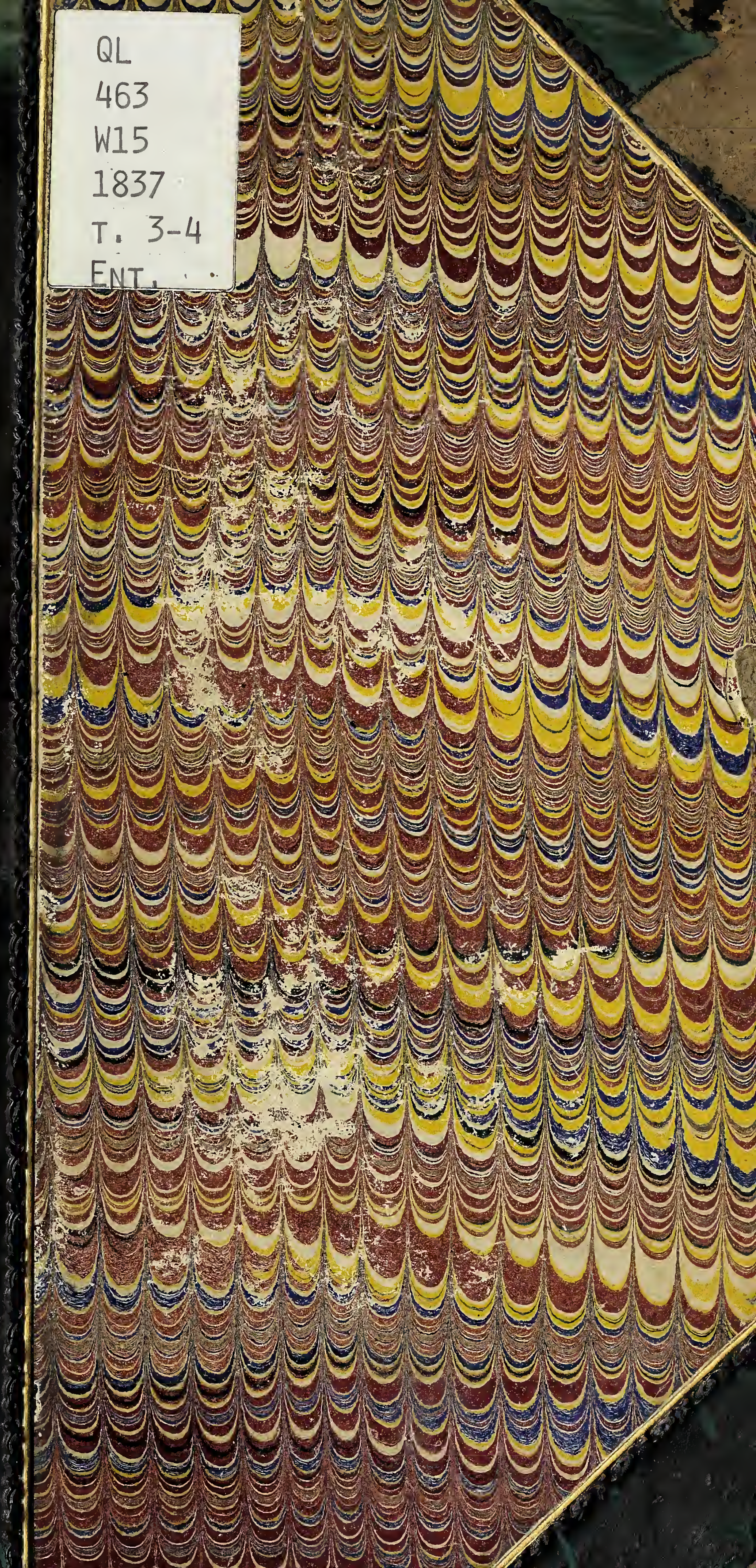
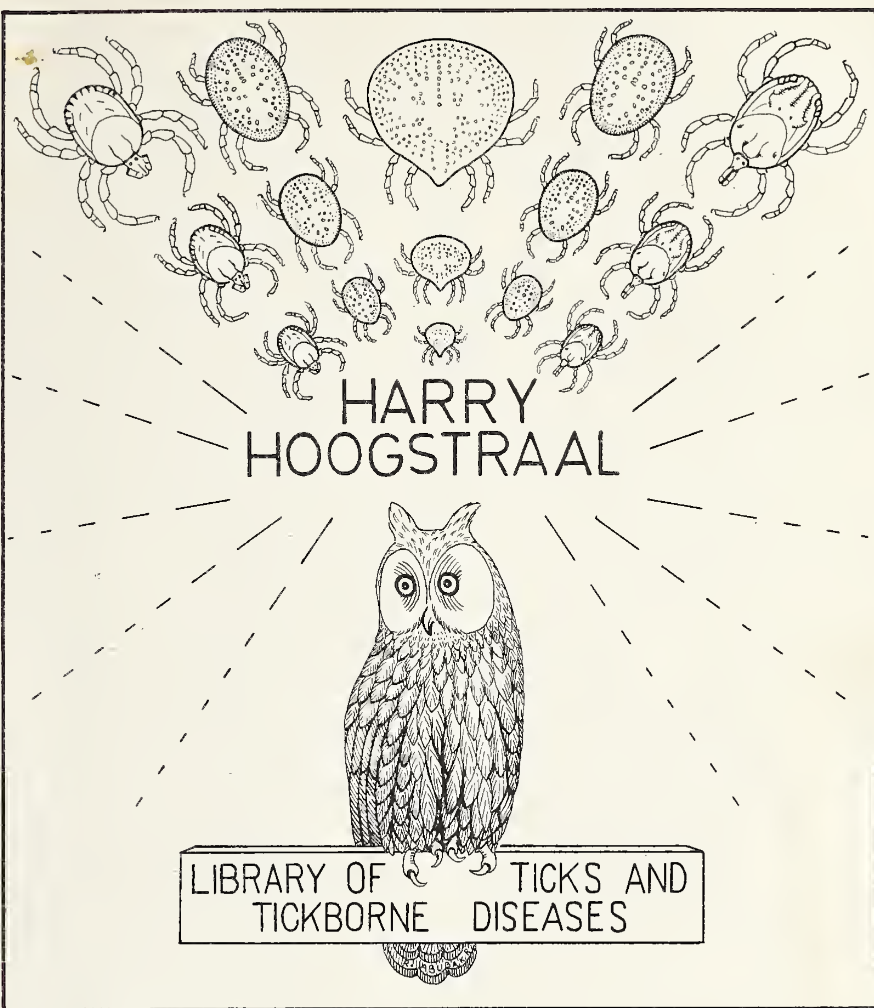




T. MAXWELL WITHAM, Esq.,


HARRY
HOOGSTRAAL
LIBRARY OF TICKS AND
TICKBORNE DISEASES

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

APTÈRES.

III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
rue Racine, 28, près de l'Odéon.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

APTÈRES.

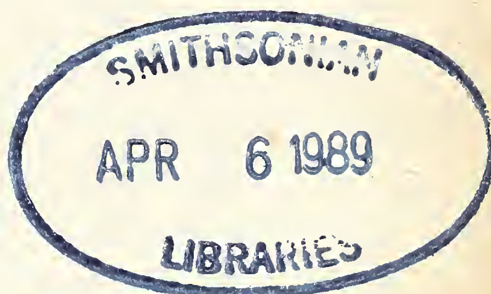
PAR M. LE BARON WALCKENAER, Charles Athanase

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Acères Phrynéides, Scorpionides, Solpugides, Phalangides et Acarides; Dicères Épizoïques, Aphaniptères et Thysanoures;

PAR M. PAUL GERVAIS.

TOME TROISIÈME.



OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.

PARIS.

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1844.

Ce volume renferme l'histoire naturelle des cinq derniers ordres des Insectes aptères-acères, c'est-à-dire des Insectes sans ailes et sans antennes, et celle des trois ordres qui composent la classe des Dicères-hexapodes, ou Insectes à six pattes pourvus de deux antennes, dont j'ai donné les caractères essentiels, t. 1, p. 38 à 42 de cet ouvrage.

Le volume suivant complétera tout l'ouvrage, et contiendra l'histoire naturelle des Dicères-myriapodes, ou Insectes pourvus de deux antennes, et d'un nombre de pattes excédant celui de six.

La collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, m'ayant offert un grand nombre d'individus de cette dernière classe qu'aucun naturaliste n'avait encore entrepris de décrire, je m'y appliquai avec une grande ardeur, il y a quelques années. Après avoir achevé cette tâche laborieuse et recueilli des matériaux nombreux, je disais dans la préface de mon premier volume que cette partie de l'histoire naturelle présentait une lacune presque entière. En effet, on ne possédait alors que ce qu'avaient écrit sur ce sujet Latreille et Leach, qui, d'après l'examen d'un petit nombre d'espèces, avaient établi quelques genres. Mais le volume où je m'exprimais ainsi paraissait à peine lorsque je reçus l'extrait du Bulletin des naturalistes de Moscou, qui m'apprit qu'un naturaliste éminent, M. Brandt, avait fait de la classe des Myriapodes l'objet de ses études spéciales; il promettait dans ce recueil un travail plus complet sur cette partie de l'histoire naturelle; il instituait

des genres et des sous-genres bien caractérisés. A la même époque un jeune naturaliste, qui ne connaissait ni le travail de M. Brandt ni le mien, dont il n'avait et dont il n'a encore rien paru, vint me soumettre un mémoire sur une nouvelle espèce de Géophile trouvée dans Paris même. Ce mémoire me parut si bien fait que je l'engageai à le publier et à continuer ses investigations sur cette classe d'Insectes. Ce jeune naturaliste était M. Gervais. Depuis, M. Brandt et M. Gervais, l'un dans le Bulletin de l'Académie des sciences de Moscou, l'autre dans les Annales des sciences naturelles, et dans différents recueils, ont publié les résultats de leurs études sur les Insectes dont je m'étais occupé. Plus leurs efforts pour perfectionner cette partie de l'entomologie m'ont paru heureux, plus j'ai désiré en profiter dans la rédaction de cette partie de mon ouvrage. Telle est la cause du retard qu'elle a éprouvé, et que je tâcherai de rendre le moins long qu'il me sera possible.

Quant à la portion de l'ouvrage que renferme ce volume, elle est entièrement, ainsi que l'indique le titre, de M. Gervais, que je me suis adjoint pour collaborateur, lorsque j'eus reconnu combien l'affaiblissement de mes yeux me permettait peu d'espérer de pouvoir vérifier les travaux récemment publiés sur les Acarides, les Épizoïques et les Thysanoures. J'ai l'assurance que le monde savant n'aura qu'à se féliciter de voir resserré dans un si petit nombre de pages l'exposé de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour d'observations et de faits sur des Insectes si longtemps négligés des naturalistes, si difficiles à réunir, si pénibles à observer. J'ose espérer aussi qu'on appré-

ciera le grand nombre d'espèces nouvelles décrites par M. Gervais; la lucidité de sa méthode; les aperçus neufs et intéressants dont il a enrichi la science, sans l'encombrer et l'obscurcir par le fastueux étalage d'inutiles innovations dans la classification et la nomenclature; genre de mérite, nous l'avouerons, qui nous satisfait d'autant plus qu'il devient tous les jours plus rare.

M. Frédéric Cuvier, aux éloges qu'il a bien voulu donner au premier volume de notre ouvrage lorsqu'il en rendit compte dans le Journal des Savants, a joint un reproche. C'est celui d'avoir méconnu l'importance des considérations anatomiques, en rétablissant dans son intégrité, parmi les Insectes, la classe des Aptères, telle que Linné la composait, moins cependant les Crustacés, si nombreux, en genres et en espèces, et qui par la nature de leur test, le milieu dans lequel ils vivent, leur appareil respiratoire destiné à agir sur le fluide ambiant, les appendices antenniformes de leur tête, ont depuis Aristote été toujours considérés comme une classe d'animaux voisins, mais différents, des Insectes.

Nous ne croyons pas que le reproche qui nous a été fait par M. Frédéric Cuvier soit fondé. Nous avons toujours considéré comme occupant le premier rang dans la science les anatomistes et les physiologistes; les Swammerdam, les Lyonet, les Strauss-Durkheim, les Léon Dufour, les Tréviranus, les Muller, les Hérold, etc.; ce sont eux qui ont fait connaître l'organisation intérieure des insectes, dévoilé les mystères de leurs fonctions vitales, et les merveilles cachées de leurs surprenantes transformations: mais nous avons

dit, et avec raison, ce nous semble, que dans le célèbre et populaire ouvrage de l'illustre Cuvier, la classe des Arachnides et sa subdivision en pulmonaire et trachéenne, était mal caractérisée, mal définie; que trop d'importance avait été donnée, dans cet ouvrage, aux appareils de la respiration dans les animaux articulés et à sang blanc; que de leurs différences il ne fallait pas en conclure une opposition aussi tranchée dans leurs fonctions vitales que celle qu'on avait supposée; que pour bien saisir les rapports d'analogie qui existaient entre les différents ordres d'Insectes, on devait se garder d'en exclure les ordres des Insectes-Aptères de Linné; et que malgré les caractères qui séparaient ces ordres entre eux, il fallait les maintenir dans une même division, éminemment unie par ses affinités à la grande division des Insectes ailés, soit que ceux-ci se trouvent dans leur état de larves, ou dans leur état parfait.

Aujourd'hui le beau travail de M. George Newport, sur les systèmes des nerfs et de la circulation du sang dans les Myriapodes et les Scorpionides (1), a prouvé ce que j'avais avancé d'après le seul examen des organes extérieurs. M. Newport a, par ses dissections, et ses ingénieuses observations, fait voir qu'il existait des vaisseaux artériens et des vaisseaux veineux, une véritable circulation du sang, dans les Myriapodes et les Scorpionides, aussi bien que dans toutes les autres classes d'animaux articulés. M. Newport a décrit d'une manière aussi claire qu'ingénieuse comment cette circulation s'effectue par le

---

(1) Newport, *Philosophical transactions*, 1843, part. 2, p. 243-302, pl. 12, 13, 14 et 15.

grand vaisseau dorsal que l'on avait cru à tort isolé, et auquel au contraire aboutissent d'autres vaisseaux, clos et distincts, qui pénètrent dans toutes les parties du corps, et opèrent la nutrition et l'accroissement.

Le même anatomiste a aussi démontré comment dans tous les articulés la sensation a lieu par l'effet du double cordon, composé d'une suite de fibres superposées en deux séries longitudinales aboutissant à un ganglion ou renflement, qui est le cerveau, l'organe de la volonté et de la sensibilité. Il a fait voir, par des expériences ingénieuses analogues à celles qui ont été faites il y a plusieurs années sur les nerfs de la tête de plusieurs quadrupèdes, par notre grand physiologiste M. Magendie, les effets produits dans la volonté et la sensibilité de plusieurs espèces de Myriapodes et de Scorpionides, lorsque ces insectes se trouvent privés par l'amputation d'un des lobes de leur cerveau, ou d'une portion de leurs cordons nerveux. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails sur le travail de M. Newport et sur les conséquences qu'on en peut tirer pour l'histoire naturelle des insectes dont nous avons entrepris l'histoire; ces considérations trouveront leur place, lorsqu'à la fin de cet ouvrage, nous ferons une revue générale de cette grande classe des Insectes; que nous la comparerons aux classes des Insectes ailés, et que nous résumerons les faits principaux qui la concernent; ceux qui sont les plus propres à intéresser les naturalistes, et à hâter les progrès de la science.

Nous avons voulu seulement ici prouver combien étaient incertains les caractères anatomiques sur les-

quels on a cru pouvoir établir une nouvelle classe parmi les animaux articulés, sous le nom d'Arachnides, et la séparer des Insectes. Sans doute la grande division des insectes aptères est composée d'ordres plus hétérogènes que ceux des autres classes d'insectes, mais ce n'est pas une raison pour méconnaître les rapports d'affinité qu'établit le caractère unique et général qui les unit entre eux, et les sépare, en même temps, de tous les autres Insectes : celui d'être privés du moyen de s'élever dans l'air ; caractère qui les attache à la terre ou aux corps des végétaux et des animaux qu'elle nourrit.

Un des plus éminents zoologistes de nos jours, M. de Blainville, dans un article profondément pensé (1), d'un de nos dictionnaires des sciences naturelles, a reconnu que le principe fondamental de la mesure du degré de l'animalité était la sensibilité, et sa conséquence la locomotilité ; que « c'était là le véritable zoomètre, puisque ce sont ces facultés qui constituent l'animal. » Nous avons donc eu raison (2) de mettre au premier rang, pour la classification des insectes, les métamorphoses qui sont le développement de l'être ou de la sensibilité, et des organes du mouvement. Par la privation d'ailes, par le défaut de métamorphoses, la classe des insectes aptères se trouve parfaitement caractérisée. L'ordre des Aphaniptères, qui ne se compose que d'un genre, n'étant fondé que sur un des deux caractères qui constituent cette grande classe, pouvait seul en être écarté.

---

(1) De Blainville. *Dictionnaire des sciences naturelles.* 1840. In-8°, Supplément, t. I, p. 213.

(2) *Histoire naturelle des Insectes-Aptères*, tome I, p. 8.

Au reste, M. Duméril, qui fut un des premiers coopérateurs de Cuvier, dans ses travaux anatomiques, et qui se distingue surtout par son esprit judicieux et méthodique, n'a jamais admis cette classe des Arachnides et a toujours conservé intacte, dans sa méthode entomologique la classe, des Insectes aptères de Linné (1).

M. Brandt (2) qui écrivait avant le dernier travail de M. Newport, conclut que par suite des recherches anatomiques de M. Treviranus, on doit à l'exemple de Linné réunir dans la même classe les insectes Hexapodes, les Arachnides et les Crustacés : « Il n'y a pas de doute, dit-il, que par cette méthode d'arrangement, la classification serait simplifiée, et en même temps basée sur des caractères anatomiques et physiologiques communs. On peut même avancer que, en suivant une telle marche, nous obtiendrons des divisions plus analogues aux classes bien établies d'autres animaux, et fondées également sur des différences anatomiques, comme les classes des animaux vertébrés, dont le principe de classification est accepté par tous les naturalistes (3). »

Cependant nous pensons que la classe des Crustacés est fondée sur de bons caractères, et doit être séparée des insectes pour former une classe à part. Cette classification me paraît être de la nature de celles que M. Brandt signale comme étant acceptées par tous les naturalistes.

(1) Duméril, *Considérations générales sur la classe des Insectes*, 1823. In-8°, p. 157 et 233.

(2) J.-F. Brandt, *Recueil de mémoires relatifs à l'ordre des Insectes Myriapodes*. Pétersbourg, 1841. In-8°, p. 3.

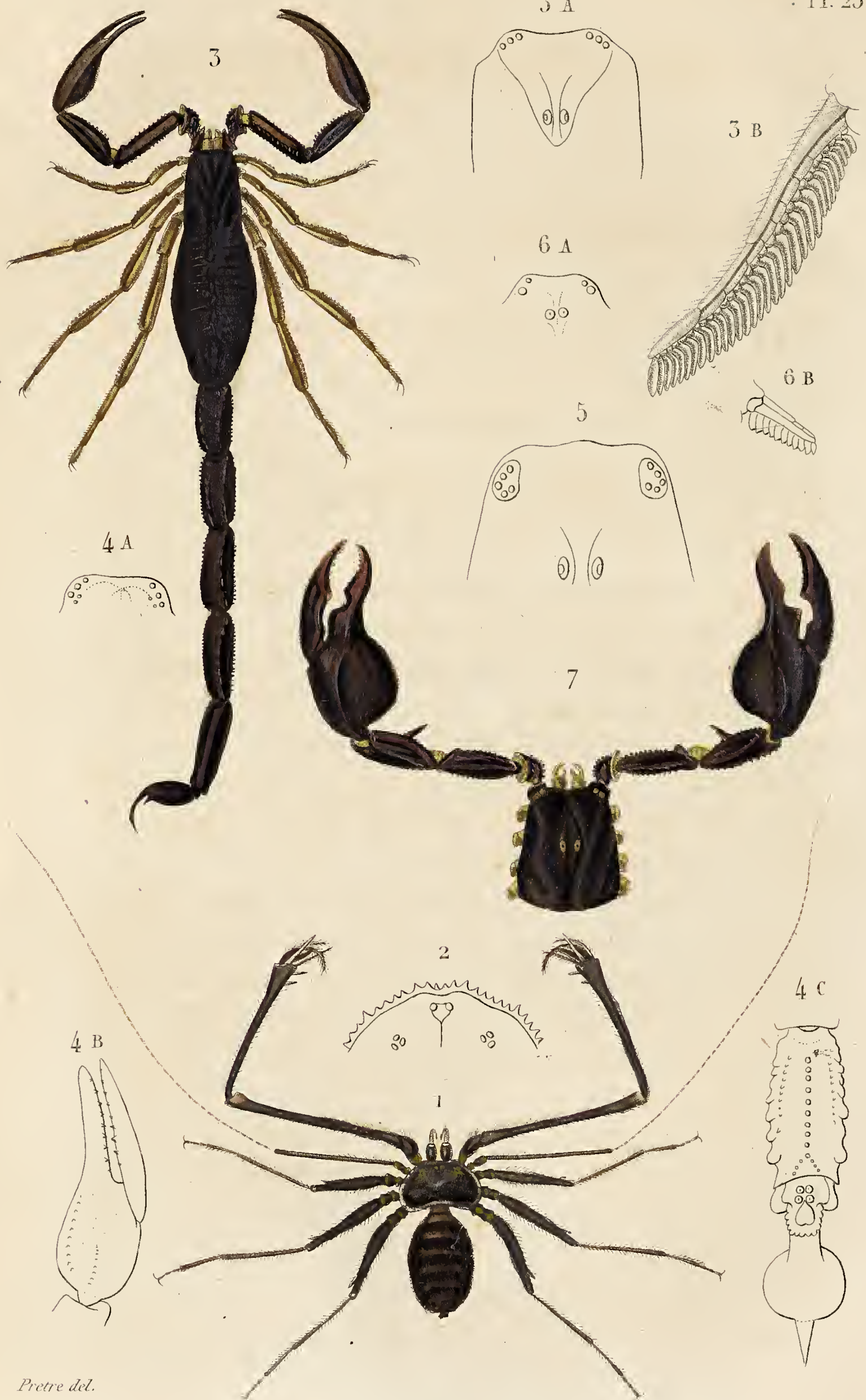
(3) J.-F. Brandt, *ibid.*, p. 5, etc.

Il n'en est pas de même des Arachnides, et encore moins des Myriapodes, dont on a proposé aussi la séparation d'avec les insectes pour en former une classe particulière.

M. Brandt a montré par combien de rapports les Myriapodes tenaient aux différents ordres des Aptères - acères, aux Dicères - hexapodes aptères, et enfin à certaines classes des Insectes ailés; et que par conséquent ils ne pouvaient être séparés des Insectes, et constituer une division tranchée dans le règne animal. Les rapports d'affinité qui existent par les organes de la manducation, et ceux du mouvement, entre les Crustacés, les Annélides et certains ordres de Myriapodes, rapprochent ceux-ci des deux divisions du règne animal que nous venons de mentionner, sans les séparer de la grande division des Insectes ailés auxquels ils s'unissent par l'ordre des Aphaniptères. Ces derniers, par leurs métamorphoses, s'éloignent fortement des autres ordres de la division à laquelle ils se trouvent attachés par la privation des ailes. Mais c'est en vain que nous nous efforcerions d'établir entre nos divisions une série continue des êtres; cette série n'existe pas. En voulant exprimer d'une manière absolue, par nos nomenclatures, tout ce qui différencie la nature des êtres que nous réunissons sous des noms semblables, la synthèse nous échappe, et les deux conditions indispensables de la méthode, concision et clarté, disparaissent, pour ne plus laisser place qu'à une incohérente complication, qui est l'absence de toute méthode.

Paris, ce 27 mai 1844.

B[on] WALCKENAER.



Pretre del.

Phryne — Scorpion.

Phryne réniforme, F. 1. *moins grand que nature.* F. 2, *yeux de* Phr. Scorpion bi-aculé, F. 3. *de gr. natur.* 3 A. *ses yeux;* 3 B. *un de ses peignes.* 4 A, *yeux de* Sc. roussâtre; B. *une de ses mains;* C *dernier anneau coudal et vesicule* 5. *yeux de* Sc. varié 6 A, *yeux de* Sc. maure; B. *un de ses peignes* 7 *palpes et cephalothorax du* Sc. flavicaude.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES APTÈRES.

ORDRE II.

PHRYNÉIDES.

Céphalothorax d'une seule pièce en dessus, pourvu d'une languette styloïde en dessous.

Abdomen pédiculé, discoïde, de dix anneaux, souvent boutonné à son extrémité, mais dépourvu d'appendices génitaux en forme de peigne.

Mâchoires et palpes monodactyles, terminés par une griffe; les palpes plus ou moins longs, épineux sur le bras, l'avant-bras et la main.

Jambe et tarse de la première paire de pattes, décomposées en un grand nombre de petits articles, fort grêles et flagelliformes; tarses des autres pattes triarticulés à deux ongles. La jambe de deux articles aux deuxième et troisième paires de pattes; de trois à la quatrième.

Huit yeux : deux très-rapprochés, sur la ligne médiane, près le bord antérieur du céphalothorax et trois bilatéralement, en triangle, à la hauteur des pattes de la seconde paire.

Respiration pulmonaire.

Anus terminal.

L'anus des Phrynes est ouvert à l'extrémité de l'abdomen et couvert d'un petit opercule. Leur appareil génital s'ouvre sous une pièce écailleuse du commencement de l'abdomen, à la partie inférieure de celui-ci. Quant aux impressions bilatérales des arceaux inférieurs de l'abdomen, elles ne nous ont pas paru perforées. L'abdomen se compose en dessous de dix articles en comptant celui qui sert d'opercule.

Genre PHRYNE. (*Phrynus.*)

Les Phrynes sont des contrées chaudes du globe. Il y en a dont le corps a 0,04 de longueur, et comme leurs palpes et leurs pattes antérieures ont habituellement beaucoup de développement, leur volume paraît encore plus considérable qu'il n'est, et leur aspect a quelque chose de repoussant.

Ces animaux ne constituent qu'un seul genre dont on doit la distinction à Olivier (1). Fabricius les mettait avec les Télyphones dans son genre *Tarentula.* Lichtenstein et Herbst en ont donné la monographie sous le nom de *Phalangium*, et en leur adjoignant encore les Télyphones. Le mot *Rhax* a dans Hermann une signification analogue, en y ajoutant toutefois les Galéodes. M. Van der Hoeven, dans le mémoire que nous citons en note et qui a pour titre *Bijdragen tot de Kennis van het gestacht Phrynus*, donne des renseignements sur les Phrynes, dont nous regrettons de n'avoir pu suffisamment profiter à cause de la langue dans laquelle ils sont écrits.

(1) Tarentula, Fabr.; *Phalangium*, Licht. et Herbst, *Natursystem der ungeflugelten-insekten*, *fasc.* 1, p. 65, 1797; in-4 av. pl. (moins le *Ph. caudatum*). — Rhax, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 13.—Phrynus, Olivier, 1793; Latreille, *Genera Ins.*; Van der Hoeven, *Tijdschrift voor nat. gesch. en physiol.*, 1842, p. 68.

1er Section. *Phrynes à palpes grêles.*

1. PHRYNE LUNÉE. (*Phrynus lunatus.*)

Céphalothorax large, aplati, lunulé, un peu tronqué antérieurement, échancré en arrière; son bord marginé, si ce n'est en avant où il est rugueux; mâchoires rapprochées, leur premier article grand, ovalaire, marqué en dessous d'une carène velue; son crochet dirigé vers le ventre et droit; palpes très-longs, pourvus de grandes épines à l'extrémité terminale de l'avant-bras seulement; abdomen subpédiculé, avec un petit bouton terminal. Longueur du corps, 0,033; du palpe, 0,095.

Species aranei perquam rara, Seba, *Thes.* IV, pl. 99, f. 13. — *Phalangium lunatum*, Fabr., *Spec. ins.*, I, 549, n° 9. — Licht. et Herbst, *Natursystem der ungeflugenten ins., phalangium*, p. 71, pl. 3.

D'après Lichtenstein et Herbst, cet insecte vit en Amérique. Le *British Museum* en possède un qui est étiqueté comme originaire du Bengale.

2. PHRYNE GRANULEUSE. (*Phrynus scaber.*)

Céphalothorax plus large que l'abdomen, échancré en arrière, arrondi en avant, couvert de petites aspérités peu apparentes, mais un peu plus fortes que celles de l'abdomen; cuisses garnies de tubercules subépineux; palpes allongés à tubercules épineux plus forts que ceux des pattes, régulièrement rangés en lignes; trois ou quatre épines au bord supérieur, et deux au bord inférieur de la base du bras; avant-bras terminé en dessus par deux grandes épines presque aussi longues que la main et denticulées à leur bord inférieur, et, au bord interne, par deux épines plus petites et divergentes; article terminal du palpe trifurqué; son épine médiane la plus forte, portant l'ongle, qui est velu en dessous; la supérieure courbée et l'inférieure ou la plus petite denticulée vers sa base. — Long. : corps, 0,020; palpe, 0,070.

Cette description est faite d'après un exemplaire des îles Sechelles. Nous avons vu au musée Chatham, une phryne donnée comme de Maurice et qui nous paraît de même espèce.

3. PHRYNE CHEIRACANTHE. (*Phrynus cheiracanthus.*)

Céphalothorax réniforme; l'abdomen en portion d'ellipse;

couleur roux-brun foncé, plus noirâtre sur les parties antérieures et aux palpes; palpes longs et grêles, plus épineux que dans l'espèce précédente; deux rangs d'épines (neuf ou dix) aiguës et fortes sur le bord antérieur du bras dans ses trois derniers tiers; de semblables épines sur la seconde moitié de l'avant-bras, disposées de même et en même nombre; quelques-unes de ces épines longues de cinq lignes; la main a cinq ou six épines; proportions et taille du *Phr. lunatus*; première paire de pattes très-grêle.

Phrynus cheirac., P. Gerv., *Brit. Museum*, 1842; *id.*, *Soc. Philom. de Paris*, *in Journal l'Institut*, 1842, p. 72.

Le *British Museum* possède trois exemplaires de cette espèce pris à Demerara, en Guyane; il les doit à M. Bowers. M. Justin Goudot en a rapporté un très-beau de Colombie, et dont le corps a 0,035; avant-bras, 0,040; partie filiforme de la première paire de pattes, 0,20.

2e Section. *Phrynes à palpes de longueur moyenne.*

4. Phryne de Gray. (*Phrynus Grayi.*)

Céphalothorax en cœur raccourci, à échancrure postérieure; couleur générale brun-cannelle; pattes annelées de plus clair; dessous de l'abdomen ponctué de la même teinte; bras un peu moins long proportionnellement que dans les espèces précédentes; huit ou dix épines en aiguillon placées sur deux rangs à son bord antérieur; des épines semblables sur l'avant-bras à partir de la fin de son premier tiers, en même nombre et plus grandes vers la main; trois fortes épines à celle-ci et entre elles deux ou trois plus petites. Cette espèce approche du *Phrynus palmatus* pour la forme du corps, mais ses palpes sont plus grêles. Corps: 5 lignes (0,011); bras: 4 lignes; avant-bras: 4 lignes.

Phr. Grayi, P. Gerv., *British Museum*, 1842; *id.*, *Société Philomatique de Paris, in Journ.* l'*Institut*, 1842, p. 72.

M. Cuming a découvert cette espèce à Manille. (Iles Philippines).

5. Phryne moyenne. (*Phrynus medius.*)

Palpes plus courts que dans l'espèce précédente; le bras et l'avant-bras garnis à leur bord antérieur de petites épines

inégales ; trois grandes épines à l'extrémité terminale de l'avant-bras; une forte épine assez courte et une autre un peu plus longue sur la main; sa pointe onguéale subtriangulaire, velue en dedans ; un aiguillon sternal ; abdomen un peu allongé ; couleur générale brune ; pattes marquées de bandes transversales plus claires.

Phalangium medium, Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 77, pl. 4, f. 1.

Le *British Museum* possède un exemplaire de cette espèce signalé comme étant du Brésil.

6. Phryne réniforme. (*Phrynus reniformis.*)
(Pl. 23, fig. 1.)

Céphalothorax un peu convexe, réniforme, c'est-à-dire demi-circulaire en avant et échancré en arrière ; abdomen oblong, convexe, ses anneaux marqués chacun d'une paire de taches ponctiformes ; quelques épines au bras ; d'autres, plus nombreuses et plus fortes à l'avant-bras; des tubercules pilifères sur la première paire de pattes; cuisses zonées de plus clair que le corps.

Tarantulæ species, Brown, *Jam.*, 409, pl. 2, f. 3. — *Phalangii spec.*, Gronov., *Zooph.*, 935. — *Cancellus araneoïdes*, Petiver, *Peteriog.*, pl. 20, f. 12. — *Phalangium reniforme*, Pall., *Spicil. zool.*, fasc. IX, p. 43, pl. 3, f. 3. — *Phal. renif.* Licht. et Herbst., *loco cit.*, p. 79, pl. 5, f. 2.

Le *British Museum* possède un exemplaire de cette espèce qui vient du Brésil.

Il paraît douteux que le *Phrynus reniformis*, Dugès, Iconogr. du Règne animal de Cuvier, *Arachn.*, pl. 16, soit le vrai *reniformis.*

7. Phryne variée. (*Phrynus variegatus.*)

Céphalothorax cordiforme, à peine plus large que long, de couleur ferrugineuse, varié de brun ; abdomen jaune ferrugineux, varié de brun ; uniforme en dessous ; bras portant trois épines à son extrémité terminale ; avant-bras subprismatique, denticulé ; cuisses zébrées ; palpes et pattes cirrhiformes ferrugineux ; longueur du corps, 5 lignes $\frac{1}{2}$ (0,013) ; du palpe, 7 lignes (0, 016).

Phr. var., Perty, *Delectus anim.*, p. 200, pl. 39, f. 10.

Trouvé près le fleuve des Amazones. M. Perty fait remarquer qu'il n'a pu voir que six yeux sur le *Phrynus variegatus* ob-

servé par lui ; deux yeux en avant sur un tubercule médian, et de chaque côté deux autres très-rapprochés entre eux. Des Phrynes, très-voisines de celle-ci ou même identiques, nous en ont présenté le même nombre que les autres.

8. Phryne palmée. (*Phrynus palmatus.*)

Céphalothorax réniforme, granuleux, à granules pilifères, ainsi que ceux de l'abdomen ; celui-ci ovalaire, déprimé ; avant-bras lisse, renflé, un peu ramiforme, à cinq dents aiguës ; deux épines basilaires de chaque côté du crochet digital.

Phalang. palm., Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 82, pl. 4, f. 2.

Cette Phryne habite les Antilles ; le *British Museum* en possède un individu pris à l'île de Saint-Christophe.

9. Phryne de White. (*Phrynus Whitei.*)

Espèce voisine de la précédente par sa taille et sa forme, mais n'ayant pas comme elle sur le céphalothorax, au bord postérieur des anneaux de l'abdomen et sur les pattes, de nombreux tubercules miliaires pilifères ; caractère dont elle offre seulement quelques faibles indications : ces tubercules, d'ailleurs plus petits et visibles aux pattes seulement ; céphalothorax marqué bilatéralement de petites raies claires au nombre de trois ; ses angles latéraux postérieurs plus émoussés ; couleur générale roux-brun ; les petites lignes du céphalothorax, des taches en carrés longs et bilatérales sur la face supérieure de l'abdomen et les zébrures des pattes de couleur acajou plus claire ; une tache pâle au bord interne des yeux latéraux ; du pâle en zone irrégulière au pourtour du céphalothorax ; six épines supérieurement au bord antérieur de l'avant-bras. Longueur du bras : 0,006.

Phrynus Whitei, P. Gerv., *British Museum*, 1842 ; *id.*, *Bull. Soc. Philom. de Paris*, 1842 ; *Journ. l'Inst.*, 1842, p. 72.

L'exemplaire d'après lequel nous avons décrit cette espèce a été rapporté du Bengale par le général Hardwicke.

Phrynes fossiles.

M. Bronn (*Lethæa*, p. 811) cite, d'après M. Marcel de Serres, le genre *Phrynus* parmi ceux qu'on a retrouvés à l'état fossile dans le gypse d'Aix.

ORDRE III.

SCORPIONIDES.

Les Scorpionides ont pour caractères essentiels leurs palpes didactyles ainsi que les mâchoires ou chélicères; leur céphalothorax d'une seule pièce en dessus, sans languette inférieure, et leur abdomen multi-articulé. Ils ont de deux à douze yeux, dont une paire souvent médiane, plus forte que les autres. Leur respiration est pulmonaire dans les grandes espèces, trachéenne dans les petites (les Pinces).

Ils se partagent en trois genres, suivant qu'ils ont :

L'abdomen sans peignes génitaux et supportant en arrière une queue sétiforme ; ce sont les Télyphones ;

L'abdomen pourvu de peignes génitaux, d'apparence caudiforme dans ses cinq derniers articles et supportant une vésicule aiguillonnée vénénifère ; ce sont les Scorpions ;

L'abdomen sans peigne, nullement caudiforme et sans aiguillon ni queue après l'anus ; ce sont les Pinces ou Chélifers.

A part les Télyphones, qu'on a pendant longtemps réunis dans un même genre avec les Phrynes, les Octopodes Scorpionides que nous plaçons dans cet ordre ont été presque constamment réunis dans un même groupe. Aristote appelle les Chélifers des Scorpions sans queue, et le vulgaire ne les désigne pas autrement de nos jours. C'était aussi la manière de voir de

Cuvier, de Lamarck et de Latreille dans leurs premiers ouvrages. Mais depuis lors, la grande importance que deux de ces naturalistes éminents ont accordée aux caractères de la respiration a conduit le dernier à placer dans deux ordres différents de la classe des Arachnides les scorpions qui ont des poumons, et les Chélifers qui sont trachéens. Nous ne croyons pas devoir en faire autant, et notre manière de voir a pour elle l'autorité de MM. de Blainville, Leach, etc. Il reste d'ailleurs plusieurs recherches importantes à faire, en anatomie et en physiologie, pour résoudre complétement cette question.

I.

TÉLYPHONES.

Ils ne comprennent qu'un seul genre.

Genre TÉLYPHONE. (*Telyphonus.*) (1).

Yeux huit : deux en une paire en arrière du chaperon; trois plus petits ou ocelles de chaque côté du céphalothorax, derrière la base des mandibules.

Machoires ou première paire d'appendices, formant une petite main ou chélicère didactyle. Le doigt mobile le plus grand, velu ainsi que le doigt fixe. La pince seule endurcie.

Palpes, ou mieux deuxième paire d'appendices, dilatés en dessous à la hanche, qui est épineuse en avant et fait l'office de lèvre inférieure ; à *trochanter* épineux, remplissant les fonctions de mandibules ; à *cuisse*

---

(1) Voyez le genre Phryne, p. 2. Telyphonus, Lat., *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. VII, p. 130 ; 1804. — H. Lucas, *Mag. de zoolog.*, cl. VIII ; 1835.

simple ; à *jambe* ou bras spinifère ; à *carpe* ou tarse didactyle, le doigt extérieur étant mobile sur l'autre.

Pattes, ou troisième à sixième paire d'appendices, n'entrant pour aucune de leurs parties dans la formation de la bouche.

La première paire grêle, étroitement articulée entre la deuxième paire d'appendices manducatoires et la paire suivante de pattes. Sa jambe longue, le tarse antenniforme, à premier article aussi long que la jambe, et les autres, au nombre de huit, n'égalant pas ensemble le premier ; point d'ongle.

Les autres paires propres à la course, à tarses de cinq articles dont le premier dépasse en longueur les quatre autres pris ensemble, et dont l'avant-dernier est le plus petit de tous, le troisième le plus grand, et les deuxième et cinquième égaux ; deux ongles terminaux.

Corps : *Céphalothorax* d'une seule plaque en dessus comme dans les Scorpions, présentant en dessous une pièce en coin entre les hanches de la deuxième paire d'appendices manducatoires et les deux premières paires de pattes ; une autre pièce disposée en sens inverse existe entre les hanches de la quatrième paire de pattes. *Abdomen* ovalaire-allongé, composé de huit anneaux dans sa partie élargie ; ayant en dessus une double série d'impressions stigmatiformes (une paire sur chaque arceau) ainsi qu'en dessous sur les quatre, cinq, six et septième arceaux ; celles-ci correspondant aux ouvertures pulmonaires des Scorpions, mais imperforées. Un *appendice caudiforme* à l'extrémité de l'abdomen, composé d'un grand nombre de petits articles assez semblables à ceux du tarse de la première paire de pattes, mais plus petits et supportés par une

base de trois petits articles post-abdominaux, répondant à la partie uroïde des Scorpions. Au bord terminal du troisième de ces arceaux et à sa face inférieure est percé l'*anus*.

Le premier des arceaux inférieurs de l'abdomen est en forme d'écaille, libre à son bord postérieur. Sous lui s'ouvrent les *organes génitaux*. Les deux arceaux suivants sont peu considérables.

Les Télyphones vivent dans l'Amérique chaude et dans l'Inde, principalement dans les îles de Java, Manille, etc. On ignore leurs habitudes, et ils semblent n'avoir aucun organe vénéneux, bien que dans les pays où on les trouve on les redoute beaucoup. Leur ressemblance extérieure avec les Scorpions en est peut-être la seule cause.

On trouve à leur égard dans le *Journal de Physique* pour 1777, alors rédigé par l'abbé Rozier, une note sur un Télyphone de la Martinique que nous croyons devoir reproduire en note (1).

---

(1) « L'Insecte qu'on a représenté figure 3 approche du genre de l'Hépa ou Scorpion aquatique plus que d'un autre genre. Il a les antennes en forme de pinces de Crabe; sa trompe est recourbée en dessous. Il a quatre pattes. Ce caractère appartient à l'Hépa, mais ce dernier n'a point d'ailes. Nous avons vu quinze ou vingt individus de même espèce et de grosseur différente. Aucun de ces individus n'avait d'ailes ni de ces rudiments qu'on voit aux larves, et qui indiquent qu'il aurait poussé des ailes. D'ailleurs l'Hépa vit dans l'eau et notre Insecte est terrestre. Il nous paraît donc approcher de très-près de l'Hépa, et cependant en différer. Nous laissons aux nomenclateurs à décider s'il doit être compris dans le même genre, ou s'il en diffère assez pour qu'on en doive faire un genre à part.... Il a été envoyé de la Martinique, où on lui donne le nom de *Vinaigrier*, à cause qu'il répand une odeur acide. On a appris qu'il se trouvait sous les pierres à terre dans les lieux humides. C'est tout ce que nous savons de son histoire, etc. Il est brun, etc. » (*Observ. sur la physique et l'hist. nat.*, t. IX, p. 468; 1777.)

Ces animaux sont-ils ovivipares ou ovovipares; c'est ce que nous ne pourrions décider, quoique la seconde opinion nous paraisse plus probable, du moins pour l'espèce de Manille. Deux jeunes sujets que nous avons vus avec leur mère n'en différaient que par une taille moindre et une coloration beaucoup plus pâle. L'espèce la plus anciennement connue de ce genre est celle des îles indiennes. On en a fait d'abord une espèce de *Phalangium* : Ph. *caudatum*; puis Fabricius l'a rapportée, ainsi que les Phrynes, à son genre *Tarentula*, qui répond au genre *Rhax* d'Hermann, moins les Galéodes ou Solpuges que ce dernier lui réunissait à tort.

Dès 1804, Latreille, dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes* (1), a fait du *Phalangium caudatum* un genre particulier sous le nom de *Telyphonus*. La place qu'il lui assigne dans la série des Arachnides est auprès des Scorpions et dans la même famille que ceux-ci.

Le mot *Télyphone* signifie en grec *qui tue;* il paraît, dit Latreille, avoir été donné aux Scorpions par quelques auteurs.

Dans la partie entomologique du *Règne animal* de G. Cuvier et dans son *Cours d'Entomologie*, Latreille signalait trois espèces de ce genre : le Télyphone anciennement connu, un autre du Brésil et un troisième de la Martinique (celui du *Journal de Physique*).

M. H. Lucas a depuis lors entrepris la monographie du genre Télyphone, et porté à six le nombre des espèces qui s'y rapportent. Trois reposent malheureusement sur des exemplaires dont on ne connaît pas la patrie

(1) VII, 130.

(*Telyphonus rufipes*, *angustus* et *spinimanus*, Luc.). La quatrième est de Java (*T. rufimanus*, Luc.) comme l'espèce anciennement connue (*T. caudatus*), et la sixième, qui est la plus grande, provient du Mexique (*T. giganteus*, Luc.); nous commencerons par cette dernière.

Télyphone géant. (*Telyphonus giganteus*).

Bouclier du céphalothorax légèrement aplati, granuleux; palpes allongés, robustes; leur premier article présentant inférieurement une épine hérissée de poils rougeâtres; le second moins gros, pourvu antérieurement de cinq épines et inférieurement de deux; le troisième plus long que large, à deux épines dont une supérieure et l'autre inférieure; le quatrième pourvu supérieurement à sa terminaison d'une forte épine; le cinquième, qui porte le doigt mobile, également terminé par une forte épine; abdomen ovalaire; face supérieure granulée, à points stigmatiformes de l'abdomen bien marqués; quelques poils rougeâtres à la queue.

Telyph. gig., Lucas, *Mag. zool.*, cl. VIII, pl. 8, f. 9-10 (1835).

Espèce du Mexique, remarquable par sa taille qui atteint 5 pouces (0,135) la queue comprise; couleur presque noire.

Télyphone de la Martinique.

Latreille a parlé de cette espèce d'après la note de l'abbé Rozier dont nous avons reproduit plus haut un extrait: « J'avais cru d'abord, dit-il dans le T. VII de son *Hist. des Crust. et des Ins.*, p. 132, que l'on s'était trompé sur la patrie de cet Insecte; mais je me suis convaincu depuis qu'il se trouvait dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, aux Antilles, quoiqu'il paraisse qu'il y soit rare. »

Télyphone porte-queue. (*Telyphonus caudatus.*)

Pinces peu allongées; leur premier article armé antérieurement d'une longue épine; le second à cinq épines supérieurement et deux inférieurement; le troisième lisse à sa partie supérieure et pourvu d'une petite épine à l'inférieure; le qua-

trième ayant à son extrémité deux épines dont l'antérieure la plus longue; abdomen peu allongé, à points stigmatiformes de sa face supérieure peu marqués.

Scorpio africanus, Seba, *Mus.* I, pl. 70, f. 78. — *Phalangii species*, Linn., *Mus. Lud. Ulr.*, 426.—*Phalangium caudatum* Fabr., *Entom. emend.*, II, 433 sp. 2 ; id. *Mantissa*, I, 347, 8 ; Pallas, *Spicil. zool.*, *fasc.* 9, p. 30, pl. 3, f. 1-2; Licht. et Herbst, *Natursyst. des Ungeflugelten inseckten*, p. 84, pl. 5, f. 2. — *Telyph. pro scorpio*, Latr., *Genera crust.*—*Telyph. caudatus*, Guérin, *Iconogr. arachn.*, pl. 3, f. 3; Lucas, *Monogr.*, pl. 9, f. 1; Dugès, *Iconogr. du règ. anim.*, Arachn. pl. 15, f. 11.

Ce Télyphone a au plus 15 lignes (0,033) de longueur totale. On le trouve à *Java* ainsi qu'aux îles *Philippines* et à *Timor*. Sa couleur est d'un brun rouge très-foncé en dessus, plus clair en dessous.

Télyphone rufimane. (*Telyphonus rufimanus.*)
(Pl. 22, fig. 5.)

Céphalothorax à écusson obtus en avant; pinces des palpes courtes et proportionnellement assez robustes; leur premier article terminé antérieurement par une épine assez aiguë, présentant à son côté interne et à sa base quelques poils rougeâtres ; le second à deux épines inférieurement et cinq supérieurement; le troisième mutique; le quatrième terminé en avant par une forte épine ainsi que le cinquième ou le carpe.

Telyph. rufimanus, Lucas, *Monogr.* pl. 10, f. 1.

Habite *Java*. Son céphalothorax est noirâtre en dessus; le premier article des pinces est d'un roux clair; le second et le troisième sont noirâtres; le quatrième et la main sont roux foncé, couleur qui se retrouve sur presque tout le reste du corps. Longueur totale, 1 pouce (0,022).

Télyphone rufipède. (*Telyphonus rufipes.*)

Écusson du céphalothorax assez étroit en avant et aplati; pinces courtes; une épine très-aiguë à la partie antérieure de leur premier article; cinq supérieures petites et deux inférieures au second; une forte épine supérieure au quatrième; points stigmatiformes de l'abdomen peu apparents; le premier anneau terminé en dessus et en arrière par une pointe arrondie.

Telyph. rufip., Lucas, *Monogr.*, pl. 9, f. 2.

Patrie inconnue. La couleur de ce télyphone approche du rouge brique et passe au brun sur certaines parties. Longueur du céphalothorax et de l'abdomen, 11 lignes (0,029).

TÉLYPHONE ÉTROIT. (*Telyphonus angustus.*)
(Pl. 22, fig. 6.)

Céphalothorax étroit; pinces courtes; leur premier article armé d'une épine à sa partie antérieure; le second de cinq supérieurement et de deux inférieurement; le troisième lisse en dessus et armé d'une seule épine en dessous; le quatrième pourvu antérieurement d'une épine complexe, et le cinquième hérissé en avant de deux petites pointes; abdomen étroit et allongé.

Telyph. angustus, Lucas, *Monogr.* pl. 10, f. 3.

Patrie inconnue. Les couleurs de cette espèce sont également peu variées; la plus répandue est le brun; les pinces sont rougeâtres, d'une teinte plus claire en dessous qu'en dessus. Longueur, 8 lignes (0,018).

TÉLYPHONE SPINIMANE. (*Telyphonus spinimanus.*)
(Pl. 22, fig. 7.)

Écusson du céphalothorax court et s'arrondissant en arrière; pinces remarquables par l'épine terminale antérieure du cinquième article qui est dentelée ainsi que le bord interne du doigt fixe; abdomen rectangulaire allongé; quelques poils à la queue.

Telyph. spinim., Lucas, *Monogr.* pl. 10, f. 2.

Patrie inconnue. Couleur roussâtre, avec du jaune au bord des anneaux de l'abdomen et sous cet organe. Longueur, 10 lignes (0,023).

II.

SCORPIONS.

Quoiqu'on en ait fait plusieurs genres, nous laisserons au mot *Scorpio* toute l'extension qu'il a dans De Géer, Herbst et Fabricius.

GENRE SCORPION. (*Scorpio.*)

CORPS allongé, multi-articulé, divisible en *céphalothorax* et *abdomen*.

Céphalothorax scutiforme en dessus, portant de 6 à 12 yeux en : 1 paire médiane plus grosse et 2 à 5 paires latérales plus petites, souvent inégales.

Une plaque double entre les hanches des troisième et quatrième paires de pattes représente le thorax en dessous.

Abdomen de *douze articles :* les *sept premiers* élargis en un *gaster*, à arceaux supérieurs entiers; premier arceau inférieur rudimentaire et génital ainsi que le second; une paire d'*expansions dentées en peignes* à celui-ci; aux *troisième*, *quatrième*, *cinquième* et *sixième* arceaux inférieurs une paire d'*orifices stigmatiformes* conduisant chacun dans un sac respirateur dit *poumon*. Les *cinq derniers* cylindracés, caudiformes. Le dernier portant l'anus à sa partie postéro-inférieure, et, articulée avec lui, une vésicule aiguillonnée pour la sécrétion d'une liqueur vénéneuse.

Appendices au nombre de huit paires : deux pour la mastication, quatre pour la marche (pattes).

Maxilles ou première paire d'appendices masticateurs petites, didactyles.

Mandibules grandes, nommées *palpes*, terminées par une *main didactyle*, servant à la préhension.

Pattes composées de sept articles; le dernier bi-onguiculé.

Les caractères extérieurs et l'anatomie des Scorpions doivent nous occuper d'abord; nous traiterons ensuite de leur classification et de leur répartition géographique.

§ 1.

En commençant par le corps lui-même, nous n'avons de développements indispensables à donner que

relativement à sa seconde partie, c'est-à-dire l'ABDOMEN qui se partage lui-même en *gaster* et en fausse queue; nous nommerons cette seconde portion *uroïde*. C'est entre le premier et le second arceau inférieur que s'ouvre l'appareil génital; ces deux arceaux sont rudimentaires; le premier est bivalve, ovalaire-transverse, et le second subrectangulaire. Celui-ci porte les singuliers appendices auxquels on a donné le nom de peignes et sur lesquels nous reviendrons plus bas. Quant à la partie uroïde, les impressions en carènes qu'on y remarque doivent surtout être indiquées à cause des excellents caractères qu'elles fournissent. Ces carènes sont latérales ou médianes; il n'y en a de cette seconde position qu'à la partie inférieure: telle est la carène que nous nommerons *médio-infère;* la ligne *médio-supère* est le plus souvent occupée par une gouttière; il existe dans la majorité des espèces plusieurs autres carènes faciles à séparer en trois sortes : *carènes médio-latérale, latérale supérieure* et *latérale infère ;* ces deux dernières sortes sont fréquemment doubles. Nous verrons par l'énumération des espèces, que la partie uroïde d'abord très-forte et à carènes saillantes et souvent même denticulées, perd peu à peu son épaisseur, souvent même la longueur, quand on abandonne les premières espèces, et finit par être grêle et pourvue seulement de la gouttière médio-supère dans les dernières. Cette sorte de dégradation s'opère en même temps que la diminution du nombre des yeux et des denticules des peignes.

Les yeux de ces animaux varient suivant les sous-genres; chacun d'eux a la composition reconnue par M. Muller aux stemmates des Insectes; leur cornée transparente les rend très-reconnaissables à l'extérieur, surtout ceux du vertex ou les médians qui sont

les plus gros, cependant les autres sont quelquefois assez difficiles à constater, surtout ceux des quatrième et cinquième paires, quand ils existent. En 1826, M. J. Muller avait déjà reconnu cinq paires d'yeux latéraux à un Scorpion du Cap, qu'il donne sous le nom de *Sc. teter*; MM. Hemprich et Ehrenberg ont constaté depuis lors ce même caractère sur d'autres espèces.

La partie dure des anneaux est souvent granuleuse, et les impressions linéaires ou autres qu'on y remarque sont utiles à signaler pour la distinction des espèces. Elle est de la nature de la chitine. Au gaster, l'arceau inférieur de chaque anneau est séparé du supérieur, et la peau est molle entre eux comme entre les anneaux eux-mêmes. Les sacs respirateurs s'ouvrent par des fentes transverses un peu obliques; Latreille, qui appelait *poumons* les organes de la respiration des Scorpions, nommait ces ouvertures *pneumostomes*; le dernier anneau du gaster n'en a point.

Chaque *patte* se compose des parties suivantes : 1° la *hanche*, qui l'insère au tronc, sous le céphalothorax; celle de la seconde paire de pattes est seule en contact par son bord interne avec celle de la patte correspondante; 2° le *trochanter*, toujours très-court; 3° la *cuisse*, plus longue, échancrée inférieurement à son extrémité tibiale pour le jeu de la jambe; 4° la *jambe*, dont l'extrémité tarsienne présente la même particularité; 5° trois articles du *tarse*; le troisième a de petites épines à sa partie plantaire, et deux épines courbes à son extrémité. Les hanches de la première paire de pattes ont une avance antérieure qui vient sous celle des palpes, et joue le rôle de lèvre inférieure : Latreille les appelle des *languettes*.

Les deux paires antérieures d'appendices qu'on ne peut appeler des pattes sont les mâchoires ou *chélicères* (Lat.) en avant, et les *palpes*, entre celles-ci et la première paire de pattes.

Nous avons nommé *maxilles* ceux de la première paire dont la main seule et une partie de l'avant-bras ont la consistance solide des autres parties du corps. Ce sont celles que Latreille et autres entomologistes appelaient Chelicères, antennes-pinces et forcipules, ou même mandibules, quoique ce dernier nom doive être réservé, chez les animaux articulés, comme il l'est chez les vertébrés, à la seconde paire de mâchoires ou mâchoire inférieure. Dugès (1) ne doute pas de leur homologie avec la paire supérieure de mâchoires (vulgairement mandibules) des Insectes, et il rejette l'opinion de Savigny, que les appendices buccaux des Insectes hexapodes manquent aux Arachnides; mais c'est une manière de voir que nous ne croyons pas devoir admettre.

Les appendices masticateurs de la seconde paire sont pour nous des *mandibules*, c'est-à-dire des mâchoires inférieures. Le nom de palpes qu'on leur donne souvent ne leur convient pas mieux chez les Scorpions que chez les Araignées, et ce ne sont pas, à notre sens du moins, les analogues des maxilles palpigères des Insectes, comme le voulait Dugès. La hanche de cette seconde paire d'appendices joue le rôle d'organe broyeur. Leur hanche constitue ce que Latreille appelle les mandibules. Ces hanches sont susceptibles de s'écarter considérablement, et leur face interne aplatie sert à la mastication, principalement par son

(1) *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. I, et *Conformité org. de l'échelle animale.*

angle solide inférieur. L'article qui s'y insère répond à la rotule ou trochanter ; le troisième est la cuisse : dans nos descriptions, nous l'appellerons le *bras* ; le quatrième ou jambe recevra le nom d'*avant-bras*, et le tarse, composé de deux parties seulement, celui de *main*. La main n'en est même que la partie plus ou moins renflée ; la partie digitiforme allongée de son extrémité antérieure est le *doigt fixe* ou interne, et le second article tarsien, à peu près de la longueur de cette apophyse digitiforme et jouant sur elle, est le *doigt externe* ou mobile.

Je ne vois pas ce que peut être la partie figurée par Savigny (copiée Pl. 24, fig. 1 A*l* de notre Atlas), et dont on a fait quelquefois la lèvre inférieure, si ce n'est une sorte de languette ; mais alors elle ne répond pas à celle qu'on a appellée languette dans les Phrynes ; car celle-ci dépend du sternum. Les hanches de la première et de la seconde paires de pattes envoient en avant des espèces d'épiphyses triangulaires qui servent probablement aussi à la mastication, et qu'on a nommées mâchoires surnuméraires (Pl. 24, fig. 1 R, d'après Savigny).

Nous croyons utile de donner ici en note (1), mais

---

(1) « 3° L'analogie se soutient entre le palpe labial des Insectes, la deuxième mâchoire des Crustacés séparée de la langue, ou lèvre qui appartient au même segment qu'elle, et la première patte des Arachnides, également séparée de la lèvre nulle chez eux, ou confondue avec la pièce sous-crânienne ou basilaire (lèvre sternale, fausse lèvre des entomologistes), dont il était question tout à l'heure. Cette identité, plus sujette à discussion que les autres, mérite de nous arrêter un moment. Qu'on se rappelle la forme de pattes que prennent souvent les palpes des Insectes ; celle que prennent également les palpes maxillaires des Mygales, des Faucheurs, et l'on s'étonnera peu qu'un peu plus en arrière la transformation soit complète ; d'ailleurs on retrouvera encore cette première patte des Arachnides avec la forme de palpe, ou même d'antenne, dans les Phrynes, les Galéodes ; on la verra servir

sans entrer dans les détails de la critique, la manière dont Dugès complète la signification des appendices chez les Arachnides.

Nous donnerons, à propos des phalangium, celle de Savigny, qui nous paraît préférable, et dont nous nous sommes déjà servi ailleurs (1) pour appuyer l'opinion que les Arachnides doivent être placées les dernières parmi les entomozoaires pourvus de pieds articulés. C'est, en effet, dans le genre Phalangium et aussi dans celui des Chélifères que le célèbre observateur auquel on doit les Animaux sans vertèbres de l'ouvrage d'Égypte a puisé ses exemples.

Voici donc en tout six paires d'appendices bilatéraux au céphalothorax des Scorpions, tous de même nature au fond, mais variés pour la forme suivant leur usage respectif. En arrière viennent des organes également appendiculaires, mais d'une nature différente; ce sont les *peignes*. On en ignore le véritable usage, mais tout fait croire qu'ils servent à la reproduction, et ils sont insérés bilatéralement au deuxième arceau inférieur qui est tout à fait rudimentaire. Les peignes, au nombre de deux seulement, en une paire,

---

aux mêmes usages chez un grand nombre d'Acarides, et même chez plusieurs Araignées; allongée, atténuée, toujours dirigée en avant, elle est souvent dépourvue de griffes, ou bien ces griffes sont rétractiles; enfin elle porte évidemment la lèvre ou portion de lèvre chez les Scorpions et les Faucheurs.

» 4° D'après cela, nous sommes tout nécessairement conduits à admettre, avec Savigny et Latreille, que les trois autres paires de pieds des Arachnides représentent les trois paires de pieds-mâchoires des Crustacés; chez eux le thorax et l'abdomen, réduits à des segments rudimentaires et fortement coalescents, représentent ce qu'on nomme communément le ventre; chez les Scorpions seulement ils sont distincts, le thorax (organes respiratoires) étant dilaté plus que l'abdomen, qui se trouve réduit à la forme d'un appendice caudal. » (*Ann. sc. nat.*, 2e série, t. I.)

(1) *Million de faits*, p. 602.

sont composés de deux parties, le *support* et les *dents*. De Géer et Pallas (1) avaient déjà prévenu les zoologistes des variations de nombre que présentent ces dents; mais elles sont moins considérables qu'on ne le pense, et on peut en tirer de bonnes indications pour la distinction et la subordination des espèces.

§ 2.

L'étude anatomique des Scorpions a été faite essentiellement sur les *Sc. occitanus* et *europœus*. On en est redevable à :

G. Cuvier. Anatomie comparée;

J.-F. Meckel. Suppléments à l'Anat. comp., et Mémoires, t. I,

G.-R. Tréviranus. Sur la structure des Arachnides. Nurnberg, 1812. In-4°, avec pl. (en allemand);

L. Dufour. *Journal de physique*, t. LXXXIV, p. 444, avec 1 pl.; 1817;

Marcel de Serres. *Mém. Mus.*, t. V, p. 86;

J. Muller. *Meckel's Archiv fur anatomie and physiologie*, 1828; p. 29, pl. 192 (copiées dans les *Icones zootomicæ* de M. R. Wagner, pl. 25);

Tréviranus a pris pour sujet le *Sc. europœus*, et M. L. Dufour le *Sc. occitanus*. L'espèce de M. Muller est le *Sc. teter* du Muséum de Berlin. Meckel dit aussi avoir disséqué le *Sc. afer*.

Le canal intestinal s'étend directement de la bouche, située entre la base des palpes, jusqu'à l'anus, qui s'ouvre inférieurement au milieu de quatre mamelons entre le dernier anneau de la portion uroïde de l'abdomen et la vésicule de l'aiguillon. Il est grêle et se porte sans

(1) *Spicilegia zoologica*, fasc. IX, p. 38.

aucune inflexion de la bouche à la fin du dernier anneau. Cependant il s'élargit un peu en approchant de son point de terminaison. Il offre aussi au gaster une faible dilatation considérée par Meckel comme un estomac. A l'origine de la queue, il est, au contraire, rétréci, et là s'insèrent deux sortes de vaisseaux, dont les inférieurs vont de ce côté et se perdent dans la membrane adipeuse, les autres remontant, au contraire, dans le thorax jusqu'à la hauteur de la troisième paire de pattes; ceux-ci sont les canaux biliaires et les autres ont été regardés comme les analogues des reins (1). On doit à M. J. Muller la connaissance de deux conduits salivaires qui se trouvent sur les deux côtés d'une pièce cartilagineuse ou fibreuse intérieure qui divise en deux la cavité thoracique. En avant de cette pièce en diaphragme, on voit le cerveau, le commencement du canal alimentaire ainsi que les muscles de la bouche et des premières paires de pattes. L'œsophage et le système nerveux ganglionnaire percent cette pièce en deux points différents (M. Muller). Les viscères sont enveloppés d'un épiploon riche en matière grasse, que Meckel et M. Léon Dufour nommaient le foie.

Les prétendus poumons des Scorpions, dont les orifices sont nommés pneumostomes par Latreille et M. Straus (stigmates de L. Dufour, Muller, etc.), sont des bourses munies intérieurement d'un certain nombre de petites lames ou feuillets perpendiculaires à leur grand diamètre. Il y en a quatre paires; le dernier segment du gaster en manque. Meckel (2), qui paraît avoir le premier disséqué ces organes, les appelait des poumons. Plus tard, lui et Tréviranus en faisaient

(1) Straus, *Traité d'anat. comp.*, II, 47.
(2) *Traduct. allemande de l'anat. comp. de Cuvier*, 1810.

des branchies, et on les en a blâmés. Il est évident néanmoins que ce ne sont pas de vrais poumons. Toutes les petites poches étroites qui sont déterminées par les feuillets, et qu'on pourrait comparer aux cases d'un porte-feuille, débouchent dans une sorte de vestibule commun placé entre elles et l'ouverture extérieure. Les Scorpions respirent l'air en nature, et depuis longtemps on sait qu'il suffit de l'introduction d'un peu d'eau dans leurs poumons pour les asphyxier. Voici ce qu'Amoreux (1) dit à cet égard : « Parmi les différentes expériences que j'ai faites avec les Scorpions, et dont je mentionnerai, dans la suite, celles qui concernent le venin, celle des effets de l'eau sur eux m'a paru une des plus singulières. Il est, en effet, surprenant qu'un Insecte qui vit dans des lieux frais, et le plus souvent humides, périsse par le simple contact immédiat de l'eau, sans être pourtant noyé. C'est ce dont je me suis assuré plusieurs fois en répandant deux ou trois gouttes d'eau seulement dans un verre ou dans une cucurbite, au fond desquels leurs parois glissantes détenaient les Scorpions captifs. Ils ne survivent que quelques heures ou quelques moments à cette épreuve fatale. Un verre fraîchement rincé ou mal égoutté, dans lequel j'avais déposé un Scorpion, me donna lieu d'abord de faire cette observation, que je ne tardai pas à répéter avec la plus grande surprise. Je savais d'ailleurs qu'on avait dit depuis longtemps que la salive de l'homme était mortelle pour le Scorpion. Galien (*Lib. de cibis boni et mali succi*, *T. II operum*) l'assure. Invité à répéter l'expérience sur la foi d'un tel auteur, j'ai vu que le Scorpion n'en a pas été plus molesté que

(1) *Notice des Insectes de la France réputés venimeux*, p. 50 ; 1789.

d'un crachat, lorsqu'il a été libre de s'enfuir et de se soustraire à une humidité pernicieuse; mais il a succombé lorsqu'il n'a pu éviter de se vautrer dans le fluide. Tout fluide produirait, je pense, sur lui le même effet. Serait-ce en bouchant ses stigmates ou en relâchant ses membres ? »

Le vaisseau dorsal a ses parois fermes et musculaires. Logé dans la rainure médiane qui sépare en deux lobes le corps adipeux qu'on a pris pour le foie, il est uniloculaire, mais pourvu de dilatations et d'étranglements successifs. En pénétrant dans la queue, il devient très-étroit et en même temps plus uniforme. On distingue des vaisseaux qui vont du cœur aux poumons, et d'autres qui se rendent à diverses parties du corps; la circulation est donc comparable à celle des Insectes et des Arachnides.

D'après M. Dufour, les muscles sont assez forts, d'un gris clair, formés de fibres simples et droites Une toile musculeuse assez forte revêt antérieurement les parois adipeuses de l'abdomen, et enveloppe tous les viscères, à l'exception des poumons et peut-être du vaisseau dorsal. Elle est décollée dans la plus grande partie de son étendue. La région dorsale de cette toile donne attache à sept paires de muscles filiformes qui traversent la masse adipeuse par des conduits pratiqués dans la substance de cet organe, et vont se fixer à un ruban musculeux qui règne le long des parois ventrales en passant au-dessus des poumons. Lorsqu'on enlève avec soin la partie adipeuse, de manière à ménager ces muscles filiformes, ceux-ci ressemblent à des cordes tendues. Le dernier anneau gastrique est rempli par une masse musculeuse très-forte qui sert à imprimer à la queue les divers grands mouvements dont elle est susceptible.

Les anneaux de celle-ci ont un pannicule charnu dont les fibres, disposées sur deux côtés opposés, se rendent obliquement à la ligne médiane, comme les barbes d'une plume sur leur axe commun. Un muscle robuste s'observe de chaque côté de la base de la vésicule.

Le système nerveux, situé inférieurement sur la ligne médiane du corps, est formé de ganglions successifs, tous inférieurs au canal intestinal, à l'exception du premier qu'on appelle cerveau. Celui-ci consiste en deux lobes, l'un antérieur plus petit, et l'autre postérieur plus grand, communiquant ensemble, et dont le postérieur fournit les branches du collier. Les nerfs optiques partent également du cerveau; ceux des yeux latéraux sont distincts de ceux qui vont aux yeux médians. M. L. Dufour, à une époque où l'on n'avait encore reconnu que trois paires d'yeux latéraux au *Sc. occitanus*, dit que leur nerf optique, plus long, plus antérieur que celui des yeux médians, va se distribuer par trois rameaux à ces trois petits yeux. D'après le même anatomiste, une autre paire de nerfs cérébraux est dirigée en arrière et va se perdre dans le voisinage du premier poumon. Il part aussi du cerveau, mais plus antérieurement, des nerfs qui vont à la bouche et à ses appendices (Tréviranus). Les nerfs stomato-gastriques ou récurrents des Scorpions ne sont pas suffisamment connus; M. Muller parle d'un cordon très-fin qu'il a vu dans le Scorpion s'étendre sur le cœur avec une grosseur partout égale; il n'est pas éloigné de le regarder comme l'analogue de ces nerfs. M. Brandt fait toutefois remarquer que ce cordon, semblant appartenir au cœur plutôt qu'au tube digestif, la détermination de M. Muller reste problématique.

L'œsophage est ceint d'un collier. Les ganglions inférieurs sont au nombre de sept, dont trois dans le céphalogastre, et quatre dans la portion uroïde. Les ganglions gastriques, plus distants entre eux que ceux qui les suivent, émettent chacun trois nerfs bilatéralement. Les quatre ganglions de la queue correspondent à ses quatre premiers anneaux ; ils ne fournissent qu'une seule paire de nerfs chacun ; après le dernier, les filets se continuent séparément, et vont se ramifier dans les muscles de la vésicule.

Le venin des Scorpions est distillé par une glande renfermée dans la vésicule articulée à l'anneau anal de l'abdomen, et il sort à l'extérieur par une paire d'orifices ponctiformes allongés, placés bilatéralement près de la pointe de l'aiguillon; Rédi n'a pu voir ces petites perforations, et d'autres avant lui les avaient tout à fait niées, Galien, par exemple. Maupertuis (1) en a très-bien figuré la disposition. Leuwenhock les avait également vues, et parmi les auteurs qui en avaient admis l'existence, Pline, Tertullien, Elien, Aldrovande, etc., admettaient, au contraire, que les Scorpions ne sont pas nuisibles uniquement par leur piqûre, mais surtout par le liquide qu'ils introduisent en même temps qu'ils piquent.

Les anciens ont souvent parlé des Scorpions sous le rapport de leur piqûre, et l'incertitude dans laquelle on est encore sur ses effets avait également lieu de leur temps. Ces animaux peuvent être alternativement funestes ou innocents, mais sans que l'on puisse se rendre bien raison, surtout *à priori*, de la différence de leurs effets. Aristote dit avec juste raison que la piqûre des

---

(1) *Mém. de l'Ac. des sciences*, 1731, pl. 16.

Scorpions a des conséquences bien différentes suivant les pays et les climats ; et, comme exemple, il rapporte que celle des Scorpions du Phare et d'autres endroits n'est pas dangereuse, tandis qu'elle est mortelle dans ceux de Carie : c'est peut-être une exagération, mais Pline en ajoute une bien plus extraordinaire, en disant que ceux du mont Latmus, également en Carie, sur le littoral de l'Asie Mineure, ne font aucun mal aux étrangers, tandis qu'ils tuent les gens du pays (1). Plutarque rapporte qu'on a vu des personnes bien saines et dont l'estomac était bon, manger les Scorpions sans en être incommodées (2); Élien cite aussi comme digne de remarque, l'habitude qu'avaient les prêtres de l'île de Coptos, en Égypte, de fouler impunément aux pieds les Scorpions qui abondaient autour de la ville. L'opinion la plus répandue est encore aujourd'hui que la piqûre des Scorpions peut être mortelle, et les gens qui n'ont pas expérimenté par eux-mêmes le soutiennent aussi bien pour la petite espèce de nos provinces méridionales que pour les grands Scorpions d'Afrique, de l'Inde ou d'Amérique.

Rédi rapporte qu'un des Scorpions de Tunis (*Sc. bicolor?*) qui lui furent envoyés tua, par sa piqûre, un des autres Scorpions qui étaient avec lui, mais que la piqûre de ce dernier fut tout à fait sans effet sur de jeunes pigeons. Rédi était porté à croire à l'innocuité des Scorpions, mais après un certain temps et bien que les sujets sur lesquels il expérimentait eussent

---

(1) Livr. VIII, chap. 59.

(2) *Oper. moral.*, t. I, p. 150.

Ce fait n'a rien qui doive étonner, les poisons du genre de celui-ci n'ayant habituellement aucune influence sur le canal digestif, et le Scorpion étant un animal tout à fait inoffensif quand il est privé de son aiguillon.

passé l'hiver sans nourriture, la vigueur leur étant revenue, voici ce qu'observèrent lui et Ch. Morel (*C. Morellus*, dit Rédi, *natione Gallus, sed doctus et expertus chirurgus*): un jeune pigeon, exposé à la piqûre répétée d'un Scorpion (*iracundo ac furenti Scorpioni*), se mit aussitôt à trébucher, il trembla, sa respiration s'accéléra, et il tourna en tremblant comme roucoulant devant la femelle. Quand le pigeon fut tombé pour ne plus se relever, deux heures après il était encore agité de convulsions; mais bientôt il étendit ses pattes, qui étaient refroidies, et qui paraissaient être mortes. Cependant quelques frémissements des ailes et des mouvements de la tête indiquaient qu'il n'en était point ainsi de tout l'animal, ce qui dura encore deux heures trois quarts; enfin, l'animal mourut, cinq heures après avoir été piqué. Nicolas Sténon, qui arriva chez Rédi peu de temps après, désira que l'expérience fût répétée. On fit donc piquer un second pigeon sur la poitrine, comme on l'avait fait pour le précédent, mais sans arracher de plumes. Au bout d'une demi-heure, celui-ci tomba de même et roidit ses pattes comme avait fait le premier. Deux autres pigeons furent ensuite piqués sans en ressentir de mal. Le Scorpion fut laissé en repos toute la nuit, et le matin on lui présenta de nouveau un pigeon. Avant qu'il le frappât, Rédi vit une très-petite goutte d'un liquide blanc à la pointe de l'aiguillon, et elle fut introduite dans la chair de l'animal en même temps que celui-ci. En outre, le Scorpion, de son propre mouvement, piqua deux fois le pigeon. Au bout d'une heure, l'oiseau fut pris de convulsions, et ayant ensuite étendu ses jambes, il mourut au bout de trois heures. Un second pigeon et un

troisième, que le Scorpion avait ensuite frappés ne moururent pas ; il faut donc, suivant la remarque de notre auteur, que l'animal ait le temps de réparer ses pertes. Le cadavre de ses victimes n'offre rien qui indique leur genre de mort, et Rédi, s'appuyant sur ce qu'il savait du venin de la vipère, ne craignit pas de donner les pigeons qui avaient succombé à un mendiant, *qui cœlum digito tetigisse sese putans, avidissimè illos devoravit et bene sese habuit.*

Après que le Scorpion en expérience eut été laissé en repos pendant un jour, Rédi fit piquer cinq fois aux côtes et autant de fois aux fesses une biche, mais sans que celle-ci parût s'en ressentir : l'aiguillon n'avait pas traversé le derme, et Rédi l'y enfonça lui-même; sans plus de résultat; ce qui, dit-il, commença à lui faire croire que les Scorpions d'Afrique ne tuaient probablement pas, comme on le disait, les lions, les chameaux et les éléphants. Il ajoute cependant : malgré cela, je crois les auteurs de ces récits, et cela d'autant plus volontiers, que mon Scorpion n'était pas dans le climat qui lui est naturel, qu'il était fatigué par un jeûne de huit mois, et qu'il était placé dans des conditions défavorables. Il faut dire aussi qu'il avait peut-être épuisé toute son humeur délétère, et qu'il n'avait pas eu le temps suffisant pour la reproduire; ce qui le prouverait, c'est qu'une poule d'eau et un pigeon qui lui furent livrés le lendemain, deux jeunes pigeons qu'on lui donna à deux jours plus tard, et un grand aigle, après six autres jours, ne périrent ni les uns ni les autres (1).

Les expériences de Maupertuis (2) ne sont pas moins

---

(1) Voyez : *Opere di Francesco Redi gentiluomo aretino*, t. I, p. 64, pl. 1; in-4°, 1741.

(2) *Acad. des sciences*, 1731.

curieuses; elles portent sur une autre espèce, le *Sc. occitanus*, que l'auteur se procurait abondamment près le village de Souvignargues, aux environs de Montpellier.

La première de ces expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut au ventre trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un Scorpion irrité. « Une heure après, il devint très-enflé et chancelant; il rendit tout ce qu'il avait dans l'estomac et dans les intestins, et continua, pendant trois heures, de vomir, de temps en temps, une espèce de bave visqueuse; son ventre, qui était fort tendu, diminuait après chaque vomissement; cependant il recommençait bientôt de s'enfler, et quand il était à un certain point, il revomissait encore; ces alternatives d'enflure et de vomissement durèrent environ trois heures; ensuite les convulsions le prirent, il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, enfin mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avait aucune enflure à la partie piquée, comme en ont les animaux piqûés par les abeilles ou les guêpes; l'enflure était générale, et l'on voyait seulement à l'endroit de chaque piqure, un petit point rouge qui n'était que le trou qu'avait fait l'aiguillon, rempli de sang extravasé. J'ai observé la même chose sur tous les animaux que j'ai fait piquer par le Scorpion, et n'ai jamais vu que la piqure fît lever la peau.

» Quelques jours après, je fis piquer un chien cinq ou six fois au même endroit que le premier; quatre heures s'étant écoulées sans qu'il parût malade, je fis réitérer les piqûres; mais quoique plusieurs Scorpions irrités le piquassent dix à douze fois, et enfonçassent leur aiguillon si avant, qu'il y demeurait attaché, le chien jeta seulement quelques cris pendant les piqûres, mais

il ne se ressentit en aucune manière du venin ; il but et mangea de grand appétit, et comme il était fort éloigné de donner aucun signe de mort, je le remis en liberté. C'était un chien du voisinage, et il fit si peu de cas du péril qu'il avait couru, que, comme il avait été mieux nourri chez moi qu'il n'avait coutume de l'être chez son maître, il y revenait souvent s'offrir à de nouvelles expériences. Je crus que mes Scorpions pouvaient avoir épuisé leur venin, j'en fis venir de Souvignargues ; je fis piquer sept autres chiens, et, malgré toute la fureur et tous les coups des Scorpions, aucun chien ne souffrit le moindre accident. Et enfin, je répétai l'expérience sur trois poulets, que je fis piquer sous l'aile et sur la poitrine; mais aucun ne donna le moindre signe de maladie. »

De ces expériences, Maupertuis conclut que si la piqûre du Scorpion est quelquefois mortelle, elle ne l'est cependant que rarement; mais il ne peut dire quelles circonstances lui donnent un caractère funeste.

Amoreux rapporte aussi le détail d'expériences entreprises par lui, pour apprécier la force du venin des Scorpions ; mais comme il a surtout fait piquer des animaux d'une organisation et d'une taille bien inférieure à celle des espèces qu'avaient prises Rédi et Maupertuis, nous n'en parlerons que pour renvoyer le lecteur à son ouvrage déjà cité. On en lit aussi dans l'opuscule d'Ange-Maccary (1) ; de même que celles d'Amoreux et Maupertuis, elles sont relatives au *Sc. occitanus*.

Nous arrivons maintenant à la classification des Scorpions.

---

(1) *Mém. sur le Scorpion qui se trouve sur la montagne de Cette*, in-12; an x.

§ 3.

Un premier fait à signaler, c'est que les parties caractéristiques des Scorpions, c'est-à-dire, les yeux, la queue et les peignes sont aussi celles dont les variations fournissent les meilleurs caractères pour la distinction des espèces; elles semblent aussi donner la clef de la subordination naturelle de celles-ci. A mesure qu'on s'éloigne des premiers Scorpions pour arriver à ceux qui nous ont paru les derniers de tous, on reconnaît :

1° Que la partie caudiforme, d'abord volumineuse et élargie, souvent aussi fort longue, devient grêle et faible, et que la vésicule diminue le plus souvent dans les mêmes proportions.

2° Que les peignes sont moins longs et à dents moins nombreuses.

3° Que les yeux, au nombre de douze d'abord, puis de six, de huit ensuite, sont réduits à six seulement dans les dernières espèces : deux médians plus forts au vertex et deux moins considérables bilatéralement au bord antérieur du céphalothorax.

Il semble que ces animaux tendent à perdre peu à peu les caractères distinctifs de leur groupe.

Le céphalothorax fournit aussi par son bord antérieur des caractères importants à signaler. D'abord rectiligne, ou quelquefois même convexe, il est toujours plus ou moins échancré dans les dernières espèces.

Les yeux ne sauraient donc pas fournir, comme l'ont admis feu Hemprich et M. Ehrenberg, les seuls caractères distinctifs des sous-genres. Il y a souvent une telle analogie entre les Scorpions à dix yeux laté-

raux, et d'autres qui n'en ont que huit ou même six, qu'il nous semble difficile de faire autant de véritables genres de ces trois sortes d'animaux; encore moins pourra-t-on admettre qu'ils constituent autant de familles, comme le voudrait M. Koch.

Les Androctones, les Centrures et certains Buthus (ceux dont les trois yeux latéraux sont en ligne droite, égaux entre eux et équidistants) nous semblent former un premier groupe, dans lequel on devra toutefois distinguer les Scorpions à deux petites paires d'yeux supplémentaires, ceux qui n'en ont qu'une et ceux qui en manquent; tels sont les sous-genres des

Androctones,
Centrures,
Atrées.

Viennent ensuite les cinq sous-genres des

Télégones,
Buthus,
Chactas,
Scorpius,
Ischnures (1).

Les *Ischnures* sont les Scorpions les plus rapprochés des Télyphones, et, dans la série naturelle des Arachnides, ceux-ci paraissent constituer la famille qui devrait suivre immédiatement la leur.

---

(1) Voici les principaux ouvrages cités dans les descriptions que nous donnons plus loin :

De Géer, *Mém.*, VII. — Herbst, *Naturgeschichte der Scorpionen*; in-4, 1800; faisant partie du *Natursystem der Ungeflugelten-Ins.* — Hemprich et Ehrenberg, *Vorlaufige uebersicht der in Nord-Africa und West Asien einheimischen Scorpione und deren geogr. verbreitung.* — Ehrenberg, *Symbolæ physicæ*, Evertebrata. — Koch, *Arachniden-systems*; 1837. *Id.*, *Die Arachniden.* — P. Gervais, *Remarques sur la fam. des Scorpions* (Archives du Muséum d'histoire naturelle de Paris, t. III, avec 2 planches).

On connaît déjà suffisamment quatre-vingts espèces environ de nos huit sous-genres de Scorpions (1).

M. Ehrenberg attribue surtout aux Androctones des propriétés toxiques violentes, et, d'après ce qu'il a pu voir en Égypte, les Arabes craignent plus les Scorpions de couleur jaune que les noirs. A Thèbes et à Dongola, on les redoute tellement, que leur vue est en horreur, et comme les espèces de ces localités sont les *Scorpio funestus* et *quinque-striatus*, ce sont ces deux espèces surtout que le savant professeur de Berlin regarde comme pouvant donner la mort à l'homme lui-même. Il a vu souvent les bateleurs de ce pays tenir, avec d'autres Scorpions, l'*And. quinque-striatus*, mais après lui avoir retiré son aiguillon. Il fut lui-même piqué cinq fois par des Scorpions de cette espèce, et les douleurs qu'il en a ressenties lui font admettre que des femmes et des enfants peuvent bien y succomber. Il n'a vu néanmoins aucun exemple de terminaison funeste. D'autres personnes nous ont rapporté avoir été piquées, et la douleur leur a paru comparable à celle occasionnée par une Abeille. Le *Sc. europœus* est un de ceux qui sont le moins à craindre.

Les Scorpions d'Amérique ont aussi la réputation d'être fort nuisibles, mais sans que leurs mauvais effets aient été mieux constatés. Barrère en cite qui produisent une douleur aiguë accompagnée de fièvre, et M. Perty (2) donne à leur égard différents détails re-

(1) Nous devons à la bienveillance de M. Milne Edwards d'avoir pu étudier avec soin les Scorpions de la collection du Muséum de Paris, dont nous avons même décrit, dans un travail spécial, les espèces nouvelles. Grâce à l'obligeance de M. J.-E. Gray, nous en avons également vu quelques-unes au *British Museum*, à Londres.

(2) *Delectus*, p. 37.

cueillis dans les voyageurs ; mais nous y renvoyons le lecteur. La remarque par laquelle nous terminerons, est que souvent le mode de traitement auquel on a recours pour la guérison des piqûres, est plus à craindre que ces piqûres elles-mêmes.

Les Scorpions vivent de proie. Ils chassent essentiellement les Insectes, et c'est au moyen de leurs palpes et de leur aiguillon qu'ils s'en rendent maîtres. En marchant, ils tiennent leur queue élevée et toute disposée à frapper la victime qu'ils convoitent ou l'ennemi qui voudrait les attaquer. Ils vivent en général dans les lieux arides, souvent dans les endroits sombres, et parfois dans les habitations. On les rencontre rarement ensemble, et si, par hasard, on en réunit plusieurs, il n'est pas rare qu'ils se battent entre eux, se tuent même et s'entre-dévorent. Les femelles paraissent user, à l'égard des mâles, de la même sévérité que celles des Araignées. Maccary s'est assuré que, pendant l'accouplement, la femelle est renversée sur le dos et le mâle posé sur elle. Les mâles sont plus nombreux ; les femelles sont de taille plus forte.

L'appareil génital mâle se compose, dans sa partie copulatrice, de deux tiges effilées (pénis, L. Dufour) et de consistance cornée, dont la base est bifurquée. La branche externe de cette bifucartion est courte, conoïde et d'un brun foncé, tandis que l'interne se prolonge sur un cordon filiforme blanchâtre, courbé sur lui-même, de manière à former une anse, et revenant en sens contraire de sa première direction pour se coller contre le corps du pénis. L'extrémité libre de celui-ci est très-mince et sétacée ; elle se fait jour par l'orifice transversal, qui est au devant des peignes,

entre les deux arceaux antérieurs rudimentaires de l'abdomen. Les testicules sont formés par trois grandes mailles anastomosées entre elles et constituées par un cordon filiforme demi-transparent de chaque côté, qui aboutit à un canal déférent unique pour les deux testicules. Il y a deux vésicules séminales, l'une grande conico-cylindrique, longue de deux à trois lignes, et recevant à sa base le canal déférent; l'autre cylindrique, obtuse, et qui adhère au corps de l'organe copulateur sur lequel elle est couchée.

Les ovaires sont doubles comme les testicules, et placés à droite et à gauche. Chacun d'eux est essentiellement constitué par un conduit membraneux, formé de quatre grandes mailles quadrilatères anastomosées entre elles et avec celles de l'ovaire opposé. Elles jouent aussi le rôle d'utérus, et, chacune d'elles aboutit à un conduit simple, de longueur variable (oviducte), qui avant de se réunir à celui du côté opposé offre constamment une légère dilatation. Un col extrêmement court et commun aux deux oviductes débouche dans la vulve à la même place que l'organe mâle.

Le nombre des petits peut s'élever jusqu'à soixante, mais il est souvent moindre. C'est ce qui résulte des observations d'Aristote, de Maupertuis, d'Amoreux, etc. Dans toutes les espèces connues sous ce rapport, la génération est ovovivipare, et, à leur naissance, les petits sont portés par la mère comme ceux de certaines Araignées du genre Lycose. Il n'est pas rare de voir, dans les collections, des Scorpions femelles desséchés, plus ou moins chargés de leurs petits. M. H. Ratké a étudié le développement des Scorpions, d'après la petite espèce d'Europe; on trouvera les détails assez circonstanciés qu'il a publiés

à cet égard dans la *Physiologie* de Burdach (1).

Avant d'arriver à la répartition géographique des espèces de Scorpions, nous devons passer à la description de chacune d'elles, en commençant par celles que nous considérons comme la tête du genre, et qui ont, en effet, au *maximum*, tous les caractères de celui-ci.

1.

ANDROCTONES.

Ce sont les espèces à douze yeux : cinq de chaque côté de la partie antérieure du céphalothorax et deux au vertex, plus gros que les autres ; les deux paires latérales postérieures sont très-petites. Ils ont les peignes garnis de dents nombreuses (25 et au delà) (2).

Hemprich et M. Ehrenberg ont, les premiers, distingué les *Androctonus* dans un travail fait en commun. Les espèces d'*Androctonus*, dont le nom signifie *homicide* (3), ont pour unique caractère leurs yeux au nombre de douze, dont deux au vertex ou une paire, trois paires bilatérales près du bord antérieur externe du céphalothorax, et près de la postérieure deux yeux bien plus petits, un en dedans et l'autre plus ou moins en arrière ou en dedans. Les treize espèces que ces auteurs distinguent sont partagées en deux sections (*Leiurus* et *Prionurus*) et caractérisées avec soin. Le tableau suivant que nous donnons de la distribution et de la caractéristique de ces *Androctonus* est emprunté aux *Symbolæ physicæ*, publiés par M. Ehrenberg. C'est le même que ce savant avait d'abord donné dans son travail avec Hemprich, sauf la disposition typographique qui le rend plus commode à consulter.

---

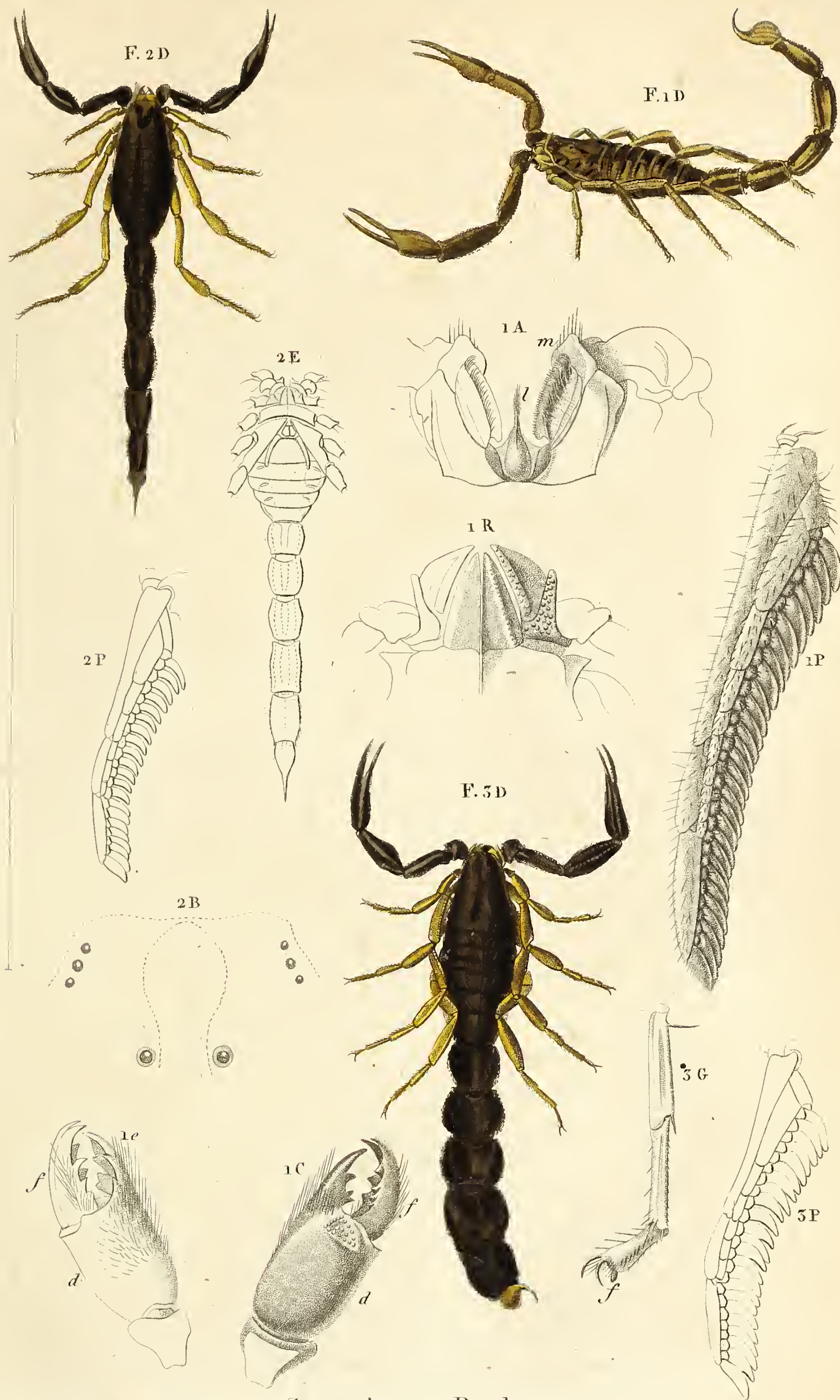
(1) Édit. franç. de 1838, t. III, p. 97.

(2) *Androctonus*, Hempr. et Ehrenb., *loco cit* — ANDROCTONIDES, Koch, *Arachnidensystems*.

(3) Ανδροκτονος.

				Noms spécifiques des ANDROCTONUS.
1. LEIURUS. Caudæ supra leviter angulata, angulis postice obtusis et glabris.	Manibus cubiti crassitie aut gracilioribus.	Annulis primis abdominalibus in dorso striatis.		1. *Quinquestriatus.*
		Annuli abdominales omnes in dorso striis elevatis tribus insignes	caudæ articulis mediis striatis, cristatis.	2. *Tunetanus.*
			caudæ articulis mediis crista inferiore carentibus.	3. *Leptochelys.* 4. *Macrocentrus,*
	Manibus cubito gracilioribus.			5. *Thebanus.*
2. PRIONURUS. Cauda supra tota elate angulata, angulis crenatis.	Manibus cubiti crassitie aut crassioribus	digitis manu brevioribus.		6. *Citrinus.*
		digitis manuum longitudine.		7. *Funestus.* 8. *Libycus.*
		digitis manu longioribus.		9. *Nigrocinctus.*
	Manibus cubito angustioribus.	Thorace glabro.		10. *Liosoma* (1).
		Thorace venoso.	cauda basi angustata.	11. *Melanophysa.* 12. *Bicolor.*
			cauda basi dilatata.	13. *Scaber.*

(1) Dans ses descriptions des *Symbolæ physicæ*, M. Ehrenberg ajoute ici deux espèces : *A. capensis et granulatus.*



Borromée dir.

Scorpions - Buthus.

Scorpion (Buthus) *roux Egyptien* F. 1 D *individu mâle réduit d'un tiers.* 1 A *la bouche grossie. m la machoire. l la levre.* 1 R *base des premières paires de pattes ou machoires surnumeraires.* 1 C *forcipule.* 1 *e le même vu sous une autre face. d l'article cubital. f la pince mobile.* 1 P *le peigne.* Scorpion (Buthus) *d'Amoreux* F. 2 D *femelle réduite d'un tiers.* 2 E *la même vue en dessous* 2 B *portion du corselet grossi montrant les yeux.* 2 P *le peigne.* Scorpion austral F. 3 D *de grandeur naturelle.* 3 G *quatrième paire de pattes. f le tarse.*

Les planches relatives à ce travail de MM. Hemprich et Ehrenberg ont été publiées par le second de ces naturalistes dans ses *Symbolæ physicæ*, où elles sont accompagnées de détails plus étendus que ceux du mémoire. M. Koch, dans l'*Arachnidensystems*, qu'il a fait paraître en 1837, a élevé au rang de famille le genre *Androctonus* sous la dénomination d'*Androctonides*, et il le partage en trois genres sous les noms de *Pilumnus*, *Tityus* et *Androctonus*. Les deux premiers ont pour caractères :

Pilumnus : Les deux yeux du vertex très-en avant sur la longueur de la tête, assez gros ; les trois premiers des paires latérales rapprochés, plus petits de moitié ; ceux de la quatrième encore plus petits, un peu en dedans, et la cinquième à peine visible, à angle droit avec la troisième ; queue longue, mince, filiforme ; une épine sous l'aiguillon.

Tityus : Les deux yeux du vertex, de grosseur moyenne, placés avant le milieu de la longueur de la tête ; les trois premières paires latérales en ligne droite, un peu plus petites ; chaque œil à peu près éloigné de celui qui le suit d'une longueur égale à la sienne ; la quatrième paire sur la même ligne, mais plus petite ; la cinquième plus petite encore, à angle droit avec la troisième. Queue beaucoup plus longue que le corps, l'avant dernier article médiocrement renflé ; une dent sous l'aiguillon :

Ex : *T. Hottentotta,* Koch et *S. Bahiensis,* Perty.

On connaît maintenant une trentaine d'espèces dans le groupe des Androctones. Ces espèces qui paraissent devoir être placées à la tête des scorpions ne sont pas toujours aisées à reconnaître. Des cinq paires d'yeux latéraux, les deux postérieures, toujours plus petites que les autres, sont le plus souvent très-difficiles à constater, et les granulations du céphalothorax augmentent encore cette difficulté. Le *scorpio occitanus* en fournit un exemple remarquable. Avant que MM. Hemprich et Ehrenberg eussent reconnu chez d'autres espèces les caractères sur lesquels repose la distinction des *Androctonus*, tous les auteurs donnaient huit yeux à ce scorpion ; Leach le citait même avec le *Sc. afer* comme type du genre *Buthus* : cependant il en a réellement douze, et c'est la même espèce que MM. Hemprich et Ehrenberg ont nommée *A. tunetanus*. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), on peut s'assurer de la formule oculaire des *Sc.*

(1) *Dict. univ. d'hist. nat.*, article *Buthus*.

occitanus, en examinant, par transparence, au microscope, leur céphalothorax; les cinq paires de cornées bilatérales laissent passer la lumière, et les tubercules céphaliques, avec lesquels on avait si longtemps confondu deux d'entre elles, restent opaques.

Les Androctones sont des parties chaudes de l'ancien monde, principalement d'Afrique. Nous endécrivons un de Madagascar et un autre de l'Inde. On en connaissait aussi un de la Nouvelle-Irlande; deux autres sont cités comme d'Amérique, mais nous ne les avons pas vus. De ceux-ci, l'un est le *Sc. bahiensis*, Perty, type du genre *Tityus* de M. Koch, l'autre le *Sc. biaculeatus*, Latreille, que M. H. Lucas dit avoir été apporté d'Amérique aux îles Canaries par les bâtiments marchands (1).

La classification des espèces de ce groupe nous a paru devoir reposer :

1° Sur la considération de la queue, d'abord très-élargie et très dentelée (*A. funestus*, *Priamus*, etc.), puis de moyenne force (*A. quinque-striatus*, *occitanus*, etc.), et ensuite plus faifaible (*A. citrinus*, *libycus*, etc.).

2° Sur la force des mains, renflées ou non renflées.

3° Sur la vésicule, dépourvue de tubercule sous l'aiguillon dans la majorité des espèces, pourvue au contraire d'un tubercule plus ou moins épineux dans les autres (*Sc. Hottentotus*, *curvi-digitatus*, *armillatus* et *Madagascariensis*, qui semblent être les Androctones les plus rapprochés des Atrides).

1. *Point d'épine sous l'aiguillon.*

* *Queue large, fortement crénelée.*

1. S. Funeste. (*S. Funestus.*)

Doigts de la longueur de la main qui est renflée; doigt fixe échancré à sa base pour une saillie correspondante du doigt mobile; premier article caudal le plus petit, le postérieur le plus long; leurs crénelures latéro-supérieures fortement élevées et fortement dentées; aiguillon de la longueur de la vésicule, courbé,

---

(1) Nous devons toutefois noter que nous avons vu dans la collection de Latreille (chez M. Blondeau) et au Muséum des Scorpions étiquetés comme *biaculeatus* par Latreille lui-même et qui sont des Buthides du groupe des *Atreus*.

noirâtre à sa pointe ; 34 ou 35 dents aux peignes ; couleur générale fauve, uniforme ; les doigts un peu lavés de brun. Long. tot. 0,09 ; queue seule, 0,055.

A. (prionurus) *fun.*, Hempr. et Ehrenb., *loc.cit.* sp. ; Ehrenb., *Symb. phys.*, sp. 7, pl. 2, f. 5.—A. *bicolor*, Koch, *die Arach.*, pl. 181, f. 433.

A été trouvé en Barbarie, dans la province d'Oran (M. Gérard); au Sénégal (coll. Latreille) et dans le Dongola (MM. Hemprich et Ehrenberg).

2. Androctonus priamus.

Koch, *die Arachn.*, pl. 157, f. 366 (de Java).

3. Scorpion bicolor. (*S. bicolor.*)

Doigts un peu plus longs que la main, grêles ; celle-ci à peine renflée ; environ 35 dents aux peignes ; carènes latéro-supères denticulées ; couleur brun verdâtre ; extrémités jaunâtres. Long. totale, 0,080 ; queue seule, 0,045.

Scorpion..., Savigny, *Egypte*, pl. viii, f. 3 (copiée dans notre Atlas, pl. 24, f. 3). — *Sc. Australis*, Aud., *ibid.*, *explication ; non* Herbst. — *A. bicolor*, Hempr. et Ehr., *loc. cit.*, sp. 7. — *A. Æneas*, Koch, *die Arachn.*, vi, p. 3, pl. 181, f. 432.

Habite la Libye littorale, la Syrie, le Mont Sinaï et la Barbarie, à Constantine (M. Guyon), dans la province d'Oran (M. Gérard), et à Mogador, au Maroc (M. Delaporte). L'*And. Hector*, Koch, *ibid.*, f. 433, en est une variété ou un individu décoloré par l'alcool.

Le *Sc. bicolor* pourrait bien être celui qui a servi à Rédi pour ses expériences et dont ce célèbre auteur parle ainsi :

« Color ex viridi flavus, dilutior aliquanto, velut umbra translucens est, exceptis aculeo et duabus forcipibus vel chelis, quæ coloris sunt magis obscuri et chalcedonii instar apici ; cuspis tamen aculei semper nigra est. Quandoque candidi inveniuntur scorpii, sed raro nigri..... Cauda sex vertebras vel spondylos habet, quorum postremus aculeum obtinet grandem et uncinatum. Spondyli quinque reliqui in fastigiis excavati sunt et fimbrias habent dentatas ; inferius conglobati, et convexi lineis quibusdam ex punctis nigricantibus compositis et protuberantibus signati. Hi scorpiones *tunetani* tam quiescentes quam incedentes caudam arcuatim inflexam attollunt, ut quod commune est

omnibus, unde Tertullianus in Scorpiaco : *Arcuato impetu insurgens*, *hamatile spiculum in summo*, tormenti ratione, restringens » et Oviedus, fastrorum quarto :

« *Scorpius elatæ metuendus acumine caudæ.* »

La figure jointe à ce chapitre de Rédi vient encore à l'appui de notre opinion. Les mains ont néanmoins quelque chose de celles du *Sc. funestus*.

* *Queue moyenne.*

a) *Trois carènes dorsales.*

4. Scorpion roussatre. (*S. occitanus.*)
(Pl. 23, fig. 4.)

Des lignes ondulées de granulations sur le céphalothorax, une d'elles allant à l'extrémité postérieure de chaque rangée oculaire, une sorte de sourcil granulifère ; anneaux de l'abdomen finement granuleux ; carènes supérieures de la queue un peu crénelées, la carène medio-latérale visible sur toute la longueur du premier et sur la moitié des second et troisième articles ; dessous du dernier article caudal granuleux, sa carène latérale en frange dentelée dans sa seconde moitié et latéralement au bord postérieur ; environ 30 dents aux peignes ; bras subquadrangulaires, un peu granuleux au bord antérieur ; mais médiocrement renflées, un peu allongé, à doigts finement dentelés sur plusieurs rangées à leur bord de contact et en rapport dans toute la longueur, plus longs que la main : vésicule courte, bulleuse en dessous. Long. totale, 0,085 ; queue seule 0,045. Couleur fauve, lavée de brun en dessous ; aiguillon noirâtre.

S. tunetanus, Herbst, *Scorp.*, p. 68, pl. 2, f. 2, non Rédi ? — *S. occitanus*, Amoreux. — *B. occ.*, L. Duf., *Journ. de Phys.*, LXXXIV, 439, av. pl. — *Andr. tunetanus*, Hemp. et Ehr., *loco cit.*, sp. 2. — Ehr., *Symb. phys.* — *Sc. occ.*, Milne Edw., *Iconogr. du Règn. anim.*, *Arach.*, pl. 19, f. 1.

D'Égypte, de Grèce, d'Italie, du Languedoc (particulièrement sur la montagne de Cette), d'Espagne et de Barbarie. On en distingue deux variétés suivant que les mains sont plus ou moins renflées. *A. occ. intumescens* et *intermedius*, H. et Ehr. Cette espèce est figurée dans l'ouvrage d'Égypte, pl. VIII, f. 1 (copiée dans notre Atlas, pl. 24, f. 1). On la trouve sous les pierres, principalement dans les endroits montagneux exposés à une vive

chaleur et point dans les endroits humides. Les individus vivent le plus souvent isolés; ils se creusent dans le sol une petite cavité et ne sortent guère que la nuit; leur nourriture consiste en insectes et en larves. Il y en a qui supportent aisément plusieurs mois d'abstinence. Les femelles sont vivipares, comme celles de beaucoup d'autres Scorpions; elles portent leurs petits sur le dos.

Les Scorpions suivants ne diffèrent que fort peu de l'*Occitanus*, mais nous ne les avons pas vus.

5. Andr. halius, Koch, *die Arachn.*, 1838, p. 69, pl. 163, f. 383 (Portugal).

6. Andr. clytonicus, Koch, *ibid.*, p. 70, pl. 163, f. 384 (nord de l'Afrique).

7. Andr. peloponensis, Koch, *ibid.*, 1836, pl. 185, f. 190 (Grèce).

8. Andr. caucasicus, Nordmann, *Fauna pontica*, p. 731, *Arachn.*, pl. 1, f. 1 (de la Crimée, des environs de Tiflis).

Couleur fauve; 30 ou 31 lames aux peignes; mains plus larges que l'avant-bras; aiguillon noir, verdâtre ou noirâtre, à pattes et palpes noires ainsi que le dernier anneau caudal à son extrémité; arceaux du dos tuberculeux à leur bord; palpes comme dans l'*occitanus;* avant dernier anneau caudal double du précédent; le dernier allongé, grêle; aiguillon noir.

9. Andr. Paris, Koch, *die Arach.*, 1838, p. 25, pl. 151, f. 352 (Algérie).

10. Andr. ornatus, Nordm., *ibid.*, p. 732, f. 2 (de Smiratie). Espèce du sous-genre Leiurus ainsi que la précédente. Dos brun noir varié de fauve; quatre séries de taches claires sur le dos; dessous fauve; dernier article caudal et crénelures noirâtres; 18 lames aux peignes; doigts allongés, mains et avant-bras à peine plus larges qu'eux. Son dos est plus granuleux que dans l'*A. caucasicus* et crénelé; la vésicule est granuleuse en dessous au lieu d'être lisse.

11. Andr. dufoureius, Brullé, *Expéd. fr. en Morée*, *Zool.* p. 58, pl. 28, f. 2; de Messène (Morée). Sous les pierres, dans les ruines antiques; s'enfonce jusqu'à deux ou trois pieds de profondeur en terre.

On ignore la patrie des *Androctonus* suivants décrits par M. Koch :

12. Andr. megarelon, p. 47, pl. 157, f. 367, 1838.

13. Andr. panopeus, p. 125, pl. 175, f. 418, 1839.

14. Andr. Eupeus, p. 127, pl. 175, f. 419, 1839.

Le Scorpion d'Europe à huit yeux que de Géer, VII, 344, pl. 41, fig. 5-8, a fait figurer comme celui de Maupertuis, n'est pas de cette espèce. Il a une épine sous l'aiguillon. Son *Scorpio australis*, p. 348, serait alors la même espèce que ce prétendu Sc. d'Europe qui viendrait d'Amérique.

15. Scorpion thébain. (*S. thebanus.*)

Mains plus fortes que l'avant-bras; doigts plus courts qu'elles; dernier anneau caudal plus étroit que le pénultième; celui-ci deux fois et demie plus long que large; aiguillon plus long que la vésicule; couleur fauve pâle avec le bout de l'aiguillon noir. Long. totale, près de 2 pouces.

Andr. (*prionurus*) *thebanus*, Hemp. et Ehr., *loco cit.*, sp. 1, —Ehr., *Symb. phys.*, pl. 1, f. 4.—Savigny? *Égypte*, pl. 8, f. 1.

De la Haute-Égypte, depuis Thèbes jusqu'à Dongola.

16. Scorpion fines-pinces. (*S. leptochelis.*)

Anneaux moyens de la queue sans carènes; mains plus étroites que les bras, doigts plus longs qu'elles; dernier anneau de la queue plus étroit que le pénultième, celui-ci deux fois et un quart plus long que large. Aiguillon de la longueur de la vésicule. Couleur uniformément fauve pâle; aiguillon terminé de noir. Long. du précédent.

Andr. (Leiurus) *lept.*, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 3; Ehr., *Symb. phys.*

Du mont Sinaï.

17. Scorpion macrocentre. (*S. macrocentrus.*)

Mains plus étroites que l'avant-bras; doigts à peine plus longs qu'elles; dernier article caudal plus étroit que le pénultième, qui est deux fois et demie plus long que large; aiguillon une fois et demie aussi grand que la vésicule. Couleur fauve pâle; aiguillon noir à sa pointe. Long. totale, 2 pouces.

Andr. (Leiurus) *macr.*, Hempr. et Ehr., *loco cit.*, sp. 4. — Ehr., *Symb. phys.*, pl., 1, f. 6.

Du mont Sinaï.

18. Scorpion anneau noir. (*S. nigro-cinctus.*)

Doigts plus longs que la main. Corps varié de fauve et de brun; un anneau caudal noir; le dernier un peu plus étroit que l'avant-

dernier, celui-ci moitié moins large que long, deux fois plus long que haut. Longueur, 1 pouce.

Andr. (Prion.) *nigro-cinctus*, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 4. — Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 3.

Un seul individu, trouvé en Syrie, au pied du mont Liban.

19. Scorpion mélanophyse. (*S. melanophysa.*)

Doigts un peu plus longs que les mains. Thorax veiné; queue étroite à sa base, son dernier article plus étroit que le pénultième, celui-ci moitié moins long que large, et deux fois un quart plus long que haut; aiguillon plus petit que la vésicule. Fauve, la moitié postérieure de la queue noirâtre. Long. totale, 2 pouces.

Andr. (Prionurus) *melan.*, Hemp. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 6. — Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 8.

Commun entre Alexandrie et Suoa, ainsi qu'au mont Sinaï.

20. Scorpion liosome. (*S. liosoma.*)

Mains plus plus étroites que l'avant-bras, doigts plus longs qu'elles. Thorax lisse, ainsi que la tête, dernier article caudal presque égal au pénultième, mamelonné, celui-ci moitié moins long que large, deux fois et demie plus long que haut. Fauve, les deux antépénultièmes anneaux de la queue noirâtres. Long. totale, un peu plus de 2 pouces.

Andr. (Prion.) *lios.*, Hemp. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 5. — Ehrenh., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 6.

De Gomfuda (Arabie déserte). Un seul exemplaire.

21. Scorpion de Koch (*S. Kochii*).

Lisse; yeux plus petits que dans le *Liosoma;* avant-bras plus courts; carènes caudales plus marquées.

Andr. (prionurus) *capensis*, Ehrenb., *Symb. phys.*, non *Sc. capensis*, *Auct.*

Du cap de Bonne-Espérance.

22. Scorpion granuleux. (*S. granulatus.*)

Dessus du corps granulé; avant-bras trois fois plus longs que larges; derniers annaux caudaux finement semés de granules en dessous, le dernier à peu près lisse.

Andr. (Prionurus) *granulatus*, Ehrenb., *Symb. phys.*

Du cap de Bonne-Espérance.

23. Scorpion rude. (*S. scaber.*)

Tête et dos très-rugueux latéralement; doigts quatre fois aussi longs que la main; dernier article caudal égal au pénultième, celui-ci dépassant sa largeur de deux tiers en longueur, deux fois et demie plus long que haut; couleur brun roux, passant au fauve; front et seconde moitié de la queue noirs. Long. tot. 2 pouces.

Andr. (Prionurus) *scaber*, Hemp. et Ehr., *loco cit.*, sp. 8.— Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 7.

Des côtes d'Abyssinie, près Arkiko. Polydore Roux l'a envoyé de Bombay.

b) Une seule carène dorsale.

24. S. quinqué-strié. (*S. quinque-striatus.*)
(Pl. 24, fig. 2.)

Mains et doigts grêles, ceux-ci ayant une fois et demie la longueur de celles-là; dernier article caudal de la longueur du pénultième, celui-ci deux fois et demie aussi long que large, crénelé, généralement roux fauve, varié de brun sur le dos; le milieu du pénultième article caudal gris ou noir; aiguillon plus ou moins long.

Scorpion....., Savigny, *Égypte*, pl. 8, f. 2? Le *Sc. d'Amoreux*, Aud., *ibid.*, *Explic.* (copié dans notre *Atlas*, pl. 24, f. 2. — *Andr.* (Leiurus) *quinque-striatus*, Hemp. et Ehr., *loco cit.*, sp. 6; Ehrenb., *Symb. phys.*, pl. 1, f. 5.

De Thèbes et de Gomfuda, dans l'Arabie déserte. MM. Hemprich et Ehrenberg en distinguent deux variétés, d'après la longueur de l'aiguillon. *A. q.-str. aculeatus* et *brachycentrus.*

M. Caillaud en a rapporté de la Haute-Égypte.

Les deux espèces suivantes paraissent devoir être placées ici.

A. Iros, Koch, *die Arach.*, V. p. 63, pl. 169, f. 401 (d'Afrique australe). L'auteur lui rapporte, mais avec doute, le *Sc. Australis*, Linn., *Syst. nat.*, I, p. 1038, sp. 6.

A. Pandarus, Koch, *ibid.* p. 94, f. 402 (de Sierra-Leone); — *Sc. hottentota*, Fabr., *Ent. syst.*, II, 435, sp. 6?

25. Scorpion lybien. (*S. libycus.*)

Dernier article caudal beaucoup plus étroit que le précédent, plus long que large d'un quart; sa hauteur un peu plus considé-

rable que la moitié de sa longueur ; aiguillon plus court que la vésicule ; fauve, à queue noire dans sa seconde moitié. Long. tot., 2 pouces et demi.

Andr. (Prionurus) *libycus*, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 5 ; Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 8.

D'Égypte, à Alexandrie et à Siwa.

26. Scorpion citrin. (*S. citrinus.*)

Dernier article caudal beaucoup plus étroit que le pénultième, qui est deux fois aussi long que large et deux fois et demie plus long qu'élevé ; aiguillon de la longueur de la vésicule. Couleur fauve citrin ; la queue de même teinte, si ce n'est l'aiguillon qui est noir. Long. tot. 3 pouces.

And. (Prionurus) *citrinus*, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 2 ; Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 2.

Commun dans la Haute-Égypte et le Dongola.

27. Scorpion varié. (*S. variegatus.*)
(Pl. 23, fig. 3.)

Pinces grêles ; quelques épines au bord antérieur de l'avant-bras ; pattes assez allongées, déprimées ; dernier segment de l'abdomen tri-caréné ; arêtes latéro-supères de la queue crénelées ; l'aiguillon n'a pas été observé. Couleur jaune obscure, marqué de marbrures noires sur le corps. Long. tot., 1 pouce.

And. varieg. Guérin, *Mag. zool.*, t. II, cl. VIII, pl. 2, 1832 ; *id.*, *Zool. de la Coquille*, *Ent.*, p. 47.

Du port Praslin, à la Nouvelle-Irlande. Nous figurons ses yeux.

2. *Une épine ou tubercule à la base de l'aiguillon.*

28. Scorpion Hottentot. (*S. hottentottus.*)

Sc. hottentotus, Fabr., *Entom. emend.*, II, pl. 435, n° 6.— Herbst, *Scorp.*, p. 45, pl. 3, f. 4. —*Tityus hottentotta*, Koch, *Arachnidensyst.*, pl. 6, f. 72. (Afrique australe.)

29. Scorpion de Bahia. (*S. bahiensis.*)

Brun, à palpes et pattes fauve-bai ; vingt dents aux peignes. Long. tot., 27 lignes.

Buth. bah., Perty, *Delect. ins. Bras.*, p. 200, pl. 39, f. 11.— *Tityus bah.*, Koch, *die Arachn.*, p. 34, pl. 85, f. 190, 1836.

De la province de Bahia, au Brésil. C'est d'après M. Koch que nous en faisons un Androctone. Une espèce, qui nous paraît la même que le *S. brasiliensis*, est un *Atreus*.

30. Scorpion doigt courbe. (*S. curvidigitus.*)

Une carène médiane depuis le deuxième jusqu'au cinquième arceau de l'abdomen; deux carènes bi-latérales au dernier; arêtes caudales finement granulées, peu senties; dernier anneau n'ayant pas une fois et demie la longueur du précédent; vésicule et aiguillon courts, une épine sous celui-ci. Bras grêles, quadrangulaires; une épine à la face antérieure de l'avant-bras; main un peu plus large, moins longue que l'avant-bras et que les doigts, dont l'interne ou fixe se courbe à la base, et laisse un vide considérable entre lui et le doigt mobile, qui est à peu près droit; leurs bords de contact finement crénelés, principalement à la base du doigt mobile; dix-neuf à vingt dents aux peignes. Couleur fauve, marbrée de brun sur le dos, ainsi qu'auprès des yeux sur les mandibules; vésicule, dernier anneau caudal et dessous des troisième et quatrième anneaux noirs, ainsi qu'une partie de l'avant-bras et les doigts. Long. tot., 0,050.

Sc. curv., P. Gerv., *Arch. du Mus.*, III, avec fig.

Coll. Mus. Paris. Origine inconnue.

31. Scorpion madécasse. (*S. madagascariensis.*)

Finement granuleux en dessus; une ligne de granulations plus grosses au bord postérieur de chaque arceau; un commencement de carène médiane sur les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième arceaux; deux paires bi-latérales au septième. Carènes caudales supérieures bien senties; une épine terminale à celles des deuxième, troisième et quatrième anneaux. Le premier à peu près carré; un rudiment d'épine sous l'aiguillon; dents aux peignes. Bras sub-quadrilatères avec des tubercules épineux au bord antérieur; une saillie à celui de l'avant-bras; mains allongées, se renflant au bord interne; doigts plus longs qu'elles d'un tiers. Couleur roux-brun, passant au noir sur la queue, aux doigts et à l'aiguillon; plus pâle et comme testacée en dessous et sur une partie des pattes. Long. tot. 0,053; queue seule, 0,033.

Sc. mad., P. Gerv., *loco cit.*, avec fig.

De Madagascar, par M. Jules Goudot. Coll. du Muséum.

32. Scorpion a bracelets. (*Sc. armillatus.*)

Finement granuleux; une impression linéaire enfoncée sur la ligne médio-longitudinale du céphalotorax continuée par une

carène sur le gaster. Queue un peu plus longue que le corps, de largeur médiocre, à arêtes peu saillantes, à peu près nulles en dessus, au dernier article; un tubercule épineux, sub-comprimé sous l'aiguillon; doigts des maxilles courts; leur main lisse en dessus. Bras des palpes subquadrangulaires; avant-bras sans épine au bord antérieur; mains de la grosseur de l'avant-bras: doigts plus longs qu'elles, appliqués. Dix-huit dents aux peignes Couleur fauve en dessous, sauf sous la queue, marbrée de noirâtre en dessus; un large anneau brun en bracelet sur l'avant-bras; main fauve, doigts de la même couleur. Longueur, 0,050; queue seule 0,032.

Sc. à bracelets, P. Gerv., *in* Eydoux et Souleyet, *Voyage de la Bonite*, *Aptères*, pl.1, fig. 23-27.

De Touranne, en Cochinchine, et de Manille, par MM. Eydoux et Souleyet. C'est à tort que la figure citée ne donne que trois paires d'yeux latéraux.

2.

CENTRURES.

Sont des *Scorpions à dix yeux*, les latéraux au nombre de huit, en quatre paires, dont trois plus grosses en ligne et une interne par rapport aux trois autres, à peu près à la hauteur de la troisième, mais plus petite (1).

Les espèces de ce groupe sont de l'Amérique méridionale; elles sont encore peu nombreuses. M. Koch en a décrit deux, Pour MM. Hemprich et Ehrenberg, qui ont reconnu les premiers la nécessité d'établir cette division, elle constitue un genre qu'ils ont nommé *Centrurus* (2), en lui donnant pour caractère d'avoir au total *dix yeux*. M. Koch en a fait une famille. Il y a établi, sous le nom de *Vœjovis*, un nouveau genre dont voici les caractères :

Væjovis : Les deux yeux médians assez petits; les deux paires latérales antérieures plus petites, très-rapprochées; la troisième plus petite encore ainsi que la quatrième, qui est à angle droit à la hauteur de la troisième.

(1) Centrurus, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.* — Ehrenb., *Symb. phys.* — Centrurides, Koch, *Arachnidensystems.*—Gerv., *Dict. univ. d'hist. nat.*, III, 267.

(2) κεντρον, aiguillon; ουρα, queue.

33. VÆJ. MEXICANUS, Koch, *Arachnidensyst.*, pl. 6, f. 70. — *Id.*, *die Arachniden*, 1836, p. 51, pl. 91, f. 206, (de Mexico).

L'autre espèce, décrite également par M. Koch, est son :

34. CENTR. GALBINEUS, *die Arachn.*, pl. 139, f. 320.

Celle que nous avons étudiée provenait de Cayenne.

Sur les BUTHUS *de Leach.*

Les *Buthus* de cet auteur sont des *Scorpions à huit yeux;* trois de chaque côté du céphalothorax et deux au vertex.

Leach a établi le genre Buthus (1) pour des Scorpions à trois paires d'yeux latéraux comme le *Scorpio afer* d'Afrique et de l'Inde. Le *Sc. occitanus* a été, comme nous l'avons vu plus haut, rapporté à tort au même groupe par Leach lui-même, Latreille et quelques autres aptérologistes. Ces Buthus n'ont guère d'autre caractère commun que celui du nombre de leurs yeux, aussi les a-t-on partagés en plusieurs groupes quand on a commencé à mieux connaître les espèces qu'ils renferment. MM. Hemprich et Ehrenberg admettaient deux sections de *Buthus :* les *Heterometrus* et les *Isometrus*, ainsi caractérisés :

HETEROMETRUS : Oculi duo frontales anteriores a se invicem minori spatio quam a postico frontali distantes. Omnes species palporum manibus valde dilatatis convenire videntur.

Ex : *B. palmatus*, H. et Ehr., et *B. spinifer*, *iid.*

ISOMETRUS : Oculi frontales tres æquali spatio distantes. Omnes hujusce formæ corpore gracili et caudæ aculeo basi dentato conveniunt : Ex : *B. filum*, H. et Ehr.

En 1837, M. Koch a élevé au rang de famille, sous le nom de *Buthides*, le genre *Buthus* de Leach, et il a établi cinq genres dans cette famille sous les noms de : *Buthus* (Leach, ex. : le *Buthus spinifer*, H. et Ehr.); *Opistophthalmus*, Koch; *Brotheas*, *id.*; *Telegonus*, *id.* et *Ischnurus* ou *Sisyphus*, *id.* Voici les caractères qu'il assigne aux quatre derniers :

OPISTOPHTHALMUS : Les deux yeux médians situés fort en arrière, presque au troisième quart de la longueur de la tête; les deux paires latérales antérieures presque aussi grosses que ceux-ci; la troisième éloignée, plus petite, placée un peu en dedans.

(1) *Trans. linn. soc.*, XI, 391, et *Zoolog. miscellany*, III, 53, pl. 143.

Ex : *Sc. capensis.* Ce sont les caractères des Hétéromètres de MM. Hemprich et Ehrenberg.

Brotheas : Les deux yeux médians très en avant, vers le premier tiers de la longueur de la tête ; les deux paires latérales antérieures presque aussi grosses ; la troisième petite, à angle droit avec la seconde.

Ex : *Sc. maurus.*

Il est à noter que le *Sc. maurus* des auteurs n'a que deux paires d'yeux latéraux, comme nous le dirons plus bas ; M. Koch a sans doute observé un autre Scorpion.

Telegonus : Les deux yeux médians au milieu de la longueur de la tête ; les trois paires des latéraux petites, égales entre elles, la postérieure un peu en dedans. Ex : *T. versicolor*, Koch.

Ischnurus : Yeux latéraux en ligne directe, très-rapprochés, petits, égaux ; queue beaucoup plus courte que le corps, grêle.

Ex : *I. complanatus*, Koch.

Le seul exemplaire observé d'abord, par M. Koch, avait eu les yeux médians détruits. Ce naturaliste a reconnu depuis lors, dans d'autres espèces, qu'ils sont à peu près au milieu de la longueur de la tête.

Aujourd'hui nous connaissons par nos propres observations une trentaine d'espèces de ces Buthides, et il y en a plusieurs dans les auteurs, que nous n'avons point encore pu nous procurer. Nous ne pouvons nous décider cependant à imiter Hemprich et MM. Koch et Ehrenberg, dans la caractéristique des Buthides.

La particularité d'avoir trois paires d'yeux latéraux rend certainement très-facile la diagnose des espèces de ce groupe ; mais elle conduit à en séparer des espèces à deux paires d'yeux qui leur ressemblent par d'autres caractères, et à y rapporter d'autres Scorpions, qui se rapprochent beaucoup plus de ceux dont ces naturalistes faisaient une troisième famille.

La forme générale du corps, et en particulier celle des palpes et de la queue ;

La proportion de la queue plus faible relativement au corps, à mesure qu'on arrive aux espèces que nous plaçons auprès du Scorpion commun d'Europe ;

Le nombre des dents des peignes ;

Sont les principaux caractères auxquels on doit avoir recours ; les yeux, dans leur nombre et leurs proportions, nous serviront également, mais point d'une manière exclusive.

C'est au groupe des Buthides, comme on l'entendait, qu'appartiennent les Scorpions de plus grande taille, espèces de l'Inde et d'Afrique, presque toujours confondues sous le nom de *Sc. afer*, mais dont M. Koch vient de commencer la révision.

Conformément à la manière de voir de ce savant, nous ne donnerons le nom de Buthus qu'aux Scorpions qui ont la troisième paire d'yeux un peu écartée en arrière, et plus petite que les deux autres, mais dont les yeux ne sont jamais complétement marginaux comme chez les *Ischnurus*. Les *Ischnurus* ne sont pas de ce groupe, et nous en séparerons aussi les *Telegonus* et les *Atreus*.

3.

ATRÉES.

Yeux latéraux, égaux et équidistants sur une même ligne ; céphalothorax non échancré en avant ; dents des peignes nombreuses ; queue de grosseur moyenne, plus ou moins longue.

Ce sont les ATREUS de M. Koch.

1. *Palpes, corps et queue grêles et allongés.* BUTHI ISOMETRI, Hempr. et Ehrenb.

35. SCORPION FIL. (*Scorpio filum.*)

M. Ehrenberg caractérise ainsi le *Buthus filum*, que Hemprich et lui avaient signalé dans leur mémoire spécial : main de la grosseur du bras ; doigts plus longs qu'elle d'un tiers ; aiguillon d'un tiers plus court que la vésicule qui n'a pas de tubercule dentiforme ; le cinquième anneau caudal cinq fois et un quart plus long que large. Long. tot. 2 pouces. Les bras et la queue très-longs et très-grêles. Couleur brun fauve, variée de fauve clair et de stries d'un brun obscur. Thoraco-gastre, aiguillon et doigts plus foncés.

M. Ehrenberg (*Symb. phys.*, *Arach.*, genre Buthus, sp. 3) donne ce Scorpion comme le plus grêle de ceux qu'il a vus pendant son voyage avec Hemprich ; il en a obtenu un individu vivant sur la mer Rouge, au-dessus de Djidda, dans un bâtiment de commerce arabe, et il regarde l'espèce comme très-voisine du *Scorpio americanus*, de De Géer (36).

La Guyane, le Sénégal (Coll. Latreille) ; Singapore (Expéd.

de *la Bonite*), Manille (M. Cuming), etc., nous ont fourni des Scorpions en tout semblables au *Buthus filum* ou *Sc. americanus*, et entre lesquels nous n'avons reconnu jusqu'ici que des différences de couleur, les uns étant uniformes et les autres marbrés. Il y a cependant plusieurs espèces probables, mais nous avons vu des individus américains du *Sc. filum.* Il nous paraît d'ailleurs impossible de distinguer encore nettement par leurs descriptions les Scorpions nommés :

S. americanus, de Géer, *Mém.* VII, p. 135, pl. 41, f. 9-10; *non Sc. amer.*, Herbst, *Scorp.*, p. 60, pl. 6, f. 2?? — *S. dentatus*, Herbst, *ibid.*, p. 55, pl. 6, f. 2 ? (de Sierra-Leone). — *Buth.* (Isometrus) *filum*, Hemp. et Ehr., *loco cit.*, sp. 1; Ehr., *Symb. phys.*, pl. 2, f. 3.

Long. tot., 0,065 à 0,070.

2. *Formes allongées, mains des palpes et queue un peu moins grêles que dans les précédents; habituellement une épine sous l'aiguillon; queue très-longue dans les premières espèces.*

37. Scorpion d'Edwards. *S. Edwardsii.*

L'une des plus jolies espèces. Céphalothorax à peine échancré; marqué de saillies granuleuses, dont on voit deux séries linéaires disposées perpendiculairement à son bord postérieur; abdomen également grenu en dessus; une ligne médio-dorsale de petits tubercules punctiformes, cessant au dernier arceau, qui en présente deux paires bi-latéralement. Queue plus longue que le corps, lisse entre ses carènes, qui sont relevées de petits tubercules; la médio-latérale visible sur tout le premier anneau, cessant sur le second; une ligne médio infère de petits tubercules sous le dernier anneau. Vésicule sub-carrée, à aiguillon plus court qu'elle, brusquement recourbé, ayant un rudiment d'épine à sa base. Mains sub-cordiformes allongées, à trois arêtes supérieures, un peu plus longues que larges; doigts d'un tiers plus longs qu'elles; bord inférieur des articles fémoraux des pattes finement denté. Trente-quatre dents aux peignes. Couleur roux brun au céphalothorax et sur l'abdomen, à l'exception de son dernier article; mains, dessous de la queue dans sa partie terminale de même couleur; le reste châtain fauve. Long. tot., 0,116; queue seule, 0,030.

Sc. Edw.. P. Gerv., *Arch. du Mus.*, III, av. fig.

De Carthagène, par M. F. Barrot. De la province de Santa-Fé, par M. Justin Goudot.

38. Scorpion de Géer. (*S. de Geerii.*)

Assez semblable au précédent, mais moins allongé. Vingt-huit dents aux peignes. De couleur brunâtre passant au fauve sur les pattes, la base des palpes et entre les carènes caudales, sauf au dernier anneau ; une très-petite épine à la base de l'aiguillon ; palpes subvilleux. Long. tot., 0,100 ; queue seule, 0,064.

Du Chili, par M. Gay ; de Colombie, à Carthagène, M. F. Barrot ; dans la province de Santa-Fé, M. Just. Goudot. Coll. Mus.

39. Scorpion de Hemprich. (*S. Hemprichii.*)

Diffère ainsi du *S. de Geerii* : plus petit; tubercules et carènes moins saillants ; une seule carène à la main, lisse et placée à son bord postérieur; intervalle interdigital, plus grand, treillissé de poils ; un tubercule à la base du doigt mobile; l'échancrure du doigt fixe étendue dans plus de la moitié, vide ; 20 dents aux peignes ; moins de poils ; couleur roussâtre ; doigts, quatrième et cinquième anneau de la queue et vésicule bruns ; pattes fauve claire : point de tubercule, même rudimentaire, sous l'aiguillon. Long. tot., 0,082 ; queue seule, 0,050.

De Cuba, par M. le D. Al. Ricord. Coll. Mus. de Paris.

40. Scorpion biaculé. (*S. biaculeatus.*)
(Pl. 23, fig. 1.)

Yeux latéraux découverts ; dessus du corps parsemé de petits tubercules réguliers, peu serrés ; arêtes caudales peu marquées, nulles au dernier anneau, qui est un peu plus grand que le pénultième ; une épine sous l'aiguillon ; 32 ou 34 dents aux peignes; mains des palpes à facettes séparées par des arêtes saillantes ; de petits tubercules épineux au bord antérieur du bras et de l'avant-bras ; main double de l'avant-bras en largeur, moins longue, à doigts allongés, grêles, le mobile pourvu à sa base d'une petite saillie répondant à une faible échancrure de l'autre. Long. tot., 0,090 ; queue seule, 0,060; couleur cannelle noirâtre, un peu plus claire en dessous et aux appendices.

Scorp. biac., Latr., Coll. — *Androctonus biaculeatus*, Lucas, *Hist. nat. des Canaries* par Webb et Berthelot, *Arach.*, p. 45.

Je l'ai acquis comme du Mexique, chez M. Parzudacki. De la Guyane, d'après la collection du Museum.

41. Scorpion obscur. (*S. obscurus.*)

Voisin des précédents : doigts ayant une fois et demie la longueur de la main qui est peu renflée, à cinq arêtes plus ou moins marquées au-dessus et à ses bords; 22 dents aux peignes, couleur brun noir, un peu éclaircie à l'aiguillon. Long. tot., 0,075; queue seule, 0,040.

De la Guyane, par MM. Leschenault et Doumerc. Coll. du Mus. de Paris M. Parzudacki m'a vendu, comme de Mexico, un individu que je crois de la même espèce, et M. Justin Goudot m'en a communiqué qu'il avait rapportés de la Colombie.

42. Scorpion Pincette. (*S. forcipula.*)

Finement granuleux; une sorte de sourcil au-dessus des yeux latéraux; face supérieure de la queue en gouttière faiblement creusée; la carène qui la borde spinifère aux deuxième troisième et quatrième anneaux; aiguillon moins long que la vésicule, courbé; celle-ci sub-aplatie en-dessus, granuleuse en-dessous, une petite épine sous l'aiguillon; 15 à 16 dents aux peignes; bras sub-quadrangulaires; un rudiment de saillie spinifère au bord antérieur de l'avant-bras; mains renflées, bulleuses, à peu près de la longueur des doigts; le doigt fixe échancré à sa base, puis en saillie; l'autre grêle, d'abord faiblement échancré, présentant ensuite une dent obtuse à la hauteur de l'échancrure de celui qui est mobile : les deux doigts ne sont en contact que vers leur pointe; couleur générale brun-cannelle, un peu plus foncée au front, aux doigts, à la fin de la queue et surtout à sa face inférieure; plus pâle aux peignes, sous le corps et au dernier article des tarses. Long. tot., 0,160; queue seule, 0,038; largeur de la main, 0,007.

Sc. cinn., P. Gerv., *Arch. Mus.*, III, av. fig.

De Colombie, par M. Justin Goudot. Il existait déjà à la collection du Muséum, mais sans désignation de pays.

43. Scorpion perlé. (*S. margaritatus.*)

Dessus du corps marqué de granulations régulières peu serrées; un sourcil granuleux sur chaque œil médian, une petite gouttière est creusée en arrière, entre deux carènes de granules;

une carène médiane de granules sur le gaster, à partir du troisième anneau, et, de chaque côté, un rudiment plus ou moins évident, d'une autre carène semblable ; carènes caudales grenues; vésicule médiocre, avec une très-petite épine sous l'aiguillon ; doigts des maxilles courts; palpes à arêtes granuleuses ; dessus de la main côtelé, plus large que l'avant-bras; doigts un peu plus longs qu'elle; 24 ou 25 dents aux peignes. Long. tot., 0,090 ; queue seule, 0,055.

P. Gervais, Zoologie de *la Bonite*, Aptères, pl. 1, fig. 13-17.

De la Puna, dans le détroit de Malacca.

44. Scorpion spinicaude. (*S. spinicaudus.*)

Yeux latéraux serrés dans une rainure superciliée ; dos finement tuberculé, surtout au bord postérieur des arceaux ; une saillie médiane; queue à carènes peu saillantes, nulles endessous; carène latéro-supère des deuxième et troisième anneaux terminée par une petite épine ; dernier anneau pas tout à fait une fois et demie aussi long que le pénultième ; un petit tubercule épineux au-dessous de l'aiguillon. 15 dents courtes aux peignes ; bras à quatre pans; avant-bras sub-arrondi ; main peu renflée, à doigts plus longs qu'elle. Dessous du corps marbré de fauve sur un fond brun ; ces marbrures sur trois lignes longitudinales; main également marbrée; doigts pâles. Long. tot., 0,030.

Sc. spin., P. Gerv., *Arch. du Mus.*, III, av. fig.

De Caffrerie, par feu Delalande. (Coll. Mus. de Paris.)

45. Scorpion ponctué. (*S. punctatus.*)

En apparence fort semblable au *S. armillatus;* il en diffère : finement granuleux en dessus ; une carène médiane sur l'abdomen ; cinquième anneau caudal un peu plus court ; un tubercule peu ou point épineux sous l'aiguillon; une paire de sourcils granuleux aux yeux médians, commençant au front et se terminant en arrière dans une gouttière médiane. Six lignes longitudinales en saillie sur la main ; cinq sur l'avant-bras dont la face interne est un peu en saillie avec une petite épine à sa base. Corps châtain, varié de noir ; doigts bruns ; le châtain des bras et des pattes en ponctuations ainsi que sous la queue, qui est plus foncée vers sa pointe et en dessous. Long. tot., 0,037.

S. punct., De Géer, *Mém.*, pl. 41, fig. 1. — *Sc. carolinensis?* Beauv., *Ins. d'Afr. et d'Amérique.*

De Colombie, par M. Justin Goudot. Je possède aussi du même pays (province de Santa-Fé) un exemplaire acquis de M. Parzudacki. Je n'ai pu lui voir que trois paires d'yeux latéraux.

46. Scorpion tacheté. (*S. maculatus.*)

De Géer, *Mém.*, VII, 343, pl. 41, fig. 9. (D'Amérique.)

47. Scorpion testacé. (*S. testaceus.*)

De Géer, *Mém.*, VII, 347, pl. 41, fig. 11. (D'Amérique.)

48. Scorpion de Péron. (*S. Peronii.*)

Voisin de l'*armillatus*, non marbré ; queue un peu plus grêle ; couleur générale jaunâtre sale; 20 dents aux peignes. Long., 0,050; queue seule, 0,030.

De Timor par Péron et M. Lesueur ; de Bourbon par M. de Nivois; de l'île de France, par feu M. Desjardins.

4.

TÉLÉGONES.

Yeux du vertex à peu près au milieu de la tête ; les latéraux petits, très-serrés, difficiles à bien voir, inégaux, l'intermédiaire un peu plus petit, et rangés en arc de cercle près de l'angle antérieur externe. Corps à peu près glabre, lisse presque partout; bord antérieur du céphalothorax convexe, quelquefois un peu échancré; queue médiocrement granuleuse sur ses arêtes, sans épine sous l'aiguillon, mains moyennement renflées, plus ou moins raccourcies; mâchoires assez longues, les pattes postérieures plus longues, comprimées; plus de 20 dents au peigne.

J'ai réuni dans cette section un petit nombre de Scorpions de l'Amérique méridionale qui ont, en effet, divers caractères communs, et dont la physionomie est bien reconnaissable. C'est plutôt une extension du genre *Telegonus*, que ce genre lui-même, tel que nous l'avons caractérisé plus haut (p. 51).

M. Koch nomme l'espèce type de son genre Télégone :

49. Teleg. versicolor, *die Arachn.*, pl. 91, f.207. (Du Brésil.)

Voici celles que j'ai observées :

50. Scorpion a bandes. (*S. vittatus.*)

Corps lisse, luisant ; une impression bilatérale sur le céphalothorax à la hauteur de la deuxième paire de pattes ; arceaux supérieurs de l'abdomen bordés latéralement par un petit rebord saillant et comme encadrés depuis le troisième jusqu'au sixième ; une gouttière large, mais peu profonde, existe sur leur milieu, ils n'ont point de carènes longitudinales ; queue assez large ; le premier anneau plus large que long, le deuxième à peu prés égal dans les deux diamètres, le dernier n'a pas tout à fait une fois et demie la longueur du pénultième. Leurs arêtes sont peu carénées en dessus, en dessous elles sont tout à fait émoussées ; la partie postérieure du dernier anneau présente un ovale incomplet, finement denticulé, et comme serratiforme sur le bord de l'anneau ; palpes trapus ; bras comme bordé à son extrémité antérieure par un bourrelet ; avant-bras un peu bombé en dehors ; la main est renflée, à doigts courts, obtus, finement denticulés à leur bord de contact. Dents des peignes nombreuses. Une impression en forme de fente longitudinale derrière les yeux du vertex. Couleur fauve d'écaille, testacée, passant au roux brun aux mains et à la queue, dont les anneaux ont du brun en dessous à leur bord postérieur ; du noirâtre au bord antérieur du céphalothorax, et au bord postérieur des arceaux dorsaux du gaster. Longueur sans les palpes, 0,050.

Buthus vittatus, Guérin, Zoologie *de la Coquille.—Sc. Gervaisii, id., Iconogr. du règne anim., Arach.*, p. 10.

Coll. Mus. Provient de la province de Montévidéo, ainsi que du Chili, du Pérou, et de la république argentine. Cette espèce est plus trapue que les suivantes. Nous en avons observé chez lesquels les peignes ont moins de dents et dont les mains sont plus courtes.

51. Scorpion de d'Orbigny. (*S. Dorbignyi.*)

Fort semblable au précédent, mais à queue plus déprimée, finement serratiforme à son bord latéro-inférieur, surtout au dernier anneau ; couleur fauve châtain ; doigts des mains brunâtres. Long. tot., 0,050 ; queue seule, 0,030.

S. Dorb., Guérin, *Iconogr. du règne anim.*, *Arachn.*, p. 10. De Bolivie.

52. Scorpion d'Ehrenberg. (*S. Ehrenbergii.*)

Les six premiers anneaux de l'abdomen noirs en dessus, finement granuleux, à granules serrés, un peu plus saillants sur la seconde que sur la première partie de chaque anneau; queue plus longue que le corps, de force moyenne; ses deux carènes médio-supères visibles sur toutes les articulations; confondues à la dernière; une seule carène latéro-infère plus visible aux derniers articles qu'ailleurs, granuleuse à ce dernier article seulement; épine de la vésicule longue, noire à sa pointe; vésicule médiocre, granuleuse en dessous, lisse en dessus, ainsi que les parties non carénées de la queue; environ 40 dents à chaque peigne; bras à 4 pans irréguliers, granuleux aux arêtes; quelques granules entre les deux arêtes supérieures; main lisse, ayant un fort tubercule bulleux à sa face inférieure et à la naissance des doigts; bord de contact des doigts finement denticulé, à denticules décroissant de la base au sommet; quelques-uns plus gros, intervallés. Couleur fauve châtain, sauf au dos qui est brun. Long. totale sans les palpes, 0,068; queue seule, 0,040.

Scorpion d'Ehrenberg, P. Gerv., *Voyage de* la Bonite, *Aptères*, pl. 1, fig. 18-22.

De Payta et de Callao, au Pérou, par MM. Gaudichaud, Eydoux et Souleyet.

52 bis. Scorpion glabre. (*Scorpio glaber.*)

Peu différent du précédent, mais un peu plus grêle, sans renflement tuberculeux à la base du doigt fixe; corps presque lisse, plus brun.

Scorpion glabre, P. Gervais, *in* Eydoux et Souleyet, *Zool. de* la Bonite, *Aptères*, pl. 1, fig. 28-32.

Du Pérou. N'est peut-être qu'une variété du précédent.

5.

BUTHUS.

Trois yeux latéraux sur une même ligne, le postérieur plus petit, un peu reculé; mains cordiformes; céphalothorax échancré en avant.

1. Les *Buthus* de M. Koch, et une partie seulement de ceux de Leach forment une première section.

En tête se place le Scorpio afer (53).

On confond habituellement sous ce nom les scorpions de la plus grand taille, dont les palpes sont terminés par des mains plus ou moins cordiformes. Il y en a de 0,16 et même plus de longueur, depuis les mandibulesjusqu'à l'aiguillon; c'est tout un sous-genre dont les espèces ont besoin d'être étudiées avec soin. M. Koch a cru devoir distinguer celles qui suivent :

Buthus afer, *die Arachn.*, 1836, p. 17, pl. 79, f. 175. (D'Asie et d'Afrique.)

Buth. megacephalus, *ibid.* p. 73, pl. 97, f. 224. (Indes Orientales?)

Buth. cyaneus, *ibid.*, p. 75, pl. 98, f. 225. (Java.)

Buth. reticulatus, *ibid.* 1837, p. 25, pl. 115, f. 265. (Java.)

Buth. costimanus, *ibid.* p. 27, pl. 115, f. 266. (Java.)

Buth. heros, *ibid.* p. 1, pl. 109, f. 253. (Patrie?)

Buth. defensor, *ibid.* p. 3, pl. 110, f. 254. (Mexico.)

Buth. fulvipes, *ibid.*, p. 45, pl. 121, f. 278. (Java.)

Les citations suivantes que nous prenons dans l'ouvrage de Herbst donnent l'indication des auteurs qui se sont occupés du *S. Afer*.

Linn., *Syst. nat.*, 2, 1038, sp. 3; *id.*, *Mus. Lud. Ulr.*, 429.

Fabricius, *Syst. Entom.*, p. 339; *Mant.*, I, p. 348; *Spec., ins.*, p. 550, n. 3.

De Géer, *Mém.*, VII, p. 341, sp. 3.

Roësel, *Insect.*, III, pl. 65.

Swamm., *Bibl. nat.*, pl. 3, f. 3.

Seba, *Mus.*, I, pl., 70, f. 1.

Petiver, *Gazophil.*, pl. 13, f. 2.

Ajoutez-y :

Herbst, *Scorp.*, p. 38, pl. 1, f. 1.

Lucas, *Dict. univ. d'hist. nat.*, *Arachn.*, pl. 3.

Milne Edw., *Iconogr. du règne anim.*, *Arachn.*, pl. 17 et 18.

D'autres espèces à peu près de même forme, mais de taille moindre, portent les noms suivants :

54. Buthus granulatus, Koch, *Die Arachn.*, p. 46, pl. 122, f. 279. (De Grèce.)

55. Buth. (heterometrus) spinifer, Hempr. et Ehrenb., *loco cit.*, sp. 2; Ehr. *Sym. phys.*, pl. 1, f. 2.

Mains élargies, plus longues que larges, à doigts plus courts qu'elles; avant-bras tuberculeux, épineux; dernier article cau-

dal plus large que l'avant-dernier; roux noir luisant, avec les derniers articles, les pieds et la vésicule de couleur brune ; yeux latéraux, égaux entre eux, mais inégalement espacés; avant-bras plus large que le bras, et garni de tubercules épineux; les pattes, les palpes et les derniers anneaux de la queue velus.

De l'Inde, communiqué aux auteurs cités par feu le docteur Morpuge, médecin à Alexandrie. J'y rapporte des Scorpions dont voici les caractères :

Bord antérieur du cephalothorax échancré en sommet de cœur, parsemé de faibles tubercules rares, plus rares encore sur les arceaux de l'abdomen; queue subarrondie; carènes caudales granuleuses, médiocres; carènes inférieures lisses sous les quatre premiers anneaux en deux paires; la médio-latérale bifide au premier; les latéro-supères granuleuses; premier anneau égal dans ses deux diamètres, le cinquième, un peu plus long que le quatrième (: : 7 : 5) a trois carènes inférieures, une paire medio-latérale et une seule latéro-supère; bord postérieur crénelé en dessous avec une dent bilatérale; vésicule suballongée; maxilles dentées en scie; leurs mains lisses; bras des palpes quadrangulaire, granuleux aux arêtes; avant-bras émoussé au bord postérieur; main cordiforme comme aréolée à doigts dentés en scie; cinq denticules à l'externe, trois ou quatre à l'autre, alternes et placées dans une série de très-petites dents; quelques longs poils sur les palpes et les pattes; couleur, brun écailleux, luisant; peignes courts, à 11 dents. Long., 0.065, queue seule, 0,030; pattes plus pâles; vésicule roux clair.

De la côte Malabare, par M. Dussumier.

56. Scorpion de Lesueur. (*S. Lesueurii.*)

Troisième paire d'yeux latéraux sur la même ligne que les autres, plus petite ; céphalothorax échancré en avant, lisse, ainsi que l'abdomen et le reste du corps sauf les carènes caudales ; anneaux de la queue épais et courts; une carène médio-latérale sur les premier, deuxième et troisième, et en rudiment sur le quatrième; une seule latéro-supère au cinquième; vésicule plus grande que l'aiguillon, aplatie en dessus, rugueuse en dessous; aiguillon subitement courbé ; une épine obtuse à sa base ; 8 dents au peignes ; main cordiforme, à doigts courts, l'immobile le plus court ; couleur fauve testacé en dessus et sous la queue ; des-

sous de l'abdomen et pieds blonds ; quelques poils aux palpes, aux pieds et à la queue. Long. totale, 0,050.

S. Les., P. Gerv;, *Archiv. Mus.*, III, av. fig.

Des États-Unis d'Amér. par M. Lesueur. Coll. du Mus. de Paris.

2. *Yeux médians plus ou moins reculés; troisième paire latérale plus petite que les deux autres, un peu en dedans ; mains cordiformes élargies à leur partie intérieure ; corps trapu ; queue moyenne.*

* *Yeux médians très en arrière :* OPISTOPHTHALMUS, Koch.

57. SCORPION DU CAP. (*S. Capensis.*)

Granuleux sur les côtés du céphalotorax et les bras qui sont noirâtres ; milieu du céphalothorax à peu près lisse, arceaux supérieurs à peine granuleux, fauves, les inférieurs plus clairs ; un sillon longitudinal sur le céphalothorax qui est échancré en avant ; queue largement cannelée en dessus ; de 10 à 14 dents aux peignes ; mains en cœur irrégulier, granulées ; doigts noirâtres, à plusieurs dentelures ; quelques poils sur les palpes. Long. totale, 0,075 ; largeur des mains, 0,008.

Sc. Cap., Herbst, *Scorp.*, p. 62, pl. 5, f. 2, 3. — *Opistopht. cap.*, Koch, pl. 133, f. 308.

58. SCORPION DE CEYLAN. (*S. Ceylanicus.*)

Thorax plus convexe en dessus, échancré en avant, sillonné en arrière d'une ligne qui passe entre les yeux médians ; ceux-ci sur un tubercule linéaire ; corps glabre, marqué de deux points fauves au bord antérieur de ses arceaux ; anneaux de la queue cannelés en dessus, crénelés latéralement ; aiguillon allongé sétifère en dessous ; bras triquètres, granuleux à leurs arêtes ; mains granuleuses ; pattes comprimées, glabres, velues aux tarses ; de 13 à 17 dents aux peignes.

S. Ceyl., Herbst., *Scorp.*, p. 83. pl. 5, f. 1.

De l'île de Ceylan. Paraît voisin du précédent.

M. Koch ajoute :

59. OPISTOPHT. PILOSUS, Koch., *die Arachn.*, 1837, p. 91, pl. 134, f. 309. (De Java.)

60. OPISTOPHT. MAXILLOSUS, Koch, *die Arachn.*, 1837, p. 93, pl. 138, f. 310. (Patrie?)

** *Yeux médians à peu près au milieu du céphalotorax.*
Brotheas? Koch.

61. Scorpion palmé. (*S. palmatus.*)

Forme générale du *S. Capensis.* Dessus du corps à peu près lisse, fauve brunâtre, uniforme; anneaux caudaux courts, ramassés, à carènes granuleuses, faibles; aiguillon et vésicule peu considérables; peignes courts, à 9 ou 10 dents; mains fortes, épatées, plus larges que longues, grenues en dessus, doigt courts, avec une faible échancrure à la base de l'interne pour une saillie de l'externe; granules et doigts plus foncés ou noirâtres; bras à peine granuleux entre les arêtes; vésicule médiocre, plus claire ainsi que les pattes, et le dessous du corps. Long. totale, 0,070; largeur de la main, 0,010.

Buth. (heterometrus) *palmatus*, Hempr. et Ehrenb., *loc. cit* sp.; Ehr., *Symb. phys.* pl. 1, f. 1.

Du mont Liban, du Sinaï, de l'Égypte inférieure et supérieure. M. Koch fait une espèce distincte de ceux d'Algérie (*B. testaceus*).

62. Scorpion de White. (*S. Whitei.*)

La troisième paire d'yeux latéraux sur la même ligne que les autres et aussi grosse, mais plus distants; front échancré comme dans les *S. afer* et les *Ischnurus*; dessus du corps lisse, à impressions du céphalothorax peu marquées; queue moyenne, plus granuleuse sur ses arêtes, l'aiguillon beaucoup plus court que la vésicule, avec un tubercule émoussé au-dessous de lui; peignes assez grands; dents? bras quadrangulaires; avant-bras pourvus d'un denticule antérieur; mains sub-cordiformes, à doigts courts, denticulés à leur bord de contact avec des tubercules plus gros que les autres par intervalles; corps, palpes et queue d'un brun noirâtre; pattes plus pâles. Queue et corps, 0,065; palpes, 0,035; largeur de la main, 0,008; queue seule, 0,035; vésicule et aiguillon, 0,006.

Scorp. Whitei, Gerv.. *British Museum*, 1842.

J'ai dédié cette espèce à M. White, entomologiste distingué, attaché au Musée britannique. Elle vient de Mexico.

3. *Trois paires d'yeux latéraux serrés sur une même ligne, l'antérieur et le postérieur plus petits.*

63. Scorpion écaille. (*S. squama.*)

Lisse, brillant; arceaux supérieurs et inférieurs du gaster petits; queue à peu près de la longueur du corps; dernier anneau presque double du précédent; le premier plus large que long; carènes peu marquées; une paire de latero-infères et deux de latero-supères; vésicule faible, sub-allongée, sans épine sous l'aiguillon qui est court; bras quadrangulaire; avant-bras un peu renflé au bord antérieur; main à peine plus grosse que la vésicule, sub-allongée, aussi longue que les doigts; ceux-ci appliqués; 16-17 dents aux peignes; couleur d'écaille variée de noir verdâtre et de roussâtre; mains et aiguillon roussâtres. Long. tot., 0,036; queue seule, 0,017.

De Vandiemen, par MM. Quoy et Gaimard; 1829. Il est intermédiaire aux Buthus et aux Télégones, mais plus voisin de ceux-ci.

6.

CHACTAS.

Deux paires d'yeux seulement; mains cordiformes, aspect des Buthus et des Télégones; peignes très-peu dentés.

64. Scorpion maure. (*S. maurus.*)

Finement granuleux, à l'exception du dessous de l'abdomen; paire d'yeux latérale antérieure, la plus petite; un étranglement bilatéral du céphalothorax. Premier article caudal plus large que long; le pénultième un peu plus long que large; le dernier ayant un peu plus de deux fois sa longueur. Carènes peu senties; vésicule cordiforme, aplatie en dessus, renflée en dessous, sans épines sous l'aiguillon; dix lames aux peignes. Palpes trapus; bras et avant-bras quadrangulaires, à arêtes granuleuses; point de tubercule dentiforme à leur bord antérieur; main renflée, cordiforme allongée; doigts à peine aussi longs qu'elle, finement denticulés à leur bord de contact, sans échancrures, obtus à leur extrémité. Quelques poils fins aux pattes et aux palpes. Couleur roux-cannelle, passant au noir sur les pattes et le céphalothorax. Long. tot., 0,055; queue seule, 0,036.

S. maurus, De Géer, *Mém.* VII, p. 337, pl. 40, fig. 1-8. — Herbst, *Scorp.*, pl. 52, pl. 6, f. 4.

De l'Amérique mérid. Le Muséum en possède un, pris à Bordeaux, mais que l'on supposait avoir été amené d'Amérique avec

des marchandises. Est-ce bien l'espèce vue par les auteurs cités, et que de Géer donne comme d'Afrique et d'Amérique, Herbst comme d'Amérique seulement? Je suis fort disposé à le croire. Ses yeux sont en même nombre, etc. Mais, s'il en est ainsi, comment s'expliquer que M. Koch fasse de son *Scorpio maurus* (*die Arachn.*, pl. 139, f. 319) une espèce de son genre *Brotheas* dans la famille des Buthides ou Scorpions à huit yeux. Dans son *Arachnidensystems*, il lui donne en effet la formule oculaire des Buthus voisins du *Sc. palmatus*; mais, la planche citée plus haut, montre deux paires d'yeux latéraux seulement.

64. Scorpion de Vanbeneden. (*Sc. Vanbenedenii.*)

Céphalothorax lisse, peu échancré au chanfrein; yeux médians assez en avant. Arceaux supérieurs de l'abdomen également lisses, marginés; queue plus longue que le corps, finement cannelée en dessus à son milieu, un peu granuleuse, mais sans arêtes; aiguillon court. Neuf dents aux peignes; palpes grêles, longs, irrégulièrement tétraèdres au bras et à l'avant-bras. Main de la longueur de l'avant-bras, subcylindrique-allongée, plus large que l'avant-bras, à doigts plus courts qu'elle. Corps luisant, de couleur brun cannelle, plus pâle aux pattes et en dessous. Long. 0,045.

Sc. Vanb., P. Gerv. et Goudot, *Arch. Mus.*, III, avec fig.

De Colombie, par M. Justin Goudot. Il y en a qui sont fort voisins, mais plus forts, plus trapus et à bras plus gros, et que nous croyons de la même espèce. La collection du Muséum en possédait sans désignation de pays.

65. Scorpion grenu. (*S. granosus.*)

Finement granuleux sur tout le corps et sur les pattes; les deux paires d'yeux latéraux petites; point de carènes medio-dorsales; deux paires de petites carènes latérales au dernier arceau supérieur de l'abdomen; arêtes caudales relevées de petits granules; dernier anneau plus que double du pénultième, plus élevé à sa base qu'à son autre extrémité; vésicule suballongée ainsi que l'aiguillon. Trois dents aux peignes; palpes un peu déprimés; mains doubles de la largeur de l'avant-bras; une épine au bord antérieur de celui-ci. Long. totale : 0,025; queue seule, 0,014; largeur de la main, 0,0015. Tout noir.

Sc. gran., P. Gerv., *Arch. Mus.*, III, avec fig.

De Mexico. Je l'ai acquis de M. Parzudacki.

7.

SCORPIUS.

Deux yeux latéraux ; mains plus ou moins anguleuses, aplaties ; queue grêle, faible.

Ce sont les *Scorpius* d'Hemprich et Ehrenberg ; M. Koch en fait une famille.

66. Scorpion d'Hardwicke. (*Scorpio Hardwickii.*)

Tête échancrée en avant, une série de petits tubercules borde l'échancrure et va jusqu'auprès des yeux médians. Anneaux du corps très-finement tuberculés; queue un peu plus large que celle du *Sc. Europæus;* deux fines paires de lignes crénelées à sa face supérieure, deux également à l'inférieure; le dernier anneau à peu près double du pénultième. Vésicule sub-allongée; peignes à cinq ou six dents. Épine médiane de la face antérieure de l'avant-bras peu marquée. Doigts peu ou point crénelés à leur bord de contact; doigt fixe plus court.

Taille un peu supérieure à celle du *Scorpio Europæus.* Couleur noirâtre avec des reflets verdâtres sur les mains et le dos. Vésicule et tarses plus clairs. Long. du corps et de la queue, 0,035.

Scorpius Hardw., Gerv., *British Museum.*

Rapporté de l'Himalaya (Népaul) par le général Hardwicke. Un caractère remarquable de ce Scorpion est celui de son second œil latéral qui tend à se diviser en deux. C'est une espèce qui lie les *Ischnurus* aux *Scorpius*; elle tend aussi vers les *Chactas* par sa queue un peu plus forte que chez les *Ischnurus* et les *Scorpius.*

67. Scorpion d'Awhasie. (*S. Awhasicus*).

Brun en dessus, fauve en dessous; de six à neuf dents aux peignes; vésicule et aiguillon fauves.

Sc. awh., Nordmann, *Faun. pont.*, p. 731, *Arachn.*, pl. 1, f. 4.

De la côte d'Awhasie. Il est commun à Suchum-Kali, Poti, etc.

68. Scorpion gibbeux. (*S. gibbosus*).

Jaune sale, verdâtre sur le corps; dos, queue, palpes et pattes carénés ; dos tri-caréné ; douze tubercules aux carènes caudales ;

dernier segment caudal un peu plus long que le précédent. Vésicule ovoïde, à aiguillon noirâtre. Long. 0,070.

Sc. gibbosus, Brullé, *Expéd. fr. en Morée, Zool.*, p. 59.

De Morée.

70. Scorpion flavicaude. (*S. flavicaudus.*)
(Pl. 23, fig. 4.)

L'une des plus petites espèces ; son corps est à peu près lisse, peu échancré au chaperon ; sa queue grêle et peu allongée, à vésicule faible et très-finement crénelée à son arête latéro-supère des quatre premiers anneaux, les autres arêtes étant à peine senties ; le cinquième article plat au-dessus en manque complétement ; il est deux fois et demie aussi long que le précédent ; environ 8 dents aux peignes ; bras et avant-bras irrégulièrement tétraèdre ; une épine au bord antérieur de celui-ci ; mains aplaties au côté interne, dièdres au côté externe ; doigts de leur longueur, courbés en dedans, un peu sinueux à leur bord de contact. Couleur brun roux, avec les pattes et la vésicule fauves, ainsi que le dessous du corps. Long. habituelle, 0,030 à 35 ; largeur de la main, 0,004.

Sc. flavicaudus, De Géer, VII, 339 pl. 40, fig. 11-13, *non Europ.*, id.—*Sc. Europæus*, Schrank.—*Sc. Germanicus*, Schœffer, *Elementa*, pl. 113.—Herbst, *Scorp.*, p. 71, pl. 1, fig. 3. — *Sc. terminalis*, Brullé, *Expéd. franç. en Morée, Zool.* p. 59, pl. 59, fig. 3.—*Sc. Europ.*, Edwards, *Iconogr. du Règ. anim.*, *Arach.*, pl. 19, f. 2.

Les *Sc. Europæus*, *Germanicus* et *terminalis*, sont bien certainement de même espèce, et cette espèce existe dans tout le midi de l'Europe, depuis la Crimée jusqu'en Espagne ; on la trouve aussi en divers points de l'Europe tempérée, et elle est aussi de Barbarie. Dans certaines localités elle paraît différer, et l'on conçoit même qu'il faille en distinger le

Sc. italicus, Roesel, III ; pl. 66, fig. 1-2 ; Herbst, *Scorp.*, p. 70, pl. 1, f. 2 ; Koch, *Die Arach.*, pl. 104, f. 242 à 243 ; mais nous ne le possédons pas.

Quoiqu'il y ait plusieurs espèces de cette forme, M. Koch a été beaucoup plus loin, trop loin sans doute, en distinguant comme autant d'espèces :

Scorpio massiliensis, *Die Arach.*, pl. 103, f. 237 ♂, 238 ♀, et f. 239 variété. (De Marseille.)

Scorp. nauplïensis, *ibid.*, pl. 104, f. 240.
Scorp. aquilesiensis, *ibid.*, pl. 105, f. 244.
Scorp. rufus, *ibid.*, pl. 106, f. 245.
Scorp. sicanus, *ibid.*, pl. 107, f. 249.
Scorp. concinnus, *ibid.*, pl. 106, f. 246.
Scorp. tergestinus, *ibid.*, pl. 107, f. 247, 248.
Scorp. carpathicus, *ibid.*, pl. 111, f. 235.
Scorp. algericus, *ibid.*, pl. 145, f. 340.
Scorp. tauricus, *ibid.*, pl. 255; le *Sc. Europæus tauricus*, Nordm., *Fauna pontica*, p. 731, *Arachn.*, pl. 1, f. 3.

On reçoit de la Nouvelle-Hollande, de l'Inde, et de quelques autres localités, des Scorpions fort rapprochés du *Sc. flavicaudus* pour la forme, mais qui sont des *Ischnurus*, c'est-à-dire des Scorpions à trois paires d'yeux, tout à fait latéraux, et à céphalothorax échancré.

8.

ISCHNURES.

Ces espèces, dont nous avons augmenté le nombre, ont les yeux du vertex entre le premier et le deuxième tiers de la tête; les latéraux, au nombre de trois égaux ou à peu près égaux, placés sur une même ligne sur le bord antérieur externe; une échancrure au bord antérieur; thoracogastre et abdomen déprimés, élargis; queue plus petite ou seulement égale au thoracogastre, grêle, rarement plus allongée, à vésicule petite, sans épine sous l'aiguillon; palpes grands, élargis et aplatis, ainsi que le corps.

M. Koch a établi sous les noms génériques d'*Ischnurus* et *Sisyphus* le groupe dont il est ici question.

Les *Ischnurus* connus viennent de l'Inde et de l'Australasie. MM. Lebas et Justin Goudot viennent d'en rapporter une espèce de Colombie; nous en avons aussi une du cap de Bonne-Espérance. On pourrait placer à leur tête comme les liant avec le groupe des Buthus.

71. Scorpion longue-main. (*Sc. longimanus.*)

Herbst, *Scorp.*, p. 42, pl. 2, f. 1. D'Afrique.

L'Ischn. ochropus, Koch, *Die Arachn.*, pl. 127, f. 293. (Patrie?) paraît voisin du *Sc. longimanus.*

72. Scorpion large. (*S. elatus.*)

Palpes granuleux ; une épine au près de l'articulation de l'avant-bras ; doigt fixe plus ou moins échancré à sa base ; troisième œil latéral un peu rentré ; 12 dents aux peignes. Long. tot., 0,042 ; queue seule , 0,018. Une variété plus grande a 1,075 de longueur totale.

Sc. elatus, P. Gerv., *Arch. Mus.*, III, av. fig.

De Colombie, par M. Lebas. Coll. du Mus., et par M. Goudot.

73. Scorpion de Waigiou. (*S. Waigiensis.*)

L'œil latéral de la seconde paire un peu plus gros que les autres ; corps aplati, un peu rude, ainsi que la queue, dont les carènes sont à peine marquées , au contraire de sa gouttière médio-supère ; point de tubercule sous l'aiguillon ; 8 dents aux peignes. De couleur ferrugineux foncé, plus clair aux pattes et à l'aiguillon. Long. tot., 0,050 ; queue seule, 0,023.

Sc. Waig., P. Gerv., *Arch. Mus.*, III, av. fig.

Un Scorpion de cette espèce, qui faisait partie de la Collection de Latreille, a été cédé au Muséum par M. l'abbé Blondeau ; il était étiqueté comme provenant de l'île de Waigiou.

74. Ischn. Australasiæ, Koch, *die Arachn.*, pl. 128, f. 290. — *Non Sc. Austr.*, Fabr., *Syst. ent.*, p. 339, sp. 15.

75. Ischn. complanatus, *Die Arachn.*, p. 128, f. 225; *Arachnidensyst.*, pl. 6, f. 69, peut-être le Scorpio gracilicauda de M. Guérin, *Iconogr. du règne animal.*, *Arachn.* p. 11 ; 1843. (de Java.)

76. Ischnurus complanatus de M. Koch, pl. 128, f. 295.

77. Scorpion de Cuming. (*Scorpio Cumingii.*)

Corps lisse en dessus, mais paraissant finement granulé quand on l'examine à la loupe. Les trois yeux latéraux bien distincts, très-rapprochés entre eux ; queue étroite assez courte, à vésicule, sub-allongée ; point de crénelures distinctes à la face supérieure de la queue qui présente une rainure médiane ; ses anneaux croissent faiblement du premier au pénultième : le dernier est de

moitié plus long que celui-ci ; point de crénelures inférieures ; une rainure médio-infère ; 6 dents à chaque peigne. Avant-bras et main du palpe aplatis, finement granulés, à tubercules plus gros sur les arêtes ; un tubercule en épine au bord antérieur de l'avant-bras ; doigt mobile sans saillies dentées, finement crénelé, un peu concave à son bord interne ; l'immobile un peu convexe au bord correspondant, légèrement unciné. Couleur brun noir sur le thorax, les palpes, les pattes et la queue, dont la vésicule est testacée-châtain, ainsi que son aiguillon, les tarses et le dessous du corps. Queue et corps, 0,040 ; palpes, 0,032 ; largeur de la main, 0,007.

Scorp. Cum., Gerv., *Brit. Mus.*; 1842 ; *an I. complanatus*?

Habite les *îles Philippines* ; il a été rapporté par M. Cuming.

78. Scorpion trichiure. (*Scorpio trichiurus.*)

Aplati ; queue très-comprimée, à carènes latéro-supères dentées, avec une forte épine terminale et des poils assez longs et nombreux sur ses anneaux. Longueur du céphalogastre, 0,035 ; de la queue, sans la vésicule, 0,046.

Sc. trich., P. Gerv., *Arch. Mus.*, III, avec fig.

De Cafrerie, par feu Delalande. Coll. Mus.

Scorpions fossiles.

M. Buckland résume, dans son ouvrage sur la *Géologie et la Minéralogie*, les principaux faits relatifs à un Scorpion fossile de l'ancienne formation houillère, en Bohême. Nous empruntons ce qui va suivre à la traduction française de son livre, donnée par M. Doyère : « Une communication faite par mon ami le comte de Sternberg aux membres du Musée national de Bohême (Prague 1835), renferme la description d'un Scorpion fossile qu'il a découvert dans l'ancienne formation houillère du village de Chomle, près de Radnitz, au sud-est de Prague. Ce fossile important, le premier de cette sorte que l'on ait découvert, le fut en juillet 1834, dans une carrière située vers la lisière de ce terrain, près d'un endroit où l'on extrait de la houille depuis le XVI[e] siècle. On a rencontré, dans cette même carrière, quatre troncs d'arbres dressés et de nombreux débris de végétaux de même nature que ceux de la grande formation houillère de l'Angleterre.

» Plusieurs dessins de ce Scorpion furent mis sous les yeux d'une commission lors de l'assemblée des naturalistes et des médecins de l'Allemagne, à Stuttgard, en 1834; nous empruntons au rapport qui en fut fait les diverses particularités qui suivent, et c'est aussi d'après les figures jointes au rapport (1) que nous avons copié celles de notre pl. 16.

« Le Scorpion fossile diffère des espèces actuelles, moins par sa structure générale que par la position de ses yeux. Par rapport à ces derniers organes, le genre *Androctonus* est celui dont il se rapproche davantage. Ce genre a aussi douze yeux, mais disposés autrement que dans l'espèce fossile. C'est à cause de la disposition a peu près circulaire, qu'affectent ces organes chez ce dernier animal, que l'on en a fait un genre nouveau sous le nom de Cyclophthalmus.

» Les orbites (sans doute les cavités des crystallins), où étaient contenus ces douze yeux, sont dans un état parfait de conservation. Un des petits yeux (yeux latéraux?), et le grand œil (œil médian?), du côté gauche ont conservé leur forme en même temps que leur cornée qui est plissée. L'intérieur est rempli d'une substance terreuse.

» Les mandibules sont également très-distinctes, mais elles sont dans une position renversée; chacune offre trois dents saillantes, et si l'on examine l'une d'elles, sous un grossissement convenable, on y voit les poils qui recouvrent la lame cornée dont elle est revêtue.

» Les anneaux thoraciques qui paraissent être au nombre de huit, et ceux de la queue, sont trop disloqués pour que l'on en puisse facilement distinguer le nombre, mais ils diffèrent de ce que l'on observe dans toutes les espèces connues. La vue de la face dorsale a été obtenue en taillant la pierre par la face postérieure.

» On voit très-bien dans la fig. 2, l'animal par sa face inférieure et le palpe droit terminé par les pinces qui caractérisent ce genre Cette pince et l'abdomen sont séparés par une graine fossile carbonisée, d'une espèce commune dans la formation houillère.

» L'enveloppe cornée de ce Scorpion est dans l'état de conservation le plus extraordinaire, car elle n'est ni décomposée ni carbonisée. La substance propre, *chitine* ou *élytrine*, qui composait probablement cette enveloppe, comme les élytres des Scarabées, a résisté à la décomposition et à la minéralisation. Elle se détache facilement, et elle est élastique, translucide et cornée; deux couches la constituent, dont chacune a conservé la structure qui lui est propre, l'extérieure est rugueuse, très-opaque, et d'une couleur noir brun;

(1) *Trans. du musée de Bohême*, avril 1835.

la couche interne au contraire est plus molle, de couleur jaune, moins élastique ; elle est organisée du reste comme la lame externe. On voit, à l'aide du microscope, que chacune de ces deux lames est formée de cellules hexagonales, séparées par de fortes cloisons, d'espace en espace, elles sont traversées par des pores toujours ouverts, et qui présentent chacun une aréole enfoncée, ayant à son centre une petite ouverture qui sert d'orifice à une *trachée*. On voit dans la figure 7, l'impression des fibres musculaires, destinées à mettre les pattes en mouvement.

» Toutes les analogies déduites des espèces actuelles nous permettent de poser en fait que la présence de grandes espèces de Scorpions est un indice certain de la température élevée du climat sous lequel ils habitent ; et cette conséquence est parfaitement en harmonie avec l'aspect tropical des végétaux auxquels le Scorpion est associé dans le terrain houiller de Bohême.»

M. Bronn signale le genre scorpion parmi ceux dont on a trouvé des espèces dans le succin.

§ 4.

MM. Hemprich et Ehrenberg ont résumé ainsi les résultats de leurs études, relativement à la *distribution géographique* des Scorpions :

Les *Centrurus* sont Américains ; il y a aussi des *Buthus* en Amérique, mais l'Europe n'a pas d'animaux de ces deux genres. On ne lui connaît que des *Androctonus* et des *Scorpius*, et dans ses parties australes seulement. Les *Androctonus* et les *Buthus* sont les seuls Scorpions de l'Afrique boréale et de l'Asie occidentale. »

Voici les résultats auxquels nous sommes arrivé dans notre travail sur les mêmes animaux :

Les Scorpions sont soumis à l'une des règles les plus générales de la géographie zoologique. L'Amérique, dans ses parties chaudes ou tempérées, n'a aucune des espèces de l'ancien monde, et comme ces animaux s'avancent peu vers le nord, on comprend que

la différence des espèces du nouveau et de l'ancien continent soit un fait complétement vrai pour ce groupe d'Arachnides. Dans chaque continent, la dispersion des espèces paraît assez étendue : la Colombie nous a fourni une ou deux espèces de la Guyane ; l'Europe, l'Asie et l'Afrique ont deux espèces communes, mais dans leurs régions méditerranéennes seulement.

Le premier groupe des Scorpions ou les *Androctones* ne nous a fourni que des espèces de l'ancien monde : une seule en Europe, celle qui lui est commune, avec l'ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique ; quelques-unes en Asie, et un plus grand nombre en Afrique. Madagascar ne nous a donné jusqu'ici qu'une seule espèce, laquelle est un Androctone (1).

Les recherches de MM. Hemprich et Ehrenberg, et plus récemment celles de M. Koch, ne leur ont fourni que des espèces américaines de *Centrurus*.

Les *Atreus* sont de l'ancien et du nouveau monde ; on n'en a pas observé en Europe. Ceux d'Amérique sont les plus variés en espèces.

Les *Telegonus* sont de l'Amérique ; une espèce de la Nouvelle-Hollande (*Sc. squama*, p. 64) se rapproche beaucoup de leur groupe ; ils ne sont pas nombreux en espèces.

Les *Buthus* proprement dits sont d'Afrique, d'Asie, et de l'Amérique septentrionale.

Les *Chactas* ou le *Scorpio maurus* et espèces voisines sont de l'Amérique chaude.

Les *Scorpius* habitent l'ancien monde, dans l'hémisphère boréal et principalement dans la région méditerranéenne.

---

(1) M. Koch donne le *Scorpio bahiensis* de Perty comme un Androctonide du genre qu'il nomme *Tityus*. Voyez p. 39.

Au contraire, il n'y a pas d'*Ischnurus* dans la même région, ceux-ci provenant de l'hémisphère austral, en Afrique, ou de l'Inde, dans ses îles et sur le continent, et même de l'Amérique septentrionale.

On ne peut rien conclure encore au sujet des Scorpions fossiles; ce que l'on en a dit a même besoin d'être revu d'une manière comparative.

III.

CHÉLIFÈRES.

On ne doit y reconnaître qu'un seul véritable genre, mais subdivisé avec raison par Leach et d'autres auteurs en deux groupes, dont nous ferons des sous-genres.

Genre CHÉLIFER. (*Chelifer.*) (1)

Corps multi-articulé, scorpioïde, sans prolongement uroïde de l'abdomen, sans queue, sans aiguillon, ni appendices pectiniformes de l'appareil génital. Anneaux de l'abdomen sub-semblables.

Appendices masticateurs et ambulatoires comme dans les Scorpions.

Deux ou quatre yeux sur le bouclier céphalothoracique en une ou deux paires; point d'yeux médians ou du vertex.

Respiration trachéenne.

Reproduction ovipare.

Taille beaucoup plus petite que celle des Scorpions.

---

(1) Chelifer, Geoffroy, *Ins. des environs de Paris*, II, 618. — *Faux Scorpions*, De Géer, VII, 349. — Latreille, *Genera*, I, 132. — Leach, *Trans. linn. soc.*, XI; *id.*, *Zoolog. miscellany*, t. III. — Hermann, *Mém. aptérol.* — De Théis, *Ann. sc. n.*, 1re série, t. XXVII. — Koch et Hahn, *die Arachn.*; *iid.*, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Insekten.*

Les Chélifères, qu'on appelle également *Pinces,* vivent dans les mêmes pays que les Scorpions et se voient aussi dans des régions où l'on ne rencontre point ces derniers. Il y en a fort avant dans le nord de l'Europe et partout leurs habitudes sont les mêmes. Ces petits animaux se tiennent à la surface du sol humide sous les plantes herbacées ou sous la mousse ; il y en a aussi dans les forêts, sous l'écorce de certains arbres, et il en est d'autres espèces qui fréquentent les habitations et se fourrent souvent dans les papiers, les livres ou les herbiers. Ces Pinces ont été des premières connues, leur analogie avec les Scorpions a frappé de tout temps les observateurs ; Aristote, en parlant du Scorpion, dit qu'il a des pinces, comme en a aussi, ajoute-t-il, cette petite espèce de Scorpion qui s'engendre dans les livres (*Hist.* liv. IV, chap. VII). Ailleurs il dit que les Scorpions de cette sorte, qu'il nomme σκορπιωδης, sont extrêmement petits et n'ont pas de queue. M. Pouchet, dans son traité d'histoire naturelle (1), dit qu'on en a trouvé qui étaient parasites de la mouche domestique. Hermann avait déjà observé un fait analogue.

Pendant longtemps, les animaux qui nous occupent ont conservé le nom de Scorpions, et Aldrovande qui les a reconnus pour être ceux dont avait parlé Aristote, les appelle *Scorpio librarius*. Swammerdam en a également fait mention comme de *petits Scorpions sans queue*, mais dans la description qu'il en donne il ne leur assigne que six pattes. Pour Frisch, ce sont des *Araignés-Scorpions*. Geoffroy accepta cette dénomination et de plus il établit pour recevoir les ani-

(1) *Zool. class.*, II, 216 ; 1841.

maux qu'il indique et qu'il appelle aussi des *Pinces*, un genre particulier sous le nom de *Chelifer*.

En 1778, De Géer admet ce genre, mais en remplaçant par celui de *faux Scorpions* le mot *Pinces* qui dénote une partie même des *Chelifer* et lui semble pour cette raison devoir être repoussé.

Ces insectes étaient d'abord pour Linné des *Acarus* et dans la Faune suédoise il en parle sous le nom d'*Acarus cancroides*; plus tard dans la douzième édition du *Systema naturæ*, il les reporta parmi les *Phalangium*. Roesel en avait fait plus heureusement des espèces du genre *scorpio*, ce qu'adopta Fabricius, et c'est en se guidant d'après les mêmes considérations que ce célèbre entomologiste, que Latreille, dans son *Genera crustaceorum*, tout en adoptant le genre *Chelifer* comme distinct de celui des Scorpions, le rapporte néanmoins, à la même famille, celle des *Scorpionides*. Plus tard, il fit passer les Chélifères dans l'ordre des Arachnides trachéennes et les Scorpions dans celui des pulmonaires.

Pour Illiger, le mot *Obisium* remplace celui de *Chelifer*; mais en 1814, Leach, considérant que les Pinces ont deux ou une seule paire d'yeux, donna à chacun des mots *Chelifer* et *Obisium* une signification particulière, chacun d'eux s'appliquant alors à un genre de ce groupe.

Nous devons encore citer parmi les auteurs qui ont le plus avancé nos connaissances au sujet des Pinces, Hermann, Leach, et MM. Savigny, de Théis, Hahn et Koch, qui ont fait connaître aussi plusieurs espèces de ces animaux.

Le nombre des espèces de Pinces européennes que l'on connaît est présentement assez considérable, et

des pays plus ou moins éloignés en ont aussi fourni. Nous en avons reçu de Barbarie, quelques-unes de celles d'Égypte sont figurées par Savigny qui donne même à leur égard les détails iconographiques les plus circonstanciés que nous ayons.

Tréviranus a traité de l'anatomie de ces animaux dans les *Vermischte Schriften*, I, p. 15, pl. 2; 1816.

1.

CHÉLIFERS.

Une seule paire d'yeux; céphalothorax marqué d'un sillon transversal. CHELIFER, Leach.

1. CHELIFER CANCROÏDE. (*Chelifer cancroïdes.*)

Brun obscur, plus pâle en dessous; palpes forts, peu velus ainsi que les pattes; longueur depuis les maxilles jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, 1 $\frac{1}{2}$ ligne (0,004).

Phalangium cancroïdes, Linn., *Syst. nat.*, ed. XII.—*Chelifer fuscus*, Geoffroy, *Hist. des Ins.*, II, 618. — *Chelifer Europœus*, de Géer, *Mémoires* VII, 355, pl. 15, f. 14-15. — *Chelif. cancroïdes*, Latr., *Hist. nat. crust. et ins.*, VII, 141, pl. 61, f. 2.—De Théis, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXVII, p. 69, pl. 3.

Ce Chelifer vit dans les lieux ombragés et aussi dans les appartements. Il se fourre fréquemment dans les livres, les herbiers, etc. Mais il partage cette habitude avec plusieurs autres.

Roesel, et depuis lors M. de Théis, ont observé ses œufs. Voici ce que dit à cet égard le second de ces naturalistes :

« Le 13 juin, j'ai trouvé, sous des feuilles, sur la terre humide d'une allée de jardin, une Pince cancroïde femelle; en l'examinant avec attention, je m'aperçus qu'elle portait ses œufs ramassés en pelote et collés sous son abdomen. Ces œufs ne tardèrent pas à se détacher du corps de l'insecte, que j'avais mis dans un tube de verre. Ils étaient au nombre de vingt-deux, ovales, jaunâtres, transparents et agglutinés entre eux. Cette observation confirme celle de Kleemann, rapportée par M. Hermann, à l'appui de celle de son père. » M. de Théis n'admet pas avec Hermann que les Chelifer puissent filer.

2. Chelifer cimicoïde (*Chelifer cimicoïdes.*)

Palpes médiocres à mains courtes, sub-ovales, velues ; abdomen ovale ; couleur de brique ; pieds plus pâles.

Scorpio cimicoïdes, Fabr., *Entom. syst.*, II, 436. — *Chelif. parasita*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 117, pl. 7, f. 6.

Latreille donne comme synonymes les *Chelifer cimicoïdes* et *parasita ;* le premier est indiqué comme vivant en Europe, sous l'écorce des arbres ; le second a été trouvé adhérent à une mouche, auprès de Strasbourg.

3. Chelifer des mousses. (*Chelifer muscorum.*)

Mains et doigts allongés ; ceux-ci un peu fléchis en dedans, peu développés ; thorax presque carré ; yeux entre les palpes et la première paire de pinces, sur le côté ; abdomen ovale allongé, avec un petit appendice en forme de bouton à son dernier article.

Obis. musc., Leach, *Zool. misc.*, pl. 141, f. 3. — de Théis, *Ann. sc. n.*, 1re série, XXVII, pl. 1, f. 4.

D'Angleterre, et de France, dans la forêt de Saint-Gobain (dépt. de l'Aisne). La femelle a jusqu'à deux lignes (0,005) de longueur, pour le corps. La couleur est roussâtre, avec onze anneaux d'un jaune-clair sur l'abdomen, et une bande longitudinale de même couleur.

4. Chelifer de Latreille. (*Chelifer Latreillii.*)

Leach, *Zool. misc.*, pl. 142, f. 5. (Angleterre.)

5. Chelifer d'Olfers. (*Chelifer Olfersii.*)

Leach, *Zool. misc.*, *ibid.*, f. 2. (Angleterre.)

6. Chelifer fascié. (*Chelifer fasciatus.*)

Abdomen couvert de poils aplatis, fascié transversalement ; main renflée.

Chelifer fasc., Koch, *Arachn.*, pl. 23. — Lamk., *Hist. anim. s. vert.*, g. *Chelifer*, sp. 2. — *Chelifer Geoffroy*, Leach, *Zool. misc.*, III, 50, pl. 142, f. 1.

Habite en Europe.

7. Chelifer scorpioïde (*Chelifer scorpioïdes.*)

Voisin du *Ch. cancroïdes*. Long., 1 ¼ de ligne (0,0055.)

Ch. scorp., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 116, pl. 5, fig. L.-N. — De Théis, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXVII, 73, pl. 3, f. 2.

De France.

8. Chelifer népoïde. (*Chelifer nepoïdes.*)

Abdomen arrondi, ovale, roux bruântre; le bord et une ligne longitudinale sur le dos et le ventre, et les interstices des segments d'une couleur pâle; dos tuberculé; taille petite.

Chelif. nep., Herm., *Mém. aptérol.,* p. 117, pl. V, f. 9. — De Théis, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXVII, pl. 3, f. 3.

9. Chelifer ixoïde. (*Chelifer ixoïdes.*)

Blanc cendré, avec les arceaux supérieurs de l'abdomen et les palpes bruns; les troisième et quatrième articles de ceux-ci allongés; mains ovales, allongées; doigts longs, courbes.

Chelif. ix., Hahn, *Arachn.*, II, 53, pl. 60, f. 140. — Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und inseckten*, fasc. VII, pl. 4.

Espèce d'Allemagne.

9. Chelifer étroit. (*Chelifer angustus.*)

Corps étroit, allongé, brun noir; bord des segments et une ligne longitudinale pâles; troisième article des palpes allongé, cylindrique, le quatrième un peu plus court, plus épais; mains ovales, à doigts courbes.

Chelif. ang., Koch, *loco cit.*, fasc. VII, pl. 5.

Espèce d'Allemagne.

10. Chelifer de Panzer. (*Chelifer Panzeri.*)

Testacé; thorax, plaques de l'abdomen et palpes roux ferrugineux; ceux-ci épais, à quatrième et cinquième articles subégaux; mains en ovales obliques, à doigts courbes.

Chelif. Panz., Koch, *loco cit.*, fasc. VII, pl. 6.

Espèce d'Allemagne.

11. Chelifer de Schrank. (*Chelifer Schrankii.*)

Grisâtre; corps garni de poils claviformes; troisième article des palpes allongé, renflé à son milieu, courbe; mains ovales; doigts courbes, assez longs.

Chelif. Schr., Koch, *loco cit.*, fasc. VII, pl. 3.

Espèce d'Allemagne.

12. Chelifer de de Géer. (*Chelifer de Geerii.*)

Testacé; thorax et plaques de l'abdomen noir foncé; celles-ci larges, rapprochées, séparées par une ligne testacée; palpes brun noir, leur second article allongé, sub-claviforme; le troisième un peu plus court, le dernier ou la main ovalaire oblique, à doigts épais.

Ch. de G., Koch, *loco cit.*, fasc. II, pl. 3.

Espèce d'Allemagne.

13. Chelifer de Fabricius. (*Chelifer Fabricii.*)

Pâle, thorax gris, à plaques très-étroites, brunes; palpes ferrugineux, leur dernier article châtain, ovale, à doigts courbes.

Chelif. Fabr., Koch, *loco cit.*, fasc. 11, pl. 4.

Espèce d'Allemagne.

14. Chelifer sésamoïde. (*Chelifer sesamoïdes.*)
(Pl. 25, f. 2.)

Obisium sesamoïdes, Savigny, *Mém. anim. s. vert.* I, p. 114, pl. 6, f. 3. — *Id.*, Egypte, *Arachn.*, pl. 8, f. 4.

15. Chelifer des écorces. (*Chelifer corticalis.*)

Hahn, *Die Arachniden*, pl. 66, f. 154.

16. Chelifer des bois. (*Chelifer sylvaticus.*)

Chelif. sylv., Koch, *Deutschl. Crust., Myriap. und Arachniden*, fasc. 11.

17. Chelifer sauteur. (*Chelifer saltator.*)

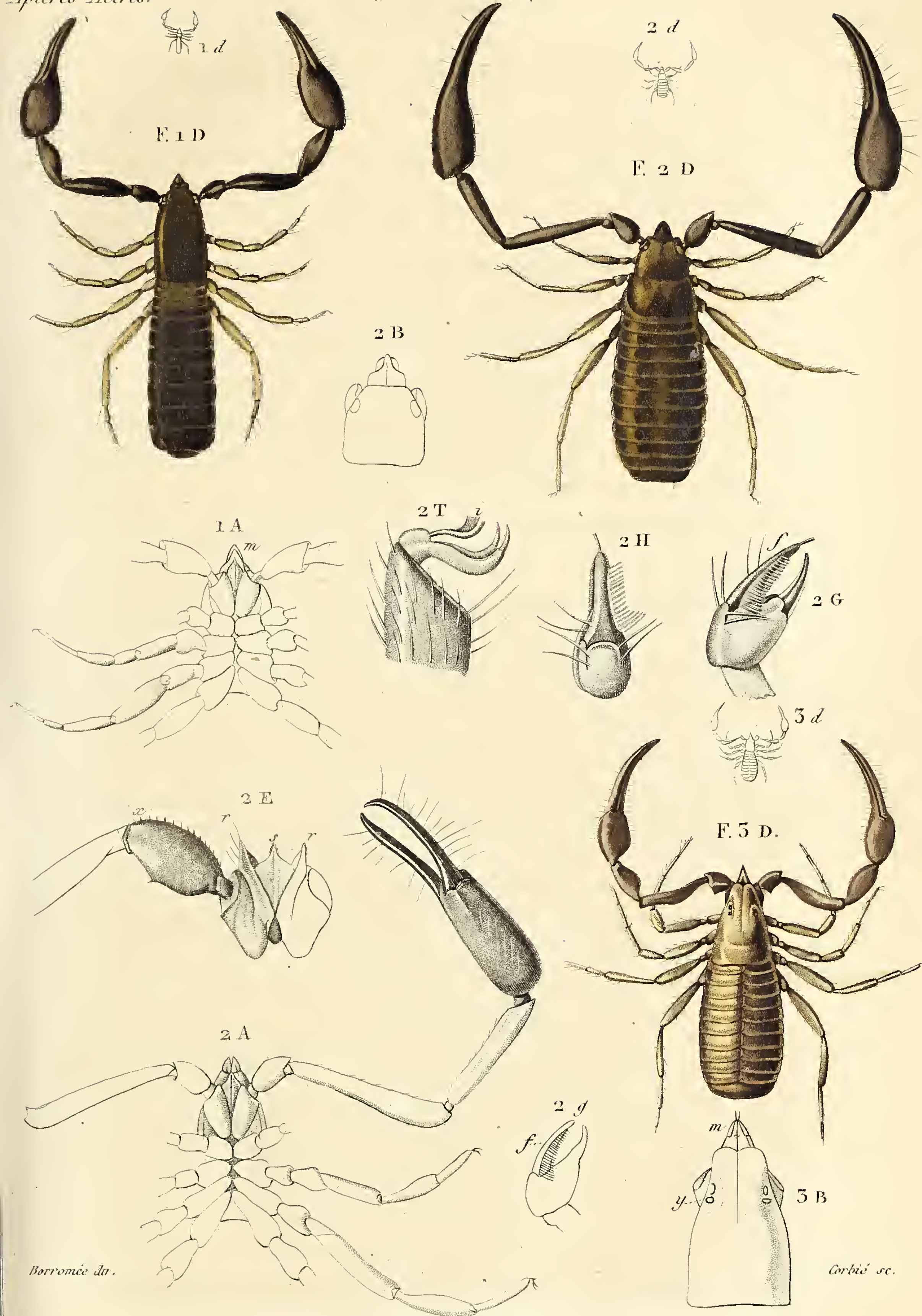
Chelif. salt., de Brebisson, *Mém. soc. linn. Normandie*, p. 253; 1826-27.

Espèce du département du Calvados.

18. Chelifer des Mariannes. (*Chelifer mariannus.*)

Abdomen large; céphalothorax demi-circulaire à son bord antérieur; palpes et abdomen roux-ferrugineux; l'abdomen légèrement nuancé de brun; pattes plus pâles que les pinces, ainsi que le dessous du corps; latéralement quelques petits traits noirâtres; les maxilles saillantes. Long. du corps, une ligne (0,002).

Nous signalons seulement cette espèce, dont nous avons vu un exemplaire incomplet, rapporté des îles Mariannes, par M. Gaudichaud. Etait-ce bien d'ailleurs un animal propre à cette



Pince — Obisie.

Obisie d'Hermann. F. 1 D. *un individu grossi.* 1 d. *le même de grandeur naturelle.* 1 A *le corselet vu en dessous.* m. *les mandibules.*
Obisie de Beauvois. F. 3 D *un individu grossi.* 3 d. *le même de grand.r nat.* 3 B *le corselet vu en dessus.* m. *les mandibules.* y. *les yeux.*
Pince Sesamoïde. F. 2 D *un individu grossi.* 2 d. *le même de grand.r nat.* 2 B *la bouche et le corselet vus en dessus.* 2 A *le corselet vu en dessous.* m. *les machoires.* 2 E. *bouche très grossie.* r *et* r. *les machoires.* s. *la lèvre.* x. *premier article des palpes maxillaires.* 2 G *une des forcipules.* f. *son article mobile.* 2 H *le même vu de face.* 2 T *tarse de la seconde paire de pattes.* i. *appendice plantaire.*

localité? C'est ce que de nouvelles observations feront seules connaître.

19. CHELIFER AMÉRICAIN. (*Chelifer americanus.*)

Céphalothorax brun marron foncé, luisant ; abdomen allongé, presque cylindrique, arrondi à son extrémité, divisé en onze anneaux de couleur jaune doré clair ; mains ovales et renflées ; corps long d'une ligne ; palpes aussi longs qu'eux.

Chelifer americanus, de Géer, *Mémoires*, VII, pl. 42, *fig.* 1-5. — *Chelifer acaroïdes*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 117.

Espèce d'Amérique. De Géer ne dit pas de quelles parties du nouveau monde il l'a reçue.

L'ouvrage de Seba représente aussi une espèce du genre *Chelifer.*

2.

OBISIES.

Deux paires d'yeux ; céphalothorax non ou rarement divisé par une ligne transversale. OBISIUM, Leach.

20. CHELIFER ISCHNOCHELE. (*Chelifer ischnocheles.*)

Céphalothorax élargi, tronqué antérieurement, se rétrécissant en arrière presqu'au point de son insertion avec l'abdomen qui est divisé en onze articles, et plus large vers sa fin qu'à la base ; quelques poils blancs allongés naissant à son dernier anneau ; yeux un peu en arrière de l'insertion des palpes ; maxilles fortement saillantes au devant du corps et rappelant celles des Galéodes ; palpes allongés, à mains droites, un peu bombées inférieurement ; pattes grêles ; couleur plus foncée sur le thorax. Longueur du corps, 1 ligne (0,002.)

Chelif. isch., Herm., *Mém. aptérol.*, 118, pl. 6, f. 14 et pl. 5, fig. *p.* — *Chelifer trombidioïdes*, Latr., *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, VII, 142. — *Id.*, *Genera. Crust. et ins.*, I, 133. — *Obisium orthodactylum*, Leach, *Zool. misc.*, III, pl. 141, f. 2. — *Obis. ischn.*, de Théis, *Ann. sc. nat.*, 1re *série*, XXVII, pl. 1, f. 3.

Cette espèce habite l'Angleterre et la France ; on la trouve sous les mousses, sous les pierres, etc.

21. Chelifer d'Hermann. (*Chelifer Hermanni.*)
(Pl. 25, f. 1.)

Une des espèces étudiées par M. Savigny et représentées dans l'ouvrage de la commission d'Égypte (pl. 8, f. 5). Nous en avons reproduit les figures, et nous lui conservons le nom que M. Audouin lui a assigné dans son Explication des planches publiées par M. Savigny, mais cette Obisie est-elle bien celle que Leach appelait ainsi (1)? C'est ce qui nous paraît douteux.

D'après M. H. Lucas, MM. Webb et Berthelot ont rapporté l'*O. Hermanni*, Leach, des îles Canaries.

22. Chelifer carcinoïde. (*Chelifer carcinoïdes.*)

Corps cylindrique assez velu, ovale, châtain foncé, blanc en dessous; palpes roux; les doigts des pinces ont une crénelure rapprochée et très-petite; le doigt mobile bossu au sommet.

Chelif. carc., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 118, pl. 5, f. 6.

Espèce d'Alsace. M. de Théis lui a rapporté une Obisie qui paraît en différer sous quelques rapports.

23. Obisie sylvatique. (*Obisium sylvaticus.*)

Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, *fasc.*, I, pl. 1; se rapproche beaucoup du Ch. carcinoïde. Voici ce qu'en dit M. Koch : Blanchâtre; les plaques de l'abdomen et le céphalothorax noirs; palpes châtains, leur deuxième article sub-cylindrique, le dernier ovalaire; doigts à peu près droits.

24. Chelifer de Théis. (*Chelifer Theisianus.*)

Est moins velu, surtout aux pattes et à l'abdomen; son abdomen est brun noirâtre uniforme, marqué seulement par des lignes transversales de couleur plus foncée; il s'élargit dès le deuxième ou le troisième anneau, et se termine obtusement à son extrémité postérieure qui a un petit tubercule; les mâchoires, les palpes et les pattes sont moins foncés que le corps, les deux premiers étant de couleur ferrugineuse. Longueur du corps, 1 ligne $\frac{1}{4}$ (0,003 $\frac{1}{2}$.)

Obisium carcinoïdes, de Théis, *loc. cit.*, *non* Herm.

---

(1) Les troisième et quatrième articles des secondes pattes grêles, croissant faiblement de la base au sommet; cinquième article allongé, grêle; doigts longs. Long. : 1 3/4 ligne. —Vit sous les écorces d'arbres. *Chelifer Hermanni*, Leach, *Zool. misc.*, II, 49, pl. 142, fig. 3.

L'Obisie de Théis a été observée par l'habile entomologiste dont elle porte le nom, dans le département de l'Aisne.

25. Chelifer de Walckenaer. (*Chelifer Walknaerii.*)

Corps en carré long, un peu plus large en arrière, peu velu; palpes assez grêles; cuisses des pattes postérieures renflées d'une manière remarquable, et atteignant l'extrémité de l'abdomen.

Obis. Walck., de Théis, *loco cit.*, pl. 2, f. 2.

Cette Obisie habite, ainsi que la précédente, dans le bois de Saint-Gobain, département de l'Aisne.

26. Chelifer maritime. (*Chelifer maritimus.*)

En se servant pour caractériser cette espèce de la figure donnée par l'auteur, plutôt que de sa description, bien qu'il ne renvoie pas à celle-là, on reconnaît que l'*Ob. maritime* a des rapports avec la précédente par la forme de son corps, mais que ses pinces sont un peu plus fortes, son corps plus court et ses pattes plus velues, la dernière paire ayant aussi la même disposition des cuisses qui caractérise l'*Ob. de Walckenaer*. Son corps est brun livide; ses quatre pattes antérieures sont d'un ferrugineux pâle, et les quatre postérieures sont plus claires encore. Le céphalothorax a quelquefois du ferrugineux en avant. Longueur du corps, 2 lignes (0,005.)

Obis. marit., Leach, *Zool. misc.* III, 52, pl. 141, f. 1.

Elle est de la côte occidentale d'Angleterre, et se tient dans les rochers au bord de la mer.

27. Chelifer des buissons. (*Chelifer dumicolus.*)

Brun testacé; thorax et plaques abdominales plus foncés; pattes plus pâles; palpes ferrugineux; leur second article cylindrique, la main sub-globuleuse; doigts un peu courbés.

Obis. dumic., Koch, *Deutsch. Myriap.*, *Crust. und Ins.*, fasc. II, pl. 2.

Espèce d'Allemagne.

28. Chelifer de Beauvois. (*Chelifer Beauvoisii.*)
(Pl. 25, f. 3.)

M. Savigny, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, donne une autre espèce d'Obisie et nous avons également enrichi notre Atlas des détails qu'il donne à son sujet. M. Audouin appelait *Obisium Beauvoisii* l'espèce que cette figure représente.

29. Chelifer de Bravais. (*Chelifer Bravaisii.*)

Corps, et surtout l'abdomen, élargi, coupé presque carrément en arrière, marqué d'un sillon médio-dorsal; pattes et palpes plus pâles; ceux-ci lavés de roussâtre, surtout aux doigts, plus longs que le corps, grêles; mains sub-bulleuses, à doigts un peu courbés, peu velus. Long. du corps, 0,004; du palpe, 0,007.

Ch. Brav., P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, XI, p. xlv.

D'Algérie. Nous avons reçu cette espèce de M. Aug. Bravais, professeur à la Faculté des sciences de Lyon. Il l'a trouvée sur le rivage dans des zostères rejetés par la mer. Nous en avons vu dans la collection de M. Guérin, un individu de Constantine.

Chélifères fossiles.

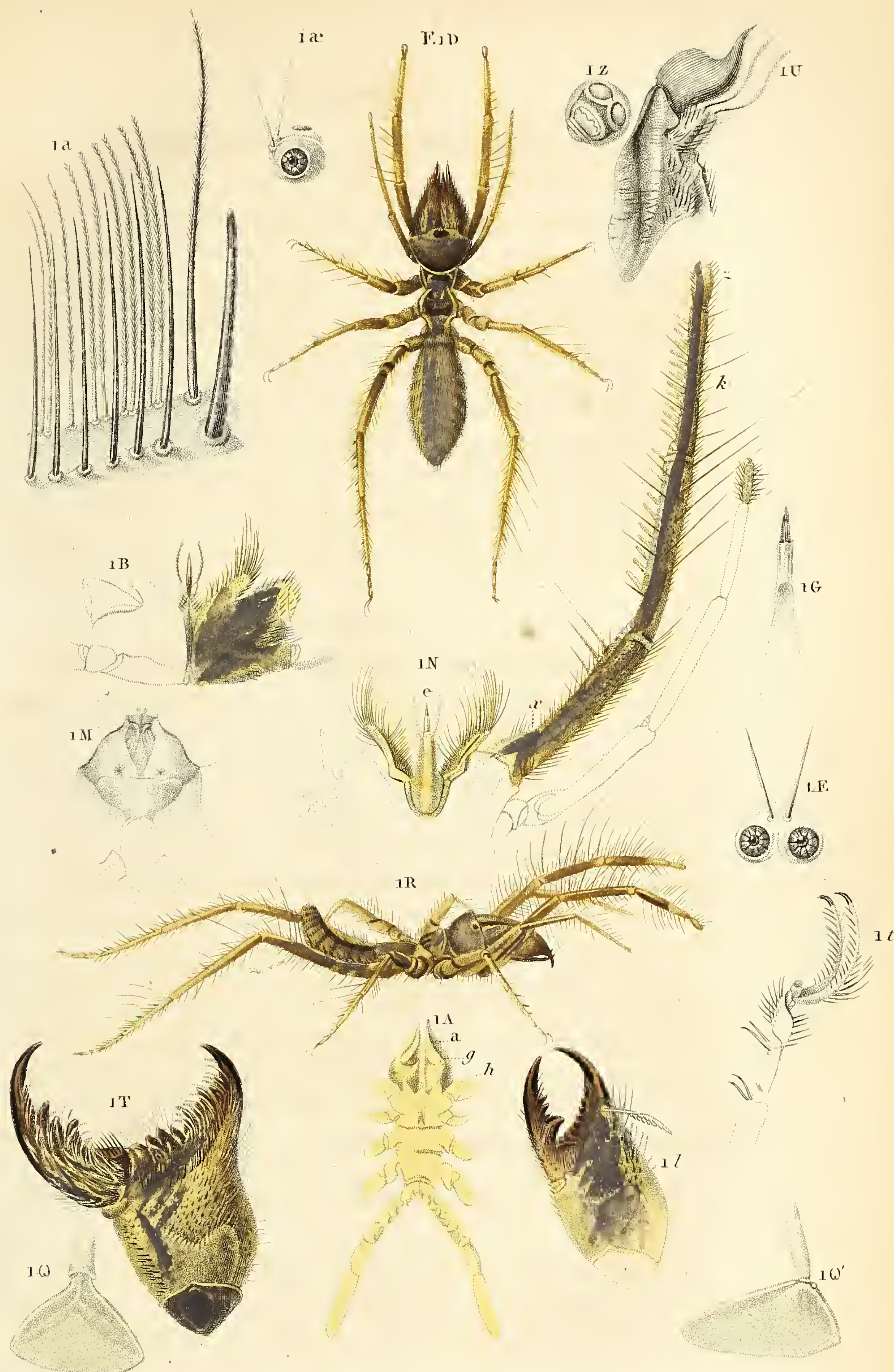
On cite des Chélifères fossiles dans le succin. (Bronn, *Lethæa.*)

Additions.

Ici se termine ce que nous avions à dire sur l'ordre des Scorpionides; cependant, nous croyons devoir ajouter que les Phrynes devront probablement leur être réunies. La disposition des genres serait alors celle-ci : 1° *Scorpio*; 2° *Telyphonus;* 3° *Phrynus; 4° Chelifer.* Nous verrons ailleurs que les *Bdella*, dont on fait généralement des Acariens, semblent n'être que la dégradation extrême des Scorpionides; et l'on sait que divers auteurs considèrent aussi les *Limules* (Voyez l'*Histoire des Crustacés*) comme les représentants aquatiques de l'ordre qui nous occupe.

Quoique nous ayons cité un grand nombre de Scorpionides et particulièrement de *Scorpions*, nous avons cependant omis, à cause de la difficulté de leur assigner une place dans la méthode, plusieurs des espèces que les auteurs ont décrites; nous en signalons ici quelques-unes à l'attention des aptérologistes, mais dans le genre *Scorpion* seulement :

Sc. junceus, Herbst, pl. 4, fig. 2. (Brésil.)
Sc. lepturus, Paliss. Beauvois, *Ins. d'Af. et d'Am.*, pl. 5, fig. 4. (Amérique mérid.)
Sc. chilensis, Molina, *Hist. du Chili.*
Sc. griseus, Fabr., *Entom. Syst.*, II, 435. (Iles d'Am.)
Sc. mucronatus, *id.*, *ibid.*, *Suppl.*, p. 294. (Inde.)
Sc. tumulus, *id.*, *ibid.* (Inde.)
Sc. 7-dentatus, P. Beauvois, *loco cit.*, pl. 5, fig. 5. (Afrique.)



Borromée dir. *Lecouturier sc.*

Solpuge.

Solpuge aranéoïde F.1D *une femelle réduite à un tiers de sa grandeur naturelle.* 1R *un mâle vu de profil,* 1A *bouche avec le corselet de la femelle vu par la face inférieure.* a *forcipule* (g) *machoires* (h) *première paire de pattes.* 1B *segmens anterieurs du corps.* 1 *les mandibules sans les palpes.* 1 N *segmens anterieurs du corps avec* (e) *la levre* (x) *les machoires* (k) *un palpe* (z) *digital du palpe et capsule qui le termine.* 1Z *cette capsule grossie.* 1T *la mandibule très grossie.* 1l *la même vue sous une autre face.* 1M *segmens anterieurs du corps tronqué sans les palpes.* 1Æ *les yeux.* 1æ *les mêmes vus de profil.* 1G *levre sternale dépourvue de ses appendices.* 1t *tarse de la quatrième paire de pattes.* 1λ *poils très grossis qui garnissent les forcipules.* 1ω *et* 1ω' *deux écailles ou appendices de la quatrième paire de pattes.*

ORDRE IV.

SOLPUGIDES.

Ces animaux sont des régions chaudes de l'Afrique, de l'Inde et d'Amérique. On n'en connaît bien qu'une quinzaine d'espèces, toutes réputées vénéneuses; toutefois on ne possède pas d'observations assez précises sur leurs habitudes pour qu'il soit possible d'apprécier la valeur de tout ce qu'on répète à leur égard. Les Solpugidés ne constituent qu'un seul genre, qu'il serait peut-être plus convenable de rapporter à l'ordre des Phalangides.

Les Galéodes ont la respiration trachéenne. On décrit leurs stigmates comme étant au nombre de deux, en une paire, entre la première et la seconde paire de pieds (1), ce que nous n'avons pu confirmer. Il n'y en a qu'un seul genre.

Genre SOLPUGE (*Solpuga.*) (2).

Corps ovalaire allongé, divisé en trois parties distinctes : tête, thorax et abdomen; mâchoires didactyles; palpes sans crochet; deux yeux au bord antérieur de la tête; céphalothorax tri-articulé en dessus, quinqué-articulé en dessous; abdomen distinct, multi-articulé, de dix articles; organes génitaux sous le premier anneau de l'abdomen; anus terminal; corps et pattes velus; mâchoires didactyles robustes; palpes et première paire de pattes inonguiculés, les autres pattes

(1) Duvernoy, *in* G. Cuv., *Anatomie comparée*, 2e éd.

(2) Galeodes, Olivier, *Encycl. méthod.* VI, 586; 1791.—Latr., *Hist. Crust*, VII, 307.—Duméril, *Consid. gén.*, p. 237. — *Solpuga*, Lichtenstein et Herbst, *Natursystem der ungeflugelten-ins*, fasc. 1; p. 1; in-4° av. planches; 1797.

pourvues de deux griffes ; hanches des dernières pattes lamellifères.

Le nom de Galéodes devra être rendu à ce genre comme plus anciennement donné. Dugès signale comme représentant des antennes rudimentaires, deux petites soies placées en avant des yeux (*Égypte*, pl. 8, f. 7*a*); cette détermination nous paraît peu admissible. Dans quelques pays où vivent les Solpuges, les habitants les redoutent beaucoup, mais nous ignorons la nature de leurs effets ; on connaît d'ailleurs fort peu leurs habitudes. Les détails les plus circonstanciés qu'on ait à cet égard sont dus au capitaine Thomas Hutton (1), qui donne comme inédite la grande espèce du Bengale qu'il a étudiée ; c'est son *Galeodes vorax*. M. Hutton a pu s'assurer de l'irascibilité des Solpuges et reconnaître cependant que, quelque irritées qu'elles soient, elles épargnent leurs petits, même si on les leur jette à dessein. Cette espèce, dit-il, est très-vorace, elle attaque, pendant la nuit, les insectes, les lézards même et elle se gorge au point de ne plus pouvoir marcher. Un lézard de trois pouces, la queue exceptée, fut livré à une de ces arachnides et dévoré entièrement. La Solpuge s'élança sur lui et le saisit immédiatement derrière les épaules ; elle ne quitta sa proie qu'après l'avoir tuée : le pauvre lézard se débattit d'abord avec violence, se roulant en tout sens, mais l'araignée tenait bon et peu à peu elle coupa, avec ses deux mâchoires, de manière à pénétrer jusqu'aux entrailles de sa victime ; elle ne laissa que les mâchoires et la peau. Un jeune moineau placé sous une cloche de verre

(1) *Observations on the habits of a large species of* Galeodes ; dans le *Journ. of the Asiat. soc. of Bengal*, n° 45, et dans les *Annals and Magaz. of nat. history*, XII, 81 ; 1843.

avec une Solpuge fut également tué, mais l'araignée ne le mangea pas. *It did not*, ajoute l'auteur anglais, *however, devour the bird, nor any part of it, but seemed satisfied with having killed it.*

1° *Solpuges de l'ancien monde.*

SOLPUGE BREVIPES. (*Solpuga brevipes.*)

Yeux rapprochés; une lame mince en avant de la tête; abdomen ovalaire-allongé; corps trapu; tête à peu près lisse, brune ainsi que le reste du corps; pattes fauves, courtes, à poils courts; cinq lamelles aux postérieures; mâchoires robustes, à doigts fortement denticulés, noirâtres; tarses bruns. Longueur du bout des mâchoires à l'extrémité postérieure de l'abdomen, 0,045; largeur de la tête, 0,011.

Galeodes brev., P. Gerv., *BritishMuseum*, 1842; *id.*, *Soc. philom. de Paris*, in *Journ. l'Institut*, 1842, p. 72.

Habite le Népaul. Le seul exemplaire observé a été rapporté au Musée britannique de Londres, par le général Hardwicke.

2. SOLPUGE MÉLANIE. (*Solpuga melana.*)
(Pl. 27, fig. 2.)

Espèce connue par la figure publiée par M. Savigny (*Égypte*, *Arachnides*, pl. 8, f. 9) et copiée dans notre Atlas. M. Walckenaer a proposé de lui donner le nom de *Mélanie.*

Olivier (Voyage dans l'empire Ottoman, III, 443, pl. 42, f. 5), donne quelques détails sur cette espéce, sous le nom de *Galeodes melanus.*

3. SOLPUGE PHALANGISTE. (*Sopulga phalangista.*)
(Pl. 27, fig. 3.)

C'est aussi à M. Savigny que l'on doit la connaissance de cette espèce; on n'en possède également que la figure (*Égypte*, *Arachn.*, pl. 8, f. 10) reproduite dans notre Atlas, par M. Walckenaer, sous la dénomination de *Solpuge phalangiste.*

4. SOLPUGE FATALE. (*Solpuga fatalis.*)

Doigts des maxilles acérés; écusson céphalique à peu près triangulaire, à base antérieure déprimé et cannelé; abdomen aplati, couvert de poils ferrugineux; lamelles des pattes posté-

rieures médiocres, subsessiles; couleur fauve foncé; pattes postérieures les plus velues. Longueur totale, 2 pouces.

Φαλάγγιον κυανεον, Nicandre, *Theriac.*, 725.—*Araneus lanuginosus grandissimo capite*, Pline, *Hist. nat.*, livre 29, v. 27. — *Tetragnathium linea capitis alba et transversa, id., ibid.* — *Sopulga fatalis*, Herbst et Lichtenst., *loc. cit.*, p. 32, pl. 1, fig. 1.

Habite le Bengale. Les détails synonymiques et descriptifs cidessus sont pris de Herbst et Lichtenstein.

5. Solpuge persane. (*Solpuga persica.*)

Mâchoires obliques ou presque verticales; écusson convexe, subcarré; abdomen mou, ovalaire, un peu déprimé, velu à sa face supérieure seulement; couleur généralement fauve gris, plus foncée aux mâchoires. Espèce assez semblable à la précédente, mais de moindre taille.

Achbar, *Levit.* XI, 29.— *Tarantulæ spec.*, Gmel., *Itin.*, III, 384, pl. 54. — *Solp. persica*, Licht. et Herbst, *loc. cit.*, p. 35.

Patrie: La Perse.

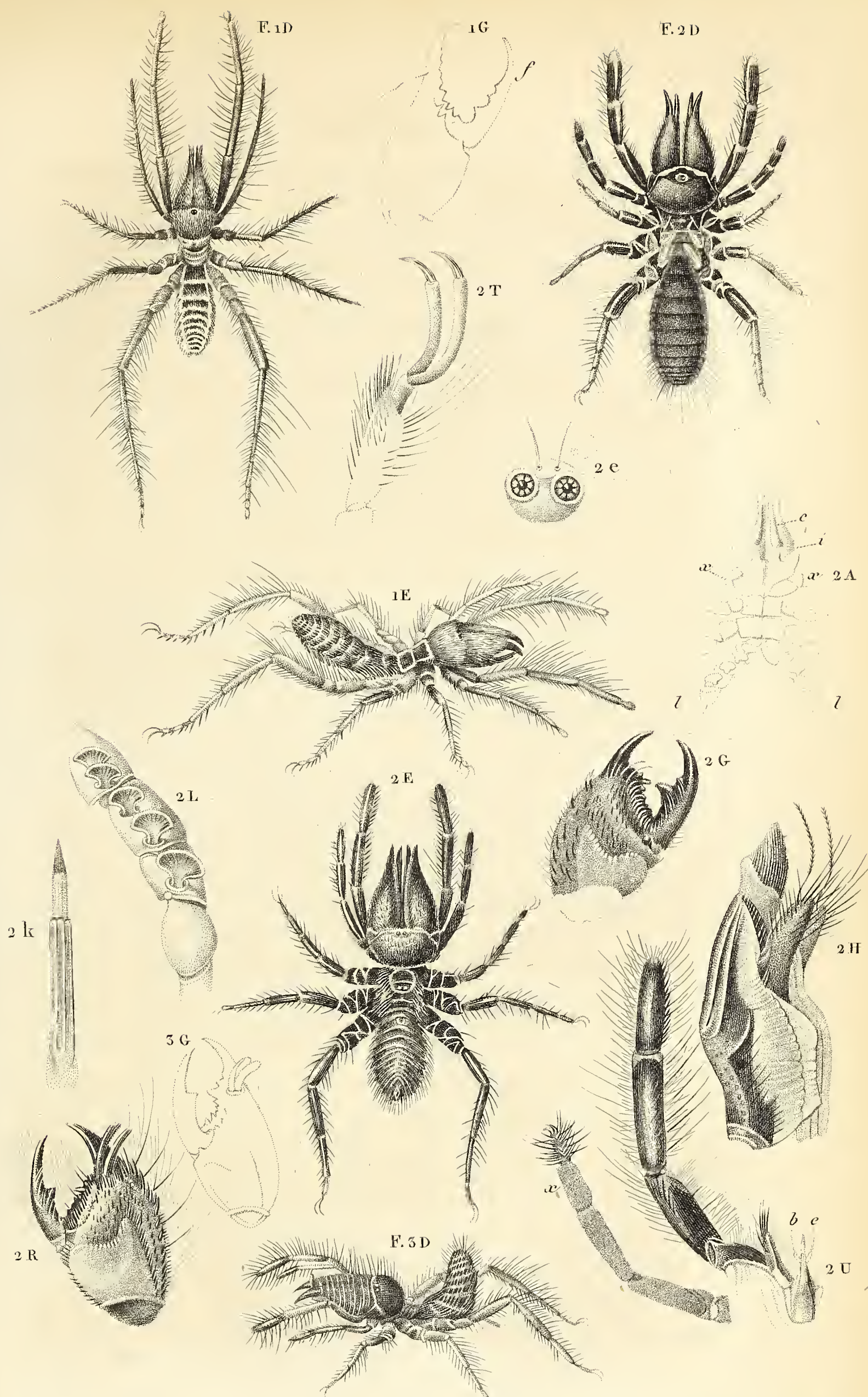
6. Solpuge araignée. (*Solpuga araneoïdes.*)
(Pl. 26, fig. 1.)

Mâchoires verticales; écusson étroit, convexe; thorax court, étroit; abdomen dénudé; les autres parties peu velues; doigts des mâchoires bruns; pieds postérieurs plus longs que le corps; leurs lamelles petites, pédiculées, égales, embriquées; couleur du corps fauve pâle.

Bichorcho des Calmouques, Gmel., *Itin.*, III, 384. — *Phalangium araneoïdes*, Pallas, *Spicil. zool.*, fasc. IX, p. 37, f. 7-9. — *Solp. arachnodes*, Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 37, pl. 1, f. 2. — *Galeodes araneoïdes*, Olivier, *Encycl. méth.* VI, 580. — Latreille, *Genera*, I, 135. — Hahn, *Die Arachn.*, III, 8, pl. 73, f. 164 ♂ et 165 ♀.

Habite la Russie méridionale jusqu'au Volga et au Nieper. On la donne aussi comme de Crète, de Sardaigne, et de quelques autres parties de l'Europe méridionale; mais c'est une assertion qui a besoin d'être vérifiée.

La figure et les détails du *Solpuga araneoïdes* de notre atlas sont empruntés à M. Savigny (*Égypte*, *Arachn.*, pl. 8, fig. 7); se rapportent-ils réellement à l'espèce que les anciens auteurs nommaient ainsi?



Borromée dir. *Lecouturier sc.*

Solpuge.

Solpuge intrépide F. 1 D *individu mâle de grandeur naturelle.* 1 E *individu femelle de grandeur naturelle vue de profil.* 1 G *un forcipule (f) l'article mobile.* Solpuge mélanie F. 2 D *femelle de grandeur naturelle.* 2 E *le mâle de grandeur naturelle.* 2 A *bouche et corselet vus en dessous (c) forcipules (i) machoires (x) première paire de pattes (l) quatrième paire de pattes.* 2 T *tarse de la quatrième paire de pattes.* 2 E *la tête et les yeux.* 2 G *un forcipule.* 2 L *portion de la quatrième paire de pattes avec ses appendices.* 2 K *la levre dépourvue de ses appendices.* 2 G *forcipule de la femelle.* 2 R *forcipule du mâle.* 2 H *levre vue de face.* 2 U *segmens antérieurs du corps b et e levre avec ses appendices (x) première paire de pattes.* Solpuge phalangiste F. 3 D *individu mâle de grandeur naturelle.* 3 G *forcipule détaché du même.*

7. Solpuge chelicorne. (*Solpuga chelicornis.*)

Mâchoires verticales, pourvues d'une longue soie; écusson céphalique cordiforme, aplati; thorax déprimé; abdomen allongé, très-velu; pieds postérieurs allongés; leurs lamelles grandes, en forme de champignons, pédiculées, rarement imbriquées; couleur fauve passant au ferrugineux; abdomen varié de chaque côté de bandes longitudinales plus claires.

Galeodes setifer, Olivier. — *Phalangium araneoïdes*, Fabricius, *Entom. emend.*, II, 431, n° 9. — *Solp. chelicornis*, Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 40, pl. 2, f. 1.

Habite Amboine, l'une des îles Moluques.

8. Solpuge africaine. (*Solpuga africana.*)

Mâchoires verticales, ovales, comprimées; écusson cordiforme, marginé, cannelé; thorax raccourci, élargi, subcordiforme; abdomen ovale, subtrigone, velu; pieds postérieurs plus longs que le corps, garnis de longs poils à leur bord interne.

Proscarabeoïdes capensis pedibus plumosis, Petiver, *Gazophil.*, pl. 12, f. 1, et pl. 85, f. 9.—*Solp. afr.*, Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 44, pl. 2, f. 2.

Habite l'Afrique australe.

9. Solpuge intrépide. (*Solpuga intrepida.*)
(Pl. 27, fig. 1.)

C'est aussi une des espèces de M. Savigny (pl. 8, fig. 10). M. Walckenaer en a fait reproduire la figure dans notre atlas, et il lui a imposé le nom de *S. intrepida.*

10. Solpuge comédienne. (*Solpuga scenica.*)

Noire avec des lignes blanches; pieds postérieurs allongés. Lichtentein et Herbst établissent de la manière suivante la synonymie de l'espèce qu'ils nomment ainsi:

ψυλλα, Aristote, *Hist. anim.*, liv. IX, chap. 39. — φαλαγγιον, Xénophon, *Mem. Socr.*, liv. I, chap. 3. — *Solifuga*, Solin, *Polyhist.*, chap. 4, p. 18. — *Sphalangium*, *id. ibid.*— *Phalangium*, Pline, *Hist. nat.*, liv. XI, sect. 28.— *Solifuga Sardis*, Cetti, *Nat. hist. Sard.*, III, 55.

Solpuge de petite taille (celle des *Phalangium carinatum* et *Hellwigii*); couleur des *Aranea scenica* et *speciosa*. Habite la Grèce, l'île de Crète, peut-être aussi le royaume de Naples, et d'autres parties de l'Europe australe.

11. Solpuge paresseuse. (*Solpuga tarda.*)

Palpes allongés; pieds postérieurs médiocres, coureurs; couleur noire.

φαλαγγιον νωτρον, Aristote, *Hist. anim.*, liv. IX, chap. 39. — Μυγαλη? , *id.* liv. VIII, chap. 24. — *Solpuga tarda*, Licht. et Herbst, *loco cit.*, p. 50.

Habite la Grèce, la Sardaigne et le royaume de Naples. C'est peut-être, d'après Lichtenstein et Herbst, la femelle de l'espèce précédente. Elle ressemble à l'*Aranea tarentula* de Linnée, avec laquelle on la confond souvent. Cette solpuge a sans doute contribué à faire à la musaraigne sa réputation d'animal nuisible.

2° *Solpuges de l'Amérique.*

12. Solpuge spinipalpe. (*Solpuga spinipalpis.*)

Velue, de couleur fauve ; pieds plus clairs ; palpes épineux.

Gal. spin., Latreille, *in* Guérin, *Iconogr. règne anim.*, *Arach.*, pl. 5, f. 4; *ibid.*, *Expl.*, p. 11.

De l'Amérique méridionale.

13. Solpuga de Cuba. (*Solpuga Cubæ.*)

Écusson aplati, triangulaire, arrondi à ses bords; abdomen ovale allongé, jaune sale, couvert de poils blonds; mâchoires épaisses, jaunes, à crochets passant au brun; palpes robustes, le dernier article le plus court, brun foncé; pattes garnies de poils blonds, médiocrement allongées, robustes. Longueur, 10 lignes.

Galeodes Cubæ, Lucas, *Magas. zool.*, cl. VIII, pl. 11.

Habite l'île de Cuba.

14. Solpuge bordée. (*Solpuga limbata.*)

Écusson aplati, allongé, tronqué et étroit à sa partie antérieure, plus large dans son milieu et arrondi en arrière; mâchoires grêles, garnies de poils bruns; leurs ongles rougeâtres à la pointe, noirs à la base; palpes allongés, à dernier article un peu renflé; abdomen brun, garni de poils de même couleur, très-allongé, encadré de brun foncé. Long. 8 lignes.

Galeodes limbata, Lucas, *Mag. de zool.*, cl. VIII, pl. 5.

Cette espèce est du Mexique.

14. Solpuge gryllipède. (*Solpuga gryllipes.*)

Corps grêle, fort allongé, rappelant celui des tétragnathes; yeux assez distants; écusson arrondi en avant, coupé carrément à son bord postérieur; premier article du thorax marqué en dessous de deux petites carènes longitudinales dans sa moitié antérieure; le suivant peu distinct, plus petit; le troisième qui donne naissance à la quatrième paire de pattes plus large; mâchoires grêles, étroites, de la couleur générale jaune-paille du corps; leurs doigts un peu plus forts, à base non renflée; corps et pattes assez velus; les pattes postérieures grêles, allongées, à cuisse un peu renflée, et assez semblables à celles de certaines Gryllus; leurs lamelles petites. Longueur, 0,015; patte postérieure, 0,020.

Galeodes gryllipes, P. Gervais, *British Museum*, 1842; *id.*, *Soc. phil. de Paris*, in *Journal l'Institut*, 1842, p. 72.

Cette espèce nous a été donnée comme de la Martinique.

Addition.

M. Koch vient de publier le Prodrome d'un travail monographique sur les Arachnides du genre Solpuge (1); il les partage en plusieurs genres particuliers; ses espèces sont au nombre de vingt-neuf, et quoiqu'il cite les noms depuis longtemps publiés dans l'atlas de cet ouvrage pour les espèces de M. Savigny, par M. Walckenaer, il ne parle pas des espèces américaines décrites par M. Lucas et par nous, antérieurement à son travail.

M. Koch emploie, pour trois de ses genres, les noms déjà usités de *Solpuga*, *Galeodes* et *Rhax*.

Solpuga, Lichtenst.; Koch, *loco cit.*, p. 351.

Les deuxième et troisième paires des tarses à quatre articles, la quatrième à sept. Tels sont :

1. *S. lethalis*, Koch, p. 352 (cap. de Bonne-Espérance).
2. *S. rufescens*, Koch. *ibid.* (même patrie).
3. *S. jubata*, Koch, *ibid.* (même patrie).

(1) *Archives d'Erichson*, 5e et 6e cahiers de 1842.

4. *S. vincta*, Koch, *ibid.* (même patrie).
5. *S. badia*, Koch, *ibid.* (même patrie).
6. *S. fusca*, Koch, *ibid.*(même patrie).
7. *S. hirtuosa*, Koch, *ibid.* (même patrie).
8. *S. flavescens*, Koch, p. 353 (Égypte).
9. *S. lineata*, Koch, *ibid.* (cap de Bonne-Espérance.)
10. *S. lateralis*, Koch, *ibid.* (cap de Bonne-Espérance.)

II. Galeodes.

Tarses des seconde et troisième paires de pattes à deux articles, ceux de la quatrième à trois.

11. *G. fatalis*, Herbst (Bengale).
12. *G. araneoïdes*, Pall.; *Spic. zool.*, IX, 37, pl. 3, fig. 7-9 (Russie méridionale).
13. *G. græcus*, Koch, p. 353; le *G. aran.* de ses *Arachniden*, (Grèce ; Sibérie, à Barnaul).
14. *G. Arabs*, Koch, *ibid.* L'espèce de l'Ouvrage d' Égypte, pl. 8, fig. 7 (Arabie, Égypte).
15. *G. scalaris*, Koch, *ibid.*(Arabie).
16. *G. intrepidus*, Koch, p. 354, d'après la figure de l'ouvrage d'Égypte, fig. 10 (Egypte).
17. *G. leucophæus*, Koch, *ibid.* (Arabie).

III. Aellopus.

Tarses des trois paires de pattes postérieures à deux articles, ceux de la dernière sans ongles.

18. *A. lunata*, Koch, p. 354 (Sud Afrique).

IV. Rhax.

Tarses de toutes les pattes sans ongles; leurs articles courts; le terminal caché.

19. *R. melanus*, Koch, p. 354; d'après Savigny, *Égypte*, pl. 8, fig. 9 (Égypte).
20. *R. furiosa*, Koch, *ibid.* (Arabie).
21. *R. impavida*, Koch, *ibid.* (Arabie).
22. *R. Phalangium*, Koch, *ibid.* d'après Savigny, *Égypte*, pl. 8, fig. 10 (Égypte).

V. Gluvia.

Articles des tarses non divisés ; ceux-ci longs et grêles.

* Maxilles baîllantes ; à doigt supérieur non denté.

23. *G. præcox*, Koch, p. 355 (Mexico).
24. *G. elongata*, Koch, *ibid.* (Mexico).
25. *G. cinerascens*, Koch, *ibid.* (Mexico).

** Maxilles à doigts appliqués et à dentelures engrenées.

26. *G. gracilis*, Koch., *ibid.* (Vénezuela).
27. *G. geniculata*, Koch, p. 356 (Colombie).
28. *G. formicaria*, Koch, *ibid.* (Mexico).
29. *G. striolata*, Koch. *ibid.* (Portugal).

ORDRE V.

PHALANGIDES (1).

Céphalothorax d'une seule pièce en dessus, à deux (ou quatre ?) yeux, toujours sur le vertex.

Abdomen contracté, multi-articulé, ses arceaux inférieurs souvent confondus, quelquefois aussi les supérieurs.

Maxilles en pinces didactyles.

Mandibules palpiformes, plus ou moins allongées, filiformes ou épineuses.

Huit pattes onguiculées, souvent fort grandes.

Respiration trachéenne.

Les nouvelles recherches des voyageurs ont fait connaître un nombre de faucheurs bien plus grand que celui qu'on possédait, il y a quelques années encore, et c'est de l'Amérique méridionale que nous sont venues les plus curieuses espèces. Ce sont en général des animaux inoffensifs, lucifuges, vivant de petits insectes. Il en est qui sont ornés de fort jolies couleurs. Leurs pattes habituellement fort grandes contribuent à la singularité de leur aspect. On en a rapporté de toutes les parties du monde, mais l'Amérique et l'Europe ont fourni la grande majorité des espèces observées.

---

(1) Φαλαγξ ? Aristote. — PHALANGIUM, Pallas, *Spicil. zool.*, IX, 38. — OPILIO, Herbst, *Naturgeschichte der ungeflugelten insekten*; fasc. 2, 1793, et fasc. 3, 1799; in-4°, av. pl. — PHALANGIUM, Latreille, *Mém. pour servir à l'hist. des Ins. connus sous le nom de Faucheurs*, *in* Hist. des Fourmis, p. 354; 1802. — PHALANGIUM, Hermann, *Mém. aptérologique*, p. 98; 1804. — PHALANGIDA, Perty, *Delectus anim. articul. quæ in itinere per Brasiliam collegerunt Spix et Martius*, p. 201, in-4°; 1830-34. — Hahn et Koch, *die Arachniden*. — P. Gervais, *Mag. zool.*, cl. VIII; 1842.

Lister, de Géer, Geoffroy, Linnée, Pallas, Herbst, Hermann, etc., ne faisaient qu'un seul genre des insectes de la famille des Faucheurs, genre nommé PHALANGIUM par plusieurs d'entre eux, et *Opilio* par d'autres qui laissèrent, à l'exemple de Herbst et Lichtenstein, le nom de *Phalangium* aux espèces aujourd'hui nommées Phrynes et Télyphones.

Outre les Galéodes d'Olivier, Latreille dans son *Genera*, donne trois genres à la famille des Phalangiens :

1° *Phalangium*, Linn.; comprenant les espèces ordinaires de Faucheurs.

2° *Trogulus*, pour le *Ph. carinatum*, déjà signalé ainsi que l'*Opilio horridus*, par M. Walckenaer (1), comme se rapportant à un autre genre que les Faucheurs.

3° *Siro*, pour une espèce (*S. rubens*) dont il donne la description dans le même ouvrage et pour l'*Acarus crassipes* d'Hermann. Celui-ci est cependant bien un Acarien du genre *Gamasus*, Latr., et le *S. rubens* nous paraît différents des Phalangides.

Latreille a aussi publié un travail sur les espèces indigènes du genre *Phalangium* ainsi que sur les principaux traits de leur organisation et de leur histoire naturelle. Dans une note insérée au bas de la première page de ce mémoire, l'auteur nous avertit qu'il fut lu à l'Institut en 1796 et que Herbst qui a publié plus tard, c'est-à-dire en 1798 et 1799, une monographie des mêmes animaux ne peut y avoir été cité. Mais comme le volume dont ce mémoire fait partie n'a paru qu'en 1802, il semblera peut-être impossible de considérer

(1) *Faune parisienne*, II, 252; 1802.

Latreille comme ayant la priorité sur Herbst. On doit, dans tous les cas, regretter qu'il n'ait pas établi lui-même la concordance des noms dont il se sert, avec ceux du zoologiste prussien.

Après Latreille et Herbst, Hermann, qui était professeur de zoologie à Strasbourg, s'occupa aussi des *Phalangium*, et, dans son ouvrage posthume (1), on trouve les descriptions de plusieurs animaux de ce genre, ainsi que des détails sur leurs mœurs et leur organisation, mais sans que la synonymie y soit mieux réglée que dans ses devanciers; aussi devint-elle dès lors assez difficile.

En 1830, M. Perty publia sur la famille de ces animaux un grand travail inséré dans la partie entomologique du voyage de MM. Spix et Martius, travail dans lequel il propose six nouveaux genres de Phalangiens: *Ostracidium*, *Goniosoma*, *Stygnus*, *Eusarchus*, *Cosmetus* et *Discosoma*. Presque toutes les espèces de ces nouveaux genres sont exotiques, principalement du Brésil. Le nombre des genres appartenant réellement à l'ordre des Phalangides est ainsi porté à neuf, car, outre ceux que nous venons de citer, il faut ajouter à ceux des Phalangium et des Trogules, les *Gonyleptes* de M. Kirby, animaux dont M. Perty fait également l'histoire.

Toutefois plusieurs genres établis entre la publication du *Genera* de Latreille et celle du livre de M. Perty, ne sont pas cités par ce dernier, tels sont les suivants:

Dolichoscelis, Hope; pour le *D. Haworthii* ou

(1) *Mémoire aptérologique*, par *J. Fréd. Hermann*, publié par *Fréd. L. Hammer*, in-fol. Strasb. 1804.

Mitobates, Sundeval, *Conspectus arachnid.*, p. 34, pour le *M. triangulus*, du Brésil.

Cœculus, L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, XXV, 289, pl. 9, f. 1-3, pour le *C. echinipes* qui paraît plutôt une espèce d'Oribate qu'un Phalangien.

Macrocheles, Latr., *Règn. anim.*, 2 édit., IV, 282, pour les *Acarus testudinarius* et *marginatus* d'Hermann; ces deux espèces rentrent dans le genre Gamase et ne sauraient trouver place ici.

Depuis l'intéressante révision des Phalangiens par M. Perty, M. Guérin a établi, en 1838, sous le nom de *Cryptostemma*, un genre voisin des Trogules pour une espèce unique venant de Guinée, le *Cr. Westermanni*, et nous-même avons proposé pour un singulier Faucheur de la Nouvelle-Hollande, celui de *Phalangodus* (1).

M. Perty et ses successeurs avaient, à l'exemple de Latreille, respecté l'ancien genre des Phalangium d'Europe, nommé quelquefois *Opilio*. M. Koch n'a pas eu la même réserve, et dans son livre sur les Arachnides, il indique plusieurs coupes génériques nouvelles: *Phalangium*, *Opilio*, *Nemastoma*, etc.

Tréviranus avait observé depuis longtemps l'anatomie du Phalangium commun d'Europe (2). Savigny a donné dans l'ouvrage d'Égypte d'excellents détails de caractères extérieurs d'après des espèces égyptiennes; nous avons aussi reproduit avec soin, dans l'Atlas supplémentaire du Dictionnaire des sciences natu-

(1) *Magas. de Zoologie* pour 1842.

(2) Nous venons de recevoir un travail où M. Alfred Tulk traite de l'anatomie du *Phalangium opilio*, Latr. *Ann. and Mag. of nat. hist.* XII, p. 153 et 243, pl. 3, 1843.

relles, ceux d'un Faucheur très-fréquent dans les jardins à Paris; Hermann avait anciennement publié quelques figures que nous devons également citer.

Dans l'espèce que nous avons vue, les maxilles se composent de trois articles seulement, un qui répond à l'avant-bras et dont la base interne présente une petite dent, un autre à la main et le troisième à son doigt mobile; le mâle et la femelle ne diffèrent pas pour les proportions de cette première paire d'appendices; mais, dans d'autres groupes de Phalangides, elle se renfle considérablement dans les mâles et prend un aspect bulleux, principalement dans la partie qui constitue la main; c'est ce que l'on voit très-bien dans les *Cosmetus*. Les maxilles de certains Phalangium et entre autres des *Ph. cornutum* d'Europe et *Ph. Savignyi*, d'Égypte, se relèvent à leur partie postéro-supérieure de manière à simuler une paire de cornes.

Les mandibules palpiformes (mâchoire et son palpe, de notre planche 28) sont également variables, elles ont six articles et sont terminées par un crochet unciforme. On voit déjà dans notre Faucheur ordinaire, mais à un assez fort grossissement, de petits poils épineux qui sont le commencement des grandes épines, assez semblables à celles des Phrynes, que présentent le bras et l'avant-bras de Gonyleptes et autres genres voisins dont les mandibules palpiformes sont fort longues. Chez d'autres, les mêmes appendices sont déprimés, quelquefois même un peu spatuliformes, c'est ce qui a lieu chez les Cosmetus. Leur ongle terminal est alors fort petit.

Le céphalothorax est toujours d'une seule pièce en dessus, mais plus ou moins grand. Chez les Trogules, il présente une avance perforée à son centre;

chez la plupart des autres Phalangides il est grand, souvent spinigère, et porte vers sa partie antérieure deux yeux lisses. On a indiqué quelque part une espèce qui en aurait quatre, mais nous ne l'avons pas vue. Le mode d'implantation des yeux et le nombre ainsi que la forme des grandes épines portées par le céphalothorax fournissent de bons caractères ; il en est de même de la forme du céphalothorax, de sa nature plus ou moins tuberculeuse, et de sa longueur par rapport à celle de l'abdomen que recouvre le plus souvent ce dernier dans les individus desséchés de nos collections. L'organe respirateur, que Latreille a signalé depuis fort longtemps, s'ouvre bilatéralement au bord infero-antérieur de l'abdomen, par une paire de Stigmates en arrière des organes génitaux; la respiration est trachéenne. Dans les Gonyleptes, ces stigmates sont sur le bord postérieur de la hanche très-élargie de ces animaux.

Dans sa concordance des différentes parties de la bouche des Entomozoaires apiropodes, Savigny prend pour exemple un *Phalangium*; nous reproduisons en note ce qu'il en dit à son égard (1).

---

(1) « Le Phalangium ou Faucheur, n'a ni antennes ni yeux composés, ni aucune sorte de tête distincte. Ses yeux sont lisses et groupés sur le dos. On ne lui voit pas même de pharynx, mais on observe à sa place une sorte de langue dure et pointue, et aux deux côtés deux trous imperceptibles pour le passage des aliments. Aussi les mandibules et les palpes du Phalangium, ne sont-ils que des parties correspondantes à ces pattes de devant, auxquelles on a donné les mêmes noms dans le Nymphon.

» Le Phalangium a donc deux mandibules composées de trois articles, le second et le troisième faisant la pince, et deux mâchoires portant chacune un palpe de cinq articles, le dernier armé d'un ongle. On lui trouve ensuite, comme chacun sait, quatre paires de longues pattes.

» En examinant les palpes des Faucheurs et des autres Arachindes, et

Le canal intestinal du Faucheur commun se partage en deux parties : 1° l'estomac, qui est une poche rétrécie vers la bouche, dilatée dans son milieu, et rétrécie au pylore ; autour de lui sont des poches cœcales symétriquement placées à droite et à gauche, et que j'ai vues aussi dans les Gonyleptes. Suivant Ramdohr, ces poches du phalangium ne communiqueraient pas avec l'estomac (1). 2° L'intestin, qui est court, droit, d'une seule venue. L'anus est percé dans le dernier anneau de l'abdomen. Il y a un vaisseau dorsal (Tréviranus, pl. 3, fig. 18). Le système nerveux a été figuré par le même auteur (pl. IV, 24); mais est-il réellement comme il le croit? sa disposition serait alors assez singulière pour mériter un nouvel examen. Un fait curieux et bien connu de la physiologie du système nerveux des Faucheurs, c'est la persistance de vitalité dans leurs membres après qu'on les a détachés du corps. Il n'est personne qui n'ait vu les mouvements de flexion que chacun d'eux exécute encore pendant quelques minutes.

---

les comparant aux pattes proprement dites, on a bientôt des preuves multipliées qu'ils ne sont eux-mêmes que des pattes antérieures plus ou moins déguisées.

» Les rapprochements sont si bien fondés, que, dans les Phalangium, les quatre longues pattes antérieures qui servent à la marche, aussi bien que les quatre postérieures, ont néanmoins leur première pièce ou leur hanche, convertie en mâchoire surnuméraire. En effet, le Phalangium a six mâchoires, dont deux seulement portent les palpes, et quatre autres les véritables pattes. Le Scorpion offre une conformation analogue. »

Et plus loin : « Il me paraît donc certain que les Arachnides ne possèdent ni vraies mandibules, ni vraies mâchoires. »

Savigny, *Mém. sur les anim. sans vertèbres*, p. 57. Voyez dans nos planches 28 à 30, la copie des jolies figures données par cet auteur, dans le grand ouvrage d'Égypte.

(1) Dans l'estomac du Faucheur des jardins de Paris, j'ai trouvé des Grégarines en assez grand nombre. J'en donne la figure dans la planche déjà citée du Dict. des sc. nat., Supplément.

La reproduction de ces animaux est ovipare, dans nos espèces du moins, et les organes par lesquels elle s'exécute sont tout à fait remarquables. Tréviranus en figure les parties intérieures. L'oviducte de la femelle aboutit à un long tube proboscidiforme, exertile par la pression de l'abdomen, annelé dans son dernier tiers, avec des verticilles de poils, comme écailleux près de sa fin, encore avec quelques poils, et présentant à son extrémité deux petits pinceaux latéraux. Le pénis en est moins long, mais il n'est pas moins curieux. Dans notre espèce (1), c'est un cylindre courbe, en manière de sonde, un peu plus large à sa base, s'élargissant de nouveau au sommet où il est ouvert en bec de plume tronqué pour l'écoulement du fluide séminal et portant à son extrémité un petit cuilleron spinigère et mobile.

Hermann donne dans sa planche VII plusieurs figures des parties génitales observées dans le *Ph. parietinum*. Tréviranus les figure aussi, et même avec leurs parties intérieures (pl. IV, fig. 20-23); mais sa figure du pénis (fig. 22) n'est pas heureuse. Savigny, dans ses belles planches de l'ouvrage d'Égypte, a représenté le pénis du *Ph. Savignyi* (2) et celui du *Ph. copticum* (3), qui paraît fort différent du précédent.

Latreille a communiqué anciennement à la Société philomatique et publié dans son *Histoire des fourmis* (4) des renseignements sur l'accouplement des Faucheurs. Dans le *Ph. cornutum*, dont le mâle est assez différent de la femelle pour qu'on ait pris d'a-

---

(1) *Dict. sc. nat.*, *Suppl.*
(2) Copié dans notre *Atlas*, pl. 29, fig. 1 L.
(3) *Ibid.*, pl. 30, fig. 2 B.
(4) P. 380, pl. 12, fig. 7.

bord celle-ci pour une espèce différente, les mâles se disputent entre eux la possession des femelles, et la lutte qui s'engage à ce sujet est quelquefois des plus vives. Lors de l'accouplement, « le corps du mâle est placé de telle façon que sa partie antérieure est contiguë avec celle de la femelle, et ses pinces saisissent les mandibules (maxilles) de celle-ci à leur naissance et à la partie supérieure près du corselet. Le plan inférieur des deux corps est dans la même ligne; l'organe du mâle peut donc atteindre l'organe respectif de la femelle. L'accouplement a lieu et dure trois ou quatre secondes. »

Les Phalangides ont été partagés en deux tribus, les Gonyleptes et les Phalangiés, qu'on devrait considérer comme les véritables genres de cette famille.

I.
GONYLEPTES.

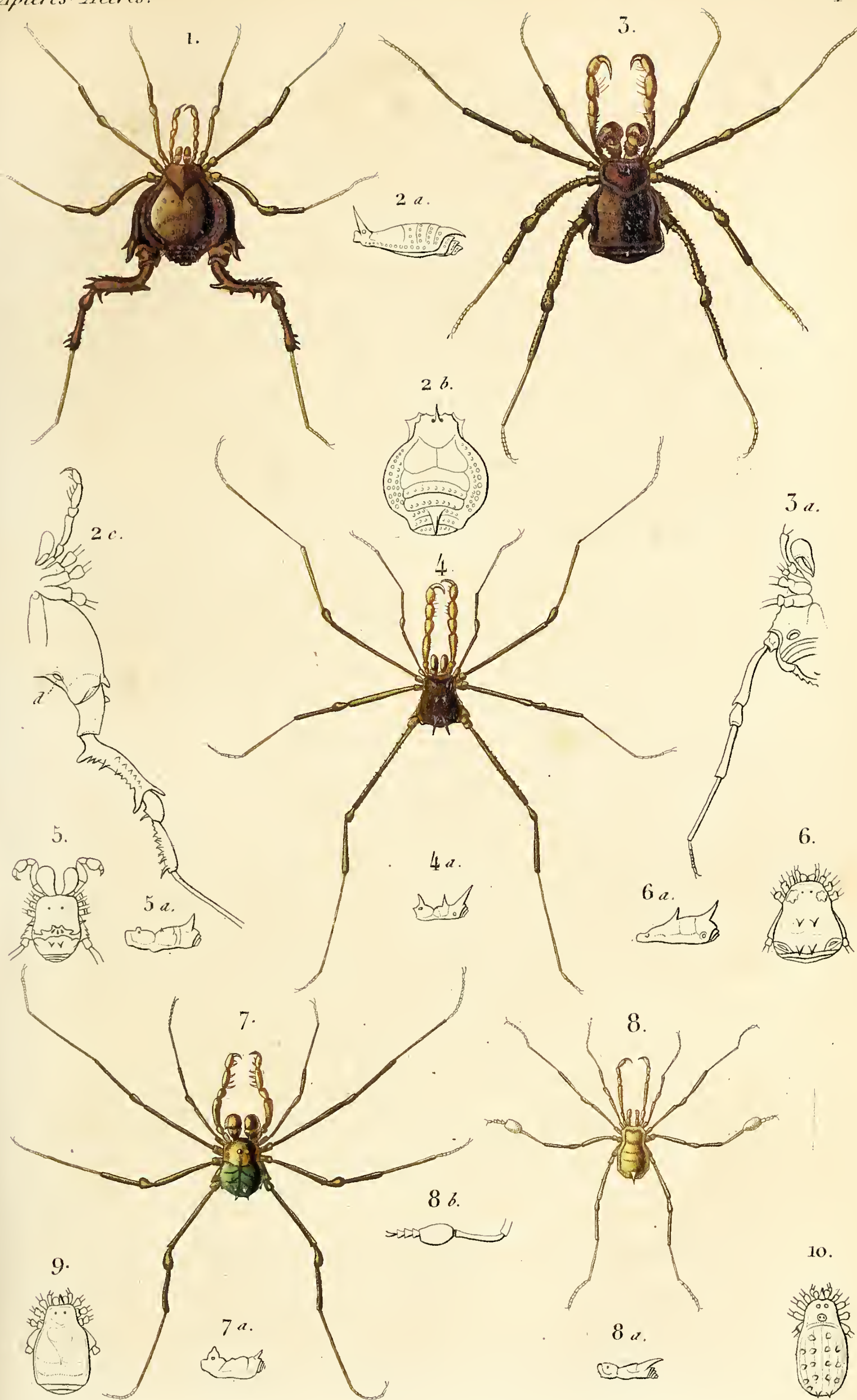
Palpes épineux; pattes inégales, les postérieures très-éloignées des autres, les plus grandes, à cuisses très-développées; abdomen plus ou moins contracté, et caché sous le céphalothorax, dans les mâles surtout.

Genre GONYLEPTE. (*Gonyleptes.*)

Céphalothorax trigone, épineux en arrière, recouvrant l'abdomen; hanches des pattes postérieures épaisses, épineuses, dans les mâles surtout, rarement mutiques.

1. Gonylepte affreux. (*Gonyleptes horridus.*)

Tubercule oculifère brièvement denté; thorax bi-tuberculé; hanches postérieures armées d'une épine bifurquée. Longueur du corps, 6 lignes $\frac{3}{4}$.



Delahaye del.

Gonylepte.

Gonylepte curvipède, F. 1, ♂ *de grandeur nat.* Gonyl. acanthure ♂, F. 2, *a. b, bouclier du céphalogastre, c, dessous du corps, d. stigmate.* Phalangode en-parure. F. 3. *de gr. nat. en dessous.* Goniosome camelle. F. 4. *de gr. natur.le* 4 *a, profil du céphalothorax.* Cosmète ceinture-jaune, F. 5, *le* ♂. Cosm. quatre-œil F. 6. Goniosome chlorogastre, F. 7. Stygne vésiculaire, F. 8. *de gr. nat.* 8, *b tarse de la 3e patte grossi.* Cosmète cœur, F. 9. Faucheur mamelonné, F. 10.

Gon. horr., Kirby, *Trans. linn. soc.* XII, 252, pl. 22, f. 16; Perty, *Delectus anim.*, p. 201.

Cette espèce habite le Brésil, où elle a été découverte par le docteur Hancock.

2. Gonylepte aiguillonné. (*Gonyleptes aculeatus.*)

Tubercule oculifère incliné; thorax épineux; hanches postérieures pourvues d'une épine bidentée.

Gon. acul., Kirby, *Trans. linn. soc.* XII, 452, p. 2; Perty, *Delectus anim.*, p. 201.

Rapporté du Brésil par le D. Hancock.

3. Gonylepte rude. (*Gonyleptes scaber.*)

Tubercule ou corne oculigère bifide; thorax garni de tubercules disposés en série; hanches postérieures garnies d'une épine recourbée à son sommet.

Gon. scaber, Perty, *Trans. linn. soc.*, XII, 452; Perty, *Delectus anim.*, p. 202.

Habite le Brésil.

4. Gonylepte acanthope. (*Gonyleptes acanthopus.*)

Une pointe à chaque œil et deux plus en arrière; un aiguillon inégalement bifide à chaque angle postérieur du céphalothorax; pattes postérieures épineuses.

Phalangium acanthopus, Quoy et Gaim, *Voyage de l'Uranie, zool.*, p. 546, pl. 82, f. 2 ♂ et 3 ♀; Perty, *Delectus anim.*, sp. 4.

Brésil. Trouvé d'abord sous la voûte de Corcovado, dans la montagne de ce nom, près de Rio-Janeiro.

5. Gonylepte spinipède. (*Gonyleptes spinipes.*)

Déprimé; brun-fauve, marqué de brun sur le céphalothorax, avec deux épines médianes droites et en arrière une épine à chaque angle; pattes très-longues, à cuisses des postérieures garnies de petites épines. Longueur du corps, à peine 3 lignes.

Gon. spinip., Perty, *Delectus anim.*, p. 205, pl. 39, f. 12.

Du Brésil, dans la province de Bahia.

6. Gonylepte armé. (*Gonyleptus armatus.*)

Un peu plus grand que le précédent, peu bombé; ferrugineux;

céphalothorax finement granuleux; tubercule oculigère surmonté de deux petites cornes; deux épines sur le milieu du céphalothorax, et, de chaque côté en arrière, une pointe allongée, légèrement courbée; palpes et pinces jaunâtres; les deux derniers articles des palpes plus foncés; pattes médiocres, les antérieurs testacées, les postérieurs brun ferrugineux; hanches courtes, épineuses; dessous du corps ferrugineux, lisse.

Gon. armatus, Perty, *Deliciæ anim.*, p. 205, pl. 39, f. 13.

Du Brésil. Pris auprès du Rio-Négro, dans la province de ce nom.

7. Gonylepte rude. (*Gonyleptes asper.*)

Fauve sale, déprimé, âpre au toucher; de chaque côté du bord postérieur une épine courbée; deux épines postérieures bifides; hanches des pattes postérieures entièrement épineuses.

Gon. asper, Perty, *Delectus anim.*, p. 202.

Autre espèce du Brésil.

8. Gonylepte épine courbe. (*Gonyleptes curvispina.*)

Fauve, déprimé, glabre; épine postérieure de chaque côté du céphalothorax brune, allongée, courbée.

Gon. curvisp., Perty, *Delectus anim.*, p. 202.

Habite le Brésil.

9. Gonylepte élégant. (*Gonyleptes elegans.*)

Fauve olivacé; espace oculaire brun avec du blanc de chaque côté; céphalothorax marqué de quatre points blancs en arrière; épines postérieures noires; hanches blanches, lisses à leur extrémité.

Gon. eleg., Perty, *Delectus anim.*, p. 202.

Du Brésil.

10. Gonylepte curvipède. (*Gonyleptes curvipes.*)
(Pl. 46, fig. 1.)

Brun-terreux, avec les pattes et le bord du céphalothorax plus clairs; bordure du céphalotorax finement tuberculeuse; une épine droite à la saillie oculaire; partie postérieure du céphalothorax granulée en dessus; pattes postérieures torses, à hanche pourvue d'une forte épine inégalement bifide; troisième article ayant une forte épine à sa courbure, et d'autres plus petites en arrière; le cinquième épineux en dessous à son extrémité termi-

nale ; les épines des mêmes pattes sont à peine sensibles dans la femelle, et son abdomen montre en dessus plusieurs segments bordés de petits tubercules épineux.

Gon. curv., Guérin, *Iconogr. du règne anim.*, *Arachn.*, pl. 4, f. 5 ; *Explic.*, p. 12. —*G. chilensis*, G.-R. Gray, *Anim. Kingd.*, *Arachn.*, pl. 20, f. 2.

Espèce commune au Chili. On la rapporte souvent de Valparaiso, etc. Le nombre d'exemplaires que nous en avons vu nous montre que le mâle et la femelle des Gonyleptes sont fort différents entre eux, et que les caractéristiques des espèces de ce genre, souvent beaucoup trop courtes dans M. Perty, sont essentiellement faites d'après des individus mâles.

11. Gonylepte acanthure. (*Gonyleptes acanthurus.*)
(Pl. 46, fig. 2.)

Yeux à la base d'une épine droite du céphalothorax ; une autre épine au milieu du bord postérieur de celui-ci ; hanches armées d'une épine médiocre ; cuisses et jambes garnies de petites épines.

Faucheur acanthure, Duméril, *Dict. sc. nat.*, *Entomologie*, pl. 60, f. 14-16 ; *id.*, *Consid. sur la classe des insectes*, pl. 60, f. 14-16.

La patrie de cette espèce est aussi l'Amérique méridionale.

12. Gonylepte planiceps. (*Gonyleptes planiceps.*)

Point de tubercule oculifère ; yeux assez distants ; céphalothorax finement granuleux, à granules espacés, marginé bilatéralement ; son disque partagé en huit quadrilatères par trois petits sillons transversaux coupés par une ligne médio-dorsale ; bord postérieur rectiligne ; hanche des pieds postérieurs munie d'une forte épine à pointe simple ; une forte épine mousse et recourbée au bord postérieur de l'article suivant, celui qui vient après un peu en scie à ses bords, externe et interne, et le quatrième à son bord externe seulement ; corps brun un peu roussâtre, plus foncé aux hanches, varié de jaunâtre sale sur les pattes ; taille moindre que dans les précédents ; long. du céphalothorax, 0,007.

La femelle a le disque dorsal à peine tuberculeux, et les épines des pattes postérieures rudimentaires.

Gon. planiceps, Guérin, Coll.—P. Gerv., *Mag. zool.*, *Arachn.*, pl. 2. — Guér., *Iconogr. du règne anim.*, *explic.*, p. 13.

Rapporté du détroit de Magellan.

Genre OSTRACIDIE (*Ostracidium*) (1).

Palpes un peu plus courts que le corps ; dernier et avant-dernier articles épineux ; mâchoires courtes ; céphalothorax déprimé, sans épines, en forme de bouclier, granuleux, étroit en avant, arrondi sur ses côtés, élargi en arrière et tronqué ; les trois premières paires de pattes bien séparées de la postérieure, assez courtes ; les hanches de la quatrième denticulées ; tubercule oculifère offrant les deux yeux à ses côtés, et deux tubercules médians ; abdomen tout à fait caché sous le céphalothorax, plissé.

1. Ostracidie brune. (*Ostracidium fuscum.*)

Glabre, brun ; pieds plus pâles ; palpes fauves ; yeux jaunes de soufre ; deux impressions linéaires transversales ; tarses pâles ; dessous du corps jaune olivacé ; longueur du corps, 4 lignes $\frac{1}{5}$.

Ost. fusc., Perty, *Delectus anim.*, p. 206, pl. 40, f. 1.

Cet insecte a été trouvé auprès du Rio-Negro (Brésil), dans la province du même nom.

Ostracidie ambrée. (*Ostracidium succineum.*)

Entièrement lisse, fauve ; flancs et hanches postérieurs faiblement granulés, bruns ; plus petit que le précédent.

Ostr. suc., Perty, *Delectus Anim.*, p. 202.

Cette espèce vient aussi du Brésil.

Genre GONIOSOME. (*Goniosoma*) (2).

Palpes de la longueur du corps, de grosseur médiocre, à dernier et avant-dernier articles épineux ; le dernier article onguiculé ; mâchoires robustes, appliquées sur la bouche ; saillie oculifère à deux épines ; deux yeux placés en dehors à la base des épines ; cé-

---

(1) Perty. Ce nom a pour racines : οστρακον, coquille ; ειδος, apparence.

(2) Perty, *Loco cit.*, p. 208. De Γωνια angle, σωμα corps.

phalothorax subtrigone, fortement sillonné transversalement vers l'insertion de la troisième paire de pattes, déprimé, armé latéralement en arrière de petites épines très-courtes, et sur son milieu, de deux épines assez grandes et droites; abdomen entièrement ou en grande partie caché sous le céphalothorax, visible seulement par ses plis; pieds inégaux, très-longs; les postérieurs assez écartés des autres; hanches allongées, mutiques.

Nota. D'après M. Perty, le *Phalangium lividum*, *Actes de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, I, 125 (1792), est sans doute un Goniosome.

1. Goniosome varié. (*Goniosoma varium.*)

Abdomen entièrement caché; couleur d'un brun ferrugineux sale, variée de quelques taches et lignes bleues; céphalothorax avec deux épines entre les yeux et deux autres droites en arrière; dessous du corps roussâtre, lisse. Longueur du corps, 5 lignes (0,011).

Gon. var., Perty, *Delec. anim.*, p. 208, pl. 40, f. 4.

Habite le fleuve des Amazones.

2. Goniosome ravisseur. (*Goniosoma raptator.*)
(Pl. 47, fig. 1.)

Corps subcarré, un peu plus étroit en avant, comme velouté, roux vineux, foncé en dessus, lavé de fauve en dessous; yeux écartés; deux fortes épines vers la fin du céphalothorax; ses segments relevés de tubercules; palpes deux fois aussi longs que le corps, blonds; pattes d'un brun vineux, pâles à la base. Longueur du céphalothorax, 0,008.

De Santa-Fé de Bogota (Colombie). Je l'ai eu chez M. Parzudacki.

3. Goniosome sali. (*Goniosoma squalidum*).

Abdomen entièrement caché; couleur gris-brunâtre, piqueté de points blanchâtres en grand nombre. Taille deux fois moindre que dans le *G. varium*.

Gon. squal., Perty, *loc. cit.*, p. 202.

Du Brésil.

4. Goniosome ferrugineux. (*Goniosoma ferrugineum.*)

Abdomen en partie caché ; corps épineux en dessus, entièrement brun ferrugineux ; pieds moins foncés.

Gon. ferr., Perty, *loc. cit.*, p. 202.

Il a pour patrie le Brésil.

5. Goniosome soufré. (*Goniosoma sulphureum.*)

Entièrement soufré-verdâtre ; céphalothorax ayant une petite épine bi-latérale et deux médianes dont l'antérieure dirigée en haut et la postérieure en bas.

Gon. sulph., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

6. Goniosome tacheté. (*Goniosoma conspersum.*)

Abdomen en partie libre ; couleur d'un brun ferrugineux, relevé au-dessus de points blancs ; l'espace oculaire bi-spinulé ; deux épines postérieures droites.

Gon. consp., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

7. Goniosome arrosé. (*Goniosoma roridum.*)

L'une des grandes espèces ; abdomen entièrement caché ; céphalothorax déprimé, brun varié de fauve et marqué de points blanchâtres ; l'aire oculaire à deux épines.

Gon. ror., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

8. Goniosome de Perty. (*Goniosoma patruele.*)

Abdomen entièrement caché; céphalothorax déprimé, roux d'ocre, irrégulièrement varié de pâle, tronqué en arrière, a deux épines sous les hanches.

Gon. patr., Perty, *loco cit.*, p. 202.

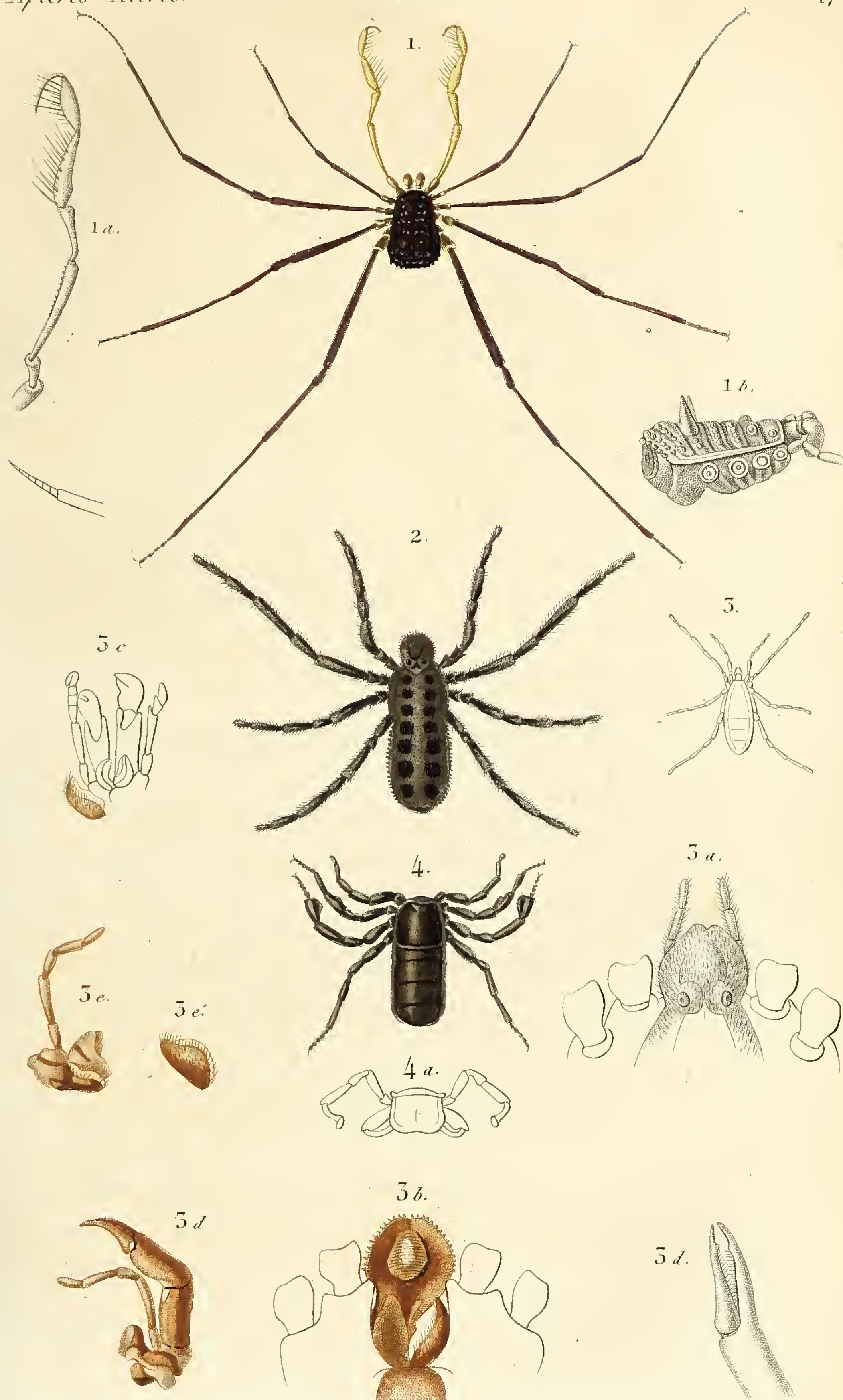
Patrie, le Brésil.

9. Goniosome modeste. (*Goniosoma modestum.*)

Abdomen entièrement caché ; céphalothorax subconvexe, roux ocracé, varié irrégulièrement de plus pâle, arrondi en arrière, mutique.

Gon. mod., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.



Prêtre et Guérin del. *Sebin sc.*

Goniosome — Trogule.

Goniosome ravisseur, F. 1 *de grandeur naturelle*, F. 1 a, *palpe grossi*, F. 1 b, *abdomen*. Trogule tricaréné, F. 2, *grossi*. Trog. népiforme, F. 3. *détails*, Crypto-Stemme de Westermann, F. 4 *grossi*, F. 4 a. *vu en avant*.

10. Goniosome versicolor. (*Goniosoma versicolor.*)

Abdomen entièrement caché; céphalothorax très-déprimé, varié de brun-fauve; pieds bruns, annelés de fauve

Gon. vers., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

11. Goniosome blond. (*Goniosoma junceum.*)

Abdomen entièrement caché; couleur brun-gris, mate pieds gris-blanc.

Gon. junc., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

12. Goniosome obscur. (*Goniosoma obscurum.*)

Abdomen entièrement caché; brun ferrugineux, mat; mâchoires et palpes blanchâtres.

Gon. obs., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Patrie, le Brésil.

13. Goniosome gentil. (*Goniosoma lepidum.*)

Un petit tubercule épineux auprès de chaque œil; deux épines droites près le bord postérieur du céphalothorax; partie céphalique roussâtre, une tache jaune en dehors de chaque œil; disque du céphalothorax vert clair, ponctué de tubercules roux-brun, bordé de jaune en arrière; bord latéral du céphalothorax brun, crénelé; des petits points jaunes au bord postérieur des anneaux de l'abdomen en dessus; le dernier anneau marqué de quatre taches de la même couleur; palpes et pattes antérieurs blonds, les autres roussâtres ainsi que le fond de l'abdomen. Longueur du céphalothorax, 0,006; des palpes, 0,009.

Gonom. lepid., Guérin., Coll.

Envoyé de la Nouvelle-Fribourg (Brésil), par M. Pinel.

14. Goniosome monacanthe. (*Goniosoma monacanthum.*)

Diffère du précédent par sa teinte plus claire, fauve-verdâtre; tubercules oculifères un peu moins rapprochés. Bord postérieur du céphalothorax bordé de points jaunes. Bord latéral brun, finement crénelé. Longueur du céphalothorax, 0,006.

Habite le Brésil?

15. Goniosome cannelle. (*Goniosoma cinnamomeum.*)
(Pl. 46, fig. 4.)

Trois paires de pointes épineuses; celle du milieu la plus petite, la postérieure la plus grande; les yeux à la base externe de la première paire; couleur générale cannelle claire, avec quelques très-petits points jaunes sur la base des épines et près de l'angle postérieur externe du thoracogastre. Long., 0,010.

Gon. cinn., P. Gerv. et Goudot.

De Colombie, par M. Justin Goudot.

16. Goniosome chlorogastre. (*Goniosoma chlorogaster.*)
(Pl. 46, fig. 7.)

Yeux à la base externe d'une saillie à deux tubercules émoussés, de couleur roussâtre, ainsi que deux tubercules spiniformes près du bord postérieur thoracogastre, les pattes, les palpes et les maxilles; celles-ci plus luisantes; moitié postérieure du thoracogastre d'un beau vert; anus cannelle. Long. du corps seul, 0,008.

Gon. chlorog., P. Gerv. et Justin Goudot.

Cette espèce a été découverte en Colombie par M. Justin Goudot.

Genre. Stygne. (*Stygnus*) (1).

Palpes beaucoup plus longs que le céphalothorax; dernier et avant-dernier articles spinuleux; celui-ci pouvant se reployer sur celui-là, onguiculé; mâchoires éloignées du corps, épaisses, très-volumineuses, lisses; deux yeux écartés; céphalothorax sub-carré, sans épines bilatéralement en arrière, ayant deux épines droites au milieu; abdomen presque entièrement caché; pieds inégaux; ceux de la première paire courts, grêles; ceux de la quatrième un peu écartés des autres, spinuleux.

Ce genre ne paraît pas devoir être distingué du précédent.

---

(1) Perty. De στυγνος, malin.

1. Stygne armé. (*Stygnus armatus.*)

Brun ferrugineux ; mâchoires tout à fait glabres, lisses ; palpes testacés ; une épine droite entre les yeux ; deux épines droites en arrière et deux plus petites horizontales. Longueur du seul exemplaire observé, 4 lignes (0,009).

Trouvé au fleuve du Rio-Negro, dans la province du même nom (Brésil).

2. Stygne fluxionné. (*Stygnus inflatus.*)

Brun ferrugineux plus pâle aux parties appendiculaires, surtout en avant ; pince des mâchoires très-renflée dans la partie digitale, formant une espèce de coiffe ou de renflement fluxionnaire ; une épine entre les yeux ; un tubercule de chaque côté et à la même hauteur, ainsi qu'en arrière du céphalothorax, deux fortes épines pointues à peu près droites ; cuisses des pattes postérieures en scie bilatéralement en dessous vers leur extrémité. Longueur du céphalothorax, 0,005.

Stygnus inflatus, Guérin, Collection.—P. Gerv., *Mag. zool.*, *Arachn.*, pl. 3, f. 4, 1842.—Guérin, *Iconogr.*, *Explic.*, p. 13.

Habite Cayenne.

3. Stygne vésiculaire. (*Stygnus vesicularis.*)
(Pl. 46, fig. 8.)

Fauve-blond ; une seule épine thoracogastrique au bord postérieur, médiane, inclinée ; antépénultième article du tarse de la troisième paire de pattes vésiculaire. Long. du corps seul, 0,006.

St. vesic., P. Gerv. et J. Goudot.

De Colombie, par M. Justin Goudot.

Genre EUSARQUE. (*Eusarchus*) (1).

Palpes de moitié plus longs que le corps ; leur dernier et avant-dernier articles spinuleux, celui-ci se reployant sur l'autre ; mâchoires appliquées sur le corps, lisses ; saillie oculifère épineuse ou tuberculeuse ; deux yeux à la base externe des tubercules ou des épines ; corps entièrement sub-ovale, épaissi,

(1) Perty. De Ευσαρκος, gras.

convexe, plus étroit en avant; céphalothorax profondément sillonné en travers à la hauteur de la troisième paire de pattes, élargi en arrière; une ou deux petites épines ou tubercules en dessous au milieu; abdomen un peu saillant en arrière du céphalothorax, montrant deux de ses segments en dessus et cinq ou six plis en dessous; pattes inégales, de longueur médiocre; les postérieures écartées des autres; hanches plus fortes, mutiques.

Observ. Je n'ai pas vu les exemplaires sur lesquels repose la distinction de ce genre, mais je soupçonne que ce sont principalement des femelles de Gonyleptes.

1. Eusarque grand. (*Eusarchus grandis.*)

Deux tubercules entre les yeux; céphalothorax brun ferrugineux, glabre, terne, offrant en arrière deux points en saillie; abdomen confondu avec le céphalothorax, montrant en dessus trois anneaux et six en dessous; ferrugineux sanguin aux parties inférieures; pieds ferrugineux sales; les antérieurs plus pâles; hanches postérieures mutiques. Longueur du seul exemplaire connu, 5 lignes $\frac{2}{3}$ (0,011).

Eus. gr., Perty, *Deliciæ anim. articul.*, p. 203, pl. 40, f. 1.

Patrie, le Brésil.

2. Eusarque nain. (*Eusarchus pumilio*).

Brun; une épine médiane en arrière sur le céphalothorax, taille deux fois moindre que celle du précédent.

Eus. pum., Perty, *loco cit.*, p. 203.

Patrie : auprès du fleuve Saint-François (Brésil.)

3. Eusarque armé. (*Eusarchus armatus.*)

Brun terne; une épine de chaque côté du céphalothorax, en arrière, et une médiane; premier article des pattes postérieures lobé extérieurement. Taille des précédents.

Eus. arm., Perty, *loco cit.*, p. 203.

Patrie : le Brésil.

4. Eusarque mutique. (*Eusarchus muticus.*)

Brun-gris terne ; céphalothorax mutique ; pieds forts, courts. Plus petit que l'*Eus. armatus.*

Eus. muticus, Perty, *loco cit.*, p. 203.

Patrie : le Brésil.

Genre MITOBATES. (*Mitobates*) (1).

Corps déprimé, près de deux fois plus large en arrière, à côtés presque droits; pieds très-longs, les postérieurs de trois à six fois plus longs que le corps; tous également grêles. Palpes plus longs que le corps.

1. Mitobate triangle. (*Mitobates triangulus.*)

Angles postérieurs du céphalothorax subtronqués, mutiques, ainsi que les côtés de l'abdomen ; couleur testacée, avec des lignes arquées blondes ; épines du tubercule oculigère et de la partie postérieure du dos subulées. Longueur du corps, 0,009.

Mit. triang., Sund., *Consp. Arachnid.*

Patrie : le Brésil.

Les animaux de ce genre sont surtout remarquables par l'extrême allongement et la gracilité de leurs pattes. M. Sundevall dit qu'il en connaît plusieurs espèces également du Brésil. C'est aussi de cette contrée que vient :

2. Dolichoscelis haworthii, Hope, *Trans. linn. soc.*, XVII, 398, pl. 16, ainsi caractérisé : Deux pointes droites, oculigères, sur le céphalothorax ; celui-ci très-échancré, à bords relevés, encadrant des tubercules jaunâtres ; dessous et fond de la même couleur ; les pattes postérieures ont près de 10 pouces de long.

Genre PHALANGODE. (*Phalangodus*) (2).

Palpes à peu près de la longueur du corps, épais; le dernier et l'avant-dernier articles épineux; mâchoires robustes, sub-épineuses, renflées; céphalothorax, ou mieux thoraco-gastre, sub-quadrilatère, un

(1) Sundevall. De μιτος, fil, et βαινω, je marche.

(2) P. Gervais. De φαλαγξ, faucheur, et οδους, dent.

peu allongé, non épineux, en continuité avec les arceaux supérieurs de l'abdomen; deux yeux; pattes de longueur moyenne; hanches des postérieures non renflées, sans épines.

1. Phalangode sombre. (*Phalangodus anacosmetus.*)
(Pl. 46, fig. 3.)

Bord supérieur du bras des palpes crénelé, ainsi que celui des mâchoires; yeux à la base externe d'une saillie conique; céphalothorax rugueux; anneaux de l'abdomen bordés d'une rangée de petits tubercules; une impression oblique sur le céphalothorax, à la hauteur des pattes de la troisième paire; abdomen en partie recouvert par ses deux premiers arceaux supérieurs, dont les angles externes sont saillants et imbriqués; pattes rugueuses; une petite épine à la hanche des postérieures; couleur générale brun-vineux mat; pattes un peu plus claires; palpes et mâchoires luisants. Longueur du thoraco-gastre, sur un exemplaire desséché, 0,011.

Phal. anac., P. Gerv., *Mag. zool.*, *Arachn.*, pl. 4.

C'est une espèce de Phalangien assez grosse, dont j'ai acheté de M. Parzudacki, l'exemplaire unique que je possède; il m'a été remis comme venant de la Nouvelle-Hollande. Cet insecte tient en même temps des Stygnus et du genre Cosmetus dont il va être question plus loin.

II.

PHALANGIÉS.

Palpes non épineux; pattes sub-égales ou égales; abdomen plus ou moins caché sous le céphalothorax, surtout dans les individus desséchés.

Genre COSMÈTE. (*Cosmetus*) (1).

Palpes deux fois plus courts que le corps, comprimés, appliqués pendant le repos sur les mâchoires, les recouvrant; tubercule oculifère sans épines; deux yeux; céphalothorax sub-triangulaire, un peu con-

(1) Perty. De Κοσμητος, orné.

vexe, sans épines latérales postérieures; deux petites épines sur sa partie médiane; abdomen entièrement caché, visible en dessous par des plis; pieds subégaux, longs, grêles; ceux de derrière écartés, à hanches dilatées, mutiques.

1. Cosmète peint. (*Cosmetus pictus.*)

Ferrugineux; céphalothorax marqué de quelques points et d'un V de couleur jaune; celui-ci ponctué de noir; dessous ferrugineux, uniforme. Longueur, 3 lignes (0,006).

Cosm. pict., Perty, *Delect. anim.*, p. 208, pl. 40, f. 5.

Habite près le Rio-Négro, dans la province de ce nom.

2. Cosmète a deux points. (*Cosmetus bi-punctatus.*)

Brun ferrugineux; céphalothorax marqué au milieu de deux points jaunes. Plus petit que le précédent.

Cosm. bi-punctatus, Perty, *loco cit.*, p. 203.

Habite le Brésil.

3. Cosmète grêlé. (*Cosmetus conspersus.*)

Brun vif, piqueté de points fauves.

Cosm. consp., Perty, *loco cit.*, p. 203.

Habite le Brésil.

4. Cosmète sommelier. (*Cosmetus lagenarius.*)

Brun; céphalothorax marqué d'une tache en forme de bouteille.

Cosm. lag., Perty, *loco cit.*, p. 202.

Habite le Brésil.

5. Cosmète de Saint-André. (*Cosmetus Andreæ.*)

Brun-noir; céphalothorax bordé de fauve et portant au milieu une croix de Saint-André de la même couleur.

Cosm. Andr., Perty, *loco cit.*, p. 203.

Habite le Brésil.

6. Cosmète u-fauve. (*Cosmetus u-flavum.*)

Brun; céphalothorax marqué d'un U romain de couleur fauve.

Cosm. u-fl., Perty, *loco cit.*, p. 203.

Habite le Brésil.

7. Cosmète varié. (*Cosmetus varius.*)

Brun, encadré et ponctué de blanc.
Cosm. var., Perty, *loco cit.*, p. 203.
Habite le Brésil.

8. Cosmète bordé. (*Cosmetus marginalis.*)

Brun vif; bord latéral varié de blanc.
Cosm. marg., Perty, *loco cit.*, p. 203.
Habite le Brésil.

9. Cosmète ceinture jaune. (*Cosmetus flavi-cinctus.*)
(Pl. 46, fig. 5. ♂.)

Couleur roux-cannelle, un peu plus foncée sur le dos, qui est marqué, à la hauteur des cuisses postérieures, d'une bande transversale d'un beau jaune d'ocre, très-régulièrement découpée en dentelle; au bord antérieur de cette bande sont trois ou quatre paires de petites avances de même couleur qu'elle, et qui contribuent à lui donner l'aspect denticulé; sur son milieu on voit trois petits points de couleur cannelle, dont un est tout à fait médian et les deux autres bilatéraux. Pattes postérieures plus denticulées chez le mâle que chez la femelle; celle-ci a aussi les mâchoires moins renflées; deux épines droites et aiguës en arrière de la bande transverse. Taille du Faucheur commun de nos jardins (0,007).

Cosm. flavi-cinctus, P. Gerv., *Magas. zool.*, *Arachn.*, pl. 5, 1842.

Habite la Colombie (Santa Fé de Bogota).

M. Justin Goudot a rapporté de Colombie plusieurs autres jolies espèces de Cosmètes, non encore décrites.

10. Cosmète quatre-oeil. (*Cosmetus quadrimaculatus.*)
(Pl. 46, fig. 6.)

Fauve; à pattes jaunes, une tache jaune doré ovalaire, percée à son centre, aux quatre angles du céphalothorax; deux petites pointes dorsales à la hauteur des pattes de la troisième paire, et deux plus grandes, également dorsales, un peu après l'insertion de la quatrième paire de pattes. Long., 0,005.

Cosm. quadrimac., Guérin., Coll.

De Cuba, par M. Ramon de la Sagra.

11. Cosmète joint. (*Cosmetus junctus.*)

Fauve-brunâtre, à pattes plus claires, une tache jaune doré à chaque angle du céphalothorax, ces quatre taches réunies entre elles par des lignes de même couleur, les deux inférieures par une ligne transversale un peu courbée, les deux supérieures par une ligne brisée, à peu près en angle droit du sommet duquel part une perpendiculaire à la ligne transversale; deux fortes épines sub-médianes au bord postérieur du céphalothorax; premiers anneaux abdominaux tuberculeux; quatre tubercules épineux sur le céphalothorax, en avant des épines postérieures, un autre à chaque œil. Long. du céphalothorax, 0,006.

Cosm. junctus, Guérin, Coll.

De Cuba, par M. R. de la Sagra.

12. Cosmète coeur. (*Cosmetus cordatus.*)
(Pl. 46, fig. 9.)

Roux-brun, assez trapu; une tache jaune pâle en cœur de carte à jouer sur le dos. Long. du corps, 0,006.

Cosm. cord., P. Gerv. et J. Goudot.

De Colombie, par M. Justin Goudot.

Notà. D'après M. Perty le *Phalangium fusco-ferrugineum*, *Actes de la Soc. d'hist. nat. de Paris*, I, 125 (1792), est sans doute du genre *Cosmetus.*

Genre DISCOSOME. (*Discosoma*) (1).

Palpes deux fois plus courts que le corps, mutiques, déprimés, appliqués sur les mâchoires pendant le repos et les recouvrant; mâchoires appliquées sur la bouche; deux yeux sur un tubercule à peine visible; céphalothorax discoïdal, un peu convexe, mutique; abdomen presque entièrement caché sous le céphalothorax, ne montrant en dessus qu'un segment entier et le rudiment d'un second; plissé en dessous; pieds très-longs, grêles, égaux; les postérieurs écartés, peu différents des autres; hanches mutiques.

(1) Perty. De δισκος, disque, σωμα, corps.

1. **Discosome ceinturé.** (*Discosoma cinctum.*)

Brun, glabre; céphalothorax bordé de blanc; palpes et pattes plus pâles que le corps; le dernier article de ceux-ci un peu velu. Longueur, 2 lignes ¼ (0,005).

Disc. cinct., Perty, *Delectus anim.*, p. 209, pl. 40, f. 6.

Habite le Brésil (province de Bahia).

Genre FAUCHEUR. (*Phalangium.*)

M. Perty a laissé le nom de Phalangium proprement dit, aux espèces qui ont pour caractère :

Corps ovoïde ou orbiculaire; pieds égaux; abdomen libre.

1.

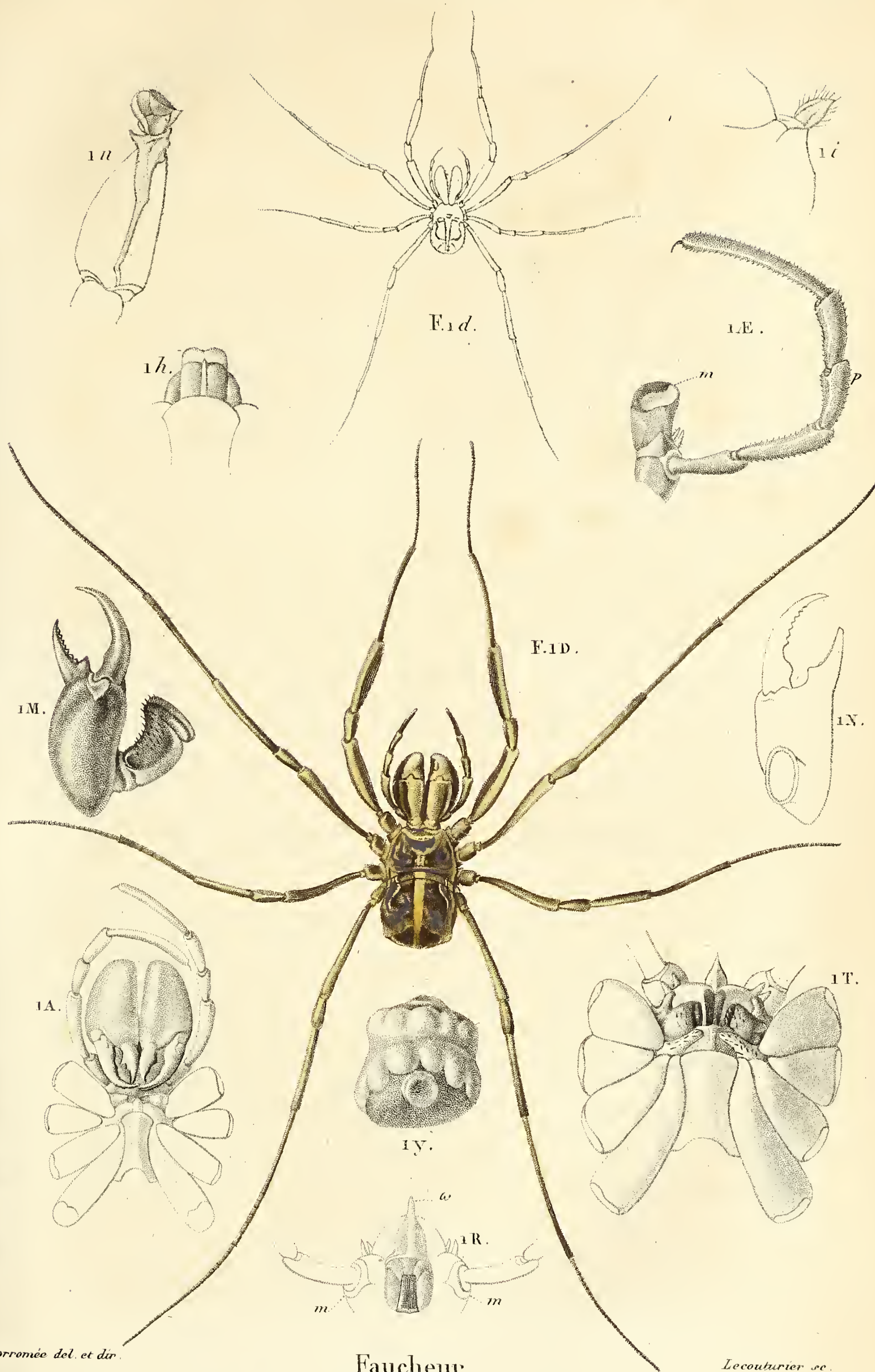
Parlons d'abord des espèces observées en France : Latreille, dans son tableau de 1802, en cite dix; mais il faut en ajouter plusieurs autres, et celle qu'il nomme *Ph. rostratum* est un Trogule.

1. **Faucheur cornu.** (*Phalangium cornutum.*)

Ovale, testacé ou cendré, pâle en dessous; palpes longs; main des maxilles malléiforme, relevée chez le mâle en un prolongement cornuforme; une arête spinifère au dessus de chaque œil; céphalothorax, hanches et cuisses armés de petits piquants; pattes longues; une bande noirâtre sur le dos de la femelle.

Ph. opilio, Linn., *Syst. nat.* II, 1027, sp. 2 ♀; *Ph. cornut.*, *id. ibid.*, ♂. — *Ph. parietinum*, de Géer, *Mém.* VII, 68, pl. 10, fig. 1; *id. ibid.*, p. 173, pl. 10, f. 12. — Geoff., *Ins.*, II, 629, pl. 20, fig. 6., *Opilio par.* et *corn.*, Herbst, *Opil.* p. 12, pl. 1, fig. 1-2; — *Opil. corn.*, *id. ibid.*, p. 13, pl. 1, fig. 3. — *Ph. op.* et *corn.*, Latr., *Hist. des Fourmis*, p. 377 et 380, pl. 12, fig. 7. — *Ph. par.* Herm., *Mém. aptérol.*, p. 98, pl. 8, *fig.* O, p. q; p. 9, fig. *f k*; *Ph. corn.*, *id. ibid.*, p. 102, pl. 8, fig. 6 et *u*. — *Ph. pariet.*, Perty, *Delect.* p. 203.

Espèce assez commune dans les endroits arides, auprès des murailles ou même dans les plaines. On la trouve en France, en Allemagne, en Angleterre, en Suède, en Espagne aussi, d'après M. L. Dufour, et même dans l'Amérique, suivant Fabricius.



Borromée del. et dir.

Faucheur.

Lecouturier sc.

Faucheur Egyptien. F. 1 D *un mâle grossi*. 1 *d le même de grandeur naturelle*. 1 A *le corselet avec les forcipules*. 1 T *le même sans le forcipule*. 1 E *une machoire et son palpe détaché*. *(m) la machoire*. *(p) le palpe*. 1 *n une des hanches-machoire antérieure*. 1 *h seconde paire de hanches machoires*. 1 *i lobe manducateur*. 1 M *un forcipule*. 1 N *le même sous une autre face*. 1 Y *les yeux*. 1 R *la bouche*. *(ω) la languette*. *(m, m) les machoires*.

Pallas en cite en Hollande une variété plus petite, et Herbst suppose que le Faucheur qu'il appelle, lui-même, *Opilio bilineatus,* sp. 10, pourrait bien n'être qu'une variété également petite de son *Op. parietinus;* celle-ci vit sur les roches maritimes de la Norwége.

2. Faucheur cornigère. (*Phalangium cornigerum.*)

Abdomen arrondi; pieds sétacés, très-longs; palpes chélifères, cornus au sommet.

Ph. cornig., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 102, pl. 8, fig. 2, et fig. *e, f, g.* — Hahn, *Die Arachn.*, III, 87, pl. 102, fig. 235 ♂, 236 ♀.

Il se trouve en Alsace, dans les forêts et sous les feuilles tombées.

Hermann ajoute : « Les pinces ont au-devant du pouce une éminence cornue, courte, et les palpes une apophyse à leur second article; les pieds sont hérissés. Les yeux ont la crête plus distincte que dans l'*Opilio*, à bord cendré, cilié ou crénelé.

» Cette espèce est de beaucoup plus petite que le Faucheur des murailles et que le Cornu, n'excédant pas la longueur de 3 lignes lorsqu'elle a les pattes étendues; l'ayant trouvée plus d'une fois et toujours de la même grandeur, j'ai lieu de croire qu'elle avait acquis tout son accroissement. »

3. Faucheur arrondi. (*Phalangium rotundum.*)

Rond, roussâtre en dessus, avec une tache dorsale noire, carrée ou en triangle dans la femelle; pâle, jaunâtre ou nuancé de rouge en dessous; tubercule oculifère lisse; pattes très-longues, très-déliées, cylindriques, glabres, noires ou noirâtres; extrémité des cuisses et des articles de la jambe blanche.

Araneus rufus non crist., Lister, *Aran.*, pl. 40. — *Ph. rotund.*, Latr., *Hist. des fourmis*, p. 377. — *Ph. chrysomelas.*, Herm., *Mém., aptér.*, p. 108, pl. 8, fig. 3. — *Ph. rufum, id., ibid.*, p. 109, pl. 8. — *Opil. fasciatus,* ? Herbst, *Opil.*, sp. 9, pl. 4, f. 1-2. Hahn, *die Arachn.*

De France, en Alsace, aux environs de Paris, à Brives et même d'Espagne, d'après M. L. Dufour. M. Hahn le donne comme l'*Op. fasciatus* de Herbst, qui est des environs de Berlin.

4. Faucheur bimaculé. (*Phalangium bimaculatum.*)

Corps ovalaire globuleux, noir, avec deux taches blanches sur

l'abdomen ; thorax semi-lunaire, lisse ; maxilles cornues ; pattes de moyenne longueur.

Ph. bim., Fabr., *Ent. emend.*, II, 431.—*Opil. bim.*, Herbst, *Opil.*, p. 25, pl. 3, fig. 4. —*Ph. bim.*, Latr., *Hist. des fourmis*, p. 376. — Herm., *Mém. aptérol.*, p. 105, pl. 8, fig. 4.— *Nemastoma bim.*, Hahn, *Die Arachn.*, III, pl. 96, fig. 223.

Jolie espèce d'Allemagne, d'Angleterre et de France. Elle préfère les forêts. Je l'ai trouvée dans celles de Montmorency, de Saint-Germain, de Château-Neuf, près Dreux, etc.

5. Faucheur quadridenté. (*Phalangium quadridentatum.*)

Déprimé, subarrondi au pourtour ; une pointe conique antérieurement et quatre à l'anus ; dos tuberculeux. Couleur sombre.

Ph. 4-dent., Fabr., *Suppl. entom.*, p. 293. — G. Cuv., *Mag. encyclopédique.*

Des environs de Paris, etc. Il faut lui rapporter le *Ph. spinosum*, Latr., *Hist. des fourmis*, p. 375 ainsi décrit :

« Corps arrondi, très-plat, d'un gris cendré, quelquefois jaunâtre en-dessous ; une pointe conique sur le milieu du bord du corselet ; tubercule oculifère presque lisse ; deux rangs de tubercules sur l'abdomen, parallèles, disposés longitudinalement ; quatre pointes, dont les latérales plus petites, postérieurement ; hanches et cuisses épineuses.

« Sous les pierres. Paris, Bordeaux, Brives. »

Dans une disposition naturelle des Phalangium, cette espèce devra être rapprochée des Trogules auxquels elle ressemble déjà.

6. Faucheur spinuleux. (*Phalangium spinulosum.*)

Abdomen sans tache, brun-jaunâtre clair ; tubercule oculigère convexe, garni de six petites épines, et, en avant de lui, un autre tubercule portant antérieurement trois épines divisées en avant ; dos et abdomen variés de noir et de roussâtre ; jambes et cuisses épineuses ; deux épines à leur sommet.

Phal. spinul., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 167, pl. 7, fig. 1.

Des environs de Strasbourg.

7. Faucheur a crête. (*Phalangium cristatum.*)

Corps ovale, obscur en dessus, cendré en dessous ; partie antérieure du corselet épineuse ; une avance dorsale tranchante, échancrée, recouvrant le tubercule oculifère ; pattes d'un gris obscur, avec quelques pointes très-courtes sur les cuisses.

Ph. crist., Olivier, *Encycl. méthod.* — *Latr.*, *Hist. nat. des fourmis*, p. 375.

Des champs, aux environs de Paris.

8. Faucheur porc-épic. (*Phalangium hystrix.*)

Corps ovale dans les mâles, arrondi, déprimé dans les femelles, d'un gris jaunâtre ou cendré en dessus, blanc jaunâtre en dessous; bords du corselet épineux; une avance, sur le milieu du bord antérieur, formée de plusieurs épines disposées en rayons; tubercule oculifère presque lisse; une tache noirâtre, carrée sur le dos, dans la femelle; arceaux de l'abdomen peu marqués en dessus; pattes pâles; cuisses presque cylindriques, armées de petits piquants.

Phal. hyst., Latr., *Hist. des fourmis*, p. 376.

Dans les champs aux environs de Brive.

9. Faucheur des mousses. (*Phalangium muscorum.*)

Corps ovale, cendré jaunâtre et nuancé d'obscur en dessus; pâle en dessous; tubercule oculifère dentelé; une bande dorsale, longitudinale, noirâtre; cuisses anguleuses.

Phal. musc., Latr., *Hist. des fourmis*, p. 377.

Sous les mousses à Brives.

10. Faucheur mantelé. (*Palangium palliatum.*)

Corps ovale, un peu déprimé, d'un blanc jaunâtre, notamment à la base de l'abdomen; une grande bande en carré long, d'un noir mat, occupant tout le dos; palpes courts, pâles; tubercule oculifère granulé; pattes longues; cuisses et jambes anguleuses, légèrement armées de piquants; une petite pointe sur les hanches des trois paires antérieures.

Phal. pall., Latr., *Hist. des fourmis*, p. 378.

Latreille rapporte qu'il a trouvé cette espèce, en 1795, vers le milieu du mois d'août, au sommet du Puy-Marie, une des montagnes les plus élevées du Cantal, et que M. Alex. Brongniart l'a aussi rapportée des Alpes.

11. Faucheur urnigère. (*Phalangium urnigerum.*)

Corps oblong, anguleux à la partie postérieure, d'un jaune blanchâtre, surtout à la base de l'abdomen; une grande tache d'un noir foncé avec quelques séries transversales de petits points

ou tubercules blancs, sur presque tout le dos ; cette tache est en forme d'écusson double dans le mâle et d'urne dans la femelle ; tubercule oculigère élevé, noirâtre, granuleux, à cinq dents de chaque côté ; palpes longs ; pieds longs, d'un brun foncé, armés de piquants courts. Longueur, 0,006 (2 lignes ½) pour le corps.

Phal. urn., Hammer, *in* Herm., *Mém. aptérol.*, p. 110.

Trouvé sur le grand Donnon, une des montagnes les plus élevées des Vosges, près de Tramont.

12. Faucheur annelé. (*Phalangium annulatum.*)

Corps noir, varié de cendré et de blanc ; pieds à deux anneaux blancs.

Phal. ann., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 110, pl. 7, fig. 2 et *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*.

Il a été pris par Hermann père à Strasbourg ; Hammer en a publié la courte description qu'on vient de lire et de laquelle nous supprimons que cette espèce a les pinces sans doigts. Le *Ph. annulatum* a les pattes longues et grêles (1).

2.

On a indiqué, dans le reste de l'Europe, et en particulier en Allemagne, d'autres espèces qui n'ont pas encore été vues chez nous, mais qu'on y rencontrera, peut-être, pour la plupart, quand on recherchera ces animaux, comme on collecte actuellement les hexapodes.

13. Faucheur morio. (*Phalangium morio.*)

De l'aspect du *Ph. cornutum*, mais un peu plus gros ; palpes noires ; maxilles de couleur pâle ; corps noir en dessus avec une

---

(1) Ajoutons que plusieurs des prétendus Phalangium de France sont des Acariens. Tel est le *Ph. melanotarsum*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 103, pl. 5, fig. 2.

Le *Ph. uncatum* du même auteur (p. 106, pl. 3, fig. 5), que M. Perty croit devoir former un genre nouveau, et que Latreille supposait être le mâle du *Ph. cornigerum*, pourrait bien être un Trombidien.

Le *Ph. rubens*, Herm., *ibid.*, p. 105, est également à revoir.

ligne ondulée plus pâle ; dessous blanc ; pieds très-longs, scabres, noirs, pâles à leur base.

Opil. mor., Fabr., *Ent. emend.*, II, 429. — Herbst, *Opil.*, p. 4.

Des rochers, en Suède.

Herbst donne son *Opilio rupestris* (*ibid.* sp. 15, pl. 7, f. 1) d'Allemagne comme n'en différant peut-être pas. M. Perty l'admet comme distinct ; il l'a retrouvé à Munich.

14. Faucheur horrible. (*Phalangium horridum.*)

Opilio horridus, Herbst., *Opil.*, sp. 17, pl. 8, f. 2.

De Saxe.

15. Faucheur diadème. (*Phalangium diadema.*)

Un tubercule dorsal élevé, épineux au sommet, portant les yeux qui sont gros.

Phal. diad., Fabr. — Herbst, *loco cit.*

Espèce de Norwège.

16. Faucheur d'Helwig. (*Phalangium Helwigii.*)

De grande taille, noir, sub-quadrangulaire ; maxilles aussi longues que les palpes, en manière de pinces ; abdomen échancré en arrière.

Opil. Helw., Herbst, *Opil.*, sp. 5, pl. 1, f. 4. — Koch, *die Arachn.*, II, p. 71, pl. 72, f. 163.

Vit à terre, dans les trous des souches pourries ; il en sort après les orages. On le trouve dans le duché de Brunswick.

17. Faucheur hispide. (*Phalangium hispidum.*)

Gris-brun en-dessus, blanc neigeux en dessous ; le céphalothorax semi-lunaire avec trois épines blanches près le bord antérieur et des épines moindres latéralement ; sourcils et pourtour des yeux épineux ; des lignes de tubercules sur l'abdomen, devenant épineuses aux derniers anneaux ; maxilles lisses, à doigts noirs ; pieds épineux dans le mâle.

Opil. hisp., Herbst, *Opil.*, sp. 7, pl. 3, f. 1, 2.

Des environs de Berlin.

18. Faucheur longipède. (*Phalangium longipes.*)

Corps testacé à son milieu, blanc en dessous ; thorax rugueux,

à deux échancrures antérieures entre trois autres moins avancées; abdomen anguleux; pieds très-longs.

Opil. long., Herbst, *Opil.*, sp. 20, pl. 2, f. 2. — Hahn., *die Arachn.*, II, 71, pl. 72, f. 163.

19. Faucheur grosses-pattes. (*Phalangium grossipes.*)

Un peu plus petit que le précédent; céphalothorax lisse, noir, tronqué en avant; tubercule oculigère fendu; maxilles lisses, cylindriques, tachetées de noir; bouts de leurs doigts noirs; abdomen varié de noir et de fauve, rugueux sur les flancs; pieds longs.

Opil. gross., Herbst, *Opil.*, sp. 13, pl. 6, f. 1.

D'Allemagne.

20. Faucheur alpin. (*Phalangium alpinum.*)

De couleur obscure; céphalothorax arrondi en avant, à trois épines blanches divergentes en arrière desquelles sont plusieurs points spinuleux; pieds courts, épais, testacés, avec des bandes brunes.

Opil. palp., Herbst, *Opil.*, sp. 14, pl. 6, f. 2.

De Suisse, dans la vallée de Chamouny, sous les rhododendrons.

21. Faucheur palpinal. (*Phalangium palpinale.*)

Forme du *Ph. bimaculatum*; taille petite; céphalothorax gris-brun ou noir; trois paires d'épines sur le tubercule oculigère; bord antérieur du céphalotorax échancré; trois épines de couleur blanche en avant; palpes pâles, renflés, en scie au bord interne; pieds médiocres, pâles, tachés de noir; abdomen noir, tacheté de pâle, avec une ligne marginale blanchâtre de chaque côté.

Opil. palp., Herbst, *Opil.*, sp. 16, pl. 7, f. 1.

De Prusse.

22. Faucheur épineux. (*Phalangium spinosum.*)

Corps petit, noir, varié de fauve en avant; céphalothorax semi-lunaire, échancré en arrière, finement ponctué; abdomen subarrondi, un peu élargi à son extrémité, présentant en dessus une double série d'épines, arrondi à son bord postérieur, qui a six épines blanches; pattes médiocres.

Opil. spin., Herbst, *Opil.*, sp. 18, pl. 9, fig. 1.

Trouvé à Dresde.

23. Faucheur triangulaire. (*Phalangium triangulare.*)

Corps assez gros; pattes longues; palpes allongés; une ligne double en arrière entourant le céphalothorax, qui est pâle à son milieu; tubercule oculigère considérable; abdomen ovalaire, subcaréné de couleur obscure avec des ponctuations pâles.

Opil. triang., Herbst, *Opil.*, sp. 19, pl. 10, f. 2.

Des environs de Berlin.

24. Faucheur hémisphérique. (*Phalangium hemisphæricum.*)

Semblable au F. longipède, mais à pieds plus longs encore et plus grêles; thorax semi-lunaire; abdomen élargi en arrière; couleur testacée, quelquefois noire sur le céphalothorax.

Opil. hemisph., Herbst, *Opil.*, sp. 20, pl. 9, f. 2.

De Saxe.

25. Faucheur 4 points. (*Phalangium quadri-punctatum.*)

Noir, avec deux points blancs de chaque côté du céphalothorax; six tubercules en arrière; tarse de couleur pâle; double du F. bimaculé en grosseur.

Phal. quadr., Herbst, *Delectus*, p. 204, sp. 31.

Des environs de Munich.

26. Faucheur d'Eichwald. (*Phalangium lupatum.*)

Brun-noir, à tubercules oculifères et yeux lisses; cuisses et jambes renflées; une série de spinules aux cuisses des pattes de derrière.

Phal. lup., Eichwald, *Zool. specialis,* II, 63, pl. 2, fig. 19; 1830.

De Volhynie, près Kremenez, dans les forêts, sur les arbres.

27. Faucheur crêté. (*Phalangium crista.*)

Noirâtre, à palpes et maxilles ferrugineux; tarses épineux; un tubercule en forme de crête; dessous du corps pâle; les deux paires antérieures de pattes spinuleuses en dessus et les deux postérieures en dessus et en dessous. Long., 0,010; largeur, 0,007.

Phal. crista, Brullé, *Exp. fr. en Morée*, *Ins.*, p. 60, pl. 28, f. 12.

Des environs de Coron, en Morée. M. Brullé l'a trouvé sur l'herbe, principalement après la pluie.

28. Faucheur a trois pointes. (*Phalangium tricuspidatum.*)

Ovalaire, allongé, gris testacé, avec trois épines au bord antérieur du céphalothorax; deux bandes dorsales noires; cuisses garnies d'épines courtes; jambes quadrangulaires; tubercule oculigère lisse. Long., 3 lignes $\frac{1}{2}$.

Phal. tricusp., L. Duf., *Ann. sc. nat.*, 1re *série*, XXII, 385, pl. 10, f. 5.

De Barcelone.

29. Faucheur épais. (*Phalangium crassum.*)

Gris-pâle, à bord antérieur du céphalothorax un peu avancé antérieurement, subtrifide; tubercule oculigère sans épines; abdomen épais, ovale subquadrangulaire, marqué finement de tubercules en séries transversales; pieds médiocres; cuisses noires à leur extrémité; jambes quadrangulaires. Longueur, 4 lignes.

Phal. crass., L. Duf., *Ann. sc. nat.*, *loco cit.*, p. 386, pl. 10, f. 4.

Sous les pierres, dans la province de Valence, en Espagne.

30. Faucheur strié. (*Phalangium lineola.*)

Petit, ovalaire, gris, à tubercule oculigère plus pâle, à peine denticulé; troisième et quatrième articles des tarses uni-dentés; abdomen noir en dessus, avec une ligne noire; cuisses et jambes annelées de brun. Longueur, 1 ligne $\frac{1}{4}$.

Phal. lin., L. Duf. *Ann. sc. nat.*, *ibid.*, p. 387.

De Valence (Espagne), sous les pierres.

31. Faucheur mamillé. (*Phalangium mamillatum.*)
(Pl. 46, fig. 10.)

Déprimé, à corps subquadrangulaire, un peu allongé, rugueux, et comme chagriné sur toute sa surface; yeux petits, sur un simple mamelon; une petite épine couchée en avant, au bord antérieur du céphalothorax; bord postérieur de celui-ci concave; sur l'abdomen quatre rangs transversaux de quatre tubercules mamillés, les externes plus émoussés; cinquième rangée également de quatre, mais un peu plus écartée, sur le bord postérieur de l'abdomen; palpes courts; pattes sub-épineuses, assez courtes, à tarses grêles; couleur générale fauve terreux. L'animal paraît luisant en quelques endroits, mais presque tout son corps est comme couvert d'une couche tomenteuse. Long. du corps, 0,006.

Espèce encore inédite. Nous en avons eu un exemplaire qui provient de Barcelone.

Ce faucheur et le *Ph. quadridentatum* devront sans doute former un groupe distinct.

3.

Les espèces dont il va être fait mention ne sont point d'Europe.

32. Faucheur spinifère. (*Phalangium spiniferum.*)

Céphalothorax roussâtre, plus épineux en avant qu'en arrière, avec des taches cendrées ; tubercule oculifère très-épineux, saillant ; palpes épineux, fauves, tachetés de roux ; maxilles fauves, terminés de noir ; pieds fauves, allongés, grêles, épineux, annelés de roux ; abdomen roux, épineux, tacheté de cendré, à taches postérieures noires, lisse en dessous, fauve en avant avec deux points arrondis.

Phal. spin., H. Lucas, *in* Webb et Berthelot, *Hist. des Canaries*, *Arachn.*, p. 46, avec fig.

Trouvé aux îles Canaries.

33. Faucheur copte. (*Phalangium copticum.*)
(Pl. 30.)

Phal. copticum., Sav., *Mém. sur les Anim. S. Vert.*, p. 113, pl. 6, fig. 1.—*Id. Ouvrage d'Egypte, Arachn.*, pl. 9, fig. 2.—Aud., *ibid.*, Expl.

Les figures de l'Ouvrage d'Égypte sont reproduites dans notre Atlas.

34. Faucheur égyptien. (*Phalangium ægyptiacum.*)
(Pl. 28.)

Phal. ægyp. Sav., *Mém.*, p. 113, pl. 6, fig. 2.—*Id. Ouvrage d'Égypte, Arachn.*, pl. 9, fig. 3. — Audouin, *ibid.*, Expl.

Le faucheur égyptien, dont nous avons reproduit les figures, ne nous est pas connu en nature.

35. Faucheur de Savigny. (*Phalangium Savignyi.*)
(Pl. 29.)

Faucheur....., Sav., *Égypte*, pl. 9, fig. 3. — *Aud.*, *ibid.*, Explication.

Nous avons également fait reproduire les figures de cette espèce telles que les donne M. Savigny. Le Faucheur qui portera le nom de ce naturaliste éminent est assez rapproché par l'ensemble de ses caractères du *Phalangium cornutum* ou *parietinum* d'Europe. Il est probablement d'Égypte, ainsi que les deux précédents (*Ph. copticum* et *ægyptiacum.*)

36. **Faucheur rugueux.** (*Phalangium rugosum.*)

Brun, à corps tuberculeux et sub-épineux : les tubercules assez petits et assez serrés sur le céphalothorax, plus forts, sub-épineux et en séries transversales au bord postérieur des anneaux de l'abdomen ; tubercule oculigère élevé, multi-épineux ; cuisses courtes, épineuses ; pattes de longueur médiocre ; mâchoires épineuses ; palpes sub-aplatis, aussi longs que le corps, finement villeux. Longueur, 0,006.

Phal. rug., Guérin, *Iconogr. du Règne anim.*, *Arach.*, pl. 4, f. 4 ; — *id.*, *ibid.*, Explication, p. 12.

Du cap de Bonne-Espérance. J'ai vu le type même de l'espèce.

37. **Faucheur spinigère.** (*Phalangium spinigerum.*)

Brun en dessus, avec un tubercule oculigère entouré d'un triangle fauve ; dos bordé de fauve, portant une forte épine ; dessous blanc-jaunâtre. Longueur, 2 lignes.

Phal. spinig., Cantor, *Ann. and Mag. of nat. hist.*; 1842, p. 492.

De l'île de Chusan, sur la côte de Chine.

38. **Faucheur monacanthe.** (*Phalangium monacanthum.*)

Corps testacé, varié de brun ; thorax conique, tronqué à son bord postérieur ; tubercule oculigère pédonculé ; une épine droite sur l'abdomen ; pieds longs ; palpes assez courts.

Opilio monacantha, Herbst, *Opil.*, sp. 6, pl. 2, f. 1.

De l'Inde orientale.

Faucheurs fossiles.

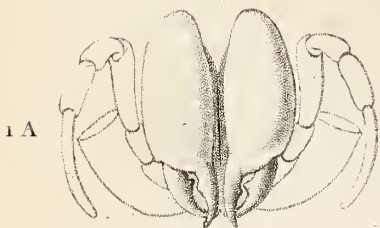
Nous devons pour compléter la liste des phalangium observés en Europe citer le Faucheur fossile des calcaires de Solenhofen, indiqué par M. de Munster (*Beitrage zur petrefacten-kunde*, p. 84, pl. 8, f. 3, 4) sous le nom de *Phalangites priscus.*

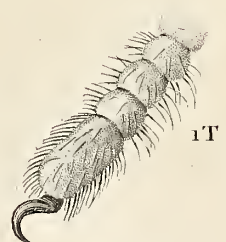
On signale encore des *Faucheurs fossiles* dans les gypses d'Aix et dans le succin ; Bronn, *Lethœa*, p. 811.

1 *d*

F. 1 D

1 B

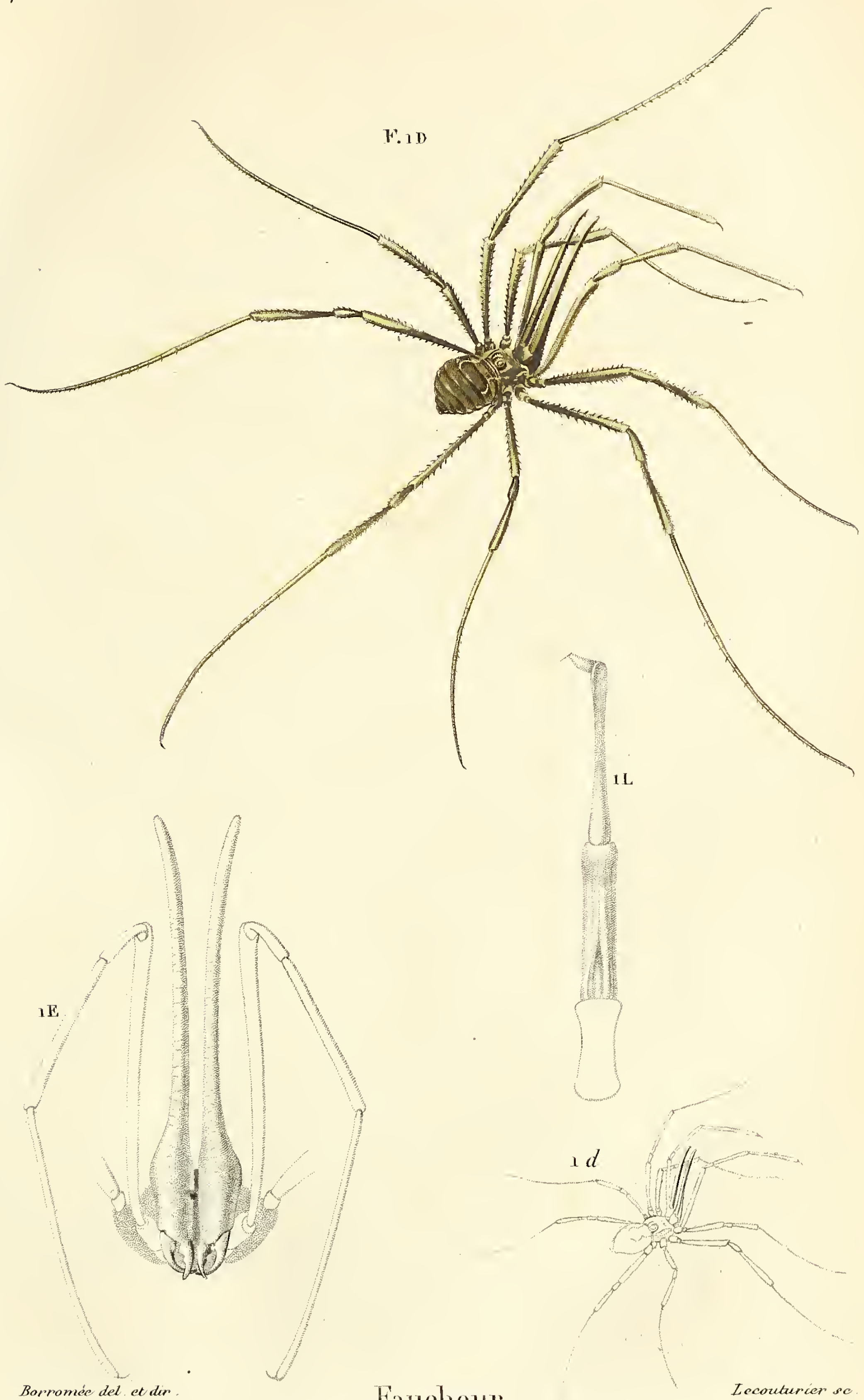




Borromée del. et dir. *Lecouturier sc.*

Faucheur.

Faucheur cople F. 1 D *une femelle grossie*. 1 *d. la même de grandeur naturelle*. 1 A *la tête vue de face*. 1 B *la levre articulée*. 1 T *un tarse*.



Borromée del. et dir. *Lecouturier sc.*

Faucheur.

Faucheur Savigny F. 1 D *un mâle grossi ;* 1 *d le même de grandeur naturelle.* 1 L *la levre articulée.* 1 E *la tête vue de face.*

Genre TROGULE. (*Trogulus.*)

Le genre Trogulus (1), dont M. Walckenaer avait déjà indiqué la nécessité dans son ouvrage sur les Insectes des environs de Paris, comprend plusieurs espèces à corps allongé, déprimé et pourvu d'une avance antérieure en forme de chaperon qui recouvre la bouche. Cette avance est perforée à son centre dans quelques espèces : elle résulte de deux ailes antérieures du céphalothorax qui se courbent pour se rejoindre après avoir décrit chacune un demi-cercle. Les yeux sont près de son étranglement postérieur, au nombre de deux, et plus écartés. Les Trogules ont les pattes plus petites que les autres Phalangiens : ils ont la peau plus ferme. Leurs caractères sont représentés dans notre atlas par des figures que nous a communiquées M. Guérin.

On connaît plusieurs espèces de ce genre; elles vivent dans les bois, et sont plus lentes que les Faucheurs, et d'un aspect assez extraordinaire pour qu'une d'elles ait été appelée *Phalangium horridum*.

1. Trogule tri-caréné. (*Trogulus tri-carinatus.*)
(Pl. 39, fig. 2 et 3.)

Abdomen aplati, caréné ; cuisses antérieures unidentées vers les extrémités; rugueux ; de couleur noirâtre.

Phalangium tric., Linn., *Syst.*, 2, 1029.—*Ph. carin.*, Fabr., p. 431. — *Opilio carinatus*, Herbst, *Opiliones*, sp. 22, pl. 10, fig. 1 (copiée dans notre atlas). — *Acarus nepiformis*, Scopoli, *Carn.* —*Trog. nepiformis*, Hahn, *die Arachn.*, II, 6, pl. 38, fig. 37.

De diverses parties de l'Europe.

Herbst en distingue, mais avec doute, le Trogule de Hongrie

---

(1) Latreille, *Genera.*

qu'il appelle *Opilio scaber*, *Opil.*, sp. 30, pl. 8, fig. 2. En effet, c'est probablement une autre espèce.

On a d'ailleurs confondu plusieurs espèces sous les noms de *Tricaréné* et *Népiforme*. M. Koch en a commencé la caractéristique, et en distingue déjà quelques-unes dans les livraisons de ses *Arachniden*, ouvrage auquel nous renvoyons le lecteur.

2. Trogule a bec. (*Trogulus rostratus.*)

Ellipsoïde, déprimé; d'un cendré terreux; un peu chagriné; avance antérieure triangulaire. Long. 0,010.

Phal. rostr., Latr., *Hist. nat. des Fourmis*, 374.

De France; vit sous les pierres.

3. Trogule noir. (*Trogulus niger.*)

Noir, fortement rugueux; dos côtelé; tête échancrée en avant; pieds à villosités courtes; le dernier article de la seconde paire plus long que le pénultième.

Trog. niger, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 4, pl. 7.

Du midi de l'Allemagne, sur les montagnes.

4. Trogule violet. (*Trogulus violaceus.*)

Chaperon ou avance antérieure petit, à peine élargi en languette; yeux saillants, noirs; partie thoracique ailée; corps peu velu, lisse à un faible grossissement, luisant, entièrement d'une belle couleur violette un peu vineuse; la bordure aliforme plus claire, ainsi que le dessous; crochets des mandibules et tarses des quatre paires de pattes noirs; pattes velues. Long. du corps, 0,002; des pattes, 0,004.

Jolie petite espèce que j'ai trouvée en septembre dans les bois, aux environs de Paris, entre Clamart et Meudon.

Genre CRYPTOSTEMME. (*Cryptostemma.*) (1).

Point d'apparence d'yeux; extrémité antérieure du céphalothorax avancée en forme de chaperon rabattu;

(1) Guérin. De κρυπτος, caché; στεμμα, œil.

abdomen distinct, aussi large et plus long que le céphalothorax, en carré long émoussé à ses angles postérieurs, de quatre articles; palpes pédiformes; pattes inégales; facies des Trogules.

1. Cryptostemme de Westermann. (*Cryptostemma Westermannii.*)
(Pl. 39, fig. 4.)

Gris terreux; couvert de petites aspérités; chaperon plus large en avant, rebordé, avec un faible sillon longitudinal au milieu; céphalothorax un peu bombé, rebordé sur les côtés et en arrière avec un sillon longitudinal au milieu, beaucoup plus profond en arrière, et une forte impression oblique de chaque côté; abdomen bordé, avec deux impressions obliques à la base de chaque segment. Long., 3 lignes.

Crypt. Westermannii, Guérin, *Revue zoologique*, 1838, p. 11; *id.*, *Dict. pitt. d'hist. nat.*, pl. 539, fig. 7

Habite la Guinée. C'est un animal qui rappelle les Trogules par beaucoup de ses caractères.

ORDRE VI.

ACARIDES.

Cet ordre comprend les Mites ou Acarus de Geoffroy, DeGéer et Linné. Les naturalistes modernes l'appellent ordinairement *Acarides* ou *Acariens*. Leach lui donnait le nom de *Monomerosomata*. Sa définition est fort difficile, parce que bien des genres, dont les caractères diffèrent, y ont été réunis, et que, malgré le grand nombre de ces animaux inscrits dans les catalogues méthodiques, leur organisation n'est pas suffisamment connue. Nous lui continuerons cependant, faute de mieux, toute l'extension que lui avait laissée Dugès, mais en reproduisant, comme une preuve de notre assertion, la définition qu'il a donnée lui-même de cet ordre singulier d'animaux (1).

Les difficultés qui accompagnent l'étude des Acarides avaient été bien senties par Hermann, et il en parle dans l'excellent ouvrage qu'il a laissé au sujet de ces animaux. En général, fort petits, vivant dans les lieux obscurs et presque toujours d'une extrême délicatesse, les Acarides ne sauraient bien être conservés en collection, comme la plupart des autres Insectes. Beaucoup d'entre eux ne sont décrits que d'une manière incomplète ; on n'en a pas toujours donné des fi-

(1) E quarta animalium provincia (sous-règne), scilicet *Astacariorum* (articulés) ; cujus ad quartam classem sive *Aranistarum* (Arachnides) pertinent ; priorem subclassem, sive *acarulistarum* constituunt, cui unicus inest ordo *Acarensium* (Acarides).

Ordo : Acarenses.

Thoraco-gaster (abdomen) integer et cum deuto et trito-dero (méso et metathorax) coalitus, sæpius etiam cum protodero et capite ; labium maxilligerum, mandibulas includens. Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I ; 1834.

gures soignées, et bien que les espèces cataloguées soient pour la plupart indigènes, on en cite déjà un nombre fort considérable.

De Géer a fait connaître quelques-unes de celles de Suède; Geoffroy en indique plusieurs des environs de Paris; Hermann a observé celles des environs de Strasbourg; Dugès une partie de celles de la France méridionale, et M. Koch celles d'Allemagne, étude dans laquelle il avait été précédé par Schranck. Quant aux Acariens exotiques, on en a signalé quelques-uns d'Amérique, mais en petit nombre; d'autres de l'Inde, et parmi eux le *Trombidium tinctorium*, qui est un des plus gros Acariens connus; M. Fischer a décrit l'Argas de Perse, et M. Savigny, dont les beaux dessins sont malheureusement restés en partie inédits, a donné, à propos des Acariens qu'il avait recueillis en Égypte, les meilleurs détails que l'on ait encore pour l'étude de ces animaux.

§ 1.

Les mœurs des Acariens ne sauraient être décrites d'une manière générale : c'est avec la définition des genres et des espèces qu'il faut en traiter. Leur organisation elle-même varie d'une manière remarquable. Les données comparatives qu'on a cherché à établir à cet égard sont même tout à fait provisoires, peu d'auteurs ayant encore observé les Acarus sous ce rapport.

Le système nerveux de ces petits animaux a la forme générale dans les animaux articulés, c'est-à-dire qu'il est ganglionnaire et inférieur au canal intestinal. Leurs sens participent à la dégradation générale de leur organisme. On ne leur a pas vu de traces de l'organe de l'ouïe; ils ne semblent pas non plus jouir de

l'odorat : leur gustation n'a pas montré non plus d'organe spécial, et les agents de la vision manquent à un grand nombre d'entre eux. Les Oribates, les Tyroglyphes, les Sarcoptes, les Gamases, et tous les genres qu'on a établis aux dépens de ceux-ci manquent d'yeux. Chez d'autres, on reconnaît des stemmates disposés par paires, et dont le nombre peut même varier, dans la même famille, comme on le voit pour les Bdelles. Chez les Hydrachnes, ils n'apparaissent que comme de simples taches de pigmentum placées sous la peau. Il n'y a jamais ni antennes, ni pédoncules oculifères ; dans les Ixodes, les yeux sont remarquables par leur position reculée.

L'enveloppe extérieure des Acariens est aussi de nature fort diverse : molle chez ceux qui sont aquatiques ou qui vivent à l'abri des chocs extérieurs, elle est endurcie chez beaucoup d'autres, et le corps semble alors divisé en plusieurs parties, bien qu'on ne lui reconnaisse pas, néanmoins, de division céphalique, thoracique et abdominale proprement dites. La première du moins n'est jamais distincte, et c'est également ce qui a lieu pour les autres Arachnides. La position des yeux, celle du système nerveux central, ne laissent pas de doute à cet égard, et les appendices manducateurs peuvent seuls faire croire à la présence d'une tête.

Chez les Bdelles, le corps est évidemment multiarticulé ; il semble que ce soit là un souvenir de l'organisation des Scorpionides, et en particulier des Pinces. Chez le genre Cœcule, décrit par M. Léon Dufour, et dans quelques Oribates, le *Notaspis teleproctus*, entre autres, il paraît exister aussi une disposition analogue à l'abdomen multi-articulé des Phalan-

giens. Dugès appelle *thoracogastre* la partie du corps des Acarides qui constitue leur abdomen, et où sont percés les deux stigmates et l'anus. La partie qui supporte les pattes et les appendices manducateurs est, pour lui, analogue au cou et à la tête des Insectes hexapodes, et prend le nom de *Céphalodère*, et les huit appendices ambulatoires ou les pattes, répondent aux six pieds des Insectes et à leurs palpes labiaux. La dénomination un peu longue de *Monomerosomata*, que Leach employait pour désigner l'ordre des Acarides, n'est exacte que pour un certain nombre d'espèces. Nous avons dit que les Bdelles et quelques autres n'avaient pas le corps d'une seule pièce, et chez eux, la tête et le thorax sont seuls réunis et peuvent être appelées un *céphalothorax*. Les Gamases proprement dits et quelques autres ont cette partie couverte d'une pièce clypéale distincte, et comme il y en a une seconde au-dessus de l'abdomen, leur corps, surtout dans les femelles chargées d'œufs, est véritablement dimère. Chez les *Tyroglyphus*, etc., le céphalothorax est lui-même partagé en deux par une rainure transversale, mais il n'y a pas cependant disjonction des anneaux. Les Ixodes, dont le corps prend souvent un si grand renflement après qu'ils se sont fixés et gorgés de nourriture, se distendent, surtout dans leur partie abdominale, et on voit en arrière de leurs appendices buccaux la petite plaque dont se compose leur bouclier céphalothoracique. Tout le reste de leur corps est gonflé et bulleux, et rappelle alors celui des vers intestinaux vésiculaires.

Le canal intestinal est court, ramifié en cœcums latéraux à sa partie stomachale chez beaucoup d'espèces, et ouvert à la face inférieure de l'abdomen

plus ou moins près de son bord postérieur; nous croyons cependant qu'il y a des Acarides sans orifice anal; mais ce fait est trop contraire aux idées reçues, pour que nous l'admettions qu'avec la plus grande réserve. La respiration est trachéenne, et les stigmates, au nombre de deux, sont placés bilatéralement à la naissance inférieure de l'abdomen. Tous les genres sont loin d'avoir été observés sous ce rapport.

La nourriture varie, et avec elle le genre de vie des Acarides et la forme de leurs appendices buccaux. L'organisation dégradée de ces animaux rend aisément compte de leur tendance à la vie parasitique.

De même que les autres Entomozoaires Arachnides, ils ont quatre paires d'appendices locomoteurs et deux paires d'appendices buccaux. Leurs appendices locomoteurs ont des formes et des proportions assez diverses. Dans quelques espèces, une ou deux paires postérieures de ces organes ne se développent qu'imparfaitement (Sarcoptes). Dans d'autres, tous sont plus ou moins garnis de poils, qui en font presque des rames; il en est aussi chez lesquels ils ont une grande longueur. Il est quelquefois assez difficile de différencier les palpes ou la seconde paire des appendices buccaux d'avec la première paire ambulatoire.

Les Acarides adultes ont huit pattes, mais dans le jeune âge, ces animaux n'en présentent constamment que six. Quant à leurs appendices buccaux, ils fournissent de très-bons caractères pour la distinction des familles.

Ceux de la première paire ou les maxilles sont fréquemment en pinces; ils sont en général moins longs que les suivants.

Ceux-ci, dont la partie la plus développée reçoit le

nom de *palpes*, ont été distingués en plusieurs sortes par Dugès, suivant la forme qu'ils affectent dans les groupes qu'on étudie. Voici comment ce naturaliste en parle :

« Les palpes ont généralement cinq articles : c'est un de moins que chez les Araignées; ces articles ont ordinairement des configurations et des dimensions qui influent et sur celles de l'ensemble et sur les aptitudes de ces appendices à remplir des offices divers :

1° Nous nommerons palpes ravisseurs (*rapaces*) ceux qui, renflés par leur milieu, ont l'avant-dernier article armé d'un ou de plusieurs crochets, et le dernier, mousse, et plus ou moins pyriforme ; ils rappellent les pattes ravisseuses de la Mante, et servent au même objet;

2° Les palpes ancreurs (*anchorarii*) ont une forme assez analogue à celle des précédents, mais le dernier article même est aigu ou armé de pointes; ils appartiennent toujours d'ailleurs à des espèces aquatiques, comme leur nom l'indique assez;

3° Les palpes fusiformes (*fusiformes*) sont renflés comme les précédents; obtus au bord comme les premiers, mais sans griffe au pénultième article;

4° Les palpes filiformes (*filiformes*) ne diffèrent des fusiformes que parce qu'ils ne sont pas sensiblement renflés;

5° Les palpes antenniformes (*antenniformes*) sont filiformes aussi, mais à articles très-variés dans leur longueur ; ils sont d'ailleurs divariqués, redressés et rejetés en arrière;

6° Les palpes valvés (*valvæformes*) sont aplatis, excavés, engaînants ;

7° Enfin, les palpes adhérents (*adnati*) sont soudés

à la lèvre par la majeure partie de leur longueur, et toujours peu développés. »

Dugès a aussi distingué, par des noms particuliers, les principales sortes de pattes des Acariens. « Généralement, dit-il, elles sont composées de sept articles, dont le premier, tantôt adhérent, tantôt libre, est la hanche; le deuxième est le trochanter; le troisième, la cuisse souvent plus développée que les autres; les suivants constituent la jambe et le tarse : les proportions varient en grosseur et en longueur; le dernier est ordinairement pourvu de deux griffes mobiles, et qui peuvent se renverser et se cacher dans une excavation de son extrémité libre. J'appellerai :

Pieds palpeurs (*palpatorii*) ceux dont le septième article est renflé;

Pieds marcheurs (*gressorii*) ceux dont ce dernier article s'écarte peu, pour les dimensions, en épaisseur et en longueur, de ceux qui le précèdent;

Pieds nageurs (*remigantes*) ceux qui, avec les mêmes dispositions, sont ciliés;

Pieds coureurs (*cursorii*) ceux dont le dernier article est très-long et très-effilé;

Pieds tisseurs (*textorii*) ceux dont les crochets sont courts et très-courbés, et dont l'avant-dernier article est garni de soies roides, ordinairement au nombre de quatre, qui dépassent l'extrémité du membre;

Enfin, je nomme pieds parasitiques ou caronculés (*carunculati*), ceux dont les griffes sont en grande partie engagées dans une caroncule, ou une membrane qui sert à fixer l'animal sur les corps les plus polis, comme le fait la ventouse d'une sangsue. »

Latreille, Heyden et beaucoup d'autres ont admis

des Acariens à six pattes, comme distincts génériquement de ceux qui en ont huit. On savait, depuis De Géer, que certaines espèces octopodes sont hexapodes dans leur jeune âge. Cette remarque aurait dû mettre plutôt les naturalistes en état de reconnaître que les Acares à six pattes, dont on fait des genres à part, n'étaient que des larves d'animaux rapportés, pour la plupart, à cause de leur huit pattes, aux véritables Acariens. Ces Arachnides peuvent donc éprouver une sorte de métamorphose, et chez elles, la bouche elle-même peut varier entre le jeune et l'adulte, ainsi qu'on en a la preuve pour certaines Hydrachnes.

Les Acarides sont ovipares dans beaucoup d'espèces; vivipares, au contraire, dans d'autres. Outre le nombre des pattes, qui change de six à huit, il en est qui éprouvent de véritables métamorphoses, dont il sera question plus bas. C'est surtout dans leur premier âge qu'ils ont une tendance à vivre en parasites. Un autre point sur lequel nous avons à nous arrêter avant de procéder à l'énumération caractéristique des genres et des espèces de cet ordre, et à l'histoire de leur classification, est celui de leur position dans la série zoologique. Les Hydrachnes, ainsi que nous l'avons vu, ont été d'abord séparées des autres Acariens par Fabricius. Cette faute, que de Géer avait déjà su éviter, ne l'a pas été par quelques méthodistes français, qui avaient préféré la classification de Fabricius à celle de Geoffroy et de De Géer, et nous verrons que Cuvier a aussi suivi cette marche. Les Hydrachnes étaient ainsi rapprochées des Arachnides, mais les autres Acariens prenaient place à côté des hexapodes parasites (*Pediculus*), et même des *Pulex*. En revenant aux errements des véritables fondateurs de la méthode

entomologique, Latreille et quelques-uns de ses imitateurs ont peut-être encore donné une trop grande importance à l'analogie qui semble lier les hexapodes parasites aux octopodes Acariens, dont la plupart des espèces ont aussi le même genre de vie. Cette analogie et les caractères qui la traduisent extérieurement ne sont-ils pas en effet purement harmoniques, et par suite de second ordre, l'organisation étant au fond très-différente entre ces deux sortes d'animaux? Aussi, lorsqu'on a placé les hexapodes parasites à la fin de leur classe, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, un degré inférieur à tous ceux qui les précèdent, ce que d'ailleurs tous les entomologistes admettent, on aurait dû, pour être conséquent, donner aux Acariens le même rang par rapport aux animaux qui composent avec eux la classe des Arachnides; d'abord, parce qu'ils sont d'une organisation moins compliquée que la plupart d'entre eux, et ensuite que très-souvent ils sont parasites : il aurait donc fallu les placer aussi les derniers dans cette série partielle de la grande progression zoologique? Ils en fussent alors devenus le terme le plus infime, et c'est aussi ce qui a lieu pour les lamproies dans la série des Poissons; pour les lernées, dans les Crustacés; pour les sangsues, dans les vrais Annelides; pour les vésiculaires, dans les Intestinaux, etc.

Nous avons avons parlé ailleurs du rang que nous pensions convenable pour les Entomozaires octopodes, parmi les animaux articulés pourvus de pieds articulés (1); les Acariens seraient donc, à notre sens, le dernier groupe de cette série, et par conséquent le terme extrême de la série complexe des Entomozoaires pourvus de pieds articulés.

---

(1) Zoologie du *Million de faits*, p. 602.

Les Phalangiens sont incontestablement les Arachnides les plus rapprochées des Acariens, et l'on conçoit fort bien que Hermann les ait réunis à ces animaux dans la famille des Holètres. Latreille plaçait même parmi les Holètres phalangiens les genres *Macrocheles* et *Siro*, dont les espèces doivent évidemment rentrer parmi les Acarides.

§ 2.

Le mot Ἄκαρι se trouve dans Aristote et dans plusieurs auteurs anciens. Il vient de κείρω, je coupe, et de l'*alpha* privatif, et veut dire *insécable* ou *atomique*.

« Και εν κηρῳ δὲ γίνηται παλαιουμενῳ, ωςπερ εν ζυλῳ, ζωον ο δὴ δοκει ελαχιςον ειναι των ζωων παντων, και καιλεται ακαρι, λευκον και μικρον. » Livr. v, chap. xxii, 27.

« Il se forme aussi des animaux dans la vieille cire, comme dans le bois. Celui de la cire paraît être le plus petit de tous les animaux : on le nomme Acari ; il est blanc et petit. »

Si l'on adoptait la variante proposée par Sylburge et Maussac sur Scaliger, il faudrait, selon Camus, dire le fromage ancien pour κήρῳ, et non la cire, et alors l'ἄκαρι serait notre mite ou ciron du fromage, l'espèce la plus commune et l'une des espèces les plus connues de l'ordre des Acariens.

C'est, toutefois, de ce mot Ακαρι, qu'ont été dérivés ceux d'Acarus, Acare, Acarides, Acariens, etc., employés par les nomenclateurs modernes pour un groupe d'animaux articulés octopodes fort nombreux en espèces, toutes plus ou moins parasites ou habitant des lieux sales et humides, presque toujours de petite taille, et pour l'étude desquels il faut recourir à 'emploi du microscope.

Outre l'Acare du fromage, on a connu de tout temps, ou du moins depuis fort longtemps, celui qui est parasite des chiens ou la Tique, celui qui occasionne la galle, et quelques autres non moins incommodes. Mais les notions véritablement scientifiques sur ces animaux sont loin de remonter aussi haut, et nous verrons, par l'étude des espèces, qu'il n'en est qu'un petit nombre que l'on connût avant les observations de Geoffroy, de De Géer et d'Hermann. Depuis lors, on en a décrit de bien des sortes diffèrentes, et ce groupe est présentement un de ceux dont la synonimie offre le plus de difficultés.

Rédi ne distinguait point encore par un nom spécial les parasites Acariens dont il traite ; il les figure même sous celui de *Pediculus*. Geoffroy et De Géer ont parlé de ces animaux sous le nom usuel des *Mites* et sous celui d'*Acarus*. C'est aussi par ce dernier mot que Linné les distingue génériquement. Geoffroy en comptait quelques-unes parmi ses Insectes des environs de Paris, et De Géer les partageait déjà en sections de la manière suivante :

1° Mites qui se trouvent dans les provisions de la bouche (*M. domestique*);

2° Mites qui attaquent les hommes et les animaux quadrupèdes (*M. de la gale humaine*, *de la farine*, *ricinoïde* et *réduve*);

3° Mites qui vivent sur les oiseaux (*A. avicularum*, *passerinus*, *Gallinæ*);

4° Mites qui vivent sur d'autres Insectes (*A. Fucocorum* ou *Coleoptratorum*, *Muscarum*, *squamosus*, *Phalangii*, *Parasiticus*, *Libellulæ* ou *Hymenopterorum*, *Culicis*, *Aphidis*, *Vegetans*);

5° Mites qui se trouvent sur les arbres et les plantes (*A. telarius*, *corticolis*, *marginatus*);

6° Mites vagabondes (*A. phalangoïdes*, *holosericea*);

7° Mites aquatiques (*A. caudatus*, *ruber*, *globosus*, *maculatus*, *holosericeus-aquaticus*, *marginatus*).

Les Mites exotiques sont décrites ensuite (trois espèces).

Dans le second mémoire de son septième volume, De Géer place les *Mites* ou *Acarus* en tête de sa treizième classe, que terminent les Pous et les Ricins, mais dans laquelle il place d'autres animaux fort différents de ceux-ci. Les Mites ont pour caractères : 8 pattes, 2 yeux, 2 bras en forme de petites pattes articulées près de la tête, et une trompe courte.

Schranck s'occupa aussi des Acariens, et avec beaucoup de soin, dans plusieurs de ses ouvrages. Muller et Fabricius créèrent les genres *Hydrachna* et *Trombidum* pour des Insectes classés antérieurement parmi les Mites, et la monographie que publia le premier de ces célèbres naturalistes fut un progrès important pour l'histoire des Acariens.

Dans l'édition du *Systema naturæ*, que l'on doit à Gmelin, les genres *Acarus* et *Hydrachna* figurent seuls. Les *Trombidum* n'y forment qu'un sous-genre des Acarus. Ceux-ci ont en tout vingt-deux espèces.

Ce fut Latreille qui commença réellement le partage de tous ces animaux en plusieurs genres, et depuis lors, on a beaucoup ajouté à ce qu'il avait fait sous ce rapport.

En 1797, Latreille (1) place les Acares parmi les

(1) *Précis des caractères génériques des Insectes disposés dans un ordre naturel*. In-8, Brive, an V.

Arachnides, qu'il appelait alors *Acéphales*, et avec lesquels il mettait les Nÿctéribies. Voici comment il les partage en genres.

1. Nycteribia, qui est un genre de Diptère (2).

2. Carios. Genre nouveau pour un parasite de la Chauve-souris, celui sans doute dont il a fait plus tard le genre *Caris*.

Bec conique avancé. Antennules sétacées, de sa longueur, articulées, avancées.

3. Leptus, genre nouveau pour l'*Acarus Phalangii*.

Antennules coniques, de quatre articles; celui de la base très-gros. Un tube obtus, presque conique, avancé.

4. Atomus, genre nouveau pour l'*Acarus parasiticus* de de Géer.

Bouche inférieure, peu sensible, remarquable par une simple cavité et deux antennules trés-petites.

5. Argas, genre nouveau, ainsi caractérisé :

Bouche inférieure, bec de trois pièces très-dures; l'inférieure dentelée, creuse; antennules courtes, coniques, courbées, de quatre articles.

Latreille a rencontré quelquefois dans son habitation (à Brives) l'insecte qui fait le sujet de ce genre. Il est remarquable par sa grandeur (0,006 à 0,008). Il l'a vu aussi dans le cabinet de Bosc qui l'avait reçu de Toscane.

6. Ixodes. Genre nouveau dont les caractères sont :

Trois lames très-dures, dont l'inférieure dentelée, renfermées dans une gaîne obtuse, avancée, formée par les antennes.

7. Cheyletes, genre nouveau pour l'*Acarus eruditus*, Schrank.

Bec gros, avancé, conique, de trois pièces. Antennules très-grosses, un peu plus longues que le bec, brachiformes, de trois articles; le dernier terminé par un crochet extérieur, en faucille, cilié.

8. Pycnogonon. Voir l'Hist. nat. des Crustacés par M. Milne Edwards, dans les *Suites à Buffon*.

9. Bdella, genre nouveau pour l'*A. longicornis*, Linn.

Antennules filiformes, longues, coudées et terminées par deux soies. Bec avancé, allongé et conique, de trois valvules égales.

---

(1) Voyez, dans les *Suites à Buffon*, l'*Histoire naturelle des Diptères*, et dans les *Transactions of the zoological society of London*, t. 1, le Mémoire de M. Westwood.

10. Smaris, genre nouveau pour l'*A. sambuci*, Schrank.

Antennes parallèles à la trompe, guère plus longues, droites, presque cylindriques, de quatre articles; le dernier armé de deux pièces obsolètes. Trompe longue, avancée, presque cylindrique, un peu en pointe, tronquée, consistant en deux soies très-longues et une lèvre inférieure.

11. Limnocharis, genre nouveau pour l'*A. aquaticus*, Linn.

Bouche inférieure. Mandibules nulles. Antennules courbées. articulées, terminées en pointe. Lèvre inférieure obtuse, de deux pièces connivantes. Pattes ciliées, propres pour nager.

12. Hydrachna, genre dans lequel Latreille conserve comme type l'*H. cruenta* de Muller, qui venait d'établir ce genre et d'en donner la monographie.

Antennules arquées, articulées, d'abord cylindriques, coniques ensuite et terminées par un ongle et un pouce mobile. Bec avancé, conique, consistant en deux soies longues, reçues dans une lèvre inférieure. Pattes ciliées, propres à nager.

13. Eylais, genre nouveau pour l'*Hydrachna extendens* de Muller.

Mandibules plates, munies d'un angle à la pointe, reçues dans une lèvre inférieure. Antennules en cône allongé, articulées, arquées, pointues. Pattes propres pour nager.

14. Trombidium, genre distingué peu de temps avant par Fabricius, bien que celui-ci y rapportât à tort quelques Hydrachnes du genre *Limnocharis* cité plus haut.

15. Acarus, l'ancien nom générique de tout le groupe de Mites. Latreille y laisse l'*A. geniculatus*, qui prendra plus tard dans ses propres travaux le nom d'*Oribates*.

Bouche en forme de museau, renfermée sous une enveloppe. Mandibules en pinces. Antennules très-petites, coniques, articulées. Lèvre inférieure à deux pièces pointues.

16. Carpais; le genre *Parasitus* de Latreille, *Mag. encycl.*, 1775, p. 19, distingué pour recevoir l'*A. coleoptratorum*.

Antennules saillantes, courbées, terminées en pointes, sans crochets de cinq articles. Mandibules longues, en pinces. Lèvre inférieure de deux pièces pointues, accompagnée de deux crochets.

17. Tyroglyphus, genre nouveau pour l'*A. Siro* de Linné.

Mandibules grosses, coniques, très-pointues, à deux pinces.

Deux pièces aiguës, formant la lèvre inférieure. Antennules de la même longueur, peu apparentes, adossées, articulées.

18. SIRO, genre nouveau dont le type n'est pas indiqué.

Antennules longues, filiformes de cinq articles. Mandibules allongées, plates, coudées en pinces. Mâchoires ou lèvre inférieure formée par le prolongement des pièces servant d'insertion aux antennules.

16. CHELIFER (Voyez p. 74 de ce volume).

Le premier essai d'une classification des Mites par Latreille remonte à 1795 (t. IV, p. 15 du *Magazin encyclopédique* pour cette année). Les Mites qu'il appelle *Tiques* y sont alors partagées en onze genres, savoir :

ARGAS, ATOMUS, IXODES, PYCNOGONUM, BDELLA, HYDRACHNA, TROMBIDIUM, ACARUS (pour l'A. coleoptratus), PARASITUS, SIRO et CHELIFER.

Nous avons cru indispensable de rappeler ces travaux, les auteurs, et Latreille lui-même, les ayant trop souvent oubliés, quoique par leur date aussi bien que par le bon esprit qui les a dictés ils doivent servir de base à la classification des Acarides.

En 1798, G. Cuvier (1), qui suivait alors la méthode entomologique de Fabricius, met les *Hydrachnes* seules parmi les Arachnides, qu'il nomme *Aranéides* ou *Unogata,* Fabr., en les caractérisant par la présence de mâchoires et de palpes filiformes, et il reporte les autres ACARUS avec les *Pulex* et les *Pediculus*, qu'on regardait encore comme sans mâchoires. Il ne parle pas du genre *Trombidium*, que Fabricius avait distingué, si ce n'est qu'il le donne comme synonyme de celui d'*Hydrachna*.

En 1801, Lamarck (2) adoptait les genres suivants, qu'il rapportait aux *Arachnides palpistes* :

7. EYLAÏS, Latr.	Bouche munie de mandibules et de mâchoires.
8. TROMBIDUM, Latr.	

(1) *Tableau élémentaire de l'hist. nat. des animaux*. In-8 ; Paris, an VI.

(2) *Système des animaux sans vertèbres*. In-8 ; Paris, an IX.

9. HYDRACHNA, Lat.
10. BDELLA, Latr. } Bouche munie d'un suçoir.
11. ACARUS, Linn.

En 1806, un progrès plus évident se remarque dans le travail de Latreille (1); sans employer de dénomination spéciale, il distingue comme groupe à part, à l'imitation de De Géer, toutes les Mites, dont il fait plusieurs familles isolées de ses insectes Acères. Ce sont :

Famille VI. ACARIDIÆ, Acaridies. — Genre : 51. TROMBIDIUM. — 52. ERYTHRÆUS, nouveau genre. — 53. GAMASUS. — 54. ORIBATA, Latr., *Hist. nat. des Crust. et des insectes*, VII, 400. — 55. ACARUS, synonyme de *Tyroglyphus*, Latr., 1797.

Famille VII. RICINIÆ, *Tiques*. — 56. SARCOPTES, Latr., *Hist. nat. des Crust. et des insectes*, VIII, p. 54. — 57. CHEYLETES. — 58. SMARIS. — 59. BDELLA. — 60. ARGAS. — 61. IXODES. — 62. UROPODA, nouveau genre.

Famille VIII. HYDRACHNELLÆ, *Hydrachnelles*. — 63. EYLAIS. — 64. HYDRACHNA. — 65. LIMNOCHARES.

Famille IX. MICROPHTIRA, *Microphtires*. — 66. CARIS. — 67. LEPTUS. — 68. ASTOMA.

Le groupe d'insectes Acères, que forment ces quatre familles, a pour caractères : Corpus annulis segmentisque discretis nullis (*os compositum plerumque rostriforme, pedes coxis, femoribus, tibiis tarsisque forma speciali haud distinctis*).

Les *Hydrachnelles* et les *Tiques* composaient l'ordre des SOLENOSTOMA, caractérisé ainsi dans les *Tableaux du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle : Os tubulosum*, mandibulæ nullæ : les premières ayant les pieds propres à la natation, et les autres à la marche seulement. La famille des *Acaridies* rentrait alors avec les Phalangiens, Scorpionides et Arachnides (depuis lors Aranéides) dans l'ordre des CHILODONTA.

1804. C'est à cette époque seulement que fut publié le travail d'Hermann (2). Les Mites y forment une fa-

---

(1) *Genera Crust. et Insectorum*. In-8; Paris, 1804.
(2) *Mémoire aptérologique*, in-fol., Strasbourg, an XII.

mille à part, sous le nom d'Holètres (1). Elles ont pour caractères :

« Huit pieds; tête, corselet et abdomen (très-grand) unis. »

Les *Phalangium* en font partie, et malgré des différences nombreuses, les Pycnogonum y sont encore rapportés.

Hermann a donné, de ses genres d'*Holètres*, un tableau que nous reproduisons.

			Genres.
1° nus, conique tubulé.			*Pycnogonum.*
a) * à palpes sans pinces; bec	couvert de deux lames de gaînes	très-entières.	*Hydrachna.*
		dentées en scie.	*Rhynchoprion* (2).
	à mandibules onguiculées.		*Trombidium.*
** à palpes avec des pinces; à doigts	appliqués.		*Acarus.*
	transversaux.		*Phalangium.*
b) à antennes	droites en massue.		*Cynorhœstes* (3).
	brisées; deux soies au sommet.		*Scirus* (4).
2° couverts au dos d'un bouclier.			*Notaspis* (5).

Nitzsch, dont les travaux sur les Hexapodes parasites sont bien connus des naturalistes, a donné à cette époque les articles *Acaridiœ*, *Acarinœ* et *Acarus*, de l'Encyclopédie allemande de Ersch et Grudler. Comme il nous a été impossible de nous les procurer jusqu'à présent, nous les citons sans pouvoir en reproduire la substance.

1818. Lamarck (6) s'éloigne peu de la manière de

(1) De ολος entier, ητρον ventre.

(2) Synonyme de *Argas*, Latr. (3) Synonyme de *Ixodes*, Latr. (4) Synonyme de *Bdella*, Latr. (5) Synonyme de *Oribates*, Latr.

(6) *Hist. nat. des anim. sans vertèbres.*

voir qu'il avait adoptée dans son *Système* pour 1801. Voici le tableau qu'il donne des genres d'Acarides.

† Six pattes en tout temps à l'animal :
Astome, lepte, caris.

†† Huit pattes dans l'entier développement de l'animal.

1) Pattes simplement ambulatoires. (*Acarides non aquatiques.*)

a) Un suçoir avec ou sans palpes; point de mandibules apparents :
Ixode, Argas, Uropode, Smaris, Bdelle.

b) Des mandibules distinctes et toujours des palpes.

* Pattes sans appendices sous leur extrémité ; les mandibules en pinces (ou didactyles).
Mite, Cheylète, Gamase, Oribate.

** Pattes subchélifères, ayant un appendice mobile sous leur extrémité ; mandibules en griffe.
Erythrée, Trombidion.

2) Pattes ciliées ou frangées et propres à nager. (*Acarides aquatiques.*)
Hydrachne.

1814. William Elford Leach (1) appelle *Monomerosomata* tous les Insectes dont nous devons nous occuper, c'est-à-dire toutes les Mites de De Géer, et au lieu des quatre familles de Latreille, il en admet sept, distribuant les genres de chacune d'elles, comme le fait voir le tableau suivant :

Monomerosomata.	Trombidides.	1.	*Trombidium*, Fabr.
			Ocypete, Leach.
		2.	*Erythræus*, Latr.
	Gamasides.		*Gamasus*, Latr.
	Acarides.		*Oribata*, Latr.
			Acarus, Linn.
	Ixodides.	1.	*Argas*, Latr.
			Ixodes, Latr.
		2.	*Uropoda*, Latr.
	Cheylétides.		*Cheyletus*, Latr.
			Smaris, Latr.
			Bdella, Latr.
			Sarcoptes, Latr.
	Eylaïdes.		*Eylaïs*, Latr.
	Hydrachnides.		*Hydrachna*, Mull.
			Limnochares, Latr.

(1) *Trans. linn. soc. London*, XI, 387.

1817. Nous rappellerons, sans l'analyser, la classification que Latreille donne des Mites, pour cette année, dans l'ouvrage de G. Cuvier (1).

1828. M. Heyden a publié ensuite dans l'*Isis*, le synopsis d'un mémoire relatif aux Acarides, qui paraît fort étendu, mais qui n'a jamais vu le jour en totalité. L'auteur a néanmoins imprimé les noms des genres nouveaux très-nombreux qu'il se proposait d'établir, et ce sont presque autant de dénominations restées sans significations, car, dans la majorité des cas, il n'a pas même indiqué l'espèce type de chacun d'eux. Fidèle à la marche que nous avons adoptée, nous allons, néanmoins, quoique malgré nous, reproduire le tableau de la méthode suivie par M. Heyden.

Les Mites, appelées Acarides, sont pour M. Heyden une famille de l'ordre des *Arachnides-Holètres*; voici comment elles sont réparties :

Légion I. Pourvues de huit pattes.

Phalange 1. Avec des yeux.

a) 1. Bdella, Latr., pour le *Bd. rubra*. — 2. Cyta, genre nouv., pour le *Sc. latirostris*. — 3. Cunaxa, g. nouv. pour le *Sc. setirostris*.

b) 4. Trombidium, pour le *T. holosericeum*. — 5. Belaustium, g. nouv., pour le *Tr. murorum*, Herm.

c) 6. Erythræus, pour l'*E. phalangioïdes*. — 7. Fessonia, g. nouv., pour le *Tr. papillosum*, Herm. — 8. Anystis, g. nouv., pour le *Tr. cornigerum* d'Herm. — 9. Smaris, Latr. — 10. Gausapa, g. nouv. — 11. Gambula, g. nouv.

Phalange 2. Point d'yeux.

a) 12. Nura, g. nouv. — 13. Parastata, g. nouv. — 14. Gamasus, Latr. — 15. Syrma, g. nouv. — 16. Ollicula, g. nouv.

17. Ixodes, Latr.

18. Cheyletus, Latr. — 19. Odopeta, g. nouv. — 20. Tribon, g. nouv. — 21. Asca, g. nouv. — 22. Voltula, g. nouv. —

---

(1) *Règne animal*, t. IV; 1817.

23. Galba, g. nouv. — 24. Corbylus, g. nouv. — 25. Tylos, g. nouv.

b) 26. Clunus, g. nouv. — 27. Analges, Nitzsch.

c) 28. Sarcoptes, Latr. — 29. Acarus. — 30. Tergilla, g. nouv. — 31. Offula, g. nouv. — 32. Tryla, g. nouv. — 33. Lygdenus, g. nouv. — 34. Itrium, g. nouv.

d). 35. Cryptopeza, g. nouv. — 36. Oluris, g. nouv. — 37. Abella, g. nouv.

38. Balluca, g. nouv. — 39. Zura, g. nouv. — 40. Lorax, g. nouv.

41. Belba, g. nouv., pour le *Notaspis corynopus*, Herm. — 42. Rox, g. nouv. — 43. Liodes, g. nouv., pour le *Not. theleproctus*, Herm.

44. Panda, g. nouv. — 45. Oribata. — 46. Saburra, g. nouv. — 47. Camisia, g. nouv. — 48. Fadus, g. nouv.

e). 49. Spinturnix, g. nouv., pour l'*Ac. Vespertilionis*, Scopoli *non* Linn. — 50. Argas. — 51. Lipostomus, Nitzch; *Astoma*? Leach.

52. Uropoda, Latr. — 53. Cetra, g. nouv. — 54. Panoplia, g. nouv., pour l'*A. denticulatus*, Schrank. — 55. Ciccum, g. nouv. — 56. Mycelum, g. nouv. — 57. Galumna, g. nouv., pour le *Notaspis alatus*, Herm. — 58. Cillibano, g. nouv., pour le *Not. cassideus*, Herm.

Légion II. — Pourvues de six pattes.

a). 59. Leptus, Latr. — 60. Cnodax, g. nouv. — 61. Rescula, g. nouv. — 62. Ocypete, Leach.

b) 63. Trochiscus, g. nouv. — 64. Myobia, g. nouv., pour le *Pediculus musculi*, Schrank. — 65. Caris, Latr. — 66. Achlysia, Aud.

Légion III. — Pourvus de huit pattes, etc.

67. Eylaïs, Latr. — 68. Hydrachna, Mull. — 69. Limnochares, Latr.

1833. La classification de M. Sundevall (1), qui est de cette année, doit maintenant être citée. Le quatrième ordre des Arachnides est celui des Acares (*Acari*); ils y forment trois familles.

---

(1) *Conspectus arachnidum*, in-8°, Lund.

1. HYDRACHNIDES : *Eylais*, *Hydrachna*, *Limnochares*.

2. TROMBIDIDES : *Trombidium*; *Erythræus*.

3. GAMASIDES : *Scirus*; *Cheyletes*; *Gamasus*; *Carpaïs*; *Pteroptus*; *Macrocheles*.

4. SARCOPTIDES : *Notaspis*; *Sarcoptes*; *Tetranychus*.

5 IXODIDES : *Ixodes*; *Argas*.

6. LEPTIDES : *Caris*; *Leptus*; *Ocypeta*; *Astoma*; *Achlysia*.

1839. Nous donnerons en dernier lieu la méthode acarologique de Dugès (1). Les Mites dont l'auteur fait l'ordre des Acariens composent sept familles et vingt genres.

I. TROMBIDIEI. Palpes ravisseurs.

TETRANYCHUS, L. Dufour, pour le *Trombidium socium*, Herm., etc. — PACHYGNATHUS, g. nouv. — RAPHIGNATHUS. g. nouv., pour le *Tromb. lapidum*, Herm. — MEGAMERUS, pour le *Tromb. longipes*, Herm. — SMARIDIA. — RHYNCHOLOPHUS, g. nouv., pour le *Tromb. phalangioïdes*, Herm.—TROMBIDIUM. — ERYTHRÆUS.

II. HYDRACHNEI. Palpes ancreurs.

ATAX, Fabr.— DIPLODONTUS, g. nouv.—ARRENURUS, g. nouv., pour l'*Hydr. albator*, etc. — EYLAÏS. — LIMNOCHARES. — HYDRACHNA.

III. GAMASEI. Palpes filiformes.

DERMANYSSUS, g. nouv., pour l'*Acarus gallinæ*, De Géer., etc. — GAMASUS. — UROPODA. — PTEROPTUS, L. Dufour, pour l'*A. Vespertilionis* (2). — ARGAS.

IV. IXODEI. Palpes valvés.

IXODES.

V. ACAREI. Palpes adhérents.

HYPOPUS, g. nouv., pour l'*A. spinipes*, Herm. — SARCOPTES. — ACARUS.

VI. Palpes antenniformes : BDELLEI.

---

(1) *Recherches sur l'ordre des Acariens*, *in Ann. sc. nat.* 2e *série*, t. 1, éd. 2 (3 mémoires, dont il y a un tirage à part)

(2) Type du genre *Spinturnix* de M. Heyden.

Bdella, pour le *Scirus vulgaris*, Herm. — Scirus, pour le *Sc. setirostris*, Herm. (1).

VII. Oribitei. Palpes fusiformes.

Oribates.

Sans s'être occupé directement de la classification méthodique des Acarides, M. Léon Dufour a, néanmoins, proposé quelques genres nouveaux, parmi lesquels nous citerons ceux de *Cœculus*, *Tetranychus* et *Pteroptus*, dont il a déjà été question, ainsi que celui de *Trichodactylus* pour une espèce voisine des *Tyroglyphus*.

Les seuls grands genres qui nous paraissent devoir être réellement acceptés parmi les Acariens dans l'état actuel de cette partie de l'entomologie sont :

Bdella, Latr.
Trombidium, Fabricius.
Hydrachna, Mull.
Gamasus, Latr.
Ixodes, Latr.
Tyroglyphus, Latr.
Oribates, Latr.

On en fera certainement des familles quand ils seront décrits d'une manière plus complète, et lorsque leurs espèces auront été mieux classées. Leurs sous-genres deviendront alors autant de genres, mais le nombre de ces derniers sera bien loin d'atteindre le chiffre auquel l'ont porté les auteurs modernes.

Nous parlerons, dans un appendice, du genre *Anoètes*, Dujardin, que nous ne connaissons pas assez pour le classer, ainsi que de celui que nous nommons *Simonea*, et dans lequel prendra place l'*Ac. folliculorum* décrit avec tant de soin par M. Simon.

---

(1) Type du genre *Cunaxa* de M. Heyden.

Genre BDELLE. (*Bdella*) (1).

Palpes antenniformes ; mâchoires terminées en griffes ou en pinces ; bec en forme de tête allongée ; un corselet plus ou moins distinct de l'abdomen, qui est multi-articulé ; yeux au nombre de deux à six ; rarement nuls.

Les Bdelles, que M. Heyden regarde comme une section particulière dans l'ordre des Acarides, et que Dugès élève au rang de famille sous le nom de *Bdellés*, ont une grande analogie extérieure avec les Pinces : ce sont de petits animaux à corps plus ou moins mou, assez agréablement coloré, vivant dans les lieux humides sous la mousse, quelquefois sur le sable des caves, etc. Leurs allures sont habituellement assez lentes, mais dans quelques cas, leurs palpes jouissent d'une assez grande mobilité ; ces singuliers animaux sont alors plus actifs, et, comme les Pinces, ils peuvent marcher à reculons. Leurs palpes, que l'on a indiqués comme variant, suivant les différentes espèces, dans le nombre de leurs articles composants, nous semblent au contraire résulter de cinq articles dans tous les cas, et Dugès avait déjà émis la même opinion. On ne saurait donc caractériser, comme le faisait Hermann, les divers animaux de ce groupe, d'après le nombre de leurs articles palpaux, et c'est à tort, par conséquent, que M. Heyden a basé sur l'assertion d'Hermann la distinction de plusieurs genres de Bdelles. Pour M. Heyden, le *Scirus*

---

(1) Bdella, Latr., *Précis des caract. des Insectes*, p. 180. — Scirus, Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 60. — Heyden, *Isis*, 1828. — Koch et Hahn, *loco cit.* — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. I. — P. Gerv., *ibid.*, t. XV, p. 1.

coccineus, Hermann, *Bd. rubra*, Latr., auquel Hermann donne quatre articles, est le véritable genre Bdella; le *Sc. latirostris*, décrit comme ayant trois articles seulement, devient le genre Cyta et le *Sc. setirostris*, qui n'en aurait que deux, celui de Cunaxa. Mais le *Sc. elaphus* a présenté cinq articles à Dugès, aussi bien que le *Coccineus*, et le même auteur donne pour caractère à la famille des Bdellés d'avoir toujours les palpes quinqué-articulés. C'est aussi ce que j'ai vu dans les espèces que j'ai étudiées, et l'on peut reconnaître, même par les figures d'Hermann, que les *Sc. latirostris*, *vulgaris* et *longirostris* sont aussi dans ce cas, l'article basilaire de leur palpe ayant été à peine indiqué par le dessinateur. Quant au *Sc. tenuirostris* d'Hermann, il aurait également cinq articles, si, comme le suppose Dugès, Hermann a pris le dernier pour une soie terminale.

Dugès caractérise ainsi deux genres de Bdellés :

Bdella, Dugès, *loco cit.*, I, 21. — Palpes coudés, obtus, pourvus à leur extrémité de soies roides, longues; mandibules en pinces, à doigts très-petits; lèvre égalant les mandibules, triangulaire; corps partagé en deux par un sillon transversal; quatre yeux; cuisses écartées; larves hexapodes, d'ailleurs semblables aux adultes.

1. *Sc. vulgaris*, Herm. — 2. *Bd. cærulipes*, Dugès, etc.

Scirus, Dugès, *loco cit.*, I, 21. — Palpes courbés, falciformes à la pointe; mandibules onguiculées; lèvre courte; corps non sectionné; deux yeux; une longue soie transversale partant de chaque côté; cuisses rapprochées; larves?

1. *Sc. setirostris*, Herm. — 2. *Sc. elaphus*, Dug.

Amonia est un troisième genre de M. Koch. Je n'en connais point la caractéristique, mais d'après les espèces qu'il y place dans ses *Deutschland Crustaceen*, *Myriap. und Arach.*, il me semble que ce genre ne diffère pas des *Bdella* de Dugès.

Le nombre des yeux employé par ce dernier naturaliste

pourrait conduire à la distinction de deux autres coupes nouvelles comprenant chacune une espèce, l'une sans yeux et l'autre pourvue de six de ces organes : *Sc. obisium* et *hexophthalmus*.

Section 1re. *Bdelles à six yeux.*

1. Bdelle hexophthalme. (*Bdella hexophthalma.*)
(Pl. 36, fig. 7.)

Corps et pattes jaune-orangé ; le rostre et les extrémités des pattes passant au rougeâtre ; six yeux d'un rouge carmin ; une soie courte auprès des deux derniers ; pattes velues ; point de grande soie latérale.

Scirus hexoph., P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, XVI, p. 6, pl. 2, fig. 1 ; *id.*, *Dict. sc. nat.*, *Supp.*, II, 80.

J'ai trouvé cette espèce dans les prés de Gentilly, à Paris.

Section 2e. *Bdelles à quatre yeux.*

2. Bdelle longicorne. (*Bdella longicornis.*)

Couleur écarlate ; bec plus long que le corselet. Longueur, 1/2 ligne.

Acarus longicornis, Linn.—Geoffroy, *Environs de Paris*, II, 618, pl. 20, fig. 5. — *Scirus vulgaris*, Herm., *Mém. aptérol.*, g. 61, pl. 3, fig. 9, et pl. 9, fig. 5. — *Bdella rubra*, Latr., *Gen. Crust. et Insect.*

De diverses parties de l'Europe, en France, en Allemagne, etc. Linné rapporte, avec doute, il est vrai, que cette espèce est parfois parasite de l'homme dont elle préfèrerait la tête, mais Hermann avait déjà rejeté cette assertion.

3. Bdelle cérulipède. (*Bdella cœrulipes.*)

Bec assez court et gros ; mandibules épaisses, mousses ; corps roussâtre ; pieds bleus.

Scirus cœrul., Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, pl. 7, f. 2. — *Amonia chloropus*, Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. V, pl. 8.

De France et d'Allemagne.

4. Bdelle croisé. (*Bdella cruciata.*)

Bec court, épais ; couleur jaune-orangé, avec une sorte d'étoile à quatre branches, plus claire, sur l'abdomen ; une bande

brun-noir entre celui-ci et le thorax; une longue soie bilatérale.

Amonia cruc., Koch, *loco cit.*, fasc. V, pl. 7.

Cette espèce vit en Allemagne.

5. Bdelle paré. (*Bdella vestita.*)

Bec plus allongé; corps de couleur purpurine, avec du noir sur les flancs; pieds passant au jaune.

Bdella vestita, Koch, *loco cit.*, fasc. I, pl. 23.

Vit en Allemagne.

6. Bdelle porte-bat. (*Bdella dorsata.*)

Corps peu velu, le dernier article des palpes surtout; point de grande soie bilatérale; couleur rouge-rosé, avec un peu de noir en marbrure de chaque côté du dos; yeux rouge cerise, encadrés dans le noir; palpes, rostre et pattes de la couleur du corps; dessous de l'abdomen rose, présentant en arrière des pattes un point bilatéral noir. Grosseur d'un petit grain de millet.

Pris à Paris. Il se tient dans les jardins sur la terre humide, abrité par les plantes herbacées.

7. Bdelle malin. (*Bdella sagax.*)

Bec allongé; corps jaunâtre, lavé de rouge, avec deux taches transversales brunes sur les épaules, se réunissant sur le thorax en manière de fer à cheval.

Scirus sagax, Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. I, pl. 22.

D'Allemagne.

8. Bdelle large bec. (*Bdella latirostris.*)

Bec plus court que le corselet; couleur écarlate.

Scirus latirostris, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 62, pl. 3, fig. 11.

D'Alsace et d'Allemagne.

Section 3e. *Bdelles à deux yeux.*

9. Bdelle sétirostre. (*Bdella setirostris.*)

Bec en alène; antennes pourvues d'une soie terminale (ou d'un dernier article sétiforme ?); couleur écarlate.

Scirus setirostris, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 62, pl. 3, pl. 3, f. 12 et pl. 9, f. T.

Se trouve en Alsace.

10. Bdelle orné. (*Bdella ornata.*)

Corps de couleur de chair, avec trois taches brunes au bord postérieur du thorax ; trois autres de chaque côté de l'abdomen ; le milieu de celui-ci occupé par une ligne blanche bordée de noir; point de grande soie bilatérale.

Bdella ornata, Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. I, pl. 24.

Espèce d'Allemagne.

11. Bdelle cerf. (*Bdella elaphus.*)
(Pl. 36, fig. 6.)

Bec renflé à sa base; couleur rouge-carmin, avec des reflets irisés; yeux noirâtres; une longue soie bilatérale. Taille petite.

Scirus elaphus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, *loco cit.*, pl. 8, f. 38.

Du midi de la France. Vit sous les pierres dans les lieux humides.

Section 4e. *Bdelles sans yeux.*

12. Bdelle obisie. (*Bdella obisium.*)

Corps orangé clair, presque transparent; une petite soie à la place des yeux postérieurs; une autre paire de soies plus petites encore au-dessous de la base du rostre ; palpes simples, en crochets très-mobiles; taille fort petite, surpassant à peine un tiers de millimètre.

Scirus obisium, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, 6, pl. 2, f. 1 ; *id.*, *Dict. sc. nat.*, *Suppl.*, II, 79, *Atlas suppl. pl. des Acariens.*

Trouvé à Paris dans les graviers humides du sol des caves, avec d'autres petits Acarus.

Section 5e. *Molgus.*

Voici tout ce que M. Dujardin (*Journ. l'Institut*, 1842, p. 316) a dit encore sur son genre *Molgus :*

« Deux Acariens, l'un de la Méditerranée, l'autre de l'Océan, sur les côtes de Bretagne, devront constituer un genre nouveau (*Molgus*), voisin des Bdelles, et qui nécessitera la réforme de la famille des Bdellées. »

Je ne connais point les animaux dont M. Dujardin a parlé sous ce nom.

Genre TROMBIDION. (*Trombidium*) (1).

Palpes ravisseurs ou à dernier article obtus, le pénultième étant onguiculé et le second très-grand; pieds ambulatoires, c'est-à-dire onguiculés; yeux ordinairement latéro-antérieurs.

Les nombreuses espèces d'Acariens que les auteurs ont réunies sous ce nom semblent se rapprocher beaucoup des Faucheurs par plusieurs de leurs traits caractéristiques; leurs mœurs ont aussi beaucoup d'analogie avec celles de ces animaux. Leur corps a plus de mollesse que celui des Gamases, des Tyroglypes et surtout des Oribates, aussi les conserve-t-on avec moins de facilité, et leur étude demande plus de précautions. On en trouve souvent dans les lieux ombragés par les plantes peu élevées, dans les prairies, par exemple; mais il en est beaucoup aussi qui préfèrent les endroits plus ou moins desséchés, et ce sont en général ceux dont le corps est le plus velu. Leur couleur la plus fréquente est le rouge, et il en est, comme le Trombidion soyeux, etc., dont la nuance est des plus vives. L'âge leur fait subir des modifications moins profondes qu'à la plupart des Hydrachnes, mais il peut avoir une grande influence sur leurs habitudes; hexapodes (ainsi que tous les autres Acariens) pendant qu'ils sont jeunes, ils vivent fréquemment en parasites pendant toute la durée de cette première période de leur existence, et c'est sur d'autres Insectes, sou-

(1) Acarus, *partim*, Linn., De Géer, etc. — Hermann, *Mém. aptérol.* — Tromb., Smaris, etc., Latr., *loco cit.* — Trombidides, Leach., *Trans., Linn. soc.*, XI. — Trombidiei, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 15 et 22, et II, p. 50. — Trombidides, Rhyncholophides et Eupopides, Koch, *Arachnidensystems*; 1842.

vent même sur des espèces de la même classe qu'eux, c'est-à-dire sur des Arachnides (Aranéides et Phalangides), qu'on les trouve fixés.

Dans un assez gros Trombidium de couleur fauve sale, à corps globuleux, couvert de petits poils courts et noirs, à deux yeux sessiles sur le tiers antérieur du corps, etc., que j'ai recueilli dans la forêt de Châteauneuf, près de Dreux, j'ai reconnu très distinctement les deux orifices signalés par Tréviranus (1) sur la ligne médio-infère de la région abdominale. Un d'eux, l'antérieur, est allongé, vulviforme, c'est le génital; l'autre, plus petit et situé à une petite distance du précédent, est circulaire; c'est l'anal. Tréviranus indique, après la seconde paire de pattes, une paire d'orifices latéraux pour les trachées. On n'a sur les autres particularités anatomiques des Trombidions que des renseignements fort incomplets. La classification de ces animaux a beaucoup plus occupé les observateurs.

Fabricius est l'auteur du genre *Trombidium* (2), généralement accepté depuis lors, et fréquemment subdivisé par les autres entomologistes. Le premier soin qu'ils eurent à prendre fut de le circonscrire tel qu'il devait l'être réellement, et c'est principalement à Hermann, dans son Mémoire aptérologique, que la science en est redevable.

« Ce genre, établi par Fabricius, ne peut l'avoir été, à ce qu'il me semble, dit Hermann, que sur l'examen du Trombide soyeux; car, pour le Trombide porte-queue et le Trombide globuleux de cet auteur, ils of-

(1) *Vermischte Schriften*, I, p. 41, pl. 5, f. 28.

(2) *Genera Insectorum*, p. 150.

frent des caractères tout à fait différents de ceux qu'il attribue à ce genre, ces Insectes étant de véritables Hydrachnes. Le Trombide teinturier ne paraît pas avoir été examiné par lui. Quant au véritable Trombide aquatique (1), son corps est si mollasse, que, hors de l'eau, il n'admet aucun traitement. »

Le *Mémoire aptérologique* d'Hermann porte à trente-six le nombre des espèces de Trombidions. Les recherches de Dugès, et celles surtout de Koch, l'ont considérablement augmenté. Les sous-genres établis par Hermann sont dès lors devenus insuffisants, et on a établi à leur place plusieurs genres. Divers auteurs ont élevé au rang de famille le genre *Trombidium* de Fabricius et d'Hermann, et employé les noms de *Trombidides* (Leach, Sundevall) et *Trombidiei* (Dugès) ; mais nous devons d'abord rappeler comment Hermann caractérisait ses différents sous-genres. Le voici :

Trombides, *Trombidia*.

I. A huit pieds (Octopoda).

1. Yeux inférieurs.

1) Pieds antérieurs plus longs que les autres.

Div. I : *Tromb. tinctorium*, *holosericeum*, *fuliginosum*, *bicolor*, *assimile*, *curtipes*, *trigonum*, *pusillum*.

2) Pieds antérieurs et postérieurs plus longs que les autres.

Div. II : *Tromb. trimaculatum*, *murorum*.

2. Yeux supérieurs.

1) Pieds antérieurs plus longs que les autres.

Div. III : *Tromb. miniatum*, *papillosum*, *squamosum*, *expalpe*.

2) Pieds antérieurs très-longs.

Div. IV : *Tromb. longipes*, *macropus*.

3) Pieds antérieurs et postérieurs plus longs que les autres.

---

(1) Hydrachne, type du genre *Limnochares*, Latreille.

(*a*) Égaux.

Div. V : *Tromb. quisquiliarum.*

(*b*) Les postérieurs plus longs que les antérieurs.

Div. VI : *Tromb. phalangioïdes.*

4) Pieds antérieurs plus courts que les autres.

Div. VII : *Tromb. aquaticum.*

5) Tous les pieds presque égaux.

Div. VIII : *Tromb. parietinum*, *pyrrholeucum*, *cornigerum*, *bipustulatum*, *telarium*, *tiliarium*, *socium*, *celer*, *seminigrum.*

II. A six pieds.

Div. IX : *Tromb. insectorum*, *latirostre*, *cornutum*, *aphidis*, *parasiticum*, *libellulæ*, *culicis*, *lapidum.*

Latreille, qui avait proposé dans son ouvrage intitulé : *Précis des caractères génériques des Insectes*, l'établissement d'un genre distinct sous le nom de SMARIS, pour l'*Acarus Sambuci* de Schrank (*Tromb. expalpe*, Herm.), et de celui de LEPTUS pour l'*A. Phalangii* de De Géer (*Tromb. Insectorum*, Herm.) qui est hexapode (1), établit dans son *Genera* le genre ERYTHRÆUS, dont le type est le *Tromb. phalangioïdes*, Herm. Le genre ASTOMA, Latreille, *Précis*, p. 177, est dans le même cas que celui de *Leptus*. Il en est de même de celui d'OCYPETE, que Leach distingua plus tard (*Trans. lin. soc.*, XI, 396).

M. Heyden ajouta les suivants :

FESSONIA, pour le *Tromb. papillosum*, Herm.;

BELAUSTIUM, pour le *Tromb. murorum*, Herm.;

ANYSTIS, pour le *Tromb. cornigerum*, Herm.

et Dugès ceux de :

TETRANYCHUS, d'après M. L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série.

RAPHIGNATHUS, pour le *Tromb. hispidum*, Herm., etc.;

MEGAMERUS, pour le *Tromb. celer*, Herm.;

RHYNCHOLOPHUS, synonyme d'*Erythræus*, Latr.; ces *Erythræus* comprennent entre autres le *Tromb. cornigerum*,

(1) Latreille rapporte à cause de cela, son genre *Leptus* à la famille des *Micropthira*. (Voyez p. 147.)

pour lequel M. Heyden avait déjà créé le genre *Anystis*.

Dans son troisième mémoire sur les Acariens, Dugès a modifié la distribution qu'il avait d'abord adoptée pour ses *Trombidiées*, et il a résumé ses vues dans un tableau que nous reproduirons ici :

Brévitarses	brévipalpes, mandibules	piquantes. . .	*Tetranychus.*
		en pince. . .	*Pachygnathus.*
	longipalpes, mandibules	piquantes. . .	*Raphygnathus.*
		en pince. . .	*Megamerus.*
Longitarses	mandibules piquantes	longirostres. .	*Smaridia.*
		brévirostres. . .	*Rhyncholophus.*
	mandibules à crochets	à corselet. . .	*Trombidium.*
		à corps entier.	*Erythræus.*

La nouvelle coupe générique dont nous avons actuellement à parler est celle que M. Koch a nommée Scyphius et dans laquelle le *Tromb. celer*, Herm., devra certainement rentrer.

M. Koch vient, plus récemment, de publier (1) un synopsis des Trombidions, qu'il partage en plusieurs familles. En voici le tableau :

1° Trombidides.	*Trombidium*, Fabr. (35 espèces).
2° Rhyncholophides.	*Rhyncholophus*, Dug. (18 espèces).
	Smaridia, Dug. (5 espèces).
	Erythræus, Latr. (3 espèces).
	Stigmæus, Koch (6 espèces).
	Caligonus, Koch (7 espèces).
	Raphignathus, Dug. (3 espèces).
	Actineda, Koch (7 espèces).
	Tetranychus, Duf. (10 espèces).
3° Eupopides.	*Bryobia*, Koch (4 espèces).
	Scyphius, Koch (12 espèces).
	Pentaleus, Koch (12 espèces).
	Linopodes, Koch (12 espèces).
	Eupodes, Koch (28 espèces).
	Tydeus, Koch (13 espèces).

(1) *Arachnidensystems*, III; 1842.

Nous avons fait ajouter à nos figures de Trombidions celles que M. Koch a données de ses genres Scyphius et Linopodes. Les espèces qu'elles représentent sont nommées par M. Koch :

Scyphius diversicolor, *Deutschl. Arachn., Crust. und Myriap.*, Fasc. 17, pl. 22; *Arachnidensyst.*, III, pl. 6, fig. 32 (copiée dans notre atlas, pl. 36, fig. 5).

Linopodes rayus, *Deutschl. Crust.*, fasc. 1, pl. 17; *Arachnidensyst.*, pl. 7, fig. 35 (copiée dans notre atlas, pl. 36, fig. 6).

Nous traiterons de diverses espèces connues de Trombidions, en les groupant en genres suivant cet ordre :

1. Cheyletus, Latr. (1).	
2. Tetranychus, Duf. . .	*Tetranychus*, Koch. *Scyphius*, Koch.
3. Pachygnathus, Dug.	
4. Megamerus, Dug.	
5. Smaris, Latr.	*Erythræus*, Heyd. *Fessonia*, Heyd. *Smaridia*, Dug.
6. Erythræus, Latr.,	*Rhyncholopus*, Dug.
7. Belaustium, Koch. . .	*Trombidium*, Latr., etc. *Leptus*, Latr. *Astoma*, Latr. *Ocypete*, Leach.
8. Anystis, Heyd.,	*Erythræus*, Dug., *non* Latr.

1. CHEYLETUS, Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, VIII, 54.

Mâchoires? formant deux espèces de bras épais dirigés en avant et falciformes à leur extrémité.

Ce genre est imparfaitement connu, et par suite difficile à classer. Il nous a paru conduire aux *Tétranyques*. On en cite deux espèces :

(1) Il est aussi douteux que ce genre appartienne à la famille des *Trombidium*. Latreille à qui on en doit la distinction, le rapproche des *Sarcoptes*, mais il est impossible de l'imiter. Dugès n'en parle pas. M. Dujardin doit en publier une étude.

CHEYLÈTE ÉRUDIT. (*Cheyletus eruditus.*)

Acarus eruditus, Schrank, *Enum. insect. Austriæ*, n° 1058. —*Cheyl. erud.*, Latr., *Hist. nat. Crust. et Ins.*, VIII, 54.

On le trouve dans les livres et dans les musées.

CHEYLÈTE BORDÉ. (*Cheyletus marginatus.*)

Ch. marg., Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Insect.*, copié par M. Guérin, *Iconogr. Règ. anim.*, Arachn., pl. 5, f. 8.

II. TETRANYCHUS, Léon Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXV, 279; 1832. — Dugès, *ibid.*, 2e série, I, p. 24, et II, p. 55.

Suçoir à deux acicules sans soies, assez long; palpes à crochet fort court et épais; ces palpes gros, courts, conoïdes, appliqués sur une lèvre triangulaire et formant avec elle une sorte de tête obtuse et bifurquée; deux yeux latéro-antérieurs; hanches insérées, de chaque côté, en deux groupes, un pour les deux antérieures, un pour les deux postérieures; pattes de la paire antérieure les plus longues, et à cuisse (troisième article) offrant des dimensions beaucoup supérieures à celles des autres articles, terminées par deux crochets fort petits et fort courbés, attachés au septième article, qui est de petite dimension; les crochets dépassés par quatre soies roides, grosses, que M. Dufour avait regardées comme des ongles allongés et presque droits.

Tels sont les caractères que Dugès assigne aux Tétranyques. Les espèces de ce sous-genre commencent la série des vrais Trombidions.

1. TROMBIDION TISSERAND. (*Trombidium telarium.*)

Abdomen avancé antérieurement en cône; jaunâtre; une tache jaune foncé des deux côtés du dos.

Tromb. telar., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 40, pl. 2, fig. 15.

Il se trouve, suivant le rapport de Linné, sur les plantes qui n'ont pas assez d'air, comme celles qui sont enfermées dans les serres, et il les enduit d'un tissu de files parallèles qui les suffoque; Linné ajoute qu'en automme on l'observe fréquemment sur la face inférieure des feuilles de tilleul. « Pour moi, dit Hermann, je ne l'ai jamais observé sur des plantes de serres ou d'orangerie; mais je connais quelqu'un auquel il fait beaucoup de tort en étouffant les œillets qu'il cultive devant ses fenêtres donnant sur une petite cour, où ces plantes n'ont pas beaucoup d'air. Les feuilles sont retenues dans une position roulée par des fils dont elles sont enduites. Mon père cependant a observé la même chose sur une tige de *dracocephalum virginianum* plantée dans un pot; elle avait jauni et était languissante; son exposition était assez aérée. »

2. Trombidion du tilleuil. (*Trombidium tiliarum.*)

Abdomen elliptique, à côtés inégaux, d'un jaune pâle, transparent, ponctué sur les côtés, tête conique.

Tromb. til., Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 42, pl. 2, f. 12.

Habite la face inférieure des feuilles du tilleul à grandes feuilles et de la rose trémière (*Altea rosea*).

Turpin et Dugès ont étudié depuis Hermann père un Tétranyque également parasite du tilleul et qu'ils rapportent à la même espèce. Le mémoire de Turpin fait partie de ceux des *Savants étrangers* (Acad. sc.).

Dugès (*Ann. sc. nat.*, 2e série, II, 106) fait aussi connaître l'Acarus de la gale du saule blanc, observé à Montpellier.

3. Trombidion social. (*Trombidium socium.*)

Abdomen ovale, tout pâle, transparent; pieds garnis de soie; tête échancrée.

Tromb. soc., Herm. père, *Mém. aptérol.*, p. 43, pl. 2, f. 2.

Le Mémoire aptérologique est, comme on le sait, un ouvrage posthume de Jean-Frédéric Hermann, annoté par son père Jean Hermann et edité par Louis-Frédéric Hammer, gendre de celui-ci et son successeur dans la chaire d'histoire naturelle de Strasbourg. Aussi beaucoup d'incorrections y sont-elles restées qui auraient certainement disparu si l'auteur avait revu son œu-

vre lui même : c'est ainsi que la courte description du Tr. social est accompagnée de la note suivante :

« Je l'ai appelé *social* parce qu'il est en société avec le précédent ; mais, par la considération que celui-ci est plus commun que l'autre, je préférerais de changer les noms et d'appeler celui-ci *tiliarium* et l'autre *socium*. »

4. Trombidion des pierres. (*Trombidium lapidum.*)

Pieds grêles, les antérieurs très-longs ; bec et palpes peu saillants ; couleur d'un brun noirâtre nuancé de rouge sale, quelquefois presque tout de cette dernière couleur ; plusieurs rangs de points blancs sur le dos et sur les bords ; trois yeux d'un rouge vif de chaque côté ; mâles plus petits que les femelles.

Tromb. lapidum, Hammer, *Mém. aptérol.*, p. 49, pl. 7, f. 7. — *Tetranychus cristatus*, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 28, et II, p. 56.

Se trouve en divers points de la France, souvent à la face supérieure ou inférieure des pierres, d'autres fois sur des végétaux. Dans le Midi, Dugès en a vu des familles au milieu du duvet qui garnit la face inférieure des feuilles de pruniers ; ils y sont réunis avec des œufs globuleux et rangés comme eux, et des petits à six pattes, rosés d'abord et pellucides, puis rouge-brique. A Paris on en trouve, en automne, sous les pierres des promenades publiques.

5. Trombidion linger. (*Trombidium lintearium.*)

Rouge, à pieds plus clairs ; de longs poils blancs sur le dos et les pieds.

Tetranychus lintearius, L. Dufour., *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXV, 281, pl. 11, fig. 4 et 5.

Vit en société sur les arbustes, qu'il revêt d'une toile fine, blanchâtre, comparable à celle des Araignées. Observé à St.-Sever.

6. Trombidion prunicolor. (*Trombidium prunicolor.*)

Un peu plus grand que le *Tr. tisserand* ; corps plus allongé, plus rétréci en arrière ; saillant et conoïde en avant ; couleur d'un brun violet, uniforme ; pieds pâles, un peu moins grands et moins serrés ; acicules plus longues et se courbant en bec ; deux rangs de poils sur le dos, yeux noirs.

Tetr. prun., Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 27, pl. 1, fig. 3-5.

Trouvé en société aux mois de juillet et d'août sur les feuilles du poirier et du prunier, dans le midi de la France. Ses œufs sont ronds, jaunâtres; la femelle n'en porte qu'un à la fois; les petits sont de couleur verdâtre.

7. Trombidion a queue. (*Trombidium caudatum.*)

Fort petit, même à l'état adulte; sa couleur est orangée, avec les pattes jaune-pâle, un peu longues; quatre soies roides, courtes, écartées lui formant une sorte de queue.

Tetr. caudatus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 29.

Trouvé en famille dans le duvet de la face inférieure des feuilles de laurier-tin, avec des œufs jaunâtres et des larves hexapodes de couleur très-pâle.

8. Trombidion glabre. (*Trombidium glabrum.*)

Rouge; deux yeux blanchâtres sur l'avance antérieure du tronc; taille fort petite.

Tromb. glabrum, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 1re série, I, p. 39. —*Tetran. trombidinus*, *id. ibid*, II, p. 58, pl. 8, f. 61-65.

Du midi de la France, sous les pierres, dans les lieux humides.

9. Trombidion tenuipède. (*Trombidium tenuipes.*)

Couleur fauve et noirâtre; point de rebord anguleux, ni de corselet distinct; pattes grêles; palpes droits, gros, courts, peu visibles en dessus.

Tetran. tenuipes (par erreur *termipède)*, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 57.

10. Trombidion majeur. (*Trombidium major.*)

Assez semblable au *Tr. crété* pour la forme, sans en avoir les rebords anguleux; dos plat, strié transversalement, épaulé, un peu prolongé en avant et hérissé de quelques soies en avant et autour; deux rangées longitudinales de soies en dessus; bec dirigé en dessous, d'un beau rouge ainsi que les pattes; une tache au-dessous du dos; pattes antérieures plus longues que les autres.

Tetran. major, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 57, pl. 9, f. 57-60.

On en admet d'autres espèces de Tétranyques.

11. Tetran. ulmi, Koch, *Deutschl. Crust.*

12. Tetran. urticæ, Koch, *loco cit.*

13. Scyphius terricola, Koch, *loco cit.*, fasc. 1, pl. 15.

Cette espèce et la suivante sont du genre *Scyphius* de M. Koch, le *Tromb. celer* s'en rapproche beaucoup et les joint aux autres Tetranyques, en même temps qu'elles passent aux Mégamères de Dugès par divers caractères.

14. Scyph. pratensis, Koch, *loco cit.*, fasc.; pl. 14.

III. MEGAMERUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 50 (1).

Palpes onguiculés, allongés, libres; corps étroit; hanches distantes; pieds ambulatoires à cuisse très-longue; septième article des pieds court; larves semblables aux adultes, hexapodes.

Ce sont les Trombidiens à pieds antérieurs très-longs d'Hermann. L'*Acarus motatarius*, Linné, en ferait sans doute partie, si on le connaissait mieux. Plusieurs de ceux qu'y place Dugès sont fort voisins du *Trombidium celer* et des *Scyphius* de M. Koch. Les Mégamères vivent à terre sur les lieux ombragés et un peu humides. Leurs mœurs ne diffèrent guère de celles de la plupart des Tétranyques, mais ils sont plus vifs que ne le sont, en général, ces derniers.

15. Trombidium agile. (*Trombidium celer.*)

Taille petite; abdomen oblong; côtés rétrécis postérieurement; anus garni de huit poils; pieds postérieurs glabres; palpes étendus; couleur brun rougeâtre. Sous le microscope l'insecte paraît d'un vert brun et il a de la transparence : on lui voit aussi, mais avec difficulté, quelques taches nébuleuses.

Tromb. celer., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 44, pl. 2, f. 14. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 30. — *Megamerus celer*, *id.*, *ibid.*, II, p. 53.

D'Alsace; il marche avec une grande rapidité.

---

(1) M. Guérin a proposé, tout récemment, de nommer les Megamères Tachyrates, *Iconogr. du règne anim.*, Arachn., p. 15.

16. Trombidion longipède. (*Trombidium longipes.*)

Corps fort allongé, un peu sinueux sur les côtés, tronqué en avant ; pattes antérieures six fois plus longues que le corps, grêles, blanchâtres, à cuisse fort longue ; quatrième paire de hanches écartée des autres ; lèvre triangulaire allongée ; palpes grêles et libres. Couleur d'un brun chocolat, blanchâtre sur les bords.

Tromb. longipes, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 31, pl. 1, f. 8. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 29.

De divers points de la France. Le corps d'une femelle observé par Dugès renfermait une douzaine d'œufs, d'une couleur grisâtre.

17. Trombidion macrope. (*Trombidium macropus.*)

Abdomen vert inférieurement et supérieurement ; côtés et pieds pâles ; pieds antérieurs très-longs et mouvants.

Tromb. macr., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 32.

D'Alsace. Trouvé entre les mousses, ainsi que le précédent.

18. Trombidion enflé. (*Trombidium inflatus.*)

Corselet bien séparé ; abdomen convexe, obovale ; couleur isabelle, à rebord transparent, et parfois avec une ligne médio-dorsale en Y ou longitudinale, de couleur blanche ; quelquefois vert ; longues pattes antérieures molles, blanchâtres ; deux petits yeux blancs sur les bords du corselet.

Megamerus inflatus, Dugès, *Ann. scienc. nat.*, 2e série, II, p. 51.

Fort petite espèce du midi de la France. On la trouve ordinairement en peuplades assez nombreuses, quelquefois isolée ; l'auteur cité a vu des individus plus gros et dont le corps égalait la tête d'une petite épingle ; il les suppose femelles.

19. Trombidion ovale. (*Trombidium ovale.*)

Corselet plat ou moins déprimé, limité par une ligne enfoncée qui lui donne la forme d'un triangle à pointe postérieure ; corps noir, avec un mélange variable de rouge vif ; pattes et bec rouges ; cuisses non renflées ; yeux blancs, sur les angles antérieurs du corselet.

Megamerus ovalis, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 52, pl. 8, f. 43-45.

Du midi de la France. Il a les pattes moins longues que les précédents. La nourriture influe ici, comme chez beaucoup d'autres Acarides, sur la couleur du corps et principalement sur celle de l'abdomen. C'est ainsi que les jeunes de cette espèce sont tout à fait rouges.

20. TROMBIDION CHATAIN. (*Trombidium castaneum.*)

Corselet distinct; corps élargi en avant; sept à huit soies à la partie postérieure; couleur brune; pattes rouges; yeux blancs; peu de poils sur le corps.

Megamerus castaneus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p.52.

De France. Il est fort petit. On le trouve souvent en société.

21. TROMBIDION ROSE. (*Trombidium roseum.*)

De la même forme que le *Tromb. celer;* yeux latéro-antérieurs d'un gris ardoisé; membres robustes; corps velu; plusieurs de ses grands poils sont aplatis; couleur rose sale; intestin brunâtre. Longueur du corps seul, une demi-ligne.

Megamerus roseus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 53.

Du midi de la France. Assez rare et ordinairement isolé. Il est très-agile et carnivore.

22. TROMBIDION TROMPEUR. (*Megamerus fallax.*)

Corps élargi en avant, épaulé, aplati, sans corselet bien distinct; yeux rougeâtres ou blancs, saillants, placés au-dessus de l'insertion de la deuxième patte ou un peu plus en arrière; corps noir, velouté, avec une tache blanche sur le dos; bec et pattes rouges. A peu près de la taille du précédent.

Megamerus fallax, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 53.

De France.

IV. PACHYGNATHUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 54.

Palpes coniques, à peine onguiculés; mandibules fortes, en pinces; corps entier, rétréci en avant, cuisses distantes, pieds marcheurs, leur sixième article le plus long, le septième très-court; les pieds antérieurs les plus longs et les plus forts.

23. Trombidion velu. (*Trombidium villosum.*)

Corps renflé, épaulé, rétréci en avant, où il porte deux gros yeux saillants et brunâtres; pattes conoïdes, épaisses et si peu longues que la postérieure ne dépasse pas le bout du ventre; poils du corps plats, courbés, courts, assez nombreux; ceux des pattes et des palpes plus courts et roides; couleur roussâtre.

Pachygnathe velu, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 54, pl. 8, fig. 52-54.

De France. Il est fort petit, ponctiforme. Trouvé en assez grand nombre en automne, sous les pierres humides, où il marche avec assez de lenteur.

V. RAPHIGNATUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 15 et 22; *id.*, *ibid.*, II, p. 55.

Palpes à peine onguiculés; mâchoires remplacées par deux petites pointes courtes, insérées sur un renflement charnu, cachées par une large lèvre; corps entier; cuisses contiguës; pieds ambulatoires, c'est-à-dire peu amincis à leur extrémité; les antérieurs les plus longs; leur dernier article le plus long de tous.

Les jeunes sont hexapodes et, du reste, fort semblables aux adultes.

24. Trombidion très-rouge. (*Trombidium ruberrimum.*)

Corps ovale, un peu aplati, lisse et presque sans poils, semblant se terminer en avant par une avance conique, qui n'est autre chose qu'une lèvre triangulaire, concave et logeant l'appareil maxillaire; un petit œil d'un rouge foncé, arrondi de chaque côté de la région antérieure du corps; couleur générale d'un beau rouge. Taille fort petite.

Raphignathus ruberrimus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 22, pl. 1, fig. 1, 2.

De France. Ces Trombidions représentent un petit point allongé et d'un beau rouge. Leur marche est médiocrement rapide. On les trouve souvent sous les pierres, mais il est probable qu'ils recherchent aussi les végétaux, et leur organisation semble indiquer que c'est sur ceux-ci qu'ils prennent leur nour-

riture. Leurs œufs, disséminés en quantité considérable sur les pierres abritées du soleil, les parsèment d'une foule de points blancs; vus à la loupe, ils se montrent sous la forme d'une petite cupule arrondie, crétacée, fermée par un couvercle de même nature, un peu conique et marqué de cannelures radiées, comme un parasol. Le petit en sortant ne détache pas entièrement le couvercle.

25. Trombidion hispide. (*Trombidium hispidum.*)

De la taille et de la forme du précédent, mais très-velu. Corps garni en arrière de deux papilles, ce qui semble indiquer chez cet animal la propriété, qu'ont surtout les Tétranyques, de produire des fils.

Raphign. hispidus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 56.

De France.

VI. SMARIS, Latreille, *Précis des Car. des Ins.*, p. 180. — *Smaridia*, *id.*, *in* Cuv., *Règne anim.*, IV, 287. —Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 34.

Palpes grêles, insérés sur une trompe protractile; mâchoires ensiformes; corps entier, rétréci en avant; cuisses fortes, distantes; les antérieures articulées à une éminence fixe du corps; pieds palpateurs, les antérieurs les plus longs.

26. Trombidion du sureau. (*Trombidium sambuci.*)

Acarus sambuci, Schrank, *Ins. Austr.*, 1085.

Latreille, qui le prend pour type de son genre, lui réunit l'espèce suivante:

Trombidion maculé. (*Trombidium maculatum.*)

Abdomen rétréci sur les côtés, à peu près parallélogrammique; vermillon dans le jeune âge, foncé dans les adultes; quatre séries de fossettes longitudinales sur le dos, six sur chacune des deux lignes intermédiaires; deux yeux rouges, supérieurement, vers les côtés de l'abdomen; poils du corps courts, blancs, non serrés; taille assez considérable.

Tromb. expalpe, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 30, pl. 2, f. 8

et pl. 9, fig. L, M, N. — *Tromb. maculatum*, Hammer, *ibid*, p. 31.

Trouvé en Alsace, dans une forêt, sur les feuilles éparses aux pieds des arbres. Hammer a proposé d'en changer le nom parce qu'en effet les palpes existent.

27. Trombidion écailleux. (*Trombidium squamatum.*)

Abdomen de couleur vermillon foncé, plus large à sa partie antérieure, à sillons transversaux; corps couvert d'écailles papilliformes, discoïdes allongées, pédonculées.

Tromb. squam., Herm., *Mém. aptérol.*, pl. 2, f. 7. — Hammer, *ibid.*, p. 29.

D'Alsace. Il vit entre les mousses.

28. Trombidion papilleux. (*Trombidium papillosum.*)

Abdomen de couleur de vermillon, plus large antérieurement, déprimé; papilles du corps cylindriques, courtes, arrondies au sommet.

Tromb. papill., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 29, pl. 2, f. 6. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 1re série, I, pl. 1, f. 13-16.

D'Alsace. Il vit sur les troncs d'arbres et entre les mousses. Les pieds de cette espèce sont garnis d'écailles fusiformes au lieu de papilles cylindriques; les palpes et le bec sont presque toujours retirés vers le corps; les papilles qui l'entourent ont plutôt la forme d'écailles.

29. Trombidion vermillon. (*Trombidium miniatum.*)

Abdomen rétréci; couleur de vermillon pâle; corps garni de poils blancs épars, simples, longs, non barbus; pieds antérieurs plus foncés.

Tromb. miniat., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 29, pl. 1, f. 7 et pl. 3, fig. P.

D'Alsce. Il se trouve, mais rarement entre les fatras des inondations (Herm.).

30. Trombidion orduricole. (*Trombidium quisquiliarum.*)

Abdomen déprimé, rouge; poils blancs très-courts, comme brisés en arrière; yeux noirs, à la hauteur des pattes de la seconde paire.

Tromb. quisq., Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 33, pl. 1, f. 9.

D'Alsace. Il vit dans les fatras amassés par les inondations. (Herm.)

31. TROMBIDION VILLEUX. (*Trombidium villosum*).

Saillie antérieure du corps peu considérable ; palpes, pieds et corps couverts de poils longs et aplatis ; poils roides et serrés en brosse sur les derniers articles des pattes ; yeux bruns, sur le devant du corps.

Smaridia villosa, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 59.

Du midi de la France, trouvé en automne.

VII. ERYTHRÆUS, Latreille, *Genera Crust. et Ins.*, I, 146.—RHYNCHOLOPHUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 30.

Palpes grands, libres ; lèvre pénicillée ; mandibules ensiformes, très-longues ; corps entier ; cuisses très-distantes ; pieds palpatoires (c'est-à-dire renflés à leur extrémité) ; les postérieurs les plus longs.

Il y a plusieurs modifications avec l'âge ; les larves ne sont pas connues, mais les nymphes sont immobiles.

Malgré les différences évidentes entre cette caractéristique, empruntée des Rhyncholophes de Dugès, et celle que Latreille donne des Érythrées, nous avons cru devoir réunir ces deux genres, mais en faisant remarquer, ainsi qu'on le verra plus loin, que les Érythrées de Dugès ne correspondent pas à ceux de l'auteur du *Genera Crustaceorum et Insectorum*.

Dugès, qui prend pour type de son genre les *Acarus* ou *Trombidium phalangioïdes* de De Géer et d'Hermann, dit, il est vrai, que leurs mandibules diffèrent beaucoup de celles des Erythrées parmi lesquelles Latreille les avait placés ; mais il oublie que dans le *Genera*, c'est la seule espèce d'Érythrée citée par cet entomologiste et par conséquent le type de ce groupe ; il a donc tort de donner à ces Trombidies phalangioïdes, qu'il reconnaît constituer deux espèces, un nouveau nom générique. Voici les caractères que Latreille assignait aux Érythrées :

Palpes allongées, coniques, leur dernier article pourvu en dessus d'un appendice mobile, subchéliforme; les quatre pieds antérieurs non séparés des autres par un intervalle notable, et non insérés à une partie distincte de l'abdomen. Deux yeux sessiles.

31. Trombidion phalangioide. (*Trombidium Phalangioïdes.*)

Ovale, presque globuleux; d'un rouge cannelle plus clair le long du dos; garni de poils noirs et plats assez longs, légèrement courbés; quatre yeux rouges, en deux groupes latéro-antérieurs; deux soies roides sur l'avance rétrécie du corps; trochanter (deuxième article) de toutes les pattes gros, de forme globuleuse.

Acarus phalangioïdes, De Géer, *Mémoires*, VII, pl. 8, f. 7-11. — *Rhyncholophus De Géer*, Dugès, *Ann. sc. n.*, 2e série, I, p. 30.—*Eryth. phal.*, Hahn, *Arachniden*, I, pl. 23, 6, f. 21.

De Suède et du nord de la France.

32. Trombidion d'Hermann. (*Trombidium Hermann.*)

Plus petit que le précédent. Dugès, qui l'a observé, le regarde comme spécifiquement distinct, mais sans en donner la description. Voici les principaux caractères que lui assignait Hermann : corps déprimé, velu de poils noirs, ainsi que les pieds, plus large antérieurement; une bande longitudinale rouge clair sur le dos, élargie à la partie antérieure, où est une papille entourée de soies; rougeâtre; de chaque côté un œil rougeâtre, marginal, entre la première et la seconde paire de pieds; couleur rouge du corps plus claire en dessous qu'en dessus; pieds de la quatrième paire très longs.

Tromb. phalangioïdes, Herm., *Mém. aptér.*, p. 33 (*exclusâ synonymiâ*), pl. 1, f. 10 et pl. 9, fig. D, E. — *Ryncholophus Hermanni*, Dugès, *Ann. sc. n.*, 2e série, I, p. 31.

Trouvé en Alsace sur la terre, entre les feuilles desséchées, dans les forêts, ainsi que sous la mousse des arbres; c'est dans les endroits des prairies dénués d'herbe, qu'il l'a recueilli; dans ces derniers lieux les Trombidions fuligineux n'étaient que solitaires, et en grande société, au contraire, dans les premiers.

33. Trombidion bicolor. (*Trombidium bicolor.*)

Corselet rouge ainsi que les palpes et les pieds; abdomen oblong, noir bleuâtre, à poils blancs, longs et serrés; yeux noirs

et pédonculés; taille six fois plus petite que dans les deux précédents.

Tromb. bicolor, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 25, pl. 2, f. 2.

On le trouve dans les jardins, mais rarement.

34. Trombidion ressemblant. (*Trombidium assimile.*)

Abdomen presque carré, rouge foncé, à poils blancs, courts, épars; un double rang longitudinal de petites fossettes dorsales; une ligne plus pâle au milieu du dos; yeux représentant deux points rouges sphériques. Grandeur et port du *Tr. fuliginosum.*

Tromb. assim., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 25, pl. 2, f. 3.— Herm. père, *ibid.*, p. 26, note 1.

Il vit entre les mousses.

35. Trombidion trigone. (*Trombidium trigonum.*)

Abdomen de couleur écarlate, soyeux, trigone, pointu postérieurement, à sillons transversaux et fossette terminale; poils du corps simples, sans barbe. Taille du *Tromb. soyeux.*

Tromb. trigonum, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 26. — Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 6, pl. 8.

D'Alsace et d'Allemagne.

36. Trombidion curtipède. (*Trombidium curtipes.*)

Abdomen presque carré, déprimé, arrondi antérieurement et postérieurement, de couleur de vermillon, à poils cylindriques, non barbus, globuleux au sommet; dos ridé de quelques légères fossettes; pieds antérieurs plus longs que les autres : les postérieurs n'atteignant pas l'extrémité du corps. De grandeur moyenne.

Tromb. curtip., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 26, pl. 1, f. 4 et pl. 3 f. 5.

Hermann l'a trouvé avec le Trombide soyeux, mais rarement; il est de même forme.

37. Trombidion trimaculé. (*Trombidium trimaculatum.*

Abdomen déprimé, arrondi antérieurement et postérieurement, rouge plus ou moins foncé; deux taches blanches à la base de l'abdomen et une à la pointe du dos; poils du corps en lamelles fusiformes.

Tromb. trim., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 27, pl. 1, f. 6.

Il se trouve dans les fatras amassés par les inondations; Hermann lui assigne la taille d'un pou.

38. Trombidion des murs. (*Trombidium murorum.*)

Abdomen déprimé, rouge, sans taches; poils blancs, simples; onglet terminal des palpes double.

Trombid. muror., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 28, pl. 2. f. 5.

Il vit sur les murs par troupes : c'est le type du genre Belaustium de M. Heyden.

39. Trombidion petit. (*Trombidium pusillum.*)

Abdomen aminci latéralement à la partie postérieure, à sillons transversaux; de couleur d'écarlate foncé; dernier article des pattes antérieures plus gros que les autres.

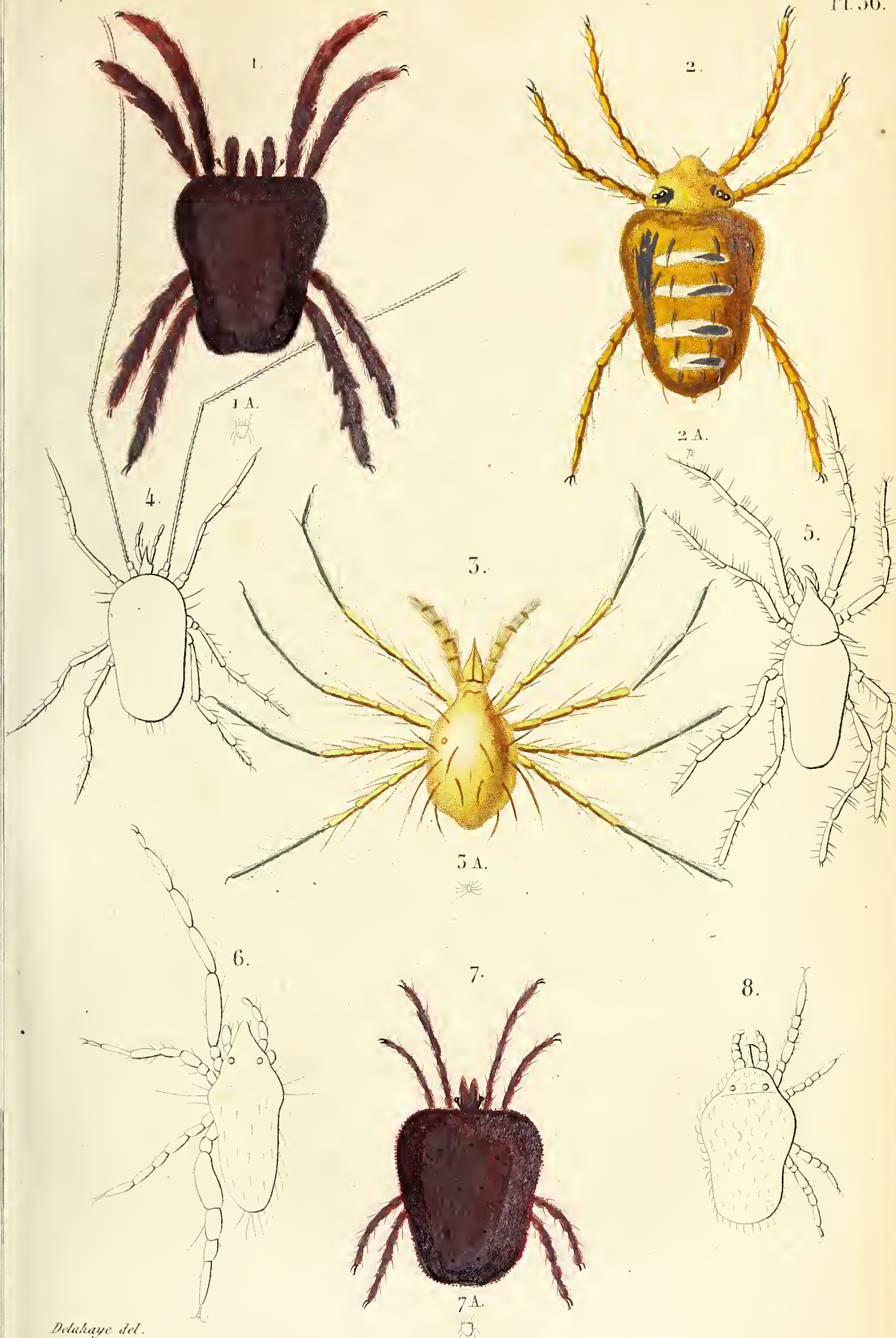
Tromb. pus., Herm., *Mém. aptérol.*, pl. 2, f. 4. — Hammer, *ibid.*, pl. 27.

La figure de cette espèce a été trouvée dans le portefeuille d'Hermann fils sans description ni renseignements aucuns.

VIII. TROMBIDIUM, Latr., *Genera*, I, 144. — Astoma, *id.*, *ibid.*, p. 162 (*Atoma* du *Précis des Car. gén. des Ins.*, p. 177. — Leptus, *id.*, *Précis*, p. 177. — Lepostomus, Nitzsch, *fide* Heyden. — Ocypete, Leach, *Trans. linn. soc.*, XI, 396. — Trombidium et Belaustium, Heyden, *Isis*, 1828, p. 160. — Trombidium, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 36. — Trombidium, Koch, *Deutschl. Myriap.*, *Crust. und Arachn.*

Palpes grands, libres; mandibules onguiculées; corps renflé portant les quatre pattes postérieures et une éminence antérieure, étroite, mobile, sur laquelle sont les yeux, les quatre autres pattes et la bouche; pieds palpateurs, les antérieurs les plus longs.

Larves hexapodes, parasites, très-différentes des adultes : on en a fait les genres *Astoma, Lepostomus* et *Ocypete.*



Delahaye del.

Trombidiés.

Trombidie soyeux, F. 1; A. *sa grandeur naturelle.* Tr. orangé, F. 2; A. *gr. nat.* Tr. coureur, F. 3; *gr. nat.* Linopode rave. F. 4; *copié de M. Koch.* Panthalée hématope, F. 5: *cop. de M. Koch.* Mégamère célère, F. 6; *cop. de Dugès.* Tromb. miliaire, F. 7. A. *gr. nat.* F. 8. Pachygnathe velu. *cop. de Dugès.*

40. Trombidion teinturier. (*Trombidium tinctorium.*)

Abdomen rouge, obtus en arrière, très-velu; poils barbus, effilés; jambes des pieds antérieurs pâles. Taille considérable.

Acarus tinctorius, Linn., *Syst. nat.*, 13e éd., 1, p. 1025. — *Tromb. tinctor.*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 20, pl. 1, fig. 1.

On le donne tantôt comme de Guinée, tantôt comme du Bengale. Le fait est que l'Afrique équatoriale et l'Inde fournissent également des Trombidiés semblables à celui dont on a parlé sous ce nom, mais parmi lesquels une étude plus approfondie fera sans aucun doute reconnaître plusieurs espèces.

41. Trombidium fasciculatum, Hahn, *Arachniden*, I, 21, pl. 6, fig. 17.

De Java.

42. Trombidion soyeux. (*Trombidium holosericeum.*)
(Pl. 36, fig. 1.)

Abdomen presque carré, rétréci en arrière et un peu échancré; d'un beau rouge, satiné; yeux pédiculés; poils et papilles cylindriques, arrondis au sommet ou obtus sur le dessus du corps; barbus sur le ventre et les pattes.

Lister, *De Aran.*, p. 100, fig. 38. — *Tique rouge satinée terrestre*, Geoff., *Ins.*, II, 624. — *Mite satinée terrestre*, De Géer, *Mémoires*, VII, pl. 8, fig. 12-13.—*Acarus holosericeus*, Linn., *Fauna suec.*, ed. 2, n° 1979. — *Tromb. holos.*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 21, pl. 1, fig. 2, et pl. 2, fig. 1. — Hahn, *Arachn.*, I, 2, pl. 6, fig. 18.

Cette Arachnide, qui sort une des premières au printemps et dès la fin de l'hiver est très-abondante dans plusieurs parties de l'Europe, sur les murs, à terre ou sur les arbres. Elle a été étudiée par beaucoup d'auteurs, et les personnes qui ne sont pas naturalistes la connaissent aussi. La vivacité de sa teinte rouge, l'aspect velouté de sa robe, sa fréquence fixent fréquemment l'attention des enfants, qui lui donnent dans beaucoup d'endroits des noms particuliers.

43. Trombidion fuligineux. (*Trombidium fuliginosum.*)

Dos voûté; corps plus allongé que dans l'espèce précédente, à rides moins marquées; couleur rouge moins vive; poils du corps et des pieds semblables, barbus.

Albin, *Spiders*, p. 1, n° 1. — Schrank, *Ins. Austr.*, p. 518. — *Tromb. fulig.*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 23, pl. 1, fig. 3. — Hahn, *Arachniden*, I, 22, pl. 6, fig. 9.

Hermann dit qu'on trouve cette espèce très-copieusement et en société, surtout au printemps, dans les jardins, où dès les premiers beaux jours on la rencontre, principalement au bas des murs exposés au midi, courant sur la terre, entre les feuilles sèches, ou grimpant sur le bas des troncs d'arbres et des vignes appliquées contre des murailles ou attachées à des échalas. A mesure que la saison avance, ces insectes disparaissent, et l'auteur n'en a trouvé alors que rarement quelques individus grimpant sur les plantes. Dans les campagnes et dans les forêts, il n'a observé cette espèce que rarement et solitaire, courant le long des arbres, ou cachée entre la mousse.

Le Trombide soyeux, avec lequel on confond souvent le *Fuliginosum*, se trouve au contraire de préférence à la campagne, suivant la remarque du même auteur; il ne l'a, dit-il, vu qu'une ou deux fois dans des jardins. C'est surtout sur les talus graveleux des fortifications et de leurs fossés (à Strasbourg), sur des taupinières ou d'autres qu'on doit le chercher.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que le nom de *Tr. holosericeum* devrait appartenir à l'espèce la plus commune, et c'est sans contredit celle des jardins. La *tique rouge satinée* de Geoffroy n'est pas autre.

44. Trombidion du faucheur. (*Trombidium phalangii.*)

Jeune : hexapode, égalant à peine une graine de moutarde; d'un beau rouge orangé, luisant, ovalaire; peu velu sur le corps, un peu plus sur les membres; suçoir en forme de tête mobile, composé d'une lèvre qui paraît bitubulée et flanquée de deux gros palpes fusiformes, serrés sur elle et demi-transparents.

Adulte : corps renflé, subtriangulaire, à angles très-obtus, d'aspect velouté, hérissé de poils lamelleux paraissant plumeux à un très-fort grossissement; avant-train, pattes et bec safranés, demi-transparents; deux yeux rouge foncé sur une espèce d'auricule.

Tromb. phalangii, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 1re série, I, p. 36. Dugès lui rapporte l'*Acarus phalangii*, De Géer, *Mémoires*, VII, 117, pl. 7, f. 5, et le *Tromb. insectorum*, Herm., *Mém. aptérol.*,

p. 36, pl. 1, f. 16 ; Latreille les croyait de même espèce ainsi que le *Pediculus coccineus*, Scopoli, *Entom. Carn.*, n° 1055. C'était, pour Latreille, l'espèce type de son genre Leptus, ainsi caractérisé :

Os rostro conico, porrecto; palpi breves, subconici; corpus molle, plerumque ovale.

Ce Trombidion passe son premier âge en parasite sur les faucheurs ; il tourmente surtout les femelles et se place principalement derrière leurs hanches postérieures, là où ne peuvent atteindre les palpes beaucoup plus courts dans ce sexe que chez le mâle. Dugès a observé que, détachées spontanément du corps de ces Arachnides, les larves meurent si elles tombent dans l'eau, bien qu'elles n'aient pas encore été noyées si on les y a laissées quelques heures seulement. C'est la terre qu'elles cherchent. L'observateur cité les a vues se cacher plus ou moins profondément dans les interstices des plus petites mottes, devenir immobiles et rester ainsi pendant vingt jours ; elles représentent alors une nymphe ovoïde, lisse, semblable à un petit œuf d'un jaune rouge et duquel sortira le petit Trombidion octopode et écarlate décrit plus haut.

On trouve de ces parasites rouges et hexapodes, et qui sont bien aussi des larves de Trombidions, sur des Aranéides et sur des insectes; c'est ce dont nous nous sommes assuré de notre côté (1); c'est aussi ce que De Géer, Hermann et Dugès avaient vu. Dugès en cite sur des Pucerons et sur des Tipules; on en a fait plusieurs espèces.

45. Trombidion du puceron. (*Trombidium aphidis.*)

A six pattes, ovale, rouge; pattes antérieures en massue à l'extrémité (jeune).

Trombidium aphidis, De Géer, *Mémoires*, VII, 122, pl. 7, f. 14. — Herm., *Mém. aptérol.*, p. 48.

Nous avons trouvé sur les Pucerons de la bardanne, à Gentilly, près Paris, des larves d'une espèce curieuse de Trombidion à deux paires d'yeux (pl. 36, f. 2, sous le nom de *Tr. au-*

(1) J'ai trouvé de ces insectes sur des Faucheurs ; ils sont plus ou moins renflés, suivant la quantité de nourriture qu'ils ont prise. Tous sont alors hexapodes; leur couleur est rouge, et leurs yeux que Hermann dit noirs, étaient rouges comme le corps, mais d'une teinte un peu plus foncée. Leurs mouvements étaient assez faciles.

rantiacum). Elles sont de très-petite taille, hexapodes, distinctes à l'œil nu à cause de leur couleur rouge orangé qui contraste avec la teinte noire de ces Pucerons ; les palpes sont courts et aigus ; le corps a quelques poils fort régulièrement disposés en lignes transversales ; les pattes en ont de plus nombreux et plus petits. J'ignore si ces Trombidions sont de la même espèce que ceux de De Géer.

Vit sur les Pucerons.

46. Trombidion parasite. (*Trombidium parasiticum.*)

Six pattes ; oblong, rouge ; bec très-court, sous la tête ; pattes courtes (jeune âge).

Acarus parasiticus, De Géer, *Mémoires*, VII, 118, pl. 7, f. 7. — *Tromb. par.*, Herm., *Mém. aptérol.*, pl. 48. —*Astoma parasiticum*, Latr., *Genera Crust.*, I, 162.

Il vit sur différents insectes. C'est le type du genre Atoma ou Astoma de Latreille, dont les caractères sont :

Os inferum, fere obsoletum, instrumentis cibariis palpisque haud conspicuis; corpus molle, ovale; pedes brevissimi.

47. Trombidion de la libellule. (*Trombidium libellulæ.*)

Six pattes ; globuleux, rouge ; pattes très-courtes ; une marque concave sur le dos (jeune âge).

Trombidium libellulæ, De Géer, *Mémoires*, VII, 119, pl. 7, f. 9.

Il se trouve sur les libellules.

48. Trombidion du cousin. (*Trombidium culicis.*)

Six pattes ; globuleux, rouge ; tête avancée, enflée sur les côtés ; pieds longs (jeune âge).

Ac. cul., De Géer, *Mémoires*, VII, p. 120, pl. 7, f. 12.

Il vit sur les Cousins.

49. Ocypete rubra.

Six pattes ; corps rouge ; dos couvert de poils longs, rares ; pattes couvertes de poils courts, roux cendré ; yeux brun noir.

Leach, *Trans. linn. soc.*, XI, 396.

Parasite des Tipules. Leach dit que sur un seul insecte il n'y en avait pas moins de soixante. (C'est un jeune âge.)

50. Trombidion allongé. (*Trombidium elongatum.*)

Corps d'un rouge cramoisi, velouté, long de 3/4 de ligne,

étroit, en forme de languette, arrondi en arrière et en avant, échancré vers le milieu, là où s'insèrent les quatre pattes postérieures; les pattes antérieures les plus longues, renflées au bout et onguiculées; les postérieures, quoique plus longues que les intermédiaires, sont loin d'atteindre le niveau de l'extrémité du corps.

Tromb. elong., Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 39.

Du midi de la France; trouvé au mois de juillet, sous les pierres disséminées dans les champs moissonnés. Les poils du corps et des pattes antérieures sont touffus, longs et plats, en forme de spatule courbée en arrière; leurs bords semblent frangés à un très-fort grossissement; l'avant-train, comme les pieds et le bec, est d'une couleur pâle; il est glabre, grêle, et porte, sur deux élévations, des yeux rapprochés, ronds, saillants, brun rouge. Les palpes sont très-velus; leur appendice est long et grêle.

51. Trombidium puniceum, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 1, pl. 1.

D'Allemagne.

52. Trombidium sylvaticum, Koch, *loco cit.*, fasc. 1, pl. 2.

D'Allemagne.

53. Trombidium fasciatum, Koch, *loco cit.*, fasc. 6, pl. 9.

D'Allemagne.

54. Trombidium cordatum, Koch, *loco cit.*, fasc. 6, pl. 7.

D'Allemagne.

55. Trombidium rhombicum, Koch, *loco cit.*, fasc. 16, pl. 2.

D'Allemagne.

56. Trombidion miliaire. (*Trombidium miliare.*)

(Pl. 36, fig. 7.)

Nous avons fait figurer sous ce nom un Trombidion que nous croyons inédit et sur les caractères duquel nous reviendrons ultérieurement. C'est une fort jolie espèce.

Des environs de Paris.

57. Trombidion cendré. (*Trombidium cinereum.*)

Corps presque quadrilatère, déprimé, un peu moins large en arrière, avancé en cône obtus, maculé de brun et de gris blanchâtre; des poils peu serrés, longs, plats et en forme de spatule recourbée sur le corps et les pattes; deux yeux rouges de chaque

côté de la région latéro-antérieure, l'antérieur plus petit et plus en dedans que l'autre; griffes des pattes d'un beau rouge; pattes fort longues. Longueur du corps, 1 ligne.

Rhyncholophus cinereus, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 31, pl. 1, fig. 7 et 7 *bis*.

Le Rhyncholophe cendré est fort commun pendant l'été aux environs de Montpellier; on le trouve en petites sociétés à l'ombre et autour des pierres dans les fossés herbeux, le long des routes et sur la lisière des champs ou des prairies. Les métamorphoses de cette espèce d'Acarides sont multiples, du moins il s'en fait encore une après que toutes les pattes sont développées. Dugès a trouvé en effet, dans le creux des mêmes pierres, des nymphes immobiles, velues comme l'adulte et assez grandes, aplaties, lenticulaires, et qui portaient à leur extrémité les restes d'une peau bien reconnaissable à ses poils, aux fourreaux de ses huit pattes et de ses palpes. Il en sort des individus petits, mais ressemblant parfaitement aux adultes. Ceux qui n'ont pas encore subi cette métamorphose, et qu'on peut croire impubères, sont plus arrondis, plus renflés et d'une couleur rougeâtre plus uniforme ; on les trouve aux mêmes endroits et avec des dimensions qui varient depuis celle d'une petite tête de camion jusqu'à une longueur de 3/4 de ligne. Dugès n'en a vu aucun à six pattes ; ce n'étaient donc pas des larves proprement dites.

58. Trombidion rougissant. (*Trombidium rubescens.*)

Assez voisin du précédent, mais de couleurs plus vives; le corps est d'un rouge obscur; les pattes sont toutes rouges ; poils aigus et non aplatis ; pattes un peu moins longues que dans le *T. cinereum ;* les antérieures trois fois plus épaisses que les autres.

Rhyncholophus rub., Dug., *Ann. des sc. nat.*, 2e série, I, p. 31.

Du midi de la France. Ce qui a été dit des métamorphoses du précédent s'applique aussi à celui-ci.

M. Koch ajoute à la liste des *Rhyncholophus* de Dugès un nombre assez considérable d'espèces.

59. Trombidion rouget. (*Trumbidiun autumnale.*)

Dugès donne à l'*Acarus autumnalis* dont on fait aussi quelquefois une espèce de *Leptus*, les caractères suivants : Acarus erratil, à six pattes, à corselet large et surmonté de deux pe-

tits yeux, à corps oblong, velu, d'un rouge sale, portant en avant deux longs palpes, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e *série*, I, p. 37.

Du nord de la France, d'Angleterre, etc. J'ai trouvé, dans la forêt de Saint-Germain, un Faucheur sur lequel était un jeune Trombidium hexapode voisin de celui-ci; mais peut-être encore spécifiquement distinct, sa couleur était rouge, ses yeux également rouges, mais d'une teinte différente et placés à la hauteur des pattes de la troisième paire; les palpes bien distincts étaient assez longs. Détaché du Faucheur, cet insecte marchait avec facilité.

On lit dans le *Microscopic journal* de feu M. Daniel Cooper, II, 258 (1842), l'observation curieuse de M. White, qu'à Blackheath et aux environs les cailloux étaient couverts des œufs d'Acarus, et que ce sont ces mêmes corps que l'on a décrits comme des cryptogames sous le nom de *Craterium pyriforme*.

Pendant les pluies on les voyait sur le vieux bois et sur d'autres corps, des tiges de plantes par exemple, et aussi sur les cailloux. On en a observé de semblables aux environs de Plymouth, etc., et il faut les regarder comme les œufs de l'*Acarus autumnalis*.

IX. ANYSTIS, Heyden, *Isis*, 160. — Erythræus, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 40, *non* Latreille, *Genera*.

Palpes grands, libres, bi-onguiculés; mandibules onguiculées; corps entier, c'est-à-dire sans avant-train; hanches contiguës; pattes coureuses, c'est-à-dire onguiculées, longues, à dernier article grêle, très-long; les postérieures les plus longues. Larves?

Dugès a rapporté au genre *Erythræus* tel qu'il l'établit, le *Tromb. cornigerum* d'Hermann, mais en se demandant, il est vrai, s'il ne vaudrait pas mieux en faire un genre à part, et comme ce Trombidion est la seule espèce que M. Heyden ait cité, parmi les *Anystis*, le genre *Anystis* est donc, provisoirement du moins, synonyme de celui des Erythrées tels qu'ils ont été établis par le savant zoologiste de Montpellier. Nous laissons à ceux qui pourront étudier en nature, plus que nous n'avons pu le faire, les

Trombidions, le soin de rétablir définitivement ce point de synonymie.

60. Trombidion des parois. (*Trombidium parietinum.*)

Presque ovale ; couleur de vermillon ; palpes à un seul onglet mucroné inférieurement ; pattes de couleur sale.

Tromb. par., Herm, *Mém. aptérol.*, p. 37, pl. 1, f. 12.

On le trouve vagabond entre les pierres et les mousses assez fréquemment, ou courant très-vite sur les rayons des bibliothèques. L'auteur cité rapporte à la même espèce la petite arachnide rouge dont Roesel fait mention à l'explication de la planche 24, t. III, § 1er de son ouvrage.

61. Trombidion ruricole. (*Trombidium ruricolum.*)

Corps déprimé, à peu près ovale, mais échancré superficiellement sur les côtés, et un peu plus large en arrière qu'en avant; quelques poils rares disséminés à sa surface ; yeux au nombre de deux, noirs aux angles antérieurs obtus du corps; couleur rouge de carmin souvent très-vif, quelquefois noirâtre sur le milieu du corps, plus claire le long du dos et en avant; pattes et palpes incolores, sauf une tache de carmin vif sur les articles un peu éloignés du corps. Taille fort petite.

Erythræus ruricola, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2me *série*, I, p. 40, pl. 1, f. 22-25.

Espèce commune sous les pierres le long des chemins et des endroits un peu secs, aux environs de Montpellier ; le plus souvent elle vit isolée et donne la chasse aux Acarides plus petits. Comme dans les Trombidions dont il va être question, la course est très-rapide.

62. Trombidion isabelle. (*Trombidium flavum.*)

Corps plus raccourci que dans le Tr. ruricole ; dos hérissé de poils rares, longs et forts; pattes plus fortes et plus longues, à poils abondants et couchés ; deux yeux ronds, d'un rouge brun, latéro-antérieurs ; couleur fauve; pattes plus pâles.

Erythræus flavus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2me *série*, I, p. 42, pl. 1, f. 28.

Trouvé dans le midi et dans le nord de la France.

63. Trombidion ignipède. (*Trombidium ignipes.*)

Corps subtétragone, déprimé, un peu plus large en arrière,

marbré de brun gris et jaune rougeâtre ; palpes, bec et pattes orangés ; quatre yeux, en deux groupes latéro-antérieurs ; poils rares et redressés.

Erythræus ignipes, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 43. pl. 1, f. 27.

Du midi de la France.

64. Trombidion coureur. (*Trombidium cursorium.*)
(Pl. 36, f. 3.)

De couleur rosée; corps globuleux indivis, de la grosseur d'une tête d'épingle moyenne ; une paire d'yeux de couleur de brique entre les troisième et seconde paires de pattes ; celles-ci ambulatoires assez longues, médiocrement velues ; tarse des quatrièmes plus long que les autres ; quelques longs poils sur le corps ; extrémité des palpes, maxilles et bout des pattes d'une teinte plus intense ; maxilles considérables.

De Paris, dans les jardins. Il court avec rapidité sur les feuilles, dans les plants de fraises, etc.

65. Erythræus ignipes, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 16, pl. 24.

66. Trombidion cornigerum. (*Trombidium cornigerum*)

Abdomen déprimé, plus large à la partie postérieure, rouge, avec deux lignes noirâtres sur le dos ; poils blancs ; hanches rapprochées ; poils des pattes couchés.

Tromb. cornigerum, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 38, pl. 2, f. 9. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 44, et II, 59.

Du nord et du midi de la France. C'est l'espèce type du genre *Anystis* de M. Heyden ; et comme ses caractères diffèrent, sous quelques points, de ceux des autres Érythrées de Dugès, il faudra donner à ces derniers un nouveau nom sous-générique. Dugès en a observé les jeunes, et il suppose qu'ils ne sont pas parasites : ceux qu'il a trouvés étaient hexapodes et de couleur rouge orangé. Parmi les jeunes Tr. cornigères, ceux dont les pattes étaient déjà au nombre de huit avaient quelquefois les deux postérieures très-grêles et très-courtes, comme si elles n'eussent point encore acquis tout leur développement ; la troisième paire était même aussi proportionnellement moindre que dans un âge plus avancé. Un de ces jeunes à huit pattes, conservé plusieurs jours par Dugès, a filé un réseau lâche de soie très-fine à laquelle

il s'est suspendu ; ses pattes se sont alors roidies et dirigées en avant : l'animalcule, devenu immobile, a passé à l'état de nymphe.

Genre HYDRACHNE. (*Hydrachna.*)

Le genre des Hydrachnes de Muller (1) a été considéré comme une famille depuis assez longtemps. Dugès, qui en fait sa famille des Hydrachnées (*Hydrachnei*), lui donne pour caractères :

Palpes ancreurs ou à pointe aiguë et épineuse, à troisième ou quatrième article ordinairement le plus grand ; corps non divisé ; hanches larges ; pieds ordinairement en rames, onguiculés et ciliés, croissant du premier au quatrième ; yeux supéro-antérieurs. Vie aquatique, au moins dans l'âge adulte.

Hydrachnes, c'est-à-dire Araignées d'eau ; Muller, dans le travail spécial qu'il leur a consacré, nomme ainsi un genre d'animaux très-nombreux en espèces, et qui comprend les Acariens aquatiques, dont De Géer avait déjà fait une section sous la dénomination de Mites aquatiques. Latreille, Lamarck, Sundevall et Dugès ont fait depuis lors une famille distincte de ces petits animaux.

L'organisation des Hydrachnes a été surtout étudiée par Dugès, mais elle est encore incomplétement connue. Tréviranus lui a aussi consacré quelques lignes, dans son ouvrage déjà cité.

(1) Mites, section vii, ou Mites aquatiques, De Géer, *Mém.*, vii. — Hydrachna, O. F. Müller, *Hydrachnæ quæ in aquis Daniæ palustribus detexit, descripsit, pingi et tabulis æneis incidi curavit*; in-4, Lipsiæ, 1781. — Atax, Fabricius, — Hydrachnellæ, *fam.*, Latreille, *Genera crust. et Ins.*, etc., p. 158. — Hydrachna, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 52. — Anastomes, *fam.*, Lamk., *Anim. sans vert.* 2e édit., p. 84. — Acariens, 3e légion, Heyden, *Isis*, 1828, p. 160. — Hydrachnides, Sundevall, *Consp. Arachnid.*, 1833. — Hydrachnei, *fam.* Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 16 et 144. — Koch, *loco cit.*

La génération est ovipare, et avant la ponte, on voit très-bien les œufs dans l'intérieur du corps des femelles. La ponte s'opère différemment, suivant les espèces, mais dans un grand nombre, il y a autour des œufs une substance transparente semblable à la masse albumineuse qui entoure ceux de beaucoup de Mollusques.

On voit très-bien sur les poils de ces petits animaux la différence de ces organes avec les bulbes de même nom qui sont caractéristiques des animaux supérieurs. Ce sont ici des prolongements spiniformes ou piliformes de la peau, et non point des organes qui s'implanteraient dans son tissu. Nous avons figuré cette disposition, sur une Hydrachne des conques, dans le Nouvel Atlas du *Dictionnaire des sciences naturelles*.

Les mœurs des Hydrachnes ont donné lieu à quelques remarques curieuses; beaucoup d'espèces vivent librement au sein des eaux, et s'y nourrissent d'animalcules ou de débris de végétaux. Beaucoup également sont parasites dans leur premier âge; quelques-unes vivent pendant toute leur vie d'une manière plus ou moins analogue, mais cependant sans être fixées. On trouve, entre les lames branchiales des Anodontes, principalement de l'*A. cygnea*, plusieurs espèces d'Hydrachnes. M. Baer a, depuis longtemps, figuré l'une d'elles (1); les oscules des spongilles donnent également entrée dans l'intérieur de ces singulières productions à des Hydrachnes, que leurs longues pattes et leurs autres caractères semblent rapprocher des Diplodontes. La grande majorité des Hydrachnes connues est d'eau douce et vit en Europe.

---

(1) HYDRACHNA CONCHARUM, *Nova act. nat. curios.*, XIII, part. 2, p. 590, pl. 29, fig. 17-19.

On en a également fait connaître en Amérique (1), et les autres parties du monde en possèdent aussi. Il y en a même dans les eaux de la mer, mais on n'en a encore décrit qu'une espèce (2).

La description des animaux de ce genre a occupé plusieurs naturalistes, parmi lesquels nous devons principalement citer De Géer, Muller, Dugès et M. Koch. Aussi, grâce aux travaux de ces observateurs et à ceux de quelques autres, comme Férussac et M. de Théis, qui se sont occupés moins complétement du sujet, connaît-on un grand nombre d'espèces d'Hydrachnes. Toutes, il est vrai, n'ont pas été caractérisées avec un soin égal.

De Géer parle de six espèces de ce groupe.

Othon Fréd. Muller a publié séparément, avec une courte introduction, le *Mémoire sur un nouveau genre d'Insectes aquatiques* qu'il avait antérieurement adressé à l'Académie des sciences de Paris. Après avoir procédé à la définition de ce genre (3), il caractérise quarante-huit espèces qu'il y rapporte et qui sont réparties ainsi qu'il suit :

a) Oculis binis.

* Caudatæ :

---

(1) Hydrachna formosa, Dana et Whelpley, *American journ. of arts and sciences*, t. XXX, p. 354, av. pl., fig. 1-8, 1836. (Des environs de New-Haven).

Hydrachna pyriformis, *iid. ibid.*, pl. 30, fig. 5. (De la même localité.)

(2) Pontarachna punctulatum, Philippi, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, VI, 98, pl. 4, fig. 4-5; 1841. (De la baie de Naples.)

Corps subglobuleux; deux yeux écartés; mandibules nulles ou très-petites; deux palpes allongés, 5-articulés; quatrième article le plus long; le cinquième court, aigu; cuisses d'un même côté rapprochées; celles de la paire antérieure se touchant sur la ligne médiane; deux ongles aigus à chaque patte; vulve entourée d'un cercle dur, ponctué.

(3) Insectum apteron, capite, thorace abdomineque unitis; pedes octo; palpi duoarticulati; oculi duo, quatuor, sex.

H. globator, tubulator, buccinator, cuspidator, pustulator albator, maculator, tricuspidator, emarginator, sinuator, integrator, papillator.

** Furcatæ :

H. crassipes, grossipes, clavicornis, spinipes, longicornis, vernalis, lunipes, trifurcalis, orbicularis, stellaris, ovalis.

*** Posticæ pilosæ, nec priorum.

H. elliptica, orbiculata, lugubris, truncatella.

**** Glabræ, nec priorum :

H. despiciens, geographica, impressa, extendens, cruentata, lunaris, liliacea, ovata, torris, strigata, nodata, obsoleta, complanata, musculus, latipes, versicolor.

B) Oculis quatuor :

H. calcarea, fuscata, undulata, maculata.

V) Oculis sex :

H. umbrata.

1804. Le mémoire aptérologique d'Hermann ajoute quelques faits à ceux de De Géer et de Muller, mais la répartition méthodique des espèces y est moins bien traitée que dans Muller. Celui-ci avait étudié en Danemark; Hermann, résidant à Strasbourg, retrouva dans cette localité les espèces suivantes décrites dans l'ouvrage de son prédécesseur :

H. maculator, spinipes, lunipes, versicolor, maculata (variété à dos rouge), *extendens.*

et il y ajouta six espèces comme nouvelles :

H. histrionica, longipalpis, globulus, erythrophthalma, lutescens, fucata.

De Férussac (1), M. de Théis (2) et Dugès ajoutèrent quelques espèces de la France centrale et méridionale, et M. Koch donna bientôt après ce dernier l'indication de beaucoup d'espèces d'Allemagne, mais en en exagérant probablement le nombre.

---

(1) *Ann. Mus. Paris*, VII, 216; 1806.

(2) *Ann. sc. nat.*, 1re série, XVII, 57; 1832.

On n'avait donc signalé que des Hydrachnes d'Europe, quand MM. Dana et Whelpley en décrivirent deux espèces de l'Amérique septentrionale (1), et il n'est pas douteux qu'on n'en trouve dans d'autres parties du monde (2). Toutes ces Hydrachnes sont fluviatiles, mais il y a aussi des espèces marines dans ce groupe, et M. Philippi en a décrit une de la Méditerranée (3).

Nous avons dit plus haut que la méthodologie des Hydrachnes était peu avancée à l'époque de Muller et de De Géer; les auteurs plus récents, bien qu'ils ne l'aient pas formulée d'une manière suffisante, ont cru devoir ériger en genres à part toutes les coupes nouvelles qu'ils ont faites parmi les animaux.

Dès l'an V (1797), Latreille, dans son *Précis des caractères des Insectes*, partageait les Hydrachnes de Muller en trois genres :

LIMNOCHARES (*Acarus aquaticus*). — HYDRACHNE (*H. cruenta*). — EYLAÏS (*H. extendens*). (Voyez p. 145.)

Fabricius avait proposé le mot ATAX pour désigner les Mites aquatiques appelées avant lui HYDRACHNA par Muller; Dugès, qui, le premier, ajouta de nouveaux genres à ceux de Latreille, usa de ces deux dénominations en en restreignant la valeur, et par la création

(1) M. Haldeman vient d'étudier aussi plusieurs de celles qui vivent dans les nombreuses espèces d'Unio de l'Amérique septentrionale, et il en parle dans le *Zoological contributions* pour 1842, sous le nom générique d'UNIONICOLA.

(2) M. Lucas nous a dit en avoir recueilli, mais en petit nombre, en Barbarie.

(3) Pour M. Philippi, l'Hydrachne de la Méditerranée est aussi le type d'un genre nouveau sous le nom de PONTARACHNA. (Voyez p. 190.)

de deux autres genres, porta le nombre de ceux des Hydrachnides à six, savoir :

Atax, Diplodontus, Arrenurus, Eylaïs, Limnochares, Hydrachna.

Bien que deux seulement de ses dénominations soient nouvelles, Dugès crée trois genres nouveaux : *Atax*, *Diplodontus* et *Arrenurus*; il emploie dans le même sens, à peu près, que Latreille le mot *Hydrachna*, et, suivant un système d'économie, auquel, dans beaucoup d'autres cas, ni lui ni son célèbre prédécesseur n'ont été fidèles, il change la signification des mots *Atax* (Fabricius) et *Hydrachna* (Muller) en restreignant leur valeur, au lieu de créer de nouvelles dénominations, ce qui eût peut-être été préférable, les divers genres de la famille qui nous occupe n'en étant pas moins, dans la manière de voir de Muller et de Fabricius, des Hydrachna ou des Atax, puisque ces deux mots font double emploi. Mais, un défaut plus grave du travail de Dugès, défaut dont les ouvrages de Latreille et de la plupart des grands zoologistes du commencement de ce siècle ne sont pas exempts, est d'avoir négligé de classer la majeure partie des espèces précédemment connues, et de n'avoir pas soumis, par ce moyen, la nouvelle classification à une épreuve plus décisive. C'est ce que le lecteur regrettera, comme nous, en voyant combien d'incertitudes cette manière de faire laisse dans la science, et l'histoire des Hydrachnes en offrira, comme celle de tant d'autres genres, des exemples fréquents.

M. Koch vient aussi de publier, dans son *Système des Arachnides* (1), une méthode de classification pour

(1) *Ubersicht des Arachnidensystems*, 2e fasc.; 1842.

les Hydrachnes. Les Acariens y sont partagés en plusieurs familles, et l'auteur indique l'ordre suivant lequel les genres et même les espèces lui paraissent devoir être rangés. En voici le tableau :

FLUVIATILES.	1° HYGROBATIDES.	*Atax*, Dug. (21 espèces.)
		Nesœa, Koch. (28 esp.)
		Piona, Koch. (5 esp.)
		Hygrobates, Koch. (12 esp.)
		Hydrochoreutes, Koch. (8 esp.)
		Arrenurus, Dug. (40 esp.)
		Atractides, Koch. (6 esp.)
		Acerius, Koch. (13 esp.)
		Diplodontus, Dug. (5 esp.)
		Marica, Koch. (7 esp.)
	2° HYDRACHNIDES.	*Limnesia*, Koch. (20 esp.)
		Hydrachna, Mull. (3 esp.)
		Hydryphantes, Koch. (5 esp.)
		Hydrodroma, Koch. (4 esp.)
		Eylais, Latr. (5 esp.)
PALUSTRES.		*Limnochares*, Latr. (1 esp.)
		Thyas, Koch. (1 esp.)
		Smaris, Latr. (2 esp.)
		Alycus, Koch. (2 esp.)

Nous avons reproduit dans notre Atlas les figures de deux espèces, types d'autant de genres dans la méthode de MM. Koch; les genres *Arrenurus*, Dug.; et *Alycus*, Koch. Ces espèces sont :

ARRERURUS TUBULATOR; *Hyd. tub.*, Mull., sp. 29, pl. 2, fig. 7; *Arr. tub.*, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myr. und Ins.*, fasc. 21, pl. 19 et 20. *Id.*, *Arachnidensyst.*, II, pl. 2, fig. 8, ♂. — (Copié dans notre Atlas, pl. 38, fig. 3.)

ALYCUS ROSEUS, Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. 37, pl. 19; *id.*, *Arachnidensyst.*, p. 38, pl. 4, fig. 22. — (Copié dans notre Atlas, pl. 38, fig. 4.)

I. ATAX, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 145.

Ce nom a été employé par Fabricius, mais Dugès s'en est servi dans un sens plus restreint. Les Ataces de ce dernier naturaliste ont pour caractère :

Un corps ovoïde, assez ferme, lisse; une fente génitale bordée de deux plaques, sur chacune desquelles se montrent trois tubercules transparents, lisses, arrondis, assez gros, en forme de stemmates; les hanches antérieures, en partie contiguës sur la ligne médiane, serrant les lèvres entre elles et formant aussi ensemble un groupe unique; les deux groupes de hanches postérieures écartées; la quatrième hanche extrêmement large, contiguë à toute la longueur de la troisième; des palpes dont le quatrième article est fort long, atténué, un peu excavé vers le bout pour recevoir le cinquième dans une extrême flexion; ce cinquième, en forme de doigt pointu; des mandibules formées d'un corps épais, creux, coupé en bec de plume à son extrémité postérieure, tronqué au bout antérieur, sur lequel s'articule et se fléchit vers le haut un grand et fort crochet ou ongle peu courbé et fendu ou creusé en canal pour loger en partie et soutenir cette mandibule; enfin, une lèvre en cuilleron bifide en avant.

1. Hydrachne arlequin. (*Hydrachna histrionica.*)

Corps ovale lisse, rouge foncé, plus pâle en avant des yeux; une tache noire en carré derrière eux; dos marqué de stries longitudinales convergentes; cinq taches noires en dessous à la partie antérieure; pieds et palpes noir verdâtre.

Hydr. histrionica, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 55, f. 2. — *Atace arlequin*, Dugès, *loco cit.*, p. 146, pl. 10, f. 13-17.

Les taches noires qui relèvent agréablement le dos de cette espèce ainsi que les taches foncées de beaucoup d'autres Hydrachnes sont dues, ainsi que le remarque Dugès, à la couleur des viscères aperçus confusément à travers la peau, aussi leur disposition anatomique rend-elle raison de la disposition de ces taches. Deux gros cœcum latéraux, ondulés ou plissés et repliés même en dessous, produisent les taches latérales; leur intervalle laisse le long du dos une bande plus claire; ils naissent des deux

côtés d'une cavité transversale, et c'est aux intervalles plus ou moins distincts qui séparent cette bande des latérales que sont dues les branches de l'Y qu'on remarque sur tant d'espèces figurées par Muller et par M. Koch ; enfin de cette bande transverse partent aussi en avant trois cœcum courts; les petits espaces qui les séparent constituent des lignes longitudinales plus claires et qui, chez cette espèce, passent au niveau des yeux. Ceux-ci sont ronds, formés d'un point noir entouré de rouge, situés en avant sur le point déclive du dos; ils sont peu saillants et derrière eux l'on en aperçoit deux autres plus petits et tout à fait sous la peau qui, en général, est fort lisse. De plusieurs points du dos, cette peau laisse sortir une matière visqueuse qui se réduit en filaments soyeux entre les doigts si l'on tient l'animal à l'air libre. La quatrième paire de pattes de l'Atace arlequin n'a pas de griffe et elle est terminée en pointe obtuse. Sous le deuxième article des palpes qui sont grands et même plus robustes que la jambe antérieure, on voit une saillie d'où la pression fait sortir une papille conique, dont l'usage est inconnu, mais qui n'a aucun rapport avec les organes génitaux des Araignées : l'accouplement s'opérant ici ventre à ventre comme chez les Diplodontes.

Les œufs sont déposés en couches transparentes d'aspect gommeux.

Les larves, qui en sortent aplaties en forme de graine de courge ou d'amande et aquatiques comme les adultes, sont pourvues de deux gros yeux ronds, latéro-antérieurs et peu écartés, et d'un gros suçoir contenant des mandibules à crochet comme celles de l'adulte et dont les palpes sont enflés et terminés par un cinquième article en forme de longue griffe recourbée.

M. Koch considère cette espèce comme l'*H. vernalis*, Mull. sp. 48, pl. 5, f. 1. (Voyez ci-dessous, n° 9.)

2. Hydrachne jaunatre. (*Hydrachna lutescens.*)

Ovale; jaune pâle avec cinq taches brunes sur le dos et les pieds bleuâtres. Trois des cinq taches sont sur la partie antérieure et deux sur la postérieure : la moyenne des antérieures est située entre les yeux et rétrécie dans son milieu; les latérales sont obliques et plus larges du côté extérieur; les deux taches postérieures sont du double plus longues, longitudinales

et réfléchies à leurs extrémités antérieure et postérieure vers le dehors, à courbure antérieure plus grande.

Hydr. lutescens, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 57, pl. 6, f. 7.

Se trouve, avec la précédente, dans les fossés limoneux, les étangs, etc.

3. HYDRACHNE RUNIQUE. (*Hydrachna runica.*)

Abdomen ovale, rouge vif, parsemé de taches et de stries noires; six petits trous autour de la fente vulvaire; pattes rougeâtres; yeux petits au nombre de deux paires.

Hydr. runica, De Théis, *Ann. sc. nat.*, pl. 1, f. 2; 1832.

Prise aux environs de Laon (département de l'Aisne), par M. de Théis, avec l'*H. chrysis* (de Théis) et les *Hydr. extendens*, *undulata*, *abstergens* (Mull.), *histrionica* et *lutescens* (Herm.).

D'après M. Dugès, il faut aussi rapporter au genre *Atax* les espèces de Muller dont le dos est marqué d'une bande fourchue en avant. Ces espèces, au nombre de quinze, sont caractérisées ainsi qu'il suit par le célèbre zoologiste danois.

4. HYDRACHNA CRASSIPES.

Alba, obovata, disco nigro, furca rufescente, ano papilloso, pedibus anticis crassis.

Mull., *Zool. dan. prodrom*, 2254. — *Hydrachnæ*, p. 41, pl, 4, f. 1-2.

5. HYDRACHNA GROSSIPES.

Alba, subquadrata, maculis tribus, furca rufa, pedibus anticis crassis.

Mull., *Zool. dan. prodr.* 2255. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 53, pl. 4, f. 3. — *Acarus aquaticus niger*, Geoff., *Ins.*, II, p. 625, pl. 20, f. 7.

6. HYDRACHNA CLAVICORNIS.

Rufa, obovata, furca flava; palpis clavatis, pedibus pallidis.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2256. — *Hydrachnæ*, p. 44.

7. HYDRACHNA SPINIPES.

Flavo-virens, ovalis, octo-punctata, furca rufa, pedibus spinosis.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2257. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 54.

8. HYDRACHNA LONGICORNIS.

Alba subquadratra, maculis quinque obscuris, furca rufa, palpis longis.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2258. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 47, pl. 4, f. 4.

9. Hydrachna vernalis.

Virescens, ovalis, disco saturato, furca rufa.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2259. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 48, pl. 5, f. 4.

10. Hydrachna lunipes.

Alba, ovalis, maculata, furca candida, pedum posticorum articulo quarto lunato.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2260. — *Hydrachnæ*, p. 49, pl. 5, f. 5-6.

Hermann en signale, aux environs de Strasbourg, une variété ou espèce distincte à pieds non lunulés. *Mém. aptérol.*, p. 58.

11. Hydrachna trifurcalis.

Albida, ovalis, dorso fusco, furca triplicata, argentea.

Mull., *Zool. dan. prodr.* 2261. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 50, pl. 5, f. 2

12. Hydrachna orbicularis.

H. lutea, depressa, orbicularis, maculis duabus nigris, furca rufa.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2263. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 51, pl. 5, f. 3-4.

13. Hydrachna stellaris.

Cærulea, globosa, dorso cinereo, furca stellari.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, p. 52.— *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 52, pl. 6, f. 3. — *Arrenurus stellaris*, Koch, *Deutschland Crust.*, *Myriap. und Arach.*, fasc., 13, pl. 24.

14. Hydrachna ovalis.

Virens, ovata, compressa, supra planiuscula, subtus carinata, fusco-lutea; palpis inferis.

Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2264. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 53, pl. 10, f. 3-4.

M. Koch donne deux espèces du même genre :

15. Atax furcula.

Ovalis, fornicatus, flavido-pellucens, maculis olivaceo fuscis, solum furca flava angusta sejunctis; palpis pedibusque glaucis.

Atax furc., Koch, *Deutschland Crust.*, *Myriap.*, fasc. XI, pl. 18 ♂ et 19 ♀.

16. Atax freniger.

Subglobosus, viridis, dorso flavo ; macula semicirculari inter oculos, frenataque postice deflexa nigra.

Atax fren., Koch, *Deutschland Crust.*, fasc., II, pl. 20.

II. Diplodontus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 148, 1834.

Les espèces rapportées à ce genre par Dugès sont au nombre de trois, et, d'après lui, toutes nouvelles. Elles sont caractérisées par :

Des mandibules offrant en opposition au crochet mobile une dent aiguë, droite et immobile, puis des palpes dont le quatrième article se termine par une pointe égalant le cinquième en longueur ; par des hanches peu larges, en quatre groupes séparés, dont les postérieurs offrent entre la troisième et la quatrième hanche une demi-divergence en dehors ; enfin, par une plaque génitale bivalve, granulée et en forme de cœur, dont la pointe serait tournée en avant.

17. Hydrachne filipède. (*Hydrachna filipes.*)

Ce diplodonte est petit (1 millimètre au plus), elliptique déprimé, en forme de gâteau, d'un rouge clair, marbré parfois de brun foncé, taches dues aux organes digestifs. Les yeux sont au nombre de quatre tout à fait au bord antérieur et même un peu latéralement, de manière qu'on les voit même mieux en dessous qu'en dessus ; la peau est finement granulée, sans poils.

Dipl. filip., Dugès, *loco cit.*

Cette espèce se rapproche jusqu'à un certain point de l'*Hydrachna maculata* de Muller, et de l'*H. umbrata* du même auteur ; mais il donne à la première de très-gros palpes et à la deuxième six yeux, ce qui ne se trouve pas ici.

18. Hydrachne menteuse. (*Hydrachna mendax.*)

Yeux médiocrement écartés, antérieurs et marginaux assez grands, noirâtres au centre, rouges autour, réniformes ou plutôt composés chacun de deux stemmates ; pattes plus grosses que

dans le *D. filipes*, ciliées et onguiculées; plaques génitales étroites en avant et allongées, deux raies longitudinales claires, en avant du corps.

Dipl. mendax, Dugès, *loco cit.*

Un peu plus grand que le précédent, ressemble au premier aspect à l'*Eylais extendens*. Il s'en distingue aisément par le mouvement de ses pieds, l'écartement de ses yeux, sa couleur plus foncée, sa forme plus elliptique, etc. Son corps est quelquefois obscurci par un sable noirâtre qui ne forme pas de taches proprement dites; ses pieds rouges le distinguent ainsi que le *D. filipes* de l'*Hydrachna maculata* d'Hermann qui les a bleuâtres; ses plaques vulvaires empêcheraient de le confondre avec l'*H. runica* de M. de Théis; ses œufs sont disposés en croûtes rosées.

19. Hydrachne scapulaire. (*Hydrachna scapularis.*)

Les plus grandes femelles de cette espèce ont jusqu'à une ligne et demie de longueur et toutes sont en dessous d'un rouge violacé; en dessus elles ont la moitié antérieure toute noire et à peine semée de quelques points rouges; la postérieure d'un rouge écarlate, mais partagée par une bande noire longitudinale, ce qui lui donne un peu l'aspect d'un insecte coléoptère, d'une Chrysomèle, par exemple; les yeux sont petits quoique saillants, très-écartés, posés sur les angles arrondis de l'extrémité antérieure du corps, noirâtres et réniformes, parce qu'ils résultent chacun de deux stemmates soudés. Le corps du mâle est plus aplati, plus allongé, ses couleurs sont plus tranchées et plus vives; ses pattes sont proportionnellement plus grosses et plus longues; mais au total sa femelle est toujours beaucoup plus grande lui, souvent triple et même quadruple en diamètre.

Dipl. scap., Dugès, *loco cit.*, I, p. 150.

Les Hydrachnes de cette espèce sont communes aux environs de Montpellier. Elles aiment la société de leurs semblables, et sont souvent pelotonnées quatre ou cinq ensemble. C'est aussi en société qu'elles aiment à s'avancer sur le bord humide du vase qui les renferme. L'accouplement s'opère ventre à ventre. Il est prolongé et souvent répété. Les deux individus se tiennent et se roulent étroitement embrassés, et si on les sépare on voit une humeur blanche et visqueuse épanchée autour des organes de la

génération. La sociabilité des Diplodontes scapulaires se manifeste encore dans l'acte de la ponte ; c'est sur les tiges et les feuilles des végétaux glabres contenus dans l'eau que les femelles vont pondre leurs œufs ; elles les disposent en une croûte d'un seul lit, et les petits œufs, extrêmement abondants, rouges, ovoïdes, posés verticalement côte à côte, sont enduits et recouverts d'une couche de matière muqueuse bientôt condensée, mais blanchâtre, opaque et non transparente comme celle des Ataces. Quand une croûte est ainsi commencée, il est rare qu'elle ne soit pas étendue et continuée par d'autres femelles, de sorte que des milliers d'œufs se trouvent ainsi réunis et peuvent revêtir exactement toute la surface d'une feuille, un long bout de tige, etc.

Après deux semaines (au mois de juin), de petites larves, fort différentes de l'adulte, sortent de ces œufs ; elles ressemblent à un point presque imperceptible, d'un rouge fort vif. Au microscope, elles se montrent hérissées de longs poils : leur corps ovale, tronqué en avant, porte quatre yeux médiocres en deux groupes latéro-antérieurs, et six pattes longues et grosses, dont le septième article est fort mince, mais garni de deux griffes très-grandes. Deux paires sont dirigées en avant, une en arrière ; leurs insertions sont peu distantes. Le suçoir est volumineux, mobile sur le tronc, au devant duquel il s'insère, armé au bout de deux soies grosses et courtes, flanqué de deux gros palpes, auxquels j'ai reconnu (dit Dugès, l'auteur de ces détails) un crochet et un appendice velu, vrai palpe ravisseur comme celui des Trombidiés, et semblant déjà indiquer des mœurs comparables à celles des Érythrées et des Trombidions. Dans le suçoir, le même auteur crut apercevoir deux lames repliées en arrière comme le seraient les ongles mandibulaires de l'adulte ; d'autres fois il lui a paru qu'on trouvait les deux mandibules semblables à celles des Trombidions ; détails difficiles à constater, vu l'extrême petitesse des objets.

Dugès donne les raisons suivantes à l'appui de son opinion que ces petits animaux éprouvent plusieurs métamorphoses :

« 1° J'ai trouvé dans l'eau un très-petit individu tout rouge, à huit pattes, offrant du reste tous les caractères de forme générale et d'organisation particulière propre au Diplodonte scapulaire. 2° J'ai rencontré bien souvent entre les petites tiges rapprochées des Chara, des nymphes toujours bien plus fortes que le petit individu, rougeâtres, parfois marbrées de noir, portant fréquem-

ment des restes de pattes, et quelquefois leurs huit fourreaux. De ces nymphes sort un Diplodonte scapulaire de la taille, à peu près, qu'ont les mâles adultes, et il n'en diffère que par les couleurs : le noir au lieu d'être rassemblé sur des régions particulières et circonscrites, semble disséminé en nues fuligineuses sur le fond rouge du corps. J'avais d'abord pris ces individus pour ceux d'une espèce différente ; mais frappé de leur ressemblance quant à l'organisation, je les ai conservés vivants et j'ai vu la couleur se dessiner bientôt d'une manière plus nette en même temps que le corps prenait de plus grandes dimensions. Enfin j'ai vu l'accouplement s'opérer entre des individus à teintes mélangées et à couleurs nettes. »

III. ARRENURUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 154.

Ce sous-genre comprend les Hydrachnes que Muller rangeait dans sa première section, celles où le mâle a le corps terminé par une sorte de queue : *Hydrachnæ caudatæ*. La femelle est tronquée en arrière, mais le mâle offre, au contraire, un prolongement rétréci du côté du tronc, terminé par deux angles pointus et par un rebord sinueux dans leur intervalle. Au milieu de ce bord est suspendu un appendice pistiliforme perforé à son extrémité ; d'après les observations de Muller et de Dugès, c'est, sans doute, le pénis. Deux points crochus occupent le dessus de ce prolongement. Dans l'un et l'autre sexe, le dos offre une ellipse régulière qui semble circonscrire une portion de peau molle, plus mobile que le reste. Presque tout, effectivement, est dur, crustacé, chagriné, épineux. Les yeux, au nombre de deux, noirâtres, écartés, situés sur la partie la plus avancée du corps, semblent cachés sous cette peau, dont la demi-transparence les laisse apercevoir ; elle permet aussi de reconnaître assez bien la distribution des cœcums intestinaux qui

forment des marbrures brunes sur la couleur dominante du corps. La bouche est en dessous, formée d'une lèvre petite, et qui paraît à Dugès percée d'un trou rond comme celle des Eylaïdes.

Une des singularités des Arrénures, c'est l'habitude de rejeter en dessus et en avant leurs pattes postérieures. Toutes sont, du reste, ciliées et onguiculées, comme chez les genres voisins; mais leur septième article est plus long que le sixième : le mâle les a toutes plus fortes que la femelle; les postérieures se font encore remarquer chez lui par la longueur du cinquième article qui est armé d'une épine; les hanches, surtout les postérieures, sont d'une largeur considérable; elles sont rapprochées presque sur la ligne médiane, les antérieures se touchent dans la moitié de leur longueur; derrière le milieu de celles de la quatrième paire, on distingue un stigmate; entre elles on voit chez la femelle un espace elliptique transversalement, bivalve et à peau molle : c'est la vulve; une saillie oblongue et couverte de pointes pellucides en part obliquement de chaque côté; le mâle n'a que deux saillies; elles sont plus petites et arrondies.

Ces détails, également empruntés à Dugès, sont pris des *H. cuspidator*, *albator* et *viridis*, principalement de ce dernier. Aussi sont-ils loin de s'appliquer à toutes les espèces, surtout pour ce qui est de la forme du prolongement caudal. De Géer ne connaissait qu'une espèce d'Hydrachne à queue; Schranck en avait signalé une autre espèce; Muller en a décrit dix nouvelles; Dugès en a seulement ajouté une; mais M. Koch en donne beaucoup plus. Voici les caractères que chacun de ces auteurs leur assigne.

20. Hydrachna globator.

Virescens, globosa, oculis rubris; cauda cylindrica basi coarctata; femina triplo major, absque cauda.

Hydr. glob., Mull., *Zool. dan prod.*, 2242; *id.*, *Hydrachnæ*, p. 27, pl. 1, f. 1-5. — *Arr. globator*, Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. 13, pl. 22 ♂ et 23 ♀.

21. Hydrachna tubulator.

(Pl. 38, fig. 3.)

Lutescens, globosa, disco maculato; cauda cylindrica æquali.

Hydr. tub., Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2243. — *Id.*, *Hy-*

drachnæ, p. 29, pl. 2, f. 6. — *Arr. tubul.*, Koch, *loco cit.* fasc. 12, pl. 19 ♂ et 20 ♀.

D'après M. Koch, l'*Hydrachna lugubris*, Mull., *Hydr.*, p. 54, pl. 7, f. 5, est le sexe femelle de cette espèce.

H. lugubris subfusca, globosa, strigis nigris pedibus viridibus. (Mull., p. 25.)

22. Hydrachna buccinator.

Rubra, obovata, postice nigra; cauda cylindrica, basi coarctata, flava.

Acarus caudatus, De Géer, *Mémoires*, VII, 139, pl. 9, f. 1-2. — *Hydr. bucc.*, Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2244; *id.*, *Hydrachnæ*, p. 30, pl. 3, f. 1. — *Arr. caudatus*, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 24. — *Arr. buccin.*, *id.*, *ibid.*. fasc., 13, pl. 7 ♂ et 8 ♀.

23. Hydrachna cuspidator.

Fusca, apice truncata, postice mucronata, cauda depressa, bidentata.

Hydr. cusp., Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2245. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 31, pl. 2, f. 4.

M. Koch, fasc. 12, pl. 18, considère cette Hydrachne comme étant la femelle de l'*H. maculator*, et fascicule 13, pl. 11, il figure une autre Hydrachne qu'il nomme *Arrenurus tricuspidator.*

24. Hydrachna pustulator.

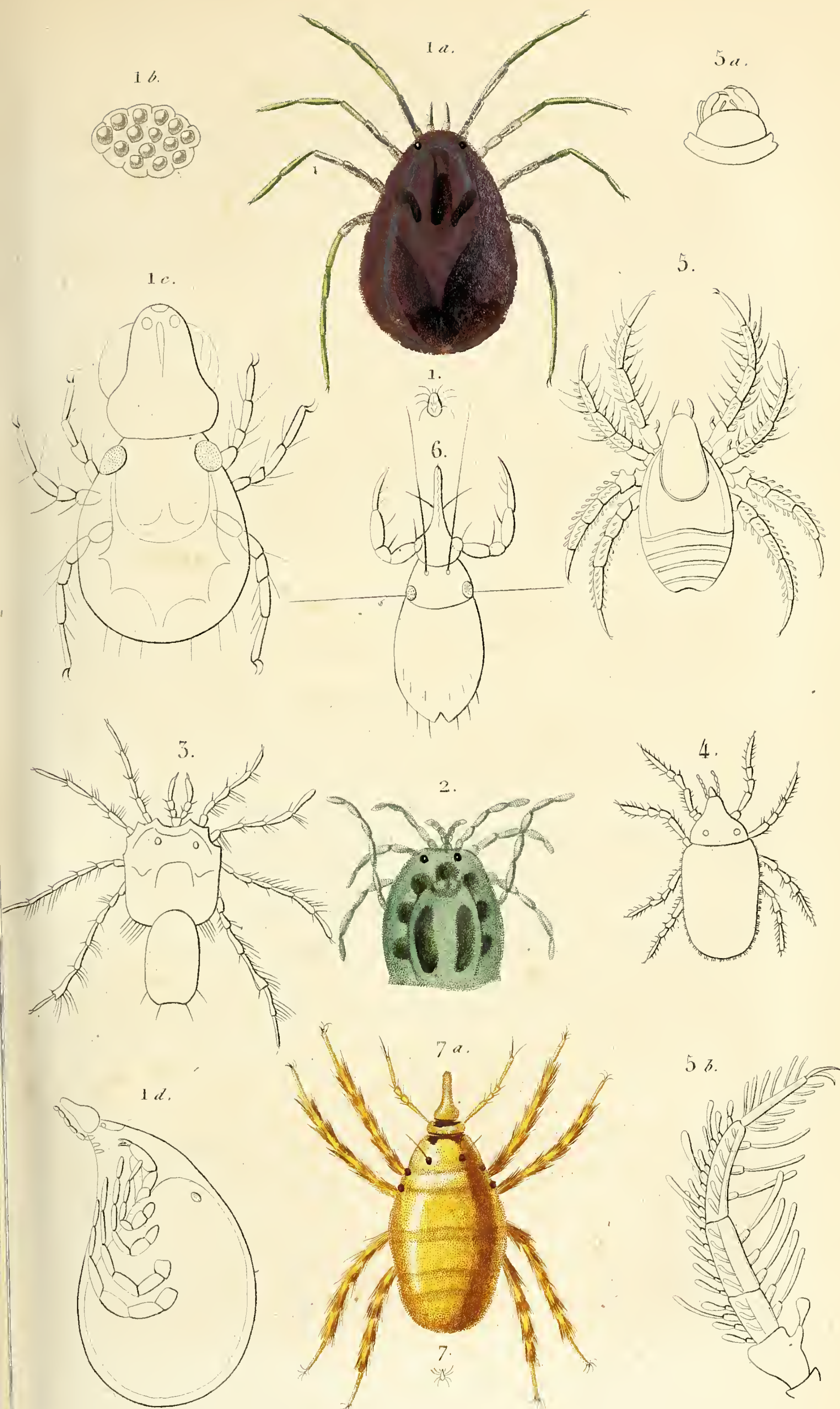
Rubra, pustulata; cauda depressa, angulis obtusis.

Hydr. pust., Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2246. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 32, pl. 3, f. 3. — *Arr. pust.*, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 21.

25. Hydrachna albator.

Grisea, rotundata, disco albo; cauda depressa tridentata.

Acarus fluviatilis, Stroem, *Acta Nidr.* — *Hydr. obscura*, Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2247. — *Acarus*, Schrank, *Beitr. zur. naturg.* p. 6, pl. 1, f. 5, 6, 7 et 10. — *Hydr. alb.*, Mull., *Hydr.*, p. 33, pl. 2, f. 1-2. — *Hydr. testudo*, Ferruss, *Ann. Mus.*, Paris, VII, p. 207. — *Arr. alb.*, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 15 ♂, 16 ♀.



Vaillant del.

Hydrachne — Bdelle.

Hydrachne globule, F. 1, *de gr. nat.* F. 1 *a*, *très grossi*, 1 *b*, *ses œufs*, F. 1 *c*, *larve*, F. 1 *d*, *nymphe.* Arrenure verte, F. 2, *grossie.* Arren. tubulator. F. 3, *grossie.* Alyque rose F. 4, *grossie.* Cœcule echinipède. F. 5, *grossi*, 5 *a*, *sa bouche.* 5 *b*, *patte antérieure.* Bdelle élaphe. F. 6, *grossi sans les pattes.* Bdelle héxophthalme F. 7, *de gr. nat.* F. 7 *a*, *grossi.*

[illegible]

26. Hydrachna maculator.

Cinerea, rotundata, maculata, postice mucronata, cauda depressa tridentata.

Hydr. mac., Mull., *Hydrachnæ*, p. 34, pl. 3, f. 3. — *Arr. mac.*, Koch, *loco cit.*, fasc., 12, pl. 17 ♂, 18 ♀. (L'*H. cuspidator*, Mull., selon M. Koch.)

27. Hydrachna tricuspidator.

Rubra, dorso gibbere triplici, cauda depressa, tridentata.

H. tricusp., Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2249. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 35, pl. 3, f. 2.

28. Hydrachna emarginator.

Rubra, dorso gibbo, cauda depressa, emarginata.

Hydr. emarg., Mull., *Hydrachnæ*, p. 36, pl. 3, f. 4. — *Arr. emarg.*, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 9 ♂ et 10 ♀.

29. Hydrachna sinuator.

Grisea, dorso antice flavescente, postice tricuspidato; cauda depressa sinuata.

Hydr. sin., Mull., *Hydrachnæ*, p. 37, pl. 2, f. 5.—*Arr. sin.*, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 21.

30. Hydrachna integrator.

Viridis immaculata, cauda depressa integra.

Hydr, integr., Mull., *Hydrachnæ*, p. 38, pl. 2, f. 7. — *Arr. integr.*, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 12.

31. Hydrachna papillator.

Purpurea, rotundata, papilla utrinque caudali; pedibus nigris.

Hydr. pap., Mull., *Zool. dan. pr.*, 2253. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 39, pl. 3, f. 6.

32. Arrenurus viridis.
(Pl. 38, fig. 2.)

Vert bleuâtre, prolongement rétréci du mâle terminé par deux angles pointus et par un bord sinueux dans leur intervalle.

Arr. viridis, Dugès, *loco cit.*, p. 155, pl. 10, f. 18-23.

La figure 19 est copiée dans notre atlas.

33. Arrenurus rubiginosus, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 23.

34. Arrenurus rubiginosus, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 23.
35. Arrenurus punctator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 10.
36. Arrenurus furcator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 11 ♂ et 12 ♀.
37. Arrenurus decorator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 13.
38. Arrenurus annulator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 14.
39. Arrenurus calcarator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 22 ♂ et 23 ♀.
40. Arrenurus variegator, Koch, *loco cit.*, fasc. 12, pl. 24.
41. Arrenurus hyalinator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 1.
42. Arrenurus frondator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 2.
43. Arrenurus obliterator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 3.
44. Arrenurus arcuator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 4.
45. Arrenurus angulator, Koch, *loco cit.*, fasc., 13, pl. 6.
46. Arrenurus sagulator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 5.
47. Arrenurus chlorophocator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 13.
48. Arrenurus dimidiator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 18.
49. Arrenurus jaculator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 19 ♂ et 20 ♀.
50. Arrenurus venustator, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 21.
51. Arrenurus lobator, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 1.
52. Arrenurus mutator, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 2 et pl. 3 (variété).
53. Arrenurus psittaccator, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 4.
54. Arrenurus rutilator, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 6.
55. Arrenurus ferrugator, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 5.

A cette liste déjà nombreuse il faudrait ajouter, selon M. Koch, plusieurs espèces de Muller, que celui-ci ne classe cependant pas avec ses Hydrachnæ caudatæ. — Telles sont :

Outre l'Hydrachna stellaris, dont nous avons parlé à propos des Ataces, sp., 13 ;

56. Hydrachna truncatella.

Grisea, oblonga, postice truncata, punctis lineolisque obscuris.

Hydr. trunc., Mull., *loco cit.* — *Arr. truncatellus*, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 15.

57. Hydrachna elliptica.

Cærulea, rotundata, maculis punctisque fulvis.

Hydr. ellipt., Mull., *Hydrachnæ*, p. 54, pl. 7, f. 1-2. — *Arren. ellipticus*, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 14.

58. Hydrachna versicolor.

Subquadrata, maculis albis, cæruleis fuscisque.

Hydr. versicolor, Mull., *Hydrachnæ*, p. 77, pl. 6, f. 6. — *Arrenurus versicolor*, Koch, *loco cit.*, fasc. 13, pl. 16 ♂ et 17 ♀.

IV. EYLAIS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, 156.

Palpes courts, claviformes; quatrième article le plus long; le cinquième obtus, un peu renflé, épineux; mandibules onguiculées; bec court; bouche ronde; corps déprimé; yeux en deux paires rapprochées, ce qui les fait paraître comme bilobés; hanches étroites; la quatrième écartée de la troisième; larves hexapodes, aquatiques, différentes de l'adulte.

Dugès qui caractérise ainsi le genre Eylaïs n'en a observé qu'une seule espèce : l'*Hydrachna extendens* de Muller, dont il rapproche toutefois l'*H. chrysis* de M. de Théis. M. Koch a décrit depuis lors quelques espèces nouvelles du même genre.

59. Eylaïs étendeuse. (*Eylais extendens.*)

Corps rouge sans poils ni taches, montrant seulement un peu du brun des intestins.

Hydr. extendens, Mull., *Zool. dan. prodr.*, 2272. — *Id.*, *Hydrachnæ*, p. 72, pl. 9, f. 4. — *Eyl. ext.*, Dugès, *loco cit.* — *Eyl. ext.*, Koch, *Deutschl.*, fasc. 14, pl. 22.

Muller avait très-bien vu les yeux de cette espèce, yeux dont la disposition constitue un des caractères du genre Eylaïs. Voici comment il s'exprime à leur égard :

Oculi quatuor, ægre conspicui, sunt enim puncta elevata rubra, duo paria ita invicem approximata, ut certo tantum situ ope lentis videantur distincta; hæc quoque hoc singulare habent ut non ad latus remota, ut in congeneribus, sed in medio antico sita sint, id est triplo longius a margine laterali abdominis quam inter se distantia.

Dans cette espèce les œufs sont déposés en couche rougeâtre et enduits d'une matière transparente, à la surface des corps submergés. Les petites larves hexapodes qui en sortent ont le corps rougeâtre, pellucide allongé, les yeux au nombre de quatre, et d'après Dugès, très-écartés; leur bouche est formée d'un suçoir qui a l'aspect d'un double tube creux et supporte deux palpes.

60. Eylais confinis, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 18.

61. Eylais atomaria, Koch, *loco cit.*, fasc. 14, pl. 19.

V. LIMNOCHARES, Latr., *Précis des car. gén. des Ins.*, 181.— *Id.*, *Gen. Crust. et Ins.*, I, 160. — Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 159.

Palpes faibles, filiformes, à cinquième article onguiforme, petit; mandibules? bec cylindrique, allongé; corps mou; yeux rapprochés; hanches cachées sous la peau; les antérieures plus fortes que les postérieures; pieds ambulatoires; larves terrestres, parasites, différant des adultes.

L'espèce assez anciennement connue qui sert de type à ce genre est encore la seule qu'il renferme.

62. Hydrachne satiné. (*Hydrachna holosericea.*)

Rœs., *Insect.*, III, pl. 25. — *Acarus aquaticus*, Linné, *Fauna suec.*, ed. 2, sp. 1978.—*Tique rouge satinée aquatique*, Geoff., *Insectes*, II, 625. — *Mite satinée aquatique*, De Géer, *Mém.*, VII, p. 149, pl. 9, f. 15-17. — *Limn. holosericea*, Latreille, *Genera Crust. et Ins.*, I, p. 160.—*Limn. aquatique*, Dugès, *loco cit.*, p. 159, pl. 11, f. 35-40. — *Limn. holos.*, Koch, *Deutschl.*, fasc. 12, pl. 24.

Les Hydrachnes de cette espèce ont été rapportées par Fabricius au genre des *Trombidium*, et, en effet, bien qu'elles soient aquatiques, elles diffèrent par leurs habitudes des Acarides qui vivent dans les mêmes circonstances. Les Limnochares ne nagent pas; ils marchent au fond de l'eau, à la surface du sol, comme s'ils étaient à sec. De Géer, qui a conservé vivants deux de ces insectes, leur a vu pondre des œufs que la femelle a déposés au fond du vase sous la forme d'une croûte blanchâtre, mêlée de rouge. Il en a vu sortir des Acarides rouges à six pattes

allongées, à corps ovale, à tête en forme de museau et garnie de deux palpes qu'il appelle deux autres pattes plus courtes. Ces petites larves couraient sur l'eau ou nageaient à volonté au milieu du liquide. Dugès ajoute à ces détails que c'est sur le *Gerris lacustris*, hémiptère fort commun à la surface des eaux tranquilles, que la larve de Limnochare va chercher sa subsistance ; c'est ainsi qu'il l'a trouvée vers la fin de juillet fixée sur plusieurs points, mais le plus souvent près de la tête. Ces larves, très-petites et d'un rouge vif, ont un gros suçoir mobile en forme de tête, portant deux gros palpes ; les six pattes sont velues, terminées par deux griffes ; les hanches sont groupées vers la partie antérieure du corps, la partie postérieure s'élargit et s'étend davantage ; il y a deux yeux noirs latéro-antérieurs ; en somme cette larve ressemble beaucoup à celle du *Trombidium phalangii*. Parvenue à la grosseur d'une tête de camion, chaque larve se détache et tombe dans l'eau, y marche comme auparavant, bien que ses pieds soient devenus plus courts relativement à l'ampleur du corps, s'enfonce dans quelque anfructuosité de pierre submergée, devient une nymphe immobile, et, au bout de 15 jours, laisse éclore un fort petit Limnochare d'un rouge éclatant, à huit pattes et avec toutes les formes apparentes de l'adulte.

VI. HYDRACHNA, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. I, p. 161. — HYDRACHNA (*partim*), Muller, *loco cit.* — ACHLYSIA, Audouin, *Mém. Soc. hist. nat. Paris*, t. I, p. 98 ; 1821.

Palpes assez longs, à troisième article, le plus long, le quatrième et le cinquième disposés de manière à former ensemble une pince ; mandibules ensiformes ; bec long, à peine plus petit que les palpes ; corps arrondi ; yeux écartés ; vulve cachée par un écusson.

Larves aquatiques, fort différentes des adultes, types du genre Achlysie.

Latreille laissait parmi ses vrais *Hydrachna* les espèces suivantes :

H. geographica, Mull., et *H. cruenta*, Mull.

Ce sont aussi les seules que Dugès y rapporte, mais M. Koch en a depuis lors cité plusieurs autres, et il est bien démontré, depuis les observations de M. Burmeister et de Dugès[1], que le genre *Achlysia* de M. Audouin ne repose que sur des larves d'Hydrachnes.

63. Hydrachne sanglant. (*Hydrachna cruenta.*)
(Pl. 38, fig. 1.)

Sub-ovoïde, d'un rouge vineux, tirant parfois sur le brun-marron; yeux en deux paires, médiocrement écartés, réniformes, rouge foncé. Soumise à un fort grossissement la peau montre l'aspect du Galuchat. La femelle acquiert jusqu'à deux lignes et un quart de diamètre.

Acarus aquaticus globosus, De Géer, *Mém.*, VII, pl. 9, f. 10-11.—*H. cruenta*, Mull., *Hydrachnæ*, p. 63, pl. 9, f. 1.—*H. globulus*, Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 56, pl. VI, f. 10.—*Hydr. globulus*, Dugès, *loco cit.*, I, p. 162, pl. 11, f. 41-56.—*H. cruenta*, Koch, *Deutschl. crust.*, *Myr.*, fasc. XIV, pl. 16.

La ponte des *Hydr. cruenta* commence vers le mois de mai, et la femelle meurt peu de temps après. Son ventre est alors devenu flasque et ridé. Les œufs de cette espèce ne sont pas couverts d'une enveloppe protectrice, c'est dans le centre des tiges spongieuses des potamogétons que les femelles les placent, après avoir percé à l'aide de leur bec un trou rond semblable à celui que l'on ferait avec une épingle. Ces œufs sont ainsi rassemblés par centaines ; leur longueur est d'un huitième de ligne à peu près et leur couleur d'un rouge brun. Il faut beaucoup de temps, plus de six semaines, pour que leur éclosion ait lieu. Lorsqu'elle s'opère les tiges de potamogéton sont mortes et les petits s'en échappent sans peine.

Ils ont six pattes fort rapprochées, et leur bec représente une grosse tête mobile de haut en bas, subpentagonale, terminée par une bouche étroite et bordée de deux gros palpes demi-transparents, dont le quatrième article est en griffe et le cinquième remplacé par deux crochets plus petits et articulés sur la base de celui-ci.

Dugès, à qui l'on doit ces détails, ignorait combien de temps ces petites hydrachnes vivent librement dans l'eau. Alors elles n'en peuvent sortir et c'est là d'ailleurs qu'elles doivent trouver leur sub-

sistance; mais à une certaine époque elles se fixent à divers insectes, et les modifications qu'elles éprouvent lui ont fait dire qu'elles passaient à l'état de nymphe. Ainsi fixées sur le corps de quelque insecte aquatique, elles peuvent être emportées à l'air sans danger. Dès la fin de l'été et durant l'automne on en trouve déjà de fixées sur les corps ou les membres, sur les filets caudiformes, sur les élytres de la nèpe ou sur d'autres parties cornées qu'elles perforent d'un trou fort étroit, mais bien reconnaissable à l'aide d'une forte loupe. Elles attaquent aussi les ranâtres et diverses espèces de dytisques, l'hydrophyle, etc.; sur les coléoptères, elles préfèrent les parties membraneuses. Les nèpes, les ranâtres, etc., sont souvent chargées de ces parasites que la plupart des observateurs ont pris pour des œufs. Swammerdam les nomme des lentes; mais il a constaté qu'il en sortait une petite hydrachne (*Biblia naturæ*, tab. II, fig. 4 g et fig. 5). De Géer et Rœsel ont fait la même observation. M. Audouin a regardé ces petits corps organisés comme des Acarides d'une famille particulière, et il en fait un nouveau genre sous le nom d'*Achlysia*, adopté par plusieurs auteurs et entre autres par Latreille, et par M. le comte de Mannerheim : celui-ci a même décrit une seconde espèce d'Achlysie.

Les observations de M. Burmeister, publiées dans l'*Isis*, et celles de Dugès (1) ont levé tous les doutes qu'on pourrait avoir sur l'identité des Achlysies et des Hydrachnes.

Malgré l'allongement considérable du corps des Achlysies ou des nymphes d'Hydrachnes, leur suçoir, l'écusson qui leur forme une espèce de céphalothorax, et leurs pattes ne grandissent pas. Souvent même les palpes ont disparu en partie ou en totalité, et l'espace membraneux qui sert de jonction entre le corps et le suçoir s'est allongé en forme de cou. C'est que dès que le corps commence à s'allonger, les palpes et les pattes se retirent en dedans, suivent le corps dans l'espèce de sac que forme en arrière la peau distendue, et abandonnent ainsi leur fourreau, que les violences extérieures peuvent rompre aisément. La larve est ainsi passée à l'état de nymphe dont nous avons parlé. Son œsophage cependant n'a pas cessé de traverser le suçoir enfoncé dans les téguments de l'Insecte nourrisseur, et un prolongement

(1) *Ann. sc. nat.*, 1re série, II, 498.

membraneux en forme d'entonnoir qui a pénétré peu à peu jusque dans les chairs mêmes de celui-ci, y retient si fortement le suçoir, qu'il y reste encore attaché avec une portion des enveloppes, lorsque l'Hydrachne a brisé ces dernières.

Après cette opération, l'animal n'est pas entièrement parfait; il a encore une mue et un petit changement à subir. Au lieu d'une plaque cordiforme, ses organes génitaux n'ont qu'une dépression en fente superficielle; sur les côtés, à quelque distance, sont deux plaques ovales grenues.

Après avoir vécu ainsi quelques semaines, et pris un notable accroissement, ces individus, impubères ou présumés tels, vont se fixer à l'aisselle d'une feuille de potamogéton. Ils enfoncent leur bec dans la tige et y accrochent leurs palpes; alors ils deviennent immobiles; leurs pieds, leur bec et ses dépendances se retirent encore une fois sous la peau du corps et abandonnent leurs fourreaux cutanés; ces parties éprouvent encore une fois la même élaboration, c'est-à-dire que, d'abord épaisses, informes, courtes et pulpeuses, elles s'allongent, s'amincissent et se durcissent peu à peu, et la dépouille qui montre les anciennes mandibules, qui, sans doute, étaient tout à fait cornées, se reproduit en totalité.

64. Hydrachne géographique. (*Hydrachna geographica.*)

Sphérique, noire, avec quatre taches et des points de couleur jaune; une tache rougeâtre à la partie médio-infère; palpes rouges, aigus; pattes plus courtes que le corps, noires, terminées de rouge.

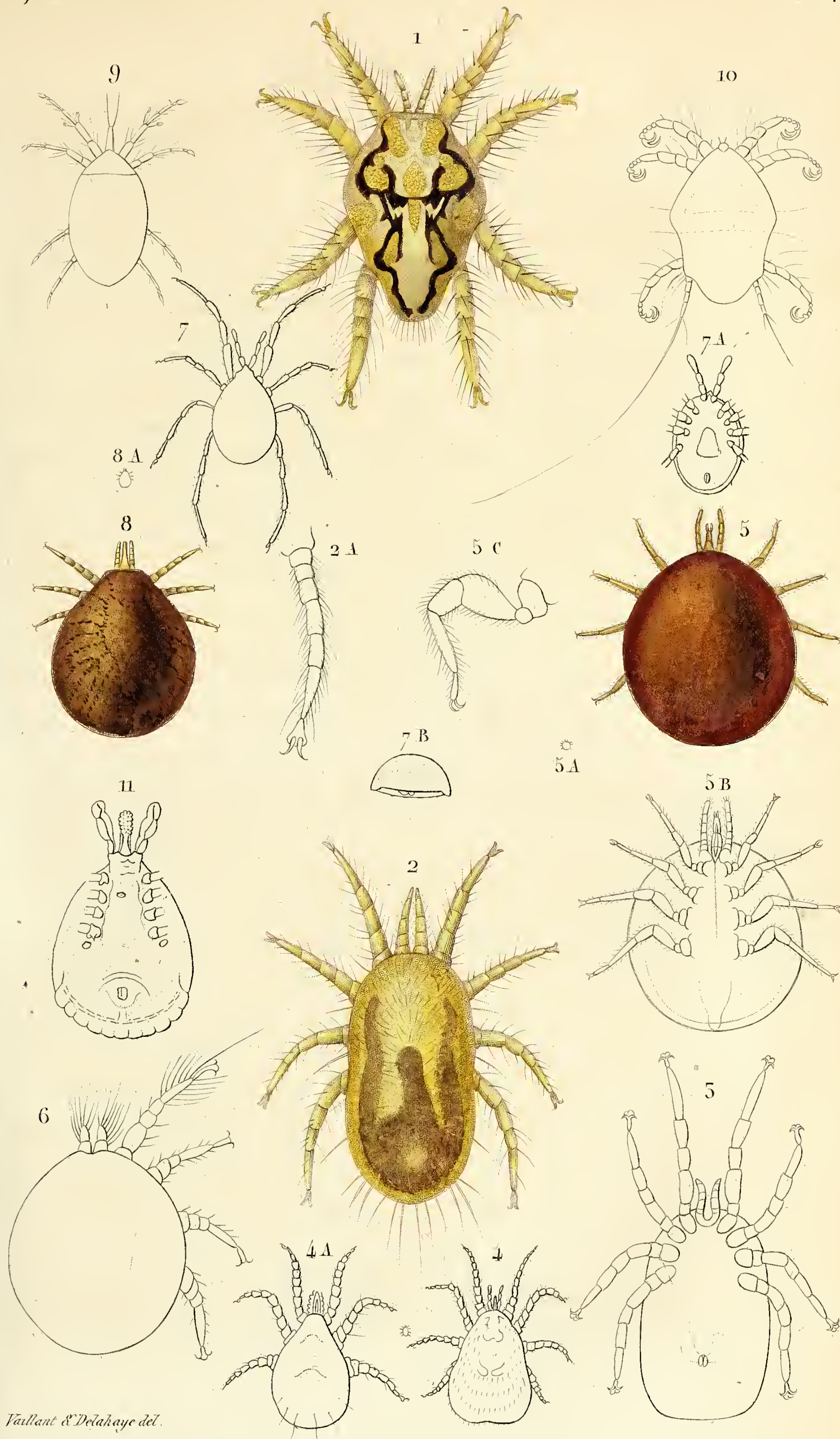
H. geogr., Muller, *Hydr.*, p. 59, pl. 8, f. 3-5. — *Id.*, *Zool. dan. prodr.*, 2270. — Koch, *loco cit.*, fasc. XIV, pl. 13.

Quand on vient à toucher cet Insecte, il fait le mort pour quelques instants. Ses mouvements sont rapides, mais il aime à rester à la même place endormi, courbant en dedans six de ses pattes, et projetant en avant son bec entre ses palpes. Il peut passer ainsi plus de douze heures, se contentant d'agiter fréquemment ses deux pattes de derrière. Muller rapporte à cette espèce l'Hydrachne figurée par Roesel, t. 2, pl. 24, quoiqu'elle présente quelques différences, et Dugès lui réunit aussi l'*Acarus aquaticus ruber* de De Géer.

65. Hydrachna punicea, Koch, *loco cit.*, fasc., XIV, pl. 17.

66. Hydrachna impressa, Koch, *loco cit.*, fasc., XIV, pl. 14.

67. Hydrachna globosa, Koch, *loco cit.*, fasc., XIV, pl. 15.



Vaillant & Delahaye del.

Gamase, &c.

Pteropte de la Chauve souris murine, F. 1, *grossie*. Dermanysse de la Ch. s. pipistrelle. F. 2 A, *sa patte post.re* Derm. des Oiseaux. F. 3, *vu en dessous*. Derm. des Pythons. F. 4, *adulte peu gorgé*. 4 A *jeune hexapode*. Uropode monnaie. F. 5 A, *gr.r naturelle*; 5 B, *grossi vu en dessous*; 5 C, *sa patte post.re* Urop. végétant, F. 6, *grossi*. Holothyre coccinelle. F. 7. *triple de la grandeur naturelle*, 7 A, *vu en dessous*; 7 B, *sa coupe transversale*. Caris de la Ch. s. pipistrelle, F. 8, *jeune hexapode*, 8 A *grandeur naturelle*. Hypope féronien, F. 9. Trichodactyle de l'Osmie. F. 10. Ixode de Walckenaer. F. 11, *en dessous*.

Genre GAMASE. (*Gamasus*) (1).

Le genre *Gamasus* de Latreille, qui sert de type aux *Gamasei* de Dugès, comprend aussi, en l'élevant à la dignité de famille, les *Uropoda* et *Argas*, du premier de ces naturalistes, le *Spinturnix* de M. Heyden ou *Pteropus*, L. Dufour, et les *Smaridia*, Duméril, *non* Latr., nommés *Dermanyssus* par le professeur de Montpellier. Nous y rapportons de même le genre *Melichares* de M. Héring. Plusieurs des genres de M. Heyden sont aussi dans ce cas, mais il est difficile d'en spécifier le nombre, ce naturaliste ne les ayant pas décrits et n'ayant pas même indiqué les espèces sur lesquelles ils reposent. Les Acarides, assez nombreux, qui se rapportent aux Gamases sont en général parasites. On en trouve sur les mammifères, les oiseaux, les Reptiles terrestres et les Insectes qui habitent dans les mêmes circonstances. Plusieurs vivent à terre et se tiennent dans les lieux humides ou ombragés, courant à la surface du sol ou sur les plantes avec beaucoup de rapidité. Parasites des animaux, ils ne restent pas le plus souvent immobiles et fixes sur un point déterminé du corps, mais ils changent de place, et parcourent la surface de leur victime avec facilité. Ils ne s'enflent pas autant que le font les Ixodes.

Ils sont caractérisés par leurs palpes libres, filiformes, c'est-à-dire à articles à peu près égaux en épaisseur, variant assez peu en longueur; leurs mandibules médiocres en pinces didactyles non denticulées, plus ou moins avancées; leurs pieds de grandeur

(1) Acarus, *partim*, De Géer, Linn., etc. — Parasitus, Latr., *Mag. encycl.* — Carpaïs, Argas, *id.*, *Précis*, p. 184. — Gamasus, etc., *id.*, *Genera Ins.*, I, 147. — Gamasides, Leach, etc. — Gamasei, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, 18.

variable, mais à peu près égaux dans chaque espèce, à dernier article terminé par deux griffes et une caroncule vésiculiforme ou bien par une membrane lobée. On ne leur a pas encore trouvé d'yeux.

Le plus connu des Acarides de ce groupe est celui que les auteurs du siècle précédent nommaient *Acarus fucorum* ou *coleoptratorum*, et dont Latreille, cité par M. Walckenaer, *Faune parisienne*, II, 423, faisait déjà un genre à part sous le nom de Carpais, en assignant à ce genre les caractères suivants :

Palpes saillants, courbés, terminés en pointe, sans crochet, de cinq articles; mandibules longues, en pinces; lèvre inférieure de deux pièces pointues, accompagnée de deux crochets; corps ovale, déprimé, un peu coriace sur le dos, pâle, sans distinction d'anneaux; pattes propres pour marcher, les antérieures et les postérieures plus longues; une pelote mobile, munie de crochets au bout des tarses.

Toutefois, la dénomination de *Gamasus* a prévalu, et c'est même la seule que Latreille emploie dans ses ouvrages postérieurs à la Faune parisienne; aussi pourrait-on restituer le nom de *Carpais* aux Gamases proprement dits de Dugès. Hermann ne distinguait pas les animaux de cette famille d'avec les Acarus.

Outre les sous-genres que nous avons cités plus haut, il faut rapporter au même groupe ceux que Latreille appelle *Siro* et *Macrocheles*. Ce dernier, qu'il range parmi les Faucheurs, repose sur l'*Acarus marginatus*, dont il fait aussi et plus justement une espèce de Gamase. Quant au genre *Siro*, c'est l'*A. crassipes* d'Hermann qui en est le type, et cet Acarus est aussi un vrai Gamase.

L'ordre qu'il nous a paru convenable de suivre dans l'énumération des animaux de ce genre est le suivant :

1. Carpais, Latr. . . .	*Gamasus*, Latr. *Siro*, *id.* *Macrocheles*, *id.*
2. Uropoda, Latr.	
3. Dermanyssus, Dugès.	*Smaridia*, Dum. non Latr. *Melichares*, Hering. *Caris*, Latr.
4. Spinturnix, Heyden.	*Pteroptus*, L. Duf.
5. Argas, Latr.	
6. Holothyrus, Gerv.	

I. CARPAIS, Latr., *Précis des car. gén. des Ins.*, p. 184; 1796; Walck., *Faune parisienne*, II, p. 423. — *Parasitus*, Latr., *Magaz. encyclop.* — *Gamasus*, sect. II, *id.*, *Gen. Ins.*, I, 147. — Dugès, *loco cit.*, p. 19.

Mâchoires didactyles plus ou moins allongées; corps entier, sub-ovale, plus ou moins aplati, coriace, à partie dorsale divisée en deux plaques : tels sont les principaux caractères des Gamases que Latreille a d'abord nommés Carpaïs, en prenant pour type de ce genre l'*Acarus fucorum* ou *coleoptratorum* de De Géer. Les espèces de ce petit groupe sont souvent parasites des Insectes; souvent aussi on les trouve courant librement et avec beaucoup d'agilité à la surface du sol; on en a aussi indiqué sur quelques animaux d'une autre classe que les Insectes. Leurs pattes de la première paire sont plus ou moins longues, suivant les espèces, que celles de la seconde; ce qui pourrait servir de caractère pour leur disposition sériale; celles de la deuxième paire sont souvent épaissies, ce qui paraît être distinctif des mâles.

Une espèce de ce genre, que nous avons fait représenter dans l'Atlas supplémentaire du Dictionnaire des sciences naturelles, sous le nom de Gamase commun, est une des plus communes à Paris. Nous l'avons vue saisir avec ses mâchoires didactyles un

petit Myriapode du genre Scolopendrelle, et l'emporter rapidement comme une Fourmi le ferait de son butin. Un individu de cette espèce de Gamase, que nous avions plongé dans l'eau, était encore vivant et fort bien portant, après y être resté submergé pendant six jours consécutifs.

1. Gamase des coléoptères. (*G. coleoptratorum.*)

Acarus Coleoptratorum, Linn., *Syst. nat.*, 13e, *id.*, I, p. 1026. — *Mite des Coléopt.*, Geoff., *Hist. Ins.*, II, 623. — *Ac. fucorum*, De Géer, *Mém.*, VII, 112, pl. 6, f. 15. — Dugès, *loco cit.*

On le trouve dans les excréments des bestiaux et sur le corps d'un grand nombre d'Insectes, principalement sur celui des Coléoptères.

2. Gamase bordé. (*Gamasus marginatus.*)

Acarus marginatus, Herm., *Mem. apterol.*, p. 76, pl. 6, fig. 6.

Cette Mite, dit Hermann, vit sur les cadavres. Elle a été trouvée sur le corps calleux, près la glande pinéale du cerveau d'un soldat grièvement blessé et mort à l'hôpital militaire. Dugès assure avoir observé la même espèce de Gamase sur une mouche dont elle suçait le cou.

Hermann, qui avait, au sujet du parasitisme de certains Acarus, des opinions qui n'ont pas toutes été confirmées par les progrès de la science, fait, à propos de l'*Acarus marginatus*, la digression suivante :

« Le 18 thermidor de l'an II, le peintre qui a dessiné l'espèce précédente, assista à une dissection du cerveau faite par le chirurgien Brasdor, à l'hôpital militaire de Strasbourg. Le sujet avait une forte fracture au crâne ; mais la dure-mère n'avait reçu aucune atteinte. Lorsque les deux hémisphères du cerveau furent écartés, et la pie-mère ôtée, le peintre vit courir sur le corps calleux la Mite dont je viens de donner la description : il la saisit avec des pincettes, l'enveloppa dans du papier, et me l'apporta.

» On dira, peut-être, que cette Mite s'est probablement introduite du dehors ; mais les Mites ne cherchent pas pareils endroits : le crâne avait été ouvert auparavant ; la planche sur laquelle le cadavre avait été posé, ainsi que le local, étaient bien propres.

» D'ailleurs, d'autres observations prouvent que des Mites et des Insectes pareils ont été trouvés dans des endroits extraordinaires. On connaît les Mites trouvées dans la conjonctive de l'œil, qu'une femme de Paris avait l'habitude de retirer, avec une aiguille d'argent, aux personnes de son quartier, qui en étaient affectées. Le fait est rapporté dans une lettre du chirurgien du roi Lejeune, insérée dans le Traité de Guillemeau sur les maladies des yeux, répété par Mouffet, *Theatr. Ins.*, p. 267, et par Gendron, *Maladie des yeux*, t. II, p. 91, qui raconte aussi à cette occasion que le chirurgien Petit l'a assuré avoir observé le même cas. Les Cirons ou Comédones sont connus, et quoique plusieurs médecins n'aient pas voulu les admettre comme Insectes, mais les aient regardés comme des poils ou des portions de graisse épaissie, il se pourrait fort bien qu'ils eussent le sort des Hydatides, et qu'ils fussent reconnus enfin pour être des animaux. Les Crinons, revendiqués par Chabert, différents peut-être des Comédones, me le font croire : du moins les figures de ces derniers, données par les auteurs, ne sont pas des Ascarides. Les Mites de la gale, dont l'existence est mise hors de doute depuis les observations de Wickmann (*Étiologie de la gale*, Hanovre, 1786), ont été trouvées jusqu'ici ailleurs que dans les pustules de la gale ? N'est-il pas possible que certains Insectes soient *congenita*, et propres à certains animaux et à certaines parties intérieures des animaux, comme les vers ? Est-il déraisonnable de croire que, tout comme certains Insectes, tels que les Poux, ne sauraient vivre que sur certains animaux, il en est d'autres qui ne sauraient subsister que dans l'intérieur de certaines parties, ou que, peut-être, leurs œufs ou leurs germes ne peuvent se développer que quand ils ont été portés à ces endroits ? Ne savons-nous pas que les Hydatides ne s'attachent qu'à certaines parties, les unes à l'écorce du cerveau, les autres au plexus choroïde, d'autres au mésentère ? Les anguilles de Roffredi auraient-elles plus de facilité de passer le long des tuyaux du chaume que les germes des Insectes par les plus petits vaisseaux ? Ne savons-nous pas d'ailleurs que des substances brutes et grossières, des épingles et d'autres corps se sont montrés, et sont sortis du corps humain à un endroit fort éloigné de la place où ils étaient entrés, et qu'on a de la peine à concevoir comment ils y sont parvenus ? Comment expliquera-t-on les autres maladies pédiculaires, rares à la vérité, mais toujours bien

constatées ? D'où viennent les millions de Poux qui se montrent dès le troisième jour dans la *Plica polonica*, comme le rapporte le très-exact descripteur de cette maladie, Lafontaine, dans ses *Traités de chirurgie et de médecine*, imprimés à Breslau et à Leipsic, en 1792 ? Il est à savoir au reste si ce sont des Poux et des Mites ; car ordinairement les praticiens, et souvent les meilleurs, ont peu de connaissance des Insectes et de l'histoire naturelle en général, et confondent les choses qui ne sont que semblables. C'est ainsi que pendant longtemps les Mites et les Poux avaient été confondus, même par des naturalistes de profession.

» Justamond n'avait peut-être pas si tort de supposer que le virus cancéreux pourrait bien venir des Mites dont les germes, nécessairement beaucoup plus petits qu'elles-mêmes, s'introduiraient par les vaisseaux lymphatiques. Voyez son Traité *on Cancerous disorder*, Londres, 1780. Depuis Linné, personne n'a décrit la Mite rejetée avec la matière dyssentérique ; et quoique ce grand auteur dise qu'il n'a trouvé entre la Mite de la farine, de la gale, de la phthisie et de l'hémitritée, d'autre différence que celle du lieu, on peut cependant bien admettre que ces espèces ne sont pas les mêmes, comme il est avéré aujourd'hui que celle de la gale est bien différente, quoique Linné dise qu'il y a *à peine* trouvé de la différence.

» Ce n'est pas, au reste, la première fois que des Insectes ont été trouvés dans le cerveau. Nelius Gemma, dans son *Cosmocritica*, p. 241, rapporte que le crâne d'une femme ayant été ouvert, il y a été trouvé quantité de vermicules et de Punaises ; c'est ainsi qu'il les appelle : c'étaient sans doute d'autres Insectes. On en trouvera probablement plusieurs cas, si on veut se donner la peine de consulter les observateurs. Il est à présumer que certains Insectes ne se trouvent souvent qu'isolés dans le corps humain, et n'y sont pas observés par cette raison, mais qu'ils causent, dans certaines circonstances, de grands ravages et des maladies dont on ne devine pas l'origine ; de la manière que d'autres Insectes vivent sur des plantes pendant plusieurs années sans causer un dommage apparent, mais deviennent un très-grand fléau pour le cultivateur, lorsque certaines causes favorisent leur multiplication.

» En l'an 1787, le 28 mars, mon collègue Lauth, professeur d'anatomie, me fit voir un petit Insecte trouvé sur la glande pi-

tuitaire d'un maniaque décédé à l'hôpital. Tout le monde le prit pour un Morpion ; mais je le reconnus pour une nouvelle espèce de Mite, qui ressemblait assez, par la taille et la couleur, à une espèce (*Acarus cellaris*) que je retrouve très-souvent, parmi la terre humide, dans les coins de ma cave. »

3. GAMASE DES CAVES. (*Gamasus cellaris.*)

Acarus cellaris, Herm., *Mem. apterol.*, p. 86.

4. GAMASE TESTUDINAIRE. (*Gamasus testudinarius.*)

Acarus test., Herm., *Mem. apterol.*, p. 80, pl. 9, f. 1. — *Gam. test.*, Dugès, *loco cit.*

5. GAMASE CRASSIPÈDE. (*Gamasus crassipes.*)

Acarus crass., Herm., *Mem. apterol.*, p. 81, pl. 3, f. 6, et pl. 9, f. Q—R.

6. GAMASE DES CADAVRES. (*Gamasus cadaverinus.*)

Acarus cad., Herm., *Mem. apterol.*, p. 79.

7. GAMASE PACHYPÈDE. (*Gamasus pachypes.*)

Acarus pach., Herm., *Mem. apterol.*, f. 74. Peut-être l'*Acarus crassipes*, Schranck, *Observ.*, pl. VI.

8. GAMASE TÉTRAGONOIDE. (*Gamasus tetragonoideus.*)

9. GAMASE LAGÉNAIRE. (*Gamasus lagenarius.*)

10. GAMASE ARRONDI. (*Gamasus orbicularis.*)

Celui-ci se rapproche des Uropodes. C'est, ainsi que les deux espèces précédentes, et le *G. curtus*, un animal décrit par Dugès (*loco cit.*).

11. GAMASE DU COSSUS. (*Gamasus cossi.*)

Pou de la chenille du bois de saule, Lyonet, *Mém. posth.*, *in Mém. Mus.*, XVIII, 277, pl. 14, f. 11-42. — *Gam. cossi*, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, *loco cit.*

12. GAMASE NOIR. (*Gamasus monachus.*)

Koch, *Deustchl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 2, pl. 8.

13. GAMASE NOIR. (*Gamasus ater.*)

Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc. 2, pl. 7.

14. Gamase de Savigny. (*Gamasus Savignyi.*)
(Pl. 31, fig. 1.)

Savigny, *Égypte*, *Arachn.*, pl. 9, f. 4. (Copiée dans notre Atlas, pl. 31, f. 1.) — *Gam. Sav.*, Aud., *ibid.*, Explic.

15. Gamase géant. (*Gamasus giganteus.*)

Dugès, *loco cit.*

Cette espèce a été recueillie au Brésil sur le *Copris mimas.*

16. Gamase des passales. (*Gamasus passalis.*)

Guérin, *Iconogr. Règne anim. Arachn.*, pl. 5, f. 4.

II. UROPODA, Latr., *Genera Crust. et Ins.*, I, p. 147.

Palpes et rostre infères; bouclier dorsal d'une seule pièce élargie, ordinairement circulaire; pieds subégaux, souvent un pédoncule anal caduc.

17. Uropode végétant. (*Uropoda vegetans.*)
(Pl. 34, fig. 6.)

Acarus vegetans, De Géer, *Mémoires*, VII, p. 123, pl. 7, f. 15-19. — *Urop. veg.*, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. II, p. 20, pl. 8, f. 33-36.

De Géer et Latreille, d'après lui, assignent pour caractère à cette espèce un fil ou support à l'anus. De Géer avait bien reconnu que ce fil est caduc et que l'animal peut s'en débarrasser; mais il eut tort de croire, ainsi que son successeur, que c'est là une sorte de trompe, un canal par lequel l'animal prend la nourriture, soit de l'insecte même sur lequel il vit parasite, soit de quelqu'un de ses semblables sur lesquels ses pédoncules sont parfois implantés de manière à ce qu'il résulte alors de la réunion de ces petits animaux une sorte de grappe suspendue à l'un des membres ou à l'abdomen d'un Coléoptère.

« J'ai trouvé, dit Dugès, l'Uropode végétant fixé par son pédicule sur plusieurs Coléoptères fouisseurs, et je l'ai trouvé libre sous des pierres, durant la mauvaise saison. Le pédicule est un filament corné, roide, élastique quand il est sec, mou, flexible dans l'eau, mais sans s'y dissoudre; on n'y voit ni cavités, ni fibres, ni rien de vraiment organisé: fixé fortement sur les téguments du Coléoptère par un empâtement, il en offre un autre au

bout opposé, et celui-ci recouvre exactement une ouverture transversale oblongue, située au-dessous du bord postérieur du corps, et qui paraît être l'anus comme chez les Gamases. Ce ne serait donc pas là une matière soyeuse, filée par des organes spéciaux, comme le pensent quelques naturalistes, mais des excréments visqueux et desséchés dont l'animal peut se débarrasser par une nouvelle excrétion. C'est effectivement de son côté même qu'il se détache du pédicule qui reste adhérent au Coléoptère. »

18. Uropode ? casside. (*Uropoda cassidea.*)

Châtain, à bouclier transparent, discoïde et déprimé; pieds de la paire antérieure antenniformes sétigères.

Notaspis cassideus, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 93, pl. 6, f. 2.

Il se trouve fréquemment dans les mousses. (Hermann.)

19. Uropode monnaie. (*Uropoda moneta.*)
(Pl. 34, fig. 5.)

Corps discoïde déprimé; appendices buccaux dépassant un peu le bord antérieur; pattes de devant non sétigères.

Cette espèce a été trouvée parasite d'un Palydesmus du Mexique, figuré par M. Lucas dans le *Dictionnaire universel* de M. Ch. Dorbigny sous le nom de *Polydesmus mexicanus*. Elle ne nous a pas présenté de support anal. C'est aussi le cas de l'espèce précédente.

20. Acarus acarorum.

Schranck, *Ins. Austriæ*, p. 524. Linn. Gmel., 2934; que nous citons ici sans affirmer qu'il soit réellement du sous-genre *Hypopus*. Il est hémisphérique, pâle, glabre, à pieds égaux. On le trouve en quantité sur l'*Acarus crassipes* adulte.

21. Uropode navette. (*Uropoda navicula.*)

Aplati; en navette ovalaire, rétrécie et un peu appointie en arrière; tronqué en avant; parties buccales et pattes courtes; quelques soies courtes au pourtour du disque; couleur fauve claire. Longueur, 0,001.

Trouvé sur un écureuil (*Sciurus vulgaris*) tué dans la forêt de Fontainebleau par M. Emm. Rousseau.

III. DERMANYSSUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 19. — *Smaridia*, Dum., *Consid. gén.*, p. 34 (*non* Latr.).

Cinquième article des palpes le plus petit; lèvre aiguë; mandibules du mâle en pinces, à onglet fort long; celles de la femelle ensiformes; corps mou; pieds antérieurs les plus longs; hanches rapprochées. Larves hexapodes, à peine différentes des adultes.

22. Dermanysse coriace. (*Dermanyssus coriaceus.*)

Corps subvilleux, à peau coriace et sans lignes courbes comparables à celle de la pulpe des doigts, ovalaire, un peu élargi en arrière et subéchancré à son bord postérieur; un petit point de couleur brune de chaque côté du dos à la hauteur de la première paire de pattes; couleur générale fauve; mâchoires en stylets plus longs que les palpes, et très-facilement extensibles par le compresseur. Long., 0,001.

Derm. cor., P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, XI, p. XLVI.

Vit sur la Noctule (*Vespertilio noctula*). Cette espèce se rapproche des Carpaïs par la dureté de ses téguments.

La taupe m'en a donné une assez semblable, mais plus velue sur le corps et les pattes, et un peu plus forte. Un autre parasite du même animal est plus allongé.

23. Dermanysse du Murin. (*Dermanyssus vespertilionis.*)

Dermanyssus vespert., Dugès, *loc. cit.*, II, pl. 7, fig. 5. — Mite de la chauve-souris? Geoffroy, *Insectes.*

24. Dermanysse de la pipistrelle. (*Dermanyssus pipistrellæ.*)
(Pl. 34, fig. 2.)

Fauve, avec un peu de brun rougeâtre au-dessus des viscères digestifs; palpes acuminés; corps mou, portant quelques poils de médiocre longueur, ceux des parties marginales postérieures plus longs.

P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, 7, pl. 2, fig. 3.

Vit sur la Chauve-souris pipistrelle.

25. Dermanysse de l'émerillon. (*Dermanyssus æsalonis.*)

Pou d'une sorte d'Émérillon, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 279, pl. 13, fig. 12.

26. Dermanysse des petits oiseaux. (*Dermanyssus avium.*)
(Pl. 34, fig. 3.)

Smaridie des petits oiseaux, Duméril, *Dict. sc. nat.*, *atlas*, *Entomol.*; *id.*, *Consid. gén. sur les Ins.*, pl. 52, fig. 1. — Dugès, *loc. cit.*, II, p. 19, pl. 7, fig. 1-4 (copiée d'après notre Atlas).

Commune dans le creux des petits bâtons de sureau, etc., dont on se sert pour faire percher dans leurs cages les petits oiseaux chanteurs.

27. Dermanysse de l'hirondelle. (*Dermanyssus hirundinis.*)

Ac. hirund., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 83, pl. 1, fig. 13.
« Elle vit dans le nid de l'hirondelle de cheminée avec la Punaise des lits, et cette Puce grêle qui ne fait pas de grands sauts, et avec l'hippobosque des moutons. (Hermann.) »

28. Dermanysse de la poule. (*Dermanyssus gallinæ.*)

Pulex gal., Redi, *Ins.*, pl. 11. — *Ac. gallinæ*, De Géer, *Mém. Ins.*, VII, p. 111, pl. 6, fig. 13-14.

29. Dermanysse du dindon. (*Dermanyssus Gallopavonis.*)

Corps mou, sans pièces clypéacées qui séparent le thorax de l'abdomen, marqué de stries transversales comparables à celles de la partie pulpaire des doigts de l'homme; de petites impressions circulaires, nombreuses et serrées sur le dos; corps et pattes peu velus.

Vit dans les plumes du dindon domestique et se nourrit de sang.

30. Dermanysse du natrix. (*Dermanyssus natricis.*)

Dermanysse. . . . . Dugès, *loc. cit.*, II, p. 23.
Sur le *Coluber natrix* (la Couleuvre à collier).

Dugès n'a pas fait connaître cette espèce, et une autre dont il parle en même temps, d'une manière suffisante, aussi sommes-nous incertain si un Dermanysse qui attaque depuis quelque temps les grands serpents des genres Python et Boa de la ménagerie du Muséum (Gerv., *Ann. soc. entom.*, XI, p. XLVI),

doit leur être rapporté. Celui-ci a le corps assez velu, les pattes pâles et le tronc marqué en dessus et en dessous d'une tache blanche sur un fond brun-noir. Le blanc forme en dessus une figure à peu près lyriforme, et en dessous une plaque arrondie, échancrée en avant. Ces taches changent incessamment de forme par la contraction de l'estomac. La plaque thorachique est variée de couleur blonde.

Ce Dermanysse vit dans les cages des serpents pythons et dans les couvertures dont on enveloppe ces animaux ; il se fixe fréquemment sous leurs écailles, et alors son corps s'enfle et prend, à cause du sang dont il est rempli, une couleur très-foncée. On n'a remarqué la présence de ces parasites, aujourd'hui fort incommodes et très-nombreux, que depuis l'arrivée à la ménagerie de quelques couleuvres à collier, prises dans les environs de Paris, et d'un *Coluber hippocrepis* de Barbarie. Nous en avons fait représenter dans notre Atlas (pl. 34, fig. 4) un adulte peu gonflé, le jeune âge hexapode et l'œuf.

Metaxa (1) avait déjà signalé deux Acarides parasites de serpents des environs de Rome ; l'un a quelques rapports avec les Dermanysses, et l'autre paraît plus voisin des *Spinturnix* ou *Pteroptes*.

31. Dermanysse de l'oribate. (*Dermanyssus oribatis.*)

Dugès, *loc. cit.*, II, p. 24.

Assez commun dans les nids de l'*oribates castaneus.*

32. Dermanysse du limaçon. (*Dermanyssus helicis.*)

Pou du limaçon, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 280, pl. 13, fig. 13.

Est-ce l'*A. limacum*, Schranck, *Beytrag. z. naturg.*, p. 13 ; et celui dont parle Réaumur (*Acad. sc.*, 1710) comme parasite de l'Helix pomatia?

33. Dermanysse de la pivoine.

Pou de pivoine, Lyonet, *loco cit.*, p. 275, pl. 13, fig. 11.

34. Dermanysse du liseron. (*Dermanyssus convolvuli.*)

Derm. convolv., Dugès, *loco cit.*, II, p. 25.

---

(1) *Monografia de Serpenti di Roma*, in-4°, p. 46, pl. 1, fig. 7-8.

35. Dermanysse de Bory. (*Dermanyssus Boryi.*)

Espèce douteuse. Les deux pattes antérieures les plus longues, palpiformes; corps renflé, garni de poils à son pourtour; une tache noire, tirant sur le rouge à son centre. Égale en grosseur la moitié d'un grain de tabac.

Sorte d'Acaride, Bory de Saint-Vincent, *Ann. des sc. nat.*, 1re série, XVIII, p. 125, pl. 1, fig. 6.

Cet Acaride a, sans contredit, des affinités avec les Smaridies ou Dermanysses, et il lie ces insectes à celui que M. Hering a décrit comme un genre à part sous le nom de *Melicharis*.

Voici ce que M. Bory dit à son égard dans son Mémoire sur un nouveau genre d'Acaridiens sorti du corps d'une femme :

« Une dame d'une quarantaine d'années vint demander à l'opticien une loupe pour examiner de petits animaux qui sortaient, disait-elle, du corps de l'une de ses amies. Frappé de cette singularité et entrant en explications, il pria la personne qui s'adressait à lui de lui fournir de ces animaux, et il se hâta de me les apporter. Il résulta des questions faites à la dame qu'elle était elle-même la malade, qui, par un sentiment de mauvaise honte, n'avait pas d'abord voulu dire ce qui en était. Cette personne a été durant quinze ans fort souffrante et traitée pour diverses maladies sans éprouver le moindre soulagement par l'effet des remèdes qui lui furent administrés; elle était enfin menacée d'hydropisie et se mit, en désespoir de cause, dans les mains d'un docteur qu'elle ne m'a pas nommé et qu'elle assure lui avoir rendu la santé. Sans approfondir ce qui en est, elle en avait du moins l'apparence lorsque nous eûmes occasion de la voir, mais elle mourut quinze jours après assez replète : son teint avait de l'éclat; mais à mesure qu'elle paraissait se rétablir, elle éprouvait de légères démangeaisons sur toutes les parties du corps; ces démangeaisons devenues de plus en plus fortes ont fini par être insupportables, et bientôt à peine la malade avait-elle frotté ou gratté la partie souffrante pour y porter quelque soulagement, qu'il en sortait de très-petits animaux brunâtres qui couraient par milliers et avec rapidité dans tous les sens; on a remarqué que ces animaux semblaient, après leur évasion, se plaire dans du linge de coton. La malade s'enveloppait conséquemment de toile; et, selon qu'il faisait chaud, il fallait la changer de trois

à six fois par jour, tant le nombre des petites bêtes qui sortaient d'elle devenait considérable.

» Ces êtres singuliers ne recherchaient pas les autres personnes, et le mari de la malade, qui n'avait jamais abandonné le lit conjugal, prétendait que ceux qui parfois s'étaient égarés sur son corps y mouraient promptement. Quoi qu'il en soit, ceux qu'on a renfermés dans une petite boîte qui contenait un morceau de percale sur lequel on les voyait courir, ont vécu quarante-huit ou cinquante heures; la plupart étaient à peine perceptibles à l'œil nu; les plus gros équivalaient à peine à la moitié du volume d'un grain de tabac. »

A propos de l'Acarus décrit par M. Bory, nous devons parler de celui qui a été trouvé par M. George Busk dans une pustule du pied sur un matelot, et dont il est question, avec figure, dans le *Microscopic Journal* de Daniel Cooper (1). Disons d'abord que, d'après la figure citée, cet Acarus semble avoisiner les Dermanysses et les Glyciphages et qu'il est bien certainement distinct de celui de la gale, très-probablement aussi de celui de M. Bory.

Le malade, qui était un nègre, fut admis pendant l'automne de 1841, au *Seaman's hopital ship*, pour de larges ulcères d'un caractère tout particulier affectant la plante du pied; il paraissait devoir cette affection à des souliers qu'il avait eus d'un autre nègre dont les pieds étaient également malades et qui les avait portés un jour ou deux. Le malade soigné par M. Busk était originaire et venait directement des Indes occidentales et d'une localité où cette maladie n'est pas connue; mais l'autre était de Sierra-Leone, ce qu'il importe de noter, car dans de l'eau rapportée de la rivière de Sinoé, sur la côte d'Afrique, par le D. Stranger, on a trouvé un individu complet et des débris d'Acarus en tout semblable à celui dont il est ici question et peut-être identique avec lui. Aussi M. Busk pense que c'est dans ce pays que l'affection avait été contractée.

A ces détails, fort incomplets comme on le voit, eu égard à l'intérêt du fait, l'éditeur du *Microscopic Journal*, feu Daniel Cooper, ajoute que M. Murray, chirurgien aide major, lui a dit qu'à Sierra-Leone on connaît une maladie pustuleuse spéciale au pays, et qu'on l'appelle *craw-craw*; que c'est une sorte de

(1) T. II, p. 65, pl. 3, fig. 7; 1842.

gale qui s'ulcère et qui est très-difficile à guérir, et que peut-être l'insecte observé par M. Busk en est la cause, comme le Sarcopte est celle de la gale ordinaire.

36. Dermanysse agile. (*Dermanyssus agilis.*)

Melichares agilis, Hering, *Nova act. nat. curios.*, XVIII, 620, pl. 45, f. 18-19.

C'est aussi à propos des Dermanysses que nous parlerons du genre *Caris*.

IV. CARIS, Latr., *Gen. Crust. et Ins.*, I, 161.

Établi sur un parasite de la Pipistrelle, *Vespertilio pipistrellus*, et que l'auteur plaçait parmi ses *Microphthira* ou Mites hexapodes (voyez p. 144).

37. Caris de chauve-souris. (*Caris Vespertilionis.*)
(Pl. 34, f. 4.)

Carios Vesp., Latr., *Préc. des car. gén. des Ins.*, p. 177; 1797; *id.*, *Caris Vesp.*, *Gen. Crust. et Ins.*, I, 161. — *Argas pipistrellæ*, Audouin, *Ann. sc. nat.*, XXV, 412, pl. 14, f. 1.

Cet insecte, qui n'est pas écailleux comme le dit Latreille, vit sur le corps de chauve-souris pipistrelle, fixé au derme par son rostre et caché sous les poils de l'animal. J'en ai trouvée sur une pipistrelle qui avait aussi des *Dermanyssus pipistrellæ*; on n'en connaît pas encore à l'état parfait. Latreille dit avoir observé les individus qu'il a étudiés sur une chauve-souris noctule.

V. CELERIPES, Montagu, *Trans. linn. soc.*, IX, 166; 1808. — Spinturnix, Heyden, *Isis*, 1828. — Pteroptus, L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXVI, p. 98.

Frisch, *Ins. d'Allemagne*, fasc. VII, pl. 12, f. 7, a le premier signalé un Insecte de ce genre. Linné, dans son *Fauna suecica*, et Scopoli, dans son *Entomologia carniolica*, donnent l'un et l'autre l'animal qu'ils décriventsous le nom d'*Acarus vespertilionis*, comme étant de même espèce que celui de Frisch. Baker, dans

son *Employement for the microscope*, p. 406, pl. 15, fig. *e-g*, donne aussi des détails sur un Acaride de même sorte, mais ces auteurs, non plus que Geoffroy, *Hist. des Ins. des environs de Paris*, II, p. 627, ne disent pas sur quelle Chauve-Souris vivaient leurs animaux. Les observateurs suivants nous donnent à cet égard des renseignements plus positifs ; voici sur quelles Chauves-Souris leurs *Spinturnix* ou Ptéroptes ont été recueillis, et quels noms ils leur donnent :

38. Ptéropte des chauves-souris. (*Pteroptus vespertilionis.*)

1° *Du Vespertilio murinus :*

Pteroptus vespertilionis, L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, XVI, 98, et XXV, pl. 9, f. 6-7. — *Pteropt. vespert.*, Nitzsch, *Wegmann's archiv.*, I, 326 ; 1837.

La figure 1 de notre pl. 34 est également faite d'après l'espèce du Murin.

2° Du *Vespertilio noctula :*

Acarus vespertilionis, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 84, pl. 1, f. 14, et pl. 19, f. *g-i*; 1804. — *Pteroptus acuminatus*, Koch *Deutschl. Crust.*, fasc. IV, pl. 21. — *Pteroptus abominabilis*, *id.*, *loco cit.*, pl. 22.

3° Du *Vespertilio serotinus :*

J'ai vu des Ptéroptes sur cette Chauve-Souris ; mais je ne les ai point comparés avec ceux du Murin.

4. Du *Vespertilio barbastellus :*

Pteroptus punctatus, Sundevall, *Conspectus arachnidum*, p. 37 ; 1833.

5° Du *Rhinolophus uni-hastatus :*

Ptéropte de la Chauve-Souris, Audouin, *Ann. sc. nat.*, XXV.

6° Du *Rhinolophus bi-hastatus.*

Je n'ai pas non plus établi les caractères de ceux que j'ai pris sur ce Rhinolophe, le petit Fer-à-cheval de nos environs ; mais il est probable qu'une même espèce de Ptéropte vit sur plusieurs espèces de Chauves-Souris.

M. Léon Dufour a décrit plus récemment deux Acarides parasites des insectes et qu'il considère comme du même genre que les animaux précédents, ce sont :

39. Pteroptus sciaræ, L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 2e série, XI, 276. (Pris sur des Sciares nouvellement nés chez l'auteur et provenant de larves nourries avec des champignons.)

Ovalaire oblong, roux pâle, velu, avec deux sillons en dessus; pieds velus, à deux soies terminales. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

40. Pteroptus limosinæ, L. Duf., *loco cit.*, p. 275, pl. 8, f. 1-2. (Parasite du *Limosina lugubris.*)

Ovalaire oblong, glabre, roussâtre pâle, à pieds velus, portant une double soie à leur extrémité. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Il faudra probablement rapprocher des Spinturnix ou *Pteroptus*, quand elle sera mieux connue, l'espèce parasite des serpents des environs de Rome, et qui a été figurée d'une manière trop incomplète par Metaxa (1).

VI. ARGAS, Latr., *Précis des caract. gén. des Ins.*, p. 178. — Rhynchoprion, Herm., *Mém. aptérol.* p. 69.

Mâchoires en suçoire, non engaînées par les palpes et cachées ainsi que ceux-ci au-dessous d'une avance de la partie antérieure du corps; dessous du corps granuleux, non écailleux et d'une seule pièce; pattes bi-onguiculées, non vésiculifères.

Ces animaux, dont M. Savigny a étudié avec le plus grand soin les caractères extérieurs, sont fréquemment parasites : deux d'entre eux vivent sur des oiseaux; un autre, devenu célèbre sous le nom d'*Argas persicus*, fait souvent éprouver à l'homme des douleurs très-violentes.

L'*Argas persicus*, au sujet duquel M. Fischer de Waldheim a rédigé un mémoire publié sous le titre suivant : De l'Argas de Perse (*Malleh de Mianeh*), décrit par les voyageurs sous le nom de Punaise venimeuse de Miana (in-4°, Acad. de Moscou, 1823), a donné lieu à beaucoup d'exagérations de la part des voyageurs.

Dupré (2), cité par M. Fischer, s'exprime ainsi au sujet de ces

(1) *Monografia de' Serpenti di Roma*, in-4, p. 47, pl. 1, fig. 9-10.

(2) *Voyage en Perse fait dans les années* 1807, 1808 et 1809; t. II, 324; Paris, 1809.

Insectes : « Il y a aussi une espèce de Teigne, nommée dans le pays *Malleh*, qui est fort à craindre, parce que l'homme qui en est piqué tombe dans une consomption qui le fait dépérir à vue d'œil, surtout s'il ne se soumet pas sans restriction au régime dicté par l'expérience ; c'est de s'abstenir de viande ou de boissons acides ou fermentées. Le sucre est regardé comme un grand spécifique contre la piqûre de cet Insecte, que l'on ne trouve pas dans les maisons nouvellement construites, et que la clarté de la lumière éloigne, dit-on, des appartements. »

Maurice Kotzebue (1), également cité par M. Fischer, en parle en ces termes : « L'Insecte dangereux que l'on appelle la Punaise de Miana mériterait les recherches d'un naturaliste exercé. Il est un peu plus grand que la Punaise d'Europe, d'un gris tirant sur le noir, et parsemé sur le dos d'une multitude de points rouges. Il se cache dans les murailles, et fréquente de préférence les vieilles. C'est là que les Punaises se trouvent en grande abondance et que leur piqûre est la plus dangereuse. Jamais elles ne se montrent en plein jour; elles craignent aussi la lumière : cependant la clarté des lampes et des bougies ne les met pas toujours en fuite. Elles infestent Miana depuis un temps immémorial et se répandent jusque dans les environs, où elles sont un peu moins dangereuses. En hiver, elles restent immobiles dans les trous de murailles, et, semblables à tous les animaux venimeux, c'est dans les grandes chaleurs de l'été que leur venin a le plus d'activité. Ce qu'il y a de plus merveilleux, même unique à l'égard de ces Punaises, c'est qu'elles n'attaquent pas les naturels, ou du moins la piqûre qu'elles leur font n'a point de suites plus graves que celle des Punaises d'Europe, mais, en revanche, elles font une guerre cruelle aux étrangers qui ont le malheur de passer une nuit à Miana, et souvent elles donnent la mort en moins de vingt-quatre heures. J'en ai entendu raconter deux exemples :

» Les Anglais de Tauris m'ont unanimement déclaré qu'ils ont perdu, à Miana, un de leurs domestiques qui fut atteint par ces terribles Insectes. Il éprouva bientôt dans tout son corps une chaleur violente, tomba dans une espèce de délire et expira enfin au milieu d'épouvantables convulsions.

(1) *Voyage en Perse à la suite de l'ambassade russe, en* 1817, VIII, 180. Paris, 1819.

» J'ai reçu d'autres informations non moins dignes de foi du colonel baron Wrède, qui a servi longtemps avec distinction en Grusinie, et qui, il y a quelques années, a été envoyé en Perse comme ambassadeur. Lorsqu'il passa à Miana, la saison était fort avancée ; ne croyant rien avoir à craindre des Punaises, il y resta la nuit, mais avec la précaution de tenir une bougie allumée. Il n'éprouva aucun mal. Un cosaque de son escorte eut le lendemain matin une tache noire au pied, tint des propos délirants et tomba enfin dans un accès de fureur. Les habitants conseillèrent un remède usité en pareil cas ; ce fut d'écorcher un bœuf et d'envelopper le pied du malade dans la peau encore chaude. On eut recours à cet expédient, mais cela ne servit de rien, et le pauvre cosaque mourût dans une douloureuse agonie. On assure que ce moyen réussit ordinairement, mais il faut que le malade reste pendant quarante jours sans prendre autre chose que de l'eau sucrée et du miel. Comme je l'ai déjà dit, les naturels de Miana prennent sans danger ces Punaises dans leurs mains. Quel bonheur que ces formidables Insectes ne se mettent point dans les habits ! car ils se seraient bientôt propagés dans toute la Perse. »

41. Argas réfléchi. (*Argas reflexus.*)

Marqué sur tout le corps de sillons tortueux et de fossettes; couleur jaunâtre ou violacée quand il s'est repu.

Ixodes marginatus, Fabr., *Entom. syst.*, IV, 427. — *Arg. refl.*, Latr., *Hist. Crust. et Ins.*, VIII, 53. — *Id.*, *Gen. Crust. et Ins.*, I, 55, pl. 6, fig. 3. — *Rhynchoprion columbæ*, Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 69, pl. 4, fig. 10-11.

Vit parasite des pigeons, dont il suce le sang. On en voit souvent en quantité extraordinaire sur le corps de ces oiseaux, principalement sur celui des jeunes. Lorsqu'il est gonflé il est mou ; et les cœcums de son estomac ne sont plus distincts. Hermann a conservé vivant, pendant huit mois, un Argas de cette espèce, placé dans un verre et qui fut privé de nourriture pendant tout ce temps, sans rendre d'excréments et sans qu'on s'aperçût de la moindre diminution de son corps ou du plus petit dépérissement. Latreille dit avoir trouvé l'*Arg. reflexus* errant dans les habitations. C'est une espèce de grande taille.

42. Argas troguloïde. (*Argas troguloïdes.*)

Corps fauve jaunâtre, elliptique, déprimé au-dessus; appareil

mandibulaire presque antérieur; pattes courtes. Taille du Sarcopte de l'homme.

Ce petit Insecte, que nous avons trouvé à Paris dans un jardin, vit à la surface du sol dans les endroits ombragés par les feuilles sessiles des végétaux.

43. Argas de Savigny. (*Argas Savignyi.*)
(Pl. 31, fig. 2.)

Savigny, *Égypte*, *Arachn.*, pl. IX, fig. 5 (copiées dans notre *Atlas*, pl. 31). — *Arg. Sav.*, Aud., *ibid.*, Explic.

44. Argas de Fischer. (*Argas Fischeri.*)
(Pl. 33, fig. 4.)

Savig., *Égypte*, *Arachn.*, pl. IX, fig. 6 (copiées dans notre *Atlas*, pl. 33, fig. 4.) — *Arg. Fisch.*, Aud. Explic.

45. Argas d'Hermann. (*Argas Hermanni.*)
(Pl. 33, fig. 5.)

Savig., *loc. cit.*, fig. 7 (copiées dans notre *Atlas*, pl. 33, fig. 5). — *Arg. Herm.*, Aud., Explic.

46. Argas de Perse. (*Argas persicus.*)

Corps ovalaire allongé, plus rétréci en avant que celui de la Punaise des lits, avec laquelle on l'a comparé; tout le dos garni de petits grains blanchâtres, comme chagrinés; le bord très-peu ourlé, un peu échancré bilatéralement en avant; couleur d'un rouge sanguin clair, parsemé sur le dos de points élevés blancs; pattes pâles (Fischer).

Arg. pers., Fischer, *Notice sur l'Argas de Perse*, p. 14, fig. 8-11 de la pl. unique.

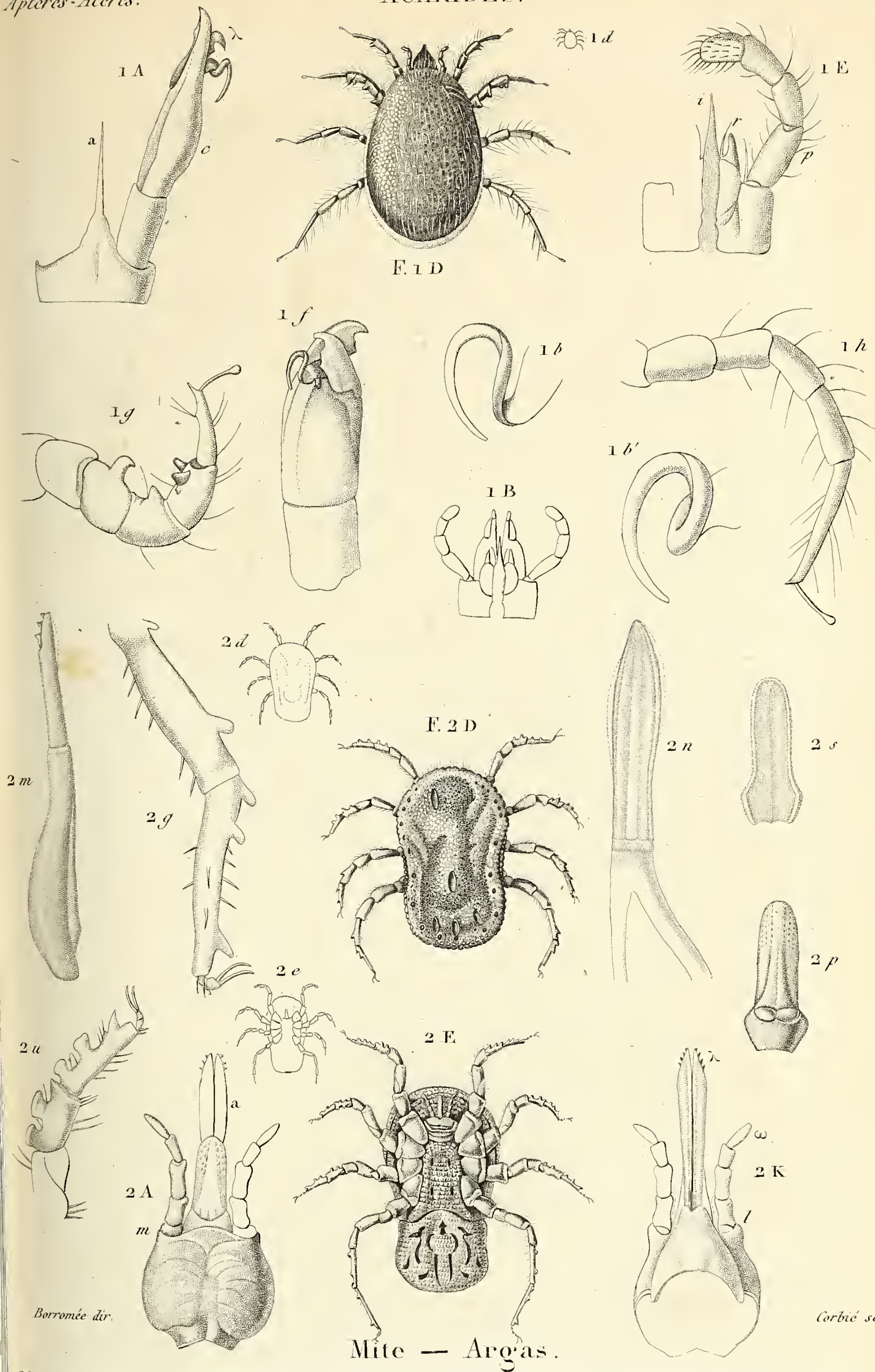
C'est la Punaise venimeuse de Miana des voyageurs, et dont on a tant exagéré les accidents. M. Audouin rapportait à l'*Argas persicus* l'espèce représentée par M. Savigny (*Égypte*, pl. IX, f. 6), et que nous avons reproduite d'après lui. (Pl. 33, f. 6.)

47. Argas de Maurice. (*Argas mauritianus.*)

Arg. maur., Guérin, *Iconogr.*, *Arach.*, pl. 6, f. 3.

Vit sur les poules, à l'île Maurice, et occasionne, dans quelques basses-cours, des pertes considérables.

Nota. Dugès, *loco cit.*, considère comme un jeune Argas l'A-



Borromée dir. *Corbié sc.*

Mite — Argas.

Mite de Savigny. F. 1 D *individu mâle très grossi.* 1 *d. le même de grand.r nat.* 1 E *la tête détachée. i la lèvre. r. forcipule. p. un palpe. (la tête est ici vue en dessous, et on lui a enlevé les deux forcipules et une machoire)* 1 A *la tête n'ayant plus que la lèvre supér.re* a, *et une forcipule c avec son crochet λ contourné.* 1 *g. la 1.ère paire de pattes détachée.* 1 *f la forcipule détachée.* 1 *b.* 1 *b'. le crochet vu de prof.l sous deux faces différentes.* 1 *h. 4e paire de pattes.* 1 *g. 1ère paire de pattes.* 1 B *la bouche vue en dessous.* Argas de Savigny. F. 2 D *un individu grossi.* 2 *d. le même de grand.r nat.* 2 E. *le même vu en dessous et grossi.* 2 *e. le même vu en dessous de gran.r nat.* 2 A *portion du corselet. m. machoire et* a *forcipules réunies en un siphon. (cette portion du corselet est vue en dessous)* 2 K *portion du corselet et de la tête vue en dessus. l. la machoire. ω le palpe. λ les forcipules réunies en siphon.* 2 *n. forcipules vues de face.* 2 *s. lèvre sternale vue en dessus.* 2 *p. lèvre sternale vue en dessous.*

carus de la figure 13 de M. Savigny, pris par M. Audouin pour un Ixode, et nommé par ce dernier *Ixodes Forskalii.*

VI. HOLOTHYRUS, P. Gerv.; *Ann. soc. entom.*, XI, p. XLVI; 1842.

Bouclier supérieur d'une seule pièce, clypéiforme, ainsi que le tégument inférieur qui s'enchâsse sous une sorte de bourrelet de son pourtour; orifice abdominal près du bord postérieur, bivalve; palpes étendus, de quatre articles, le quatrième un peu plus fort que les autres; pattes longues, de six articles, à onglet très-faible; point d'yeux.

48. HOLOTHYRE COCCINELLE. (*Holothyrus coccinella.*) (Pl. 34, fig. 7.)

Presque aussi grand que le *Coccinella septempunctata*, plus large en arrière qu'en avant où le bord du bouclier est un peu chaperonné au-dessus des palpes qui le débordent; pattes plus grandes que le corps, celui-ci à peu près lisse, peu luisant; quelques poils très-courts et peu serrés sur les pattes, principalement aux tarses; pattes sub-géniculées; dessus du corps très-convexe; dessous à peine convexe, marginé par un rebord du bouclier supérieur. Long. du corps, 0,005; de la patte postérieure, 0,008; de l'antérieure, 0,006.

Hol. cocc., P. Gerv., *loco cit.*

De l'île de France.

J'ai vu plusieurs exemplaires de cet Insecte, deux entre autres dans une collection qui avait appartenu à Latreille; l'un d'eux était marqué comme *genre nouveau*, mais sans nom et sans indication de pays. Les Holothyres lient évidemment les Gamases aux Oribates. Outre l'ouverture bivalve de la partie postérieure de l'abdomen, on leur voit près des deux pattes postérieures une partie éclaircie bien plus large, mais dont nous ignorons l'usage.

Depuis la publication de ce genre j'ai vu dans la collection du Muséum quelques *Holothyrus coccinella*, indiqués comme originaires de l'île de France. Ils y portent un nom spécifique inédit qui est différent de celui que j'ai employé, mais dont malheureusement je n'ai pas eu connaissance assez tôt.

Genre IXODE. (*Ixodes*) (1).

Les Ixodes sont tous des Acarides parasites. Au moyen des crochets dont leurs appendices buccaux sont armés, ils se fixent au corps des autres animaux, et principalement des mammifères, en sucent le sang et ne tardent pas à se gonfler outre mesure, leur abdomen prenant alors l'apparence d'une boule, dont le volume est souvent décuple de celui qu'il avait d'abord. L'homme n'est pas exempt de leurs attaques, et fréquemment ils se fixent sur les voyageurs ou les chasseurs ; il suffit même, dans bien des cas, d'une petite promenade au bois pendant la belle saison, et les dames alors, à cause de la nature de leurs chaussures, y sont plus sujettes, les hommes étant mieux garantis par les bottes et les pantalons. Les chiens en ont plus souvent encore, et du temps des Grecs, les Acarus qui se fixent ainsi à la peau de ces animaux recevaient déjà un nom particulier. Aristote en parle sous la dénomination de κυνοραιςτης, dont Hermann a fait le nom générique *Cynorhæstes*, signifiant qui tourmente ou vexe les chiens.

La disposition valviforme ou canaliculée des palpes; les crochets de leurs maxilles; la présence d'un bouclier gastrique et celle de deux yeux près le bord abdominal de ce bouclier sont les principaux caractères du genre qui va nous occuper.

La manière dont ces animaux, vulgairement appelés *Tiques*

---

(1) Acarus, *partim*, De Géer, Linné, etc. — Ixodes, Latreille, *Précis des caract. des Insectes*, p. 180. — Cynorhæstes, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 63.—Ixodides, Leach, Sundevall, etc. — Ixodes, G. Fischer, *Notice sur l'Argas de Perse*, in-4°, Moscou, 1823.—Ixodei, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, II.

ou *Ricins*, font leurs petits a été longtemps douteuse. Hermann, qui paraît les regarder comme ovovivipares, rapporte, d'après De Géer, un fait singulier observé sur l'espèce du chien. C'étaient, dit-il, de petits individus noirs de cette espèce qu'il a trouvés attachés, dans une position renversée, au ventre d'autres individus, plus grands, entre les deux pieds postérieurs. « J'ai également, ajoute Hermann, observé ce phénomène sur cette Tique, ainsi que sur le Cynorhæste égyptien, et j'y ai vu distinctement l'insertion de la trompe dans l'orifice du tubercule du ventre; je conserve même des individus dans lesquels cette union subsiste depuis la mort. L'idée de De Géer est que ce pourrait bien être un accouplement à la manière des Araignées. La chose est possible, à la vérité; cependant ces parties sont beaucoup plus dures que dans les Araignées, et ne semblent pas contenir des organes mous et papilleux propres à une pareille fonction. »

Latreille, dans le *Règne animal* de Cuvier, rapporte que les Ixodes pondent une quantité prodigieuse d'œufs, et que ceux-ci sont expulsés par la bouche, ce qu'il tient de M. Chabrier. L'analogie seule aurait pu démontrer l'invraisemblance de cette opinion; mais M. Lucas (1) a eu l'occasion d'en reconnaître par l'observation même toute la fausseté. L'oviducte des Ixodes s'ouvre près de la bouche, et c'est par lui et non par celle-ci que les œufs sont pondus. Dugès avait aussi constaté la véritable nature de cet orifice.

L'imperfection de nos connaissances au sujet des Ixodes ne nous permet pas de donner l'ordre sérial naturel des espèces connues dans ce groupe, et comme l'on sait que chacune d'elles peut se retrouver parasite d'animaux de plusieurs sortes, on conçoit aussi qu'elles ne peuvent être rigoureusement énumérées en suivant la classification des animaux sur lesquels on les a trouvées fixées. Nous avons des Ixodes pris sur des mammifères, sur des oiseaux et sur des reptiles chéloniens, sauriens et ophidiens, d'espèces terrestres. Souvent aussi on en trouve qui errent librement sur les végétaux, et quand on fauche avec un filet dans un champ ou dans un bois, on en prend habituellement. Latreille a donné aux animaux de ce genre le nom sous lequel nous en parlerons, et Hermann les appelait *Cynorhætes*,

---

(1) *Ann. soc. entom. de France*, 1836, p. 630.

dénomination que Dugès réclamait à l'avance pour l'une des coupes qu'il faudra, sans doute, établir plus tard parmi les Ixodes. Plusieurs années avant que le savant professeur de Montpellier exprimât ce désir, qui, suivant nous, est contraire aux règles de la nomenclature, M. Risso, qui adopte le genre Ixode, avait décrit, sous le nom de *Cynorhæstes Hermanni*, un Acarus particulier qu'il caractérise d'une manière beaucoup trop abrégée (1).

Les Ixodes sont au nombre des Acarides les plus anciennement connus, et il en est déjà question dans Aristote. Ils sont, en effet, de taille assez considérable, et comme ils sont fort incommodes, soit pour les animaux, soit pour l'homme, on a dû les remarquer à toutes les époques; mais peut-être que dans ces dernières années on en a trop multiplié les espèces. On en cite actuellement de toutes les parties du monde.

1. Ixode ricin. (*Ixodes ricinus.*)

Corps ovale; globuleux, quand l'insecte s'est repu; d'un noir violacé déterminé par le sang dont il est gonflé; pattes et appendices de couleur brune.

Ricinus caninus, Ray, *Ins.*, p. 10. — *Tique des chiens*, Geoff., *Ins.*, II, 621. — *Acarus ricinus*, Linn., *Syst. nat.*, éd. 12, p. 1023. — *Ac. ricinoïdes*, De Géer, *Mém.*, VII, 98, pl. 5, f. 16-19.—*Cynorhæstes reduvius*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 66.

C'est la Tique des chiens, ou, pour mieux dire, une des espèces auxquelles les chiens, et particulièrement ceux qu'on emploie à la chasse, sont exposés. Hermann, qui accuse De Géer d'avoir transposé les noms des *Acarus reduvius* et *ricinus* et la synonymie qu'il en donne, caractérise ainsi l'*Ixodes ricinus* :

D'un brun violet; crénelé à la partie postérieure; une aire blanche à la base du corps; cinq taches rayonnantes et des points bruns; antennes (palpes) et bec de la longueur du corselet.

---

(1) Voici le texte de M. Risso : *Europe mérid.*, v, 183.

Cynorhæstes, Herm. Corps oviforme, renflé; corselet ovale, petit, coriace, dur; rostre fort court, bilobé, à lobes ovales; palpes coniques, à peine apparentes; pieds très-courts; ongles coniques.

C. Hermanni, Risso; corps de couleur de plomb; corselet, rostre et pattes d'un rouge intense; long. 0,012; séj. sous les pierres. App. hiver, printemps.

2. Ixode réduve. (*Ixodes reduvius.*)

Corps rouge pâle tirant sur le jaune; tête et pattes noires; écusson d'un noir luisant. 3 lignes ½ de largeur au maximum, sur 2 ½ de longueur.

Acarus reduvius, De Géer, *Mémoires*, VII, 101, pl. 6, f. 1-7. — *Ac. ricinus*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 65.

Sur les moutons. Hermann dit que cette espèce se trouve aussi sur les chiens, les martes et les cerfs, et voici comment il la caractérise :

D'un rouge jaunâtre, une tache noire à la base du corps; le bord de l'abdomen très-entier; les antennes (palpes) plus grosses au milieu.

De Géer donne comme parasite des chiens et des bœufs une variété d'Acarus reduve à corps gris ardoisé, dont nous n'avons pas à parler ici, Dugès la rapportant à son *Ixodes plumbeus*, dont il sera question plus loin sous le nom d'*I. Dugesii.*

Le savant entomologiste suédois raconte, au sujet de l'Acarus reduve, des particularités que nous croyons devoir reproduire :

« J'ai fait sur ces Mites une observation des plus curieuses, c'est qu'en dessous du ventre de plusieurs d'entre elles se trouvait attachée une autre Mite toute noire et beaucoup plus petite, n'ayant que la grandeur d'une graine de navet, et qui leur embrassait le ventre avec ses pattes, se tenant là dans un profond repos. Cette petite Mite est ovale et aplatie en dessus comme en dessous, couverte d'une peau tout écailleuse et un peu chagrinée, et sa couleur est noire et luisante; mais son corps est bordé des deux côtés et par derrière d'une marge relevée, transparente, d'un brun très-clair. Les huit pattes sont fort longues, et les deux antérieures, beaucoup plus grosses que les autres, sont aussi plus longues, de même que les deux postérieures, et elles sont toutes terminées par une petite vessie ou membrane accompagnée de crochets comme dans la grande Mite. La tête ressemble absolument à celle de cette dernière, ayant en devant une trompe assez grosse, garnie de dentelures et accompagnée des deux côtés par de petits bras larges, aplatis et mobiles, qui couvrent la trompe quand elle est dans l'inaction, mais qui s'écartent vers les côtés quand la Mite veut faire usage de sa trompe. Cette trompe et ces bras sont plus gros que ceux de la grande Mite, proportion gardée, et les bras sont

attachés à la tête par une articulation mobile. On voit donc que cette petite Mite écailleuse a beaucoup de conformité avec la grande, à laquelle elle s'attache, en exceptant seulement la grandeur et la figure du corps qui est parfaitement ovale.

» J'ai toujours remarqué que cette petite Mite se tient constamment attachée au ventre de la grande, dans une position renversée exactement entre les deux pattes postérieures, et jamais plus haut ni plus bas, la tête se trouvant toujours dans l'endroit où nous avons fait remarquer une petite partie relevée, et dont j'ignore l'usage. J'ai vu, à n'en pouvoir douter, que la petite Mite avait sa tête enfoncée dans cette éminence, où, par conséquent, il doit se trouver une ouverture, que j'ai même cru voir, en y apercevant une petite fente transversale, et que ses bras en masse étaient alors considérablement écartés vers les côtés, et appliqués sur la peau de la grande Mite. J'ai observé qu'elle gardait cette position plusieurs jours de suite sans bouger de place, et toujours dans un parfait repos, la grande Mite se promenant partout chargée de la petite, qui ne l'abandonnait pas.

» Mais pourquoi, et dans quelle intention la petite Mite se tient-elle ainsi attachée à la grande? Serait-elle une ennemie occupée à la sucer, ou bien serait-ce un accouplement? Dans la première supposition, il me semble que la Mite attaquée donnerait quelque signe d'incommodité et s'affaiblirait peu à peu jusqu'à extinction de sa vie, ce dont je ne me suis point aperçu; au contraire, elle me parut se porter bien plusieurs jours de suite, même après que la petite Mite l'eut abandonnée. D'ailleurs, si elle y était dans l'intention de sucer son hôte, pourquoi aurait-elle toujours sa tête appliquée sur l'éminence du ventre dont j'ai parlé, et sa trompe introduite dans l'ouverture de cette même éminence et non ailleurs? Si telle est la cause qui l'attache à la grande Mite, elle pourrait aussi facilement l'attaquer par tout autre endroit de son corps, ce que je ne lui ai jamais vu faire. J'ai donc tout lieu de croire que l'union intime de ces Mites est un vrai accouplement, en quelque sorte semblable à celui des Araignées, dont la femelle a également la partie du sexe placée en dessous du ventre, et que la petite Mite est le mâle de la grande, surtout comme elles se ressemblent d'ailleurs dans la conformation de leurs principales parties, excepté que le mâle supposé est considérablement plus petit, et que son

corps est plus exactement ovale et couvert d'une peau écailleuse, comme nous l'avons déjà dit. Parmi les Araignées, le mâle est de même toujours beaucoup plus petit que la femelle.

» Dans la supposition assez probable que l'union de ces Mites est leur véritable accouplement, il faut donc regarder la partie relevée du ventre de la grande Mite ou de la femelle, et qui est toujours placée à la hauteur des pattes postérieures, pour celle qui caractérise son sexe, puisque c'est cette éminence que le mâle recherche pour s'y accrocher, en y introduisant sa trompe et appliquant en même temps ses deux bras horizontalement sur le ventre. Mais c'est toujours un accouplement des plus singuliers, et dont la vraie opération est difficile à démêler ; il ressemble beaucoup à celui des Araignées, et peut-être que ce sont les bras qui contribuent à la fécondation, tout comme dans ces derniers Insectes. »

Hermann, qui a observé le même fait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ajoute, à ce que nous avons déjà extrait de son ouvrage, les réflexions suivantes, qui ne sont guère plus concluantes :

« Si ce n'était pas toujours le même endroit où le petit Insecte se fixe, et si ce n'était la considération qu'il n'y en a constamment qu'un seul et toujours un plus petit, ce qui semble en effet annoncer le sexe masculin, on pourrait se demander si ces Insectes ne s'entremangent pas comme d'autres le font. Fuesli (ou un autre auteur) a élevé la question plaisante de savoir si les petits Scorpions attachés à leur mère n'en tirent pas par hasard quelque nourriture en suçant, comme autant de mamelles, les dents du peigne que ces Insectes portent au ventre. S'il avait eu connaissance du fait dont nous parlons, il aurait pu soupçonner plus raisonnablement, à ce que je pense, que la tique mère allaite son petit. Était-ce peut-être un pareil Insecte, attaché au ventre d'un autre plus grand, qui a été remarqué par une personne fort adonnée à la chasse, et qui lui a fait assurer à mon père que les tiques des chiens sont vivipares? »

3. Ixode peint. (*Ixodes pictus.*)

Dos blanc, crénelé par derrière ; taches et pieds bruns ; bec et palpes de la longueur du corselet.

Cynorhæstes pictus, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 67, *non* De Cooper, *Micr. Journ.*, II, p. 31. — *Ix. reticulatus*, Latr.*ge-nera*, I, 157.

Il vit sur les cerfs et se trouve aussi vagabond entre les mousses. Daniel Cooper, dans le t. II, p. 31, de son *Microscopic Journal*, donne, par erreur, sous le nom d'*I. pictus*, des Ixodes recueillis sur un *Boa constrictor*.

4. Ixode plombé. (*Ixodes plumbeus.*)

Écusson cordiforme un peu rugueux ; rostre et palpes, ainsi que les pattes, ferrugineux pâle; abdomen de couleur plombée. Longueur du corps, 3 lignes.

Ix. plumb., Leach, *Linn. trans.*, XI, 396, *non* Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série.

D'Angleterre. Vit dans le nid et sur le corps de l'hirondelle de rivage (*Hirundo riparia*).

5. Ixode hexagone. (*Ixodes hexagonus.*)

Écusson hexagone, ferrugineux pâle, ainsi que les pattes et les palpes ; hanches et articles terminaux plus pâles ; abdomen blanc testacé ou plombé pâle. Long. du corps, 5 lignes.

Ix. hexag., Leach., *Linn. trans.*, XI, 397.

D'Angleterre. Vit sur le hérisson (*Erinaceus europeus*).

6. Ixode grand-bouclier. (*Ixodes megathyreus.*)

Écusson obovale, grand, brun, largement ponctué, échancré en avant, marqué bilatéralement de deux petites lignes dépassant la moitié de sa longueur, brun, ainsi que les palpes et les pattes ; pieds bruns, pâles à leur extrémité ainsi qu'aux jointures. Long. du corps, 3 lignes au plus.

Ix. meg., Leach, *Linn. trans.*, XI, 398. — Risso, *Europe mérid.*, V, 182.

D'Angleterre. Vit sur les chiens et sur le hérisson (*Erinaceus europeus*). On l'y trouve fréquemment en société avec le précédent, et il n'en est peut-être que le mâle. M. Risso le cite parmi les animaux des environs de Nice.

7. Ixode d'automne. (*Ixodes autumnalis.*)

Bouclier ovalaire, sub-hexagone, brun ferrugineux ; palpes

ferrugineux, bordés de brun ferrugineux; pieds ferrugineux, pâles à leurs articulations; abdomen plombé, marqué de trois lignes plus obscures; tarses pâles.

Ix. aut., Leach, *Linn. trans.*, XI, 398.

D'Angleterre. Vit sur les Chiens, principalement sur les *pointers*; en automne il est plus rare.

8. Ixode de la Mésange. (*Ixodes pari.*)

Écusson allongé, sub-hexagone, brun; rostre brun ferrugineux, à palpes bruns; pieds bruns à articulations plus claires, blanchâtres.

Ix. pari, Leach, *Linn. trans.*, XI, 399.

D'Angleterre. Se trouve au printemps sur la Mésange grande charbonnière (*Parus major*).

9. Ixode marbré. (*Ixodes marmoratus.*)

Corps ovale, déprimé, d'un noir verdâtre, mêlé et marbré de gris sur le dos, avec des points noir violâtre; ventre d'un rouge sanguin; rostre bordé de gris; pieds rouges. Long., 0,005.

Ix. marm., Risso, *Europe mérid.*, V, 183.

Des environs de Nice. On le trouve sous les pierres au printemps.

10. Ixode biponctué. (*Ixodes bipunctatus.*)

Diffère de l'espèce précédente par son corselet transparent, verdâtre, marqué de deux points en devant, et sculpté d'un grand nombre de petits points; le dos, le ventre et les pieds sont d'un rouge vif; le rostre est verdâtre, pointillé de rouge. Longueur, 0,006.

Ix. bipunct., Risso, *Europe mérid.*, V, 183.

Des environs de Nice. On le trouve sous les cailloux, en hiver et au printemps.

11. Ixode porte-chase. (*Ixodes trabeatus.*)

Tête marquée en dessus de deux petits enfoncements; écusson ovalaire; on y voit un sillon demi-circulaire qui dessine les limites d'un petit espace relevé, sous lequel est placée la tête, et d'où partent deux autres petites lignes longitudinales atteignant le milieu de l'écusson; tête, pièces buccales, écusson et pattes noirs; abdomen brun rougeâtre, bordé latéralement d'une ligne un peu plus claire. Long., 1 ligne.

Ix. trabeatus, Aud., *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXV, 20, pl. 14, f. 3.

A été trouvé aux environs de Paris, dans les bois, sur des graminées.

12. Ixode du Hérisson. (*Ixodes erinacei.*)

Tête irrégulièrement quadrilatère ; palpes aplatis, élargis à leur milieu, écartés latéralement ; écusson en losange, tronqué à son bord antérieur ; abdomen ovalaire allongé. Couleur brune. Longueur, 1 ligne $\frac{1}{2}$.

Ix. erin., Audouin, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXV, 20, pl. 14, f. 4.

Il a été trouvé sur le Hérisson, aux environs de Paris. Quand son corps est repu, il est renflé, globuleux, ovale, les parties antérieures étant, comme chez les autres espèces, plus amincies que les postérieures.

13. Ixode de Dugès. (*Ixodes Dugesii.*)

De forme ovale, quand il est repu, un peu aplati, comparable à une petite fève ; surface lisse, luisante, d'un gris plombé, sans aucune tache ni marbrure ; il devient rouge brun dans l'alcool. A jeun, il ressemble à une graine flétrie, plissée longitudinalement, mais sans cannelure sur les bords ; écusson pentagonal ; hanches un peu élargies, brunes, ainsi que le reste des pattes.

Ix. plumbeus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, pl. 7, f. 7-12, *non* Leach, *loco cit.*

Dugès rapporte à cet Ixode la Mite reduve, variété grise, de De Géer, *Memoires*, VII, 101. Il l'a trouvé sur des Chiens, dans le midi de la France. Le nom dont il s'est servi ayant déjà été employé par Leach, pour une espèce du même genre, nous avons dû le changer. Dugès donne de son Ixode plombé une longue description, mais dans laquelle les caractères du genre sont examinés plutôt que ceux de l'espèce elle-même.

14. Ixode marginal. (*Ixodes marginalis.*)

Koch, *die Arachniden*, II, 63, pl. 66, f. 153.

15. Ixode des sables. (*Ixodes arenicola.*)

Corps roux ; pieds roux pâle, fasciés de blanc.

Ix. aren., Eichwald, *Zool. specialis*, II, 63, pl. 2, fig. 18; 1830.

Vit sur le sable, dans les îles et sur les côtes de la mer Caspienne. Il attaque l'espèce humaine et se glisse sous les vêtements jusqu'aux parties les plus secrètes. On le trouve aussi dans la Podolie méridionale.

16. Ixode pallipède. (*Ixodes pallipes.*)

Entièrement d'un jaune pâle, tirant un peu sur le rougeâtre, orné de lignes longitudinales rougeâtres, foncées postérieurement; côtés de la partie postérieure de l'abdomen montrant de petites taches d'un jaune très-pâle; plaque thoracique de couleur rouge, tirant un peu sur le noirâtre, chagrinée; tête et palpes de même couleur; les palpes hérissés latéralement de poils très-courts; abdomen jaune, pâle en dessous, teinté de rougeâtre au milieu; pattes d'un rouge foncé, annelées de jaune pâle. Long. du corps, 0,010.

Ixod. pallip., Lucas, *in* Webb et Berthelot, *Hist. des Canaries*, *Arachn.*, p. 47, pl. 7, fig. 9.

Trouvé aux îles Canaries, par MM. Webb et Berthelot.

17. Ixode ceinturé. (*Ixodes cinctus.*)

Dessus du corps légèrement chagriné, entièrement d'un rouge foncé, avec quelques lignes longitudinales noirâtres; une bordure jaune pâle; tête et palpes rouges, un peu plus clairs que le corps; mâchoires jaune très-clair; dessous du corps jaunâtre sale, avec quelques taches d'un rouge foncé, dont deux très-grandes situées près de la partie postérieure, et différant des autres en ce qu'elles ne sont pas arrondies; pattes peu allongées, robustes, jaune clair, teintées de rougeâtre aux articulations. Longueur du corps, 0,007.

Ixod. cinct., Lucas, *loco cit.*, p. 47, pl. 7, fig. 12.

Trouvé aux îles Canaries, par MM. Webb et Berthelot.

18. Ixode a trois lignes. (*Ixodes trilineatus.*)

Corps plus large en avant, rouge noirâtre, très-finement strié; trois lignes longitudinales en dessus, de couleur cendrée claire; les deux latérales partent de la quatrième paire de pattes et vont jusqu'au bord postérieur; la médiane part du milieu du corps; plaque thorachique d'un noir rougeâtre, plus foncée que le corps, finement chagrinée; pattes allongées, grêles.

Ix. trilineatus, Lucas, *loco cit.*, p. 48, pl. 7, fig. 11.

Trouvé aux îles Canaries, par MM. Webb et Berthelot.

19. Ixode cendré. (*Ixodes cenereolus.*)

Corps très-finement strié dans le sens traversal, de couleur cendrée claire, avec quelques taches jaunâtres; plaque thoracique rouge foncé, avec quelques lignes longitudinales plus claires, très-petite, chagrinée, ayant de chaque côté à sa partie antérieure un petit sillon longitudinal, légèrement sinueux, qui ne se continue pas jusqu'à la partie postérieure; palpes et pattes rouge peu foncé; celles-ci très-courtes. Longueur du corps, 0,014.

Ixod. ciner., Lucas, *loco cit.*, p. 48, pl. 7, fig. 10.

Trouvé aux îles Canaries, par MM. Webb et Berthelot.

20. Ixode des Chameaux. (*Ixodes camelinus.*)

Corps allongé, d'un rouge brun; pieds courts et distants entre eux. La seconde paire des pieds a une articulation très-renflée.

Ix. cam., G. Fischer, *Notice sur l'Argas de Perse*, p. 13, pl. unique, fig. 1 et 2.

C'est une espèce, dit l'auteur cité, qui paraît bien distincte, et par la grandeur, car elle est tout aussi grande que l'Ixode du Rhinocéros, et par l'emplacement et la forme des pieds. On la trouve sur les Chameaux dans les steppes.

21. Ixode égyptien. (*Ixodes ægyptius.*)

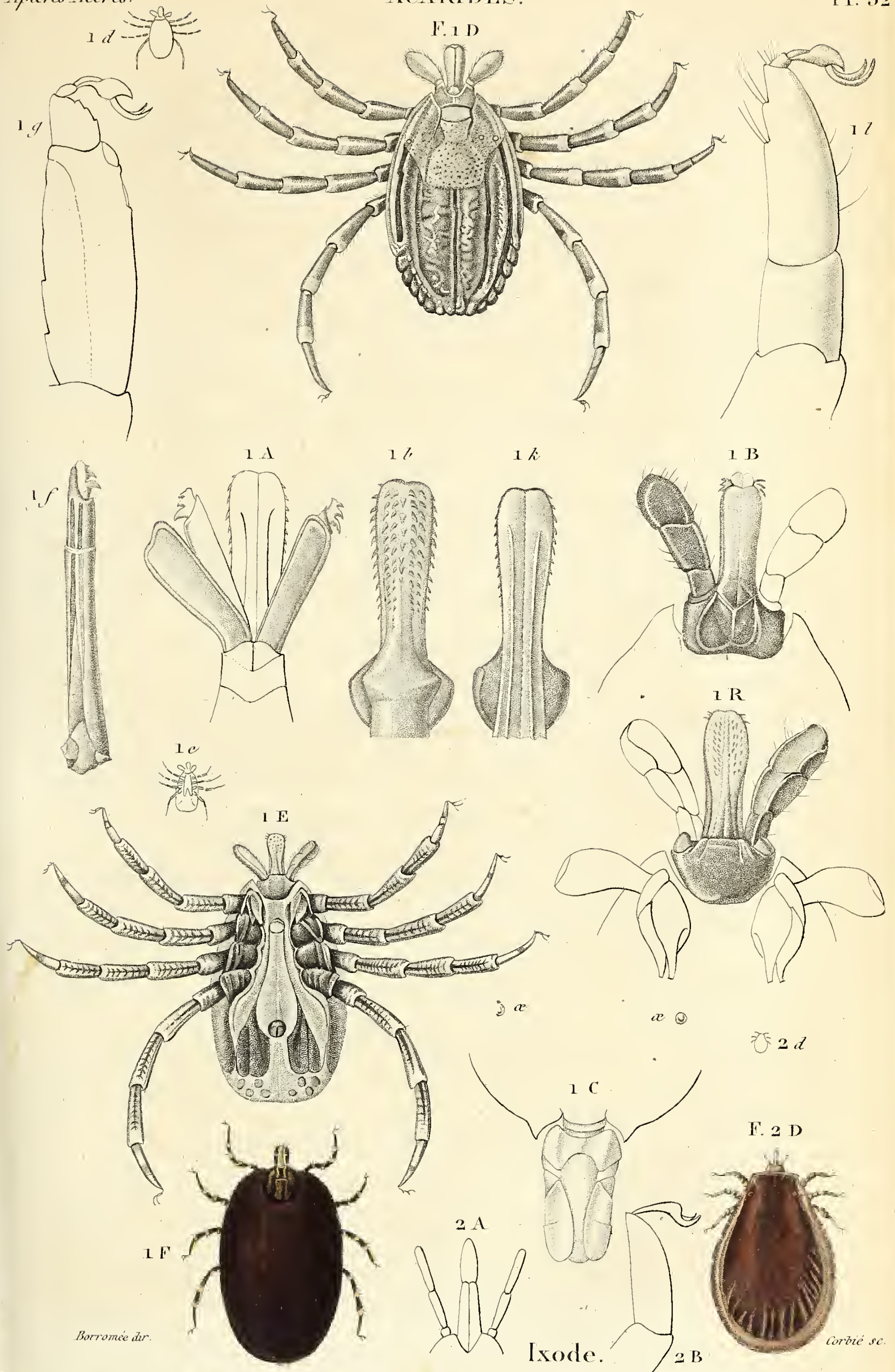
D'un noir brunâtre; les côtés de l'abdomen, qui est crénelé postérieurement, garnis de points imprimés; le bord du corps et les articulations des pieds blancs; les palpes grossis au sommet.

Acarus ægypt., Linn., *Syst. nat.*, édit. 12, sp. 2. — *Cynorhæstes ægypt.*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 66, pl. 4, 9 et L; Pl. 6, fig. 13.

Vit en Égypte et en Barbarie. On le trouve souvent sur les Tortues terrestres. C'est à la peau tendre du cou et des aines qu'il adhère de préférence.

22. Ixode de Savigny. (*Ixodes Savignyi.*)
(Pl. 32, f. 1.)

L'Ixode égyptien, tel du moins que le définit Hermann, et celui que nous avons rapporté à la description de ce naturaliste, diffèrent sans aucun doute de l'Ixode égyptien, *Ixodes ægyptius*



Borromée dir. *Corbié sc.*

Ixode.

Ixode Egyptien F. 1 D *un mâle grossi.* 1 *d. le même de grand.r nat.* 1 E *le même vu en dessous grossi.* 1 *e. en dessous de grandeur natur.* 1 *g.* 1*ère paire de pattes.* 1 *l.* 4*ème paire de pattes.* 1 *f. une des forcipules.* 1 A *bouche vue en dessus.* 1 *b. la lèvre vue en dessous.* 1 *k. la lèvre vue en dessus.* 1 B *bouche complète vue en dessous.* 1 R *tête complète vue en dessous.* 1 C *corselet vu en avant en dessus, la bouche fait saillie. æ. les yeux.* 1 F *la même espèce peu grossie, mais pleine et très gonflée vue sur le dos.* Ixode de Forskael. F. 2 D *individu très grossi.* 2 *d. le même de grandeur naturelle.* 2 A *la bouche.* 2 B *première paire de pattes.*

de M. Audouin, établi sur les figures publiées par M. Savigny dans l'ouvrage d'Égypte (pl. 9, fig. 10), et reproduit dans notre Atla sous ce nom. Celui-ci prendra pour nous le nom d'*Ixodes Savignyi*.

23. Ixode de Fabricius. (*Ixodes Fabricii.*)
(Pl. 33, fig. 2.)

M. Savigny a publié la figure d'un autre Ixode (pl. 9, fig. 13) auquel M. Audouin donne la dénomination ci-dessus. Nous avons reproduit cette figure dans notre Atlas.

24. Ixode de Linné. (*Ixodes Linnei.*)
(Pl. 33, fig. 1.)

Cette espèce est dans le même cas que la précédente. M. Savigny en a publié la figure dans son magnifique Atlas (Pl. 9, fig. 12), et c'est la copie de son analyse que nous avons reproduite. Le nom d'*Ixodes Linnei* est de M. Audouin, *ibid.*, Explication.

25. Ixode de Leach. (*Ixodes Leachii.*)
(Pl. 33, fig. 3.)

Même remarque que pour les précédents.

Ixode....., Savigny, *loco cit.*, pl. 9, fig. 9 (copiée dans notre Atlas). — *Ixodes Leachii*, Aud., *ibid.*, Explication.

26. Ixode élégant. (*Ixodes elegans.*)

Noir luisant, avec le bord externe jaune; une tache rouge oblongue, bordée de jaune sur le dos, et, en arrière de celle-ci, une autre tache de la même couleur, transverse et quadrilobée. Pattes d'un brun rougeâtre, annelées de jaune. Long., 0,005.

Ixod. eleg., Guérin, *Iconogr. du règne anim.*, Arachn., pl. 6, f. 1; *id.*, Explic., p. 15.

On le reçoit assez souvent du Sénégal. M. Guérin le donne aussi comme d'Égypte.

27. Ixode des bois. (*Ixodes sylvaticus.*)

Tête et thorax d'un jaune pâle un peu blanchâtre, celui-ci marqué en dessous de deux raies ondées, longitudinales, noires; une raie semblable de chaque côté; entre ces dernières et les premières on voit de chaque côté une petite tache noire, et le fond jaune de cette partie est parsemé de points noirs; abdo-

men entièrement de couleur rousse, tant en dessus qu'en dessous ; pattes d'un brun obscur. Volume d'un petit pois.

Acarus sylvaticus, De Géer, *Mémoires*, VII, 162, pl. 38, f. 7.

Trouvé au cap de Bonne-Espérance, par Sparmann, qui l'a pris sur une Tortue terrestre ; il vit sur les arbres et les buissons et il se fixe, quand il en trouve l'occasion, sur le corps des hommes et des animaux.

28. Ixode du Rhinocéros. (*Ixodes rhinocerotis.*)

Corps brun-marron orné en dessus de taches plus ou moins grandes, nuancées d'un jaune fauve avec un grand nombre de points bruns ; les plus grandes de ces taches se voient au milieu du dos, et le bord postérieur du dos est marqué de dix taches de cette même couleur disposées en demi-cercle ; pattes brunes. Volume d'un pois ordinaire.

Acarus rhinocerotis, De Géer, *Mémoires*, VII, 160, pl. 28, f. 5-6.

Il a été pris au cap de Bonne-Espérance, sur des Rhinocéros, par Sparmann ; ce célèbre voyageur en a trouvé sur trois individus ; ils se tenaient ordinairement aux environs des parties génitales de ces animaux, la peau étant plus molle à cet endroit que partout ailleurs. Quand ils sont repus et gonflés leur corps devient quatre fois plus gros qu'auparavant et en même temps il s'allonge un peu.

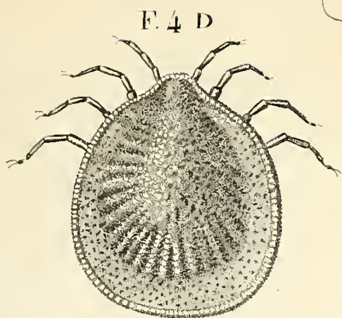
29. Ixode de Walckenaer. (*Ixodes Walckenaerii.*)
(Pl. 34, fig. 1.)

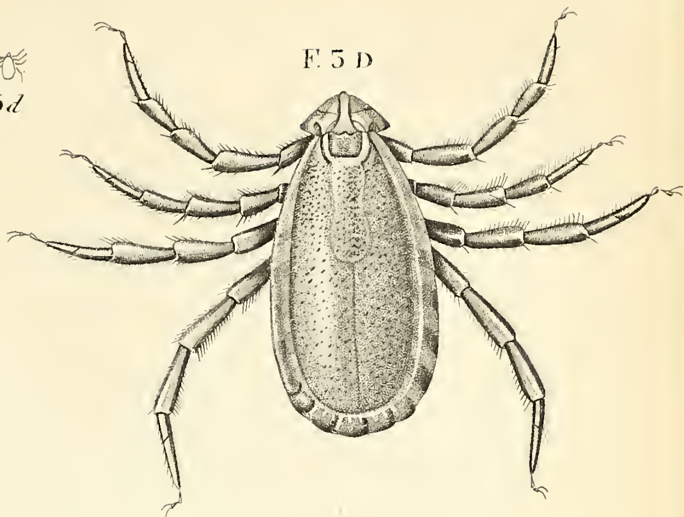
Corps roux-grenat, un peu plus pâle en dessous, passant au roux-cannelle ainsi que les pattes, qui sont allongées et fauves à leurs articulations ; abdomen ridé en dessous ; point de taches sur le dos ; denticules des machoires médiocres ; palpes un peu velus montrant un pore terminal à leur dernier article ; ouverture génitale au niveau de la deuxième paire de pattes ; hanches de la première paire bispinulées à leur bord postérieur ; celles des autres simplement échancrées ; stigmates dans une impression en fossette subréniforme à l'aisselle de chaque patte postérieure (1). Longueur du corps, 0,005 ; de la patte postérieure, 0,006 $\frac{1}{2}$.

(1) Lyonet, *Mém. Mus. Paris*, XVIII, 285, figure sur une Tique européenne les mêmes parties (pl. 14, fig. 3).

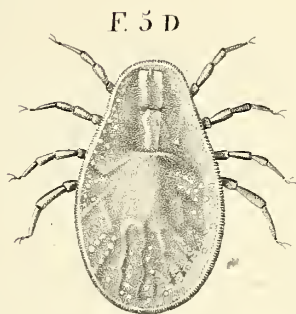




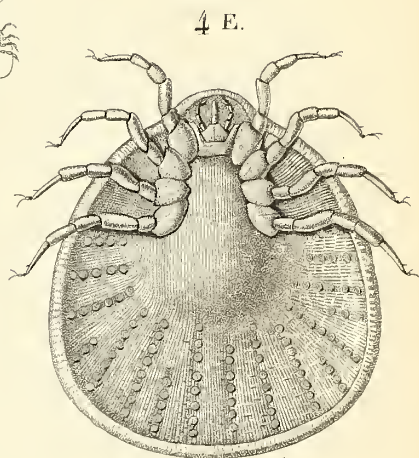




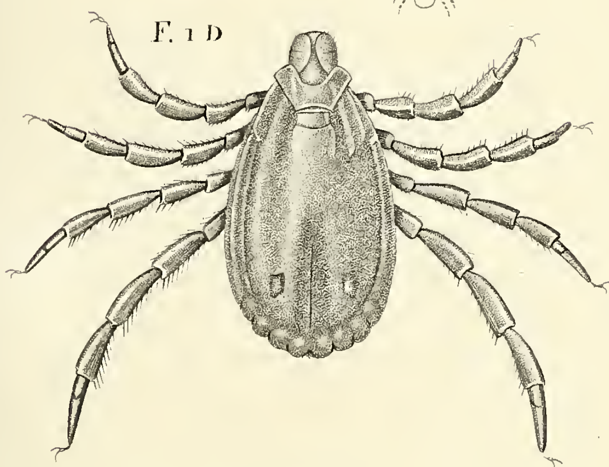




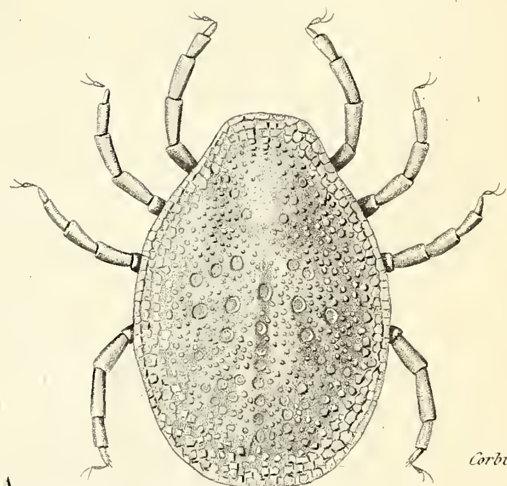
















Borromée dir. *Corbié sc.*

Ixode — Argas.

Ixode de Linné. F. 1 D *individu grossi.* 1 *d. le même de grand.r nat.* Ixode de Fabricius. F. 2 D *individu grossi.* 2 *d. le même de gr.r nat.* Ixode de Leach. F. 3 D *individu très grossi.* 3 *d. le même de grand.r nat.* Argas de Fischer F. 4 D *individu très grossi vu en dessus.* 4 *d. le même de grand.r nat.* 4 E *le même grossi vu en dessous.* 4 *e. le même de gr.r nat. vu en dessous.* Argas d'Hermann. F. 5 D *un individu très grossi.* 5 *d. le même de grandeur naturelle.* Argas de Perse F. 6 D *individu grossi.* 6 *d. le même de grandeur naturelle.*

Ixod. Walck., Gerv., *Ann. soc. entom.*, XI, p. XLVII.

Cette espèce, dont les hanches antérieures ressemblent à celles de l'*Ixode de Savigny*, a été prise sur un Rhinocéros dont nous ignorons le nom spécifique ; nous l'avons dédiée à M. de Walckenaer, de qui nous tenons l'unique exemplaire que nous en ayons observé.

30. IXODE NIGUA. (*Ixodes americanus.*)

De Géer réunit sous ce nom des Ixodes de Surinam et de Pensylvanie ; ceux dont ont parlé Kalm (*Act. Acad. sc. Sueciæ*, 1754) et Ulloa (*Voyage en Amérique*) lui paraissent aussi de la même espèce; mais il est probable que plusieurs Ixodes, spécifiquement distincts, sont ici confondus sous une même dénomination. La *Pique* ou *Nigua*, *Acarus americanus* de De Géer et de Linné, est rapportée au genre *Rhynchoprion* (*Argas*, Latr.) par Hermann, qui l'appelle *Rh. americanus;* mais c'est plutôt un Ixode, si l'on examine les figures de De Géer, pl. 37, f. 9-13.

Cette espèce et celles qu'on a confondues avec elle sont célèbres par l'habitude qu'elles ont d'attaquer souvent l'homme et les animaux, ce qui se voit également pour les Ixodes de nos pays. Nous empruntons ce qui suit à De Géer : « Selon le rapport de M. Kalm, ce qui m'a été aussi confirmé par M. Acrélius, ces Mites américaines se trouvent pendant tout l'été dans les bois où elles se tiennent sur les buissons et les plantes qui y croissent, mais plus particulièrement sur les feuilles sèches tombées l'année précédente et dont le terrain est jonché ; elles y sont en si grande abondance que dès qu'on s'avise de s'asseoir par terre ou sur quelque tronc d'arbre abattu, on en a bientôt les habits et même le corps tout couverts ; car elles grimpent d'abord, quoique d'un pas lent, sur les habits, cherchant quelque endroit nu du corps pour s'y fixer dans l'instant en introduisant leur trompe dans la peau. Ceux qui marchent pieds nus dans les bois en ont bientôt les pieds et les jambes pleines. Elles ne s'attachent pas seulement aux hommes, mais encore aux animaux, comme les chevaux et les bêtes à cornes, qu'elles font périr souvent en se fixant en trop grand nombre sur leur corps dont elles sucent le sang ; mais elles ne se tiennent jamais dans les prairies, dans les champs cultivés, ni dans les autres plaines, vivant toujours dans les lieux où croissent des arbres. Elles percent la peau si subtile-

ment que les personnes attaquées ne sentent pas d'abord leur piqûre et ne s'en aperçoivent que quand elles se sont introduites si avant dans les chairs que la moitié de leur corps s'y trouve engagée; c'est alors qu'on sent d'abord une forte démangeaison et puis une douleur assez vive à l'endroit piqué où s'élève une enflure assez dure de la grosseur d'un pois et même plus grande. C'est alors qu'il est très-difficile de s'en défaire; car en voulant retirer la Mite elle se rompt plutôt que de lâcher prise, de façon que pour lors la tête et la trompe restent dans la plaie, ce qui produit bientôt une inflammation et ensuite une suppuration qui rend très-souvent la plaie profonde et très-dangereuse, y causant en même temps une démangeaison insupportable. C'est donc en scarifiant la chair tout autour qu'il faut tâcher d'ôter la Mite tout entière de l'endroit où elle s'est logée, ou bien se servir d'une petite pincette pour la tirer dehors, comme M. Kalm dit l'avoir fait avec succès; mais elle se tient si fortement cramponnée, que dans cette opération on enlève souvent en même temps une portion de la peau. Cet auteur raconte avoir vu des chevaux qui avaient le dessous du ventre et les autres endroits du corps si couverts de ces mites, qu'à peine pouvait-on introduire entre elles la pointe d'un couteau; elles s'étaient profondément enfoncées dans la chair de l'animal qui, enfin, continuellement sucé par cette maudite engeance, y succomba et se trouva si affaibli qn'il mourut dans de grandes douleurs. »

Divers auteurs ont parlé depuis lors de ces Ixodes américains; mais les espèces restent encore à distinguer convenablement.

G. R. Tréviranus a donné la description anatomique d'un Ixode du Brésil qu'il considère comme le *Nigua* (*Acarus americanus*) (1).

M. J. Muller a publié aussi des détails sur une espèce qu'il nomme *I. ophiophilus*.

31. Ixode de Bibron. (*Ixodes Bibronii.*)

Thorax assez grand, peu séparé de l'abdomen; dessus du corps agréablement varié de roux sanguin en marbrures et en petits

(1) *Zeitschrift fur Physiologie*, IV, p. 185, pl. 15-16; 1832.
(2) *Nova act. nat. curios.*, XIII, part. 2, p 236, pl. 67.

points sur un fond blond châtain; un assez grand nombre de petits pores sur le dos; douze petites impressions linéaires, courtes au rebord abdominal postérieur; les marbrures sont ainsi disposées : une ligne ondée sur chaque branche de l'impression lyriforme du thorax; une, en fer à cheval, au bord abdominal de celui-ci; trois autres perpendiculaires au rebord postérieur de l'abdomen, les deux latérales plus petites; tête et appendices (pattes et palpes) variés de reflets verdâtres; dessous de l'abdomen châtain fauve; deux épines au bord postérieur des hanches de la première paire de pattes; celles des hanches de la seconde paire un peu moindres; celles de la troisième presque nulles, et celles de la quatrième saillantes, l'externe étant la plus forte et conique. Corps à peu près circulaire, long de 0,004; pattes médiocres.

Ixod. Bibr., P. Gerv., *Ann. soc. Entom.*, XI, p. XLVIII,

Trouvé vivant, en 1843, sur des Serpents boas nouvellement reçus à la ménagerie du Muséum et originaires de l'Amérique méridionale. Les jeunes sont plus clairs. Desséchés, ces Insectes prennent une teinte générale plus jaune.

32. IXODE COXAL. (*Ixodes coxalis.*)

Corps en disque ovalaire, roux-cannelle, ainsi que les pattes et les palpes, marbré en dessus de jaune lâchement réticulé; quatorze impressions linéaires au rebord abdominal postérieur; pattes assez courtes, fortes, à hanches aplaties, croissant de la première à la dernière qui est discoïde; des pores nombreux sur le dessus du corps. Longueur, 0,005.

Ixod. cox., Gerv., *Ann. soc. Entom.*, XI, p. XLVII.

De la Nouvelle-Hollande. Trouvé sur un Scinque australasien provenant des collections de Péron et Lesueur.

33. IXODE GRÊLÉ. (*Ixodes variolatus.*)

Sub-arrondi, sauf en arrière où il est écourté; dessus du corps marqué de petites impressions ponctiformes inégales, comme grêlé; hanche renforcée d'une espèce de tubercule dentiforme à son bord postérieur. Couleur d'écaille plus ou moins variée; les impressions ponctiformes et quelques marbrures de couleur d'or; pattes fauves; dessous du corps châtain. Longueur du corps, 0,012; largeur, 0,003.

Nous en avons trouvé un certain nombre sur l'épiderme d'un grand Saurien du Brésil, de la collection du Muséum.

M. H. Denny vient tout nouvellement de décrire plusieurs espèces du même genre :

34. Ix. BIMACULATUS, Denny, *Ann. and mag. of nat. hist.*, T. XII, p. 312, pl. 17, fig. 1 ; 1843. (Trouvé sur l'Hippopotame de l'Afrique australe par M. Melly.)

35. Ix. HIPPOPOTAMENSIS, Denny, *ib.*, p. 313, pl. 17, fig. 2. (Également parasite de l'Hippopotame et dû à M. Melly.)

36. Ix. RHINOCERINUS, Denny, *ibid.*, p. 313, pl. 17, fig. 3. (Parasite du *Rhinoceros bicornis* de la Sud-Afrique par M. Melly.)

37. Ix. HYDROSAURI, Denny, *ibid.*, p. 314, pl. 17, fig. 4. (De l'*Hydrosaurus Gouldii*? de la Nouvelle-Hollande, par M. Gould.)

Il faut encore citer parmi les Ixodes, mais comme espèces presque toutes à revoir :

38. *Pediculus tigridis*, Redi, pl. 24.—Seba, *Thes.*, II, pl. 84, f. 3.

39. *Acarus elephantinus*, Fabr., *Spec. Ins.*, II, 484; Linn. Gmel, 2924 (Inde).

40. *Ac. indus*, Fabr., *Spec. ins.*, II, 486 (Amérique australe et Inde, suivant Fabricius).

41. *Ac. sanguisugus*, Linn. Gmel., p. 2926 ; *Jatebuca* de Margrave (Amérique).

42. *Ac. marginatus*, Sulzer, *Ins.*, éd. 2, pl. 29, f. 7. Hermann le rapporte à l'*Ix. pictus*, décrit plus haut sous le nº 3.

43. *Ac. grossus*, Pallas, *Spicil. zool.*, fasc. IX, p. 43, pl. 3, fig. 2 (Amérique méridionale).

44. *Ac. aureolatus*, *id.*, *Spicil. zool.*, fasc., IX, p. 41 ; Linn. Gmel., p. 2925 (Amérique).

45. *Ac. undatus*, Fabr., *Spec. ins.*, II, p. 485 ; Linn. Gmel., p. 2925 (Nouvelle-Hollande).

46. *Ac. iguanæ*, *id.*, *ibid.*, p. 486 ; Linn. Gmel., p. 2925 (Amérique).

47. *Ac. cayennensis*, *id.*, *Mantissa Ins.*, II, 372 (de Cayenne).

48. *Ac. lineatus*, *id.*, *Spec. Ins.*, II, 486 (Amérique).

49. *Ac. hispanus*, *id.*, *Mantissa Ins*, II, p. 371 (de Barbarie).

50. *Ac. hirudo*, *id.*, *Spec. Ins.*, II, 485 (de Norwége ; sur l'homme et les animaux).

Ajoutez aussi les Ixodes trouvés par :

Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p. 285, pl. 14 (sur la Fouine).
Robineau-Desvoidy, *Acad. sc. Paris* (sur le Blaireau).

C'est à la suite des Ixodes que nous placerons provisoirement le genre mal connu que M. Desvoidy nomme *Cryptostome*.

CRYPTOSTOMA, Robineau Desvoidy, *Ann. des sc. d'observ.*, III, 122; 1830.

Ainsi caractérisé par l'auteur cité :

Corps aplati, circulaire, coriace; yeux situés dans le bord antérieur du corps; bouche inférieure munie de deux palpes adossés et courbés en crochet vers le sommet, et munie de très-petites lames qu'on ne peut distinguer nettement; huit pattes, dont les deux antérieures plus allongées font l'office de palpes, et où le premier article des tarses est plus gros : ces deux pattes et les suivantes dirigées en avant et les deux postérieures en arrière.

51. Cryptostome tarsal. (*Cryptostoma tarsale.*)

Très-petit; roux pâle en dessus, roussâtre en dessous; pellucide sur les côtés; palpes et pieds pellucides; premier article des pieds antérieurs renflé.

Cryp. tars., Rob. Desvoidy, *loco cit.*

Trouvé parasite sur un Mulot (*Mus campestris.*)

Genre ORIBATE. (*Oribata.*)

Les Acarides de ce genre sont surtout caractérisés par la dureté de leur enveloppe extérieure, que sa consistance a fait comparer à une cuirasse; aussi Hermann les appelait-il *Notaspis* (1), et il comparait, ainsi que l'avaient fait avant lui Geoffroy et Linné, mais également à tort, cette espèce d'écaille ou d'é-

(1) De νωτος, dos, ασπις, bouclier.

cusson aux étuis réunis de plusieurs Insectes Coléoptères. La dénomination d'*Oribata*, publiée antérieurement (1) à celle qu'avait adoptée Hermann, a dû être préférée. Les Oribates, à cause de leur nature coriace, résistent mieux aux circonstances extérieures que les autres Acariens, et on les rencontre souvent dans les lieux arides.

On n'en connaissait avant Hermann que deux ou trois espèces, mais dans le mémoire de ce savant aptérologiste, douze sont déjà signalées avec soin, et ce nombre a été à peu près doublé depuis lors ; aussi verrons-nous que plusieurs coupes génériques ont été indiquées dans les Oribates.

Les parties de la bouche de ces animaux sont assez difficiles à reconnaître, et tous les auteurs n'ont pas également bien observé leurs palpes. L'appareil buccal, d'après la remarque de Dugès, se compose néanmoins des mêmes parties que chez les autres Acarides, savoir : 1° une lèvre large, triangulaire, obtuse, un peu festonnée à son angle antérieur, qui avoisine le bord du museau ; 2° deux palpes attachés sur les côtés de sa base, fusiformes, à cinq articles, dont le premier très-petit, le deuxième gros, renflé, faisant en longueur presque la moitié de tout le palpe ; les autres s'atténuant progressivement, mais le dernier un peu olivaire et plus allongé que les précédents ; ils sont tous velus, en dehors seulement ; 3° deux mandibules (maxilles) en pinces didactyles, à mors dentelés, crochues, cachées par la lèvre.

La forme du corps est très-variable ; son bouclier dorso-abdominal est quelquefois unique, d'autres fois

(1) Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Insectes*, VII, 400.

coupé transversalement, de manière à simuler un thorax. Souvent il est séparé de la plaque ventrale par un rebord ; celle-ci présente les ouvertures génitale et anale. On n'a pas encore bien indiqué la position des stigmates. La carapace est souvent ailée bilatéralement, et plus ou moins aiguillonnée de petites épines ou de poils très-forts, ce qui peut donner à la physionomie des Oribates quelque chose de singulier. Les yeux manquent le plus souvent, ou bien il est très-difficile de les apercevoir, et les pattes, plus ou moins longues, ont un, deux ou trois ongles. Hermann a employé ce dernier caractère pour partager ses Notaspis en trois sections, suivant qu'elles ont, en effet, un, deux ou trois de ces organes.

M. Heyden a signalé comme type de ses genres plusieurs des espèces de ce naturaliste, et M. Koch a dénommé aussi plusieurs coupes spéciales ; ni lui, ni d'autres n'ont employé dans deux sens différents, ainsi que le voudrait Dugès, les mots *Oribata* et *Notaspis*, bien qu'ils fassent double emploi.

Feu M. Langle, attaché pendant quelque temps au laboratoire d'entomologie du Muséum, sous le professorat de M. Audouin, avait commencé une monographie des Oribates des environs de Paris ; mais ce travail n'a point encore été publié. Admettant avec Dugès que ces Insectes constituent une famille, ce jeune auteur les partageait en trois genres, mais que nous ne pouvons indiquer, aucun d'eux n'ayant été publié. Quelques-uns des Acarides qu'il avait recueillis sont actuellement en notre possessions.

M. Dujardin (1) a fait connaître deux espèces aquatiques d'Oribates : l'une d'elles est fluviatile ; elle a été trouvée à Fontainebleau sur l'*Hypnum inundatum* ; c'est l'ORIBATES DEMERSA de M. Dujardin (2). Ce naturaliste lui accorde un œil médian sur la nuque, caractère qui tendrait à l'éloigner des Oribates connus.

---

(1) *Journ. l'Institut*, 1842, p. 316.

(2) Schranck avait déjà décrit un Acarus vivant dans l'eau douce : A. CONFERVÆ, Schranck, *Ins. Austr.*, p. 511 ; Linn. Gmel., p. 2932, (se tient sous l'eau, rampe sur les filaments des conferves, et meurt à l'air).

L'autre espèce de M. Dujardin est marine ; il l'a trouvée à Lorient. C'est son *O. marina*.

On pourrait établir ainsi qu'il suit la subdivision des Oribates :

Nothrus, Koch.
Belba, Heyden. . . . *Amœus*, Koch.
Galumna, Heyd. . . { *Liodes*, Heyd. / *Pelops*, Koch. / *Oribates*, Koch. / *Zetes*, Koch. }
Hoplophora, Koch.
Sillibano, Heyd.

Nous y joindrons le genre *Cæculus*.

I. NOTHRUS, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Ins.*

Corps allongé, irrégulièrement quadrilatère, garni de filaments épineux, plus ou moins considérables; pattes médiocres, épaisses.

1. Oribate horrible. (*Oribata horrida.*)

Oblong, rude, abdomen garni par derrière de deux dents et de quatre crochets; couleur de cendre rembrunie, mat et sans aucun brillant; doigts bionguiculés.

Notasp. horridus, Hermann père, *in* Herm., *Mém. aptérol.*, p. 90, pl. 6, f. 3.

Trouvé dans les mousses aux environs de Strasbourg. Il peut allonger et raccourcir les deux dents obtuses et écartées qui terminent son corps; les deux crochets qui suivent ces dents sont également mobiles, et peuvent être ou écartés ou appliqués contre les corps, tandis que deux autres, plus courts et placés plus en avant, restent toujours à la même place.

2. Nothrus echinatus, Koch, *loc. cit.*, fasc. 2, pl. 17.

D'Allemagne.

3. Nothrus spiniger, Koch, *loc. cit.*, fasc. 2, pl. 18.

D'Allemagne.

4. Oribate paresseux. (*Oribata segnis.*)

Déprimé ; abdomen en parallélogramme, émoussé par derrière, et à deux cornes ; corselet trigone, garni de balanciers.

Notaspis? segnis, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 94, pl. 4. f. 8.

D'Alsace. Il vit entre les mousses. Sa démarche est très-lente. On le trouve dans plusieurs autres parties de la France, dans la mousse et sur des terrains assez arides.

5. ORIBATE CHATAIN. (*Oribata castanea.*)

Abdomen presque globuleux, simple ; tête courte, conique ; fémurs en massue ; couleur châtain luisant, quelquefois un peu noirâtre.

Not. castaneus, Hermann père, *Mém. aptérol.*, p. 89, pl. 7, f. 4. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, 48.

De plusieurs parties de la France.

Dugès a trouvé à la surface de quelques grosses pierres, dans des creux capables de contenir un pois, les nids de l'O. châtain ; ils étaient plus ou moins exactement fermés par une croûte mince de matière papyracée d'un gris sale. Là étaient aussi rassemblés une quarantaine d'individus adultes, dont les plus grands n'avaient toutefois qu'une demi-ligne de longueur ; il s'y trouvait aussi beaucoup de peaux blanchâtres et de petits dont la plupart, n'ayant qu'un quart de dimension de l'adulte, en avaient pourtant toutes les formes ; ils étaient seulement un peu aplatis ; leurs yeux étaient d'un gris bleuâtre. D'autres, plus petits encore et un peu plus aplatis, n'avaient que six pattes, et ces pattes étaient moins également renflées que celles de l'adulte, mais, du reste, onguiculées de la même manière. Les deux paires antérieures s'attachaient également sous le corselet, qui portait deux gros yeux.

Une espèce de Dermanysse est parasite de ces Oribates.

M. Robineau Desvoidy a communiqué à la Société entomologique de France la description très-incomplète d'un Insecte trouvé par lui dans le département de l'Yonne, et dont il fait un nouveau genre de Coléoptères, sous le nom de XENILLUS CLYPEATOR, *Ann. Soc. entom. de France*, VIII, 455 ; 1839. D'après M. Audouin, *ibid.*, p. 472, Dugès réunissait cet Insecte à l'*Oribata castanea ;* c'est également avec les Acarides que M. Demary, chargé par la Société de lui faire un rapport sur le *Xenillus*, place cet Insecte ; mais le travail de cet entomologiste (*ibid.*, p. 463), quoique fort étendu, ne décide pas du tout la question. Le spécimen type de ce genre était d'ailleurs en assez mauvais état de conservation.

II. BELBA, Heyden, *Isis*, *loco cit.* — DAMÆUS, Koch, *loco cit.*

Abdomen séparé du thorax, arrondi, comme bulleux ; pattes longues, géniculées.

M. Heyden prenait pour type de son genre *Belba* le *Notaspis corynopus*, Herm., qui est un *Damæus* pour M. Koch ; nous avons donc dû étendre la première de ces dénominations à toutes les espèces qui présentent à peu près les mêmes caractères.

6. ORIBATE PIEDS EN MASSUE. (*Oribata corynopus.*)

Pieds de la longueur du corps ; les articles en massue, lisses ; le dernier en forme de pince ; corps presque sphérique, à demi pointu postérieurement, noir luisant ; corselet distinct.

Not. coryn., Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 89, pl. 4, f. 2. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, 48.

D'Alsace. Il vit entre les mousses. Celui qu'a observé Dugès est de la France méridionale.

7. ORIBATE GROS-GENOUX. (*Oribata geniculata.*)

Corps sphérique, noir luisant ; une série circulaire de soies noires sur le dos ; corselet distinct ; pieds plus longs que le corps, à articles en massue, garnis de soies ; abdomen sinué des deux côtés à la partie antérieure, une apophyse latérale du corselet à deux cornes.

Acarus geniculatus, Linn., *Fauna suec.*, éd. 2, n° 1977. — Tique noire et lisse des pierres, Geoff., *Ins.*, II, 626. — *Acar. corticalis*, De Géer, *Mém.*, VII, 131, pl. 8, f. 1-5. — *Not. clav.*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 88, pl. 4, f. 7. — P. Gerv., *Dict. sc. nat.*, *suppl.*, *Atlas.*

M. Simon, dans son Mémoire sur l'*Acarus folliculorum*, cite un travail de M. Harting sur les métamorphoses de l'*Oribata geniculata* (*Fortsl. und forstnaturwissenschaft. Conver-versations lexicon* de G. L. et Th. Harting, Berlin; 1834, p. 737).

8. ORIBATE TATOU. (*Oribata dasypus.*)

Gros comme un grain de moutarde ; d'un brun châtain très-lisse, arrondi, mais un peu comprimé et plus large en arrière

qu'en avant. Pattes courtes relativement au volume du corps, conoïdes, terminées par un seul crochet fort grand et très-courbé ; le sixième article est assez large, les autres sont fort courts, non claviformes, les derniers étant garnis de longues soies qui font de chaque patte une sorte de pinceau.

Oribates dasypus, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 47.

Cette espèce, que l'auteur a décrite sans la figurer et sans indiquer de quelle autre elle doit être rapprochée dans la série, n'est placée ici que provisoirement. Les palpes ressemblent, à ce qu'il paraît, à ceux de l'*O. castanea*, mais leur deuxième article est plus court et plus mince ; ils sont hérissés de quelques soies. L'Oribate tatou vient des Ardennes.

9. Oribate a oreille. (*Oribata aurita.*)

Damæus auritus, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 11.

III. GALUMNA, Heyden, *Isis*, *loco cit.* — *Nec non* Liodes, *id.*, *ibid.* — Pelops, Koch, *loc. cit.*, *nec non* Oribates et Zetes, *id.*, *ibid.*

Abdomen subglobuleux, déprimé ; les bords de la partie pseudo-thoracique en angle saillant ou aliforme ; pattes de médiocre longueur.

La deuxième section des Oribates de Latreille (*Genera*, I, 149) répond à ce groupe, et nous étendons à toutes les espèces qui s'y rapportent le nom de *Galumna*, que M. Heyden imposait à un genre dont le *Notaspis alatus*, Herm., est le type. Nous y joindrons le *Notaspis theleproctus* ou le genre *Liodes*, Heyden, et les espèces désignées par M. Koch sous les dénominations génériques d'*Oribates*, *Pelops* et *Zetes*.

10. Oribate théléprocte. (*Oribata theleprocta.*)

Corps orbiculaire, nu, de couleur cendré noir ; un corselet distinct ; abdomen déprimé, allongé en une papille par derrière ; des rides semi-circulaires en dessus.

Not. theleproctus, Herm., *Mém. aptérol.*, 91, pl. 7, f. 5.

D'Alsace. Il vit entre les mousses. C'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, le type du genre *Liodes*, Heyden ; il est fort voisin de *Belba*.

11. Oribate acrome. (*Oribata acromios.*)

Corps brillant ; une série circulaire de poils blancs linéaires droits sur le dos et au bord postérieur ; abdomen noirâtre, tuberculé ; deux poils blancs spatulés au milieu du bord antérieur ; ailes latérales trigones, tronquées à la partie antérieure.

Notasp. acr., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 91, pl. 4, f. 4.

D'Alsace. Se trouve entre les mousses.

12. Oribate huméral. (*Oribata humeralis.*)

Abdomen presque globuleux, d'un châtain noirâtre, très-lisse, luisant ; les ailes latérales trigones, tronquées antérieurement.

Not. hum., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 92, pl. 4, f. 5. — *Mite à rebord*? De Géer, *Mém.*, VII, 133, pl. 8, fig. 6.

D'Alsace. Il vit entre les mousses.

13. Oribate ailé. (*Oribata alata.*)

Abdomen presque globuleux, châtain-noirâtre, très-lisse, luisant ; ailes latérales oblongues, détachées antérieurement et postérieurement.

Not. alatus, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 92, pl. 4, f. 6.

D'Alsace. Il se trouve entre les mousses.

Cette espèce, suivant l'observation d'Hermann, paraît être la même que l'*Acarus aquaticus marginatus* de De Géer, ou du moins très-voisine de ce dernier. Muller, dans la description de son *Trombidium aquaticum*, fait remarquer avec raison que cette Mite, trouvée par De Géer à la surface des marais, et ne plongeant jamais dans l'eau comme les Hydrachnes, doit être plutôt rangée parmi les espèces terrestres. Latreille (*Genera*, I, 148) lui rapporte aussi l'*Acarus coleoptratus*, Linn., *Fauna suec.*, éd. 2, n° 1973. L'*O. alata* est celui que M. Heyden cite comme type de son genre *Galumna*.

14. Oribate tégéocrane. (*Oribata tegeocrana.*)

Corps ovale-oblong, d'un roux foncé, tuberculé, non luisant ; le bouclier de la tête détaché, triangulaire, avec une petite écaille latérale transparente, échancré au sommet et garni de deux soies ; quatre soies blanches au bord antérieur de l'abdomen.

Not. tegeocranus, Herm., *Mém., aptérol.*, p. 93, pl. 4, f. 3-4.

D'Alsace. Il vit entre les mousses.

15. Pelops occultatus, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 15.
16. Pelops calcaratus, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 13.
17. Pelops tardus, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 16.
18. Zetes dorsalis, Koch, *loco cit.*, fasc. 2 pl. 14.

IV. HOPLOPHORA, Koch, *Deutschland Crust., Myriap. und Arachnid.*

Corps et habitus extérieur des précédents; point d'appendices aliformes au pseudo-thorax.

19. Hoplophora decumana, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 9.
20. Hoplophora striculata, Koch, *loco cit.*, fasc. 2, pl. 10.

21. Oribata luisant. (*Oribata nitens.*)
(Pl. 35, fig. 7.)

Nous avons laissé à cette espèce le nom que lui avait imposé M. Langle dans son travail inédit sur les Oribates. Elle est des environs de Paris.

22. Oribata deux-poils. (*Oribata bipillis.*)

Corps globuleux, châtain, brillant; tête acuminée, à quatre poils tendus en avant, deux extérieurs gros, et deux intérieurs plus minces; deux autres poils écartés sur l'extrémité du corps, et un autre fort sur les côtés des cuisses de la troisième paire.

Notaspis bip., Herm. père, *Mém. aptérol.*, p. 95.

D'Alsace. Trouvé sur une substance attachée contre l'écorce d'un arbre, et qui a paru à l'auteur être la fiente desséchée de quelque limaçon. Cette espèce est de celles dont il est le moins facile de décider les affinités, aussi la plaçons-nous ici, sans affirmer qu'elle doive y rester.

V. SILLIBANO, Heyden, *Isis, loco cit.*

Bouclier unique déprimé, recouvrant tout le corps; palpes courts; pieds antérieurs plus longs que les autres, antenniformes.

23. Oribate cassidé. (*Oribata cassidea.*)

Corps parfaitement orbiculaire, presque en forme de lentille; à bouclier discoïde, élevé au milieu, déprimé et plane au bord, couvrant l'abdomen comme dans les Cassides, et transparent comme du verre; corps châtain; pattes de la première allongées.

Notaspis cassideus, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 93, pl. 6, fig. 2.

Espèce d'Alsace.

VI. COECULUS, L. Duf., *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXV, 289.

C'est à la fin des Oribates que nous placerons provisoirement ce genre, sans affirmer cependant qu'il leur appartienne.

24. Coeculus échinipède. (*Cœculus echinipes.*) (Pl. 38, fig. 5.)

L. Duf., *loco cit.*, pl. 9, fig. 1-3 (cop. dans notre Atlas). — Lucas, *Hist. nat. Crust., Arachn. et Myr.*, p. 465.

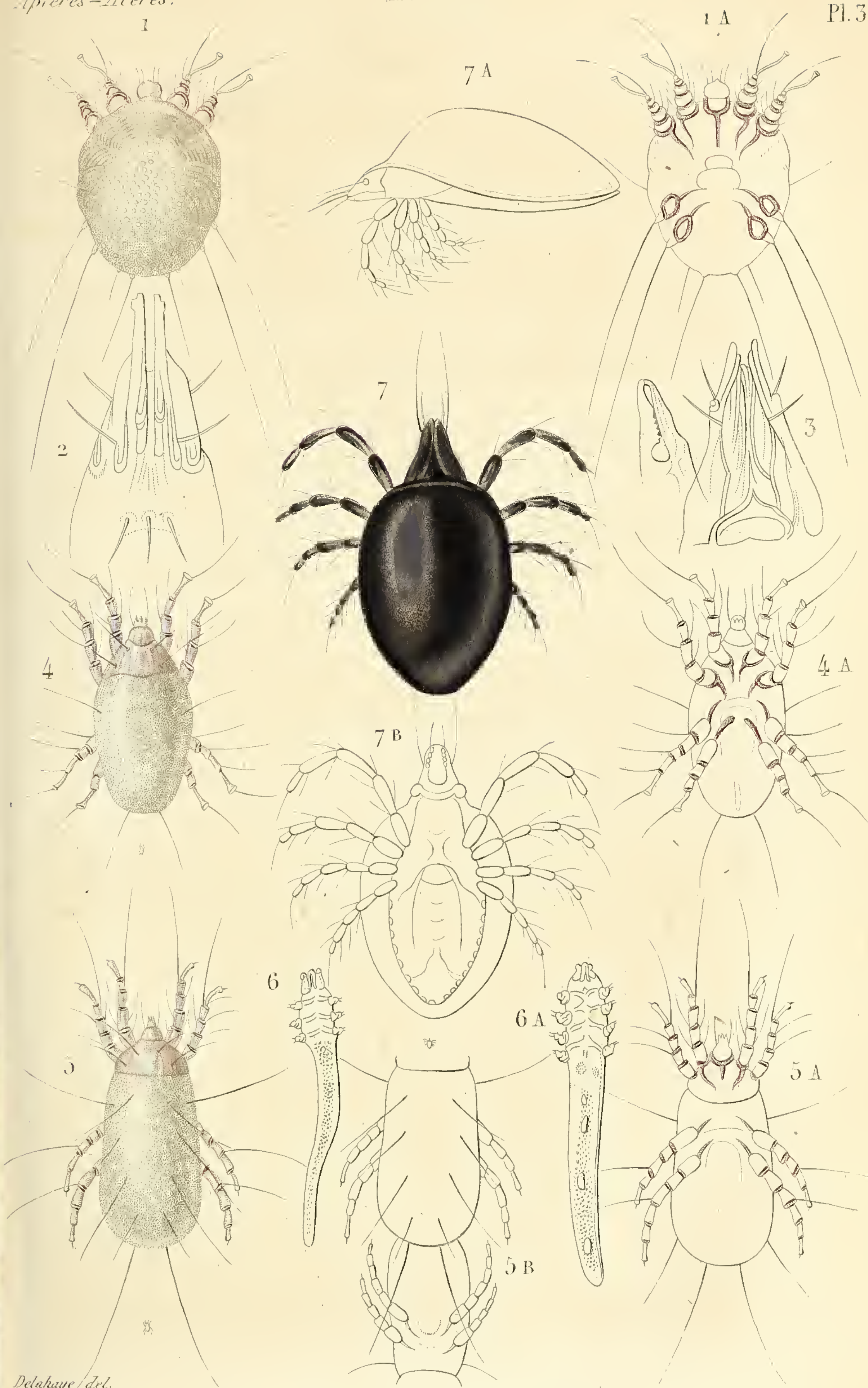
Du royaume de Valence, en Espagne.

Genre TYROGLYPHE. (*Tyroglyphus.*)

Nous laissons provisoirement sous ce nom les *Sarcoptes* et les *Tyroglyphes* de Latreille, quoiqu'on puisse, dès à présent, en faire deux genres distincts. La disposition de la bouche en rostre est leur caractère commun. Ils comprennent les genres ou sous-genres suivants :

1. Tyroglyphus, Latr. { *Acarus*, Latr. / *Glyciphagus*, Hering. / *Myobia*, Heyden. / *Hypopus*, Dugès.
2. Trichodactylus, L. Dufour.
3. Psoroptes, P. Gerv.
4. Sarcoptes, Latr.

(1) Acarus, *partim*, De Géer, Linn., etc. — Tytroglyphus, Latr., *Précis car. Ins.* (syn. d'Acarus, *id.*, *Genera Crust.*, I, p. 150), *nec non* Sarcoptes, *id.*, *Genara*, p. 151. — Acarei, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 20, et II, p. 40.



Sarcopte — Thyroglyphe.

Sarcopte de la gale humaine. F. 1; *en dessus*. A. *vu en dessous*. 2. *Tête du* Psoropte du cheval. 3. *Tête de* l'Acare des figues sèches. Thyroglyphe domestique. F. 4; *en dessus*; A. *en dessous*. Thyr. allongé, F. 5, *en dessus*, A, *en dessous*. B. ♂ *et* ♀ *accouplés*. Simonie des follicules. F. 6, *en dessus*; A. *en dessous*. Oribate, F. 7.

I. TYROGLYPHUS, Latr., *Précis des car. gén. des Ins.*, p. 187. — Walck., *Faune paris.*, II, 422. — *Acarus*, *id.*, *Genera Crust. et Ins.*, I, 150; Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, I, p. 40.

Corps étranglé entre la deuxième et la troisième paire de pattes par une rainure transversale qui semble le partager en thorax et en abdomen; pattes subégales entières, vésiculaires.

M. Dujardin (*Journ. l'Institut*, 1842, p. 316) cite une espèce d'Acarien non nageur, vivant dans l'eau de la mer, qui se rapprocherait des *Acarus* proprement dits de Latreille (1).

1. Tyroglyphe domestique. (*Tyroglyphus siro.*)
(Pl. 35, fig. 4.)

Ciron du fromage, Geoffroy, *Hist. des Ins.*, II, p. 622. — *Ac. siro*, Linn. Gmel., p. 2928. — *Ac. domesticus*, De Géer, *Mém.*, VII, 37, pl. 5, f. 1-8. — *Acarus scabiei*, Galès, *Thèse inaug.* Faculté de médecine de Paris, 1812, av. fig. (Copiée *Dict. sc. nat.*, *Atlas*, et *Dict. sc. méd.*, XVII, pl. 2.) — Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p. 282, pl. 14, fig. 13. — *Ac. dom.*, Dug., *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 40, pl. 7, f. 13-18. — *Ac. siro*, Hering, *Nova act. nat. curios.*, XVIII, 615, pl. 44, f. 12-13.

La tête de ces Acarides est distincte du corselet et susceptible de mouvements propres d'abaissement et d'élévation. J'y ai bien vu la lèvre et les palpes styliformes dont parle Dugès, mais ce n'est que par l'écrasement, ceux-ci étant d'habitude accolés à la lèvre. Lorsqu'on écrase ces Acares, c'est par la partie antérieure qu'ils se vident, et la matière qui s'échappe de leur corps, a l'apparence de globules nageant dans un liquide transparent. En avant de leur bec, en dehors des maxilles chélifères, sont deux petites soies, le rudiment de celles des Hypopus. Le corps porte quelques soies simples, surtout en arrière, où elles sont plus longues. Les pattes sont médiocres, mais complètes; leurs

(1) Fabricius indique déjà des Acarus marins : *Acarus zosteræ*, *Species*, II, 491; Linn. Gmel., 2929 (des Fucus sur les côtes de Norwège), et *Ac. fucorum*, *id. ibid.* 493; Linn. Gmel., 2931.

hanches aux paires antérieures dont une autre direction que celles des postérieures ; celles-ci, dirigées en arrière, sont sur la seconde partie du thoracogastre ; les autres, dirigées en avant, sont sur la première. C'est au sillon transversal qui sépare le corps en deux parties que Latreille a probablement voulu faire allusion en employant anciennement le nom générique de *Tyroglyphus*. Quoiqu'il l'ait depuis lors abandonné, nous avons cru devoir nous en servir. La cuisse de chaque patte présente un poil épineux, de couleur rosée, ainsi que la patte elle-même ; le corps est transparent ou blanc luisant, ovalaire, raccourci. La forme générale rappelle assez bien celles de quelques petits Coléoptères, et comme il n'a que trois paires de pattes dans le jeune âge, l'analogie est alors plus frappante encore.

Ces petits animaux sont extrêmement nombreux sur le fromage un peu fait, et toute la vermoulure qu'on remarque à sa surface est composée de leurs associations mêlées à des fèces et à leurs œufs. Ils s'accouplent par l'extrémité postérieure et se tiennent alors dans une position renversée.

Lyonet avait depuis longtemps constaté que pendant la belle saison ces animaux sont vivipares.

2. Tyroglyphe allongé. (*Tyroglyphus longior.*)
(Pl. 35, fig. 5.)

Seconde espèce de Mite, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 283, pl. 14, fig. 7-8.

Nous avons trouvé cette espèce vivant avec la précédente sur la croûte des fromages nommés fromages de Gruyère et de Hollande.

3. Tyroglyphe bicaude. (*Tyroglyphus bicaudatus.*)

Suballongé ; partie thoracique petite : de couleur rosé pâle avec les épines basilaires des pattes fauves ; abdomen des adultes prolongé en deux tubercules pédiformes sétigères portant chacune un stigmate inférieurement près son extrémité ; ce qui lui donne quelque analogie avec les *Psoroptes*.

Trouvé par Myriades dans les plumes et sur l'épiderme d'une Autruche d'Afrique, morte à la ménagerie du Muséum en 1843.

4. Tyroglyphe de la farine. (*Acarus farinæ.*)

Ac. far., De Géer, *Mém.*, VII, 97, pl. 15, fig. 15.

Il faut peut-être ajouter à ce genre les espèces suivantes qui sont peu connues :

5. Acarus destructor, Schrank, *Enum. Ins. Austriæ*, sp. 1057. — *Mite.....*, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p. 284, pl. 12, fig. 10-12.

6. Acarus lactis, Fabr., *Spec. ins.*, II, 490.

Vit sur la crème conservée longtemps dans des vases, ou dans ceux-ci, lorsqu'ils sont tenus salement.

7. Acarus dysenteriæ, Nyander, *Amenit. Acad.*, V, p. 97; Linn. Gmel., p. 2929, *partim*.

Nyander appelait la dyssenterie une gale de l'intestin (*Epidemica scabies intestinorum*); il rapporte que des Acares, semblables à l'*A. exulcerans*, ont été constatés dans les déjections. L'*A. dysenteriæ* de Gmelin vit dans les vieux tonneaux.

8. Acarus passerinus, De Géer, VII.—*Ac. chelopus*, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 82, pl. 4, f. 7. (Junior.)

9. Acarus passularum, Hering, *Nova act. nat. curios.*, XVII, p. 618, pl. 45, f. 14-15. A deux soies buccales, à peu près comme dans les Hypopus; il vit sur les figues sèches. M. Dujardin figure sous ce nom (1) la tête d'un Acarus qui n'a pas ce caractère. D'après ce naturaliste, l'insecte qu'il a étudié a les mandibules étroites formées de deux doigts amincis et dentés en dedans, et le menton, qui est d'une structure assez compliquée, montre encore les traces des palpes et des maxilles.

D'autres Acariens voisins des Tyroglyphes ont les poils plumeux:

10. Acarus plumiger, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Ins.*, fasc. 5, pl. 15.

11. Acarus destructor, Schrank, *Enum. Ins. Austriæ*, 1057; *Mite*, Lyonet, *Mém. Mus.*, *Paris*, XVIII, 284, pl. 12, fig. 10-12.

D'autres espèces, que nous citerons pour la plupart, ont donné lieu à l'établissement des genres *Glyciphagus*, *Myobia* et *Hypopus*.

a) Glyciphagus (2), Hering, *Nova acta nat. curios.*, XVIII, 619.

Corps mou, non divisé en deux parties par une

(1) *Observ. au microsc.*, p. 149, pl. 17, fig. 10 (copiée dans notre Atlas, pl. 35, fig. 2).

(2) Γλυκυς, doux, φαγος, gourmand.

ligne transversale ; pattes entières à tarses vésiculifères.

12. **Glyciphage des prunes.** (*Glyciphagus prunorum.*) Hering, *loco cit.*, pl. 45, f. 16-17.

13. **Glyciphage des Chevaux.** (*Glyciphagus hippopodos.*)

Corps aussi long que large, fortement appointi en avant, jaune blanchâtre, entièrement couvert de poils courts, formant une sorte de velouté ; ouverture buccale un peu inférieure, munie de deux poils courts ; une petite saillie au bout de l'abdomen entre quatre soies assez longues et en forme de petites plumes.

Sarcoptes hipp., Hering, *Nova act. nat. curios.*, XVIII, 607, pl. 44, f. 1. (Copiée *Dict. sc. nat.*, *Atlas suppl.*, et *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, pl. 2, f. 4.)

Ce petit Acarus, considéré comme un Sarcopte par M. Hering, à cause de son genre de vivre, a été trouvé par ce naturaliste dans les croûtes ulcéreuses des pieds des Chevaux.

Les vétérinaires signalent (1), sous les onglons des Moutons affectés du crapaud, un Acare d'espèce particulière, mais dont les naturalistes n'ont point fait la description.

14. **Glyciphage coureur.** (*Glyciphagus cursor.*)

Gl. curs., P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, 18, pl. 2, f. 5.

15. **Sarcoptes palumbinus**, Kock, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.*, fasc., 5, pl. 12 (du Pigeon.)

Nous citerons provisoirement à la suite de ce genre (outre l'*A. horridus*, Turpin, *Compt. rend. Ac. sc.*, V, 668), les espèces dont voici les noms :

16. **Acarus avicularum**, De Géer, *Mém.*, VII, 106, pl. 6, fig. 9. — *Pou du Coq de bruyère?* Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 281, pl. 15, f. 16.

17. **Acarus marilæ**, P. Gervais, *Dict. sc. nat.*, *Suppl.*, I, 45. (Du Canard milouinan, *Anas marila.*)

Il est plus difficile encore, pour ne pas dire impossible, d'assigner une place aux deux Cirons dont les noms suivent :

---

(1) Grognier, *Zool. vétér.*, p. 233.

18. ACARUS FAVORUM, Herm., *Mém. aptérol.*, p. 86.
19. ACARUS FUNGI, Herm., *Mém.*, *aptérol.*, p. 86.

b) MYOBIA, Heyden, *Isis*.

Corps allongé, multilobé; pattes entières, les postérieures plus fortes.

Ce genre a pour type :

20. PEDICULUS MUSCULINUS, Schranck, p. 501, pl. 1, f. 5; *Sarcoptes musculinus*, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachniden*, fasc. 5, pl. 13.

c) HYPOPUS, Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, II, p. 37. L. Dufour, *ibid.*, XI, 279.

Corps ellipsoïde aplati, coriace; palpes nuls, lèvre oblongue, prolongée en rostre et armée de deux longues soies roides; pieds courts, à hanches mutiques, inonguiculées, terminés par une caroncule vésiculaire.

21. A. SPINIT., Herm., *Mém. aptérol.*, p. 85, pl. 6, f. 5. — *Hyp. spinit.*, Dugès, *loco cit.*, p. 37.

Trouvée par Hermann sur le ventre et les pattes de la *Trichie ermite*, et par Dugès sur un *Hister*.

22. MITE DES MOUCHES. (*A. muscarum.*)

A. musc., De Géer, *Mém.*, VII, 114, pl. 7, f. 1-2.

Espèce rapportée, mais avec doute, par Dugès, au genre Hypopus. Ses pattes postérieures très-longues et filiformes semblent bien éloignées.

23. HYP. FERONIARUM.
(Pl. 35', fig. 9.)

L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 2e série, XI, 278, pl. 4, f. 4-6 (cop. dans notre Atlas).

Se tient en troupe serrée sous la tête, le corselet et l'abdomen des Féronies et ressemble, à cause de sa petitesse, à des grains de poussière.

24. HYPOPUS SAPROMYZARUM.

L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 2e série, XI, 278, pl. 8, f. 7.

25. A. ovale. (*A. ovalis.*)

Plus ou moins ovalaire; à plaque céphalothoracique scutiforme; tarse de la patte antérieure pourvu en avant de deux soies inégales, dont l'une égale la moitié de sa longueur.

J'ai trouvé cet insecte en grand nombre sur les appendices buccaux de certains *Lithobius forcipatus* pris à Paris. La transparence de son corps permet de voir son système nerveux qui m'a paru former un cordon longitudinal à la face inférieure, et fournit bilatéralement deux paires de nerfs ascendants pour les quatre pattes antérieures et deux autres descendants pour les postérieures.

II. TRICHODACTYLUS, L. Dufour, *Ann. sc. nat.*, 2ᵉ série, XI, 276.

Rostre court, garni de petites soies; pattes de la quatrième paire plus courtes que les autres, et garnies d'une très-longue soie.

26. Trichodactyle de l'Osmie. (*Trichodactylus osmiæ.*)
(Pl. 34, fig. 10.)

Glabre, avec deux soies marginales de chaque côté; roux pâle; pattes et région postérieure du corps plus foncées. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Trich. osm., L. Duf., *Ann. sc. nat.*, *loco cit.*, pl. 8, f. 3 (cop. dans notre Atlas).

Trouvé en grande quantité sur le corselet et principalement sur le mésothorax de l'*Osmia bicornis* ♀, et de l'*Osmia fronticornis* ♂, dans le département des Landes. M. J. Bigot, qui s'occupe avec ardeur de l'étude des Insectes, m'a remis des Acarides de cette espèce trouvés par lui sur le *Xylocopa violaceum*, près Paris.

III. PSOROPTES, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2ᵉ série, XV, p. 9.

Corps mou, déprimé, épineux en dessous, au collier et à la base des pattes; une des deux paires de pattes postérieures ou toutes les deux complètes et caronculées; l'une ou l'autre, ou toutes les deux, longuement sétigères; espèces parasites des mammifères.

27. Psoropte du Cheval. (*Psoroptes equi.*)
(Pl. 35, fig. 3.)

Acarus equi, Saint-Didier, *Soc. linn. Paris*, II, 250. — Raspail, *Chimie organique*, 1re éd., p. 509, pl. 10, fig. 7-9; 2e éd., II, 611, pl. 15, fig. 8-10. — *Sarcoptes equi*, Hering, *Nov. act. n. cur.*, XVIII, 585, pl. 43, fig. 1-2. — *Sarc. equi*, Héring, *Nova acta nat. cur.*, VIII, 585, pl. 43, fig. 1-2. — *Ps. equi*, Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, p. 9. — *Acarus exulcerans*, Dujardin, *Observateur au microscope*, p. 147, pl. 16, et pl. 17, fig. 1-9.

Il vit en grand nombre dans les croûtes écailleuses formées de pellicules agglutinées qui recouvrent la peau des Chevaux aux endroits atteints de la gale. On le voit aisément à la vue simple.

« La tête, dit M. Dujardin, ou plutôt la bouche de l'Acarus du Cheval, car ce prolongement antérieur ne contient pas autre chose que les organes de la manducation, se compose en dessus d'une paire de mandibules effilées et terminées par deux dents; elles représentent évidemment les mandibules en pinces qu'on voit chez les autres Acarus, en supposant que les deux doigts de la pince ont fini par se souder.

» En dessus la tête présente une large plaque faisant l'office d'un menton et d'une lèvre inférieure, et qui est formée par la soudure de deux pièces membraneuses représentant les mâchoires ou maxilles, comme on le voit dans l'Acarus du fromage avec les palpes maxillaires soudés au bord, et que l'on voit clairement formés de trois articles.

» Au milieu de la face ventrale se voit l'origine des organes génitaux, qui peut se comparer avec ce que l'on voit dans les Ixodes et les autres Acariens. Près du bord de la face ventrale, se voient aussi deux pièces formées de plusieurs cercles cornés, concentriques, et dont le plus intérieur est formé de globules (1). La position et l'aspect de ces pièces rappellent assez bien les ventouses de certains Helminthes (Octostomes, Polystomes, etc.). Enfin, à l'extrémité du corps se trouvent deux prolongements des lobes charnus, symétriquement placés, et terminés par un faisceau de soies roides. Entre ces lobes, dans l'axe même du corps, se voit une petite échancrure où l'on pourrait supposer un orifice. »

Il n'est pas certain que par *A. exulcerans* on ait toujours voulu

(1) Sans doute les stigmates.

indiquer spécialement l'Acaride de la gale du Cheval. Gmelin dit à l'égard de l'animal de ce nom : *Habitat in ulceribus scabie ferinâ laborantium; an sat distinctus ab A. scabiei?* Nyander donne cependant à l'*A. exulcerans* plusieurs des caractères des Psoroptes (*Amœn. acad.*, V, 96).

IV. SARCOPTES, *partim*, Latreille, *Genera Crust. et Ins.*, I, 151; 1806.

Corps mou, armé de crochets au collier et à la base des pattes; les deux paires de pattes postérieures rudimentaires, longuement sétigères; les deux paires antérieures seulement vésiculigères. Espèces parasites de la gale de l'homme et des mammifères.

1. Sarcopte de l'homme. (*Sarcoptes scabiei.*) (Pl. 35, fig. 1.)

Blanc; ponctiforme; corps marqué en dessus de stries en arc de cercle à son pourtour en dessus et de petits mamelons à son milieu; collier pourvu d'un prolongement postéro-infère spiniforme; soie médio-latérale médiocre; abdomen terminé par deux grandes soies, ayant extérieurement auprès d'elles deux paires de soies plus petites, sub-égales; épine basilaire des pattes postérieures simple.

Acarus scabiei, De Géer, *Mém. pour l'Hist. des Ins.*, VII, p. 94, pl. 5, fig. 12-15. — *Sarcoptes scab.*, Latr., *Genera*, I, p. 152. — Fournier, *Dict. sc. méd.*, XVII, p. 76 et 251. — Raspail, *Ann. sc. d'obs.*, II, 446, et III, 298, 1830; *id.*, *Lancette française*, 15 août 1831; *id.*, *Mém. comp. sur l'Hist. nat. de l'Insecte de la gale*; in-8°; Paris, 1834; *id.*, *Chimie organique*, première édit., I, 511, 1833, et deuxième édit., II, 598, pl. 15. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, III, 245, pl. 11.—Leroi et Vandenhecke, *Rech. miscros, sur l'Ac. scab.*, *ou Insecte de la gale de l'homme*, in-8°, 1835 (Extr. des *Mém. soc. sc. de Seine-et-Oise*) avec 4 pl. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, 9, pl. 2, f. 8.

Vit dans la gale humaine, dont il est l'origine.

Quoique la gale humaine, par ses symptômes, diffère, sous quelques rapports, de celle des animaux mammifères, chez lesquels on l'a étudiée, elle est, aussi bien que chez ces derniers, causée par un Acarides. Cette notion, dès longtemps populaire

dans le midi de l'Europe, n'est cependant acquise à la science celle de quelques médecins, du moins, que depuis un petit nombre d'années, et comme c'est, pour ainsi dire, un sujet encore à l'ordre du jour, nous n'avons pas craint d'être blâmé en rapportant ici l'historique des discussions auxquelles a donné lieu, à différentes époques, le Ciron de la gale.

Quoique les anciens, et particulièrement Aristote, aient connu des Acarides, puisqu'ils font mention de ceux qui se développent sur le vieux fromage, ils n'ont point vu celui de la gale humaine. C'est dans un auteur arabe du douzième siècle, *Abou Merroan Abdel Maleck ben Zohar,* plus connu sous le nom d'*Abenzoar*, que se trouve le premier indice de cette observation. L'ouvrage de ce médecin a pour titre : *Taïsir Elmedouat oua Eltadbir*, ce qui signifie : *Interpretatio et testificatio medicationis et regiminis.* On y lit un passage signalé aux érudits par Moufet, naturaliste anglais du seizième siècle, et dont voici la traduction :

« Il y a une chose connue sous le nom de *soab*, qui laboure » le corps à l'extérieur; elle existe dans la peau, et lorsque » celle-ci s'écorche à quelque endroit, il en sort un animal ex- » trêmement petit, et qui échappe presque aux sens. »

A ces renseignements, Abenzoar ajoute un système de traitement qui consiste en une tisane de semences de carthame et d'orties, et en onctions ou lotions extérieures avec de l'huile d'amandes amères et une décoction de feuilles de persicaire.

Le Sarcopte était donc connu des Arabes à cette époque, et comme la gale est plus fréquente dans les pays méridionaux, ce fait n'a rien de surprenant; c'est pour cette raison sans doute que l'auteur italien d'une traduction d'Abenzoar, publiée, pour la première fois, à Venise, en 1494, remplaça positivement le mot arabe *soab*, qui veut dire *lentes*, par celui de *pedicelli parvunculi*. En Italie, en effet, et dans beaucoup d'autres pays, la connaissance du Sarcopte est vulgaire depuis un temps immémorial, ainsi que de la manière de se débarrasser de ce parasite incommode. Mais alors, comme aujourd'hui, les savants différaient d'opinions sur des faits qui ne font pas le moindre doute pour l'empirisme populaire. Avicenne professait encore sur l'étiologie de la gale l'opinion de Galien, qui devait longtemps suffire aux médecins de l'Europe occidentale.

Moufet, ainsi que nous l'avons dit, ne lut pas, sans en sentir

la valeur, les écrits d'Abenzoar et de quelques auteurs méridionaux sur la gale, et dans son *Théâtre des Insectes* (1) resté trente ans inédit, il s'exprime ainsi :

« Syro animalculum est omnium minutissimum, solens in-
» nasci caseo et ceræ inveteratis et cuti item humanæ... Syroni-
» bus nulla forma expressa præter quàm globi : vix oculis capi-
» tur ; magnitudo tam pusilla, ut non atomis constare ipsum,
» sed unum ex atomis Epicurus dixerit... Ita sub cute habitat,
» est actis cuniculis, pruritum maximum loco ingeneret, preci-
» puè manibus vel aliis partibus et igni admotis... Hos peculia-
» riter vulgus aciculâ extrahit ; sed, cùm non simul tollatur
» causa, eorum fomes, perseverat affectio. Itaque præstat un-
» guento vel fotu eos occidere, quo simul tollatur pruritus ille
» infestissimus. »

Dès 1557, Scaliger, dans son ouvrage contre Cardan, s'exprimait ainsi :

« En écrivant sur l'Acarus d'Aristote, vous l'avez justement
» comparé avec le *Garapara.* Les Padouans le nomment *Pedi-*
» *cello*, les Turiniens *Sciro*, et les Gascons, *Brigans* : sa forme
» est globuleuse : il est si petit, qu'on peut à peine l'apercevoir,
» et que l'on peut dire de lui qu'il n'est pas composé d'atomes,
» mais que c'est l'atome d'Épicure. Il se loge sous l'épiderme,
» en sorte qu'il brûle par des sillons qu'il se creuse. Extrait avec
» une aiguille et placé sur l'ongle, il se met peu à peu en mou-
» vement, surtout s'il est exposé aux rayons du soleil. Écrasé en
» le pressant entre deux ongles, il fait entendre un bruit, et il
» en sort une matière aqueuse. »

Les médecins d'Italie professaient la même opinion, et elle avait même des partisans en France, surtout dans la personne de Joubert, professeur à Montpellier et élève du célèbre Rondelet.

Vers 1580, Joubert considère le Sarcopte, qu'il nomme *Syro*, comme la plus petite espèce de *Pou*, et il dit qu'elle vit constamment sous l'épiderme, où elle se creuse des galeries, à la manière des Taupes, dans la terre, ce qui produit les démangeaisons insurmontables qui sont un des caractères de la gale.

En 1638, plus de trente années après la mort de l'auteur,

(1) *Insectorum sive minimorum animalium theatrum*, p. 266. Londini, 1634.

parut l'ouvrage d'Aldrovande, dans lequel le sujet n'est pas traité avec moins de lucidité. Les auteurs les plus récents, dit *Aldrovande* (liv. V, chap. IV, p. 215), ajoutent un troisième genre de Poux de l'homme ; on le nomme *Scyro*, et vulgairement *Pedicello;* il rampe entre la peau et l'épiderme, se creusant des espèces des galeries sinueuses et formant des vésicules non suppurantes ; si on crève celles-ci, il en sort des animaux si petits, que l'on peut à peine les apercevoir, si ce n'est quand on est doué d'une bonne vue et à une lumière extrêmement vive. Aldrovande ajoute que, n'ayant pas vu l'Acarus dont parle Aristote, il ne peut pas dire si c'est le même animal que son Pédicello, mais qu'il est porté à le croire différent.

Peu de temps après la publication des indications précises qui viennent d'être rapportées, Hauptmann, médecin allemand, soupçonna que les animalcules que le P. Kircher avait cru voir dans les bubons pestilentiels, pourraient bien être les mêmes Insectes (*riethliesen*) que les Allemands nomment *Acari.* Dans une lettre à Kircher, et dans un ouvrage sur les eaux thermales de Wolkenstein, imprimé à Leipsick en 1657, il dit que ces mêmes animalcules, examinés avec le microscope, lui paraissent avoir quelque ressemblance avec les Mites qui naissent dans le vieux fromage. Hauptmann est le premier qui ait donné une figure du Sarcopte : il le représente pourvu de six pattes et de quatre crochets.

Dans les ouvrages de Rédi, l'Insecte de la gale humaine est décrit avec beaucoup plus d'exactitude encore, et même figuré, d'après les observations communiquées à ce savant et célèbre aptérologiste dans une lettre qu'il a publiée comme lui ayant été adressée par le docteur Bonomo, et qui a été depuis réclamée par Cestoni, son véritable auteur.

Cette lettre, écrite en italien, en 1687, a été traduite en latin par Lanzoni, et insérée, en 1691, dans les *Miscellanea naturæ curiosorum.* On la trouve en français dans la collection académique, mais l'on y a fondu une autre lettre de *Cestoni* à Vallisnieri, écrite en 1710. Voici un extrait de cette lettre :

« Tandis que, guidé par vos vues et sous vos auspices, je fai-
» sais des expériences sur des Insectes, je lus par hasard, dans
» le *Dictionnaire de l'Académie della Crusca* (1), que le Ciron

(1) Rédi était un des principaux rédacteurs de ce dictionnaire.

» est un petit ver qui se forme sous la peau des galeux, et dont
» la morsure cause une extrême démangeaison; ayant trouvé
» depuis que Giuseppe Lorenzio adopte cette opinion, j'eus la
» curiosité de vérifier le fait par moi-même. Je communiquai
» ce dessein à M. Hyacinthe Cestoni. Il m'assura avoir vu plu-
» sieurs fois des pauvres femmes, dont les enfants étaient ga-
» leux, tirer, avec la pointe d'une épingle, des plus petites pus-
» tules, avant qu'elles fussent mûres et purulentes, je ne sais
» quoi, qu'elles écrasaient sur l'ongle, non sans un petit craque-
» ment; et qu'à Livourne, les galériens se rendaient récipro-
» quement le même service. Il ajouta qu'il ne savait pas avec cer-
» titude si les Cirons étaient effectivement des vers. Ainsi, nous
» résolûmes tous deux de nous en éclaircir. Nous nous adres-
» sâmes donc à un galeux, en lui demandant l'endroit où il
» sentait la plus forte démangeaison. Il nous montra un grand
» nombre de pustules qui n'étaient pas encore purulentes; j'en
» ouvris une avec la pointe d'une aiguille très-fine, et après
» avoir exprimé un peu de la liqueur contenue, j'en tirai un
» petit globule blanc presque imperceptible. Nous observâmes
» ce globule au microscope, et nous reconnûmes, avec toute la
» certitude possible, que c'était un ver dont la figure approchait
» de celle des tortues; de couleur blanchâtre; le dos d'une cou-
» leur un peu plus obscure, garni de quelques poils longs très-
» fins. Le petit animal montrait beaucoup de vivacité dans ses
» mouvements. Il avait six pattes, la tête ponctuée et armée de
» deux petites cornes ou antennes à l'extrémité du museau.

» Nous ne nous en tînmes pas à cette première observation; nous
» la répétâmes un grand nombre de fois sur diverses personnes,
» attaquées de la gale, d'âge, de tempérament et de sexe dif-
» férents, et en différentes saisons de l'année; nous trouvâmes
» toujours des animaux de même figure. On en voit dans
» presque toutes les pustules aqueuses; je dis presque toutes,
» parce qu'il nous a été quelquefois impossible d'en trouver.

» Il est très-difficile d'apercevoir ces Insectes sur la superficie
» du corps, à cause de leur extrême petitesse et de leur couleur
» semblable à celle de la peau. Ils s'introduisent d'abord par
» leur tête, et ils s'agitent ensuite, rongeant et fouillant, jusqu'à
» ce qu'ils se soient entièrement cachés sous l'épiderme, où il
» nous a été facile de voir qu'ils savent se creuser des espèces de
» chemins, ou des routes de communication d'un lieu à un

» un autre ; de sorte qu'un seul insecte produit quelquefois plu-
» sieurs pustules aqueuses ; quelquefois aussi nous en avons
» trouvé deux ou trois ensemble, et, pour l'ordinaire, fort près
» l'un de l'autre.

» Nous étions fort curieux de savoir si ces petits animaux
» pondaient des œufs ; et après de longues recherches nous eû-
» mes enfin la satisfaction de nous assurer de ce fait ; car ayant mis
» sous le microscope un Ciron pour en faire dessiner la figure
» par M. Isaac Colonello, il vit, en dessinant, sortir de la partie
» postérieure de cet animal un œuf blanc à peine visible et
» presque transparent ; il était de figure oblongue comme un
» pignon.

» Animés par le succès, nous recommençâmes à chercher ces
» œufs avec la plus grande attention, et nous en trouvâmes
» beaucoup d'autres en différents temps ; mais il ne nous arriva
» plus de les voir sortir du corps de l'animal sous le microscope.

» Il me semble que l'on peut conclure de la découverte de ces
» œufs que les Cirons se multiplient comme les autres animaux
» par le concours des deux sexes, quoique je n'aie jamais aperçu
» dans ces insectes aucune différence qui puisse faire distinguer
» le mâle de la femelle. Peut-être trouvera-t-on dans la suite
» cette différence, soit par un hasard heureux, soit par des ob-
» servations plus suivies, plus exactes, et faites avec de meil-
» leurs microscopes.

» En considérant toutes ces choses mûrement et sans préven-
» tion, il me semble qu'on peut révoquer en doute les opinions
» des auteurs de médecine touchant les causes de la gale. Parmi
» la multitude des anciens, quelques-uns, avec Galien, la font
» provenir de l'humeur mélancolique, sans qu'on sache bien en-
» core dans quelle partie du corps réside cette humeur ; d'autres,
» avec Avicenne, veulent qu'elle soit produite par le sang seul ;
» et d'autres, enfin, par l'humeur atrabilaire, mêlée avec la pi-
» tuite salée.

» Quant aux auteurs modernes, quelques-uns, avec Sylvio
» Deleboe, attribuent cette maladie à un acide mordicant exhalé
» par le sang ; d'autres, avec Van-Helmont, à une fermentation
» particulière, et d'autres aux sels âcres et irritants contenus
» dans la lymphe ou dans la sérosité et portés dans la peau par
» différents conduits.

» Parmi tant d'opinions je hasarde aussi mes conjectures :

» j'avoue donc que je suis très-porté à croire que la gale, nom-
» mée par les Latins *scabies* et décrite par eux comme une af-
» fection de la peau, et comme une maladie très-contagieuse,
» n'est autre chose que la morsure des petits insectes dont j'ai
» parlé, lesquels rongeant continuellement la peau y font de
» petites ouvertures par où s'extravasent quelques gouttes de sé-
» rosité et de lymphe. Cette sérosité ou lymphe extravasée,
» comme les pustules aqueuses dans lesquelles ces vers conti-
» nuent à manger, causent une extrême démangeaison; et lors-
» que le malade se gratte, il augmente le mal et la démangeai-
» son même; il déchire non-seulement les pustules aqueuses,
» mais encore la peau et les petites veines dont elle est parse-
» mée, d'où suivent de nouvelles pustules, des plaies et les
» croûtes qui se forment sur les plaies. En effet, on ne voit ja-
» mais de ces plaies dans les endroits du corps où les doigts ne
» peuvent aisément atteindre, lors même que ces endroits sont
» tout couverts de gale: la seule morsure des Cirons ne produi-
» sant que des pustules aqueuses. Du reste ces petits animaux se
» glissent sous la peau par tout le corps; mais ils se rassemblent
» en plus grande quantité dans les articulations, parce qu'ils
» s'introduisent et se nichent avec facilité dans les plis de la
» peau. En quelque partie qu'ils soient d'abord logés, il s'en
» trouve bientôt dans les mains, et surtout entre les doigts; car
» en grattant les parties où l'on sent la démangeaison, les ongles
» rencontrent des Cirons qui ne peuvent en être entamés, parce
» qu'ils ont la peau très-dure, et ces Cirons se glissant sous les
» ongles et se faisant des routes sous la peau, se nichent plus
» facilement entre les doigts que partout ailleurs, et s'y font des
» espèces de nids où ils déposent leurs œufs en si grande quan-
» tité qu'un petit nombre de Cirons suffit pour couvrir bientôt
» tout le corps.

» Il me semble que ce que j'ai dit jusqu'ici peut servir à ex-
» pliquer pourquoi la gale est si contagieuse. Les Cirons passent
» aisément d'un corps à un autre par le seul contact de ces corps;
» car ces petits animaux ayant une extrême agilité et n'étant pas
» tous continuellement occupés à se creuser des passages sous
» l'épiderme, il s'en trouve souvent quelques-uns sur la superficie
» de la peau, et ils sont très-prompts à s'attacher à la première
» personne qui se présente; et en quelque petit nombre qu'ils
» aient été reçus ils multiplient prodigieusement en pondant des

» œufs. Il ne faut pas s'étonner non plus de ce que la gale se » communique par le moyen des linges et autres hardes qui ont » servi aux personnes galeuses ; car il peut y rester quelques Ci- » rons. Ils vivent même hors du corps jusqu'à deux ou trois » jours, comme j'ai eu lieu de m'en assurer plusieurs fois par » l'observation. On comprend aussi comment la gale se guérit » par les lessives, les bains et les onguents composés de sel, de » soufre, de vitriol, de mercure simple, précipité, sublimé et » d'autres semblables drogues corrosives et pénétrantes ; car ces » préparations s'insinuent dans les cavités les plus profondes, dans » les labyrinthes les plus reculés de la peau et y tuent infaillible- » ment les Cirons, ce qu'on ne peut jamais faire en se grattant, » quoiqu'on fasse des plaies assez considérables, parce que » les Cirons ne peuvent guère être entamés par les ongles et » qu'ils échappent par leur extrême petitesse. Les médicaments » internes n'agissent pas non plus sur ces petits animaux, et l'on » est toujours forcé de revenir aux onguents dont je viens de » parler pour parvenir à une parfaite guérison.

» Il arrive aussi qu'après avoir fait usage des remèdes externes » pendant dix ou douze jours et s'être cru totalement guéri, on » voit bientôt reparaître la gale comme auparavant : Cela vient » de ce que l'onguent n'a tué que les Cirons vivants et n'a point » détruit les œufs déposés dans les cavités de la peau comme dans » des nids, où, venant à éclore, ils renouvellent le mal ; c'est » pourquoi on fait très-bien de continuer l'usage des onguents » pendant quelques jours après que la gale a disparu : cette pra- » tique est d'autant plus facile qu'on peut composer ces on- » guents avec des parfums très-agréables, comme avec de la pom- » made jaune de fleur d'oranger ou de rose incarnate mêlée d'une » quantité convenable de mercure précipité rouge. »

Les *Acta eruditorum* pour 1682, et les *Transactions philosophiques* pour 1703, contiennent aussi des notices relatives au Sarcopte, mais qui sont loin de valoir la précédente.

Linné s'occupa du même insecte, et il lui donna le nom d'*Acarus humanus subcutaneus*, puis celui d'*Acarus scabiei* qui a prévalu, malgré l'erreur assez singulière du célèbre naturaliste suédois, qui ne tarda pas à considérer l'Acarus de la gale humaine et ceux du fromage et de la farine, comme autant de variétés d'une même espèce. Geoffroy et surtout De Géer combattirent cette manière de voir, et le second, dans ses Mémoires

pour servir à l'Histoire des Insectes, décrivit avec soin l'animal qui nous occupe, et il en donna une figure fort exacte. « C'est, suivant la phrase caractéristique de De Géer, une Mite arrondie, blanche, à courtes pattes roussâtres avec un très-long poil aux quatre postérieures et dont les quatre tarses antérieurs sont en tuyau terminé par un petit bouton. »

Nyander, dans une dissertation inaugurale sur les *Exanthemata viva*, soutenue sous la présidence de Linné, avait cependant, en 1757, des idées fort justes sur l'Acarus de la gale, dont il indiquait même la véritable retraite au bout des sillons sous-épidermiques et non dans la vésicule. « *Acarus sub ipsâ pustulâ*, est-il dit dans cette thèse, *minimè quœrendus est; sed longiùs recessit; sequendo rugam cuticulæ observatur; in ipsâ pustulâ progeniem deposuit, quam scalpendo offringimus et disseminamus, ita cogente natura.* »

Morgagni, Othon Fabricius, et quelques autres savants du Nord, s'étaient occupés, après les méridionaux dont nous avons parlé, de ce petit animal, mais les contestations auxquelles il devait donner lieu n'étaient pas encore terminées; l'école de Paris qui, à l'exception de Geoffroy, ne s'en était point encore occupée, devait remettre en doute tout ce que les observations précédentes avaient démontré.

La thèse, habilement faite, de M. Galès (1) devait être la cause de ces nouvelles discussions. Attaché, comme élève interne, à l'hôpital Saint-Louis, où l'on traite les galeux, ce médecin fit des recherches sur la cause de leur mal, et, comme presque tous ses prédécesseurs, il accepta l'opinion que l'Acarus en est la véritable origine, opinion qu'il soutint dans sa thèse inaugurale en même temps qu'il signalait les données thérapeutiques auxquelles elle conduit. M. Galès combat avec raison dans ce travail l'opinion admise par quelques personnes que l'Acarus est parasite des pustules, mais qu'il n'en est pas la cause (2). Une figure, dessinée avec beaucoup de soin par M. Meunier, l'un de nos bons peintres de zoologie, est jointe à la thèse du nouveau docteur.

---

(1) *Essai sur le diagnostic de la gale, sur ses causes et sur les conséquences médicales et pratiques à déduire des vraies notions de cette maladie.* (Faculté de Paris, 1812.)

(2) Dix ans avant, M. Walckenaer s'était exprimé ainsi à cet égard : « Il (l'*Acarus scabiei*) se trouve dans les ulcères de la gale. Il pénètre

« Je ne puis disconvenir, dit celui-ci à la page 24, que la » figure que je donne ne soit fort différente de celle de Cestoni, » Etmeller, De Géer et autres. Qu'en conclure ? que les Cirons » de la gale, décrits par les autres observateurs, n'existent pas » réellement? Je n'oserais le dire; je consentirais plutôt à re- » connaître plusieurs espèces de cet Insecte. C'est un parti que » je prends volontiers, surtout pour me concilier avec De Géer, » à l'opinion duquel on ne peut se dispenser d'ajouter foi; je » crois même avoir rencontré deux fois sa Mite, mais morte, » et ne pouvant prêter à un examen suffisant.

» Voici un autre sujet de différent avec le même naturaliste. » Parmi les descriptions accompagnées de figures qu'il a don- » nées, celle de la Mite de la farine se rapporte si exactement à » l'Insecte que j'ai trouvé dans la gale, qu'il me serait impos- » sible de le décrire autrement; ce qui semblerait absoudre » *Linnæus* du reproche qu'on lui fait d'avoir regardé ces deux » Cirons comme des variétés l'un de l'autre. Je me suis donc » trouvé dans l'obligation d'examiner si la Mite de la farine est » réellement la même que celle que j'ai trouvée dans les pustules » de la gale. Quoique en les observant comparativement au mi- » croscope, je n'aie pu contredire l'idée que la description et la » figure de De Géer m'avaient fait naître, l'analogie semblait re- » pousser leur similitude; ainsi il n'y avait que l'expérience qui » pût décider. En conséquence, je pris des Mites de la farine, » je les plaçai dans un verre de montre sur mon bras et les y » laissai une nuit : aucune d'elles n'entra sous ma peau, ne l'en- » tama, ni même n'en changea l'apparence. On verra bientôt » qu'il n'en est pas ainsi des Mites de la gale. »

On doit peu s'étonner, d'après ce qui précède, que M. Raspail ait reconnu, en 1829 (1), que l'Acarus représenté par M. Galès n'était autre que celui du fromage ou de la farine; mais, si à la même époque, cet observateur nia l'existence des véritables Sarcoptes chez les individus atteints de la gale, c'est qu'au lieu de

---

entre les rides de la peau, et y cause une forte démangeaison et des pustules, et l'analogie avec les vésicules aux gales, qui surviennent aux plantes par la piqûre des Insectes, semble prouver que celui-ci est la cause et non le produit de la gale. » *Faune parisienne*, II, 422; 1802.

Ajoutons que les autres naturalistes, français et étrangers, conservèrent aussi cette opinion, la même que Geoffroy avait déjà soutenue.

(1) *Ann. des sc. d'observation*, t. II, 446.

les chercher dans les sillons, comme l'avait indiqué Nyander, il les cherchait dans les vésicules elles-mêmes. Cette manière de voir fut cependant admise par quelques personnes. Aussi M. Lugol, M. Biet et beaucoup d'autres médecins, qui n'étaient pas au courant de la partie zoologique de la question, niaient-ils tout à fait l'existence des vrais Acarus psoriques; singulière opinion dont M. Vallot fut un des champions les plus favorables à M. Galès, lorsqu'il soutint devant l'Académie de Dijon, et publia, en 1829, dans les actes de cette société savante, que les prétendus Cirons de la gale ne sont autre chose que des Cirons domestiques observés sur des individus pustuleux, et que leur malpropreté expose seule ces derniers aux insultes des Mites, qui vivent alors sur eux aussi bien que sur le fromage.

Mais un fait qui paraît bien positif, c'est que l'Acarus ne réside pas dans la pustule; cependant M. Galès, en cela plus heureux que ses prédécesseurs, avait, dit-il, retiré des pustules elles-mêmes plus de trois cents Acarides, et il assure que l'habitude avait fini par lui apprendre à distinguer au premier coup d'œil les boutons qui en recelaient! Ce n'est donc pas sans raison que M. Raspail accuse ici M. Galès d'avoir « fait le plus joli tour d'étudiant qu'on puisse imaginer » en substituant l'Acarus du fromage à celui de la gale humaine; mais il a tort de nier que la gale soit le produit d'un Insecte. Cette dernière opinion cependant ne tarda pas à être généralement admise, et elle le fut, dans l'école de Paris du moins, jusqu'à ce qu'une nouvelle thèse, soutenue par M. Renucci, vint remettre le sujet en discussion et convertir les plus incrédules, M. Vallot excepté.

« Comme Cestoni, comme Cassal, dit M. de Blainville dans un » rapport très-savant fait à l'Académie des sciences sur ce nouveau » travail, M. Renucci est né dans un pays (la Corse) dont la tem- » pérature est fort élevée, dont la masse de la population est pau- » vre et vit dans un état dégoûtant de malpropreté et de privations, » et où, par conséquent, la gale est presque générale ou endé- » mique. Comme eux, il a vu les galeux, et surtout les mères à » l'égard de leurs enfants, enlever un à un les Acarus à l'aide » d'une épingle, sachant très-bien que, dans cette maladie plus » que dans toute autre, le précepte *causâ sublatâ, tollitur effec-* » *tus*, est de la plus exacte vérité..... C'est ainsi qu'il est parvenu » à pouvoir, à volonté et autant de fois qu'on le désire, trou- » ver et extraire les Acarus sur les galeux, et surtout sur

» ceux qui n'ont pas encore commencé le traitement antipso-
» rique (1). »

L'Acarus de la gale a été depuis lors fréquemment étudié à Paris, et son étude a donné lieu à plusieurs publications nouvelles de la part de MM. Baude (2), Sédillot (3), Raspail (4), etc. M. Aubé (5) ajoute, comme cause de communication des Sarcoptes, et, par suite, de la gale, le genre de vie nocturne de ces Insectes. C'est en effet de nuit qu'ils font le plus souffrir; la chaleur du corps du patient, sa tranquillité, etc., sont autant de causes de l'activité plus grande alors de ces Acarides ; aussi couche-t-on rarement avec des galeux sans en prendre le germe de leur maladie.

La gale elle-même est donc une maladie symptomatique, et les traitements externes suffisent pour la guérir en quelques jours. Elle peut, au contraire, ainsi que les maladies vermineuses, durer indéfiniment si l'on n'y fait pas attention, ce qui a souvent lieu quand elle est peu intense, le prurit étant alors très-supportable et, assure-t-on, agréable pour quelques personnes. C'est ainsi, au rapport de M. Galès, que M. Peyrilhe fait mention d'un homme qui ne voulut pas qu'on le guérît de la gale, de peur d'être privé de cette singulière jouissance. Dans la Basse-Bretagne, l'une des anciennes provinces de France où la gale peut être regardée comme endémique, les habitants se plaisent, également d'après M. Galès, à porter des chemises neuves; ils vendent comme vieilles celles qui, par l'usage, ont acquis quelque souplesse, et le tissu rude et grossier des toiles dont ils les font leur procure, par l'effet du frottement, un soulagement exempt des lésions et de la cuisson douloureuse dont l'action des ongles est ordinairement suivie.

Sur presque tous les points du globe, même dans des archipels à peine fréquentés par les navigateurs, on a constaté des cas de gale, souvent même en grand nombre. Le Sarcopte de la gale n'est pas la seule espèce d'Acaride qui soit parasite de notre espèce. En Europe on en a même constaté de plusieurs genres,

(1) *Nouv. Ann. Mus. Paris*, t. IV, p. 213.

(2) *Journ. des Conn. médicales*, 1834.

(3) *Acad. sc.*, 1834.

(4) *Chimie organique*, 2[e] édition.

(5) *Thèses de la Faculté de médecine de Paris*, 1836, n° 60.

sans parler des Ixodes, Argas, etc. En effet, nous avons parlé plus haut (p. 225) d'un Dermanysse qui a été trouvé sur une femme, et nous verrons plus loin, dans l'*Acarus folliculorum*, notre genre *Simonea*, une preuve bien plus certaine de cette assertion. L'étude comparative des diverses variétés de gales donnerait peut-être des Sarcoptes différentes, surtout s'il était possible de la faire dans des pays éloignés. D'autres maladies de peau en fourniront sans doute aussi quand elles seront mieux connues, le *Prurigo* en particulier : Bateman figure même deux parasites du *Prurigo senilis*, dans la planche 6 des *Delineations of the cutaneous diseases comprised in the collection of the late Dr. Willan;* in-4, 1815 (1).

J'ai trouvé en grand nombre, sur un Maki de la ménagerie du Muséum qui était galeux, des Acarides du genre *Sarcopte* fort semblables, dans leur apparence générale, à celui de l'homme. Je ne pourrais cependant décider à présent de leur véritable identité. La gale de plusieurs autres espèces d'animaux est de même produite par la présence d'Acarides, et nous avons décrit plusieurs des animaux qui l'occasionnent. Ils sont d'espèce particulière, quelques-uns même de genre différent. Il est à regretter qu'on n'ait pas fait connaître les caractères des Sarcoptes du Phascolome dont M. Duméril (2) parle en ces termes : « Nous avons vu ceux d'un Phascolome de la Nouvelle-Hollande attaqué d'une sorte de gale qui s'est communiquée à plusieurs des aides-naturalistes du Muséum, lorsqu'ils étaient occupés à préparer la peau de l'un de ces animaux qui avait succombé et dont on a conservé la dépouille. »

29. Sarcopte du Dromadaire. (*Sarcoptes dromedarii.*)

D'un tiers plus gros que le précédent; plus ovalaire; soie bilatérale plus antérieure; quatre grandes soies au bord postérieur

(1) « Fig. 4, Represents an insect, of which a great number were detected on the skin of an old man, affected with *Prurigo senilis*, by Dr. Willan, who never met with a second instance of the same occurrence. Neither the disease, nor the insect was communicated to the patient's wife, or to any of his family. It is obviously not a *pediculus*, but, both from the structure of its hind legs, and the rapidity of its jumping motion, it was deemed to belong to the genus *Pulex*. » (*Loco cit.*)

(2) *Dict. sc. nat.*, XLVII, 565; 1827.

de l'abdomen; les deux internes un peu plus petites; point d'épine postérieure au collier; épine basilaire des pattes de derrière inégalement bifide.

Sarcoptes dromed., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, XV, 9, pl. 2, f. 7; *id. Dict. sc. nat.*, *Atl. suppl.*

Cette espèce, qui est bien distincte de la précédente, mais dont la forme est cependant fort analogue, vit dans les croûtes de la gale sur la peau des Dromadaires, et ces animaux en sont souvent atteints. On a eu, au Muséum de Paris, il y a plusieurs années, de nombreux exemples de communication de cette gale, du Dromadaire à l'homme; et comme l'Acaride est plus gros et que ses pattes sont mieux armées que dans le parasite de l'homme, on conçoit aussi comment cette maladie, prise du Dromadaire, faisait plus souffrir les personnes qui en étaient atteintes que celle qui est ordinaire aux individus malpropres de notre espèce.

30. Sarcopte du Chamois. (*Sarcoptes rupicapræ.*)

Sarc. rupicapræ, Hering, *Nova act. nat. curios.*, XVIII, 603, pl. 43, f. 7-8.

Des croûtes galeuses du Chamois, *Antilope rupicapra.*

On a constaté l'existence d'Acarus de la gale sur d'autres espèces de mammifères : le Chien, le Mouton, le Lapin, etc. Les *Sarcoptes cynotis* et *cati*, Hering, sont plus rapprochés des *Psoroptes.*

Nous terminerons l'histoire des Acarides par celle de trois autres genres de classification douteuse.

ANOETUS.

M. Dujardin a communiqué, en 1842, à la Société philomatique de Paris (1) quelques détails sur un genre qui semble rappeler la Mite des tilleuls et même l'Insecte hexapode découvert par M. de Siebold sur les Stylops (2). Il le nomme *Anoetus*. C'est un petit animal trouvé parasite sur les ailes d'une abeille, à Saint-Gau-

(1) *Journ. l'Institut*, 1842, p. 316.
(2) *Neueste Schrif. naturf. in Danzig*, III, pl. 1, f. 70.

dens (Haute-Garonne). Son corps est ovale, oblong, un peu rétréci en arrière où il présente douze ventouses inégales, mais symétriquement placées comme celle des Helminthes nommés Octostomes. Sa tête est très-petite et paraît se composer seulement d'un suçoir; presque toute la face ventrale est occupée par les hanches des quatre paires de pattes, fortes, dirigées parallèlement en avant, et dont les deux dernières paires sont presque rudimentaires. L'Anoetus semble surtout remarquable à M. Dujardin, parce qu'il forme, dans son opinion, le passage entre les Acarides et les Pentastomes du groupe des Helminthes. Mais il nous paraît que notre habile micrographe donne ici trop d'importance au faciès, et que l'organisation de ces deux sortes d'animaux (Anoetus et Pentastomes) est fort différente.

M. Dujardin ne donne pas de nom à l'espèce type de ce genre.

SIMONEA.

(Pl. 35, fig. 6).

Acare des follicules. (*Acarus folliculorum.*)

Simon, *Archives de Muller*, 1842, p. 218, pl. 9 (copiées fig. 1 et 2 dans notre Atlas); *id.*, *in* Rayer, *Archives de médecine comparée*, I, p. 45 (trad. fr. avec copie de la fig.). Nous en avons fait un genre à part sous le nom de l'habile observateur auquel on en doit la description.

L'*Acarus folliculorum* est un parasite de l'espèce humaine découvert depuis quelque temps seulement par M. Gustave Simon, de Berlin. Il a été trouvé dans la tanne des cryptes altérés qui se voient si communément sur les ailes du nez.

Voici un extrait du travail fort intéressant que l'auteur cité a publié sur ce sujet :

« L'existence d'un animal inconnu jusque-là, vivant dans la peau de l'homme, était un fait si extraordinaire, que je me fis d'abord l'objection qu'il avait pu être mêlé à la matière de la tanne, soit par l'eau que j'avais employée, soit de toute autre manière. Il est vrai que ces animaux étaient en général enveloppés dans une grande quantité de cellules graisseuses, et ne devenaient visibles que lorsqu'on les en avait doucement séparés. Pour résoudre cette difficulté, je pris deux lames de verre bien propres que je soumis à une forte chaleur sur une lampe à alcool, pour les débarrasser complétement de toute matière organique qui pourrait y adhérer. Avec des aiguilles nettoyées de la même manière, j'exprimai le contenu d'une tanne chez un sujet vivant, et le plaçai sans addition d'eau ou d'aucune autre substance, entre les deux lames de verre. Il s'y trouva des animaux. On ne pouvait supposer qu'ils existassent à la surface de la peau et non pas dans l'intérieur, car l'examen à la loupe les eût fait reconnaître s'ils avaient été libres à la surface de la peau. Pour plus de certitude, chez des sujets dont les tannes contenaient des animalcules, je raclai avec un scalpel la surface de la peau, et j'examinai au microscope la substance ainsi recueillie; je ne pus jamais y rencontrer d'animaux, tandis qu'on les apercevait dès que l'on comprimait les tannes et qu'on exprimait la matière qu'elles contenaient. Au total, j'ai trouvé des animalcules dans la matière des tannes chez trois sujets vivants; chez un homme de quarante ans, un de trente et un de vingt-deux; tous trois en bonne santé et fort propres. Chez tous trois, les tannes ont leur siége au nez. Chez sept autres personnes, chez lesquelles j'ai examiné la matière des tannes, je n'ai pu découvrir d'animalcules.

» Après m'être assuré, de la manière indiquée, de l'existence dans la peau, et pendant le vivant, d'une espèce particulière de parasites, je vins à les rechercher aussi sur le cadavre. Dans ce but, j'examinai six cadavres, dont quatre avaient beaucoup, et deux fort peu, de tannes sur le nez. Par des sections perpendiculaires, j'obtins des lames très-minces de la peau, disposées de manière à contenir chacune quelques tannes. Ayant placé ces lamelles sous le microscope, je remarquai que les tannes, qui avaient l'aspect

des follicules pileux dilatés et distendus par la matière sébacée, contenaient presque toutes des animalcules, dont quelques-uns étaient encore vivants. En comprimant les fragments de peau, on pouvait faire sortir ceux-ci par l'ouverture du follicule, en même temps que la matière sébacée. Mais ce qui me surprit en examinant ces lamelles, ce fut de voir que beaucoup de follicules pileux, de grosseur tout à fait normale, contenaient aussi des animalcules.

» En résumé, jusqu'à présent, j'ai fait des recherches sur dix cadavres; les seuls qui ne m'aient pas présenté d'animalcules, sont ceux de deux enfants nouveau-nés.

» Ces animalcules des folliculeux pileux n'avaient pas tous le même aspect, mais présentaient des différences qui dépendaient de leur âge. La forme que j'ai rencontrée le plus souvent avait 0,085 à 0,125 de ligne de long, sur environ 0,002 de ligne en largeur. La tête, qui se rétrécit en avant, est formée de deux corps placés latéralement (palpes) et d'un suçoir (maxilles) situé entre ces deux palpes. Les palpes sont composés de deux articles, un postérieur plus long, et un antérieur plus court. Ce dernier paraît avoir à son extrémité de petites dentelures. Le suçoir, qui, quelquefois, dépasse les palpes, et qui, d'autres fois, est moins long qu'eux, ressemble à un tuyau allongé. Au-dessus du suçoir existe un organe triangulaire, dont la base, très-courte, appuie sur la partie postérieure du suçoir, mais dont le sommet ne va pas jusqu'à l'extrémité de celui-ci. Au moyen d'un fort grossissement, on voit que ce corps triangulaire est formé de deux lames pointues ou soies placées l'une à côté de l'autre.

» La tête se continue immédiatement avec le thorax, lequel forme environ le quart de la longueur du corps, et est un peu plus large que la partie supérieure de l'abdomen. Des deux côtés du thorax existent quatre paires de pieds très-courts, ayant la forme d'un cône dont la base appuierait sur la partie latérale du thorax. En général, on remarque sur chaque membre trois lignes transversales obscures, qui semblent indiquer l'existence de trois articulations. Entre ces lignes se trouvent souvent des raies transversales plus courtes, moins marquées et irrégulièrement distribuées, qui semblent des plis très-fins. A l'extrémité de chaque pied on aperçoit, avec un fort grossissement, trois crochets déliés, un long et deux plus courts. Ces crochets se terminent généralement par une pointe aiguë, quelquefois cependant

ils m'ont paru arrondis. De la partie antérieure de la base de chaque pied part une raie formée d'une double ligne, laquelle s'avance jusqu'à la ligne médiane du thorax : il en existe quatre en tout. Sur la ligne médiane, chacune de ces raies est unie à celle qui est placée immédiatement en arrière d'elle, au moyen d'une raie longitudinale ordinairement plus marquée. Les raies transversales font probablement le tour du thorax : du moins, je les ai trouvées aussi marquées, soit que j'examinasse l'animal par le dos, soit que je le visse par le ventre. Quant à la forme générale du thorax, il avait une longueur presque égale partout : seulement à la partie moyenne, au niveau de la deuxième paire de pattes, il était plus large qu'ailleurs.

» Au thorax succède, sans interruption, l'abdomen, qui, à sa partie antérieure, est seulement un peu plus étroit que le thorax, mais qui s'amincit insensiblement, et qui se termine par une extrémité arrondie. Sa longueur est environ trois fois celle du thorax. Sur tout l'abdomen on remarque des lignes transversales très-fines, très-rapprochées et très-régulières qui paraissent formées par des enfoncements ou des saillies ; car, quand on examine les parties latérales de l'abdomen avec un grossissement un peu fort, on voit, entre deux enfoncements, une petite saillie, en sorte que le bord paraît rayé comme avec une lime.

» La deuxième forme sous laquelle j'ai observé ces animalcules se rapproche beaucoup de la précédente, et n'en diffère que par la moindre longueur de l'abdomen. La tête et le thorax sont conformés exactement de même, seulement, l'abdomen n'a qu'une fois ou une fois et demie la longueur du thorax. L'abdomen s'amincit progressivement, et se termine comme dans la première forme, ou bien il ne perd que peu de sa largeur, et finit par une extrémité tronquée et arrondie ; on retrouve ici les lignes transversales de l'abdomen. En général, il n'existe pas de ligne de séparation bien tranchée entre cette forme et la précédente : elles paraissent se fondre par une gradation insensible.

» Une troisième forme est caractérisée surtout par un abdomen très-court et terminé en pointe. Cette partie est encore plus courte que dans la forme précédente et simule à son extrémité un angle aigu ou une pointe arrondie par le bout. En outre, lorsqu'on place l'animal sur le dos ou sur le ventre, les lignes latérales du thorax paraissent plus courbées, ce qui dépend de la plus grande largeur du thorax vis-à-vis la deuxième paire de

pattes, et de son rétrécissement plus prononcé près de la dernière paire. Par cette conformation du thorax et de l'abdomen, tout le corps de l'animal a de la ressemblance avec un petit navet.

» Dans cette forme, les lignes transversales de l'abdomen manquent complétement.

» Enfin, une quatrième forme a, par son apparence générale et la longueur considérable de son abdomen, une grande ressemblance avec la première, tandis qu'elle en diffère en ce qu'elle n'a que trois paires de pieds. En outre, l'animal entier paraît plus délicat; ses contours sont moins foncés et moins nets. Il est toujours remarquablement plus grêle que dans la première forme, et notablement plus court; diminution de longueur qui tient au moindre développement, non-seulement de l'abdomen, mais encore de tout le corps. La tête de l'animal est plus longue par rapport aux autres parties, et se termine moins en pointe. Le thorax, par suite de l'absence d'une paire de pieds, est plus court et beaucoup plus bombé latéralement. L'abdomen paraît tout à fait lisse par l'absence de lignes transversales. La matière granuleuse de l'intérieur de l'abdomen semble moins abondante et surtout moins colorée.

» Ces Acares sont en général placés plus près de l'orifice du follicule que dans son fond; sur le cadavre, j'en ai cependant rencontré tout à fait au fond du follicule. L'axe le plus long de l'animal est dirigé parallèlement à celui du follicule, l'abdomen regardant l'ouverture et la tête le fond du sac : la disposition contraire est très-rare.

» Je venais de communiquer la découverte de ces Acares à la Société des naturalistes de Berlin, lorsque M. le professeur Henle, de Zurich, m'a appris, par une lettre datée du 3 mars de cette année (1842), que dans le courant de l'automne dernier, il avait observé un petit animal dans les follicules pileux du conduit auditif externe, et qu'il avait fait annonce provisoire de ce fait dans *l'Observateur de Zurich*, au mois de décembre précédent. D'après quelques détails que m'a fournis sur ce sujet M. le professeur Henle, l'animal qu'il a vu aurait de la ressemblance avec celui que j'ai décrit : je ne puis pour le moment décider s'ils sont identiques. »

Nota. En corrigeant cette feuille, j'apprends par le dernier

cahier des *Annals and Magazine of natural history* (janvier 1844), que le genre Simonea, que l'on a aussi observé en Angleterre, y a déjà reçu deux noms génériques différents de celui que nous avons employé à la page 153 de ce volume et dans les planches déjà tirées de notre Atlas. M. E. Wilson (dans un précédent numéro des mêmes *Annals*) l'avait appelé *Entozoon*, ce que nous n'avions pas cru devoir imiter ; M. R. Owen l'a nommé plus récemment *Demodex*.

M. Tulk, dans une communication faite le 20 décembre 1843 à la Société microscopique de Londres, a fait connaître une espèce de *Simonea* trouvée sur le Chien par M. Topping.

TARDIGRADUS.

Les Tardigrades, dont une espèce était classée par Muller et Gmelin avec les Acarus sous le nom d'*Acarus ursellus* (1), ne sont point aussi éloignés des Acarides qu'on l'a cru dans ces derniers temps. Il est même beaucoup plus rationnel de les placer avec eux qu'avec les Infusoires rotateurs, dont plusieurs zoologistes français ont changé le nom en *Systolides* ; c'est ce que nous avions déjà admis dans la zoologie précédemment citée du *Million de faits;* c'est aussi l'opinion adoptée par M. Milne-Edwards dans la deuxième édition de ses *Éléments de zoologie*. Cependant, comme on pourrait admettre encore certains doutes à cet égard, nous nous abstiendrons d'en parler ici, nous contentant de renvoyer au volume des Suites à Buffon, qui traite des Infusoires (2), et surtout au travail que M. Doyère a publié (3) sur ces intéressants animalcules.

---

(1) Linné Gmelin, *Syst. nat.* V, 2924, Sp. 36.

(2) *Hist. nat. des Zoophytes: Infusoires*, par F. Dujardin, p. 661 ; 1841.

(3) *Mémoire sur l'organisation et les rapports naturels des* Tardigrades, *et sur la propriété remarquable qu'ils possèdent, de revenir à la vie après avoir été complètement desséchés*, par L. Doyère. (*Thèses de la Faculté des sciences de Paris*, 1842 ; et *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. XIV.)

Acarides fossiles.

Turpin, dans une note qui fait partie des *Comptes rendus de l'Académie des sciences* pour 1838, T. VIII, p. 502, a signalé, dans le semi-opale de Bilin, un débris de corps organisé qu'il regarde comme une patte d'*Acarus*, mais sans en donner une démonstration tout à fait concluante. M. Bronn, à la page 811 de son *Lethæa*, avait antérieurement indiqué un Trombidium fossile dans le succin.

SECONDE CLASSE.

HEXAPODES.

Les Aptères dont nous traitons dans les trois chapitres suivants sont de la classe des Insectes hexapodes (1). Ils sont *Dicères*, c'est-à-dire à deux antennes, comme tous les animaux de ce groupe, mais ils sont remarquables, les Lépismoïdes exceptés, par le nombre des anneaux de leur corps, qui est constamment moindre que chez les autres Hexapodes. La plupart n'éprouvent pas de vraies métamorphoses, et ont été pour cela nommés *Hemimetabola*, *Monomorpha*, etc.

Ce sont les trois ordres des Épizoïques, des Aphaniptères et des Thysanoures, déjà signalés et caractérisés dans les généralités de cet ouvrage (2).

Ils constituent plusieurs familles naturelles, fort difficiles à classer pour la plupart, et dont voici les noms :

Poux. . . . . Ricins. . . .	*Épizoïques.*
Puces.	*Aphaniptères.*
Podurelles. . Lépismes. . .	*Thysanoures.*

(1) Entomozoaires hexapodes, de Blainville, etc. — Insectes, Latr., Leach, Savigny. — On en a fait quelquefois un ordre unique parmi les Hexapodes sous le nom d'*Aptères*.

(2) Voyez t. I, p. 40.

ORDRE I.

ÉPIZOÏQUES.

C'est à François Rédi (1) que l'histoire des Insectes épizoïques doit ses premières pages. Dans plusieurs de ses ouvrages, le savant naturaliste du dix-septième siècle traite avec soin des espèces qui vivent aux dépens des autres animaux; les détails qu'il donne à leur sujet ne manquent pas d'intérêt, même à présent, et souvent ils sont accompagnés de figures parfaitement reconnaissables.

De Géer, bien qu'il n'ait fait connaître qu'un nombre beaucoup moins considérable d'espèces, fut aussi très-utile à cette partie de l'entomologie, les vues méthodiques qui présidaient à toutes ses recherches lui ayant permis de poser les premières bases de la classification des épizoïques. C'est ainsi qu'il distingue très-convenablement des Poux, dont nous parlerons d'abord, les Hexapodes aptères et parasites dont la bouche est pourvue de mâchoires, celle des premiers constituant au contraire un suçoir; et son genre des Ricins (en latin *Ricinus*) n'est autre que la réunion des prétendus Poux qui ont des mâchoires, c'est-à-dire qu'il répond à la famille de *Mallophaga* de Nitzsch.

« Sur les oiseaux et les quadrupèdes, on trouve presque toujours, écrit De Géer, de très-petits In-

(1) *Esperienze intorno alla generazione degl' insetti fatte da* Francesco Redi, in-4; Firenze, 1668. — Francisci Redi (Patrici aretini), *Opusculorum pars prior sive experimenta circa generationem Insectorum*, in-18. Amstelodami, 1686. — *Opere di* Francesco Redi, *Gentiluomo Aretino, e accademico della Crusca, in questa nuova editione accresciute e migliorate*, t. I, in-4, Napoli; 1741.

sectes de la grandeur des Poux humains, et souvent même plus petits, qui se nourrissent du sang qu'ils sucent de ces animaux, et qui sont ordinairement d'une figure très-singulière; ce sont leurs Poux, et les auteurs les ont rangés, pour cette raison, dans le même genre d'Insectes. Rédi en a donné plusieurs figures dessinées en grand au microscope. Ils ont six pattes comme les véritables Poux et un corps aplati, divisé en tête, en corselet et en ventre; mais on leur trouve, au lieu de trompe, comme aux Poux qui tourmentent les hommes, deux petites dents écailleuses et mobiles, placées au milieu du dessous de la tête, à la hauteur des antennes. En conséquence d'une circonstance si notable et si essentielle, j'ai cru qu'il serait mieux d'établir un genre distingué pour ces Insectes, et de les séparer des véritables Poux, en leur donnant un nom générique particulier. »

Fabricius a placé les *Ricins* parmi les Ulonates, et les *Pediculus* avec les Rhyngotes (*Rhynchota*). Latreille en fait un seul ordre sous le nom de *Parasites*, et Leach, sous celui d'*Anoplura*. M. Burmeister s'est plus rapproché de la manière de voir de Fabricius.

I.

POUX (1).

Animaux parasites, aptères, à bouche formée uniquement d'un suçoir en gaîne inarticulée, armée à son sommet de crochets rétractiles; pieds grimpeurs,

---

(1) PEDICULUS, *partim*, Rédi, Linn., etc. — *Pediculus*, De Géer, *Mémoires*, VII, 62. — PEDICULUS (*Hemiptera epizoica*), Nitzsch, *Thierinsekten*. — PEDICULIDÆ, Leach, *Zool. Miscell.*, III, p. 45. — PEDICULINA, Burmeister, *Genera*. — *Id.*, *Handbuch der Entomologie*, II, 58. — PEDICULIDÆ, Denny, *Monographia Anoplurorum Britanniæ*, in-8 avec pl., Londres, 1842.

c'est-à-dire à jambes courtes, épaisses, armées en dedans, en avant, d'une dent avec laquelle l'ongle des tarses, qui est grand et recourbé, forme une pince.

Nitzsch ajoutait à cette caractéristique : l'absence du jabot; les vaisseaux biliaires au nombre de quatre, libres, d'égale longueur et sans renflements; deux paires de testicules chez les mâles, et cinq paires de follicules ovariens chez les femelles; point de métamorphoses.

Les Insectes auxquels le nom de Poux est donné par les entomologistes n'ont encore été trouvés que sur des Mammifères, et ils ne sont qu'une assez faible partie de ceux que l'on appelle vulgairement de même. Beaucoup des prétendus Poux des mammifères sont fort voisins des Ricins, et c'est à propos de ces derniers que nous en parlerons. Quant à certains Acarides qui vivent aussi aux dépens des quadrupèdes, il est inutile de répéter ici que cette dénomination leur convient encore moins. Le Pou du corps humain est pour ainsi dire l'espèce type de la famille des *Pediculus*. Nitzsch, dont les travaux publiés en partie par lui, en partie par M. Burmeister, laissent bien loin derrière eux tout ce qu'on avait écrit sur le même sujet; Nitzsch admettait que la famille des *Pediculus* ou les *Pediculina* appartient à l'ordre des Hémiptères (*Rhynchota*, Fabr.). Son savant continuateur, M. Burmeister, partage aussi cette manière de voir, et dans son *Genera*, il vient de publier un travail dans cette direction.

Leach avait fait trois genres de *Pediculus*, sous les noms de *Phthirius*, *Pediculus* et *Hæmatopinus*. M. Burmeister adopte les genres *Phthirius* et *Pe-*

diculus, et il porte à vingt et un le nombre des espèces qui n'était que de sept dans Nitzsch.

Un autre travail important sur ce groupe est celui de M. H. Denny (1). Cet auteur adopte les trois genres proposés par Leach, et il en établit ainsi les affinités.

Insecta Hemimetabola Anoplura RHYNCHOTA *aut* HAUSTELLATA : Bouche en petit suçoir (*haustellum*) court et tubuleux. *Famille unique* : PEDICULIDÆ.

I. Pattes de deux sortes, les antérieures ambulatoires, les postérieures grimpeuses; thorax large, non distinctement séparé de l'abdomen. . . . . G. PHTHIRIUS.

II. Pattes toutes grimpeuses; thorax large, non distinctement séparé de l'abdomen; abdomen à neuf segments. . . . . G. PEDICULUS.

III. Pattes toutes grimpeuses ; thorax généralement plus étroit que l'abdomen et distinctement séparé de lui ; abdomen à huit ou neuf segments. . . . . G. HÆMATOPINUS.

Les auteurs n'ont pas étudié avec tout le soin qu'il aurait fallu y mettre les Poux des diverses races humaines, et ce que l'on sait à l'égard de ces animaux est relatif à une partie de la population européenne. Il est encore dans notre continent des pays où les Poux de diverses sortes vivent sur l'homme avec autant de sécurité que le font leurs congénères sur les animaux mammifères. La même indifférence favorise l'Acarus de la Gale, les Puces, les Punaises, etc.

On a décrit quatre espèces de Poux particulières à l'homme :

P. capitis, celui de la tête ; *P. vestimenti*, celui du corps ; *P. tabescentium*, celui du phthriasis, et *P. inguinalis*, espèce désignée dans Geoffroy par le nom de

(1) *Monogr. Anoplurorum Britanniæ*; in-8°. Londres, 1842.

Morpion, qui est celui qu'elle a reçu du vulgaire en France. M. Pouchet a supposé que le Pou de la tête des nègres africains pourrait bien être aussi une espèce distincte. Nous parlerons plus loin de cette opinion.

Voici donc la présence des Poux, celle du moins des Poux de tête, constatée en Europe et en Afrique. Ils existent aussi, au rapport des voyageurs, dans les cheveux des Indiens asiatiques ou américains, et dans ceux des habitants de la Nouvelle-Hollande. Labillardière a écrit depuis longtemps que les femmes, dans ces malheureuses peuplades, mangent les Poux qu'elles prennent sur la tête de leurs enfants (1). Les singes, et, dans certains autres endroits, des individus de notre espèce, les Hottentots, etc., ont aussi cette habitude. M. Martius, cité par M. Perty (2), dit que les Indiens du Brésil ont rarement des Poux, mais que la vermine est fréquente chez les colons, dont la paresse et la saleté sont extrêmes. On voit quelquefois, ajoute-t-il, une mère refuser de marier sa fille, pour ne pas être privée, dans sa vieillesse, de l'occupation de chercher ses Poux. M. Justin Goudot nous apprend qu'ils sont rares chez les Indiens de la Madalena, en Colombie. Oviedo, l'un des premiers écrivains par lesquels on connut, en Europe, l'Histoire naturelle des pays conquis en Amérique par les Espagnols, avait écrit cependant que, par le travers des Açores, les Poux disparaissaient sur les Espagnols qui faisaient voile vers l'Amérique, et que, au retour, ceux-ci en étaient de nouveau attaqués dans les mêmes parages. Mais on sait bien aujourd'hui qu'il n'en est rien, et l'on admet aussi qu'il y avait des Poux

(1) Une tête en chair, de Tasmanien, rapportée au Muséum par M. F. Eydoux, avait beaucoup de lentes.

(2) *Deliciæ Insect. Brasil.*

en Amérique avant l'arrivée des conquérants espagnols. Il est vrai de dire qu'ils y étaient fort rares. M. Perty cite une relation déjà ancienne (1), et dont on ignore l'auteur, dans laquelle il est question du petit nombre de ces parasites que les premiers visiteurs du Brésil virent dans ce pays; et encore ces Poux, trouvés dans les couches des Indiens, sont-ils signalés comme plus semblables aux *Pediculus inguinalis* qu'à ceux de tête.

Pour ne pas nous écarter de la marche adoptée dans cet ouvrage, nous ne reconnaîtrons parmi les épizoïques du groupe des Poux que le seul genre adopté par De Géer, en le caractérisant d'après Nitzsch, et en indiquant toutefois, comme sous-genres, les subdivisions que les aptérologistes y ont établies depuis avec raison.

Genre POU. (*Pediculus.*)

Tête de forme variable, globuleuse, elliptique ou en lyre; sinciput tronqué et coupé en ligne droite, arrondi, aigu ou parabolique; occiput arrondi, aigu ou envoyant une avance trigone sur le thorax.

Rostre rétractile caché sous la tête, formant une gaîne tubuleuse molle dilatée au sommet, où elle est pourvue d'une double série de crochets, et contenant un tube corné, formé par quatre soies; point de palpes ni de lèvre inférieure; antennes grêles, de cinq articles (2), le plus souvent égaux, quelquefois décroissants, le premier souvent épais, et le second plus long que les autres.

---

(1) *Noticia Brazil.*, Cap. 121.

(2) Sauf dans le *Pediculus eurygaster*, qui n'en a que trois bien séparés.

Yeux très-petits, à chacun des côtés postérieurs de la tête, derrière les antennes, souvent invisibles.

Thorax petit, toujours plus étroit que l'abdomen, à segments indivis, pourvu de chaque côté d'un stigmate entre la première et la seconde paire de pattes.

Abdomen distinct du thorax, sauf dans les Phthirius, à segments bien séparés, surtout latéralement. Sept, huit ou neuf segments; leur surface papilleuse ou aciculée, présente de longues soies roides éparses. Toujours six paires de stigmates abdominaux.

Pieds semblables entre eux, grimpeurs; les antérieurs souvent plus petits, de même forme que les quatre derniers (sauf dans les Phthirius), mais à jambe pourvue au sommet entre sa dent et son articulation tarsienne, surtout dans les grandes espèces, d'une petite pelote, au moyen de laquelle le poil saisi par ces pattes est mieux retenu.

M. Burmeister fait remarquer que les stigmates abdominaux sont sur les six premiers segments quand l'abdomen est composé de sept articles, sur les six intermédiaires quand il en a huit, et sur le troisième et les cinq suivants lorsqu'il en a neuf. Tous ces stigmates sont orbiculaires et percés d'une petite ouverture à leur centre. Dans le *Pediculus capitis*, de l'homme, ces stigmates sont bien évidents; mais le stigmate thoracique peut être facilement confondu avec les deux papilles, portant une petite soie, qui existent sur le bord noir du thorax au-dessous des cuisses de la première et de la seconde patte; aussi pourrait-on croire, mais à tort, à la présence, chez cette espèce, de trois paires de stigmates thoraciques, bien qu'il n'y en ait qu'une comme chez les autres. Quant aux différences qui caractérisent le dernier anneau abdominal suivant le sexe, voici ce que M. Burmeister en dit : « Dans les mâles il est plus proéminent et arrondi, percé, à sa face supérieure, d'un grand pore qui est l'anus et dont on voit parfois sortir le pénis; celui-ci est charnu et armé d'un ou de deux ongles cornés. Dans les femelles le segment terminal est profondément échancré, quelquefois comme

bilobé; l'anus, s'ouvrant entre ces lobes et la vulve, est à la face ventrale, entre le dernier et l'avant-dernier segment; celle-ci est avancée dans une pente arquée transversalement et pourvue bilatéralement de caroncules subcornées. L'accouplement ne peut avoir lieu que lorsque la femelle se place sur le dos du mâle. »

I. PEDICULUS, Leach, *Zool. Misc.*, III, 66. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 12. — PEDICULUS, *partim*, De Géer et *auct.*

Abdomen à sept segments; physionomie du Pou de la tête.

On n'a trouvé les espèces de ce premier groupe que sur l'homme.

1. POU DE TÊTE. (*Pediculus capitis.*)

Livide ou blanc cendré; tous les segments noirs au bord externe; thorax en carré long. Longueur $\frac{2}{3}$ de ligne à 1 ligne $\frac{1}{5}$.

Swammerdamm, *Hist. gen. Ins.*, pl. 7; *id.*, *Biblia naturæ*, p. 29, pl. 1, f. 2. — *Pedic. humanus*, Linn., *Fauna suec.*, ed. 2, nº 1939. — *Ped. cap.*, De Géer, *Mémoires*, VII, 67, pl. 1, f. 6. — Geoff., *Ins.*, II, 577. — *Pedic. cervicalis*, Leach, *Zool. Misc.*, III, 66. — *Ped. cap.*, Burm., *Genera*, f. 1 ♂ et 2 ♀. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 13, pl. 26, f. 2.

Espèce trop connue pour que nous nous y arrêtions longtemps. Elle ne vit que dans les cheveux et elle est surtout commune dans les enfants : ses œufs sont désignés par le nom de *lentes*.

Le pou de la tête des vieillards est plus petit, d'un autre aspect et mérite d'être examiné avec soin.

M. Pouchet (1) a donné le pou du nègre comme d'espèce distincte; les caractères que nous a présentés un de ces animaux (pl. 48, fig. 1 de notre Atlas) ne nous permettent pas encore d'admettre une différence spécifique entre lui et le pou du blanc.

Les Dictionnaires d'Histoire naturelle et de Médecine donnent au sujet du *P. capitis* tous les renseignements désirables.

---

(1) *Traité élémentaire de Zoologie*, II, p. 205; 1841.

2. Pou de corps. (*Pediculus vestimenti.*)

Jaunâtre uniforme ou blanc sale; tête avancée; ovalaire allongé; thorax subarticulé; second article des antennes allongé; pattes plus grêles que dans le précédent; allongées. Longueur 1 ligne ou 1 ligne ½.

Ped. hum. corporis, De Géer, *Mémoires*, VII, 67, pl. 1, f. 7. — *Ped. hum.*, *var.* B, Linn., *Syst. nat.*, II, p. 1016. — *Ped. vestimenti*, Nitszch, *Thierins.*, p. 47. — Burmeister, *Genera*, f. 8. — Guérin, *Iconogr. règne anim.*, pl. 2, f. 5. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 16, pl. 26, f. 1.

3. Pou des malades. (*Pediculus tubescentium.*)

Entièrement jaunâtre pâle; tête arrondie; thorax plus grand que dans le précédent, carré; antennes allongées; segments abdominaux plus serrés. Long. 1 ligne ¼.

Alt, *Dissert. de phthiriasi*, Bonn, 1824, av. pl. — Goldfuss, *Zool. Atl.*, II, p. 45., pl. 213, f. 5. — *Ped. tab.*, Burm., *Genera; id. Handb. der Entom.*, II, 60. — *Dissert. de phthiriasi*, Bonn; 1824, av. fig. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 19.

Nous reproduirons au sujet de cette espèce de poux le résumé donné par M. Burmeister des observations qu'on a faites à son égard. Ces Poux ont été recueillis sur une femme de soixante-dix ans. Le soir, et surtout au lit, elle était prise d'une démangeaison insupportable. Elle avait des Poux au cou, au dos et à la poitrine; ceux-ci disparaissaient quand la malade se refroidissait à ces endroits du corps, mais ils reparaissaient bientôt. Ils ne devinrent pas contagieux et furent détruits par l'essence de térébenthine. L'épiderme, aux parties signalées, était malade et couvert de petites croûtes, dans lesquelles les Poux s'arrêtaient volontiers.

Des personnages célèbres ont succombé à cette dégoûtante maladie : Hérode, Sylla, Phérécide, Philippe II d'Espagne et, d'après quelques auteurs, le divin Platon lui-même, en furent également victimes. Aujourd'hui elle est commune encore dans certaines parties de l'Europe où les habitants sont sales et malheureux; en Galice et dans les Asturies elle n'est pas rare; en Pologne elle accompagne souvent la plique. Dans le phthiriasis les Poux se développent avec une telle rapidité que le vulgaire

ne l'explique pas autrement que par génération spontanée (1), et Amatus Lusitanus raconte avec simplicité qu'ils se produisaient si vite et en telle abondance sur un riche seigneur, que deux domestiques étaient exclusivement occupés à porter à la mer des corbeilles remplies de la vermine qui sortait du corps de leur maître.

II. PHTHIRIUS, Leach, *Zool. Misc.*, III, 65. — Burmeister, *Genera.*

Thorax large, non distinct de l'abdomen, qui a huit segments, pour la plupart appendiculés latéralement; antennes un peu allongées; pattes antérieures grêles, non chélifères, ambulatoires.

4. Pou du pubis. (*Pediculus inguinalis.*)

Pâle, avec la partie moyenne du corps brun rougeâtre, et les pinces des quatre pattes postérieures roussâtres claires; corps de forme triangulaire, émoussé; pattes assez longues. Longueur, 1 ligne au plus.

Pediculus inguinalis, Rédi, *Exper.*, pl. 19. — *Ped. pubis*, Linn, *Syst. nat.*, II, 1017.—*Morpion*, Geoffr., Ins., II.—*Phthirius pub.*, Leach, *Zool. Misc.*, III. — *Ped. pub.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 47. — Guérin, *Iconogr. Règ. anim.*, Ins., pl. 2, fig. 7. — *Phth. pub.*, Nitzsch, *in* Burm., *Genera*, pl. du genre Phth., f. 1 (*eximia*). — *Phth. ing.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 9, pl. 26, f. 3.

Cet insecte est, comme l'on sait, parasite de l'espèce humaine. Il s'attache aux poils des organes reproducteurs, à ceux de la poitrine chez l'homme, à ceux des aisselles et quelquefois à la barbe et aux sourcils. Les rapports vénériens avec des personnes qui en sont infestées ne sont pas l'unique moyen d'en contracter. On peut en être incommodé par le simple contact, par le linge qui en conserve, par les habits, etc., et les personnes les plus

(1) Leuwenhoeck a calculé pour le Pou de tête, dont la reproduction est loin d'être aussi rapide, que, dans l'espace de deux mois, deux femelles, par la succession rapide des générations, pouvaient donner naissance à 18000 individus.

réservées en prennent quelquefois sans qu'il leur soit possible de s'en apercevoir au premier moment. On les détruit d'ailleurs très-aisément à l'aide de lotions, d'onguents, etc., dont la composition est fort simple. La description suivante du *Pediculus inguinalis* est empruntée au *Genera* de M. Burmeister :

Tête panduriforme, à sinciput proéminent, arrondi, un peu en saillie à son sommet où se trouve enfermé le suçoir ; côtés sinueux à la partie antennigère ; occiput assez court, élargi, arrondi.

Yeux très-petits, placés de chaque côté immédiatement derrière les antennes, un peu proéminents.

Antennes filiformes, de cinq articles égaux.

Thorax très-large, aplati, plus large que l'abdomen, échancré en avant pour l'insertion de la tête, montrant de chaque côté, comme dans tous les autres *Pediculus*, un stigmate entre la première et la seconde paire de pattes.

Abdomen aplati, cordiforme, soudé au thorax, composé de huit articles ; les trois premiers segments très-petits, presque confondus en un seul, mais reconnaissables aux trois paires de stigmates réunis sur la base de l'abdomen ; cinq autres segments plus considérables, bien séparés, surtout les trois premiers, qui ont chacun une paire de stigmates, et à la partie latérale inférieure une verrue latérale mobile et charnue. Outre ces trois paires de verrues, il en existe une quatrième fixée à l'extrémité du thorax, très-petite, mais néanmoins saillante ; les deux dernières paires sont les plus grosses ; toutes sont sétifères à leur extrémité. Les deux derniers segments abdominaux sont plus petits que les trois dont il vient d'être parlé et n'atteignent pas le sommet des verrues du sixième segment ; le dernier est échancré à son bord postérieur ; c'est là qu'est l'orifice génital.

Pieds allongés, dissemblables, les antérieurs ambulatoires, allant en s'amincissant, à jambe cylindrique non échancrée, à ongle petit, à peu près droit ; les quatre pieds postérieurs épais et grimpeurs sont plus forts, surtout après la cuisse. La jambe est en effet grande, campanuliforme, sinueuse à son sommet et, un peu avant, armée d'une dent interne ; le tarse est long, grêle, courbé, uni-articulé, corné, portant un grand ongle un peu crochu, également corné, se reployant sur la dent de la jambe pour saisir, comme dans une pince, entre lui et cette dent, les poils sur lesquels l'insecte se tient.

Abdomen de huit segments, le premier allongé, résultant de la réunion de deux.

III. PEDICINUS.

Abdomen de neuf segments, ovalaire-élargi; tête allongée; antennes de trois articles; pattes semblables.

Je n'en connais qu'une espèce, laquelle est commune sur les Singes des genres Guenon, Macaque et Cynocéphale de notre ménagerie, mais sans qu'il soit possible de dire à quel singe elle appartient en propre, ces animaux se donnant réciproquement des Poux, puisqu'on les tient en commun.

5. Pou eurygastre. (*Pediculus eurygaster.*)
(Pl. 48, fig. 1.)

Pâle, à stigmates bruns testacés, très-apparents aux troisième, quatrième et cinquième articles; corps allongé, ce qui le distingue des Poux humains dont il a l'aspect. Long., 1 à 2 lignes.

Pediculus euryg., Burmeister, *Genera.*

Parasite des Singes. Il s'éloigne moins des Pediculus humains que la plupart des *Hœmatopinus.*

Il a le corps aplati, très-peu velu, finement granuleux; sa tête allongée n'a que trois articles distincts aux antennes, les cinquième et quatrième étant confondus avec le troisième; son corselet est étroit, à divisions nulles; l'abdomen a neuf segments. Le sang contenu dans le tube digestif donne une teinte rosée au corps.

IV.—HOEMATOPINUS, Leach, *Zool. Miscell.*, III. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 5 et 24.

Les espèces de ce groupe sont de taille petite ou même très-petite; leur tête est petite, tronquée en avant ou obtuse; les segments moyens de l'abdomen sont bien séparés, souvent dentés ou en saillie aiguë à leur bord; les pieds de derrière sont les plus longs, ayant deux fois ou trois fois la longueur de ceux de devant; les yeux se voient difficilement.

1° *Abdomen de huit segments, le premier résultant de la jonction de deux en un seul.*

* *Occiput tronqué ou arrondi, ne s'avançant pas sur le thorax.*

6. Pou sphérocéphale. (*Pediculus sphœrocephalus.*)

Tête orbiculaire, pâle ; les cinq segments abdominaux antérieurs armés d'une dent droite. Long. $\frac{1}{3}$ de ligne.

Ped. sphœroc., Nitzsch, *Thierins.*, p. 47.— Burmeister, *Genera.*

Espèce parasite de l'Écureuil d'Europe (*Sciurus vulgaris.*)

7. Pou acanthope. (*Pediculus acanthopus.*)

Tête cordiforme, à joues renflées derrière les antennes ; corps testacé, à segments abdominaux bordés de fauve, tronqués obliquement, mutiques ; cuisses de derrière armées d'une dent à leur base. Long. $\frac{1}{5}$ de ligne.

Ped. acanth., Burmeister, *Genera*, g. phth., f. 2. — *Hœm. ac.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 25, pl. 26.

Parasite du Campagnol des champs (*Hypudœus arvalis*).

8. Pou en scie. (*Pediculus serratus.*)

Tête plus courte, à joues renflées en arrière des antennes ; livide ; abdomen étroit à sa base ; ses segments dilatés bilatéralement et comme en dents de scie. Long. $\frac{1}{5}$ de ligne.

Ped. serr., Burmeister, *Genera.*

Parasite de la Souris (*Mus musculus*).

9. Pou spiculifer. (*Pediculus spiculifer.*)

Articles abdominaux serratiformes avec un poil court spiniforme de chaque côté de chaque article ; trois ou quatre paires de poils longs et flexibles aux deux articles postérieurs ; article basilaire des antennes renflé, le deuxième plus étroit, cylindrique, égal aux troisième et quatrième réunis qui sont moniliformes ; le cinquième de la grandeur du troisième.

Trouvé sur un *Mus barbarus* d'Algérie envoyé vivant à M. de Blainville par M. le D. Guyon.

10. Pou leucophe. (*Pediculus leucophœus.*)

Tête ovale ; abdomen allongé, elliptique ; ses six premiers

segments s'imbriquant au moyen d'une plaque cornée. Longueur, $\frac{1}{4}$ de ligne.

Ped. leuc., Burmeister, *Genera.*

Parasite du Lérot (*Myoxus nitela*).

** *Occiput avancé au-dessus du thorax.*

11. Pou spinuleux. (*Pediculus spinulosus.*)

Occiput court, obtus; les six premiers segments abdominaux armés d'une dent à leur bord postérieur; pieds de derrière renflés. Long. $\frac{1}{2}$ ligne.

Ped. spin., Burmeister, *Genera*, sp. 8. — *Hœm. spin.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 26, pl. 24, f. 5.

Parasite du Surmulot, *Mus decumanus.*

12. Pou spiniger. (*Pediculus spiniger.*)

Gris; occiput aigu; les deuxième et quatrième segments abdominaux armés, à leur milieu, d'une forte dent; tous les pieds grêles. Long. $\frac{1}{3}$ de ligne.

Ped. spin., Burmeister, *Genera*, sp. 9, pl. des *Phthirius*, f. 5. — *Hœm. spin.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 27, pl. 24, f. 6.

Parasite du Rat d'eau (*Hypudœus amphibius*).

2° *Abdomen de neuf segments, dont le premier petit et peu distinct du suivant.*

a) Pieds grêles, petits, croissant peu à peu; dernier article des antennes épais. Occiput aigu, plus ou moins avancé sur le thorax.

Ils vivent sur les rongeurs.

Les Poux de cette section ont les pieds forts et plus égaux entre eux.

13. Pou semblable. (*Pediculus affinis.*)

Pâle; sinciput parabolique; joues renflées derrière les antennes; thorax en rhombe. Long. $\frac{1}{3}$ de ligne.

Ped. aff., Burmeister, *Genera.*

Parasite des Mulots (*Mus agrarius* et *sylvaticus*).

14. Pou lyriocéphale. (*Pediculus lyriocephalus.*)

Testacé; abdomen gris; tête en lyre, sinueuse bilatéralement derrière les antennes, aiguë au sinciput; thorax orbiculaire. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Ped. lyrioceph., Burmeister, *Genera*, pl. des *Pediculus*, f. 7. — *Hæm. lyr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 27, pl. 24, f. 4.

Parasite du Lièvre (*Lepus timidus*).

** *Pieds épais égaux.*

a) *Tête courte, large, de la longueur du thorax.*

15. Pou de phoque. (*Pediculus phocæ.*)

Brun, à pattes d'un rouge foncé; abdomen arrondi; entièrement couvert de poils brun doré; thorax tuberculeux. Long. 1 ligne.

Ped. phocæ, Lucas, *Mag. zool.*, *Ins.*, pl. 12; 1834. — *Ped. setosus*, Burmeister, *Genera*.

Trouvé parasite sur un des Phoques qui ont vécu à la ménagerie du Muséum et qui est plutôt le *Phoca vitulina* que le *Phoca groenlandica*, comme le dit M. Burmeister.

Il se tient sur les lèvres et auprès des narines.

16. Pou pilifère. (*Pediculus piliferus.*)

Testacé, unicolor, grêle, couvert de poils pâles et serrés. Long. 1 ligne.

Ped. pilif., Burmeister, *Genera*, sp. 13. — *Hœm. piliferus*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 38, pl. 25, f. 4.

Parasite du Chien domestique : c'est sans doute le *Ped. Canis familiaris* de Muller, *Prodr.*, 2182.

17. Pou eurysterne. (*Pediculus eurysternus*).

Tête, thorax, qui est très-large, et pieds testacés; abdomen blanc; stigmates saillants au bord latéral des segments. Long. $\frac{2}{3}$ de ligne

Ped. euryst., Nitzsch, *Thierins.*, p. 47. — Burmeister, *Genera*, sp. 14. — *Hœm. euryst.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 29, pl. 25, f. 5.

Parasite du Bœuf domestique et du cheval. Peut-être le même que le *Pediculus vituli* de Linné.

Les vétérinaires admettent comme distincts le *Pou du bœuf* et le *Pou du veau*, quoique ce dernier se rencontre aussi sur le Bœuf. Il est du double plus grand que le précédent, à pattes courtes, grosses, grises ainsi que la tête et le corselet; son abdomen est de couleur bleuâtre et plombée; c'est ainsi, du moins, qu'il est décrit par M. Grognier, daus son *Cours de zoologie vétérinaire*, p. 225; 1837. M. H. Denny rapporte au *Ped. tenuiros-*

tris, Burm., le *Ped. vituli* indiqué par Linné, Stephens et autres.

18. Pou ventru. (*Pediculus ventricosus.*)

Châtain non transparent; tête sublyriforme; abdomen grand, mou, blanc livide; tarses châtains. Long. $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{2}$ ligne.

Hæm. ventr., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 30, pl. 25, f. 6.

Parasite du Lièvre (*Lepus timidus*).

19. Pou crassicorne. (*Pediculus crassicornis.*)

Tête considérable, thorax étroit, testacés ainsi que les pattes; abdomen blanc, stigmates non saillants. Long. $\frac{2}{3}$ de ligne.

Rédi, *Experim.*, I, pl. 23, f. *sup.*—*Ped. crassic.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 46. — Burmeister, *Genera*, f. 11-22 de la pl. des *Pediculus.*

Parasite du Cerf d'Europe (*Cervus elaphus*).

b) Tête allongée, étroite, dépassant le thorax en longueur.

20. Pou stenops. (*Pediculus stenopsis.*)

Testacé, unicolor; abdomen allongé ovale, couvert de poils longs, épais. Long. 1 ligne.

Ped. stenopsis, Burmeister, *Genera*, fig. 3 de la pl. de *Phthirius.*

Parasite de la Chèvre domestique (*Capra hircus*) et du chamois) *Antilope rupicapra*).

21. Pou ténuirostre. (*Pediculus tenuirostris.*)

Brun, à abdomen pâle; segments abdominaux portant latéralement les stigmates sur une plaque cornée; tête allongée, échancrée derrière les antennes. Long. 1 ligne ou 1 $\frac{1}{3}$.

Ped. tenuir., Burmeister, *Genera*, sp. 27. — *Hæm. vituli*, Denny, *Anop. Brit.*, p. 32, pl. 25, f. 3.

Parasite du Cheval (*Equus caballus*) ainsi que le *Pedic. eurysternus.* D'après M. Denny, c'est le *Ped. vituli* des auteurs.

22. Pou d'ane. (*Pediculus asini.*)

Abdomen ovale, de couleur obscure, ferrugineuse et striée; tête allongée, profondément sinueuse derrière les antennes; des excroissances cornées autour des stigmates. Long., 1 ligne $\frac{3}{4}$.

Ped. asini, Rédi, *Exper.*, pl. 21. — Grognier, *Cours de*

zool. vétérin., p. 225. — *Hæm. asini*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 32, pl. 25, f. 1.

Parasite de l'Ane domestique (*Equus asinus.*)

23. Pou de chameau. (*Pediculus cameli.*)

Ped. cam., Rédi, *Exper.*, pl. 20.

Parasite du Chameau.

Par une erreur singulière, *l'Encyclopédie méthodique* représente, au lieu de cette espèce, le Charançon du blé, d'après la figure qu'en a donnée Rédi. L'auteur d'un ouvrage élémentaire publié en France, il y a quelques années, a reproduit précisément la figure de l'Encyclopédie comme exemple d'un insecte de l'ordre des Parasites de Latreille.

c) *Occiput tronqué, coupé carrément.*

24. Pou du cochon. (*Pediculus suis.*)

Brun, à abdomen blanc; segments membraneux ayant de chaque côté une plaque cornée noire qui porte le stigmate. Longueur, 1 ligne 1/2.

Pedic. suis, Linn., *Fauna Suec.*, n° 1942. — *Hæm. suis*, Leach, *Zool. Misc.*, III, 65, pl. 146. — *Ped. urius*, Nitzsch, *Thierins.*, pl. 46. — Burmeister, *Genera*, fig. 4, 9, 10, 13 et 14 de la planche des *Phthirius*. — *Hæm. suis*, Denny, *Anopl. Brit.*, 34, pl. 25, f. 2.

Parasite du Cochon domestique (*Sus scrofa*).

25. Pou tuberculé. (*Pediculus tuberculatus.*)

Brun; abdomen élargi, à segments pourvus latéralement de papilles cornées, en séries; une bande claire le long du dos. Long., 2 lignes.

Ped. tuberc., Burmeister, *Genera.*

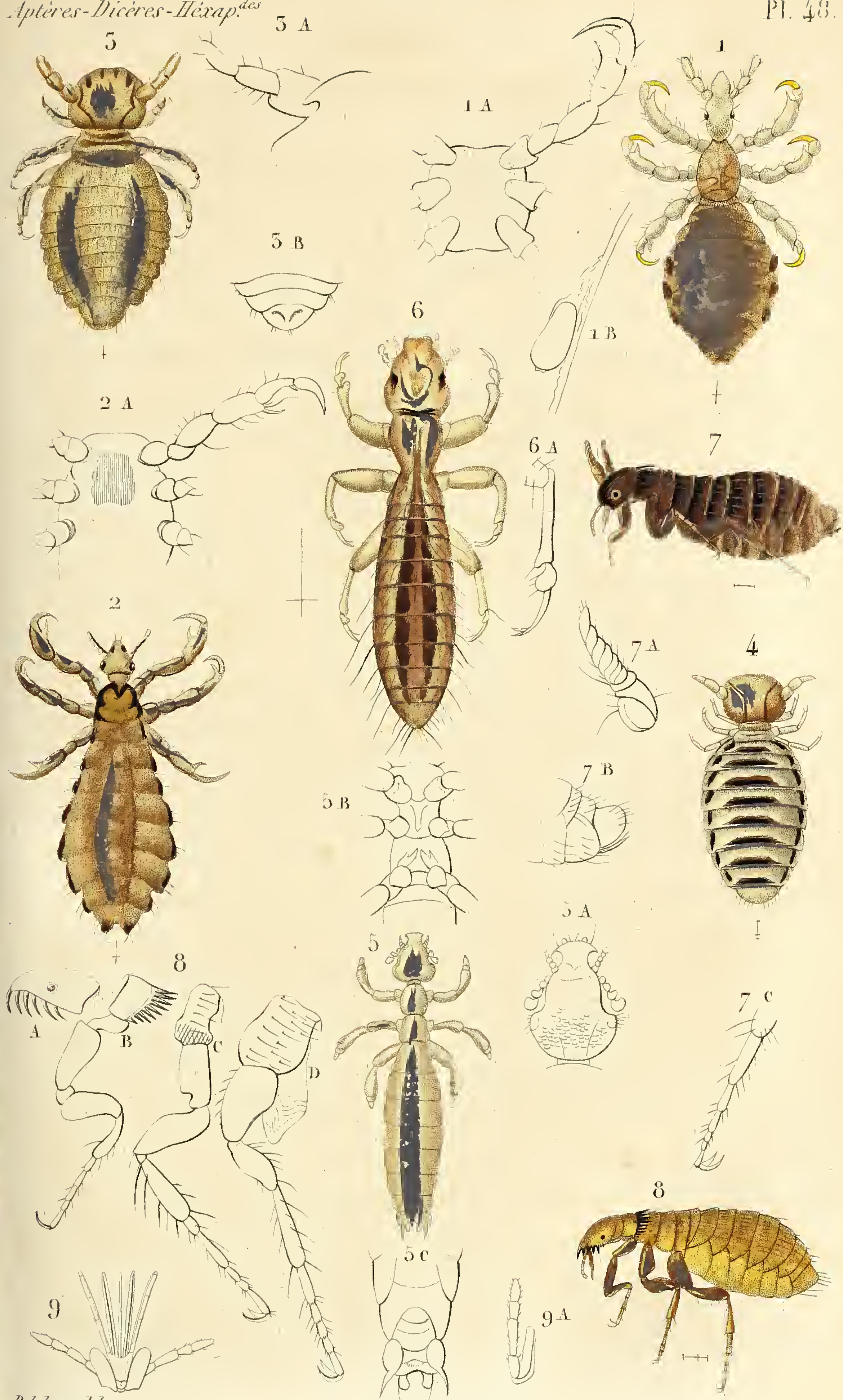
Parasite du Buffle d'Italie (*Bos bubalus.*)

26. Pou phthiriopse. (*Pediculus phthiriopsis.*)

Jaunâtre, rayé de brun obscur, à six gros tubercules coniques ou appendices lamellaires blancs des bords de l'abdomen; tête petite; pattes courtes, les deux antérieures épaisses. Long. un peu moindre que dans le *Ped. capitis.*

P. buffali, De Géer, *Mém.*, VII, 68, pl. 1, f. 12.

Parasite du Buffle du Cap (*Bos cafer*). Il a dans ses appendices abdominaux un caractère qui rappelle le *Phthirius inguinalis.*



Delahaye del.

Pou, Ricin, Puce.

Pou des Singes. F. 1, *très grossi;* A, *son thorax en dessous;* B, *lente de ce pou.* Pou du Negre. F. 2, A, *son thorax en dessous.* Trichodecte élargi. F. 3, A, *antenne du* ♂; B, *extrémité postérieure de la* ♀. Tr. bordé. F. 4. Gyrope grèle, F. 5, A, *sa tête,* B. *thorax en dessous;* C, *extrém. post. du* ♂. Liothée du Percoptère, F. 6, A, *sa patte post.* Puce du Pigeon. F. 7, ♂. A, *antenne;* B, *extrém. de l'abdomen;* C, *patte post.* P. serraticeps ♀. F. 8, A, *tête et œil;* B, C, D, *pro-mes & meto-thorax avec leurs pattes.* 9. *bouche de* P. de l'Hirondelle.

Il nous est impossible d'assigner une place définitive au

27. Pediculus leptocephalus.

Ehr., *Symb. phys.*, *Mamm.*, art. *Hyrax*. M. Ehrenberg le décrit ainsi :

Capite antennarum porrectorum articulis duobus separato, gracili ; colis distinctis nullis.

Parasite du Daman de Syrie (*Hyrax syriacus*).

Il est, dit M. Ehrenberg, très-voisin du

28. Pediculus. . . . .,

Pallas, *Miscellanea zoolog.*, p. 47, pl. 4, f. 15.

Parasite du Daman du Cap (*Hyrax capensis*). Il a la tête plus grande, et non séparée en deux par les antennes (*et antennis non separatur*), expression de M. Ehrenberg que je reproduis textuellement dans la crainte de n'en avoir pas bien compris le sens.

29. Pediculus saccatus.

Tête étroite, ainsi que le thorax ; abdomen ovalaire allongé, plus large que le thorax, plus long que lui et la tête réunis, et dont les segments sont membraneux et confondus.

Nous nommerons ainsi, et en la plaçant également à part, une espèce de Pou longue de 0,003, à cinq articles bien distincts aux antennes, mais qui s'éloigne des précédentes par la nature molle de son abdomen.

Nous en avons trouvé un seul exemplaire sur un Bouc d'Égypte, voisin des Bouquetins, mort en 1841, à la Ménagerie du Muséum, qui le devait au docteur Clot-Bey. La tête et le thorax sont jaunes; l'abdomen roussâtre ; celui-ci a quelques poils rares et assez longs sur ses bords.

Le même Bouc nourrissait des Trichodectes fort semblables au *Tr. limbatus*, si même ils en diffèrent.

I.

RICINS (1).

Les Ricins vivent sur les mammifères et sur les oiseaux, mais on n'en trouve pas sur les animaux des

(1) Pediculus, *partim*, Rédi, Linné, etc. — Ricinus, De Géer,

autres classes. Ils sont très-nombreux en espèces, principalement sur les oiseaux, et il en existe parfois plusieurs et de genres différents sur un même animal. Ils se conservent assez aisément par la dessication, et l'on peut en chercher même sur des oiseaux empaillés depuis plusieurs années. A la mort des animaux, ils viennent, comme les Poux, à la surface de leur appareil tégumentaire, et plus la mort a refroidi le cadavre, plus on les voit sortir. Dans quelques cas, ils vivent encore après plusieurs jours, et c'est vers les parties molles, aux yeux, autour du bec ou des lèvres, aux oreilles, etc., qu'on a plus de chance d'en rencontrer, si on a un peu différé leur recherche.

Nitzsch (1) a publié, en 1818, un travail important sur les Ricins, mais qui, malheureusement, n'a point été assez connu des entomologistes français. C'est principalement d'après lui que nous nous guiderons pour la caractéristique de nos genres et sous-genres. Dès 1810, cet excellent zoologiste avait distingué les genres *Philopterus* et *Liotheum*, et, en 1813, ceux de *Trichodectes* et *Giropus*. Les uns et les autres rentrent dans le groupe des MALLOPHAGA rapporté aux Orthoptères par l'auteur cité, comme étant des animaux de cet ordre modifiés pour la vie épizoïque (*Orthoptera epizoica*).

Mém. Hist. Inst., VII, p. 69; 1778. — NIRMUS, J.-F. Hermann, *Mém. aptérol.*, p. 12; 1804. — RICINUS, LATR., *Genera Crust. et Ins.*, I, 166; 1806. MALLOPHAGA (*Orthoptera epizoica*), Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 22 et 29; 1818. — ORNITHOMYZIENS, Dum., *Consid. gén. sur la cl. des Ins.*, p. 235; 1823. — MALLOPH., Burmeister, *Handb. der Entomologie*, II, 418. — ANOPLURA MANDIBULATA, Denny, *Monogr. Anop. Brit.*, p. XXI.

(1) *Darstellung der Familien und Gattungen der Thierinsekten*, (Insecta epizoica), in-8°. Halle, 1818. *Extrait du Magasin d'Entomologie de Germar et Zincken*, t. III.

Voici d'ailleurs un tableau de la répartition des Mallophages en sous-genres :

A — Antennes filiformes, c'est-à-dire non renflées au sommet (*non capitatis*); point de palpes maxillaires.

Genre. I. PHILOPTERUS, Nitzsch.

Sous-genres : 1. *Docophorus* ; 2. *Nirmus* ; 3. *Lipeurus ; 4. Goniodes.*

Genre II. TRICHODECTES, Nitzsch.

B. — Antennes renflées au sommet ; des palpes maxillaires.

Genre III. LIOTHEUM, Nitzsch.

Sous-genres : 1. *Colpocephalum;* 2. *Menopon;* 3. *Trinoton;* 4. *Eureum ;* 5. *Lœmobothrion ;* 6. *Physostomum.*

Genre IV. GIROPUS, Nitzsch.

Les figures et les descriptions de Ricins laissées par Lyonet, et dont plusieurs se rapportaient à des espèces déjà signalées par les auteurs précédents, ont été insérés dans les *Mémoires du Muséum de Paris*, et M. de Haan en a donné la détermination en se guidant d'après le travail de Nitzsch.

M. Henry Denny, qui a aussi étudié, d'une manière toute particulière, les Hexapodes parasites des mammifères et des oiseaux d'Angleterre, a éclairci, de son côté, ce point d'entomologie, et rempli, dans beaucoup de cas, les *desiderata* que le travail de Nitzsch, qui n'est encore publié qu'en prodrome, avait laissés. Dans son ouvrage déjà cité (p. 291), il suit la classification que voici :

PHILOPTERIDÆ.		LIOTHEIDÆ.	
Genres.	Sous-genres.	Genres.	Sous-genres
PHILOPTERUS.	*Docophorus*, N. *Nirmus*, N. *Goniocotes*, D *Goniodes*, N. *Lipeurus*, N. *Ornithobius*, D.	LIOTHEUM.	*Colpocephalum*, N. *Menopon*, N. *Nitzschia*, D. *Trinoton*, N. *Eureum*, N. *Lœmobothrium*, N. *Physostomum*, N.
RICHODECTES.		GYROPUS.	

M. Denny s'occupe actuellement d'une Monographie des Épizoïques exotiques, mais ce travail, pour lequel il a déjà réuni beaucoup de matériaux, n'est point publié.

Nous avons encore, pour terminer ce petit aperçu historique, à signaler l'établissement d'un genre nouveau de Mallophages par M. Ehrenberg. Ce genre, qu'il appelle *Leptophthirium*, mais qu'il n'a décrit qu'imparfaitement, repose sur une seule espèce (1).

Genre TRICHODECTE. (*Trichodectes*) (2).

Tête déprimée, scutiforme, horizontale, plus large que le prothorax ; bouche infère.

Mandibules bidentées au sommet.

Mâchoires?

Lèvre supérieure élargie à sa base, qui est variable, un peu échancrée à son bord libre.

Lèvre inférieure moins large, à bord libre sub-

---

(1) D'après les caractères qui lui sont assignés, ce genre semblerait devoir former une nouvelle tribu, à joindre aux deux indiquées, par Nitzsch sur les Mammifères. Voici en quels termes M. Ehrenberg en a parlé :

LEPTOPHTHIRIUM.

Antennes filiformes, remarquables par le grand nombre (15) de leurs articles ; des palpes maxillaires et labiaux ; ceux-ci allongés, de cinq articles ; tarses de trois articles, bionguiculés.

LEPTOPHTHIRIUM LONGICORNE, Ehrenberg, *Symbolæ physicæ*, Mamm., article *Hyrax*.

Parasite du Daman de Syrie.

L'auteur n'en a eu qu'un seul exemplaire trouvé par lui sur le Daman de Syrie, (*Hyrax syriacus*, Hempr. et Ehr.), il en fait un genre d'Orthoptères aptères.

(2) TRICHODECTES, Nitzsch, *Thierinsekten*, 36 ; 1818. — Burmeister, *Handbuch der Entomol.*, II, 435. — Denny, *Monogr. Anoplurorum Brit.*, p. 186

échancré, laissant un petit orifice dans son application contre la supérieure.

Palpes maxillaires nuls, ou du moins non visibles.

Palpes labiaux très-courts, bi-articulés.

Antennes filiformes, tri-articulées, plus épaisses, et presque chéliformes dans les mâles de quelques espèces.

Thorax bi-parti.

Yeux sur la partie latérale du corps, derrière les antennes, le plus souvent invisibles ou même nuls.

Abdomen à neuf anneaux; le pénultième accompagné dans les femelles de valves latérales courbées.

Tarses crochus, scanseurs, bi-articulés, formant une pince avec la fin bi-spiculée de la jambe.

A ces caractères, Nitzsch ajoute que le jabot est longuement prolongé en avant d'un seul côté, subclaviforme et à sommet obtus. Les vaisseaux biliaires sont au nombre de quatre, libres, égaux, sans renflements; les testicules, doubles de chaque côté, sont rapprochés à leur base; cinq paires de follicules ovariens s'insèrent à l'oviducte.

Les Trichodectes sont parasites des Mammifères carnassiers et ruminants. Nitzsch en signalait dix espèces. Ils vivent de poils ou de parcelles d'épiderme.

Pendant le coït, le mâle de ces animaux est placé sous la femelle. Il n'y a pas de métamorphoses, et les âges diffèrent à peine, les larves et les nymphes étant fort semblables aux adultes, agiles comme eux et avides des mêmes aliments.

1. Trichodecte puissant. (*Trichodectes pinguis.*)

Pâle; tête, thorax et pieds testacés; deux taches sur les joues en arrière des antennes. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Trich. ping., Burm., *Handbuch der Entomologie*, II, 435.
Parasite de l'Ours (*Ursus arctos*).

2. Trichodecte rasé. (*Trichodecte retusus.*)

Sinciput raccourci, obtus, profondément échancré. Long. $\frac{1}{3}$ de ligne.

Trich. ret., Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — Burm., *Handb.*, II, 436.

Parasite de la Fouine (*Mustela foina*).

3. Trichodecte épais. (*Trichodectes crassus.*)

Ped. melis, Fabr., *Syst. Antliatat.*, p. 341. —*Trich. crass.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 37. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 187, pl. XVII, f. 3.

Parasite du Blaireau (*Meles taxus.*)

4. Trichodecte large. (*Trichodectes latus.*)

Ricinus canis, De Géer, *Mémoires*, VII, 81, pl. 4, f. 16. — *Trich. lat.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — *Pediculus setosus*, Olfers, 84. — *Trich. lat.*, Burm., *Handb.*, II, 436.— Denny, *Anopl. Brit.*, p. 188, pl. XVII, f. 1.

Parasite du Chien domestique (*Canis familiaris*), principalement dans le jeune âge. C'était la seule espèce de Ricin parasite des Mammifères que De Géer connût.

5. Trichodecte subrostré. (*Trichodectes subrostratus.*)

Sinciput allongé, trigone, bituberculé au sommet. Long., $\frac{2}{3}$ de ligne.

Tr. subrostr., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36.

Parasite du Chat domestique (*Felis catus domestica*). Nitzsch lui rapporte, mais avec doute, le *Pediculus canis*, Oth. Fabricius, *Fauna groenlandica*, p. 215.

6. Trichodecte du renard. (*Trichodectes vulpis.*)

Trich. vulp., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 189, pl. XVII, f. 5.
Parasite du Renard (*Canis vulpes*).

7. Trichodecte douteux. (*Trichodectes dubius.*)

Pedic. mustelæ, Schranck, *Fauna boïca.* —*Trich.* (*dubius*),

Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — *Trich. dubius*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 190, pl. XVII, f. 2.

Parasite de la Belette (*Mustela vulgaris*). Nitzsch donne cette espèce comme la seule, parmi les six dont il parle, qu'il n'ait pas suffisamment étudiée. M. Denny, depuis lors, en a reconnu les principaux caractères ; il l'a obtenue de l'Hermine (*Mustela erminea*) aussi bien que de la Belette (*M. vulgaris*), mais sans pouvoir la comparer avec le *Tr. retusus*.

8. Trichodecte grêle. (*Trichodectes exilis.*)

Trich. exil., Nitzsch, *Thierins.*, p. 38.

Parasite de la Loutre d'Europe (*Lutra vulgaris*).

9. Trichodecte sphérocéphale. (*Trichodectes sphærocephalus.*)

Rédi, *Experim.*, pl. 23 (fig. de gauche). — *Ped. ovis*, Linn., *Syst. nat.*, 264, sp. 8. — Schrank, *Fauna aust.*, p. 502, f. 8-9. — *Trich. sph.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 193, pl. XVII, f. 4.

Fréquent dans les poils du Mouton (*Ovis aries*).

Les Trichodectes des *Moutons à tête noire* d'Abyssinie (*Ovis melanocephala*) que possède la ménagerie du Muséum ne m'ont pas paru en différer.

10. Trichodecte climax. (*Trichodectes climax.*)
(Pl. 48, fig. 3.)

Trich. clim. Nitzsch, *Thierins.*, p. 38.

Parasite de la Chèvre domestique (*Capra ægagrus domest.*)

Nitzsch n'en a pas publié de description. J'ai trouvé, sur des Chèvres, deux espèces de ces animaux, celles figurées dans notre atlas sous le nom de *Tr. élargi* et *bordé*.

11. Trichodecte bordé. (*Tr. limbatus.*)
(Pl. 48, fig. 4.)

Corps ovalaire, assez mou, mais avec des pièces endurcies, une de chaque côté et une en bande transversale sur le milieu des anneaux en dessus ; thorax de deux articles ; huit pour l'abdomen ; poils nombreux, courts, rangés en lignes sur les anneaux.

L'autre Trichodecte (*Tri. climax?*) a le corps plus élargi, plus consistant ; mais sans endurcissement partiel des anneaux ;

le premier article, dans les antennes du mâle, est plus gros que les autres.

Ces deux espèces vivaient sur des Chèvres d'Angora : je ne les ai pas trouvées sur le même individu.

12. Trichodecte du cheval (*Trichodectes equi.*)

Pedic. equi, Linn., *Syst. nat.*, II, 1018. — *Trich. equi*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 191, pl. XVII, f. 7. — Stephens, *Catal.*, p. 330.

Parasite du Cheval (*Equus caballus*) et de l'Ane (*E. asinus*).

Les Daw (*Equus Burchelii*) de la ménagerie du Muséum ont un Trichodecte différent de celui du Cheval et plus approchant du *Trichodecte bordé* de la Chèvre.

13. Trichodecte scalaire. (*Trichodectes scalaris.*)

Pedic. bovis, Linn., *Syst. naturæ*, 1017. — *Trich. scal.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 191, pl. XVII, f. 9. — Rayer, *Arch. med. comp.*, I, p. 176, pl. 5, fig. 4-6.

Parasite du Bœuf domestique (*Bos taurus*) et de l'Ane, d'après M. Denny. M. Rayer a parlé (*loco cit.*) d'une sorte de phthiriasis du Bœuf qui aurait pour cause l'apparition rapide d'un nombre considérable de *Trichodectes scalaris.*

14. Trichodecte longicorne (*Trichodectes longicornis.*)

Pedic. cervi, Rédi, *Experim.* pl. 23 (fig. inférieure). — *Trich. long.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 38. — *Id.*, Denny, *Anopl. Brit.*, pl. 192, pl. XVII, f. 8.

Parasite du Cerf (*Cervus elaphus*). M. Denny le décrit d'après des individus provenant du Daim (*C. dama*). Le même auteur appelle *Trich. similis* (p. 194, pl. XVII, f. 6) le parasite du Cerf ordinaire (*C. elaphus*) ; peut-être vaudrait-il mieux distinguer spécifiquement par un nom nouveau celui du Daim.

15. Trichodecte a deux pointes. (*Trichodectes diacanthus.*)

Articles basilaires des antennes épineux ; anneau anal du mâle entier, sans appendices abdominaux et à second article des antennes renflé ; la femelle a l'anus bifide, deux appendices abdominaux et les antennes plus grêles à leur base.

Trich. diac., Ehrenberg, *Symbolæ physicæ*, *Mamm.*, article *Hyrax*.

Parasite du Daman de Syrie. Voici sa description d'après M. Ehrenberg :

16. Trichodecte cornu. (*Trichodectes cornutus.*)
(Pl. 49, fig. 10.

Tête aplatie, scutiforme, échancrée en avant, subcanaliculée en dessous; antennes du mâle recourbées en arrière en manière de cornes de Buffle, à article basilaire aussi long et plus gros que les deux autres, très-mobile ; thorax moins large que la tête; abdomen ovale allongé, de huit articles; ses anneaux finement marqués de petites apparences squamiformes ; couleur roux clair, pâle entre les anneaux; quelques petits poils rares à l'extrémité du corps. Les jeunes entièrement de couleur pâle. Long. 0,004.

Trouvé parasite d'un *Antilope dorcas* femelle d'Algérie, mort à la ménagerie du Muséum.

Genre GYROPE. (*Gyropus*) (1).

Tête déprimée, scutiforme; horizontale ; tempes échancrées ; bouche antérieure.

Mandibules non dentées.

Des mâchoires.

Lèvres supérieure et inférieure avancées, trapézoïdales, non échancrées.

Palpes maxillaires exsertes, sub-rigides, conico-cylindriques, quadri-articulés.

Palpes labiaux nuls.

Antennes quadri-articulées, boutonnées, leur dernier article et le pénultième formant une petite tête pédiculée.

Yeux nuls ou invisibles.

(1) Gyropus, Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 44; 1818. — Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, II, 442. — Denny, *Monogr. Anoplurorum Britanniæ*, p. 244.

Thorax bi-parti.

Abdomen à dix segments (1).

Tarses ou courbes, ou à peu près droits, bi-articulés.

Ongle unique formant aux pattes médianes et postérieures (dans une espèce du moins) une pince circulaire par son application contre la base de la cuisse.

Nitzsch a signalé deux espèces dans ce genre, toutes deux parasites du Cochon d'Inde domestique (*Cavia cobaya*), sur lequel nous les avons, en effet, retrouvées. Il supposait qu'il y en a aussi sur les autres rongeurs caviens (*forte in omnibus saviis*, Linn.); on en a, en effet, trouvé une espèce sur l'Agouti. Leur nourriture consite en poils ou en fragments d'épiderme. Pendant le coït, la femelle est sous le mâle. Il n'y a pas de métamorphose distincte.

Nitzsch a reconnu que les *Gyropus* ont le jabot symétrique et non déjeté d'un côté; que leurs vaisseaux biliaires sont libres, au nombre de quatre, égaux en longueur et en diamètre, et que les mâles paraissent avoir trois paires de testicules.

1. Gyrope grêle. (*Gyropus gracilis.*)
(Pl. 48, fig. 5.)

Pedic. porcelli, Schrank, *Ins. austr.*, p. 500, pl. 1, f. 1. — *Gyrop. grac.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 46. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 246, pl. XXIV, f. 2.

Parasite du Cochon d'Inde domestique (*Cavia cobaya*). Il est fort commun et très-agile. Séparé de l'animal sur lequel il vivait, il marche avec facilité et monte verticalement le long des parois les plus lisses, même contre le verre.

(1) Je n'en ai vu que huit dans le *G. gracilis.*

2. Gyrope ovale. (*Gyropus ovalis.*)

De forme bien différente du précédent et assez semblable pour l'apparence à celle des Philoptères du sous-genre Docophore, tandis que l'autre est allongée à la manière des *Liotheum*.

Gyrop. ov., Nitzsch, *Thierins.*, p. 45. — Burm., *Handb. der Entom.*, II, 443. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 245, pl. XXIV, f. 1.

Également parasite du *Cavia cobaya*. Il est plus court et plus large que le précédent ; il est aussi beaucoup plus rare.

3. Gyrope longicol. (*Gyropus longicollis.*)

Fauve, allongé, étroit ; tête plus courte que le prothorax. Long., ½ de ligne.

Gyr. long., Burm., *Handb. der Entomol.*, II, 443.

Parasite de l'Agouti ordinaire (*Dasyprocta* ou *Chloromys acuti*).

4. Gyrope hispide. (*Gyropus hispidus.*)

Hispide, fauve, un peu élargi ; tête et partie antérieure très-larges, égales. Long., ½ de ligne.

Parasite du Paresseux Aï (*Bradypus tridactylus*).

Genre LIOTHÉ. (*Liotheum*) (1).

Tête déprimée, scutiforme, horizontale ; bouche infère, plus rapprochée du bord antérieur du front.

Mandibules bidentées, dures, courtes.

Des mâchoires.

Lèvres supérieure et inférieure sub-échancrées à leur bord libre.

Palpes maxillaires les plus longs, filiformes, quadri-articulés, mobiles.

Palpes labiaux très-courts, bi-articulés.

Antennes quadri-articulées, insérées sous le bord

---

(1) Liotheum, Nitzsch, *in* Voigt, *Mag. f. d. naturk.*, XIII, 426 ; 1806. — *Id.*, *Thierins.*, p. 38. — Liotheidæ, *partim*, Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, II. 438 ; 1835. — Denny, *Monogr. Anoplurorum Britanniæ*, p. 39.

latéral de la tête, le plus souvent cachées dans une fossette et invisibles; leur dernier article ovale ou subarrondi, formant un capitule ou bouton avec le dernier, qui est sub-pédiculé.

Yeux sous le bord latéral de la tête, derrière les antennes, le plus souvent invisibles.

Thorax bi-parti ou tri-parti; mésothorax habituellement grêle, peu distinct et peu mobile, nul dans quelques espèces; prothorax plus ou moins anguleux bilatéralement.

Abdomen composé de neuf ou dix anneaux.

Tarses droits, coureurs, bi-articulés; chaque article pourvu de pelotes; deux ongles divariqués à peu près droits, courbés à la pointe; un prolongement entre les ongles.

Nitzsch, qui est l'auteur de ce genre, ne signale qu'une vingtaine d'espèces parmi celles qu'il avait observées. Toutes sont parasites des oiseaux et vivent dans leurs plumes en société des Philoptères, avec lesquels on les classait précédemment. Les Liothés ont plusieurs des caractères des Trichodectes, et ce qui les distingue surtout des Philoptères, c'est leur extrême agilité. Ils trottent avec vitesse sur le corps des oiseaux, le quittent dès que la mort a commencé à en diminuer la chaleur : c'est ainsi que les chasseurs sont souvent très-incommodés par ces parasites, et que dans les laboratoires de zoologie, lorsqu'on touche à des oiseaux nouvellement morts, on attrape aisément des Liothés. Ils courent sur les mains avec agilité, et s'introduisent dans les vêtements; ils ont en peu de temps gagné tout le corps et même la tête, où ils occasionnent des démangeaisons. Il est, du reste, très-facile

de s'en débarrasser, et probablement ils mourraient naturellement après un temps assez court.

D'après Nitzsch, ils ont le jabot symétrique et non déjeté sur l'un des côtés ; leurs vaisseaux biliaires, au nombre de quatre et libres, sont renflés sur le milieu de leur longueur. Les mâles ont trois paires de testicules, et les femelles trois follicules ovariens ; mais toutes les espèces n'ont pas été étudiées sous ce rapport. Pendant le coït, le mâle est sur la femelle. Il n'y a pas de métamorphose distincte. La larve a les habitudes et la vivacité des adultes.

I. COLPOCEPHALUM, Nitzch, *Thierinsekten*, p. 40.

Tête large, ordinairement presque panduriforme.

Tempes séparées du front et du lorum par une échancrure orbitaire profonde.

Antennes visibles, à capitule sub-globuleux ou ovale.

Prothorax peu distinct, petit.

Ces Liothées sont principalement parasites des Accipitres, des Corvidés et des Gralles.

1. Liothé zèbre. (*Liotheum zebra.*)

Lioth. zebr., Nitzsch, *Thierins.*, p. 40. — *Colp. zebr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 210, pl. XIX, f. 2.

Parasite de la Cigogne blanche (*Ciconia alba*).

2. Liothé jaunatre. (*Liotheum flavescens.*)

Lioth. flav., Nitzsch, *Thierins.*, p. 40. — Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 262, pl. 12, f. 1. — *Colp. flav.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 206, pl. XVIII, f. 2.

Parasite de plusieurs espèces de *Falco* d'Europe, du *Harpya destructor* et du Gypaëte (*Gypaetus barbatus*).

3. Liothé sub-égal. (*Liotheum sub-æquale.*)

Lioth. subæq., Nitzsch, *Thierins.*, p. 41. — *Pou du corbeau*,

Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 266, pl. 12, f. 5. — *Colp. subæq.*, Denny, *Anopl. Brit.* p. 213, pl. XVIII, f. 5.

Parasite du Corbeau et du Freux (*Corvus corax* et *C. fregilus*), ainsi que de la Corneille (*Corvus corone*).

4. Liothé ochracé. (*Liotheum ochraceum.*)

Pulex avis pluvialis, Rédi, *Exper.*, *pl.* IX (*fig. sup.*). — *Lioth. ochr.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 41. — *Colp. ochr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 211, pl. XVIII, f. 3.

Parasite du *Vanellus cristatus* et de quelques autres oiseaux d'eau, parmi lesquels M. Denny cite les *Hæmatopus ostralegus*, *Totanus hypoleucus*, *Charadrius hiaticula, Limosa rufa*.

5. Liothé.....

Pou de la plus grande espèce de corbeau, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 274, pl. 14, f. 13. — (*Nouv. esp.*) De Haan, *ibid.*, p. 311. — *Menopon gonophæum*, Burm., *Handb.*, II, p. 440.

Parasite du grand Corbeau (*Corvus corax*).

6. Liothé.....

Pou de huppe, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 269, pl. 13, f. 1-2. — De Haan, *ibid.*, p. 309 (Nouv. esp.).

Parasite de la Huppe (*Upupa epops*).

7. Liothé importun. (*Liotheum importunum.*)

Pou du Héron, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p. 265, pl. 12, f. 4. — *Colp. imp.*, Nitzsch, *Mss.*, *fide* Denny, *Anopl. Brit.*, p. 214, pl. XVIII, f. 1.

Parasite du Héron (*Ardea vulgaris*).

8. Liothé du freux. (*Liotheum fregili.*)

Colp. freg., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 208, pl. 20, f. 4.

Parasite du Freux (*Corvus fregilus*); la Foulque (*Fulica atra*) en a d'assez semblables, d'après M. Denny, mais probablement d'une autre espèce.

9. Liothé turbiné. (*Liotheum turbinatum.*)

Colp. turb., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 209, pl. XXI, f. 1.

Parasite du Pigeon domestique nommé en Angleterre *Turbet pigeon*.

10. Liothé brun. (*Liotheum piceum.*)

Colp. pic., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 212, pl. XVIII, f. 4.

Parasite de l'Hirondelle de mer Caugek (*Sterna cantiaca*).

11. Liothé eurysterne. (*Liotheum eurysternum.*)

Louse of the Magpie, Albin, *Aran.*, 76, pl. 45. — *Pulex picæ*, Rédi, *Experim.*, pl. 5. — *Menopon euryst.*, Burm., *Handb.*, II, 439.— *Colp. euryst.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 212, pl. XVIII, f. 6.

Parasite de la Pie (*Corvus pica*).

12. Liothé nyctardée. (*Liotheum nyctarde.*)

Colp. nyct., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 215, pl. XX, f. 9.

Parasite du Héron bithoreau (*Ardea nycticorax*), le *Nycticorax ardeola*, Temm.

13. Liothé quadri-pustulé. (*Liotheum 4-pustulatum.*)

Colp. 4-pust., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 216, pl. XVIII, f. 8.

Parasite de la Cigogne (*Ciconia alba*).

14. Liothé du balbuzard. (*Liotheum haliæetis.*)

Colp. hal., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 216, pl. XIX, f. 1.

Parasite du Balbuzard (*Falco haliæetus*).

15. Liothé inégal. (*Liotheum inæquale.*)

Colp. inæq., Burm., *Handb*, II, 438.

Parasite du Pic noir (*Picus martius*).

16. Liothé trochioxe. (*Liotheum trochioxum.*)

Colp. troch., Burm., *Handb.*, II, 438.

Parasite du Héron grand butor (*Ardea stellaris*).

17. Liothé ombré. (*Liotheum umbrinum*).

Colp. umbr., Burm., *Handb.*, II, 438.

Parasite de Bécasseau cocorli (*Tringa subarquata*).

18. Liothé du percnoptère. (*Liotheum percnopteri.*)
(Pl. 48, f. 6.)

Grande espèce à corps suballongé, aplati, jaune de cire, bordé de noirâtre, avec une double ligne longitudinale de même couleur sur le dos; corps très-finement granuleux; tête coupée carrément en avant, échancrée en avant et en arrière des antennes; quelques longs poils sur les bords de l'abdomen. Long., 0,011; largeur 0,003.

Nous avons fait figurer cette espèce remarquable de Colpocé-

phale, d'après des individus recueillis sur un Vautour percnoptère (*Vultur percnopterus*) d'Alger.

19. Liothé demi-deuil. (*Liotheum semi-luctus.*)
(Pl. 49, f. 7.)

Un peu rétreci en arrière; palpes assez longs; antennes dans l'échancrure latérale de la tête; couleur brun noir sur du pâle; le dessus de la tête et des anneaux du thorax, une grande tache bilatérale sur chaque anneau de l'abdomen et les espaces interarticulaires de celui-ci sont de cette couleur; le reste brun noirâtre; une tache noirâtre, allongée au-dessus de la base des antennes. Long. 0,002.

Trouvé sur une Grue couronnée (*Grus balearica*).

II. MENOPON, Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 41. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 217.

Tête large, semi-lunaire ou trapézoïdale.

Tempes sans échancrure ni lorum.

Antennes à capitule ou bouton, le plus souvent sub-claviforme, habituellement cachées.

Mésothorax peu distinct, petit.

Il y en a sur presque tous les oiseaux, et le nombre de leurs espèces est considérable.

20. Liothé pale. (*Liotheum pallidum.*)

Pulex capi, Rédi, *Experim.*, pl. 17.—*Ped. gallinæ*, Panz., *Fauna Ins. Germ.*, fasc. 51, pl. 21. — *Lioth. pallid.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 41. — *Men. pallid.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 217, pl. 21, f. 5.

Un des parasites du Coq domestique (*Gallus gallinaceus*); on dit qu'il vit encore sur d'autres gallinacés.

21. Liothé transverse. (*Liotheum transversum.*)

Menop. transversus, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 226, pl. XXI, f. 7.

Parasite de la Mouette tridactyle (*Larus tridactylus*) et du Pingouin macroptère (*Alca torda*).

22. Liothé du tourne-pierre. (*Liotheum strepsilæ.*)

Menop. streps., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 226, pl. XXI, f. 8.
Parasite du Tourne-pierre (*Strepsilas collaris*).

23. Liothé de la mouette rieuse. (*Liotheum ridibundi.*)

Men. ridibundi, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 226, pl. XX, f. 3.

Parasite de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*).

24. Liothé jaunisse. (*Liotheum icterum.*)

Menop. icterum, Burm., *Handb.*, II, p. 440. — ? Denny, *Anopl. Brit.*, p. 228, pl. XX, f. 8.

Parasite de la Bécasse (*Scolopax rusticola*), et du Bécasseau brunette (*Tringa variabilis*).

25. Liothé du chardonneret. (*Liotheum carduelis.*)

Menop. card., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 228, pl. XX, f. 7.
Parasite du Chardonneret (*Fringilla carduelis*).

26. Liothé trident (*Liotheum tridens.*)

Menop. trid., Burm., *Handb.*, II, p. 440.
Parasite de la Foulque macroule (*Fulica atra*).

27. Liothé jaunatre. (*Menopon lutescens.*)

Men. lut., Burm., *Handb.*, II, p. 440.

Parasite du Chevalier arlequin (*Totanus maculatus*), le *T. fuscus* de M. Temminck, du Combattant (*Machetes pugnax*), et du Pingouin macroptère (*Alca torda*).

28. Liothé leucoxanthe (*Menopon leucoxanthum.*)

Menop. leucox., Burm., *Handb.*, II, p. 440.
Parasite de la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*).

29. Philoptère du tadorne. (*Philopterus tadornæ.*)
(Pl. 49, fig. 6.)

Nous avons trouvé cette espèce de Ménopon sur un des Tadornes (*Anas tadorna*) des côtes de France envoyés à la Ménagerie, par M. Baillon, en 1840.

III. NITZSCHIA, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 230.

Tête triangulaire, oblongue.
Tempes sinueuses.

Palpes maxillaires larges et saillants.
Antennes boutonnées presque cachées.
Prothorax étroit.
Mésothorax large, très-distinct.
Abdomen oblong.
Tarses pourvus de larges pelotes roulées.

30. Liothé pulicare. (*Liotheum pulicare.*)

Monopon pulicare, Nitzsch, fide Denny. — *Nitzs. Burmeisteri*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 230, pl. XXII, f. 5.
Parasite du Martinet (*Cypselus apus*).

IV. TRINOTON, Nitzsch, *Thierinseckten*, p. 42.

Tête presque triangulaire.
Tempes séparées du front par une faible échancrure.
Antennes toujours cachées.
Mésothorax distinct, plus grand.

Les espèces observées par Nitzsch vivent palmipèdes de la famille des Canards.

31. Liothé sali. (*Liotheum conspurcatum.*)

Pedic. anseris, Sulzer, *Gesch. Ins.*, pl. 29, f. 4. — *Lioth. consp.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42. — *Trin. consp.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 232, pl. XXII, f. 1.
Parasite de l'Oie cendrée (*Anser cinereus*) et du Cygne domestique (*Cygnus olor*). On le trouve aussi sur le *Cygnus Bewickii* et sur la Mouette à pieds bleus (*Larus canus*).

32. Liothé blême. (*Liotheum luridum.*)

Lioth. lurid., Nitzsch, *Thierins.*, pl. 42.—*Trin. lur.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 234, pl. XXII, f. 2.
Parasite de plusieurs espèces de Canards (*Anas penelope, acuta, crecca* et *clangula*); ainsi que du Harle huppé et du Grand harle (*Mergus serrator* et *merganser*).

33. Liothé rayé. (*Liotheum lituratum.*)

Lioth. lit., Nitzsch, *Thierins.*, p. 42.
Parasite du Harle piette (*Mergus albellus*).

Nitzsch suppose que l'on pourra aussi rapporter à ce sous-genre le *Ricinus lari*, de Géer, *Mémoires*, VII, p. 77, pl. 4, f. 12, espèce de Liothé que M. Denny a même depuis lors considérée comme étant peut-être identique au *L. lituratum*.

34. LIOTHÉ SOUILLÉ. (*Trinotum squalidum.*)

Trin. squal., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 23, pl. XXII, f. 3.
Parasite de l'Oie rieuse (*Anser albifrons*) et du Canard Souchet (*Anas clypeata*). M. Denny en a trouvé un individu sur une Oie domestique.

35. LIOTHÉ PAILLÉ (*Liotheum stramineum.*)

Pedic. meleagridis, Panz., *Fauna ins. Germ.*, 51, fig. 20. — *Lioth. stram.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42.
Parasite du Dindon (*Meleagris gallopavo*, de Linné).

36. LIOTHÉ CUCULLAIRE. (*Liotheum cucullare.*)

Pulex sturni candidi, Rédi, *Experim.*, pl. 17, ♂ — *Lioth. cucull.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42. — *Menop. cuc.*, Burm., *Handb.*, II, p. 439.
Parasite du Merle commun (*Sturnus vulgaris.*)

37. LIOTHÉ MILIEU-BLANC. (*Liotheum mesoleucum.*)

Ricinus cornicis, de Géer, *Mémoires*, VII, p. 76, pl. 4, f. 11. — *Nerm. cornicis*, 2, Latr., *Gen.*, I, 169. — *Lioth. mesol.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42. — *Men. mesol.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 223, pl. XX, f. 2.
Parasite de la Corneille (*Corone cornix*), du Freux (*C. fregilegus*), de la Corneille (*C. corone*).

38. LIOTHÉ NAIN. (*Liotheum minutum.*)

Pedic. curruca, Schrank, *Beitrage*, pl. 5, f. 1. — *Lioth. min.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42.
Parasite de plusieurs petites espèces de Passereaux.

39. LIOTHÉ PHANÉROSTIGME. (*Liotheum pharenostigmaton.*)

Pedic. fasciatus, Scopoli, *Entom. Carn.* — *Lioth phaner.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 42.
Parasite du Coucou (*Cuculus canorus*).

40. LIOTHÉ TACHÉ DE FAUVE. (*Liotheum fulvo-maculatum.*).

Men. fulvo-m., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 218, pl. XXI, f. 6.

Parasite de la Caille (*Perdrix coturnix*) et du Faisan (*Phasianus colchicus*).

41. Liothé ceint de brun. (*Liothum fulvo-cinctum.*)

Men. fulvo-c., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 219, pl. XXI, f. 4.
Parasite de la Pie-Grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

42. Liothé du pic-vert. (*Liotheum pici.*)

Men. pici, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 219, pl. XX, f. 5.
Parasite du Pic-Vert (*Picus viridis*).

43. Liothé du bruant jaune. (*Liotheum citrinellæ.*)

Men. cit., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 220, pl. XXI, f. 3.
Parasite du Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et de la Bergeronnette grise (*Motacilla alba.*)

44. Liothé du troglodyte. (*Liotheum troglodyti.*)

Men. trogl., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 221, pl. XVIII, f. 7.
Parasite du Troglodyte (*Troglodytes vulgaris* ou *europæus*).

45. Liothé scopulicorne. (*Liotheum scopulicorne.*)

Men. scop., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 221, pl. XVIII, f. 9.
Parasite du Ralle d'eau (*Rallus aquaticus*), du Grèbe castagneux (*Podiceps minor*) et de la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*).

46. Liothé sinueux (*Liotheum sinuatum*).

Men. sin., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 222, pl. XX, f. 6.
Parasite de la Mésange grande charbonnière (*Parus major*).

47. Liothé bordé de noir (*Liotheum nigro-pleurum*).

Men. nigro-pl., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 224, pl. XX, f. 1.
Parasite du Combattant (*Machetes pugnax*), du Pingouin macroptère (*Alca torda*), du Chevalier gambette (*Totanus calidris*), du Courlis cendré (*Numenius arquata*) et de la Mouette tridactyle (*Larus tridactylus*).

48. Liothé géant. (*Liotheum giganteum.*)

Men. gig., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 225, pl. XXI, f. 2, *non* Nitzsch.
Parasite du Pigeon colombin (*Columba œnas*).

49. **Liothé de la perdrix.** (*Liotheum perdicis*).

Men. perd., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 225, pl. XXI, f. 9.
Parasite de la Perdrix grise (*Perdix cinerea*).

V. EUREUM, Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 43.

Tête très-large.

Tempes petites, point d'échancrure notable entre elles et le front.

Antennes toujours cachées.

Point de mésothorax.

Nitzsch n'en a observé que deux espèces, toutes les deux de grande taille pour ce genre.

50. **Liothé cimecoïde.** (*Liotheum cimexoïdes.*)

Lioth. cim., Nitzsch, *Thierins.*, p. 43. — *Eur. cim.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 237, pl. XII, f. 4. — *Nirmus truncatus?* Olfers, 91.
Parasite du Martinet (*Cypselus apus*).

51. **Liothé marteau.** (*Liotheum malleus.*)

Lioth. mall., Nitzsch, *Thierins.*, p. 43. — *Eur. mall.*, Burm., *Handb.*, II, p. 441.
Parasite de l'Hirondelle de cheminées (*Hirundo rustica*).

VI. LŒMOBOTHRION, Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 43.

Tête oblongue.

Tempes petites, à angle rétroverse.

Antennes toujours cachées.

Gorge excavée.

Mésothorax et abdomen marginés.

Les Læmobothrions n'ont fourni à Nitzsch qu'un petit nombre d'espèces, en général de grande taille. Il en cite sur les Faucons, Vautours et Foulques, ainsi que sur l'Autruche, mais en accompagnant d'un signe dubitatif l'indication de leur existence sur ce dernier oiseau.

52. Liothé géant. (*Liotheum giganteum.*)

Pedic. maximus, Scopoli, *Entom. Carn.*, 382, 1036. — *Ped. buteonis*, Fabr., *Antl.*, p. 343. — *Ped. circi*, Geoffr., *Ins.*, t. II, pl. 20, f. 1. — *Lioth. gigant.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44.

Parasite des *Falco albicilla*, *æruginosus et buteo.*

53. Liothé hasticeps. (*Liotheum hasticeps.*)

Pediculus Tinnunculi, Panz., 51, 17., Rédi, *Experim.*, pl. 13.—*Lioth. hast.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44.—*L. hastipes*, Burm., *Handb.*, II, 442.

Parasite de la Cresserelle (*Falco tinnunculus*).

54. Liothé noir. (*Liotheum atrum.*)

Redi, *Experim.*, pl. 4, f. 1. — *Lioth. atr.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44. — *Læmob. nigrum*, Burm., *Handb.*, II, 442.

Parasite de la Foulque macroule (*Fulica atra*).

55. Liothé laticolle. (*Liotheum laticolle.*)

Læm. lat., Nitzsch, *Mss. fide* Denny, *Anopl. Brit.*, p. 239, pl. XXIII, f. 4.

Parasite du Hobereau (*Falco subbuteo*).

56. Liothé gris. (*Liotheum gilvum.*)

Læm. gilv., Burm., *Handb.* — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 240.

Parasite du Héron butor (*Ardea stellaris*).

VII. PHYSOSTOMUM, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44.

Tête oblongue.

Tempes petites, à angle rétroverse.

Antennes toujours cachées.

Lèvre supérieure sortant sous des cornes excavées ?

Gorge proéminente.

Mésothorax nul.

Métathorax et abdomen marginés.

Nitzsch les a trouvés sur des Passereaux. Des six espèces qu'il a, dit-il, observées, il en cite trois.

57. LIOTHÉ COLÈRE. (*Liotheum irascens.*)

Pediculus motacillæ, Fabr., *Antl.*, p. 349.—*Lioth. irasc.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44.
Sur le Pinson (*Fringilla cœlebs*).

58. LIOTHÉ TRÈS-BRILLANT. (*Liotheum nitidissimum.*)

Ricinus fringillæ, De Géer, *Mémoires*, VII, p. 71, pl. 4, f. 5-6. — *Lioth. nitid.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44. — *Nirmus pterocephalus*, Olfers, 91.
Parasite du Verdier (*Fringilla citrinella*).

59. LIOTHÉ SOUFRÉ. (*Liotheum sulphureum.*)

Pedic. dolichocephalus, Scopoli, *Entom. Carn.*, 382, p. 1029. — *Pediculus orioli*, Fabr., *Gen. Ins.*, 309. — *Lioth. sulph.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 44.
Parasite du Loriot d'Europe (*Oriolus galbula*).

60. LIOTHÉ DU JASEUR. (*Physostomum bombycillæ.*)

Phys. bomb., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 242, pl. XXIII, f. 5.
Parasite du Jaseur (*Bombycilla garrula* ou *cedrornm*).

61. LIOTHÉ A FREIN. (*Physostomum frenatum.*)

Phys. fren., Burm., *Handb.*, II, 442.
Parasite du Roitelet ordinaire (*Sylvia regulus.*)

Antennes filiformes, non renflées en tête à leur extrémité ; point de palpes maxillaires.

GENRE PHILOPTÈRE. (*Philopterus*) (1).

Les caractères de ce genre ont été établis ainsi qu'il suit :

Tête déprimée, scutiforme, horizontale, à bouche infère.

(1) RICINUS, *partim*, De Géer, etc. — PHILOPTERUS, Nitzsch, *Thierinseckten*, p. 38 ; 1818.— Burmeist., *Handbuch, der Entom.*, II, 422. — Denny, *Monogr. Anoplurorum Britanniæ*, p. 41. — *Philopteridæ* (*Trichodectibus exclusis*), Burm. et Denny, *locis cit.*

Mandibules dures, courtes, bidentées, indépendamment de la saillie anguleuse, éloignée de leur sommet.

Des mâchoires.

Lèvre supérieure dilatée à sa base, renflée, variable (sa face externe, creusée du moins dans beaucoup d'espèces), bord libre, sub-échancré.

Lèvre inférieure moins dilatée, sub-échancrée à son bord libre, laissant un petit orifice béant lorsqu'elle s'applique contre la supérieure.

Palpes maxillaires invisibles.

Palpes labiaux très-courts, bi-articulés.

Antennes composées de cinq articles, insérées au bord latéral de la tête, filiformes ; celles des mâles formant le plus souvent une sorte de pince, au moyen d'une branche du premier article qui se recourbe vers le premier.

Yeux sur le bord latéral de la tête, en arrière des antennes, quelquefois sub-globuleux, le plus souvent invisibles ou nuls.

Thorax bi-parti ; le prothorax plus étroit que la tête.

Abdomen composé de neuf anneaux.

Tarses courbes, scanseurs, bi-articulés, à deux ongles contigus, parallèles, serrés (ce qui les fait aisément coniques), courbés, similant une pince par leur rapprochement avec l'extrémité bi-spiculée de la jambe.

Métamorphose presque nulle.

Les Philoptères vivent sur les oiseaux, et l'on en a observé sur des animaux de tous les groupes de cette classe : ils se nourrissent, ainsi que l'indique leur

nom, de parcelles extrêmement ténues de plumes. Ils changent fort peu avec l'âge, la larve et la nymphe étant agiles et mangeant comme l'Insecte parfait.

Ils ont quatre vaisseaux biliaires libres, égaux, sans renflements.

Les testicules des mâles sont au nombre de deux de chaque côté, contigus à leur base; les femelles ont de chaque côté cinq follicules ovariens appliqués sur l'oviducte.

I. DOCOPHORUS, Nitzsch, *Thierinsekten*, p. 31. — Denny, *Anopl. brit.*, p. 63.

Corps plus large.

Tête considérable; tempes arrondies.

Trabécules mobiles en avant des antennes.

Antennes semblables dans les deux sexes.

Dernier anneau de l'abdomen des mâles entier, arrondi.

Ils vivent sur tous les oiseaux, excepté sur les Gallinacés et les Pigeons, qui, du moins, n'en ont pas encore présenté.

1. Philoptère ocellé. (*Philopterus ocellatus.*)

Blanc laiteux, brillant, velu; tête allongée, triangulaire; plaques latérales de l'abdomen noires, turbinées, ayant chacune une grande tache médiane blanche; cuisses et jambes annelées de noir. Long. 1 ligne.

Pediculus ocellatus, Scopoli, *Entom. Carniol.* — *Philopt. oc.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Autre Pou de corbeau*, Lyonet, *Mémoires Mus.*, XVIII, 270, pl. 13, f. 3. — *Docophorus ocell.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 65, pl. 3, f. 10.

Parasite des *Corvus cornix* et *corone.*

2. Philoptère noirci. (*Philopterus atratus.*)

Blanc laiteux, brillant, velu; abdomen ovalaire, offrant des taches latérales triangulaires fauve brunâtre, bordées de noir; cuisses et jambes rayées de noir. Long. 1 ligne.

Pediculus ocellatus, Scopoli, *Entom. Carniol.* — *Pulex corvi*, Rédi, *Experim.*, pl. XVI. — *Phil. atr.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. atr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 64, pl. 4, f. 8.

Parasite du Freux (*Corvus fregilus*).

3. Philoptère commun. (*Philopterus communis.*)

Châtain, brillant, à poils blancs; tête allongée, triangulaire, très-développée dans sa partie antérieure; trabécules très-grands courbés; cuisse des pattes postérieures très-renflée, denticulée inférieurement. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Ricinus emberizæ, De Géer, *Mém.*, VII, pl. 4, f. 9. — *Pedic. curvirostræ*, Schrank, *Beitr.*, pl. 5, f. 8.—*Ped. curv.*, Panzer, *Fauna Germ.*, fasc. 51, pl. 23, — *Pedic. pyrrhulæ*, *citrinellæ*, *chloridis*, Schrank, *loco cit.*, f. 7, 9, 10 (jeunes). — *Nirmus globifer*, Olfers, 91. — *Phil. comm.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. comm.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 970, pl. 5, f. 10.

Parasite de presque toutes nos petites espèces de Passereaux.

4. Philoptère léontodon. (*Philopterus leontodon.*)

Tête et thorax châtains, brillants; celle-là très-prolongée antérieurement; plaques abdominales allongées, aiguës, avec de nombreux poils blancs. Long. $\frac{1}{4}$ de ligne.

Ped. sturni, Schrank, *Beitr.*, pl. 5, f. 11. (jeune); *Id.*, *Insect. Aust.* — *Ph. leont.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. leont.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 74, pl. 5, f. 3.

Parasite de l'Étourneau (*Sturnus vulgaris*).

5. Philoptère platyrhynque. (*Philopterus platyrhynchus.*)

Tête subcordiforme, obtuse, déclive en avant, nue, brillante, fauve châtain; antennes mobiles de la couleur de la tête; abdomen ovalaire, blanc, avec une ligne noire de chaque côté sur le dos; bords de l'abdomen et pieds rougeâtres.

Ped. hæmatopus, Scopoli, *Entom. Carniol.*, p. 381, nº 4025. — *Ped. strigis*, Fabr., *Antl.*, 343. — *Ph. platyr.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Pou d'un tiercelet d'épervier*, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 270, pl. 13, f. 84. — *Docoph. platyr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 94.

Parasite de l'Épervier (*Falco palumbarius*).

6. Philoptère échancré. (*Philopterus excisus.*)

Pedic. hirundinis, Schrank, *Fauna boïca Philopt. excis.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32.

Parasite des Hirondelles de rivage et domestiques (*Hirundo riparia* et *urbica*).

7. Philoptère piqueté. (*Philopterus pertusus.*)

Ph. pert., Nitzsch, *Thierins.*, p. 32.

Parasite de la Foulque (*Fulica atra*).

8. Philoptère bilieux. (*Philopterus icterodes.*)

Ricin..... De Géer, *Mémoires*, VII, p. 72, 4, f. 14. — *Ped. dentatus*, Scopoli, *Entom. Carniol.*, 383, n° 1042. — *Philopt. icterodes*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. ict.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 102, pl. 5, f. 2.

De Géer l'a trouvé sur le *Mergus serratus*; il vit aussi parasite des Canards : M. Denny cite les *Anas boschas*, *penelope*, *marila*, *ferina*, *fuligula*, *clypeata* et *crecca*, l'*Anser albifrons*, ainsi que les *Mergus albellus* et *merganser*, comme nourrissant également ce Philoptère.

9. Philoptère mélanocéphale. (*Philopterus melanocephalus.*)

Ph. melan., Nitzsch, *Thierins.*, p. 32.

Parasite des Mouettes (*Larus*) et des Hirondelles de mer (genre *Sterna*).

10. Philoptère doré. (*Philopterus auratus.*)

Phil. aur., Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. aur.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 78, pl. 4, f. 5.

Parasite de la Bécasse (*Scolopax rusticola*). D'après M. Denny, c'est à tort que M. De Haan, *Mém. Mus.*, XVIII, rapporte à cette espèce le *Pou de bécasse de mer*, Lyonet, *ibid.*, p. 272, t. XII, f. 9. Celui-ci est un *Nirmus*, probablement le *Ph. sellatus*.

11. Philoptère large-front. (*Philopterus latifrons.*)

Pedic. cuculi, Fabr., *Syst. entom.*, 807, sp. 17. — *Ped. fasciatus*, Scop., *Entom. Carniol.*, 383, n° 1040. — *Ph. latif.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 32.. — *Docop. latif.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 97, pl., f. 4.

Parasite du Coucou d'Europe (*Cuculus canorus*).

12. Philoptère tricolor. (*Philopterus tricolor.*)

Phil. tric., Nitzsch, *Thierins.*, p. 32. — *Docoph. tric.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 105, pl. 6, f. 9.

Parasite de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*).

13. Philoptère brévicol. (*Philopterus brevicollis.*)

Cinq taches sur la tête; sutures blanches disjointes entre elles, la médiane hexagonale. Long. $\frac{1}{2}$ ligne.

Doc. brevic., Burm., *Handb. der Entom.*, II, 424.

Parasite du Vautour fauve (*Vultur cinereus*).

14. Philoptère front-court. (*Philopterus brevifrons.*)

Trois taches sur la tête; sutures blanches disjointes, la médiane transversale segmentiforme .Long. $\frac{3}{4}$ de ligne.

Doc. brevif., Burm., *Handb. der Entom.*, II, 424.

Parasite du Vautour royal (*Vultur papa*).

15. Philoptère incomplet. (*Philopterus incompletus.*)

Philop. incompl., Nitzsch, *Thiersins.*, p. 32. — *Doc. inc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 105, pl. 6, f. 5.

Parasite de la Cigogne (*Ciconia alba*).

16. Philoptère fauve. (*Philopterus fulvus.*)

Pou de geai, Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 271, pl. 13, f. 6-8. — *Nouv. esp.*, de Haan, *ibid.* — *Doc. fulv.*, Burm., *Handb.*, II, p. 425. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 73, pl. 2, f. 9.

Parasite du Geai (*Corvus glandarius*).

17. Philoptère demi-croix. (*Philopterus semi-signatus.*)

Doc. semi-sig., Burm., *Handb.*, II, p. 424? — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 66, pl. 1, f. 5.

Parasite du Corbeau (*Corvus corax*).

18. Philoptère de la pie. (*Philopterus picæ.*)

Doc. picæ, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 67, pl. 1, f. 9.

Parasite de la Pie (*Corvus pica*).

19. Philoptère a gouttes. (*Philopterus guttatus.*)

Docoph. gutt., Burm., *Handb.*, II, p. 425. — Denny, *Anopl. Brit.*, 67, pl. 3, f. 8.

Parasite du Choucas? (*Corvus monedala*).

20. Philoptère crassipède. (*Philopterus crassipes*).

Doc. crassip., Burm., *Handb.*, II, p. 425. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 68, pl. 3, f. 6.
Parasite du Casse-Noix (*Nucifraga cariocatactes*).

21. Philoptère a sourcils. (*Philopterus superciliosus.*)

Docoph. supercil., Burm., *Handb.*, II, 427.
Parasite du Pic épeiche (*Picus major*).

22. Philoptère variable. (*Philopterus variabilis.*)

Docoph. var., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 71, pl. 3, f. 4.
Parasite du Bécasseau brunette (*Tringa variabilis*).

23. Philoptère du guillemeau. (*Philopterus merguli.*)

Docoph. merg., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 72, pl. 3, f. 7.
Parasite du Guillemeau nain (*Mergulus alle*).

24. Philoptère de l'huitrier. (*Philopterus ostralegi.*)

Docoph. ostr., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 74, pl. 5, f. 4.
Parasite de l'Huîtrier (*Hæmatopus ostralegus*).

25. Philoptère du ralle. (*Philopterus ralli.*)

Docoph. ralli, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 75, pl. 5, t. 6.
Parasite du Ralle d'eau (*Rallus aquaticus*).

26. Philoptère de la grive. (*Philopterus sturni.*)

Docoph. sturni, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 76, pl. 4, f. 5.
Parasite de la Grive (*Turdus musicus*).

27. Philoptère du merle rose. (*Philopterus pastoris.*)

Docoph. past., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 77, pl. 4, f. 3.
Parasite du Merle rose (*Pastor roseus*).

28. Philoptère célidoxe. (*Philopterus celidoxus.*)

Docoph. celid., Burm., *Handb.*, II, 426. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 77, pl. 4, f. 1.
Parasite des *Alca torda*, *Uria troile*, *fratercula* et *arctica*.

29. Philoptère du friquet. (*Philopterus fringillæ.*)

Docoph. fringillæ, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 79, pl. 3, f. 2.
Parasite du Friquet (*Fringilla montana*).

30. PHILOPTÈRE DES PLONGEONS. (*Philopterus colymbinus.*)

Docoph. colymb., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 80, pl. 8, f. 8.
Parasite des Plongeons nommés *Colymbus septentrionalis*, *arcticus* et *glaciali*).

31. PHILOPTÈRE AQUILIN. (*Philopterus aquilinus.*)

Docoph. aquil., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 81, pl. 3, f. 7.
Parasite de l'Aigle royal (*Falco chrysaetos*), de la Pigargue (*F. albicilla*) et de la Bondrée (*F. apicivorus*).

32. PHILOPTÈRE CÉPHALIQUE. (*Philopterus cephalus.*)

Denny, *Anopl. Brit.*, 81, pl. 2, f. 8.
Parasite des Labbes ou Stercoraires (*Lestris parasiticus* et *pomarinus*), de la Guignette (*Tringa hypoleucus*) et du Pluvier à collier (*Charadrius hiaticula*).

33. PHILOPTÈRE BLÊME. (*Philopterus pallescens.*)

Docoph. pall., Denny, *Anopl. Brit.*, 82, pl. 1, f. 8.
Parasite des Mésanges nonette et charbonnière (*Parus palustris* et *major*).

34. PHILOPTÈRE PLATYGASTRE. (*Philopterus platygaster.*)

Docoph. plat., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 83, pl. 2, f. 5.
Parasite du grand Guillemot (*Uria troïle*), du Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*) et du Pluvier à collier (*Charadrius hiaticula*).

35. PHILOPTÈRE FUSIFORME. (*Philopterus fusiformis.*)

Docoph. fusif., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 84, pl. 1, f. 2.
Parasite du Bécasseau échasse (*Tringa minuta.*)

36. PHILOPTÈRE DE LA MAUBÈCHE. (*Philopterus canuti.*)

Docoph. can., Denny, *Anopl. Brit.*, 84, pl. 3, f. 5.
Parasite de la Maubèche ou Canut (*Tringa canuta.*)

37. PHILOPTÈRE DU CINCLE. (*Philopterus cincli.*)

Docoph. cincli, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 85, pl. 5, f. 8.
Parasite du Merle d'eau (*Cinclus aquaticus*).

38. PHILOPTÈRE DE LA BARGE. (*Philopterus limosæ.*)

Docoph. limosæ, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 86, pl. 4, f. 2.
Parasite des Barges (*Limosa rufa* et *melanura*).

39. Philoptère mélanocéphale. (*Philopterus melanocephalus.*)

Docoph. melanoc., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 86, pl. 5, f. 5.
Parasite du grand Guillemot (*Uria troïle*).

40. Philoptère rostré. (*Philopterus rostratus*).

Docoph. rostr., Burmeist., *Handb.*, II, 427. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 87, pl. 2, f. 4.
Parasite de l'Effraye (*Strix flammea*).

41. Philoptère de la mésange. (*Philopterus pari.*)

Docoph. pari, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 87, pl. 6, f. 6.
Parasite des Mésanges, petite charbonnière, bleue et moustache (*Parus ater*, *cœruleus* et *biarmicus*).

42. Philoptère a épaulette. (*Philopterus humeralis.*)

Docoph. hum., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 88, pl. 5, f. 7.
Parasite du Courlis (*Numenius arquatus*).

43. Philoptère de la mouette. (*Philopterus lari.*)

Pediculus lari, Fabr., *Faun. groenl.*, p. 219. — *Docoph. lari*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 89, pl. 5, f. 9.
Parasite de presque toutes les Mouettes (genre *Larus*). M. Denny cite les *Lislandicus*, *canus*, *tridactylus*, *ridibundus*, *rissa*, *marinus* et *argentatus*.

44. Philoptère conique. (*Philopterus conicus.*)

Jaune fauve pâle ; tête grande, sub-conique ; abdomen elliptique. Long., 1/2 ligne.
Docoph. con., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 90, pl. 5, f. 2.
Parasite du Pluvier doré (*Charadrius pluvialis*).

45. Philoptère dentelé. (*Philopterus serrilimbus.*)

Jaune fauve pâle; tête allongée, triangulaire, brune noirâtre à son bord latéral. Long., 3/4 de ligne.
Docoph. serril., Burm., *Handb.*, II, 427. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 90, pl. 7, f. 9.
Parasite du Torcol (*Yunx torquilla*).

46. Philoptère du roitelet. (*Philopterus reguli.*)

Jaune fauve; tête triangulaire; plaques latérales de l'abdo-

men fauves, brillantes, passant au châtain brun. Longueur, ½ ligne.

Docoph. reg., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 90, pl. 6, f. 4.

Parasite du Roitelet (*Regulus auro-capillus*).

47. Philoptère de la huppe. (*Philopterus upupæ.*)

Allongé, châtain obscur brillant; une tache anguleuse noire sur la tête en avant des yeux; stigmates abdominaux et sutures des articles jaunes pâles. Long., 1 ligne.

Docoph. up., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 92, pl. 8, f. 1.

Parasite de la Huppe (*Upupa epops*).

48. Philoptère céblébrache. (*Philopterus ceblebrachys.*) (Pl. 49, f. 8.)

Brillant, lisse; tête grande, cordiforme; de couleur châtain brillant; abdomen blanc, avec de nombreux poils blancs; des plaques transversales au bord latéral.

Phil. cebleb.? Nitzsch, Mss. — *Docoph. cebleb.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 92, pl. 1, 3.

Parasite de la Chouette harfang (*Strix nyctea*). Nous lui rapportons un Docophore trouvé sur le Grand-Duc (*Strix bubo*) et figuré dans notre Atlas.

49. Philoptère tortue. (*Philopterus testudinarius.*)

Brillant, fauve vif, pubescent; centre et bords de l'abdomen jaunes noirâtres. Long., ½ ligne.

Nirmus testud.?, Children, *Append. to Back's Land Exped.*, p. 538, sp. 6. — *Docoph. testud.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 96, pl. 1, f. 6.

Parasite du Courlis (*Numenius arquatus*).

50. Philoptère du cygne. (*Philopterus cygni.*)

Tête, thorax et pattes châtain brillant, lisses; abdomen large, ovalaire, blanc, à premier segment ainsi qu'une tache humérale des seconde et troisième paires de pattes châtains, les autres articles abdominaux garnis latéralement de plaques courtes. Long., ½ ligne.

Pulex cygni secundi generis, Rédi., *Exper.*, pl. IV, fig. inf. — Albin, *Aran.*, p. 76. — *Docoph. icterodes*, Stephens, *Catal.*,

p. 331? *non* Nitzsch. — *Docoph. cygni*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 95, pl. 1, f. 1.

Parasite du *Cygnus Bewickii* et de *l'Anser segetum.*

51. Philoptère cou-brun. (*Philopterus fuscicollis.*)

Tête et thorax châtains obscurs, lisses, brillants; celle-là triangulaire obtuse, déprimée et appointie en avant; abdomen blanc glauque, à plaques latérales brunes, teintées de bilieux. Long., 3/4 de ligne.

Docoph. fusc., Burm., *Handb.*, II, p. 425.—Denny, *Anopl. Brit.*, 98, pl. 1, f. 7.

Parasite de la Pie-grièche commune (*Lanius excubitor*), M. Denny, et du Geai (*Corvus glandarius*), M. Burmeister.

52. Philoptère du garrot. (*Philopterus chrysophthalmi.*)

Tête et thorax châtain brillant; celle-là grande, avec deux bandes diagonales claviformes; abdomen large, blanc jaunâtre, à plaques latérales en languettes, onduleuses, châtain brillant, passant un peu au bilieux en dedans. Long., 1 ligne.

Docoph. chrysophth., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 99, pl. 3, f. 3.

Parasite du Garrot (*Anas clangula*, Linn.) le *Clangula chrysophthalmus* des Anglais.

53. Philoptère de la spatule. (*Philopterus plataleæ.*)

Tête et thorax châtain foncé; tête large, à deux bandes de couleur bilieuse; abdomen presque orbiculaire, les plaques de couleur bilieuse, allongées. Long., 1 ligne $\frac{1}{4}$.

Docoph. plat., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 100, pl. 4, f. 9.

Parasite de la Spatule (*Plataleæ leucorodia*).

54. Philoptère du martin-pêcheur. (*Philopterus meropis.*)

Ferrugineux, lisse, brillant; tête triangulaire; bouclier très-échancré; abdomen blanc sale. Long., $\frac{1}{2}$ ligne.

Docoph. mer., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 101, pl. 4, f. 4.

Parasite du Martin-pêcheur (*Merops apiaster*).

55. Philoptère coureur. (*Philopterus cursor.*)

Châtain fauve brillant, avec de nombreux poils blancs; tête obtuse, triangulaire; bouclier tronqué; plaques de l'abdomen en triangles obtus. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne ou 1 ligne.

Docoph. curs., Burm., *Handb.*, p. 426, sp. 4.—Denny, *Anopl. Brit.*, p. 101, pl. 2, f. 1.

Parasite du Moyen-Duc (*Strix otus*), et de la Chouette (*Strix brachyotos*).

56. Philoptère du pétrel. (*Philopterus thalassidromæ.*)

Tête et thorax jaune fauve; plaques de l'abdomen noir de poix, avec deux grandes fossettes. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Docoph. thalassid., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 103, pl. 2, f. 6.

Parasite du Pétrel ordinaire (*Procellaria pelagica*), qui rentre dans le genre *Thalassidroma* de Vigors.

57. Philoptère des passereaux. (*Philopterus passerinus.*)

Tête et thorax jaune fauve; thorax petit, subpyriforme; abdomen appointi, à lames latérales châtain foncé. Longueur, $\frac{1}{2}$ ligne.

Docoph. pass., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 104, pl. 5, f. 12.

Parasite des *Motacilla alba* et *flava*, ainsi que du *Sylvia phragmitis.*

58. Philoptère du merle. (*Philopterus merulæ.*)

Jaune châtain brillant; lames abdominales courtes; pattes épaisses; bord supérieur brun. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Docoph. mer., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 106, pl. 3, f. 1.

Parasite de plusieurs espèces de Merles (*Turdus merula*, *pilaris* et *torquatus*).

59. Philoptère du traîne-buisson. (*Philopterus modularis.*)

Jaune châtain pâle; tête grande, triangulaire; thorax châtain obscur, à échancrure noire; abdomen grand, à plaques transversales longues, en bandes tronquées. Long., $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ de ligne.

Docoph. mod., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 107, pl. 3, f. 3.

Parasite du Mouchet (*Accentor modularis*).

60. Philoptère de la fauvette. (*Philopterus rubeculæ.*)

Allongé; tête et thorax châtain jaunâtre; thorax bilieux latéralement; plaques abdominales châtain foncé, courtes, subtronquées; les trois derniers articles de l'abdomen châtains. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Nirmus rubec., Leach, MSS? — *Docoph. rubec.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 108, pl. 2, f. 2.

Parasite de la Fauvette (*Sylvia rubecula*), du Pinçon (*Fringilla cœlebs*), et du Bruant de neige (*Emberiza nivalis*).

61. Philoptère platystome. (*Philopterus platystomus.*)

Châtain brillant; tête grande; bouclier large, profondément échancré; plaques de l'abdomen aiguës, de couleur marron, à sommet fauve. Long., 1 ligne.

Docoph., plat., Burm., *Handb.*, II, p. 426, sp. 13. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 108, pl. 4, f. 7.

Parasite de la Buse (*Falco buteo*).

62. Philoptère de l'épervier. (*Philopterus nisi.*)

Jaune fauve vif; bouclier étroit, profondément échancré; plaques de l'abdomen fauve brillant, allongées, aiguës. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne.

Docoph. nisi, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 109, pl. 3, f. 11.

Parasite de l'Épervier (*Falco nisus*).

63. Philoptère du fou. (*Philopterus bassani.*)

Allongé, châtain foncé; abdomen fauve pâle; lamelles latérales de couleur bilieuse, confluentes. Long., $\frac{3}{4}$ de ligne ou 1 ligne.

Podic. bass., Mull.? *Prodr.*, 2193. — Fabr., *Fauna groenl.*, 218, 188. — *Docoph. bass.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 110, pl. 6, f. 3, et 7, f. 3.

Parasite du Fou de Bassan (*Sula alba* ou *bassana*), du Cormoran (*Phalacocorax carbo*) et de l'Hirondelle de mer (*Sterna hirundo*).

64. Philoptère du momot. (*Philopterus prionitis.*)

Docophorus prionitis, W. Jardine, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, VI, 327, avec figure.

Parasite du *Prionus bahamensis.*

Notre Atlas représente deux espèces de Docophores que nous ne trouvons pas dans les auteurs.

65. Philoptère porte-scies. (*Philopterus serratus.*)
(Pl. 49, fig. 3.)

Pâle, avec une raie ferrugineuse partant de chaque antenne,

une sorte de V au chanfrein et les plaques cornées bilatérales de l'abdomen de même couleur ; une série curviligne de ponctuations éclaircies sur la première ; les autres denticulées à leur bord postérieur, avec une partie réniforme éclaircie au milieu.

Trouvé sur un Choucas (*Corus monedula*).

66. Philoptère triangulifère. (*Philopterus triangulifer.*)

Thorax plus rétréci, une ligne partant de chaque antenne, une tache en larme au chanfrein ; les plaques cornées abdominales trianguliformes, celles du premier arceau contiguës ; les autres distantes; une bande complète à l'avant-dernier; dessous de l'abomen subvilleux pâle.

Parasite d'un Aigle royal (*Falco chrysætos*).

II. NIRMUS, Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.

Corps habituellement plus étroit.

Tête de grandeur moyenne, à tempes arrondies ou monogones.

Trabécules nulles ou petites et dures.

Antennes semblables dans les deux sexes, ou rarement plus épaisses dans les mâles; très-rarement ramigères.

Dernier anneau de l'abdomen entier dans les mâles, arrondi.

On en trouve sur les oiseaux de toutes familles; le nombre en est fort considérable.

67. Philoptère discocéphale. (*Philopterus discocephalus.*)

Phil. discoceph., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. — *Pou du milan brun?* Lyonet, *Mémoires Mus.*, XVIII, 268, pl. 12, fig. 8-9. — *Nirm. disc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 113, pl. 9, f. 10.

Parasite du *Falco albicilla.* M. Denny ne rapporte pas à la même espèce le Philoptère signalé par Lyonet et le *Phil. discoc.* de Nitzsch; il donne au premier le nom de *Nirm. fuscus.* (*Anopl. Brit.*, p. 118, pl. 9, f. 8.)

Une autre espèce, Phil. leucopleurus, Nitzsch, *Thierins.*, p. 33, est parasite du *Falco brachydactyla.*

68. Philoptère chambré. (*Philopterus cameratus.*)

Phil. cam., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. — *Nirm. cam.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 112, pl. 9, f. 9.
Parasite du grand Coq de bruyère, *Tetrao tetrix*, du *T. scoticus* et du *T. lagopus*.

69. Philoptère a jours. (*Philopterus fenestratus.*)

Phil. fen., Nitzsch., *Thierins.*, p. 33.
Parasite du Coucou d'Europe (*Cuculus canorus*).

70. Philoptère a crochet (*Philopterus uncinosus.*)

Phil. unc., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.—*Nirm. unc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 117, pl. 5, f. 1.
Parasite de la Corneille (*Corvus cornix*), du grand Corbeau (*Corvus corax*) et du Merle (*Turdus merula*).

71. Philoptère argule. (*Philopterus argula.*)

Phil. arg., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. —*Nirm. arg.*, Burm., *Handb.*, II, 430. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 123, pl. 8, f. 4.
Parasite du Corbeau (*Corvus corax*).

72. Philoptère grêle. (*Philopterus gracilis.*)

Phil. grac., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.
Parasite de l'Hirondelle de cheminées (*Hirundo rustica*).

73. Philoptère trompeur. (*Philopterus decipiens.*)

Pedic. recurvirostræ, Linn., *Syst. nat.*, II, p. 1019.—*Phil. decip.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. — *Nirm. decip.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 125, pl. 2, f. 2.
Parasite de l'Avocette (*Recuvirostra avocetta*).

74. Philoptère brun. (*Philopterus piceus.*)

Phil. pic., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.
Parasite de l'Avocette (*Recurvirostra avocetta*).

75. Philoptère rétréci. (*Philopterus attenuatus.*)

Pediculus ortygometræ? Schrank, *Ins. Austr.*, p. 503, nº 1027. — *Phil. atten.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. — *Nirm. att.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 134, pl. 10, f. 2.

Parasite du Râle (*Crex pratensis*) et du Chevalier Gambette (*Totanus calidris*).

76. Philoptère fendu. (*Philopterus fissus.*)

Phil. fiss.,Nitzsch, *Thierins.*, p. 33. — *Nirm. fissus*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 148, pl. X, f. 8*a*.
Parasite du petit Pluvier (*Charadrius minor*) et du Chevalier Gambette (*Totanus calidris*).

77. Philoptère ponctué. (*Philopterus punctatus.*)

Phil. punct., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.
Parasite de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*).

78. Philoptère eugrammique. (*Philopterus eugrammicus.*)

Phil. eugr., Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.
Parasite de la Mouette pygmée (*Larus minutus*).

79. Philoptère nain. (*Philopterus minutus.*)

Pulex fulicæ, Rédi, *Experim.*, pl. 4, f. 3. — *Phil. min.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 33.
Parasite des Foulques.

80. Philoptère turmal. (*Philopterus turmalis.*)

Phil. turm., Nitzsch, Mss. — *Nirm. turm.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 114, pl. 6, f. 10.
Parasite de la grande Outarde (*Otis tarda*).

81. Philoptère de la pintade. (*Philopterus numidæ.*)

Nirm. num., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 115, pl. 10, f. 5.
Parasite de la Pintade (*Meleagris numida*).

82. Philoptère olivacé. (*Philopterus olivaceus*).

Nirm. olivac., Burm., *Handb.*, II, p. 431. — *Nirm oliv.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 115, pl. 11, f. 5.
Parasite du Casse-noix (*Nucifraga caryocatactes*).

83. Philoptère grêle. (*Philopterus gracilis*).

Nirm. grac., Burm., *Handb.*, II, p. 429. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 116, pl. 11, f. 7.
Parasite de l'Hirondelle des fenêtres (*Hirundo urbica*).

84. Philoptère bordé. (*Philopterus marginalis.*)

Nirm. marg., Burm., *Handb.*, II, 431. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 118, pl. 8, f. 2.

Parasite des *Turdus pilaris*, *viscivorus* et *torquatus.*

85. Philoptère roux. (*Philopterus rufus.*)

Nirm. ruf., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 119, pl. 11, f. 11.

C'est peut-être l'espèce représentée par Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p. 268, pl. 18, f. 4, et que M. de Haan rapporte au *Ph. platyrhynchus*, Ricin du sous-genre précédent.

Parasite de la Cresserelle (*Falco tinnunculus*), du Hobereau (*Falco æsalon*) et du *Falco fringillarius.*

86. Philoptère du coucou. (*Philopterus cuculi.*)

Nirm. cuc., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 120, pl. 10, f. 11.

Parasite du Coucou d'Europe (*Cuculus canorus*).

87. Philoptère tessellé. (*Philopterus tessellatus.*)

Nirm. tess., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 121, pl. f. 2.

Parasite du Héron bihoreau (*Ardea stellaris*).

88. Philoptère limbé. (*Philopterus limbatus.*)

Nirm. limb., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 122, pl. 11, f. 3.

Parasite du Bec croisé (*Loxia curvirostra*).

89. Philoptère subcuspidé. (*Philopterus subcuspidatus.*)

Nirm. subcusp., Burm., *Handb.*, II, 430. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 122, pl. 11, f. 1.

Parasite du Rollier (*Corvus garrula*).

90. Philoptère de la grive. (*Philopterus viscivori.*)

Nirm. visc., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 124, pl. 7, f. 7.

Parasite de la Grive (*Turdus viscivorus*).

91. Philoptère de la foulque. (*Philopterus fulicæ.*)

Nirm. ful., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 125, pl. 9, f. 2.

Parasite de la Foulque (*Fulica atra*).

92. Philoptère de l'huîtrier. (*Philopterus hæmatopi.*)

Ped. hæmatopi, Linn., *Syst. nat.*, II, 1019. — *Nirm.*

glaucus, Steph., *Catal.*, p. 332. — *Nirm. hæmat.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 126, pl. 10, f. 3.

Parasite de l'Huîtrier. (*Hæmatopus ostralegus*).

93. Philoptère étoilé (*Philopterus stellatus.*)

Ped. sternæ, Linn., *Syst. nat.*, II, p. 1019. — *Ricinus lari*, de Géer, *Mém.*, VII, 77, pl. 4, f. 12. — *Nirm. stell.* Burm., *Handb.*, II, p. 428. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 127, pl. 7, f. 5.

Parasite des Mouettes (*Larus argentatus* et *ridibundus*) et de l'Hirondelle de mer (*Sterna hirundo*).

94. Philoptère du vanneau. (*Philopterus vanelli.*)

Nirm. van., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 128, pl. 7, f. 6.

Parasite du Vanneau gris (*Vanellus griseus* ou *menalogaster*) et du Tourne-pierre (*Strepsilas interpres*).

95. Philoptère mérulin. (*Philopterus merulensis.*)

Nirm. mer., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 128, pl. 7, f. 1.

Parasite du Merle (*Turdus merula*).

96. Philoptère du geai. (*Philopterus glandarii.*)

Nirm. gland., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 129, pl. 8, f. 3.

Parasite du Geai (*Corvus glandarius*).

97. Philoptère a pointes. (*Philopterus cuspidatus.*)

Ped. cuspid., Scopoli, *Entom. Carn.*, 385, nº 1049.—*Nirm. cusp.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 130, pl. 6, f. 2.

Parasite de la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) et du Râle d'eau (*Rallus aquaticus*).

98. Philoptère du mauvis. (*Philopterus iliacus.*)

Nirm. il., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 130, pl. 9, f. 4.

Parasite du Mauvis (*Turdus iliacus*) et du Merle rose (*Pastor roseus*).

99. Philoptère claviforme. (*Philopterus claviformis*).

Nirm. clav., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 131, pl. 9, f. 7.

Parasite des Pigeons. (*Columba palumbus* et *œnas*).

100. PHILOPTÈRE ANNELÉ. (*Philopterus annulatus.*)

Nirm. ann.? Burm., *Handb.*, II, 428. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 132, pl. 8, f. 5.
Parasite de l'Œdicnème (*Œdicnemus crepitans.*)

101. PHILOPTÈRE NUAGEUX. (*Philopterus nebulosus.*)

Nirm. neb., Burm.., *Handb*, II, 429. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 132, pl. 11, f. 13.
Parasite de l'Étourneau (*Sturnus vulgaris*).

102. PHILOPTÈRE DU GUÉPIER. (*Philopterus apiastri.*)

Nirm. ap., Denny *Anopl. Brit.*, p. 133, hl. 10, f. 4.
Parasite du Guépier (*Merops apiaster*).

103. PHILOPTÈRE OCHROPE (*Philopterus ochropi.*)

Nirm. ochr., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 134, pl. 11, f. 12.
Parasite du Chevalier cul-blanc (*Totanus ochropus*).

104. PHILOPTÈRE DU TOURNE-PIERRE (*Philopterus strepsilaris.*)

Nirm. streps., Denny, *Anopl. Brit.*. p. 185, pl. 11, f. 4.
Parasite du Tourne-pierre (*Strepsilas interpres*).

105. PHILOPTÈRE DU GRAND PLUVIER. (*Philopterus hiaticulæ.*)

Nirm. hiat., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 136, pl. 11, f. 10.
Parasite du grand Pluvier à collier (*Charadrius hiaticula*).

106. PHILOPTÈRE BORDÉ DE BRUN (*Philopterus fusco-marginatus.*)

Nirm. fusco-marg., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 136, pl. X, f. 1.
Parasite du Grèbe oreillard (*Podiceps auritus*).

107. PHILOPTÈRE RALLIN. (*Philopterus rallinus*).

Nirm. rall., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 137, pl. VIII, f. 7.
Parasite du Râle d'eau vulgaire (*Rallus aquaticus*).

108. PHILOPTÈRE DU PINGOUIN. (*Philopterus alcæ.*)

Mirm. alcæ, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 137, pl. IX, f. 1
Parasite du Pingouin macroptère (*Alca torda*).

109. PHILOPTÈRE DE L'ŒDICNÈME. (*Philopterus œdicnemi.*)

Nirm. œdicn., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 138, pl. VII, f. 8.
Parasite de l'Œdicnème criard (*Œdicnemus crepitans*).

110. Philoptère paillé. (*Philopterus stramineus.*)

Nirm. stram., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 139, pl. VIII, f. 9.
Parasite du grand Épeiche (*Picus major*) et du Pic-vert (*Picus viridis*).

111. Philoptère du phalarope. (*Philopterus phalaropi.*)

Nirm. phal., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 139, pl. VIII, f. 6.
Parasite du Phalarope (*Phalaropus lobatus*), le *Ph. platyrhinchus* de M. Temminck.

112. Philoptère allongé. (*Philopterus elongatus.*)

Nirm. elong., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 140, pl. 11, f. 4.
Parasite de l'Hirondelle des fenêtres (*Hirundo urbica*).

113. Philoptère a ventre blanc. (*Philopterus hypoleucus.*)

Phil. hypol., Nitzsch, Mss. — *Nirm. hypol.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 140, pl. 6, f. 8.
Parasite de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europæus*).

114. Philoptère du grèbe. (*Philopterus podicepis.*)

Pediculus colombinus? Scopoli, *Faun. Carn.*, 384, n° 1405. — *Nirmus podicepis*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 142, pl. X, fig. 9.
Parasite du Grèbe castagneux (*Podiceps minor*).

115. Philoptère joncé. (*Philopterus junceus.*)

Pediculus junceus? Scopoli, *Faun. Carn.*, 384, n° 1448. — *Nirm. junc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 143.
Parasite du Vanneau huppé (*Vanellus cristatus*), du Chevalier aboyeur (*Totanus glottis*), et du Cygne sauvage (*Cygnus ferus* ou *musicus*).

116. Philoptère du courlis. (*Philopterus numenii.*)

Nirm. num., Denny, *Anopl. Brit.*, f. 144, pl. IX, f. 6.
Parasite du Courlis cendré (*Numenius arquatus*) et de la Foulque macroule (*Fulica atra*).

117. Philoptère du courlieu. (*Philopterus phæopi.*)

Nirm. phæopi, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 144, pl. X, f. 7.

Parasite du Courlieu (*Numenius phæopus*) et du Bécasseau cocorli (*Tringa subarquata*).

118. PHILOPTÈRE HOLOPHE. (*Philopterus holophæus.*)

Nirm. holoph., Burm., *Handb.*, p. 427, sp. 3. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 145, pl. X, f. 10.

Parasite du Combattant (*Machetes pugnax*) et du Bécasseau Maubèche (*Tringa canutus*); le *Tr. cinerea*, de M. Temminck.

119. PHILOPTÈRE CEINTURÉ. (*Philopterus cingulatus*).

Nirm. cing.? Burm., *Handb.*, II, p. 428. — *Nirm. cing.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 146, pl. X, f. 3.

Parasite de la Barge à queue noire (*Limosa melanura*), de la Barge rousse (*Limosa rufa*) et du Combattant (*Machetes pugnax*).

120. PHILOPTÈRE OBSCUR. (*Philopterus obscurus.*)

Nirm. obs., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 147, pl. X, f. 6. — *Nirm. obs.*? Burm., *Handb.*, II, p. 427, sp. 1.

Parasite du Pluvier à collier interrompu (*Charadrius cantianus*), et du Chevalier sylvain (*Rotanus glareola*).

121. PHILOPTÈRE GRÊLE. (*Philopterus tenuis.*)

Nirm. ten., Burm., *Handb.*, II, p. 429, sp. 14. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 148, pl. XI, f. 9.

Parasite de l'Hirondelle de rivage (*Hirundo riparia*).

122. PHILOPTÈRE DE LA BÉCASSE. (*Philopterus scolopacis.*)

Nirm. scol., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 149, pl. XI, f. 8.

Parasite de la Bécasse ordinaire (*Scolopax gallinago*).

123. PHILOPTÈRE CYCLOTHORAX. (*Philopterus cyclothorax.*)

Nirm. cycloth., Burm., *Handb.*, II, p. 429, sp. 10. — Denny, *Anopl. Brit.*, p. 150, pl. XI, f. 6.

Parasite du Moineau friquet (*Fringilla montana*).

124. PHILOPTÈRE SOMBRE. (*Philopterus furvus.*)

Nirm. furvus, Burm., *Handb.*, II, p. 427.

Parasite du Chevalier aboyeur (*Totanus glottis*), et du Tourne-pierre (*Strepsilas interpres*).

125. **Philoptère noir et blanc.** (*Philopterus nycthemerus*).

Nirm. Nycthem., Burm., *Handb.*, II, p. 428.
Parasite de la petite Hirondelle de mer (*Sterna minuta*).

126. **Philoptère grammique.** (*Philopterus grammicus.*)

Nirm. eugrammicus, Burm., *Hanbd.*, *loco cit.*, p. 428, non *Phil. engramm.*, Nitzsch (Voyez *sp.*)
Parasite de la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*).

127. **Philoptère croupion grêle** (*Philopterus stenopyx.*)

Nirm. sten., Burm., *loco cit.*, p. 428.
Parasite du Canard siffleur huppé (*Anas rufina*).

128. **Philoptère crucial.** (*Philopterus cruciatus.*)

Nirm. cruc., Burm., *loco cit.*, p. 429.
Parasite de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*).

129. **Philoptère varié.** (*Philopterus variatus.*)

Nirm. var., Burm., *loco cit.*, p. 430.
Parasite de la Corneille (*Corvus corone*) et du Choucas (*Corvus monedula*).

130. **Philoptère de l'aguia.** (*Philopterus aguiæ.*)

Tête obtuse, sub-arrondie, double du thorax en largeur, abdomen elliptique, sub-égal à ses deux sommets; bandes coriaces faibles, entières aux arceaux supérieurs; quelques poils allongés et flexueux au pourtour de l'abdomen. Longueur totale, 1,001.

D'un Aigle Aguia (*Falco aguia*, Temm.), rapporté à la Ménagerie par M. Gaudichaud.

III. LIPEURUS, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34.

Corps plus ou moins étroit, allongé.

Tête médiocre, le plus souvent étroite, à joues arrondies ou obtuses; point de trabécules.

Antennes des mâles ayant le premier article plus long et plus épais que les autres, le troisième ramigère, et par suite, plus ou moins chéliformes.

Dernier anneau de l'abdomen, échancré en arrière

chez les mâles ou tronqué et échancré, ou presque entièrement fendu.

Nitzsch a observé plusieurs espèces de ce sous-genre sur des Gallinacés, des Échassiers, des Palmipèdes et des Accipritres diurnes de grande taille. Il en cite onze seulement; M. Denny en a porté le nombre à dix-neuf.

131. Philoptère changeant. (*Philopterus versicolor.*)

Pedic. ciconiæ, Linn., *Syst. nat.*, II, 1619, sp. 25. — Frish, *Ins.*, VIII, pl. 6. — *Philop.*, *versicolor*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34. — *Lip. vers.*, Denny, *Anopl. Brist.*, p. 171, pl. XV, f. 7.
Parasite de la Cigogne ordinaire (*Ciconia alba*).

132. Philoptère croupion blanc. (*Philopterus leucopygus*).

Pulex ardeæ, Rédi, *Experim.*, pl. VI. — *Pediculus ardealis*, Frish, *Ins.*, V, pl. 4. — *Pedic. Ardeæ cinereæ*, Linn., *Syst. nat.*, II, 1019. — *Lip. leucopygus*, Burm., *Handb.*, II, p. 434. — *Lip. obtusus*, Stephens, *Catal.*, p. 332. — *Lip. leuc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 174, pl. XIV, f. 4.
Parasite du Héron (*Ardea cinerea*).

133. Philoptère du butor. (*Philopterus stellaris.*)

Lip. stell., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 478, pl. XV, f. 3.
Parasite du grand Butor (*Ardea stellaris*).

134. Philoptère luride. (*Philopterus luridus.*)

Pulex fulicæ, Rédi, *Experimenta*, pl. 4, f. 2. — *Philopt. lur.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34. — *Lip. lur.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 182, pl. X, f. 12.
Paraside de la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), et de la Foulque macroule (*Fulica atra*).

135. Philoptère sale. (*Philopterus squalidus.*)
(Pl. 47, fig. 9.)

Pedic. anatis, Fabr., *Syst. antliat.* — *Phil. squalidus*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34. — *Guérin*, *Iconogr. Règne anim.*, *Ins.*
Parasite du Canard ordinaire (*Anas boschas*), celui de notre figure provenant d'un Tadorne (*Anas tadorna*).

136. Philoptère temporal. (*Philopterus temporalis*).

Ricinus mergi, De Géer. *Mémoires*, VII, 78, pl. 4, f. 13, (jeune). — *Phil. temp.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34. — *Lip. temp.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 176.

Parasite des Harles. De Géer l'avait trouvé, ainsi que le *Ph. icterodes*, sur le *Mergus serrator*; il vit également sur le grand Harle (*Mergus merganser*).

137. Philoptère jeuneur. (*Philopterus jejunus*).

Pulex anseris, Rédi, *Experim.*, pl. 10, fig. droite). — *Pedic. ans.*, Linn., *Syst. nat.*, II, 1018. — *Phil. jejunus*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 34. — *Nirmus crassicornis*, Olfers, 68. — *Lip. jej.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 177, pl. XV, f. 4.

Parasite de l'Oie rieuse ou à front blanc (*Anser albifrons*), du Cravant (*Anser bernicla*) et de l'Oie sauvage (*Anser segetum*).

138. Philoptère polytrapèze (*Philopterus polytrapezius*).

Ped. meleagridis, Linn., *Syst. nat.*, II, 1012, sp. 31. — *Ph. polytr.*, Nitszch, *Thierins.*, p. 35. — *Lip. polyt.* Denny, *Anopl. Brit.*, p. 165, pl. 164, pl. XV, f 6.

Parasite du Dindon (*Meleagris gallopavo*).

139. Philoptère variable. (*Philopterus variabilis.*)

Pediculus caponis, Linn., *Syst. nat.*, II, 1020, sp. 33. — *Phil. var.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 35. — *Lip. var.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 164, pl. XV, f. 6.

Parasite du Coq domestique (*Gallus gallinaceus*).

140. Philoptère hétérographe. (*Philopterus heterographus.*)

Phil. heter. Nitzsch, *Thierins.*, p. 35.

Parasite du Coq domestique (*Gallus gallinaceus*).

141. Philoptère taureau. (*Philopterus taurus.*)

Philopt. taurus, Nitzsch, Mss., *fide* Burmeist. — *Philopt. brevis*, L. Dufour, *Ann. soc. entom. de France*, IV, 674, pl. 21, fig. 3. — Lucas.

Parasite de l'Albatrosse (*Diomedea exulans*). M. Dufour décrit deux autres Ricins du même oiseau sous le nom de :

Philopterus pederiformis, p. 676, pl. 21, f. 4, qui paraît être aussi un *Lipeurus* et *Ph. brevis; ibid.*, fig. 4, plus rapproché des *Docophorus*.

142. Philoptère macrocnème. (*Philopterus macrocnemis.*)

Lipeurus macr., Burm., *Hanbd. der Entom.*, II, 433.
Parasite du Kamichi (*Palamedea cornuta*).

143. Philoptère quadripustulé. (*Philopterus 4-pustulatus.*)

Lip. 4-pust., Burm., *Handb. der Entom.*, II, 437.
Parasite du Vautour fauve (*Vultur cinereus*).

144. Philoptère ternaire. (*Philopterus ternatus.*)

Lip. tern., Burm., *Handb. der Entom.*, II, 434.
Parasite du Vautour royal (*Vultur papa*).

145. Philoptère chevreuil. (*Philopterus capreolus.*)

Mutique, allongé, sub-atténué en arrière; tête un peu longue, obtuse en avant; les premiers anneaux de l'abdomen pourvus seuls d'un anneau coriace complet; les postérieurs incomplets; base du second article et sommet du quatrième dentifères dans le mâle : ces deux dents en contact par le reploiement de l'Insecte. Long., 0,002.

Trouvé sur un Cacatoës sulfuré de la Nouvelle-Hollande (*Psittacus sulphureus*). C'est la seule espèce qu'on ait encore observée sur des oiseaux de l'ordre des Perroquets.

146. Philoptère piqué. (*Philopterus punctifer.*)
(Pl. 49, fig. 1.)

Tête aplatie, disciforme, faiblement échancrée sur ses côtés; corps ovalaire, peu allongé; bandes cornées de l'abdomen complètes en dessus, plus élargies latéralement, marquées d'une ligne de ponctuations claires, comme poreuses; couleur roussâtre sur un fond clair, le dessous entièrement pâle; une plaque præanale sub-allongée, plus grande chez les mâles, rétrécie chez les femelles. Longueur, 0,002.

Trouvé sur un Gypaëte (*Gypaetus barbatus*) de l'Atlas, mort en 1842 au Muséum.

147. **Philoptère de l'autruche.** (*Philopterus struthionis.*)
(Pl. 49, fig. 2.)

Tête plus large que le thorax, surtout en arrière, obtuse en avant, peu échancrée sur les côtés ; anneaux de l'abdomen marqués bi-latéralement en dessus d'une tache sub-quadrilatère brune, un peu moins forte au second qu'aux suivants, nulle au premier ; fond de la couleur générale grisâtre, un peu de noir en avant et en arrière de chaque antenne, ainsi qu'au chaperon ; dessous du corps taché comme le dessus, mais sans ombre brunâtre à la partie médiane. Long., 0,003.

Pris sur une Autruche femelle d'Afrique, envoyée de Tunis à la ménagerie du Muséum, où elle a vécu quinze ans ; il y en avait un grand nombre sur les plis du corps, du cou et de la tête ; beaucoup de barbules étaient chargées de lentes. C'est par erreur que dans les *Annales de la société entomologique*, pour 1842, nous avons avons donné ce Philoptère comme un *Docophorus* ; c'est évidemment un *Lipeurus*. Les antennes ont six articles ; les trois premiers beaucoup plus longs que les trois autres, qui sont sub-fusiformes appointis ; le deuxième est le plus grand ; les trois derniers articles ont un mouvement indépendant des autres ; cette disposition est plus marquée dans les mâles que dans les femelles, mais elle est loin de ressembler à ce qu'elle est dans d'autres espèces, particulièrement dans le *Ph.* (*Lipeurus*) *staphylinoïdes* (Pl. 49, fig. 5).

148. **Philoptère de la grue.** (*Philopterus ebræus.*)

Pulex gruis, Rédi *Experim.*, pl. 3. — *Pediculus gruis*, Linn. *Syst. nat.*, II, 1019.—*Philopt. ebr.*, Nitzsch., *Thierins.*, p. 35. — *Lip. ebr.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 179, pl. XIII, f. 5.

Parasite de la Grue ordinaire (*Grus communis*).

149. **Philoptère quadripustulé.** (*Philopterus quadripustulatus.*)

Phil. quadr., Nitzsch, *Thierins.*, p. 35.—*Lip. quadr.*, Denny *Anopl. Brit.*, p. 167, pl. XVI.

Parasite de plusieurs Faucons (*Falco albicilla* et *nævius*) ainsi que du Vautour fauve (*Vultur fulvus*), et, suivant M. Denny, de l'Aigle doré (*F. chrysaetos*).

M. Denny en distingue le *Lipeurus sulcifrons* (*loco cit.*, p. 169, pl. XIV, f. 1).

Parasite du *F. albicilla.*

150. PHILOPTÈRE BAGUETTE. (*Philopterus baculus.*)

Pulex columbæ majoris, Rédi, *Experim.*, pl. 2 (fig. supérieure). —*Pedic. columbæ*, Panz., *Fauna ins. Germ.*, 51, 22.—*Philopt. bac.*, Nitzsch., *Thierins.*, p. 35 — *Pou de tourterelle*; Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, 273, pl. 13, f. 16. — *Nirmus filiformis*, Olfers, 90.—*Lip. baculus*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 172, pl. XIV, f. 3.

Parasite des Pigeons domestiques. Ces oiseaux ont d'autres ennemis: *Philopterus* (*Nirmus*) *clavicornis*, *Ph.* (*Goniodes*) *compar*, *Pulex columbæ*, *Argas reflexus* et *Cimex columbarius* Jenyns, *Ann. nat. hist.*, V, 242.

151. PHILOPTÈRE PÉLAGIQUE. (*Philopterus pelagicus.*)

Lip. pel., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 173, pl. XIV, f. 2.

Parasite des Pétrels de Leach (*Thallasidroma Leachii*) et de tempête (*Th. pelagica*).

152. PHILOPTÈRE GYRICORNE. (*Philopterus gyricornis.*)

Lip. gyr., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 167, pl. XV, f. 1.

Parasite du Sterne Pierre-Garin (*Sterna hirundo*).

153. PHILOPTÈRE DU TADORNE. (*Philopterus tadornæ.*)

Ornithobius tadornæ? Leach, Mss. — *Lip. tad.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 170, pl. XIV, f. 6.

Parasite du Canard tadorne (*Anas tadorna*).

154. PHILOPTÈRE STAPHYLINOÏDE. (*Philopterus staphylinoïdes.*)
(Pl. 49, fig. 5.)

Lip. staph., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 180, pl. XV, f. 2.

Parasite du Fou de Bassan (*Sula bassana*). Nous en figurons le mâle d'après nature.

155. PHILOPTÈRE BRÉVICORNE. (*Philopterus brevicornis.*)

Lip. brev., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 181, pl. XIII, f. 8.

Parasite du Cormoran largup (*Phalacocorax cristatus*) et de l'Huîtrier (*Hæmatopus ostralegus*).

156. PHILOPTÈRE A DEUX LIGNES. (*Philopterus bilineatus.*)

Lip. bilin., Stephens, *Syst. cat.*, p. 333. — *Pediculus vagelli*, Fabr., *Antl.*, 346.

Parasite du Pétrel fulmar (*Procellaria glacialis*).

IV. GONIODES, Nitzsch, *Thierins.*, p. 35.

Corps plus ou moins large, grand; point de trabécules.

Tête à angles des tempes saillants, doubles de chaque côté.

Antennes ramigères et chéliformes dans les mâles.

157. Philoptère falcicorne. (*Philopterus falcicornis.*)

Pulex pavonis, Rédi, *Experimenta*, pl. 14, ♂, et pl. 15?— *Pedic. pavonis*, Linn., *Syst. nat.*, II, 1019. — Panzer, *Fauna Ins. Germ.*, *fasc.* 51, pl. 19, ♂. — *Ricin du paon*, Latreille, *in Hist. nat. des Abeilles*, p. 339, in-8°; 1802.—*Phil. falcicornis*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 35. — *Nirmus tetragonocephalus*, Olfers, 90. — *Goniodes falcic.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 155.

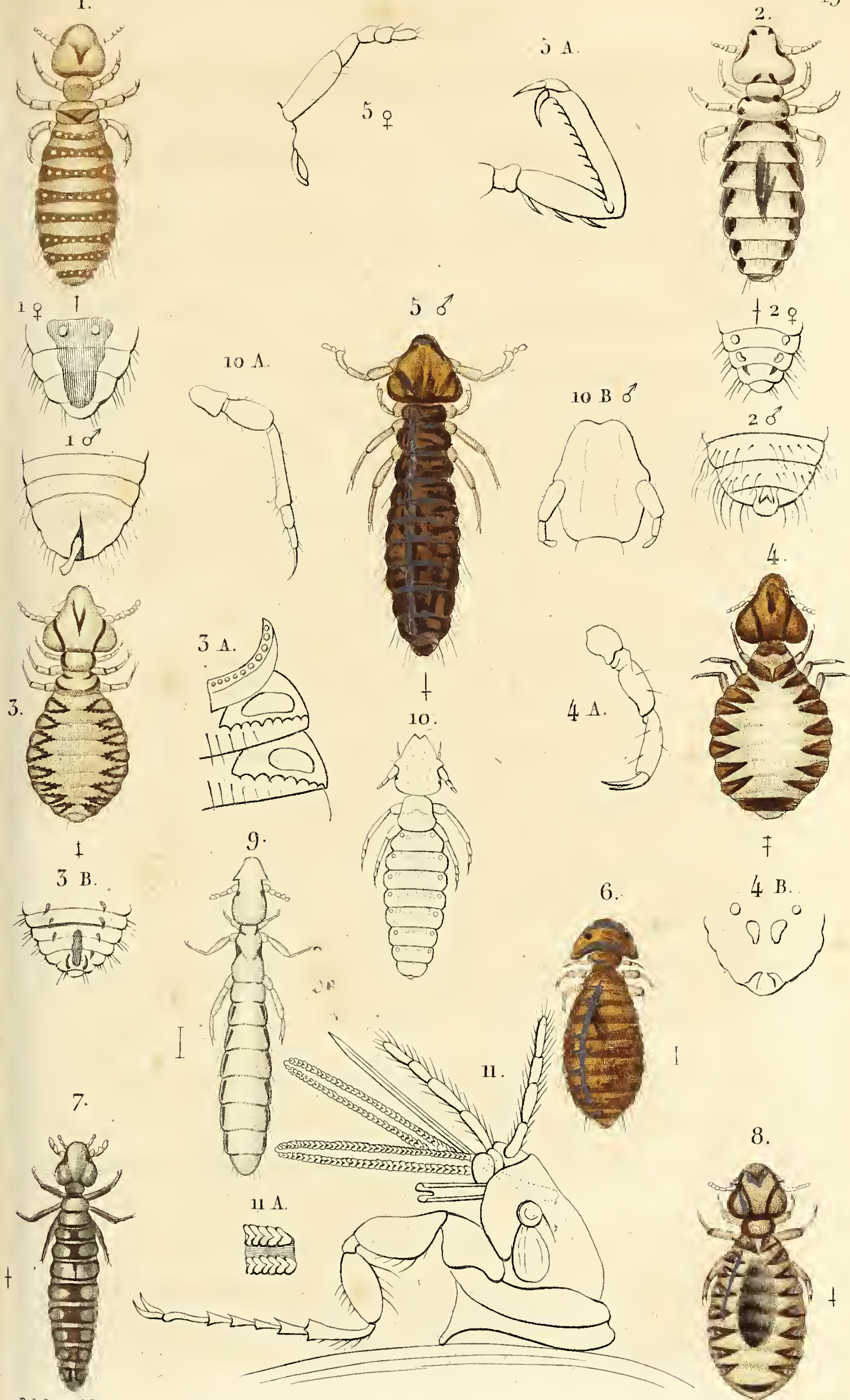
Parasite des Paons (*Pavo cristatus*).

Linné donne pour synonyme de son *Pediculus pavonis* la planche 15 de Rédi (*Pollino del Pavone bianco*), mais il passe sous silence la planche 14 citée seule, au contraire, par Nitzsch. Latreille avait, dès 1802, émis le doute que ces deux Ricins, donnés par Rédi comme spécifiquement distincts, pourraient bien être de la même espèce. « L'historien des Insectes des environs de Paris, en donnant, dit Latreille, la nomenclature des Poux de Linné et de Rédi, fait mention de deux Ricins de ce dernier, qu'il distingue très-bien par la longueur et la forme des antennes et par les taches de l'abdomen; mais encore n'est-ce qu'une note. Sur 40 à 60 Ricins de paons que j'ai observés, je n'ai trouvé avec Rédi que deux sortes d'individus; mais je ne pense pas que ce soient deux espèces. Le Ricin de la pl. 14 me paraît être le mâle de celui qui est le sujet de la planche suivante, et que je crois être aussi une femelle. »

158. Philoptère chélicorne. (*Philopterus chelicornis.*)

Phil. chel., Nitzsch, *Thierins.*, p. 35. — *Autre sorte de Pou du coq de bruyère?* Lyonet, *Mém. Mus.*, XVIII, p 268, pl. 12, f. 7. — *Gon. chel.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 160, pl. XIII, f. 8.

Parasite du Coq de Bruyère (*Tetrao urogallus*).



Delahaye del.

Ricins, &c.

Philoptère piqueté, F. 1. *abdomen du ♂ et de la ♀.* Ph. de l'Autruche, F. 2; Ph. porte-scies, F. 3; *partie de son abdomen en dessus.* Ph. triangulifer, F. 4; A, *sa patte post.*, B *extrémité inf. de l'abdomen.* Ph. staphylin F. 5; *♂ et antennes de la ♀; A patte ant.* Liothée du Tadorne, F. 6, L. demi-deuil, F. 7. Phil. ceblébrache, F. 8; Ph. sali, F. 9. Trichodecte cornu, F. 11. ♀; A, *sa patte post.*; B, *tête du mâle.* F. 11, *tête et bouche de* Puce chique.

159. Philoptère dissemblable. (*Philopterus dissimilis.*)

Phil. diss., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36. — *Gon. disp.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 162, pl. XII, f. 6.
Parasite du Coq domestique (*Gallus gallinaceus*).

160. Philoptère disparate. (*Philopterus dispar.*)

Phil. disp., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36. — *Gon. disp.? Anopl. Brit.*, p. 159.
Parasite de la Perdrix grise (*Perdix cinerea*), pl. 2, fig. 5.

161. Philoptère stylifère. (*Philopterus stylifer.*)

Pedic. meleagridis, Schrank, *Ins. Austr.*, p. 504, pl. 1, f. 4. — *Phil. styl.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 36. — *Gon. styl.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 156, pl. XII, f. 2.
Parasite du Dindon (*Meleagris gallo-pavo* de Linné).

162. Philoptère paradoxal. (*Philopterus paradoxus.*)

Phil. parad., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36.
Parasite de la Caille (*Perdix coturnix*).

163. Philoptère du faisan. (*Philopterus colchici.*)

Pediculus phasiani? Fabr., *Syst. ins.*, II, 482.— *Gon. colc.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 158, pl. XII, f. 4.
Parasite du Faisan commun (*Phasianus colchicus*).

164. Philoptère du colin. (*Philopterus ortygis.*)

Gon. ort., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 158, pl. XIII, f. 6.
Parasite de Colins de Virginie (*Ortyx virginiana*) nés en Angleterre.

165. Philoptère du tétras. (*Philopterus tetraonis.*)

Gon. tetr., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 161, pl. XIII, f. 3.
Parasite des Tétras birkhan (*Tetrao tetrix*), rouge (*T. scoticus*), des saules (*T. saliceti*) et Ptarmigan (*T. lagopus*).

166. Philoptère numidien. (*Philopterus numidianus.*)

Gon. numid., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 163, pl. XIII, f. 7.
Parasite de la Pintade (*Numida meleagris*).

V. GONIOCOTES, Burmeister, *Handbuch der Entom.*, II, p. 431.

Tête élargie; l'écusson de sa face supérieure considérable, arrondi, terminé à ses angles postérieurs par une saillie angulaire, au sommet de laquelle sont deux longues soies; point de trabécules.

Antennes filiformes, simples dans les deux sexes.

Abdomen élargi, à articulations peu délimitées, surtout à son milieu.

MM. Burmeister et Denny n'ont trouvé d'espèces de ce groupe que dans le genre des Pigeons et dans les gallinacées, l'Hoazin excepté. Nitzsch en faisait des *Goniodes*, mais il les distinguait néanmoins comme deuxième section, en les caractérisant ainsi : Espèces plus petites, à antennes semblables dans les deux sexes; les segments de l'abdomen, les deux premiers exceptés, incomplets sur la ligne médiane.

167. Philoptère des pigeons. (*Philopterus compar.*)

Pediculus bidentatus, Scopoli, *Entom. Carn.*, p. 385, n. 1050. — *Philopt.* (*Goniodes*) *comp.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 36. — *Gonioc. comp.*, Burm., *Handb.*, II, p. 431. — *Gon. comp.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 152, pl. XIII, fig. 2.

Parasite du Pigeon biset (*Columba livia*); du Columbin (*C. œnas*), du ramier (*C. palumbus*), et des Pigeons domestiques.

168. Philoptère hologastre. (*Philopterus hologaster.*)

Ricinus gallinæ, de Géer, *Mém.*, VIII, p. 79, pl. 4, fig. 15. — *Phil. holog.*, Nitzsch, *Thierins.*, p. 36. — *Gonioc. hol.*, Burm., *Handb.*, II, p. 431.—*Id.*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 153, pl. XIII, f. 4.

Parasite des Poules domestiques (*Gallus domesticus*).

169. Philoptère microthorax. (*Philopterus microthorax.*)

Phil. micr., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36.

Parasite de la Perdrix grise (*Perdix cinerea*).

170. Philoptère rectangulé. (*Philopterus rectangulatus.*)

Phil. rect., Nitzsch, *Thierins.*, p. 36.
Parasite du Paon (*Pavo cristatus*).

171. Philoptère a tête étoilée. (*Philopterus astrocephalus.*)

Gon. astr., Burm., *Handb.*, II, p. 431.
Parasite de la Caille (*Perdix coturnix*).

172. Philoptère raccourci. (*Philopterus curtus.*)

Gon. curt., Burm., *Handb.*, II, p. 432.
Parasite de l'Hoazin (*Opistocomus cristatus*).

M. Burmeister *loco cit.*, p. 42, cite d'autres *Goniocotes* observés par Nitzsch sur le *Lophophorus impeyanus*, le *Tragopan satyrus*, etc.

VI. ORNITHOBIUS, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 183.

Tête large, cordiforme, échancrée ; à plaque supérieure obtuse, avec deux saillies mandibuliformes cornées.

Point de trabécules.

Yeux saillants, près le bord antérieur de la tête.

Antennes aux deux tiers de sa base ; les trois premiers articles les plus gros, surtout dans le mâle.

Prothorax étroit, aplati ; métathorax large et arrondi.

Abdomen allongé et déprimé.

173. Philoptère des Cygnes. (*Philopterus cygnorum.*)

Pulex cygni, Rédi, *Experim.*, pl. 8. — *Pediculus cygni*, Linn., *Syst. nat.*, II, 1018. — *Ornithobius cygni*, Denny, *Anopl. Brit.*, p. 183, pl. XXIII, f. 1.
Parasite des trois espèces européennes de Cygnes (*Cygnus olor*, *ferus* et *Bewickii* ou *islandicus*).

174. Philoptère goniopleure. (*Philopterus goniopleurus.*)

Ornith. goniopl., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 184, pl. XXIII, fig. 2.
Parasite du grand Harle (*Mergus merganser*), et d'un Cygne

du Canada (*Cygnus canadensis*), pris à Norwich (en Angleterre).

175. Philoptère bordé de noir. (*Philopterus atro-marginatus.*)

Ornith. atro-marg., Denny, *Anopl. Brit.*, p. 185, pl. XXII, fig. 3.

Trouvé parasite du Cygne du Canada (*Cygnus canadensis*) cité précédemment.

On a aussi rapproché des Aptères épizoïques, dont il vient d'être question, le singulier Insecte que Kirby appelait *Pediculus melittæ* (le Pou de l'abeille), et que M. Léon Dufour a décrit sous le nom de Triungulin (*Triungulinus adrenetarum* (1). Pour Nitzsch (2), pour M. Serville (3), pour M. Westwood (4), etc., ce Triungulin est une larve de Coléoptère, ce qui paraît fort acceptable, et on l'indique spécialement comme étant celle du Méloé. De Géer (5) avait aussi émis cette opinion, et, sous ce rapport comme sous tant d'autres, il avait mieux vu, que ceux qui l'ont suivi. M. Walckenaer a rapporté, dans ses *Mémoires sur les Abeilles solitaires* (6), les principaux faits de cette discussion.

Voici les caractères génériques assignés par M. Léon Dufour, à son genre *Triungulinus*.

Corps allongé, déprimé, d'une même venue.

Tête distincte, portant des antennes, des yeux et des palpes.

Tronc formé de trois pièces égales, où s'articulent les pattes.

---

(1) *Ann. sc. nat.*, 1re série, XIII, 62, pl. 9 ; 1828.
(2) *Loco citato*, p. 57.
(3) *Bull. universel* de Férussac.
(4) *Trans. entom. soc. Lond.*, II, 184, pl. 15, fig. 14.
(5) *Mémoires pour l'hist. des Ins.*
(6) Pag. 83.

Abdomen de la largeur du tronc, divisé en dix segments égaux.

Antennes insérées au devant des yeux, composées de trois articles distincts, dont le dernier se termine par une soie simple aussi longue qu'elle.

Deux palpes saillants, d'un seul article long et droit.

Bouche inférieure, peu apparente.

Yeux latéraux arrondis.

Six pattes à peu près égales entre elles.

Tarse formé par un seul article fort court, en quelque sorte rudimentaire, où s'implante une griffe plus ou moins repliée vers l'axe du corps, et composée de trois ongles ou crochets distincts, cornés, pointus et mobiles.

Dernier segment de l'abdomen terminé par deux longues soies simples, inarticulées.

ORDRE II.

APHANIPTÈRES.

Les Aphaniptères de Kirby sont les Suceurs (*Suctoria*) de De Géer, et les Siphonaptères (*Siphonaptera*) de Latreille, qui en fait également un ordre, mais en les plaçant intermédiairement aux Épizoïques et aux Coléoptères. Leurs principaux caractères ont déjà été exposés dans cet ouvrage (1).

Les entomologistes ne sont pas d'accord sur le rang que ces animaux doivent occuper dans la classe des Insectes; leur bouche les a fait rapporter aux Hémiptères par quelques-uns, et leurs métamorphoses, aux Diptères par plusieurs autres; mais chacune de ces deux opinions paraît trop exclusive, et les auteurs eux-mêmes qui les avaient proposées, les ont presque tous abandonnées (2). L'absence d'ailes chez les Puces, la complication de leur bouche, la disposition variable et singulière de leurs antennes, la nature de leurs yeux, qui sont au nombre de deux seulement et stemmatiformes, leurs métamorphoses complètes sont en effet autant de caractères dont l'ensemble autorise la distinction de ces animaux en un ordre à part.

Genre PUCE. (*Pulex.*)

Quoiqu'on ait fait trois ou quatre genres aux dépens de celui-ci, il est le seul que nous adopterons,

---

(1) T. I, p. 42.

(2) M. Hollard dans ses *Nouveaux éléments de Zoologie*, rédigés d'après les leçons et les notes de M. de Blainville, place les Puces à la fin des Insectes dans l'ordre des *Aptères*, qui comprend aussi les Poux et les Ricins. M. Pouchet suit la même méthode dans sa *Zoologie classique*.

les caractères de ceux qu'on a proposés (1)] et surtout la répartition des espèces dans chacun d'eux n'ayant pas été suffisamment établis par les auteurs de ces genres.

La bouche des Puces se compose essentiellement de trois parties :

1° Les palpes, qui sont quadri-articulés et portés par une lamelle foliacée ; quelques auteurs les ont pris à tort pour les antennes.

2° Deux lames spadiformes dentées sur leurs deux tranchants : ce sont les agents principaux des piqûres faites par ces animaux ; on les considère comme analogues à la languette des Hémiptères ; elles percent la peau, l'irritent, et font affluer le sang, que l'animal suce par les contractions de son jabot.

3° Une gaîne articulée recevant dans une gouttière, et soutenant par-dessous, dans leur action, les lames en scie ou la languette. Cette gaîne est regardée comme formée de la réunion des deux palpes labiaux qui seraient composés de trois ou quatre articles chacun.

Les véritables antennes sont à leur place ordinaire, mais néanmoins elles ne sont pas toujours facilement visibles, parce que, dans plusieurs espèces, et particulièrement dans les femelles, elles sont courtes et couchées dans une rainure inférieure à leur insertion. Dans les mâles de certaines Puces, et en particulier de celle du pigeon, elles sont droites et leurs articles sont plus considérables ; nous en avons fait graver la figure dans notre Atlas (pl. 48, fig. 7).

La tête est d'un seul article, clypéiforme, comprimée, semblant quelquefois partagée en deux, et dans

(1) Mycetophila, Haliday *in* Curtis-Cordyla, *id.*, *ibid.* — Ceratophyllus, Curtis. — Dermatophilus, Guérin.

d'autres cas denticulée bilatéralement à son bord inférieur.

Le thorax est composé de trois articles séparés.

Les pattes sont longues, propres au saut, principalement celles de la troisième paire. Elles se composent d'une hanche considérable, ainsi que la cuisse et la jambe, dont elle est séparée par un trochanter petit, et d'un tarse à cinq articles, dont le premier le plus long et le cinquième bi-onguiculé.

Dans le *Pulex irritans*, et probablement dans les autres aussi, les trachées ont deux paires de stigmates au thorax, une sur le prothorax et l'autre entre le méso et le métathorax. Les trachées se voient assez aisément dans les pattes par transparence.

L'abdomen présente une forme particulière de son neuvième ou avant-dernier anneau appelé *pygidium*. Il porte un certain nombre de soies épineuses implantées au centre d'autant d'aréoles disposées irrégulièrement à sa surface. Chacune des aréoles, large de $0^{mm},012$, est ornée d'une cercle de dix granules ronds comme de petites perles et placées autour de la base du poil. Les anneaux de l'abdomen sont partagés bilatéralement; et toutes les pièces de l'abdomen sont comme imbriquées.

Le mâle a deux stylets pour la copulation; il se place ventre à ventre sur la femelle : la reproduction est ovipare. Chaque œuf donne une larve apode, et la nymphe s'enveloppe d'une petite coque. La Puce pénétrante offre, sous ce rapport, quelques particularités dont il sera question à son article.

Le corps et les pattes ont des poils plus ou moins spiniformes.

Après avoir parlé de ces parasites d'une manière gé-

nérale, nous devons procéder à l'énumération descriptive des espèces de cette petite famille, et donner sur celles qui s'attaquent à l'homme des détails plus circonstanciés. Toutes n'ont pas été également bien décrites, et il serait difficile d'en établir les affinités naturelles. Aussi préférons-nous suivre l'ordre des animaux sur lesquels on les trouve, que d'essayer, malgré les inconvénients de cette détermination, une énumération méthodique réelle de leurs espèces.

1. PUCE IRRITANTE. (*Pulex irritans.*)

Tête courte, non dentée sur ses bords; lame basilaire des mandibules articulée, cultriforme; antennes courtes cachées dans une racinure derrière l'œil; tarses assez peu allongés, subépineux ainsi que les palpes; couleur rouge brun.

Pul. irr., Linn., *Fauna suec.*, éd. 2, nº 1695. — Geoff., *Ins.*, II, 614, pl. 20, f. 4. — *Pul. vulg.*, De Géer, *Mém.*, VII, 1, pl. 1, f. 1-5. — *Pul. irr.*, Linn. Gmel., 2923 (pour la synonymie). — *Common flea*, Shaw, *Gen. zool.* VI, pl. 22, *id.*. *Naturalist's miscell.*, V, 178. — *Pul. irrit.*, Dugès, *Ann. sc. n.*, 1re série, XXVII, 147, pl. 4, fig. 1. — Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, part. 1, p. 503. — Dujardin, *Observateur au microscope*, p. 447, pl. 15.

Parasite de l'espèce humaine, surtout en Europe.

De nouvelles observations ont fait admettre que la Puce des animaux domestiques diffère de la nôtre, et que chaque espèce paraît même avoir la sienne propre.

Il nous serait impossible de faire une histoire complète des animaux du genre Puce, dont quelques personnes, fort habiles du reste, ont su utiliser si bien les mouvements pour les donner en spectacle. La citation suivante de Geoffroy (1) nous fera voir que ce genre d'industrie n'est pas entièrement nouveau.

« Les merveilles que quelques auteurs rapportent à son sujet servent à justifier également sa force prodigieuse et l'adresse de quelques ouvriers qui ont su l'enchaîner et l'atteler à de petits chariots. Au rapport de Mouffet, un nommé Marc, Anglais, avait fait une chaîne d'or fermant à la clef. Une Puce attachée

(1) *Insectes des environs de Paris*, II, 616.

par cette chaîne la tirait avec facilité, et le tout, y compris le petit animal, pesait à peine un grain. Hook raconte un fait encore plus surprenant : un ouvrier anglais avait construit en ivoire un carrosse à six chevaux, un cocher sur le siége avec un chien entre ses jambes, un postillon, quatre personnes dans le carosse et deux laquais derrière, et tout cet équipage était traîné par une Puce (1). »

Les Puces sont on ne peut plus répandues dans certaines parties de l'Europe; il y en a aussi dans le nord de l'Afrique et dans beaucoup d'autres contrées. En général, elles vivent avec l'homme et toujours à ses dépens; certaines circonstances sont plus favorables à leur multiplication que d'autres. Les casernes en ont beaucoup, mais elles pullulent surtout dans les camps, et les baraques dans lesquelles on loge, aux environs de Paris, les soldats actuellement employés aux fortifications, en regorgent; les chambres des officiers sont habitables, quoiqu'on y souffre cependant beaucoup pendant les premières nuits; mais les chambrées des soldats fourmillent de ces parasites, et l'on voit

---

(1) « Il y a, je crois, une quinzaine d'années que tout Paris a pu voir les merveilles suivantes que l'on montrait sur la *place de la Bourse* pour la somme de 60 centimes; c'étaient des *Puces savantes*. Je les ai vues et examinées avec mes yeux d'entomologiste armés de plusieurs loupes.

Trente Puces faisaient l'exercice et se tenaient debout sur leurs pattes de derrière, armées d'une pique, qui était un petit éclat de bois très-mince.

Deux Puces étaient attelées à une *berline d'or* à quatre roues, avec postillon, et elles traînaient cette berline; une troisième Puce était assise sur le siége du cocher avec un petit éclat de bois qui figurait le fouet. Deux autres Puces traînaient un canon sur son affût. Ce petit bijou était admirable; il n'y manquait pas une vis, un écrou. Toutes ces merveilles et quelques autres encore s'exécutaient sur une glace polie. Les Puces-chevaux étaient attachées avec une chaîne d'or par leurs cuisses de derrière; on m'a dit que jamais on ne leur ôtait cette chaîne. Elles vivaient ainsi depuis deux ans et demi; pas une n'était morte dans cet intervalle. On les nourrissait en les posant sur un bras d'homme qu'elles suçaient. Quand elles ne voulaient pas traîner le canon ou la berline, l'homme prenait un charbon allumé qu'il promenait au-dessus d'elles, et aussitôt elles se remuaient et recommençaient leurs exercices. Toutes ces merveilles étaient décrites dans un programme imprimé qu'on distribuait *gratis*, et qui, sauf l'emphase des mots, ne contenait rien que de vrai et d'exact. » (Walckenaer).

des hommes dont la peau couverte de piqûres semble atteinte d'une éruption miliaire. L'automne est l'époque de l'année pendant laquelle on ressent davantage leurs atteintes, sans doute parce qu'elles éprouvent alors le besoin d'une chaleur plus soutenue. En été, elles sont, pour ainsi dire, erratiques; l'on en trouve dans les bois, dans les jardins, etc., où elles vivent et se multiplient sans que notre sang paraisse bien utile à leur nourriture. On peut aisément s'assurer de ce fait dans les maisons abandonnées; les Puces y sont en grand nombre; mais en général de fort petite taille. Il est vrai qu'elles ne sont que plus avides, et malheur aux personnes qui entrent sans précaution dans ces repaires à vermine ou qui en sortent sans secouer leurs vêtements. Dugès en a vu jusque sur les bords de la mer. « On trouve communément, dit ce savant naturaliste, sur la plage sablonneuse de la Méditerranée, au voisinage de Cette et de Montpellier, des Puces d'un brun presque noir et d'une énorme grosseur; la mouche commune n'est pas le double de leur taille. Ce sont des Puces humaines, et leur présence à la plage n'est due qu'au grand nombre de baigneurs et baigneuses de toute classe qui y déposent leurs vêtements durant les chaleurs de l'été. »

Les Puces ont plusieurs œufs à chaque ponte. Elles les placent dans les ordures, aux endroits peu accessibles. Au bout de quelques jours ces œufs, qui sont ovoïdes et blancs, gros comme une très-petite tête d'épingle, éclosent, et il en sort des larves apodes, dont les segments ont des petites touffes de poils, le dernier portant en arrière deux petits crochets. Leur tête est écailleuse en dessus, munie de deux antennes courtes et sans yeux. Ces larves, d'abord blanches, deviennent ensuite rougeâtres; elles ont beaucoup d'activité. On en trouve quelquefois sous les ongles des personnes malpropres, principalement aux pieds.

M. Defrance a constaté que la mère plaçait avec ses œufs quelques petits morceaux de sang desséché, qui serviront de première nourriture aux larves. En douze jours environ celles-ci ont pris tout leur développement; elles se filent alors la petite coque soyeuse dans laquelle se passe leur état de nymphe, et lorsqu'elles en sortent, elles ont pris la forme d'Insectes parfaits. Les opticiens emploient souvent ces larves, des parties de Puces, etc., comme test-objets. Ils ont des personnes très-habiles à faire ces petites préparations, soit sur les Insectes, soit sur les Acarides.

2. Puce chique. (*Pulex penetrans.*)
(Pl. 49, fig. 11.)

Petite ; stylets du mâle allongés ; abdomen de la femelle se développant en boule après la fécondation et augmentant alors d'une manière extraordinaire le volume total.

Pul. pen., Linn. Gmel., 2924. — Turpin et Dum., *Dict. sc. n.*, *Atlas*, pl. 53, f. 4 et 5, et *Consid. sur les Ins.*, pl. 53, f. 4 et 5. — Perty, *Delectus Ins. Bras.*, p. 34. — Dugès, *Ann. sc. nat.*, 2e série, VI, 129, pl. 7, fig. B (copiée dans notre Atlas). — Guérin, *Iconogr. Règne anim.*, *Ins.*, pl. 2, fig. 5 ; *Dermatophilus penetr.*, *id.*, *ibid.*, *Explic.*, p. 12, *id.*, *in* Lucas, *Dict. pitt. d'hist. nat.*, article *Puce*, t. VIII, p. 394. — Westwood, *Trans. entom. soc. Lond.*, II, 199. — Pohl et Kollar, *Bras. vorzugl. last. Insecten*; Vienne, 1832. — W. Sells, *Trans. entom. soc. Lond.*, II, 196.

Parasite de l'espèce humaine, dans l'Amérique méridionale.

Dans l'ouvrage de MM. Spix et Martius, M. Perty rapporte l'historique des observations auxquelles cette espèce a donné lieu. Nous nous en sommes souvent servi pour la rédaction de ce qui suit.

Cette espèce est commune dans les parties chaudes de l'Amérique, principalement au Brésil. Les premiers auteurs qui ont écrit sur l'Amérique méridionale en font déjà mention; quelques-uns l'appellent *Pulex penetrans*; d'autres, *Chique*, *Chigue*, *Pique*, *Tunga*, *Punque*. Lerius la nomme *Ton*, et il la regarde comme le même animal que le *Nigua*, dont elle porte aussi le nom (*Hist. nav. in Bras.*, édit. 1586, p. 136). Pison en parle sous son nom brésilien de *Tunga*. Barrère dit que la *Xique* (*Tunga* de Margrave) est une Puce noire et très-petite, trop connue dans les îles américaines. Swartz fait la remarque que la Chique est bien une Puce et non une Mite. Ulloa, Joseph de Jussieu et M. Goudot en admettent deux espèces. Dobrizhofer en parle d'une manière fort exacte. « Les deux Amériques, dit-il, surtout dans les régions les plus chaudes, produisent un petit animal, véritable monstre de la création, qui cause journellement bien des maux et donne quelquefois la mort. C'est une très-petite espèce de Puce, sautant comme la nôtre, et que les Guaraniens appellent *Tû* ou *Tûngay*, c'est-à-dire Puce méchante. Les Espa-

gnols l'appellent *Pigue*, et les Portugais *Bicho dos pes* (Insectes des pieds); les Mexicains la nomment *Nigua*, et les Abipons, *Aagrani*, c'est-à-dire mordante. Elle est si petite que l'œil le plus perçant ne peut la voir sans une vive lumière, et elle a le bec si pointu qu'elle perce les chaussures et les vêtements de toutes sortes. Elle se fixe alors à la peau et pénètre jusque dans les chairs. Là, cachée dans un petit canal, elle s'enveloppe d'une vésicule blanche sphérique, dans laquelle sont renfermés ses œufs ou petites lentes. Si on laisse cette vésicule plusieurs jours sous la peau, elle prend le volume d'un pois. La douleur augmente aussi de jour en jour. Pour s'en défaire, on a recours à des enfants dont les excellents yeux aperçoivent aisément le point rouge de la peau par lequel la Chique s'est introduite et qui cherchent à l'extraire. Ils sondent avec une aiguille et élargissant la voie, enlèvent bientôt la vésicule dans laquelle la Puce et toute sa lignée se trouvent réunies. Approchée d'une chandelle allumée elle éclate comme un grain de poudre; mais si la vésicule s'est rompue avant son extraction, l'opération devient elle-même une cause nouvelle de douleurs par la dispersion des petits dans la plaie. Cette Puce américaine produit évidemment une liqueur empoisonnée, car la place dont on l'a extraite, elle et ses petits, s'enflamme parfois et la gangrène s'y met promptement; elle attaque surtout les doigts des pieds, et l'on a vu des cas où pour sauver les jours du patient il a fallu amputer les doigts attaqués. Les personnes qui habitent des endroits où ces Puces sont nombreuses doivent faire examiner leurs pieds tous les deux jours par les enfants dont nous avons parlé. Si leur piqûre est de fraîche date, il faut éviter de les rompre en les retirant, car leur tête restant fixée dans la peau y cause encore des douleurs indicibles, des abcès même et des ulcérations; les personnes expérimentées attendent un jour entier pour que l'animal ait produit sa vésicule, et qu'elle et lui puissent être aisément retirés. Après cette opération la marche est douloureuse, mais si l'on néglige de se faire visiter les pieds on a souvent lieu de le regretter. J'ai vu des personnes alitées pendant plusieurs semaines pour cette raison; j'en ai vu aussi qui ne pouvaient se servir de leurs pieds et qui n'avaient plus aucun moyen de guérison; *tanta tantillæ bestiæ pestis!* Instruits par les désagréments d'autrui, ceux qui veulent se les épargner veillent à la propreté de leur maison, car pendant les chaleurs, les Chiques

sont attirées par la saleté, les fèces et l'humidité ; les endroits où l'on garde des brebis, des mules ou des chevaux, même en plein air, en fourmillent. Dans les parties australes du Paraguay, etc., là où la température n'est pas très-élevée, on ne connaît pas cette race funeste. Je ne nie pas que les pieds soient le lieu d'élection des Chiques, mais elles attaquent parfois d'autres parties; toutes peuvent même en être tourmentées; elles font beaucoup de mal aux chiens, et les cochons, les chats, les chèvres, les brebis en souffrent aussi, de même que les chevaux, les mulets, les ânes et les bœufs; il importe que les cavités qu'elles ont laissées à la peau après leur extraction soient remplies de poudre de tabac, de cendre ou d'huile. On s'exposerait à de graves inconvénients en négligeant ces précautions. On a remarqué la prédilection de ces animaux pour certaines personnes, et la plus grande difficulté de guérison de quelques-unes, suivant la nature des tempéraments. »

Suivant d'Azara, on ne voit pas de *Pulex penetrans* au delà du 29° de latitude australe ; il assure aussi que les pécaris en sont exempts, et que les autres animaux sauvages sont dans le même cas, bien que leurs analogues domestiques en souffrent. M. de Humboldt assure que les indigènes de la région équatoriale peuvent s'exposer impunément aux Chiques là où les Européens nouvellement venus en sont immédiatement attaqués. MM. Spix et Martius prétendent que les Chiques négligées occasionnent des tumeurs sympathiques des vaisseaux lymphatiques de la région inguinale et même le sphacèle. MM. Pohl et Kollar ont donné des figures qui représentent la Chique dans ses actes principaux ; l'animal s'enfonce par la tête. Sa forme est constamment la même, et les femelles seules s'introduisent sous la peau, encore n'est-ce qu'après qu'elles ont été fécondées et dans le but de se procurer une nourriture assez abondante pour produire leurs œufs ; on n'a pas encore trouvé leurs larves ; l'abdomen des femelles se gonfle, et comme il a la peau très-fine, on voit dans son intérieur une quantité innombrable d'œufs blanchâtres, transparents, immobiles et de forme cylindrique, qui tous sont retenus au parenchyme de la mère par un court funicule ; les plus ovales placés les plus près du cloaque sont les plus forts; ils sont aussi plus foncés. MM. Pohl et Kollar pensent que le *Pulex penetrans*, tout aussi bien que l'*irritans*, dépose souvent ses œufs à terre. Au rapport de Dobrezhofer, il y a certaines localités des bords du

Paraguay où il est impossible de se rendre, soit de jour, soit de nuit, sans être infesté de Chiques, et cependant la végétation est magnifique dans ces endroits-là, et l'homme non plus que les animaux domestiques ne les fréquentent ; M. de Humboldt a fait la même observation. M. Poëppig, pendant son voyage au Chili, a rencontré des Puces en quantité innombrable, et d'après M. Martius, au Brésil, elles sont attirées par la sueur des nègres, aussi ne sont-elles nulle part plus nombreuses que dans les lieux secs que les esclaves choisissent pour passer la nuit. M. Justin Goudot a constaté sur lui-même qu'on en est fréqnemment incommodé dans les régions froides de la Nouvelle-Grenade, même à la hauteur de la ville de Bogota.

Marcgrave, Sloan, Brown, Catesby ont également parlé de cette espèce, et le dernier en a donné la représentation dans le t. III, pl. 10, fig. 3 de son ouvrage sur la Caroline. MM. Duméril, Guérin, Dugès, Westswood et plusieurs autres auteurs ont aussi rendu par l'iconographie ses principaux caractères.

M. Guérin fait avec la Chique son genre *Dermatophilus*, et M. Westwood celui de *Sarcopsylla*.

3. Puce du blaireau. (*Pulex melis.*)

Lea, cité par Curtis, *British Entomology*, fol. 417.
Parasite du Blaireau (*Meles Taxus*).

4. Puce de la martre. (*Pulex martis.*)

Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, 506.

5. Puce du chat. (*Pulex felis.*)

Bouché, *Nova act. nat. curios.*, XVII, 505.
Parasite du Chat domestique (*Felis catus*).

Voici la description de Puces trouvées sur un Raton laveur de la ménagerie du Muséum, mais que nous croyons de la même espèce que celles du Chat.

Bord inférieur de la tête denticulé, ainsi que le bord postérieur du prothorax ; trois rangées de poils sur le métathorax ; arceaux de l'abdomen comme écailleux latéralement, nettement partagés bilatéralement par une fente oblique sur les côtés ; pattes sub-épineuses ; celles de la troisième paire plus longues, ayant le premier article des tarses le plus long ; point d'antennes saillantes dans le mâle. Nous l'avons fait représenter pl. 48, fig. 8, sous le nom de *Pulex serraticeps*, par lequel nous pro-

posons de remplacer le nom de *Pulex felis*, donné à cette espèce par M. Bouché. Des Puces que nous avons prises sur un Daman de Syrie et sur un Dasyure Ourson de Vandiemen, morts également à la Ménagerie, étaient bien certainement d'une autre espèce. La suivante, au contraire, en diffère peu.

6. Puce du chien. (*Pulex canis.*)

Curtis, *Brit. Entom.*, 114, fig. A-E et fig. 8. — *Id.*, *ibid.*, 417, fig.1 *d.*—*Pulex can.*, Dugès, *Ann. sc. n.*, 1re série, XXVII, 157. — Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, 504.

Parasite du Chien domestique. M. Haliday ayant découvert les antennes de cette espèce, M. Curtis les a fait représenter à sa planche 417, et il fait observer que le *Pulex canis* appartient, pour cette raison, à son genre *Ceratopsyllus.*

MM. Polh et Kollar distinguent, comme espèce à part de la Chique, la Puce nommée au Chili *Bicho do Cachorro* ou Puce de chiens.

7. Puce allongée. (*Pulex elongata.*)

Ocracée, variée de ferrugineux, brillante, allongée et atténuée vers la tête, qui n'est pas ciliée; antennes sub-claviformes, velues, de huit articles; le premier et le second considérables, celui-ci sub-carré, celui-là obovale; le troisième plus étroit, les autres formant une massue à quatre articulations serrées avec un article apicial; mâchoires noires; segments du thorax et abdomen ciliés de petites soies roides; abdomen très-dilaté à son extrémité; pattes pâles, ocracées; jambes et tarses médiocrement garnis de poils longs et forts; ongles noirs.

Ceratopsyllus elong., Curtis, *Guide gén.*, II, 1136; *id.*, *Brit. Entom.*, 417, fig. de la ♀.

Parasite du *Vespertilio noctula?* (*Yellow bat* des Anglais).

8. Puce a trois bandes. (*Pulex trifasciatus.*)

Pul. trif., Curtis, *Brit. Entom.*, 417.

Parasite d'une Chauve-souris d'Angleterre; M. Curtis ne dit pas de laquelle. Cette Puce est la plus petite qu'il ait vue.

9. Puce de chauve-souris. (*Pulex vespertilionis,*)

Ceratopsyllus vesp., Samouelle, *in* Curtis, *Brit. Entom.*, 417. — *Pul. vesp.*, Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, 508. — *Pul. ves.*, E. Rousseau, *Magaz. Zool.*, cl. 1, pl. 6, f. 9.

On a réuni sous ce nom des Puces de diverses Chauves-souris, et qui, par conséquent, peuvent très-bien ne pas être de la même espèce. Celle de M. Samouelle a été trouvée, dit M. Curtis, sur des Chauves-souris par M. Gray. Celle de M. Bouché vient du *Vesp. auritus*, et celle de M. Rousseau du *V. murinus*.

M. Dujardin (*Observateur au microscope*, pl. 14, fig. 11) représente la tête d'une Puce de Chauve-souris, très-grossie, mais sans dire sur quelle espèce il a pris cette Puce.

10. Puce de taupe. (*Pulex talpæ.*)

Antennes ovalaires, allongées, velues, de dix articles, dont le basilaire ovalaire tronqué; les autres empilés et uniformes; yeux pâles, ovalaires; bords de la tête denticulés; corps brillant; thorax petit, cylindrique; abdomen comprimé, ses articles ciliés à leurs bords sur le dos et latéralement de poils forts; des soies allongées à son extrémité; hanches longues, très-dilatées à leur base; les quatre postérieures crénelées et acuminées au bord interne; cuisses courtes, comprimées, rétrécies vers leur sommet; cuisses et tarses, principalement les antérieures, garnis de longues soies.

Pul. talpæ, Curtis, *Brit. Entom.*, 114, fig. du ♂, et 117. — Bouché, *Nova act. nat. curios.*, XVII, p. 507.

Parasite de la Taupe. M. Curtis rapporte que M. C. A. Johnson lui a donné une Puce trouvée sur un Rat, et qui lui semble de même espèce que celle de la Taupe. Ce Rat avait une autre sorte de Puces plus petites, et qui lui ont paru spécifiquement distinctes.

11. Puce du hérisson. (*Pulex erinacei.*)

Pul. erin., Lea, cité par M. Curtis, *Brit. Entom.*, 117. — Bouché, *Nova act. nat. curios.*, XVII, 507.

Parasite du Hérisson.

12. Puce d'écureuil. (*Pulex sciurorum.*)

Pulex..., Schrank, *Ins. Austr.*, 507. — *Ceratopsyllus sc.*, Curtis, *Brit. Entom.*, 417. — Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, 506.

Parasite de l'Écureuil d'Europe (*Sciurus vulgaris*).

13. Puce a bandes. (*Pulex fasciatus.*)

Bosc., *Bull. soc. philom.*, n° 44, p. 156. — Latreille, *Hist.*

nat. Ins., XIV, 42. — *Ceratopsyllus fasc.*, Curtis, *Brit. Entom.*, 417.

Parasite du Rat.

14. PUCE DU RAT. (*Pulex muris.*)

Ceratopsyllus muris, Curtis, *Brit. Entom.*, 417.

M. Curtis nomme ainsi la petite espèce que lui et M. Johnson ont trouvée sur un Rat avec le *Pulex talpæ.* Il adopte aussi le *Pulex fasciatus.* C'est donc, pour lui, une espèce différente de celle-ci.

15. PUCE DE SOURIS. (*Pulex musculi.*)

Dug. *Ann. sc. n.* 1re série, XXVII, p. 163. — Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, 508.

Parasite des Souris (*Mus musculus*).

16. PUCE DE LIÈVRE. (*Pulex leporis.*)

Ceratopsyllus lep., Lea, *in* Curtis, *Brit Entom.*, 417.

Parasite du Lièvre (*Lepus timidus*). Espèce non décrite.

17. PUCE DE L'ÉCHIDNÉ (*Pulex echidnæ.*)

Marron brillant; bord des anneaux garnis en dessus de soies noires en peigne; pattes fortes, fauve doré, brunes en dedans avec les tarses de cette dernière couleur. Long., 0,004.

Pul. echidnæ, Lewis, *in* Westwood, *Modern class. of Ins.*, II, 493.— H. Denny, *Ann. and mag. of nat. hist.*, XII, 315, pl. 27, f. 6; 1843.

Parasite de l'Échidné (*Echidna hystrix*) de Vandiemen; trouvée par MM. Lewis et Gould.

18. PUCE GÉANTE. (*Pulex gigas.*)

Ovalaire, fauve, testacée, avec des soies noires; prothorax pectiné au bord postérieur; mésothorax noir à sa base; antennes très-courtes, coniques. Long., 2 lignes.

Pul. gig., Kirby, *in* Richardson, *Fauna boreali-americana*, *Mamm.*, p. 318, pl. 7, f. 9. — H. Denny, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, XII, 316.

De l'Amérique septentrionale.

19. PUCE D'HIRONDELLE. (*Pulex hirundinis.*)
(Pl. 48, fig. 9.)

Ceratopsyllus hirund., Samouelle, *in* Curtis, *Brit. Entom.*, 417, f. *a*, *d*, *e*, et f. 8 ♀ (cop. dans notre Atlas).

Parasite de l'Hirondelle. M. Curtis ne dit pas de quelle espèce.

20. Puce bifasciée. (*Pulex bifasciatus.*)

Ceratopsyllus bif., Curtis, *Brit. Entom.*, 417.
Parasite du Martin et espèce non décrite.

21. Puce d'étourneau. (*Pulex sturni.*)

Ceratopsyllus sturni, Dale, cité par Curtis, *Brit. entom.*, 417.

Parasite des Étourneaux (*Sturnus vulgaris*). Trouvée dans le courant de mai.

22. Puce de pigeon. (*Pulex columbæ.*)
(Pl. 48, fig. 7.)

Corps comprimé, brun assez allongé, le dernier article en manière de croupion, à deux valves entre lesquelles est l'anus et en arrière de celui-ci un appendice mobile terminé par un petit bouquet de poils; antennes droites sur la tête; bord inférieur de celle-ci non denticulé; le prothorax l'est finement à son postérieur; à la jonction des deux articles naît une rangée de poils.

Ceratopsyllus columbæ, Steph.— Curtis, *Brit. Entom.*, 417.

Parasite des Pigeons domestiques. J'ignore où M. Stephens a décrit cette espèce, que j'ai pu faire figurer dans cet ouvrage, d'après un individu mâle pris sur un Pigeon domestique. Long., 1 1/4 ligne.

Un autre individu, qui était sans doute la femelle de cette espèce et qui venait du même Pigeon, avait l'abdomen un peu renflé; point d'appendice copulateur; point d'antennes saillantes.

23. Puce de poule. (*Pulex gallinæ.*)

Schrank, *Fauna boïca*, III, 195. — Bouché, *Nova acta nat. curios.*, XVII, part. 1, p. 504.
Vit sur les Poules domestiques.

24. Puce terrestre. (*Pulex terrestris.*)

Bords latéraux de la tête prolongés par des pointes ou soies noires, assez allongées, très-rapprochées et formant une espèce de peigne; bord postérieur des segments du thorax et de l'abdomen également cilié; abdomen paraissant tronqué à l'extrémité; anus caché dans le dernier segment et muni en dessus

d'une touffe de huit soies noires, allongées; hanches antérieures à petits points enfoncés, disposés en rangées parallèles au bord extérieur; chaque point émet un petit poil; hanches intermédiaires et postérieures nues, striées transversalement d'une manière peu distincte; jambes garnies au côté extérieur et à l'extrémité de soies noires, beaucoup plus touffues et plus longues, de diverses longueurs; premier article des tarses antérieurs plus long que les suivants. Long., 1 ligne 1/2.

Pulex terr., Macquart, *Ann. sc. nat.*, 1re série, XXII, p. 467.

Vit à terre, sous les broussailles. M. Macquart l'a trouvée près de Lille, et il rapporte que M. Vanderlinden l'a aussi prise en Belgique.

25. Puce du bolet. (*Pulex boleti.*)

Pul. bol., Guérin, *Icon. Règne anim.*, *Explic. Ins.*, p. 14.

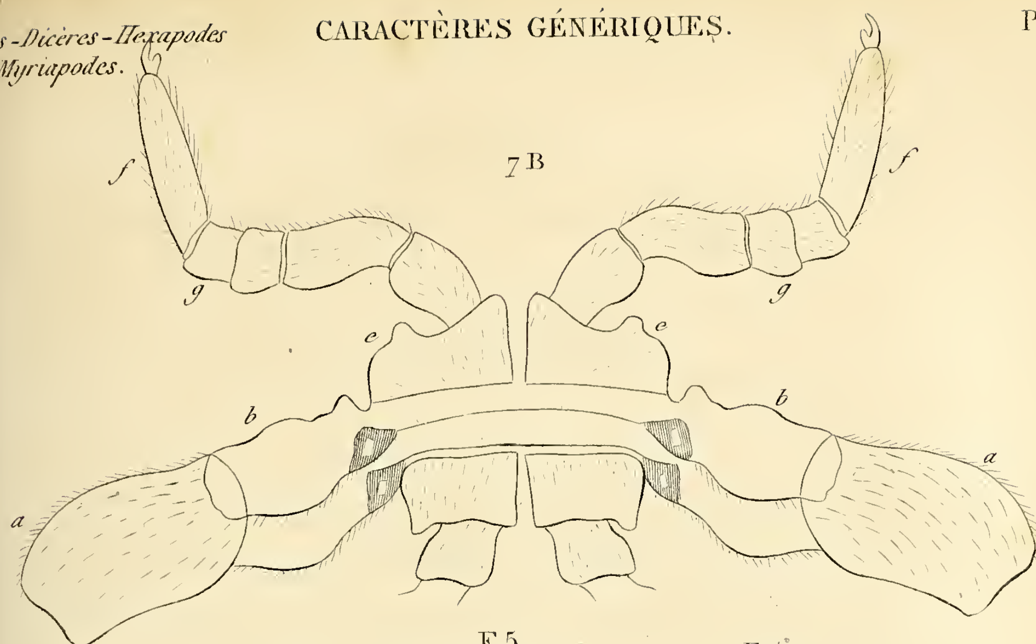
Des environs de Paris. Vit dans l'intérieur des Bolets.

C'est probablement à côté de cette espèce qu'il faut placer le

26. Mycetophila nigra.

Myc. nigra, Haliday, *in* Curtis, *Brit. entom.*, 417.

On n'a pas publié les caractères de cette espèce.



F. 7 A · F. 6 · F. 5 · F. 4 A · 4 B · 12 C · 8 C · F. 8 A · 12 E · F. 9 A · F. 10 A · 8 B · F. 12 A · 9 B · 9 C · 11 E · 12 H · 13 B · F. 11 A · 10 B · 11 B · F. 1 · 12 B · 10 C · F. 2 · F. 13 A · F. 3

Borromée dir. *Melle Noirel sc.*

Puces – Glomeris – Sphérothères – Jules.

Puce irritante. F. 1 *bouche.* Puce du Chat. F. 2 *bouche.* Puce de la Marte. F. 3 *bou. a'b' ant.es de Puces.* Glomeris marginale. F. 4 A *la tête avec l'antenne gauche.* 4 B *les yeux.* Sphérothère comprimé. F. 5 *la tête avec l'antenne gauche.* Sphérothère ponctué. F. 6 *antenne.* Sphérothère Hercule (sphérope) F. 7 A *antenne.* 7 B *lames qui entourent le corps.* Jule terrestre. F. 8 A *une antenne.* 8 B *lèvre inf.e* 8 C *une paire de pat. ant.e* Jule (spirobole) d'Olfers. F. 9 A *une antenne.* 9 B *lèvre inf.re* 9 C *pattes ant.res* Jule (sphérocycliste) acutangle. F. 10 A *une antenne.* 10 B *la lèvre inf.re* 10 C *une paire de pattes ant.re* Jule (spiropis) Fischer. F. 11 A *une antenne.* 11 B *la lèvre inf.re* 11 E *pattes ant.res* Jule (spirostrope) de Seba. F. 12 A *tête avec l'antenne gauche.* 12 B *la lèvre inf.re* 12 C *paire de pattes ext.re* 12 E *deux anneaux du même vus par les côtés de l'abdomen.* 12 H *plaques abdominales de l'anneau.* —— Polydème applati. F. 13 A *anneau avec les pattes.* 13 B *un anneau du même vu sous le ventre.* *Toutes ces figures sont grossies.*

ORDRE III.

THYSANOURES.

L'ordre des Thysanoures, dont le nom signifie *queue frangée*, a été établi par Latreille dès 1796 (1), sous la dénomination de classe, et placé entre ceux des *Suceurs* (genre *Pulex*) et des *Parasites* (*Ricinus* et *Pediculus*), qui sont les plus voisins de ses *Acéphales*, depuis lors appelés *Arachnides*. Ils constituaient pour Fabricius une partie des *Synistates*. En 1806 (2), Latreille leur conservait la même place que dans son premier ouvrage, mais il avait alors, à l'exemple de Lamarck, séparé les Insectes des Arachnides, et les Thysanoures furent pour lui des Insectes, tandis que pour Lamarck (3), c'étaient des Arachnides. Plus tard, il crut (4) leur reconnaître plus d'affinités avec les Myriapodes qu'avec les Arachnides, et il les mit immédiatement après ceux-ci dans la série des Insectes. C'est aussi ce qu'il cherche à prouver dans un mémoire spécial qui a paru en 1832 (5). Mais on ne peut nier qu'en laissant, parmi les Thysanoures, les Podures et les Lépismes, on réunit des animaux

---

(1) *Précis des caractères génériques des Insectes*, p. 173. En voici les caractères d'après Latreille : tête distincte, antennifère; bouche munie de mandibules, de deux mâchoires, de deux lèvres et d'antennules sensibles.

(2) *Genera Crust.*, I, 163.

(3) *Système des animaux sans vertèbres*, p. 183; 1801; et *Hist. nat. des Animaux sans vertèbres*.

(4) *Règne animal*, par G. Cuvier, t. III, p. 158; 1817; et t. IV, p. 339; 1829.

(5) *De l'organisation extérieure et comparée des Insectes de l'ordre des Thysanoures*; *Nouvelles Ann. Mus.*, I, p. 162; 1832.

fort différents entre eux et fort différents aussi des Myriapodes.

Fabricius avait déjà rapproché les Thysanoures des Insectes de l'ordre des Névroptères, et c'est l'opinion que M. de Blainville adopte, en les considérant comme des Névroptères anomaux, en ce sens, que restant Aptères, la physionomie de larves est définitive chez eux, tandis qu'elle n'est que passagère chez la plupart des autres espèces du même ordre. Les Thysanoures ainsi envisagées sont donc des Névroptères frappés d'un arrêt de développement. C'est ce que nous admettons parfaitement pour les Lépismes et genres voisins, mais il nous paraît impossible d'en dire autant, ou du moins dans le même sens, pour les Podures.

Le petit nombre des anneaux du corps des Podurelles les rapproche des Insectes épizoïques, et le reste de leur organisation diffère complétement de celle des Lépismes. Il serait donc plus convenable de créer à leur intention un ordre particulier parmi les Insectes hexapodes, dont le corps n'a pas le nombre normal d'anneaux. Nous laisserons à cet ordre des Podures et des Smynthures le nom de Podurelles, c'est-à-dire qui saute avec sa queue, puisque c'est là un de leurs caractères les plus généraux.

I.

PODURELLES.

Les petits animaux articulés que De Géer et Linné ont fait connaître sous le nom de Podura (1), sont du nombre des espèces à *pieds articulés*, et ils ont ces organes *ambulatoires au nombre de six*. Ce dernier caractère et celui d'avoir les trois parties du corps (*tête*, *thorax* et *abdomen*) *nettement séparées*, les rapprochent des vrais Insectes avec lesquels ils ont aussi de commun leur *respiration trachéenne*. Ils sont également *Dicères* ou pourvus d'*une seule paire d'antennes*. Tous les Podures sont *Aptères*, et leurs deuxième et troisième anneaux thoraciques n'ont de rudiments d'ailes à aucun âge ni dans aucun des deux sexes. Ils ne subissent pas de métamorphoses, et leur *corps*, en y comprenant la tête, n'a jamais plus *de dix anneaux*, l'abdomen n'en ayant que six au lieu de dix, comme chez la plupart des autres Insectes. Chez certains Podures qu'on a nommés Smynthures, il n'en a même que quatre. La bouche des Podures a ses diverses parties rudimentaires, et paraît manquer de palpes ; dans le genre *Anoura*, c'est un suçoir. Ces animaux forment une famille très-distincte, et à laquelle il est même assez difficile d'assigner rigoureusement sa place dans la série des Entomozoaires hexapodes. Le nom des Podures, changé en ceux de *Podurelles*, *Poduriens*, *Podurides*, etc., par divers auteurs, rap-

(1) Podura, De Géer, *Mém.*, VII, 15. — Podurellæ, Lat., *Genera Crust.*, I, 165. — Poduridæ, Burm., *Handb. der Entom.*, II, 445. (*Voir* p. 393 et suivantes pour les autres citations.)

pelle la présence presque générale chez eux d'un organe saltatoire qui existe plus ou moins près de la terminaison de leur abdomen, et consiste en un appendice médian et bi-parti qui se détend comme un ressort à la volonté de l'animal, et le lance à une hauteur qui souvent n'est pas moindre qu'un pied.

Ces Insectes sont aériens, mais ils aiment en général les lieux humides et ombragés. On les retrouve sur la terre, au-dessous des plantes herbacées, et ils y sont quelquefois en si grande abondance, qu'on les y croirait accumulés à plaisir. Ceux qui sont de couleur noire et qu'on trouve ainsi rassemblés par myriades sur le sol des jardins ou des bois, ont été comparés à de la poudre à canon. La terre paraît, en effet, au premier coup d'œil, avoir été couverte de cette substance dans un espace quelquefois assez grand. D'autres se réunissent ainsi sur la neige, et il en est, d'espèces également différentes, qui se tiennent sur l'eau, et répètent à sa surface un phénomène analogue à celui dont il vient d'être fait mention. Le froid n'a pas une grande influence sur ces petits êtres, et on en a vu revenir à la vie après avoir été congelés dans l'eau, sur laquelle ils vivaient. La sécheresse leur est fort contraire, aussi est-il fort difficile de les conserver vivants, si on ne les place immédiatement dans un vase clos, et dont l'air intérieur est très-chargé d'humidité. Cette précaution prise, on les garde souvent fort longtemps.

On trouve les Podures dans les lieux dont il vient d'être question, et souvent aussi dans les selliers ou les caves, sous les pierres, dans le vieux bois en pourriture et sous les écorces des arbres. Beaucoup sont stationnaires; quelques-uns se tiennent plus ou moins

isolés, et il en est qui sont, pour ainsi dire, erratiques; tels sont ceux qui courent souvent sur les fenêtres, sur les bureaux ou il y a des papiers, sur les tables, etc., et qui s'élancent assez loin et si lestement lorsqu'on veut les saisir.

La promptitude avec laquelle les Podures se dessèchent ou se racornissent, la constante décoloration que l'alcool leur fait subir, éloignent bien des personnes d'en collecter : ce sont, toutefois, des animaux fort intéressants, et les derniers travaux dont ils ont été l'objet, aussi bien que les détails curieux que De Géer avait publiés à leur égard, confirment cette assertion.

On en connaît présentement un grand nombre d'espèces; leur classification a même nécessité la distinction de plusieurs genres dont nous ferons l'histoire après avoir traité plus longuement de l'anatomie, de la physionomie et des principes de la classification des Podurelles.

§ I.

La *forme générale des Podurelles* offre des variations assez nombreuses, et qui ont, en général, servi à la distinction de ces animaux en genres. Sauf dans les Smynthures, le corps est toujours plus ou moins linéaire, souvent allongé, d'autres fois naviculaire seulement. Dans les Smynthures, au contraire, il est contracté, et comme globuleux, principalement dans sa partie abdominale, qui n'a même que trois ou quatre articles au lieu de six, comme dans les autres. Les segments du corps ne conservent pas toujours la même proportion, et le même segment peut être ou plus grand ou plus petit, suivant les genres chez lesquels on l'étudie. Six anneaux au plus pour l'abdomen,

trois pour le thorax, un pour la tête : les Podures ont, comme on le voit, un moins grand nombre de segments au corps que n'en ont la plupart des autres Hexapodes. Toutefois, comme dans tous les animaux de la même classe, la tête, le thorax et l'abdomen sont bien distincts les uns des autres.

De la tête. La forme de cette partie est en général celle d'un triangle équilatéral à angles très-émoussés, et dont le cou occuperait la base, et l'épistome le sommet. C'est une sorte de boîte résistante, velue ou extérieurement écailleuse, et à laquelle on reconnaît la bouche et les appendices qui la servent, les antennes et les yeux. On n'y a point encore observé de trace de l'organe de l'ouïe.

Latreille, guidé dans ce cas par des vues inexactes et assez peu philosophiques, regardait, comme un tâtonnement de la nature, comme un essai pour arriver à mieux, le peu de complication apparente de la bouche de ces animaux, au lieu d'y voir un fait en harmonie avec le genre de nourriture qui leur est destiné.

M. Bourlet distingue à la bouche des Podures : 1° un épistome paraissant arrondi ; 2° un labre membraneux, en carré long entier et caché; 3° des mandibules; 4° des mâchoires; 5° un menton ovale; 6° une languette large, saillante, ciliée, à deux divisions, chacune de ces divisions quadrifides; 7° des palpes maxillaires et des palpes labiaux, mais seulement rudimentaires.

Pour M. Nicolet, le genre qu'il nomme à tort *Achorutes* (voy. *Anoura*), manque seul d'appareil cibiaire; mais dans les autres Podures la complication serait moindre que ne l'admet l'auteur précédent. La

bouche est munie seulement, outre les lèvres supérieure et inférieure, de mâchoires et de mandibules assez fortes, quoique membraneuses, et qui permettent à ces animaux de se nourrir de matières un peu plus solides que celles dont les Anoura font usage. C'est, en effet, d'après lui, de conferves et de matières végétales plus ou moins décomposées que vivent les Podures. Ces animaux n'ont rien montré qui ressemble à des palpes. Dans l'Anoura, il n'y a ni mandibules ni mâchoires visibles ; la bouche consiste en une trompe conique très-aiguë, dont l'ouverture est sur le cône, et si petite, qu'il est présumable que ces Insectes ne peuvent se nourrir d'aucune matière solide, et que l'humidité des vieux troncs d'arbres, sur lesquels on les trouve, est leur seule nourriture.

Les *antennes* des Podurelles ont habituellement quatre articles ; plusieurs genres de cet ordre, qui sont dans ce cas, se distinguent entre eux par la proportion de ces articles. Dans le genre *Macrotoma* ou *Tomocerus*, le troisième et le quatrième sont décomposés en un un nombre considérable de petits anneaux et filiformes, ce qui leur donne une grande analogie avec les antennes des Lépismes. Les articles conservent la forme habituelle dans les Orcheselles, mais il y en a toujours plus de quatre, et quelquefois jusqu'à sept. D'autres Podures ont aussi plus de quatre articles. La longueur des antennes varie. Les Macrotomes sont ceux qui les ont les plus longues, et quelquefois plus ou moins volubiles en spirale. Les antennes n'ont point d'écailles ; elles sont toujours plus ou moins velues et sont souvent en mouvement.

Les *yeux* sont des ocelles groupés de chaque côté de la tête en arrière des antennes. Ils sont fort dif-

ficiles à bien voir, et cependant on s'en sert pour caractériser les genres; leur nombre, et leur disposition offrant quelques variations. D'après M. Nicolet, il y en a tantôt six, tantôt sept, tantôt huit par groupe; M. Bourlet en admettait six ou huit. Le premier de ces observateurs en a trouvé quatorze par groupe dans le *Podura fimetaria* de Linné.

Du thorax. On n'y voit aucun rudiment d'ailes. Ses trois articles ne sont pas également grands, et en général, le premier ou prothorax semble manquer, son arceau inférieur étant presque nul. Les *Anoura, Achorutes* et *Lipura* ont cependant un prothorax bien visible en dessus. Le mésothorax est généralement grand, et chez certaines espèces (*Lepidocyrthus* ou *Cyphodeirus*), il offre une saillie antérieure qui s'avance au-dessus de la tête. A chacun des anneaux du thorax s'insère une paire de *pattes*. Celles-ci sont velues, plus ou moins courtes, ambulatoires, sub-égales et composées de cinq parties : hanche, trochanter, cuisse, jambe et tarse. Celui-ci n'a qu'un seul article à deux griffes.

De l'abdomen. Il est composé de six articles à peu près égaux dans les espèces qui sautent peu ou point du tout. Dans les *Lepidocyrtus*, le quatrième est le plus considérable. Les *Degeeria* et *Orchesella* sont aussi dans ce cas. Dans les *Macrotoma*, c'est le troisième. Les Smynthures font encore exception sous ce rapport. Ils n'ont que trois segments abdominaux.

L'*anus* est percé dans le dernier segment, qui est composé de trois pièces placées l'une en dessus, et les deux autres en dessous de cet orifice. Le seul genre Anoura a l'anus ouvert en dessous du dernier segment et non à son extrémité; la pièce supérieure

est alors plus grande et plus avancée, et elle porte en outre deux forts tubercules. Dans les *Lipura*, l'anus est déjà plus infère que dans les autres Podures.

A propos de l'abdomen, nous devons aussi parler des trachées, de l'appareil saltatoire, du tube gastrique, des filets gastriques, de la fourchette et des épines terminales.

Les ouvertures trachéennes, ou *stigmates*, ont été découvertes par M. Nicolet. Cet excellent observateur en a reconnu huit, placées par paires sur les arceaux supérieurs des quatre premiers segments de l'abdomen. La couleur de leur péritrème, qui est la même que celle du corps de l'Insecte, rend très-difficile de les apercevoir. Leur forme est lunulaire, et ils occupent le milieu de chacun des bords des arceaux indiqués ci-dessus, mais à une distance de ce bord égale au septième environ du diamètre transversal de l'Insecte. Outre ces ouvertures, les trois premiers segments abdominaux ont aussi offert à M. Nicolet quatre points enfoncés, ronds, extrêmement petits et disposés de manière à former, au milieu de chaque segment, un parallélogramme plus ou moins allongé, selon l'espèce; ces points, à cause de leur proximité des petits vaisseaux qui semblent dépendre des trachées, sont regardés par M. Nicolet comme étant peut-être aussi des stigmates; mais une nouvelle observation lui paraît nécessaire avant que cette manière de voir soit adoptée définitivement.

De Géer a signalé dans les Podures, à la face inférieure du commencement de l'abdomen, un organe singulier dont l'usage inconnu de ce savant observateur l'est aussi de ceux qui ont étudié depuis lui ces Insectes. C'est le *tube gastrique* de M. Bourlet. De

Géer l'ayant vu sur des espèces aquatiques, avait supposé, mais sans l'affirmer cependant, que cet organe, qu'il compare à un stigmate, est fait « pour pomper ou pour attirer dans le corps l'humidité de l'eau. » C'est comme si, ajoute-t-il, la Podure respirait l'eau ou sa vapeur par la fente de cette partie.

Latreille, d'après ses observations sur le *Podura aquatiqua*, considérait cet organe comme celui de la reproduction, mais c'est ce que n'ont pas admis ses successeurs. De Géer avait déjà écrit : « Comme je trouvais une telle partie à toutes les Podures aquatiques que j'examinai, et parmi lesquelles il s'est, sans doute, trouvé et des mâles et des femelles, je ne pouvais la regarder comme destinée à la génération. » La forme n'en est pas la même dans toutes les espèces. C'est un simple tubercule fendu au milieu et stigmatiforme dans les genres *Anoura*, *Lipura* et *Achorutes*; dans les autres il s'allonge, prend une forme cylindrique et se termine par un gros bouton bilobé et rétractile. Son incision terminale est peu profonde. D'après les observations de M. Nicolet, chaque lobe terminal du tube gastrique a la facilité de se gonfler, ou plutôt de s'allonger en s'étendant latéralement, de manière à faire à peu près disparaître l'incision. Dans les Smynthures, la longueur que ces *filets gastriques* peuvent atteindre en se développant ainsi, égale, à peu de chose près, celle des pattes; ils sont blancs, demi-transparents et continuellement invisqués par une humeur visqueuse et abondante, fournie par de petites glandes fort nombreuses et disposées régulièrement sur toute leur surface. Les Smynthures peuvent diriger ces filets dans tous les sens, les étendre ou les rouler en spirale, et les faire sortir simultanément ou alternativement de l'organe tubuliforme qui les porte.

M. Nicolet considère cet organe comme aidant à la locomotion.

De Géer, sans signaler l'analogie de ces filets des Smynthures avec le tube gastrique des autres Podures, leur reconnaissait, comme le fait M. Nicolet, un emploi dans l'acte de la station. « Ces filets, qui sont, dit-il, arrondis au bout et presque de la longueur de tout le corps, sont lancés avec force et vitesse hors de la partie cylindrique, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, et cela uniquement quand la Podure a besoin de s'en servir, après quoi, ils rentrent dans le court tuyau cylindrique comme dans un étui, et en même temps dans eux-mêmes, de la manière que les cornes des Limaçons rentrent dans leur tête.

» C'était au travers des parois transparentes du poudrier, où mes petites Podures étaient renfermées, que je vis ce phénomène curieux, et que je découvris en même temps l'usage de ces filets cylindriques. Quand la Podure marchait contre les parois du poudrier, il lui arrivait souvent de glisser; c'était comme si les pieds lui manquaient, de façon qu'elle était sur le point de tomber; dans l'instant même, les deux filets parurent et furent lancés avec rapidité hors de leur étui, s'attachant dans le moment au verre par la matière gluante dont ils sont enduits, en sorte qu'alors la Podure se trouvait comme suspendue à ces deux filets, au moyen de quoi elle eut le temps de se raccrocher de nouveau avec les pieds, après quoi les filets rentraient tout de suite dans leur étui. Peut-être que la Podure après avoir fait un saut, se sert encore de ses filets pour se fixer promptement à l'endroit où elle vient de retomber; mais je ne donne cette dernière idée que comme une conjecture. »

Les Podures autres que les Smynthures ne paraissent pas posséder ces longs filaments, mais leur tube ou plaque gastrique est considérée comme ayant le même usage. M. Bourlet donne à l'appui de cette manière de voir : 1° qu'il sert à ces Insectes à se maintenir sur les surfaces perpendiculaires en y faisant le vide; 2° que le liquide excrété par lui sert à humecter la queue et la rainure ; 3° qu'il supplée à la faiblesse des pattes dans les chutes qui suivent les sauts.

M. Bourlet appelle *fourchette*, chez les Podures, une autre partie plus petite que le tube gastrique et soudée au fond de la rainure sous-abdominale, à peu près à égale distance de ses deux extrémités. Cet appendice, dont la couleur est toujours blanche, paraît composé de deux pièces. La première un peu comprimée d'avant en arrière, peu mobile, s'articule avec la pièce supérieure, laquelle est rendue bifurquée par deux filets sétacés et élastiques. La fourchette, quand on l'examine, est toujours perpendiculaire à l'axe du corps, mais on conçoit qu'elle ne peut rester ainsi quand la queue occupe la rainure ; elle s'incline alors en arrière, puis, redevenue libre par l'extension de la queue, son élasticité lui fait reprendre sa position primitive.

La *queue* ou l'appareil saltatoire a été l'objet des descriptions de De Géer et Latreille, et de MM. Templeton, Bourlet et Nicolet. Disons d'abord qu'elle manque dans les *Anoura* et les *Lipura*. Dans les Achorutes, elle est peu considérable encore; elle s'insère sous le quatrième segment, c'est-à-dire sous l'anté-pénultième, et non au bord postérieur de l'avant-dernier ou cinquième. De là le nom d'*Hypogastrura* que M. Bourlet propose pour ces animaux ; un

petit creux antérieur marque l'endroit où la partie dont il s'agit se place lorsqu'elle n'est pas détendue. La queue des Achorutes est d'ailleurs petite, et elle ne se prolonge que peu ou point au delà de l'abdomen.

Dans les autres genres, la queue est plus ou moins longue et un peu variable de forme, suivant les espèces. Elle est toutefois composée de deux parties bien distinctes : la base ou *tige* et les *filets*, et reployée avant le saut dans une *rainure* des arceaux inférieurs de l'abdomen. Le rapport de la longueur des filets à celle de la tige varie dans quelques cas. Quand les Podures sont morts, l'organe est habituellement détendu et visible en arrière de l'abdomen. Pour faciliter l'observation, on peut obtenir l'immobilité des Podures et de beaucoup d'autres petits animaux, sans cependant les tuer, en chargeant de vapeurs d'éther le petit espace creux et fermé de l'objectif qui les retient sous le microscope. M. Bourlet donne trois pièces à la tige caudale, toutes trois enveloppées par une membrane et mues par des muscles très-puissants. Deux de ces pièces sont parallèles, distinctes l'une de l'autre près des filets, mais séparées dans l'Insecte de leur étendue par une simple rainure. D'après le même observateur, on voit à l'opposite du sillon moyen, à l'intérieur, une côte arrondie, saillante à sa base, allant en s'abaissant et s'effaçant peu à peu au-dessous de la bifurcation : c'est la troisième pièce de la tige ; l'auteur cité la compare aux filets qui terminent l'abdomen des Lépismes, mais comme il l'a fait remarquer depuis, les filets des Lépismes partent de l'arceau supérieur, et ces trois pièces naissent de l'arceau inférieur. Quant aux filets sétacés qui forment la fourche de la queue des Podures, ils

sont uni-articulés, sauf chez les Smynthures, qui les ont bi-articulés.

Les *crochets* ou *épines terminales* se voient postérieurement au bord supérieur du dernier arceau abdominal; leur direction est redressée et un peu divergente. On les connaissait chez les *Lipura* ou *Onychiurus*, qui leur doivent ce dernier nom, et M. Nicolet en a trouvé aussi sur deux espèces du genre *Achorutes* de M. Templeton.

Des poils et des écailles. La peau des Podures est généralement assez consistante, surtout chez les espèces qui jouissent d'une grande activité; elle est plus molle chez celles qui sautent peu ou dont la marche est le seul mode de locomotion. Trois couches superposées la constituent chez les unes et les autres: l'*épiderme*, dont l'animal se dépouille à chaque mue, la matière muqueuse ou le *pigment*, et le *derme*.

On remarque à sa surface tantôt des poils plus ou moins nombreux, tantôt des écailles fort semblables à celles des Lépismes, quelquefois des poils et des écailles simultanément. La forme de ces deux sortes d'organes varie d'espèce à espèce, d'individu à individu, dans une même espèce, ou même d'un point à un autre, dans le même individu.

De l'organisation interne. Ce que nous avons rapporté des idées de Latreille, à l'égard du tube gastrique qu'il supposait être l'orifice de l'appareil génital, a déjà fait supposer que nous n'aurions rien à dire de positif sur les organes génitaux des Podures, et, en effet, personne n'a indiqué leur véritable nature. Ce que l'on connaît de leurs organes nutritifs et d'innervation n'est même acquis à la science que depuis les travaux de M. Nicolet.

Le *tube digestif*, étudié dans le *Podura similata*, est droit et partagé en cinq parties : l'*œsophage* ; le *jabot*, qui n'est qu'une dilatation médiocre de ce dernier ; l'*estomac* ou ventricule chylifique, dont la longueur égale trois fois celle du jabot et de l'œsophage ; l'*intestin grêle*, à peu près grand comme le jabot, et le *rectum*, appelé, par inadvertance, sans doute, cœcum par M. Nicolet ; il est un peu plus long que l'intestin grêle. Au point où l'estomac va déboucher dans l'intestin, sont des *vaisseaux hépatiques* libres par une de leurs extrémités, tubuleux, sans renflements, et dont l'auteur cité porte le nombre à six en trois paires.

Les *trachées* ne sont pas en grande abondance.

Quant au *fluide sanguin*, il est transparent et d'un jaune d'ambre très-clair. On en voit dans toutes les parties du corps, et les globules qu'il renferme font reconnaître ses mouvements. Ces globules qui, du reste, paraissent ne pas exister toujours, sont sphériques ou ovoïdes. Le mouvement du sang a pour centre d'impulsion le vaisseau dorsal, qui s'étend sous la peau médiane du dos depuis la tête jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, son extrémité antérieure s'infléchissant pour entrer dans la tête La circulation peut être interrompue sans que l'animal périsse.

Le *système nerveux* se compose, dans les Smynthures du moins, du cerveau ou ganglion sus-œsophagien donnant naissance aux nerfs des yeux ; du ganglion sous-œsophagien en rapport avec le précédent par les deux branches latérales du collier ; d'un ganglion thoracique en rapport avec le ganglion précédent par deux filets de communication et d'un ganglion abdominal placé dans le plus gros des anneaux et donnant, outre des nerfs latéraux comme les gau-

glions sous-œsophagien et thoracique, des nerfs postérieurs assez longs et au nombre de trois principaux.

Génération. De Géer avait déjà vu les œufs des Podures, et M. Nicolet a récemment indiqué leurs caractères avec soin. C'est donc à tort que M. Bourlet a écrit que l'oviparité de ces animaux lui paraissait « une chose pour le moins douteuse. » Leurs œufs sont, il est vrai, fort petits. On les trouve sous les écorces d'arbres, dans la mousse, etc. Avant la ponte, ils ont une vésicule germinative, et, dans l'oviducte, leur vitellus se couvre d'une couche d'albumen. La nature de leur coque varie ainsi que sa dureté. Habituellement sphérique, elle est lisse chez les uns, réticulée chez d'autres, et plus ou moins villeuse ou hérissée de petites épines chez un certain nombre. Une douzaine de jours après que la femelle les a déposés, le petit en sort, et quoiqu'il n'ait pas de véritable métamorphose à subir, il diffère néanmoins des adultes par sa tête plus trapue et d'aspect tout à fait ovoïde. Les mues qu'il éprouvera bientôt ne tardent pas à lui faire perdre ce caractère; elles changent aussi plus ou moins ses couleurs.

Nourriture. Elle consiste en débris de matière végétale, et même, d'après M. Bourlet, en humus, ou plutôt des petites molécules organiques vivantes ou mortes qui s'y trouvent. Avec un peu de terreau, mais en prenant les précautions dont il a déjà été parlé, on peut conserver plus de trois mois des Podurelles.

§ II.

Peu d'auteurs se sont occupés de ces Insectes, mais ils ont fait à leur égard des travaux importants, que

nous devons surtout analyser, sans cependant omettre de citer comment les principaux méthodistes ont envisagé le groupe entier.

De Géer est le premier auteur que nous ayons à citer dans l'historique relatif à la famille des Podures. Il avait été à peine question de ces animaux, lorsqu'en 1740, il publia, dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Suède*, et antérieurement dans ceux de la *Société d'Upsal* (1), le résultat de ses recherches à leur égard. Dans un des *Mémoires* du grand ouvrage publié après sa mort (2), il revient assez longuement sur ce sujet. Le nombre des espèces décrites et figurées, dans ce troisième travail, est de sept; une deuxième section de ses Podures, celle des espèces à antennes coudées et multi-articulées, correspond au genre que Latreille a plus tard appelé *Smynthurus*.

Voici le nom des espèces de la première famille ou section des vrais Podures signalées par De Géer :

Podura arborea nigra.
Podura arborea grisea.
Podura aquatica nigra.
Podura aquatica grisea.
Podura plumbea.
Podura ambulans.

Linné (3) et Geoffroy (4) ont aussi indiqué plusieurs espèces de Podures, mais en donnant à leur égard moins de détails que ne le faisait De Géer. Les espèces reconnues par Geoffroy sont au nombre de dix. L'édition du *Systema naturæ*, éditée par Gmelin, en signale trente et une.

Les détails relatifs aux Podures que nous trouvons dans les successeurs de ces trois célèbres naturalistes sont une simple reproduction, souvent même une abréviation de ce que ceux-ci avaient publié, et c'est à peu près aussi le cas des ouvrages classiques de Fabricius et de Latreille. Les faunistes, sauf Muller, n'accordèrent pas plus d'attention aux Podures. Mais on trouve,

---

(1) *Acta soc. Upsal.*; 1740. — *Acta acad. scient. Suec.*; 1743.
(2) *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, VII, p. 15, 39, pl. 2 et 3; 1778.
(3) *Fauna suecica*, éd. 2e.
(4) *Ins. des env. de Paris*, t. II; 1762.

néanmoins, dans un des derniers travaux de Latreille, quelques ébauches relatives aux Insectes qui nous occupent, et qui commencèrent à rappeler sur eux l'attention des observateurs actuels.

En effet, depuis ce dernier travail du célèbre entomologiste français, trois naturalistes ont fait, au sujet des Podurelles, des observations importantes, et qui ont mis cette partie intéressante de l'histoire des Insectes au niveau des mieux étudiées. Nous voulons parler de M. Templeton, qui a étudié en Irlande; de M. l'abbé Bourlet, dont les recherches portent sur les Podures du département du Nord, et de M. H. Nicolet, qui a fait connaître ceux des environs de Neuchâtel, en Suisse. Ces trois importantes monographies, principalement la dernière, vont nous occuper d'une manière plus spéciale, et c'est surtout aux détails qu'elles fournissent que nous emprunterons, fort souvent textuellement, ce que nous aurons à dire plus bas des espèces qu'on y fait connaître.

Outre qu'ils décrivent un assez bon nombre d'espèces nouvelles, MM. Templeton, Bourlet et Nicolet s'occupent aussi de la répartition méthodique des Podures en genres; les deux derniers donnent aussi de fort bons détails sur l'anatomie et la physiologie de ces petits animaux. Nous devons seulement reproduire à présent le tableau de la classification suivie par chacun d'eux.

M. Templeton (1) admet trois genres de Podurelles, dont deux portent des dénominations nouvelles (Orchesella et Achorutes); il décrit aussi plusieurs espèces nouvelles d'Irlande; mais il en sera question plus loin.

M. Bourlet (2), qui ne connaissait pas le travail précédent, fait cinq genres de Podures. En voici les caractères:

Espèces couvertes d'écailles.

Antennes longues, de trois articles, le dernier beaucoup plus long que les autres; yeux formés de six ocelles. . . .	Macrotoma, Bourl.
Antennes courtes, de quatre articles; huit ocelles.	Lepidocyrtus, Bourl.

(1) *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 1834.

(2) *Mémoire sur les Podures*, 1839; in-8° de 41 p. et 1 pl. Extrait des *Mém. de la soc. r. des sc., d'agric. et des arts de Lille.*

Espèces sans écailles.

Antennes de longueur moyenne, variant de deux à cinq articles inégaux; six ocelles.	HETEROTOMA, Bourl.
Antennes courtes, constamment de quatre articles à peu près égaux entre eux; six ou huit ocelles.	ISOTOMA, Bourl.
Antennes très-courtes, de quatre articles; corps noir, fort petit; organe du saut attaché sous le ventre, et non à son extrémité; sans ocelles.	HYPOGASTRURUS, Bourl.

Dans le travail du même auteur, on trouve, en outre, des caractéristiques d'espèces dont la plupart sont nouvelles, ainsi que des renseignements anatomiques et physiologiques qui témoignent d'une grande connaissance de ces animaux.

Depuis lors, M. Bourlet a publié (1) dans la description d'un nouveau genre de la même famille sous le nom d'*Adicranus* pour le *P. fimetaria*, et en 1843, un nouveau travail (2) exposant

(1) *Revue zoologique par la Société cuvierienne.*

(2) *Mémoire sur les Podurelles*, dans ceux de la Société royale de Douai; 1843.

M. l'abbé Bourlet termine son second travail par un *Précis chronologique* pour lequel nous lui avions donné, lors de son passage à Paris, quelques renseignements, et c'est son mémoire, mais surtout celui de M. Nicolet, que nous ne connaissions alors que par le très-court extrait du *Bulletin de Genève*, qui nous a provisoirement fait suspendre la monographie que nous avions entreprise des Podurelles de Paris. Nous avions déjà, en 1841, fait graver les deux planches de Thysanoures qu'on voit dans l'Atlas de cet ouvrage; nous les avions même communiquées à plusieurs entomologistes, et nous avions fait part à M. Bourlet de notre étude du *P. ambulans*; nous lui indiquâmes même cette espèce comme type de notre genre ONYCHIURUS, genre auquel il a depuis lors donné le nom d'*Adicranus*. Il est vrai que M. Bourlet ne parle pas de ce que nous lui avons dit. Plusieurs naturalistes ont le tort de ne se croire engagés qu'à l'égard de ceux qui ont publié par la voie de la presse, et ils regardent les communications orales ou par correspondance comme non avenues; mais puisque M. Bourlet cite à la page 63 de son *Précis* le même *P. ambulans* ou *fimetaria* comme type du genre *Lipura* de M. Burmeister, dénomination qui a l'antériorité sur la mienne, pourquoi lui donne-t-il un nom nouveau?

de nouvelles observations faites par lui, et celles qu'il avait d'abord publiées ; mais il ne s'y montre pas constamment fidèle aux règles ordinaires de la synonymie : il est même difficile d'établir une concordance réelle entre les premières observations de cet auteur et les secondes. C'est, à propos de ce travail, que M. H. Lucas a lu, en 1843, devant la Société entomologique, une longue note critique insérée dans les Annales de cette société, note à laquelle nous renvoyons, faute d'avoir pu suffisamment en profiter, à cause de l'époque récente de sa publication.

Voici le tableau que M. Bourlet donne de la classification des Podurelles dans son second Mémoire :

Espèces couvertes d'écailles.

	Antennes longues, de trois articles, le dernier beaucoup plus long que les autres.	1er Genre, MACROTOMA.
	Antennes courtes, de quatre articles.	2e Genre, LEPIDOCYRTUS.

Espèces sans écailles.

Un organe saltatoire.	Antennes de longueur moyenne, variant de deux à cinq articles inégaux. .	3e Genre, ÆTHEOCERUS.
	Antennes courtes, constamment de quatre articles à peu près égaux. .	4e Genre, PODURA.
	Antennes très-courtes, de quatre articles, organe saltatoire attaché sous le ventre, et non à son extrémité	5e Genre, HYPOGASTRURA.
Point d'organe saltatoire. . . .		6e Genre, ADICRANUS.

Antérieurement au premier travail de M. Bourlet, c'est-à-dire, en 1835, avait paru le deuxième volume de l'excellent Manuel de M. Burmeister (1). Les Thysanoures, formant une tribu des *Gymnognatha*, qui comprennent les Mallophages, Orthoptères, Dermoptères, etc., ont pour première famille les

(1) *Handb. der Entomologie*, II, 445.

Podures nommés *Poduridæ*. Ceux-ci sont subdivisés en cinq genres, dont voici le tableau :

1. Antennarum articuli sub-æquales.	
A. Antennæ 4-articulatæ.	
a. Furcula saltatoria nulla, seu obsoleta.	1. LIPURA.
b. Furcula saltatoria perfecta.	
Antennæ capite breviores. . . .	2. ACHORUTES.
— — longiores. . . .	3. PODURA.
B. Antennæ 6-articulatæ.	4. ORCHESELLA.
2. Antennarum articuli apicales minutissimi.	5. SMYNTHURUS.

Le genre Podura de M. Burmeister comprend deux sous-genres : les PODURA (*P. grisea*, *arborea*, *albicincta* et *minuta*) et les CHOREUTES (*P. plumbea*, *lignorum*, *nitida*, *villosa*, *cingulata*, *nivalis* et *variegata*).

Dès 1841 (1), M. Nicolet publia la description, accompagnée d'une figure, du genre DESORIA (*D. saltans*, des glaciers des Alpes), et il y ajouta une liste des genres de Podurelles qui comprend plusieurs dénominations nouvelles, mais point de description.

Nous en rendîmes compte dans le journal l'*Écho du monde savant*, en indiquant le *Podura ambulans* que nous venions d'observer (Voir notre pl. 2, fig. 50), comme devant constituer un genre à part sous le nom d'*Onychiurus*, mais sans savoir que M. Burmeister nous avait prévenu à cet égard, en créant pour la même espèce son genre *Lipura*.

Toutefois, ce petit travail de M. Nicolet, n'était qu'un prodrome fort incomplet du bel ouvrage qu'il a fait paraître depuis (3), et dans lequel il décrit surtout les espèces de l'ordre des Podurelles qu'il a pu observer aux environs de Neuchâtel, en Suisse. M. Nicolet traite de la physiologie et de l'anatomie de ces animaux, et dans ce qui précède, nous avons eu souvent l'occasion de parler des observations qui lui sont dues.

Nous donnons à la page suivante le tableau de la classification adoptée par M. Nicolet pour les Podurelles, en en supprimant toutefois ce qui est relatif aux *Smynthures* :

---

(1) *Biblioth. univ. de Genève.*

(2) *Recherches pour servir à l'histoire des Podurelles*, 1841, in-4 de 88 p. et 9 pl., faisant partie des *Mém. de la soc. helv. des sc. nat.*, t. VI ; 1842.

Corps cylindrique segmenté.	Segments du corps égaux entre eux.	9 segments ; corps comprimé, peu velu ; des rides transversales ou des tubercules.		Antennes de 4 articles, moins longues que la tête.	Point d'appendice saltatoire.	Point de mâchoires ; Insectes suceurs.	Quatre yeux par groupe latéral.	Achorutes.
						Des mâch. ; Ins. broyeurs.	Yeux en nombre variable.	Anurophorus.
					Un app. salt. très court, inséré sous l'anté-pénultième segment ventr.	*Idem.*	Huit yeux par groupe latéral.	Podura.
		8 segments ; corps non comprimé, assez velu ; point de rides transversales.		Antennes de 4 art., plus longues que la tête.	Append. placé sous le pénultième segment, à pièce infér. beaucoup plus courte que les filets.	*Idem.*	Sept yeux par groupe latéral.	Desoria.
	Segments du corps inégaux.	8 segments ; corps toujours écailleux ; poils rares et sétiformes.	Tête inclinée ou insérée en dessous de l'extrémité antérieure du thorax.	Antennes de 4 articles égaux, moins longues que le corps.	App. à pièce inf. plus longue que les filets.	*Idem.*	Huit yeux par groupe latéral.	Cyphodeirus.
				Antennes de 4 art. inégaux, plus longues que le corps.	App. très-long, tri-articulé.	*Idem.*	Sept yeux par groupe latéral.	Tomocerus.
		8 segments ; corps plus souvent velu qu'écailleux ; poils nombreux et en massue.	Tête directe ou insérée à l'extrémité ant. du thorax.	Ant. de 4 art., plus longues que la tête et le corselet pris ensemble.	App. très-long, à pièce infér. égale en longueur aux filets.	*Idem.*	Huit yeux par groupe latéral.	Degeeria.
				Ant. coudées, de 6 articles.	*Idem.*	*Idem.*	Six yeux par groupe latéral.	Orchesella.

Tous les genres de Podurelles compris dans ce tableau ont le corps *cylindrique* et *segmenté*; d'autres animaux du même ordre sont plus globuleux, non segmentés et à antennes coudées; ils rentrent dans le genre *Smynthurus*.

La plupart des espèces connues de Podures, sont d'Europe, M. Say (1) en a cependant fait connaître trois d'Amérique.

Podura fasciata (de Georgie et des Florides).
P. bicolor (des mêmes pays).
P. tricolor (de Pensylvanie).

M. Say parle aussi d'une espèce de Smynthure, dont nous donnerons plus loin la diagnose.

Les caractères sur lesquels repose la distinction générique des Podures, sont tirés de la présence ou de l'absence de l'organe saltatoire, ainsi que de la forme et de la position de celui-ci, lorsqu'il existe, et l'on sait que c'est le cas le plus fréquent. La forme et la nature des antennes, les écailles ou les poils, etc., fournissent aussi des caractères importants.

L'ordre sérial des genres auquel nous avons été conduit et les noms qu'ils nous semblent devoir conserver peut être formulé ainsi qu'il suit :

I. SMYNTHURUS, Latr.

II. PODURA.	1. MACROTOMA, Bourlet.	*Tomocerus*, Nicolet.
	2. LEPIDOCYRTUS, Bourl.	*Cyphodeirus*, Nicol.
	3. ORCHESELLA, Templeton.	
	4. HETEROTOMA, Bourl.	
	5. ISOTOMA, Bourl. . .	*De Geeria*, Nicolet. *Desoria*, Nicol.
	6. ACHORUTES, Templ. .	*Hypogastrurus*, Bourl. *Podura*, Nicol.
	7. LIPURA, Burm. . . .	*Onychiurus*, Gerv. *Anurophorus*, Nicol. *Adicranus*, Bourlet.
	8. ANOURA, Gerv.	*Achorutes*, Nicol.

(1) *Journ. ac. sc. Philadelphie*, II, 13. Voyez aussi le T. I des *OEuvres entomologiques* de Say, éditées à Paris par Lequien.

§ III.

Genre SMYNTHURE. (*Smynthurus.*)

Corps globuleux ou ovoïde ; thorax et abdomen confondus en une seule masse ; tête inclinée ; antennes habituellement de quatre articles, coudées au milieu ; dernier article aussi long ou plus long que les trois précédents, composé, résultant d'un nombre variable de petites articulations ; huit yeux à chaque groupe ; jambes longues et grêles ; queue de moyenne longueur, à filets munis d'un article supplémentaire.

Ce groupe(1), dont nous avons déjà indiqué les principales particularités, est un des plus distincts de la famille des Podurelles, aussi est-il le premier qu'on ait séparé de l'ancien genre *Podura*. De Géer l'avait déjà indiqué, mais sans lui donner de dénomination propre ; les Smynthures de Latreille ne diffèrent pas, en effet, de ses Podures de la seconde famille, auxquels il donne des *antennes coudées, à plusieurs articles.* Les Smynthures vivent sur les feuilles des arbres ou à terre, quelquefois sur l'eau ; ils sautent avec une extrême agilité.

Ce genre a été établi par Latreille. De Géer l'avait déjà indiqué comme groupe à part dans le genre des podures; depuis lors on a voulu en faire une famille, et M. Bourlet y distingue deux genres sous le noms de *Smynthurus* et *Dicyrtoma*. MM. Templeton et Nicolet se sont aussi occupés des Smynthures.

1. Smynthure croisé. (*Smynthurus signatus.*)

Corps globuleux ; abdomen renflé à son extrémité, avec un angle rentrant de chaque côté ; dos brun à poils fins, gris un peu verdâtres ; antennes très-velues grises à l'extrémité, fauves à la

(1) Podures de la seconde famille, De Géer, *Mém.*, VII, 35.—Smynthurus, Latr.; 1802. — Burm., *Handb. der Entom.*, II, 451. — Templeton, *loco cit.* — Nicolet, *loco cit.*, p. 80.—Smynthurides, Bourlet, *Mém. sur les Podurelles*, p. 52 ; 1843.

base et presque aussi longues que le corps; des taches irrégulières sur les côtés de l'abdomen et une ligne transversale de points fauves ou jaunâtres sur le thorax. Long., 0,001 à 0,002.

Pod. noirâtre à taches jaunes sous le ventre, Geoff., *Ins.*, II, 667. — *Pod. signata*, Fabr., *Ent. syst.*, II, 65. — *Sm. sign.?* Guérin, *Iconog. Règne anim.*, *Ins.*, pl. 2, fig. 4. — *Sm. sign.*, Templ., *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 97, pl. 12, f. 8.—Nicolet, *Podurelles*, p. 81, pl. 9, f. 7.

D'Irlande, de France et de Suisse.

2. Smynthure oblong. (*Smynthurus oblongus.*)

Corps ovoïde, sans angles rentrant aux côtés de l'abdomen, d'un gris jaunâtre, légèrement lavé de brun en dessus et couvert, sur toute sa surface, de poils gris, peu serrés et courts; plaques oculaires noires, bordées de jaune pâle; une tache en lunule entre les yeux, et deux bandes irrégulières et obliques sur le corps, d'un blanc sale, quelquefois jaunâtre; ces deux bandes formant à peu près un V en se réunissant en arrière; des taches et des points noirs et brun rouges des deux côtés et entre les bandes. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$.

Sm. obl., Nicolet, *Podurelles*, p. 81, pl. 3, f. 8.

Du Sablon, près Neuchâtel, dans les champs de pommes de terre et sur les plantes légumineuses; très-rare.

3. Smynthure vert. (*Smynthurus viridis.*)

Corps globuleux, vert jaunâtre ainsi que la tête; un angle saillant de chaque côté de l'abdomen; antennes légèrement rougeâtres; quatre points rougeâtres sur la tête; pattes jaunes, ordinairement à genoux rougeâtres; queue blanche; quelques taches blanches sur les côtés et le dessous de l'abdomen. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$.

Pod. verte aux yeux noirs, Geoff., II, 607. — *Pod. vir.*, Fabr., *Entom. syst.*, II, 605.—*Sm. vir.*, Templ., *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 97. — Nicolet, *Podurelles*, p. 82. pl. 9. f. 9. — Bourlet, *Podurelles*, p. 77.

D'Irlande, de France, de Suisse, dans les jardins et sous les mousses humides. M. Lucas doute que l'on doive rapporter à cette espèce le *Sm. viridis* de M. Blanchard, *Iconogr. du règne anim.*, *Ins.*, pl. 13, fig. 4.

4. Smynthure brun. (*Smynthurus fuscus.*)

Ovoïde, presque sphérique, variant du rouge tuile au brun foncé en dessus, plus clair en dessous, velouté et velu sur toute sa surface et portant, à sa partie antérieure, trois petits sillons transverses simulant les divisions du thorax; pattes rouges, demi-transparentes, à articulations noires; les trois premiers articles des antennes de la couleur des pattes, le dernier gris pâle. Long., 0,001 ou un peu moins.

Sm. fusc., Nicolet, *Podurelles*, p. 82, pl. 9, f. 10.

De Neuchâtel. M. Nicolet lui rapporte la *Podure brune enfumée* de Geoffroy, *Ins.*, II, 608; *Sm. fuscus*, Lacordaire et Boisduval, *Entom. env. Paris*, I, 116, mais il ne nous paraît pas hors de doute que l'espèce de Geoffroy soit bien un smynthure. C'est plus certainement la *Podure brune ronde*, De Géer, *Mém.*, VII, 35, pl. 3, f. 7-14 ou *P. atra*, *id.*, *Acta acad. sc. Suec.*, 1743, p. 296, pl. 7, qui est le type de cette espèce (voir *sp.* 8). M. Bourlet, *Podurelles*, p. 57, décrit aussi le *Sm. fuscus*.

5. Smynthure orné. (*Smynthurus ornatus.*)

Ovoïde, peu velu, d'un brun rouge plus foncé vers l'extrémité postérieure et couvert de taches irrégulières jaunes au milieu du corps et terre de Sienne sur les bords; tête et pattes d'un jaune pâle; plaques oculaires séparées par une bande longitudinale rouge; une de même couleur à l'angle postérieur externe de chaque plaque; antennes aussi longues que le corps, coudées à l'extrémité du second article, qui est très-long, et jaunâtre ainsi que les deux précédents; le quatrième brun. Long., 0, 001.

Sm orn., Nicolet, *Podurelles*, p. 83, pl. 9, f. 11.

Du Rocher, près de Neuchâtel; trouvé vers la fin de l'automne, sous les mousses couvertes de neige.

6. Smynthure de Coulon. (*Smynthurus Couloni.*)

Ovoïde, peu velu, jaune gomme-gutte, avec des taches irrégulières brun rougeâtre et rayonnant du centre à la circonférence en croix de chevalier; une autre tache carrée, noire, avec quatre points blancs à l'extrémité de l'abdomen; yeux bordés de blanc du côté intérieur et séparés par une ligne longitudinale rouge; antennes rougeâtres à base jaune très-pâle; parties infé-

rieures jaunes ; deux taches blanches latéralement sous le ventre. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$.

Sm. Coul., Nicolet, *Podurelles*, p. 84, pl. 9, f. 12.

Trouvé vers la fin de l'automne sous les mousses à la roche de l'Hermitage, près de Neuchâtel.

7. Smynthure de Bourlet. (*Smynthurus Bourleti.*)
(Pl. 51, fig. 1.)

Corps ovalaire, jaune, marqué de lignes transversales noires en zébrures et bordé ou marbré latéralement de la même couleur; la zébrure postérieure se prolongeant en bande; une ligne longitudinale noire au sinciput et une tache près les yeux, en arrière de chaque antenne; pattes et antennes fauve un peu roussâtre ; le premier article de celles-ci plus petit que les autres, le quatrième le plus grand, coudé, garni de plusieurs verticilles de poils, mais sans apparence moniliforme ; dessous du corps de couleur jaune pâle ainsi que la queue ; quelques poils au tubercule terminal de l'abdomen. Long., $\frac{1}{2}$ millimètre.

Cette espèce, très-petite et très-vive, a été trouvée à Paris dans les jardins ; elle se tient sur les feuilles ou au bas des plantes sur la terre humide. En hiver, elle saute sur la neige, ainsi que beaucoup d'autres Podurelles, et ne souffre point du froid.

La fig. 2 de la planche 51 de notre Atlas représente une grosse espèce noirâtre que nous avons recueillie une fois dans la forêt de Montmorency, près Paris, mais dont nous n'avons pu faire une étude suffisante.

8. Smynthure noir. (*Smynthurus ater.*)
(Pl. 51, fig. 5.)

Corps globuleux, brun luisant; antennes longues.

Podura atra, De Géer, *Mém.*, VII, p. 35, fig. 7 et 8 (cop. dans notre Atlas). — *Sm. ater*, Templeton, *Trans. entom. soc. London*, I, 97. — Lucas, *Anim. articulés*, p. 567.

Espèce de Suède. M. Templeton lui rapporte des Podurelles prises en Irlande. On l'a aussi indiquée en d'autres lieux ; mais, comme nous l'avons dit à propos du *Sm. fuscus*, cette espèce a besoin d'être revue.

9. Smynthure a deux lignes. (*Smynthurus bilineatus.*)

Ovalaire, blanc pâle; tête oblongue, peu dilatée bilatéralement; antennes de la longueur du corps, en entier d'un rouge

ferrugineux, plus obscur vers l'extrémité, paraissant quelquefois cendrées au-dessus du deuxième comme au-dessous du troisième article ; deux bandes dorsales ferrugineux rougeâtre, depuis les yeux jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; des taches de la même couleur sur les côtés de celui-ci, sur la tête et sur le croupion, qui est long et menu. Long., 1 $\frac{1}{2}$ à 2 millim.

Sm. bilin., Bourlet, *Podurelles*, p. 58 ; 1843.

Sur l'herbe des prairies dans le nord de la France.

10. Smynthure aquatique. (*Smynthurus aquaticus.*)

Blanc plus ou moins teinté de jaunâtre ; abdomen ovoïde ; une tache noire, triangulaire sur le front ; dos vert bleuâtre ; dernier article des filets caudaux, court, ovalaire ; tubercules sous-abdominaux très-saillants. Long., $\frac{2}{3}$ ou 1 millim.

Sm. aq., Bourlet, *Podurelles*, p. 58 ; 1843.

Sur les plantes aquatiques, principalement sur les carex et les lemna, dans le nord de la France.

11. Smynthure de la luzerne. (*Smynthurus lupulinæ.*)

Abdomen sub-globuleux, jaune uniforme en dessus ou un peu ferrugineux, jaune blanchâtre en dessous ; antennes rouge ferrugineux, pubescentes, égalant les trois quarts du corps en longueur ; abdomen brusquement terminé par un croupion plus long que dans les autres espèces, et paraissant formé de deux anneaux ; appendices et dessous blancs. Long.. $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{4}$ de millim.

Sm. lup., Bourlet, *Podurelles*, p. 59 ; 1843.

Très-commun dans les prairies, sur le *Medicago lupulina.*

12. Smynthure pallipède. (*Smynthurus pallipes.*)

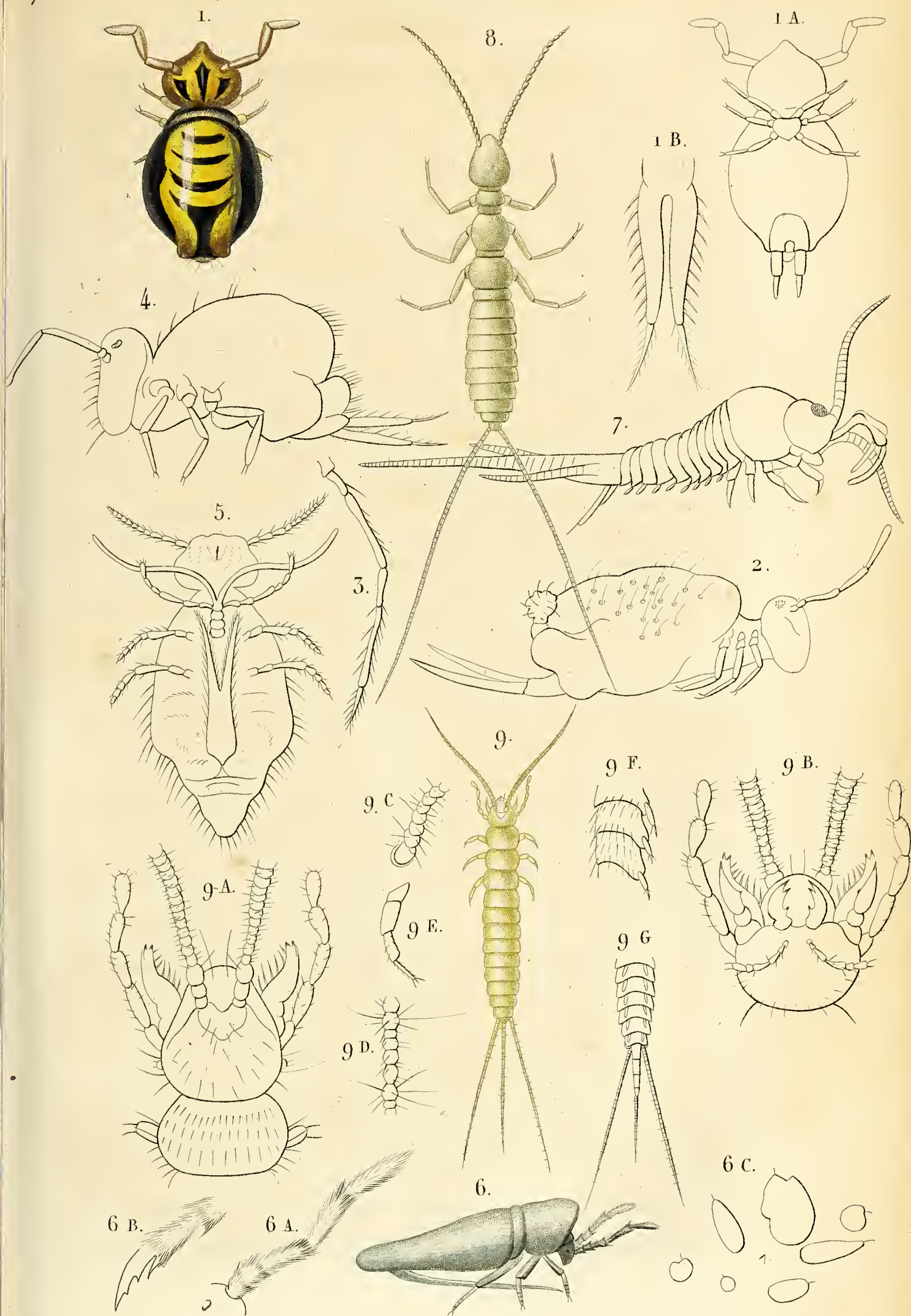
Noir mat, avec deux taches oblongues sur le vertex, la base des antennes et celle des pattes, qui sont jaune pâle ; hanches noires ; abdomen glabre ou n'ayant que quelques poils rares vers son extrémité ; croupion assez court. Long., $\frac{1}{2}$ ou $\frac{2}{3}$ de millim.

Sm. pall., Bourlet, *Podurelles*, p. 59.

Du nord de la France, assez rare. On le trouve dans les prairies sur le trifolium, où il est fort difficile de le distinguer à cause de sa petitesse.

13. Smynthure polypode. (*Smynthurus polypodus.*)

Noir, à antennes de la longueur du corps, terminées de blanc.



Delahaye del.

Smynthures, &c.

Smynthures, F. 1 *a* 5, *grossis, avec détails de diverses espèces.* Lepidocyrte curvicol, F. 6, *grossi;* A, *antenne,* B, *tarse;* C, *écailles.* Campodé staphylin, F. 8, *grossi.* Nicolétie botaniste, F. 9 *grossi;* A, *tête en dessus;* B, *id. en dessous;* C et D, *portions d'antenne;* E, *patte,* F, *articles abdominaux et leur appendices;* G, *abdomen et filets terminaux.*

Podura polypoda, Linn., *Fauna Suec.*, 1928. — Fabr., *Entom. syst.*, II, 65.

De Suède.

Nous parlerons séparément des Dicyrtomes.

DICYRTOMA, Bourlet, *Podurelles*, p. 59 ; 1843.

Antennes à huit articles, dont cinq pour la partie qui précède le coude, et trois pour l'autre ; deux tubercules sur le dos.

14. Dicyrtome noir pourpré. (*Dicyrtoma atro-purpurea.*)

Rouge brun uniforme ; tête oblongue, très-rugueuse entre les yeux ; bouche blanchâtre ; antennes concolores, un peu plus longues que le corps, garnies de poils blancs ; abdomen ovalaire ; des poils blancs assez rares aux pattes et à l'extrémité de l'abdomen ; dernier article de l'organe saltatoire sétacé, blanchâtre ainsi que les tarses ; tubercules sous-abdominaux saillants. Long., 2 ½ millim.

Dic. atro-p., Bourlet, *Podurelles*, p. 60 ; 1843.

Du nord de la France. Vit sur les champignons, principalement sur le *Fistulina buglossoïdes;* il est assez commun en automne.

15. Dicyrtome dos tacheté. (*Dicyrtoma dorsi-maculata.*)

Abdomen sub-globuleux, jaune pâle ; une tache noire oblongue vers l'extrémité de l'abdomen, occupant le tiers environ de sa partie dorsale ; abdomen marqué d'un grand nombre de taches ferrugineuses, surtout à sa dilatation latérale ; une ligne de la même couleur entre les antennes ; celle-ci égalant les deux tiers du corps ; poils rares, blancs. Long., 1 ½ millim.

Dic. dors., Bourlet, *Podurelles*, p. 61 ; 1843.

Du nord de la France, dans les prairies.

M. Bourlet en signale une variété dont tout le corps est couvert de taches ferrugineuses, brunes et blanchâtres; son dos est verdâtre ; une grande tache ferrugineux rougeâtre existe de chaque côté de son abdomen, et une tache noire à l'extrémité de celui-ci ; M. Bourlet pense que c'est peut-être le *Sm. signatus* des auteurs. M. Nicolet donne, en effet, à celui-ci des antennes

à cinq articles basilaires, mais avec la partie terminale conique composée de petits articles moniliformes.

On n'a encore décrit qu'un seul Smynthure exotique :

16. Smynthure a gouttes. (*Smynthurus guttatus.*)

Blanc jaunâtre, marqué de taches nombreuses, irrégulières, disposées par bandes; deux tubercules latéraux; poils nombreux; antennes brun rougeâtre; face maculée; une ligne et des taches derrière les yeux, qui sont noirs.

Sm. gutt., Say, *Journ. acad. sc. Philad.*, II, 13; *id.*, *OEuvr. entom.*, éd. Lequien, I, p. 13. —Lucas, *Anim. artic.*, p. 568.

De Géorgie. Vit sur l'écorce du *Pinus palustris.*

Genre PODURE. (*Podura.*)

Les Podures (1) ont été caractérisés plus haut. Les nombreuses espèces qu'ils comprennent peuvent être réparties, ainsi que nous l'avons également indiqué, en huit groupes dont on a fait autant de genre.

I. MACROTOMA, Bourlet, *Podures*, p. 10; 1839. — Tomocerus, Nicolet, *Podurelles*, p. 67.

Corps écailleux, peu garni de poils, cylindrique, divisé en huit segments inégaux, dont le premier et le cinquième les plus considérables; tête un peu inclinée; antennes fort longues, plus ou moins volubiles, de trois ou quatre articles: les deux premiers normaux courts; le reste composé de petites articulations

(1) Podures de la première famille, De Géer, *Mém.*, t. VII, p 17.— Podura, Latreille, *Genera Inst. et Crust.*, I, p. 165. — Podura (*partim*), Linné Gmel., *Syst. nat.*—Poduridæ (*Smynthuris exceptis*), Templeton, *Trans. entom. soc. Lond*, I; 1835.—Burmeister, *Handb. der Entom*, II, 445.—Bourlet, *Mémoires sur les Podures*; 1839.—Nicolet, *Rech. pour servir à l'hist. des Podurelles*; 1841. — Podurides, Bourlet, *Mém. sur les Podurelles*, p 12; 1843. — H. Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, p. 286; 1843.

très-serrées, mais souvent partagé par une véritable articulation en deux articles composés; quatrième article moins long que le troisième; sept paires d'yeux; pattes assez grêles; queue saltatoire, allongée.

Ce sont des Podures dont le corps a jusqu'à cinq et six millimètres de longueur. Ils marchent vite et sautent avec beaucoup de rapidité. La manière dont la plupart enroulent leurs antennes est une chose assez curieuse. M. Bourlet avait reconnu, avant la publication de M. Nicolet, la nécessité de créer un genre à part pour ces animaux; nous avons donc dû préférer le nom qu'il emploie à celui de *Tomocerus* que propose M. Nicolet.

1. Macrotome plombée. (*Macrotoma plumbea.*)

Antennes grosses; derniers articles gris, un peu moins longs que le corps; thorax, bouche et tarse de couleur brun sale après l'enlèvement des écailles; le reste du corps jaune, avec le bord postérieur des segments blanchâtre et le ventre livide; bord antérieur du thorax noir, garni d'un faisceau de poils; queue, poils à la queue et à l'anus, écailles d'un brun ardoisé. Long., 0,005.

Macrotoma plumb., Bourlet, *Podures*, p. 13; 1839; *id.*, *Podurelles*, p. 14; 1843. — *Tomocerus plumbeus*, Nicolet, *Podurelles*, p. 68, pl. 7, f. 8.

De diverses parties de l'Europe. Assez commune, sous les pierres, dans les endroits ombragés, etc. Elle est solitaire. On la donne comme la *Podure grise commune* de Geoffroy.

2. Macrotome agile. (*Macrotoma celer.*)
(Pl. 50, fig. 7).

Semblable à la précédente, mais plus petite et à antennes plus courtes; cinquième segment à peu près égal aux deux précédents pris ensemble; base des antennes et de la queue ainsi que les cuisses couvertes d'écailles argentées; deux taches allongées et obliques sur le premier segment conique. Long. 0,002.

Pod. plumbea, De Géer, *Mémoires*, VII, p. 31, pl. 3, f. 1.—

Pod. violacea? Geoffroy. —*Tomoc. celer*, Nicolet, *Podurelles*, p. 69, pl. 7, f. 9.

Se trouve avec la précédente.

3. Macrotome noire. (*Macrotoma nigra.*)

Taille et forme du *Mac. plumbea*, écailles noires avec un léger reflet argenté; corps de couleur jaune de cire, quand on l'a dépouillé de ses écailles; bord antérieur du thorax garni d'une frange de poils noirs et courts; antennes grises ou d'un gris fauve; pattes d'un brun verdâtre; tarses bruns; ventre jaune. Long., 0,002.

Mac. nigra, Bourlet, *Podures*, p. 14.

Du nord de la France; vit sous les pierres et le vieux bois avec les précédentes.

4. Macrotome longicorne. (*Macrotoma longicornis.*)
(Pl. 50, fig. 8.)

Deux lignes blanches sur le thorax, formant avec le bord postérieur un delta ou triangle isocèle; antennes brunes, fines, plus longues que le corps; troisième article à reflets violets; bord de l'avant-dernier segment abdominal cilié. Long., 0,005.

Podura longicornis, Muller, *Zool. dan. prodr.*, 2174. — *Macrot. long.*, Bourlet, *Podures*, 214.

De différentes parties de l'Europe. Elle roule ses antennes avec rapidité et ne se laisse prendre que très-difficilement. C'est peut-être aussi le *M. spiricornis*, Bourlet, *Podurelles*, p. 15; 1843.

5. Macrotome ferrugineuse. (*Macrotoma ferruginosa.*)

Écailles plombées; corps, sans les écailles, jaune ferrugineux varié de blanchâtre; sommet des deux premiers articles des antennes brun ainsi que la queue; bord antérieur du thorax et des derniers segments abdominaux légèrement ciliés; pattes verdâtres et velues.

Macr. ferrug., Bourlet, *Podures*, p. 14.

Du nord de la France; vit sous la mousse ainsi que l'espèce précédente.

Nous indiquerons provisoirement une nouvelle espèce du même genre:

6. Macrotome coquette. (*Macrotoma lepida.*)

Jaune nankin, varié. Long., 2 lignes.
Cette belle espèce n'est pas rare dans les parties peu ombragées de la forêt de Saint-Germain, près Paris.

II. LEPIDOCYRTUS, Bourlet, *Podures*, p. 15; 1839.—Cyphodeirus, Nicolet, *Podurelles*, p. 63.

Corps de huit segments écailleux, peu velu, rendu comme bossu par le premier, qui est aussi long que les deux suivants, et avancé en dessus et en avant pour recouvrir le cou et souvent une partie de la tête; sixième segment aussi long ou plus long que les trois précédents pris ensemble; les deux derniers très-courts; tête très-inclinée, insérée sur la cavité du rebord antérieur du mésothorax; prothorax très-petit; antennes moins longues que la tête et le corselet pris ensemble, de quatre? articles inégaux, non composés; huit paires d'yeux; queue assez longue, à pièce basilaire, formant plus de la moitié de son étendue.

Les Lépidocyrtes de M. Bourlet, que M. Nicolet décrit avec soin, sous le nom de Cyphodères (*Cyphodeirus*), sont des Podures d'assez petite taille et fort agiles.

7. Lépidocyrte curvicol. (*Lepidocyrtus curvicollis.*)
(Pl. 51, fig. 6.)

Corps avec des écailles variant de couleur avec l'âge; d'abord d'un blanc argenté, puis d'un violet cuivreux, puis bleuâtre métallique, et enfin de couleur plombée ou ardoisée; sans ses écailles, il est tellement transparent, surtout dans la jeunesse, qu'on aperçoit l'intestin à travers ses parois; abdomen allant en diminuant, tronqué à son extrémité. Long., 0,002.

Lep. curv., Bourlet, *Podures*, p. 16.

Du nord de la France. Il vit seul ou en petit nombre sur les pierres ou sous les vieux bois. Nous l'avons retrouvé à Paris dans

les caves. L'article basilaire nous a paru partagé en deux, ce qui porte à cinq le nombre total des articles de chaque antenne.

8. Lépidocyrte capucin. (*Lepidocyrtus capucinus.*)

Entièrement d'un jaune orange, sauf les antennes, dont les deux premiers articles sont d'un jaune plus pâle, et les deux derniers d'un gris assez foncé ; corps cylindrique, luisant, peu velu, à poils très-courts ; premier segment recouvrant presque entièrement la tête ; filets de la queue blancs et finement striés transversalement ; un léger reflet métallique produit par quelques écailles. Long., 0,002.

Cyphodeirus cap., Nicolet, *Podurelles*, p. 64, pl. 7, f. 1.

De Neuchâtel. Se trouve dans les jardins, sur la terre ; très-rare ; vit solitaire.

9. Lépidocyrte gibbeux. (*Lepidocyrtus gibbulus.*)

Semblable au précédent par la couleur, mais plus court et proportionnellement plus large ; premier article des antennes jaune, les suivants d'un gris foncé légèrement violacé ; premier segment du corps très-convexe, peu prolongé en avant et cilié au bord antérieur ; deuxième segment un peu plus long que le suivant ; bord inférieur du sixième rougeâtre ; filets de la queue courts et blancs ; pièces basilaires de la couleur du corps ; yeux noirs ; corps luisant ; très peu velu ; même reflet métallique que le précédent. Long., 0,001.

Cyphodeirus gibb., Nicolet, *Podurelles*, p. 64, pl. 7, f. 22.

De Neuchâtel, sous les mousses et dans les jardins ; solitaire et assez rare.

10. Lépidocyrte du bois. (*Lepidocyrtus lignorum.*)

Semblable au précédent pour la forme ; peut-être un peu plus étroit ; tête, partie antérieure du thorax, pattes, premier article des antennes et dessous du corps d'un blanc jaunâtre très-pâle ; le reste du corps d'un gris plombé ; les yeux, la bouche et les trois derniers articles des antennes noirs ; appendice saltatoire blanc. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$.

Podura lignorum, Fabr., *Entom. syst.*, II, 67. — *Cyph. lign.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 65.

Dans les forêts, sur les vieux troncs ; quelquefois sous les mousses. Très-commun.

11. Lépidocyrte nain. (*Lepidocyrtus pusillus.*)

Cylindrique, de couleur de bronze foncé et châtoyant; antennes presque granuleuses, assez grosses et d'un gris foncé; yeux noirs, bordés de jaune antérieurement; corps hérissé, à premier segment peu prolongé et cilié au bord antérieur; le sixième aussi long que les trois qui le précèdent; pattes et queue d'un blanc sale ou jaune; tête et corps couverts d'écailles très-petites; antennes, pattes et queue sans écailles. Long., 0,001.

Podura pusilla, Linn., *Syst. nat.*, II, 1014. — *Cyph. pusillus*, Nicolet, *Podurelles*, p. 65.

Très-commun dans les jardins, sur le sable des allées et dans les bois sur les troncs d'arbres. Il vit solitaire.

12. Lépidocyrte bronzé. (*Lepidocyrtus æneus.*)

Corps, tête et pièce basilaire de la queue de couleur de bronze doré, très-brillant; corps hérissé de longs poils noirs; antennes grises, à base jaune, avec le dernier article aussi long que les deux qui le précèdent; cuisses jaunes; jambes grises; filets de la queue blancs; un enfoncement très-prononcé et bleuâtre au bord antérieur du premier segment du thorax, ce qui rend ce bord sinueux. Long., 1 ou 2 millimètres.

Cyphod. æn., Nicolet, *Podurelles*, p. 66, pl. 7, f. 4.

De Neuchâtel. Cet insecte, très-agile, se trouve dans les mousses des forêts; il est moins commun que le *L. pusillus* et vit solitaire.

13. Lépidocyrte agile. (*Lepidocyrtus agilis.*)

D'un bleu métallique foncé, presque noir et uni, quand il est couvert d'écailles, et d'un brun clair, pointillé de brun foncé, avec une large bande transversale brune, presque noire au milieu du corps, et quatre taches allongées et triangulaires au bord antérieur du sixième segment, quand il est dépouillé; les deux premiers articles des antennes, les pattes et la queue d'un jaune pâle; corps hérissé de poils noirs; yeux et les deux derniers articles des antennes noirs. Long., 0,001.

Cyph. agilis, Nicolet, *Podurelles*, p. 66, pl. 7, f. 5.

De Neuchâtel. Assez commun sous les mousses et dans les forêts.

14. **Lépidocyrte nain.** (*Lepidocyrtus parvulus.*)

D'un vert métallique très-foncé, et uni quand l'insecte est couvert d'écailles; moitié antérieure du corps d'un brun foncé, pointillé de blanc; le reste du corps brun clair, pointillé de brun foncé quand l'insecte est dépouillé de ses écailles; tête d'un brun jaunâtre; yeux noirs; antennes grises à base jaune; pattes jaunes; queue blanche; corps hérissé de poils noirs. Long., un peu moins de 0,001.

Cyph. parv., Nicolet, *Podurelles*, p. 67, pl. 7, f. 6.

De Neuchâtel. Assez commun; vit avec le précédent. Il est très-agile.

15. **Lépidocyrte albinos.** (*Lepidocyrtus albinos.*)

Oblong, entièrement blanc; le premier et le troisième article des antennes courts et en cône renversé; le deuxième et le quatrième beaucoup plus grands et oblongs; corps peu velu et très-brillant. Long., 0,001.

Cyph. alb., Nicolet, *Podurelles*, p. 67, pl. 7, f. 7.

De Neuchâtel. Très-agile. Habite dans les troncs vermoulus et au pied des vieux arbres, où il vit en rassemblement nombreux, et sous les mousses dans les forêts; il est alors solitaire. Très-commun, surtout en automne et au commencement de l'hiver.

Dans son mémoire de 1843, *sur les Podurelles*, M. Bourlet décrit deux espèces nouvelles de Lépidocyrtes du nord de la France, *L. argentatus* et *rivularis*, p. 17, mais sans les comparer à celles de M. Nicolet, publiées en 1841.

III. ORCHESELLA, Templeton, *Trans. entom. soc. London*, I, p. 92; 1835. — Nicolet, *Podurelles*, p. 76. — Heterotoma, *partim*, Bourlet, *Podures*, p. 16; 1839. — Ætheocerus, *partim*, *id.*, *Podurelles*, p. 70; 1843.

Corps cylindrique souvent fusiforme, très-velu et hérissé ainsi que la tête, de poils longs, en massue, obliquement tronqués au sommet; segments du corps inégaux et au nombre de huit, le sixième égalant

en longueur les deux précédents pris ensemble ; le premier du thorax plus long que le suivant ; le premier de l'abdomen ordinairement très-court ; tête souvent globuleuse ; antennes coudées à la seconde articulation, plus grêles à l'extrémité, presque aussi longues que le corps et composées de six ou sept articles d'inégale longueur, le premier toujours très-court et en forme de bourrelet ; les quatre premiers hérissés de poils longs, droits et forts, en forme d'épines ; les deux suivants simplement velus ; plaques oculaires rapprochées de la base des antennes ; yeux au nombre de six sur chaque plaque et disposés sur deux lignes courbes ; pattes longues, grêles, velues et hérissées comme les antennes, mais dans toute leur longueur ; queue longue.

Les Orchéselles sont très-agiles soit à la marche, soit au saut.

16. Orcheselle filicorne. (*Orchesella filicornis.*)

Tête globuleuse, un peu aplatie sur les côtés, noire ; une tache brune sur le vertex et près le cou ; les quatre premiers articles des antennes marqués d'un cercle noir à leur base, noirs dans le reste de leur étendue ; le cinquième brun foncé à sa pointe ; les autres pâles, longs, sub-égaux, velus ; anneaux du thorax très-poilus ou même épineux, surtout vers le cou, marqués de marbrures de blanc, de brun et de noir ; abdomen moins velu.

Orch. filic., Templeton, *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 93, pl. 11, f. 3.

D'Irlande. M. Bourlet croit que son *Heterotoma pulchricornis* est de cette espèce (*voyez* 419).

17. Orcheselle a ceinture. (*Orchesella cincta.*)

Brune, à antennes pâles, et pieds annelés de blanc ; deuxième segment abdominal blanc.

Orch. cincta, Templeton, *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 93, pl. XI, f. 3.

D'Irlande. M. Bourlet dit que c'est son *Ætheocerus vagus* de 1843.

18. Orcheselle mélanocéphale. (*Orchesella melanocephala.*)

Tête noire ou d'un brun foncé; premier article des antennes brun jaunâtre; le second blanc à l'extrémité, brun à la base et jaune au milieu; le troisième brun jaunâtre; le quatrième violet; le cinquième gris, à base jaune; sixième gris; premier segment du corps gris pâle mêlé de jaune, avec quatre bandes longitudinales et irrégulières, d'un brun rougeâtre ou de couleur de rouille; les deux bandes du milieu très-rapprochées; second segment noir, avec une ligne longitudinale au milieu, et trois petites taches jaunes, obliques sur les côtés; troisième, quatrième et cinquième segments comme le premier, avec les quatre bandes plus rapprochées des bords latéraux; le sixième brun rouge; les deux derniers très-petits et gris jaunâtre. Long., 0,004.

Orch. melan., Nicolet, *Podurelles*, p. 77, pl. 9, fig. 1.

Trouvée en mars et en avril, sous les mousses, dans les forêts de Chaumont, près de Neuchâtel; très-commune; vit solitaire.

19. Orcheselle velue. (*Orchesella villosa.*)

Corps long, écailleux, d'un jaune un peu brunâtre, entrecoupé de taches et de raies noires; tête et thorax très-velus; thorax quelquefois lavé de gris; abdomen subvilleux, souvent glabre; yeux noirs; moitié postérieure des antennes, pattes et pièce basilaire de la queue d'un jaune un peu plus pâle que le corps; filets terminaux blanchâtres; moitié antérieure des antennes brune; écailles incolores, irrégulières, striées. Long., 0,005.

Podura villosa, Geoff., *Ins.*, II, 608. — *Orch. vill.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 78, pl. 9, fig. 2.

Très-commune en été et en automne sous les broussailles; vit solitaire.

20. Orcheselle fastueuse. (*Orchesella fastuosa.*)

Corps cylindrique; moitié supérieure du second article des antennes, quatrième segment du corps et deux bouquets de poils à l'extrémité postérieure du sixième d'un blanc très-pur; les deux segments thoraciques bruns, avec quatre taches obliques et une ligne médiane d'un beau jaune clair au premier, et

d'un jaune foncé au second segment; premier segment de l'abdomen brun, avec trois taches et une bordure postérieure jaune foncé; cinquième et septième segments d'un noir foncé; tête très-noire, ainsi que le premier, la moitié inférieure du second et le troisième article des antennes; les suivants bruns et gris; pattes brunes à la cuisse, grises à la jambe et annelées de jaune; queue d'un brun pâle. Long., 0,003 à 3 $\frac{1}{2}$.

Orch. fast., Nicolet, *Podurelles*, p. 79, pl. 9, fig. 3.

De Neuchâtel. Dans les forêts, sous les broussailles; assez commune en été; vit solitaire.

21. Orcheselle unifasciée. (*Orchesella unifasciata.*)

Corps cylindrique, légèrement fusiforme, d'un jaune lavé de brun et de gris; troisième segment de l'abdomen noir, bordé de jaune; une bande transversale jaune à l'extrémité du quatrième, et deux lignes brunes sur le thorax et sur les deux premiers anneaux de l'abdomen; tête d'un jaune plus pâle que le corps; quatre premiers articles des antennes, pattes et queue, d'un jaune très-pâle; deux derniers articles des antennes gris; yeux noirs. Long., 1 ou 2 millim.

Orch. unif., Nicolet, *Podurelles*, p. 79, pl. 9, fig. 6.

De Neuchâtel. Dans les forêts, sous les mousses, en automne; vit solitaire.

22. Orcheselle sylvatique. (*Orchesella sylvatica.*)

Corps cylindrique, un peu comprimé, d'un brun plus ou moins foncé dans ses différentes parties, entrecoupé de taches et de lignes jaunes; deux lignes longitudinales et un peu obliques de points jaunes sur le premier segment du thorax; deuxième segment de l'abdomen presque entièrement de cette couleur; queue à filets blancs et pièce inférieure d'un jaune roux; pattes jaunes, annelées de roux; base des antennes rousse; sommet du second article jaune; le troisième, noir; les suivants, d'un gris roussâtre plus intense vers l'extrémité de l'antenne. Long., 1 $\frac{1}{2}$ à 2 millim.

Orch. sylv., Nicolet, *Podurelles*, p. 79, pl. 9, fig. 5.

De Neuchâtel. Dans les forêts, sous les pierres et les mousses; assez commune et solitaire.

23. Orcheselle bifasciée. (*Orchesella bifasciata.*)

Corps fusiforme, d'un jaune orange assez foncé et uniforme

en dessus, avec le second et le troisième segment de l'abdomen d'un noir profond et bordés de jaune pâle postérieurement; une bordure jaune pâle, précédée d'une ligne transversale noire, termine le sixième segment; tête également fauve orange et sans tache; yeux noirs; antennes, pattes, dessus du corps et queue de la même couleur, mais très-pâle. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$ ou 2.

Orch. bifasc., Nicolet, *Podurelles*, p. 80, pl. 9, fig. 4.

De Neuchâtel. Dans les forêts, sous les pierres et les mousses; assez commune et solitaire.

24. **Orcheselle ceinturée.** (*Orchesella succincta.*)

Corps noir vif, velu; deux petits bouquets de poils blancs sur le second segment du thorax; premier anneau de l'abdomen portant en arrière une large bande jaune; l'avant-dernier bordé de poils blancs; pattes brunes, avec la base des cuisses et des jambes jaunes; antennes à base noire marquée de blanc au premier article, jaunâtres dans le reste de leur longueur.

Pod. succ., Guerin, *Iconographie du règne anim.*, *Ins.*, *explic.*, p. 10.

De Paris. Cette espèce, d'après M. Guérin, est voisine des *P. vaga* et *cincta*, de Fabricius.

25. **Orcheselle arlequin.** (*Orchesella histrio.*)

Pl. 50, fig. 5.

D'un beau jaune, avec des taches en marbrures régulières d'un beau rouge. Queue et antennes plus claires.

Cette espèce a été trouvée à Paris; elle vit dans les jardins.

IV. HETEROTOMA, Bourlet, *Podures*, p. 16; 1839. — Ætheocerus, *partim*, *id.*, *Podurelles*, p. 18; 1843.

Corps non garni d'écailles toujours plus ou moins velu; antennes ordinairement de cinq articles inégaux et pouvant varier depuis deux jusqu'à cinq, quelquefois d'un seul côté seulement, égalant en longueur le tiers du corps dans l'état normal; premier article gros, cylindrique, et à peu près aussi long que le tiers de la tête.

Les Hétérotomes diffèrent si peu des Orchesselles que M. Bourlet les leur a même réunis, mais en leur donnant à tort le nouveau nom d'*Æteocerus*, qui correspond à peu près aux CHOREUTES de M. Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, II, 449.

La couleur la plus ordinaire de ces Insectes est le jaunâtre, le gris, le verdâtre, le brun et le noir. Ils ont six ocelles placés sur une aire, le plus souvent noire, rectangulaire, ayant toujours une échancrure au côté externe.

A ces détails caractéristiques du genre *Heterotoma*, M. Bourlet en ajoute quelques autres au sujet des variations individuelles que peut offrir le nombre des articles des antennes. Bien que les organes chez tous les Hétérotomes soient évidemment conformés d'après le même plan, et que leurs articles soient normalement au nombre de quatre, ce nombre n'est pas toujours égal dans le même individu. C'est ce que tous les entomologistes qui ont étudié les Podures ont pu remarquer, et De Géer s'en était déjà aperçu. Il n'est pas rare, en effet, de voir dans des animaux de ce groupe, une antenne de cinq articles, tandis que l'autre n'en a que quatre, trois ou même deux. Voici ce que les recherches de M. Bourlet ont pu lui permettre de constater :

« 1° Dans le cas où les antennes sont inégales, le dernier article de la plus courte, quel que soit son rang numérique, n'est jamais semblable à l'article correspondant de l'autre antenne; 2° il affecte constamment une forme analogue à celle de l'article terminal ou le cinquième ; 3° il en est de même pour les antennes égales, mais ayant moins de cinq articles; dans ce cas, le dernier est toujours plus gros et plus long que le terminal de l'antenne normale, quoique ayant une forme analogue et la même couleur ; 4° on n'aperçoit, à l'extrémité de l'article, aucune trace de fracture; 5° plusieurs jeunes Podures et un grand nombre

d'adultes ont été trouvés ainsi conformés ; le nombre de ceux-ci était, à l'égard des Hétérotomes à antennes de cinq articles, comme 5 est à 8 ; 6° cette conformation des antennes ne se rencontre que parmi les Hétérotomes ; 7° toutes les fois que dans les autres genres on trouve des Podures dont les antennes ont été réellement brisées, la cicatrice est toujours visible, et la forme des articles n'a pas varié ; 8° j'ai enfermé dans des vases une certaine quantité d'Hétérotomes dont les antennes offraient les différentes conformations observées par moi ; j'y ajoutai plusieurs congénères qui avaient ces organes brisés au moment où elles furent trouvées, ou à qui je les avais moi-même mutilées ; au bout de trois mois, elles furent retrouvées toutes exactement dans le même état. »

26. Hétérotome jaunatre. (*Heterotoma flavescens.*)

Jaune grisâtre, avec des taches brunes ; corps velu ; plusieurs taches sur la tête, dont quelques-unes sur le vertex, formant un angle obtus dont les côtés sont dirigés vers les yeux ; contour de la tête, vu en dessus, paraissant bordé d'un cercle brun, qui s'élargit et s'avance un peu entre les antennes ; thorax marqué de cinq bandes maculaires, et le dos, d'une ligne médiane fort fine, d'un jaune clair, qui se prolonge jusqu'au quatrième segment ; deux taches et une lunule sur le deuxième segment abdominal, un croissant sur le troisième, et, sur le quatrième, un carré qui n'est pas toujours bien distinct ; le cinquième est toujours marqué de deux taches vers le haut ; extrémité des cuisses et des jambes annelée de brun-fauve ; premier article des antennes annelé supérieurement de brun ; les deux suivants bruns ; quatrième et cinquième gris-fauve ; bouche entourée d'un cercle brun ; tout le corps couvert de deux sortes de poils ; queue blanche et velue. Long., 0,005.

Podura rufescens, Linn.—*Heterot. flav.*, Bourlet, *Podures*, p. 19.

Du nord de la France, etc.

27. Hétérotome très-velue. (*Heterotoma villosissima.*)

Semblable à l'espèce précédente, mais d'un jaune verdâtre, très-velue ; tout le corps hérissé de longs poils noirs et marqué de larges taches de la même couleur.

Het. vill., Bourlet, *Podures*, p. 20. — *Orchesella Bourleti*, Lucas, *Ann. soc. entom.*, 2e série, I, 288.

Du nord de la France.

28. Hétérotome livide. (*Heterotoma livida.*)

D'un blanc livide avec des taches noires ; la plupart des taches peu étendues ; celle du métathorax, qui est la plus grande, orbiculaire ; ligne médiane du dos bien plus marquée ; grand segment abdominal teinté de verdâtre ; poils des derniers segments blancs. Long. 0,003 1/2.

Pod. liv., Bourlet, *Podures*, p. 19.

Du nord de la France.

29. Hétérotome crystalline. (*Heterotoma crystallina.*)

D'un blanc livide ; pas de taches ; pas de poils ; corps transparent ; tous les segments bordés de blanc foncé ; la bordure dans les derniers surmontée d'un liséré brun-fauve ; extrémité des cuisses et des jambes annelée de cette dernière couleur ; queue et tarses blancs, pattes hyalines ; quelques poils rares sur le corps.

Pod. crystallina, Linn. — *Het. cryst.*, Bourlet, *Podures*, p. 20. — *Ætheocerus cryst.*, *id.*, *Podurelles*, p. 21.

Du nord de la France, etc.

30. Hétérotome grise. (*Heterotoma grisea.*)

D'un gris fauve ; tête et thorax très-velus ; taches peu prononcées. Long., 0,002 1/2.

Het. grisea, Bourlet, *Podures*, p. 21.—*Ætheocerus gr.*, *id.*, *Podurelles*, p. 21.

Du nord de la France.

31. Hétérotome pulchricorne. (*Heterotoma pulchricornis.*)

Jaune ; épiderme luisant ; taches noires ; deuxième segment abdominal d'un jaune clair, formant ceinture ; le suivant noir. Long., 0,004.

Het. pulchr., Bourlet, *Podures*, p. 21. — *Æth. pulch.*, *id.*, *Podurelles* p. 22.

Du nord de la France. L'auteur ajoute : Article basilaire des antennes noir, annelé de fauve et de blanc ; deuxième brun, troisième annelé de jaune, de jaunâtre et de fauve ; quatrième et cinquième gris-fauve ; tête noire, avec la partie occipitale jaunâtre ; bords antérieurs et latéraux du thorax noirs ; bord postérieur jaunâtre, avec une large tache triangulaire sur son disque ; deux taches annulaires sur le premier segment abdominal ; deuxième

jaune, incolore et comme testacé ; troisième recouvert presque en entier d'une large plaque rectangulaire transversale, d'un noir foncé ; quatrième bordé de jaunâtre ; pattes d'un gris jaune, annelées de brun ; queue blanchâtre ; fourche velue ; épiderme luisant, notamment sur la tête ; peu de poils duveteux.

C'est peut-être, d'après M. Bourlet, le *P. vaga* des auteurs, dont lui-même avait antérieurement une espèce sous le nom d'*H. vaga* (*voy.* sp. 32).

32. Hétérotome de la mousse. (*Heterotoma musci.*)

D'un gris jaunâtre ; deuxième segment abdominal formant une ceinture ; pas de plaque noire sur le suivant. Long., 0,003.
Het. musc., Bourlet, *Podures*, p. 21.

Du nord de la France. Trouvé sous la mousse, au mois de février. Cette espèce ressemble à la précédente, à l'exception de quelques points : thorax offrant deux bandes maculaires qui se continuent sur le segment suivant ; deuxième segment abdominal ayant sa partie antérieure d'un gris jaune, et sa partie postérieure d'un blanc jaunâtre ; deux taches en forme de *t* sur le haut du troisième segment de chaque côté de la ligne médiane ; une bande transversale sur la partie antérieure du quatrième segment ; épiderme luisant et comme glacé.

33. Hétérotome errante. (*Heterotoma vaga.*)

Noire ou d'un brun foncé ; deuxième segment abdominal blanc jaunâtre postérieurement. Long., 0,002 1/2.
Pod. vaga, Linn. — *Het. vaga*, Bourlet, *Podures*, p. 22.

Retrouvée dans le nord de la France, par M. Bourlet. Elle a beaucoup de rapports avec les deux précédentes, mais elle s'en distingue par sa coloration et par des taches oblongues jaunâtres, dont une de chaque côté des deux segments thoraciques et plusieurs points de la même couleur ; bords des deuxième et quatrième segments abdominaux d'un blanc jaunâtre, avec deux petites taches blanches sur ce dernier ; troisième segment brun ; premier article des antennes annelé de noir et de blanc, troisième d'un brun fauve, quatrième et cinquième fauves ; tête et thorax garnis de poils ; ventre et pattes bruns, et annelés de jaunâtre aux articulations.

34. Hétérotome a sept taches. (*Heterotoma septem-guttata.*)

Semblable à la précédente; sept taches blanches sur le dos; premier article des antennes annelé de blanc foncé.

Het. septem-gutt., Bourlet, *Podures*, p. 22.

Du nord de la France. Cette espèce ne se distingue de l'Hétérotome errante que par des taches d'un beau blanc, dont deux linéaires sur le thorax, deux autres de la même forme sur le segment suivant, deux plus petites ponctiformes, sur la partie postérieure du grand segment abdominal, et une autre un peu plus grande sur le haut du segment suivant.

35. Hétérotome a quatre points. (*Heterotoma quadri-punctata.*)

Quatre points blancs sur le grand segment abdominal.

Het. quadri-punct., Bourlet, *Podures*, p. 22.

Du nord de la France. Espèce semblable aux deux précédentes, à l'exception de quatre points blancs, dont deux sur le bord postérieur du quatrième segment abdominal et deux un peu plus haut; premier article des antennes annelé supérieurement de jaunâtre; queue jaunâtre.

36. Hétérotome ceinte. (*Heterotoma cincta.*)

D'un gris jaune; deuxième segment abdominal d'un blanc jaunâtre, formant ceinture. Long., 0,002.

Het. cincta, Bourlet, *Podures*, p. 23.—*Ætheocerus cinct.*, *id.*, *Podurelles*, p. 22.

Du nord de la France. La partie antérieure du troisième segment abdominal de cette espèce est noire; une tache d'un blanc jaunâtre sur chacun des deux segments thoraciques et sur le premier segment abdominal forme une bande maculaire longitudinale; tête et thorax, principalement les bords antérieurs et latéraux de ce dernier garnis de poils; quelques poils sur l'abdomen.

37. Hétérotome verte. (*Heterotoma chlorata.*)
(Pl. 50, fig. 6.)

Corps de couleur vert bouteille uniforme, plus foncé en dessus; velu; quelques poils plus longs aux côtés des derniers anneaux; fourche caudale longue; tête et antennes un peu violacées. Long., 1 ligne.

A été trouvée à Paris dans les jardins.

Dans son Mémoire de 1843, M. Bourlet ajoute à ce genre, sous les noms d'*Ætheocerus rubro-fasciatus*, *quinque-fasciatus* et *aquaticus*, trois espèces dont la dernière serait le *P. aquatica secunda* de Linné.

V. ISOTOMA, Bourlet, *Podures*, p. 23; 1839. — DESORIA et DEGEERIA, Nicolet, *Podurelles*; 1841. — PODURA, Bourlet, *Ann. soc. entom. de France*, 1842, p. 45; *id.*, *Podurelles*, p. 24; 1843.

Corps non écailleux, plus ou moins velu; antennes de quatre articles à peu près égaux, seulement un peu plus longues que la tête; sept ou huit paires d'ocelles (six d'après M. Bourlet).

1.

DEGEERIA, Nicolet, *Podurelles*, p. 70.

Corps fusiforme, divisé en huit segments d'inégale longueur et faiblement superposés; le sixième segment ordinairement plus long que les deux ou quatre précédents pris ensemble; le cinquième très-échancré postérieurement et se prolongeant un peu sur les côtés du sixième; tête légèrement inclinée sur le plan de position; *antennes filiformes, plus longues que la tête* et le *corselet* pris ensemble, mais n'atteignant jamais la longueur totale du corps de l'Insecte; composées chacune de quatre articles oblongs à peu près d'égale longueur; *huit yeux*, dont sept grands et un petit de chaque côté de la tête; pattes longues, grêles et velues; *queue longue*, à pièce basilaire occupant la moitié de la longueur totale de cet organe.

Parmi ces Podures, quelques espèces sont écailleuses, mais la plupart sont simplement velues. Toutes sont hérissées de longs poils en massue, obliquement tronqués au sommet; cette mas-

sue examinée au microscope, paraît couverte de petites écailles triangulaires, très-serrées et à peine visibles.

38. Degéerie des neiges. (*Degeeria nivalis.*)

Tête et corps d'un gris jaunâtre; celui-ci oblong avec une bande transversale noire; rebord postérieur de chaque segment et une ligne égalememt transversale de taches irrégulières, et de même couleur presque au milieu du sixième; une petite tache noire en forme d'ancre sur la tête; yeux noirs, les deux premiers articles des antennes jaunes, les deux derniers gris foncé; sixième segment du corps aussi long que les trois qui le précèdent pris ensemble; pattes jaunes; queue entièrement blanche. Long., 0,001 ½ ou 0,002.

Pod. nivalis, Linn., *Syst. nat.*, II, 1013. — *Pod. arborea*, Degéer, *Mém.*, VII, 21, pl. 2, f. 8. — *Deg. niv.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 70, pl. 8, f. 1.

Sous les mousses, la neige et quelquefois, mais accidentellement, sur les eaux stagnantes.

M. Nicolet, qui réunit le *Pod. nivalis* à l'*arborea*, signale deux variétés dans cette espèce; M. Bourlet n'avait pas fait cette fusion; voici les caractères qu'il assigne à chaque espèce:

Isotoma nivalis: grise, quelquefois gris jaunâtre, marquée de nombreuses taches brunes irrégulières; ventre livide; queue blanche. Long., 0,002.

39. *Isotoma arborea*: noire; antennes brunes; pattes et queue d'un brun blanchâtre; corps pubescent, sans taches. Long., 0,003.

40. Podure variée. (*Podura variegata.*)

Pâle, varié de brun; corps brillant; antennes annelées de brun à leur base. Long., 0,003.

Pod. var., Guérin et Percheron, *Genera des Ins.*, Thysan., pl. 2. — Burm., *Handb.*, II, 450.

Des environs de Paris.

41. Degéerie disjointe. (*Degeeria disjuncta.*)

Jaune sale lavé de gris, avec le dessus du corps, les pattes, la queue et les antennes beaucoup plus pâles; ces dernières annelées d'un gris légèrement plus foncé; yeux noirs; trois bandes longitudinales de taches triangulaires et noires sur le dos; troi-

sième segment abdominal bordé postérieurement de noir ; quelques taches noires sur le sixième segment; poils gris. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$ à 0,002.

Deg. disj., Nicolet, *Podurelles*, p. 71, pl. 8, f. 2.

De Neuchâtel, dans les forêts, sous les mousses, assez commun; vit solitaire.

42. Degéerie corticale. (*Degeeria corticalis.*)

Blanc sale en dessus et en dessous ; corps presque cylindrique; tête un peu plus large ; yeux noirs ; antennes blanches annelées de gris foncé ; les deux premiers segments du corps bordés de noir tout autour ; les deux suivants sur les côtés latéraux seulement ; une large bande noire irrégulière traversant le cinquième segment en dessus et en dessous, et une autre le sixième ; pattes et queue blanches. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$ à 0,002.

Deg. cort., Nicolet, *Podurelles*, p. 72, pl. 8, f. 3.

De Neuchâtel. Sous les écorces des chênes morts ; assez commune à Chaumont.

43. Degéerie du platane. (*Degeeria platani.*)

Corps écailleux, à reflets argentés ; poils noirs ; tête et premier segment thoracique jaune orange foncé, bordés antérieurement de noir ; second segment noir ; premier segment abdominal jaune orange pâle; les deux suivants noirs, séparés par une ligne très-fine jaune; le quatrième orangé pâle, avec une large tache noire sur son milieu et une bande de même couleur postérieurement; anus et bord postérieur de l'avant-dernier segment noirs; antennes, pattes, dessous du corps et queue d'un jaune pâle très-léger; antennes annelées de noir ou de gris. Long., 0,002.

Deg. plat., Nicolet, *Podurelles*, p. 72, pl. 8, f. 4.

De Neuchâtel. Se trouve dans les écorces du *Platanus orientalis ;* assez commune en été. Il y en a une variété où tout ce qui devrait être noir est d'un gris plombé très-foncé.

44. Degéerie du prunier. (*Degeeria pruni.*)

Ne diffère de la précédente que par sa couleur ; corps varié de brun, de gris, de noir et de blanc. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$ à 0,002.

Deg. pruni, Nicolet, *Podurelles*, p. 73, pl. 8, f. 5.

De Neuchâtel. Assez commune sur les écorces du *Cerasus* et du *Prunus vulgaris* ; vit solitaire.

45. **Degéerie allongée.** (*Degeeria elongata.*)

Corps allongé, écailleux, assez velu, fusiforme en avant, rétréci et cylindrique en arrière, gris plombé ; sixième segment aussi long que les quatre précédents pris ensemble ; tête, antennes, pattes, queue et dessous du corps gris jaunâtre sale ; écailles pointillées ; queue longue ; yeux noirs. Long., 0,002.

Deg. elong., Nicolet, *Podurelles*, p. 74, pl. 8, f. 7.

De Neuchâtel. Habite les maisons ; on la trouve dans les jointures des vieux meubles et des vieilles fenêtres et dans la poussière des appartements négligés. Assez commune ; vit solitaire.

46 **Degéerie savante.** (*Degeeria erudita.*)

Diffère de la *D. allongée* parce que le sixième segment du corps égale seulement les trois qui le précèdent ; tête plus large et moins allongée antérieurement ; corps écailleux, à reflet argenté, tacheté de brun sur un fond blanc sale ou légèrement lavé de brun rouge ; une tache brune en équerre sur le milieu de la tête ; yeux noirs ; antennes, pattes, queue et dessous du corps plus pâles, sans taches ; poils gris. Long., 0,002.

Deg. erud., Nicolet, *Podurelles*, p. 74, pl. 8, f. 7.

De Neuchâtel. Se trouve assez communément dans les bibliothèques, sur les vieux livres, les vieux papiers et dans les armoires qui renferment du linge ; vit solitaire.

47. **Degéerie lanugineuse.** (*Degeeria lanuginosa.*)

Corps fusiforme, blond verdâtre ; antennes, pattes et queue plus pâles ; corps très-velu, à poils courts, serrés et légèrement laineux ; des poils longs en massue sur le dos ; yeux noirs ; sixième segment aussi long que les trois ou quatre précédents. Long., 0,001 $\frac{1}{2}$ à 0,002.

Deg. lan., Nicolet, *Podurelles*, p. 74, pl. 8, f. 8.

De Neuchâtel. Dans les jardins sur la terre ; assez commune ; vit solitaire.

48. **Degéerie perlée.** (*Degeeria margaritacea.*)

D'un beau blanc nacré, légèrement cendré et transparent en dessus et en dessous, résultant d'écailles argentées, chatoyantes ; antennes, pattes et queue d'un blanc transparent ; plaques oculaires brunes ; une ligne brune sur le dos, si le tube digestif est

rempli ; sixième segment égal aux deux précédents; dernier article des antennes paraissant subarticulé ; écailles pointillées; poils blancs. Long., 0,001 à 0,002.

Deg. marg., Nicolet, *Podurelles*, p. 75, pl. 8, f. 9.

De Neuchâtel. Sous les feuilles mortes ; dans les terres humides et surtout sous les feuilles à demi pourries des Cucurbitacées, assez commune vers la fin de l'automne ; solitaire, très-agile ; privée d'écailles. Cette espèce est d'un blanc mat et couvert de très-petits points d'un brun rougeâtre irrégulièrement semés ; c'est presque toujours dans cet état qu'on la rencontre.

49. Degéerie des mousses. (*Degeeria muscorum.*)

Antennes filiformes, sétacées, presque aussi longues que le corps, d'un brun jaunâtre clair, annelées de jaune aux articulations ; corps étroit, allongé, fusiforme, jaune et avec deux bandes longitudinales d'un brun rougeâtre, tachetées de brun foncé sur le dos ; une tache noire à l'extrémité du septième segment et deux transversales à l'extrémité du sixième ; celui-ci égal aux quatre précédents ; yeux noirs ; pattes jaunes à jointures brunes ; pièce basilaire de la queue jaune ; filets blancs ; poils d'un blanc sale. Long., 0,001 à 0,002.

Deg. musc., Nicolet, *Podurelles*, p. 76, pl. 8, f. 11.

De Neuchâtel. Sous les mousses en automne; assez commune; vit solitaire.

50. Degéerie domestique. (*Degeeria domestica.*)

Antennes du *D. muscorum*, mais blanches, ainsi que le corps en dessous, les pattes et la queue ; dessous du corps écailleux, d'un blanc sale très-luisant, avec quatre bandes transversales et plusieurs taches d'un gris foncé un peu rougeâtre ; tête blanche ; yeux noirs ; poils gris et longs ; sixième segment égal aux quatre précédents. Long., 0,003 dans les plus grands.

Deg. dom., Nicolet, *Podurelles*, p. 76, pl. 8, f. 11.

De Neuchâtel. Cette espèce se trouve dans les maisons où elle vit solitaire ; rare.

2.

DESORIA, Agassiz et Nicolet, *Bibl. univ. de Genève*; 1841. — Nicolet, *Podurelles*, p. 57.

Corps long, cylindrique, conique à l'extrémité,

hérissé de poils en forme de soies et divisé en huit segments séparés par des rétrécissements transversaux ; les deux derniers segments très-courts ; les précédents plus ou moins égaux entre eux, mais n'offrant jamais une grande différence ; tête directe ou parallèle au plan de position ; antennes de quatre articles, plus longue que la tête, mais n'égalant jamais la longueur de la tête et du thorax, pris ensemble ; pattes cylindracées, assez longues, grêles ; *queue* longue, droite, *à pièce basilaire très-courte ;* filets terminaux longs, sétacés et ridés transversalement ; *sept yeux* par groupe latéral, situés à la base des antennes, près des bords latéraux de la tête ; point d'écailles ; cou distinct.

M. Nicolet partage ce genre en deux divisions.

1. *Premier et troisième articles des antennes plus courts que les deux autres ; filets terminaux de la queue un peu arqués et sensiblement plus courts que dans la division suivante.*

51. Desorie glaciale. (*Desoria glacialis.*)

Entièrement d'un noir profond ; très-velue ; poils courts et blancs ; cou très-distinct, un peu renflé ; thorax cylindrique ; abdomen légèrement fusiforme ; troisième article des antennes un peu ovoïde ; filets de la queue plus arqués que dans les espèces suivantes. Long., 0,002.

Desoria saltans, Agassiz, *in* Nicolet, *Bibl. univ. de Genève*, XXXII, 384, avec pl., 1841.— *Des. glacialis*, Nicolet, *Podurelles*, p. 58, pl. 5, fig. 10.

Cette espèce est très-abondante sur les glaciers des Alpes, d'où elle a été rapportée par M. Desor ; elle y vit en sociétés innombrables, et peut-être même dans les fissures capillaires de la glace, à plusieurs pouces de profondeur ; quelquefois, certaines parties du glacier en sont noircies, tant elle est abondante.

Peut-être faut-il rapporter à cette espèce l'indication donnée par M. Audouin (1) au sujet des Podures récoltées par MM. Becquerel et Breschet, sur le mont Vélant, dans le col du grand Saint-Bernard (Alpes), et qui couvraient la neige dans l'étendue de plusieurs mètres, et cela en si grande quantité, qu'on aurait, d'une certaine distance, pu croire que de la poudre noire avait été répandue sur cette partie de la nappe blanche que le sol supportait.

52. Desorie verdatre. (*Desoria virescens.*)

Semblable à la précédente pour la forme, mais plus petite, corps assez velu et couvert de gris un peu pâle; la tête plus sombre; yeux noirs; antennes de la couleur du corps, mais plus pâles; dos pointillé de brun, avec une ligne longitudinale de taches noires de chaque côté; pattes assez courtes, d'un gris jaunâtre ainsi que la queue. Long., 0,001 ou 2.

Des. vir., Nicolet, *Podurelles*, p. 59, pl. 5, fig. 12.

De Neuchâtel. Dans les jardins, sur la terre; assez rare; vit solitaire.

53. Desorie tigrée. (*Desoria tigrina.*)

Semblable à la précédente pour la forme, mais avec les côtés latéraux du corps plus parallèles; corps, antennes, pattes et queue gris-blanc très-pâle; tête plus foncée; yeux noirs; dos pointillé de noir; une ligne longitudinale grise sur le milieu du dos. Long., 0,001 ou 2.

Des. tigr., Nicolet, *Podurelles*, p. 59.

De Neuchâtel. Se trouve avec le *Des. virescens*, et n'en est peut-être qu'une variété. Assez rare et solitaire.

54. Desorie taches-fauves. (*Desoria fulvo-maculata.*)

Corps large et court, finement pointillé et portant des poils blancs; côtés latéraux des segments un peu anguleux; bord postérieur de chaque segment légèrement superposé au bord antérieur du suivant; tête et corps d'un brun noirâtre très-foncé, la tête un peu moins sombre, portant une dépression transversale entre les yeux et une tache fauve découpée en forme de couronne un peu en avant; plusieurs taches oblongues de même

(1) *Ann. soc. entom. de France*, 1836, p. XI.

couleur disposées longitudinalement sur le dos, principalement sur les premier, deuxième et sixième segments; yeux noirs, pattes et antennes d'un brun jaunâtre assez clair; queue fauve pâle à sa base, terminée de blanc. Long., 0,001 1/2.

De Neuchâtel. Dans les caves, en hiver; très-rare et solitaire.

55. Desorie cendrée. (*Desoria cinerea.*)

Très-petite; tête et corps cendré bleuâtre, pointillés de noir en dessus, plus pâles en dessous, avec deux lignes longitudinales de taches oblongues et pâles sur le dos; antennes blanchâtres, annelées de noir aux articulations; yeux noirs; premier segment abdominal assez court; pattes blanches; pièce basilaire et queue de la couleur du corps; filets terminaux blancs et transparents; queue courte. Long., 0,001 1/2.

Des. cin., Nicolet, *Podurelles*, p. 60, pl. 6, fig. 9.

Insecte peu agile; très-abondant sous les écorces des vieux arbres, à Hauterive, près de Neuchâtel; vit en société.

2. *Articles des antennes égaux entre eux; filets terminaux de la queue longs et sétacés.*

56. Desorie cylindrique. (*Desoria cylindrica.*)

Corps cylindrique, droit, d'un brun foncé, presque noir; très-velu ainsi que la tête; yeux noirs bordés de brun clair au bord interne; antennes et base de la queue d'un gris sale; extrémité de l'abdomen conique; pattes, filets de la queue et poils blancs. Long., 0,002 à 3.

Des. cylind., Nicolet, *Podurelles*, p. 60, pl. 6, fig. 1.

De Neuchâtel. Sur la terre, dans les jardins; assez commune.

57. Desorie viatique. (*Desoria viatica.*)

Semblable à l'espèce précédente, mais entièrement d'un noir mat; sixième segment du corps plus arrondi sur les côtés; poils gris; antennes un peu plus grosses; filets d'un brun foncé. Long., 0,002 à 3.

Pod. viatica, Linn., *Fauna suec.*, n° 1179. — *Podure noire terrestre*, Geoff., *Ins.*, II, 610. — *Des. viat.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 61, pl. 6, fig. 2.

Cette espèce, qui a été observée dans plusieurs parties de l'Europe, vit abondamment sur la terre, au bord des chemins,

où on la trouve souvent en rassemblements si nombreux, qu'on l'a comparée à de la poudre à canon renversée sur le sol. La terre, en effet, paraît toute noire à l'endroit où ces Podures se sont réunis; mais, si l'on veut les prendre, ils sautent tous en se répandant de côté et d'autre, et le noir disparaît.

58. Desorie pale. (*Desoria pallida.*)

De même forme que la précédente, mais un peu plus courte et plus épaisse, et entièrement d'un brun jaunâtre, lavé de verdâtre ; poils gris ; yeux brun foncé. Long., 0,002 ou 2 1/2.

Des. pall., Nicolet, *Podurelles*, p. 61, pl. 6, fig. 3.

De Neuchâtel. Se trouve au pied des arbres et sur les troncs pourris; commune ; vit solitaire.

59. Desorie avinée. (*Desoria ebriosa.*)

De même forme; tête et thorax d'un gris verdâtre peu foncé en dessus et plus clair en dessous ; abdomen, pattes et queue rougeâtres; ces dernières plus pâles; antennes grises; yeux noirs; poils gris. Long., 0,001 1/2.

Des. ebr., Nicolet, *Podurelles*, p. 61, pl. 6, fig. 4.

Des Valangines, près de Neuchâtel, sur la terre. Rare.

60. Desorie annelée. (*Desoria annulata.*)

Brun livide pâle; annelée de noir ou de brun foncé; corps très-velu; yeux noirs; quelques taches brunes sur la tête et le corps; filets de la queue blancs. Long., 0,003.

Podure jaune à anneaux noirs, Geoff., *Ins.*, II, 606. — *Pod. annulata*, Fabre, *Ent. syst.*, II, 67. — *Des. ann.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 62, pl. 6, fig. 5.

Dans les jardins, sur la terre et sous les pierres; très-commune; vit solitaire.

61. Desorie côtière. (*Desoria riparia.*)

Tête presque globuleuse ; corps oblong, couvert de poils très-fins, couchés sur la peau, hérissé en outre de poils longs, clair-semés et gris ; antennes, pattes, queue et dessous du corps gris jaunâtre pâle; dessous du corps et tête gris jaunâtre, tirant légèrement sur le vert olive ; une tache en lunule noire entre les yeux ; yeux noirs. Long., 0,002 à 3.

Pod. aquatica grisea, de Géer, *Act. soc. Upsal.*, 1740, p. 63,

pl. 4; *id.*, *Mémoires*, VII, 28, pl. 2, fig. 18-19. — *Des. rip.*, Nicolet, *Podurelles*, p. 62, pl. 6, fig. 6.

Trouvée par M. Nicolet sur le bord occidental des lacs de Neuchâtel et de Bienne (Suisse), où elle vit sous les pierres et dans les trous de rochers qui conservent de l'eau croupie; très-commune.

62. Desorie brune. (*Desoria fusca.*)

Très-petite; tête, antennes, pattes et queue d'un jaune foncé tirant sur le brun; corps roux très-velu et sans taches; yeux et poils noirs; tube intestinal indiqué, quand il est plein, par une bande d'or sale plus foncée. Long., 0,001 à 2.

Des. fusca, Nicolet, *Podurelles*, p. 63, pl. 6, fig. 7.

De Neuchâtel. Sous les mousses des forêts; assez rare et solitaire.

Une variété de cette espèce se trouve sur les eaux stagnantes, mais elle est rare. M. Nicolet la caractérise ainsi :

Même longueur; tête et corps jaunes; dessous du corps, antennes, pattes et queue blanchâtres; yeux et une tache au milieu de la tête noirs; articles des antennes gris au sommet.

3.

Les *Degéeries* et les *Desories* sont bien, ainsi qu'on a pu le voir, deux subdivisions des *Isotomes* de M. Bourlet, et nous ne doutons pas que les douze espèces rangées sous cette dernière dénomination par l'entomologiste que nous venons de citer ne puissent être distinguées en Degéeries et Desories, quand on en possédera des figures. En attendant que M. Bourlet ait complété, sous ce point de vue, son intéressant mémoire, nous sommes obligé de rapporter ce qu'il dit de ses Isotomes sans en classer les espèces (1).

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le Mémoire de 1843 de M. l'abbé Bourlet a paru, mais notre désir est loin d'être satisfait. L'auteur y donne cette fois les Isotomes sous le nom de *Podura*.

Les Isotomes sont, en général, plus petites que les Hétérotomes. La taille des plus grandes dépasse rarement 4 millimètres, et il en est qui n'ont pas beaucoup plus d'un demi-millimètre. Leurs antennes, seulement une fois plus longues que la tête, atteignent dans quelques espèces la moitié du corps ; elles sont sétacées et toujours composées de quatre articles dont la longueur relative diffère peu. Les trois premiers articles sont un peu obconiques ; le quatrième est plus mince et légèrement fusiforme. Les Isotomes ont fréquemment deux sortes de poils, et quelquefois du duvet seulement : celui-ci ne manque jamais. M. Bourlet, ainsi que nous l'avons dit, leur donnait six ou huit ocelles, mais nous avons vu que, dans le premier cas (Desories), M. Nicolet avait reconnu un septième œil plus petit que les autres, et qui paraît avoir échappé à cet observateur. M. Bourlet signale une particularité remarquable. Suivant lui, les Isotomes, dans leur jeunesse, sont privés d'yeux, de tube gastrique, de rainure et de queue. Cette dernière ne consiste qu'en un tubercule conique, dirigé en arrière et terminé par deux petits mamelons qui représentent la partie fourchue. On n'aperçoit, à la place que doit occuper le tube gastrique, qu'une légère protubérance. L'organe appelé *fourchette* par M. Bourlet est indiqué par une tache d'un blanc plus foncé, et les yeux par une petite dépression. Ces organes ne se développent qu'après que l'insecte a subi plusieurs mues, et lorsque, commençant à se colorer, il a atteint la moitié de sa taille.

M. Bourlet décrit douze espèces. Nous n'en rapporterons ici que dix, les *Pod. nivalis* et *arborea*, qui sont des Isotomes, nous ayant occupés précédemment. Depuis la publication de son travail, il a fait de nouvelles découvertes ; mais, quoiqu'il ait bien voulu nous en donner communication, nous nous abstiendrions d'en parler, dans la crainte d'établir quelque double emploi avec les espèces publiées depuis par M. Nicolet, et dont nous avons donné ci-dessus toutes les descriptions, si M. Bourlet n'avait imprimé ses nouvelles recherches.

63. Isotome velue. (*Isotoma villosa.*)

Noir varié de brun ; velue ; bord antérieur du thorax légèrement échancré ; extrémité de la fourche caudale blanchâtre ; segments abdominaux, à l'exception du premier, à peu près égaux. Long., 0,002 1/2.

Podura villosa, Geoff., II, 608. — *Isot. vill.*, Bourlet, *Podures*, p. 25.

63 *bis*. Isotome verte. (*Isotoma viridis.*)

D'un vert brun sans taches; ventre et pattes moins foncés; mésothorax et métathorax à peu près égaux, séparés entre eux, ainsi que le segment suivant, par des étranglements bien marqués; abdomen allant un peu en grossissant jusqu'au quatrième segment, exclusivement; queue blanchâtre; corps peu velu. Long., 0,002 à 3.

Pod. viridis, Linn. — *Is. virid.*, Bourlet, *Podures*, p. 25.

Retrouvée par M. Bourlet dans le nord de la France.

64. Isotome glauque. (*Isotoma cærulea.*)

D'un vert tendre, quelquefois d'un vert feuille ou vert teinté de jaunâtre; queue jaune blanchâtre; corps pubescent, de couleur uniforme. Long., 0,002.

Isot. cærul., Bourlet, *Podures*, p. 25.

Du nord de la France.

65. Isotome bifasciée. (*Isotoma bifasciata.*)

Brune; deux bandes maculaires longitudinales d'un blanc jaunâtre sur le dos, bordées; des taches blanc jaunâtre sur le dos, sur les côtés et sur le ventre; celles du dos formant deux bandes longitudinales à peu près parallèles, commençant aux antennes et se continuant jusqu'à l'anus où elles se rejoignent; l'espace intercepté par ces deux bandes d'un brun plus foncé; corps linéaire; thorax un peu transversal; premier article des antennes brun, les autres brun fauve, annelés de brun à leur sommet; pattes et queue blanchâtres, corps pubescent. Long., 0,002.

Isot. bif., Bourlet, *Podurelles*, p. 26.

Du nord de la France.

66. Isotome trifasciée. (*Isotoma trifasciata.*)

Verdâtre en dessus; trois bandes maculaires longitudinales noires sur le dos, commençant au bord antérieur du thorax et se continuant parallèlement jusqu'au troisième segment abdominal inclusivement; celle du milieu plus marquée que les autres; corps parsemé d'autres taches de la même couleur et de taches ferrugineuses principalement sur les côtés et sur la tête; dessous du

corps gris jaunâtre ; tarses et antennes d'un gris foncé ; corps pubescent. Long., 0,002.

Isot. trif., Bourlet, *Podures*, p. 26.

Du nord de la France.

67. Isotome rubricaude. (*Isotoma rubricauda.*)

Fourche caudale rouge avec la tige blanche ; corps noir, tacheté de brun et de verdâtre, du reste très-semblable au *Podura arborea* (voyez *Degeeria arborea*, sp. 38). Long., 0,001 $\frac{1}{2}$.

Isot. rubr., Bourlet, *Podures*, p. 26.

Du nord de la France.

68. Isotome coureuse. (*Isotoma cursitans.*)

Gris violet, quelquefois gris rougeâtre ; corps allongé, un peu fusiforme, terminé en pointe obtuse, garni d'un duvet blanc et de quelques poils rares ; bords transversaux et latéraux de tous les segments noirs ; deux bandes linéaires et longitudinales noires, sur le quatrième segment, qui est très-grand, ainsi que sur les deux suivants ; tête plus petite que le thorax ; antennes égales à la moitié du corps.

Isot. curs., Bourlet, *Podures*, p. 27.

Du nord de la France.

Cette espèce et les deux suivantes recherchent les lieux secs et découverts.

69. Isotome des fenêtres. (*Isotoma fenestrarum.*)

Peu différente de la précédente, mais d'un gris jaune, tachée de brun ; deux taches sur le deuxième segment abdominal, trois sur le suivant et une au-dessus des yeux ; premier segment abdominal non bordé de noir ; antennes de la moitié de la longueur du corps ; leurs articles à sommet annelé de brun. Long., 0,003.

Isot. fenestr., Bourlet, *Podures*, p. 27.

Du nord de la France.

70. Isotome fusiforme. (*Isotoma fusiformis.*)

Corps cendré, parfaitement fusiforme ; segments thoraciques et premiers segments abdominaux ne se recouvrant pas ; deux lignes sur le quatrième segment, terminées antérieurement par deux taches ; deux petites taches linéaires brunes sur les deuxième et troisième segments abdominaux, et quelques autres sur les

côtés de l'abdomen et de l'anus ; thorax bordé antérieurement et latéralement de noir; corps garni d'un duvet blanc, antennes longues comme la moitié du corps. Long., 0,003.

Isot. fusif., Bourlet, *Podures*, p. 27.

Du nord de la France.

71. Isotome violette. (*Isotoma violacea.*)

D'un violet tendre, ou gris violet ou violet cuivreux ; corps allongé, allant un peu en diminuant, à extrémité obtuse, garni d'un duvet blanc et ayant tous ses segments à peu près égaux ; queue et pattes blanches ; celles-ci transparentes avec une légère teinte violette ; antennes seulement un peu plus longues que la tête.

Pod. violacea, Geoff., *Ins.*, II, 608. — *Isot. viol.*, Bourlet, *Podures*, p. 28.

Cette espèce, indiquée à Paris par Geoffroy, et dans le nord de la France par M. Bourlet, court fort vite, malgré sa petite taille ; on la trouve sur les murs exposés au midi, dans les fentes des pierres et sous la mousse ou le lichen qu'elles recouvrent. Il faut prendre garde, dit M. Bourlet, de la confondre avec d'autres petites Podures qui ne présentent la même couleur violette que dans leur jeunesse.

72. Isotome puce. (*Isotoma pulex.*)
(Pl. 50, f. 10.)

Corps un peu naviculaire, blanc, presque transparent et comme cristallin, surtout aux pattes et aux trois derniers articles des antennes ; un collier de poils soyeux au prothorax ; quelques poils plus petits à la queue ; quatrième article des antennes plus long que les autres ; corps un peu lavé de jaunâtre, surtout vers le canal intestinal. Long., un peu moins de 0,001.

Petite espèce, remarquable par son extrême vivacité. On la trouve à Paris dans les jardins ; elle est fréquente dans la tannée des serres au Muséum.

73. Isotome spilosome. (*Isotoma spilosoma.*)
(Pl. 50, fig. 9.)

Corps vert jaunâtre, à deux rangées transversales de petites taches linéaires noires sur chaque anneau ; troisième article des antennes le plus grand ; pattes jaunâtres. Long., presque 0,001.

De Paris, dans les jardins.

74. Isotome de Desmarest. (*Isotoma Desmarestii.*)
(Pl. 50, fig. 11.)

Antennes plus longues que la tête, troisième article le plus long ; corps peu velu, de couleur vert pomme.

De Paris, dans les jardins.

L'espèce que nous avons figurée pl. 50, fig. 12, et que nous désignons provisoirement sous le nom d'*Isotome Nicolet*, a des affinités avec les Hétérotomes et demande à être étudiée de nouveau. Elle est aussi des environs de Paris.

VI. ACHORUTES, Templeton, *Trans. ent. soc. Lond.*, 1, 96 ; 1835. — Hypogastrurus, Bourlet, *Podures*, p. 28 ; 1839. — Podura, Nicolet, *Podurelles*, 54.

Corps sans écailles, peu velu, épais, de neuf segments ; antennes droites un peu coniques, de quatre articles, moins longues que la tête ; seize yeux ; pattes courtes, assez grosses, appendice saltatoire court, large à sa base, inséré sous le ventre au quatrième anneau.

M. Bourlet, dans son Mémoire de 1843, continue à se servir du nom d'*Hypogastrura*, qu'il avait proposé longtemps après celui d'*Achorutes*, et quoiqu'il cite celui-ci à la page 72 de son nouveau travail. Il en donne deux espèces comme nouvelles.

† *Pas de crochets à l'extrémité du corps.*

75. Achorute aquatique. (*Achorutes aquaticus.*)
(Pl. 50, fig. 4.)

Corps légèrement fusiforme, épais, d'un noir bleuâtre très-foncé, avec les antennes et les pattes rougeâtres ou d'un brun foncé. Long., 1 ou 2 millim.

Pod. aquat., De Géer, *Actes de Stockholm*, 1740, p. 273, pl. 3 ; *id.*, *Mém.*, VII, 23, pl. 2, f. 11-17. — Geoff., *Ins.*, II,

610. — *Hypogastrura aquat.*, Bourlet, *Podures*, p. 31, fig. 8-9. — Nicolet, *Podurelles*, p. 55, pl. 5, f. 4.

Vit en abondance dans plusieurs parties de l'Europe à la surface des eaux stagnantes. M. Bourlet a constaté qu'ils pouvaient être congelés sans périr, et qu'ils reprennent toute vitalité après que le soleil a fait fondre la glace qui les avait saisis.

Quelques auteurs, MM. Boisduval et Lacordaire, entre autres (1), ont donné à tort à l'espèce dont il est ici question des antennes presque aussi longues que le corps. MM. Templeton et Nicolet ont déjà relevé cette erreur. Le premier regarde son *Achorutes dubius* (2) d'Irlande comme étant probablement le *Podura aquatica*.

†† *Le plus souvent deux crochets à l'extrémité du corps.*

76. Achorute armé. (*Achorutes armatus.*)

D'un gris verdâtre sur la tête et le dos; dessous du corps, antennes et pattes gris pâle, une tache triangulaire d'un brun sombre entre les yeux et quelques autres taches de même couleur sur le reste de la tête; yeux noirs; deux lignes longitudinales et parallèles de taches à peu près triangulaires et également brunes sur le dos; poils gris; appendice saltatoire très-court; deux crochets recourbés en dessus à l'extrémité de l'abdomen, au-dessus de l'anus. Long., 0,001.

Podura armata, Nicolet, *Podurelles*, p. 57, pl. 5, f. 6.

De Neuchâtel. Vit sur les eaux stagnantes; peu commun.

77. Achorute roussatre. (*Achorutes rufescens.*)

Yeux noirs; tête et corps d'un rouge tuile assez vif; antennes et pattes d'un beau jaune orange; crochets de l'abdomen très-courts et presque droits. Long., 0,001 ½.

Pod. ruf., Nicolet, *Podurelles*, p. 57, pl. 5, f. 7.

Assez rare. Vit avec l'espèce précédente.

78. Achorute des mousses. (*Achorutes muscorum.*)

Corps sub-cylindrique terminé par deux mammelons et coloré

(1) *Faune parisienne*, I, p. 114.
(2) *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 96, pl. 12, fig. 5.

de purpurin foncé ; premier article des antennes plus grand que les autres, qui sont décroissants ; pattes d'un bleu pâle ; une rangée de poils épineux sur le dos ; poils généralement disposés par paires.

Ach. musc., Templeton, *Trans. entom. soc. Lond.*, I, 97, pl. 12, f. 6.

Trouvé à Cranmore (Irlande) sur le bois pourri ; il se meut lentement et ne peut sauter.

79. Achorute similaire. (*Achorutes similatus.*)

Entièrement gris plombé, non métallique, plus pâle en dessous avec quelques lignes longitudinales jaunes, très-peu apparentes sur le dos ; deux petites taches de même couleur sur le cou ; yeux d'un noir terne ; queue pâle. Long., 1 à 2 millim.

Pod. similata, Nicolet, *Podurelles*, p. 56, pl. 5, f. 5.

De Neuchâtel. Sur les eaux stagnantes, en été, et dans les terres humides, vers la fin de l'automne et en hiver ; il est très-commun et vit en société.

80. Achorute cyanocéphale. (*Achorutes cyanocephalus.*)

Corps allongé, fusiforme, d'un blanc sale, pointillé et maculé de gris ; tête et antennes d'un brun clair ; la première offrant quelquefois de petites taches d'un brun léger ; yeux noirs ; pattes et queue blanches ; celle-ci très-petite. Long., 0,001.

Pod. cyan., Nicolet, *Podurelles*, p. 56, pl. 5, f. 8.

De Neuchâtel. Trouvé en hiver dans les caves humides, où il est assez commun, et vit en société. Il est un peu transparent et peu agile.

81. Achorute des celliers. (*Achorutes cellaris.*)

Entièrement d'un blanc d'ivoire éclatant ; yeux peu visibles à cause de leur blancheur ; une ligne de points oblongs et enfoncés de chaque côté du corps. Long, 0,001.

Pod. cell., Nicolet, *Podurelles*, p. 56, pl. 5, f. 9.

De Neuchâtel. Dans les caves ; très-rare.

82. Achorute bielanien. (*Achorutes bielanensis.*)

Cendré bleuâtre, velu de blanc ; tarses et queue blancs ; quatrième article des antennes aussi long que les trois autres réunis. Longueur totale, 2 lignes $\frac{1}{2}$; largeur 1 ligne.

Ach. biel., Waga, *Ann. soc. entom. de France*, XI, 265, pl. 11, f. 5-8; 1842.

Commun aux environs de Varsovie, au bois de Bielany, sur les bords de la Vistule. C'est la plus grosse des espèces connues dans ce genre. M. Waga croit qu'elle n'a pas d'yeux, et il pense que le tube gastrique, rudimentaire comme dans les autres espèces du même genre, est l'ouverture par laquelle entre l'air de la respiration, ce que les observations de M. Nicolet contredisent.

83. Achorute des murs. (*Achorutes murorum.*)

D'un noir mat; ventre brun; pattes et queue d'un brun verdâtre; quelquefois d'un brun blanchâtre. Long., 0,001.

Hypogastrura muralis, Bourlet, *Podurelles*, p. 35.

Cette espèce, que nous signalons d'après M. Bourlet, vit dans le nord de la France.

84. Achorute des agarics. (*Achorutes agaricorum.*)

Corps garni de poils blancs, gris cendré en dessus, blanc jaunâtre en dessous; des taches cendrées ou d'un gris brunâtre en dessus; antennes brunes; les intervalles des segments font paraître l'abdomen rayé transversalement. Long., 0,001.

Hypog. agaric., Bourlet, *Podurelles*, p. 37.

Autre espèce du nord de la France. On la trouve sur les agarics, principalement entre les feuilles du chapeau.

85. Achorute maritime. (*Achorutes maritimus.*)

Noir; long de près d'une ligne. C'est une espèce incomplétement connue.

Ach. mar., Guérin, *Iconog. du Règne anim.*, *Explic.*, *Ins.*, p. 11.

Cette espèce ne saute pas. Est-ce bien un Achorute? C'est ce que le peu qu'en a dit M. Guérin ne nous permet pas de décider. Voici d'ailleurs ce que rapporte cet entomologiste : «Nous avons trouvé au Tréport, en Normandie, près de l'embouchure d'une petite rivière, dans la partie couverte par les eaux de la mer à chaque marée, une innombrable quantité de petites Podures de ce sous-genre *Achorutes*, qui ne sautent pas et qui couvraient la vase dès que la mer était retirée. Comment ces petits animaux vivent-ils quand il y a cinq ou six pieds d'eau de mer au-dessus

des lieux où ils se tiennent? Peut-être retiennent-ils l'air nécessaire à leur respiration au moyen des poils qui couvrent leur corps. »

86. Achorute masqué. (*Achorutes larvatus.*)

Tête grosse, rétrécie en avant en manière de chaperon, obtuse; corps velu; ses poils assez courts, médiocrement serrés, prenant un aspect blanc glacé sous certaines incidences de la lumière; corps d'un rouge violet assez foncé; pattes un peu plus claires, à ongle assez fort. Long., $\frac{1}{2}$ millim.

Nous avons trouvé cette espèce à Paris, dans des pièces de bois pourri, qui faisaient partie d'un berceau de jardin. Elle se tenait en société dans les vides qui résultaient de la décomposition du bois.

VII. LIPURA, Burmeister, *Handb. der Entom.*, II, 447. — Onychiurus, P. Gerv., *in litt.*; *id.*, *Écho du monde savant*, juin 1841. — Anurophorus, Nicolet, *Bulletin univ. de Genève*; 1841; *id.*, *Podurelles*, p. 52. — Adicranus, Bourlet, *Revue zoologique par la Société cuvierienne*; *id.*, *Podurelles*, p. 38; 1843.

Antennes de quatre articles inégaux, sub-clavellées; yeux peu visibles, au nombre de treize à vingt-huit, placés sur les côtés de la tête; corps divisé en neuf segments inégaux; pattes courtes; point d'appareil saltatoire; deux crochets au dernier article de l'abdomen; une rainure ventrale; organe rétractile du ventre très-court; des mandibules et des mâchoires; point d'écailles.

Nous avions pris pour type de notre genre Onychiure le *Podura ambulans* de De Géer, mais cette espèce paraît identique avec le *Podura fimetaria* de Linné; c'est du moins ce qui résulte des détails publiés au sujet de ce dernier par Schrank et M. Bourlet. Le nom générique d'Anurophorus devrait donc, pour cette raison, être préféré à celui que nous avons nous-

même proposé, car il a été publié avant, mais l'auteur, M. Nicolet, n'ayant publié que depuis les caractères des Anurophores, et n'en ayant signalé l'espèce type que postérieurement à la note que nous avons insérée dans l'*Écho du Monde savant* (1), notre dénomination, intérêt d'auteur à part, nous semblerait devoir être préférée, si M. Burmeister n'avait, avant nous, indiqué le *Podura ambulans* comme devant constituer un genre distinct. On doit toutefois regretter la ressemblance du mot *Lipura* avec celui de *Lipeurus*, Nitzsch, dont il est déjà question dans ce volume, à la page 350.

87. Lipure marcheur. (*Lipura ambulans.*)
(Pl. 50, fig. 2.)

Corps épais, long de près d'une ligne, entièrement blanc de lait, ainsi que les antennes et les pattes, un peu jaune en dessous ; article basilaire des antennes un peu plus gros que les autres ; le deuxième le plus étroit et les deux autres un peu renflés ; pattes courtes ; point d'appareil saltatoire, les deux crochets du dernier article un peu courbés en dessus.

Podura ambulans, De Géer, *Mém.*, VII. — *Podura alba*, Linn. — *Pod. fimetaria*, Schrank, *Ins. Austr.*, p. 499. — Burm., *Handbuch*, II, 447. — *Anurophorus fimetarius*, Nicolet, *Podurelles*, p. 53, pl. 1, f. 2.

---

(1) Voici cette note :

« Depuis Degéer, qui a fait un fort bon travail zoologique à leur sujet, les Podurelles ont été observées principalement par MM. Templeton et Bourlet. Ces deux derniers naturalistes les ont distinguées en plusieurs genres, savoir : *Macrotoma*, Bourlet; *Lepidocyrtus*, id. ; *Orchesella*, Templeton; *Heterotoma*, Bourlet ; *Isotoma*, id.; *Achorutes*, Templeton, le même que le genre *Hypogastrura* de M. Bourlet. M. Nicolet, en y comprenant les *Smynthurus* de Latreille, admet neuf genres de Podurelles, qui sont les suivants : *Orchesella*, Templ.; *Temnourus* (*Tomocerus* du travail monographique?), Nicolet; *Degeeria*, id.; *Cyphodeirus*, id. ; *Desoria*, Agass. et Nicolet; *Podura*, Linn.; *Anurophorus*, Nicolet, et *Achorutes*, Templ. Malheureusement M. Nicolet ne donne ni les caractères de chacun de ces genres, ni l'indication des espèces qui leur servent de type.

» Dans une lettre écrite à M. Bourlet, nous lui avons fait connaître un nouveau genre du même groupe, et dans lequel prendra place le *Podura ambulans* de Degéer, caractérisé par ses antennes quadriarticulées et sa queue remplacée par deux petites épines terminales. Le nom que nous avons donné à ce genre est celui d'*Onychiurus*. »

Cette espèce, qui vit sur la terre végétale un peu humide, sous les plantes et les pierres, ne saute pas, et lorsqu'on l'inquiète, elle se roule en boule en rapprochant l'extrémité de son abdomen de sa tête. On voit alors ses deux petites pointes terminales, dont elle semble vouloir se faire un moyen de défense.

88. Nous en avons trouvé dans le sable des caves, à Paris, une sorte plus petite, et qui nous paraît être une espèce distincte (pl. 60, fig. 3). Nous l'avons appelée *Lipura volvator*.

La plus grande n'est pas rare dans les jardins et les bois, mais elle est toujours plus ou moins solitaire. De Géer l'avait vue en Suède, Schranck en Autriche; M. Nicolet l'a retrouvée auprès de Neuchâtel. M. Nicolet lui donne vingt-huit yeux disposés par quatorze sur deux rangs et sur une ligne courbe et transversale vers les deux côtés de la tête, en arrière de chaque antenne.

89. Lipure du pin. (*Lipura laricis.*)

Plus petit que le précédent et plus comprimé; corps d'un noir métallique assez brillant, irrégulièrement pointillé, plus pâle en dessous; quelques poils courts et rares; bord antérieur des segments un peu relevés; deux enfoncements transversaux sub-médians au bord de chacun d'eux; seize yeux disposés par huit en lunules. Long., 0,001 $\frac{1}{3}$.

Anurophorus laricis, Nicolet, *Podurelles*, p. 54, pl. 5, f. 3.

Trouvé à Chaumont (Suisse) sous les écorces du *Larix europæa* et sous celles des pommiers.

90. Lipure corticin. (*Lipura corticina.*)

Noir ou brun luisant, teinté de verdâtre; pattes hyalines; anus mutique; deux lignes enfoncées parallèles, à la place de la rainure ventrale.

Adricranus corticinus, Bourlet, *Podurelles*, p. 39; 1843.

Du nord de la France, sous l'écorce des vieux arbres, surtout sous celle du bouleau et du platane, au printemps.

VIII. ANOURA, P. Gerv., *Ann. soc. ent. de France*, XI, p. XLVII. — Achorutes, Nicolet, *Podurelles*, p. 51, *non* Templeton.

Antennes coniques, de quatre articles, plus courtes que la tête; quatre paires d'yeux en ligne courbe et

longitudinale; bouche très-petite, sans mandibules ni mâchoires visibles, située à l'extrémité d'une trompe conique, mobile, placée sous la tête et dirigée en avant; corps comprimé, divisé en neuf segments par des étranglements, et divisé par deux gros tubercules; pattes très-courtes; anus placé au-dessous de l'extrémité postérieure de l'abdomen; point de rainure ventrale; point d'écailles; point d'appareil saltatoire ni de pointes terminales.

Nous avons laissé à ce genre les caractères que lui assigne M. Nicolet, mais nous avons dû changer son nom, celui d'*Achorutes* appartenant incontestablement aux espèces que M. Nicolet appelle *Podura;* une seconde espèce doit être ajoutée à celle que cet auteur signale.

91. Anoura tuberculée. (*Anoura tuberculata.*)

Entièrement d'un gris terreux en dessus; plus pâle et un peu jaunâtre en dessous; corps comprimé légèrement fusiforme vers la région abdominale, le premier segment thoracique de moitié plus court que les deux suivants; les segments abdominaux d'égale longueur. Deux plis longitudinaux sur le dos et un pareil pli de chaque côté du corps, près des bords latéraux, divisent chaque arceau dorsal en cinq gros tubercules, dont le plus gros, celui du milieu, porte deux petits boutons allongés longitudinalement sur chacun desquels est inséré un assez long poil blanc; chaque tubercule placé à droite et à gauche de celui-ci porte également un bouton et un poil pareils. Long., 0,002.

Achorutes tuberculatus, Nicolet, *Podurelles*, p. 52, pl. 5, f. 1.

Assez abondant à Haute-Rive, près de Neuchâtel (Suisse). Il habite en hiver sous les mousses humides et sous les pierres, et en été sous les écorces des vieux arbres. Marche très-lente.

Il y en a une variété bleuâtre avec le dessous du corps blanc et une autre entièrement d'un blanc d'albâtre.

92. Anoura rose. (*Anoura rosea.*)

Entièrement de couleur rose, à corps mamelonné comme celui de l'espèce précédente et dont les poils sont également

portés par des tubercules; tête rostrée en avant pour la trompe. Long., 0,001.

An. rosea, P. Gerv. *Ann. soc. ent. de France*, XI, p. XLVII.

On le trouve communément dans la tannée des serres du Muséum, sous les pots à fleurs qu'on y dépose. Au microscope, quand on l'a privé de mouvement, il rappelle assez bien une petite framboise allongée, de couleur pâle. Sous le premier anneau de son abdomen est une ouverture stigmatiforme, inférieure, à la place du tube gastrique. Les poils sont assez longs, et, près de l'anus, on en voit deux petits, subépineux, qui sont sans doute un rudiment des pointes des *Lipura*.

Avec les *Anoura rosea* de couleur rose, il y en a qui sont d'un blanc plus ou moins laiteux et qui paraissent cependant appartenir à la même espèce.

Les Anoura constituent l'un des groupes les plus intéressants de la famille des Podurelles, principalement à cause des modifications de leur bouche. C'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir en traitant des Myriapodes que M. Brandt a nommés *Siphonizantia*, et qui sont aux autres Chilopodes ce que les Anoura sont aux autres Podurelles.

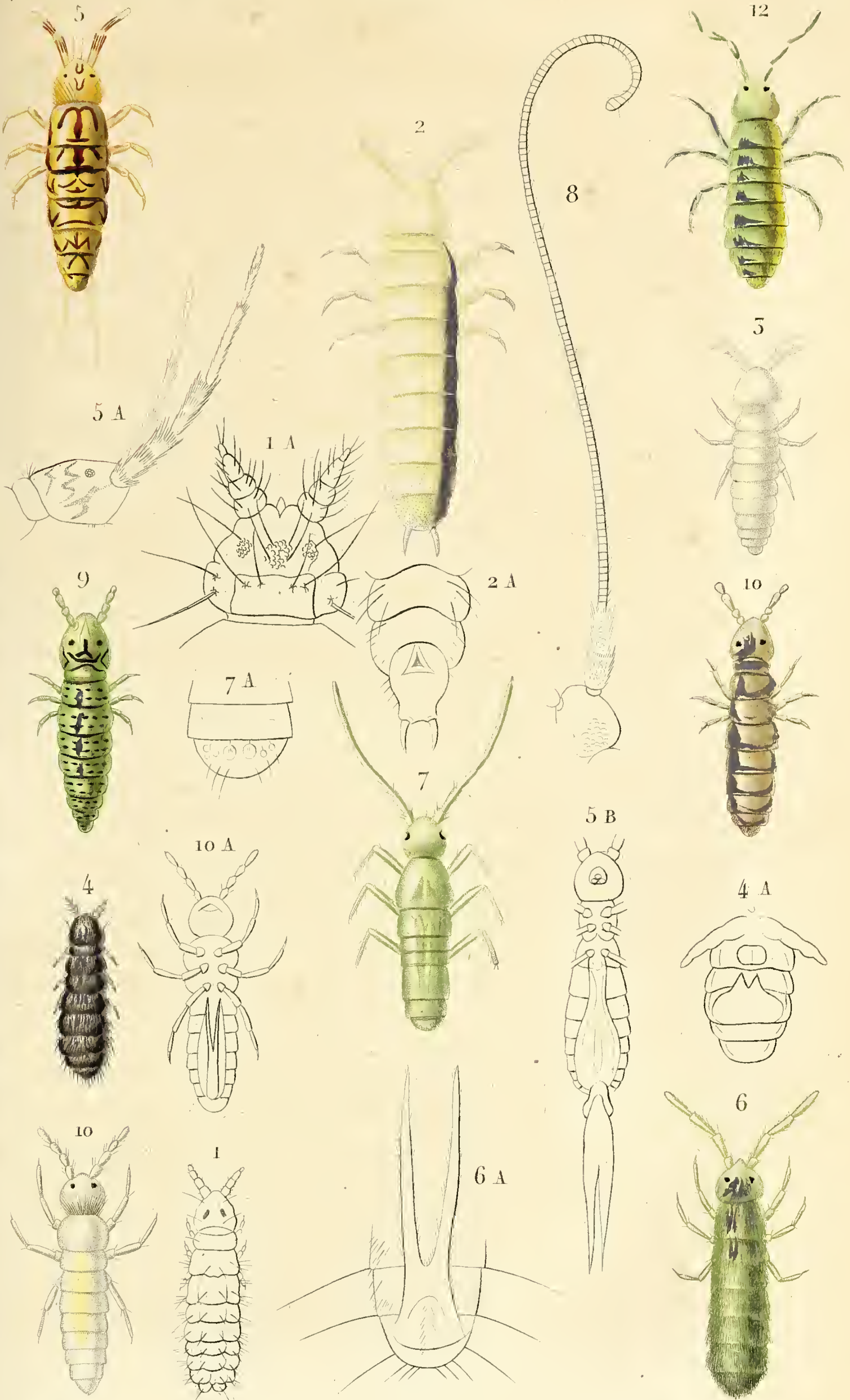
Podurelles incertæ sedis.

Quelques espèces signalées incomplétement ne se trouvent pas comprises dans l'énumération qui précède, parce qu'il est impossible de bien juger de leurs affinités, leurs caractères n'ayant pas été décrits d'une manière suffisante.

La plupart de celles des anciens auteurs sont dans ce cas, et font probablement double emploi avec plusieurs de celles qu'on a décrites récemment. Il serait à désirer qu'une nouvelle étude en fût faite comparativement et sur les lieux mêmes où ont observé De Géer, Geoffroy, Linné et Fabricius.

Podurelles fossiles.

On a indiqué dans le Succin une espèce de Podure fossile (Bronn, *Lethæa*, p. 811).



Delahaye del.

Podure.

Anoure tuberculé, F. 1, *grossi.* 1 A, *sa tête en dessus.* Lipure ambulante, F. 2; A, *extrémité post.re en dessous.* Lip. volvaire, F. 3, Ochorute aquatique, F. 4; A, *abdomen en dessous.* Orcheselle histrion, F. 5; A, *ses antennes;* B, *corps vu en dessous.* Heterotome vert, F. 6; Macrotome agile, F. 7; A, *extrémité de l'abdomen montrant quelques écailles.* Tête du Macr. longicorne, F. 8. Isotome spilosome, F. 9. Isot. puce F. 10. Isot. Desmarest F. 11. Isot. Nicolet, F. 12.

II.

LÉPISMES.

Ces animaux (1), qu'on appelle Lipismides dans la nomenclature actuelle, méritent mieux le nom d'Insectes qu'aucun de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici. Leur corps est, en effet, comme celui de la majorité des Hexapodes, composé de quatorze articles, un pour la tête, trois pour le thorax, portant chacun une paire de pattes, et dix pour l'abdomen.

Leur tête, bien distincte, est quelquefois un peu enfoncée sous le premier article du thorax. Elle porte des antennes longues, sétacées et composées d'un grand nombre d'articles ; le plus souvent, on y reconnaît des yeux, et toujours la bouche est complète, à deux paires de palpes multi-articulés et plus ou moins longs.

Les trois anneaux du thorax sont distincts les uns des autres, tantôt égaux, tantôt inégaux entre eux. Ils portent chacun une paire de pattes composée des parties ordinaires aux Insectes, les tarses étant multi-articulés et bi-onguiculés.

L'abdomen est terminé par des filets multi-articulés, en nombre variable, suivant les genres, et dont trois, habituellement plus développés que les autres, existent seuls dans les Nicoléties ; le médian, que Latreille a nommé *tarière*, manque dans les Campodées. Huit ou neuf des anneaux de l'abdomen présentent bi-

(1) Lepisma, Linn., *Fauna Suec.* — Forbicina, Geoffroy, *Ins. env. Paris*, II, 613. — De Géer, *Mém.*, VII, p. 13. — Lepisma, Latr., *Genera Crust.*, I, 65. — Leach, *Zool. misc.*, III, p. 62. — Lepismatidæ, Burm, *Handb. der entom.*, II, 453.

latéralement à la face inférieure un appendice triangulaire mobile, qui semble porter à plus de trois paires le nombre des pattes chez ces animaux. C'est à ces organes, sans doute, que Linné faisait allusion, en appelant *Polypoda* une des espèces de son genre Lépisme, aujourd'hui *Machilis polypoda*. Latreille a été plus loin, trop loin même suivant nous, en considérant ces appendices comme de vraies pattes abdominales rudimentaires, et en disant que ces Machiles « seraient des Thysanoures munis de douze paires de pattes, dont trois thoraciques et neuf ventrales, mais rudimentaires. » Et en ajoutant : « Ces Insectes doivent donc, dans une série naturelle, venir immédiatement après les Myriapodes (1). »

M. Guérin, dans une note présentée à l'Académie des sciences (2), soutient la même opinion ; mais il nous semble que les fausses pattes des Lépismes se comprennent bien mieux, quand on les compare aux appendices branchiformes et respirateurs de certaines larves des Névroptères. Cette manière de voir, que nous avons proposée peu de temps après, rend également compte de l'absence de trachées déjà constatée par plusieurs observateurs chez les véritables Thysanoures, c'est-à-dire, chez la famille des Lépismes.

Plusieurs espèces ont, comme les Podures, le corps plus ou moins couvert de petites écailles, et c'est même à ce caractère que tout le groupe doit son nom linnéen. Il y en a cependant qui ont de simples villosités (Nicoletia et Campodea).

(1) *Nouvelles Ann. du Museum*, I, 175.

(2) *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.*

Les genres de cette famille sont les suivants :

Pourvus d'écailles.	MACHILIS.	*Petrobius*, Leach. *Forbicina*.
	LEPISMA.	*Lepismina*, Gerv. *Lepisma*.
Dépourvus d'écailles.	NICOLETIA, GERV. CAMPODEA, WEST.	

GENRE MACHILE. (*Machilis.*)

Corps sub-cylindrique, acuminé en arrière, bombé au thorax; des fausses branchies imitant des appendices pédiformes sous les anneaux de l'abdomen; filets terminaux multiples, le médian plus long que les autres; antennes insérées sous les yeux, longues, sétiformes, composées d'un grand nombre d'articles; palpes allongées; yeux gros agrégés.

Geoffroy plaçait les animaux de ce genre avec les Lépismes sous le nom commun de Forbicine. Linné, Fabricius, etc., ne les ont pas distingués non plus, et Latreille est le premier qui reconnut la nécessité de le faire (1).

Leach a établi, pour une espèce qui s'y rapporte, un genre sous le nom de *Petrobius*, et il laisse aux vrais Machiles le nom de *Forbicina*.

1. **PETROBIUS**, Leach, *Edinb. Encycl.*, IX, 77. — *Id.*, *Zool. Misc.*, III, 62.

Antennes plus longues que le corps, second article des deux appendices bi-articulés du pénultième anneau du corps sétacé.

1. MACHILE MARITIME. (*Machilis maritima.*)

Brun noir avec des reflets bronzés; antennes unicolores; filets caudaux annelés de blanc. Long., 0,010.

Petrob. marit., Leach, *loco cit.*; *id.*, *Encycl. Brit.*, *suppl.*, pl. 24; *id.*, *Zool. miscellany*, III, 62, pl. 145. — *Mach. po-*

---

(1) *Genera Crustaceorum et Ins.*, I, 65; — *id.*, *Nouvelles Ann. Mus. Paris*, I. 167.

lypoda, Dum., *Consid. gén.*, pl. 54, fig. 2. — Burmeister, *Handbuch der Entomologie*, II, 455.

Des côtes d'Angleterre et d'Irlande, existe aussi en France, à Saint-Gilles, d'après Latreille.

M. H. Lucas, dans l'Histoire des Canaries, par MM. Webb et Berthelot, signale le *M. maritima* au nombre des insectes qui vivent dans cet archipel. Est-ce bien la même espèce?

2. Machile annulicorne. (*Machilis annulicornis.*)

Brun, avec une double série de taches triangulaires en dessus; antennes et filets caudaux, annelés de blanc. Longueur, 0,010.

Mach. ann., Latr., *Nouv. Ann. Mus.*, *Paris*, I, p. 177.

De France; à Anny-sur-Serein (département de l'Yonne). M. Burmeister en établit la synonymie de la manière suivante:

Forbicina teres saltatrix, Geoff., *Ins.*, II, p. 614. — Roem., *Gen. insect.*, pl. 29, fig. 1. — *Lepisma saccharina*, de Will., *Entom. Faun. Suec.*, IV, pl. 2, fig. 1. — *Lep. thezeana*, Fabr., *Entom. syst.*, *suppl.* 199.

II. FORBICINA, Geoff., *partim;* Leach, *Edinb. Encyclopedia*, IX, 77.

Antennes plus courtes que le corps; second article des deux appendices bi-articulés du pénultième anneau du corps sétacé.

3. Machile polypode. (*Machilis polypoda.*)
(Pl. 51, fig. 7.)

Fauve pâle avec des reflets cuivreux; côtés du corps tachés de brun; palpes velus, annelés de blanc. Long. 0,009.

Lepisma polyp., Linn; Syst. nat., II, 1012. — *Fabr.*, *Ent. syst.*, p. 62. — *Mach. brevicornis*, Latreille, *Nouv. Ann. Mus.*, I, 79. — *Forbicina polyda*, Templeton, *Trans. entom. soc. London*, I, 92, pl. 11, fig. 1. (Copiée dans notre Atlas.)

Vit dans les bois, dans diverses parties de l'Europe.

4. Machile géante. (*Machilis gigas.*)

Cendré argenté, avec des reflets pourprés et quelques écailles brunes; palpes unicolores sétifères. Long. 0,010.

Mach. gigas, Burm., *Handbuch der Entom.*, II, p. 456.

De Syrie.

5. Machile a bandes. (*Machilis vitatta.*)

Cuivreux, entremêlé d'écailles brunes; une bande brune de chaque côté de l'abdomen; palpes et filets caudaux annelés de blanc et garnis de poils courts. Long., 0,009.

Mach. vittata, Burm., *Handbuch der Entom.*, II, 456.

De la Caroline.

6. Machile variable. (*Machilis variabilis.*)

Corps cendré, mêlé de noir, ou ferrugineux, ou taché de blanc; filets caudaux supérieurs deux fois plus longs que les inférieurs.

Mach. var., Say, *Journ. sc. acad. Philad.*, II, 11; *id.*, *Opera* (édition Lequien), I, 12.

De l'Amérique septentrionale.

Machile fossile.

M. Bronn cite un Machilis fossile dans le Succin (*Lethœa*, p. 811).

Genre LÉPISME. (*Lepisma.*)

Ce genre comprend les Lépismes écailleux non disposés pour le saut. Malgré la séparation, en un genre particulier, des Machiles que Linnœus réunissait avec les Lépismes, on peut encore le partager en deux sous-genres, auxquels nous avons donné les noms de *Lepismina* et *Lepisma*.

I. LEPISMINA.

Corps écailleux plus ou moins cordiforme, aplati, à thorax considérable, beaucoup plus large que la tête et que l'abdomen; prothorax aussi grand, à peu près, que le mésothorax et le métathorax réunis; abdomen terminé en pointe obtuse, à filets terminaux plus courts que lui; antennes environ de la longueur du corps.

Nous avons établi ce sous-genre pour les espèces que MM. Burmeister et Lucas placent dans une section à part du genre Lépisme. Elles sont intermédiaires aux Machiles et aux vrais Lépismes.

1. Lépismine doré. (*Lepismina aurea.*)

Paille-doré; velu; thorax plus large que l'abdomen; filets caudaux plus courts que l'abdomen, glabres. Long., 0,008.

Lepisma aurea, L. Duf., *Ann. sc. n.*, 1re *série*, XXIII, 419, pl. 13, fig. 1.

D'Espagne ; sous les pierres.

2. Lépismine de Savigny. (*Lepismina Savignyi.*)
(Pl. 52, fig. 4.)

Lépisme. . . ., Savigny, *Égypte*, *Ins.*, pl. 1, fig. 10. — *Lepisma Savignyi*, Lucas, *Anim. articulés*, p. 561. — *Machile lisse*, Walckenaer, pl. 36, fig, 4 de cet ouvrage. (Copie de Savigny.)

D'Égypte.

3. Lépismine d'Audouin. (*Lepismina Audouinii.*)
(Pl. 52, fig. 3.)

Lepisme. . . . ., Savigny, *Égypte*, *Ins.*, pl. 1, fig. 9. — *Lepisma Audouinii*, Lucas, *Anim. articulés*, p. 561. — *Machile granulée*, Walck., pl. 52, fig. 3 de cet ouvrage. (Copie de Savigny.)

D'Égypte.

4. Lépisme nain. (*Lepisma minuta.*)

M. Burmeister rapporte aussi à ce groupe le *Lepisma minuta*, Muller, *Zool. danicæ prodr.*, 2160; Linn. Gmel., I, 2907.

Du Danemark.

II. LEPISMA.

Corps écailleux, aplati, allongé, non cordiforme; antennes et filets terminaux de l'abdomen fort longs; des bouquets de poils aux parties latérales de l'abdomen.

Nous réserverons le nom de *Lepisma* aux espèces de la première section des Lépismes de M. Burmeister et de M. Lucas, *Anim. articulés*, p. 559.

5. LÉPISME SACCHARIN. (*Lepisma saccharina.*)

Corps recouvert de nombreuses écailles, d'un gris argenté sans taches, blanchâtre en dessous; filets caudaux tachetés légèrement de ferrugineux; antennes un peu moins longues que le corps, égalant ses deux tiers seulement; tête tronquée en avant. Long., 4 à 5 lignes.

Lep. sacch., Linn., *Fauna suec.*, éd. 2, nº 1925. — *Forbicina plana*, Geoff., *Ins.*, II, 613, pl. 20. fig. 3. — *Lep. semicylindrica*, de Géer, *Mém.*, VII, 14. — *Lep. sacch.*, Guérin, *Iconogr.*, *Ins.*, pl. 2, fig. 2.

Commun dans une grande partie de l'Europe. On le trouve dans les maisons, sur les planches des armoires où l'on garde des comestibles, sur les marches des escaliers en bois ou dans les fissures des fenêtres, soit dans le bois, soit dans le vieux plâtre. Il sort principalement de nuit. On dit qu'il se nourrit de sucre, de substances végétales, et probablement aussi de petits insectes. C'est à tort sans doute que Linnée, qui ne connaissait que cette espèce du véritable genre Lépisme, l'a supposée originaire d'Amériqne.

6. LÉPISME SOIES-ANNELÉES. (*Lepisma annuli-seta.*)

Presque double du précédent, argenté; tête non tronquée en avant et terminée en pointe un peu saillante; antennes un peu moins longues que le corps; les soies caudales plus longues que dans le *L. saccharina*; jaunâtre, annelé de brun.

Lep. annuliseta, Guérin, *Iconogr. du règne animal, explication*; *Insectes*, p. 9.

Des environs de Paris.

7. LÉPISME RAYÉ. (*Lepisma lineata.*)

Antennes de la longueur du corps, ainsi que les filets latéraux de la queue; filet intermédiaire presque de moitié plus long.

Lep. lin., Fabricius, *Entom. syst.*, II, 63. — *Forbicine rayée*, Duméril, *Consid. gén. sur les Insectes*, pl. 54, fig. 1; *id.*, *Dict. sc. n.*, *Atl. entomol.* — *Lep. vittata*, Guérin, *Iconogr. du règne animal*, *Ins.*, *explic.*, p. 10.

De Suisse et de France.

8. Lépisme subvitté. (*Lepisma subvittata.*)

Voisin du précédent, mais à antennes presque de moitié plus longues que le corps, pâles ; filets latéraux de la queue plus courts que les antennes, l'intermédiaire à peine plus long que les latéraux, tous trois annelés de brun ; six raies longitudinales de gros points noirs sur l'abdomen. La couleur du corps des individus desséchés est jaunâtre métallique, avec les côtés du thorax piquetés de noir.

Lep. subvitt., Guérin, *Iconogr. du règne anim., explication, Insectes*, p. 10.

Des environs de Paris.

9. Lépisme cilié. (*Lepisma ciliata.*)

Antennes glabres, d'un roux pâle, ainsi que les palpes ; corps allongé ; thorax à peine plus large que l'abdomen, ses bords ainsi que ceux de l'abdomen hérissés de poils fasciculés ; des points noirâtres en série sur le dessus de l'abdomen, résultant chacun d'un double fascicule de poils, l'un couché, étalé en étoile, l'autre redressé ; soies terminales de l'abdomen égales entre elles et à cette partie du corps.

Lep. cil., L. Dufour, *Ann. sc. n.*, 1re *série*, XII, 240, pl. 13, fig. 2.

Des environs de Murviedro et de Mexente, dans le royaume de Valence (Espagne). M. Dufour en a pris une femelle qui avait ses petits groupés autour d'elle, comme cela se voit pour les Cloportes. Leur taille seule n'était pas conforme à celle de la mère.

10. Lépisme ablette. (*Lepisma ægyptiaca.*)
(Pl. 52, fig. 1.)

Corps étroit ; antennes plus longues que lui, hérissées de petits poils ; quelques poils assez allongés à la partie antérieure de la tête, près des antennes ; palpes longs, grêles, velus ; pattes également velues, mais à leur bord inférieur seulement ; des petites touffes de poils assez allongés en dessus et sur les côtés de l'abdomen ; ses soies terminales ciliées très-grandes, surtout la médiane. Long., 4 lignes.

Lépisme...., Savigny, *Égypte*, *Ins.*, pl. 1, fig. 7. — *Lep. ægypt.*, Lucas, *Anim. articulés*, p. 560. — *Lep. ablette*, Walckenaer, pl. 52, fig. 1. (Copie de Savigny.)

Espèce d'Égypte. Notre planche était gravée et tirée avant la publication de M. Lucas, mais nous avons cru cependant convenable de préférer les noms donnés par cet entomologiste, soit à cette espèce, soit aux diverses autres que M. Savigny figure dans son Atlas des Insectes d'Égypte.

11. LÉPISME APHIE. (*Lepisma pilifera.*)
(Pl. 52, fig. 2.)

Plus large que l'espèce précédente; tête hérissée antérieurement de longs poils, ainsi que les bords antérieurs et les côtés du thorax; antennes beaucoup plus longues que le corps, ciliées; des petits faisceaux de poils très-allongés placés en dessus et latéralement aux anneaux de l'abdomen; soies terminales fort longues, surtout la médiane, ciliées. Long., 3 lignes.

Lépisme...., Savigny, *Égypte*, *Insectes*, pl. 1, fig. 8. — *Lep. pilif.*, Lucas, *Anim. articulés*, p. 560.—*Lépisme aphie*, Walckenaer, pl. 36 de cet ouvrage, fig. 2. (Copie de Savigny.)

Espèce d'Égypte.

12. LÉPISME DE PETIT. (*Lepisma Petitii.*)

Thorax épais; abdomen rétréci brusquement en arrière; antennes de la longueur du corps, pâles ainsi que les pattes; filets caudaux également de cette longueur, pâles, annelés de brun; corps noir, avec le bord postérieur de chaque segment argenté.

Lep. Petitii, Guérin, *Iconogr. du règne animal*, *explication*, *Ins.*, p. 10.

Du Sénégal. Trouvé vivant, par M. Petit de la Saussaye, dans une boîte d'insectes qui lui arrivait de ce pays.

13. LÉPISME VELU. (*Lepisma villosa.*)

Tête velue, blanche; corps ovalaire, brun en dessus, blanc en dessous; pieds courts, blancs. Plus petit que le *L. saccharina*.

Fabr., *Entom. syst.*, II, p. 64.

De Chine. Coll. Drury.

14. LÉPISME A COLLIER. (*Lepisma collaris.*)

Noir; collier et anus blancs, ainsi que la tête; pieds pâles.

Fabr., *Entom. syst.*, II, p. 64.

Des Antilles; par le D. Pflug. On lui a rapporté le *L. saccharina*, Drury, *Illustr.*, II, p. 70, pl. 37, fig. 5, qui est d'Antigua.

Genre NICOLÉTIE. (*Nicoletia*) (1).

Corps sub-allongé, aplati, sans écailles; thorax à peine plus large que l'abdomen, ses trois segments sub-égaux; antennes longues sétacéo-moniliformes; point d'yeux; trois filets terminaux moyennement longs; fausses pattes branchiales de l'abdomen très-apparentes.

Ce genre, que nous avons dédié à M. Nicolet (2), ne comprend encore que deux espèces souvent observées par nous dans les bois des environs de Paris, et dans les jardins ou dans les serres du Muséum. Elles sont lucifuges et comme étiolées.

1. Nicolétie géophile. (*Nicoletia geophila.*)

Nic. geoph., P. Gerv., *Ann. soc. ent. de France*, XI, p. XLVIII.

Des bois aux environs de Paris; cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la suivante.

2. Nicolétie botaniste. (*Nicoletia phytophila.*)
(Pl. 51, fig. 9.)

Blanc jaunâtre. Tête et corps, 0,004 en longueur.

Nic. geoph., P. Gerv., *Ann. soc. ent. de France*, XI, p. XLVIII.

J'ai trouvé cette espèce dans les serres chaudes du Muséum, sous les pots et dans la tannée qui sert à les placer.

Genre CAMPODÉE. (*Campodea.*)

Corps partagé en trois parties : la tête, dont les antennes sont longues, à articles moniliformes et faiblement décroissants, le dernier un peu plus fort, boutonné; point d'yeux; thorax de trois anneaux

---

(1) Nicolettia, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, XI, p. XLVII; 1842.

(2) Nous apprenons que ce naturaliste, dont le travail sur les *Podurelles*, a fait faire tant de progrès à cette famille d'Insectes aptères, s'occupe actuellement d'une monographie des *Lépismes*.

bien séparés, non imbriqués, portant chacun une paire de pattes; l'abdomen de dix articles, dont les intermédiaires les plus forts présentent en dessous une série bilatérale de lamelles pédiformes qui nous paraissent être de fausses branchies, et en arrière, deux longs filets sétiformes, facilement caducs, composés de nombreux articles, très-faciles à détacher, et que l'animal traîne derrière lui pendant la marche; pattes bi-onguiculées, à tarses uni-articulés; point d'écailles sur le corps; poils peu nombreux, en grande partie plumeux; couleur étiolée.

1. CAMPODÉ STAPHYLIN. (*Campodea staphylinus.*)
(Pl. 51, fig. 8.)

Des soies courtes sur la tête; celles des autres parties un peu plus longues, souvent barbulées sur un de leurs bords; corps suballongé, blanc, quelquefois jaunâtre clair. Long de 3 ou 4 millimètres.

Dans les jardins et les bois, à Paris et aux environs, ainsi que dans plusieurs autres parties de la France. Cette espèce vit également en Angleterre.

Nous avons depuis sept ou huit ans observé ce petit animal aux environs de Paris, et nous l'avions considéré depuis lors comme une espèce Aptère de l'ordre des Névroptères, ainsi que le sont les autres vrais Thysanoures, mais plus liée encore à ces animaux, et en particulier aux Perlides, que ne l'est aucun d'eux. Nous en avions même fait graver la figure qu'on voit dans notre atlas, et pendant notre séjour à Londres, en janvier 1842, nous communiquâmes ces observations et la figure citée à M. Westwood, qui avait trouvé un animal semblable à Hammersmith. Nous annonçâmes aussi à cet entomologiste distingué notre intention de publier bientôt ce petit insecte, qu'il prenait alors pour une larve de Myriapode, et, quelque temps après notre retour à Paris, nous en avons fait le sujet d'une petite communication à la Société entomologique de France (1). Une descrip-

(1) *Ann. soc. entom. de France*, XI, p. XLIX; 1842.

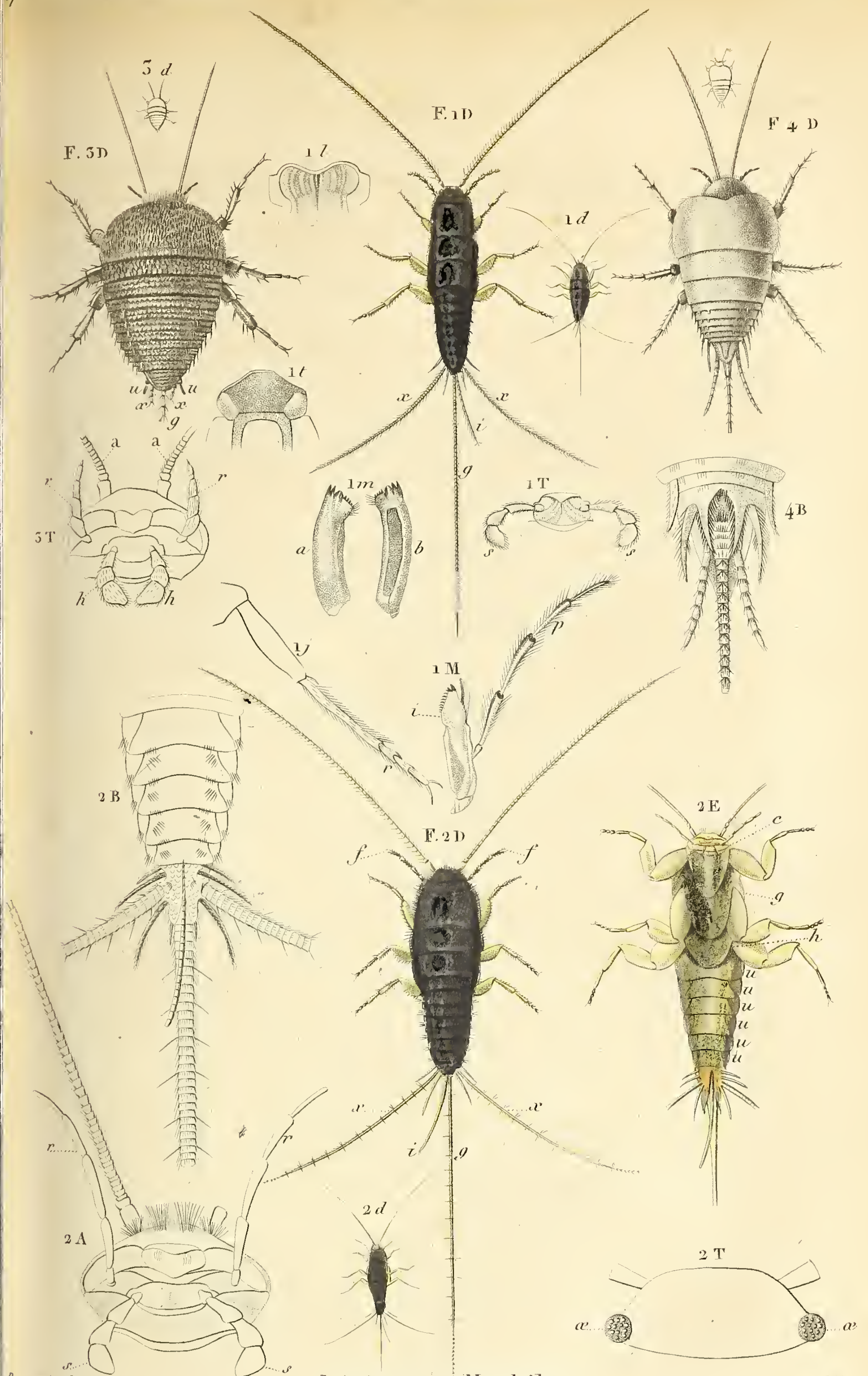
tion abrégée de ce nouveau genre et le nom lui-même allaient être imprimés dans le Bulletin de cette société, lorsque nous vîmes un nouveau cahier des *Annals and Magazine of nat. hist.* (septembre 1842), dans lequel M. Westwood, secrétaire de la société entomologique de Londres, publiait le même genre sous le nom de *Campodea*, que nous nous empressâmes de substituer au nôtre sur l'épreuve même de notre communication, lorsqu'elle nous fut envoyée pour la correction. Nous dûmes toutefois nous étonner de cette note, que M. Westwood place à la suite d'une des séances de la société entomologique de Londres, mais qui ne paraît pas avoir été communiquée à cette laborieuse société, puisque la séance publiée dans le même numéro est celle du 7 février 1842, et que M. Westwood rapporte, dans sa note, qu'il a trouvé le *Campodea* en juillet 1842. M. Westwood ne dit rien des observations que nous lui avions faites au sujet de sa prétendue larve de Myriapode (1).

M. Guérin, qui a aussi trouvé de ces petits animaux, leur a reconnu des mâchoires et des mandibules.

L'espèce ou variété des bois est plus grande que celle des jardins.

---

(1) Voici la note que M. Westwood joint à sa courte description : « The insect described in this paper had been already brought before the society (see *Journ. of Proceed.*, nov. n. 2, 1840), when it was regarded by Mr. Westwood, as an undeveloped Myriapodous insect. The researches of Mr. Newport upon the development of the myriapodous subsequently published having shown the incorrectness of this opinion, Mr. Westwood refers the insect to the order *Thysanura* (from all of which it differs generically), under the name of *Campodea.* » *Ann. and Mag. of nat. hist.*, p. 71; 1842.



Borromée dir. Corbié sc.

Lépismes Machiles.

Lépisme Ablette F. 1 D *un individu grossi. x-x et g soies articulées. i le plus long des appendices mobiles. 1 d le même individu de grandeur naturelle. 1 t levre supérieure ou chaperon. 1 T la levre inférieure. s-s les palpes labiaux. 1 M une machoire séparée. i l'extremité de la machoire. p le palpe maxillaire. 1 m les mandibules séparées. a une mandibule vu du côté extérieur. b une mandibule vue du côté intérieur. 1 j la jambe. r le tarse. 1 l la langue.* Lépisme aphie F. 2 D *un individu grossi. x-x les soies articulées latérales. g la soie articulée du milieu. i le plus long des appendices mobiles. f-f les palpes maxillaires. 2 d le même de grandeur naturelle. 2 E le même vu en dessous grossi. c le prothorax. g mésothorax. h le métathorax. u-u segmens. 2 T la tête. x-x les yeux. 2 A la tête vue en dessous. s-s les palpes labiaux. r-r palpes maxillaires. 2 B extremités du corps.* Machile granulée F. 3 D *individu grossi. u et u les appendices mobiles. x-x les deux soies articulées latérales. g la soie articulée du milieu. 3 T la tête. h-h les palpes labiaux. r-r les palpes maxillaires. a a commencement des antennes.* Machile lisse F. 4 D *un individu grossi. x-x les soies articulées latérales. g la soie articulée du milieu. u-u, u segmens de l'abdomen avec leurs appendices. 4 d le même de grandeur naturelle. 4 B extremité postérieure du corps grossie vue en dessous.*

ADDITIONS A CE VOLUME.

PHRYNÉIDES.

M. Koch, dans le tome VIII de ses *Arachniden*, donne quelques figures de Phrynes dont nous n'avions pas eu connaissance; deux d'entre elles représentent des espèces nouvelles :

10. PHRYNUS MARGINEMACULATUS, Koch, VIII, 6, pl. 254, f. 597 (de l'Inde).
11. PHRYNUS PUMILIO, Perty, *in* Koch, VIII, 15, pl. 257, f. 602 (du Brésil).

SCORPIONIDES.

I. TÉLYPHONES, p. 8.

Les numéros des sept espèces que nous avons indiquées ont été oubliés et devront être rétablis.

II. SCORPIONS, p. 14.

M. Newport, dans son dernier mémoire anatomique (1), donne des figures très-bien faites et une description détaillée des systèmes nerveux et circulatoire dans les Scorpions. On en trouvera une courte analyse dans les *Annales des sciences naturelles*, 3e série, t. I, p. 58.

M. Koch a fait paraître dans le Voyage en Algérie de M. Moritz Wagner (2) les figures des Scorpions de ce pays,

---

(1) *On the structure, relations and development of the nervous and circulatory systems, and on the existence of a complete circulation of the blood in vessels, in Myriapoda and Macrourous Arachnida (first series)*, dans les *Philosophical transactions*, part. II, année 1843, p. 243, pl. 14 et 15.

(2) *Reisen in der regentschaft Algier*; 1841; Atlas, Pl. X.

que nous avons d'ailleurs citées d'après son ouvrage intitulé : *Die Arachniden.*

Dans le dernier volume de cet ouvrage, il vient aussi de publier quelques Scorpions nouveaux dont voici les noms :

79. *Wæjovis debilis*, Perty, *in* Koch, *die Arachniden*, VIII, p. 21, pl. 259, f. 605 (du Brésil).

80. Væjovis Schuberti, Koch, *loco cit.*, VIII, 23, pl. 259, f. 606 (des environs de Constantinople).

81. Brotheas angustus, Perty, *in* Koch, *loco cit.*, VIII, 89, pl. 277, fig. 658 (de la Russie méridionale).

82. Buthus setosus, Koch, *loco cit.*, VIII, p. 87, pl. 277, fig. 657 (patrie ?).

83. Scorpius banaticus, Koch, *loco cit.*, VIII, p. 111, pl. 283, fig. 679, ♂, et 680, ♀ (du midi de la Hongrie).

84. Scorpius niceensis, Koch, *loco cit.*, VIII, p. 112, pl. 283, fig. 680 (de Nice). Cette espèce et la précédente doivent être ajoutées à la liste de celles qui ont tant d'analogie avec le *Scorpio flavicaudus* et dont nous avons parlé à la page 68.

85. MM. Adam White et Doubleday signalent un Scorpion à la Nouvelle-Zélande, mais sans le décrire. *Fauna of New-Zealand*, publiée par M. J.-E. Gray.

86. Nous devons à M. Westwood un Scorpion de la Nouvelle-Hollande, qu'il nous avait remis en 1842 et qui est différent de celui dont il a été question sous le n° 63, p. 64.

III. CHELIFÈRES, p. 73.

M. Tulk vient de donner, dans les *Annals and Magazine of natural history*, pour 1844, quelques nouveaux détails sur une des espèces de ce groupe, l'*Obisium orthodactylum* de Leach, notre espèce. On cite d'autres exemples de Chelifères trouvés sur les Mouches dans le *Loudon's Magazine*, VII, 162.

PHALANGIDES.

M. Koch a consacré son septième volume à des animaux de cet ordre.

I. GONYLEPTES.

Genre GONYLEPTES, p. 102.

1. GONYLEPTES HORRIDUS. — M. Koch rapporte plusieurs Eusarques de M. Perty à des espèces du genre *Gonyleptes*, ce qui confirme notre opinion sur ces animaux, p. 112. L'*E. grandis*, Perty, est pour lui la femelle du *G. horridus*.

3. GONYLEPTES SCABER. — Ajoutez aux citations : Koch, *die Arachniden*, VII, p. 33, pl. 223, fig. 553, ♂, et 554, ♀.

5. GONYLEPTES SPINIPES. — Rentre dans le genre AMPHERES de M. Koch, *die Arachniden*, VII, 73, fig. 571.

7. GONYLEPTES ASPER. — C'est aussi une espèce du genre AMPHERES, Koch, *die Arachniden*, VII, 71, pl. 235, fig. 570.

8. GONYLEPTES CURVISPINA. — Espèce du genre COELOPYGUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 78, pl. 238, fig. 573.

9. GONYLEPTES ELEGANS. — Est aussi du même genre; *voyez* Koch, *ibid.*, p. 87, pl. 251, fig. 576.

10. GONYLEPTES CURVIPES. — M. Koch, *die Arachn.*, VII, p. 36, fig. 555, figure sous ce nom, d'après M. Kollar, une espèce du Brésil qui nous paraît différer de celle que M. Guérin a fait nommer ainsi.

Ajoutez aux espèces inscrites dans ce genre :

13. GONYLEPTES BICUSPIDATUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 39, pl. 235, fig. 556 (du Brésil).

14. GONYLEPTES MUTICUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 41, pl. 225, fig. 557; l'*Eusarchus muticus* de Perty (*voyez* p. 113, sp. 4).

15. AMPHERES SERRATUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 75, pl. 237, 572 (du Brésil).

16. COELOPYGUS MACROCANTHUS, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 81, pl. 239, fig. 574 (du Brésil).

17. COELOPYGUS MELANOCEPHALUS, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 85, pl. 240, fig. 575 (du Brésil).

18. ASARCUS LONGIPES, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 68, pl. 234, fig. 569 (du Brésil).

19. GRAPHINOTUS ORNATUS, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 10, pl. 219, fig. 545.

20. PACHYLUS GRANULATUS, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 20, pl. 221, fig. 548 (du Chili ?).

Genre OSTRACIDIUM, p. 106.

3. OSTRACIDIUM DECORATUM, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 106, pl. 219, fig. 546 (du Brésil).

Genre GONIOSOMA, p. 106.

1. GONIOSOMA VARIUM. — Ajoutez : Koch, *die Arachniden*, VII, 52, pl. 228, fig. 562, ♂, et 563, ♀.

3. GONIOSOMA SQUALIDUM. — Espèce du genre ANCISTROTUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 43, pl. 225, fig. 558.

4. GONIOSOMA FERRUGINEUM. — Est pour M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 27, pl. 221, fig. 550, du genre *Stygnus*. *Voyez* p. 100.

5. GONIOSOMA SULFUREUM.—Est le type du genre LEPTOCNEMUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 92, pl. 243, fig. 578.

6. GONIOSOMA CONSPERSUM.—Espèce du même genre que la précédente pour M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 50, pl. 227, fig. 561.

7. GONIOSOMA ROSIDUM. — *Ajoutez* la citation de Koch, *die Arachniden*, VII, 124, pl. 252, fig. 594.

8. GONIOSOMA PATRUELE. — M. Koch en donne les caractères, *die Arachniden*, VII, 122, pl. 252, fig. 593, et il lui rapporte le n° 11 du même genre, *G. junceum*, Perty.

9. GONIOSOMA MODESTUM.— *Ajoutez* : Koch, *die Arachniden*, VII, 119, pl. 261, fig. 592.

10. GONIOSOMA VERSICOLOR, Ajoutez : Koch, *die Arachniden*, VII, 57, pl. 229, fig. 564.

17. GONIOSOMA DENTIPES, Koch, *die Arachniden*, VII, 58, pl. 230, fig. 565 (du Brésil).

18. GONIOSOMA GROSSUM, Koch, *die Arachniden*, VII, 62, pl. 231, fig. 566 (du Brésil).

19. GONIOSOMA VENUSTUM, Koch, *die Arachniden*, VII, 61, pl. 232, fig. 567 (du Brésil).

20. GONIOSOMA BADIUM, Koch, *die Arachniden*, VII, 65, pl. 233, fig. 568 (du Brésil).

21. ANCISTROTUS BIFURCATUS, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 45, pl. 225, 559 (du Brésil).

22. ANCISTROTUS HEXACANTHUS, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 48, pl. 226, fig. 560 (du Brésil).

23. Arthrodes xanthopygus, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 90, pl. 242, fig. 577 (du Brésil).

Pristocnemis pustulatus, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, p. 16, pl. 220, fig. 547 (du Brésil). Encore un genre nouveau; l'espèce qui lui sert de type tient en même temps des Goniosomes et des Mitobates, et semble lier ces deux genres plutôt que d'indiquer la nécessité d'en établir un de plus.

Genre stygnus, p. 110.

M. Koch en décrit une autre espèce :

4. Stygnus triacanthus, Kollar, *in* Koch, *die Arachniden*, VII, p. 23, pl. 221, fig. 549 (de la Sud-Amérique).

II. phalangiés.

Genre cosmetus, p. 114.

1. Cosmetus pictus. — Espèce du genre Flirtea de M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 99, pl. 244, fig. 581.
2. Cosmetus bi-punctatus. — Espèce du Gnidia, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 95, pl. 243, fig. 579.
3. Cosmetus conspersus. — Espèce du genre Cynorta, Koch, *die Arachniden*, VII, 100, pl. 255, fig. 582.
4. Cosmetus lagenarius. — Appartient au même genre que le précédent, d'après M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 102, pl. 264, fig. 583.
5. Cosmetus marginalis.— Appartient au genre *Flirta*, Koch, *die Arachniden*, p. 97, pl. 244, fig. 580.
6. Cosmetus u-flavum. — Type du genre Pæcilema, de M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 104, pl. 246, fig. 584.
7. Cosmetus varius. — *Ajoutez :* Perty, *die Arachniden*, VII, p. 109, pl. 248, fig. 586.
8. Cosmetus marginalis. — Espèce du genre Pæcilæma, de M. Koch, *die Arachniden*, VII, p. 115, pl. 250, fig. 589 et 590.
13. Cosmetus mesacanthus, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 111, pl. 249, fig. 587 (du Brésil).
14. Pæcilæma limbatum, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 107, pl. 247, fig. 585 (du Brésil).

15. Hirtea phalerata, Koch, *die Arachniden*, VII, p. 117, pl. 251, fig. 591 (du Brésil).

Genre discosoma, p. 117.

M. Koch ajoute quelques détails à ceux que l'on possédait sur l'espèce encore unique de ce genre : *Die Arachniden*, VII, p. 114.

Genre phalangium, p. 118.

16. Phalangium helwigii. — Sert de type au genre Ischyropsalis de M. Koch, *die Arachniden*, VIII, p. 17, pl. 258, fig. 603.

39. Ischyropsalis kollari, Koch, *die Arachn.*, VIII, p. 19.

40. Egænus tilocalis, Koch, *die Arachniden*, V, p. 149, pl. 180, fig. 430.

41. Zachæus mordax, Koch, *die Arachniden*, V, p. 152, pl. 180, pl. 431 (de la Grèce).

42. Opilio cirtanus, Koch, *in M. Wagner's Algier*, Pl. X (de la province de Constantine).

Genre trogulus, p. 129.

5. Trogulus Templetonii, Westwood, *Zoological journal*, V, 453 (de Valparaiso).

Dans ce travail, M. Westwood donne, sous le nom d'*Adelarthrosomata*, un groupe répondant sans doute aux Holèthres.

ACARIDES, p. 132.

Nous rejetons l'hypothèse que nous avions émise à la page 136, qu'il y a des Acarides sans orifice anal.

Genre gamasus, p. 229.

49. Argas chinche, Goudot. — M. Justin Goudot nous communique sous ce nom un Argas qu'il a observé en Colombie dans la région tempérée. Les mœurs de cet Acaride le rapprochent de l'*Argas persicus*. Semblable à celui-ci et aux Punaises, il tourmente beaucoup l'espèce humaine. Sa taille est à peu près celle de nos Punaises, et quand il est repu, il est d'une couleur peu différente de la leur.

Un Argas des Poules que M. Goudot a recueilli dans la région chaude est plus grand que celle-ci, et sans doute aussi d'espèce différente ; il force parfois les propriétaires à changer leur volaille d'habitation.

Genre IXODES, p. 234.

51. Ixodes transversalis, Lucas. — M. Lucas vient de communiquer à la Société entomologique (1) la description d'Ixodes qui lui paraissent inédits, et qu'on a trouvés dans la cavité orbitaire du *Python Sebæ* du Sénégal, actuellement à la Ménagerie.

Genre TYROGLYPHUS.

3. Tyroglyphus bicaudatus. — Nous l'avons retrouvé en nombre très-considérable sur l'épiderme et dans les plumes d'une Autruche mâle d'Afrique, morte en 1844 à la ménagerie.

EPIZOIQUES.

Genre PEDICULUS, p. 295.

30. Pediculus hapalinus. — Nous avons dernièrement constaté l'existence sur l'Ouistiti (*Hapale jacchus*) d'une espèce nouvelle de *Pediculus* fort petite et bien plus rapprochée par ses formes de celles des Carnassiers ou des Rongeurs que de celles de l'homme et des singes.

TRIUNGULINS, p. 360.

MM. L. Jenyns et Doubleday (*Entom. Mag.*, II, p. 453) ont de nouveau constaté le fait, que les œufs de Meloë donnent naissance à des Triungulins.

APHANIPTÈRES.

Genre PULEX, p. 362.

M. Westwood qui fait, à l'exemple de plusieurs natura-

---

(1) *Revue cuvierienne de M. Guérin*, 1844.

ralistes, une famille des *Pulex*, leur donne le nom de Policidæ (*Modern classif. of Ins.*, I, p. 488).

1. Pulex irritans. — D'après MM. White et Doubleday (1), la Puce existe à la Nouvelle-Zélande, chez les indigènes, mais ils la doivent aux Européens, et leur donnent le nom de *Pakea nohinohi*.

M. Justin Goudot m'a fait voir dans les collections recueillies par lui en Colombie, deux espèces de *Pulex* inédites. Il les a trouvées sur le singe Hurleur (*Stentor seniculus*) et sur la Marmose (*Didelphis murina*).

---

(1) *Fauna of New-Zealand*, p. 291.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

DE GENRES, DE FAMILLES OU TRIBUS, ETC.,

DONNÉS PAR LES AUTEURS

AUX APTÈRES OCTOPODES ET HEXAPODES

DÉCRITS DANS CE VOLUME;

Avec l'indication des pages où ils se trouvent mentionnés.

N. B. On a mis en GRANDES CAPITALES les seuls noms d'ordres et de familles ou tribus; en PETITES CAPITALES ceux des genres acceptés dans cet ouvrage; en *italique* ceux qui sont synonymes des précédents ou qui ont été proposés comme noms de sous-genres par divers naturalistes, quoique la plupart ne méritent même pas d'être acceptés comme tels. Entre parenthèse, et en caractère ordinaire, est le nom du groupe auquel chaque section, genre, tribu, famille ou ordre appartient.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

---

(1) Ce passage devrait être avant celui qui est relatif à la classification.

2e Classe. DICÈRES-HEXAPODES.

Ordre I. ÉPIZOIQUES. 291

I. Tribu des POUX.

ADDITIONS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

APTÈRES.

IV.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
rue Racine, 28, près de l'Odéon.

HISTOIRE NATURELLE
DES
INSECTES.

APTÈRES.

PAR M. LE BARON WALCKENAER,
MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE.

ET

M. PAUL GERVAIS,
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER.

TOME QUATRIÈME

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.

PARIS.
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1847.

Ce volume, qui termine l'histoire naturelle des Insectes Aptères, que je m'étais engagé à compléter lorsque j'en ai commencé la publication il y a dix ans, est divisé en deux parties.

La première renferme l'histoire naturelle des Myriapodes. J'en ai confié la rédaction à l'habile naturaliste qui, dans ces derniers temps, a le plus contribué aux progrès de cette branche de l'entomologie. Les descriptions que j'avais faites de ces animaux, et le plus grand nombre des espèces de la collection du Muséum de Paris qui avaient servi de matériaux à mes descriptions, lui ont été communiquées.

J'ai rédigé la seconde partie, qui, sous le titre d'*Additions à l'histoire naturelle des Insectes Aptères*, est une *révision* de tout l'ouvrage. Cette révision m'a paru nécessaire pour accomplir, dans toute son étendue, la promesse que j'avais faite dans ma préface. Je remarquai alors qu'il n'existait, sur la classe des Insectes Aptères, aucun ouvrage qui présentât sous une forme méthodique l'ensemble des connaissances acquises. Depuis cette époque, ces connaissances se sont, en très-peu de temps, considérablement accrues. J'ai toujours eu soin de me tenir au courant des travaux faits sur cette branche de l'entomologie, et j'ai tâché, occasionnellement, d'en accroître le nombre par mes observations personnelles. J'ai trouvé dans mes manuscrits, dont quelques-uns étaient écrits depuis longtemps, les matériaux nécessaires pour le compléter, et je n'ai eu, en quelque sorte, qu'à les réunir ou à les extraire.

L'intervalle de temps qui s'était écoulé entre la composition du premier et du second volume de cet ouvrage, m'avait déjà forcé de terminer le second volume par un assez long supplément. Je le rédigeai de manière à ce que tous les articles ajoutés pussent être facilement reportés aux pages et aux endroits de l'ouvrage qu'ils étaient destinés à rectifier, ou à augmenter. J'en ai usé de même pour ce dernier supplément, et j'en ai assujetti tous les articles à la classification de toutes les parties de l'ouvrage, de telle sorte qu'on puisse, en le lisant, recourir facilement au supplément général pour les additions et les rectifications qu'on doit y faire, et qu'en prenant connaissance de ce supplément, on ait la faculté de retrouver les pages qui doivent précéder les articles qu'il contient ; pages qu'il est nécessaire de relire pour bien comprendre ces articles. Je ferai remarquer que la découverte de nouveaux genres et des études plus approfondies, m'ont engagé à modifier, pour la troisième fois, la classification des séries naturelles des genres d'Aranéides. Ce nouveau classement, qui est fondamentalement le même que les précédents, sera, je crois, utile à ceux qui voudront commencer l'étude de ces Insectes, comme à ceux qui y ont déjà fait quelques progrès. (Voyez l'article 54 du Supplément, p. 521-23.)

Conformément à la classification que j'ai exposée précédemment (t. I, p. 38-43), l'histoire naturelle des Insectes Aptères se termine par celle des Myriapodes. Cette troisième et dernière classe se divise en deux ordres, les *Chilognathes* et les *Syngnathes*, mieux nommés *Diplopodes* et *Chilopodes*. Ces deux ordres

se rapprochent par une tête pourvue d'antennes, et qui est distincte du reste du corps; par les nombreux segments dont ce corps est formé, et le grand nombre de pattes dont il est pourvu. Ils diffèrent cependant beaucoup entre eux, par leur organisation et par des caractères essentiels. Les Diplopodes ont des antennes courtes, les Chilopodes ont des antennes allongées. Les Diplopodes ont le corps convexe et arrondi, à segments entourés d'un tégument dur; les Chilopodes, au contraire, ont le corps aplati, ou peu convexe, recouvert en dessus et en dessous de plaques coriacées. Les Diplopodes ont les pattes courtes, fines et faibles, des mouvements lents; les Chilopodes ont des pattes fortes, plus ou moins allongées, ils sont vifs et agiles. Les premiers se rapprochent le plus des Crustacés par leur enveloppe dure; les seconds, des Aranéides par leur derme mou et flexible. Mais c'est surtout par les organes importants de la manducation que ces deux ordres diffèrent l'un de l'autre : chez les premiers, très-simples et peu puissants; chez les seconds, forts et compliqués. Aussi les premiers sont-ils rongeurs et lignivores; les seconds, rapaces et insectivores.

C'est principalement par ces organes de la bouche que les caractères par lesquels j'ai différencié ces deux ordres sont insuffisants. Je les ai entièrement omis pour les Chilopodes ou Syngnathes (voyez t. I, p. 43). A l'époque où j'ai rédigé cette partie de mon ouvrage je me trouvai embarrassé pour caractériser aussi brièvement qu'il était nécessaire les bouches de deux grands ordres de Myriapodes.

Les entomologistes n'ont jamais été d'accord sur

la manière de considérer les diverses pièces de la bouche de ces Insectes, et sur les noms qu'on doit donner à chacune d'elles : tous ont été plus ou moins préoccupés du désir de coordonner systématiquement cette nomenclature avec celle qu'on emploie pour les Insectes hexapodes ; tous se sont montrés désireux d'exprimer par des mots inventés, ou composés, les résultats de leurs observations. Ce point de vue est utile et philosophique, sans doute ; il jette du jour sur ces transformations successives que la nature opère dans les organes des êtres de toutes les classes et de tous les ordres ; il nous montre comment elle pourvoit aux nécessités de l'existence, en variant sans cesse les moyens ; comment elle reste fidèle à un plan régulier, constant dans ses bases, en lui faisant subir des modifications infinies.

Mais en adhérant trop strictement à ces considérations, on a rendu la nomenclature incertaine et la science plus difficile ; car on n'a pas toujours observé le développement des organes de la même manière, et tiré les mêmes conclusions d'observations semblables. Il est donc nécessaire pour bien comprendre le langage des naturalistes qui nous ont précédés, et même pour ne pas laisser d'incertitude dans les descriptions que renferme notre ouvrage, de présenter l'analyse des organes de la manducation des deux ordres d'Insectes, objets de nos investigations, et d'appliquer à ces organes, comme nous avons fait dans les autres classes, les noms les plus clairs, les plus ordinaires, et les plus propres à désigner les fonctions qu'ils sont destinés à remplir ; et de faire connaître aussi ceux que les naturalistes

leur ont donnés ; de fixer ainsi pour ces animaux la synonymie de la terminologie.

Si l'on met sous ses yeux une grande espèce de Chilopode, un Scolopendre, on remarquera d'abord que la tête qui en forme le premier segment est aplatie et est couverte en dessus d'un tégument coriacé et poli. Ce tégument, sous lequel se trouvent les organes de la manducation, est pour nous le *chaperon*.

A l'extrémité antérieure de ce chaperon sont les antennes et de chaque côté, et au-dessous du premier article des antennes, sont les yeux.

Si on renverse l'insecte sur le dos, on verra que le chaperon se replie et forme à la partie supérieure un hémicycle ayant au milieu de sa courbure une petite échancrure arrondie ; cette partie du chaperon qui, par son bourrelet, enserre et protége tous les organes de la manducation est la *lèvre supérieure*.

Derrière cette lèvre sont deux pièces oblongues articulées, transversalement dentées en scie et dures à leur extrémité, qui servent à diviser, à mâcher la nourriture, ce sont les *mâchoires*.

Derrière les mâchoires sont deux pièces mobiles, épaisses, inclinées, mais articulées en longueur ou de bas en haut, qui ont quatre plis plutôt que quatre articulations, et qui montrent que ces pièces sont susceptibles de s'allonger et de se raccourcir pour faire agir la partie terminale qui est plus large, arrondie postérieurement, coupée en plan à l'intérieur. Ces deux pièces servent évidemment à retenir, à pressurer la nourriture rompue par les mâchoires, auxquelles elles se superposent, et à introduire l'aliment

dans le pharynx. Ces deux pièces sont pour nous les *palpes maxilliformes.*

A la base de ces palpes sont, du côté interne, deux appendices allongés, pointus et droits qui, occupant l'entrée du pharynx, y retiennent, y rassemblent la nourriture. Ces appendices, unis par leur base, forment un organe bifide qui est la *langue.*

Au devant et comme superposées à ces deux pièces se trouvent soudées deux véritables palpes, formées d'articles étroits, allongés, cylindriques, composés de quatre articles ou plutôt de trois si l'on considère leur partie basilaire soudée, mais les deux articles qui composent cette partie basilaire sont fusiformes et cylindriques, pareils aux autres, et n'ont nullement la forme d'une lèvre. Ces palpes, terminés par une petite griffe, sont les *palpes labiaux.*

A toutes ces pièces superposées les unes aux autres se trouve superposée, mais plus reculée encore à sa base, une dernière et grande pièce qui les cache toutes presque entièrement, et qu'il faut enlever ou abaisser pour observer les autres. Cette pièce est la *lèvre inférieure;* elle est échancrée à son extrémité, et dans cette échancrure, armée de dents. De chaque côté de cette *lèvre inférieure* émane une pièce composée de quatre articles larges, forts à leur base, diminuant de grandeur vers leur extrémité et terminés par un fort onglet mobile, très-pointu, percé en dessous pour laisser échapper le venin, semblable à l'onglet des Aranéides. Ces deux pièces qui composent les plus apparents, les plus puissants de tous les organes de la manducation sont les *mandibules.* Par leur onglet, dont la tige est cylindrique, forte et cornée,

les mandibules des Chilopodes ont la plus grande analogie avec les mandibules des Aranéides, mais celles-ci se meuvent de haut en bas et perpendiculairement ; les mandibules de Chilopodes se meuvent horizontalement et latéralement. Les mandibules des Aranéides sont articulées dans la partie supérieure de la tête sous le derme du corselet et du chaperon ; et sous le bandeau, elles couvrent et cachent, en dessus et en avant, les autres parties de la bouche qui, en dessous, sont à découvert et étalées les unes à côté des autres. Les mandibules des Chilopodes, au contraire, émanent de la lèvre inférieure qui est sous la tête, et cachent, avec la lèvre, toutes les parties de la bouche qui sont superposées les unes aux autres.

La lèvre inférieure qui sert de base aux mandibules, n'est pas, comme les autres organes, attachée au premier segment du corps ou à la tête ; ces organes sont soudés ensemble et au chaperon. Lorsqu'on soulève celui-ci et qu'on le rejette en arrière pour distinguer et disséquer les parties de la bouche, alors toutes les parties supérieures de la bouche, excepté la lèvre inférieure qui les recouvrent, se soulèvent avec le chaperon, y restent attachées, et se font voir dans leur position naturelle, superposées les unes aux autres ; la lèvre inférieure et les mandibules restent seules et détachées, et se montrent comme une continuation du second segment du corps, qui, échancré à sa partie antérieure et plus large que celui qui le suit, pourrait être considéré comme le corselet de l'Insecte. Ce segment projette de chaque côté une patte, qui, dirigée en avant et

à côté des mandibules, sert à les soulever dans la marche, ainsi que toute la tête. Ces pattes plus petites que toutes les autres, ne dépassent pas la lèvre inférieure ou l'ouverture de la bouche, et la pointe de l'onglet des mandibules; de sorte que quand cet onglet se replie, la patte sert à maintenir et à presser la proie contre cette pointe : cette première paire de pattes devient alors un auxiliaire des organes de la manducation. Le derme coriacé du second segment entoure et serre fortement la base de la lèvre inférieure, et par conséquent des mandibules. Ainsi on pourrait dire que ce qui distingue les mandibules des Aranéides de celles des Diplopodes, c'est que les premières sont céphaliques et les secondes pectorales.

Il est inutile pour notre objet de pousser plus loin l'analyse des organes de la manducation des Chilopodes, et de faire connaître les noms que l'on a donnés aux différents compartiments de chacun de ces organes limités par les enfoncements et les saillies qu'on y remarque, ainsi que les variations de formes, et quelquefois l'oblitération de quelques-unes de leurs parties; toutes choses qui peuvent servir à caractériser les genres et les espèces. Mais il est nécessaire, pour justifier les noms que nous avons donnés à ces organes, de décrire comment s'opère par leur moyen l'acte de la manducation.

L'animal commence par saisir, tuer et rompre sa proie au moyen de ses mandibules; puis il l'introduit en entier ou par morceaux sous sa lèvre supérieure, où elle est brisée et mâchée entre les dents des deux mâchoires cornées, transversales, et retenue et ma-

cérée par le bourrelet de cette lèvre : la proie est prise ensuite et lubréfiée par les deux larges et plates extrémités des palpes maxilliformes qui la triturent de bas en haut et en dessous; tandis que les mâchoires et la lèvre l'attaquent en dessus et sur les côtés. Les deux palpes labiaux qui entourent les palpes maxilliformes la retiennent entre ceux-ci, qui sont, ainsi que tous les organes masticatoires, pressés par la grande lèvre inférieure; celle-ci, agissant par ses dents contre la langue bifide, donne un dernier degré de trituration à la substance alimentaire, et aide cette langue, et les palpes labiaux, et les ganglions mobiles des palpes maxilliformes, à introduire enfin cette substance, ainsi préparée, dans le pharynx et dans le canal alimentaire.

Ainsi les organes de la manducation des Chilopodes se rapprochent beaucoup de ceux des Insectes hexapodes; ils sont même plus développés et composés d'un plus grand nombre de pièces. Il n'en est pas de même des Diplopodes, qui non-seulement s'éloignent beaucoup, sous ce rapport, des Insectes hexapodes, mais aussi des Chilopodes. Les Diplopodes ont une bouche très-simple, composée d'un petit nombre de pièces, et ce caractère, en les éloignant des Insectes masticateurs et déglutinateurs, les place parmi les Insectes rongeurs et suceurs. Si on examine la tête d'un Iule ou d'un Gloméris, on verra qu'elle est en dessus pourvue d'yeux et d'antennes; son chaperon est échancré et denté dans son bord intérieur, mais ne se reployant pas en dessous où sont les organes de la manducation et n'ayant pas de bourrelet, il n'a réellement pas de

lèvre supérieure. Sous le chaperon se trouvent, comme dans les Chilopodes, des mâchoires larges, arrondies, mais ayant des dents peu aiguës à leur extrémité interne. Ces mâchoires épaisses, distinctement divisées en deux portions par une articulation médiane, ont des tubercules, ou dents imbriquées, dans la convexité de leur extrémité supérieure. Ces mâchoires ne sont pourvues d'aucun palpe et ont sous ce rapport de l'analogie avec les mandibules des Insectes hexapodes; il convient donc d'appeler ces organes, *mâchoires mandibulaires*.

Une *lèvre inférieure* grande, large et échancrée à son extrémité couvre aussi la bouche en dessous dans les Diplopodes comme dans les Chilopodes; cette lèvre et les mâchoires mandibulaires sont les seules pièces de la bouche. Il n'y a pas chez eux d'autres organes de la manducation ; il n'y a pas non plus d'organes de préhension ni d'attaque.

Dans une famille de Myriapodes nouvellement découverte et décrite par M. Brandt (1), nous voyons des organes de la manducation très-différents de ceux de tous les genres de Chilopodes et de Diplopodes, ce sont ceux des Polyzonides ou Syphonophores. Ces Insectes se rapprochent des Chilopodes par leur corps aplati, mais ils s'en éloignent par tous les autres caractères de leur organisation qui les rapprochent des Diplopodes, parmi lesquels M. Gervais les a, suivant nous, justement maintenus. Ils forment le passage d'un

(1) Brandt. *Recueil de mémoires relatifs à l'ordre des Insectes Myriapodes*. Saint-Pétersbourg, 1841; in-8, p. 45-51. -- Newport. *Transact. of the Linnean Society*, 1844; in-4, p. 278.

ordre à l'autre, mais leurs organes de la manducation les éloignent de ces deux ordres. Ils n'ont ni lèvre supérieure, ni lèvre inférieure, ni mandibules, ni mâchoires : leur très-petite tête offre un ovale plus ou moins allongé ou pointu à son extrémité inférieure qui, avec trois pièces soudées entre elles, forment un suçoir. Cette anomalie rend l'ordre des Diplopodes plus difficile à caractériser ; mais en maintenant ces Insectes dans cet ordre il faut y avoir égard dans le caractère général qu'on doit lui assigner.

Après avoir terminé cette étude de la bouche des Myriapodes en général, il nous sera facile de rectifier et de compléter les caractères donnés précédemment aux deux ordres de Myriapodes, t. I, p. 43, et en nous conformant à la nomenclature que nous avons adoptée pour la classe des Aptères-acères, qui, de tous les Aptères, ont pour les organes de la bouche le plus d'analogie avec les Myriapodes

Diplopodes. — Bouche pourvue d'une lèvre inférieure et de deux mâchoires mandibulaires, ou d'un suçoir de plusicurslames réunies.

Chilopodes. — Bouche pourvue d'une lèvre inférieure et de deux mandibules en pinces monodactyles, d'une lèvre supérieure, de deux mâchoires, de palpes maxilliformes et de palpes labiaux.

Après ces détails sur les organes de la manducation, il ne nous reste plus pour l'intelligence des auteurs qui nous ont précédés qu'à faire connaître les noms presque toujours impropres, suivant nous, par lesquels les auteurs ont désigné ces organes, les uns parce qu'ils ne les connaissaient qu'imparfaitement; les autres, par suite d'un système contraire

à la clarté du langage. Ce ne sont pas les rudiments ou les indices des organes des êtres soumis à nos investigations dont nous devons nous préoccuper, mais ce sont ces organes mêmes qu'il faut décrire tels qu'ils se montrent à nos yeux, et non pas tels que des analogies, quelquefois fausses ou trompeuses, nous montrent comment la nature aurait pu les produire si elle ne les avait pas faits tels qu'ils sont.

Dans les Chilopodes, l'arceau du chaperon ou notre *lèvre supérieure*, ainsi nommée aussi par M. Brandt (1), a reçu de M. Newport une dénomination distincte; il le nomme *labrum* ou *lèvre antérieure* (2). La pièce dentée, qui est immédiatement sous la lèvre supérieure, qui pour nous et pour M. Newport sont les *mâchoires*, sont nommées par Fabricius, Latreille, Savigny et M. Brandt les *mandibules*. Les *palpes maxilliformes* sont pour Fabricius les *mâchoires* qui sont doubles; pour Latreille c'est une *lèvre quadrifide* dont les deux divisions latérales sont plus grandes, annelées transversalement, semblables aux palpes membraneuses des Chenilles, manière de voir qui n'est pas celle des premiers écrits de Latreille, mais qui a été suggérée par le mémoire de M. Savigny sur les Insectes apiropodes. Savigny dans nos *palpes maxilliformes*, voit une première *paire de mâchoires* et dans notre *langue bifide*, deux *secondes mâchoires*, les quatre formant ensemble

---

(1) Brandt. *Recueils de Mémoires relatifs à l'ordre des Insectes myriapodes*; Saint-Pétersbourg, 1841; in-8°, p. 18.

(2) Newport. *Monograph of the class Myriopoda*, *Trans. of the Linnean Society*. 1844, in-4, vol. XIX, p. 301, pl. 33, fig. 8.

une *lèvre inférieure* (1); parce qu'il fallait à Savigny, comme dans les Orthoptères ou dans son Insecte modèle, trouver dans les Myriapodes quatre mâchoires et une lèvre inférieure. Nos *palpes maxilliformes* sont nommées simplement par M. Newport *palpes maxillaires* et la pièce bifide allongée qui est à sa base est aussi par lui et par nous nommée *langue.* Cependant M. Newport a mieux que Savigny suivi les développements successifs des Myriapodes, mais il s'est bien gardé d'assujettir sa nomenclature des organes à la configuration du fœtus de l'Insecte (2).

M. Brandt nomme *mâchoires* nos *palpes maxilliformes;* mais, dit cet habile naturaliste, ces mâchoires semblent exercer les fonctions de palpes qui paraissent destinés, avec la lèvre supérieure, à prendre les aliments pour les apporter aux mandibules (mâchoires), et en même temps les retenir. La *lèvre inférieure* de M. Brandt est ce que nous avons nommé la *langue.*

Les palpes superposés aux *palpes maxilliformes* que nous avons nommés *palpes labiaux* sont pour Fabricius les *palpes antérieurs;* pour Latreille simplement les *palpes;* pour M. Savigny une *première lèvre auxiliaire.* M. Newport nomme *labium* pourvu de palpes, les deux articles basilaires et soudés de nos palpes, observant qu'ils correspondent à la *première lèvre auxiliaire* de Savigny, mais sans adopter cette dénomination dans l'explication de ses planches.

---

(1) Savigny. *Mémoires sur les animaux sans vertèbres.* 1816, in-8, p. 45, 85 et 86.

(2) Newport. *Monograph of the class Myriapoda*, dans *Trans. of the Linnean Society.* 1844, in-4, vol. XIX, p. 297, 301 et 302, pl. 33, fig. 6, 7 et 8.

Notre *lèvre inférieure* et les fortes *mandibules monodactyles* qui en émanent sont pour Fabricius le *labium* et les *palpi posteriores*, la lèvre inférieure et les palpes postérieures. Pour Latreille ce n'était d'abord qu'une lèvre inférieure, mais ensuite c'est pour lui une *seconde lèvre* formée par une seconde paire de pieds dilatés et joints à leur naissance et terminés par un fort crochet mobile. M. Brandt s'est réuni, en partie, à Latreille, et considère de même les mandibules de Chilopodes, « comme une espèce de première paire de pattes transformées, qui, par leur fonction, doivent être adnumérées aux organes de la bouche (1), auxiliaires ou accessoires. Ces définitions sont encore dues à l'influence du mémoire de Savigny. Celui-ci nomme cette lèvre inférieure une seconde lèvre auxiliaire, et pour son Insecte idéal la première lèvre auxiliaire est la première paire de pattes, la seconde lèvre auxiliaire est la seconde paire de pattes, et ce qui est réellement la première paire de pattes dans le Scolopendre est la troisième dans ce système. M. Newport s'est garanti de telles influences, et après avoir savamment décrit le développement du Scolopendre depuis la sortie de l'œuf, il n'hésite pas à voir, ainsi que nous, dans ce qu'on a appelé les *pieds-mâchoires* du Scolopendre de véritables *mandibules* (2). Latreille et plusieurs entomologistes modernes ont donné le nom de *forci-*

(1) M. Brandt. *Recueil*, etc., p. 29.

(2) Newport, *Transactions of the Linnean Society*; 1844, in-4°, t. XIX, p. 289 : « These are the structures which afterwards become the immense forcipated foot-jaws, the *true mandibles* of the perfect animal, and which are the ana-

pules aux mandibules monodactyles des Chilopodes comme aux mandibules didactyles des Scorpionides; et la lèvre inférieure des Scolopendres est souvent nommée par M. Gervais *lèvre forcipulaire.*

Pour les Diplopodes, dont les organes de la manducation sont beaucoup plus simples, il y a moins de divergences dans la terminologie.

Le chaperon tient pour tout le monde lieu de lèvre supérieure.

Les mâchoires mandibulaires de ces Myriapodes sont pour Fabricius, Latreille et Brandt de véritables mandibules, et notre lèvre inférieure reçoit aussi ce nom. Il n'y a pas pour ces auteurs d'autres organes de la manducation, dans cet ordre, excepté dans les espèces qui ont un suçoir que Fabricius et Latreille n'ont point connues. Mais cette pénurie d'organes n'a pas arrêté M. Savigny. La lèvre inférieure du Iule terrestre est divisée par des sillons en quatre compartiments terminés par des tubercules ou des dents, et et il n'hésite pas à voir, dans ces compartiments d'un même organe, deux premières mâchoires et deux secondes mâchoires, toutes soudées ensemble et formant cette lèvre. C'est ainsi qu'il a trouvé la bouche des Iules toute conforme à celle des Scolopendres et à celle de son Insecte idéal. Si Savigny avait connu les Myriapodes suceurs, il aurait trouvé plus de facilité pour sa théorie; mieux que dans la lèvre indivisible des Diplopodes rongeurs, les pièces du suçoir des Diplopodes suceurs lui eussent fourni ce dont

logues of the strong mandibles of Insects. » Et p. 301, à l'explication de la planche 33, fig. 4, 9, il dit : « The femoral joints of the great mandibles or foot-jaws. »

il avait besoin pour voir en eux tous les organes de son Insecte idéal, puisque dans les trompes et les soies des Lépidoptères et des Diptères il retrouve les mandibules, les mâchoires, la langue, les lèvres supérieures et inférieures, et les palpes des Orthoptères, des Coléoptères, des Hyménoptères, des Névroptères, de tous les Insectes broyeurs et masticateurs. M. Brandt a observé très-bien que dans les Iules la réunion particulière des mâchoires et de la lèvre inférieure dans une lame destinée à broyer les aliments, prépare en quelque sorte le passage des Diplopodes rongeurs aux Diplopodes suceurs.

Je l'ai dit, ces considérations sont ingénieuses, et jusqu'à un certain point vraies et utiles ; mais elles deviennent nuisibles quand on traduit, ou plutôt quand on travestit, par elles, les observations, et quand par la trop grande importance qu'on y attache, on les fausse et on les dénature. Comme c'est par des observations sur les organes de la manducation que, suivant nous, l'étude des Myriapodes peut obtenir les progrès les plus solides et les plus certains, j'ai cru devoir m'attacher à bien définir ces organes et à faire disparaître les difficultés, que ceux qui voudront s'adonner à cette étude pourraient trouver à bien comprendre les auteurs qui en ont écrit.

Paris, ce 15 avril 1847.

Bon WALCKENAER.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES APTÈRES.

MYRIAPODES.

Considérations générales sur les Myriapodes.

Les Myriapodes sont des animaux articulés terrestres, pourvus de pieds articulés plus nombreux que ceux des autres classes et dont le nombre varie depuis dix à douze paires jusqu'à cent cinquante et au delà. Tous respirent par des trachées comme les Insectes, mais leur corps n'est divisible qu'en deux parties : 1° la *tête* qui porte une paire d'antennes, les yeux lorsqu'ils existent, et les appendices buccaux, et 2° le *tronc*, formé d'anneaux semblables ou presque semblables, variables dans leur forme et dans leur composition suivant les différentes familles, simples ou complexes, presque tous pourvus d'une paire de pieds (Chilopodes ou Syngnathes) ou de deux paires (Diplopodes ou Chilognathes), et non séparables en anneaux thoraciques et abdominaux. Le dernier des anneaux porte l'orifice anal.

I.

Organisation des Myriapodes. — Les deux grands groupes des Myriapodes, c'est-à-dire celui des espèces qui ont l'organisation des Scolopendres, et celui des

espèces qui ressemblent davantage aux Iules, diffèrent beaucoup entre eux. Aussi la catégorie des Myriapodes n'a-t-elle qu'un très-petit nombre de caractères communs. Les détails que nous allons donner sur l'organisation de ces animaux auront pour résultat de nous bien faire comprendre les différences qui distinguent l'un des groupes, ou les Chilopodes, de l'autre, celui des Diplopodes. Il en résultera cette démonstration que les Myriapodes constituent bien plutôt deux classes d'Entomozoaires que deux ordres d'une seule et même classe.

1. La *forme extérieure* de ces animaux rappelle toujours plus ou moins celle des Chenilles ou des Vers, et en particulier celle des Néréides. Les Myriapodes du même groupe que les Scolopendres sont les plus semblables aux Vers chétopodes, et, principalement, aux Néréides; ceux de la catégorie des Iules et des Glomeris ressemblent au contraire davantage aux Crustacés dont ils ont même les segments résistants. On les a souvent rapprochés des Cloportes.

Dans les deux cas, les Myriapodes ont la tête séparée du reste du corps, et celui-ci est composé d'une série de segments variables en nombre et plus ou moins semblables entre eux; ces segments sont quelquefois très-multipliés, et, lorsqu'ils le sont le plus, ils tendent à prendre un caractère de plus en plus uniforme. C'est ce que l'on voit dans les derniers genres de chaque grand groupe: les Iules, les Polyzonies et les Géophiles. Au contraire, chez les Scutigères, et même chez les Lithobies, qui commencent la série des Chilopodes, les anneaux ne se ressemblent pas tous, surtout en dessus; les Polydèmes, parmi les Diplopodes, ont aussi les deux parties constituantes de leurs an-

neaux moins semblables entre elles que celles des Iules, et le second ainsi que le dernier segment des Gloméris diffèrent beaucoup des segments intermédiaires qui se ressemblent entre eux. La position des organes génitaux varie; ils sont placés sous les premiers anneaux dans les Iules et les Glomeris, relégués au contraire à l'extrémité postérieure du corps dans les Scolopendres et dans les familles voisines. Tous les segments du corps qui suivent la tête peuvent être pédigères, souvent même ils sont quadripédigères, c'est-à-dire pourvus de deux paires de pieds chacun. C'est le cas de la plupart des segments chez les Iules, les Polydèmes, les Glomeris, les Polyzonies, etc.; mais il nous semble que chaque segment est alors formé lui-même par la réunion de deux anneaux, soit inégaux comme dans les Polydèmes, soit égaux comme dans les Iules. L'agencement des éléments constituants de chaque anneau a permis de diviser les Chilognathes en trois groupes (Monozonies, Trizonies, appelés aussi les Bizonies, et Pentazonies). Mais ces particularités de la composition élémentaire de chaque anneau peuvent être interprêtées d'une manière plus uniforme; c'est un point sur lequel nous reviendrons ailleurs.

Il n'y a chez aucun Myriapode d'anneaux abdominaux distincts du thorax. Cependant quelques Diplopodes ont à leur partie postérieure, au devant de l'anus, un petit nombre de segments apodes.

Quant aux *pieds*, leur composition est assez simple, sauf néanmoins chez les Scutigères, dont les tarses sont décomposés en une multitude de petits articles, ce qui les a fait appeler *Schizotarses*. Les pieds des autres Myriapodes ont six articulations et un ongle terminal simple. Certains de ces animaux ont jusqu'à

cent cinquante paires de ces organes, et même plus; mais dans chaque grand groupe les premiers genres n'en ont qu'un petit nombre : tels sont les Pollyxènes, qui commencent la série des Diplopodes, et les Gloméris, qui se placent avant les Zéphronies et Polyzonies; tels sont encore les Lithobies et les Scolopendrelles, celles-ci dans le groupe des Géophiles, celles-là dans celui des Scolopendres.

2. Les *sens* ont également une complication en rapport avec le rang qu'occupent les Myriapodes dans leur propre classe. Nous parlerons principalement de ceux de l'odorat, dont les antennes sont le siége, et de la vue. Plus compliqués dans les premières espèces, ils se dégradent de celles-ci aux dernières. Les yeux sont surtout remarquables sous ce rapport.

Tous les Myriapodes ont des *antennes*, ce qui aurait dû les faire séparer des Arachnides auxquelles on les a quelquefois réunis, et ils n'ont, comme les Insectes hexapodes, qu'une seule paire de ces organes, caractère qui les éloigne des Crustacés, ces derniers en ayant le plus souvent deux paires.

Les *antennes* des Diplopodes ont une disposition toute spéciale et qui les fait bien reconnaître. Elles sont composées dans presque tous les cas de sept articles inégaux entre eux ou plus ou moins égaux, et elles affectent une disposition moniliforme ou subclaviforme. Leur longueur n'est jamais considérable et quelquefois même elles sont assez courtes, comme cela a lieu dans certains animaux de la famille des Iules. Leur dernier article est habituellement moins grand que les autres et souvent à demi inclus dans le pénultième. M. Newport (1) a fait connaître un Iule

(1) *Philos. trans. royal soc. Lond.*, 1844.

dont les antennes s'étaient recomplétées après avoir été mutilées. J'ai cité (1) un Lysiopétale (*Iulus plicatus*, Guérin) qui avait huit articles aux antennes au lieu de sept, mais peut-être par anomalie.

Les Diplopodes palpent avec leurs antennes, qu'ils tiennent le plus souvent arquées et dont le segment terminal est souvent glanduleux.

Les antennes des Chilopodes sont toujours plus ou moins sétiformes ou finement moniliformes, et le nombre de leurs articles est bien supérieur à ce qu'il est chez les Diplopodes. Les Géophiles qui présentent le nombre minimum en ont quatorze; les Scolopendres et les Cryptops en ont en général de dix-sept à vingt; les Lithobies en ont à peu près quarante, mais encore semblables entre eux et moniliformes, tandis que dans les Scutigères, où le nombre est extrême, ces articles sont de plusieurs sortes : les trois basilaires submoniliformes, les suivants très-courts, réunis entre eux de manière à former une longue partie sétiforme, et articulée, au moyen d'articles à peu près semblables aux premiers, à une autre portion également sétiforme, mais plus grêle. Les antennes des Chilopodes qui occupent le premier rang, ont donc le plus grand nombre d'articles connus, et ce nombre va en diminuant à mesure qu'on passe des Scutigères aux Lithobies, de celles-ci aux Scolopendres, et des Scolopendres aux Géophiles, qui sont les derniers animaux de ce groupe. Fréquemment les deux antennes des Scolopendres diffèrent entre elles par le nombre de leurs articles.

Nous avons constaté sur des Polydèmes, des Iules, des Lithobies et des Scolopendrelles que le nombre

(1) *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 59.

des articles des antennes augmente à mesure que ces animaux approchent de l'âge adulte. Ce nombre dans l'animal parfait peut fournir de très-bons caractères.

Les *yeux* des Myriapodes n'ont pas encore été anatomisés d'une manière spéciale, mais ils paraissent avoir la structure des yeux simples des Insectes, quoiqu'ils soient en général groupés en nombre plus ou moins considérable et de manière à simuler des yeux composés. Ceux des Scutigères sont réellement des yeux composés. Les yeux manquent dans certains genres: Gloméridèmes, Polydèmes, Blaniules, Cryptops et Géophiles. Il n'y en a qu'une seule paire dans les Stemmiules, Platydèmes et Scolopendrelles. Les Polyzonies en ont trois paires en série. Les Scolopendres en ont quatre paires en un petit groupe. Ceux des Gloméris sont plus nombreux, mais en série linéaire. Enfin, ils sont plus nombreux encore, réunis sous une figure variable, et souvent polygonaux dans les Zéphronies, Craspédosomes, Iules, Lysiopétales, Spiroboles, Spirostreptes et Lithobies.

Il y a des particularités concordantes remarquables entre la disposition ou le nombre des yeux des Myriapodes et le développement du système nerveux; de telle sorte que les espèces supérieures, dans chacune des séries qui constituent cette classe d'animaux, sont en général les mieux douées sous ces deux rapports, tandis que chez les espèces inférieures, également dans chaque série, le système nerveux est moins complet et les yeux moins nombreux ou même nuls. On verra ailleurs que les Myriapodes inférieurs sont aussi dans leur groupe ceux qui ont les segments du corps les plus nombreux et les plus uniformes, caractère auquel se joint aussi celui d'avoir les pieds les plus multipliés.

On n'a pas constaté expérimentalement la présence de l'*ouïe* chez les Myriapodes, mais il existe chez les Gloméris à la base externe des antennes, entre celles-ci et les yeux, une petite fossette que M. Brandt considère comme étant peut-être un *organe d'audition*. Cette fossette se voit également sur les Zéphronies et les Glomeridesmus. On trouve encore un indice de la même disposition dans certaines espèces exotiques de Iules ou de Polydèmes, mais d'une manière moins évidente.

3. On a dit assez souvent que le *canal digestif* des Myriapodes formait un tube droit, et par conséquent sans replis, depuis la bouche jusqu'à l'anus (1); mais cette assertion n'est pas exacte. Ainsi que M. Brandt l'a vu dans les Gloméris (2) et comme nous avons pu nous en assurer dans ces animaux et dans les Zéphronies ou Sphérothères, le canal digestif est presque double de la longueur totale. Après l'œsophage, qui est court, commence un ventricule chylifique ou estomac duodénal qui est ample, long, et donne insertion postérieurement aux vaisseaux biliaires. Cet estomac est continué par un intestin grêle, assez court, recourbé en anse à la partie postérieure du corps, et dont la portion qui revient en avant débouche elle-même dans un intestin plus gros qui remonte le long de l'estomac, pour redescendre ensuite jusqu'à l'anus, vers lequel son diamètre s'est considérablement rétréci. L'intestin des Gloméris et des Zéphronies a donc près de trois fois la longueur du corps, ou du moins il décrit deux courbures et suit trois directions différentes.

La définition de canal rectiligne paraît mieux con-

---

(1) Cuvier et Duvernoy, *Anatomie comparée*, t. V, p. 246 et d'autres auteurs.

(2) *Archives* de Muller.

venir à l'intestin des Iules (1). Ceux-ci ont un œsophage court, dilaté postérieurement en jabot, et suivi de l'estomac duodénal ou ventricule chylifique, qui est séparé du jabot par un étranglement cylindrique et sans papilles à l'intérieur. Sa longueur égale les deux tiers de celle du tube digestif. Il est suivi par un intestin grêle, un peu large dans le principe, mais qui se rétrécit promptement en un canal court et étroit; le gros intestin qui est plus long a presque le diamètre de l'estomac.

Dans les Lithobies (2), l'œsophage et le jabot ne forment qu'un même tube d'un diamètre uniforme, cylindrique, enveloppé par les glandes salivaires, et atteignant à peine la seconde plaque dorsale. M. Marcel de Serres et Treviranus n'admettent point l'existence du jabot, mais l'analogie fait supposer à M. Léon Dufour que cette première poche gastrique existe néanmoins, et que si elle n'est pas plus prononcée c'est que les aliments n'y séjournent que peu de temps et en petite quantité, ce qui ne nécessite pas l'existence d'une dilatation sensible. Une valvule annulaire donne entrée dans le ventricule chylifique ou estomac duodénal qui est assez ample, forme à lui seul les deux tiers de la longueur du tube digestif et donne postérieurement naissance aux canaux hépatiques.

L'intestin, bien moins large et cylindroïde, paraît cannelé suivant sa longueur, lorsqu'il est vide, et qu'il se contracte sur lui-même; avant de se terminer à l'anus, il offre un cœcum à peine sensible.

L'appareil digestif des Scutigères (3) diffère peu de

(1) Treviranus, *Vermischte Schriften*,—Ramdohr, pl. XV, fig. 1.
(2) Marcel de Serres, Treviranus, Léon Dufour.
(3) Léon Dufour, *loco cit.*

celui des Lithobies. L'œsophage y est d'une brièveté extrême ; le jabot n'est qu'une faible dilatation ; la partie stomacale est cylindrique et occupe environ les trois quarts de la longueur du corps ; un peu avant la terminaison du rectum, il existe une sorte d'appendice cœcal.

Dans le *Geophilus Gabrielis*, nous avons trouvé un développement plus considérable encore de la partie stomacale du tube digestif, eu égard à la longueur du corps. Là non plus ce tube n'est pas complétement droit ; il décrit une anse fort évidente quoique assez courte dans sa partie intestinale proprement dite, un peu après sa première moitié (1).

4. Ainsi qu'on en a déjà fait la remarque, l'*organe hépatique* des Myriapodes ressemble beaucoup à celui des insectes hexapodes. Il se compose également de canaux fort déliés ou vaisseaux malpighiens. On a décrit et représenté ceux des Gloméris (2).

Ceux des Iules (3) sont deux très-longs tubes extrêmement contournés le long du gros intestin, se repliant en avant auprès des glandes salivaires et se reportant en arrière pour s'insérer au pylore de l'estomac duodenal.

Chez les Scutigères et chez les Lithobies il y en a également (4), ceux des Scutigères sont au nombre de quatre, plus courts et ayant la même insertion : il n'y en a que deux chez les Lithobies, mais ils sont assez longs pour remonter jusqu'aux glandes salivaires. Ceux des Géophiles (*G. Gabrielis*) nous ont montré

(1) P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, pl. 5, fig. 19.
(2) Brandt, *Archives de Muller*, 1837.
(3) Treviranus, *Vermischte Schriften*. — Ramdohr, Pl. XV, fig. 1.
(4) Léon Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. II, pl. 5, fig. 1 et 4.

une disposition peu différente (1), mais néanmoins digne d'être décrite. Ils sont également fort prolongés en avant, et leur insertion a lieu de même à l'extrémité postérieure de l'estomac. Celle de celui de la face supérieure se fait par un petit renflement ampulliforme après lequel il remonte en se courbant, passe ensuite sous l'intestin, redescend à peu près jusqu'au niveau de son insertion, mais à la face opposée de l'intestin, pour remonter ensuite directement sous celui-ci. Le second tube n'a pas d'ampoule à son insertion; il naît à peu près au-dessous du précédent, mais un peu plus haut, se recourbe brusquement, croise en dessus le premier auprès de son insertion, se contourne ensuite pour aller sous l'intestin stomacal rejoindre la portion ascendante de l'autre qu'il suit parallèlement.

5. Plusieurs auteurs se sont occupés dans ces dernières années de la *circulation* chez les Myriapodes, et ils ont aisément reconnu que cette fonction, qu'on avait pour ainsi dire niée chez les Insectes, tant on en réduisait l'importance, est cependant assez compliquée chez eux et chez les Myriapodes.

M. Tyrrel a d'abord observé la circulation chez les Lithobies et les Géophiles (2). Dans la Scolopendre mordante (3), les organes circulatoires consistent en un vaisseau dorsal étranglé à chaque articulation, et fournissant là, de chaque côté, une branche transversale entourée de graisse comme lui. Ce vaisseau dorsal se bifurque à peu de distance de la tête, de manière à embrasser

(1) P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, pl. 5, fig. 19.

(2) *Journ. l'Institut*, 1835, p. 156.

(3) Newport, *Philosoph. trans. royal soc. Lond.*, 1843, pl. 13 et 14, fig. 26. Dugès, MM. Muller, Wagner et Kutorga ont aussi étudié la circulation chez les Scolopendres. M. Brandt a étudié ses organes dans les Gloméris (*Recueil*, p. 3, etc.

l'œsophage et à former au-dessous, par une nouvelle anastomose, une aorte rétrograde qui se colle sur le cordon nerveux central et en suit le trajet dans toute la longueur du corps, fournissant en plusieurs endroits bien manifestement des rameaux latéraux ; c'est toujours vis-à-vis d'un ganglion, et les branches vasculaires accompagnent les nerfs qui partent de ce centre nerveux. Au milieu de la bifurcation du vaisseau dorsal part une artère céphalique, et des crosses latérales partent d'autres branches antérieures assez volumineuses. L'analogie doit nous porter à croire que les branches transverses du vaisseau dorsal sont des veines afférentes, et que celles du vaisseau ventral sont des rameaux artériels; ce que l'on a déjà vu chez les Annélides l'indique assez, et ce que l'on a constaté chez les Insectes le prouve encore, puisque ces derniers ne diffèrent des Myriapodes que par l'absence des veines ; ce qui n'empêche pas la circulation d'être tout aussi complète (1).

D'après des observations plus récentes, le vaisseau dorsal ou cœur de tous les Myriapodes est divisé, comme chez les insectes, en plusieurs compartiments, dont le nombre correspond à celui des segments abdominaux. Sa portion supérieure est partagée immédiatement, derrière le segment basilaire, en trois troncs distincts; la portion moyenne, qui est la continuation du vaisseau lui-même, s'avance le long de l'œsophage et se distribue à la tête même, tandis que les deux autres, passant latéralement à l'extérieur et postérieurement dans une direction courbe, forment un collier vasculaire autour de l'œsophage,

(1) Dugès, *Physiologie comparée*, t. II, p. 437.

au-dessous duquel elles s'unissent en un vaisseau (1). Le vaisseau médian unique est placé au-dessus du cordon nerveux abdominal et s'étend en arrière sur toute la longueur du corps, jusqu'au ganglion terminal du cordon, au-dessous duquel il se divise en rameaux distincts, qui accompagnent les nerfs terminaux à leur distribution finale. Immédiatement en avant de chaque ganglion du cordon, ce vaisseau détache une paire de troncs vasculaires et chacun de ces troncs est subdivisé en quatre vaisseaux artériels dont chacun se rend à l'un des principaux nerfs qui proviennent du ganglion et peut-être suivi avec lui jusqu'à une distance considérable.

Parmi eux, le vaisseau le plus postérieur se réunit de nouveau avec le grand tronc médian, au moyen d'une petite branche, de manière que les quatre vaisseaux de chaque côté forment avec leur tronc un cercle vasculaire complet au-dessus de chaque renflement ganglionnaire du cordon. Indépendamment de ces vaisseaux qu'on peut considérer comme le grand tronc artériel qui porte le sang directement de la portion antérieure du cœur aux membres et à la surface inférieure du corps, M. Newport a découvert aussi dans chaque segment une paire de grands vaisseaux artériels qui naissent directement de la surface postérieure et inférieure de chacune des cavités du cœur. Ces vaisseaux, il les a nommés artères systémiques, et il les a suivis dans la Scolopendre depuis la grande cavité du cœur, qui est située dans le pénultième segment du corps, jusqu'à leurs ramifications ultimes dans les membranes des vaisseaux hépatiques du canal alimentaire.

(1) Lord, *Medical Gazette.*

Après que le sang a passé dans les artères, il revient au cœur dans chaque segment du corps au moyen de deux vaisseaux transparents, excessivement délicats, qui passent le long des parois des segments, et communiquent avec les ouvertures valvulaires de chaque cavité du cœur à sa surface supérieure, où ces ouvertures valvulaires sont situées.

6. Tous les Myriapodes respirent par des *trachées*, mais néanmoins on n'a pas encore indiqué pour tous les genres de ces animaux la disposition des orifices qui donnent entrée à l'air dans ces trachées, celles des Pollyxènes en particulier et des Scolopendrelles sont encore inconnus. Dans les Diplopodes, on a quelquefois pris pour les stigmates des orifices bilatéraux qui conduisent dans des organes sécréteurs. Les véritables stigmates sont toujours plus ou moins rapprochés de l'insertion des pieds, mais ils ne sont pas en même nombre qu'eux; il y en a une paire pour chacun des segments ou zoonites.

Les Scutigères forment sous le rapport des orifices respiratoires une exception remarquable. On considère comme étant leurs stigmates les orifices médio-dorsaux qui représenent des espèces de petites boutonnières placées près du bord postérieur des plaques dorsales de la première à la sixième.

Chez tous les autres Chilopodes les stigmates sont bilatéraux, et ils sont en général vulviformes ou mieux en boutonnières. Les Géophiles en ont autant que de segments pédigères. Chez les autres, au contraire, ils sont moins nombreux. Certaines Scolopendres, de la famille des Scolopendres proprement dite, diffèrent beaucoup, sous ce rapport, des autres Myriapodes du même groupe; au lieu de neuf paires de stigmates

en boutonnières, elles en ont dix en forme de plaques criblées. On a fait de ces Scolopendres un genre sous la dénomination d'*Heterostoma*.

7. Les Myriapodes ont constamment, comme les insectes hexapodes, les *sexes* séparés sur des individus mâles et femelles; ils s'accouplent et ils paraissent être en général ovipares. L'oviparité a été constatée pour les Gloméris, les Polydèmes, les Iules et les Polyzonies d'Europe. Les personnes qui ont étudié des Polydèmes et des Iules exotiques savent aussi que fort souvent le corps des individus femelles de ces deux genres renferme une quantité considérable d'œufs, mais on n'a pas constaté si toutes les espèces de ces genres sont dans le même cas?

Nous avions fait connaître, d'après Audouin, que les Scolopendres proprement dites sont ovovivipares. Cette assertion repose sur l'inspection de jeunes Scolopendres recueillies par MM. Quoy, Gaimard et Dussumier. Nous ignorons encore si les Scutigères, les Lithobies et les Géophiles sont réellement ovipares, ce qui est néanmoins probable, et quelle est la forme de leurs œufs.

Parlons maintenant des *organes femelles*. Les parties internes de la reproduction se composent essentiellement chez la femelle de l'ovaire, tantôt double (Gloméris, Polydèmes, Iules), tantôt simple (Scutigères, Lithobies, Scolopendres, Géophiles), mais dont la forme et la grandeur varient.

Celui des Gloméris, qui est double et d'un volume considérable, s'étend d'arrière en avant. Il renferme, au printemps surtout, une quantité considérable d'œufs. D'après M. Brandt, les deux oviductes qui en naissent ne s'ouvrent pas auprès de l'anus auquel

ils sont attachés au moyen d'un petit ligament, par leur partie postérieure, mais ils entrent dans les deux petites écailles cornées et recourbées que forment de petits orifices situés derrière les articulations basilaires de la seconde paire de pattes.

C'est aussi à la base de la seconde paire de pattes, que nous avons trouvé les plaques génitales dans les Zéphronies dorsales, et comme l'individu que nous avons étudié avait le corps gorgé d'œufs, il est impossible de douter de son véritable sexe.

Chez les Polydèmes, les ovaires ont, d'après M. Straus, la forme d'une grappe très-composée; ils débouchent, par l'intermédiaire de leurs oviductes.

G. Cuvier avait dit, dans la première édition de son *Anatomie comparée* : « Les Iules ont leurs organes génitaux dans quelque endroit moyen du corps. » Mais des dissections plus récentes ont appris que les Iules ont aussi deux longs ovaires dirigés d'arrière en avant, rapprochés l'un de l'autre au-dessous du canal intestinal, mais non confondus, et qui constituent un double oviducte aboutissant à des plaques vulvaires. Dans un grand Iule exotique, M. Duvernoy a trouvé l'ovaire gauche plus développé que le droit. Les ovules lui ont paru se développer en premier lieu dans des faisceaux de tubes formant des houppes et qui aboutissent ensemble, par intervalles, au côté externe de chaque tube principal qui devient l'oviducte en s'approchant des premiers segments du corps où se trouvent les vulves. Celles-ci sont situées inférieurement entre le deuxième et le troisième segment du corps. Elles se présentent dans les espèces d'Iules qn'on a examinées, comme deux renflements ou deux coussins mous, séparés dans la ligne médiane et attachés à

deux plaques soudées, ayant chacune une apophyse et supportant par leur partie externe deux paires de pattes plus petites que les autres; leur orifice est transversal et arqué. Dans les Polydèmes, les organes femelles ont aussi le même mode d'ouverture. On aperçoit entre le deuxième et le troisième segment deux renflements ovales, ayant chacun un orifice longitudinal qui conduit dans l'oviducte de son côté. Dans les Lysiopétales, deux petites glandes, dont l'une se dilate en vésicule à son extrémité, aboutissent dans cette même cavité par leur canal excréteur.

Ajoutons que les organes génitaux femelles des Polyzonies ont aussi leurs orifices sous les premiers segments du corps, et nous reconnaîtrons que c'est là un des caractères des Myriapodes Diplopodes (1). Dans les Chilopodes, ils s'ouvrent au contraire auprès de l'anus, mais par un orifice distinct, et la glande ovarienne est unique.

Les *organes mâles* des Diplopodes s'ouvrent comme les organes femelles des mêmes animaux, et comme ceux des deux sexes chez les Crustacés, très-loin de l'anus, sur les parties plus ou moins antérieures du corps, et en rapport plus ou moins immédiat avec les appendices ambulatoires.

Mais il y a toujours quelques variations dans la position de leurs appendices copulateurs, et ceux-ci sont toujours plus ou moins éloignés des orifices spermatiques.

Les organes mâles des Gloméris sont principalement

(1) Les Pollyxènes n'échappent pas à cette disposition. Nous avons vu dans des individus de cette espèce, que nous considérons comme femelles, une paire de plaques génitales triangulaires à la base de la troisième paire de pattes.

connus dans leur partie copulatoire que constituent une paire de pattes en crochets, plus fortes que les autres et supplémentaires, placées en avant de l'anus.

A l'intérieur il existe un testicule composé de deux moitiés, et une prostate cordiforme située près de l'anus. D'abord M. Brandt, à qui l'on doit cette observation, n'avait pu découvrir avec quelque sûreté les orifices externes de ces organes. Les relations entre les génitaux mâles internes et les organes particuliers crochus, semblables en quelque sorte aux pieds, qui se trouvent chez les mâles en avant de l'anus, étaient donc également obscures, quoique l'on dût croire que ces organes sont destinés à retenir et à stimuler les femelles pendant la copulation, mais point du tout à l'intromission de la liqueur fécondante.

Maintenant il est constaté que le conduit du testicule est simple d'abord, et qu'il se divise, derrière la seconde paire de pattes, en deux petits tubes, dont chacun entre dans la petite écaille recourbée, qui est placée derrière chaque articulation basilaire de la seconde paire de pieds; la partie postérieure du testicule offre un petit conduit, dirigé en arrière jusqu'à la prostate, et pourrait bien être le canal excrétoire de cet organe. Les orifices des organes mâles ressemblent donc à ceux des organes femelles, et les organes spéciaux, crochus et pédiformes, qui existent chez les mâles en avant de l'anus, ont bien la fonction que nous leur assignions tout à l'heure (1).

Latreille a dit (2) que le nombre des pattes était de trente-quatre dans les femelles des Gloméris, et de

---

(1) Brandt, *Recueil*, p. 154; 1839. — *Ibid.*, p. 157; 1840.
(2) *Règne anim.* de G. Cuvier, T. IV, p. 533.

trente-deux dans les mâles; les organes sexuels de ceux-ci remplaçant la paire de pattes qui leur manque. C'est évidemment une erreur; l'appareil copulatoire qui constitue en apparence cette paire de pattes existe chez les mâles, et manque aux femelles. Nous en avons publié ailleurs la figure (1). Une disposition analogue existe chez les Zéphronies, qui ont vingt et une paires de pattes au lieu de dix-sept, comme les Gloméris. Chez eux, les mâles semblent en avoir vingt-deux paires, et Olivier a même décrit son *Iulus testaceus*, qui appartient à ce groupe, comme étant dans ce cas. Nous reviendrons sur cette disposition en traitant spécialement des *Zéphronies*.

Chez les Polydèmes, depuis longtemps observés sous ce rapport par Latreille (2), ce sont bien les femelles qui ont une paire de pattes de plus que les mâles, parce que, en effet, chez ceux-ci la huitième paire, c'est-à-dire la première du septième segment, est remplacée par des forcipules grêles (3).

Les Iules ont des plaques spermatiques sous le deuxième segment? et des appendices copulateurs en place de la première paire de pieds du sixième? Les appendices du Lysiopétale fœtidissime sont fort longs et fort singuliers (4).

Les Polyzonies nous ont montré, à la base de leur troisième paire de pattes, un appendice articulé dou-

---

(1) *Ann. sc. nat.*, 3e série, T. II, pl. 5, fig. 3.

(2) Latreille, *Hist. nat. des Fourmis*, p. 387; 1802.

(3) P. Gervais, *Mag. de zoologie*, cl. IX, pl. 240, fig. 2 *f*, d'après le *Polydesmus Blainvillei*.

(4) Savi, *Opuscules scientif.*—Duvernoy, *Anat. comp. de Cuvier* et *Revue zool. soc. Cuv.*, 1846, p. 246, et quelques autres naturalistes. — Un travail de M. Stein traite des rapports des Myriapodes envisagés dans les organes et les fonctions de la génération : *Archives de Muller*, 1842, p. 338 à 380, p. XII, XIII et XIV.

ble, semblant être la seconde paire de pattes de ce segment, styliforme, et dirigé en arrière; et de plus, après la huitième paire de pattes, une paire de mamelons qui remplace la seconde paire du septième anneau.

Plusieurs Iules exotiques nous montrent une disposition curieuse du pénultième article de leurs tarses, ou même simultanément de celui-ci et l'antépénultième, dont la face inférieure présente à tous les pieds une ampoule membraneuse en forme de bourrelet, qui fonctionne sans doute comme ventouse. Les femelles manquent de cet organe, qui doit évidemment servir au rapprochement des sexes.

Chez les Lithobies (1), l'ovaire consiste en une grande poche oblongue, plus étroite en avant, plus large en arrière, et dont l'extrémité postérieure se réduit subitement pour former l'oviducte. Ce canal traverse l'avant-dernier segment du corps, après ou sans s'être dilaté de nouveau, et il se termine dans une sorte de vagin à une vulve, séparée de l'anus et placée au-dessous de lui.

Il y a des glandes génitales accessoires ou glandes sébacées de l'oviducte (Léon Dufour); elles sont au nombre de quatre, sont allongées et composées de petits cryptes. Chacune d'elles se termine par un canal excrétoire très-fin qui aboutit dans une petite vésicule, qui conduit elle-même au vagin par un canal fort court; à l'extérieur, les organes femelles des Lithobies se distinguent de ceux des mâles par la forme plus étroite du dernier segment du corps auquel on remarque deux petits appendices préhenseurs, bi-

---

(1) Léon Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. II, pl. 5, fig. 4.

articulés et terminés par un double onglet. C'est entre ces appendices que s'ouvre la vulve.

L'ovaire de la Scolopendre est également impair et non ramifié. La vulve est nettement distincte.

Dans les Scutigères (1), leurs glandes sébacées constituent deux ampoules arrondies sans tubes folliculeux.

Les Géophiles (2) ont l'ovaire allongé, peu distinct de l'oviducte et les glandes sébacées en forme de petites sphères terminées par un canal court, mais sans tubes accessoires comparables à ceux des Lithobies.

On ne voit pas de différences bien saillantes dans les parties externes de la génération chez les Chilopodes femelles, comparés à ceux de l'autre sexe.

8. L'étude du *développement* entreprise par d'habiles physiologistes a déjà fourni dans presque toutes les classes du règne animal de précieuses indications, dont la méthode a su profiter avec empressement; mais le développement des Myriapodes n'est encore qu'assez superficiellement connu. On a des renseignements sur les modifications qu'ils éprouvent après leur sortie de l'œuf, mais on ignore encore les faits principaux de leur ovologie.

Quelques indications précieuses enregistrées par de Geer, plusieurs faits importants publiés par Savi, d'autres recueillis par nous, par M. Waga, et plus récemment par M. Newport, forment l'ensemble de nos connaissances à cet égard, mais l'on doit regretter qu'elles n'aient pas été suivies d'une manière assez comparative dans les deux catégories principales de Myriapodes.

(1) Treviranus, *Vermischte Schriften*.—L. Dufour, *loco cit.*, fig. 1.
(2) P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, pl. 5, fig. 19.

De Geer, voulant observer les mœurs du Iule, commun par toute l'Europe, que Linné a nommé *Iulus sabulosus*, conserva un de ces animaux dans un vase à part, et obtint qu'il y pondît.

« Celui (le Iule) dont je viens de donner la description, dit de Geer (1), était une femelle, car elle pondit un grand nombre d'œufs d'un blanc sale dans la terre, près du fond du poudrier, où elle les avait placés en un tas les uns auprès des autres; ils sont très petits et de figure arrondie. Je n'espérais pas voir des petits sortir de ces œufs, car il était incertain si la mère avait été fécondée ou non.

» Cependant après quelques jours, c'était le premier du mois d'août 1746, de chaque œuf il sortit un petit Iule blanc, qui n'avait pas une ligne de longueur. J'examinai d'abord au microscope les coques d'œufs vides, et je vis qu'elles s'étaient fendues en deux portions égales, mais qui tenaient pourtant ensemble vers le bas.

» Les jeunes Iules nouvellement éclos me firent voir une chose à laquelle je ne m'attendais nullement: je savais que les Insectes de ce genre ne subissent pas de métamorphoses, qu'ils ne deviennent jamais des insectes ailés, ainsi j'étais comme assuré que les jeunes devaient être semblables en figure, à la grandeur près, à leur mère, et par conséquent je croyais qu'ils étaient pourvus d'autant de pattes qu'elle; mais je vis tout autre chose : chacun d'eux n'avait en tout que six pattes qui composaient trois paires, et dont il y avait trois de chaque côté du corps. »

Le même observateur a aussi constaté que les Pol-

(1) T. VII, p. 582.

lyxènes ont moins d'anneaux et de paires de pattes dans le jeune âge que dans l'âge adulte.

« Les Iules de la troisième grandeur (*Pollyxenus lagurus*), dit de Geer (1), étaient encore plus petits que ceux à six paires de pattes; ils sont très-courts, et le dessus du corps est divisé en trois anneaux; chaque anneau a quatre brosses : ainsi le corps de l'Insecte est garni en tout de douze brosses. Les pinceaux de la queue sont encore plus déliés que ceux des Iules de la grandeur moyenne, et le nombre de leurs pattes est proportionné à leur grandeur; ils n'en ont que trois paires. »

M. Paul Savi (2) s'est aussi occupé du développement des Iules. Il nomme *I. communis* l'espèce qu'il a observée, et il la regarde comme distincte de toutes celles qu'on avait décrites avant lui. Ce que M. Savi dit de plus remarquable sur ces animaux est en opposition complète avec les observations de de Geer. En effet, d'après lui, les Iules sont complétement apodes, au lieu d'être pourvus de six pattes, lorsqu'ils viennent au monde. M. Savi a-t-il bien observé? Nous ne voulons pas le mettre en doute sans avoir répété ses observations sur l'espèce étudiée par lui; mais nous ne croyons pas qu'on puisse conclure de ses recherches que de Geer ait été dans l'erreur. Le récit de ce dernier est trop circonstancié pour qu'il soit permis de le taxer d'inexactitude. Nous n'avons pas vu éclore des Iules, mais, en étudiant ces animaux dans leur très-jeune âge, nous avons constaté, comme de Geer l'avait fait, que le nombre des anneaux de leur corps, celui des pattes et

---

(1) T. VII, p. 577, pl. 26, fig. 8. De Geer appelle les Pollyxènes des *Iules*.

(2) *Memorie scientifiche*, in-8; 1828.

celui des articles des antennes, augmentent à mesure que l'animal avance en âge. C'est en arrière qu'apparaissent les nouvelles pattes, mais jusqu'au complet développement, il reste encore dans cette partie plusieurs anneaux apodes en avant de celui qui porte l'anus. Un fait plus remarquable encore, et dont ni de Geer ni M. Savi n'avaient fait mention, c'est que les variations portent non-seulement sur les organes qui viennent d'être signalés, mais encore sur les yeux, qui sont eux-mêmes bien moins nombreux chez les jeunes que chez les adultes.

Dans les Iules parfaitement développés appartenant à l'espèce que nous avons le plus étudiée sous ce rapport, le *Iulus lucifugus*, les yeux, qui apparaissent de chaque côté de la tête comme une tache triangulaire d'un noir profond, sont composés de petits ocelles disposés eux-mêmes en lignes parfaitement régulières et d'une manière tout à fait géométrique. Le nombre de ces ocelles, chez un jeune Iule qui n'avait encore que quelques anneaux au tronc et sept paires de pattes, était de six seulement; ils étaient sur trois lignes, et déjà disposés en un triangle équilatéral. La première ligne ne présentait qu'un ocelle, la seconde en avait deux, et la suivante trois. Chez un individu un peu plus âgé, une nouvelle rangée de quatre ocelles s'était déjà montrée après celle dont il vient d'être question.

M. le professeur Waga, de Varsovie, a vu éclore des œufs de son *Iulus unciger* (*Iulus fœtidus*, Koch). Dans les premiers jours d'avril, ces œufs, précédemment de couleur blanche, ne présentaient encore aucun changement apparent, mais dans le courant du mois ils commencèrent à devenir opaques, et bientôt

après plusieurs d'entre eux se fendirent. « On pouvait, dit M. Waga, distinguer au moyen du microscope que les deux portions de la coque étaient égales, et qu'elles contenaient un embryon de couleur blanche comme le lait, entièrement lisse, ne donnant aucune marque de mouvement, *dépourvu totalement de membres,* et si mou, que la moindre pression eût suffi pour l'écraser. » Au bout de quatre ou cinq jours, il fut possible de constater sur ces Myriapodes la présence de trois paires de pattes.

M. Waga a également observé que les jeunes Polyzonies ont trois paires de pattes, et il semblerait résulter de son texte, que nous reproduirons en traitant du *Polyzonium germanicum*, que les pattes existent déjà lors de l'éclosion chez ce dernier.

M. Newport, qui a suivi avec beaucoup d'attention le développement des Iules, a fait voir que les trois premières paires de pattes n'apparaissent qu'après la naissance, et lorsque l'animal a déjà éprouvé une mue. C'est une phase de plus dans la métamorphose de ces animaux, mais qui ne contredit point les rapports que l'on peut établir entre les jeunes Myriapodes et certains Insectes hexapodes des groupes inférieurs, et en particulier les Podures. Ajoutons, en faveur de ce rapprochement, que l'absence des pattes à la naissance n'est pas elle-même un fait général aux Myriapodes Diplopodes. Voici ce que nous avons observé sur les Gloméris (1) :

Au mois d'avril, dans les environs de Paris, les ovaires des Gloméris sont chargés d'une grande quantité d'œufs. Si l'on garde ces Gloméris en vase clos,

---

(1) *Bull. soc. Philom.*, 1844 (*Journ. l'Institut*, p. 204).

ils ne tardent pas à pondre. Chaque œuf est isolé et enveloppé d'une petite boule de terre plus ou moins régulière, dont le diamètre égale trois ou quatre millimètres. L'œuf lui-même n'a guère plus d'un millimètre; il est blanc et parfaitement rond. Si l'on étudie ces œufs après quelque temps, on voit que le jeune a commencé à s'y développer, et à son éclosion il a moins d'articles aux antennes et moins d'anneaux au corps que n'en ont les adultes. Il n'a alors que trois paires de pattes, et nous avons constaté que celles-ci existaient déjà avant l'éclosion.

Nous avons vu depuis lors des *Polydesmus complanatus* nouvellement nés, mais sans avoir eu l'occasion de les observer avant qu'ils fussent éclos. Ces Polydèmes, dont les plus jeunes étaient hexapodes et aucun apode, n'avaient que sept anneaux au corps, la tête et l'anus compris. L'un d'eux, examiné trois semaines après, montrait dix anneaux (huit sans la tête et l'anus) et déjà six paires de pattes ou lieu de trois : une pour le premier ou le deuxième anneau, une seconde pour le troisième, une troisième pour le quatrième, une quatrième et une cinquième pour le cinquième et la sixième conique sous le sixième. Il est probable que cet individu fût devenu un mâle s'il avait continué son développement. Une femelle aurait sans doute présenté deux paires de pattes au lieu d'une seule au sixième anneau; mais ici les forcipules génitales n'étaient pas encore développées. Un fait remarquable que présentaient ces petits Polydèmes, c'est l'apparence serratiforme du bord latéral de leurs carènes, dont les crénelures, au nombre de trois, sont assez semblables alors à celles du *Polydesmus mexicanus* de M. Lucas, qui est une des espèces du genre *Stenonia*. Ce caractère

existe encore, mais d'une manière beaucoup moins prononcée, dans les *P. complanatus* adultes.

A part le caractère apode de certains Diplopodes au moment de leur naissance, le fait capital de leur mode d'évolution est l'accroissement en nombre de leurs articulations, soit de celles du corps ou les anneaux, soit de celles des antennes. Le nombre des yeux peut également varier, et le nombre de pattes que l'on voit d'abord est toujours, comme chez les Insectes hexapodes, de trois paires, quoiqu'il y ait alors moins de segments au corps que chez la plupart des vrais Insectes.

Nous avons reconnu que les Lithobies sont soumises à un mode analogue d'évolution, c'est-à-dire qu'elles ont en naissant moins d'anneaux au corps, moins d'articles aux antennes et moins d'yeux qu'elles n'en auront dans l'âge adulte.

Envisagées dans l'état complet de leur développement, les Lithobies ont quinze paires de pattes, de là le nom de Scolopendres à quinze paires de pattes que leur imposait Geoffroy; elles ont les antennes grenues et composées de quarante articles environ : enfin leurs yeux sont fort nombreux et disposés en groupe sur les côtés de la tête. Une jeune Lithobie recueillie le 26 mai 1836 n'avait encore que sept paires de pattes, dix anneaux pour tout le corps, deux yeux seulement de chaque côté de la tête et huit articles aux antennes. Remarquons aussi qu'un seul de ses anneaux, l'anal, était privé de pieds, ce qui établit tout d'abord une différence entre les jeunes Lithobies et les jeunes Iules, auxquels nous avons toujours vu, à l'arrière du corps, plusieurs segments apodes. Cette même larve, car il semble que ce nom peut très-bien lui être appliqué,

montrait déjà, le 8 juin suivant, quatorze articles aux antennes et huit paires de pattes ; elle avait encore un anneau apode pour l'anus et présentait en tout onze segments.

Une des figures qui ont été publiées représente une autre Lithobie à peu près du même âge, mais qui avait déjà trois yeux. Celle d'un autre individu montre dix paires de pattes dont les deux postérieures sont rudimentaires et à peine formées (1). Dans un autre les pattes étaient toutes développées, mais il manquait encore des yeux, chaque côté n'en présentant que huit.

Voyons comment se développent les pattes et les anneaux à mesure que chaque jeune Lithobie avance en âge. Étudiés sous un individu adulte, les segments pédigères des Lithobies sont à peu près égaux entre eux, mais en dessus, où ils sont comme imbriqués, quelques-uns apparaissent plus grands et d'autres plus petits. Les plus grands sont les 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 12, 13 et 14 ; ces trois derniers correspondant à quatre demi-arceaux inférieurs et par suite à quatre paires

---

(1) *Atlas de zoologie*, pl. 56, fig. 1 ; elle a huit pattes, deux rudimentaires en arrière et les segments ; six gros anneaux, et trois petits.

Ann. sc. nat., 2e série, t. VII, pl. 4, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d* = sept paires de pattes, trois d'yeux, seize articles aux antennes, sept anneaux égaux. — *Ibid.* fig. 1, *e*, *f*, *g*, *h* = quinze paires de pattes, trente articles aux antennes, huit paires d'yeux, neuf anneaux grands, quatre petits.

Tout récemment j'en ai recueilli d'autres à Montpellier :

La plus jeune de ces lithobies était longue de 0,003½ seulement, blanche subtransparente, pourvue de sept paires de pieds, avec une seule paire d'appendices postérieurs (sans doute une patte rudimentaire), et deux paires d'yeux dont un plus grand que l'autre.

La moins jeune avait 0,004½ de long, huit paires de pattes, plus deux paires rudimentaires en arrière, quatre articles aux antennes, peu séparés entre eux, et dont le dernier était beaucoup plus grand que les autres.

de pattes. Les arceaux 2, 4, 6, 9, et 11 sont plus petits. On constate que les pattes existent déjà aux arceaux les moins grands avant que la partie supérieure de ces arceaux se soit montrée. Il faut aussi remarquer que ce qui est permanent pour un des segments postérieurs qui n'a en dessus qu'un écusson existe alors pour deux segments postérieurs : ces segments n'ont en dessus qu'un seul écusson, le plus petit des deux n'ayant pas encore paru dans nos jeunes Lithobies.

Des variations analogues dans le nombre des anneaux des corps et des articles des antennes ont été observées chez les Scolopendrelles. Les autres Chilopodes sont peu connus sous ce rapport (1).

9. Plusieurs savants zootomistes ont donné des descriptions accompagnées de figures du *système nerveux* des Myriapodes. On y remarque une grande similitude de disposition avec ce qui existe chez les Annélides, principalement dans la multiplicité des ganglions qui égale toujours celle des segments du corps.

Treviranus a fait connaître avec soin le système nerveux des Iules, des Lithobies et celui des Géophiles. M. Léon Dufour (2) celui des Scutigères et des Lithobies; M. Straus a donné quelques indications relatives à celui des Scolopendres, mais ce genre d'animaux a été décrit en détail sous le rapport qui nous occupe par M. Muller (3); M. Brandt a décrit celui des

(1) Je ne connais à l'égard des Géophiles que la phrase suivante qui est du D. Leach : « In january, I observed beneath the earth in a garden, in a cavity, six young ones (*varying much in the number of their legs*) » et l'observation curieuse, mais contradictoire de M. Newport, que les jeunes du *G. longicornis* ont en sortant de l'œuf presque autant de pieds que les adultes.

(2) *Ann. des sc. nat.*, *loco cit.*

(3) *Isis.*

Gloméris (1); et plus récemment M. Newport (2) a publié un travail fort complet sur celui des Polydèmes, des Iules et des Scolopendres et des Géophiles. Aussi, est-ce surtout à l'ensemble de ses travaux que nous empruntons ce qui va suivre.

A l'état adulte, le cerveau des Myriapodes ne paraît formé que de deux paires de ganglions, dont la première donne naissance aux nerfs antennaires, et la seconde aux nerfs optiques ainsi qu'au collier œsophagien; mais dans le jeune des Geophiles longicornes M. Newport a reconnu quatre paires de ganglions correspondant à un nombre égal d'anneaux qui se réunissent pour former la tête. La chaîne des ganglions sous-intestinaux est de la même force dans toute la longueur du corps.

Dans le Iule terrestre, on compte quatre-vingt-seize renflements gangliformes, extrêmement rapprochés entre eux; dans un groupe particulier de Géophiliens, celui des *Gonibregmatus*, Newport, ce nombre s'élève à cent soixante-trois et plus, tandis que dans les Scolopendres il n'y en a que vingt-trois.

Comme il était facile de le prévoir, et comme Treviranus, nous et quelques autres auteurs l'avons vu sur des espèces très-différentes, il existe chez les Géophiles autant de ganglions sous-intestinaux que d'anneaux au corps, c'est-à-dire un pour chaque anneau portant une paire de pattes, quoique le nombre de ces anneaux soit partout très-considérable et qu'il varie suivant l'espèce que l'on étudie.

Le système nerveux sous-intestinal des Diplopodes,

---

(1) *Archives de Muller.*

(2) *Trans. philos. Lond.*, 1843, pl. *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. I, p. 59.

c'est-à-dire des Myriapodes Chilognates, présente une disposition de Latreille en rapport avec la disposition de leurs segments. Les ganglions de chaque zoonite quadripédigère sont en réalité doubles comme le sont eux-mêmes les segments de ces zoonites. Cette duplicité est dissimulée par la réunion presque complète des deux ganglions en un seul. Toutefois, la nature de ces ganglions doubles et coalescents de Diplopodes est assez facile à saisir, surtout si on les compare à ceux des Chilopodes qui sont évidemment simples dans tous les segments du corps. Un autre fait également évident pour les deux classes de Myriapodes est la complication plus grande du système nerveux soit dans sa partie cérébrale, soit dans sa chaîne dont les ganglions sont plus forts et plus dédoublés bilatéralement chez les premiers genres de chaque classe, et plus réduits au contraire à ganglions plus simples et plus rapprochés chez les derniers. Un Gloméris comparé à un Iule, ou au contraire un Géophile comparé à une Lithobie ne laissent aucun doute à cet égard.

M. Newport a donné une attention toute spéciale à la structure du cordon et de ses ganglions, ainsi qu'à leur mode de développement pendant la croissance de l'animal. Dans la forme la plus inférieure des Diplopodes, celle des Iules, chez lesquels les ganglions sont très-rapprochés les uns des autres et difficiles à discerner de la portion interganglionnaire du cordon, il a reconnu d'une manière complète quatre séries de fibres, dont deux sont longitudinales, l'une supérieure, l'autre inférieure; et deux commissurales, l'une transversale et l'autre latérale. La série supérieure, qu'il avait précédemment décrite chez les Insectes comme siége de l'agent

excito-moteur, est distincte de l'inférieure, qu'il regarde comme le siége de la sensibilité. Il ajoute qu'indépendamment de ces séries, il existe dans chaque moitié du cordon une autre série de fibres plus importantes encore, qui constitue une grande partie du cordon. Cette série forme la partie latérale de chaque moitié du cordon, et diffère des séries supérieure et inférieure, par cette circonstance que tandis que ces dernières peuvent être suivies sur toute la longueur du cordon jusqu'aux ganglions sous-œsophagien et cérébral, la première s'étend seulement du bord postérieur d'un ganglion au bord du premier ou du second qui le suit, en limitant ainsi la paroi postérieure d'un nerf et la paroi antérieure d'un autre, et en formant partie du cordon seulement dans les intervalles entre deux nerfs. D'après cette circonstance, M. Newport désigne les fibres de cette série par l'expression de *fibres de renforcement du cordon*.

Chaque nerf qui part d'un renflement ganglionnaire est composé de ces quatre sortes de fibres, savoir : une série supérieure et une inférieure communiquant avec les ganglions céphaliques, une série transverse ou de commissure, qui communique seulement avec les nerfs correspondants sur le côté opposé du corps, et une série latérale qui ne communique qu'avec les nerfs d'un autre renflement ganglionnaire du même côté du corps, et qui fait partie du cordon dans les intervalles des ganglions. Dans les ganglions du cordon des Iules et des Polydèmes, les fibres de la série longitudinale inférieure sont renflées en entrant dans les ganglions; mais elles reprennent leur diamètre primitif quand elles les quittent. Dans le développement des ganglions et des nerfs de ces genres, il se présente, comme aussi

chez les Géophiles, des changements semblables à ceux qui ont été constatés chez les Insectes.

II.

Mœurs et répartition géographique. — Les Myriapodes vivent à la surface du sol dans les lieux ombragés par les végétaux d'une petite élévation ; on en trouve dans les bois, dans les plaines, dans les lieux cultivés et jusque dans les maisons. Le plus souvent ils se cachent sous les pierres, sous la mousse ou dans les écorces des arbres; on en trouve aussi dans les fruits. Quelques-uns, comme certains Géophiles, vivent même dans la terre, et c'est en creusant celle-ci qu'on peut les rencontrer. Les Scutigères se rapprochent souvent des habitations et paraissent y rechercher les appartements boisés. Presque tous ont besoin d'une certaine humidité, mais il n'en est aucune espèce qui soit aquatique. Ces animaux vivent dans toutes les parties du monde, et les régions chaudes, l'Afrique, l'Inde et ses îles, l'Amérique intertropicale fournissent des espèces fort diverses et dont la taille l'emporte remarquablement sur celle des Myriapodes européens. Beaucoup de Diplopodes se font remarquer par l'odeur bizarre ou parfois fétide que répandent les glandes placées sur les parties latérales de leurs anneaux. Les Scolopendres proprement dites inspirent la crainte par les piqûres toujours fort douloureuses et quelquefois même dangereuses qu'elles font aux personnes qui les touchent imprudemment; certains Myriapodes sont phosphorescents et les Géophiles sont plus particulièrement dans ce cas. Leur corps est souvent coloré avec assez de luxe dans les espèces exotiques; certaines particularités de leur organisation appellent l'attention de l'ob-

servateur, tandis que leur physionomie bizarre et leur analogie avec les chenilles ou les vers inspirent du dégoût au vulgaire. Il faut avouer néanmoins que leur histoire naturelle offre moins d'attrait que celle de la plupart des Insectes, et comme leurs caractères spécifiques sont toujours assez difficiles à saisir malgré la multiplicité de leurs espèces dans certains genres, on comprend assez pourquoi les entomologistes de la fin du siècle dernier ou du commencement de celui-ci les ont constamment négligés.

III.

Remarques historiques. — Grâce aux travaux de MM. Brandt et Newport ainsi que d'un petit nombre d'autres naturalistes, l'histoire naturelle des Myriapodes est aujourd'hui bien mieux connue, et leur classification est déjà assez avancée. Toutefois quelques auteurs du dernier siècle avaient déjà étudié ces animaux avec beaucoup de soin.

1° Les belles recherches de de Geer (1) sur plusieurs espèces indigènes et exotiques de Myriapodes commencent d'une manière remarquable la série des travaux que l'on a publiés sur les Myriapodes. On ne possédait antérieurement que des indications éparses et pour la plupart inexactes. De Geer s'occupa du Pollyxène, qu'il rapporta avec raison au groupe des Iules et non à celui des Scolopendres, comme l'ont fait quelques auteurs; il traita aussi des Polydèmes communs, de plusieurs espèces d'Iules véritables, de quelques animaux indigènes ou exotiques appartenant

(1) *Acad. des sciences de Paris*, t. I, p. 532, et t. III, p. 61 (années 1664-66). — *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes*, t. VII, p. 554 (Scolopendres), et p. 569 (Iules).

aux genres Lithobie, Scolopendre et Géophile des auteurs actuels, et les chapitres dans lesquels il s'occupe de ces animaux sont remplis d'observations importantes; il en parle sous les noms collectifs d'*Iules* et de *Scolopendres*, mais sans proposer de dénominations particulières pour les diverses sections qu'il entrevoit déjà parmi eux. C'est auprès des Cloportes qu'il place ces animaux, et il les réunit sous la dénomination commune de *Millepieds*.

On trouve aussi dans Geoffroy de bonnes observations sur les Millepieds, mais ni Geoffroy ni de Geer ne parlèrent de ceux que l'on nomme aujourd'hui des Gloméris, et jusqu'à Olivier ceux-ci furent placés dans le même genre que les Cloportes.

C'est encore sous la dénomination d'*Oniscus* ou de Cloportes qu'il est question des Gloméris dans l'édition du *Systema naturæ*, publiée par Gmelin.

Dans cet ouvrage, les seuls genres de Millepieds admis sont, comme dans de Geer, ceux de *Scolopendra* et de *Iulus*, le premier comprenant douze espèces dont le Pollyxène fait partie bien à tort, et le second treize, dont une est un crustacé isopode. Cette espèce était alors désignée par le nom de *Iulus ovalis*.

Pour les naturalistes linnéens le genre des Iules était le dernier de la classe des Insectes, et celui des Scolopendres, qui le précédait, venait immédiatement après les Oniscus, dont une espèce (*Oniscus pustulatus*, Fabricius) est un Myriapode du genre Gloméris.

Dans le tableau de cette classification des Insectes, p. 1525 du *Systema*, les genres *Scolopendra* et *Iulus* forment une troisième catégorie des Aptères ainsi caractérisée :

Pedibus pluribus, capite a thorace discreto.

Fabricius (1793) a rangé les Iules et les Scolopendres dans sa sixième classe des Insectes, et il les a réunis aux Cloportes qui en sont le troisième genre. Cette sixième classe est celle des *Mitosates.* C'est entre les Libellules (*Odonata*) et les Arachnides (*Unogata*) qu'elle prend rang. Les Gloméris n'y sont point encore distingués, même génériquement, d'avec les *Oniscus.*

2° Blumenbach et G. Cuvier, qui ont publié vers la fin du dernier siècle les ouvrages de zoologie élémentaire les plus estimés, ont suivi le premier la méthode de Linné, et le second celle de Fabricius, mais déjà l'influence de la nouvelle école française avait permis à Cuvier de mieux délimiter les groupes dans son livre. Les Oniscus, sur lesquels il avait publié précédemment un petit mémoire, restent parmi les Crustacés (*Agonata*, Fabr.) et les Gloméris rentrent dans les *Mitosata* auxquels il donne, comme de Geer, le nom de *Millepieds.*

Olivier, rédacteur de la partie entomologique de l'Encyclopédie méthodique, venait en effet, dans son excellent article sur les *Iules*, de réunir les Gloméris aux Iules en en faisant une première section dans ce genre, dont la seconde section comprenait les Iules à corps allongé et cylindrique, et la troisième ceux, comme les *Iule plan* et *lagure*, dont Latreille fera plus tard ses genres Polydème et Pollyxène.

Voici comment Olivier s'exprimait au sujet des affinités des Millepieds :

Les Insectes autrefois connus sous le nom de *Millepieds*, à cause du grand nombre de leurs pattes, sont, dit-il, la clôture de la classe nombreuse des Insectes, et doivent être considérés comme le dernier chaînon

de la chaîne qui lie cette classe à celle des Vers. En effet, ils ont le corps très-allongé et cylindrique, ou presque de grosseur égale dans toute son étendue, et quoiqu'ils aient un grand nombre de pattes, elles sont néanmoins si courtes que l'Insecte, lorsqu'il marche, paraît plutôt se glisser très-lentement sur le plan de position et ramper à la manière des Vers (1).

Notre auteur suit, comme on le voit, la méthode de Linné (2), mais il la rectifie dans un point important et G. Cuvier a fait profiter aussi cette rectification à la méthode entomologique de Fabricius (3). C'est également la marche qu'ont suivie Lamarck et M. Walckenaer.

Lamarck qui professait à Paris depuis la fondation du Muséum, c'est-à-dire depuis 1793, l'histoire naturelle des animaux inférieurs dans ce célèbre établissement, avait contribué, comme Olivier et Bruguières, à perfectionner la connaissance des animaux sans vertèbres dont il traitait dans ses cours. En 1801 seulement, il publia ses principaux résultats dans son *Système des animaux sans vertèbres*. C'est dans ce livre qu'il caractérisa le genre SCUTIGERA pour le *Scolopendra coleoptrata* sur lequel Pallas avait publié depuis peu de nouveaux détails. Dans cet ouvrage Lamarck rapportait les Millepieds à la classe fondée par lui sous le nom d'Arachnides, et qui, jointe à celle des Crustacés, comprenait tous les Insectes Aptères des natu-

---

(1) *Encycl. méth.*, *Ins.*, t. VII, p. 408.

(2) Olivier dit comme Gmelin que les Iules sont un genre d'insectes, de la troisième section des Aptères.

(3) Il est digne d'être noté que Cuvier rapporte dans la préface du livre dont il est ici question (*le tableau élémentaire de l'histoire des animaux*) que Fabricius a revu lui-même la partie entomologique de cet ouvrage.

ralistes linnéens. Lamarck réunissait les Millepieds à son ordre des Arachnides antennistes dans lequel ils formaient la famille des *Polypodes*.

Leur caractère est d'avoir vingt pattes et davantage (1).

M. Walckenaer suivit aussi la rectification des *Mitosates*, telle que l'avait acceptée Cuvier. Dans sa *Faune parisienne* (2), c'est-à-dire en 1802, il ne parle également sous ce nom que des véritables Millepieds; il regrette que ces animaux soient encore si peu connus et si mal décrits, et après avoir accepté les genres Scolopendre, Scutigère et Iule, il divise celui-ci comme le faisait Olivier, cite les espèces parisiennes qu'il avait décrites et émet l'opinion que celles de la première section, c'est-à-dire les *Iulus plumbeus*, *limbatus* et *marmoreus*, doivent former un genre distinct, ce que Latreille exécutera bientôt sous la dénomination de *Glomeris*.

Latreille suivit d'abord (3) la classification de Lamarck, c'est-à-dire qu'il considéra les Myriapodes comme des Arachnides, au lieu de les réunir, comme il le fit plus tard, aux Insectes Hexapodes, et il laissa les Thysanoures avec eux, associant ainsi dans une même classe des animaux qui appartiennent incontestablement à trois classes différentes. Précédemment il leur avait adjoint de véritables Crustacés; plus tard, il reportera les Millepieds avec les Insectes, et en même temps les Thysanoures, et dans un mémoire spécial qui sera le dernier de ceux que la science lui devra (4),

(1) *Systema*, p. 181.
(2) T II, p. 177.
(3) *Histoire des Insectes*; 1804.
(4) *Nouvelles Annales du Muséum d'hist. nat.*, t. I, p. 175; 1832.

il cherchera, mais vainement, à démontrer ce rapprochement, en considérant les Thysanoures proprement dits ou les Machiles et les Lepismes comme des Insectes pourvus de plus de trois paires de pattes (1). Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans le tome III de cet ouvrage, c'est à des fausses branchies et non à des pattes qu'il faut comparer les appendices abdominaux des Lépismes, et ces animaux ont alors une nouvelle analogie avec les Névroptères dont ils sont pour ainsi dire les espèces aptères ou la dégradation.

C'est pendant la première époque de ses travaux que Latreille érigea en trois genres distincts les trois sections du genre Iule d'Olivier, et l'on sait que ces trois genres Glomeris, Polydesmus et Iulus, sont devenus pour les myriapodologistes actuels trois familles distinctes.

C'est aussi à Latreille (1810) que l'on doit les dénominations de *Chilognathes* (nos Diplopodes) et de *Chilopodes*, indiquant les deux principaux groupes de Myriapodes. Celle de *Syngnathes*, appliquée aux Scolopendres, fut aussi employée par lui dans ses premiers écrits.

M. Duméril, dans sa *Zoologie analytique*, publiée en 1806, fait des Myriapodes une famille des Insectes aptères, qu'il interpose aux Acères (les Arachnides) et aux Quadricornes ou Cloportes, après lesquels viennent les Vers. M. Duméril accepte les genres *Iulus*, *Pollyxenus*, *Polydesmus*, *Glomeris*, *Scolopendra* et *Scutigera* de Latreille et de Lamarck.

---

(1) Voici un passage de ce mémoire :

« Ainsi les Machiles seraient des Thysanoures pourvus de onze paires de pattes, dont trois thoraciques et complètes, et huit ventrales ou rudimentaires. Ces insectes doivent donc, en série naturelle, venir immédiatement après les Myriapodes. »

3° En 1814, Leach revint à l'opinion de Fabricius, de Cuvier et de M. Walckenaer, en faisant des animaux qui nous occupent une classe distincte, sous le nom de *Myriapodes* (1); il les mit entre les Crustacés terminés par les Armadilles, et les Arachnides, en tête desquels sont les Nymphons et quelques autres genres. Il est évident que les Gloméris, par lesquels Leach fit commencer sa classe des Myriapodes, ont certaines analogies avec les Cloportes; mais comment expliquer, dans le système que Leach paraît avoir accepté, celui de la disposition sériale rectiligne, que les Géophiles ou les derniers Myriapodes soient placés auprès des Nymphons. Leach décrivit dans le genre Iule plusieurs espèces nouvelles découvertes par lui en Angleterre et dont les exemplaires sont presque tous conservés au *British Museum.* Il fit connaître le nouveau genre CRASPEDOSOMA, voisin des Polydèmes, et nomma CERMATIA, d'après Illiger, le genre Scutigère de Lamarck. Leach caractérisa également, aux dépens des Scolopendra, les nouveaux genres CRYPTOPS, LITHOBIUS et GEOPHILUS, qui ont été généralement adoptés.

Le travail du docteur Leach (2) a rendu un service important à l'histoire naturelle des Myriapodes, en posant les bases de la classification de ces Insectes.

---

(1) *Trans. linn. soc.*, t. III, p. 376, et *Zoological miscell.*, t. III.

(2) Voici le tableau de sa classification :

CHILOGNATHES.	Glomérides. . . .	*Glomeris.*
	Iulides.	*Iulus.*
		Craspedosoma.
		Polydesmus.
SYNGNATHES.	Cermatides. . . .	*Cermatia.*
	Scolopendrides .	*Lithobius.*
		Scolopendra.
		Cryptops.
	Geophilides . . .	*Geophilus.*

M. de Blainville (1) a élevé, comme Leach, les Myriapodes au rang de classe distincte, et, conformément à l'opinion des naturalistes linnéens, il a placé cette classe entre celles des Crustacés et des Vers chétopodes, c'est-à-dire à la suite des animaux articulés qui ont les pieds articulés ou les Entomozoaires condylopodes. Ainsi les Myriapodes sont, pour M. de Blainville et les naturalistes qui ont suivi sa méthode, des animaux intermédiaires aux Cloportes et aux Vers chétopodes. M. de Blainville crut plus tard apercevoir dans le singulier genre que Guilding a nommé *Peripatus*, un nouveau lien entre les Myriapodes et les Vers, un moyen de transition plus évident, et dans ses cours, ainsi que dans l'article *Animal* du *Supplément au Dictionnaire des sciences naturelles*, il a établi pour les Péripates une nouvelle classe, sous le nom de Malacopodes.

L'opinion de M. Strauss au sujet des Myriapodes est au fond peu différente (2). Dans son savant ouvrage sur l'anatomie du Hanneton, il reconnaît les affinités des Myriapodes avec les Annélides, et pour lui le Pollyxène est le genre des Myriapodes le plus voisin de ces animaux; c'est surtout des Léodices qu'il lui semble se rapprocher. M. Straus suppose l'existence d'un genre encore inconnu qui formera un lien plus intime entre les deux classes des Myriapodes et des Annélides; d'ailleurs il reconnaît en même temps les rapports des Thysanoures avec les Myriapodes; ce que Latreille, Dugès et quelques autres, font aussi de leur côté.

Depuis le travail de Leach, on s'était donc borné à discuter les affinités des Myriapodes, mais sans ap-

(1) *Bull. sc. soc. philom. de Paris.*
(2) *Consid. génér. sur l'anat. des anim. artic.*; p. 16.

porter pour la solution de ce problème aucun fait bien important. C'est ce qui dura jusqu'en 1832, époque à laquelle MM. Gray et Brandt firent connaître de nouveaux genres de Myriapodes. Les seuls livres publiés entre de Leach et ceux de M. Brandt, dans lesquels il soit parlé d'observations nouvelles sur les Myriapodes, sont ceux de M. Paul Savi (1), qui décrit un Iule nouveau, et donne de curieux détails sur le développement d'une espèce de ce genre, de Say, pour des myriapodes américains, et de Risso (2), qui caractérise brièvement plusieurs espèces nouvelles et un genre qu'il nomme Callipus. Ce genre appartient à la famille des Iules.

4° Naturalistes actuels. — En 1832, M. *Brandt* a commencé dans le *Bulletin des naturalistes de Moscou* la publication de ses recherches sur les Myriapodes, recherches qu'il continue avec succès, et qui lui ont procuré beaucoup de faits et de remarques nouvelles sur la même classe d'animaux. C'est à la même série de travaux qu'appartiennent les études nombreuses auxquelles M. Walckenaer s'est livré pour la rédaction du présent ouvrage, et qui, si elles eussent été publiées à l'époque où leur auteur les a entreprises, auraient fait connaître la plupart des espèces exotiques qu'on a publiées dans ces derniers temps, et beaucoup d'autres encore inconnues que possède la riche collection du Muséum de Paris. Nos propres recherches, publiées dans plusieurs mémoires depuis 1835, et celles de M. Newport, dont les naturalistes apprécient la valeur, appartiennent aussi à cet ordre de travaux. Un plus grand nombre de naturalistes s'occu-

---

(1) *Memorie scientifiche*, p. 81 et 83; in-8. 1828.
(2) *Hist. nat. de l'Europe méridionale*, t. V; 1826.

pent à présent de cette intéressante fraction des Insectes aptères, et dans l'analyse que nous allons faire des travaux de notre époque, nous aurons encore à citer quelques noms.

M. Brandt. — Son premier travail sur les Myriapodes a paru en 1833; il a pour titre :

Tentaminum quorumdum monographicorum Insecta Myriapoda chilognatha Latreillii spectantium prodromus (1).

D'après la considération des diverses pièces visibles dans chacun des anneaux qui composent le corps des Gloméris, des Iules et des Polydèmes, M. Brandt établit trois groupes principaux de Diplopodes, qu'il nomme *Pentazonies*, *Trizonies* et *Monozonies*.

Dans les Pentazonies ou Glomérides, il caractérise deux genres nouveaux, Sphærotherium et Sphæhropæus, qui répondent à celui que M. Gray venait d'établir (2) sous le nom de Zephronia.

Dans les Trizonies, il propose les nouveaux genres Spirobolus, Spirostreptus, Spiropæus et Spirocyclistus

Dans les Monozonies, on lui doit le nouveau genre Strongylosoma.

Voici le tableau des Diplopodes ou des Chilognathes tels que M. Brandt les concevait en 1833 :

Pentazonia.	Glomeridia. . . .	*Glomeris*, Latr.
	Sphœrotheria. .	*Sphærotherium*, Br. *Sphæropœus*, Br.
Trizonia. . .	Iulidea.	*Iulus*, L. *Spirobolus*, Br.
	Spirostreptidea .	*Spirostreptus*, Br. *Spiropœus*, Br. *Spirocyclistus*, Br.
Monozonia		*Strongylosoma*, Br. *Craspedosoma*, Leach. *Polydesmus*, Latr. *Pollyxenus*, Latr.

(1) *Bull. soc. imp. nat. de Moscou*, t. VI, p. 194. (Voir notre pl. 37.)

Ce prodrome de M. Brandt donne la description sommaire de plusieurs espèces nouvelles. Il porte à cinquante le nombre des Chilognathes connus d'une manière plus ou moins complète; quelques figures reproduisent les caractères des coupes nouvelles.

M. Brandt annonce dans ce travail d'autres publications, mais les unes n'ont paru que plus tard, et d'autres n'ont pas encore vu le jour. Entre ce premier travail et notre revue générale des Myriapodes publiée en 1837, il n'a donné qu'une très-courte note sur le genre *Polyzonium* découvert par lui et dont il proposait en 1834, dans le journal l'*Isis*, de faire un nouvel ordre sous le nom de *Colobognatha*.

C'est à l'académie impériale de Saint-Pétersbourg que M. Brandt a présenté ses autres mémoires, et il les a réunis depuis lors dans un volume à part (3). Voici le titre des principaux :

1° *Remarques générales sur l'ordre des Insectes myriapodes* (mai 1840), travail important au point de vue de l'anatomie zoologique et de la classification. L'auteur y suit la méthode suivante :

Subordo I.

GNATHOGENA.

Tribus I. CHILOPODA.	*Schizotarsia*		*Scutigera.*
	Holotarsia	*Horizopoda*	*Lithobius.* *Scolopendra.* *Cryptops.*
		Polypoda	*Geophilus.*
Tribus II. CHILOGNATHA.	*Monozonia*		*Pollyxenus.* *Polydesmus.* *Strongylosoma*, Br.
	Trizonia	*Syndopetala*	*Blaniulus.* *Iulus.* *Spirobolus*, Br. *Spirocyclistus*, Br. *Spirostreptus*, Br.
		Lynopetala	*Lysiopetalum*, Br. g. nov.
	Pentazonia		*Glomeris.* *Sphærotherum*, Br. *Sphæropœus*, Br.

Subordo II.

SUGENTIA.

Ommatophora.	*Polyzonium*, Br.
	Siphonotus, Br. g. nov.
Typhlogena. .	*Siphonophora*, Br. g. nov.

Les Myriapodes ne sont pour M. Brandt qu'un ordre de la classe des Insectes.

2° *Sur les espèces du genre Scolopendra* (mars 1840 et septembre 1840, p. 53 et 71 du *Recueil*). L'auteur en distingue un nouveau genre sous le nom de SCOLOPENDROPSIS (1).

3° *Sur la famille des Iules* (août 1840 et mars 1841, p. 79 et 184 du *Recueil*).

4° *Sur les Polydesmus* (février 1839 et décembre 1840, p. 125 et 138 du *Recueil*).

5° *Sur les Gloméris* (février 1840, décembre 1839, novembre 1840, décembre 1841, 1840, p. 142, 152, 156, 160 et 172 du *Recueil*). Un premier mémoire sur l'anatomie de ces animaux avait été inséré par M. Brandt dans les archives de M. Muller (2).

Tous ces mémoires seront analysés quand nous traiterons de la famille à laquelle ils sont consacrés.

M. P. GERVAIS. — Le premier mémoire que nous avons publié sur les Myriapodes traite du genre *Géophile* (2). Nous y faisons connaître quelques espèces nouvelles et plusieurs particularités d'organisation et de physiologie. C'est dans un appendice à cette note qu'ont été indiquées les affinités du Iule pallipède d'Oli-

(1) *Recueil de Mémoires* relatifs à l'ordre des Myriapodes et lus à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 1 vol. in-8°; 1841.

(2) *Note sur les Myriapodes du genre Géophile, et description de trois espèces nouvelles* (Magas. de Zool, cl. IX, p. 133; 1835.) — *Addition à la note précédente*, ib., pl. 137.

vier avec les Polydèmes ; un autre travail a pour objet le genre *Polydème* lui-même (1), dont nous établissons les caractères en même temps que nous en décrivons plusieurs espèces nouvelles.

Quelques courtes notices ont aussi été publiées par nous dans les Annales de la société entomologique, mais elles ont été pour la plupart reprises ailleurs. En 1837, nous avons rédigé un travail complet sur la classification des espèces alors connues de Myriapodes (2), décrit des espèces inédites et des genres nouveaux de cette classe, et donné divers faits jusqu'alors inconnus relatifs à leurs métamorphoses. Nous avions été surtout conduit à ce travail par l'étude des Myriapodes qui vivent aux environs de Paris.

Le tableau suivant formule la classification proposée dans ce travail :

Ordre I. CHILOGNATHES.

ONISCOIDEA. .	*Pollyxenus.*	
	Zephronia., Gr.	*Sphærotherium*, Br. *Sphæropœus*, Br.
	Glomeris.	
IULOIDEA. . .	*Polydesmus.*	*Fontaria*, Gr. *Polydesmus.* *Strongylosoma*, Br. (3)
	Blaniulus, g. nov.	
	Iulus, nec non *Spirostreptus*, etc., Br.	
	Craspedosoma.	
	Playulus, g. nov.	
	Cambala, Gray.	

Ordre II. CHILOPODES.

SCUTIGERIDEA.	*Scutigera.*
SCOLOPENDROIDEA.	*Lithobius.* *Scolopendra.* *Cryptops.* *Geophilus.*

(1) *Note sur le genre Polydesmus de la classe des Myriapodes.* (Annales soc. entom. de France, 1re série, t. V, p. 373.)

(2) *Études pour servir à l'histoire naturelle des Myriapodes*, 1re part. (Ann. sc. nat., 2e série, t. VII, p. 35 à 60.)

(3) J'ai indiqué l'idendité de mes Polydèmes iuloïdes avec les Strongylosomes, dans une note insérée dans la *Revue cuviérienne* de M. Guérin, t. II, p. 79 ; 1839.

Dans un autre mémoire, nous avons développé plusieurs parties de ce tableau et décrit le nouveau genre *Scolopendrella* (1). Deux planches qui devaient accompagner ce travail ont également été publiées (2), et quelques descriptions parfois accompagnées de figures ont paru dans divers ouvrages (3).

C'est à l'aide de ces matériaux assez divers et aussi d'observations nouvelles, qu'a été rédigée, en 1844, la deuxième partie de nos études sur les Myriapodes (4). Dans ce nouveau travail, qui est le dernier, sont discutés successivement les principaux points de l'histoire naturelle des Myriapodes, savoir : leur caractéristique générale, leur morphologie, leur développement, leurs affinités zoologiques et leur répartition en familles et en genres, en ayant souvent égard aux belles recherches publiées par MM. Brandt et Newport ou par d'autres naturalistes. Les dénominations de Chilognathes et Chilopodes nous ont paru devoir être remplacées par celles de *Diplopodes*, Blainv. et *Chiliopodes*, et nous avons proposé d'admettre que ces animaux constituent deux sous-classes. Nous avons aussi décrit avec quelque détail différents genres nouveaux.

Nous donnerons ici le tableau de la classification à laquelle nous avons été conduit :

---

(1) *Revue zool. par la soc. cuviérienne*, p. 279; 1839.

(2) *Atlas de zoologie*, 1844.

(3) *Voyage de* la Favorite, *Zoologie*, p. 176, pl. 53 et 54, en commun avec M. Eydoux. — *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. II; 1846. Myriapodes de Colombie, d'après des exemplaires recueillis par M. Goudot.—Myriapodes du *British Museum*. (*Scolopendres* et *Cambala*.)

(4) *Études sur les Myriapodes*. (*Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 51 à 80.)

I. Diplopoda.

Pollyxenidæ.	*Pollyxenus.*	
Glomeridæ.	*Glomeris.*	*Glomeris.* *Lamisca*, Gr.
	Zephronia. . . .	*Sphærotherium*, Br. *Sphæropæus*, Br.
	Glomeridesmus, g. nov.	
Polydesmydæ.	*Polydesmus.* . .	*Fontaria*, Gr. *Polydesmus.* *Stenonia*, Gr. *Strongylosoma*, Br.
	Craspedosoma.	
Iulidæ. . . .	*Lysiopetalum*, Br.	*Callipus*, Risso? *Platops*, New.
	Cambala, Gr. . .	*Spirostrephon*, Br.?
	Iulus	*Spirobolus*, Br. *Iulus*, etc., Br. *Spirostreptus*, etc., Br. *Acanthiulus*, nov. g.
	Stemmiulus, nov. g.	
	Blaniulus, Gerv.	
Polyzonidæ. .	*Platydesmus*, Luc.	
	Polyzonium, Br.	*Platyulus*, Gerv.
	Siphonotus, Br.	
	Siphonophora, Br.	

II. Chilopoda.

Scutigeridæ. . .	*Scutigera*, Lamk.	*Cermatia*, Illig.
Scolopendridæ.	*Lithobius.*	
	Scolopendra. . .	*Scolopendra*, Gerv. *Scolopendropsis*, Br.
	Cryptops.	
Geophilidæ. . .	*Scolopendrella.*	
	Geophilus. . . .	*Mecistocephalus*, Newp. *Necrophleophagus*, Newp. *Geophilus*, Leach. *Gonibregmatus*, Newp.

M. Newport a fait précéder ses travaux descriptifs et méthodiques sur les Myriapodes par des recherches importantes sur l'anatomie de ces animaux et sur le développement des Iules (1). Les espèces qu'il a étudiées

(1) *On the structure, relations and development of the nervous and circulatory system, and on the existence of a complete circulation of the blood in wessels in Myriapoda and macrourous arachnida* (*Philosoph. trans. London*, 1843, part. 2, p. 243).

— *On the organs of reproduction and the development of the Myriapoda*, First series (*Philosoph. trans. Lond.*; 1841, part. 2, p. 99).

sont en grande partie celles que l'on conservait dans les collections du *British Museum* à Londres ; il en a reconnu beaucoup qui sont nouvelles, principalement dans les genres Iule et Scolopendre, et il a revu plusieurs de celles qui ont été signalées antérieurement par Leach, Say ou M. Gray, ce que nous avions également pu faire au *British Museum*, grâce à l'obligeance de M. Gray. Les mémoires que M. Newport a consacrés à cette étude sont au nombre de trois (1).

A peu près en même temps que la seconde partie de nos études sur les Myriapodes, a paru un travail de M. Newport (2) dans lequel ce savant naturaliste donne une classification qui s'éloigne de la nôtre, telle que nous l'avons donnée ci-dessus, et de celle de M. Brandt, sous quelques points de vue, et qui se rapproche au contraire de l'une ou de l'autre sous beaucoup d'autres rapports.

M. Newport fait une classe de Myriapodes et il les partage en deux ordres. Les Chilopodes ou Scolopendres lui paraissent supérieurs aux Diplopodes; les Glomérides, les Iules et les Polyzonides sont pour lui, comme pour nous, des animaux du même ordre.

Voici d'ailleurs le tableau de sa classification :

---

(1) *Sur des Géophiles nouveaux et leur division en genres* (*Proceed zool. soc. London*, 1842, p. 180.

— *A list of the species of Myriapoda, order Chilopoda, contained in the cabinets of the British Museum, with synoptic descriptions* (*Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 93; 1844).

— *A list of the spec. of myr., order Chilognatha, contained on the cabinets of the Brit. Mus., with a description of a new genus and thirty two new species* (*Ann. ibid.*, p. 263).

(2) *Monograph of the class Myriapoda, order Chilopoda, with observations on the general arrangement of the articulata* (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, part. 3; 1844); reproduit pour la partie méthodique dans les *Archives d'Erichson*, 1845, p. 179.

CHILOPODA, Latr.

Schizotarsia, Br.	1. *Cermatiidæ*, Leach.		*Cermatia*, Illyig.
Holotarsia, Br.	2. *Lithobiidæ*, Newp.		*Lithobius*, Leach. *Henicops*, Newp.
	3. *Scolopendridæ*, Leach. . .		*Scolopendra*, Latr. *Cormocephalus*, Newp. *Rhombocephalus*, Newp. *Heterostoma*, Newp. *Scolopendropsis*, Br. *Theatops*, Newp. *Scolopocryptops*, Newp. *Cryptops*, Leach.
	4. *Geophilidæ*, Leach. . . .	Scolopendrellinæ, Newp.	*Scolopendrella*, Gerv.
		Geophilinæ, Newp. . . .	*Mecistocephalus*, Newp. *Arthronomalus*, Newp. *Gonibregmatus*, Newp. *Geophilus*, Leach.

CHILOGNATHA, Latr.

Pentazonia, Br.	5. *Glomeridæ*, Leach.		*Glomeris*, Latr. *Zephronia*, Gray. *Sphærotherium*, Br.
Monozonia, Br. .	6. *Polyxenidæ*, Newp.		*Pollyxenus*, Latr.
	7. *Polydesmidæ*, Leach.	1.	*Fontaria*, Gr. *Polydesmus*, Latr. *Strongylosoma*, Br.
		2.	*Craspedosoma*, Leach. *Platydesmus*, Lucas. *Cambala*, Gray.
Bizonia, Newp. .	8. *Iulidæ*, *id.*	*Sympodopetalinæ*, Newp.	*Iulus*, L. *Unciger*, Br. *Spirobolus*, Br. *Spiropœus*, Br. *Spirocyclistus*, Br. *Spirostreptus*, Br.
		Lysiopetalinæ, Newp.	*Platops*, Newp. *Lysiopetalum*, Br.
	9. *Polyzonidæ*, Newp.		*Polyzonium*, Br. *Siphonotus*, Br.
	10. *Siphonophoridæ*, Newp.		*Siphonophora*, Br.

Plus récemment M. Newport a publié un travail détaillé sur les Chilopodes (1).

Les naturalistes dont il nous reste à rappeler les travaux sont principalement MM. Waga, Hippolyte Lucas, Koch et Gray. Nous donnons en note la liste de leurs publications. M. Waga a recueilli des espèces

(1) *Monograph of the class myriapoda, Order Chilognatha* (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 349, pl. 40).

curieuses de Myriapodes aux environs de Varsovie : des Iules, le genre *Polyzonium* ou Platyule, un Craspodosome, etc. C'est surtout par la finesse des observations physiologiques que son mémoire mérite d'être cité (1).

M. Lucas (2) a suivi notre prodrome de 1837, et complété, d'après nos notes ou ses propres observations, plusieurs descriptions dont on n'avait imprimé qu'un abrégé. On lui doit aussi des descriptions de quelques Myriapodes de l'Algérie, animaux dont MM. Koch et André Wagner ont également étudié quelques espèces ; il a décrit deux espèces nouvelles d'Iules de France, et fait connaître avec soin un genre nouveau et très-curieux du Mexique qu'il nomme *Platydesmus*.

M. J.-E. Gray (3) avait fait graver dans la partie entomologique de la traduction anglaise du *Règne animal* de G. Cuvier quelques Myriapodes nouveaux ou curieux, mais sans les décrire. M. Jones a publié plus récemment la classification adoptée par ce naturaliste, et réuni quelques traits généraux de l'histoire des Myriapodes dans un article de l'Encyclopédie de M. Todd. Malheureusement les genres nouveaux qu'il indique sont encore restés sans description détaillée.

---

(1) *Observations sur les Myriapodes* (*Revue zool. par la soc. cuviérienne*, t. II, p. 76).

(2) *Les Myriapodes* dans l'*Hist. nat. des Animaux articulés, Crust.*, *Arachn.* et *Myriap.*, publiée avec les suites à Buffon de l'éditeur Dumesnil ; 1840. — Articles sur les Myriapodes, dans le *Dict. univ. d'Hist. nat.* de M. Ch. Dorbigny. — Plusieurs descriptions insérées dans les *Ann. de la soc. entom. de France*, et entre autres celle du *G. Platydesmus*.

(3) Dans Griffith, *Anim. Kingdom*, pl. 135 ; année 1832.

— Dans M. Jones, article Myriapoda du *Cyclopedia of Anat. and Physiol.* de Todd, t. II, p. 544 ; 1842.

IV.

Affinités des Myriapodes et classification. — On connaît actuellement plus de trois cents espèces de Myriapodes, et les collections en possèdent encore que l'on n'a pas décrites. La réunion de caractères que présentent ces animaux, non plus que leur apparence extérieure, ne permettent pas de les réunir aux autres classes admises parmi les Entomozoaires condylopodes (1), classes que l'on connaît plus généralement sous les noms d'Insectes hexapodes, de Crustacés et d'Arachnides ou Octopodes.

En effet, les Insectes hexapodes ont dans leur corps, composé en général de quatorze articles et divisé en trois parties, la tête, le thorax et l'abdomen; ainsi que dans leurs pattes, au nombre de trois paires et exclusivement thoraciques, des particularités qui les isolent nettement des Myriapodes. Ces particularités, jointes à celles de leurs antennes, simples, comme chez ceux-ci, et de leur respiration, également trachéenne, ainsi qu'à la nature de leur système nerveux, de leurs organes sensoriaux et de leurs actes, les placent en tête des animaux articulés. En même temps ils en font une série particulière dans le grand type de ces animaux. Tous les Hexapodes, quoique inséparables les uns des autres, pourraient néanmoins être divisés en plusieurs sous-classes, et c'est avec eux que les Myriapodes présentent le plus d'analogies réelles.

Les Crustacés forment manifestement une série distincte, composée d'ordres divers et même de plusieurs sous-classes, subordonnées les unes aux autres par les

(1) Les Animaux articulés qui sont pourvus de pieds articulés.

inégalités de leur complication organique. Leurs antennes en général doubles, leur mode de respiration branchiale et les principales particularités de leur organisation, les distinguent bien nettement des Myriapodes. Si quelques analogies ont été signalées entre certains Crustacés et divers Myriapodes, ces analogies, mieux étudiées, paraissent plus apparentes que réelles, et elles nous semblent en définitive n'avoir qu'une valeur très-secondaire au point de vue de la classification. Il faut en excepter cependant la position des orifices génitaux chez les Diplopodes, qui rappelle celle des Crustacés.

La troisième série des Articulés condylopodes est celle des Xiphosures et des Arachnides, avec lesquels les Myriapodes n'ont réellement aucune analogie. Cependant Lamarck plaçait anciennement les Arachnides et les Myriapodes dans la même classe, et un naturaliste contemporain, dont les travaux ont eu sur l'histoire des Myriapodes une heureuse influence, a soutenu que les Arachnides trachéennes sont des Insectes comme les Myriapodes.

La grande importance que beaucoup d'auteurs ont accordée aux organes respiratoires, avec Cuvier et Latreille, est la principale raison des difficultés que l'on a éprouvées dans la classification des Entomozoaires condylopodes. Beaucoup de naturalistes n'ont même réuni les Myriapodes aux Insectes hexapodes que parce que les uns et les autres respirent par des trachées. On a depuis longtemps combattu cette manière de voir, et les derniers travaux d'anatomie entomologique semblent en avoir fait définitivement justice. Si l'on réunit les Myriapodes aux Hexapodes uniquement parce que les uns et les autres ont la respiration trachéenne, pour-

quoi en séparer la partie des Arachnides qui a les mêmes organes respirateurs? et bien qu'il paraisse démontré que tous les Hexapodes ont des trachées, comment ne pas faire un groupe à part pour ceux qui joignent à ces trachées de véritables branchies, comme beaucoup de larves de Névroptères et quelques autres encore? Mais c'est ce que personne n'aurait voulu faire. Cependant le naturaliste dont nous parlions à l'instant, M. Brandt, qui accepte le principe tel que l'ont posé Cuvier et Latreille, en accepte aussi la conséquence, non-seulement quant aux Myriapodes, mais aussi relativement aux Arachnides à trachées. Voici comment il s'exprime à cet égard :

« Admettant cependant que ce principe de classification dérive surtout des organes de la respiration et de la circulation, une partie des Arachnides doit également entrer dans la classe des Insectes, notamment les *Arachnides trachéennes*, pendant que l'autre partie des Arachnides, les Arachnides pulmonaires, devra être réunie aux Crustacés, qui différeraient des Insectes surtout par la présence des branchies en forme de feuilles ou de sacs (poumons), et des vaisseaux apparents qui apportent le sang aux organes et aux poumons (1). »

Si nous acceptons, et ceci est incontestable, que les Myriapodes diffèrent beaucoup des Insectes et qu'ils s'éloignent beaucoup aussi des Crustacés et des Arach-

(1) Nous nous bornerons à faire remarquer qu'il n'y a aucune analogie de connexion entre les branchies appendiculaires des Crustacés et celles pseudopulmonaires des Arachnides ; et d'ailleurs il suffit de rappeler que Dugès a observé que certaines Araignées ont à la fois des trachées et des poumons pour montrer qu'il ne faut pas avoir dans le caractère fourni par les organes respiratoires une confiance trop exclusive.

nides, devons-nous admettre que les Myriapodes constituent une quatrième classe d'Articulés condylopodes ayant une valeur égale à celles dont nous venons de parler ici (les Insectes hexapodes, les Crustacés et les Arachnides), ou bien devons-nous les considérer comme les animaux vermiformes appartenant à la première d'entre elles? C'est ce qu'il est encore assez difficile de décider, quoique la seconde opinion paraisse préférable.

Pour M. de Blainville, les Myriapodes sont au contraire les Animaux articulés condylopodes les plus voisins des Vers. Déjà les anciens auteurs, et parmi eux Aristote, avaient remarqué les analogies incontestables que les Myriapodes, envisagés dans leur forme extérieure, présentent avec les Vers marins, et plus particulièrement avec les Néréides. Souvent ils avaient comparé ces animaux les uns aux autres, et ils leur avaient même appliqué dans beaucoup de cas le même nom, distinguant seulement par des épithètes empruntées à la nature des lieux qu'elles habitent les Scolopendres marines et les Scolopendres terrestres. Les naturalistes qui ont les premiers étudié les Naïs, autres sortes d'animaux articulés qui semblent représenter, dans nos fleuves et dans nos étangs, les Néréides des eaux salées, leur ont aussi donné le nom collectif de *Scolopendres* ou de *Millepieds;* et pour Trembley, le Naïs qu'on a depuis nommé *Naïs proboscidea*, est le *Millepieds à dard*.

Mais sont-ce là encore de véritables affinités et non pas de simples analogies; et si nous refusons de voir dans les Gloméris et dans quelques autres des animaux voisins des Cloportes, devons-nous dire que les Géophiles établissent la transition des Myriapodes aux Néréides,

et qu'ils doivent par cela même être classés auprès des Néréides ? Nous ne le pensons pas. Les Myriapodes peuvent fort bien être une forme inférieure d'Entomozoaires, mais appartenir néanmoins à la première série de ce grand embranchement, et il nous paraît préférable de les regarder comme des Insectes qui conservent pendant toute leur vie et d'une manière définitive l'apparence de Vers, tandis que les Insectes à métamorphoses ne la présentent eux-mêmes que pendant leur premier âge. Les Myriapodes seraient alors, qu'on nous permette cette expression, des Chenilles ou plutôt des larves permanentes, et les différents termes de la série qu'ils constituent entre eux seraient d'autant plus vermiformes qu'ils occuperaient un rang moins élevé dans leur série elle-même.

Ainsi certains Insectes dégradés, qui sont les Myriapodes, prendraient une apparence de Vers chétopodes, comme les derniers des Crustacés ou les Lernées prennent celle des Vers mollasses, comme enfin les dernières des Arachnides ont l'aspect globuleux des Vers les plus inférieurs ou des Vers cystiques ; chaque grande série des Condylopodes affectant dans sa dégradation extrême l'apparence (nous disons l'apparence) de certains groupes de vers, et cela d'une manière pour ainsi dire proportionnelle, puisqu'à la dégradation des premiers Condylopodes répondent les Vers les plus élevés, à celle des Crustacés les Vers intermédiaires, et à celle des derniers les vers les plus simples en organisation.

Mais les Myriapodes constituent eux-mêmes deux groupes d'animaux plus différents l'un de l'autre qu'on ne l'admet généralement. Une distance considérable sépare les Diplopodes des Chilopodes, et nous avons déjà dit qu'ils formaient bien plutôt deux classes dis-

tinctes que deux familles, ou même deux ordres d'une même famille, comme on l'a dit jusqu'ici. Aussi toutes ces considérations spéculatives sur le rang que doivent occuper les Myriapodes dans l'embranchement des animaux articulés et sur leur nature réelle, ont-elles encore un cachet hypothétique dont il ne faut pas dissimuler le côté faible. La science a encore besoin de bien des observations pour dire son dernier mot à cet égard; et plus la question a d'importance, plus il faut user de réserve en l'abordant.

Les grands genres qu'on a réunis dans les deux classes des Myriapodes Diplopodes et Chilopodes sont plus aisés à grouper d'une manière naturelle : leur affinité et leur supériorité relatives sont plus faciles à apprécier.

Les caractères secondaires qui servent à les distinguer entre eux sont empruntés à la forme ou même au nombre des segments, à la position des organes génitaux et à quelques modifications de la bouche. Des particularités moins importantes de la forme des segments et de leur structure, de la disposition des organes sensoriaux, de la forme des poches sécrétrices, etc., donnent les caractères spécifiques. L'appréciation de toutes ces différences nous met assez bien sur la voie du rang que chaque genre de Myriapodes doit occuper dans la série naturelle de ces animaux, soit Diplopodes, soit Chilopodes, mais elle ne nous a pas permis, dans tous les genres, d'établir avec certitude l'ordre de subordination des espèces elles-même, et dans ce cas l'ordre géographique est encore le guide le plus sûr. L'imperfection avec laquelle beaucoup d'espèces de Myriapodes ont été décrites rend très-difficile, souvent même impossible, de reconnaître

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES

DE

MYRIAPODES.

Ordre	Sous-ordre	Famille	Genres
DIPLOPODA, p. 58.		I. Pollyxenidæ, p. 61.	*Pollyxenus*, p. 62.
		II. Glomeridæ, p. 66.	*Glomeris*, p. 67. *Zephronia*, p. 75. *Glomeridesmus*, p. 86.
		III. Polydesmidæ, p. 89.	*Oniscodesmus*, p. 90. *Cyrtodesmus*, p. 92. *Polydesmus*, p. 93. *Strongylosoma*, p. 115. *Platydesmus*, p. 121.
		IV. Iulidæ, p. 123.	*Lysiopetalum*, p. 128. *Iulus*, p. 137. *Stemmiulus*, p. 200. *Blaniulus*, p. 200.
		V. Polyzonidæ, p. 203.	*Polyzonium*, p. 204. *Siphonotus*, p. 208. *Siphonophora*, p. 209.
CHILOPODA, p. 210	1° *Schizotarsia*, p. 213	I. Scutigeridæ, p. 214.	*Scutigera*, p. 215.
	2° *Holotarsia*, p. 227.	I. Lithobidæ, p. 228.	*Lithobius*, p. 229. *Henicops*, p. 238.
		II. Scolopendridæ, p. 234	*Heterostoma*, p. 244. *Scolopendra*, p. 250. *Cryptops*, p. 291. *Theatops*, p. 294. *Scolopendropsis*, p. 296. *Scolopocryptops*, p. 297. *Newportia*, p. 298.
		III. Geophilidæ, p. 300.	*Scolopendrella*, p. 301. *Geophilus*, p. 303.

---

leurs affinités, et cependant le caractère de cet ouvrage nous prescrivait de parler de toutes celles dont les entomologistes ont fait mention.

Nous donnons dans le tableau ci-contre l'indication des genres qui nous ont paru devoir être conservés dans chacune des deux classes de Myriapodes que nous admettons, celles des Diplopodes (Chilognathes ou Chiloglosses de Latreille) et des Chilopodes que Latreille nommait aussi Syngnathes.

Aux *Diplopodes* appartiennent les familles qui comprennent les Pollyxènes, les Gloméris, les Polydèmes, les Iules et les Polyzonies.

Aux *Chilopodes* se rapportent les familles des Scutigères, des Lithobies, les Scolopendres, les Scolopendrelles et les Géophiles.

CLASSE I.

DIPLOPODES (1).



Myriapodes vermiformes, à segments plus ou moins nombreux, composés de cinq pièces : une dorsale unique et deux latérales et inférieures doubles, complétement soudées entre elles ou plus ou moins distinctes, d'où leur distinction en Monozonies, Trizonies et Pentazonies. Segments crustacés, pour la plupart réunis deux à deux en un seul anneau ou zoonite, supportant deux paires de pieds. Tête distincte portant les antennes qui ont sept articles, les yeux, lorsqu'ils existent, et les appendices buccaux disposés pour broyer ou pour sucer, mais jamais en pinces. Corps composé de zoonites semblables entre eux, sauf le premier ou bouclier, ou le dernier qui est l'anal. Pieds formés de six articles et d'un ongle simple, insérés sous la ligne médio-ventrale sur la pièce inférieure des segments, qui est mobile ou fixe. Une seule paire de stigmates par zoonite, inférieure, percée dans la pièce qui porte les pieds et en avant d'eux. Des poches sécrétoires déversant par une ouverture stigmatiforme, en

(1) Iules, de Geer, *Mem. pour l'hist. des Insectes*, t. VII, p. 569; 1778.—Chilognatha, Latreille, *Hist. nat. des Insectes*, t. VII, p. 61. — Chiloglosses, Latreille, *Familles nat.*, p. 354. — Sugentia et Gnathogena Chilognatha, Brandt, *Bull. acad. de Saint-Pétersbourg*, 1840. — Diplopoda, Blainville *in* Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 59.

général bilatérale; une paire au plus pour chaque zoonite. Organes génitaux internes mâles ou femelles doubles, débouchant par un double orifice sous un des segments antérieurs, près ou à la base des pieds ; des forcipules copulatrices sous un des premiers segments, et remplaçant une ou deux paires de pieds (Polydèmes, Iules, Polyzonies), ou à la partie postérieure du corps auprès de l'anus (Gloméris). Jeune âge différant surtout de l'adulte par le très-petit nombre des segments du corps, et n'ayant d'abord que trois segments pédigères, chacun à une seule paire de pieds.

De Geer avait déjà donné à ce groupe de Myriapodes, que Latreille a nommé depuis Chilognathes, les limites qui lui conviennent. Les Gloméris, dont il n'a pas parlé, et les Polyzonies, que l'on n'a connus que plus récemment, ne doivent pas en être séparés, quoique les premiers n'aient pas les segments cylindriques et que les seconds aient la bouche disposée pour sucer. Nous n'imiterons donc pas M. Brandt, qui a proposé d'établir pour les Polyzonies un groupe à part, égal en valeur à celui qui comprendrait les autres Chilognathes et les Chilopodes réunis.

La dénomination de *Chilognathes* n'est plus applicable à tous les Myriapodes du groupe que nous venons de caractériser d'une manière générale ; d'ailleurs elle exprime assez mal le caractère particulier de la bouche chez les espèces broyeuses, les seules dont Latreille ait eu connaissance (1) : aussi serait-il préférable de la remplacer par celle de *Diplopodes*, proposée par

---

(1) Dans ses *Familles naturelles*, Latreille voulait déjà la remplacer par celle de *Chiloglosses*.

M. de Blainville. Cette nouvelle désignation rappellerait, en effet, le caractère le plus saillant des Chilognathes, qui est la présence de deux paires de pieds à chaque articulation, ou du moins à la plupart des articulations du corps.

Les Diplopodes ou Chilognathes diffèrent beaucoup, par l'ensemble de leur organisation, des Myriapodes chilopodes, et lorsque la méthode entomologique sera définitivement assise, ils formeront sans doute une classe à part. Les caractères de cette classe ont de l'analogie avec ceux des Insectes, mais ils en montrent aussi beaucoup avec ceux des Crustacés.

Les familles que comprend le groupe des Chilognathes sont les suivantes :

POLLYXÉNIDES,
GLOMÉRIDES,
POLYDESMIDES,
IULIDES,
POLYZONIDES.

I. POLLYXÉNIDES (1).

Cette famille, qui ne comprend que le seul genre Pollyxène, est caractérisée par le petit nombre des segments du corps, la mollesse de ces segments et la présence à leur surface ou sur les parties latérales de poils forts, frangés et disposés en faisceaux, en séries ou en bouquets.

Les Pollyxénides sont encore très-peu nombreux en espèces. Ils ne constituent qu'un seul genre dont les caractères anatomiques et même extérieurs n'ont pas été indiqués d'une manière suffisante, quoiqu'ils aient été observés par un assez grand nombre d'auteurs.

De Geer a bien reconnu qu'ils appartenaient au même ordre que les Iules, et il ne les distinguait même de ces derniers que comme sous-genre. Olivier, Latreille et tous les auteurs modernes ont reconnu la valeur de ce rapprochement, et, soit qu'ils aient regardé les Pollyxènes comme un simple genre, soit qu'ils en aient fait une famille à part, ils les ont toujours laissés parmi les Diplopodes ou Chilognathes.

Geoffroy, cependant, appelait les Pollyxènes des *Scolopendres à pinceaux*, et quelques auteurs ont d'abord accepté cette détermination. Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ*, donne au Pollyxène le nom de *Scolopendra lagura*.

---

(1) Genre POLLYXENUS, Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Insectes*, t. VII, p. 83.—POLLYXENIDÆ, Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI. — PENICILLATA, Latreille, *Familles nat.*, p. 326. — *Id.*, *Cours d'entomologie*, p. 563. — POLLYXÉNITES, Lucas, *Hist. Crust. et Myriap.*, p. 518.

On a un peu varié relativement au rang que les Pollyxènes doivent occuper parmi les Diplopodes.

Latreille les mettait à la fin de cet ordre, M. Brandt et M. Newport les rapprochent des Polydèmes et les regardent comme étant aussi des Monozonies.

Nous avons pensé qu'ils devaient commencer la série des Diplopodes. Le nombre de leurs pattes et de leurs segments, qui est moindre que chez les autres animaux du même ordre, nous a paru un caractère suffisant pour justifier cette manière de voir, mais il est évident qu'il a besoin d'être corroboré par une appréciation exacte du développement des organes sensoriaux et générateurs, ainsi que du système nerveux. La forme des segments aurait d'autant plus besoin d'être étudiée, qu'elle semble, ainsi que l'ont admis MM. Brandt et Newport, rapporter les Pollyxènes au même groupe que les Polydèmes. M. Straus avait cru voir dans les Pollyxènes la transition des Myriapodes aux Annélides, et c'est surtout des Léodices qu'ils lui semblaient se rapprocher ; mais la ressemblance qui existe entre ces animaux et les Pollyxènes dépend plutôt d'une apparence du facies que d'une véritable analogie, aussi ce rapprochement n'a-t-il pas été adopté.

Genre POLLYXÈNE. *Pollyxenus*.

Corps court, assez large, à segments croissant en nombre avec l'âge, mais cependant moins nombreux que dans les Gloméris et les Polydèmes ; yeux peu nombreux agrégés sur les parties latérales de la tête ; antennes composées de sept articles, dont le dernier très-petit ; quatorze paires de pieds, dont la première plus grêle que les autres, substyliforme; écailles géni-

tales triangulaires placées à la base de la troisième paire de pieds. Les segments du corps, entre la tête et l'anal, portant bilatéralement un bouquet de poils frangés rayonnants; neuf paires de ces bouquets; une bande transversale de poils analogues, mais disposés sérialement sur le devant de la tête ; dix rangées transversales de poils semblables sur le dos, et en arrière sur une paire de mamelons du segment anal, une paire de faisceaux de poils en pinceaux. Anus en fente longitudinale inégaux sous le dernier segment entre deux valves squamiformes.

On n'a reconnu en Europe qu'une seule espèce de Pollyxène (*P. lagurus*). M. Lucas a découvert des animaux du même genre en Barbarie, et Say a fait connaître sous le nom de *P. fasciculatus* un Myriapode analogue qu'il a recueilli dans l'Amérique septentrionale.

1. Pollyxène queue en pinceau. (*Pollyxenus lagurus.*)
(Pl. 45, fig. 1.)

Gris en dessus, blanchâtre en dessous ; faisceaux et séries de poils disposés comme il a été dit dans la caractéristique du genre. Corps assez large. Longueur 0,002 ou 3.

Scolopendra lagura, Linn., *Syst. nat.* — *Id. fauna suecica.* — *Scolop. à queue en pinceau*, Geoffroy, *Insectes*, t. II. p. 227, pl. 22, fig. 4. — *Iulus penicillatus* de Geer, *Mémoires* t. VII, p. 571, pl. 36, fig. 1 - 8.—Olivier, *Encycl. meth.*, *ins.*, t. VII, p. 417. — *Pollyx. lag.*, Latr. — Leach, *Zool. misc.*, t. III, pl. 135.— Gerv., *Ann. sc. nat.* 2e série, t. VII, p. 41 et 54. — *Id.*, *Atlas de zool.* pl. 55, fig. 6. — Guérin, *Iconogr. du règn. anim. de Cuvier, Ins.*, pl. 1, fig. 5.

D'Europe : en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France (Paris, Montpellier, etc.). On le trouve essentiellement sous les écorces. C'est un petit animal fort curieux, et dont la monographie offrirait un véritable intérêt.

Nous avons constaté la présence de quatorze paires de pattes

dans cette espèce, quoique les auteurs lui en accordent moins. Cette espèce était seule connue lorsque Latreille a établi le genre pollyxène, dont le nom veut dire *rusé*.

2. Pollyxène platycéphale. (*Pollyxenus platycephalus.*)

Tête très-large, fauve, testacée, lisse, entourée de poils fauves; antennes assez allongées, glabres, testacés; corps fauve subargenté marginé de brunâtre et fauve, poilu sur les flancs; dernier segment acuminé, orné en arrière de quatre faisceaux de poils noirs; dessous du corps et pieds testacé fauve. Longueur 0,002 3/4, largeur 3/4 de millim.

Pollyx. platyc., Lucas, *Revue zool.* de Guérin, 1846, p. 283. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. articulés*, pl. 1, fig. 1.

D'Afrique. De Kouba, aux environs d'Alger, vers la fin de février. D'après M. Lucas, cette espèce est très-rare. Il l'a prise au pied des grandes herbes, dans les lieux frais, ombragés et humides.

3. Pollyxène bordé de rouge. (*Pollyxenus rubro marginatus.*)

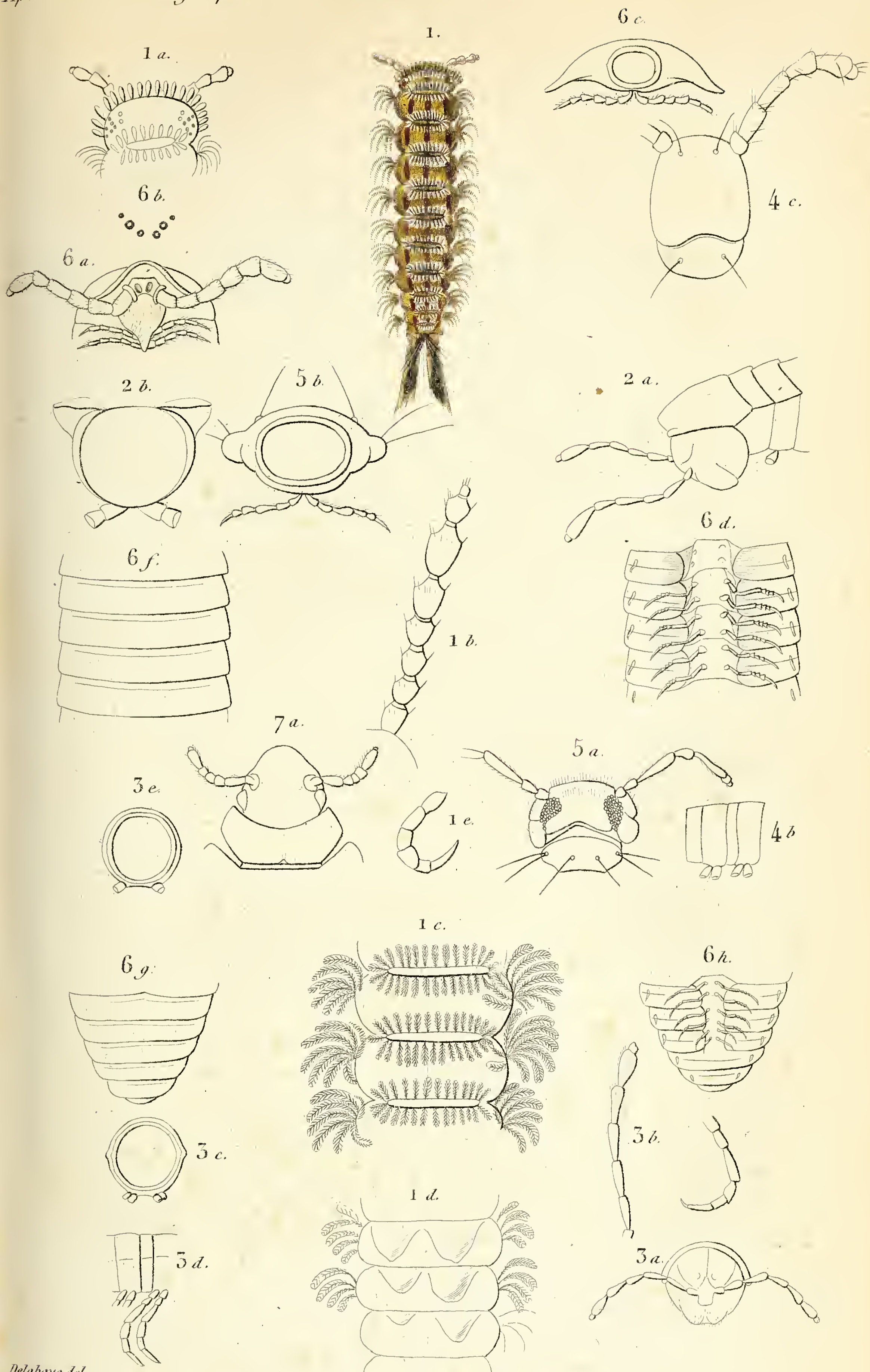
Tête brune ferrugineuse en dessus, fauve testacé en dessous, garnie de poils blancs en avant; antennes testacées, fauve ferrugineux à leur sommet; corps fauve testacé, fortement marginé de rouge ferrugineux, avec un bouquet de poils blancs à chaque côté de chaque segment et des poils spatuliformes en dessus; dernier segment tronqué, garni de trois faisceaux de poils dont les externes bruns, et le median blanc argenté; dessous du corps fauve testacé; pieds courts; leur article pénultième taché de rougeâtre.

Pollyx. rubr., Lucas, *Revue zool.* de Guérin, 1846, p. 283. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. articulés*, pl. 1, fig. 2.

D'Algérie. Trouvé aux environs d'Oran, pendant l'hiver. Cette espèce, dont la démarche est assez vive, se plaît sous les pierres. On le trouve quelquefois dans la coquille du *cyclotoma voltzianum*.

4. Pollyxène fasciculé. (*Pollyxenus fasciculatus.*)

Anneaux lisses, ciliés à leur incisure, et penicillés de soies brunes de chaque côté; un pinceau terminal cendré; tête semi-



Delahaye del.

Pollyxène, &c.

Pollyxène lagure, F. 1. *très grossi.* 1 *a, tête,* 1 *b, antenne,* 1 *c et d, anneaux avec ou sans leurs poils,* 1 *e, patte.* Polydesme à diadême, F. 2. *détails grossis.* Polydé de Guerin, F. 3. *idem.* 3 *c, coupe du* P. cylindracé. Blaniule guttule. F. 4. *idem.* Craspédosome polydesmoïde, F. 5, *idem.* Platyule d'Audouin, F. 6, *idem.* Platydesme polydesmoïde, F. 7, *idem.*

orbiculaire, déprimée, fortement ciliée sur les côtés ; yeux petits, ovalaires, proéminents, placés obliquement sur le milieu du bord latéral de la tête; antennes très-courtes de couleur roux-brun foncé; pieds blancs. La longueur dépasse un peu un dixième de pouce.

Poll. fasciculatus, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.* 1821, p. 107. — *Id.*, *OEuvr. entom.*, *éd. Lequien*, t. I, p. 90.

De l'Amérique septentrionale, aux Etats-Unis.

Cette espèce, qui est la seule que l'on ait indiquée dans le nouveau monde, vit sous les pierres, et dans les lieux humides.

II. GLOMÉRIDES (1).

Les Glomérides sont des Myriapodes dont le facies rappelle assez bien celui des Cloportes et plus particulièrement celui des Armadilles, à côté desquels les entomologistes de la fin du dernier siècle les ont souvent placés. Ce sont des Diplopodes broyeurs chez lesquels le corps est toujours convexe et dur en dessus, plan au contraire en dessous, excavé et moins résistant, et peut se rouler parfaitement en boule. Leurs segments sont pentazonés, c'est-à-dire que la pièce dorsale qui forme la partie solide du corps n'est pas soudée aux pièces latérales et que celles-ci, libres ainsi que les inférieures ou pédigères, ont la forme de lamelles mobiles. Leur premier segment est plus petit que le second, qui paraît répondre au bouclier des Iules et qui dépasse les suivants en dimension ; le segment præanal est également grand, en quart de sphère, et disposé pour s'appliquer sur le second lorsque l'animal se roule en boule et renfermer ainsi la tête et le premier article. Les mâles ont, à la partie postérieure du corps, une paire de forcipules copulatrices qui simule une paire de pieds. Les organes mâles et femelles s'ouvrent sous l'article basilaire de la seconde paire de pattes par un petit appareil squamiforme. Le nombre des segments et celui des pieds varient suivant les genres. Les stigmates sont ouverts à la

(1) GLOMÉRIDES, Leach, *Trans. soc. linn.*, t. XI, p. 376.— ONISCIFORMES, Latreille, *Famille nat. du Règne anim.*, p. 562.— ONISCOIDEA, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 42.— PENTAZONIA, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 194.— GLOMÉRITES, Lucas, *Hist nat., Crust.*, p. 519.

partie inférieure du corps près des pieds. Les pores excréteurs ou répugnatoires sont sur la ligne médio-dorsale.

Cette famille comprend les trois genres suivants :

Gloméris.

Zephronia.

Glomeridesmus.

Genre GLOMÉRIS. *Glomeris* (1).

Corps composé de douze segments sans la tête; le premier plus petit que le second qui est prolongé en ailes descendantes bilatéralement et plus grand que les suivants; le dernier en quart de sphère; yeux au nombre de huit en ligne longitudinale de chaque côté de la tête, l'avant-dernier doublé; dix-sept paires de pieds, plus une paire d'appendices copulateurs près l'anus des mâles.

Toutes les espèces de Gloméris décrites jusque dans ces derniers temps étaient européennes, sauf le *Glomeris Klugii* qui est d'Égypte et de Syrie. M. H. Lucas (2) nous apprend qu'il a recueilli des Myriapodes du même genre dans l'Algérie, particulièrement aux environs de Philippeville et dans les grandes forêts de chênes-liéges du cercle de La Calle. Antérieurement MM. Brandt et Wagner (3) avaient signalé le *Glomeris pustulata*.

Les Gloméris européens sont tous du même genre ;

---

(1) Gloméris, Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. VII, p. 63.—Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersbourg*, 1840. —*Id.*, *Recueil*, p. 142, etc. — Glomeris et Lamisca, J. E. Gray *in* Jones, *Cycloped. of Anat. and Physiol.*, t. III, p. 546.— Glomeridæ, *id.*, *ibid.*

(2) Dict. univ. d'Hist. nat., par Ch. d'Orbigny, T. V, p. 236, article Gloméris.

(3) *Reisen in der Regentschaft Algier;* 1841.

ils appartiennent même à une seule section, la section *B* de M. Brandt; le Gloméris de Klug, formant à lui seul la section *X* distinguée par ce naturaliste (1). On en trouve depuis l'Allemagne jusqu'en Espagne, en Italie et en Morée. Leurs espèces n'ont point encore été toutes caractérisées d'une manière complétement définitive, et le meilleur travail à suivre à cet égard est celui de M. Brandt.

Les couleurs varient suivant les pays et même suivant les sexes. Ainsi nous nous sommes assuré que les deux espèces (*G. limbata* et *G. marmorea*) qu'on avait admises aux environs de Paris, se réduisent à une seule dont les individus femelles ont servi à l'établissement du *G. limbata* et les mâles à celui du *G. marmorea*. Celui-ci présente toujours des forcipules copulatrices, et le précédent des ovaires très-chargés d'œufs pendant tout le printemps.

En 1837 nous avions porté à seize le nombre des Gloméris européens dont il est question dans les auteurs. Risso, M. Brandt et M. Koch principalement. M. Brandt s'est occupé depuis lors de leur révision, et dans son second travail il a été conduit à n'en admettre que neuf.

M. Brandt (2) caractérisait ainsi, dans son Pro-

(1) M. J. E. Gray, cité par M. Jones (*Cyclopedia of anat. and Physiol. de Tood*, art. MYRIAPODES), réserve le nom de GLOMÉRIS à la section *a* de M. Brandt, qui ne renferme encore, comme l'on voit, qu'une espèce nouvelle, et il donne le nouveau nom de LAMISCA à la section *b* du même auteur, qui conserve les espèces anciennement connues et types du genre *Gloméris* lui-même pour tous les auteurs. Peut-être M. Jones a-t-il voulu appeler au contraire *Lamisca* le genre qui comprendrait la section *a* de M. Brandt. Quoi qu'il en soit, la distinction d'un nouveau genre parmi ces animaux ne paraît pas du tout nécessaire.

(2) *Bull. nat. Moscou*, VI, 195.

drome de 1833, la section dans laquelle les Gloméris européens sont réunis :

Angle du premier segment dorsal marqué en arrière de deux ou trois stries.

Gloméris bordé. (*Glomeris limbata.*) (Pl. 43, fig. 1.)

Anneaux du corps luisants dans les femelles, avec un liséré blanchâtre ou jaunâtre, mais non orangé au bord supérieur; marbrés de brun et de châtain dans les mâles; longueur 0,018.

Iulus limbatus, Olivier, *Encycl. méth.*, *Insect.*, VII, 414. — *I. marmoreus*, *id.*, *ibid.* — *Oniscus zonatus*, Panzer, *Fauna insect. germ.*, IX, pl. 23. — *Glom. marginata*, Leach, *Zool. misc.*, III, pl. 132. — *Gl. marginata*, Brandt et Ratzeburg, *Arzneithieren*, II, 98, pl. 13, fig. 7-11. — *Gl. limbata*, Brandt, *Recueil*, p. 143.

C'est l'espèce commune du Nord et du centre de l'*Europe*.

M. Brandt en connaît plusieurs variétés qu'il caractérise ainsi :

a) dos brunâtre, à taches obsolètes brunâtres pâles subsériées.

b) dos roux brun noirâtre ou roux brun, quelquefois châtain, surtout dans les individus desséchés, bord postérieur des anneaux dorsaux blanchâtre.

M. Brandt lui rapporte le *Glomeris castaneus*, Risso, ainsi caractérisé dans l'*Hist. nat. de l'Europe méridionale*, t. V, p. 148 :

« Son corps est très-lisse, luisant, châtain, avec les bords des segments beaucoup plus pâles et moins foncés. Long., 0,015. Séjourne sous les pierres; apparaît toute l'année. »

c) Dos tacheté de noir et de fauve ou en partie de sub-orangé, bords postérieurs et inférieurs des anneaux souvent fauves sur une plus ou moins grande largeur.

Sous-variété a. — Dos marbré de fauve, bord postérieur des anneaux ayant une bordure fauve pâle, plus ou moins étroite. C'est, d'après M. Brandt, le vrai Iulus marmoreus.

Sous-variété b. — Dos marbré de fauve et d'orangé ou de ferrugineux-orangé, et en partie couvert de points noirs très-petits, avec le bord postérieur des anneaux plus ou moins marginé de fauve vif. C'est alors, suivant M. Brandt, le Glomeris nobilis,

Koch, *Deutschl. crust., myriap. und arachniden*, t. IV, pl. 1.

Voici les descriptions données par Olivier, de ses *Iulus limbatus* et *marmoreus* des environs de Paris, que nous regardons comme les deux sexes d'une même espèce :

I. limbatus. « Le corps est d'un noir plombé, avec le bord des anneaux légèrement blanchâtre. » C'est, suivant nous, la femelle.

I. marmoreus. « Il ressemble au précédent : il en diffère en ce que le corps est d'un noir plombé, mélangé de jaune. » Nous le considérons comme le sexe mâle.

2. Gloméris plombé. (*Glomeris plumbea.*)

Comme nous l'avons vu plus haut, M. Brandt fait du *Iulus marmoreus* d'Olivier une variété du *limbatus*, et il y rapporte encore le *Iulus plumbeus* du même auteur, en disant : « Les individus conservés depuis quelque temps dans l'esprit de vin montrent, vraisemblablement par l'action de cette substance sur le pigment, au lieu du noir, une couleur plus ou moins grisâtre ou plombée; ce qui peut bien avoir donné lieu à Olivier de fonder son *Iulus plumbeus* (*Glomeris plumbea*, Gerv.). Car c'est seulement la couleur plombée qui distingue son Iule plombé de son Iule bordé. » *Recueil*, p. 144.

Comme nous n'avons, pas plus que M. Brandt, étudié le Gloméris qu'Olivier avait cru devoir considérer comme appartenant à une espèce distincte de ses *I. marginatus* et *limbatus*, nous reproduirons la description qu'il en donne dans l'*Encyclopédie méthodique :*

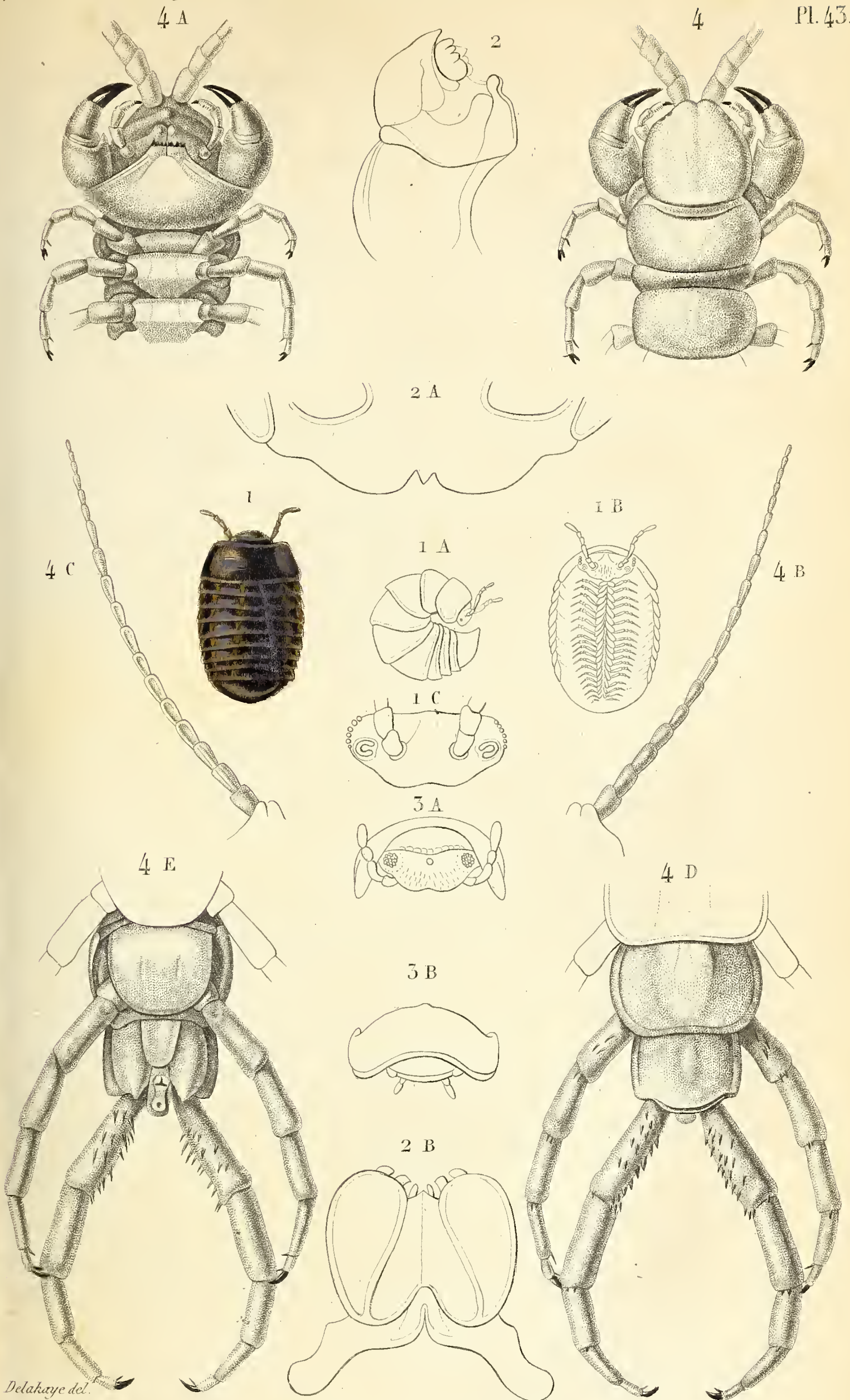
« Il est presque une fois plus grand que la cloporte armadille; le corps est d'une couleur plombée claire, avec le bord des anneaux et tout le derrière plus pâle.

» Il se trouve dans le midi de la France, aux environs de Fréjus, dans les lieux ombragés et humides. »

3. Gloméris marginé. (*Glomeris marginata.*)

Noir luisant avec le bord postérieur et inférieur des anneaux orangé plus ou moins vif.

Iulus marginatus, Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.*, T. VII, p. 414, *non* Leach, etc. — *Gl. marginatus*, Risso, *Europe mérid.*, T. V, p. 148. — *G. annulata*, Brandt, *Bull. nat., Moscou*, T. VI, p. 196. — *Id.*, *Recueil*, p. 145.



Glomeris — Scolopendre.

Glomeris marbré *plus grand que nature;* A *enroulé;* B *en dessous* C. *tête et yeux.* 2. Chaperon (A) *mandibule gauche* (2) *et lèvre inf. du* Gl. plombé 3 *tête et bouclier de* Zéphronie. Scolopendre insigne *de gr. nat.* A. *partie ant. en dessus;* A, *id. en dessous;* B *et* C. *antenne en dessus et en dessous;* D *et* E. *antenne en dessus et en dessous.* D *et* E *partie postérieur en dessus et en dessous*

D'Italie et du Midi de la France. Cette espèce n'est pas rare aux environs de Montpellier. On la trouve aussi sur le mont Saint-Loup, à quelque distance de cette ville.

Sa grosseur, en général, égale celle du *Gl. limbata* du Nord de la France, et est un peu plus considérable dans certains individus. Le mâle et la femelle sont également marginés. Olivier la caractérise nettement en disant que ses anneaux sont bordés de rouge. Les individus qu'il a observés venaient des environs de Fréjus (département du Var), c'est-à-dire du midi de la France, comme ceux que nous avons recueillis.

4. GLOMÉRIS TRANSALPIN. (*Glomeris transalpina.*)

Dos noir, brillant, bord postérieur des anneaux fauve, premier et dernier articles dorsaux, souvent les quatrième, cinquième et sixième, plus rarement les autres, présentant au-devant de leur bord postérieur deux taches fauve-orangé, confluentes entre elles et avec le liséré postérieur.

Gl. transalp., Koch, *Deutschl. crust.*, *myriap. und arachn.*, IV, pl. 2. — Brandt, *Recueil*, p. 146. — *Gl. sinuata*, Kollar, *in* Brandt, *ibid.* — *Gl. sicula*, de Haan, *in* Brandt, *ibid.*

De Sicile et de Dalmatie.

Nous avons reproduit la caractéristique de cette espèce donnée par M. Brandt. Elle diffère à quelques égards de celle de M. Koch (1). Il faut au reste observer, dit M. Brandt, que l'exemplaire décrit par M. Koch offre des taches ferrugineuses, situées sur tous les anneaux, et pourrait bien être considéré comme une variété distincte de ceux qu'a reçus le Musée de Saint-Pétersbourg, par les soins de MM. Parreyss et de Haan.

5. GLOMÉRIS D'AWHASIE. (*Glomeris awhasica.*)

Semblable au précédent, mais ayant cinq taches ponctiformes, au lieu de quatre, sur le premier anneau dorsal, et trois, au lieu de deux, sur les autres, excepté sur le dernier qui présente à leur place une tache triangulaire.

Gl. awh., Brandt, *Recueil*, p. 147.

---

(1) M. Koch (IV, pl. 2) dit : G. ferruginea, macula basali singuli annuli sinuata, dimidioque basali annuli analis nigris.

D'Awhasie, où il a été recueilli par M. Alexandre Nordmann.

M. Brandt ne distingue cette espèce du *Gl. pustulata* qu'avec doute.

6. Gloméris tacheté. (*Glomeris guttata.*)

Lisse, fort luisant, d'un beau noir, orné de quatre lignes longitudinales de taches jaune foncé régulièrement disposées; deux taches ovales de couleur jaune safran sur le dernier segment; antennes et pieds tachetés de violâtre. Longueur, 0,016.

Gl. guttatus, Risso, *Europe mérid.*, t, VI, p. 148. — *Gl. quadripunctata* et *guttata*, Brandt, *Bull. acad. Moscou*, t. VI, p. 196. — *Gl. guttata*, id., *Recueil*, p. 149.

Recueilli d'abord par M. Risso aux environs de Nice. M. Brandt, dans son prodrome, lui donne pour patrie l'Espagne, la France méridionale, l'Egypte et l'Asie mineure.

7. Gloméris tacheté. (*Glomeris pustulata.*)

Habituellement noir avec le bord postérieur des anneaux d'un jaune blanchâtre ou orangé; quatre points de cette dernière couleur sur le premier segment dorsal et deux sur les suivants.

Oniscus pustulatus, Fabricius, *Species insect.*, t. I, p. 379. — Linné, Gmelin, *Syst. nat.*, t. I, part. III, p. 3013, sp. 24. — *Glom. pustulata*, Latr., *Genera crust. et ins.*, t. I, p. 74. — Wagner, *Reisen en der Regentschaft Algier.* — Brandt, *Recueil*, p. 147.

Habite l'Algérie, et dans l'Europe le Portugal, l'Italie, la Morée et le midi de l'Allemagne.

M. Brandt en distingue plusieurs variétés :

a) Premier anneau dorsal quadriponctué; les autres biponctués. C'est la plus commune et celle de Fabricius, Panzer, etc. (*Varietas vulgaris*, Brandt.)

b) Taches intermédiaires du premier segment et ceux des autres très-petits. (*Varietas microstemma*, Brandt, *Loc. cit.*; Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, p. 264.)

c) Les quatre taches du premier segment et les deux du dernier existent seules ou à peu près seules. (*Varietas heterosticta*, Brandt.)

Comprenant trois sous-variétés :

α — Des taches au premier et au dernier segment seulement.

β — Taches du second et du troisième segment manquant seules.

γ — Taches du second, du troisième et des trois pénultièmes anneaux manquant.

La variété *c* n'est pas rare en Allemagne.

d) Dos noir sans taches, mais marbré de fauve (*varietas marmorata*, Brandt). Il y en avait des individus parmi les *Gl. pustulata* que M. Brandt a reçus d'Algérie, les autres étant de la variété *b*. En Allemagne, cette variété paraît être moins abondante que les autres.

8. Gloméris tétrastique. (*Glomeris tetrasticha.*)

Dos noir marqué de quatre séries de taches ponctiformes de couleur blanchâtre; anneau nucal biponctué.

Gl. tetrast., Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 196. — Id., *Recueil*, p. 150.

D'Allemagne.

9. Gloméris hexastique. (*Glomeris hexasticha.*)

Dos brun noir avec six séries de taches brun fauve depuis le premier anneau jusqu'au dernier, qui est bimaculé.

Gl. hexast., Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 197. — Id., *Recueil*, p. 150.

Europe : d'Hercynie, de Bavière et de Sicile.

10. Gloméris gentil. (*Glomeris lepida.*)

Dos brun noir avec six séries de taches jaunâtres sur les anneaux depuis le premier jusqu'au dernier qui est quadrimaculé.

Gl. lep., Eichwald, *Zoolog. specialis*, part. II, p. 123. — Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 197.

De Podolie et de la Petite-Russie.

11. Gloméris de Klug. (*Glomeris Klugii.*)

Dos rouge taché de noir; tête noire.

Gl. Klugii, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 195.

D'Égypte et de Syrie.

M. Brandt a distingué pour cette espèce une section particulière qu'il caractérise ainsi :

Cingulum dorsi primum in medio lateris seu cruris lateralis incisuram posteriorem haud striatum.

13. Gloméris sublimbé. (*Glomeris sublimbata.*)

Brun à reflets verts, avec les segments finement bordés de vert fauve ; tête testacée, fauve en avant, et marquée au milieu de quatre impressions; antennes vert fauve, ayant leur premier article testacé roussâtre, les suivants annelés de la même couleur, et le dernier entièrement de cette couleur; corps testacé en dessous; pieds de la même couleur, roux brun en dessus. Longueur, 0,020; largeur, 0,010.

Glom. sublimb., Lucas, *Revue zoolog. de Guérin*, 1846, p. 284. — *Algérie*, *Anim. articulés*, *Myr.*, pl. 2, fig. 3.

D'Algérie. Il habite les environs d'Alger, de Bougie et de Philippeville. Il se plaît sous les pierres humides et au pied des chênes-liéges, entre Stora et Philippeville.

13. Gloméris marbré de brun. (*Glomeris fusco-marmorata.*)

Tête brun roussâtre, testacée en avant, et quinquémaculée au milieu; antennes brun roussâtre lavées de couleur testacée sur les premiers et le dernier article; segments assez finement marginés de fauve, fauve rougeâtre, marbrés et tachetés fortement de brun; corps testacé en dessous, lavé de verdâtre; pieds entièrement fauve testacé. Longueur, 0,013; largeur, 0,006.

Glom. fusco-marg., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 284. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. articulés*, pl. 2, fig. 4.

D'Algérie. Aux environs d'Alger et de Philippeville.

13. Gloméris a taches fauves. (*Glomeris flavo-maculata.*)

Tête brun roussâtre, testacée en avant et au milieu qui est quadrimaculé; antennes brun roussâtre, avec les premiers et le dernier articles testacés; segments brun roussâtre, très-finement marginés de fauve verdâtre, tous bimaculés latéralement; une tache latérale fauve verdâtre; dernier segment unimaculé de fauve de chaque côté; corps fauve verdâtre en dessous; pieds entièrement fauve testacé. Longueur, 0,015; largeur, 0,006 1/4.

Glom. flavo-mac., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 285. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. articulés*, pl. 2, fig. 5.

D'Algérie. Espèce commune. M. Lucas en distingue cinq variétés qu'il caractérise ainsi :

A — Corps brun, à taches dorsales petites, arrondies.

B — Corps testacé subferrugineux, à taches latérales et dorsales fauves.

C — De même couleur, mais avec du brun autour des taches dorsales.

D — Corps brun à taches latérales et dorsales confondues.

E — Corps brun à taches presque nulles.

Genre ZÉPHRONIE. *Zephronia* (1).

Corps composé de treize segments, sans la tête; le premier petit, le second plus considérable, avec des prolongements latéraux aliformes, les dix suivants semblables entre eux, et le dernier, en quart de sphère, s'appliquant sur le second quand l'animal se roule en boule. Antennes subclaviformes, dont le septième article varie de forme et est plus ou moins visible; yeux en groupe arrondi; mâchoires multidentées; mandibules ou lèvres-mâchoires composées d'une pièce médiane bidentée à son bord antérieur, et de deux parties latérales soudées à la pièce médiane par leur pièce basilaire, sur laquelle est articulée une seconde partie qui porte un denticule unguiforme. Pieds à peu près semblables entre eux, plus ou moins déprimés, au nombre de vingt et une paires; une paire d'appendices copulateurs pédiformes près l'anus des mâles Anus bivalve, caché par une lame antérieure.

Les Zéphronies, d'abord signalés par M. J.-E. Gray dans la traduction anglaise du *Règne animal* de Cuvier, publiée par Griffith, ont été étudiés avec

(1) ZEPHRONIA, J. E. Gray, *in Griffith's Anim. Kingdom, Ins.*, pl. 135. — PENTAZONIA SPHÆROTHERIA, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, 198; *in* 1833. — *Id.*, *Recueil*, p. 174. — ZEPHRONIA, P. Gerv., *Ann. sc. nat*, 2e série, t. VII, p. 42. — ZEPHRONIADÆ, J. E. Gray *in* Jones, *Cyclopedia of Anat. and Physiol.*, art. *Myriapoda*.

soin depuis lors par M. Brandt, qui en a fait deux genres, sous les noms de *Sphærotherium* et *Sphæropœus*, et les a distingués des autres Glomérides comme une tribu à part, sous le nom de *Sphærotheria*, d'après la considération de leurs antennes.

Les pieds de ces animaux sont insérés comme il suit : la première paire semble dépendre du premier segment ou collier, quoique celui-ci soit incomplet et manque d'arceau inférieur ; la deuxième et la troisième appartiennent au grand anneau dorsal, qu'on pourrait appeler le bât ou le bouclier ; la quatrième s'attache au troisième segment ; les cinquième et sixième au quatrième ; la septième au cinquième ; la huitième et la neuvième au sixième ; les dixième et onzième au septième ; les douzième et treizième au huitième ; les quatorzième et quinzième au neuvième ; la seizième au dixième ; les dix-septième et dix-huitième au dixième ; les dix-neuvième et vingtième au douzième et la vingt et unième au treizième. Il n'y a pas de lame latérale pour les segments des trois premières paires de pieds, mais la paire de lames pédigères y existe. Quand les Zéphronies se roulent en boule, leur collier et leur tête sont complétement cachés, le segment anal s'appliquant contre la rainure du second segment, ce qui ne laisse plus voir que douze segments dorsaux.

C'est aux Zéphronies qu'appartiennent les plus gros Myriapodes, mais non pas les plus longs. Ce sont des animaux à corps court onisciforme, et qui vivent dans les régions intertropicales et australes de l'Afrique, à Madagascar et dans l'Inde continentale ou insulaire. On n'a pas encore de détails sur leurs habitudes.

I. SPHÆROTHERIUM, Brandt, *Bulletin nat. Moscou*, VI, 198 ; 1833. — *Id., Recueil mém. Myriap.*, p. 175.

M. Brandt assigne à ce groupe les caractères suivants :

Antennes droites, subfiliformes, de sept articles, dont le septième très-petit, très-court, droit, tronqué brusquement, mais néanmoins distinct ; le sixième oblong, droit, à peine renflé. Il établit plusieurs sections parmi ces animaux.

1° *Premier anneau dorsal ayant le bord supérieur du sillon qui contourne son aile latérale descendante, marqué d'éminences ou de stries linéaires parallèles et obliques. Bord postérieur du dernier anneau en général arrondi.*

A l'exemple de M. Brandt (*Recueil*, p. 175), nous distinguerons par ces caractères une première section de ses Sphærothéries.

1. Zéphronie arrondie. (*Zephronia rotundata.*)

Segments du corps couverts, sauf le dernier, de petits points très-nombreux, visibles à la loupe ; le dernier convexe, à ponctuations plus rares mais plus fortes ; collier marqué de ponctuations plus grandes, à l'exception d'une seule série à son bord antérieur. Longueur, 0,025 ; largeur, 0,010.

Sphærotherium rotundatum, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 198. — *Zeph. rotund*, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 42. — *Sph. rot.*, Br., *Recueil*, p. 175.

Du cap de Bonne-Espérance. Musée de Berlin.

2. Zéphronie comprimé. (*Zephronia compressa.*)

Segments dorsaux couverts de petites ponctuations éparses ; dernier segment du corps subcomprimé latéralement élevé n'ayant que quelques ponctuations rares. Longueur, 0,015 ; largeur, 0,009.

Sphæroth. compressum, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, 198. — *Zephr. compr.*, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 43. — *Sph. compr.*, Br., *Recueil*, p. 176.

Du cap de Bonne-Espérance. Musée de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

M. Brandt dit encore dans la description de cette espèce : Collare margine anteriore punctorum majusculorum serie facie superiore epunctatum.

3. Zéphronie de Kutorga. (*Zephronia Kutorgæ.*)

Segments dorsaux du corps sans ponctuations; collier manquant de ponctuations à la face supérieure et à son bord antérieur; petites saillies transverses placées au-dessus des ailes latérales du premier anneau dorsal peu développées, terminées en dessus par une ligne arquée ou petite crête arquée ; dernier segment du corps peu élevé, un peu plus saillant longitudinalement à son milieu. Longueur, 0,027; longueur au milieu, 0,006.

Sphæroth. Kutorgæ, Brandt, *Bull. Saint-Pétersbourg*, 1841, p. 560. — Id., *Recueil*, p. 176.

Patrie inconnue. Musée de Saint-Pétersbourg.

4. Zéphronie titan. (*Zephronia titanus.*)

L'une des plus grandes espèces du genre *Sphærotherium*. Longueur, 1″ 6‴; largeur, 9‴. Corps ovalaire oblong, assez large, convexe; collier ponctué en avant, non ponctué en arrière et au milieu ; dos et flancs des anneaux sans ponctuations, sauf au bord antérieur qui présente de petits points épars et des rugosités; des crêtes transverses développées sur les ailes latérales du premier anneau dorsal au-dessus du sillon marginal, qui a des impressions ponctiformes et point de petites crêtes terminales arquées; dernier anneau du corps très-développé, en saillie subtriangulaire au milieu de son bord postérieur ; couleur olivacée, sommet des angles marginaux postérieurs ferrugineux.

Sphæroth. titanus, Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersbourg*, 1840. — Id., *Recueil*, p. 176.

Patrie inconnue. Musée de Saint-Pétersbourg.

5. Zéphronie de Lichtenstein. (*Zephronia Lichtensteinii.*)

Tête et collier marqués de points médiocres et nombreux ; anneaux dorsaux également ponctués d'une manière serrée, même

au bord postérieur, de points pilifères; les côtés des avant-derniers arceaux droits à leur bord postérieur; couleur olivâtre obscure, ferrugineux aux bords postérieurs.

Sphæroth. Lichtenst., Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, 199. —*Zephr. Licht.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e *série*, VII, 43. — *Sph. Licht.*, Brandt, *Recueil*, p. 177.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musées de Berlin et de Saint-Pétersbourg.)

6. Zéphronie de Klug. (*Zephronia Klugii.*)

Tête entièrement couverte de ponctuations. Collier pourvu à son bord antérieur d'une série de points, sans ponctuations à son milieu et en arrière. Premier anneau dorsal fortement ponctué en avant, peu à son milieu et point du tout en arrière. Les autres jusqu'au dernier fortement marqués en avant et au milieu de ponctuations assez grandes, glabres à leur bord postérieur. Les anneaux 6 à 11 sub-échancrés à leur bord postérieur. Le dernier segment entièrement ponctué même à son bord postérieur. La couleur paraît olivâtre-obscur, avec le bord postérieur des anneaux ferrugineux. Longueur 0,029; largeur 0,011.

Sphæroth. Klugii, Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersb.*, 1841, p. 360; *id.*, *Recueil*, p. 177.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

7. Zéphronie dorsale. (*Zephronia dorsalis.*)

Dessus de la tête et collier comme grêlés ou marqués de petites impressions ponctiformes visibles à l'œil nu. Premier anneau dorsal bimarginé latéralement et en avant, à double bordure lisse, luisante; un rudiment de la bordure externe a son bord postérieur qui est sub-échancré près du contour postérieur des ailes latérales. Toute la surface de cet arceau, marquée d'impressions ponctiformes plus fines que celles de la tête et du collier, de couleur terne ainsi que les autres anneaux qui sont également ponctués, plus ou moins garnis de poils courts et serrés et marqués sur leur milieu d'un trait saillant, luisant, partant du bord antérieur et se terminant en pointe non détachée avant d'avoir atteint le bord postérieur. Le dernier anneau bombé à sa base au-dessus, rétréci près son bord postérieur, qui est droit ainsi que le bord inférieur des derniers anneaux. Il y

a un rudiment de la ligne médiane sur le dernier anneau. Face inférieure de celui-ci profondément excavée. Couleur noir velouté un peu sale, lisse et luisante aux lignes médio-dorsales et aux bords des anneaux. Tête et collier d'un noir luisant malgré leurs ponctuations. Longueur 0,038; largeur au milieu du corps 0,016.

Patrie inconnue. (Museum de Paris.)

Nous n'avons vu de cette espèce qu'un seul exemplaire; il appartient au sexe femelle. Son premier arceau dorsal présente les caractères propres aux sphérothères de la division A de M. Brandt.

2° *Premier anneau dorsal ayant le bord supérieur du sillon qui contourne son aile latérale descendante sans éminences ni stries saillantes, disposées en lignes obliques, ou n'en ayant que des indices obsolètes.*

8. Zéphronie allongée. (*Zephronia elongata.*)

Corps glabre marqué de ponctuations assez serrées en avant, éparses sur son milieu et nulles en arrière. Collier ponctué uniquement à son bord antérieur à points disposés sérialement. Premier anneau dorsal ponctué seulement à son bord antérieur. Les autres, y compris le dernier, faiblement ponctués, à bord postérieur lisse. Le dernier anneau très-élevé et déclive, subcomprimé latéralement, faiblement ponctué à son milieu qui est renflé, à ponctuations très-éparses, subsolitaires si ce n'est à la partie inférieure où elles sont rapprochées. Longueur 0,032; largeur 0,013.

Sphœroth. elong., Brandt, *Bull. nat. de Moscou*, VI, 99. — *Zephr. elong.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e *série*, VII, p. 43. — *Sph. elong.*, Br., *Recueil*, p. 178.

Du cap de Bonne-Espérance.

9. Zephronie microsticte. (*Zephronia miscrosticta.*)

Tête glabre, marquée de ponctuations rares, presque nulles à son bord supérieur. Collier ponctué en avant seulement de ponctuations en série, sans ponctuations en dessus; des points rares et petits sur le premier anneau dorsal. Deuxième, troisième, quatrième et cinquième anneaux finement ponctués en avant seulement, à peu près glabres sur tout le reste de leur surface, si ce n'est le dernier, ponctués en avant et au milieu.

Bord postérieur du dernier article à peu près droit. Cet article arrondi, convexe, médiocrement déclive, entièrement marqué de ponctuations fines et serrées. Couleur olivacée ; bords des anneaux ferrugineux. Longueur 0,045, largeur 0,006.

Sphæroth. microst., Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersbourg*, 1841. — *Id.*, *Recueil*, p. 178.

Du cap de Bonne-Espérance.

10. Zéphronie pointillée. (*Zephronia punctulata.*)

Tête subrugueuse, entièrement marquée de ponctuations assez serrées. Collier subrugueux, à ponctuations disposées sérialement en avant et éparses en dessus. Premier article dorsal et les suivants marqués de ponctuations assez serrées, visibles à l'œil nu. Dernier article marqué de ponctuations plus nombreuses que les autres, renflé en arrière et épaissi. Point de lignes glabres sur le milieu des derniers articles dorsaux. Couleur olivacée ; bords postérieurs des anneaux ferrugineux. Longueur 0,036, largeur 0,015.

Sphæroth. ponctul., Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersbourg*, 1841. — *Id.*, *Recueil*, p. 179.

Du cap de Bonne-Espérance.

11. Zéphronie ponctuée. (*Zephronia punctata.*)

Tête presque glabre, luisante, marquée de ponctuations éparses assez grandes en dessus et sur son milieu. Une série de ponctuations assez fortes sur le devant du collier avec d'autres plus grandes éparses sur son milieu. Deuxième article et les suivants marqués jusque sur leur bord inférieur et postérieur de points forts, facilement visibles à l'œil nu. Ponctuations du dernier arceau plus serrées, mais non visibles à l'œil nu ; celui-ci un peu épaissi et renflé au milieu de son bord postérieur. Sixième anneau dorsal et les suivants marqués à leur milieu en dessus d'une ligne saillante, longitudinale, lisse et luisante. Processus latéraux des derniers anneaux pourvus d'une petite crête saillante à la face interne de leurs lames latérales. Couleur olivacée ; bords postérieurs ferrugineux. Longueur 0,040, largeur 0,020, plus grande hauteur 0,012.

Sphæroth. punct., Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, 99. —

Zeph. punct., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, VII, 43. — *Sph. punct.*, Br., *Recueil*, p. 179.

Patrie inconnue (Musées de Berlin et de Saint-Pétersbourg).

12. Zéphronie ruguleuse. (*Zephronia rugulosa.*)

Extérieur du précédent, dont il a aussi la forme et la couleur. Anneaux antérieurs et moyens du corps ayant sur les côtés du dos de petites carènes ou des linéoles saillantes, fort petites, transversales, subparallèles et irrégulières. Point de petite crête au-dessus de l'insertion des lames latérales des anneaux postérieurs du corps. Sixième anneau dorsal et les suivants plus ou moins ponctués sur toute leur face supérieure. Dernier anneau rugueux, fortement marqué de ponctuations visibles à l'œil nu, atténué à son bord postérieur.

Spœroth. rugul., Brandt, *Bull. acad. Saint-Pétersbourg*, 1841. — *Id.*, *Recueil*, p. 179.

Du cap de Bonne-Espérance.

13. Zéphronie de Java. (*Zephronia Javanica.*)

Entièrement châtain clair ; lisse sur tout le dessus, avec des ponctuations sur la moitié antérieure de la tête seulement. Longueur 0,025 environ, largeur 0,014.

Zephr. Javanica, Guérin, *in* Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, VII, 43, 1837. — *Id.*, *Iconogr. règ. anim. de Cuv.*, *Ins.*, pl. 1, fig. 2. — *Id.*, *ibid.*, *Explic. ins.*, p. 5. — *Zephr. ovalis*, J. E. Gray, *in Griffith's Anim. Kingd.*, *Ins.*, pl. 135, fig. 5. (*Non Iulus ovalis*, Linn., Oliv., etc. — *Sphœropœus insignis*, Brandt, ? *Recueil*, p. 181.)

Habite Java.

Nous avons vu l'exemplaire même qu'a figuré M. Guérin, et nous nous sommes assurés que ses antennes ont bien sept articles, le dernier étant d'ailleurs fort petit, et conformé comme chez les Sphérothéries. Comme M. Brandt fait de l'espèce à laquelle il rapporte dubitativement la figure de M. Guérin, un *Sphœropœus*, nous devons mettre autant de réserve que lui dans le rapprochement de son *Sphœrœopus insignis* et du *Zephr. Javanica.* La même réflexion s'applique au véritable *Zephronia ovalis* de M. Gray, que M. Newport range aussi dans les *Sphœropœus.* Nous parlerons donc plus loin du *Sphœropœus insignis.*

14. **Zéphronie marron.** (*Zephronia hippocastanum.*)

Yeux noirs ; surface oculaire subquadrangulaire ; des poils châtains fort courts sur le devant de la tête, sur les pattes et sur une grande partie du dessous du corps. Corps luisant en dessus, de couleur marron clair, marqué presque partout et principalement sur la moitié antérieure des anneaux par des impressions irrégulières confluentes ; marqué d'un très-grand nombre de très-faibles ponctuations, les unes visibles, les autres invisibles à l'œil nu, ce qui lui donne l'apparence finement chagrinée ; aile latérale des premiers anneaux subaiguë, celle des quatre derniers coupée en ligne droite, ainsi que tout le bord du dernier anneau qui ne présente sur sa surface convexe aucune particularité caractéristique ; ongles noirs. Longueur 0,055, largeur 0,030. (Coll. Mus. Paris.)

Découvert à l'île de Nos-Bay, près Madagascar, par M. Louis Rousseau, aide naturaliste au Muséum de Paris.

Cette espèce, dont nous n'avons vu qu'un exemplaire ayant une plaque génitale aux pattes de la deuxième paire et manquant d'appendices copulateurs à l'anus, est d'assez grosse taille. Sa grosseur et sa couleur nous l'ont fait nommer *hippocastanum*, et elle ressemble en effet, jusqu'à un certain point, à un marron d'Inde, lorsqu'elle est roulée en boule. Le bord postérieur des anneaux est plus noirâtre que le reste de leur surface.

Une Zéphronie également fort grosse et qui est peut-être de la même espèce que celle-ci a été rapportée de Madagascar par M. Jules Goudot.

II. SPHÆROPÆUS, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 200 ; 1833. — Zephronia, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, 264.

Antennes renflées au sommet, de six articles dont les deux derniers soudés ; le dernier subtrigone, retréci à sa base et à son milieu, dilaté à son sommet et tronqué obliquement, subarrondi et fortement ponctué.

Les espèces de ce groupe sont moins nombreuses que celles du précédent.

15. Zéphronie Hercule. (*Zephronia Hercules.*)

Point de lignes saillantes ou petites crêtes sur le bord qui termine en dessus le sillon falciforme du premier anneau. Longueur 0,047, largeur 0,026.

Sphærop. Herc., Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, 200. — *Zephr. Herc.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, VII, 43. — *Sphærop. Herc.*, Br., *Recueil*, p. 181.

Patrie?

16. Zéphronie glabre. (*Zephronia glabrata.*)

Blanc cendré, luisant, avec le devant de la tête profondément marqué de ponctuations serrées. Une bordure élevée sur le bord antérieur du premier segment dorsal. Longueur 4 lignes (mesure anglaise).

Zephr. glabrata, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 264.

Habite les îles Philippines.

17. Zéphronie chatain. (*Zephronia castanea.*)

De couleur châtain foncé, rude au toucher. Longueur 1 pouce (mesure angl.).

Zephr. cast., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 265.

Habite les îles Philippines.

18. Zéphronie hétérostictique. (*Zephronia heterostictica.*)

Brun foncé, avec les anneaux irrégulièrement tachetés de points noirâtres, confluents, les uns grands, les autres petits. Tête et collier luisants, bruns. Bord labial noirâtre, fortement ponctué. Antennes noires. Longueur 1 1/2 pouce (mesure angl.) 0,040.

Zephr. heter., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 265.

Habite l'Inde.

19. Zephronia innominata. (Newp., *loco cit.*)

L'auteur ne décrit pas cette espèce et ne dit pas d'où elle vient. (British Museum.)

20. Zéphronie insigne. (*Zephronia insignis.*)

Zephr. ovalis. J. E. Gray, *in Griffith's Anim. Kingd.*, *Ins.*,

pl. 135, fig. 5. (*Non Iulus ovalis*, Linné, *Amœnit. acad.*, t. IV, p. 253; *Glom. ovalis*, Latr.) — *Sphæropœus insignis*, Brandt, *Recueil*, p. 181. — *Zephr. insignis*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 43.

Patrie : Java.

M. Brandt n'a donné qu'une très-courte description des individus qu'il a étudiés et que possède le Musée académique de Saint-Pétersbourg.

Le même auteur est porté à croire que M. Guérin a figuré, sous le nom de *Zephr. Javanica*, le jeune âge de cette espèce. Mais nous avons vu plus haut qu'il n'y avait encore rien de certain à cet égard.

III. *Espèces douteuses de Zéphronies.*

21. Sphærotherium ovale, Brandt, *Recueil*, p. 180.

Iulus ovalis, Linn., *Amœnitates academicæ*, IV, 253, n° 36, fig. 4. — Olivier, *Encycl. méthod.*, VII, 414, n. 1 (exclusa synonymia Gronovii). — *Iulus ovatus*, Fabricius, *Entomol. system.*, II, 393. — *Id.*, *Spec. insect.*, I, 528, n. 1. Latreille, *Hist. nat. des crust. et des Ins.*, t. VII, pl. 69, fig. 5-6.

Habite la Chine.

22. Sphærotherium Gronovii, Brandt, *Recueil*, p. 180.

Oniscus cauda subrotunda integra, pedibus utrinque viginti, Gronov., *Zoophyt.*, p. 233, n. 995, tab. VII, fig. 4-5 (exclusis omnibus synonymis). — *Iulus ovalis*, Latr., *Hist. nat. des crust. et des ins.*, t. VII, pl. 64, pl. 79, fig. 56.

Patrie ? Gronov le donne à tort comme des mers de Norwége et d'Angleterre, et Gmelin a répété qu'il était de l'Océan européen (*hab. in Oceano europœo*). M. Brandt ajoute : La grande différence des figures de Linné et de Gronov me porte à croire que ces auteurs ont décrit deux espèces différentes. Il faut cependant regretter que leurs descriptions ne fournissent pas de caractère distinctif. Quant à l'espèce décrite par Gronov, il sera presque impossible de la reconnaître avec quelque sûreté, parce que sa patrie est inconnue. L'espèce de Linné paraît offrir, sous ce rapport, plus d'espérance. L'animal décrit et figuré par Marcgrave (*Hist. nat. Brasil.*, lib. II, p. 51), que Gronov, et

d'après lui Latreille (*Genera Crust.*), rapportent comme synonymes, est une espèce de crustacés parasites trouvée par Marcgrave sur un poisson du Brésil, son Acarapitamba.

23. Zephronia testacea.

Il a environ un pouce et demi de long et dix lignes et demie de large. Tout le corps, dans l'animal mort, est d'une couleur testacé pâle. Les pattes, au nombre de vingt-deux de chaque côté, ont une teinte verdâtre.

Iulus testaceus, Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.* VII, 414. — *Zeph. test.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, VII, 43. — *Sphærotherium testaceum*, Brandt, *Recueil*, p. 181.

Il se trouve à Madagascar, dans les lieux ombragés, humides.

Le nombre 22 pour les paires qu'Olivier donne à cette espèce dans la description ci-dessus, doit faire penser qu'il a décrit un individu mâle dont il a pris les appendices pédiformes pour une paire de pattes.

Genre GLOMÉRIDESME. *Glomeridesmus* (1).

Corps gloméridiforme, suballongé, composé de vingt anneaux, sans la tête et l'anus, pouvant se rouler en boule; le premier segment distinct de la tête, lisse ainsi que les suivants, qui sont convexes en dessus et concaves en dessous. Pattes cachées sous les anneaux, sexarticulés et au nombre de trente-deux paires. Tête sans yeux, à antennes en massue, de sept articles; chaperon trifide; une fossette auriculiforme à la base externe des antennes.

Ce genre n'a encore été étudié que par nous, et ne comprend qu'une seule espèce propre aux Andes colombiennes, sur laquelle nous n'avons pu réunir qu'un petit nombre de détails.

---

(1) Glomeridesmus, P. Gervais, *Ann. soc. entomol. de France*, 1844, p. 27.—*id.*, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 61.

1. Gloméridesme porcellion. (*Glomeridesmus porcellus.*)
(pl. 44, fig. 6.)

Corps lisse, de forme elliptique, atténué en arrière, subserratiforme à son bord tranchant, gris brun, plus clair en avant, en arrière, aux antennes et en dessus. Longueur 0,010, plus grande largeur 0,003.

Glomer. porc., P. Gervais et Goudot, *Ann. soc. entom.*, II, p. xxxviii. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 61, pl. 5, fig. 5-6.

Habite les Andes colombiennes, où il a été recueilli par M. Justin Goudot.

Voici les seules observations que nous avons faites sur cet insecte :

Le *Glomeridesmus porcellus*, qui est l'espèce type de ce genre, est un petit myriapode recueilli par M. Goudot en Colombie, et dont nous n'avons malheureusement étudié qu'un seul exemplaire. Il est long de 0,010, mesure 0,003 dans sa plus grande largeur, et ressemble beaucoup aux Gloméris par sa forme générale. Il est cependant un peu plus aplati, un peu plus allongé aussi, et un peu plus large en avant entre les deuxième et troisième anneaux qu'en arrière, son contour formant ainsi une ellipse ovoïde; il est de couleur gris brun, plus clair en avant et en arrière sur le corps, ainsi qu'au bord postérieur des anneaux, sur tout le dessous et aux antennes. Le corps est lisse, les pattes ne dépassent pas ses arêtes latérales, elles sont médiocrement comprimées et sexarticulées; elles décroissent de longueur à mesure que le corps se rétrécit. Leur nombre était de trente-deux (1). Malgré ce caractère remarquable, et qui paraît d'abord l'éloigner des Gloméris et des Zéphronies, le Gloméridesme semble bien appartenir à l'ordre des Glomérides par la conformation de sa tête et des anneaux de son corps.

---

(1) C'est une paire de plus que pour les pattes des Polydèmes femelles. L'individu observé était sans doute de ce sexe; et comme ses valves anales avaient été perdues, lorsque nous l'avons étudié, rien n'a pu nous indiquer positivement si les organes génitaux mâles ont des forcipules en arrière comme chez les Glomérides, ce qui est probable.

Son chaperon est trifide, par suite de la présence à son bord libre d'une double échancrure bilatérale et d'un denticule médian et obtus, ainsi que les deux denticules latéraux qui limitent l'échancrure et se confondent par leur partie externe avec les côtés du front. La tête est irrégulièrement globuleuse sur son vertex et cache les appendices buccaux. Les antennes, à peu près aussi longues que la tête qui est large, sont en massue, assez courtes, un peu épaisses et composées de sept articles, grossissant du premier au sixième, subégaux en longueur, avec le septième en bouton presque inclus dans le sixième. Il n'y a point d'yeux. En avant de chaque antenne, près de sa base, existe une fossette subcirculaire et comparable à celle que les Gloméris ont près de la base externe des mêmes appendices.

Le premier anneau du corps est scutiforme, ovalaire, transverse, non réuni à la tête, et plus grand que son analogue chez les autres Glomérides. Le second est, par contre, moins considérable ; ses ailes latérales étant moins dilatées et moins tombantes que chez les autres genres de ce groupe ; mais il commence à prendre, ainsi que les suivants, la disposition demi-circulaire des anneaux des Glomérides. Leurs bords, en effet, sont amincis, et l'arceau inférieur de chaque anneau est concave, formé bilatéralement de deux lames. L'anneau entier affecte par conséquent la disposition que M. Brandt nomme *pentazonée.* Nous avons compté en tout vingt anneaux, sauf la tête et l'anus. Il y en avait donc vingt et un avec celui de ce dernier organe. L'angle postérieur des anneaux, qui descend plus bas que celui de leur insertion ou leur angle antérieur, donne au bord tranchant du corps de l'animal une apparence serratiforme.

III. POLYDESMIDES (1).

La famille des Monozonies de M. Brandt répond à l'ancien genre *Polydesmus* de Latreille, et paraît devoir comprendre aussi les *Craspedosoma* de Leach et les *Platydesmus* de M. Lucas, quoique ceux-ci aient les segments du corps un peu plus nombreux et soient pourvus d'yeux, tandis que les Polydèmes en manquent. Nons y ajoutons le nouveau genre *Oniscodesmus* et celui des *Cyrtodesmus*. Celui-ci diffère moins des vrais Polydèmes que le précédent. M. Brandt y place aussi les Pollyxènes, dont nous avons traité précédemment. Le principal caractère des Polydesmides est d'avoir les segments résistants, formés d'anneaux complets et non décomposables, comme ceux des Iules et des Gloméris, en plusieurs parties élémentaires. Ces segments sont toujours plus ou moins carénés bilatéralement dans leur première moitié, ou bien ils sont moniliformes; rarement ils affectent la forme cylindrique; leur nombre est moindre que celui des Iules, et plus considérable que chez les Gloméris. Les pieds sont, par conséquent, moins nombreux que chez les Iules : leur nombre le plus ordinaire est trente et une paires chez les femelles et trente chez les mâles, dont la première paire du septième segment est remplacée par une paire d'appendices copulateurs. Les yeux manquent presque constamment.

Les genres que nous rapportons à cette famille sont les suivants :

---

(1) Monozonia, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. II, p. 63.—*Id.*, *Recueil*, p. 36.—Polydesmidæ, J. E. Gray, *in* Jones, *Cyclop. of anat. and Phys.*, t. III, p. 546. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 63.—Newport, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 277.

Oniscodesmus,
Cyrtodesmus,
Polydesmus,
Craspedosoma.
Platydesmus

Les trois premiers pourraient former une tribu distincte des deux derniers qui ont aussi des caractères assez particuliers.

Genre ONISCODESME. *Oniscodesmus.*

Corps de forme oniscoïde, c'est-à-dire convexe au dos, avec les carènes des anneaux tombantes en dehors, cachant les pattes et donnant aux côtés de l'animal une apparence serratiforme occasionnée par le prolongement angulaire postérieur de chaque anneau. Anneau préanal petit, obtus, saillant faiblement entre les deux éminences postérieures, également obtuses de l'anneau pénultième; vingt segments; vingt-huit paires de pieds; point d'yeux.

Oniscodesme cloporte (*Oniscodesmus oniscinus*).
(Pl. 44, fig. 4.)

Corps onisciforme; bord inférieur des carènes en angle aigu, dentiforme; une série de tubercules ponctiformes subparallélogrammiques à leur bord postérieur; couleur brun clair; longueur 0,015.

Onisc. onisc., P.Gerv. et Goudot, *Ann. soc. entom. de France*, 2e sér., t. II, p. XXVIII. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. I, p. 64, pl. 5, fig. 7–9.

Du sommet des Andes colombiennes par M. Justin Goudot.

Cette espèce est de couleur brune, de forme oniscoïde, c'est-à-dire convexe au dos, avec les carènes des anneaux tombantes en dehors, cachant les pattes, et produisant une disposition serratiforme par le prolongement angulaire postérieur de chaque anneau. L'anneau préanal est petit, prolongé faiblement en ar-

rière en une saillie médiane obtuse et aplatie située entre les éminences angulaires postérieures également obtuses de l'anneau pénultième ; les deux angles de l'antépénultième sont au contraire aigus, et ils arrivent jusqu'au niveau de ceux du segment préanal ; le bord postérieur de chacun des anneaux montre une série unique de tubercules plus ou moins parallélogrammmiques dont les saillies donnent quelquefois à l'anneau lui-même une apparence dentée, surtout en dessous. Les anneaux rappellent jusqu'à un certain point la disposition de ceux des Myriapodes pentazonés. On reconnaît en effet à la face supérieure de ces anneaux, dépassée ici par la carène bilatérale comme elle l'est chez les Gloméris, deux paires de lames, l'une interne et l'autre externe, joignant celle-ci à la carène, l'externe plus considérable que l'interne ; mais les diverses parties ne sont pas séparées entre elles comme elles le sont chez les Glomérides, et l'anneau reste, comme chez les Polydesmides, réellement monozoné.

Le premier anneau du corps ne se compose, comme d'habitude, que de son arceau supérieur, qui est scutiforme, subellipsoïde, presque droit à son bord antérieur, un peu concave au postérieur et curviligne obtus bilatéralement. Il y a, sans compter ce premier arceau qui rappelle le collier des Glomérides, dix-neuf anneaux entre la tête et l'anus, et les pattes, qui ne sont pas comprimées comme chez ces animaux, sont au nombre de vingt-huit paires.

La tête a son chaperon rectiligne ; elle manque d'yeux et de fossette auriforme.

Les antennes ont sept articles, dont les deuxième, troisième et quatrième sont les plus longs et subégaux entre eux ; les autres, c'est-à-dire le cinquième et le sixième, étant plus courts et à peu près égaux entre eux, le septième, au contraire, plus petit et en bouton. Les derniers articles des antennes sont plus épais que les premiers, et la forme générale de ces appendices est en massue fusiforme. Leur longueur égale à peu près la largeur de la tête. Segments du corps sont marqués en dessus d'une série postérieure de tubercules ponctiformes.

L'*Oniscodesmus oniscinus*, ressemble d'une manière remarquable par son faciès aux Crustacés isopodes de la famille des Cloportes, et cette analogie apparente lui a valu le nom sous lequel nous le décrivons.

Un autre exemplaire du genre *Oniscodesmus*, également dû

à M. Goudot et maintenant déposé à la collection du Muséum, a les tubercules beaucoup plus aplatis et en fortes guillochures en forme de carrés longs sur la moitié postérieure des segments, qui est séparée de l'antérieure par une ligne transversale. Il a vingt segments, en comprenant le premier qui est plus petit que le second, comme dans les Gloméris, et le préanal qui est petit et dont la saillie postérieure se voit, comme nous l'avons dit plus haut, entre les deux carènes de l'antépénultième. La couleur est brun ferrugineux en dessus, pâle en dessous. C'est cet individu qui a été figuré entier à la fig. 4 de notre planche. Il est du sexe mâle. On voit une paire de forcipules copulatrices à la place de la première paire de pieds du cinquième segment, caractère qui rapproche cette espèce des Polydèmes avec lesquels nous le plaçons, et l'éloigne au contraire des Gloméris.

Genre CYRTODÈME. *Cyrtodesmus* (1).

Anneaux fortement carénés à carènes tombantes, coupées en lignes convexes en avant, échancrées en arrière près de leur insertion ; carène latérale du second article grande, arrondie et aliforme; anneau préanal en quart de sphère, entier à son bord postérieur, cachant, comme chez les Gloméris, les valves ou écailles anales. Corps assez allongé, un peu concave en dessous; pattes cachées par les carènes latérales. Apparence générale des Polydèmes, sauf une certaine analogie avec des Gloméris allongés ; point d'yeux.

Ce genre, dans lequel nous ne connaissons encore que deux espèces, pourrait être considéré comme une simple division des Polydèmes, avec lesquels il a une grande affinité; mais nous avons cru devoir l'en distinguer, parce que sous certains rapports il tient encore des Gloméris. Telles sont la disposition des carènes la-

(1) Κυρτὸς, convexe; δεσμος, segment.

térales et surtout la forme de l'anneau préanal, qui ressemble à celui de ces Myriapodes, quoiqu'il soit proportionnellement moins grand. Les Cyrtodèmes ont le corps plus allongé que celui des Gloméris, et, par l'ensemble de leurs caractères, ils appartiennent bien à la famille des Polydèmes. Ils mériteraient bien mieux le nom de *P. glomèridiformes* que ceux du groupe des *Fontaria*, auxquels nous l'avions appliqué avant qu'on les eût découverts.

1. Cyrtodème velouté. (*Cyrtodesmus velutinus.*)
(pl. 44, fig. 5)

Noir avec les pattes, les antennes et les jonctions articulaires d'un blond pâle; tout le dessus du corps couvert d'un petit velouté de poils courts de couleur blanchâtre et peu serrés. Longueur 0,020.

Polyd. velut., P. Gerv. et Goudot, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. II, p. 28.

De Colombie, par M. Justin Goudot (Coll. Mus.)

2. Cyrtodème grenu. (*Cyrtodesmus granosus.*)

Assez semblable au précédent, mais non velu ; à corps un peu plus comprimé et marqué sur tous ses anneaux d'une rugosité brun noirâtre et brunâtre, composée de petits tubercules grenus irréguliers semblables à du galuchat. Taille et forme du *C. granosus.*

Polyd. granosus, P. Gerv. et Goudot, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. II, p. 28.

De Colombie, par M. Justin Goudot.

Cette espèce et la précédente, quoique beaucoup plus allongées que les Gloméris, leur ressemblent néanmoins.

Genre POLYDÈME. *Polydesmus* (1).

Segments monozonés, c'est-à-dire annulaires et non

(1) Polydesmus, Latreille, *Hist. nat. des Ins. et des Crust.*, t. VII, p. 77.—P. Gervais, *Note sur* le genre Polydème, *in Ann. soc. entom. de France*, t. V, p. 373.—Brandt, *Recueil*, p. 125 et 138.—Newport,

évidemment décomposables en plusieurs pièces ; au nombre de vingt, sans la tête ; les deux articles qui les composent dissemblables, l'antérieur cylindrique et le second plus ou moins caréné ; le premier clypéiforme, sans arceau inférieur, les trois suivants unipédigères, les quatorze qui viennent ensuite bipédigères, les deux derniers apodes. Organes génitaux des mâles remplaçant la huitième paire de pieds, ce qui donne trente paires de pattes aux mâles et trente et une aux femelles ; organes génitaux femelles formant un double orifice entre la première et la seconde paire de pieds ; segments toujours plus ou moins carénés bilatéralement, à carènes en bourrelet, simples ou denticulées ; le segment préanal en pointe ou en palmette, ne cachant qu'imparfaitement les valves anales. Stigmates à la partie antéro-inférieure des segments, près de l'insertion des pieds. Point d'yeux.

Latreille a, le premier, dénommé le genre Polydème, mais les espèces qu'il lui rapportait étaient fort peu nombreuses. Aujourd'hui on en connaît un bien plus grand nombre, et il est devenu nécessaire de les partager en plusieurs sous-genres. M. Gray donne même à ces groupes une valeur générique.

La brièveté avec laquelle certaines espèces ont été décrites nous empêche de leur assigner une place dans la classification naturelle de ce genre ; aussi devons-nous, pour n'en omettre aucune, avoir recours à l'ordre géographique. Cependant nous donnerons préalablement quelques remarques sur la manière dont

---

Ann. and Mag. of nat. hist., t. XIII, p. 265. — POLYDESMUS, FONTARIA, STENONIA, STOSATEA, Gray, *in* Jones, *Cyclopedia of anat. and Physiol.*, t. III, p. 546.

les Polydèmes les mieux connus paraissent devoir être classés.

1° Certaines espèces à corps plus élargi, à segments plus rapprochés, dont les carènes sont continues ou subcontinues et dont la saillie du segment préanal est en pointe plus ou moins obtuse, ont une certaine analogie apparente avec les Gloméris. Ce sont les *Polydèmes gloméridiformes* (P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 1827) et la Fontaria de M. Gray.

Tels sont les *Polydesmus dasypus*, *scaber*, *zebratus*, *virginiensis*, *granulosus*, etc.

2° D'autres sont plus allongées, quoique assez semblables aux précédentes par leur physionomie.

Exemple : *Polydesmus Blainvillii*, *Mauritanicus*, etc.

3° Chez d'autres, les carènes ne sont plus continues par suite du plus grand développement de la partie cylindrique des segments, et la partie saillante de l'anneau préanal est en palmette.

Ce sont les *Polydesmus margaritiferus*, *Meyeni*, *Klugii*.

4° Certaines espèces ont les caractères des précédentes, mais les carènes de leurs segments, au lieu d'être plus ou moins épaissies, sont au contraire minces et denticulées, et elles ont leurs pores répugnatoires à la face supérieure. Ce sont les Stenonia de M. Gray.

Polydesmus dentatus, *Mexicanus*, *bilineatus*, *clathratus*, *Dunalii*, etc.

5° Les carènes plus ou moins distinctes, non continues, et le segment préanal terminé en pointe.

On pourrait les distinguer, suivant que les carènes sont plus ou moins relevées et aliformes (*Polydesmus rubescens*, *diadema*);

A peu près droites, submarginées ou même un peu dentées, (*Polydesmus complanatus*, *Canadensis*, etc.);

Ou plus ou moins rudimentaires et un peu tombantes, ce qui établit le passage vers les Strongylosomes.

6° Enfin certains Polydèmes ont l'épine du segment préanal double. Ce sont les Polydèmes de la *section B* de M. Brandt (*Polydesmus lateralis*, *piceus*).

M. Brandt a commencé la série des espèces de ce genre par le *P. complanatus* et celles qui s'en rapprochent le plus, et il a terminé par le *P. Erichsonii;* mais nous n'avons réellement pas encore la clef de la véritable classification de ces animaux.

1.

Polydèmes européens.

1. Podydème aplati. (*Polydesmus complanatus.*)

Brun fauve en dessus, pâle en dessous; antennes assez longues, sub claviformes, de la couleur du corps; pattes pâles, dépassant bilatéralement les carènes : celles-ci aplaties ainsi que le dessus des anneaux, en angle aigu à la partie postérieure de leur bord marginal; les antérieures plus étroites que les mitoyennes et les postérieures; anneau préanal prolongé en pointe obtuse dépassant l'anus; dessus des anneaux et des carènes marqué de deux ou trois séries à peu près régulières de tubercules aplatis; bord marginal des carènes finement denticulé: celles-ci intervallées entre elles, sauf les deux ou trois dernières et un pareil nombre des antérieures. Longueur 0,015, largeur 0,002.

Iulus complanatus, de Geer, *Mém. ins.*, t. VII, p. 586, pl. 36, fig. 23. — Linné, *Systema naturæ*, *Insecta*, p. 1065. — Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.*, t. VII, p. 417. — *Scolopendra*, Geoffroy, *Insectes*, t. II, p. 675. — *Scolopendra iulacea*, Scopoli, *Ent. carn.*, n° 1150. — *Iulus scolopendrinus*, Pod., *Mus. græc.*, p. 127. — *Scolopendra nigricans*, Fourcroy, *Entom. Paris*, t. II, p. 542. — *Polydesmus complanatus*, Latr., *Nouv. dict. d'hist. nat.* — *Id.*, *Genera crust.* et *ins.* — *Id.*, *Hist. nat. des Fourmis*, p. 385. — Leach, *Zool. misc.* t. III, p. 37, pl. 135.

De presque toute l'Europe, en Suède, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en France, dans les départements du Nord du centre et du Midi, en Italie, etc.

Cette espèce est commune dans les bois, sous les feuilles mortes, les pierres, etc.

2. Polydème thrace. (*Polydesmus thrax.*)

Antennes de longueur moyenne, fauves; les cinq premiers anneaux du corps rapprochés, convexes au milieu, à peu près droits ou penchés sur les côtés; processus latéraux de l'anneau antérieur peu aigus, un peu épaissis à leur extrémité; carènes latérales des anneaux intermédiaires et postérieurs médiocres, tétragones, l'angle postérieur des derniers peu saillant; dos glabre,

d'un brun-noir luisant; une tache fauve, arrondie ou oblongue sur le milieu de chaque anneau; carènes latérales, sauf leur angle antérieur, de la couleur du dos, ainsi que le sommet recourbé du dernier anneau. Écaille placée en avant de l'anus en dessous, subdentée. Longueur 1 pouce 1 ligne (0,029), largeur environ 2 lignes (0,004). »

Polyd. thrax, Brandt, *Bull. acad. St-Pétersbourg*, 1839.— *Id.*, *Recueil*, p. 130.

Un exemplaire de cette espèce a été recueilli en Thrace (Romélie), d'après le témoignage de M. Parreyss, et fait partie du Muséum de Saint-Pétersbourg.

M. Brandt rapporte cette espèce aux Polydèmes de sa section *A β*.

3. Polydème diadème. (*Polydesmus diadema.*) (Pl. 45, fig. 2).

De couleur roux cannelle, finement granuleux sur le dessus du corps et la tête qui est comme couronnée par le premier anneau dont la carène, continuant celle des autres anneaux, ne s'interrompt point en avant, où elle est seulement un peu plus basse et forme une sorte de diadème ou de couronne, ouverte seulement en arrière; carènes latérales des anneaux insérées sur les côtés de la face dorsale de ceux-ci, assez épaisses et fort relevées, presque aliformes et assez rapprochées entre elles. Grosseur presque double de celle du *P. complanatus*. Longueur un peu plus considérable, 0,025.

Polyd. diadema, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, 1re série, t. VII, p. 44. — *Id.*, *Revue zool. par la soc. cuviérienne*, t. IV, p. 280, 1839. — Lucas, *Anim. art.*, p. 524.

De Gibraltar, d'où l'exemplaire étudié par nous a été rapporté par le Dr Rambur.

Le corps se termine par un anneau assez semblable à celui du *P. complanatus*.

4. Polydesmus macilentus.

Polyd. mac., Koch, *Deutschl. crust., myriap. und Ins.* — Nous trouvons dans les archives de M. Erichson l'indication de cette espèce, mais nous ignorons ses caractères.

2.

Polydèmes d'Afrique.

5. Polydème de Blainville. (*Polydesmus Blainvillii.*)

Corps moins large que dans les premières espèces ; anneaux à peu près aussi rapprochés, légèrement bombés en dessus, lisses si on les voit à l'œil nu, ou légèrement granuleux si on les examine à la loupe ; anneau préanal prolongé en triangle obtus; couleur générale d'un roux ferrugineux, lequel règne aussi sur les pattes ; dos marqué de points rougeâtres ; antennes grêles, plus longues que la tête, à articles étroits et non poilus, de la couleur du corps, mais plus pâles à leurs jointures ; leur septième article fort petit. Longueur 1 pouce 5 lignes (0,038), dans le mâle qui est un peu plus gros que la femelle.

Polyd. Blainv., Eyd. et Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, 1re série, t. V, p. 379. — *Id. Voyage de la Favorite*, *Zoologie*, p. 179, pl. 54, fig. 2, et *Mag. zool.*, cl. IX, pl. 240, fig. 2.

De la côte de Barbarie, au Maroc (Eydoux), et d'Égypte (M. Al. Lefèvre).

6. Polydème Mauritanien. (*Polydesmus Mauritanicus.*)

De couleur café au lait foncé, blond sur les pattes, les antennes, une partie de la tête, une petite tache médiane sur le premier anneau et toutes les carènes latérales, ainsi que l'épine de l'anneau préanal ; carènes non contiguës, surtout en arrière ; corps lisse, luisant, sans stries, ni tubercules. Longueur 0,036, largeur au milieu 0,007.

Polyd. Maurit., Lucas, *Revue zool. soc. cuv.*, t. IX, p. 51, 1844. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, pl. 1, fig. 6.

De l'Algérie. Nous en devons un exemplaire à M. Pierret fils, entomologiste distingué ; il est de la province d'Oran.

7. Polydème a bords rouges. (*Polydesmus rubro-marginatus.*)

Noir avec les côtés des segments rouges ; tête fortement granuleuse ; brun rougeâtre, rougeâtre en avant ; les quatre premiers segments des antennes très-finement grenus, brun rougeâtre, les autres rougeâtres, à poils jaunes ; segments noirs,

rouges sur les flancs qui sont fortement carénés et relevés ; tous les segments granuleux, ayant des tubercules en avant et en arrière ; le dernier étroit, acuminé à sa base et arrondi ; pieds courts, grêles, glabres, brun roussâtre. Longueur 0,021, largeur 0,002 3/4.

Polyd. rubro-mag., Lucas, *Revue zool.*, de Guérin, 1846, p. 285. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, pl. 1, fig. 7.

D'Algérie. Des environs d'Oran et de Tlemcen, assez rare.

8. Polydème du Cap. (*Polydesmus Capensis.*)

Habitus assez semblable à celui du *P. complanatus*, mais plus étroit en avant, et plus convexe sur le dos ; antennes assez longues ; les cinq premiers anneaux du corps peu rapprochés entre eux ; bord latéral du premier trigone arrondi. Carènes des autres courtes, tétragones arrondies, à bords entiers, épaissis ; leur bord externe séparé par un sillon ; tous les anneaux glabres, un peu rugueux à la loupe ; écaille inférieure de l'anus semi-lunaire. Couleur cendré noirâtre. Longueur 1 pouce (0,022), largeur 2 lignes.

Polyd. Cap., Brandt, *Recueil*, p. 140.

Du cap de Bonne-Espérance. D'après M. Brandt cette espèce est voisine, mais cependant distincte, du *P. Blainvillii.*

9. Polydème Africain. (*Polydesmus Afer.*)

Corps déprimé, brun rougeâtre ; pieds jaunâtres ; surface dorsale des anneaux marquée de trois rangées transversales de petits tubercules ; carènes allongées, tétragones, montrant un rebord courbe et saillant. Longueur 2 pouces 1/2 (0,067).

Polyd. Afer, Newport, *Ann. and. mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266.

10. Polydème de Gray. (*Polydesmus Grayii.*)

Corps lisse, déprimé, brun avec les carènes subtétragones arrondies et un rebord marginal saillant, qui est sinueux et épaissi de chaque côté. Longueur 2 pouces 3/4 (0, 75).

Polyd. Grayi, Newport, *Ann. and. mag. of nat. hist.*, t. VIII, p. 266.

De Sierra-Leone.

Nota. — J'ai vu, en 1842, au *British Museum* dont les *P. Afer* et *Grayii* de M. Newport font également partie, un

Polydème d'Afrique étiqueté : Coromus Cafer, Leach. Cette espèce, longue de 0,055, est indiquée dans les notes manuscrites que je prises alors comme un vrai Polydème ayant la plaque supérieure de ses anneaux, c'est-à-dire le dessus des carènes et la partie du dos qu'elles comprennent de forme quadrilatère, allongée transversalement, la carène étant considérable comme dans le *Polydesmus Leachii*. Le *Comorus Cafer* est plus grand que celui-ci, de couleur de brique foncée ; les rugosités de ses anneaux sont faibles. Le dernier anneau se termine en spatule étroite. Il paraît, ajoutai-je à cette note, que M. Westwood a publié, dans sa nouvelle édition des *Insectes* de Drury, une figure de cette espèce.

11. Polydème granuleux. (*Polydesmus granulosus.*)

Rouge pâle et sale ; corps presque déprimé ; segments couverts de petits poils granuleux ; second article presque mutique.

Polyd. granulosus, Pal. Beauvois, *Insect. d'Af. et d'Am.*, Aptères, fig. 4, p. 156.

De Guinée (royaume d'Oware) ?

3.

Polydèmes de l'Asie et des îles indiennes.

12. Polydème déprimé. (*Polydesmus depressus.*)

Iulus depressus, Fabr., *Entom. system.*, t. II, p. 393. — *Polyd. depr.*, Latr., *Règne anim. de Cuvier*, t. IV, p. 335.

De l'Inde Orientale.

M. Brandt met cette espèce à côté de son *P. erythropygus*.

13. Polydème marqué. (*Polydesmus stigma.*)

Iulus stigma, Fabricius. *Entom. syst.*, t. II, p. 394. — *Polyd. stigma*, Latr., *Règne anim. de Cuvier*, t. IV, p. 335.

De Tranquebar.

14. Polydème prince. (*Polydesmus princeps.*)

Finement et irrégulièrement granuleux en dessus ; brun testacé avec deux taches jaunâtres entre les anneaux, sur la partie cylindrique des zoonites ; carénées non rapprochées, fortes, subaliformes, non-marginées, à bord externe, flexueux, subtri-

denté, moins saillant en arrière qu'en avant ; une série tout à fait rudimentaire de petits granules au bord postérieur de la partie carinifère des segments, mais point sur les carènes ; pores stigmatiformes arrondis, petits, placés sur le dessus des carènes; carènes des derniers segments anguleuses en arrière; prolongement du segment préanal en palmette quadrilatère, à angles émoussés; pieds et antennes subvelues, de couleur cannelle. Longueur 0,11 , largeur 0,021.

De Java. (Coll. du Muséum de Paris.)

15. Polydème latéral. (*Polydesmus lateralis.*)

Brun; lisse en dessus; carènes fauves, canaliculées transversalement à leur milieu; segment préanal terminé par une saillie bidentée.

Polyd. lat., Eschscholtz, *Mém. nat. Moscou,* t. IV, p. 112.

De l'île Guam, aux Mariannes.

M. Brandt range cette espèce parmi les Polydèmes qui ont la saillie postérieure du dernier anneau bifide.

16. Polydème de Beaumont. (*Polydesmus Beaumontii.*)

Brun noirâtre, luisant, avec les carènes latérales de chaque segment plus pâles; les carènes très-développées, aliformes, arrondies en avant, ayant le bord épaissi en bourrelet, et prolongées postérieurement en une pointe de plus en plus aiguë, dirigée en arrière et un peu en dehors ; antennes grandes, allongées; dernier segment prolongé et rétréci en arrière, tronqué et terminé par deux petits tubercules, ce qui rend son extrémité subbifide ; tous les segments, à l'exception des quatre premiers, ayant, en dessus et au milieu, une forte impression transversale sur leur partie carinifère et transversale qui n'atteint pas les bords latéraux ; dessus du corps non granuleux ; pores sécréteurs margino-infères. Longueur 0,040 , largeur 0,005.

Polyd. Beaum., Le Guillou, *Bull. soc. philom. de Paris,* 1841, p. 85 (*Journ. l'Institut*).

De l'île de Bornéo, par M. Le Guillou. (Coll. Mus. Paris.)

16 *bis*. Polydème couleur de poix. (*Polydesmus piceus.*)

Aspect du *P. complanatus* ; carènes en crochet à leur bord postérieur ; dernier anneau ayant son éminence postéro-supé-

rieure bifide, et présentant en dessus deux séries de tubercules sétifères ; nne impression linéaire transversale sur les carènes des anneaux 2 à 18 ; écaille inférieure préanale bidentée en arrière ; dos brillant de couleur de poix. Longueur 1 pouce 3 lignes, largeur 2 lignes.

Polyd. piceus, Brandt, *Recueil*, p. 132.

De Manille. Un mâle, rapporté par Meyen, fait partie du Musée de Berlin.

17. Polydème margaritifère. (*Polydesmus margaritiferus.*)

Antennes courtes ; front sillonné au milieu ; corps brun en dessus, avec les carènes latérales de couleur fauve ainsi que les pattes et les antennes ; celles-ci un peu velues, surtout à leur face postérieure ; une petite rangée de tubercules fauves comparés à des perles, placée transversalement sur chaque anneau près son bord postérieur ; d'autres tubercules plus petits en avant de ceux-là ; les précédents existant seuls sur les anneaux antérieurs ; premier segment régulièrement bordé dans tout son pourtour de semblables aspérités ; le dernier ayant son avance postéro-supérieure élargie, en palmette, demi-circulaire, non entamée à son pourtour. Longueur 3 pouces (0,080).

Polyd. marg., Eydoux et Gervais, *Zool. du voyage de la Favorite*, p. 177, pl. 54, fig. 1.

De Manille, par feu M. Fortuné Eydoux.

18. Polydème de Meyen. (*Polydesmus Meyenii.*)

Antennes courtes, à peine plus longues que la tête ; partie dorsale des anneaux presque horizontale ; premier anneau oblong, beaucoup plus court que le second, à bords glabres ; carènes des 2, 3 et 4e anneaux un peu dirigées en avant, les autres plus ou moins droites et horizontales ; dernier segment prolongé en dessus de son bord postérieur en palette arrondie, marquée de quatre éminences ; écaille préanale inférieure bidentée en arrière ; tous les anneaux faiblement chagrinés, gris, à bord blanc fauve, marqués sur leur milieu de trois séries de granules blancs. Longueur 2 pouces 3 lignes (0,061), largeur 5 lignes.

Polyd. Meyenii, Brandt, *Recueil*, p. 133.

De Manille, par M. Meyen. (Musée de Berlin.)

Cette espèce ne diffère peut-être pas de la précédente.

19. Polydème bifascié. (*Polydesmus bifasciatus.*)

Olive foncé ; autennes, bords latéraux des carènes et deux lignes dorsales jaunes ; antennes courtes; carènes tombantes. Longueur 2 pouces (0,054).

Polyd. bifac., Newp., *Ann. and mag. nat. hist.*, t. XIII, p. 266.

Des îles Philippines.

20. Polydème acutangle. (*Polydesmus acutangulus.*)

Angles postérieurs des carènes dorsales allongés et très-aigus ; antennes pubescentes ; tête et corps noir de jais ; carènes jaunes brillant ; pieds bruns ; longueur 1 pouce 1/2 (0,041).

Polyd. acut., Newp., *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266.

Des îles Philippines.

21. Polydème denticulé. (*Polydesmus denticulatus.*)

Couleur générale d'un gris cendré, un peu rosé; tous les segments du corps fortement granuleux à granules inégaux ; dilatations latérales des carènes courtes, denticulées à denticules courts et tuberculiformes ; dernier segment saillant en palmette arrondie ; antennes et pattes pâles ; segments assez resserrés. Longueur 0,28 , largeur 0,05.

Polyd, denticul. , Le Guillou, *Bull. soc. philom. de Paris* , 1841, p. 85, et *Journ. l'Institut.*

De la Nouvelle-Guinée, par M. Le Guillou. (Coll. Mus. Paris.) Cette espèce, quoiqu'un peu denticulée sur ses carènes, n'appartient pas au groupe des *Stenonia* ; elle se rapproche davantage des *P. Mauritanicus*, etc.

22. Polydème imprimé. (*Polydesmus impressus.*)

Gris bleuâtre de couleur d'ardoise en dessus, avec les carènes latérales, le dessous du corps, les antennes et les pattes d'un blanc-jaunâtre pâle ; carènes latérales fortes, épaisses et en bourrelet avec l'angle postérieur aigu ; une impression transverse assez enfoncée au milieu de chaque segment, à cavité ponctuée et n'atteignant pas les bords latéraux ; quelques points noirs sur les segments, plus gros en arrière ; dernier segment

terminé brusquement en une pointe saillante, tronquée et denticulée en haut. Longueur 0,018, largeur 0,003.

Polyd. impr., Le Guillou, *Bull. soc. philom. de Paris*, 1841, p. 85. — *id. l'Institut*, 1841.

De la Nouvelle-Guinée, par M. Le Guillou (Coll. Mus. de Paris), espèce fort rapprochée du P. de Beaumont, due au voyageur.

23. Polydème Brandt. (*Polydesmus Brandtii.*)

Carènes saillantes et dessus de la partie carenée des anneaux à peu près en carré long, disposé transversalement; un peu échancré en avant dans l'étendue de la partie annulaire, un peu saillant en arrière; bord marginal des carènes tranchant, irrégulièrement quadridenté à la plupart des anneaux, simplement flexueux ou droit aux antérieurs, anguleux à son bord postérieur en arrière; dessus du corps rugueux; premier anneau ovalaire transverse, presque droit en avant, tronqué en arrière en face les carènes, entouré d'une sorte de granules plus forts; une série de tubercules plus saillants au bord postérieur; la partie carénée des anneaux entre les carènes; dernier anneau en palmette demi-circulaire en-dessus, bituberculé et non échancré à son pourtour; plaque préanale inférieure irrégulièrement trigone : antennes assez courtes, pubescentes ainsi que les pattes; couleur fauve avec la partie non carénée des anneaux plus foncée en dessus, ainsi que les carènes et les flancs. Longueur 0,065, largeur au milieu 0,012.

De la Nouvelle-Guinée, par MM. Quoy et Gaimard.

Un exemplaire mâle est déposé au Muséum de Paris.

4.

Polydèmes de l'Amérique.

24. Polydème granulé. (*Polydesmus granulatus.*)

Corps couvert de poils courts, de couleur pâle, avec du rouge en dessous, et les pieds plus pâles; tête brune, garnie de petits poils durs; lèvre inférieure blanche; segments du corps assez convexes, granuleux, à granules arrondis ou oblongs longitudinalement, saillants, obtus, rapprochés et rangés transversalement sur quatre séries régulières; segment antérieur ovalaire

transverse, plus étroit que la tête et le second segment ; stigmates (orifices répugnatoires) saillants.

Polyd. gr., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelph.*, 1821, p. 107.

De Pensylvanie.

25. Polydème serratiforme. (*Polydermus serratus.*)

Segments aplatis en dessus avec quatre petites dents de chaque côté ; premier segment ovalaire oblong transversalement, un peu anguleux à ses côtés ; second, troisième et quatrième segments ayant trois dentelures seulement ; le premier plus fort que le second et n'ayant qu'une seule dentelure obsolète près de son angle postérieur ; une double rangée transverse de douze tubercules squamiformes peu saillants sur chaque anneau, sauf sur le premier qui n'en a qu'une ; tête glabre, une impression longitudinale sur son vertex ; antennes, pieds et segment terminal velus ; couleur brun rougeâtre en dessus, blanc jaunâtre en dessous.

Polyd serr., Say, *Journ. acad. nat. scienc. of Philadelphia*, 1820, p. 106.

De la Virginie, sous l'écorce du *Pinus variabilis* avec l'*Iulus pusillus*.

26. Polydème de Leach. (*Polydesmus Leachii.*)

Polyd. Leachii, J.-E. Gray, *in Griffith's Anim. Kingdom*, *Ins.*, pl. 135, fig. 3.

De l'Amérique septentrionale. Le type de cette espèce est conservé au *British Museum*. Il nous a paru se rapprocher, sous divers rapports, du *P. Blainvillii*. On n'en a pas encore publié de description.

27. Polydème tridenté. (*Polydesmus tridentatus.*)

Iulus tridentatus, Fabricius, *Species ins.*, t. I, p. 530. — Id., *Mantissa ins*, t. 1, p. 340. — Linné, Gmelin, *Ins.*, p. 3019.

De l'Amérique septentrionale.

Nous avons autrefois considéré avec Say et quelques auteurs le *Iulus tridentatus* de Fabricius comme le même que le *Polydesmus Virginiensis ;* mais il faut noter que Fabricius donne à son myriapode 36 paires de pattes, ce qui n'a pas lieu chez

les Polydèmes. M. Brandt fait remarquer ce caractère comme nous l'avions fait nous-même dans une note sur le genre des Polydèmes insérée dans les *Annales de la société entomologique* pour 1836, mais de plus il fait du *Pol. tridentatus* une espèce à part. Cette opinion ne nous paraît admissible qu'après un nouvel examen du *Iulus tridentatus* et du *Virginiensis*, car peut-être il y a erreur dans le nombre des pattes tel que le donne Fabricius.

28. Polydème érythropyge. (*Polydesmus erythropygus.*)

Antennes médiocres ; habitus général du *Polydesmus complanatus*, mais avec le bord des carènes latérales subarrondi très-épaissi et un peu renversé en dessous; dernier anneau tétragone à pointe tronquée et recourbee ; une petite écaille arrondie devant l'anus ; couleur du dos noir olivâtre ; une tache rouge sur chaque anneau ; sommet des carènes ainsi que leur face inférieure et la fin du dernier anneau de même couleur. Longueur 1 pouce 2 lignes (0,031), largeur 2 lignes (0,004).

Pol. erythrop., Brandt, *Recueil*, p. 134.

De l'Amérique boréale, par Zimmermann. (Musée de Berlin.)

29. Polydème Virginien. (*Polydesmus Virginiensis.*)

Corps d'un gris pâle ; segments convexes; second article des pieds très-aigu.

Iulus Virg., Drury, *Ins. exotica.* — *Pol. Virg.*, Pal. Beauvois, *Ins. d'Afr. et d'Am.*, Aptères, pl. IV, fig. 5. —*Fontaria Virg.*, J.-E. Gray, *in Griffith's Anim. kingd.*, Ins., pl. 135, fig. 1.—*Polyd. Virg.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 43.

De l'Amérique septentrionale : En Virginie et en Caroline.

Pal. de Beauvois a donné à tort des yeux à cette espèce. Plusieurs zoologistes ont vérifié qu'elle n'en a pas, et nous nous en sommes aussi assuré sur l'exemplaire même qu'a figuré M. Gray. Elle a besoin d'être décrite avec soin, besoin que nous n'avons pu satisfaire.

30. Polydème Canadien. (*Poydesmus Canadensis.*)

Châtain, luisant; deux rangées tubercules scutiformes, larges mais peu saillants sur la moitié postérieure de chaque segment

à sa région dorsale, quatre au rang antérieur et six au postérieur; bord postérieur de chaque segment faiblement ondulé.

Polyd. Canadensis, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, tom. XIII, p. 265.

Du Canada, près d'Albany.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *P. complanatus* d'Europe, mais elle en diffère par sa couleur et par l'absence de tubercules sur la moitié antérieure des segments en dessus.

31. Polydème de Druri. (*Polydesmus Drurii.*)

Brun cendré, convexe en dessus; couvert de petites rugosités; carènes subtétragonales aiguës à leur angle postérieur; antennes courtes, à articulations rugueuses, obconiques. Longueur 2 pouces 3/4 (0,074).

Polyd. Drurii, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266.

De Démerara.

32. Polydème du Mexique. (*Polydesmus Mexicanus.*)

Antennes allongées, garnies de petits poils; tête finement granulée, offrant à son sommet deux tubercules saillants, de couleur noire et à son milieu une impression longitudinale; premier anneau appointi bilatéralement et garni à son bord postérieur d'une série transverse de petits tubercules saillants; une série semblable de tubercules aux anneaux suivants, qui ont le bord latéral de leurs carènes fortement multidenté, segment préanal terminé en palmette arrondie; couleur générale brun noir, avec des taches d'un cendré clair et des points blanchâtres principalement sur la partie cylindrique des segments; un point blanc arrondi, sur la face supérieure de chaque carène; pattes de couleur roussâtre foncé avec des poils jaune clair. Longueur 3 pouces 3 lignes (0,090).

Polyd. Mexic., Lucas, *Hist. nat. de Anim. artic.*, t. I, p. 523. — *Id.*, *Dict. univ. d'hist. nat., dirigé par M. d'Orbigny*, Myriap., pl. 1, fig. 3.

Du Mexique. (Coll. Mus. Paris.)

33. Polydème double ligne. (*Polydesmus bilineatus.*)

Tête finement granulée; antennes peu allongées, ayant des poils courts, peu serrés; premier segment convexe, finement

granuleux, en pointe arrondie à ses processus latéraux ; anneaux suivants peu convexes, finement granuleux et présentant postérieurement une série transversale de petits tubercules assez saillants; carènes finement denticulées et entourées d'une raie jaune sale ; couleur générale roux foncé et deux lignes longitudinales blanchâtres sur la partie médiane de chaque segment.

Polyd. bilineatus, Lucas, *Hist. des Anim. artic.*, t. I, p. 523.

Du Mexique. (Coll. Mus. de Paris.)

34. Polydème d'Erichson. (*Polydesmus Erichsonii.*)

Bord postérieur du dernier anneau en palmette crénelée; antennes courtes; carènes horizontales tronquées, arrondies, non disposées en épines à leur bord postérieur ; partie carénée des anneaux garnie de cinq à sept séries, alternantes de granules serrées ; plaque préanale inférieure présentant en arrière une échancrure bidentée; couleur de la tête et des anneaux gris noirâtre, passant au brun en arrière et au blanchâtre sous le milieu de l'abdomen ; carènes en général d'un brun brillant à leur bord.

Polyd. Erichs., Brandt, *Recueil*, p. 135.

Du Mexique. L'exemplaire type est au Muséum de Berlin.

35. Polidème de Klug. (*Polydesmus Klugii.*)

Dessus du corps marqué de granules longs ou arrondis, disposés sur trois séries ; quatre séries au bouclier ; bord des carènes fauve; segment préanal de couleur brune, en palmette. Longueur 0,067.

Polyd. Klugii, Brandt, *Recueil*, p. 133.

De la ville d'Alvarado, au Mexique.

Cette espèce fait partie de la section *C* de M. Brandt.

36. Polydème marqueté. (*Polydesmus clathratus.*)

Voisin du *P. Mexicanus*, à carènes non continues, dentelées à leur bord latéral ; le segment préanal en palmette subarrondie; tête finement granulée ainsi que les antennes ; les segments dorsaux granuleux sur la carène, dont les dentelures sont au nombre de trois à cinq et inégales ; la partie moyenne des segments dorsaux marquée de figures polygonales qui rappellent la peau des Coffres ou des Tatous ; une rangée de petits tubercules au bord

postérieur, chaque tubercule dans un des polygones; les derniers segments ont plusieurs rangées de tubercules obsolètes; la palmette du préanal est bituberculée; bord postérieur des segments entouré en dessous d'une ligne de denticules spinifornes. Couleur brun foncé en dessus, plus pâle en dessous, où les tubercules sont jaunâtres et où il y a une double ligne dorsale jaunâtre, assez large. Longueur 0,080, largeur 0,017, longueur des antennes 0,011.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Mus. Paris.)

37. Polydème de Dunal. (*Polydesmus Dunalii.*)

Du même groupe que le précédent et ayant de même les carènes denticulées, les pores répugnatoires à la face dorsale des carènes et le segment préanal en carré subarrondi. Les segments ne présentent pas en dessus l'apparence réticulée ou marquetée du *P. clathratus;* ils sont granuleux dans la moitié carinifère et sur la carène, et leurs granules sont plus nombreux sur la carène; il y en a une rangée plus grosse au bord postérieur de chaque segment; les derniers segments ont deux ou trois de ces rangées; la palmette terminale a huit tubercules pilifères, deux paires marginales et deux paires sur sa surface; la partie carinifère des segments est granuleuse en dessus, mais sans tubercules postérieurs spiniformes; la partie cylindrique est très-finement chagrinée et subreticulée. Couleur cannelle claire, avec les tubercules du dessus du corps jaunâtres. Longueur 0,080, largeur 0,016.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. du Muséum de Paris.)

38. Polydème pustuleux. (*Polydesmus pustulosus.*)

Espèce rapprochée de polydèmes proprement dits, à segment postérieur prolongé en pointes épaisses, mais à carènes subdentées, portant le pore répugnatoire, qui est arrondi, dans un épaississement dentiforme de la carène, laquelle est continuée en arrière par une échancrure rudimentaire; surface dorsale des segments marquée de deux ou trois rangs de tubercules pustuliformes subpolygonaux, peu saillants; portion cylindrique des segments à peu près lisse, ainsi que la tête. Longueur 0,065, largeur 0,014, antennes?

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Mus. Paris.)

39. Polydème polygoné. (*Polydesmus polygonatus.*)

Sans tubercules ; à carènes épaissies latéralement non dentées et plus ou moins appointies à leur angle postérieur ; pores arrondis ; parties carinifère et cylindrique des segments marquées en dessus de figures hexagones ou pentagones disposées en séries transversales ; la tête et le bouclier n'en présentent pas ; partie postérieure du segment préanal prolongée en palmette, ayant la forme d'un carré subarrondi. Couleur gris violacé ; la partie épaissie des carènes jaunâtre ; le dessous du corps et les pattes violacé clair. Longueur totale 0,065, largeur 0,012, antennes 0,008.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Mus. Paris.)

40. Polydème de Roulin. (*Polydesmus Roulini.*)

Rapproché du précédent et du *Polyd. mauritanicus*, brun cannelle uniforme, lisse et luisant, à carènes médiocres non dentées, épaissies à leur bord, avec les pores répugnatoires marginaux ; segment préanal en pointe obtuse, arrondie, un peu déclive. Longueur 0,040.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Collection du Muséum.)

41. Polydème de Goudot. (*Polydesmus Goudotii.*)

Très-voisin du précédent, mais pâle en dessous et sur les carènes ; la saillie de son segment préanal est un peu plus large.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Muséum de Paris.)

42. Polydème blanchi. (*Polydesmus dealbatus.*)

Du même groupe que les deux précédents, luisant comme eux, à carènes peu saillantes, subépaissies, prolongées postérieurement en pointe, à partir du troisième ou quatrième segment, de grosses stries obsolètes au-dessus des carènes, avec l'indice de quelques gros tubercules sur le flanc des premiers segments ; prolongement du segment préanal subarrondi un peu carré ; antennes courtes, pâles, bord antérieur et parties latérales du bouclier jaune blanchâtre ; une tache grande irrégulièrement triangulaire sur la partie latérale des segments et sur la carène, de même couleur ; palmette du dernier segment également blanchâtre, ainsi que le dessous du corps et les pattes ; tête et dos de couleur brun chocolat. Longueur 0,036, largeur 0,006.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. du Musée de Paris.)

43. Polydème plan. (*Polydesmus planus.*)

Forme assez rapprochée de celle du *Polyd. complanatus* et du *P. rubescens*, plan en dessus à carènes transverses, subarrondies à leur angle antérieur qui est à peu près en angle droit, marqués en dessus de granulations extrêmement fines; pores répugnatoires petits submarginaux, arrondis; bord des carènes non épaissi, complet; couleur générale brun cendré, uniforme avec les antennes et les pieds rosés; antennes et pieds grêles; segment préanal subtridenté, prolongé en pointe tronquée; bord postérieur du précédent marqué d'une rangée de petits tubercules. Longueur 0,038, largeur 0,007.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Mus. Paris.)

44. Polydème zébré. (*Polydesmus zebratus.*)

Jaune clair avec une bande étroite de couleur vineuse au bord postérieur des anneaux, et une ligne de même teinte sur le bord des carènes latérales; angle postérieur de celles-ci assez aigu; dessous des anneaux blanchâtre, avec un limbe postérieur étroit et roux à quelques-uns; pattes jaunâtres épaisses; corps paraissant très-finement chagriné quand on l'examine à la loupe. Longueur 0,035.

Pol. zebr. ou *zonatus*, P. Gerv., *Ann. soc. entomol. de France*, 1re série, t. V, p. 379.

Du Brésil. Espèce du sous-genre *Fontaria.*

45. Polydème dilaté. (*Polydesmus dilatatus.*)

Les cinq premiers anneaux du corps serrés et les plus larges, les autres ayant les côtés de plus en plus aigus à mesure qu'ils sont plus éloignés; les anneaux intermédiaires et postérieurs écartés, ayant l'angle postérieur de leurs carènes plus ou moins en crochet; plaque sous-anale semi-lunaire, ayant une épine en arrière; anneaux de couleur chair brunâtre avec de petites taches brun roussâtre, arrondies, irrégulières sur l'abdomen. Longueur 2 1/2 (0,067), largeur au milieu 5.

Polyd. dilatatus, Brandt, *Recueil*, p. 132.

Du Brésil. Deux exemplaires femelles au musée de Saint-Pétersbourg.

46. Polydème d'Olfers. (*Polydesmus Olfersii.*)

Premier anneau du corps très-large, anguleux à son bord postérieur, et couvrant la partie postérieure de la tête; dernier segment très-aigu; écaille préanale inférieure échancrée; tête, premier anneau, corps, abdomen, pieds et anus de couleur blanche, partie dorsale des autres anneaux cendrée.

Polyd. Olfersii, Brandt, *Recueil*, p. 129.

Du Brésil, par Olfers. (Musée de Berlin.)

Le texte de M. Brandt donne à cette espèce six lignes pour longueur et un pouce et demi pour longueur, mais évidemment par faute typographique, les mots longueur et largeur ayant été transposés. Il ajoute que cette espèce lui paraît douteuse, et n'est peut-être que le jeune âge du *Polyd. scaber* avec lequel elle offre, dit-il, une analogie frappante.

47. Polydème ruguleux. (*Polydesmus rugulosus.*)

Brun; segments pédifères rugueux et ponctués en dessus dans leur partie carénée; bord externe des carènes épaissi; segment préanal terminé en crochet recourbé.

Polyd. rug. Eschscholtz, *Mém. soc. nat. Moscou*, t. VI. p. 12.

Du Brésil.

48. Polydème rougeatre. (*Polydesmus rubescens.*)

Couleur générale d'un roux vineux sur le dessous du corps, les côtes de l'abdomen et les pattes; base de celles-ci d'un jaune sale; antennes subvilleuses, de la couleur du corps, excepté sur le dernier et l'avant-dernier articles qui sont jaunâtres; anneaux du corps aplatis, régulièrement flexueux, mais non bombés; carènes très-développées, les deux dernières et les premières étant seules contiguës; corps grêle. Longueur 1 pouce 8 lignes (0,045).

Polyd. rubescens, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, t. V, p. 379.

Du Brésil.

49. Polydème tacheté. (*Polydesmus conspersus.*)

Rouge pâle, tacheté de roux brun; bord des carènes épaissi, leurs angles aigus. Longueur 3 pouces 1/2.

Polyd. consp., Perty, *in* Spix et Martius, *Hist. nat. Bras.*, *Ins.*, p. 210, pl. 40, fig. 8.

Du Brésil, dans les montagnes de la province des Mines.

50. Polydème rosacé. (*Polydesmus rosasceus.*)

Assez semblable au *Polyd. complanatus;* antennes longues et grêles; dessus des anneaux très-glabre; carènes latérales, même les premières, à crochets très-aigus; couleur rose vineux sur l'animal desséché. Longueur 10 lignes 1/2 (0,022), largeur 2 lignes.

Polyd. ros., Brandt, *Recueil*, p. 140.

Du Brésil.

51. Polydème glabre. (*Polydesmus glabratus.*)

Rougeâtre ou gris blanc; pieds rougeâtres, carènes arrondies à leurs angles, glabre en dessus. Longueur 2 pouces 1/3 (0,063).

Polyd. glab., Perty, *in* Spix et Martius, *Hist. nat. Bras.*, *Ins.*, p. 210, pl. 40, fig. 7.

De l'Amérique méridionale, depuis l'embouchure du Rio-Negro jusqu'aux frontières du Brésil. (Spix et M. Martius.)

52. Polydème scabre. (*Polydesmus scaber.*)

Granuleux en dessus, rude au toucher, bord latéral des carènes aplati, dentelé. Longueur deux pouces et demi (0,067).

Polyd. scab. Perty, *in* Spix et Martius, *Hist. nat. Bras.*, *Ins.*, p. 210, pl. 40, fig. 9.

Du Brésil. Espèce de sous-genre Fontaria. Provient des montagnes de la province des Mines.

53. Polydème dentelé. (*Polydesmus dentatus.*)

Deux fois plus grand que le *P. complanatus;* corps quelquefois grisâtre, le plus souvent brun ferrugineux; anneaux présentant de chaque côté plusieurs dentelures d'inégale grandeur; une ligne transversale au milieu de leur partie supérieure et une ou deux rangées de petits tubercules vers leur bord postérieur.

Iulus dentatus, Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.*, tom. VII, p. 417.

De l'Amérique méridionale, à Cayenne; envoyé à Olivier par M. Tugni.

54. Polydème de Gay. (*Polydesmus Gayanus.*)

Ayant quelque rapport avec le *P. rubescens* pour la forme; roux vineux, luisant sur la portion carinifère des segments; une impression linéaire transverse sur la même région et des impressions réticulées. Longueur 0,030.

Du Chili. Recueilli par M. Cl. Gay sur les débris des troncs d'arbres pourris (1).

5.

Polydèmes dont on ignore la patrie.

55. Polydème élégant. (*Polydesmus elegans.*)

Polyd. elegans, J.-E. Gray, *in* Griffith, *Anim. kingd.*, pl. 135, fig. 6.

L'exemplaire type est au *British Museum*. Sa longueur égale 0,045. Cette espèce n'a pas été décrite.

56. Polydème a crochet. (*Polydesmus hamatus.*)

Habitus général et plus particulièrement les carènes comme dans le *Polyd. rosaceus;* les cinq premiers anneaux et les postérieurs disjoints; le premier oblong transversalement; son processus latéral peu développé et triangulaire; carènes des autres anneaux très-longues, triangulaires, étroites, très-aiguës, à sommets recourbés en arrière, égalant en longueur la partie moyenne des anneaux, et sillonnés longitudinalement à leur face inférieure; dessus des anneaux fortement granulé; huit séries de granules sur le premier, quatre sur les deuxième, troisième et quatrième; cinq ou six sur les suivants; granules des carènes épineux sur les bords; écaille préanale subéchancrée à son bord postérieur; couleur cendré brunâtre; pattes et milieu de l'abdomen blancs. Longueur 1 pouce (0,027), plus grande largeur 2 lignes.

Polyd. hamat., Brandt, *Recueil*, p. 141.

Patrie inconnue. Type conservé au Musée de Saint-Pétersbourg.

---

(1) Les *Oniscodesmus oniscinus*, *Cyrtodesmus velutinus* et *C. granosus*, ainsi que plusieurs espèces de Strongylosomes et le Platydème, complètent la liste qu'on va lire des Polydesmides sud-américains.

Polydème de Bibron. (*Polydesmus Bibronii.*)

Polyd. de Bibron, Eydoux et Souleyet, *Voyage de la Bonite*, ins. aptères, pl. 1, fig. 8-11.

Cette espèce n'a pas été décrite. Nous en ignorons la patrie.

57. **Polydème tatou.** (*Polydesmus dasypus.*)

Corps large et grand; tête proportionnellement assez petite, échancrée angulairement à la lèvre supérieure; bouclier transversal arrondi en avant, subtrigone à son bord postérieur, à angles latéraux aigus; les autres segments s'élargissant un peu, saillants sur le milieu du dos, surtout les intermédiaires, un peu imbriqués, irrégulièrement striés sur leurs parties dorso-latérales depuis le cinquième; tête, bouclier et les trois segments suivants, ainsi que le milieu du dos, à peu près lisses ou marqués d'impressions linéaires plus ou moins rares en arrière; bords des carènes subcontinus, épaissis en bourrelet; les cinquième, septième, neuvième, dixième, douzième, treizième, quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième montrant vers le milieu supérieur de leur bord épaissi un pore secréteur arrondi; avant-dernier segment pourvu bilatéralement d'une saillie marginale palmiforme sur laquelle on voit aussi un petit orifice répugnatoire; saillie du dernier segment en pointe épaisse entre les deux palmettes du pénultième; forme générale des *Fontaria*, mais à corps plus large; antennes assez grandes, peu velues; deuxième article des pieds prolongé en épine forte et courte à son bord postéro-inférieur; couleur uniformément gris jaunâtre. Longueur totale du corps 0,070, des antennes 0,013, largeur du corps au milieu 0,025.

Patrie? Nous avons décrit cette curieuse espèce d'après un exemplaire mâle qui fait partie de la collection du Muséum de Paris.

Genre STRONGYLOSOME. *Strongylosoma* (1).

Segments et pieds en même nombre que chez les Polydèmes; forme des segments à peu près cylindrique

(1) Strongylosoma, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 205 — Polydèmes Iuloïdes, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 45. —Stosatea? J. E. Gray, *in* Jones, *Cyclopedia of anat. and physiol.*, t. III, p. 546. —Triposoma, Koch, *Erichson's Archiv*, 1845, p. 180.

ou noueuse, avec une très-faible indication de la carène marginale ; segment préanal terminé en pointe ; point d'yeux.

Ce genre ne comprend encore qu'un petit nombre d'espèces, dont une habite l'Europe. Il a été distingué par M. Brandt, et a reçu aussi des dénominations différentes de la part de quelques autres naturalistes. Peut-être devra-t-on le réunir aux Polydèmes, avec lesquels il se lie d'une manière intime par les espèces à carènes rudimentaires.

1.

Strongylosomes d'Europe.

1. Strongylosome pallipède. (*Strongylosoma pallipes.*)

Roux ferrugineux ; pieds jaune pâle. Longueur 0,015.

Iulus pallipes, Olivier, *Encycl. méthod.*, Ins., VII, p. 414. — *Iulus stigmatosus*, Eichwald, *Zool. spec.*, part. 2, p. 121. — *Strongylosoma iuloides*, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, p. 205.—*Polyd. pallip.*, Gerv., *Mag. zool.*, *classe* VIII, n° 133 ; 1835.—Guérin, *Iconogr. du Règne anim.*, *Ins.*, pl. 1, fig. 2. — *Polyd. Genei*, Costa, *Pochi cenni intorno alla fauna del gran sasso d'Italia.* — *Strongylosoma monile*, Newport ? d'après Bonelli. — *Triposoma pallipes*, Kock, cité par Erichson, *Archiv*, 1845, p. 180.

Habite plusieurs parties de l'Europe. Je l'ai trouvé en France, à Paris et à Montpellier ; Eichwald l'a recueilli en Pologne et en Volhynie, et M. Costa dans le royaume de Naples. C'est sur des individus envoyés de Pologne par M. Waga que j'ai reconnu l'identité du *Iulus stigmatosus* avec le *Iulus pallipes* d'Olivier (1).

2.

Strongylosomes d'Afrique.

2. Strongylosome de Guérin. (*Strongylosoma Guerinii.*)
(Pl. 46, fig. 3.)

Corps, pattes et antennes jaune isabelle sale ; indice de la

(1) *Revue zool. par la soc. cuv.*, t. II, p. 79.

carène latérale très-faible ; segment préanal en forme de rostre. Longueur 10 lignes (0,022.)

Polyd. Guerinii, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, IV, p. 686.

De l'île de Madère.

3. Strongylosome cylindracé. (*Strongylosoma cylindraceum.*) (Pl. 45, fig. 3 *c*.)

Corps, pattes et antennes jaune isabelle de teinte foncée; segments cylindriques sans indice de carènes latérales; segment préanal largement terminé en pointe. Longueur 0,025.

Polyd. cylindraceus, P. Gerv., *Ann. soc. entom.*, t. VII.

De Barbarie, au Maroc.

3.

Strongylosomes de l'Amérique méridionale.

4. Strongylosome concolore. (*Strongylosoma concolor.*)

De couleur chocolat clair partout ; antennes assez allongées, pubescentes dans leur seconde moitié ; tête courte, lisse ainsi que le corps ; premier anneau ovalaire transverse, faiblement marginé en avant et sur les côtés ; carènes très-faibles ; la partie de l'anneau qui les porte se rétrécissant en dessous ; dernier anneau prolongé au-dessus de l'anus en pointe obtuse subbifide ; écaille préanale subcarrée. Longueur 0,028, largeur 0,003, antennes 0,025.

De Coquimbo, par M. Gaudichaud. (Coll. du Muséum de Paris.) — Un autre exemplaire est donné comme de Montevideo, et vient également de l'expédition de *la Bonite*. Dans un individu femelle, il y a des œufs petits, presque arrondis, de la couleur de l'animal (dans l'alcool).

5. Strongylosome spilonote. (*Strongylosoma spilonotum.*)

Subcylindrique, à carènes linéaires portant le pore répugnatoire près de leur extrémité postérieure ou à leur milieu ; dernier segment prolongé en dessus en pointe obtuse, pilifère ; tête et corps chocolat foncé ; pattes et dessous plus clairs ; une série unique et médio-dorsale de taches en général surarrondies de couleur jaunâtre règne depuis le bouclier jusqu'à la pointe préanale qu'elle colore ; il y a une de ces taches sur chaque segment. Longueur 0,025.

De l'Amérique méridionale. (Coll. Mus. Paris.)

4.

Srongylosomes de la Nouvelle-Hollande.

6. Strongylosome de Gervais. (*Strongylosoma Gervaisii.*)

Teinte générale d'un brun foncé, avec la partie médiane des segments de même couleur ; ces derniers sont à peine carénés et les bords de ces carènes sont tachés de fauve clair ; les côtés latéraux des segments sont tachés de brun foncé, le reste est d'un fauve clair ; cette couleur commence au premier segment et se continue jusqu'au dernier, où elle devient de plus en plus apparente ; le fauve clair est partagé dans son milieu par une raie d'un brun foncé ; la tête est d'un brun foncé ; les antennes sont de même couleur, mais beaucoup plus claires et hérissées de poils d'un jaune sale ; le dessous du corps est d'un brun clair, avec les pattes de même couleur, mais beaucoup plus claires, surtout aux premiers articles. Longueur 1 pouce (0,026), largeur 0,004.

Polyd. Gerv., Lucas, *Hist. anim. artic.*, *Aptères*, p. 525.

De la Nouvelle-Hollande, par Péron et M. Lesueur. De Port-Jackson, par MM. Quoy et Gaimard.

De Tasmanie, par M. Jules Verreaux, qui en a rapporté une variété noirâtre et une autre marron clair.

Les carènes sont très-faibles, montrent les pores répugnatoires à leur partie postérieure ; la couleur jaune qui les distingue simule bilatéralement une ligne longitudinale, et les deux rangées médio-dorsales un peu flexueuses complètent quatre bandes jaunes sur le corps ; celles-ci ne sont pas interrompues comme les précédentes, et elles se réunissent seulement sur le dernier anneau qui est en pointe obtuse garnie de quelques poils ; la plaque préanale inférieure est demi-circulaire, un peu échancrée postérieurement. Le corps est lisse et luisant. Les appendices mâles sont assez longs et représentent une double paire de pinces dirigées en avant placées sous le septième anneau.

7. Strongylosome a trois lignes. (*Strongylosoma trilineatum.*)

Corps convexe, luisant, gris jaunâtre ; pieds, antennes, deux bandes latérales et une autre étroite médio-dorsale de couleur brune ; pieds allongés. Longueur 1 pouce 1/2 (0,038).

Strongyl. tril., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266.

De la Nouvelle-Hollande.

Strongylosomes d'origine inconnue.

8. Strongylosome vermiforme. (*Strongylosoma vermiforme.*)

Polyd. verm., Eydoux et Souleyet, *Zool. de la Bonite, Aptères*, pl. 1, fig. 5-7.

Cette espèce n'a pas été décrite. Nous en ignorons la patrie.

Genre CRASPÉDOSOME. *Craspedosoma* (1).

Segments monozonaires, au nombre de plus de vingt ; le bouclier plus long que large; yeux agrégés derrière les antennes ; celles-ci longues composées d'articles inégaux.

Leach, qui a le premier distingué ce groupe de Myriapodes, lui assignait les caractères suivants :

« Corpus lineare, depressum, segmentis lateraliter » compressis, marginatis; antennæ articulo secundo » tertio breviore ; oculi distincti. »

L'étude que nous avons faite d'un animal de ce genre, recueilli aux environs de Varsovie par M. Waga, nous a permis d'en confirmer la caractéristique. Aucun auteur n'a malheureusement décrit en détail les espèces du docteur Leach. Nous ne les avons pas vues dans la collection du *British Museum*, et M. Newport ne les indique pas non plus.

Le *Craspedosoma Richii*, J. E. Gray, *Anim. kingd.*, pl. 135, fig. 4, a été rapporté avec raison par M. Newport à son genre *Platops*, à propos duquel nous le décrirons.

1. Craspédosome de Rawlins. (*Craspedosoma Rawlinsii.*)

Sétigère; bords latéraux des segments saillant au milieu;

(1) Craspedosoma, Rawlins *in* Leach, *Zoolog. Miscell.*, t. III, p. 36.

dos brun, marqué de quatre lignes de points blancs; ventre et pieds roussâtres. Longueur du corps 7 lignes (0,015).

Crasp. Rawlinsii, Leach, *British Cyclopedia*, suppl., t. I, p. 430, pl. 22. — *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 36, pl. 134, fig. 1-5.

Trouvé près d'Édimbourg.

2. Craspédosome polydesmoïde. (*Craspedosoma polydesmoides.*)

Glabre; partie latérale des segments saillante en arrière; dos roux gris; ventre pâle; pieds roussâtres, pâles à la base; angle postérieur des segments sétigère.

Iulus polyd., Montagu, *Mss.* — *Crasp. polyd.*, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 36, pl. 134. — Risso, *Eur. mérid.*, t. V, p. 151.

Trouvé en Angleterre, auprès de Plymouth. Risso le cite parmi les animaux de Nice, et ajoute qu'il a 0,020 de long et qu'il vit sous les cailloux ainsi que sous les vases des jardins où on le trouve presque toute l'année.

3. Craspédosome de Waga. (*Craspedosoma Wagæ.*)
(Pl. 45, fig. 5.)

Corps brun sur le dos; rosé sur les flancs, une saillie obtuse de chaque côté des segments portant chacune deux poils; un petit tubercule pilifère de chaque côté du dos; quelques poils plus petits à la tête et aux antennes; 26 segments sans la tête. Longueur du corps 0,009.

Crasp. polydesmoides, P. Gerv., *Planches suppl. du Dict. des sc. nat.* et *Atlas de Zoologie*, pl. 55, fig. 4.

De Pologne, aux environs de Varsovie, par M. Waga.

On manquait de renseignements sur les habitudes des Craspédosomes. M. Waga, qui a pu observer vivants ceux de cette espèce, rapporte à leur égard le fait que voici:

« De tous les Chilognathes, les Craspédosomes sont ceux qui aiment le plus l'humidité, et ils n'habitent que les lieux presque marécageux. Aussi, quand approche le temps de leur mue, en vain cherchent-ils un endroit sec, qui leur est cependant à cette époque indispensable. Que font-ils donc? Arrivés entre deux feuilles, ils se filent contre l'une d'elles une coque (1) à la manière de tant de chenilles de papillons nocturnes. Après

(1) « Cette coque des Craspédosomes est analogue à ces tentes que plusieurs Arachnides fileuses se font également à l'époque de leur mue, et sous lesquelles elles se tiennent à l'abri. » (Waga.)

avoir fini cette coque, qui est assez dense pour n'y laisser passer aucune influence externe qui leur soit nuisible, ils s'y contournent en spirale et y déposent leur dépouille. C'est à cause de cette propriété de filer, que j'avais appelé autrefois ces animaux *Hyphanturges* (*Hyphanturgus*) ; mais je cède ce nom générique pour celui de Leach, comme plus universellement connu (1).»

Nota. M. Jones (2) fait une famille des Craspédosomes sous le nom de *Craspedosomadæ*, et il y place les genres Craspedosoma, Cylindrosoma, Reasia et Cambala, celui-ci considéré à tort par lui comme synonyme de *Platyulus*. Nous ne connaissons pas le second ni le troisième de ces genres ; et M. Newport, qui a étudié avec soin les collections myriapodologiques du *British Museum*, n'en parle encore dans aucun de ses mémoires.

Genre PLATYDÈME. *Platydesmus* (3).

Tête petite ; pieds et segments du corps nombreux, déprimés, pourvus dans leur milieu d'une forte carène bilatérale, aplatie ; quarante-cinq segments entre la tête et l'anus ; bords des carènes non contigus. Premier segment un peu plus long, mais moins large que les suivants ; l'avant-dernier en palmette carénée bilatéralement. Articles des antennes inégaux. Une paire d'yeux stemmatiformes. Quatre-vingt-quatre paires de pieds environ. Appendices buccaux non prolongés en suçoir.

M. Lucas, à qui l'on doit la distinction de ce genre, et la description de l'espèce qui lui sert de type, lui attribue pour caractères principaux d'avoir la tête petite, la bouche en forme de suçoir, les antennes composées de sept articles, les yeux au nombre de deux seulement, un de chaque côté et stemmatiformes, les

---

(1) *Revue cuviérienne* de M. Guérin, t. II, p. 78.

(2) *Cyclopedia of anat. and physiol.* de Tood, t. III, p. 546, 1812

(3) Platydesmus, Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, 2e, série, t. I, p. 51.

anneaux du corps au nombre de 44 sans l'anneau anal, déprimés, carénés bilatéralement et portant 83 paires de pieds dans le sexe mâle; 84 au contraire chez la femelle.

On d'abord réuni le *Platydesmus* aux *Polyzonides* (*Siphonizantia*, Br.). M. Newport regarde au contraire ce genre comme appartenant aux Polydesmides, et il le met entre les Craspédosomes et les Cambala, sans doute parce que la figure publiée par M. Lucas donne au *Platydesmus* la même conformation de bouche qu'aux Iules et aux Polydèmes, et non celle de Polyzonides. Mais le caractère de la bouche ne suffirait pas à lui seul, suivant nous du moins, pour décider des affinités de ce genre. La forme des anneaux ainsi que la position des organes génitaux doivent être consultées de préférence; elles paraissent appuyer l'opinion que les Platydèmes appartiennent aux Polydesmides. Ces Myriapodes ont néanmoins des affinités réelles avec les Polyzonides.

PLATYDÈME POLYDESMOÏDE. (*Platydesmus polydesmoides.*)
(Pl. 45, fig. 7.)

Une rainure longitudinale sur le dos; deux rangées transverses de petits tubercules sur les anneaux, dont les sept ou huit premiers antérieurs sont arqués et les suivants presque droits; les antérieurs et les postérieurs moins larges que ceux du milieu, et donnant au plan du corps une apparence arrondie en avant et en arrière. Tête de couleur brun foncé; yeux et antennes jaunâtres, ainsi que le dessous du corps. Des taches brun rougeâtre sur les côtés, et du jaune en bande longitudinale sur la partie médiane du dos; carènes pâles; pattes allongées, jaunâtres, portant quelques poils courts ainsi que les antennes. Longueur totale 0,020.

Platyd. polyd., Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. I, p. 52, pl. 3, nº 1.

De la province de Guatemala, au Mexique, d'où les exemplaires observés par M. Lucas ont été envoyés à M. Florent Prevost.

IV. IULIDES (1).

Les Iulides forment la famille la plus nombreuse des Diplopodes. Les animaux qui s'y rapportent ont le corps plus ou moins cylindrique, vermiforme, allongé et composé d'un nombre considérable de segments, cinquante et au delà. Leur tête est distincte du premier segment et celui-ci est plus grand que les autres, incomplet en dessous et en forme de bouclier ; les trois suivants sont pourvus d'une seule paire de pieds, et les autres, jusqu'à l'anal ou au préanal, sont semblables entre eux, portent deux paires de pieds chacun, et résultent de la fusion en un seul zoonite de deux anneaux presque semblables l'un à l'autre, et composés chacun d'un arceau dorsal considérable, d'une paire de lames latérales intimement soudées à l'arceau dorsal, et d'une paire de lames inférieures pédigères mobiles ou fixées au reste du segment. A chacun des doubles segments pourvus de quatre pieds, existe bilatéralement un orifice stigmatiforme par lequel s'écoule une sécrétion odorante ; l'anus est à l'extrémité postérieure du corps entre les deux valves du segment anal. Le segment préanal est plus long que les autres en capuchon au-dessus des valves de l'anus, et souvent pourvu au-dessus d'elles d'une épine.

---

(1) Iulus, *partim*, de Geer, *Mém. pour servir à l'hist. des Insectes*, t. VII, p. 569. — Iulus, Latreille, *Hist. nat. des Insectes*, t. VII, p. 67. — Iulidæ, *partim*, Leach, *Trans. Linn. soc.*, t. XI, p. 376. — Anguiformes, Latreille, *Familles nat. du règne anim.*, p. 327. — Trizonia, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 200. — *Id.*, *Recueil*, p. 37 et 79. — Iulidæ, Gray, in *Jones, Cyclopedia of anat. and physiol.*, t. III, p. 545. — Iulites, Lucas, *Anim. articulés*, p. 522. — Bizonia iulidæ, Newp., *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 277.

Les segments depuis le bouclier jusqu'au préanal sont habituellement striés; leurs stries affectent des dispositions variables; rarement ils sont tuberculeux. Les antennes ont en général sept articles; leur forme varie ainsi que la proportion de leurs articles; leur longueur est un peu différente suivant les espèces. Les yeux sont en général multiples et réunis sur une surface triangulaire, arrondie, etc., sur chaque côté de la tête en arrière des antennes: le genre *Stemmiulus* n'a qu'une seule paire d'ocelles, et les *Blaniulus* en sont tout à fait dépourvus. La bouche est disposée pour broyer: elle présente une première paire d'appendices forts et non réunis (mandibules, Latreille), et une seconde (lèvre inférieure, Latreille, *Gnatho chilarium*, Brandt) soudée et aplatie en lamelle. Les organes génitaux femelles sont entre le deuxième et le troisième segments, et ceux du mâle sous le huitième. Celui-ci présente une paire d'appendices copulatoires de forme variable, assez compliqués, et qui diffèrent par la forme du même organe chez les Polydèmes.

Certaines espèces de la famille des Iules acquièrent une taille considérable; il y en a qui ont près de deux décimètres, et dont le corps surpasse la grosseur du doigt. Celles des régions intertropicales sont plus particulièrement dans ce cas. En Europe, principalement dans le nord et dans le centre, les Iules n'arrivent qu'à une taille beaucoup moindre. Ce sont des animaux inoffensifs, qui vivent à terre sous les écorces, dans la mousse, etc., plus particulièrement dans les lieux ombragés et humides; ils se nourrissent principalement de substances végétales. Le nombre des espèces européennes de ce groupe est déjà considérable, mais celui des Iules exotiques est encore bien plus grand, et

quoique les caractères distinctifs qu'ils présentent ne soient ni nombreux ni faciles à saisir, on a pu néanmoins établir parmi eux un certain nombre de genres.

La taille et quelques particularités de couleurs paraissent d'abord les seules différences que l'on puisse établir entre eux, et cependant on entrevoit déjà que leurs espèces sont diverses quoique la possibilité de les distinguer entre elles d'une manière certaine paraisse d'abord impossible à trouver ; aussi le découragement succède-t-il à l'inquiétude. Toutefois, un examen plus approfondi ne tarde pas à mettre l'observateur sur la voie ; et ici, comme dans tous les autres groupes du règne animal, les caractères apparaissent et se multiplient pour ainsi dire à mesure qu'on entre plus avant dans l'étude du sujet. L'agencement des yeux, la proportion des articles des antennes, la forme de la tête et des anneaux du corps, les accidents de leur surface, la disposition particulière qu'offrent l'anneau préanal, les valves de l'anus, et les organes secréteurs, ainsi que les différents caractères des appendices ambulatoires ou buccaux, ne tardent pas à montrer que l'espèce est ici, comme partout ailleurs, susceptible d'une définition précise. Les Iules sont pour ainsi dire comparables aux serpents. Leur physionomie toute spéciale dissimule aux yeux du vulgaire les variations de leur structure, mais elles n'en imposent pas au zoologiste dont l'étude analytique sait découvrir des différences là où la nature semblait d'abord n'avoir établi que des ressemblances.

Leach a le premier donné au genre linnéen des Iules les limites que nous lui conservons en en faisant, avec les auteurs actuels, la famille des Iulides. Les Iules d'Olivier comprenaient tous les Myriapodes diplo-

podes ou Chilognathes. Ceux de Leach excluent non-seulement les Pollyxènes et les Polydèmes de Latreille, mais encore les Craspédosomes ; toutefois, dans la classification publiée par l'auteur anglais (1), les Polydèmes et les Craspédosomes sont encore placés dans la même famille que les Iules.

M. Brandt les en a retirés en 1833 (2), et ne laissant dans ce groupe que les Iulides tels que nous les comprenons actuellement, il leur donne le nom de *Trizonia*, nom tiré de la composition de leurs anneaux. M. Brandt admet alors deux groupes principaux de Trizonies, et dans chacun de ces groupes il établit plusieurs genres :

1° *Iulidea* comprenant les genres Iulus et Spirobolus, Brandt, dont l'article pénultième des antennes est sub-arrondi et non rétréci à sa base ;

2° *Spirostreptidea* ou les genres Spirostreptus, Br., Spiropoeus, *id.* et Spirocyclistus, *id.*, dont l'article pénultième des antennes est infundibuliforme ou claviforme et rétréci à sa base.

Les figures données par M. Brandt pour représenter les caractères des *Iulides* et des *Spirostreptides* ont été reproduites dans l'atlas de cet ouvrage, pl. 37.

En 1837 (3), sans adopter cette division en deux groupes que M. Brandt a lui-même abandonnée de-

---

(1) *Trans. Lin. sc.*, t. XI.

(2) *Bull. nat. Moscou*, t. VI.

Voici comment M. Brandt établit dès lors la caractéristique de ce groupe :

« Media corporis cingula e partibus tribus imbricatis composita, e cingulo annuliformi fere completo dorsum et abdominis latera occupante et laminis duabus una pone alteram in medio abdominis sitis quarum posteriori margini pedes sunt. »

(3) *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII.

puis lors, nous avons établi un nouveau genre de Iulides, sous le nom de Blaniulus, et depuis lors M. Brandt, pendant l'année 1840 (1), a lui-même proposé une nouvelle distribution des Iules qui a été acceptée par M. Newport. M. Brandt, conservant toujours sa dénomination de Trizonies, fait la remarque que chez certains de ces animaux les lames pédigères qu'il nomme *pétales* sont libres, tandis que chez les autres elles sont réunies par une suture aux anneaux du corps. Il partage donc les Trizonies en Synpodopétales qui comprennent ses *Iulidea* et ses *Spirostreptidea* de 1833 dont les cinq genres sont regardés comme de simples sous-genres par leur auteur aussi bien que les *Blaniulus*, Gerv., *Spirostrephon*, Br., *Unciger*, Br. (ces deux derniers sont nouvellement établis), et les Lysiopétales ou le nouveau genre *Lysiopetalum*, Br.

En 1844 (2), M. Newport a proposé l'établissement du genres Platops qui est peut-être le même que celui des *Callipus* de Risso, et qui se rapproche surtout des *Lysiopetalum*, Brandt. M. Newport et nous, avons aussi donné quelques détails sur le genre Cambala de M. Gray, dont les caractères étaient restés inconnus, et qui ne diffère peut-être pas du genre *Spirostrephon* de M. Brandt. Enfin, nous avons aussi établi (3) deux genres nouveaux, l'un remarquable par la présence de deux yeux simples au lieu d'yeux agrégés (Stemmiulus), et l'autre voisin des *Spirostreptus*, mais à corps épineux (Acanthiulus).

Les descriptions données par M. Brandt des nombreuses espèces d'Iulides qu'il a fait connaître, le soin

(1) *Bull. acad. Saint-Pétersbourg* et *Recueil*.
(2) *Ann. and mag. of nat.*, t. XIII; 1844.
(3) *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II; 1844.

tout particulier avec lequel il a recherché leurs véritables caractères spécifiques, ont rendu les plus grands services à cette partie difficile de l'histoire des Myriapodes.

Les genres les plus distincts qu'on ait établis parmi les Iulides et les seuls que nous croyons devoir adopter dans cet ouvrage, sont les suivants :

Lysiopetalum ;
Iulus ;
Stemmiulus ;
Blaniulus.

Ceux des *Spirostreptus*, *Spirobolus*, etc., ne se distinguent pas assez nettement des Iules proprement dits et constituent de simples sous-genres.

Genre LYSIOPÉTALE. *Lysiopetalum* (1).

Tête petite ou principalement développée dans sa partie frontale, qui est aplatie ou excavée, et comme en bourrelet à l'occiput; antennes longues et grêles de six, sept, ou même huit articles; yeux agrégés derrière les antennes, en général triangulaires; corps allongé, formé de quarante à soixante anneaux et au delà, plutôt comprimé que réellement cylindrique, atténué à ses deux extrémités, montrant sur la moitié postérieure des anneaux des stries fort marquées; premiers anneaux du corps plus étroits que la tête, assez développés dans le sens antéro-postérieur; lames pédigères des anneaux mobiles; pattes nombreuses, longues.

(1) Lysiopetalum, Brandt, *Bull. sc. acad. Saint-Pétersbourg*, 1840. — *Recueil*, p. 42.—Platops, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266; 1844. — Lysiopetalinæ, Newp., *Trans. Linn. soc.*, t. XIX, p. 278.

M. Brandt a le premier établi le genre qui nous occupe, en lui assignant les caractères suivants :

« Laminæ pediferæ omnes liberæ, mobiles, cutis ope cum parte abdominali corporis cingulorum conjunctæ, frons ante antennas dilatata et deplanata, in maribus insimul depressa. »

En 1844, M. Newport a proposé, sous le nom de *Platops*, un autre genre qui nous paraît être le même que celui de M. Brandt. Voici ce qu'il en dit :

« Tête courte, très-petite, tronquée en avant, aplatie ou même un peu excavée ; yeux subtriangulaires ; antennes allongées, grêles, de six articles claviformes; corps très-notablement aminci à ses extrémités antérieure et postérieure; les seconds, troisième et quatrième segments plus étroits que la tête; pieds grêles. »

En 1844, nous fûmes conduits à proposer la fusion des genres *Lysiopetalum* et *Platops* (1). L'analogie des caractères est en effet très-grande entre l'un et l'autre, et déjà, en 1842, nous avions noté comme très-voisins des *Iulus plicatus* et *fœtidissimus*, qui sont des *Lysiopetalum* pour M. Brandt, plusieurs des espèces dont M. Newport a fait depuis ses *Platops*; tels sont entre autres les *Pl. rugulosa, lineata, Richii, Hardwickii*, qui étaient alors désignés au *British Museum* sous le nom générique de *Craspédosomes;* l'un d'eux avait même été donné comme tel par M. Gray dans un de ses ouvrages. Nous lisons dans nos notes manuscrites de 1842, que ces quatre espèces ont le corps appointi en arrière, à stries assez grosses et semblables à celles du *Cambala*, les pattes des Iules et

(1) *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 24.

les antennes grêles comme celles de l'espèce figurée par M. Guérin sous le nom d'*Iulus plicatus*. Ce sont, ajoutons-nous, des animaux du même genre que lui et non des Craspédosomes. Ils font le passage au *Cambala*, mais leurs yeux sont comme dans les Iules.

Cette opinion nous paraît d'autant plus fondée que le *Iulus plicatus* est une des espèces que M. Brandt rapporte à ses Lysiopétales, et que le même auteur dit, en parlant de son genre Spirostrephon, qui est le Cambala ou un animal fort voisin : Differt habitu à Iulis genuinis et *Iulo* (Lysiopetalo) *fœtidissimo* et *plicato* affinis apparet.

Plus récemment M. Newport s'est beaucoup rapproché de cette manière de voir, et dans l'exposé de sa méthode insérée au tome XIV des *Transactions de la société linnéenne de Londres*, il crée une sous-famille de Iulides sous le nom de *Lysiopetalinæ* (section des *Trizonies lysiopétales* de M. Brandt, *Recueil*, p. 42), et il y place les deux seuls genres *Platops* et *Lysiopetalum*. Celui des Platops y est ainsi défini par M. Newport :

« Caput parvum complanatum, vel concavum; pedes graciles, elongati; corpus pyramidale; elongatum. »

1. Lysiopétale fétidissime. (*Lysiopetalum fœtidissimum.*)

Brun pâle, un peu ferrugineux en dessus; blanchâtre en dessous; tête aplatie, plus large que les premiers segments ; antennes allongées; corps strié; pattes grandes, pâles; appendices copulateurs du mâle fort longs. Longueur 0,055 ; antennes 0,008.

Iulus fœtidiss., Savi, *Opere scient. Bol.* et *Mem. scientifische*, p. 83, pl. 2, fig. 24-32. — *Lysiop. fœtidiss.*, Brandt, *Recueil*, p. 42. — *Callipus Rissonius*, Leach, *in* Risso, *Europe merid.*, T. V, p. 151 ?

D'Italie et de Sicile (M. Savi). De Nice et du midi de la France, à Montpellier.

M. Savi a publié de très-bons détails sur ce Iule et il en a donné des figures. Nous avons recueilli à Montpellier dans un endroit humide du jardin botanique un exemplaire qui appartient à la même espèce. Une de ses particularités les plus remarquables, c'est sans contredit l'odeur très-désagréable et fort tenace qu'elle répand. Cette odeur peut être comparée à celle des excréments humains et mieux encore à celle que répandent les éponges d'eau douce en putréfaction.

2. Callipe de Risso. (*Callipus Rissonius.*)

Le corps de cette espèce est très-lisse, brillant, d'une légère teinte incarnat passant au ferrugineux inférieurement, sculpté par de fines stries obliques qui s'élèvent graduellement vers la partie postérieure; les antennes sont brunes; les yeux d'un rouge ferrugineux intense, les pieds d'un gris brun; les appendices du mâle très-lisses, unis, d'un noir ocracé. Longueur, 0,050.

Callip. Rissonius, Leach, *in* Risso, *Europe mérid.*, T. V, p. 150. — *Callipus longipes*, Risso, *ibid.*

Des environs de Nice. « Séjourne sous les pierres du Lazaret et de Baus-Rous. Apparaît presque toute l'année. »

Note sur le genre Callipus *de* Leach. —Nous avons parlé précédemment du genre *Callipus* de Leach. Comme aucun auteur ne l'a revu, nous devons reproduire ici ses caractères tels que le donne Risso :

Corps allongé, cylindrique, le dernier article entier, obtus; pieds très-longs; yeux distincts, lentiformes, reticulés; antennes de sept articles, le premier large, très-petit; les quatre suivants graduellement élevés, souvent égaux; le sixième en massue conique, tronquée au sommet; le septième très-petit et conique.

Risso place ce genre entre ceux des Iules et des Craspédosomes. L'espèce sur laquelle il repose ne diffère peut-être pas de la précédente.

3. Lysiopétale caréné. (*Lysiopetalum carinatum.*)

Partie postérieure des anneaux du milieu et de la région pos-

térieure du corps marquée de carènes très-nombreuses, aiguës. Longueur 30 mill., largeur 2 mill. et demi.

Lysiop. carin., Brandt, *Recueil*, p. 42.

De Dalmatie. M. Brandt regarde comme possible que cette espèce ne diffère pas de la suivante, mais celle-ci a tout le corps strié.

4. Lysiopétale plissé. (*Lysiopetalum plicatum.*)

Roux noir ; chaque segment entouré dans sa partie postérieure de côtes longitudinales comme sculptées, assez fortes et visibles aussi bien sur les anneaux de la partie antérieure du corps que sur ceux de la moyenne et de la postérieure. Il y en a même sur le premier arceau, mais elles y sont moins fortes. Cet arceau est assez grand, ainsi que les deux anneaux suivants. Les autres anneaux sont comme étranglés dans leur partie moyenne par un rétrécissement en forme de cou; point de crochet préanal. Anus formé par deux valves, ayant une forme ovalaire. Tête développée dans sa partie frontale qui est plane et rugueuse; antennes grandes, grêles de huit articles; yeux en triangle derrière les antennes sur la partie postéro-supérieure de la tête qui est courte. Pattes et antennes un peu plus pâles que le corps, finement velues. Longueur totale, deux pouces (0,055).

Iulus plicatus, Guérin, *Iconogr. du Règne anim., ins.*, pl. 1, fig. 3.

D'Égypte.

Nous avons constaté sur l'exemplaire figuré par M. Guérin la présence de huit articles aux antennes, savoir : deux très-petits, basilaires, le troisième et les trois suivants bien plus longs, subfusiformes, décroissant sensiblement en longueur du troisième au sixième qui est lui-même plus grand que le septième, mais à peu près de même forme, le huitième étant en bouton assez saillant comme le septième dans les Iules ordinaires.

5. Lysiopétale ruguleux. (*Lysiopetalum rugulosum.*)

Corps brun foncé avec une seule ligne médiane de couleur claire; tête, yeux et jointures des anneaux noirs. Segments striés longitudinalement par des lignes saillantes nombreuses, terminées en pointes aiguës; soixante et un segments. Longueur un pouce et demi (0,040).

Platops rugulosa, Gray, *in* Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, T. XIII, p. 267.

M. Newport ne dit pas la patrie de cette espèce. (*British Museum.*)

6. Lysiopétale linéaire. (*Lysiopetalum lineatum.*)

Brun foncé avec une ligne médiane rouge et une autre de chaque côté; moitié postérieure de chaque segment courte, marquée de stries longitudinales saillantes. Premier arceau petit, lisse dans sa moitié antérieure, strié dans la postérieure. Soixante et un segments. Longueur un pouce trois dixièmes (0,035).

Platops lineata, Gray, *in* Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, T. XIII, p. 267.

De l'Amérique du nord. (*British Museum.*)

7. Lysiopétale de Rich. (*Lysiopetalum Richii.*)

Brun jaunâtre; antennes pubescentes à troisième article allongé; moitié postérieure de chaque segment marquée de nombreuses stries saillantes, celles des côtés réunies en un arc qui comprend les trous répugnatoires. 48 segments. Longueur 2 pouces (0,055).

Crasp. Richii, Gray, *in* Griffith, *Anim. Kingdom, In.*, pl. 135, fig. 4 ?— *Platops Richii*, Gray *in* Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, T. XIII, p. 267.

De l'île de Malte. Exemplaire au *British Museum.*

Je suppose que cet exemplaire est le même que j'ai observé moi-même dans la collection de Londres et que c'est aussi le type du *Craspedosama Richii*, Gray, que j'ai noté comme étant long de 0,045 et comme provenant de Tripoli de Barbarie.

8. Lysiopétale du Xanthus. (*Lysiopetalum Xanthinum.*)

Corps luisant, ochracé, un peu comprimé; moitié postérieure de chaque segment marquée de nombreuses lignes légèrement élevées; antennes très-longues; troisième article plus long que le second; partie occipitale de la tête excavée; front aplati; pieds longs; 48 anneaux. Longueur 5 lignes (0,011).

Platops Xanthina, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.* T. XIII, p. 267.

De la vallée du Xanthus, Asie mineure (*British Museum*).

9. Lysiopétale d'Hardwicke. (*Lysiopetalum Hardwickii.*)

De couleur cendrée, luisant ; segments au nombre de 61, lisses avec la moitié postérieure bordée par de petites saillies triangulaires ; tête excavée à sa partie occipitale, largement excavée sur le front ; yeux subtétragones allongés, leur angle externe aigu, formés de cinq rangées d'ocelles ; pieds longs ; 61 segments. Longueur 1 pouce 3/4 (0,40).

Platops Hardw., Gray *in* Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, T. XIII, p. 267.

De l'Inde? Exemplaire type au *British Museum.* J'ai noté sa longueur égale à 0,040.

10. Cambala laiteux. (*Cambala lactarius.*)

Corps cylindrique brun en dessus avec une bande dorsale rousse et une autre obsolite de chaque côté ; dessous blanc jaunâtre ; des lignes saillantes sur tous les segments; antennes brun-rouge ; yeux triangulaires, graniformes, noir foncé.

D'après Say, cette espèce vit à terre ; elle n'est pas rare et quand on l'irrite elle sécrète par chacun de ses pores latéraux une goutte blanchâtre qui répand une odeur extrêmement désagréable.

Remarques sur les genres Cambala et Spirostrephon. — Say a publié dans le *Journ. de l'Acad. des sciences naturelles de Philadelphie* la description d'une espèce de Myriapode de l'Amérique septentrionale, qu'il nomme *Iulus lactarius*. MM. J. E. Gray et Brandt ont fait de ce *Iulus lactarius* le type du genre nouveau qu'ils nomment Cambala (Gray) et Spirostrephon (Brandt), et cependant ils ne s'accordent pas sur le caractère qu'ils attribuent aux yeux de l'animal décrit par chacun d'eux : M. Brandt les donnant comme disposés en triangle, ce que fait également Say, et M. Gray disant qu'ils sont en série linéaire de chaque côté de la tête. Cette seconde assertion a été confirmée par l'observation attentive de M. Newport.

Nous avons reproduit plus haut ce que Say dit au sujet du *Iulus lactarius* (*loco citato*, t. II, p. 104).

M. J. E. Gray a figuré sous le nom de *Cambala lactarius*, dans l'édition anglaise du *Règne animal* de G. Cuvier, publiée par Griffith (pl. 135, fig. 2), un Myriapode dont il n'a pas donné de description complète.

En 1837, nous considérions les Cambala, d'après la figure donnée par M. Gray, comme des « Platyules dépourvus d'yeux, » et nous les rangions, avec quelque doute néanmoins, à la suite de ceux-ci, en en faisant le dernier genre de l'ordre des Diplopodes.

En 1840, M. Brandt publia, dans le *Bulletin scientifique de l'académie de Saint-Pétersbourg*, la description du nouveau genre de la famille des Iulus, qu'il nomma Spirostrephon.

Ce genre a pour type, d'après M. Brandt lui-même, le *Iulus lactarius* de Say (*Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 104), dont il a observé un individu qui lui avait été envoyé du Musée de Berlin.

M. Brandt ajoute à sa description la remarque suivante : « *Iulum lactarium* pro typo generis *Cambala* Grayi habuis-
» sem, quum figura ab hocce zoologo sub nomine *Cambalœ*
» *lactarii* data animali nostro satis bene conveniret, nisi, in
» figura 2, oculos in lineam arcuatam solitariam dispositos re-
» præsentasset. »

En 1842, nous pûmes nous assurer, en visitant la collection zoologique du *Bristish Museum* à Londres, que le *Iulus lactarius* et le *Cambala lactarius* étaient bien le même animal ; mais, d'après une note prise sur l'exemplaire lui-même de Say et de M. Gray, note publiée en 1844, et que nous reproduisons ici, nous fûmes conduit à considérer le Cambala « comme
» des Iules sans yeux ? à forme de *Polydesmus pallipes* (genre
» *Strongylosoma*), mais à anneaux nombreux comme ceux des
» Iules, et plutôt comprimés que déprimés.

» L'espèce type mesure 0,035. Elle a la deuxième partie des
» anneaux marqués de grosses rugosités longitudinales, peu ser-
» rées. Son corps est brun foncé, un peu chocolat ; le dessous
» est plus clair ainsi que les pattes. Il y a quarante-cinq an-
» neaux au corps, les derniers étant un peu plus étroits, mais
» sans crochet terminal. Le Cambala se rapproche sous ce rap-
» port du *Iulus plicatus*. »

Ainsi, nous considérions le *Cambala* comme allié aux Lysiopétales, dont le *Iulus plicatus* fait partie, et, de son côté, M. Brandt reconnaissait les mêmes affinités à son Spirostrephon, mais en lui donnant des yeux disposés en triangle.

Dans la même note, nous faisions remarquer l'erreur échappée à M. Jones, qui considère notre genre *Platyule* ou le *Poly-*

zonium de M. Brandt, comme identique avec le genre *Cambala*.

En même temps (1844) M. Newport publiait sa liste des Myriapodes du *British Museum*, et classait le *Cambala* après les *Strongylosomes*, mais en lui appliquant des caractères qui concordent tout à fait avec ceux que nous avions notés, et de plus, en décrivant exactement les yeux de cet insecte, ce que nous n'avions pas fait.

Il ne sera donc pas inutile de reproduire ici la note de M. Newport :

« Yeux disposés de chaque côté de la tête sur une seule rangée transversale semi-lunaire; antennes courtes, subclaviformes, à articles égaux.

« J'ai décrit les caractères de ce genre d'après l'exemplaire » originairement envoyé par Say au D. Leach. Les seuls carac- » tères donnés par M. Gray (*Griffith's Animal kingdom*) sont » consignés dans l'explication des planches (Vol. II, *Insectes*, » p. 784), savoir : « 135 *a*, *Cambala lactaria*, 182. Brown with » the front edge of the rings dotted. Allied to *Tulis* (Iulus ?); but » the head is furnished with a row of minute okelli (ocelli) on » each side. » Il y a même une indication peu distincte des » ocelles dans la figure citée. » Ainsi les yeux affectent sur le *Iulus lactarius* du British Museum une disposition particulière. Sont-ils la seule raison qui empêche M. Newport de réunir le *Cambala* à ses *Platops* qui ne diffèrent pas des *Lysiopétales* de M. Brandt? Nous le penserions, si M. Newport, dans le tableau de sa classification des Myriapodes, inséré dans les *Transactions de la société linnéenne* pour 1844, ne plaçait les *Cambala* dans le groupe des Monozonies, à côté des Craspédosomes, et les Platops ou Lysiopétales beaucoup plus loin, en les séparant des Cambala par six genres du groupe des Iules proprement dits (1).

On comprendra par ces détails pourquoi nous écrivions en 1844 (2), après avoir fait ressortir l'incertitude dans laquelle nous

---

(1) Voici les caractères génériques assignés aux *Cambala* dans ce travail par M. Newport :

Yeux en double série courbe; corps cylindrique; lamelles latérales courtes, terminées en plaque simple.

(2) *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. 80, p. 69.

laissaient les détails qu'on vient de lire au sujet du Cambala: « Il est donc à désirer que les naturalistes anglais en publient une nouvelle étude. »

Le doute deviendra bien plus grand encore si l'on se rappelle que la description du *Iulus lactarius* publiée par Say donne à cette espèce des yeux disposés en triangle : « *Eyes* triangular, granulated, deep black, » ce qui est aussi dans la description de M. Brandt.

Il résulte de tous ces détails que peut-être on a confondu sous le nom de *Iulus lactarius* de Say deux animaux différents, quoique très-voisins, et que leurs yeux permettront de distinguer l'un de l'autre :

a) IULUS LACTARIUS, Say, *Journ. acad. nat. sciences Philadelph.*, t. II, p. 104. —Id., *OEuvr. entom.*, publiées par Lequien, t. I, p. 16. — *Iulus* (Spirostrephon) *lactarius*, Brandt, *Bull. sc. ac. Saint-Pétersbourg*, 1844. — Id., *Recueil*, p. 90 :

Caractérisé principalement par ses yeux disposés sur une surface triangulaire.

b) CAMBALA LACTARIUS, Leach, *British Museum.* — J.-E. Gray, *in* Griffith, *Anim. kingdom*, Ins., pl. 135, fig. 2. — P. Gervais, *Ann. soc. entom. France*, 1844. — Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 266 :

Ses yeux, d'après M. Newport, sont disposés sur une ligne courbe bilatérale. MM. Gray et Newport disent cependant que l'animal qu'ils ont étudié a été déterminé et envoyé par Say.

GENRE IULE. *Iulus*.

Caractères des Iulides. Lamelles pédigères des segments non mobiles ; yeux multiples ; antennes, lèvre supérieure et lèvre inférieure variables.

Nous laisserons le nom de *Iulus* à toutes les espèces européennes ou exotiques de la familles des Iulides chez lesquelles les lamelles pédigères ne sont pas mobiles comme dans les Lysiopétales, et dont les yeux sont multiples, ce qui les distingue des Stemmiules et des Blaniules. Les genres que M. Brandt a nommés *Spirostreptus*, *Spirobolus*, *Spiropœus* et *Spirocyclistus*

rentrent dans celui-ci aussi bien que nos genres *Acanthiulus* et *Glyphiulus*. La difficulté qu'on éprouve encore à établir avec certitude l'ordre naturel des nombreuses espèces du genre Iule nous force à recourir à la répartition géographique dans leur énumération.

Les habitudes et les actes reproducteurs des Iules n'ont été étudiés que sur un petit nombre d'espèces. MM. Savi, Latreille, Duvernoy, Waga et quelques autres encore s'en sont occupés, mais on n'a pas encore assez de renseignements pour rien dire de général à cet égard. C'est au genre Iule tel que nous l'admettons ici, qu'appartiennent les plus grandes espèces de Diplopodes connues.

Comme nous allons parler des *Spirobolus*, des *Spirostreptus*, etc., de M. Brandt en même temps que des véritables Iules et sans les distinguer génériquement, nous donnons préalablement le tableau des divisions que ce naturaliste a établies parmi ses *Spirostreptus* (1). Nous y joignons aussi la liste des espèces, au nombre de vingt-huit, qu'il a décrites, et de quinze autres publiées plus récemment par M. Newport.

Division I. — Écailles anales latérales tronquées ou subaiguës à leur angle supérieur, qui n'est pas mucroné : Nodopyge, Brandt, *Recueil*, p. 184.

Subdivision I. — Segment pénultième notablement mucroné sur le milieu de son bord postérieur, le mucrone ou l'épine dépassant les écailles anales.

a) — Premier anneau marqué de quelques stries, quelquefois en forme de plis, sur l'angle postérieur de son processus latéral. Toutes les espèces de ce groupe observées par M. Brandt manquent de stries sur la partie dorsale des anneaux.

Iulus Javanicus, *Ceilanicus*, *Capensis*, *gracilis*.

b) —Processus latéral du premier arceau dorsal tétragone, non strié ni plissé.

Iulus attenuatus, *pachysoma*, *quadricollis*, N.

---

(1) *Recueil*, p. 91 et suiv.

Subdivision II. — Segment pénultième brièvement mucroné à la partie médiosupère de son bord postérieur ; le mucrone anguleux ou obtus ne dépassant pas les écailles anales.

a — Processus latéral du premier anneau dorsal tétragone, montrant un seul pli à son bord inférieur, qui est épaissi :

Iulus laticollis, *melanopygus*, *maculatus*, N., *fasciatus*, N., *cintatus*, N, *rubripes*, N.

b — Processus latéral du premier arceau dorsal tétragone, présentant des stries et deux rudiments de plis tranverses :

Iulus laticollis, *melanopygus*, *erythropareius*, *ruficeps*, *subuniplicatus*, *curvicaudatus*, N.

c — Processus latéral du premier arceau dorsal tétragone, montrant l'indice de trois stries transverses ou d'un plus grand nombre, et entre ces stries des plis plus ou moins distincts :

Iulus triplicatus, *flavo-fasciatus*, *brevicornis*, *Sebæ*, *validus*, *Bahiensis*, *Guerinii*, *Audouini*, *Surinamensis*, *appendiculatus*, *Walckenaerii*, *gracilipes*, N., *punctilabrum*, N., *microsticticus*, *annulatus*, N., *obtusus*, N.

d — Processus latéral du premier arceau dorsal trigone :

Iulus trigonyger, *rotundatus*, *nigrolaboatus*, N.

Division II. — Écailles latérales de l'anus dentées ou pourvues à leur angle supérieur d'un mucrone : ODONTOPYGE, Brandt, *Recueil*, p. 187.

Iulus bicuspidatus, *flavotæniatus*, *gracilicornis*, *Kollari*.

1.

Espèces européennes du genre Iule.

**Le segment préanal seprolongeant à sa partie postéro-supérieure en une épine qui dépasse les valves anales.*

1. IULE DES SABLES. (*Iulus sabulosus.*)

Brun cendré ou noirâtre, avec le bord postérieur des segments plus clair et deux lignes rapprochées, rougeâtres sur le milieu du dos ; une épine au segment préanal ; 84 paires de pieds. Long., 0,035.

Iule sab., Linn., *fauna Suec.*, n° 2069. — Geoffroy, *Ins.* t. II, p. 679. — Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.*, t. VI, p. 415. — *Iulus fasciatus*, de Geer, *Mém. pour l'Hist. des Ins.*, t. VII, p. 578, pl. 36, fig. 9-13. —*Iulus sab.*, Latr., *Hist. des Ins.*, t. VII, p. 74.

De presque toute l'Europe, dans les bois, sur les chemins, dans les marais, etc.

2. Iule terrestre. (*Iulus terrestris.*)

Anneaux finement striés longitudinalement; antennes petites; plaque oculaire subarrondie; épine supra-anale saillante, subrecourbée en dessus; pattes noirâtres; point de bandes entre les yeux; bord antérieur du premier segment finement marginé de blanchâtre; angles du bouclier ou premier anneau subaigus; anneaux brun noir montrant, sous certaines incidences de la lumière, une ligne violacée qui se change en gris sur les côtés. Les jeunes ont sur les côtés du corps une rangée de points rougeâtres; leur vaisseau dorsal est encore apparent; les pieds et le fond de la couleur sont plus clairs. Longueur des adultes, 0,030.

Iulus terrest., Linné, *fauna Suec.*, n° 2066. — *Iule à 200 pattes,* Geoffroy, *Ins.*, t. II, p. 679. — *Iulus fasciatus*, de Geer, *Mém.*, t. VII, p. 528. — *Iul. ter.*, Olivier, *Encycl. méth.*, *Ins.*, t. VII, p. 415 (*partim*).

De diverses parties de l'Europe, en France, en Allemagne, en Suède, en Pologne, en Russie.

J'en ai trouvé à quelque distance de Montpellier qui sont beaucoup plus gros que ceux du centre de la France. Longueur, 0,040; largeur, 0,003.

3. Iule albipède. (*Iulus albipes.*)

Pieds blancs; antennes brunes, plus grêles que celles du *I. terrestris;* les deux surfaces oculaires jointes entre elles par une bande brune, bord antérieur du premier segment non marginé, ses angles latéraux obtus; une faible ligne transversale brune à son quart antérieur; anneaux du corps striés, bordés de brun luisant en arrière; cette bordure à peine apparente sur les côtés; éperon supra-anal moins saillant.

Iul. albip., Koch., *Deustchl,*, fasc. 22, pl. 10.—*I. fasciatus*, *id.*, *ibid.* pl. 8. — *I. dispar*, Waga, *Revue cuv. de Guérin*, 1839, p. 77. — *Id.*, *ibid.*, 1844, p. 337.

D'Allemagne, près Ratisbonne (M. Koch) et de la province de Kiew (M. Brandt), de Pologne (M. Waga).

Des environs de Paris, à Bondy, Meudon, St-Germain, Fontainebleau, aussi bien que le *I. terrestris.* M. Vanbeneden nous l'a envoyé de Belgique.

Cette espèce a été distinguée par plusieurs naturalistes du *Iulus terrestris*, dont elle est fort voisine. J'avais moi-même fait, aux environs de Paris, une distinction semblable, et je trouve dans une note inédite la description sous le même nom qu'a employé M. Koch, d'un Iule qui présente les caractères donnés ci-dessus. M. Waga l'a étudiée avec soin et il a donné des renseignements curieux sur son mode d'accouplement.

4. Iule noir. (*Iulus niger.*)

Segment préanal mucroné ; pattes roussâtre pâle ; corps plus fortement strié, à stries inégales.

Iul. niger, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 34. — *Id.*, *Trans. linn. soc.*, t. XI, p. 378.

D'Écosse, près Edimbourg (Leach).

L'exemplaire du *British museum* est plus grêle que le *Iulus Londinensis* et de couleur plombée plus foncée et à peu près uniforme ; ses antennes sont plus grêles. Le crochet anal est comme celui du *Iulus sabulosus*.

5. Iule pointillé. (*Iulus punctatus.*)

Segment préanal mucroné ; corps presque diaphane, de couleur pâle de chair, un point noir à la partie latérale postérieure des segments ; dos et flancs de couleur de chair pâle ; des stries longitudinales ; yeux noirs.

Iul. punct., Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI, p. 379. — *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 34. — Koch, *Deutschl.*, fasc. 22, p. 12.

D'Angleterre (Leach), des environs de Ratisbonne (M. Koch).

L'exemplaire du *British museum* est pâle, faiblement ou incomplétement annelé, à antennes courtes, plus épaisses au sommet, à crochet anal petit et subrecourbé. Longueur, 6 lignes.

6. Iule londinien. (*Iulus Londinensis.*)

Brun noir ; segment préanal submucroné, à crochet plus court que l'anus ; pieds roussâtres, articulations pâles. Longueur, 0,045.

Iul. lond., Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI, p. 378. — *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 33, pl. 133. — Koch, *Deutschl.*, fasc. 22, pl. 4.

D'Angleterre (Leach), des environs de Ratisbonne (M. Koch), des environs de Berlin (M. Brandt).

Espèce assez commune aux environs de Londres, dans les bois, sous les mousses. Son corps est sculpté de petites lignes longitudinales.

L'exemplaire conservé au *British Museum* ressemble au *Iulus sabulosus*, mais son crochet anal est moins fort; il n'a pas de série dorsale de points rougeâtres, et les anneaux sont annelés de brun et de plombé; les antennes sont assez courtes. Longueur, 0,045.

7. Iule mignon. (*Iulus pusillus.*)

Segment préanal submucroné ; corps cendré, noirâtre ou brun, avec deux lignes roussâtres. Longueur, 5 à 6 lignes (0,014).

Iul. pusill., Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI, p. 379. — *Id.*, *Zool, misc.*, t. III, p. 35, *non I. pusillus*, Say.

D'Angleterre et d'Écosse.

Assez fréquent auprès de Londres et d'Édimbourg (Leach).

8. Iule noiratre. (*Iulus piceus.*)

Corps noirâtre, très-lisse et fort luisant, sculpté par de très-petites stries longitudinales ; segment préanal très-aigü ; antennes noirâtres ; ongles bruns. Longueur, 0,050.

Iul. piceus, Risso, *Eur. mérid.*, t. V, p. 150.

De Nice, sous les pierres de Carabasel. Apparaît au printemps et en automne (Risso).

9. Iule a une ligne. (*Iulus unilineatus.*)

Iul. unil., Koch, *Deutschl. Crust.*, fasc. 22, pl. 9.

D'Allemagne, près Ratisbonne (M. Koch), et du Caucase (M. Brandt).

10. Iule fascié. (*Iulus fasciatus.*)

Iul. fasc., Koch, *Deustchl. Crust.*, fasc. 22, pl. 8.

D'Allemagne, à Ratisbonnne (M. Koch), et de Kiew, en Russie (M. Brandt).

11. Iule ferrugineux. (*Iulus ferrugineus.*)

Iul. ferrug., Koch, *Deutschl.*, fasc. 22, pl. 15.

D'Allemagne, près de Ratisbonne (M. Koch), et de Kiew en Russie (M. Brandt).

12. Iule semblable. (*Iulus similis.*)

Iul. sim., Koch, *Deutschl.*, fasc. 22, pl. 14.

D'Allemagne, près Ratisbonne (M. Koch), et de Russie, province de Kiew (M. Brandt).

13. Iule des mousses. (*Iulus muscorum.*)

Tête cendrée, noirâtre en avant ; antennes allongées, cendrées, épineuses, à poils fauves ; segments du corps striés longitudinalement, brun roussâtre, au nombre de quarante-cinq ; pieds allongés, velus, fauves. Longueur, 0,010.

Iul. musc., Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, 1re série, t. IX, p. 55, pl. 4, fig. 1.

De France, dans la forêt de Saint-Germain, près Paris (M. Lucas).

14. Iule a ligne blanche. (*Iulus albo-lineatus.*)

Tête et bouclier lisses ; segments striés, noirs avec une série de taches blanches médio-dorsales, confluentes en ligne ; segment préanal lisse, terminé en pointe arquée, peu saillante. Longueur 0,025.

Iul. albo-lin., Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. III, p. 365, pl. 7, fig. 1.

De la France méridionale, auprès de Toulon (M. Lucas).

15. Iule oxypyge. (*Iulus oxypygus.*)

Extérieur du *I. varius*, mais plus noir et à corps plus court, à anneaux (50 à 53) et pattes (89 à 94) en moindre nombre et avec l'anneau préanal mucroné ; sa pointe triangulaire dépassant l'anus ; bord interne des écailles anales crété ; couleur brune, avec le bord postérieur des anneaux blanc et une bande de même couleur à leur partie abdominale. Longueur, 1 pouce 7 lignes (0,043) ; largeur 2 lignes, 1/2 (0,004).

Iul. oxyp., Brandt, *Recueil*, p. 84.

De Sicile.

Cette espèce diffère des autres Iules européens par sa taille plus grande, sa grosseur plus considérable, et par les stries de ses anneaux, qui sont moins fortes en parallèles (Musée de St-Pétersbourg).

16. Iule méridional. (*Iulus meridionalis.*)

Tête et bouclier lisses, très-finement ponctués quand on les examine à la loupe; celui-ci anguleux, arrondi bilatéralement, submarginé et non strié; les premiers anneaux faiblement striés, tous les autres, sauf le préanal, marqués sur tout le pourtour de leur moitié postérieure par des stries fines, nombreuses, longitudinales; segment préanal en capuchon non épineux, n'atteignant pas le niveau des valves anales; celles-ci et le segment préanal marqués de points ou réticules visibles à la loupe; écaille préanale en triangle équilatéral; antennes suballongées, longues de 0,003, subfusiformes, composées de sept articles inégaux dont le septième très-petit, subinclus dans le sixième qui est moins grand que le cinquième, le sixième article et le septième plus épais que les autres; yeux en ovale irrégulier, disposé transversalement derrière les antennes, noirs; une bande de couleur foncée sur l'occiput; corps verdâtre; ses anneaux, au nombre de cinquante-cinq environ, plus clairs en avant, bordés de rougeâtre en arrière; pattes de couleur pâle. Longueur de l'individu le plus fort, 0,065; largeur, 0,005.

De Sicile, par M. Bibron (Coll. Mus. Paris).

Nous ne pouvons en distinguer que par la couleur ou quelques autres caractères sans importance, un Iule de Nauplie (Napoli-de-Romanie) rapporté du Muséum de Paris en 1831, par M. Reynaud. Celui-ci a les pattes rouge violacé; la partie antérieure et moyenne des anneaux du corps plus fauve, et cinquante-cinq anneaux au corps. Sa longeur égale 0,060, sa largeur 0,003 1/2.

** *Espèces sans crochet au bord postéro-supérieur du segment préanal.*

17. Iule varié. (*Iulus varius.*)

Anneaux du corps sillonnés sur leur deuxième moitié de fines stries longitudinales; presque tous les autres caractères du *Iulus meridionalis*; point de crochet anal; écaille préanale et valves anales pubescentes ainsi que les antennes; celles-ci, un peu renflées en massue, ont les sixième et septième articles subconfondus, ovalaires arrondis, renflés ainsi que le cinquième qui est à peu près de même forme; pattes pâles; corps irrégulièrement brun d'après un individu dans l'alcool, mais altéré sous ce rap-

port; 46 anneaux entre la tête et l'anus. Longueur 0,040.

Iul. var., Fabr,. *Spec. ins.*, t. I, p. 528, 1781. — *Id.*, *Entom. system.*, t. II, p. 394. — Villers, *Entom.*, t. VI, p. 198. — Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap.*, n° 3. — And. Wagner, *Reise in Regent. Algier*, p. 284.

D'Italie, on le dit aussi de Sicile, de la mer Noire et du nord de l'Afrique, en Barbarie.

Voici les caractères assignés par les auteurs au *I. varius* d'Italie :

« Pedibus utrinque 78, segmentis basi nigris, apice albis ; capite nigro ; fascia media alba ; segmentorum margine tenuissime ferrugineo ; pedibus nigris. »

Iulus rupestris, Guldenstadt, *Iter.*, p. 295. — M. Brandt (*Recueil*, p. 88) pense qu'on le devra rapporter au *I. varius*. Il en est sans doute de même du *Iulus communis*, Savi, *Opusc. scient. di Bologna* et *Mem. scient.*, dec. I, p. 43, pl. 2., et en effet M. Brandt (*Recueil*, p. 88) le rapporte aussi au *I. varius*.

18. Iule de Koch. (*Iulus Kochii.*)

Iulus pulchellus, Koch, *Deutschl.*, n° 13, non Leach.

D'Allemagne.

Espèce douteuse. Nous en changeons le nom parce que nous verrons plus loin que le *Iulus pulchellus* de Leach est bien, contre l'opinion de MM. Koch et Brandt, notre *Blaniulus guttulatus* et non un véritable Iule.

19. Iule de Decaisne. (*Iulus Decaisneus.*)

Corps assez grêle ; yeux noirs, à peu près en triangle ; stries longitudinales des anneaux visibles à la loupe, couleur lilas, assez pâle ; taches latérales des répugnatoires arrondies, de couleur de rouille ; point de crochet préanal. Longueur 0,010.

Iul. Decaisn., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 45.

De Paris. Vit dans les serres au Muséum d'histoire naturelle. Il existe aussi en Pologne, d'après M. Waga.

20. Iule lucifuge. (*Iulus lucifugus.*)

Un peu plus petit que le *Iulus terrestris*, mais plus trapu,

surtout en avant; couleur générale blanchâtre ou jaune pâle, laissant voir le vaisseau dorsal qui est brun ; organes répugnatoires formant une série bilatérale détachée virguliforme ; yeux noirs, à peu près triangulaires ; anneaux du corps courts, faiblement striés ; point de crochet au-dessus de l'anus ; antennes peu allongées. Longueur 0,020.

Iul. lucif., P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, V, p. 66. — *Id.*, *Ann. sc. nat.*, deuxième série, VII, p. 45. — *Id.*, *Dict. d'hist. nat. de Guérin*, V, p. 563, pl 309, fig. 6. — Lucas, *Dict. univ. d'hist. nat. de Ch. d'Orbigny*, *Myriapodes*, pl. 1, fig. 2.

De Paris. Commun dans les serres du Muséum, sous les pots que l'on enfouit dans le terreau ou la tannée. Il répand une forte odeur analogue à celle de l'acide nitreux, et tache les doigts de jaune. Nous avons cherché à nous assurer de la nature de cette sécrétion, mais nous ne lui avons trouvé ni réaction acide ni réaction alcaline. La salive de ces Iules est au contraire alcaline. Les animaux de cette espèce fuient la lumière et sont comme étiolés. Quand on les expose au grand jour pendant quelque temps, ils prennent une teinte plus verdâtre, ou même légèrement brunâtre.

Nous n'avons jamais trouvé, ni personne que nous sachions, ce Iule aux environs de Paris, et il n'a point été recueilli ailleurs en Europe. Ne serait-ce point une espèce exotique acclimatée dans les serres du Muséum, et qui y aurait été amenée avec quelques végétaux des colonies. Sa forme particulière vient encore à l'appui de cette manière de voir, et nous devons ajouter que dans un flacon renfermant des Iules de Bourbon, de l'espèce nommée pour nous *Iulus granulatus*, se trouvaient aussi des Iules fort semblables au *I. lucifugus*. Ce flacon avait été rapporté par MM. Eydoux et Souleyet.

*** *Espèces sans crochet au bord postéro-supérieur du segment préanal, mais qui en ont un à son bord postéro-inférieur.* — Unciger, Brandt, *Acad. Saint-Pétersb.*, 1840. — *Id.*, *Recueil*, p. 89.

21. Iude fétide. (*Iulus fœtidus.*)

De petite taille ; point d'épine au-dessus des valves anales ; une au-dessous, recourbée, naissant sous le segment préanal.

Iulus fœtid., Koch, *Deutschl. Crustaceen.*, *Myriap.*, nº 5, 1838. — *Iulus unciger*, Waga, *Revue zool. soc. Cuv.*, t. II, p. 81, pl. 1, fig. 4, 1839. — *Iulus ciliatus*, Koch *apud* Brandt, *Recueil*, p. 89. — *Iulus (unciger) fœtid.*, Brandt, *ibid.*

D'Allemagne, près Ratisbonne (M. Koch); de Pologne (M. Waga); d'Autriche (M. Parreyss), et de la Russie méridionale près de Kiew (M. Brandt).

M. Waga dit au sujet de cette espèce (*loco citato*) qu'elle se trouve en quantité immense dans un jardin de Varsovie dont le sol contient beaucoup de terre glaise. Ce naturaliste n'est point encore parvenu à connaître le véritable usage du crochet caractéristique des Iules uncigères (*apophyse sous-anale*, Waga). Il a vu une fois un de ces Myriapodes s'entortiller autour d'une Graminée et s'élever ainsi à quelques pouces au-dessus du sol, en tenant toujours la tige entre le crochet et la partie du corps qui l'avoisine.

*****Espèces dont l'anneau préanal n'a pas été décrit.*

22. Iule des arbres. (*Iulus arborum.*)

Fort petit; brun clair, annelé de brun foncé ou de noirâtre; l'anus a une saillie arrondie.

Iulus arborum, Latreille, *Hist. nat. des insectes*, t. VII, p. 75.

De toute la France, d'après Latreille, qui l'a seul observé.

23. Iule incarnat. (*Iulus aimatopodus.*)

Corps d'un noir bleuâtre, sculpté par de petites lignes longitudinales; dos orné d'une étroite bande d'azur, ainsi que les côtés qui sont accompagnés de deux lignes noires ponctulées; segments bleuâtres en dessous de la ligne latérale; tentacule de couleur de chair; pieds d'un incarnat pâle, le troisième plus foncé. Longueur 0,040.

Iul. aim., Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 149.

De Nice. On le trouve toute l'année, sous les pierres.

24. Iule annelé. (*Iulus annulatus.*)

Corps teinté d'une légère couche pourpre, sculpté par de petites lignes longitudinales, à segments postérieurs jaunes pieds violâtres. Longueur 0,042.

Iul. ann., Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 150.
De Nice.
On le trouve toute l'année ; vit sous les cailloux.

25. Iule modeste. (*Iulus modestus.*)

Corps hyalin ; dos teint de pourpre, et les deux segments antérieurs au pénultième gris, sculptés par de fines lignes longitudinales droites, et trois un peu plus larges, formées de points noirs, l'une située sur le dos, et les deux autres latérales placées sur un fond gris ; tête glauque ; yeux noirs ; antennes violâtres, annelées de gris. Longueur 0,015.
Iul. mod., Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 150.
De Nice.

26. Iule poilu. (*Iulus pilosus.*)

Segments au nombre de 56, velus.
Iul. pil., Newport, *Ann. and mag. nat. hist.*, t. XIII, p. 268.
De Hampstead (M. Newport).

***** *Espèces européennes que l'on n'a pas suffisamment décrites.*

27 et 28. Il faut placer ici les Iulus annulatus et hirsutus (Costa, *Pochi cenni intorno alla fauna del gran sasso d'Italia*, p. 6).

2°

Iules d'Afrique.

29. Iule des pierres. (*Iulus lapidarius.*)

Tête brun luisant, lavée de verdâtre, roussâtre en avant, un peu échancrée ; antennes courtes, brunes, leurs derniers articles testacés et velus, atteignant à peine le troisième segment du corps; corps brun luisant, lavé de roussâtre, fauve sur les côtés; le bouclier lisse, marginé de fauve en avant, les suivants faiblement striés, lustrés de brun de chaque côté ; dernier segment finement strié, brièvement mucroné; pieds courts, testacés, fauves ; leur dernier segment brun avec le devant testacé; 52 segments. Longueur 0,036, largeur 0,003 1/2.
Iulus lapid., Lucas, *Revue zoologique de Guérin*, 1846, p. 285.—Id., *Algérie, Anim. artic., Myr.*, pl. 1, fig. 8.

D'Algérie. Cette espèce se plaît particulièrement sous les pierres placées sur le sable. Elle habite l'est et l'ouest de l'Algérie et n'y est pas très-rare.

30. Iule voisin. (*Iulus affinis.*)

Tête lisse, brun noirâtre, luisante; antennes courtes, grêles, atteignant à peine le troisième segment du corps; 50 segments, brun noirâtre, luisants; le bouclier finement bordé en avant et en arrière de fauve; les autres tachés bilatéralement de rougeâtre, noirs à leur milieu, finement et irrégulièrement striés, le dernier assez fortement mucroné, à crochet infléchi; pieds courts, rouges ou rougeâtres. Longueur 0,030, largeur 0,003.

Iul. aff., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 286. — Id., *Algérie, Anim. artic.*, *Myr.*, pl. 1, fig. 9.

D'Algérie. Cette espèce ressemble beaucoup au *Iulus sabulosus* d'Europe. Elle habite l'est de l'Algérie, aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bone et de la Calle.

31. Iule a ligne brune. (*Iulus fusco-unilineatus.*)

Corps strié, cendré, fauve en dessus, avec une ligne longitudinale brune bordée de bleu; tête cendré verdâtre; antennes brunes, testacées et velues à leur extrémité; premier segment et les deux derniers bleus, lisses; le dernier fortement mucroné; pieds courts, bruns, fauve roussâtre sur leur premier article et leurs ongles. Longueur 0,030 à 36, largeur 0,005.

Iulus fusco-unilineatus, Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 286. — Id., *Algérie*, *Anim. artic.*, *Myriap.*, pl. 1, fig. 10.

De l'Algérie. Espèce très-commune dans tout le pays.

32. Iule distingué. (*Iulus distinctus.*)

Étroit; tête lisse, brun roussâtre, striée transversalement de brun; antennes testacées, roussâtres, dépassant à peine le premier segment du corps; celui-ci brun, très-finement ponctué, marginé de couleur testacée en avant; les autres bruns, roux, testacés, roussâtres en arrière et marqués au milieu d'une ligne longitudinale noire, marqués de stries assez profondes; les deux

derniers segments noirs, finement marginés de fauve, testacés en arrière ; le dernier à peine onguiculé ; pieds courts, testacés, roussâtres. Longueur 0,022, largeur 0,002 1/4.

Iulus distinctus, Lucas, *Revue zoolog. de Guérin*, 1846, p. 286. — Id., *Algérie, Anim. artic., Myriap.*, pl. I, fig. 11.

D'Algérie. C'est l'espèce la plus abondamment répandue dans ce pays, mais seulement dans l'est. M. Lucas en a recueilli aux environs d'Alger, de Philippeville, de Bone, de Constantine et de la Calle.

33. Iule cortical. (*Iulus corticalis.*)

Fauve roussâtre ; tête fauve, testacée ou brun roussâtre, lisse ; yeux bruns, disposés longitudinalement ; antennes blanc testacé, grêles, allongées, ayant leurs derniers articles obconiques ; segments lisses, marqués à leurs bords de petites stries ; pieds grêles, fauve roussâtre, garnis de poils testacés. Longueur 0,012, largeur 3/4 de millim.

Iul. cort., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 287. — Id., *Algérie, Anim. artic., Myriap.*, pl. 2, fig. 1.

D'Algérie. Vit sous les écorces des arbres aux environs de Philippeville.

34. Iule de Botta. (*Iulus Bottæ.*)

Partie latérale du bouclier arrondie, un peu marginée, non striée ; bouclier lisse en dessus ainsi que les premiers segments ; 60 segments environ lompédigères, partie postérieure de la plupart marquée latéralement et en dessus de stries longitudinales ; point de stries circulaires sur la partie antérieure ; segment préanal en capuchon non spinigère, son bord superpostérieur n'atteignant pas le niveau des valves anales ; celles-ci subvilleuses, écaille préanale inférieure en triangle surbaissé à sommet obtus ; antennes subclaviformes à articles inégaux ; yeux en rectangle irrégulier, placés sur cinq rangées ; environ 18 paires de pattes subvilleuses, couleur brun verdâtre, avec la partie postérieure des segments bordée de roux violacé ; le dessous plus clair, les pores répugnatoires formant une série bilatérale de petits points noirs (dans l'alcool la couleur est châtain sale). Longueur totale 0,055, diamètre du corps 0,005 au milieu.

Iulus Bottæ, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 45.

D'Abyssinie, par M. P. E. Botta; d'Egypte, par M. Alexandre Lefevre; de Tripoli, de Syrie (coll. du Muséum).

J'ai aussi indiqué l'Asie septentrionale comme patrie de cette espèce, en lui rapportant des Iules de Smyrne, recueillis par M. Gengérard, officier de la marine royale. Ces Iules de Smyrne sont fort semblables à ceux de Nubie, mais ils sont un peu plus gros (0,006 de diamètre) et un peu plus longs; les stries de leurs anneaux sont un peu moins marquées. Voici les caractères des antennes chez un de ces Iules : longueur 0,004, subfusiformes, deuxième article le plus long de tous, le troisième un peu plus long que le quatrième et le cinquième, le sixième et le septième presque confondus, subglobuleux. Ces Myriapodes de Smyrne sont peut-être d'une espèce différente; nous les donnerons provisoirement, faute de preuve suffisante, comme une simple variété du *Iulus Bottœ*.

35. Iule de Bové. (*Iulus Boveanus.*)

Bouclier curviligne bilatéralement, marginé, marqué au dessus de son bord de quelques stries obsolètes qui en suivent à peu près le contour, très-finement rugueux en dessus; 66 segments entre la tête et l'anus; les segments striés longitudinalement dans leur seconde moitié de stries extrêmement fines, visibles seulement à leur partie inférieure; le dos très-finement rugueux, à rugosités non visibles à l'œil nu; moitié antérieure de la plupart des anneaux marquée de quelques fines stries circulaires; segment préanal en capuchon, n'atteignant pas par son bord postéro-supérieur le niveau des valves anales, non prolongé en épine; valves anales subvilleuses; écaille préanale inférieure en segment de circonférence; antennes?; yeux en triangle à sommet interne, sur sept lignes longitudinales; partie moyenne de la lèvre inférieure lagéniforme élargie; 125 paires de pattes; couleur, d'après deux individus secs, jaunâtre sur la partie antérieure des anneaux, brun verdâtre sur la seconde, avec une fine bordure violette au bord postérieur; un point répugnatoire noir, petit, arrondi de chaque côté de chaque anneau; pattes roussâtres subvilleuses. Longueur totale 4 pouces, diamètre transverse 0,006, diamètre vertical 0,007.

Iulus Boveanus, Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII p. 46.

De la Nubie, par feu M. Bové. Nous devons cette espèce à l'amitié de M. J. Decaisne.

36. Iule de Guérin. (*Iulus Guerinii.*)

Antennes assez courtes ; 53 ou 54 segments ; partie dorsale des segments non striée ; stries latérales de l'abdomen faibles ; partie latérale du bouclier tétragone, marquée de quatre stries peu profondes ; segment préanal non épineux, marqué en dessus d'une ligne transversale ; écaille préanale inférieure semillunaire, à bord postérieur convexe ; 95 à 97 paires de pieds ; couleur générale noire en dessus, et probablement verdâtre avec le bord postérieur des segments ferrugineux ; partie antérieure de la tête, exepté le bord labial qui est noir, et lèvre inférieure brun ferrugineux ; pieds et antennes brun noirâtre ; abdomen noirâtre, foncé transversalement de brun. Longueur 4 pouces 7 lignes, largeur au milieu du corps 3 lignes 1/2 (0,123).

Iulus (spirostreptus), *Guerinii*, Brandt, *Recueil*, p. 106.

De l'Afrique boréale (Musée de Saint-Pétersbourg).

37. Iule de Kollar. (*Iulus Kollarii.*)

Corps grêle, allongé, à peu près de la grosseur d'une plume d'oie, un peu aminci en arrière, formé de 70 segments ; 131 paires de pattes ; premier segment apode, ainsi que les préanal et anal ; antennes médiocres, face convexo-rugueuse ; partie latérale du bouclier tétragone, un peu rétrécie inférieurement, envoyant de son bord antérieur cinq à six stries ou plis parallèles, curvilignes. Dessus des anneaux finement ponctué et irrégulièrement substrié à la loupe, plus visiblement au préanal et à l'anal ; segment préanal appointi triangulairement à son bord postéro-supérieur, marqué en dessus d'une ligne transverse ; valves anales déprimées à leur base, non sillonnées, pourvues d'une saillie épineuse obsolète à leur angle inférieur ; écaille préanale inférieure trigone ; couleur générale brun noir, avec le bord postérieur des anneaux brun ; pieds brun noir ; partie labiale de la tête ferrugineuse, à bord noir. Longueur 3 pouces 3 lignes (0,085), largeur au milieu 2 lignes 1/2.

Iulus (spirostreptus) *Kollarii*, Brandt, *Recueil*, p. 187.

Du Sennaar (Musée de Saint-Pétersbourg). Espèce de *Spirostreptus odontopyge* pour M. Brandt.

38. Iule a coussin. (*Iulus pulvillatus.*)

Devant de la tête aplati; partie labiale dilatée, aiguë à ses angles, avec un sillon médian; 57 anneaux, lisses, non striés sur leur moitié postérieure; pieds forts, ayant le troisième article des tarses au moins trois fois plus long que le second, et pourvu d'une caroncule molle à sa face inférieure. Longueur 6 pouces 3/4 (0,190).

Spirobolus pulv., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 268.

D'Afrique (cap Coast Castle). (British. Mus.) Décrit d'après un exemplaire mâle.

39. Iule très-semblable. (*Iulus simillimus.*)

58 segments; front sub-convexe, lisse, point de ponctuations sur le bord labial, subcarré, arrondi à ses angles latéraux; bouclier triangulaire bilatéralement, très-aigu; pieds très-courts, grêles, à articles des tarses égaux, sans dilatation en caroncule ou bourrelet. Longueur 6 pouces 1/2 (0,180).

Spirobolus simill., Newp., *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

De Fantie, en Afrique. (British Mus.)

40. Iule élégant. (*Iulus elegans.*)

Corps grêle, à segments courts au nombre de 44 ou 45; 77 à 79 paires de pattes; partie latérale du bouclier trigone, non échancrée en avant; couleur des segments gris bleuâtre, rouge pourpre au bord postérieur, le bouclier et le segment préanal rouge pourpre; tête et pieds noirs; antennes assez semblables à celles des spirostreptes brévicornes. Longueur du corps 1 pouce 10 lignes à 2 pouces 1 ligne (0,056), largeur au milieu 2 lignes 1/4 à 2 lignes 1/2, à la partie postérieure 1 ligne 1/4 à 1 ligne 1/2.

Iulus (spirobolus) *elegans*, Brandt, *Recueil*, p, 118.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg.)

41. Iule quadricol. (*Iulus quadricollis.*)

De couleur marron; front très-convexe, avec le bord labial rouge; 63 à 65 segments, lisses avec la partie postérieure très-courte et marginée; bouclier élargi bilatéralement, carré

avec une fossette considérable sur la partie antérieure ; son angle postérieur aigu et allongé. Longueur 8 pouces (0,021).

Spirostreptus quadricollis, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

De Fantie, en Afrique.

L'exemplaire type est au British Museum. M. Newport place cette espèce dans la division 1, subdivision 1 *b* des Spirostreptus de M. Brandt.

42. Iule a petits points. (*Iulus microsticticus.*)

Jaune orange ; 66 segments ; bord postérieur de chacun deux marqué irrégulièrement de petits points blancs fort nombreux ; front convexe, lisse, de couleur marron à son bord labial ; articles basilaires des pieds comprimés à leur partie supérieure ; des poils roides à la partie inférieure des articles des tarses. Longueur 6 pouces et 1/2 (0,017).

Spirostreptus microst., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

D'Afrique. (British Mus.)

M. Newport place cette espèce parmi les *Spirostreptus* de la division 1, subdivision 2 *c* de M. Brandt.

43. Iule annulatipède. (*Iulus annulatipes.*)

Brun avec le bord postérieur des anneaux marron foncé ; 68 anneaux : leur partie antérieure marquée de plis transverses nombreux et fins, la postérieure lisse ; pieds marqués de larges anneaux de couleur de chair. Longueur 7 pouces et 1/2 (0,200).

Spirostreptus annul., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

De Fantie, en Afrique. (British Museum.)

M. Newport place cette espèce dans la division 1, subdivision 2 *c* des Spirostreptus de M. Brandt.

44. Iule obtus. (*Iulus obtusus.*)

De couleur marron ; corps court, très-épais, obtus, s'élargissant subitement au deuxième segment ; pieds très-courts, faibles, comprimés et velus ; 60 segments. Longueur, 6 pouces (0,160).

Spirostreptus obtusus, Newport, *Ann. and mag. of nat.*, t. XIII, p. 270.

Du Congo. (British Mus.) M. Newport rapporte cette espèce aux Spirostreptus, division 1, subdivision 2 *c* de M. Brandt.

45. Iule joue rouge. (*Iulus erythropareius.*)

Insensiblement atténué en arrière, conique; 53 segments; les antépénultièmes à peu près égaux aux médians; 95 paires de pattes; face assez convexe en avant des antennes, glabre et luisante, sauf cinq ponctuations linéaires; partie latérale du bouclier tétragone, saillante, trigone et épaissie en arrière, un seul pli marginal; stries transverses de l'abdomen peu évidentes; segment préanal marqué d'une strie profonde transversale qui limite sa partie triangulaire; écaille préanale inférieure subtrigono-semi-lunaire, face, antennes et pieds de couleur ferrugineuse; partie supérieure de la tête et segments jusqu'au pénultième noirs, plus pâles en dessous et brunâtres à leur milieu; sommet de segment préanal et anal noir olivacé; bord postérieur de tous les segments, bord antérieur du bouclier de couleur marron. Longueur totale 2 pouces 9 lignes (0,070), largeur au milieu 1 pouce et 1/2.

Iulus (Spirostreptus) *leucopareius*, Brandt, *Recueil*, p. 97.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

46. Iule ruficeps. (*Iulus ruficeps.*)

Corps assez fort, peu atténué en arrière, conique obtus; 60 segments, les antépénultièmes devenant graduellement plus petits que les autres, 109 paires de pattes; face glabre, subdéprimée au milieu, marquée faiblement de quatre ou cinq ponctuations et de rugosités; partie latérale du bouclier glabre, subélargie, tétragone, arrondie en avant, marginée; deux stries curvilignes au-dessus du bord antérieur; partie dorsale des anneaux lisse et luisante; des stries transversales à leur partie inférieure; partie superpostérieure du segment préanal triangulaire sans ligne transverse; écaille préanale inférieure subsemi-lunaire; tête, antennes, bouclier et pieds roux ferrugineux avec le bord postérieur du bouclier noir, ainsi que le sommet des antennes; partie antérieure et abdominale

des autres segments gris brun ; un liséré postérieur ferrugineux ; bord postérieur des valves anales roux ferrugineux. Longueur 3 pouces 3 lignes, largeur au milieu 3 lignes et 1/2.

Iulus (Spirostreptus) *ruficeps*, Brandt, *Recueil*, p. 98.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

47. Iule a trois plis. (*Iulus triplicatus.*)

Corps un peu épaissi à son milieu ; 61 segments ; l'antépénultième et les deux précédents plus petits que les autres ; 111 paires de pattes ; tête petite ; face plus convexe, marquée au milieu de quatre ponctuations rapprochées ; partie latérale du bouclier tétragone, marquée de deux plis curvilignes et d'une ou deux impressions ; stries transverses de l'abdomen peu distinctes ; segment préanal convexe à sa partie postéro-supérieure, sans ligne transverse, très-brièvement épineux ; valves latérales de l'anus médiocrement convexes, terminées en crête saillante en arrière ; écaille préanale inférieure subsemi-lunaire, trigone en arrière ; segments noirs au dos et sur les côtés, plus ou moins cendré bleuâtre à leur partie antérieure, bordés en arrière de roux brun ; face, lèvre inférieure, antennes, écaille préanale, bord des flancs et sommet du segment anal fauve ferrugineux. Longueur 3 pouces 3 lignes (0,089), largeur au milieu 3 lignes.

Iulus (Spirostreptus) *triplicatus*, Brandt, *Recueil*, p. 100.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

48. Iule du Cap. (*Iulus Capensis.*)

Corps cylindrique, allongé, assez épais, un peu comprimé près l'anus ; les deux segments qui précèdent le préanal un peu plus petits que les autres ; 44 segments y compris l'anal ; 79 paires de pattes ; partie latérale du bouclier tétragone, droite à son bord inférieur, qui est surmonté de quatre impressions linéaires et de plis obsolètes ; un crochet anal un peu recourbé en dessus, dépassant l'anus ; valves anales finement ponctuées ; face noire, marquée de rugosités ; front glabre, roux brun, traversé longitudinalement par une impression linéaire ; premier et second segments noirs, bordés de ferrugineux ; les autres cendrés en avant, cendré noirâtre en arrière ; antennes ferrugineuses ; pieds brun noir. Longueur 2 pouces 2 lignes, largeur 3 lignes.

Iulus (spirostreptus) *Capensis*, Brandt, *Recueil*, p. 93.
Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

49. Iule grêle. (*Iulus gracilis.*)

Couleurs du précédent ; corps beaucoup plus fin et plus grêle, conico-acuminé en arrière ; bouclier non ponctué, sub-strié à ses parties latérales, trigone à son angle antérieur qui est épaissi et saillant. Longueur 2 pouces (0,055), largeur au milieu 3 lignes, 43 segments ; 75 paires de pattes.

Iulus (spirostreptus) *gracilis*, Brandt, *Recueil*, p. 96.
Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

50. Iule atténué. (*Iulus attenuatus.*)

Corps cylindrique, grêle, conique en arrière, médiocrement atténué et appointi ; les segments qui précèdent le pénultième un peu plus étroits que les autres, mais peu rapprochés; face glabre, très-faiblement marquée d'impressions transverses, ferrugineuse à sa partie labiale qui est quinquéponctuée et luisante, cendrée à sa partie frontale; des ponctuations subrégulières sur le bord latéral du bouclier ; corps entièrement brun cendré, à segments noirs en arrière et bordés de ferrugineux ; une pointe grêle un peu recourbée au segment préanal; écailles latérales de l'anus ponctuées, à bord interne un peu renflé. Longueur totale 2 pouces 1/2 (0,067), largeur au milieu du corps 3 lignes 1/2; 49 segments y compris l'anal; 87 paires de pattes.

Iulus (spirostreptus) *attenuatus*, Brandt, *Recueil*, p. 94.
De l'Afrique australe. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

51. Iule pachysome. (*Iulus pachysoma.*)

Corps cylindrique allongé, épais, très-peu atténué en arrière, où il est convexe et renflé ; segments qui précèdent l'anté-pénultième plus petits, et très-rapprochés entre eux ainsi que leurs pieds; face rugueuse, ferrugineuse à sa partie labrale, cendrée au front; partie latérale du bouclier irrégulièrement marquée de points ou de lignes ; tout le corps brun cendré, à segments courts, bordés de ferrugineux sale; le pénultième prolongé en crochet grêle, arqué en dessus ; pieds bruns, à join-

tures noirâtres à leur sommet. Longueur totale 3 pouces 1/2 (0,090), largeur au milieu du corps 5 lignes; 52 segments; 95 paires de pieds dans la femelle, 92 dans le mâle.

Iulus (spirostreptus) *pachysoma,* Brandt, *Recueil*, p. 95.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

52. Iule laticol. (*Iulus laticollis.*)

Corps épais, subatténué en arrière, convexe; face convexe, glabre, marquée sur son milieu de cinq ponctuations unisériées et d'autres très-petites et nombreuses; antennes raccourcies, à articles courts; 44 segments, l'anal compris, 77 paires de pieds; bouclier allongé bilatéralement, arrondi à son angle latéro-antérieur, subaigu au postérieur, marginé et plissé; segments dorsaux glabres, sans ponctuations, brillants; segment préanal non mucroné, subaigu à son bord postéro-supérieur; couleur noir olivâtre, mêlée de gris avec le bord postérieur des anneaux roux ferrugineux; face brune; antennes brunâtres, noires au sommet; pieds roux brun. Longueur totale 2 pouces 5 lignes (0,065), largeur 3 lignes.

Iulus (spirostreptus) *laticollis*, Brandt, *Recueil*, p. 96.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

53. Iule mélanopyge. (*Iulus melanopygus.*)

Corps très-grêle, allongé, atténué en arrière; face très-convexe entre les antennes, subglabre, luisante, fauve-brunâtre; antennes raccourcies, à articles courts; 46 segments y compris celui de l'anus; 81 paires de pieds; bouclier très-allongé bilatéralement, tétragone, avec l'angle antérieur presque droit et le postérieur un peu saillant, le bord interne et inférieur plissé et marginé; segments pénultième et antépénultième assez larges; celui-ci à bord postérieur subarrondi; point d'épine au segment préanal; couleur de la tête et des antennes, brun fauve; premier et second segment de la même couleur, mais avec une bande noire au bord antérieur du premier, et le milieu du second noir; les autres segments noirs, roussâtres à leur bord postérieur, avec un liséré blanc; anus brun à sa base, noir au sommet; pieds brun pâle. Longueur 1 pouce 7 lignes (0,042), largeur au milieu du corps 1 ligne 1/3.

Iulus (spirostreptus) *melanopygus*, Brandt, *Recueil*, p. 96.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

54. Iule a bandes fauves. (*Iulus flavo-fasciatus.*)

52 segments; 94 paires de pieds; face montrant une série de fortes ponctuations sur la lèvre supérieure, et des points très-fins, ainsi que de faibles rugosités irrégulières; partie latérale du bouclier, qui est fauve orangé et bordé de noir, tétragone rectangulaire; épaissie en avant et marquée de quatre stries curvilignes; moitié postérieure des segments antérieurs marqués de stries transversales peu profondes; celle des moyens marqué de stries circulaires faibles, qui disparaissent aux derniers; écaille préanale inférieure subtrigono-semi-lunaire; sommet du segment préanal triangulaire, séparé au-dessus de la partie principale par une ligne transverse; partie antérieure des segments fauve orangé, la postérieure et l'inférieure noires; bord postérieur brun fauve; tête, antennes, pieds, abdomen et écailles abdomiminales noirs. Longueur 2 pouces 1/2 (0,067), largeur au milieu 2 lignes 1/2.

Iulus (spirostreptus) *flavo-fasciatus*, Brandt, *Recueil*, p. 101.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg.)

55. Iule brévicorne. (*Iulus brevicornis.*)

68 segments; 121 paires de pattes; antennes courtes; face glabre en avant des antennes, un peu rugueuse près la lèvre; partie latérale du bouclier tétragone, montrant quatre ou cinq fines stries bornant des saillies étroites; dos des segments glabre luisant; stries de l'abdomen peu marquées; segment préanal très-finement ponctué (garni de petits poils), non épineux, anguleux seulement à son bord postéro-supérieur; écaille préanale inférieure semilunaire; face et tête noires; bord labial, lèvre inférieure, antennes et pieds bruns; segments noirs, plus pâles à l'abdomen, bordés de roux ferrugineux en arrière. Longueur 2 pouces 7 lignes (0,070), largeur au milieu du corps 2 lignes 1/3.

Iulus (spirostreptus) *brevicornis*, Brandt, *Recueil*, p. 102.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

56. Iule valide. (*Iulus validus.*)

Corps fort, à 63 segments; face rugueuse, de couleur

roux brun; partie latérale du bouclier tétragonale, marquée de cinq ou six plis, en y comprenant le repli marginal; écaille préanale inférieure semi-lunaire; partie dorsale des segments glabre, faiblement marquée de stries circulaires en avant et bilatéralement de stries longitudinales moins fortes en arrière; segment préanal non spinifère, brièvement anguleux à son bord postéro-supérieur, marqué en dessus d'une impression linéaire transverse; 116 paires de pattes; couleur des segments de la partie postérieure noir olivâtre, plus noire près leur bord postérieur, avec un liséré fauve ferrugineux; tête de la couleur du corps en dessus; pieds et antennes roux brun terminés de noir. Longueur 5 pouces (0,135), largeur au milieu du corps 4 lignes 1/2.

Iulus (spirostreptus) *validus*, Brandt, *Recueil*, p. 104.

Du cap de Bonne-Espérance. (Musée de Saint-Pétersbourg).

57. Iule trigonyger. (*Iulus trigonyger.*)

57 segments, dont les antépénultièmes plus petits que les autres; 103 paires de pattes; face aplatie devant les antennes, glabre: partie latérale du bouclier trigone, épaissie; en arrière de son bord antérieur, deux plis parallèles, dont le second est biparti en arrière; dos des segments glabre, sans stries; de petites stries transverses sur la partie inféropostérieure des segments; segment préanal trigone à sa partie postérosupérieure, non épineux; écaille préanale inférieure trigone; face, antennes, pieds et lèvre inférieure roux ferrugineux; partie supérieure de la tête brun noir; bord antérieur des segments dorsaux recouvert, blanc; leur partie moyenne noirâtre olivacé, la postérieure noire avec un liséré ferrugineux; abdomen pâle, brun cendré. Longueur totale 2 pouces 1 ligne (0,047), largeur au milieu du corps 1 ligne 1/4.

Iulus (spirostreptus) *trigonyger*, Brandt, *Recueil*, p. 109.

De l'Afrique australe. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

58. Iule arrondi. (*Iulus rotundatus.*)

53 segments, y compris celui de l'anus; face glabre avec une seule série de ponctuations, subconvexe; antennes courtes; partie latérale du bouclier médiocrement prolongée, trigone arrondie, bistriée au-dessus de son bord inférieur qui est épaissi; partie dorsale des segments lisse, leur seconde moitié striée

transversalement à l'abdomen, à stries plus fortes antérieurement; segment préanal non épineux arrondi à son bord supéro-postérieur; écaille préanale inférieure trigone; tête noirâtre; antennes et pieds brun noirâtres; partie dorsale des segments noire, avec le bord postérieur blanc. Longueur totale, 1 pouce (0,047); largeur, au milieu, 3/4 de ligne.

Iulus (spirostreptus) *rotundatus*, Brandt, *Recueil*, p. 109.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de St-Pétersbourg).

59. Iule bicuspidé. (*Iulus bicuspidatus.*)

66 à 68 segments, dont les postérieurs sensiblement plus petits; 121 à 125 paires de pieds; antennes médiocres; face bombée, glabre sauf quelques ponctuations linéaires; partie latérale du bouclier tétragone, étroitement marginée et pouvue au-dessus de son bord inférieur d'une saillie triangulaire falciforme; point de stries, ni de points sur le dos des segments; des stries peu profondes à leur partie abdominale; segment préanal un peu prolongé en pointe triangulaire aiguë; valves latérales de l'anus assez convexes, à bord postérieur saillant, arrondi, non strié, à angle supérieur pourvu d'une épine; écaille préanale inférieure trigone: tête et dessus des anneaux noir verdâtre; front, antennes et pieds ferrugineux pâle. Longueur, 2 pouces 1/2 (0,067); largeur, au milieu du corps, 1 ligne 3/4.

Iulus (spirostreptus) *bicuspidatus*, Brandt, *Recueil*, p. 110.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de St-Pétersbourg). Espèce de *Spirostreptus odontopyge*, Brandt.

60. Iule a bandes jaunes. (*Iulus flavo-tæniatus.*)

66 à 69 segments, dont les antépénultièmes diminuent graduellement en longueur; 123 à 131 paires de pieds; face bombée, rugueuse en avant de son bord labial et impressionnée sur une étendue subsemilunaire; antennes médiocres; partie latérale du bouclier tétragone, arrondie à son angle antérieur, marquée de faibles plis supramarginaux, falciformes, au nombre de deux ou de trois; dessus des segments dépourvu de points et de stries; des stries falciformes sur la partie inférieure des segments; pointe du segment pénultième courte, triangulaire; valves latérales de l'anus des Odontopyges, convexes, un peu renflées à leur bord postérieur, marquées d'une compression linéaire à leur base; écaille préanale inférieure trigone, subaiguë; tête noire en des-

sus et entre les antennes; segments noirs, un peu brunâtres en avant, blancs en arrière et brun pâle à l'abdomen; une bande fauve médio-dorsale commençant au deuxième segment; antennes brun varié de noir; pieds bruns; longueur totale, un pouce cinq lignes (0,038); largeur au milieu du corps, une ligne et un quart.

Iulus (spirostreptus) *flavo-tæniatus*, Brandt, *Recueil*, p. 111.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg). Espèce de *Spirostreptus odontopyge*, Brandt.

61. Iule gracilicorne. (*Iulus gracilicernis.*)

Fort rapproché du *I. bicuspidatus*, à corps plus étroit en arrière; 55 segments à bord postérieur blanc; l'antépénultième fort petit; 97 paires de pieds; antennes beaucoup plus longues, noires, à articles plus longs et plus grêles à leur base; partie latérale du premier segment plus étroite, marquée d'une strie curviligne au-dessus de son bord inférieur; longueur, un pouce cinq lignes (0,038); largeur au milieu du corps, une ligne un tiers.

Iulus (spirostreptus) *gracilicornis*, Brandt, *Recueil*, p. 112.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg). C'est une des quatre espèces que M. Brandt rapporte à ses Spirostreptus odontopyges.

3.

Iules de l'Asie et de l'Inde.

62. Iule parvipède. (*Iulus parvipes.*)

Noir bleuâtre, luisant; 66 segments? ayant tous leur moitié postérieure striée faiblement; pieds très-courts, faiblement poilus; segment préanal terminé par une pointe allongée, droite; des ponctuations velues sur les écailles latérales de l'anus; longueur, 2 pouces à 2 pouces 1/4 (0,060).

Iul. parv., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 268.

De la vallée du Xanthus, dans l'Asie-Mineure.

Le type de cette espèce est conservé au *British Museum.*

63. Iule de l'Inde. (*Iulus Indicus.*)

115 paires de pattes; de grande taille; espèce de Spirostreptus.

Iul. Indicus, Linn., *Mus. Adolph. Frid. reg.*, p. 90. — *I. Indus*, Linn. Gmel., *Syst. nat.*, p. 3019 (exclusa synonymia).

Habite l'Inde. Linné lui a rapporté à tort des Iules d'Amérique. C'est une espèce mal connue, de même que les deux suivantes.

64. Iule brun. (*Iulus fuscus.*)

124 paires de pattes; de grande taille.

Iulus fuscus, Linné, *Amœnitates acad.*, t. IV, p. 263, n° 34.

De l'Inde.

65. Iule épais. (*Iulus crassus.*)

Iulus crass., Linné, *Amœnitates acad.*, t. IV, p. 253.

D'Asie.

66. Iule bourreau. (*Iulus carnifex.*)

Lèvre supérieure subéchancrée, quadriponctuée; parties supérieures de la tête et du corps marquées de ponctuations extrêmement fines; bouclier trigone arrondi à ses parties latérales, bordé en avant, non strié, contigu avec la partie inférieure du deuxième segment; segment préanal en capuchon subaigu à son bord postérieur, non épineux, atteignant le niveau des valves anales, fortement ponctué; écaille préanale semilunaire; antennes assez courtes, épaisses, submoniliformes, leur deuxième article un peu plus long que les autres; une bande dorsale rougeâtre; pieds rougeâtres ainsi que la lèvre supérieure, le bouclier et les valves anales; front et segments bruns, plus foncés près le bord postérieur, et terminés par un liséré rougeâtre; yeux disposés en quart de cercle; 44 segments; 80 paires de pieds. Longueur, 0,050.

Iul. carnifex, Fabricius, *Spec. ins.*, t. I, p. 340, n° 9.—*Iulus* (*spirobolus*) *carn.*, Brandt, Recueil, p. 188.

De Tranquebar, à la côte de Coromandel.

M. Brandt a observé un Iule (actuellement au Musée impérial de Saint-Pétersbourg) qui portait le nom de *I. carnifex* et qui présentait les caractères attribués par Fabricius à cette espèce; il a constaté que c'est bien un spirobolus de la division I, subdivision 2. Notre description est faite d'après un exemplaire de la collection du Muséum de Paris. Fabricius avait dit de cette espèce qu'elle a 94 paires de pieds, et que sa tête, ses pieds, son anus et sa ligne dorsale sont d'un rouge sanguin.

67. Iule lèvre noire. (*Iulus nigrolabratus.*)

Spirostreptus, division 1, subdivision 2 *c* de M. Brandt.

Brun; devant de la tête convexe, ferrugineux avec le bord labial noir, échancré et armé de trois dents distinctes ; pieds jaunâtres ; côtés du bouclier très-étroits, avec un bord marginal, mais point de stries ni de plis ; cinquante-neuf segments, lisses, luisants ; le dernier pourvu d'un crochet court, aigu et recourbé. Longueur, quatre pouces (0,108).

Spirostreptus nigrolabiatus, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269 de l'Inde (Bristish Museum).

68. Iule entouré. (*Iulus cinctatus.*)

(Spirostreptus, division 1, subdivision 2 *a* de M. Brandt.) Ferrugineux, avec une ligne blanche étroite en travers de chaque anneau ; pieds bruns avec une large annulation sur le milieu de chaque article ; soixante-quinze segments. Longueur, neuf pouces (0,240).

Spirostreptus cinctatus, Newport, *Ann. and. mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

De l'Inde (British Museum).

69. Iule tacheté. (*Iulus maculatus.*)

(*Spirostreptus* de la division 1, subdivision 2 *a* de M. Brandt.) Rouge orange ; tête, bouclier, antennes de couleur marron ; soixante-neuf segments ayant chacun un point noir bilatéralement ; bord antérieur du bouclier échancré ; son angle postérieur saillant et aigu. Longueur huit pouces (0,214).

Spirostreptus maculatus, Newport, *Ann. and. mag. of nat. hist.*, XIII, p. 270.

De Calcutta (British Museum).

70. Iule malabare. (*Iulus malabaricus.*)

Bouclier tétragone latéralement, fortement marqué en avant, non plissé en arrière, à bords antérieur et postérieur subrectangulaires ; corps lisse, brillant ; partie inférieure des segments faiblement marquée sur sa seconde moitié de stries visibles jusque sur l'antépénultième ; segment préanal faiblement prolongé en aiguillon assez court, dépassant à peine les valves anales, large à sa base, subrecourbé en dessous, séparé de la partie annulaire du segment par un pli transversal court. Ecaille préanale triangulaire surbaissée, à sommet obtus et à base large, un peu curviligne ; face, antennes, pieds et bord postérieur

des segments ferrugineux et rougeâtres ; corps brun noir. Yeux réunis en triangle irrégulier, à sommet interne, peu saillants. Articles des antennes subégaux, subinfundibuliformes, le deuxième le plus long. Soixante-dix-huit segments. Longueur, 0,220.

De la côte Malabare, par M. Dussumier (Coll. du Muséum). Un individu mâle a les pieds garnis, sous les articles pénultièmes et antépénultièmes, de coussinets ovalaires allongés; son aiguillon préanal est moins saillant et la partie latérale de son bouclier un peu différente.

71. Iule spinicaude. (*Iulus spinicaudus.*)

Bouclier tétragone, marginé en avant, un peu saillant à son angle antérieur, arrondi au postérieur et marqué de quatre ou cinq stries obsolètes dont la supérieure la plus forte. Bouclier et deuxième segment plus grands et plus renflés que les autres. Segment préanal prolongé en pointe longue, un peu recourbée en dessous, aiguë et marginée à son bord postéro-supérieur au-dessous de la pointe. Ecaille préanale en segment de cercle, curviligne, au bord postérieur, pieds bipulvillés dans les mâles, bruns. Antennes grêles, pubescentes, à articles décroissants, submoniliformes. Segments brun olivacé, annelés de roux ferrugineux un peu cannelle. Yeux réunis sur une surface en quart de circonférence; soixante-quatre segments, cent sept paires de pieds. Longueur, 0,090; grosseur, 0,005; épine anale, 0,002.

De la côte Malabare, par M. Dussumier (Coll. Muséum Paris).

72. Iule lagure. (*Iulus lagurus.*)

Lèvre supérieure échancrée, bordée d'une rangée de guillochures et portant quatre ponctuations obsolètes, rapprochées au-dessus des dents médianes. Tête lisse avec un sillon longitudinal rudimentaire. Bouclier tétragone, étroit, marginé à son bord antérieur dont l'angle est obtus; angle postérieur à peu près droit; deux petites stries obsolètes à son bord postérieur. Partie latérale et inférieure des autres segments striée longitudinalement sur sa seconde moitié.

Segment préanal portant une petite épine courte, pointue, recourbée en dessus, atteignant le niveau des valves anales.

Celles-ci marginées, écaille préanale triangulaire surbaissée, à base large. Couleur olivacée sur tout le corps, plus claire aux antennes et aux pieds; antennes fortes, à articles subinfundibuliformes, décroissants, un peu villeuses et finement granuleuses; longues de 0,006. Yeux rapprochés en quart de cercle. Soixante-deux segments; cent quatorze paires de pieds. Longueur 0,060.

De Singapore, par M. Eydoux, chirurgien major de l'expédition de la *Bonite* (Coll. Mus. Paris).

73. Iule d'Eydoux. (*Iulus Eydouxii.*)

Lèvre supérieure médiocrement échancrée; strie longitudinale du dessus de la tête faible. Bouclier trigone arrondi, bordé en avant, non strié, descendant; deuxième segment échancré et marginé au niveau de l'angle postérieur descendant du bouclier. Des stries fines sur les flancs et sous le corps. Segment préanal grand, en capuchon anguleux à son bord postero-supérieur, atteignant le niveau des valves anales; la saillie angulaire séparée du reste de l'anneau par une dépression linéaire transversale; quelques fines ponctuations. Valves anales marginées. Écaille préanale large, courte, semi-lunaire. Yeux groupés en triangle subarrondi. Cinquante et un segments; quatre-vingt-treize paires de pieds. Longueur totale, 0,07.

De Touranne, en Cochinchine, par M. Eydoux, expédition de la *Bonite* (Coll. Mus. Paris).

74. Iule a bandes. (*Iulus vittatus.*)

(*Spirostreptus* de la division 1, subdivision 2 *a* de M. Brandt.) Brun foncé, avec la tête, les sept premiers segments du corps et un cercle autour de la moitié postérieure de chaque segment rouges; pieds annelés, avec les trois articles tarsiens garnis de bourrelets; partie supérieure et postérieure de la tête marquée d'une bande transverse en partie cachée de stries longitudinales serrées; bouclier élargi et bordé à son bord latéral; 81 segments; pointe du segment préanal courte. Longueur, 9 pouces (0,240).

Spirostreptus vittatus, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

De Chine? (*British Mus.*)

75. Iule fascié. (*Iulus fasciatus.*)

(*Spirostreptus* de la division 1, subdivision 2 *a* de M. Brandt.) Chocolat foncé, avec le devant de la tête varié de noir et une bande transversale noire autour de la moitié postérieure de chaque segment ; pointe du segment préanal courte, noire; pieds orange. Longueur, 10 pouces (0,269).

Spirostreptus fasc., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

De Chine (British Museum).

76. Iule de Bung. (*Iulus Bungii.*)

(*Spirobolus* de la division 2 de M. Brandt.) A peu près l'habitus du *Iulus varius;* environ 45 segments au corps; 81 paires de pieds; bord latéral du bouclier court, trigone, arrondi au sommet, à bords antérieur et postérieur égaux, non sinueux; écailles anales médiocrement convexes, à bord postérieur assez saillant, subcomprimé; écaille préanale inférieure semi-lunaire, à bord postérieur presque droit. Couleur subolivacé noirâtre, avec la partie postérieure des segments châtain et ensuite jaunâtre; pieds noirs.

Spirobolus Bungii, Brandt, *Bull. soc. nat. Moscou*, t. VI, p. 203, 1833. — *Id.*, *Recueil*, p. 119.

De la Chine, près Pékin (Musée de Saint-Pétersbourg).

77. Iule de Ceylan. (*Iulus Ceilanicus.*)

Subcylindrique; plus de 100 paires de pattes; anneau préanal mucroné.

Iulus. . . . ., Gronovius, p. 236, n° 1003. — *Iulus* (Spirostreptus) *Ceilanicus*, Brandt, *Recueil*, p. 93.

De l'île Ceylan, d'après Gronovius.

M. Brandt emprunte à Gronovius la caractéristique fort insignifiante qu'on vient de lire, et il place l'espèce qu'elle lui paraît indiquer parmi ses Spirostreptus de la division 1, subdivision 1 *a*.

78. Iule de Java. (*Iulus Javanicus.*)

L'une des plus grandes espèces d'Iules; sa longueur égale 5 à 6 pouces ou davantage, et sa largeur 5 à 6 lignes, c'est-à-dire presque la grosseur du bout du petit doigt; corps allongé

cylindrique, un peu atténué en arrière; 60 ou 61 anneaux dans l'âge adulte; 111 paires de pattes; tête brun fauve; aires oculaires subtrigones allongées transversalement; bord labial noirâtre; antennes brunâtres, à peu près longues de 3 lignes, plus courtes que la tête, à articles subraccourcis, le premier subarrondi et le dernier peu distinct; bouche large de 2 lignes 1/2 à 3 lignes dans sa partie dorsale; son avance latérale tétragone, assez étroite, arquée et marginée à son bord antéro-inférieur, subtrigone et non bordée au postérieur; cinq ou six impressions près le bord postérieur, et entre elles un nombre égal de plis; moitié postérieure de chacun des anneaux qui sont entre le préanal et le bouclier séparée de l'antérieure par une ligne circulaire, striée à ses parties latérale et inférieure, lisse en dessus; partie antérieure de tous les anneaux brun pâle, la postérieure noir luisant, bordé de roux; écailles latérales de l'anus convexes, saillantes à leur bord postérieur qui est obtus; écaille préanale semi-lunaire, un peu renflée au milieu de son bord postérieur; pieds et lèvre inférieure bruns.

Iulus (Spirostreptus) *Javanicus*, Brandt, *Recueil*, p. 92.

Habite l'île de Java (Muséum de Saint-Pétersbourg). Également rapporté de Sumatra, par M. Duvaucel (Mus. Paris). Du même lieu, par MM. Quoy et Gaimard (Mus. Paris).

79. Iule de Sumatra. (*Iulus Sumatrensis.*)

Lèvre supérieure échancrée, garnie d'une rangée de poils sétiformes, quadriponctuée; tête marginée à son bord latéro-postérieur; bouclier trigone arrondi bilatéralement, subéchancré à son bord antérieur, marginé, coupé un peu obliquement à son bord inférieur, qui est très-étroit et en angle aigu à son bord postérieur, non strié. Partie latérale et inférieure des segments marquée de stries faibles, surtout en arrière, des guillochures sur la partie latérale de la moitié antérieure des segments et en dessus. La strie transversale supérieure des segments antérieurs plus forte que les autres. Segment préanal en capuchon non spinifer, atteignant presque le niveau des valves anales. Valves anales marginées. Ecaille préanale semi-lunaire. 50 segments. Longueur, 0,048.

De Sumatra, par M. Bourdas (Coll. Mus. Paris). Espèce de *Spirobolus*.

80. Iule gracilipède. (*Iulus gracilipes.*)

De couleur marron; pieds non velus, grêles; front convexe, fortement échancré à son bord labial, et pourvu d'une saillie triangulaire; bouclier lisse, rétréci bilatéralement au bord antérieur, ses parties latérales arrondies et pourvues d'une seule ligne marginale saillante; 64 segments substriés sur leur moitié postérieure; une pointe anale courte. Longueur, 4 pouces 1/2 (0,120).

Spirostreptus gracilipes, Newport, *Ann. and. mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

Des îles Philippines (British Museum). M. Newport réunit cette espèce aux Spirostreptus, division 1, subdivision 2 *c* de M. Brandt.

81. Iule a lèvre ponctuée. (*Iulus punctilabrum.*)

Couleur (sur un individu desséché) grise, avec le bord postérieur de chaque anneau marron; front convexe, lisse, fortement échancré à sa partie labiale et marqué d'une rangée de ponctuations fortes et serrées; 59 segments, marqués de faibles stries obsolètes; crochet anal court. Longueur ?

Spirostreptus punctilabrum, Newport, *Ann. and. mag. of nat.*, t. XIII, p. 270.

Des îles Philippines (British Museum). M. Newport range cette espèce parmi les Spirostreptus de la division 1, subdivision 2 *c* de M. Brandt.

82. Iule des Philippines. (*Iulus philippensis.*)

Échancrure labiale triangulaire; quatre ponctuations près le bord labial; tête lisse; ligne médiolongitudinale très-faible. Bord latéral du bouclier trigone arrondi, marginé et subéchancré en avant, droit et subconvexe en arrière, non strié. Des stries sur la partie latérale et inférieure des segments; plus évidentes sur les premiers que sur les intermédiaires et les postérieurs; dessus du corps lisse; segment préanal en capuchon non épineux, anguleux à son bord postéro-supérieur; la saillie angulaire séparée du reste de l'anneau par une ligne transversale peu marquée. Valves anales non marginées, galeiformes; écaille préanale triangulaire, surbaissée, à sommet obtus; yeux réunis en triangle équilatéral. Articles des antennes décroissant du second au sixième, subinfundibuliformes; le sixième et le

septième réunis, globuleux ; un bourrelet en ventouse sous les tarses des mâles. Longueur, 0,080.

De Manille, îles Philippines, par M. Ferdinand Barrot (Coll. Mus. Paris).

4.

De la mer des Indes et de l'Australie.

83. Iule granuleux. (*Iulus granulatus.*)
(Pl. 44, fig. 10.)

Dessus de la tête lisse ; bouclier plus large que le reste du corps, marqué de quatorze côtes longitudinales saillantes, tronqué carrément à ses côtés ; anneaux qui le suivent et tous ceux du reste du corps, sauf le préanal, marqués de deux rangées circulaires de tubercules graniformes, saillants, obtus ; dix ou onze tubercules sur chaque rangée ; le tubercule médian de la deuxième de chaque anneau répondant à deux tubercules de la première ; tubercules correspondants des derniers anneaux se réunissant plus ou moins en carène longitudinale sur chaque anneau ; anneau préanal en capuchon non spiniforme à son extrémité, atteignant à peu près, mais ne dépassant pas le niveau des valves anales, marqué sur sa partie convexe d'un tubercule rudimentaire unique ; 48 anneaux entre la tête et l'anus ; antennes de 7 articles, en massue, ayant le sixième article le plus fort, ovoïde, renflé vers le septième qui est petit, mais distinct ; yeux en triangle irrégulier, sur quatre rangs, non distinctement polygonaux, placés derrière les antennes, et de couleur noire ; pattes médiocres, cachées sous le corps, au nombre de 83 ; couleur fauve cannelle, plus foncée sur les parties latérales du dos, plus claire sur le dos, sur la partie inférieure des flancs, où est la première série de tubercules et sur le dessous du corps. Longueur totale, 0,016 ; largeur, 0,001.

De l'île de France, par feu M. Desjardins ; de l'île Bourbon, par Eydoux et M. Souleyet.

C'est une des plus jolies espèces de la famille des Iules. Son corps est grêle, ce qui rend plus évident le renflement du bouclier. Dans la marche actuellement adoptée en entomologie, cet Iule pourra devenir le sujet d'un sous-genre distinct que nous nommerons Glyphiulus à cause de son bouclier sculpté.

84. Iule corallin. (*Iulus corallinus.*)

Espèce de Spirobolus à tête lisse ; deux paires d'impressions labiales supérieures écartées; bouclier subaigu bilatéralement oblique à son bord antéro-inférieur externe, marginé, non strié; anneaux du corps très-finement réticulés, striés à leur région pédigère, mais point en dessus ni bilatéralement; anneau préanal en capuchon non épineux, atteignant à peu après le niveau des valves anales; écaille préanale curviligne à son bord postérieur ; 48 anneaux entre la tête et l'anus; antennes courtes moniliformes, à sixième et septième anneau subpubescents; pattes au nombre de 86 paires environ. Couleur rougeâtre de corail sur les antennes : les pattes plus foncées sur les anneaux dont le bord postérieur est annelé de rouge corail. Longueur totale, 0,050; largeur, 0,003 1/2.

Iule corallin, Eydoux et Souleyet, *Voyage de la Bonite*, *zool.*, *aptères*, pl. 1, fig. 1 . 4.

De l'île de France, par feu M. Desjardins; de Bourbon par M. de Nivois et par MM. Eydoux et Souleyet. L'exemplaire figuré dans l'ouvrage de ces derniers naturalistes est plus gros que ceux que nous avons décrits ci-dessus. Avec des Iules de cette espèce, il y en avait de plus petits, fort semblables pour la forme et les caractères principaux, mais dont les couleurs étaient altérées par l'esprit de vin. Ces petits Iules ressemblaient beaucoup à notre *Iulus lucifugus*, commun dans les serres du Muséum de Paris. Seraient-ils de la même espèce, c'est ce que la comparaison d'invididus vivants permettrait seule de décider. Leur longueur est de 0,016 seulement.

85. Iule malgache. (*Iulus Madagascariensis.*)

Espèce de Spirostreptus de la division 1, sous-division 2, section *a* de M. Brandt. — Bouclier coupé en ligne droite bilatéralement, un peu marginé, avec une strie irrégulière oblique au-dessus de la bordure ; 56 anneaux entre la tête et l'anus; moitié antérieure des anneaux montrant quelques stries circulaires faibles ; leur partie inférieure marquée de stries obliques, principalement sur les anneaux antérieurs ; anneau préanal non épineux, ne recouvrant pas complétement les valves anales ; écaille préanale en ellipse allongée transversalement ; antennes submoniliformes, longues de 0,004 ; leurs 2e et 3e articles

plus grands que les autres, le 4e, le 5e et le 6e subarrondis, un peu coniques; yeux en triangle subsemilunaire, nombreux, sur sept rangs en comptant du bord externe à l'interne; 90 paires de pattes, de longueur médiocre. Couleur des anneaux (dans l'alcool) olivâtre plombé, avec la partie postérieure plus foncée et bordée de rougeâtre; partie faciale en avant des antennes, antennes et pattes de couleur ambrée. Longueur totale, 0,065; largeur, 0,006.

De l'île de Madagascar, par MM. Quoy et Gaimard (Coll. Mus. Paris).

Un deuxième individu de la collection du Muséum est donné avec doute comme de Madagascar. Quoique plus grêle, il nous paraît appartenir aussi à cette espèce.

86. Iule des Seychelles. (*Iulus Seychellarum.*)

Couleur d'un brun foncé, tirant un peu sur le roux; segments noirâtres à la partie postérieure, jaunâtres à l'antérieure; antennes roussâtres; tête arrondie, échancrée vers la base; une rangée de points noirâtres (les répugnatoires) de chaque côté du corps; yeux en triangle réniforme; 143 paires de pattes. Longueur totale, 9 pouces; largeur, 8 lignes.

Iul. des Seychelles, Desjardins, *Ann. soc. entom.* de France, IV, p. 171. — *Id.*, *Proceed. zool.*, *soc. London*, 1835, p. 206. — *Iul. Seychellarum*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e *série*, t. VII, p. 46. — Lucas, *Anim. artic.*, p. 529.

De l'île aux Frégates, dans l'Archipel des Seychelles, par feu M. Julien Desjardins.

Nous avons reproduit ci-dessus les caractères que M. Desjardins assignait à son Iule des Seychelles; des Iules rapportés du même archipel par M. Louis Rousseau, et qui paraissent être de la même espèce, nous ont offert les particularités suivantes :

Lèvre peu échancrée ; échancrure arrondie ; une strie médio-céphalique; bouclier coupé carrément sur ses côtés, marginé ; le petit bourrelet marginal doublé par une strie linéaire rapprochée de lui ; une autre strie éloignée de celle-ci d'un millimètre, coudée, atteignant un peu au-dessus de l'angle postéro-inférieur ; corps très-finement guilloché, strié bilatéralement et en dessous sur la seconde moitié des segments ; point d'aiguillon préanal ; 68 segments entre la tête et l'anus. Longueur, 0,20. Yeux en triangle.

87. Iule de Célèbes. (*Iulus celebensis.*)

Lèvre supérieure non ponctuée, marquée de rugosités obsolètes ; 45 anneaux entre la tête et l'anus ; bouclier assez long, peu descendant bilatéralement, où il est obtus et non marginé, sauf dans une petite partie de son contour ; le suivant irrégulièrement strié près la partie pédigère ainsi que les autres ; anneau préanal en capuchon non épineux, ne dépassant pas les valves anales ; écaille préanale en triangle isoscèle surbaissé ; antennes moniliformes, longues de 0,004, à articles égaux, sauf le deuxième qui est un peu plus grand que les autres, le 6e et 7e subréunis, un peu renflés ; yeux en triangle, sur six rangs de 4, 5, 6, 7, 9 et 6 ; ceux de l'angle supéro-interne obsolètes ; les autres subpolygonaux ; 82 paires de pattes. Longueur totale, 0,070 ; largeur 0,007.

De l'île Célèbes, par MM. Quoy et Gaimard (Coll. du Mus. de Paris). Malgré l'absence de ponctuations labiales, cette espèce nous a paru un *Spirobolus*.

88. Iule de Blainville. (*Iulus Blainvillii.*)
(Pl. 44, fig. 8.)

Tête et premier segment lisses ; celui-ci prolongé en arrière et terminé bilatéralement en courbe ; les autres segments plissés longitudinalement près leur bord postérieur et armés de chaque côté de quatre rangées longitudinales d'épines équidistantes, lisses et luisantes, toutes dirigées en arrière ; il existe un rudiment d'une série d'épines semblables sur la ligne médio-dorsale ; les deux paires latérales des quatre premiers segments sont moins prononcées que les autres et tuberculiformes ; segment préanal lisse, terminé par une petite pointe arrondie au bout ; antennes submoniliformes ; le septième article fort petit, comme inclus dans le sixième qui paraît infundibuliforme ; yeux en triangle émoussé à ses angles. Couleur générale brun noirâtre ; pattes et antennes brun jaunâtre. Longueur totale, 0,136 ; largeur, 0,014.

Iulus Blainv., Le Guillou, *Bulletin soc. phil. de Paris*, 1841, p. 86. — Sous-genre *Acanthiulus*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e *série*, I, p. 70.

De la Nouvelle-Guinée, découvert par M. Le Guillou pen-

dant l'expédition aux terres australes de l'*Astrolable* et de la *Zélée*. C'est une des espèces les plus faciles à caractériser, à cause de ses tubercules épineux, et aussi l'une des plus curieuses. Elle prendrait place parmi les Spirostroptes de M. Brandt.

89. Iule de Dorey. (*Iulus Doreyanus.*)

Espèce de *Spirobolus*, Br. Lèvre supérieure marquée de rugosités obsolètes, non ponctuée; bouclier arrondi bilatéralement, submarginé; 50 anneaux entre la tête et l'anus, substriés en dessous; le préanal en capuchon non spinifère, n'atteignant pas le niveau des valves anales; écaille préanale en triangle subéquilatéral; antennes courtes, moniliformes, à articles égaux, sauf le dernier qui est très-petit; yeux en triangle, subpolygonaux sur six lignes de 2, 5, 7, 8 et 8; 92 paires de pattes, courtes, annelées de verdâtre; couleur générale brunâtre. Longueur, 0,080; largeur, 0.007.

Découvert à la Nouvelle-Guinée, au port Dorey, par MM. Quoy et Gaimard, pendant l'expédition de circumnavigation de l'*Astrolabe* (Coll. Mus. Paris).

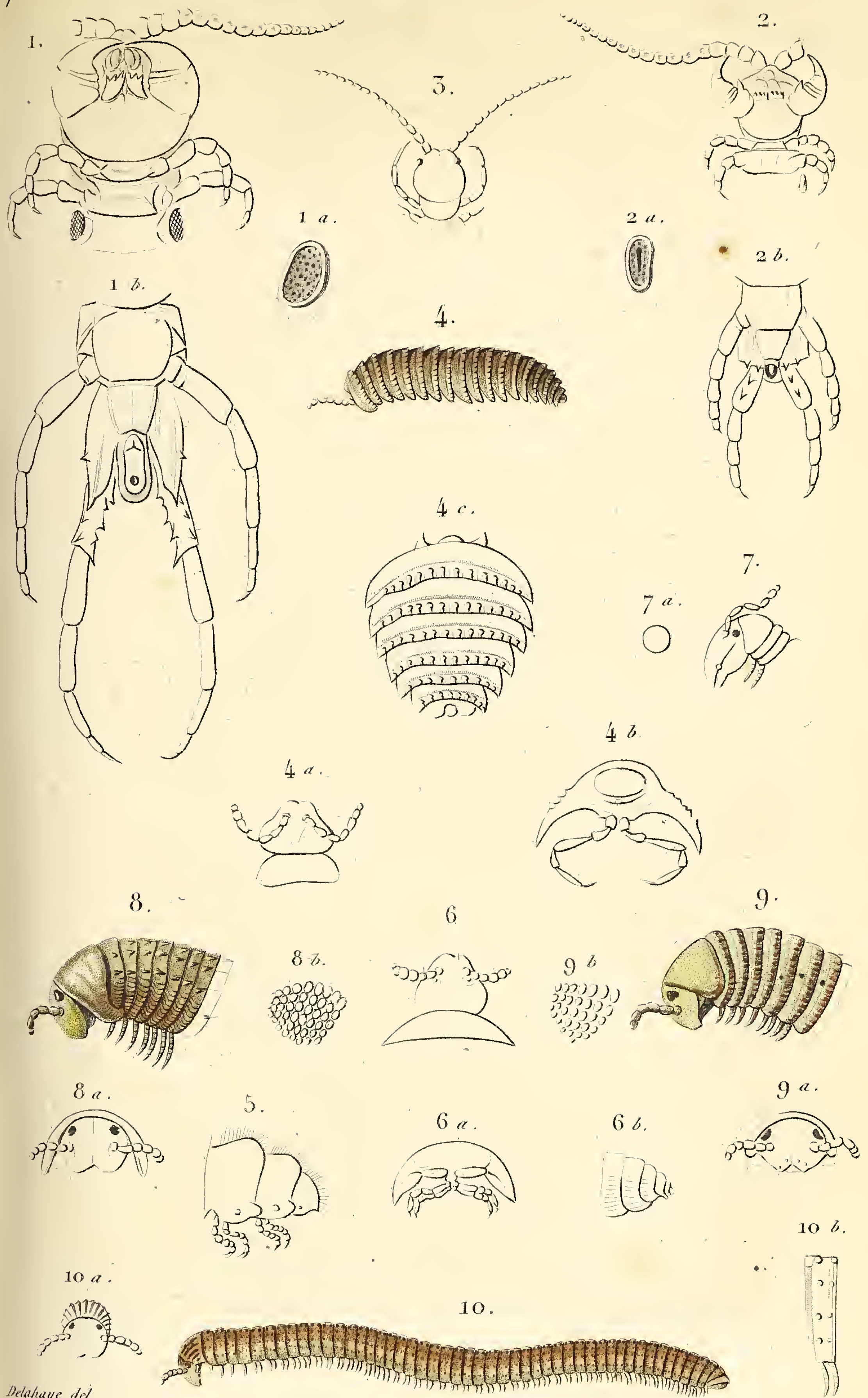
90. Iule de Gaimard. (*Iulus Gaimardi.*)

Une impression linéaire sur le milieu de la tête; bouclier arrondi à ses angles latéraux, marginé, non strié; les anneaux suivants marqués à leur partie inférieure de stries irrégulières, peu nombreuses; segment préanal en capuchon non épineux, n'atteignant pas le niveau des valves anales; 50 anneaux entre la tête et l'anus; plaque préanale en triangle surbaissé; antennes épaisses, courtes (0,003), à articles égaux, sauf le septième qui est plus petit et en bouton; yeux en triangle subarrondi, noirs, occupant une grande surface et groupés sur six rangs: 86 paires de pattes, roussâtres ainsi que les antennes; couleur du corps olivacée en dessus, roussâtre en dessous; pores répugnatoires arrondis comme dans la majorité des espèces. Longueur totale, 0,080.

De la Nouvelle-Irlande, par MM. Quoy et Gaimard. Cette espèce a été découverte pendant la campagne de circumnavigation de l'*Astrolabe*. Elle appartient aux *Spirobolus* de M. Brandt.

91. Iule de Roissy. (*Iulus Roissyi.*)

Corps brun ardoisé avec les antennes, les pattes et le bord



Delahaye del.

Scolopendre, Iule, &c.

1. Scolopendre cribrifère F. 1. *en avant.* 1 a. *stigmate.* 1 b. *en arrière.* 2. Scol. de France. F. 2. *mêmes parties.* 3. Henicops chilien. F. 3. *tête.* 4. Oniscodème cloporte. F. 4. *de profil.* 4 a. *tête.* 4 b. *un segment.* 4 c. *segments postérieurs en dessus.* 5. Polydème grenu. F. 5. *extrémité postérieure.* 6. Glomeridème porcellion. F. 6. *tête.* 6 a. *un segment.* 6 b. *extrémité postérieure.* 7. Stemmiule bioculé. F. 7. *sa tête.* 7 a. *œil grossi.* 8. Iule de Blainville. F. 8. *en avant.* 8 a. *tête.* 8 b. *yeux grossis.* 9. Iule rose. F. 9. *en avant.* 9 a. *tête.* 9 b. *yeux grossis.* 10. Iule granuleux. F. 10. *entier grossi.* 10 a. *tête en avant.* 10 b. *un segment.*

des segments d'un jaune fauve ; tous les segments lisses et luisants; le dernier terminé par une pointe assez avancée et un peu aiguë ; pattes très-courtes. Longueur, 0,050 ; largeur, 0,005.

Iul. Roiss., Le Guillou, *Bull. soc. philom. Paris,* 1841, p. 86. — *Id.*, *Journ. l'Institut.*

Hab. la Nouvelle-Guinée.

92. Iule dorsal. (*Iulus dorsalis.*)

Corps d'un brun jaunâtre à segments finement rugueux, bordés de fauve avec une bande longitudinale noire et assez large en dessus et au milieu; une ligne de petits points noirs de chaque côté; antennes et pattes pâles ; dernier segment abdominal simplement arrondi au milieu en arrière. Longueur, 0,038; largeur, 0,004.

Iul. dors. Le Guillou, *Bull. soc. philom. de Paris,* 1841, p. 86. — *Id.*, *Journ. l'Institut.*

Hab. les îles Arrow.

93. Iule longipède. (*Iulus longipes.*)

Corps brun jaunâtre avec le bord postérieur des segments plus pâle, vert noirâtre ; antennes terminées par deux articles beaucoup plus larges; dernier segment terminé en pointe comprimée latéralement, courbée, ne dépassant pas les pièces anales ; pattes comprimées et plus longues dans les *I. Roissyi*, *Blainvillii* et *dorsalis.* Longueur, 0,035 ; largeur, 0,004.

Iul. long., Le Guillou, *Bull. soc. philom. Paris,* 1841, p. 86. — *Id.*, *Journ. l'Institut.*

Habite les îles Arrow.

94. Iule ruficol. (*Iulus ruficollis.*)

Noir, avec la tête, le bouclier, le segment préanal et l'anus, ainsi qu'une large bande dorsale, rouge vif ; pieds châtains ; 52 segments, tous lisses avec leur moitié postérieure courte et saillante. Longueur, 1 pouce 3/4 (0,045).

Spirobolus rufic., Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

De la Nouvelle-Hollande (British Museum). M. Newport place cette espèce dans la division 1 *b* de M. Brandt.

95. Iule de Verreaux. (*Iulus Verreauxii.*)

Région faciale subcarrée, à lèvre supérieure échancrée ; bou-

clier lisse ainsi que la tête, curviligne à ses parties latérales externes et marqué de quatre ou cinq stries obliques irrégulières, semblables à celles qui sont à la partie inférieure des autres anneaux; 50 anneaux entre la tête et l'anus, assez nettement partagés en deux par une rainure circulaire médiane: quelques fines stries circulaires sur la moitié antérieure; anneau préanal en capuchon sur les valves anales, non prolongé en épine; écaille préanale inférieure ovalaire transverse; antennes de longueur moyenne (0,003) fusiformes, de sept articles inégaux, dont le septième, petit, forme une sorte d'opercule du sixième; celui-ci et les deuxième et troisième les plus grands, subégaux, le sixième plus gros que les autres; yeux en trapèze irrégulier, sur quatre rangs, le premier rang de sept et les trois autres de huit; lèvre inférieure lagéniforme dans sa partie moyenne, bidentée au bord antérieur des parties latérales; 75 paires de pattes de couleur jaune pâle, assez grêles, pourvues de quelques soies roides et courtes; couleur du corps (dans l'alcool) noirâtre luisant, annelé de plus clair au bord postérieur de chaque anneau. Longueur totale, 0,055; largeur, 3 millim. environ. Apparence générale du *Iulus sabulosus*, mais plus allongé et non épineux en arrière.

De la Nouvelle-Hollande, sur le penchant du mont Wellington, par M. Jules Verreaux (Coll. du Muséum de Paris).

Cette espèce a quelques-uns des caractères des Spirostreptus, mais elle s'en éloigne aussi sous quelques rapports pour ressembler aux Iules d'Europe, dont l'anneau préanal n'est point épineux.

5.

Iules de l'Amérique septentrionale.

* *Segment préanal mucroné.*

96. Iule imprimé. (*Iulus impressus.*)

Cylindrique non marginé; brun en dessus; blanc jaunâtre en dessous; glabre; des points ou lignes blanches à la partie inférieure de chaque segment et sous les pores latéraux; segment préanal mucroné, surface oculaire considérable, noire; antennes brunes; lèvre inférieure blanchâtre.

Iul. impr., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelphie*, 1821, t. II, p. 102.

Commun aux États-Unis (Say).

97. Iulus exigu. (*Iulus exiguus.*)

31 à 33 segments en comptant celui de l'anus; 51 à 55 paires de pattes; yeux subarrondis; antennes velues, assez courtes, à articles terminaux serrés, un peu renflés, brun noirâtre, terminées de blanc. Premier anneau non ponctué en dessus; son processus latéral trigone, peu aigu, suballongé, recourbé, marqué de quelques stries atteignant l'abdomen; les autres segments un peu renflés en arrière, convexes, paraissant moniliformes, à stries séparées, assez fortes, plus marquées sur les flancs qu'au dos; segment préanal brièvement mucroné au milieu supérieur de son bord postérieur, sa pointe terminée de brun pâle dépassant l'anus; écailles latérales de l'anus velues; écaille préanale inférieure, triangulaire, mucronée en arrière; tête noire brunâtre en avant, bordée antérieurement de blanc fauve; lèvre inférieure, brune, blanc fauve à son bord antérieur; tout le corps brun noir, brillant, plus pâle sur l'abdomen; une bande longitudinale fauve brunâtre sur le milieu du dos, sauf sur les premiers anneaux, divisée par une ligne ponctuée de brun noir; pieds variés de blanc et de brun. Longueur, 3 pouces 3/4 à 4 pouces (0,110).

Iul. exig., Brandt, *Recueil*, p. 85.

De Pensylvanie. Les exemplaires décrits par M. Brandt sont au Musée de Saint-Pétersbourg.

Ainsi que le *I. impressus* de Say, cette espèce et la suivante constituent dans le travail de M. Brandt (*Recueil*, p. 84) un petit groupe à part parmi les Iules mucronés. Leur caractère commun est d'avoir le processus latéral du premier anneau allongé, trigone, subéchancré à son bord antérieur, atteignant la partie inférieure de l'abdomen.

Il est remarquable que ces trois espèces appartiennent au même pays.

98. Iule de Pensylvanie. (*Iulus Pensylvanicus.*)

Corps très-grêle avec la partie postérieure des anneaux déprimée et non renflée; 63 ou 64 anneaux en comprenant l'anus; 114 à 116 paires de pattes; yeux en triangle; antennes médiocres, à articles noirs avec le sommet blanc; tête brune en avant, un peu jaunâtre, avec une bande transversale noire entre les yeux, et la partie labiale brun fauve; premier segment mar-

qué en dessus de quelques ponctuations assez grosses, brun à son milieu, avec une tache subsémilunaire près de son bord antérieur qui est blanc, et une bande noire près le liséré blanc de son bord postérieur; son processus latéral allongé, subtrigone, obliquement tronqué à son angle antérieur, strié transversalement, égalant presque le second segment; les autres segments striés transversalement, brun noir, plus foncés près leur bord postérieur qui lui-même est blanc; épine du dernier segment courte, dépassant peu ou égalant l'anus, blanche à sa pointe; écailles latérales de l'anus assez petites, brun noirs convexes, pubescentes, en crête obtuse à leur bord interne; écaille préanale inférieure semi-lunaire, arrondie en arrière; pieds variés de blanc et de roux brun; abdomen blanc roussâtre. Longueur, 1 pouce 1/2 (0,040); largeur, 1 ligne 1/3.

Iul. Pensylv., Brandt, *Recueil*, p. 85.

De Pensylvanie.

Les exemplaires décrits par M. Brandt sont au Musée de Berlin.

99. Iule canadien. (*Iulus Canadensis.*)

De couleur rouge de chair, avec des points latéraux noirs au-dessous d'une série longitudinale de taches noires; segments au nombre de 53, lisses, luisants, sans stries à leur partie dorsale; avant-dernier segment prolongé en épine forte, allongée et courbée. Longueur, 1 pouce 1/2 (0,040).

Iul. Canad., Newp., *Ann. and mag. of nat. hist.*, XIII, p. 268.

Du Canada.

L'exemplaire décrit par M. Newport appartient au *British Museum.*

** *Segment préanal non mucroné.*

100. Iule menu. (*Iulus minutus.*)

Corps cylindrique non marginé, pâle en dessus, irrégulièrement réticulé et varié de rouge; une série bilatérale de larges points noirs et nombreux; des stries à la partie inférieure des anneaux; dessous blanchâtre; tête noire au-dessus des antennes; les deux avant-derniers articles des antennes dilatés, non rétrécis à leur base; yeux noirs, en lunule longitudinale; segment

préanal inerme, plus long que le précédent, arrondi et noirâtre. Longueur, 6 lignes (0,013).

Iul. pusillus, Say, *Jour. acad. nat. sc. Philadelph.*, 1821, t. II, p. 105.—*Id.*, *OEuvres entom. publiéespar Lequien*, *non Iulus pusillus*, Leach. — *Iulus minutus*, Brandt, *Recueil*, p. 89. — *Iulus Sayii*, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, XIII, p. 268.

De Virginie (Say).

Cette espèce vit sous l'écorce du *Pinus variabilis*. M. Newport a compté sur un exemplaire du *British Museum*, qui n'est pas encore adulte, 45 segments dont les trois antépénultièmes sont apodes.

101. Iule marqué. (*Iulus stigmatosus.*)

Corps cylindrique, non marginé, brun foncé en dessus; glabre avec une ligne dorsale irrégulière de couleur noire; un point noir bilatéral sur la partie supérieure de chaque segment, et un plus large oblong transversalement se partageant de plus en plus en deux; segments antérieurs et postérieurs plus étroits que les autres; yeux subtriangulaires, noirs; tête brun foncé.

Iul. punct., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelph.*, II, p. 102. —*Id.*, *OEuvr. compl. publiées par Lequien*, I, p. 16 (*non* Leach). — *Iulus stigmatosus*, Brandt, *Recueil*, p. 88.

Des États-Unis.

102. Iule annelé. (*Iulus annulatus.*)

Corps cylindrique, brun, teinté de rouge en dessus, blanc jaunâtre, sans tache en dessous; chaque segment marqué de quinze lignes saillantes, obtuses, dont quatre égales sur le dos, une pyriforme plus large, oblique sur les répugnatoires et dix décroissantes en grandeur, sur les parties latérales et près des pattes; le segment antérieur (bouclier) est aussi long que les trois suivants pris ensemble, et glabre; le segment préanal est glabre, rouge brun, aussi long que les deux précédents réunis, et obtus à son bord libre; tête blanchâtre; yeux disposés transversalement sur une bande noire; point d'impression visible sur le vertex.

Iul. annul., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, 1821, t. II, p. 103. — *Id.*, *OEuvres entom. publ. par Lequien fils.*

De l'Amérique septentrionale; très-commun dans les États

du sud, où il a été découvert par Say. Il y en a un exemplaire au *British Museum.* M. Newport classe cette espèce parmi les *Spirobolus* de M. Brandt.

103. Iule marginé (*Iulus marginatus.*)

Corps cylindrique, glabre luisant, noirâtre avec du rouge pâle en dessous ; segments bordés de roux en arrière ; bouclier égalant en longueur les trois segments suivants pris ensemble, entièrement bordé de roux ; second segment petit, en angle obtus à sa partie antéro-inférieure ; segment préanal aussi long que les deux précédents réunis, arrondi à son bord postérieur ; tête marquée d'une ligne longitudinale obsolète sur le front ; lèvre supérieure pâle, échancrée, montrant une série submarginale de dix ou douze ponctuations pilifères, ciliée, rougeâtre et pourvue de dents obsolètes à son bord. Longueur totale dépassant trois pouces (mesure anglaise) (0,080).

Iul. marg., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 105, 1821.

Vit aux États-Unis. Très-grosse espèce qui habite les bois, etc. Quand elle est irritée elle répand une odeur d'acide chlorhydrique. Elle est attaquée par des Gamases. Ses couleurs varient. Le bord des segments et tout le dessous sont quelquefois blancs. Le segment préanal est parfois plus aigu à son bord postéro-supérieur, et il y a une série latérale distincte de points noirs.

Ces détails sont empruntés à Say. M. Newport, qui a étudié au British Museum un *Iulus marginatus*, envoyé par ce naturaliste, réunit cette espèce au sous-genre des Spirobolus de M. Brandt. Nous considérons aussi comme des Spirobolus des Iules de taille assez considérable qui ont été envoyés ou rapportés des États-Unis au Muséum de Paris par divers voyageurs, Bosc, Milbert, ainsi que MM. de Givry, Warden, etc. Ces Iules nous paraissent être aussi de l'espèce du *Iulus marginatus*. En voici la description :

De quatre à six paires de ponctuations piligères sur le bord buccal de la lèvre supérieure ; ces ponctuations rarement nulles ; dessus de la tête et du bouclier très-finement ponctués ; 50 et quelques anneaux entre la tête et l'anus ; les anneaux très-finement marqués d'impressions semblables à celles de la tête qui se convertissent sur les postérieurs en stries obsolètes, principalement à la partie inférieure des anneaux ; bords laté-

raux du bouclier subtrigones, un peu marginés, non striés; anneau préanal en capuchon non épineux, n'atteignant pas le niveau des valves anales; écaille préanale en triangle subéquilatéral; antennes moniliformes, leur deuxième article un peu plus grand que les autres, le septième fort petit; yeux en triangle irrégulier, disposés sur six rangs; partie médiane basilaire de la lèvre inférieure triangulaire, subpentagone; environ 95 paires de pattes. Longueur totale atteignant jusqu'à 0,120; largeur 5 ou 6 millim.

C'est sans doute à cette espèce qu'il faut rapporter le *Iulus americanus*, Pal. Beauvois, *Insectes d'Afr. et d'Amér.*, p. 155, aptères, pl. 6, fig. 3; M. Brandt, qui émet la même opinion que nous, donne cependant au *Iulus americanus* une nouvelle dénomination, c'est son *Iulus incertus*, *Recueil*, p. 121, n° 6.

6.

Iules de l'Amérique méridionale.

104. Iule rosé. (*Iulus roseus.*)
(Atlas, pl. 34, fig. 9.)

Lèvre supérieure échancrée, multidentée, une série de poils sétiformes sur la partie denticulée; deux paires d'impressions punctiformes submarginales; strie médio-longitudinale faible. Bouclier subarrondi à ses parties latérales, faiblement marginé à son bord antérieur, marqué près le postérieur de cinq ou six petites stries inégales non parallèles. Segments du corps marqués sur leur première moitié de quelques stries circulaires ou obliques, et sur la seconde de stries longitudinales fortes, régnant sur tout le pourtour au dos, sur les flancs et à la partie inférieure; ces stries très-peu marquées sur le segment antépénultième, nulles sur le pénultième ou préanal, qui est finement granuleux, ainsi que les valves anales; une épine courte au segment préanal; écaille préanale en segment de cercle, à bord postérieur curviligne; couleur pâle rosé avec la seconde moitié du segment, les antennes et les pieds d'un rose plus vif; pores répugnatoires noirs; antennes submoniliformes, à deuxième article un peu plus long que les autres qui sont subégaux. Yeux sur cinq rangées en ovale irrégulier; 43 segments entre la tête et l'anus; 77 paires de pieds. Longueur, 0,115; largeur, 0,014.

De Colombie, par M. Justin Goudot (Collection du Muséum).

105. Iule vermiforme. (*Iulus vermiformis.*)

Corps allongé, lisse, luisant, de couleur brune avec la partie antérieure des segments plus claire. Lèvre supérieure peu échancrée, multidentée ; une strie longitudinale sur le milieu du front. Bouclier rectiligne en arrière, subcarré bilatéralement à bord antérieur subarrondi, marginé, à angle antérieur subarrondi marqué de cinq stries saillantes curvilignes. Segments striés sur la partie inférieure de leur seconde moitié, très-finement granuleux quand on les examine à la loupe. Segment préanal non épineux en capuchon, n'atteignant pas le niveau des valves anales. Écaille préanale en segment de cercle. Articles des antennes subégaux, le second plus long, subfusiforme, les autres submoniliformes marqués de petites ponctuations de chacune desquelles naît un poil. Yeux en triangle bombé au côté postérieur sur sept rangées. 58 segments ; 107 paires de pieds. Longueur, 0,130.

De Colombie, par M. Justin Goudot (Coll. Mus. Paris). Espèce de *Spirostreptus*.

106. Iule de Newport. (*Iulus Newportii.*)

Taille médiocre, corps assez trapu, ayant de l'analogie avec le *I. sabulosus*. Lèvre peu échancrée, non ponctuée. Bouclier subarrondi bilatéralement, très-faiblement marginé, non strié. Segments du corps courts, faiblement striés à leur partie inférieure, à stries obliques ou longitudinales, courtes et espacées, presques nulles aux derniers segments ; le segment préanal en pointe courte, dépassant un peu les valves anales. Couleur brune ; une bande plus claire sur le milieu de la tête ; bouclier bordé en avant et en arrière de rouge aurore ; une tache de même couleur près le bord médio-postérieur de chaque segment et sur la pointe préanale ; bord postérieur des segments gris orangé ; tarses orangés. Yeux en triangle surarrondi, polygonaux, sur sept rangées. Articles des antennes subégaux, submoniliformes, le deuxième un peu plus long que les autres. 41 segments entre la tête et l'anus ; 66 paires de pieds. Longueur, 0,040 ; largeur, 0,004.

De Colombie, par M. Justin Goudot (Collect. du Muséum de Paris).

107. Iule leucope. (*Iulus leucopus.*)

Petite espèce ayant de l'analogie avec le *I. terrestris*, mais non mucronée. Lèvre peu échancrée, multidentée; tête lisse; bouclier faiblement marginé en triangle tronqué à sa partie latérale, une simple strie tombant sur le milieu de son bord postérieur, segments du corps lisses, un peu striés à leur partie inférieure; les premiers très-courts; ligne circulaire de séparation entre leur moitié antérieure et postérieure bien marquée; segment préanal en capuchon subaigu, non spinifère, atteignant le niveau des valves anales. Couleur noire avec la lèvre supérieure, la bordure des segments, les pieds et les valves anales jaune blanchâtre. Antennes brun pâle, de médiocre longueur, à articles inégaux; 45 segments. Longueur, 0,024; largeur, 0,002.

De Colombie; par M. Justin Goudot (Collection du Mus. de Paris).

108. Iule américain. (*Iulus americanus.*)

Iul. amer., Plumier, *apud Lister, a Journey to Paris in the year* 1698, p. 64, fig. 5.

Du Brésil.

Ses caractères ne sauraient être donnés avec certitude.

M. Brandt fait remarquer (*Recueil*, p. 120) que si la figure donnée par Lister est exacte, les antennes de cette espèce la rapportent à son genre Spirostreptus.

109. Iule très-grand. (*Iulus maximus.*)

Corps cylindrique, grêle assez fort; conique en arrière, un peu acuminé; de 56 à 74 segments; 100 à 133 paires de pattes; longueur, 3 pouces à 4 pouces 3/4; largeur au milieu, 2 lignes 1/2 à 3 1/2; largeur au segment préanal, 1 ligne 3/4 à 2 lignes 1/3; sommet du segment préanal voûté, brièvement acuminé, dépassant les valves anales; couleur brun olivâtre, avec le bord postérieur des anneaux noir, terminé par un liséré brun ferrugineux; antennes et pieds brun jaunâtre pâle.

Iulus (Spirobolus) *maximus*, Brandt, *Recueil*, p. 116.

Du Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

M. Brandt rapporte qu'il a observé trois variétés de cette espèce, et il en donne la synonymie suivante :

Variété *a.* — *Vermis terrestris*, Marcgrave, *Bras.*, p. 155, fig. 5. — *Iulus maximus*, Linné, *Syst. nat.* (exclusa synonymia Listeri). —*Iulus Marcgravii*, Brandt, *Recueil*, p. 116.

Pointe du segment préanal très-courte ; écaille préanale inférieure subtriangulaire ; de 70 à 74 segments dont les derniers (ceux qui précèdent le segment préanal) très-courts, très-rapprochés ; 125 à 133 paires de pattes ; les quatre ou cinq derniers segments apodes.

Variété *b.* — *Iulus apiculatus*, Mikan, *Isis*, 1834, p. 741.

Segments qui précèdent le pénultième un peu plus petits, équidistants ; segment pénultième ou préanal trigone à son sommet, qui est plus longuement acuminé ; écaille préanale inférieure subsemilunaire ; 56 à 59 segments ; 100 à 109 paires de pattes ; segments préanal et anal seuls apodes.

Variété *c.* — *Iulus maximus*, Linné, *Syst. nat., edit.* XII, p. 1066 (Excl. syn. Marcgravii et Listeri).

Segments qui précèdent le pénultième à peine plus petits que les autres, équidistants ; pointe du segment préanal trigone allongée ; anneaux préanal et anal seuls apodes ; de 68 à 74 anneaux ; 127 à 133 paires de pattes ; écaille préanale inférieure subtrigone.

Plusieurs auteurs et entre autres Shaw (*Naturalist's miscell.*, II, pl. 48), ont parlé du *Iulus maximus* (1). Les détails qui précèdent sont empruntés à M. Brandt. Le *I. maximus* fait partie de ses *Spirobolus*, division 1, subdivision 1 *b*, qui a par conséquent la lèvre supérieure quadripunctuée, le bord latéral du bouclier triangulaire arrondi, et le segment préanal mucroné.

110. Iule olivacé. (*Iulus olivaceus.*)

(Spirobolus de la division 1, subdivision 1 *a* de M. Brandt.) — Corps court, olive foncé, à bouclier subferrugineux ; pieds chocolat foncé ; front convexe, lisse, marqué d'un sillon labial médian ; 44 segments, lisses, avec leur moitié postérieure très-courte et garnie de stries obsolètes ; écaille préanale triangulaire, à sommet aigu et ayant une forte dépression à sa base. Longueur, 8 pouces (0,200).

Spirobolus olivaceus, Newport, *Ann. and mag. of nat. hist.*, XIII, p. 268.

(1) M. Brandt (*Recueil*, p. 122) le croit fabriqué.

D'Oaxaca, au Mexique (*British Museum*).

M. Newport pense que cette espèce pourrait devenir l'objet d'un genre distinct, parce que les 1, 2, 3, 4, 5 et 6° avant-derniers segments ne portent qu'une paire de pattes chacun.

Nous rapportons à cette espèce un Iule de la montagne de Mexico, rapporté par madame Salé en 1835 (Coll. Mus. Paris), et dont voici les caractères :

Lèvre supérieure quadriponctuée, bordée d'une rangée de petits poils spiniformes ; une strie médio-céphalique médiocre. Bouclier subarrondi bilatéralement à bord antérieur à peu près droit, le postérieur curviligne, non strié, faiblement marginé. Des stries médiocres à la partie inférieure des segments, des ponctuations très-fines, visibles seulement à la loupe sur la surface des segments. Segment préanal non épineux ; une strie transversale sur sa partie dorsale. Ecaille préanale triangulaire subaiguë. Antennes submoniliformes à articles presque égaux, sauf le deuxième qui est double des autres; yeux polygonaux, sur six rangées, formant un triangle obtus à ses angles ; 51 segments, 92 paires de pieds. Longueur, 0,090.

111. Iule de Surinam. (*Iulus Surinamensis.*)

(*Spirostreptus* de la division 1, subdivision 2 *d* de M. Brandt.) — Corps grêle, allongé, cylindrique, conico-obtus à sa partie postérieure ; 61 à 63 segments au corps ; antennes courtes, à articles infundibuliformes ; face fortement marquée de rugosités et d'impressions jusqu'aux antennes, les impressions inférieures longitudinales; bord latéral du bouclier tétragone, retréci en avant et en arrière, marqué en avant de cinq et en arrière de sept plis subrapprochés, cariniformes, droits et parallèles en arrière ; moitié antérieure des anneaux marquée de plusieurs impressions parallèles, moitié postérieure des anneaux marquée sur l'abdomen de lignes parallèles, transverses, rapprochées en avant, très-profondes, limitant des carènes étroites, mais évidentes ; moins profondes, au contraire, et plus écartées en arrière; des glabres; une ligne ponctuée au-dessus des pores répugnatoires; segment préanal prolongé angulairement en arrière et pourvu d'un crochet faible, un peu relevé et renflé ; écailles anales médiocres convexes, arquées à leur bord postérieur, qui est obtus, saillant, marqué d'une ligne arquée sur ses côtés; écaille préanale inférieure semi-

lunaire, subtrigone à son bord postérieur ; 113 à 117 paires de pattes, couleur générale brun noir, avec la partie postérieure des anneaux noire, bordée de ferrugineux clair, pieds bruns ; longueur totale, 4 pouces 3 à 10 lignes (0,125) ; largeur au milieu, 3 lignes ou 3 lignes 1/3 ; au segment postérieur 1 ligne 1/2 ou 1 ligne 3/4.

Iulus (Spirostreptus) *Surinamensis*, Brandt, *Recueil*, p. 108.

De Surinam, dans la Guyane (Mus. de Saint-Pétersbourg).

112. Iule de Walckenaer. (*Iulus Walckenaerii.*)

Grêle, allongé ; 70 ou 71 segments ; antennes médiocres ; parties latérales du bouclier retrécies à leurs angles antérieurs et postérieurs, multistriés ; écaille préanale inférieure semi-lunaire ; 133 paires de pieds ; tête noire ; corps brun noir à segments marginés de ferrugineux ; pieds brun fauve. Longueur, 7 pouces (0,187).

Iulus (nodopyge) *Walckenaerii*, Brand, *Recueil*, p. 186.

De la Guyane, par M. Brandt, négociant (Musée de Saint-Pétersbourg). Espèce de *Spirostreptus*.

113. Iule grand. (*Iulus grandis.*)

Corps épais, fort, obtus en arrière, brièvement conique ; 58 à 60 segments ; 105 à 111 paires de pattes ; bord latéral du bouclier assez large, court, triangulaire, arrondi à son bord inférieur, un peu renflé ; segment préanal fortement déprimé transversalement à son milieu, prolongé en arrière en pointe courte, subrenflée, triangulaire ; écaille préanale inférieure semi-lunaire ou subtrigone ; couleur noire avec le bord des segments brun ; pieds et antennes brun noir. Longueur, 6 pouces 2 lignes (0,163) ; largeur au milieu, 6 lignes et demi, au segment préanal 3 lignes.

Iul. (Spirobolus) *grandis*, Brandt, *Recueil*, p. 115.

Du Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

Cette espèce appartient aux Spirobolus, division 1, subdivision 1 α de M. Brandt, c'est-à-dire qu'elle a le bord labial quadriponctué, les deux paires de ponctuations plus rapprochées entre elles, le bouclier bilatéralement triangulaire subarrondi et le segment préanal mucroné, à mucrone court, n'atteignant pas le niveau des valves anales.

114. Iule d'Olfers. (*Iulus Olfersii.*)

50 segments, y compris l'anal; antennes très-courtes; partie latérale du bouclier aiguë, assez étroite, triangulaire, médiocre, segment préanal anguleux à sa partie postéro-supérieure qui se prolonge en pointe courte; écaille préanale inférieure triangulaire aiguë; couleur noire avec le bord postérieur des segments roux marron; tête noire verdâtre; lèvres supérieure et inférieure brun fauve; pieds et antennes noir olivâtre, avec le bord supérieur de leurs anneaux fauve. Longueur 2 pouces, largeur au milieu 2 lignes; au segment préanal 1 ligne 2 tiers.

Iulus (Spirobolus) *Olfersii*, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 202, 1833.—*Id.*, *Recueil*, p. 118.

Du Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

Cette espèce est de celles qui ont quatre ponctuations sur la lèvre supérieure.

115. Iule paré. (*Iulus festivus.*)

Corps glabre, brillant, ferrugineux, avec une série de points latéraux noirs et deux bandes de même couleur sur le dessus; antennes de couleur marron à la base; leurs autres articles noirâtres; yeux noirs; 96 paires de pattes, de couleur testacé marron.

Iulus festivus, Perty, *Delectus anim. articul. Bras.*, p. 211, pl. 40, fig, 10.

De la provinces des Mines au Brésil, par Spix et Martius.

116. Iule obtus. (*Iulus obtusatus.*)

Rouge brun; pieds et antennes de couleur rousse; segments un peu glabres, de teinte plus obscure à leur bord postérieur; le préanal non mucroné. 98 paires de pieds.

Iul. obtusatus, Mikan, *Isis*, 1834, p. 741.

Du Brésil.

117. Iule crassicorne. (*Iulus crassicornis.*)

Noir glabre; bord postérieur des segments un peu renflé; le préanal non mucroné; antennes blanches à articles subégaux, courts; pieds blancs, grêles, égalant la moitié du diamètre du corps. 92 paires de pieds.

Iulus crassicornis, Mikan, *Isis*, 1834, p. 742.

Du Brésil.

118. Iule bicolor. (*Iulus bicolor.*)

Corps un peu rude ; segments annelés de bleuâtre et de rouge, le préanal bleuâtre, un peu mucroné ; antennes variées de blanc et de cendré ; pieds blancs, au nombre de 100 paires.

Iulus bicolor, Mikan, *Isis*, 1834, p. 741.

Du Brésil.

119. Iule noiratre. (*Iulus nigricans.*)

Lisse ; noirâtre ; de petites ponctuations sur la partie postérieure des segments ; le préanal non mucroné ; antennes et pieds roussâtres ; 86 paires de pieds.

Iulus nigricans, Mikan, *Isis*, 1834, p. 741.

Du Brésil.

120. Iulus subuniplicatus. (*Iulus subuniplicatus.*)

Corps allongé, grêle, un peu rétréci en arrière ; 72 segments, 135 paires de pieds ; segment penultième prolongé en crochet court, triangulaire ; partie latérale du bouclier assez courte, tétragone, marginée en avant, rétrécie inférieurement ; un pli étroit au-dessus du bord inférieur, courbé ; écailles latérales de l'anus convexes, lisses à la base de leur bord interne ; écaille préanale inférieure trigone ; segments de couleur olivâtre, variée de gris et de noirâtre, bruns près leur bord et finement marginés de brun fauve ; front, pieds et écailles anales bruns ; antennes grêles, à articles intermédiaires infundibuliformes, brun fauve pâle à leur base, noirâtres au milieu. Longueur totale 3 pouces (0,080); largeur au milieu du corps 2 lignes et demi.

Iulus (Spirostreptus) *subuniplicatus*, Brandt, *Recueil*, p. 99.

Du Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

M. Brandt place cette espèce dans la division I, subdivision 2 *b* de ses Spirostreptes.

121. Iule de Bahia. (*Iulus Bahiensis.*)

Corps grêle, un peu comprimé en arrière ; 58 segments ; 107 paires de pieds ; des stries sous l'abdomen ; couleur noire, avec le bord postérieur des segments brun ; pieds bruns. Longueur totale, 6 pouces (0,160).

Iulus (Spirostreptus) *Bahiensis*, Brandt, *Recueil*, p. 105.

De la province de Bahia au Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

122. Iule a doubles coussins. (*Iulus bipulvillatus.*)

Lèvre supérieure multidentée, marquée d'une série nombreuse de petites ponctuations marginales ; trois ponctuations obsolètes au-dessus des trois denticules principaux ; une impression longitudinale linéaire sur l'occiput. Partie latérale du bouclier fortement descendante, carrée, fortement marginée à son angle antérieur qui est obtus. L'angle postérieur plus saillant, à cinq stries irrégulières inégales, subverticales près son bord postérieur. Dessus du même segment lisse ainsi que la tête et la moitié postérieure des segments du corps ; celle-ci courte ; la moitié antérieure marquée de stries circulaires irrégulières ; des stries longitudinales assez saillantes sur la région abdominale postérieure des segments ; segment préanal mucroné à pointe subrelevée obtuse dépassant un peu l'anus. Valves anales lisses. Écaille préanale inférieure triangulaire à base très-large ; l'angle postérieur obtus. Antennes de moyenne longueur, à articles inégaux, le deuxième le plus long ; les troisième, quatrième et cinquième sont égaux, granuleux, surtout à leur partie supérieure. Le pénultième et l'antépénultième article des pieds présentant inférieurement des coussinets cotyliformes dans le mâle. Yeux nombreux, sur sept rangées, rapprochés et pour la plupart tétragones. Corps assez court, épais, long de 0,10. Largeur à son milieu 0,010 ; 59 segments entre la tête et l'anus ; 99 paires de pieds.

Du Brésil, par M. Bardoux (Coll. Mus. Paris), espèce de *Spirostreptus*.

123. Iule trimarginé. (*Iulus trimarginatus.*)

Lèvre supérieure peu échancrée, présentant trois ponctuations obsolètes au-dessus de l'échancrure ; dessus de la tête et corps lisses ou très-finement rugueux sous la loupe ; région latéro-abdominale des segments striée sur sa moitié postérieure ; des stries circulaires irrégulières sur la moitié antérieure, bouclier tétragone, obtus à l'angle antérieur, subsaillant à son angle postérieur et marqué près de son contour de trois carènes curvilignes dont l'une est presque marginale et descend du bord latéro-antérieur du bouclier. Segment préanal en capuchon non spinigére, n'atteignant pas le niveau des valves anales. Écaille préanale inférieure en croissant dont la convexité est antérieure et dont la concavité présente une saillie angulaire médiane. Yeux

en triangle subréniforme, sur six rangées. Antennes de longueur moyenne, à articles subinfundibuliformes, le deuxième plus long que les autres qui sont subégaux. Corps ferrugineux rosé avec le bord postérieur des segments plus foncé; pattes ferrugineuses claires ainsi que les antennes. Longueur 0,070, diamètre au milieu 0,007.

Du Brésil, par M. Wauthier (Coll. Mus. Paris), espèce voisine du *I. festivus*.

124. Iule palmiger. (*Iulus palmiger.*)

Huit ponctuations sur le bord labial de la tête; un sillon vertical médian. Quelques très-fines ponctuations et des indices très-faibles de plis près le bord antéro-externe de la lèvre supérieure. Bouclier et dessus du corps finement ponctués. Parties latérales du bouclier trigones, obtuses, marginées, sans stries. Deuxième segment pourvu au-dessus de l'angle latéral postérieur du bouclier d'une saillie subtriangulaire palmiforme, descendante; des stries curvilignes sur sa partie postéro-inférieure et sur celle des segments suivants; quelques fines ponctuations semblables à celles du dos visibles entre ces stries; stries des segments postérieurs faibles; segment préanal non épineux, simplement anguleux à son bord postéro-supérieur, n'atteignant par le niveau des valves anales. Écaille préanale inférieure triangulaire à base large. Antennes submoniliformes à deuxième article plus long que les autres, conoïdes; des poils courts sur leur seconde moitié. Yeux sur une surface irrégulièrement circulaire, polygonaux, sur six rangées. Couleur générale brune avec le bord postérieur des segments et l'encadrement du bouclier rouge cerise. Face marbrée de ferrugineux et de noir. Antennes et pieds ferrugineux. 49 segments; 87 paires de pieds. Longueur totale, 0,085; largeur, 0,008; antennes, 0,004.

De la Guyane française, par M. Leprieur. (Coll. Mus. de Paris.)

125. Iule caudé. (*Iulus caudatus.*)

Quatre ponctuations labiales; couleur blonde plus ou moins olivacée. Bouclier arrondi bilatéralement, faiblement marginé, non strié, lisse ainsi que le corps; stries de la portion inférieure des segments faibles; point de stries sur les flancs si ce n'est aux derniers segments où elles sont faibles; segment préa-

nal petit dans sa portion annulaire en dessous, prolongé en dessus en épine subréfléchie, dépassant un peu le niveau des valves anales ; surface oculaire subarrondie ; yeux polygonaux. Antennes moniliformes à articles courts subégaux. 54 segments ; 94 paires de pieds. Longueur 0,050, largeur 0,005.

Spirobolus caudatus, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

De Demerara (*British Mus.*). De la Guyane française, par M. Leprieur ; de Saint-Thomas, par Richard ; du Brésil, par MM. Gaudichaud de Vauthier (Coll. du Muséum de Paris).

126. Iule de Beauvois. (*Iulus Beauvoisii.*)

Lèvre supérieure peu échancrée, bordée d'une série de guillochures et présentant trois ou quatre ponctuations obsolètes au-dessus de ses dents principales ; face finement rugueuse ; dessus de la tête lisse. Parties latérales du bouclier coupées subobliquement, l'angle antérieur le plus saillant, le postérieur obtus ; deux plis obliques dont le deuxième est décomposé à sa partie inférieure ; bouclier et dessus du corps lisses, avec quelques rares rugosités visibles à la loupe. Des stries circulaires fines, assez nombreuses sur la partie antérieure des segments ; la partie postérieure marquée inférieurement de stries longitudinales faibles, surtout aux segments postérieurs. Segment préanal en capuchon non épineux ; une ligne transversale à la base de sa partie postérieure. Écaille préanale en triangle subéquilatéral. Antennes de longueur moyenne, à articles subégaux, sauf le deuxième qui est le plus long, subinfundibuliformes ; le sixième et le septième ovalaires. 60 segments ; 100 paires de pieds. Longueur du corps 0,070 ; diamètre au milieu 0,005; antennes 0,005. Couleur générale marron noirâtre, avec la tête, les antennes et les pieds ferrugineux.

Iulus Indus ? Palissot de Beauvois, *Ins. d'Afrique et d'Amérique*, p. 154, pl. 6, fig. 2. — *Iulus Beauvoisii*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 47. — Lucas, *Anim. articulés*, p. 531. — *Iulus Bowoasii*, Brandt, *Recueil*, p. 120.

De la Martinique (Coll. du Mus. de Paris), espèce de *Spirobolus*.

127. Iule haïtien. (*Iulus haitensis.*)

Corps gros, épais, assez court, obtus, lisse et luisant; de couleur noirâtre sur la tête, les antennes et le corps. Lèvre su-

périeure quadriponctuée ; un très-faible indice de ligne médio-verticale sur la tête. Bouclier triangulaire, arrondi sur ses parties latérales, faiblement marginé, non strié ; stries inférieures des segments très-faibles, curvilignes, presque nulles aux derniers; quelques stries annulaires très-fines à la partie antérieure des segments. Point d'épine au segment préanal, celui-ci en capuchon triangulaire, sa partie saillante séparée de l'antérieure par une ligne transversale et n'atteignant pas le niveau des valves anales. Ecaille préanale inférieure en segment de cercle à bord antérieur à peu près droit; le postérieur triangulaire arrondi. Antennes submoniliformes à articles décroissants du deuxième au septième; le sixième et le septième réunis, subglobuleux. Yeux en groupe suborbiculaire, polygonaux, sur six rangées. 54 segmenfs ; 100 paires de pieds. Longueur totale, 0,163 ; largeur au milieu, 0,013.

De l'île Saint-Domingue (Haïti), par M. Alexandre Ricord (Coll. Mus. de Paris). C'est une espèce du genre *Spirobolus.*

128. Iule a petites stries. (*Iulus striolatus.*)

Lèvre supérieure quadriponctuée ; tête lisse ; un sillon vertical sur son milieu. Bouclier triangulaire, obtus à ses parties latérales, épaissi, non marginé, montrant à la partie médiane de son angle postérieur l'indice de deux stries courtes ; parties latérale et inférieure des segments striées, à stries obliques, descendantes sur la partie antérieure des segments, longitudinales et courtes sur la postérieure, plus fortement marquées inférieurement que sur les parties latérales, nulles au dos, remplacées antérieurement par de simples guillochures. Corps paraissant très-finement rugueux sous la loupe. Segment préanal en capuchon subépineux, à crochet court, n'atteignant pas tout à fait le niveau des valves anales. Écaille préanale triangulaire à sommet obtus. Segments forts, subimbriqués, surtout en avant, un peu épaissis à leur bord postérieur; de couleur vert olivacé, avec la partie postérieure fauve ou rougeâtre. Pieds forts, ferrugineux. Antennes verdâtres, submoniliformes, à articles un peu en entonnoir, subégaux, décroissant du second au septième ; celui-ci et le sixième réunis, arrondis, surface oculaire subcarrée, à angle antéro-externe obtus, sur cinq rangs, 40 segments ; 70 paires de pieds. Longueur du corps, 0,012 ; des antennes, 0,003 ; largeur au milieu, 0,014.

De l'Amérique méridionale (Coll. Mus. de Paris.) Espèce du groupe des *Spirobolus*.

129. Iule bimarginé. (*Iulus bimarginatus*.)

Lèvre supérieure finement dentée et échancrée à sa partie médiane; trois petites impressions punctiformes obsolètes au-dessus de l'échancrure; dessus de la tête lisse, sans strie rectiligne. Bouclier tétragone, obtus à son angle antérieur, subaigu au postérieur, avec un pli saillant, descendant obliquement du bord antérieur sur le milieu de l'inférieur en longeant à une faible distance le premier qui est marginé. Dessus des segments très-finement rugueux sous la loupe. Partie abdominale marquée de stries longues sur la deuxième moitié des segments ; la moitié antérieure marquée sur tout son pourtour de stries circulaires; segment préanal non épineux. Écaille préanale inférieure triangulaire, à base élargie. Antennes pubescentes dans leur deuxième moitié, à poils courts, prenant naissance dans de petites ponctuations ; articles subégaux, le deuxième un peu plus long que les autres, le sixième et le septième réunis, ovalaires. Surface oculaire subréniforme ; yeux polygonaux sur six rangées. Couleur générale olivacée avec le bord postérieur des segments blond rougeâtre ; un indice de ligne dorsale claire. Pieds fauves ferrugineux, ainsi que les antennes. 56 à 59 segments. Longueur totale, 0,80.

De Tijuca au Pérou, par MM. Eydoux et Souleyet, chirurgien de l'expédition de *la Bonite* (Coll. Mus. Paris).

130. Iule du Chili. (*Iulus Chilensis.*)

Lèvre supérieure faiblement échancrée, bordée d'une petite rainure ponctuée; trois ponctuations obsolètes au-dessus des dents médianes ; un faible sillon longitudinal sur la tête, celle-ci lisse ainsi que le dessus du corps, mais paraissant très-finement réticulée à la loupe. Parties latérales du bouclier tétragones, sans stries perpendiculaires évidentes à leur bord postérieur, marginées en avant et inférieurement ; angle antérieur subotus ; angle postérieur à peu près droit; les stries d'abord courbes, puis droites sur la parties inférieure des segments ; leur moitié antérieure marquée de stries circulaires faibles. Segment préanal en capuchon non épineux à son bord postéro-supérieur, ne recouvrant qu'incomplétement les valves anales en dessus.

Écaille préanale inférieure subtriangulaire, à base large, à sommet surbaissé et obtus. Six rangées d'yeux sur un triangle obtus-angle. Couleur brun olivacé avec le bord des segments rouge vineux, ainsi que les pieds. Antennes olivâtres. 62 segments; 119 paires de pieds. Longueur 0,060, largeur 0,004.

Du Chili, par M. Gay et par M. Gaudichaud (Coll. Mus. Paris). Nous publierons la figure de cette espèce dans l'ouvrage de M. Gay sur le Chili. Les jeunes ont quelque analogie de forme et de couleur avec le *Iulus sabulosus.*

131. Iule presque lisse. (*Iulus sublævis.*)

Lèvre supérieure bordée d'une série de guillochures, un peu échancrée et pourvue à son milieu de quatre ponctuations obsolètes. Dessus de la tête lisse ainsi que le dessus du corps et les flancs. Bouclier tétragone bilatéralement, non strié transversalement, marqué de deux plis en bourrelet dont un marginal contourne le bord antérieur et inférieur, et l'autre, suivant à peu près la même direction, intercepte entre lui et la rainure marginale du bourrelet un espace allongé subsemi-lunaire ; angle antérieur émoussé; le postérieur à peu près droit, non saillant. Stries de la partie abdominale des segments faibles, disparaissant sur les médians et les postérieurs. Segment préanal en capuchon anguleux non spinifère et n'atteignant pas le niveau des valves anales. Écaille préanale inférieure en triangle équilatéral. Couleur châtain clair avec le bord postérieur ferrugineux. Articles des antennes subégaux, sauf le deuxième qui est le plus long; le sixième et le septième oviformes. Huit rangées d'yeux sur une surface triangulaire. Longueur 0,050, largeur 0,005.

Du Chili, par M. Gaudichaud (Coll. Mus. Paris).

132. Iule de Gaudichaud. (*Iulus Gaudichaudi.*)

Lèvre supérieure quadripunctuée ; une ligne médio-céphalique verticale. Partie latérale du bouclier en triangle arrondi non striée et non marginée. Partie inférieure des segments striée dans une faible étendue; stries de moins en moins évidentes. Corps lisse, épais, un peu appointi en arrière, à segment préanal prolongé postérieurement en angle spiniforme appliqué sur les valves anales, mais n'atteignant pas leur niveau ; face supérieure de ce segment partagée par une strie transversale peu marquée. Écaille préanale en triangle équilatéral. Segments ver-

dâtres, bordés de fauve ferrugineux, plus ou moins fauves sur leurs parties latérales; pieds fauves; antennes courtes (0,005), subcomprimées, à articles égaux, moniliformes. Yeux sur un triangle obtusangle. 53 segments; 96 paires de pieds. Longueur 0,080.

Du Chili, par M. Gaudichaud (Collection du Muséum de Paris).

6.

Iules dont on ignore la patrie.

133. Iule pilipède. (*Iulus pilipes.*)

Couleur blanche (sur l'animal sec); 63 segments, striés longitudinalement, avec le bord postérieur noir ou rouge; pieds très-courts, bruns, fortement velus; segment préanal prolongé en dessus en une petite épine courte; orifice des organes répugnatoires petits, noirs. Longueur 3 pouces et demi (0,090).

Iul. pilip., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 268.

Patrie inconnue (Exemplaire type au *British Museum*). M. Newport le range parmi les Iules proprement dits.

134. Iule très-noir. (*Iulus nigerrimus.*)

Noir de jais, brillant; front bombé; bord labial fortement échancré; bouclier lisse, triangulaire, arrondi à ses parties latérales; segments lisses. Longueur 2 pouces (0,054).

Spirobolus nigerrimus, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

M. Newport n'indique pas la patrie de cette espèce qu'il réunit aux Spirobolus, division *b* de M. Brandt.

135. Iule curvicaudé. (*Iulus curvicaudatus.*)

Brun (dans l'état sec); 61 segments; leur moitié postérieure lisse, marginée de rouge; segment préanal terminé par une épine recourbée; bord labial à peu près droit; partie latérale du bouclier tétragone, subaiguë à son angle antérieur et finement striée à sa partie postérieure. Longueur 4 pouces et demi (1,120).

Spirostreptus curvicaudatus, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 269.

M. Newport n'indique pas la patrie de cette espèce qu'il rap-

porte aux *Spirostreptus*, division I, subdivision 2 *d* de M. Brandt (*British Museum*).

136. IULE RUBRIPÈDE. (*Iulus rubripes.*)

Blanchâtre sur l'emplâtre sec, avec le bord postérieur de chaque segment noir; tête et pieds rouges; 59 segments, lisses, luisants. Longueur 3 pouces et demi (0,090).

Spirostreptus rubr., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 270.

M. Newport, qui a donné de cette espèce la description qu'on vient de lire, ignore la localité dont elle provient (*British Museum*). Il la rapporte aux Spirostreptus, division I, subdivision 2 *a* de M. Brandt.

137. IULE DES ANTIPODES. (*Iulus Antipodarum.*)

Spirostreptus Antipodarum, Newport, *Ann. sc. nat.*, t. XIII, p. 270.

(*British Museum*). M. Newport n'a encore publié que le nom de cette espèce.

138. IULE DOUTEUX. (*Iulus dubius.*)

Huit impressions ponctiformes au bord labial du front; segments assez courts, au nombre de 42 à 43; 75 paires de pattes; partie latérale du bouclier trigone, à bord postérieur à peu près droit, l'antérieur courbé, un peu échancré avant sa saillie angulaire; valves anales convexes, arrondies à leur bord postérieur, écaille préanale inférieure semi-lunaire; tête, premier segment, ainsi que les préanal et anal et les antipenultièmes, noirs, bordés de fauve pâle à leur bord postérieur; les autres segments roux brun ou purpurescents; pieds bruns, plus ou moins roussâtres. Longueur 1 pouce 10 lignes à 2 pouces (0,050); largeur au milieu du corps 2 lignes et demie.

Iulus (Spirobolus) *dubius*, Brandt, *Recueil*, p. 119.

M. Brandt ignore la patrie de cette espèce.

139. IULE DE SEBA. (*Iulus Sebæ.*)

65 segments; 121 paires de pieds; antennes suballongées, à deuxième et troisième articles claviformes, les autres, excepté le premier et le sixième infundibuliformes; face bombée en avant des antennes, déprimée transversalement à son milieu,

glabre à l'exception de quelques ponctuations disposées sur une seule série; groupes oculaires semi-lunaires, oblongs, étroits; partie latérale du bouclier tétragone, dilatée en avant, à angle antérieur un peu arrondi, bordé et surmonté de trois plis; trois plis près le bord postérieur; partie antérieure des segments à partir du second marginée de stries circulaires, 15 environ plus profondes en arrière et, limitant de petites éminences circulaires; seconde moitié des segments glabre au dos, marginée de stries parallèles, ordinairement courbées, sur la partie abdominale; bord postérieur du segment pénultième anguleux, non spinigère, brièvement trigone, déprimé; écaille préanale inférieure semi-lunaire; couleur générale noirâtre, avec une bordure postérieure ferrugineuse aux anneaux; longueur, 9 pouces (0,240), largeur au milieu du corps, 7 lignes.

Iulus (Spirostreptus) *Sebæ*, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, VI, p. 203. — *Id.*, *Recueil*, p. 104.

Patrie inconnue. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

140. Iule voisin. (*Iulus affinis.*)

Fort semblable au précédent, mais à 68 segments, et 127 paires de pieds; partie latérale du bouclier un peu plus large, plus tétragone en avant; à angle antérieur aigu, à partie postérieure triplissée; couleur brun noirâtre, avec le bord postérieur des anneaux brun ferrugineux; pieds bruns. Longueur, 9 lignes 1/2 (0,260); largeur, au milieu du corps, 8 lignes.

Iulus (Spirostreptus) *affinis*, Brandt, *Recueil*, p. 104.

Patrie inconnue. (Musée de Saint-Pétersbourg.) M. Brandt ne donne ce Iule comme différent du précédent que d'une manière dubitative. Il pense qu'il n'en peut-être qu'une variété, qu'il appelle aussi *Iulus Sebæ, varietas acutangula.*

141. Iule d'Audouin. (*Iulus Audouinii.*)

Extérieur du *Iulus Sebæ;* corps plus grele, plus étroit en avant; 63 segments; 117 paires de pieds; antennes plus courtes, à articles moins allongés; face glabre, sauf une série unique de ponctuations au-dessus de la lèvre supérieure; partie latérale du bouclier étroite, un peu trigone, triplissée en avant et en arrière; les deux plis supérieurs séparés par une surface étroite, falciforme, déprimée; partie postéro-inférieure des segments sillonnée d'une manière peu profonde; segment préanal renflé

à sa partie postérieure, arrondi, à peine saillant au milieu; écaille préanale inférieure semi-lunaire, à bord postérieur à peu près droit; couleur du *Iulus Sebæ*. Longueur environ 8 pouces 1/2 (0,216); largeur au milieu du corps, 5 lignes 1/2.

Iulus (Spirostreptus) *Audouinii*, Brandt, *Bulletin nat., Moscou*, t. VI, p. 203. — Id., *Recueil*, p. 107.

Patrie inconnue. (Musée de Saint-Pétersbourg.)

7.

On ignore également la patrie des espèces types des genres *Spiropæus* et *Spirocyclistus* de M. Brandt.

SPIROPÆUS, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 204. — *Id. Recueil*, p. 113.

Lèvre inférieure des Spirostreptus, mais avec le bord inférieur de sa partie moyenne (c'est-à-dire la vraie lèvre inférieure), et son article basilaire marqués d'une impression longitudinale sur leur milieu, et montrant au milieu même un tubercule disposé de manière à produire une saillie subtétragone.

142. Spiropée de Fischer. (*Spiropæus Fischeri.*)

Extérieur des Spirostreptes de la section *c*, de la subdivision 2, première division. Corps solide, cylindrique, grêle, en cône obtus en arrière. 62 anneaux. 113 paires de pattes. Anneaux dorsaux glabres, marqués de stries parallèles dans la partie abdominale seulement. Aile latérale du premier segment offrant une disposition particulière, tétragone, marqué à son angle, qui est aigu, de cinq plis assez élevés dirigés en dessus. Écailles latérales de l'anus en saillie aiguë à leur bord postérieur. Écaille anale inférieure subtrigone, semi-lunaire, Longueur, 6 pouces; largeur au milieu, 4 lignes; à l'avant-dernier segment, 3 lignes; largeur du premier segment à sa partie dorsale, 3 lignes 1/4; au bord inférieur de son processus latéral, 1 ligne 1/3.

Spirop. Fischeri, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 204. — *Iulus* (Spirop.) *Fisch.*, *id.*, *Recueil*, p. 114.

Patrie? La description de M. Brandt a été faite d'après un exemplaire mâle conservé au Musée de Saint-Pétersbourg.

SPIROCYCLISTUS, Brandt, *Bull. acad. nat. Moscou*, t. VI, p. 204; 1833. — *Id.*, *Recueil*, p. 112.

Lèvre inférieure comme celle des *Spirostreptus*, mais avec la fossette de la partie inférieure à peine distincte, et l'article basilaire marqué de chaque côté jusqu'à son milieu par une impression, et uni-tuberculé entre ces impressions; yeux, antennes et habitus extérieur des *Spirostreptus* de la première division et de la seconde division, section *d* de M. Brandt.

Dans le Bulletin de Moscou, M. Brandt a donné une figure de la lèvre inférieure des *Spirocyclistus* (fig. 35) et représenté une de leurs antennes, fig. 34 (voir notre atlas, pl. 37. Voici comment il caractérise ce groupe :

« Labii inferioris partis mediæ interior pars planiuscula tuberculo nullo aucta. Labii inferioris pars basalis in medio impressa et in ipsa impressione tuberbulo oblongo aucta. »

M. Brandt ne donne qu'une seule espèce de *Spirocyclistus*; nous ne la connaissons pas.

143. Spirocycliste acutangle. (*Spirocyclistus acutangulus.*)

Processus latéral du premier article trigone, assez aigu, épaissi à son angle inférieur et montrant au-dessus de lui deux plis qui se réunissent à angle aigu. Bord postérieur du pénultième anneau anguleux, irrégulière mentmucroné. Plaques anales mutiques à leur angle supérieur, aiguës à leur bord postérieur, saillantes. Tous les anneaux lisses, excepté le bord postérieur des premiers et ceux de la région moyenne de l'abdomen qui sont marqués de stries transversales parallèles. 59 anneaux au corps. 105 paires de pieds. Longueur totale, 2 pouces (0,048); largeur au milieu, 1 ligne 3/4, au dernier anneau, 1 ligne 1/4, largeur du premier anneau dans sa partie dorsale, 1 ligne 1/3, au bord inférieur du processus latéral, 1/3 de ligne. Couleur

noir olivâtre avec le bord postérieur des anneaux subferrugineux. Pieds et antennes pâles.

Spirocycl. acutangulus, Brandt, *Bull. nat. Moscou*, t. VI, p. 204. — *Iulus* (Spirocycl.) *acut.*, *id.*, *Recueil*, p. 113.

Patrie ? Espèce décrite d'après un exemplaire mâle appartenant au Musée de Saint-Pétersbourg.

Genre STEMMIULE. *Stemmiulus* (1).

Antennes suballongées, assez grêles, de sept articles dont le premier très-court, le deuxième le plus long, ne dépassant guère le troisième qui est plus long que les suivants subégaux entre eux. Une seule paire d'yeux stemmatiformes, chaque œil placé au bord postéro-externe de chaque antenne. Bouche, pieds et anneaux des Iules.

Stemmiule bioculé. (*Stemmiulus bioculatus.*) (Pl. 34, fig. 7.)

Anneaux du corps subégaux, un peu atténués en arrière, faiblement striés ; point de crochet au segment préanal ; couleur brunâtre, un peu lavée de rougeâtre cuivré en dessus ; brun à la tête et aux antennes ; pâle en dessous. Longueur totale, 0,020.

Iulus bioculatus, P. Gerv. et Goudot, *Ann. soc. entom.*, *loco cit.* — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 70, pl. 5, fig. 11.

De Colombie, par M. Justin Goudot, dans les régions tempérées.

Genre BLANIULE. *Blaniulus* (2).

Caractères des Iules ordinaires ; point d'yeux ; antennes un peu en massue.

1. Blaniule guttulé. (*Blaniulus guttulatus.*) (Pl. 45, fig. 4.)

Cylindracé, un peu atténué en arrière, sans crochet anal ;

---

(1) Stemmiulus, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. I, p. 28.

(2) Blaniulus, P. Gervais, *Bull. soc. philom.* Paris, 1836, p. 72. — *Id.*, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 45.

corps et appendices blanchâtres, hyalins ; une série bilatérale de petites taches virguliformes de couleur rouge vif, occasionnée par les poches sécrétrices ; les premiers et les derniers anneaux manquent de ces taches. Taille petite. Longueur totale 0,020.

Iulus guttulatus, Bosc., *Bull. soc. philom. de Paris*, 1792, p. 12. — Fabricius, *Entom. syst.*, suppl., p. 289. — *Iulus pulchellus*, Leach, *Trans. linn. soc.*, T. XI, p. 379. — *Iulus fragariarum*, Lamarck, *Hist. nat. anim. s. vert.*, T. V, p. 36 (2e édition, T. V, p. 40). — *Blan. gutt.*, P. Gerv., *Ann. sc. n.*, 2e *série*, T. VII, p. 45. — Lucas, *Anim. artic.*, p. 527.

De France, principalement à Paris et aux environs (Bosc, etc.); d'Angleterre et d'Écosse (Leach, sous le nom d'*I. pulchellus*) ; de Belgique (M. Vanbeneden) ; de Pologne (M. Waga).

Cette jolie petite espèce est bien distincte des autres par l'absence d'yeux, et nous avons cru devoir en faire un genre à part. On la trouve dans certains fruits, à terre, sous les mousses ; principalement dans les jardins. Lamarck l'a décrite d'après des individus pris dans des fraises, et il arrive souvent en effet qu'on en trouve dans l'intérieur de ces fruits, principalement dans ceux des grosses variétés. Elle attaque aussi quelques plantes potagères.

M. Waga a publié quelques remarques sur ses habitudes.

Le Blaniule guttulé que nous voyons bien souvent manger des fruits gâtés, la séve et le suc sous l'écorce des arbres fruitiers, est en outre très-friand des lombrics morts. En cherchant, au commencement du printemps, des insectes sous une muraille de jardin, M. Waga aperçut un nœud formé de Blaniules. D'abord il attribua cet amas d'animaux à la proximité de leur nid, et voulant compter les individus qui composait ce nœud, il trouva parmi eux un Lombric dont le corps était çà et là percé de trous comme on l'observe souvent sur les chenilles abandonnées par les Ichneumons. Outre plusieurs qui tombèrent à terre, M. Waga compta dans le nœud 131 individus de différente grandeur. Depuis l'époque de ce fait, il a nourri avec des lombrics non-seulement des Blaniules, mais encore quelques autres Iules des jardins (1).

Nous avons considéré le *Iulus pulchellus* de Leach comme

(1) *Revue zool. par la soc. cuviérienne*, t. II, p. 83.

la même espèce que le *Iulus guttulatus* de Bosc. M. Waga, applique néanmoins ces deux noms à deux espèces différentes, mais il ne décrit pas leurs caractères distinctifs. M. Koch donne aussi sous le nom de *Iulus pulchellus*, une espèce différente et pourvue d'yeux. C'est également cette manière de voir que M. Brandt adopte, mais ces naturalistes ont-ils bien appliqué la dénomination d'*Iulus pulchellus* au même Myriapode que le D. Leach ; c'est ce dont nous doutons.

En 1842 nous avons écrit dans nos notes à propos du *Iulus pulchellus* du *British Museum* qui est un des exemplaires observés par Leach : « taille et apparence du *Blaniulus*. Je ne lui vois point d'yeux. » Depuis lors M. Newport a constaté le même fait et il appelle *Bl. pulchellus* le Myriapode observé par Leach. Voici ce que M. Newport ajoute : « quoique j'ai mis cette espèce dans un genre à part, d'après M. Gervais, il paraît plus probable que ce n'est qu'une section des Iules dont, excepté l'absence d'yeux (except in the absence of eyes), elle a tous les caractères (1). »

C'est la meilleure réponse que nous puissions faire au doute exprimé dans les termes suivants par M. Brandt :

« Vix tamen statuendum, Leachium qui secundum oculorum defectum divisiones genericas inter Myriapoda proposuit oculorum defectum non animadvertisse et speciem cæcam inter species oculis præditas enumerasse (2). »

2. Blaniule a points bruns. (*Blaniulus fusco-punctatus.*)

Tête brun roussâtre, finement granuleuse, assez profondément échancrée en avant ; antennes grêles, testacées, garnies de quelques poils de même couleur ; corps brun roux, de 49 segments, striés et ponctués bilatéralement de brun ; valves anales testacées, velues ; pieds fauves testacés, grêles, à poils blancs. Longueur 0,020.

Blan. fuscopunct., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 287.—*Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, 1re part., p. 338, pl. 2, fig, 2.

D'Algérie, trouvé dans les ruines d'Hippone. Rare.

---

(1) *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 268, 1844.
(2) *Recueil*, p. 87.

V. POLYZONIDES (1).

Cette famille est la dernière de la classe des Diplopodes ou Chilognathes. Elle ne comprend encore qu'un très-petit nombre d'espèces dont l'aspect général rappelle celui des Iulides, mais avec cette différence que leur corps est déprimé. Aussi avions-nous d'abord nommé Platyule le principal genre des Polyzonides. Les anneaux du corps ou zoonites sont nombreux et formés, comme dans les familles que nous avons étudiées précédemment, de la réunion de deux segments, et portent pour la plupart deux paires de pieds. Leur composition se rapproche de celle des Lysiopétales, et jusqu'à un certain point de celle des Glomérides; leurs organes génitaux s'ouvrent sous les premiers anneaux du corps et les appendices copulateurs des mâles sont antérieurs comme chez les Polydesmides et les Iulides. Le caractère essentiel des Polyzonides, à part celui de la forme du corps, est d'avoir la tête plus ou moins allongée, et les pièces buccales disposées en suçoir.

Cette famille, dont M. Brandt fait, comme nous l'avons dit ailleurs, un groupe ayant une valeur égale à celle des autres Diplopodes et des Chilopodes réunis, a été divisée par ce naturaliste en trois genres, qui sont les suivants :

POLYZONIUM.
SIPHONOTUS.
SIPHONOPHORA.

---

(1) COLOBOGNATHA, *Acad. Saint-Pétersb.*, Brandt, *Isis*, 1834, p. 704. — SIPHONIZANTIA, *Id.*, 1836. — SUGENTIA seu SIPHONOPHORA, id., *ibid.*, 1840; *Recueil*, p. 45. — POLYZONIDÆ, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 25. — POLYZONIDÆ et SIPHONOPHERIDÆ, Newport, *Trans. philos. Lond.*, t. XIX, p. 278.

Genre POLYZONIE. *Polyzonium* (1).

Corps déprimé, obtus en avant et en arrière; segments faiblement résistants, au nombre de cinquante environ; tête et suçoirs peu allongés; articles des antennes subégaux. Yeux, entre les antennes, au nombre de trois? paires, très-rapprochés, occupant une petite surface ovalaire.

Polyzonie d'Allemagne. (*Polyzonium germanicum.*)

Aplati, assez peu résistant, secrétant par ses pores répugnatoires une humeur laiteuse; couleur jaunâtre, plus pâle en dessous et aux pieds; plus foncée en dessus où les arceaux ont une ligne transversale brunâtre; point de stries, ni de granulations. Longueur 0,015; largeur 0,002.

Polyz. germ., Brandt, *Isis*, 1834, p. 704 (non décrit). — *Id.*, *Bull. acad. St-Péterb.*, 6 décembre 1836, p. 40. — *Id.*, (*Recueil*, p. 49. 1840. — *Platyulus Audouinii*, P. Gerv., *Bull. soc. philom. de Paris*, 1836, p. 71 et *Journ. l'Institut* (séance du 17 décembre). — *Pl. Audouinianus*, *Id.*, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 48. — *Id.*, *Atlas zoologique*, pl. 55, fig. 3. — *Plat. aud.*, Waga, *Revue zool. par la soc. cuv.* t. II, p. 79 et 88. — *Plat. Aud.*, Lucas, *Hist. anim. art.*, *Aptères*, p. 533. — *Polyz. germ.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 72, pl. 5, fig. 12.— *Lieosoma rosea*, Motschulski, *Bull. nat. Moscou*, 1839, p. 44, pl. 1 (d'après M. Brandt).

D'Europe, au Caucase (M. Motschulski), de Pologne (M. Waga), d'Allemagne (M. Brandt), et de France aux environs de Paris dans le bois de Meudon, la forêt de Fontainebleau, etc.

Voici la description détaillée que nous avons faite de cette curieuse espèce de Myriapode, nommée par M. Brandt avant nous, mais dont il n'a point encore publié la caractéristique :

Le corps est subaplati, plus mince à ses bords latéraux ainsi qu'en avant et en arrière. Sa couleur est jaunâtre, plus pâle en dessous et aux pattes, plus foncée au contraire en dessus princi-

(1) Polyzonium, Brandt, *Isis*, 1834, p. 704 (non décrit). — *Id.*, *Bull. Acad. Saint-Pétersb.*, décembre 1836. — Platyulus, P. Gerv., *Bull. soc. philom. de Paris*, 1836, p. 71 (17 décembre).

palement dans la bande transversale moyenne de chaque articulation. La longueur habituelle égale 0,015, et la largeur au milieu du corps 0,002.

Les segments, à l'exception des trois premiers, sont marqués en dessus d'une ligne transversale, d'abord presque antérieure et ensuite submédiane, qui indique la séparation des deux anneaux composant chaque articulation. On ne leur voit ni stries comme chez les Iules, ni granulations comme chez les Polydèmes; ils sont lisses comme ceux des Gloméris. Comme ils sont un peu plus étroits en avant qu'en arrière, la succession de leurs angles postérieurs donne aux bords du corps une apparence légèrement denticulée. Le dessous n'est pas convexe comme chez les Iules, et si le bord de chaque anneau est pincé comme en carène, cette disposition n'a rien de commun avec ce que présentent les polydèmes. On suit très-bien la continuation de la lamé inférieure externe avec celle dont se compose l'arceau supérieur, et cette lame est moins séparée que dans les Gloméris. Les lames latérales antérieure et postérieure de chaque articulation sont plus séparées inférieurement que les deux parties zonaires du dos, et c'est au milieu de leur jonction que l'on voit la petite poche secrétrice blanche, plus ou moins sphérique, que produit le liquide blanchâtre et laiteux que ces animaux rejettent par leurs répugnatoires (1). Aux cinq ou six anneaux antépénultièmes, ces poches sont bien plus considérables; elles sont ovalaires transversalement, et, quand on presse l'animal, surtout à l'époque des amours, il en laisse sortir son fluide laiteux, qui est plus consistant et en filaments presque vermicellés. Les lames latérales inférieures cessent brusquement auprès de l'insertion des pattes, et cette insertion a lieu sur des lames du même ordre que celles que M. Brandt nomme pétales; aussi les Polyzonides sont-ils pour ce naturaliste des Myriapodes pentazonés, quoiqu'il les considère comme un ordre particulier de Myriapodes, à cause de la grande importance qu'il attache à la conformation tout à fait particulière de leur bouche. Les pattes sont cachées sous le corps

(1) M. Waga (*loc. cit.* 79) dit que les ouvertures défensives de ces Myriapodes, organes auxquels il a lui-même donné le nom de *répugnatoires*, sont situées sur le tranchant de ses côtés, que la liqueur qui en coule est blanche comme du lait, et qu'elle se manifeste par l'odeur la plus désagréable de bois pourri.

pendant la marche de l'animal, et celui-ci, quand on l'inquiète ou qu'il repose, s'enroule sur un même plan ou bien d'une manière spirale. Il ne jouit pas d'une très-grande vivacité; mais ses antennes sont dans une agitation continuelle et lui servent comme aux autres Diplopodes à palper.

Nous avons dit que le corps était obtus en arrière et en avant. Le premier anneau, ou le bouclier, est scutiforme, ovalaire transverse, plus rectiligne en arrière qu'en avant. Il cache presque complétement la tête qui est petite, inclinée elle-même en forme de petit écusson et pourvue d'un petit bec en suçoir. La tête porte les yeux et les antennes à sa face supérieure; celles-ci en dehors, et ceux-là près de leur base interne. Les antennes ont le mode de composition qui est caractéristique des Diplopodes, c'est-à-dire 7 articles; elles sont subfusiformes et près de trois fois aussi longues que la tête. Les yeux apparaissent comme une double tache noire, et l'on pourrait croire qu'il n'y a qu'une seule paire. Cependant, il nous a paru qu'il y en avait trois de chaque côté, et MM. Waga et Brandt semblent avoir confirmé ce fait. Les trois premiers anneaux sont unipédigères, les autres sont bipédigères bilatéralement, sauf les trois derniers qui sont apodes. Dans la femelle, toutes les pattes sont semblables; mais dans le mâle, on voit à la base de la troisième paire un appendice articulé, paraissant être la seconde paire de cet anneau, styliforme et dirigée en arrière, et de plus après la huitième paire de pattes, une paire de mamelons qui remplace la seconde paire du septième anneau. Le sixième et le huitième ont leurs deux paires complètes. Ainsi, malgré quelques différences de dispositions dans ses organes, la copulation s'opère à peu près comme chez les Iules, et M. Waga a constaté que le mode de développement est le même que celui qui a été constaté à ces derniers.

M. Waga a publié les observations suivantes faites par lui à cet égard :

« Au commencement du printemps de l'année 1838, j'apportai quelques individus de différente grosseur du *Platyulus Audouinianus* de M. Gervais, et je les mis avec du bois pourri dans un petit bocal que je recouvris de feuilles de coudrier. Je me proposais de leur procurer toutes les commodités possibles attendu que je m'étais déjà convaincu qu'il est extrêmement difficile de les conserver vivants. Dans les premiers jours du mois de

juin, je voulus voir s'ils se trouvaient en bon état; mais en soulevant avec des pincettes une feuille chargée d'une certaine quantité de bois pourri, je fus bien étonné d'apercevoir que le plus grand individu, qui était une femelle, entourait de son corps contourné en spirale un paquet d'œufs récemment pondus, et se tenait dans cette position sans donner aucune marque de mouvement. Le paquet d'œufs, touché légèrement avec une petite baguette, se divisa en plusieurs parties dont l'une resta attachée sur la tête de l'animal, d'où je conclus que c'est là que sont situés les orifices de l'oviducte des femelles. Ces œufs étaient si petits qu'à peine pourrait-on leur assigner un tiers de la grosseur de ceux des Iules. Leur couleur était jaune clair, à peu près la même que celle du dessus de l'animal. Ayant égard à la difficulté qu'on éprouve à élever ces animaux, je m'abstins d'examiner souvent la ponte de cette femelle, et lorsque je la revis une semaine plus tard, c'est-à-dire le 7 juin, elle se trouvait encore dans sa position primitive; mais les œufs étaient presque tous dispersés. J'en comptai environ 50. Un d'eux, observé au microscope, ne m'a rien offert, si ce n'est un certain obscurcissement plus étendu à l'un qu'à l'autre bout. Trois jours plus tard, on pouvait voir, même à l'œil nu, quelques œufs se fendre en deux. Entre les coques d'un de ces œufs fendus, j'aperçus un corps blanc, plat, arrondi presque en cercle, comme échancré en un point de sa circonférence, semblable à une petite graine qui commence à croître dans le germe des plantes légumineuses. Ce corps graniforme était analogue à l'embryon des Iules dont je viens de parler. Il se déplia bientôt en un être semblable à une petite écaille, c'est-à-dire plat, presque aussi large que long, voûté, pourvu de six pattes et d'une paire d'antennes, à corps composé de segments et capable de se rouler en boule. L'animal à cette époque avait une couleur jaune blanchâtre; il était à demi-transparent, couvert de petits poils en plusieurs endroits, et principalement au bord des segments et des articles. Les plus longs de ces poils étaient ceux qui garnissaient le dernier segment postérieur, mais ils n'étaient pas moins apparents sur les antennes. On pouvait voir très-distinctement les cinq articles de ces dernières diminuant toujours vers le bout. En dessus se laissaient voir les rudiments des yeux, deux points très-petits, très-rapprochés sur la tête et presque triangulaires. Le nombre difficile à discerner des segments du corps paraissait ne pas dé-

passer quatre, outre la tête. Dans cette période de son âge, l'animal mouvait sans cesse et avec force ses antennes ; mais il ne pouvait pas encore se servir avec dextérité de ses pattes, dont la dernière paire était presque immobile. Ne pouvant pas même se tourner sur un verre poli, où je l'observais, il tendait continuellement à se rouler en boule. Comme les individus isolés pour l'observation microscopique périssaient bientôt, et que ceux qui restaient dans le bocal souffraient évidemment à mesure que je les inquiétais, il m'a été impossible de vérifier exactement les époques de leur développement successif. Ce qui est remarquable et que je crois avoir été constaté tant sur les Iules que sur les Platyules, c'est que les petits individus étant encore hexapodes ont déjà leur quatrième paire de pattes, mais qui ne se développe que peu de temps après. Lorsque j'observai cette progéniture, le 25 juin, je trouvai des œufs encore fermés, d'autres fendus, des individus hexapodes et enfin d'autres à huit pattes. Ces divers degrés de maturité, observés en même temps et dans le même nid, prouvent que les œufs n'avaient été pondus qu'à des époques bien différentes. L'exposition accidentelle et prolongée du bocal au soleil a causé le dépérissement de tout le nid, et m'a privé du moyen de continuer mes recherches (1). »

Nota. — Le Craspedosoma Savii, Costa (*Pochi cenni intorno alla fauna del Gran sasso d'Italia*, p. 7), nous a paru d'après la figure un animal voisin des *Polyzonium*.

Genre SIPHONOTE. *Siphonotus* (2).

Tête conique, déprimée; deux yeux sur le milieu de la partie frontale entre les antennes ; bec allongé, un peu obtus à sa pointe ; antennes à peu près droites, claviformes, égalant presque la tête en longueur, à articles non étranglés à leur base; pied qui répond à la lèvre inférieure subconique.

(1) *Revue zool. par la société cuviérienne*, t. II, p, 88.

Cet exposé est accompagné de quelques figures, *ibid.*, pl. 1, fig. 10-14.

(2) Siphonotus, Brandt, *Bull. Acad. Saint-Pétersb.*, 1836. — *Id.*, *Recueil*, p. 50.

Siphonote Brésilien. (*Siphonotus Brasiliensis.*)

Siph. Brasil., Brandt, *loco cit.*

Du Brésil.

Cette espèce n'a pas été décrite. M. Brandt ajoute seulement à ce qu'on vient de lire que les antennes du *Siphonotus* « rappellent en quelque sorte celle des Géophiles dont les articles sont égaux. »

Genre SIPHONOPHORE. *Siphonophora* (1).

Tête conique, petite, étroite; bec très-aigu, grêle, allongé, subulé, subrecourbé, égalant presque les antennes qui sont assez longues; antennes coudées, articles presque tous rétrécis à leur base; pièce qui répond à la lèvre inférieure conique allongée; yeux nuls.

M. Brandt fait avec les *Siphonophora* une deuxième section de ses *Myriapodes suceurs* qu'il appelle Typhlogena. M. Newport élève cette section au rang de famille, et la nomme Siphonophoridæ dans son tableau de la classification des Myriapodes inséré en 1844 dans les Transactions de la société linnéenne.

1. Siphonophore de Porto-Rico. (*Siphonophora Portoricensis.*)

Siph. Port., Brandt, *loco. cit.*

De l'île de Porto-Rico. Cette espèce n'a pas encore été décrite.

2. Siphonophore jaunatre. (*Siphonophora luteola.*)

De couleur jaune pâle; antennes subfusiformes; corps finement tomenteux, à anneaux courts et fort nombreux; pattes petites. Longueur, 0,050; largeur, 0,02.

Siphonotus luteolus, P. Gerv. et Goudot, *Ann. soc. ent. de France*, 2e *série*, t. II, p. 29. — *Siphonophora lut.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 72, pl. 5, fig. 12-14.

Des Andes colombiennes, par M. Justin Goudot.

---

(1) Siphonophora, Brandt, *Bull. Acad. Saint-Pétersb.*, 1836. — *Id.*, *Recueil*, 50 — Sugentia typlogena, *id.*, *Recueil*, p. 50. — Siphonophoridæ, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 278.

CLASSE II.

CHILOPODES (1).



Myriapodes allongés, néréidiformes, à corps déprimé formé de segments plus ou moins nombreux, imbriqués ou non, souvent inégaux, simples ou divisés transversalement en dessus, égaux en dessous, non crustacés, à plaques ou scutes dorsale et ventrale disjointes et ne portant qu'une seule paire de pieds chacun. Tête distincte, en général cordiforme ou subcirculaire, portant une paire d'antennes sétacées ou moniliformes, souvent inégales, ayant au moins 14 articles, les yeux lorsqu'ils existent, et les pièces buccales qui ont quelque analogie avec celles des Insectes. Deuxième paire de pieds modifiée en forcipules ; sa partie basilaire soudée en forme de lèvre plus ou moins dentifère à son bord antérieur, la partie terminale en crochet aigu, recourbé, laissant échapper par une petite perforation une liqueur vénéneuse ; première paire de pieds petite, cachée sous la seconde, palpiforme ; l'arceau supérieur de ces deux premières paires non apparent, petit ou développé en bouclier ; les autres pieds ambulatoires, égaux entre eux, sauf ceux de la dernière paire qui sont plus longs ou plus courts ; tous sont insérés sur les parties latérales du corps entre les

(1) SCOLOPENDRA, De Geer, *Mém. pour l'hist. des Ins.*, t. VII, p. 554, 1778. — SYNGNATHA, Latreille, *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*, t. VII, p. 83.—CHILOPODA, *id.*, *Règne anim. de G. Cuvier.*, t. III, p. 155; 1817. — GNATHOGENA CHILOPODA, Brandt, *Recueil*, p. 15. — CHILIOPODES, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 74.

scutes dorsale et ventrale; ils sont composés de 6 articles et d'un petit ongle, sauf chez les Scutigères, dont le tarse est multiarticulé. Stigmates ouverts sur les parties latérales du corps, près de l'insertion des pieds et en moindre nombre ou en nombre égal à celui de ces derniers (1). Organes génitaux mâles ou femelles débouchant par un orifice particulier, auprès de l'anus et dans le même segment du corps. Jeune âge semblable à l'adulte ou différant par le moindre nombre des anneaux du corps, des pieds, des articles des antennes et même des yeux.

Le nom de *Chilopodes* a été donné par Latreille aux Aptères dicères du groupe des Myriapodes que De Geer a décrit sous la dénomination commune de Scolopendres; il a pour signification la disposition en lèvre maxillaire de leur deuxième paire de pieds, et il aurait pu être écrit *Cheilopodes*. Pour nous il signifiera *Chiliopodes*, c'est-à-dire mille pieds. Nous ne sommes pas certain que l'appareil buccal des Scolopendrelles soit disposé comme celui des autres Chilopodes; et si ces animaux étaient suceurs à la manière des Polyzonides dans la classe des Diplopodes, c'est ici cependant et non dans les *Sugentia* de M. Brandt qu'il faudrait les classer. M. Brandt assigne à la bouche des Chilopodes la composition suivante : une lèvre supérieure attachée au devant de la tête; deux mandibules propres a broyer, deux mâchoires palpiformes et une lèvre inférieure composée de deux pièces oblongues ou linéaires placées un peu en arrière des mâchoires.

Les Myriapodes qui rentrent dans cette classe sont

(1) On a dit que les pores dorsaux des Scutigères étaient leurs stigmates.

encore confondues par le vulgaire sous la dénomination commune de Scolopendres, mais ils constituent plusieurs genres et même des familles assez distinctes. On peut aussi les diviser en deux groupes principaux, suivant qu'ils ont les tarses simples ou multiarticulés, ce qui constituera deux ordres. Les Scutigères ou Cermaties, qui sont dans le second cas, sont évidemment les premiers des Chilopodes. La grandeur et la diversité de leurs pieds, la dissemblance de leurs segments, le grand développement de leurs antennes et leurs yeux composés ne laissent point de doute à cet égard. Nous considérerons donc les Scutigères comme formant un premier ordre sous le nom de SCHIZOTARSES qui leur a été donné par M. Brandt; la seule famille de cet ordre est celle des *Scutigérides*. Le deuxième ordre ou celui des HOLOTARSES, comprend les autres Chilopodes dont les espèces sont fort nombreuses et divisibles en plusieurs familles : *Lithobides*, *Scolopendrides*, *Géophilides*, trois groupes dont la dégradation sériale est facile à reconnaître, leurs segments étant de plus en plus semblables, leurs pieds augmentant en nombre et diminuant de grandeur à mesure qu'on passe des premiers aux derniers; leurs antennes ont aussi moins d'articles dans ceux qui constituent les derniers genres de la série, et leurs yeux, d'abord nombreux, sont ensuite en moindre nombre; ils manquent même déjà dans certaines Scolopendrides, et les Géophiles n'en ont jamais.

1er ORDRE.

SCHIZOTARSES (1).

Pieds longs, inégaux, à tarses multiarticulés. Antennes très-longues, sétiformes; yeux composés.

La seule famille de cet ordre est celle des Scutigères, qui ne comprend encore qu'un seul genre. Le caractère principal des Schizotarses consiste en ce que les articles de leurs tarses sont décomposés chacun en une multitude de petits articles semblables à ceux des antennes.

(1) Inæquipedes, Latreille, *Fam. nat. Règne anim.*, p. 327. — Schizolarsia, Brandt, *Recueil*, p. 26.

I. SCUTIGÉRIDES (1).

La famille des Scutigérides, qui doit évidemment prendre place à la tête des Myriapodes Chilopodes, est facile à caractériser. Dans toutes les espèces qui la composent les segments du corps sont peu nombreux, et il en est de même des pieds. Les segments sont en outre remarquables par leur dissimilitude en dessus où ils paraissent n'être qu'au nombre de 8, tandis qu'il y en a 15 apparents en dessous, sans compter ceux des forcipules et de l'anus, c'est-à-dire autant que de paires de pieds. Les pieds sont longs et inégaux, les postérieurs étant encore plus longs que les autres, et tous ont leurs tarses décomposés en un nombre considérable de petits articles. Les antennes des Scutigères sont également fort grandes, sétacées, composées d'une multitude de petits articles, mais cependant pas uniformes. Leurs deux premiers articles sont plus forts que les autres, et la partie filiforme est composée de trois séries jointes entre elles par deux articulations mobiles. Les yeux de ces animaux affectent aussi un caractère distinctif; ils sont saillants, très-nombreux et réunis comme les yeux composés des Insectes hexapodes, ce qui est un nouveau trait indicatif de la supériorité des Scutigères sur les autres Chilopodes. Les trachées s'ouvrent, assure-t-on, dans les orifices stigmatiformes qui sont placés sur la ligne médio-

---

(1) CERMALIDÆ, Leach, *Trans. linn. soc. London*, t. XI, 1812. — INÆQUIPEDIA, Latreille, *Familles natur.*, p. 327. — SCUTIGERIDÆ, P. Gervais, *Ann. soc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 48, et 3e série, t. II, p. 75. — SCUTIGÉRITES, Lucas, *Crust.*, *Myr.*, p. 535. — SCHIZOTARSIA, Brandt, *Recueil*, p. 26. — SCHIZOTARSIA CERMATIDÆ, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275 et 352.

dorsale, près l'échancrure du bord postérieur des scutes, ce qui mériterait d'être confirmé par la dissection M. Newport, qui a décrit et figuré ces perforations postérieures des scutes dorsales comme étant les stigmates, dans un de ces mémoires des *Transactions linnéennes*, t. XIX, pl. 33, fig. 37, dit cependant, à la p. 351 du même volume, qu'il y a chez les Scutigères neuf paires de stigmates latéraux (1), ce que l'analogie rend beaucoup plus probable.

Il n'y a encore qu'un seul genre de Scutigérides connu.

GENRE SCUTIGÈRE. *Scutigera* (2).

Tête convexe, assez grande; un faible arceau supérieur pour le segment forcipulaire; arceaux supérieurs des autres segments en moindre nombre que les segments et que les pieds, au nombre de 8 seulement, inégaux, imbriqués, échancrés à leur bord postérieur, sauf le dernier, et présentant près de cette échancrure un trou stigmatiforme allongé; arceaux inférieurs distincts les uns des autres, trapézoïdes, 15 pédigères et un anal portant 2 paires de très-petits appendices, ou un appendice médian bifurqué; anus et vulve rapprochés à l'extrémité postérieure du corps; antennes fort longues, filiformes, sétacées, composées d'un très-grand nombre de petits articles formant trois séries jointes ensemble par deux articulations mobiles; les deux ou trois articles basilaires plus gros; yeux saillants en arrière des antennes, composés; palpes longs, pédi-

---

(1) « The sides of the body are furnished with nine pairs of spiracles. » Nous n'avons pu les voir encore.

(2) SCUTIGERA, Lamarck, *Système des an. sans vertèbres*, p. 182; 1801. — CERMATIA, Illiger, *in* Rossi, *Fauna Etrusca*, 2ᵉ édit.; 1807. — Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 352.

formes, à article terminal composé ; forcipules faibles, allongées, pointues, à lèvre inférieure ou hanche presque disjointe sur la ligne médiane et pourvue en avant de poils épineux ; pieds au nombre de 15 paires, inégaux, de plus en plus longs d'avant en arrière ; les articles des tarses composés d'un nombre considérable de petits articles assez semblables à ceux des antennes et croissant en nombre d'avant en arrière.

Le genre curieux des Scutigères a été distingué en 1801, par Lamarck, sous le nom que nous adoptons. Ses espèces, peu nombreuses alors, avaient été considérées par Pallas comme des Iules, et par d'autres comme des Scolopendres. On disait à tort à cette époque que les Scutigères ont deux paires de pattes à chaque anneau, erreur que Leach a reproduite en 1812, et qui tient à la fusion de certaines plaques supérieures entre elles, ou plutôt au grand développement que certaines de ces plaques ont pris aux dépens des autres, et qui les fait recouvrir plusieurs segments. Dans l'espèce ordinaire d'Europe, on voit manifestement que les scutes ou plaques supérieures appartiennent aux premier, deuxième, quatrième, sixième, neuvième, onzième, treizième et quinzième segments ; elles croissent de la première à la quatrième et décroissent ensuite, mais faiblement, de la cinquième à la septième. La huitième est plus petite que les autres, et n'est pas échancrée en arrière comme elles. Je ne crois pas que l'on puisse comparer, avec M. Brandt (1), cette réunion de plusieurs plaques dorsales chez les Scutigères avec ce qui a lieu chez les Iules. C'est cette disposition scutiforme des arceaux supérieurs du corps

---

(1) *Recueil*, p. 23.

qui a suggéré à Lamarck la dénomitation de Scutigères. Latreille a voulu rappeler, par le nom de famille (*Inæquipedia*) qu'il leur a donné, l'inégalité de leurs pieds, et la décomposition des tarses en une multitude d'articles a fourni à M. Brandt la dénomination de *Schizotarsia*.

Pallas qui avait étudié les Scutigères (1) d'après une espèce qui est peut-être l'espèce ordinaire, les rapportait à tort au même groupe que les Iules.

L'organisation des Scutigères a été étudiée par M. Léon Dufour, mais on ne connaît pas encore leur mode de développement, ce que leur singulière organisation rendrait pourtant fort désirable. Ce sont des animaux essentiellement nocturnes ou crépusculaires, vivant dans nos pays auprès des habitations ou dans leur intérieur, et qui préfèrent surtout les endroits où il y a du vieux bois. Ils courent avec rapidité sur le sol, soit contre les parois des murs, et sont fort difficiles à conserver complets à cause de l'extrême fragilité de leurs longues pattes qui se cassent habituellement au-dessous de la hanche. On en a recueilli dans ces derniers temps sur presque tous les points du globe : en Afrique, en Asie, dans la Nouvelle-Zélande et dans les deux Amériques ; aussi a-t-on porté à une vingtaine le nombre de leurs espèces. Toutefois, il est à regretter qu'on ne les ait pas décrits d'une manière suffisamment comparative, et leur caractéristique laisse encore beaucoup à désirer. Nous n'avons observé par nous-même qu'un très-petit nombre de ces espèces, et nous ne saurions établir leur diagnose ainsi que leur classification avec plus de sûreté que les naturalistes

(1) *Spicil. zool.*, fasc. 9, pl. 4, fig. 16.

qui s'en sont précédemment occupés. Nous suivrons donc l'ordre géographique dans l'énumération que nous allons en faire.

1.

Scutigères d'Europe.

1. Scutigère coléoptrée. (*Scutigera coleoptrata.*)

Lèvre supérieure échancrée; tête convexe, avec quelques taches brun bleuâtre; une bande médio-dorsale et une bilatérale de même couleur; épines du bord et du dessus des scutes faibles; des bandes bleuâtres sur les pieds. Longueur du corps 0,020.

Scolopendre à 28 pattes, Geoffroy, *Ins. Paris*, t. II, p. 675. — *Scolopendra coleoptrata*, Fabric., *Species insect.*, t. I, p. 531. — Panzer, fasc. 50, pl. 12. — *Iulus araneoides*, Pallas, *Spicilegia zool.*, fasc. 9, p. 85, pl. 4, fig. 16. — *Scutigera coleoptrata*, Lamarck, *Syst. anim. s. vert.*, p. 182. — *Scol. coleoptr.*, Walckenaer, *Faune paris.*, t. II, p. 178. — *Cermatia lineata*, Illiger; Latreille, *Nouveau Dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 446. — *Cermatia araneoides*, *id.*, *Genera*, p. 60. — *Scutigera longipes*, Lamk., *Hist. nat. anim. s. vert.*, 1re éd. et 2e, éd. t. V, p. 30. — *Scut. coleoptr. id.*, *ibid.*, p. 31. — *Cerm. livida*, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 38, pl. 136. — *Scutigère aranéoïde*, Duméril, *Dict. sc. nat.*, *Atlas*, pl. 58, fig. 6. — *Sc. variegata*, Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 153. — *Scut. lineata*, Léon Dufour, *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. II, p. 92. — *Cerm. livida*, Heincken, *Zool. journ.*, t. V, p. 41. — *Scutig. aran.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 48. — *Cerm. coleopt.*, Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 352. — *Cerm. coleopt.*, Lucas, *Algérie*, *Anim. art.*, 1re part., p. 339.

D'une grande partie de l'Europe et du nord de l'Afrique, en Barbarie.

Nous ne voyons pas de différence entre celles de Paris et celles de Montpellier. Ces Myriapodes sont plus abondantes dans cette dernière localité que dans le nord de la France. On les y voit aussi pendant une plus grande partie de l'année.

Lamarck et Leach les premiers ont voulu distinguer dans les Scutigères d'Europe deux espèces. D'autres auteurs ont eu la même opinion. Voici les caractères qu'ils ont indiqués :

Scutigera longipes, Lamark. — D'après lui, c'est l'espèce de

Geoffroy ; il la caractérise ainsi : « Grisea, fusco fasciata ; pedibus longis, gracilibus, fusco alboque annulati, posterioribus longioribus. » Ce serait l'espèce de Paris. M. Templeton (*Trans. entom. soc. Lond.*, t. III, p. 308) accepte cette espèce comme distincte, et il en fait même une section caractérisée par le corps court et à peu près d'égale venue. Il la nomme *Cerm. coleoptrata.*

Scutigera coleoptrata ou *Sc. à pattes courtes*, Lamark. « Sc. rufo-flavescens, pedibus brevibus, utrinque 15. » C'est d'après lui l'espèce figurée par Panzer. Elle est aussi d'Europe, mais sa taille est plus petite.

Cermatia livida, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 38. M. Newport fait voir (*loco cit.*) que cette prétendue espèce ne diffère pas du *Sc. coleoptrata.* L'individu qu'il en a vu au British Museum est de Madère.

Scutigera variegata, Risso, *loco cit.* Glauque, jaunâtre, avec trois lignes longitudinales d'un pourpre noirâtre sur le dos, une au milieu et deux latérales tachetées ; tous les segments échancrés postérieurement, le dernier armé de deux petites pointes divergentes ; antennes jaune safran pâle ; pieds glauques, jaunâtres, annelés de violâtre ; yeux noirs. Longueur 0,026.

De Nice.

2. Scutigère du Vésuve. (*Scutigera Vesuviana.*)

Fauve verdâtre ; plaques dorsales rudes, subcarénées, marquées de deux bandes plus pâles ? pinces fauves ; cuisse des pieds de derrière marquée d'un seul anneau, jambe et tarses de deux anneaux noir violet ; premier article métatarsien quintuple du second ; antennes à peu près deux fois longues comme le corps ; métatarses roussâtres. Longueur 10 lignes (0,022).

Scutigera Vesuviana? Costa, *Mem. Zool.*, t. 1, p. 52. — *Cerm. Vesuv.*, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 358.

Du royaume de Naples par M. A. Costa. L'exemplaire décrit par M. Newport fait partie de la collection de M. Hope.

2.

Scutigères d'Afrique (1).

MM. Templeton et Newport ont décrit plusieurs espèces africaines de Scutigères.

---

(1) Les Scutigères, assez communes en Algérie, paraissent être de

3. Scutigère du Cap. (*Scutigera Capensis.*)

Tête petite ; corps jaune pâle, avec une bande médio-dorsale étroite de couleur jaune et une autre brune de chaque côté ; quatrième plaque dorsale subovalaire, garnie d'une rangée de petites dents marginales spiniformes, en série avec une plus grande de cinq en cinq ou en six ; des épines à peu près obsolètes sur le dos de la plaque ; pieds robustes, jaunâtres, sans anneaux foncés ou très-faiblement indiqués aux hanches et aux cuisses. Longueur du corps 1 pouce (0,027).

Cermatia Cap., Templeton, *Trans. entom. soc. London,* t. III, p. 308, pl. 16, fig. 8-11.

Du cap de Bonne-Espérance où l'espèce est fort commune. (M. Templeton.)

4. Scutigère rugueuse. (*Scutigera rugosa.*)

Orangé ; scutes dorsales rugueuses, noirâtres ; une ligne dorsale fauve ; trois anneaux bruns sur les jambes et deux sur les tarses ; premier article des tarses postérieurs double du second, qui est lui-même double du troisième. Longueur, 8/10 de pouce (0,020).

Cerm. rugosa, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 94. — *Id.*, *Trans. lin. soc. Lond.*, tom. XIX, p. 353.

D'Afrique. (British Museum.)

3.

Scutigères de l'Inde et de la mer des Indes.

5. Scutigère longicorne. (*Scutigera longicornis.*)

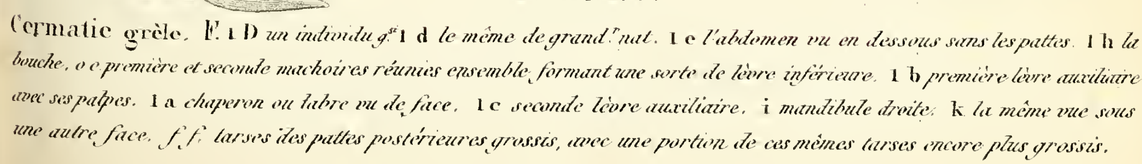
Antennes jaunes, deux fois plus longues que le corps, dont les

---

la même espèce que celles d'Europe, c'est-à-dire appartenir au *Scutigera coleoptrata.*

D'après M. Lucas, il en est de même de celle des Canaries.

M. Templeton rapporte aussi au *Sc. longipes* de Lamarck la figure de Scutigère donnée par M. Savigny (*Gr. Ouvrage sur l'Égypte, Myriapodes*, fig. 6). Cette figure et celle de la même planche portant le nº 7, sont reproduites dans notre atlas (planches 40 et 41, fig. 1) sous les noms de *Cermatie grêle* et de *Cerm. Savigny*. On n'en connaît pas les véritables caractères.



Borromée dir. Barrois sc.

Cermatie.

Cermatie grêle. F. 1 D *un individu g.* 1 d *le même de grand. nat.* 1 e *l'abdomen vu en dessous sans les pattes.* 1 h *la bouche, o o première et seconde machoires réunies ensemble, formant une sorte de lèvre inférieure.* 1 b *première lèvre auxiliaire avec ses palpes.* 1 a *chaperon ou labre vu de face.* 1 c *seconde lèvre auxiliaire.* i *mandibule droite.* k *la même vue sous une autre face.* *f. f.* *tarses des pattes postérieures grossis, avec une portion de ces mêmes tarses encore plus grossis.*

scutes sont oblongues; pattes allongées, variées de bleu pâle; dessus brun avec une ligne dorsale ferrugineuse; dessous jaunâtre.

Scolopendra longicornis, Fabricius, *Entom. syst.* t. II, p. 393. —*Sc. longicornis*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 48.

De Tranquebar.

6. Scutigère d'Hardwicke. (*Scutigera Hardwickei.*)

Vert; une bande bilatérale brune; antennes roussâtres, d'un tiers plus longues que le corps; pieds terminés en orangé, annelés de violet; la dernière paire deux fois longue comme le corps; premier article des métatarses deux fois long comme le second. Longueur 1 pouce 1/10 (0,030).

Cerm. longicornis, Hardwicke, *Trans. linn. soc. London*, t. XIV, p. 131.—Templeton, *Trans. entom. soc. London*, t. III, p. 307.—*Cermatia Hardwickei*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 94. — id., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 355.

Du Bengale, par le général Hardwicke. (British Museum.)

M. Templeton fait remarquer que cette espèce ressemble beaucoup au *Scutigera coleoptrata*, mais qu'elle a les antennes plus courtes et les pieds postérieurs plus longs. M. Newport s'est assuré qu'elle différait de celle de Fabricius.

7. Scutigère serratipède. (*Scutigera serratipes.*)

Ferrugineux, de petites épines tuberculiformes épaisses sur les scutes dorsales; ouvertures stigmatiformes allongées; échancrures supéro-postérieures des plaques faibles; rebords latéral et postérieur très-finement dentés; pieds multicarénés, à carènes fortement dentées, à épines serrées et subserratiformes; plaques abdominales presque lisses, avec une ligne infrà-longitudinale. Longueur du corps 0,040.

De la côte Malabare, par M. Dussumier (Mus. de Paris).

Nous en avons vu un exemplaire incomplet, conservé dans l'alcool; il présentait au-dessous de l'orifice génital au bord postérieur de la plaque abdominale un petit appareil en fourche bidentée; les bords de l'organe génital sont finement épineux; la lèvre forcipulaire est finement granuleuse ainsi que les forcipules, et elle présente bilatéralement trois paires de poils spiniformes.

8. Scutigère noble. (*Scutigera nobilis.*)

Tête petite, ovalaire, avec une faible bande noire allant de la lèvre auprès des antennes et au bord inférieur des yeux; une autre ligne plus claire va de là à la face supérieure de la tête; antennes très-longues, grêles, brunes; corps allongé fusiforme, bien plus large à la quatrième plaque dorsale, qui est presque carrée, élargie en arrière, marginée et garnie de nombreuses dents spiniformes, caractère qui se retrouve sur les autres plaques; toutes sont d'un brun pâle avec le milieu jaune, une ligne longitudinale bilatérale et une transversale à la base; pieds longs, croissant d'avant en arrière; hanches brun jaune, annelées de bleu à leur extrémité; cuisses verdâtres, avec deux anneaux bleu foncé; jambes jaunâtres, faiblement annelées; tarses rouge brun foncé. Longueur du corps, 2 pouces (0,054).

Cermatia nobilis, Templeton, *Trans. entom. soc. London*, t. III, p. 306, pl. 17, fig. 1-4. — Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 354.

De l'Inde et de Maurice (île de France), par M. Templeton. M. Newport le donne comme vivant auprès de Ceylan. (*Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 94.), d'après un exemplaire du British museum. M. Templeton fait remarquer que c'est la plus grande espèce connue (*giant of the tribe*).

9. Scutigère verdatre. (*Scutigera virescens.*)

Corps verdâtre obscur, avec les pieds plus pâles. Les autres caractères comme dans l'espèce n° 1.

Sc. virescens, Latreille, *Nouveau dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 477.

De Maurice. (Ile de France.)

M. Eydoux a rapporté de Mahé, aux îles Seychelles, une autre Scutigère assez voisine du *Sc. coleoptrata*, mais un peu plus épineuse en dessus, à segments abdominaux un peu différents et dont les plaques dorsales sont un peu moins longues.

10. Scutigère de Downes. (*Scutigera Downesii.*)

Brune, une ligne médiane étroite et deux latérales plus foncées; plaques dorsales, rudes à bords flexueux; pieds jaunes; un seul anneau bleu sur les hanches, deux sur les cuisses et deux

obscurs sur les jambes ; métatarses roussâtres, à article basilaire quatre fois plus long que le second ; pieds de derrière deux fois plus longs que le corps. Longueur 1 pouce et demi (0,040).

Cerm. Down., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 355.

De l'Inde à Nemuck, par M. Downes, espèce voisine du *C. nobilis*.

11. SCUTIGÈRE A LIGNE ROUGE. (*Scutigera rubro-lineata.*)

Orange foncé ; trois bandes longitudinales marron ; un seul anneau fémoral ; deux anneaux violets sur les jambes, les tarses et le premier article métatarsien ; celui-ci quadruple du second. Longueur 1 pouce (0026).

Cerm. rubro-lin., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 358, pl. 40, fig. 1.

De l'Inde, par le général Hardwicke (British Museum). Cette espèce se rapproche des Lithobies par la forme aplatie et élargie de ses plaques dorsales.

4.

Scutigères de l'Australie.

12. SCUTIGÈRE DE LESUEUR. (*Scutigera Lesueurii.*)

Brune avec une raie de même couleur, mais plus claire sur chaque segment formant une ligne médio-dorsale ; pattes jaune sale ainsi que les antennes ; dessous du corps jaune grisâtre.

Scutigera........, Latr., *Nouveau dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 447. — Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 49. — *Scutig. Lesueurii*, Lucas, *Anim. articulés*, p. 538.

De la Nouvelle-Hollande, par Péron et Lesueur. (Coll. du muséum de Paris.)

Nous avons vu dans la même collection une Scutigère assez voisine du *Sc. coleoptrata*, mais un peu différente à quelques égards. Elle a été rapportée de Port-Jackson, par MM. Quoy et Gaimard.

13. SCUTIGÈRE DE LATREILLE. (*Scutigera Latreillei.*)

Plaques dorsales et face noires ; ventre, pores dorsaux, et une série de petites taches de chaque côté de la tête, orangés ; pieds fauves ; articles fémoraux et tibiaux biannelés de noir ;

premier article métatarsien noir, quatre fois plus long que le second. Longueur 1 pouce (0,026).

Cerm. Latr., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XXX, p. 357.

De la Nouvelle-Hollande.

14. Scutigère maculée. (*Scutigera maculata.*)

Jaune ; marqué sur les scutelles d'une seule bande longitudinale brune et de deux séries de mouchetures de chaque côté ; pores dorsaux orangés ; articles de la jambe et du tarse biannelés de noir. Longueur 9 lignes (0,020).

Cermatia macul., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 95.—*Id.*, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 359.

De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. (British Museum.)

15. Scutigère australienne. (*Scutigera Australiana.*)

Plaques dorsales déprimées, rétrécies en arrière à bord droit ; corps fauve ; une bande médiane et des taches latérales brunes ; pores dorsaux orangés ; un anneau violet sur les cuisses et deux sur les jambes et les articles du tarse ; le premier article métatarsien noirâtre, trois fois plus long que le second. Longueur 8 lignes (0,018).

Cerm. austr., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 359.

De la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande. (Collection de M. Hope.)

16. Scutigère de Smith. (*Scutigera Smithii.*)

Marbrée de verdâtre ; scutelles dorsales rugueuses, étroites en arrière ; pieds de la paire postérieure trois fois aussi longs que le corps ; articles de la cuisse et de la jambe courts ; tarses très-longs ayant le troisième article basilaire trois fois seulement plus long que le second. Longueur du corps 8 lignes (0,018).

Cerm. Smithii, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 95.— *Id. Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 360.

De la baie des Iles à la Nouvelle-Zélande. L'exemplaire qui a servi de type à la description de cette espèce fait partie du British Museum. C'est la seule Scutigère qu'on connaisse encore dans ce pays.

5.

Scutigères d'Amérique.

17. Scutigère de la Floride. (*Scutigera floridana.*)

Vert; pores dorsaux blancs; une bande médiane et deux latérales plus larges, roussâtres; ventre fauve verdâtre; épines marginales des plaques dorsales plus fortes que dans le *Scutigera coleoptrata.*

Cermatia coleoptrata, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.* t. II, p. 5. — *Cermatia coleoptrata floridensis*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 95. — *Cermatia floridana*, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 353.

Des États-Unis. M. Doubleday a rapporté de l'est de la Floride l'exemplaire décrit par M. Newport. (British museum.)

18. Scutigère élégante. (*Scutigera elegans.*)

Fauve; bande médio-dorsale plus claire; deux taches noires, irrégulières, latérales près le bord postérieur des scutes dorsales; celles-ci subélargies, marginées, non épineuses; cuisses, jambe et premier article des tarses annelées de brun noir. Longueur du corps 0,020.

De Colombie, par M. Justin Goudot. (Coll. Mus. de Paris.) C'est la plus petite des deux espèces rapportées par ce naturaliste (1).

19. Scutigère de Guilding. (*Scutigera Guildingii.*)

Brun; une large bande dorsale fauve; pores dorsaux noirs; métatarses des pieds de derrière très-longs; article basilaire triple du second; un anneau unique sur les cuisses; jambes et article du tarse bi-annelés. Longueur 9 lignes (0,024).

Cermatia Guild., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 356.

De l'île Saint-Vincent, aux Antilles. (Collection de M. Hope.) Cette espèce ressemble beaucoup au *Scutigera longitarsis.*

---

(1) Nous avons vu dans la collection de M. Goudot deux espèces de Scutigères de Colombie, l'une et l'autre ont été signalées par nous, mais sans description, dans les *Annales de la société entomologique*, 2e série, t. II, 1844, p. XXIX. L'une d'elles est fort grande, à pieds très-longs et presque entièrement de couleur ferrugineuse.

6.

Scutigères dont on ignore la patrie.

20. Scutigère longitarse. (*Scutigera longitarsis.*)

Scutes dorsales verdâtres, avec une seule bande de couleur claire; pieds de derrière trois fois aussi longs que le corps. Longueur 1 pouce (0,022).

Cermatia longitarsis, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 94. — Id., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 359.

Patrie...... ? (British museum.) D'après M. Newport c'est peut-être le *Scutigera longipes* de Lamarck.

21. Scutigère douteuse. (*Scutigera dubia.*)

Scutes dorsales marquées d'une bande médio-dorsale brune et de deux taches de même couleur à leur bord postérieur; article basilaire des tarses très-long.

Cermatia dubia, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 94.—Id. *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 357.

Patrie........? (British museum.)

22. Scutigère d'Owen. (*Scutigera Oweni.*)

Plaques dorsales brun noir, rudes, marquées d'une large bande fauve; antennes égalant plus de deux fois la longueur du corps; pieds de derrière à peu près trois fois plus longs que le corps. Longueur 1 pouce 1/2 (0,040).

Cerm. araneoides, Owen, *Catal. Mus. coll. of Surgeons*, part. IV, p. 100.— *Cerm. Oweni*, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 355.

Patrie........? A quelque rapport avec le *Scutigera rugosa.*

2e ORDRE.

HOLOTARSES (1).

Pieds semblables entre eux, égaux sauf ceux de la dernière paire, formés de six articles; la hanche, la cuisse, la jambe et trois articles pour le tarse (2). Antennes moniliformes. Yeux rapprochés ou nuls, jamais composés.

Cet ordre comprend un grand nombre d'espèces réparties en trois familles, savoir :

Lithobides,

Scolopendrides,

Geophilides.

---

(1) Scolopendrides, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 49. — Holotarsia, Brandt, *Recueil*, p. 26.

(2) On ne connaît encore qu'une seule exception à cette disposition. Elle a été fournie par une espèce des Antilles nommée *Scolopocryptops longitarsis* par M. Newport (*Newportia longitarsis*, Nob.). Cette curieuse espèce a les pieds de derrière composés de quatorze articles.

I. LITHOBIDES (1).

Cette famille tient à la fois aux Scutigères et aux Scolopendrides. Ses principaux caractères consistent dans ses segments peu nombreux et dont les arceaux supérieurs imbriqués sont alternativement grands et petits ; dans la présence d'un arceau supérieur, rudimentaire il est vrai, mais néanmoins distinct, pour le segment forcipulaire; dans les antennes qui sont moniliformes ou sétacées, à articles nombreux, et dans les pieds en même nombre que les segments du corps, ambulatoires, plus longs postérieurement et dont les tarses sont triarticulés. Les stigmates sont en moindre nombre que les pieds.

Les Lithobides sont de petites espèces assez faciles à distinguer des Scolopendres, dont elles ont cependant la physionomie et les habitudes. Elles vivent à terre, dans les lieux humides, soit dans les habitations, soit dans les jardins, les cours ou les bois, se retirent fréquemment sous les pierres, et fuient la lumière comme tous les autres Myriapodes de la même classe.

Le nombre de leurs articles des antennes, celui des segments et des pieds et même celui des yeux augmente avec l'âge, et ces variations déterminent une sorte de métamorphose.

Nous ne connaissons encore que deux genres de Lithobides. Le premier comprend les LITHOBIUS de Leach, dont les yeux sont nombreux, et le second les HENICOPS de M. Newport, qui n'ont, comme les *Stemmiulus*, les *Platydesmus*, et les *Scolopendrella* dans d'autres familles, qu'une seule paire d'yeux stemmatiformes.

---

(1) LITHOBIIDÆ, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275, 1844. — *Id.*, *ibid.*, p. 360.

Genre LITHOBIE. *Lithobius* (1).

Dix-sept segments sans la tête, alternativement plus petits et plus grands en dessus, subégaux en dessous ; antennes moniliformes subsétacées, composées de 20 à 40 articles décroissants ; yeux nombreux, petits, réunis sur les côtés de la tête ; 15 paires de pieds et autant d'écussons dorsaux.

Il y a plusieurs espèces de Lithobides en Europe. On en a aussi découvert en Barbarie, dans l'Inde, dans l'Amérique septentrionale et au Mexique, et même à la Nouvelle-Zélande. L'anatomie de l'espèce commune en Europe a été décrite par Tréviranus et M. Léon Dufour. Nous nous sommes occupé de ses métamorphoses, et M. Newport a fait connaître quelques particularités de son système nerveux. Les Myriapodes de ce genre habitent les endroits humides et obscurs. On les trouve dans les bois comme dans les jardins, sous la mousse, les feuilles, les caisses à fleurs et les pierres. Ils cherchent à pincer lorsqu'on veut les saisir, mais la blessure qu'ils occasionnent n'a d'action nuisible que sur de très-petits animaux.

1.

Lithobies d'Europe.

1. Lithobie a tenailles. (*Lithobius forcipatus.*)

De couleur brun foncé luisant, tirant au roux sur la tête, les antennes et le dessous du corps ; gris ardoisé en dessous ; pieds d'un brun clair ; antennes composées d'articles nombreux et garnis de petits poils.

---

(1) Scolopendra, *partim*, De Geer, etc. — Lithobius, Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI, p 381; 1812.— P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 49. — Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 363.

Scol. forcipata, De Geer, *Ins.*, t. VII, p. 557, pl. 25, fig. 1-6. — *Scolopendre à 30 pattes*, Geoffroy, *Ins. env. de Paris*, t. II, p. 674, pl. 22, fig. 1. — *Scol. forficata*, Linné, *Syst. nat.*, *Ins.*, ed. XII, p. 1060. — *Lithobius forfic.*, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 39, pl. 137. — *Lithob. forcip.*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 49.

On a signalé ce Myriapode dans presque toute l'Europe, même aux îles Canaries (M. Lucas.) Il est démontré que plusieurs espèces ont été confondues sous le même nom ; toutefois les caractères de ces espèces ne sont pas encore suffisamment assurés ; nous ne saurions donc pas dire d'une manière précise quels sont les traits distinctifs des vrais *Lithobius forcipatus* des anciens auteurs. La courte caractérisque dont nous nous sommes servi plus haut est empruntée à De Geer ; elle s'applique bien aux individus que nous trouvons communément aux environs de Paris.

Leach, M. Koch (1), M. Newport, etc., ont décrit différentes espèces européennes de Lithobies, et plusieurs de ces espèces sont incontestables.

Leach a le premier reconnu qu'on avait confondu plusieurs espèces sous la dénomination de *Lithobius forficatus*. Il en a distingué trois. Nous commencerons par la suivante :

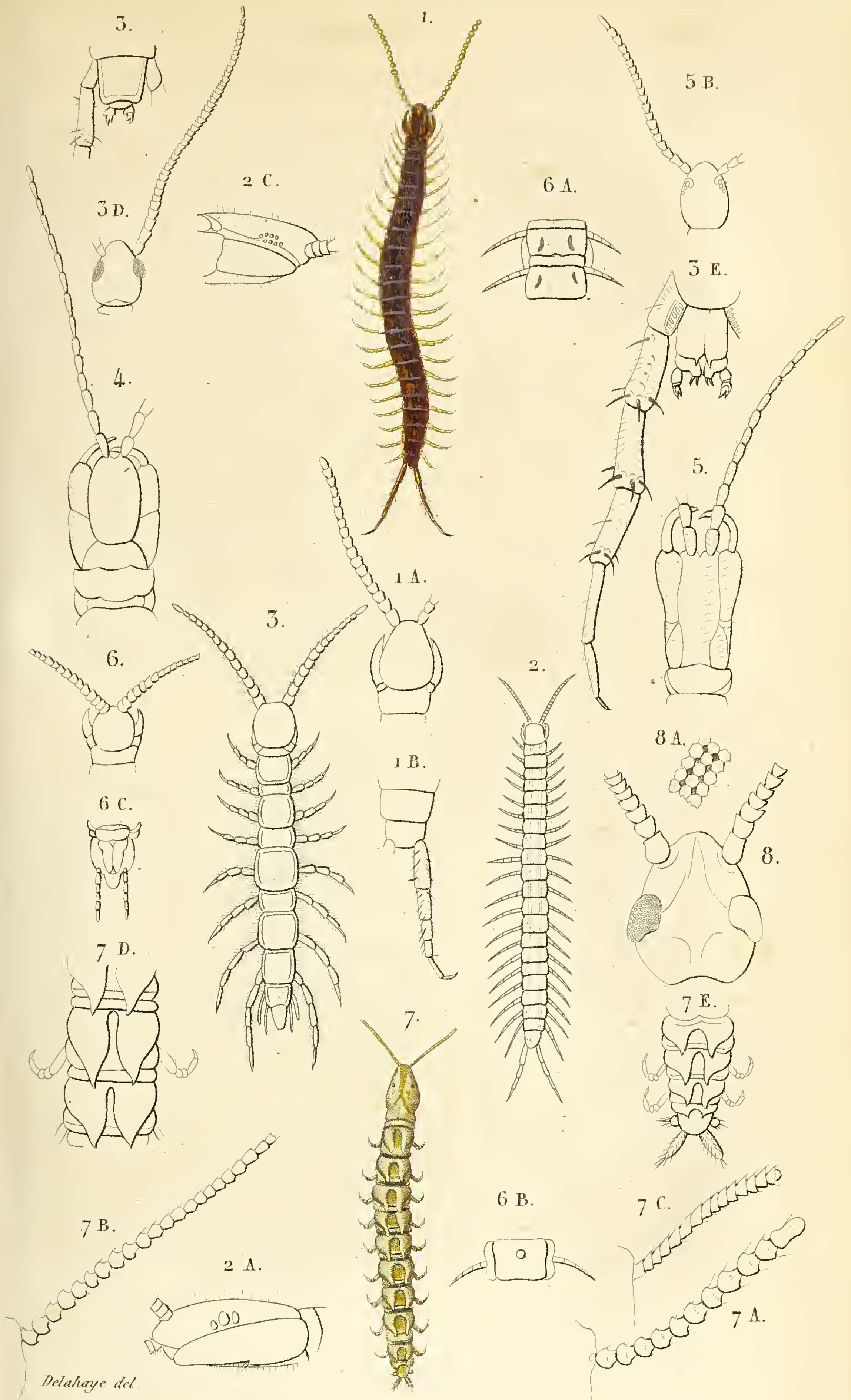
Lithobius forficatus, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 39, pl. 137. — *Lithob. Leachii*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 368, pl. 32, fig. 30.

Tête large, lèvre inférieure complétement marquée de ponctuations profondes ; pieds fauve testacé ; antennes testacé sale ; mandibules de même couleur à leur base, d'un ferrugineux couleur de poix à leur sommet ; lèvre testacé sale, marquée d'un sillon longitudinal, ayant à son bord antérieur des dents ferrugineuses à leur base, noires, couleur de poix à leur sommet ; antennes pilosules. Longueur du corps 1 pouce (0,027).

D'Angleterre; plus rare en Irlande.

Nous avons constaté sur l'inspection de l'individu même qui a servi à la description de Leach (au British Museum) qu'en effet la tête est large et subcarrée, que les pieds ne sont pas annelés, et que les antennes sont très-finement velues.

(1) *Lithobius dentatus*, *calcaratus et communis*, Koch.



Scolopendre, &c.

Cryptops des Jardins, F. 1; A, *ses antennes;* B. *patte post.* Scolopendre violacée, F. 2; *gr. nat.* Lithobie à tenailles, F. 3. jeune grossie; A. Tête et Yeux au même âge; B, C, D, différents âges; E, F, dernier anneau du ♂ et de la ♀ Geophile électrique, F. 4; *sa tête grossie.* Geoph. maxillaire. F. 5; *tête grossie.* Geoph. Walckenaer; F. 6; *tête;* A.B, *anneaux en dessus et en dessous;* C *extrémité post.* Scolopendrelle notacanthe, F. 7. *grossie,* A, B, C, *différents aspects de ses antennes;* D, *anneaux en dessus.* E, *extrémité post.* Scutigère arachnoïde, F. 8. *tête grossie.*

2. Lithobie variée. (*Lithobius variegatus.*)

Corps un peu plus large ; lèvre entièrement marquée d'impressions faibles; pieds fauve testacé pâle, tachetés de brun. Diffère du précédent par sa tête plus étroite, sa lèvre moins fortement ponctuée et ses pieds qui ne sont pas unicolores, mais variés. Longueur 8 à 9 lignes (0,018).

Lithobius variegatus, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 40. — Newport, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 363, pl. 40, fig. 2.

Des environs de Londres, sous les pierres.

Le type est conservé au British Museum. Nous avons noté qu'il a la tête plus émoussée à ses angles, surtout en avant, et que ses pattes sont annelées. M. Newport (*loco citato*, a depuis lors décrit cette espèce d'après le même exemplaire. Les caractères qu'il lui assigne sont les suivants :

Tête grande, carrée; 16 yeux de chaque côté; pinces grandes, proéminentes ; lèvre aplatie, profondément ponctuée, à bord antérieur échancré , garni de 14 denticules aigus, noirs ; corps déprimé, brun ; deux taches foncées sur chaque segment; pieds fasciés de noir. Longueur 7 lignes (0,015).

3. Lithobie lèvre-lisse. (*Lithobius lævilabrum.*)

Tête large (plus étroite dans la femelle); lèvre glabre, luisante, marquée de ponctuations obscures en avant ; pieds fauve testacé; échancrure du bord antérieur de la lèvre arrondie ; dents ferrugineuses, noires à leur sommet ; un sillon longitudinal médian ; sommet de la mandibule noir de poix ; antennes pilosules.

Lithobius lævilabrum, Leach, *Edinburgh Cyclopedia*, t. VII, p. 409. — *Lith. vulgaris*, *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 40. — *Lith. forficatus*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Ibid.*, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 367.

De l'Écosse et des îles voisines ; commun sous les pierres. Le type (British Museum) montre aussi, comme je m'en suis assuré, quelques particularités différentielles. Il se rapproche assez du *Lith. variegatus*, mais n'a pas les pieds annelés ; sa tête est un peu échancrée en arrière , toutefois M. Newport (*loco citato*) se demande si ce ne serait pas le jeune âge du précédent.

M. Newport considère cette espèce comme le vrai *Lithobius*

forficatus de Linné et de Fabricius. Voici quels caractères il lui assigne :

Ferrugineux, à tête ovalaire, carrée; antennes pubescentes; lèvre lisse, luisante ; lames dentaires, distinctes, un peu étroites; 12 denticules équidistants aigus; 22 ou 24 ocelles de chaque côté ; pieds presque nus; articles courts; point d'épines sous-fémorales; squame préanale très-velue ; scutes dorsales lisses, à bord postérieur étroit; la cinquième subcarrée, non allongée, légèrement excavée ; la septième droite à son bord postérieur.

4. Lithobie de Leach. (*Lithobius Leachii.*)

Ferrugineux foncé ; tête large, cordiforme, profondément ponctuée sous le segment antennifère; antennes velues, lèvre subconvexe, ponctuée ; 24 ou 26 paires d'ocelles; lames dentaires petites; 12 dents noires dont les trois internes de chaque côté rapprochées ; antennes et palpes velues ; pieds assez forts, fauves ; épines sous-fémorales grandes, à poils rares. Longueur 1 pouce (0,027).

Lith. forfic., Leach, *Edinb. Encycl.*, t. VII, p. 408.—*Lithob. Leachii,* Newport, *Trans. linn. soc. London,* t. XIX, p. 368, pl. 32, fig. 30-31.

D'Europe en Angleterre et en Irlande. Nous avons reproduit la description donnée par M. Newport.

5. Lithobie pilicorne. (*Lithobius pilicornis.*)

Ferrugineux; tête cordiforme, partie antennifère lisse; antennes et pieds allongés, très-velus; lèvre lisse, à poils et ponctuations rares, obsolètes; dix dents, dont les trois internes assez rapprochées; 20 ou 24 paires d'yeux; métatarses ferrugineux. Longueur 1 pouce 2 dixièmes (0,030).

Lithob. pilic., Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 369, pl. 33, fig. 4.

D'Angleterre (British Museum). M. Newport soupçonne que cette espèce ne diffère pas de son *L. Sloanei.*

6. Lithobie melanops. (*Lithobius melanops.*)

Fauve verdâtre, à tête orangée ; ocelles grands au nombre de 12 paires; région antennifère marquée d'une bande transversale noirâtre ; 6 denticules labiaux aigus. Longueur 6 dixièmes de pouce (0,015).

Lithob. melan., Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 371.

D'Angleterre, près de Sandwich. Espèce recueillie par M. Newport, qui en a déposé des exemplaires au British Museum.

7. Lithobie longicorne. (*Lithobius longicornis.*)

Tête, antennes, dos, ventre et pieds d'un jaune safran ; mandibules ferrugineuses, noires au sommet; antennes toujours presque aussi longues que le corps. Longueur 0,025.

Lithobius longicornis, Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 154.

De Nice. Sous les pierres en montant à Raus, en juin et en juillet. Espèce douteuse.

8. Lithobie fasciée. (*Lithobius fasciatus.*)

Testacé foncé ; côté des plaques dorsales et une large bande longitudinale sur leur milieu noirâtre ; 18 paires d'ocelles, grands, noirs ; 18 denticules labiaux petits, noirs; lèvre, pinces et pieds fauves ; métatarses ferrugineux, velus. Longueur 1 pouce 1 quart (0,034).

Lith. fasc., Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 365.

D'Italie, auprès de Florence et de Naples (Coll. de M. Hope).

9. Lithobie rubriceps. (*Lithobius rubriceps.*)

Tête grande, subcarrée, rouge foncé; ocelles petits au nombre de 14 paires ; lèvre aplatie, profondément ponctuée ; 14 petites dents, noires, aiguës ; corps subolivacé, lèvre et mandibules fauves ; dernières paires de pieds largement annelées de noir obscur. Longueur 1 pouce 4 dixièmes (0,036).

Lithob. rubr., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XXIX, p. 364.

Du midi de l'Espagne (British Museum).

10. Lithobie brévicorne. (*Lithobius brevicornis.*)

Très-velu, ferrugineux, marbré en dessus, en arrière et sur les pieds ; antennes velues, composées de 41 articles égalant à peine la moitié du corps ; yeux petits, égaux, au nombre de vingt paires ; lèvre lisse, parsemée de ponctuations obsolètes; 12 denticules. Longueur 7 dixièmes de pouce (0,020).

Lithob. brevic., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX,

p. 370. — *Lithob. Vesuvianus*, A. Costa, *Mém. zool.*, t. I, p. 60 ?

Des environs de Naples (Coll. de M. Hope).

11. Lithobie nudicorne. (*Lithobius nudicornis.*)

Voisin du *Lith. forcipatus*, mais de couleur brun clair, à antennes nues, sans poils, composées de 42 ou 43 articles environ, serrés, et dont le dernier et le pénultième sont un peu plus longs que les autres.

Lith. nud., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 49.

De Sicile. L'exemplaire type a été recueilli par le docteur Alexandre Lefèvre.

12. Lithobie marron. (*Lithobius castaneus.*)

De couleur marron foncé ; antennes et pieds très-velus ; bord dentaire étroit, sexdenté ; plaques dorsales des segments marquées d'impressions courbes ; 14 paires d'ocelles. Longueur 3 lignes (0,007).

Lith. cast., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p, 370.

De Sicile (British Museum).

2.

Lithobies d'Afrique.

13. Lithobie imprimée. (*Lithobius impressus.*)

De couleur ferrugineuse ; antennes longues, premiers segments finement ponctués ; les postérieurs marqués de petites saillies inégales ; scutes dorsales marginées. Longueur 0,035.

Lith. impr., Koch, *in* Wagner, *Reisen in der Regentschaft Algier*, p. 224 ; 1841. — Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, 1re partie, p. 340. pl. 2, fig. 4.

D'Algérie. Nous avons vu une Lithobie envoyée de Constantine par M. Guyon, mais nous ignorons, à cause de sa mauvaise conservation, si elle est réellement de cette espèce. M. Lucas a trouvé le *Lithobius impressus* à La Calle, Constantine, Bone, Philippeville et Alger.

14. Lithobie étroite. (*Lithobius platypus.*)

Pl. 42, fig. 2.

Scolopendre, Savigny, *Descript. de l'Égypte*, Ins., pl. des *Myr.*, fig. 3.—*Lithobie....*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série,

t. VII, p. 49. — *Lithobie étroite,* Walckenaer, *Atlas* de cet ouvrage, pl. 42, fig. 2. — *Lithob. platypus*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 271.

D'Égypte. Nos observations sur le développement des Lithobies nous avaient depuis assez longtemps conduit à penser que la Lithobie figurée par M. Savigny était d'une espèce différente de celles que nous connaissons, mais que l'individu représenté était encore jeune. C'est ce que semblent démontrer les antennes qui n'ont que 20 articles et les ocelles au nombre de 4 paires seulement. Cette opinion est aussi celle des naturalistes qui ont parlé de cette Lithobie d'Égypte ; mais elle n'aura de valeur réelle qu'après une étude des véritables caractères de l'espèce faite sur des exemplaires adultes.

3.

Lithobies de l'Inde et de l'Australasie.

15. LITHOBIE D'HARDWICKE. (*Lithobius Hardwickei.*)

Brun ; 18 paires d'ocelles ; plaque ventrale du devant de l'anus poilue et tuberculeuse ; antennes très-velues ; lèvre aplatie, échancrée à son bord dentaire ; 5 ou 8 denticules.

Lith. Hardw., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 366.

De Singapoure (Coll. du British Museum).

16. LITHOBIE ARGUS. (*Lithobius argus.*)

Ferrugineux ; tête petite, un peu convexe ; antennes velues ; yeux petits, bruns, au nombre de 23 à 30 paires ; lèvre étroite, échancrée, lisse ; 10 denticules noirs. Longueur 9/10 de pouce (0,023).

Lith. argus, Newport, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 369.

De la Nouvelle-Zélande, auprès de Wellington, par M. Stephenson (British Museum).

4.

Lithobies d'Amérique.

17. LITHOBIE SPINIPÈDE. (*Lithobius spinipes.*)

Des épines sous les pieds postérieurs ; couleur brune ; pieds testacé pâle. Longueur 0,027.

Lith. spinip.; Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelphia*, 1821,

t. II, p. 108. —*Id.*, *OEuvres entom.*, t. I, p. 21. —*Lith. Americanus*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 365.

Des États-Unis. Commun sous les pierres.

Feu M. Milbert a envoyé des États-Unis au Muséum de Paris une Lithobie. Mais le mauvais état de l'individu que nous avons observé ne permet pas d'en déterminer l'espèce avec certitude.

18. Lithobie américaine. (*Lithobius Americanus.*)

Ferrugineux; tête grande, subcarrée, un peu saillante à son bord postérieur; région antennifère profondément ponctuée; antennes pubescentes; yeux noirs, au nombre de 24 à 26 paires de chaque côté; lèvre aplatie, lisse, à bord presque droit; 10 petites dents noires, assez rapprochées; scutes dorsales lisses, convexes, subcarrées, à bord postérieur droit; segment préanal velu; pieds forts, fauves, armés de fortes épines. Longueur 1 pouce 1 ligne (0,030).

Lith. americanus, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 365.

De l'Amérique septentrionale (Coll. de M. Hope).

M. Newport n'est pas certain que cette espèce diffère réellement du *Lith. spinipes* de Say.

19. Lithobie multidentée. (*Lithobius multidentatus.*)

Pieds fauves; lames dentaires distinctes, à bords arrondis, bordés de 16 denticules distincts; tête carrée; région antennaire lisse, non ponctuée; lèvre lisse, luisante; antennes subvelues; leurs quatre articles basilaires presque égaux. Longueur 3/4 de pouce (0,020).

Lith. multid., Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 365.

Des environs de New-York, par M. Doubleday (British Museum).

20. Lithobie aplatie. (*Lithobius planus.*)

Varié de ferrugineux; tête grande, subcarrée, lisse, un peu convexe en arrière; antennes courtes, velues; 25 paires d'yeux; lèvre luisante à poils rares; lames dentaires luniformes, échancrées à leur bord externe; 14 denticules noirs, aigus; scutes dorsales aplaties, rugueuses, marginées; pieds nus, à épines articulaires petites. Longueur 8 ou 9 lignes (0,018).

Lith. planus, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t, XIX, p. 366, pl. 33, fig. 32.

De l'Amérique boréale (Coll. de M. Hope).

21. Lithobie mexicaine. (*Lithobius Mexicanus.*)

Un peu plus large relativement à sa longueur que le *L. forcipatus* auquel il ressemble beaucoup. Longueur 0,026 depuis la tête jusqu'à l'anus; largeur au milieu 0,003 2/3.

Lith. Mexic., Perbosc, *Revue cuvierienne de M. Guérin*, 1839, p. 261.

Du Mexique, M. Perbosc.

22. Lithobie de la Plata. (*Lithobius Platensis.*)

Fauve; segments aplatis, carrés; antennes très-longues de 36 à 40 articles ; une tache sur le milieu de chaque segment; yeux au nombre de huit de chaque côté, sur deux lignes, inégaux. Longueur 6 lignes (0,013).

De Montévideo (Coll. du Muséum de Paris.)

5.

Lithobies dont on ignore la patrie.

23. Lithobie de Sloane. (*Lithobius Sloanei.*)

Tête grande, subcarrée; région antennifère profondément ponctuée; 24 ou 26 paires d'ocelles; antennes de 40 articles, assez velues; lèvre aplatie, lisse, à ponctuations obsolètes; son angle extéro-antérieur un peu plus saillant; 8 denticules obtus, noirs, dont les 3 paires internes assez rapprochées; pieds longs, à peu près nus; épines sous-fémorales fortes; paire postérieure de pieds égalant la moitié de la longueur du corps. Longueur 1 pouce 3/10 (0,035).

Lith. Sloanei, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 396.

Patrie? M. Newport avait d'abord supposé que cette espèce était originaire d'Amérique. Depuis lors, il a pensé que l'exemplaire d'après lequel il l'a établie, et qui fait partie des collections du British Muséum, était peut-être de même espèce qu'une autre Lithobie qu'il nomme *Lithobius pilicornis;* mais il le considère simplement comme s'en rapprochant.

24. Lithobie belles cornes. (*Lithobius pulchricornis.*)

Tête lisse ; antennes fortes, très-velues ; 10 dents au bord latéral; 20 ou 24 paires d'yeux ; pieds et corps velus.

Lith. pulchr., Newp., *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96.

Genre HENICOPS. *Henicops* (1).

Caractères et apparence des Lithobies. Une seule paire d'yeux stemmatiformes.

Ce genre a été décrit et dénommé par M. Newport, qui lui rapporte deux espèces australasiennes dont une avait déja été décrite par lui sous le nom de *Lithobius emarginatus*. Nous en avons observé une troisième qui a été découverte au Chili par M. Claude Gay.

1. Henicops maculé. (*Henicops maculata.*)

Tête cordiforme; région antennaire subéchancrée; antennes velues ; lèvre plate , à angles arrondis ; 6 denticules aigus, un peu allongés ; mandibules et lèvre orangé vif; une série bilatérale de taches orangées sur le dos ; région ventrale fauve ; pieds cendrés ; la dernière paire allongée. Longueur, 5 ou 6 lignes (0,013).

Henicops mac., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 372, pl. 32, fig. 37 et 40, fig. 3.

De la terre de Van Diémen (Coll. de M. Westwood).

2. Henicops échancré. (*Henicops emarginata.*)

Ferrugineux ; pieds fauves ; tête grande, ovalaire carrée ; lames de la région dentaire distinctes transverses, non dentées, marquées chacune de trois faibles échancrures ; scutes dorsales marginées. Longueur 1/2 pouce (0,013).

Lithobius emarginatus, Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn soc. Lond.*, t. XIX, p. 372.

De la Nouvelle-Zélande (British Museum).

(1) Henicops, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 372.

3. Henicops chilien. (*Henicops Chilensis.*)

Tête subarrondie, marquée d'une strie longitudinale en dessus; les arceaux supérieurs marginés latéralement; 8 plus grands, échancrés en ligne courbe en arrière; une impression linéaire médiane sur le dessous des segments; corps plus large au milieu qu'en avant et en arrière, brun ferrugineux, brillant en dessus, un peu varié de fauve, fauve clair en dessous; antennes ferrugineuses à articles finement velus, de 17 articles; ceux-ci un peu plus longs que les autres; lèvre forcipulaire grande; pinces épaisses; pieds garnis de quelques poils subépineux, fauves, à tarses ferrugineux; pieds postérieurs plus longs que les autres. Longueur du corps, 0,014.

Du Chili, par M. Claude Gay. Les deux individus que nous avons vus ne nous ont montré que 14 paires de pieds. Nous figurerons cette espèce dans la partie zoologique de la description du Chili, publiée par M. Gay.

II. SCOLOPENDRIDES (1).

Les Chilopodes qui rentrent dans la famille des Scolopendrides, telle qu'on la définit aujourd'hui, constituent une réunion fort nombreuse d'espèces en apparence très-semblables entre elles et dont les auteurs du dernier siècle et du commencement de celui-ci ont presque toujours parlé sous le nom de *Scolopendra morsitans*. Les Scolopendrides mieux étudiées par les naturalistes modernes ont été partagés en plusieurs genres distincts. En général ces Myriapodes ont vingt et une paires de pieds (2) et la dernière est plus longue que les autres, habituellement épineuse sur l'article fémoral, et disposée pour saisir; la hanche de cette paire de pieds est plus ou moins soudée aux plaques latérale et intérieure du segment anal, aussi le pied paraît-il formé de cinq articles seulement. Les pinces maxillaires et la première paire de pieds correspondent à l'arceau supérieur postcéphalique; le second arceau est plus petit que les autres qui croissent faiblement en grandeur jusque vers le dernier cinquième du corps. La tête est scutiforme, les antennes ont habituellement dix-sept ou vingt articles sétacés ou moniliformes. Le plus souvent il existe des yeux et leur nombre est presque toujours de quatre paires. La lèvre forcipulaire, forte et soudée sur la ligne médiane, présente dans la majorité des espèces une double saillie médio-antérieure dentifère; les crochets des forcipules sont

(1) Scolopendra, *partim*, Linné, De Geer, etc. — Scolopendridæ, *partim*, Leach, Gerv., etc. — Scolopendridæ, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275 et 374.

(2) Rarement 23. Nous en citerons à 19 et à 30, mais ces espèces ont besoin d'être confirmées.

forts; ils émettent une humeur vénéneuse. C'est aux Scolopendrides qu'appartiennent les plus grosses espèces de Chilopodes et celles dont la morsure est le plus à craindre.

Certaines espèces de Scolopendrides offrent une particularité remarquable des organes respirateurs qui doit les faire distinguer génériquement des autres. Au lieu d'ouvertures vulviformes ou en boutonnière pour l'orifice des trachées elles présentent des plaques criblées et le nombre de ces stigmates est de dix paires. Ces Scolopendrides ont aussi les dents labiales plus fortes et autrement disposées. Nous en ferons avec M. Newport un groupe particulier que nous placerons en tête de toute la famille.

D'autres Scolopendres, en bien plus grand nombre, ont les orifices respiratoires en boutonnière.

Dans une première catégorie ces stigmates en boutonnière sont au nombre de neuf paires seulement et il n'existe comme chez la précédente que vingt et une paires de pieds; de plus les dents sont moins fortes et habituellement plus nombreuses que chez les Scolopendres cribrifères.

Dans une seconde catégorie, les anneaux pédigères sont au nombre de vingt-trois.

1. La première de ces trois grandes divisions ou celle des *Scolopendrides cribrifères* (*Heterostominæ*, Newp.) comprend le genre HETEROSTOMA de M. Newport, partagé par ce naturaliste en *Heterostoma* et *Branchiostoma*.

2. La deuxième ou celle des *Scolopendrides morsicantes* (1) peut être divisée en plusieurs genres sui-

(1) Le nom de *Scolopendra morsicans* a été tour à tour appliqué à

vant les caractères fournis par la considération du nombre des segments du corps et des pieds; par la présence et le nombre des yeux ou par leur absence ainsi que par la conformation des pieds de derrière.

Nous continuerons d'appeler SCOLOPENDRA les espèces à vingt et une paires de pieds, à quatre paires d'yeux, et à pieds de derrière préhenseurs et plus ou moins épineux, qu'elles aient le segment céphalique arrondi, subcarré ou triangulaire, tronqué en arrière ou imbriquant, ce qui a donné lieu dans le dernier travail de M. Newport (2) à l'établissement des genres *Scolopendra*, *Cormocephalus*, *Rhombocephalus* et *Theatops*.

Nous établirons le nouveau genre MONOPS pour le *Cryptops nigra*, Newp. qui n'a, comme les *Henicops*, qu'une seule paire d'ocelles. Le nom de *Cryptops*, Leach, restera aux Scolopendrides à vingt et une paires de pieds qui manquent entièrement d'yeux. Les genres SCOLOPENDRA, MONOPS et CRYPTOPS nous paraissent devoir former une première catégorie de *Scolopendrides*

---

des Solopendres de ce groupe originaires de l'Europe méridionale, de l'Afrique, de l'Inde ou des deux Amériques. Aussi nous semble-t-il préférable de ne plus l'employer comme dénomination spécifique. L'usage que nous proposons d'en faire ici rappellera que des espèces de notre deuxième catégorie ont été, pour la plupart, confondues dans les anciens ouvrages et dans les collections sous le nom unique de *Scolopendra morsitans* ou *morsicans*.

(1) *Trans. linn. soc. London*, t. XIX. Les genres *Scolopendra*, *Scolopocryptops*, *Cryptops* et *Theatops*, sont réunis par M. Newport dans une sous-famille à part sous le nom de SCOLOPENDRINA, p. 377. Ceux de *Cormocephalus* et *Rhombocephalus* forment sa sous-famille des CORMOCEPHALINÆ, ainsi caractérisée : Segments céphalique et basilaire tronqués; 17 articles aux antennes; lèvre étroite, à dents petites; stigmates valvulaires. Un des caractères des *Scolopendrinæ* consiste au contraire dans leur tête cordiforme et s'imbriquant sur le premier segment ou segment basilaire.

morsicantes, la seconde sera celle des *Scolopendrides hétéropodes* chez lesquelles le nombre des pieds est de vingt-trois. Tels sont les genres Scolopendropsis, Brandt, caractérisé par des yeux semblables à ceux des Scolopendres, Scolopocryptops, Newport, qui comprend des espèces dépourvues d'yeux et Newportia, que nous établissons pour le *Scolopocryptops longitarsis*, Newp. qui a les pieds de derrière composés de quatorze articles mobiles. Nos Scolopendrides seront donc divisées de la manière suivante :

1° *Scolopendrides cribrifères* ou espèces à stigmates cribriformes et à vingt et une paires de pieds :

Heterostoma.

2° *Scolopendrides morsicantes* ou espèces à stigmates valvuliformes et à vingt et une paires de pieds :

Scolopendra.
Monops.
Cryptops.

3° *Scolopendrides hétéropodes* ou pourvues de vingt-trois paires de pieds :

Scolopendropsis.
Scolopocryptops.
Newportia.

Nous reléguons dans un groupe d'*Incertæ sedis* les *Scolopendrides douteuses*. Ce sont celles qui n'ont ni vingt et une ni vingt-trois paires de pieds, qu'elles en aient moins ou davantage.

§ I.

Scolopendrides cribrifères (1).

Genre HÉTÉROSTOME. *Heterostoma* (2).

Segments pédigères au nombre de vingt et un. Dix paires de stigmates grands, circulaires ou subcirculaires en plaques criblées de petites perforations. Segment céphalique tronqué en arrière. Denticules de la lèvre inférieure peu nombreux, saillants, forts et séparés par des intervalles plus ou moins prolongés en rainure sur les saillies dentifères de la lèvre.

Les Scolopendrides de cette section sont fort remarquables par la disposition de leurs stigmates ; elles ont aussi un caractère facile à saisir dans la forme des denticules de leur lèvre forcipulaire. M. Newport qui a le premier constaté ces particularités a cru devoir partager ses Hétérostomes en deux genres. Ceux du second genre ou les Branchiostomes ayant les pieds de derrière moins forts et, ce qui établit leur principal caractère, une membrane branchiforme sous les stigmates.

1.

Hétérostomes proprement dits.

M. Newport en décrit huit espèces auxquelles il ajoute les *Sc. spinulosa*, *elegans* et *fulvipes*, Br., dont nous parlerons en même temps que des vrais Scolopendres.

---

(1) Scolopendridæ heterostominæ, Newport, *Trans. lin. soc. London*, t. XIX, p. 410.

(2) Scolopendræ longidentatæ, *partim*, Newp., *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. — Heterostoma, Newp., *Tans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275. — Heterostoma et Branchiostoma, *id.*, *bid.*, p. 410.

Nous avons nous-même observé deux espèces nouvelles d'Hétérostomes.

1. Hétérostome trigonopode. (*Heterostoma trigonopoda.*)

Noir verdâtre; antennes vertes, terminées de ferrugineux; huit dents; mandibules et lèvres vert ferrugineux; pieds fauve vert; segment anal et appendices latéraux de l'anus ferrugineux; 5 fortes épines au bord interne des cuisses postérieures, et un pareil nombre, sur deux séries, à leur face inférieure. Longueur 4 pouces (0,108).

Scolopendra trigonopoda, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 36. — P. Gervais, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, 1844, p. XXII. — *Heter. trig.*, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 413.

Du Congo et du Sénégal, d'après M. Newport (British Museum).

Le type du *Scol. trigonopoda* de Leach que nous avons vu en 1842 au Musée britannique serait-il différent de l'exemplaire étudié par M. Newport? Nous l'avons noté comme provenant peut-être de la Nouvelle-Hollande, et donné par lord Montmorris. Voici la description que nous en avons faite :

Fauve foncé, lavé de verdâtre foncé sur la tête, sur les segments du premier tiers et vers le bord postérieur de ceux du reste du corps. Tête subovalaire, coupée carrément en arrière. Angle latéral postérieur des anneaux émoussé, surtout dans la seconde moitié du corps; bord latéral marginé sauf aux trois premiers anneaux pédigères; antennes suballongées; mandibules fauves ainsi que les pattes et le dessous du corps. Pattes postérieures de longueur médiocre, a hanche allongée, quelques petites épines à son bord externe; celle du sommet double; cuisse polyédrique, un peu aplatie en dessus, non marginée et montrant une faible saillie longitudinale médiane; ses épines assez fortes; cinq au bord supérieur interne; six à l'inférieur, dont les trois externes sur le même rang. Point d'épine termale supérieure complexe. Longueur totale 0,082.

Nous ne croyons pas, avec M. Newport, que cette espèce soit la même que celle appelée par nous *Scolopendra Eydouxiana.*

2. Hétérostome épineux. (*Heterostoma spinosum.*)

Olivacé ; forcipules et pieds de derrière ferrugineux ; 6 dents très-fortes ; plaques des stigmates brun foncé ; article basilaire des pieds de derrière robuste, subconique, à cinq fortes épines alternes sur son bord interne ; l'angulaire aiguë, épaissie et dilatée dans le mâle, grande dans la femelle ; un même nombre d'épines à la face inférieure ; appendices latéraux de l'anus très-longs, arrondis, aigus. Longueur 5 pouces (0,135).

Heter. spinosa, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 415, pl. 40, fig. 8.

De l'île de Ceylan.

3. Hétérostome fascié. (*Heterostoma fasciatum.*)

Orangé ; bord postérieur de la tête et des segments fascié de verdâtre ; plaques des stigmates orangées ; cuisse des pieds de derrière plus longue que la jambe, à cinq épines marginales et un même nombre à la face inférieure, dont trois externes en série et deux internes. Longueur 5 lignes (0,135).

Heter. fasc., Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 415.

Patrie ? (British Museum.)

4. Hétérostome platycéphale. (*Heterostoma platycephalum.*)

Tête déprimée, assez grande ; forcipules et pieds marrons ; corps, antennes et pieds olivacé pâle ; six dents, grandes, noires, aiguës, sillonnées ; cinq fortes épines au bord supéro-interne des pieds de derrière ; six à leur surface inférieure. Longueur 4 pouces (0,108).

Heterost. platycephala, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 415.

Des îles de l'océan Pacifique (British Museum).

5. Hétérostome sulcidenté. (*Heterostoma sulcidens.*)

Olivâtre foncé ou bleu violacé ; pinces et pieds de derrière fauve orangé ; six dents noires, aiguës, à bord dentelés et à intervalles profondément sillonnés ; cuisse des pieds de derrière pourvue d'une saillie longitudinale ; cinq longues épines à son bord interne et six à sa face inférieure. Longueur 3 pouces 1/4 à 7 pouces (0,187).

Scolopendra sulcidens, Newport, *Annals and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 69. — *Sc. squalidens*, *id.*, *ibid.* — *Scol. sabriventris*, *id.*, *ibid.* — *Heterost. sulcidens*, *i d*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 416.

De la Nouvelle-Hollande, à Paramatta (British Museum).

6. HÉTÉROSTOME SULCICORNE. (*Heterostoma sulcicorne.*)

Ocracé; antennes allongées, garnies de petits poils; six grandes dents aiguës, à bord denticulé et à sillons longitudinaux; article fémoral des pieds de derrière à six épines à son bord supéro-interne, et six à sa surface inférieure. Longueur 3 pouces 3/4 (0,100).

Scol. sulcicornis, Newport, *Ann. and. Mag. nat. hist.*, t. XIII, p. 99. — *Heterost. sulc.*, *id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 416.

De la Nouvelle-Hollande, au port Essington (British Museum).

7. HÉTÉROSTOME FAUVE. (*Heterostoma flava.*)

Corps et pieds fauve vif; tête verte; antennes orangées; six dents noires; cuisse des pieds de derrière grêle, presque carrée, plus longue que la jambe, pourvue de cinq épines noires à son bord interne. Longueur 3 pouces (0,080).

Het. flava, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 417.

De la Nouvelle-Hollande, près la rivière des Cygnes. (Coll. de M. Hope.)

8. HÉTÉROSTOME MÉGACÉPHALE. (*Heterostoma megacephala.*)

Corps court, olivacé; tête grande convexe; antennes, forcipules et appendices latéraux de l'anus roux olivacés; six dents triangulaires, aiguës; article fémoral des pieds de derrière plus long que la jambe; cinq longues épines à son bord interne et six à sa surface inférieure, dont cinq sur deux séries longitudinales et la sixième intermédiaire. Longueur 3 pouces 1/4 (0,086).

Scolop. megacephala, Newp., *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 99. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 417.

De la Nouvelle-Hollande, au port Essington, par M. Gilbert (British Museum).

9. Scolopendre cribrifère. (*Scolopendra cribrifera.*)

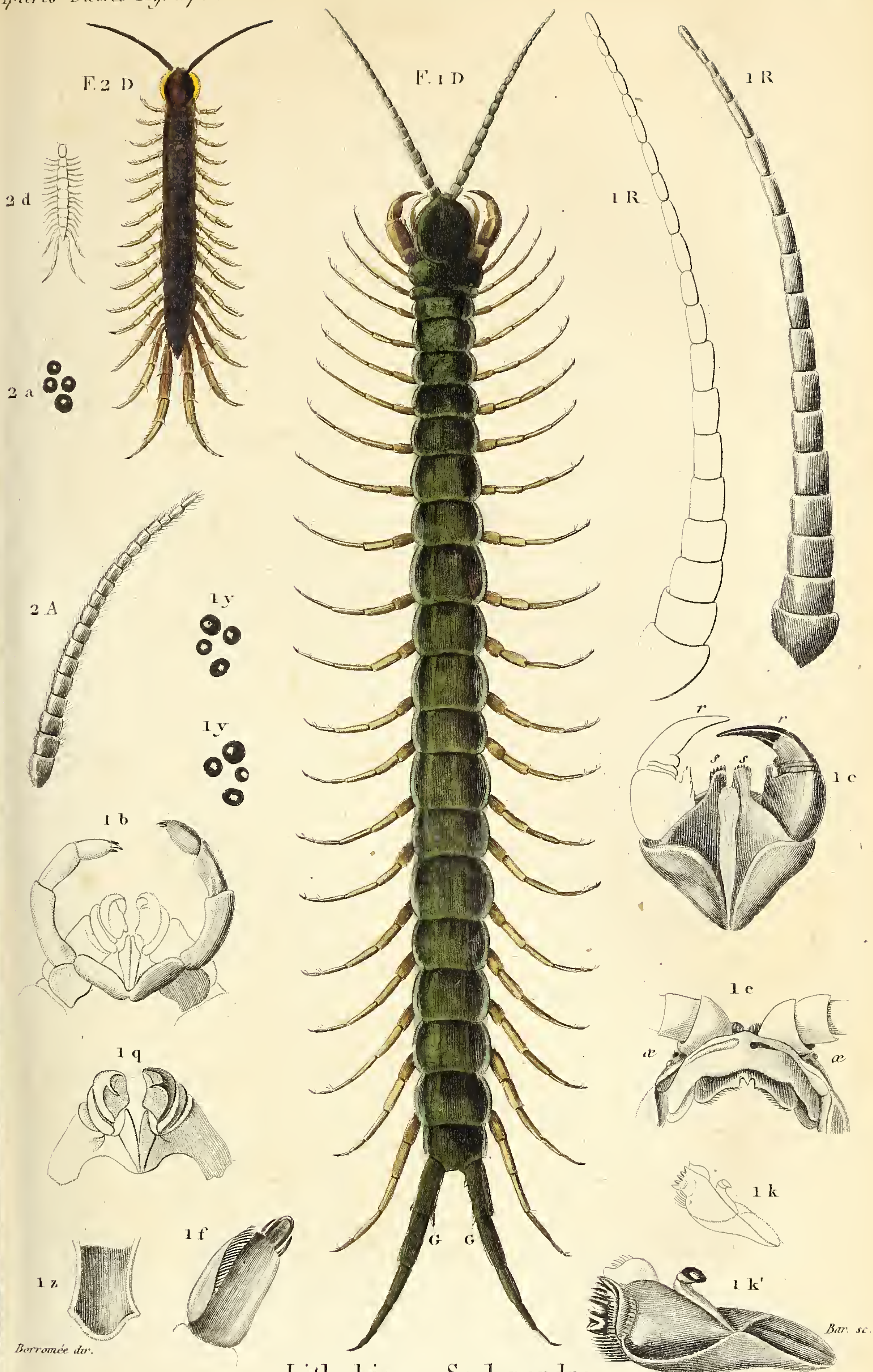
Tête en ovale coupé en arrière, un peu fendue entre les antennes, finement ponctuée; segment forcipulaire puissant; le second étroit; segments dorsaux marqués de stries fines et rares, marginés, à doubles stries dorsales subparallèles et continues; les inférieures courtes; segments larges; plaque préanale suballongée, un peu échancrée en arrière; les pièces latérales de l'anus spiniformes, très-finement ponctuées à leur surface et montrant une ou deux petites épines au bord externe; pieds postérieurs assez longs, ni aplatis, ni marginés en dessus, pourvus à leur bord supéro-interne de 5 fortes épines simples, et à l'inférieure de cinq ou six; lèvre des forcipules et forcipules ponctuées, ferrugineux foncé; les saillies dentifères pourvues de trois fortes dents chacune; stigmates cribriformes, au nombre de dix paires, subarrondis; la première très-grande. Longueur du corps 0,115, largeur 0,012, antennes 0,017, pieds de derrière 0,026.

De l'île Bourou, par MM. Quoy et Gaimard, 1829 (Mus. Paris).

10. Scolopendre rapace. (*Scolopendra rapax.*)

Tête subcordiforme, un peu ponctuée, ainsi que les segments qui sont assez larges, à doubles stries dorsales subparallèles, médiocres; les stries inférieures plus faibles encore. Plaque préanale en triangle échancré en arrière; les pièces latérales terminées en pointes obliques avec deux épines près leur sommet, marquées de ponctuations très-serrées; pieds de derrière forts, subarrondis, à fortes épines à leur article basilaire, huit à la face interne, trois dentiformes en série au bord inféro interne; toutes sont simples; saillies dentifères subcarrées à trois dents chacune dont l'interne pourvues d'un lobe basilaire interne et la médiane la plus forte; stigmates cribriformes, au nombre de dix paires, ovalaires ou arrondis. Tête et dos verts, plus ou moins variés de roux; pieds et antennes roux pâle; pieds postérieurs et forcipules ferrugineux; appendices latéraux de l'anus plus foncés encore. Longueur du corps 0,100, des antennes 0,026, des pieds de derrière 0,030.

De Chine, par M. Gernaert, 1838 (Mus. de Paris). Exemplaire en mauvais état.



Lithobie — Scolopendre.

Scolopendre mordant. F. 1 D *un individu de grand.r nat.* G G *épine terminale.* 1 c *lèvre ext.re quadrifide garnie de ses forficules (r et r) et où l'on voit (s s) les deux divisions int.re dentées* 1 e *labre ou chaperon vu de face (æ æ) deux des quatre yeux.* 1 k *une mand.le grossie.* 1 k' *la même plus grossie.* 1 b *une seconde lèvre int.re appliquée contre les machoires formées par la dilatation de la partie où la seconde paire de pattes est attachée.* 1 q *premières machoires unies aux secondes formant une lèvre inférieure composée.* 1 z *langue ou rebord du pharinx.* 1 y 1 y *les yeux de gauche et de droite.* 1 R 1 R *les deux antennes grossies.* 1 f *un tarse très grossi.*

Lithobie étroite. F. 2 D *un individu grossi.* 2 d *le même de grand.r nat.* 2 a *les yeux grossis.* 2 A *une antenne du même grossie.*

2.

Espèces du genre Branchiostoma de M. Newport (1).

11. Branchiostome lithobie. (*Branchiostoma lithobioïdes.*)

Verdâtre, avec des bandes transverses plus foncées ; tête, segment postérieur, surface ventrale et cuisses orangés ; tarses et jambes verts ; six dents, dont les deux internes de chaque saillie réunies ; pieds de derrière cylindriques, à six épines au bord supéro-interne. Longueur 1 pouce 3/4 (0,047).

Branch. lithob., Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 411.

De Chine (Coll. de M. Hope).

12. Branchiostome longipède. (*Branchiostoma longipes.*)

Brun ; pinces et appendices anaux orangés ; quatre dents triangulaires, lobées, aiguës, noires ; pieds de derrière allongés ; article fémoral grêle, un peu aplati, à trois épines à son bord supéro-interne, dont les deux antérieures sont rapprochées, et sept à la face inférieure. Longueur 1 pouce 3/4 (0,046).

Branch. longipes, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 411.

Patrie...? (British Mus.)

13. Branchiostome nu. (*Branchiostoma nudum.*)

Bleu violet ; pieds fauves ; ceux de derrière très-allongés, cylindriques ; articles des tarses, des jambes et des cuisses, subégaux ; métatarses comprimés ; cuisses nues, inermes, sauf une seule épine très-petite à la face inférieure. Longueur 1 pouce 3/4 (0 046).

Branch. nuda, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 412.

De la Nouvelle-Hollande, à Paramatta.

---

(1) Voici comment M. Newport caractérise ce genre :

Antennes et pieds allongés ; dents triangulaires aiguës, la mandibulaire la plus grande ; stigmates circulaires revêtues intérieurement d'une membrane épaisse, branchiforme ; pieds de derrière grêles, à épines petites ; l'articulaire habituellement obsolète. (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 411.)

14. **Branchiostome spinicaude.** (*Branchiostoma spinicaudum.*)

Pâle brun ; une ligne médio-dorsale plus foncée ; pieds longs ; l'article fémoral de ceux de derrière armé à la partie médiane de son bord interne d'une épine très-forte. Longueur 1 pouce 4 dixièmes (0,045).

Scolop. spinicauda, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 412.

De l'Afrique boréale, près de Tripoli (British Museum), par M. Ritchie.

§ 2.

Scolopendrides morsicantes.

Genre SCOLOPENDRE. *Scolopendra* (1).

Tête de forme variable, coupée carrément en arrière ou s'imbriquant sur le segment préanal ; 4 paires d'yeux inégaux ; 21 segments pédigères ; pieds de derrière plus ou moins épineux sous leur article fémoral ou basilaire ; stigmates vulviformes ou en boutonnière, au nombre de neuf paires ; bord antérieur de la lèvre forcipulaire plus ou moins prolongé en une double saillie dentifère.

C'est à ce groupe qu'appartiennent les Scolopendrides répandues dans toutes les parties du monde et qui ont été indiquées par les entomologistes du dernier siècle et du commencement de celui-ci sous le nom de *Scolopendra morsicans* ou *morsitans*. Ces animaux vivent pour la plupart dans les régions chaudes du globe : ils se tiennent sous les pierres, dans les trous du bois mort ou pourri, sous la mousse ou plus ou moins enfoncés dans la terre. Ils sont très-voraces et

---

(1) Scolopendra, *partim*, Linn. et *auct.* — Scolopendra, Theatops, Cormocephalus et Rhombocephalus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275.

chassent de préférence les Insectes, les Acarus, les Araignées, etc. Ils les saisissent avec leurs pieds de derrière et les tuent en les piquant au moyen de leurs pointes forcipulaires. Leur piqûre est très-douloureuse, et sur l'espèce humaine même elle agit avec autant d'intensité que celle des scorpions (1). Aussi ces animaux sont-ils fort redoutés. Pendant longtemps leur histoire, aussi bien que celle des autres Chilopodes, a été fort négligée. Leach a, l'un des premiers, fait voir que sous le même nom de *Sc. morsitans* on confondait plusieurs des espèces distinctes; nous avons nous-même, en 1837, ajouté quelques espèces à celles qu'il avait indiquées, et dans notre travail nous portions déjà à 14 le nombre des espèces du véritable genre Scolopendre. Depuis lors, les études de M. Brandt, celles de M. Newport et les nôtres aussi, études faites sur les riches collections de Paris, de Londres, de Saint-Pétersbourg ou de Berlin, ont permis d'assurer la caractéristique d'un bien plus grand nombre d'espèces de Scolopendrides, soit dans ce genre, soit dans ceux qui composent avec lui la famille qui nous occupe.

M. Newport est le seul entomologiste qui ait encore abordé la classification naturelle des véritables Scolopendres. Comme nous avons cru devoir suivre dans la description des nombreuses espèces que nous réunissons dans ce genre, l'ordre géographique, nous devons exposer ici la classification qu'il a suivie.

M. Brandt n'admettait encore dans la famille des Scolopendres, que les genres *Scolopendra*, *Cryptops* et *Scolopendropsis*.

Dans un premier travail publié sur ce sujet en février 1844 (2),

---

(1) *Annals and. mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96.

(2) Les effets de la piqûre des Scolopendres ont été décrits par M. Worbe dans le *Bulletin de la Société médicale de Paris* pour 1824, p. 92.

travail dans lequel il signale déjà 46 espèces, M. Newport a divisé les *Scolopendra* en quatre sections :

1° *Parvidentées :* dents labiales petites, nombreuses et obtuses.

2° *Latidentées :* dent interne large et dilatée à son bord; l'externe petite, aiguë, écartée.

3° *Longidentées :* dents larges, aiguës et lancéolées.

4° *Arctidentées :* bord dentaire étroit, arqué ; dents petites.

Quelque temps après (1), M. Newport admettait déjà huit genres de Scolopendrides, et il les caractérisait brièvement, mais sans dire quelles espèces décrites par lui font partie de ceux qui sont nouveaux.

Voici les noms et les caractères qu'il leur assigne :

Scolopendra : segment céphalique cordiforme, imbriqué; quatre paires d'yeux ; stigmates valvulaires.

Cormocephalus : segment céphalique tronqué en arrière ; stigmates valvulaires.

Rhombocephalus : segments céphalique et basilaire rhomboïdaux ; lèvre étroite.

Heterostoma : segment céphalique tronqué ; dents grandes ; stigmates cribriformes, au nombre de dix paires.

Scolopendropsis, Brandt : segment céphalique tronqué ; 23 paires de pieds.

Theatops : yeux distincts ; antennes de 11 articles, subulées; pieds de derrière claviformes ; lèvre dentée.

Scolopocryptops : 23 segments pédifères; le céphalique cordiforme, imbriquée ; lèvre non denticulée; antennes de 17 articles.

Plus récemment encore, M. Newport dans son travail monographique sur les Chilopodes (2), a changé de classification et établi parmi les Scolopendrides, les trois sous-familles des *Scolopendrinæ*, *Heterostominæ*, et *Cormocephalinæ*. Nous n'avons à parler ici que des *Scolopendrinæ* constituant les genres *Scolopendra* et *Theatops* et des *Cormocephalinæ*.

Genre Scolopendra. M. Newport y admet deux divisions seulement :

1° Scolopendræ parvidentatæ. — Dents labiales nombreuses, très-petites, rapprochées entre elles.

(1) *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275.
(2) *Trans.*, *ibid.*, p. 377.

A.— Article fémoral des pieds de derrière, aplati, court, épais; de nombreuses épines à sa face inférieure, sur trois séries; antennes habituellement de 20 articles :

Scolop. angulipes, Newport. — *Morsitans*, Linn. (d'après M. Newport). — *Sc. Brandtiana*, Gerv. (1) *limbata*, Brandt. — *Varia*, Newport. — *Platypoïdes*, *id.* — *Bilineata*, Br. — *Erythrocephala*, *id.* — *Tigrina*, Newport. — *Leachii*, *id.* — *Angusta*, Lucas. — *Formosa*, Newp. — *Longicornis*, *id.* — *Tuberculidens*, *id.* — *Fabricii*, *id.* — *Richardsonii*, *id.* — *Affinis*, *id.* — *punctiventris*, *id.* — *Algerina*, *id.*

B. — Cuisses des pieds de derrière garnies d'une seule série longitudinale d'épines ou inerme.

a) Dix-huit ou vingt articles aux antennes; pieds de derrière épais, anguleux.

Sc. cingulata, Latr. — *Cingulatoides*, Newp. — *Audax*, Gerv. — *Savignii*, Newp. — *Hispanica*, *id.*

b) Dix-neuf articles aux antennes, articles allongés; dernière paire de pieds grêles, à article fémoral épineux en dessous.

Sc. subspinipes, Leach. — *Placeæ*, Newp. — *Gervaisii*, *id.* — *Ceylonensis*, *id.* — *Planiceps*, *id.* — *Septemspinosa*. Br. — *Sexspinosa*, Newp. — *Lutea*, *id.* — *Ornata*, *id.* — *Flava*, *id.*

c) Dix-huit articles aux antennes; à articles allongés; pieds de derrière grêles, inermes.

Sc. inermis, Newp. — *Silhentensis*, *id.* — *De Haanii*, Br. — *Concolor*, Newp. — *Childreni*, *id.* — *Hardwickii*, *id.*

C. — Article fémoral des pieds de derrière cylindrique, à épines grandes ou irrégulières; 17 articles aux antennes.

Sc. multidens, Newp. — *Punctidens*, *id.* — *Clavipes*, Koch. — *Ambigua*, Br. — *Viridicornis*, Newp. — *Variegata*, *id.* — *Angulata*, *id.* — *Cristata*, *id.* — *Canidens*, *id.* — *Violacea*, Fabr. — *Gigas*, Leach. — *Gigantea*, Linn.

2. Scolopendræ latidentatæ : Lames dentaires subcarrées; dent interne élargie, l'externe triangulaire, aiguë, écartée; épines des pieds postérieurs petites, nombreuses; première paire de stigmates très-grands.

Sc. valida, Lucas. — *Alternans*, Leach. — *Grayii*, Newp.

---

(1) M. Newport réunit sous un même nom spécifique des Scolopendres de Chine et de l'Amérique méridionale.

— *Complanata*, Newp. — *Incerta*, *id.* — *Multispinosa*, *id.*

Genre Theatops. Il a pour type le *Cryptops postica* de Say auquel M. Newport a reconnu des yeux semblables à ceux des Scolopendres. Les deux autres genres nouveaux de M. Newport que nous réunissons aux *Scolopendra*, composent la sous-famille des *Cormocephalinæ* dont les caractères sont :

Segments céphalique et basilaire tronqués, 17 articles aux antennes; lèvre étroite, à dents petites. Stigmates valvulaires.

Cette sous-famille comprend les deux genres suivants :

Genre Cormocephalus. Antennes courtes, appointies; segment céphalique court; tronqué brusquement; neuf paires de stigmates valvulaires; vingt et un segments pédifères.

A. — Pieds de derrière grêles, allongés.

Scolop. rubriceps, Newp. — *Sc. lobidens*, *id.*

B. — Pieds de derrière courts, épais, claviformes.

Sc. aurantipes, Newp. — *C. obscurus*, *id.* — *C. fœcundus*, *id.* — *Sc. Westwoodii*, Newp. — *Sc. ambigua*, Br. (1) — *C. miniatus*, Newp. — *Sc. subminiata*, *id.* — *C. pallipes*, *id.* — *C. violaceus*, *id.* — *C. Guildingii*, *id.*

Genre Rhombocephalus, Newp. — Segment céphalique allongé, subtriangulaire; le sous-basilaire et la lèvre très-étroits.

Sc. viridifrons, Newp. — *R. Gambiæ*, *id.* — *Parvus*, *id.* *Politus*, *id.* — *Brevis*, *id.*

Les caractères spécifiques des Scolopendres sont fournis par presque toutes les parties de leur corps dans les variations secondaires qu'elles peuvent affecter. Les meilleurs se tirent de la forme des pieds de derrière, des épines qui arment les cuisses de ces pieds et des dents qu'on voit à la saillie antérieure de la lèvre forcipulaire. Les épines des pieds offrent néanmoins quelques variations. Elles n'affectent pas toujours la même disposition dans tous les individus d'une même espèce, et quelquefois aussi leur nombre est

(1) M. Newport met aussi cette espèce, mais avec doute, parmi les Scolopendrides du genre *Scolopendra*, section C.

différent entre les deux pieds d'un même individu. Une variation analogue nous est offerte par les antennes qui diffèrent fréquemment d'un côté à l'autre dans le nombre et même plus ou moins dans la forme de leurs articles.

1.

Scolopendres d'Europe.

1. Scolopendre cingulée. (*Scolopendra cingulata.*)

Corps aplati, à segments à peu près carrés ; couleur fauve variée de verdâtre au dos et de fauve rougeâtre aux pinces et aux pieds postérieurs ; antennes et pieds fauve pâle ; ongles, épines des cuisses postérieures, crochets des pinces et dents, noirs ; pieds de derrière aplatis, assez courts, à cuisses élargies, un peu marginales en dessus ; quatre ou cinq épines au bord interne des cuisses ; deux en dessous. Longueur 0,090.

Scol. morsitans ou *morsicans*, de quelques auteurs. — *Sc. cingulata*, Latreille. — *Scol. complanata, id.* — *Scol. platypoïdes,* Newp.

Du midi de l'Europe, et en particulier d'Italie et du midi de la France. Nous l'avons prise aux environs de Montpellier (1).

La dénomination de *Sc. cingulata*, ou celles équivalentes de *morsicans* et *morsitans*, ont été appliquées par Latreille, par nous en 1837, par M. Brandt depuis lors, et par M. Newport, à des Scolopendres du périple méditerranéen ; mais on a depuis lors considéré les Scolopendres méditerranéennes, qui ressemblent au *morsitans*, comme étant de plusieurs espèces. Celles d'Égypte et d'Algérie ont été dénommées par MM. Koch, Newport et Lucas ; celles du midi de l'Europe ont aussi été étudiées par MM. Koch

---

(1) M. Newport (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 425) décrit une espèce de *Cormocephalus* qu'il donne, mais avec doute, comme du midi de la France. En voici les caractères :

Cormocephalus viridifrons. Orangé ; devant de la tête, bords des segments, pieds de derrière et antennes vert foncé ; 8 petites dents obtuses ; pieds de derrière allongés ; leur article basilaire arrondi en dessus ; 4 petites épines bisériées à son bord interne, 2 épines près le bord interne en dessous et 2 près l'externe. Longueur 2 pouces. (Exemplaire type conservé au British Museum.)

et Newport, ainsi que par nous; aussi donnerons-nous d'abord la caractéristique assignée par chaque auteur à la Scolopendre qu'il appelle *morsitans* ou *cingulata*.

SCOLOPENDRA COMPLANATA, Latreille, *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 393.—*Sc. cingulata*, id., *Règne anim. de G. Cuvier*, t. IV, p. 339.

Corps plus étroit que dans le *Sc. morsitans ;* jaune roussâtre avec une bande verte sur les insertions des segments qui sont presque aussi longs que larges; antennes comprimées. Longueur 4 pouces (0,108).

SCOLOPENDRA MORSICANS, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VIII, p. 50.—Syn. de *Sc. alternans*, Leach? et de *Sc. complanata* et *cingulata*, Latr.

Ferrugineux, verdâtre; segments aplatis, carrés; antennes de 20 ou plus rarement de 18 articles; pieds de derrière épais, assez courts; leur article fémoral a 5 articles latéro-internes et en a 2 en dessous. Longueur 0,090. (Donnée comme de l'Europe méridionale, du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale.)

SCOLOPENDRA CINGULATA, Brandt, *Recueil*, p. 57. — Pieds de derrière médiocres; leur article fémoral assez court et épaissi; aplati en dessus, un peu convexe et élargi, arrondi à son bord externe, habituellement quinquidenté à l'interne, les quatre dents antérieures petites, bisériées, la postérieure plus forte, à sommet divisé; face inférieure convexe, le plus souvent épineuse; les deux épines en ligne longitudinale; sommet de toutes les épines noir; jambe tétragone allongée, médiocre, un peu élargie en dessus, à bords latéraux subarrondis; écaille préanale inférieure subcordiforme, à sommet entier, arrondi. Longueur 3 pouces à 3 pouces 3 lignes. — M. Brandt rapporte le *Sc. italica* de M. Koch à cette espèce. Il lui donne pour patrie le midi de la France (d'après Latreille), l'Italie, la Sicile, la Podolie australe, la Turquie, le Caucase et l'Égypte.

SCOLOPENDBA CINGULATA, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 387.

Fauve sale; segments marginés de vert; dix dents labiales noires, distinctes; 18 articles aux antennes; pieds de derrière médiocres, subaplatis, élargis, à côtés arrondis; 5 épines au bord interne; l'apiciale allongée, bifide. Longueur 3 pouces.

De Sicile. Même espèce, d'après M. Newport, que le *Sc. morsicans* Gerv. non Linné et le *cingulata*, Latr. et Brandt.

Après la lecture des caractéristiques que nous venons de reproduire, il nous paraît difficile de séparer, comme espèce, du *Scolopendra cingulata* de M. Newport et des autres auteurs, la Scolopendre qu'il appelle *Sc. cingulatoïde* (1).

Les autres espèces européennes décrites dans les auteurs sont les suivantes :

2. Scodopendre clavipède. (*Scolopendra clavipes.*)

Premier, deuxième et troisième articles des pieds de derrière non marginés ; le premier subclaviforme, à cinq ou six denticules unisériés à son bord supéro-interne ; le dernier presque simple ; deux petites dents à son bord supérieur ; cinq dents à la base interne, bisériées ; 10 ou 11 à la face inférieure, bisériées ; écaille préanale subcordiforme, subarrondie en arrière ; tête et dos olivacés ; lèvre inférieure et mandibules fauves ; pieds olivacé pâle. Longueur 0,056.

Scolop. clavipes, Koch, *Deutschl. Crust., Myriap. und Arachn.*, fasc. 9. pl. 1. — Brandt, *Recueil*, p. 62.

De Sicile (Musée de Saint Pétersbourg). La description ci-dessus est celle de M. Brandt.

3. Scolopendre affine. (*Scolopendra affinis.*)

Brun vert ; tête, lèvres et pinces de couleur ferrugineuse : pieds verts ; cuisses de ceux de derrière un peu excavées en dessous ; trois séries de petites épines ; huit dents, dont l'interne et l'externe de chaque côté allongées. Longueur 1 pouce et demi (0,040).

Scol. aff., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 386.

De Grèce (Musée britannique).

4. Scolopendre fauve. (*Scolopendra fulva.*)

Corps fauve clair ; pieds de derrière aplatis en dessus ; quatre épines au bord supéro-interne de la cuisse et deux ou cinq à sa face inférieure.

---

(1) En voici les caractères d'après M. Newport :

Sc. cingulatoides, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. Segment basilaire (cuisse) des pieds de derrière court, aplati, à bords un peu relevés ; cinq épines à l'interne, dont l'angulaire large bifide ; surface inférieure convexe, à deux épines ; huit dents labiales obtuses. De Corfou.

Scol. fulva, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 50. De Sicile, par M. le D. Alexis Lefèvre.

5. Scolopendre viridipède. (*Scolopendra viridipes.*)

Incomplétement décrite. Tête ovale; corps livide; pieds et antennes verdâtres. Longueur 18 lignes (0,040).

Sc. virid., Léon Dufour, *Ann. gén. de phys.*, t. IV, p. 317. — Lucas, *Anim. art.*, p. 545.

D'Espagne, dans le royaume de Valence.

6. Scolopendre espagnole. (*Scolopendra Hispanica.*)

Olivacé vif; bords postérieurs des segments bleu foncé; surface ventrale, lèvre, pinces et pieds orangés; pieds de derrière verts; trois épines aiguës sous leur cuisse; dix dents labiales noires, obtuses. Longueur 3 pouces trois quarts (0,100).

Scol. hisp., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIX, p. 389.

Du midi de l'Espagne.

2.

Scolopendres d'Afrique.

7. Scolopendre de Savigny. (*Scolopendra Savignyi.*)
(Pl. 42, fig. 1.)

Tête, mandibules et lèvre jaune orangé; bord postérieur des segments vert foncé; dix dents courtes, obtuses; segment basilaire des pieds de derrière grêle, aplati, à cinq épines à son bord interne, la dernière allongée et quadrifide.

Scolopendre..... Savigny. *Égypte*, pl. 1, fig. 1 (copiée dans notre atlas), non décrite.— *Scolop. morsitans*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97.—*Sc. Savignii*, *id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 388.

D'Égypte (British Museum et coll. de Banks).

M. Newport réunit cette espèce à ses *Parvidentata.* La figure citée de M. Savigny represente aussi pour lui une Scolopendre de cette espèce qu'il donne aussi comme très-voisine du *Sc. cingulata.*

8. Scolopendre dent canine. (*Scolopendra canidens.*)

Olive foncé; huit dents, dont les trois paires internes petites et

rapprochées; l'externe large, aiguë et rejetée en dehors; bord interne des pieds de derrière à 8 ou 9 épines; face inférieure excavée, à 8 épines.

Scol. can., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.* t. XIII, p. 98. — *id.*, *Trans. linn. soc. London*. t. XIX, p. 399.

D'Égypte (British Museum); du groupe des parvidentées, section C.

9. Scolopendre gervaisienne. (*Scolopendra Gervaisiana.*)

Jaune d'ocre pâle ou jaune cendré ; antennes allongées ; dernière paire de pieds très-large, aplatie, jaune teintée de roussâtre et sans prolongement saillant à l'angle postéro-interne du premier article, qui présente intérieurement 3 petites épines disposées sur une ligne longitudinale, et inférieurement quatre rangées d'épines parallèles au nombre de 3 ou 4 sur chaque rangée.

Sc. Gerv., Koch, *in* Wagner, *Reisen in Regentsch. Algier*, p. 223, pl. 11, fig. 12. — Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, 1re partie, p. 343, pl. 2, fig. 6.

D'Algérie, par M. Moritz Wagner. M. Lucas a trouvé cette espèce aux environs de Philippeville et de La Calle; il la considère comme ne différant pas de celle que M. Newport a nommée depuis lors *Sc. algerina*. Voici, d'après M. Newport, les caractères de cette dernière :

Tête, antennes, corps, pieds de derrière et squame préanale, olivacés; pieds et appendices latéraux de l'anus orangés; pieds de derrière courts, aplatis, ayant 4 épines marginales. Longueur 2 pouces 1/4 (0,060).

Scolop. alg., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 387.

De l'Algérie (Coll. de M. Hope). M. Newport réunit cette espèce à ses Scolopendres parvidentées.

10. Scolopendre d'Oran. (*Scolopendra Oraniensis.*)

Corps noir d'airain, bisillonné en dessus, vert, avec une bande longitudinale fauve et bisillonnée en dessous; tête finement ponctuée, à mandibules fortes, rouges, subponctulées; palpes verdâtres; antennes vertes à la base, un peu roussâtre en avant; pieds verdâtres, à ongles brun rougeâtre, ceux de la dernière paire brun verdâtre, ayant l'article basilaire assez fortement

épineux en dessous, au bord externe. Longueur 0,055 à 0,060, largeur 0,003 1/2.

Scol. Oran., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 287. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, part. 1, p. 344, pl. 2, fig. 7.

D'Algérie, dans la province d'Oran. Vit dans les ravins de Djebel Sauton et dans ceux qui sont situés entre Oran et Mers-el-Kebir.

11. Scolopendre de Scopoli. (*Scolopendra Scopoliana.*)

Dessus du corps habituellement brun ferrugineux; une tache médio-longitudinale vert foncé; des ponctuations arrondies sur la tête et les pinces, ainsi que sur les segments; une petite ligne médio-longitudinale sur le dernier; le premier article des pieds de derrière terminé par une grosse épine tridentée, présentant 4 ou 5 petites dents supérieurement, et à la face inférieure 9 épines sur trois rangées transversales. Dans quelques individus, il y a quatre de ces rangées, et alors la dernière ne présente que 2 épines. Longueur 0,115.

Scol. Scop., Koch, *in* Wagner, *Reisen in der Regentsch. Algier*, t. III, p. 222, pl. 11. — Lucas, *Algérie, Anim. artic.*, 1re partie, p. 341, pl. 2, fig. 5.

De l'Algérie, où l'espèce a été découverte par M. Moritz Wagner. M. Lucas l'a retrouvée dans l'Est et dans l'Ouest des possessions françaises.

12. Scolopendre spinigère. (*Scolopendra spinigera.*)

Brun; dernière paire de pieds grêles, aplatis, à peu près égaux partout, pourvus au bord supéro-interne et à la surface inférieure d'une double rangée d'épines effilées; 8 dents, aiguës, irrégulières. Longueur 1 pouce 1/2 (0,040).

Scol. spinig., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. — *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 386.

De Tripoli (British Museum). Espèce du groupe des Sc. paridentées, Newp.

13. Scolopendre valide. (*Scolopendra valida.*)

Roux foncé, légèrement marbré de noirâtre; antennes de 18 articles; pinces robustes, ainsi que les pieds; premier article de celles de la dernière paire hérissé d'épines noirâtres très-fines à son côté interne. Longueur 3 pouces et demi (0,095).

Scol. valida, Lucas, in Webb et Berthelot, *Hist. nat. des îles Canaries*, p. 49, pl. 7, fig. 14. — Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 402.

Des îles Canaries par MM. Webb et Berthelot. M. Newport met cette espèce parmi les Scolopendres latidentées.

14. Scolopendre étroite. (*Scolopendra angusta.*)

Corps allongé, étroit, d'un vert bouteille en dessus, passant au brunâtre en arrière, sauf sur le dernier segment qui est roussâtre clair ; tête presque ovale ; la dernière paire de pieds hérissée de quatre rangées de petites épines noirâtres. Longueur 3 pouces 2 lignes ou 5 pouces (0,135).

Scol. ang., Lucas, in Webb et Berthelot, *Hist. nat. des Canaries*, p. 49, pl. 7, fig. 13. — Newp., *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 402.

Des îles Canaries, par MM. Webb et Berthelot. M. Newport réunit cette espèce à ses Scolopendres latidentées. Il lui assigne six dents labiales, huit ou neuf épines sur la surface et le bord supéro-interne des pieds de derrière, et neuf sur leur surface inférieure. Il n'est pas certain qu'elle diffère de son *Sc. Leachii.*

15. Scolopendre de Gambie. (*Scolopendra Gambiæ.*)

Ochracé sale, avec une ligne longitudinale noire sur le dos ; segment basilaire grand ; pieds de derrière à articles égaux, grands ; article basilaire, subconique, présentant deux épines à son bord supéro-interne, l'apicale allongée, bifide ; surface inférieure excavée à deux épines noires près son bord interne, et quatre en série oblique près l'externe. Longueur 1 pouce et demi (0,040).

Rhombocephalus Gambiæ, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 426.

D'Afrique sur les bords de la Gambie, (Coll. de M. Hope).

16. Scolopendre d'Eydoux. (*Scolopendra Eydouxiana.*)

Teinte générale verdâtre, légèrement nuancée de bleu sur les pieds, une double série de stries rectilignes sur le dos et sous le ventre, depuis le troisième segment jusqu'à l'avant-dernier inclusivement ; pinces de couleur ferrugineuse à leur base, ainsi que les appendices bilatéraux inférieurs du dernier segment ; segments quadrilatères allongés ; épines de l'article basilaire de

la dernière paire de pieds nombreuses : sept écartées au côté interne, et trois à la partie inférieure. Longueur du corps 0,087, des antennes 0,027, des pieds de derrière 0,024.

Scol. Eyd., P. Gerv., *Voyage autour du monde de la Favorite*, Zool., p. 180, pl. 53.

Du Sénégal (Coll. de M. Guérin). M. Newport suppose que cette espèce pourrait être la même que le *Sc. trigonopoda* de Leach, mais il est probablement dans l'erreur.

17. Scolopendre de Leach. (*Scolopendra Leachii.*)

Verdâtre; pieds de derrière aplatis en dessus, anguleux, marginés et assez grêles; leur bord interne a six épines sur deux séries de quatre et de deux. Longueur 3 pouces (0 080).

Sc. morsitans, Leach, *fide* Newport. — *Sc. Leachii*, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII; p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p, 382.

De Fantie et d'Ashanté, sur la côte occidentale de l'Afrique (British Museum).

M. Newport place cette espèce parmi ses parvidentées. Il la donne comme reposant sur le *Sc. morsitans* de Leach, quoique ce dernier (*Zool. miscell.*) assigne l'Inde pour patrie à sa Scolopendre.

18. Scolopendre subspinipède. (*Scolopendra subspinipes.*)

Pieds postérieurs longs, grêles, ayant près de 0,030, presque aplatis en dessus, non marginés ; deux petites épines seulement au bord inférieur interne; deux ou trois au supérieur; la terminale plus forte, à deux pointes noires ; tête subovalaire, subrectiligne à son bord postérieur. Les autres caractères de l'exemplaire type de Leach (British Museum) concordent avec ceux que j'avais assigné à l'espèce, d'après un exemplaire recueilli par M. Eydoux; voici ces caractères :

Antennes de 18 articles ; pieds postérieurs marqués en dessus, aplatis, à 3 ou 4 dents internes et 2 inférieures; segments du corps, surtout les postérieurs, marginés. Longueur 0,115, antennes 0,022, pieds postérieurs 0,027.

Scol. subspinip., Leach, *Zool. misc.*, t. III.—P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p 50? — *Id.*, *Ann. soc. entom. de France*, 1844, t. XXII. — Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 389.

D'Afrique (British Museum). M. Brandt a considéré comme appartenant à cette espèce (*Recueil*, p. 59) des Scolopendres du Brésil dont nous parlerons ailleurs. M. Newport réunit le *Sc. subspinipes* à ses parvidentées. Il dit qu'on ignore la patrie de l'individu type de la description de Leach ; le même entomologiste considère comme une espèce distincte la Scolopendre que nous avons décrite dans les *Annales des Sciences naturelles* sous le même nom, et il l'appelle *Scolop. Gervaisii*.

19. Scolopendre ambigue. (*Scolopendra ambigua.*)

Habitus du *Sc. cingulata* et épines du *Sc. clavipes;* pieds de derrière presque comme dans le *Sc. dubia*, mais moins larges ; leur premier article tridenté à son bord supéro-interne, les deux dents antérieures, petites, obsolètes, tuberculiformes, à sommet noir ; face interne du même article à trois petites dents unies ou subbisériées ; face inférieure marquée d'un sillon longitudinal profond et de chaque côté de ses bords qui sont relevés deux à quatre denticules; écaille préanale tétragone, rétrécie en arrière, à bord postérieur droit; dos et antennes olivacées ; pieds fauves; tête et pinces fauve ferrugineux. Longueur du corps 0,060.

Scol. amb., Brandt, *Recueil*, p. 63 et 72.—*Cormocephalus? amb.*, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 423.

D'Afrique, au cap de Bonne-Espérance. M. Newport rapporte cette espèce à son genre Cormocéphale.

20. Scolopendre violacée. (*Scolopendra violacea.*)
(Pl. 39, fig. 2.)

Espèce plus petite que les précédentes ; tête, pinces et premiers segments d'un rouge violacé brillant qu'on retrouve sur les derniers segments; le reste d'un brun d'airain ainsi que les pieds et les antennes ; deux stries longitudinales peu distantes à la face supérieure de chaque segment, semblant se continuer d'avant en arrière, sauf sur le premier, et sur le dernier sur lequel elles sont remplacées par une petite impression médiane ; dessous du dernier segment non sillonné. Longueur du corps 0,045.

Scol. violacea, Fabricius, *Entom. system.*, p. 289. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 50. — Guérin, *Icon.*

du Règne anim. de Cuv., Ins., pl. 1, fig. 7.—*Scolop. crassipes*? Brandt, *Recueil*, p. 60 et 72.

Du cap de Bonne-Espérance (Coll. de M. Guérin, et Musée de Saint-Pétersbourg.)

21. Scolopendre fulvipède. (*Scolopendra fulvipes.*)

Tête, base des pinces, premier segment fauve olivacé ; troisième segment dorsal et les trois derniers verts, ainsi que la majeure partie des autres segments, sauf leur partie antérieure qui est fauve olivacée ; les derniers segments plus foncés ; presque tous les pieds ferrugineux, excepté ceux de la dernière paire, la base de l'antépénultième et la pénultième qui sont d'un vert ou plus moins obscur ; antennes vertes ; région abdominale verte ; impressions linéaires des plaques dorsales arquées postérieurement en dehors ; pieds de derrière assez allongés, leurs deux premiers articles égaux, aplatis en dessus, marginés extérieurement ; le premier un peu convexe inférieurement, quoique denté à son bord supéro interne, la dent postérieure la plus forte, fendue à son sommet, les autres bisériées, alternes, acuminées, faibles ; trois denticules unisériés à la face interne, six à l'inférieure sur deux séries de trois ; écaille préanale inférieure courte, subcordiforme, à bord postérieur à peu près droit, entier. Longueur du corps, 0,117.

Scol. fulv., Brandt, *Recueil*, p. 72.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg.) Espèce voisine du *Sc. Eydouxiana*. M. Newport la réunit à ses *Heterostoma*.

22. Scolopendre elégante. (*Scolopendra elegans.*)

Habitus, pieds postérieurs, épines du *Sc. fulvipes;* pieds orangé fauve ; second segment dorsal vert noir, le troisième et les suivants jusqu'au pénultième ferrugineux miniacé en avant, fasciés de noir verdâtre en arrière ; appendices latéraux de l'anus (les hanches) fauves, vertes au bord externe ; le reste de la coloration comme dans le *Sc. fulvipes*. Longueur 0,054.

Sc. elegans ou *Sc. fulv. varietas*, Brandt, *Recueil*, p. 73.

Du cap de Bonne-Espérance (Musée de Saint-Pétersbourg). N'est peut être qu'une variété de la précédente. M. Newport la réunit également à ses *Heterostoma*.

23. Scolopendbe de Fabricius. (*Scolopendra Fabricii.*)

Tête, pinces et lèvre fauve orangé ; corps fauve olivacé avec le bord postérieur des segments vert foncé ; dix dents ; pieds fauves ; la dernière paire grêle, allongée, aplatie en dessus à cinq épines alternantes en dessous. Longueur, 2 pouces 3/4 (0 047).

Scol. morsitans, Fabr. , *Entom. syst.*, t. II, p. 389. — *Sc. Fabr.*, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.* , t. XIX, p. 384.

D'Afrique. (Musées Britannique et de Banks.)

3.

Scolopendres de l'Inde.

24. Scolopendre d'Hardwicke. (*Scolopendra Hardwickei.*)

Jaune brillant, avec des segments bleu foncé, alternant, sauf le septième ; lèvre, mandibule et appendices anaux ferrugineux ; pieds postérieurs courts ; à trois petites épines ; la surface inférieure inerme. Longueur 6 pouces 1/2 (0,178).

Scol. Hardw., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 395.

De l'Inde (British Museum). Espèce de groupe des *Parvidentata*, Newport.

25. Scolopendre tigrina. (*Scolopendra tigrina*.)

Fauve ; à tête, antennes, segment basilaire et pieds de derrière roux ; bord postérieur des segments vert foncé ; pieds de derrière courts, épais, subconvexes ; article basilaire marqué à son bord interne de cinq épines noires en séries alternes. Longueur 5 pouces (0,135).

Scol. tigr., Newport. *Trans. linn. soc. London* , t. XIX , p. 381.

De l'Inde, à Sultanpore et à Mysore. Espèce du groupe de Parvidentées.

26. Scolopendre gracieuse. (*Scolopendra formosa.*)

Tête cordiforme, pinces roussâtres ; bord des segments vert ; pieds orangés ; dix dents noires distinctes ; pieds de derrière marginés ; bord interne du premier article à cinq épines sur deux séries alternes ; surface inférieure accordée à six épines sur trois séries. Longueur 4 pouces (0,108).

Scol. formosa, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.* t. XIX, p. 383.

De l'Inde, à Midnapore (British Museum). Espèce du groupe des Parvidentées.

27. Scolopendre inerme. (*Scolopendra inermis.*)

Marron foncé ; dix petites dents labiales ; pieds de derrière très-grêles à premier article subcylindrique lisse, nu ; épine terminale bifide, existant seule ; écaille préanale allongée, triangulaire, à bord droit. Longueur 5 pouces 1/2 (0,148).

Scol. inermis, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 393.

De la Péninsule indienne près de Tanasseri. Espèce fort semblable au *Sc. Gervaisii*, New., dont elle diffère par l'absence d'épines aux cuisses.

28. Scolopendre des Silhets. (*Scolopendra Silhetensis.*)

Ferrugineux; segments bordés en arrière de vert ; antennes et tarses roussâtres ; article fémoral des pieds de derrière aplatis ; à bord supéro-interne présentant trois épines aiguës ; surface inférieure arrondie, inerme ; dix petites dents labiales. Longueur 5 pouces 1/2 (0,148).

Scol. Silh., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 393.

Des monts Silhets, dans l'Inde (Coll. de M. Hope). Espèce du groupe des Scolopendres parvidentées.

29. Scolopendre concolore. (*Scolopendra concolor.*)

Ferrugineux ; pieds orangés ; les trois premiers articles des pieds de derrière égaux ; le premier rétréci à sa base, aplati en dessus, tri-épineux à son bord interne ; la troisième épine et la première très-grandes, face inférieure inerme ; dix petites dents labiales. Longueur 6 pouces 1/2 (0,174).

Scol. conc., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 394.

Du Bengale (Coll. de M. Hope). Espèce du groupe des Parvidentées, ayant, d'après M. Newport, beaucoup d'analogies avec le *Sc. de Haanii* de M. Brandt.

30. Scolopendre crêtée. (*Scolopendra cristata.*)

Brun ; antennes et pieds verdâtres ; six dents dont l'externe carrée et l'interne de chaque côté bifide ; dernier segment convexe, marqué d'une petite saillie médio-longitudinale en forme de crête ; pieds de derrière courts ; cinq épines aiguës au bord interne de l'article basilaire ; six épines sur trois séries de deux à la face inférieure. Longueur 6 pouces 3/4 (0,180).

Scol. cristata, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98 — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 398.

De Chine? l'exemplaire type de cette espèce est au British Museum. M. Newport place cette espèce dans la section C de ses Sc. parvidentées.

4.

Scolopendres de l'archipel Indien et de la *mer des Indes.*

31. Scolopendre tuberculidentée. (*Scolopendra tuberculidens.*)

Testacé ; dent mandibulaire pourvue d'un tubercule aigu à sa base ; huit dents labiales, distinctes, obtuses ; article basilaire des pieds de derrière étroit, aplati, un peu marginé, pourvu de six épines, dont l'angulaire large, quinquefide ; écaille préanale cordiforme. Longueur 3 pouces (0,080).

Scol. tuberc., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 383.

De Ceylan (British Museum), espèce de la section des Parvidentées, Newp.

32. Scolopendra pallipes de Ceylan, cité par M. Templeton, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XVII, p. 65. Je n'en connais pas la description qui probablement n'a pas encore été publiée.

33. Scolopendra crassa, Templ. *ibid.* même remarque que pour le *S. pallipes.*

34. Scolopendre de Ceylan. (*Scolopendra Ceylonensis.*)

Marron foncé ; tarses verdâtres ; suites dorsales marginées latéralement ; épines de la dernière paire de pieds semblables à celles des *Sc. subspinipes.* Longueur 5 pouces (0,135).

Sc. Ceyl., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 391.

De Ceylan (British Museum).

35. Scolopendre fauve. (*Scolopendra flava.*)

Entièrement fauve, avec les appendices anaux olivacés ; segments céphalique et basilaire aplatis, larges ; 10 petites dents ; pieds de derrière allongés, étroits ; premier article convexe en dessus, à bords un peu tranchants ; trois fortes dents au supéro-interne ; deux à la face inférieure. Longueur 5 pouces 1/2 (0,149).

Scol. flava, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 392.

De l'île de Ceylan ?

36. Scolopendre de De Haan. (*Scolopendra de Haanii.*)

Pieds postérieurs assez allongés à article basilaire assez long, subtrigone, comprimé, plan en dessus, à bord extérieur subtranchant, l'interne tridenté ; dents subégales, subunisériées, la postérieure presque simple ou à sommet bifide ; face inférieure convexe ; second article allongé, un peu étroit, à peu près égal au premier en longueur ; écaille préanale oblongue, tétragone, allongée, très-étroite en avant, à bord postérieur droit. Longueur du corps 0,162.

Scol. de Haanii, Brandt, *Recueil*, p. 59.

De Java (Musée de St-Pétersbourg).

37. Scolopendre érythrocéphale. (*Scolopendra erythrocephala.*)

Habitus du *Sc. de Haanii ;* taille moindre ; toute la tête et le premier segment du corps ferrugineux ; dos submarbré de fauve verdâtre avec le bord postérieur des anneaux vert ; pieds olivacés ; article basilaire de la dernière paire tétragone allongé, subrétréci, plan en dessus et pourvu au bord interne de six petites dents à sommet noir dont les quatre intermédiaires sont disposées par paire, face inférieure convexe, à neuf épines, faibles, trisériées ; écaille préanale carrée subcordiforme, bord postérieur subcurviligne. Longueur du corps 0,087.

Scol. erythoc., Brandt, *Recueil* p. 63.

De Java par le D. Fritze (Musée de St-Pétersbourg).

38. Scolopendre a deux lignes. (*Scolopendra bilineata.*)

Couleur olivacée, bord postérieur des segments et pieds fauves ; deux petites crêtes sur le dos des segments sauf au dernier

qui n'en a qu'une ; pieds de derrière courts ; article basilaire subconvexe en dessus, pourvu à son angle supéro-interne de deux rangées longitudinales de petites dents et sur le bord lui-même de trois forts denticules noirs à leur sommet et dont le postérieur fendu à sa pointe ; face inférieure du même article convexe ; six ou sept articles sur trois séries longitudinales ; second article des pieds de derrière raccourci, assez grêle ; écaille préanale étroite, tétragone oblongue, à bord postérieur subarrondi, entier. Longueur du corps 0,108.

Sc. bilin. Brandt, *Recueil*, p. 64.

De Java (Musée de St-Pétersbourg).

39. Scolopendre rubripède. (*Scolopendra rubripes.*)

Vert obscur en dessus ; mandibules des pinces vertes, milieu fauve, sommet noir ; lèvre inférieure fauve verdâtre en dessus, à sommet noir; pieds courts, brun purpurescent, à pointe fauve, les postérieurs courts, le premier article fort, médiocre, subaplati en dessus, plan en dehors et un peu en dedans, convexe en dessous, avec le milieu saillant ; bord interne de sa face supérieure tridenticulée à denticules inégaux; face interne bidentée, à dents en série longitudinale ; face inférieure en partie renflée, à cinq ou six dents, assez fortes, très-rapprochées, subconfluentes à leur partie basilaire, bisériées ; la série interne a en général 2 ou 3 denticules, l'externe en a trois ; écaille préanale cordiforme, échancrée en arrière, marquée sur son milieu d'une ligne longitudinale. Longueur 0,103.

Scol. rubr., Brandt, *Recueil*, p. 65.

De Java par le D. Fritze (Musée de St-Pétersbourg).

40. Scolopendre sept épines. (*Scolopendra septemspinosa.*)

Premier article des pieds de derrière semblable à celui du *Sc. de Haanii* et de même tridenté à son bord supéro-interne ; faces interne et inférieure bidenticulée ; corps brun, olivacé en dessus; pieds fauves ; squame antéanale tétragone subcordiforme plus étroite en arrière, à bord postérieur à peu près droit. Longueur du corps 0,081.

Scolop. septemspinosa. Brandt, *Recueil*, p. 60.

De Java (Musée de St-Pétersbourg).

M. Newport (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 391) décrit sous ce nom, mais sans avoir la certitude de l'identité d'es-

pèce, une Scolopendre de Chine déposée dans la collection de M. Hope.

41. Scolopendre de Lucas. (*Scolopendra Lucasii.*)

Ferrugineux ; tête subcordiforme ; corps plus ou moins large à lignes dorsales divergentes, nulles aux deux derniers segments; bord latéral marginé ; doubles stries inférieures non continues, assez grandes cependant ; écaille préanale subarrondie en arrière ; plaques latérales terminées en épine ; pieds de derrière grêles, subaplatis, non marginés en dessus ; deux ou trois épines au bord supéro-interne ; deux à la face inférieure; saillies dentifères à cinq dents chacune; stigmates valvulaires. Longueur du corps 0,012 au moins, antennes 0,020, pieds de derrière 0,030.

Scol. de Lucas, Eydoux et Souleyet, *Voyage de la Bonite, Zoologie, Aptères*, pl. 1. fig. 12. — *Sc. Borbonica*, Blanchard, *Iconogr. Règn. anim. Ins.*, pl. 12, fig. 3 ?

De l'île de France par M. Freycinet, Desjardins ; de Bourbon par M. de Nivois, M. Eydoux, etc. (Mus. de Paris). Des individus de Mahé (Mus. de Paris) paraissent être de la même espèce.

42. Scolopendre rarépine. (*Scolopendra rarisipina.*)

Brun ferrugineux lavé de verdâtre avec la tête, l'appareil forcipulaire et son segment et les premiers segments plus ferrugineux ; ceux-ci marginés latéralement à partir du septième, marqués en dessus de deux stries très-fines, subdivergentes ; doubles stries inférieures non continues, très-marquées ; écaille préanale en trapèze étroit à angles postérieurs subarrondis ; pieds de derrière grêles, non marginés, n'ayant que quatre ou cinq épines, trois à leur face interne et deux à l'inférieure ; l'angulaire simple ; saillies dentifères subarrondies ayant chacune quatre petites dents serratiformes obtuses, tête subcordiforme, stigmates ordinaires. Longueur du corps 0,120, antennes 0,024, pieds de derrière 0,023.

De Madagascar. (Collection du Muséum de Paris.)

43. Scolopendre angulipède. (*Scolopendra angulipes.*)

Articles basilaires des pieds de derrière très-courts, épais, sub-

triangulaires, aplatis en dessus et pourvus d'un rebord marginal externe ; le bord interne à six épines, dont la dernière large, quadrifide ; surface inférieure arrondie, pourvue de neuf épines; huit dents labiales, petites obtuses.

Scol. angul., Newp., *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 378.

De Madagascar (British Museum). Espèce de la section des Parvidentées, Newp.

5.

Scolopendres de la Nouvelle-Hollande et de la Polynésie.

44. Scolopendre de Richardson. (*Scolopendra Richardsonii.*)

Tête et corps olivacé clair ; antennes et bord des segments vert foncé ; forcipules orangées ; 8 petites dents obtuses ; premier article des pieds de derrière à 6 dents bisériées à son bord supérieur ; à 9 ou 10 dents à l'inférieur. Longueur 2 pouces 1/2 (0,067).

Scol. Richardsonii, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 385.

De la Nouvelle-Hollande, près de Sydney (British Museum). Espèce du groupe des Parvidentées.

45. Scolopendre longicorne. (*Scolopendra longicornis.*)

Antennes longues ; huit dents très-distinctes mais obtuses ; pieds de derrière grêles, en partie triangulaires, avec la surface supérieure de tous leurs articles aplatie et marginée, l'inférieure excavée longitudinalement et pourvue de trois séries d'épines. Longueur 3 pouces (0,080).

Scol. long., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 383.

De la Nouvelle-Hollande intertropicale, au port Essington (British Museum). M. Newport place cette espèce parmi ses Scolopendres *parvidentata*.

46. Scolopendre aurantipède. (*Scolopendra aurantipes.*)

Brun olive ; pieds orange clair ; bord dentaire étroit, six dents courtes et obtuses dont l'externe aiguë et distante, l'interne bifide de chaque côté ; segment basilaire des pieds de derrière pourvu en dessus d'une ride saillante placée diagonalement ; quatre épines au bord interne dont l'angulaire bifide ; surface

inférieure excavée à cinq épines rangées sur deux séries. Longueur 3 pouces 1/2 (0,095).

Scolop. aurantipes, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XII, p. 99. — *Cormocephalus aurant.*, *id.*, *Trans. linn, soc. London*, t. XIX, p. 421.

De la Nouvelle-Hollande, au port Essington (British Museum). Espèce de la section des *Latidentata* Newp., et du genre *Cormocephalus* du même auteur.

47. Scolopendre obscure. (*Scolopendra obscura.*)

Pâle olivacé; antennes et bord postérieur des segments verts; tête et pinces ferrugineux foncé; huit dents noires; pieds postérieurs ocracés, plus grêles que dans le *Sc. aurantipes*, et à épines plus fortes. Longueur 2 pouces 1/2 (0,068).

Cormocephalus obscurus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 421.

De la Nouvelle Hollande, près de Sydney (British Museum).

48. Scolopendre féconde. (*Scolopendra fœcunda.*)

Olivacé; tête et pinces marron foncé, luisantes, marquées de ponctuations éparses; antennes vertes; pieds de derrière ocracés, convexes; quatre épines noires, sur deux séries obliques à leur face inférieure et deux à l'interne sur une même ligne. Longueur 3 pouces 1/2 (0,095).

Cormocephalus fœcundus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 421.

De la Nouvelle-Hollande, près Paramatta (British Museum).

49. Scolopendre de Westwood. (*Scolopendra Westwoodii.*)

Vert foncé; pieds jaunes, segment céphalique, mandibules, pieds de derrière, rouge orange; six dents petites, obtuses, noires; segments basilaires des pieds de derrière et le second subconiques convexes; bord interne à trois dents, surface supérieure à deux, l'inférieure fortement excavée, ayant quatre petites épines sur son bord externe et deux à l'interne; plaque anale allongée, à bords droits; appendices anaux allongés, ponctués et de couleur orange. Longueur 3 pouces (0,080).

Scolop. Westwoodii, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 100. — *Cormocephalus Westw.*, *id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 422.

De l'Australie (British Museum et cabinet de Banks). Espèce de la section des *Arctidentata* de M. Newport et de son genre *Cormocephalus.*

50. Scolopendre miniacée. (*Scolopendra miniata.*)

Tête pinces, lèvre, segments postérieurs, appendices anaux et pieds de couleur miniacée ; antennes bleues, corps olivacé ; bord des segments vert foncé ; pieds de derrière très-épineux au bord supéro-interne, quinqué-épineux en dessous. Longueur 2 pouces 1/4 (0,074).

Cormocephalus? miniatus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 423.

De la Nouvelle-Hollande, près la terre Adélaïde (British Museum).

51. Scolopendre subminiacée. (*Scolopendra subminiata.*)

Tête, appareil mandibulaire, pieds de derrière vermillon, corps déprimé, jaune, avec le bord postérieur des segments vert; pieds jaunes; six dents courtes, obtuses; pieds comme dans le *Sc. Westwoodii ;* appendices anaux courts, obtus; sommet bifide. Longueur 3 pouces 1/2 (0,095).

Scolop. subm., Newp., *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 100. — *Cormocephalus subminiatus*, *id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 423.

De la Nouvelle-Hollande, près la rivière des Cygnes (British Museum). Espèce de la même section que les précédentes; elle n'est peut-être, d'après M. Newport, qu'une simple variété du *Sc. Westwoodii.*

52. Scolopendre tête ponctuée. (*Scolopendra puncticeps.*)

Antennes non velues, moniliformes, à articles décroissants ; tête en ovale tronqué postérieurement, ferrugineuse ainsi que l'appareil forcipulaire et marquée de nombreuses ponctuations fines qu'on retrouve sur les segments dorsaux et ventraux, mais qui sont de moins en moins évidentes; doubles stries dorsales, bien marquées, à peu près continues, parallèles ; obsolètes aux derniers segments ; une seule médiane au dernier ; les inférieures non continues ; écaille préanale quadrilatère, à bords postérieurs plus étroits ; plaque latérale de l'anus très-fortement ponctuée, roussâtre ; pieds de derrière, épais, renflés, courts, ayant une

épine terminale multiple sur l'article basilaire, et quelques épines faibles au bord interne ainsi qu'au bord inférieur externe; saillies dentifères quadridentées, à dents petites; une tache fauve, arrondie, médiane, sous chaque segment. Longueur du corps 0,055; des antennes 0,010; des pieds de derrière 0,011.

De Van Diemen, par M. Jules Verreaux (Muséum de Paris). M. Verreaux a trouvé ces Scolopendres en décembre, sous les écorces des *Eucalyptus*. Le même naturaliste a recueilli à la Nouvelle-Hollande, près la rivière des Cygnes, deux autres espèces de Scolopendres; nous n'osons pas affirmer qu'elles diffèrent de celles de M. Newport que nous n'avons pas vues.

53. Scolopendre polie. (*Scolopendra polita.*)

Olivacé pâle, luisant; une ligne médio-dorsale noire; antennes bleues; pieds verdâtres; mandibules fauves; appendices latéraux de l'anus très-ponctués; article basilaire des pieds de derrière suballongé, élargi, aplati, à cinq épines bisériées à son bord interne dont l'apiciale simple et allongée; quatre paires bilatérales d'épines à la face inférieure qui est excavée. Longueur 1 pouce et demi (0,040).

Rhombocephalus politus, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 426.

De la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande (Collection de M. Hope).

54. Scolopendre courte. (*Scolopendra brevis.*)

Vert foncé; tête, segment postérieur, appendices latéraux de l'anus et pieds roux; antennes, jambes et tarses bleus; article basilaire des pieds de derrière plus long que le second, à trois épines à son bord interne, l'apicale allongée, et trois épines à sa face inférieure; plaque préanale, trigone. Longueur 3 quarts de pouce (0,030).

Rhombocephalus brevis, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 426.

De la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande (Coll. de M. Hope).

55. Scolopendre rubriceps. (*Scolopendra rubriceps.*)

Tête et pinces rouge foncé; corps noir subaplati, rétréci en arrière, élargi en avant; pieds et antennes roux olivacé; pieds

de derrière à trois épines au bord supéro-interne de l'article basilaire et sept épines bisériées en dessous. Longueur 4 pouces 3 quarts (0,127).

Scolopendra rubriceps, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 99. — *Id.*, *in* Diffenb., *New. Zeal.*, t. II, p. 270. — *Cormocephalus rubriceps*, *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 420.

De la Nouvelle-Zélande (British Museum). M. Newport qui avait d'abord placé cette espèce parmi ses Scolopendres latidentées, l'a rapportée depuis lors à son genre *Cormocephalus*.

56. Scolopendre pallipède. (*Scolopendra pallipes.*)

Vert pâle ; antennes et pieds fauves ; bord dentaire arqué ; huit dents obtuses ; article fémoral des pieds de derrière convexe, court, subcarré, à trois épines ; quatre épines à sa surface inférieure près le bord externe, et deux près l'interne. Longueur 1 pouce 3 quarts (0,045).

Cormocephalus pallipes, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 424.

De la terre de Van Diemen et de la Nouvelle-Zélande (British Museum).

57. Scolopendre violette. (*Scolopendra violacescens.*)

Tête et corps olivacé pâle, teints de violet ; antennes bleues ; pinces et lèvres orangées ; tarses verts ; huit dents noires obsolètes ; article fémoral des pieds de derrière plus long que le tibial, à trois épines au bord interne, deux superficielles, quatre inférieures près le bord externe et deux à l'interne. Longueur 2 pouces 1 quart (0,060).

Cormocephalus violaceus, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 424.

De la Nouvelle-Zélande, près Wellington (British Museum et coll. de M. Hope).

58. Scolopendre de Tonga. (*Scolopendra Tongana.*)

Ferrugineux, presque uniforme, à pieds et antennes plus clairs ; les pieds postérieurs médiocres, à peine marginés en dehors, multispinuleux en dedans et en dessous ; 5 épines sur deux rangs au bord supéro-interne, la postérieure multifide ; 6 ou 8 en dessous ; lignes dorsales faibles, plus marquées près le bord posté-

rieur où elles divergent faiblement; les inférieures complètes continues; écaille préanale coupée carrément en arrière, où son bord est plus étroit qu'antérieurement; les deux saillies dentifères irrégulièrement quinquédentées, à dents petites. Longueur du corps 0.085, pieds postérieurs 0,017.

De Tonga-Tabou (Coll. du Muséum de Paris), par MM. Quoy et Gaimard.

59. SCOLOPENDRE DES SANDWICH. (*Scolopendra Sandwitchiana.*)

Fauve roussâtre; 5 paires de petites dents labiales; pieds de derrière grêles, aplatis en dessus, à deux épines au bord supéro-interne de la cuisse dont la seconde apicale et deux au bord inféro-externe. Longueur 110.

Des îles Sandwich (Coll. du Muséum de Paris), par le capitaine L. Freycinet, 1820.

6.

Scolopendres de l'Amérique septentrionale.

60. SCOLOPENDRE MARGINÉE. (*Scolopendra marginata.*)

Corps vert olivâtre, obscur, blanchâtre ou fauve en dessous; segments non ponctués, marginés bilatéralement, et terminés de noir verdâtre; les premier, troisième et quatrième plus courts; les cinq ou six derniers plus distinctement marginés; tête de couleur marron; antennes verdâtres; pieds pâles lavés de bleu verdâtre; pieds de la dernière paire dépassant en longueur les trois segments terminaux; longueur de leurs articles à peine double de leur largeur; le premier article épineux en dessous et armé d'une saillie angulaire forte et aiguë à sa pointe. La longueur de l'animal dépasse 2 pouces et demi (0,066).

Scol. marginata, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad*, t. II, part. 1, p. 100. — *Id.*, *Œuvres entom., édit. Lequien*, t. I, p. 22. — *Sc. morsitans*, partim, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 379.

De la Géorgie et de la Floride.

61. SCOLOPENDRE VERTE. (*Scolopendra viridis.*)

Corps bleu verdâtre, sans taches en dessus; segments postérieurs marginés de jaune pâle; mandibules blanc jaunâtres;

pieds blanchâtres à leur base, terminés de bleu verdâtre pâle; ceux de la paire postérieure, jaune pâle. Longueur, à peu près 2 pouces et demi (0,066).

Scolop. viridis, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, part. 1, p. 100. — *Id.*, *OEuvres entom.*, *éd. Lequien*, t. I, p. 23.

De Géorgie et de la Floride.

62. Scolopendre a ventre ponctué. (*Scolopendra puncti-ventris*).

Tête et dos brun verdâtres; antennes vertes; mandibules et lèvre orange brillant; pieds jaunes; ceux de la paire postérieure olive, huit dents distinctes dont les terminales sont un peu allongées; appendices anaux profondément ponctués; pieds de derrière courts, pourvus de quatre épines marginales et, à la face inférieure, de six disposées sur trois séries, deux à chaque série. Longueur, 1 pouce 3/4.

Scol. punct., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.* t. XIII, p. 100. — *Id. Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 386.

De la Floride (British Museum). M. Newport a d'abord rapporté cette espèce à ses Scolopendres *arctidentata* et depuis à ses *Parvidentata*, section A.

63. Scolopendre inéquidentée. (*Scolopendra inæquidens.*)

Tête subcordiforme un peu élargie; doubles stries dorsales parallèles, continues en dessus, assez peu marquées; bord postérieur du dernier segment triangulaire obtus; stries inférieures faiblement divergentes; plaques des segments subarrondies à leur bord postérieur; plaque préanale quadrilatère étroite, à bord postérieur plus étroit que l'antérieur, droit; angles subarrondis; pièces latérales terminées en épine multifide, très-finement ponctuées; antennes longues, nues; saillies dentifères finement ponctuées, à trois dents inégales, l'interne large, à bord libre rectiligne, la mitoyenne peu distincte, subarrondie, l'externe séparée par un espace plus grand; pieds de derrière assez longs, forts, subarrondis, épineux en dessous et à la face interne; 6 épines environ en dessous, et à peu près 14 au bord interne, la dernière multifide, à sept petites pointes inégales en couronne. Couleur ferrugineuse un peu nuancée de verdâtre; antennes pâles; tête, segment forcipulaire et partie postérieure plus

ferrugineuse. Longueur du corps, 0,190; plus grande largeur, 0,022; antennes 0,035; pieds de derrière, 0,035.

Des États-Unis, à New-York, par M. Milbert. (Muséum de Paris, 1824.)

7.

Scolopendres de l'Amérique méridionale et des Antilles.

64. Scolopendre géante. (*Scolopendra gigas.*)

Segments en carré plus long transversalement, à angles arrondis, bruns ferrugineux, jaunes en arrière; antennes, palpes et pieds testacés; pieds, excepté ceux de la paire antérieure, spinuleux sur leur article basilaire et plus rarement sur le second; lèvre ferrugineuse; mandibules également ferrugineuses à leur base, noires à leur sommet; tout le corps finement ponctué. Longueur 0,285.

Scol. gigas, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 42. — Id., *Linn. trans. Lond.*, t. XI, p. 383. — Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. — Id. *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 399.

De Venezuela? d'après M. Newport (British Museum). M. Newport a ajouté à la description ci-dessus, qui est de Leach, que cette espèce appartient à ses *Parvidentata*, qu'elle est de couleur ferrugineuse et luisante, à tête grise et à pieds fasciés d'olive foncé; Leach n'en avait pas connu la patrie. Dans son dernier travail il a donné une description plus détaillée de cette espèce.

65. Scolopendre insigne. (*Scolopendra insignis.*)
(Pl. 43, fig. 4.)

Tête subcordiforme; bord antérieur de l'arceau forcipulaire échancré et fortement marginé; segments assez serrés, subimbriqués, plus larges en arrière qu'en avant, marginés latéralement à partir du quatrième, à doubles stries obsolètes; dernier segment court, à bord postérieur subarrondi, doubles stries inférieures médiocrement marquées, non continues; plaque préanale plus longue que large, à bord médiocrement échancré, plus étroit que l'antérieur, bords latéraux droits; angles postérieurs subarrondis; appendices latéraux marqués de ponctuations extrêmement fines; cuisses terminées par un faisceau de très-petites épines; bord dentifère des forcipules à quatre dents

égales en ligne droite, les deux internes plus ou moins confondues; pieds de derrière assez longs, subaplatis en dessus, à épines nombreuses sur la partie interne de la face supérieure et sur la partie interne sur la face inférieure de 30 à 35 en tout; la postérieure forme une réunion de 10 ou 15 petites épines sur deux ou trois rangs. Tous les pieds ont des épines correspondantes à celles-ci au nombre de 3 ou 4. Couleur ferrugineuse ambrée; plus pâle sur les antennes et les pieds, plus foncée et marbrée de brunâtre en dessus. Longueur du corps 0,200, antennes 0,045, pieds de derrière 0,036.

Scol. insignis, P. Gervais, *Ann. soc. entom. de France*, 1844, p. XXIX. *Id.*, *Atlas* de cet ouvrage (livraison de 1844).

Des régions chaudes de la Colombie, par M. Justin Goudot et de Carthagène, par M. Ferdinand Barrot, consul de France (Mus. de Paris.) Elle se rapproche de la précédente.

66. Scolopendre gigantesque. (*Scolopendra gigantea.*)

Une grande espèce, que nous croyons des Antilles (Mus. de Paris, par M. Plée) est fort voisine de la Sc. insigne; mais elle est plus brune, et ses trois d nts internes, confondues ensemble, forment sur la partie dentifère de l'appareil forcipulaire une saillie rectiligne; ses pieds de derrière sont plus aplatis et un peu moins épineux. C'est une variété bien distincte, ou plutôt une espèce à part. Peut-être le *Sc. gigantea*, Linné, *Syst. nat.*, d'après Brown, *Jamaica*, pl. 42, fig. 4, et dont M. Newport parle sous le même nom de *Sc. gigantea*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 400. Est-il de la même espèce? Il faut cependant remarquer que Brown et Linné ne donnent à leur Scolopendre que 17 paires de pieds.

67. Scolopendre variée. (*Scolopendra variegata.*)

Marron foncé, avec le front et les parties postérieures de chaque segment dorsal, la lèvre, les mandibules et la surface ventrale du corps orangé brillant; antennes olive; pieds orangés, avec des bandes plus foncées. Longueur 5 lignes.

Scol. varieg., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 397.

De Demerara (British Museum, et collection de M. Hope). Espèce du groupe des Parvidentées, section C.

68. Scolopendre de Brandt. (*Scolopendra Brandtiana.*)

Tête, pieds et antennes ferrugineux plus ou moins foncés; segments verdâtres en dessus et en dessous; doubles stries supérieures subcurvilignes, à peu près continues, les inférieures également; plaque préanale un peu plus longue que large, à bord postérieur plus étroit que l'antérieur, subarrondi; appendices latéraux coupés obliquement à leur extrémité avec un faisceau de 4 ou 5 petites épines à sa partie saillante interne; pieds de derrière aplatis en dessus, à articles courts, peu ou point marginés; à cinq épines au bord supéro-interne, l'angulaire quadrifide, et 2 ou 3 au bord inférieur; d'autres fois 6 ou 8; 5 dents petites à chaque saillie dentifère de l'appareil forcipulaire. Longueur du corps, 0,100; des antennes, 0,019; des pieds de derrière, 0,20 à peu près.

Scolop Brandt., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 50. — *Sc. platypus*? Brandt, Recueil, p. 61. — *Sc. morsitans*, partim., Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XII, p. 378. Du Brésil, par M. Gaudichaud; de Cayenne, par MM. Leschenault, Doumerc et Leprieur; des Antilles, par M Moreau de Jonès; de Saint Thomas, par M. Richemont (Mus. Paris). Des exemplaires de la même collection ont été rapportés de la Vera-Cruz par madame Salé, en 1835.

69. Scolopendre platype. (*Scolopendra platypus.*)

Habitus et couleurs du *Sc. cingulata*; face supérieure des premier et second article des pieds de derrière aplatie, marginée bilatéralement; cinq ou six dents au bord interne du premier article, les quatre ou cinq dernières petites, noires au sommet, la postérieure plus forte, quadrifide; face inférieure convexe, à neuf petites dents sur trois séries de trois; squame préanale cordiforme subcarrée, courte, à bord postérieur à peine arqué.

Scol. platypus, Brandt, *Recueil*, p 61.

De Cuba et de St-Domingue (Musée de St-Pétersbourg); de la Jamaïque (British Museum); de Tabago? (ibid). M. Brandt doute si cette espèce n'est pas le *Sc. Brandtiana*, Nob. ou le *Sc. marginata*, Say. Je crois bien qu'en effet elle ne diffère pas du *Brandtiana*, quoique je n'aie pas vu le type de la description de M. Brandt.

70. Scolopendre platypoïde. (*Scolopendra platypoides.*)

Fauve, bord des segments vert; tête et antennes rousses; pieds de derrière courts, épais; leurs premier et second articles marginés; six épines au bord interne. Longueur, 4 pouces (0,107).

Scol. platypoïdes, Newport. *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 380.

Du Brésil.

71. Scolopendre de Newport. (*Scolopendra Newportii.*)

Tête, forcipules et appendices latéraux de l'anus rouge foncé; bord des segments ferrugineux; pieds et antennes fauves; lames dentaires arrondies, dents visibles; trois épines à l'article basilaire des pieds de derrière. Longueur, 5 p. 1/2 (0,145).

Scol. subspinipes, Gerv., *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. VII, p. 50, *non* Leach? — Brandt., *Recueil*, p. 59. — Lucas, *Anim. artic.*, p. 544. — *Scolopendra Gervaisii*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XX, p. 390. — *Sc. Newportii*, Lucas, *Algérie*, *Anim. art.*, 1re part., p. 343 (en note).

Du Brésil (British Museum).

72. Scolopendre du Brésil. (*Scolopendra placeæ*).

Orangé; tarses, bord postérieur des plaques dorsales vert foncé; tête et pinces rouges; 10 dents distinctes; écaille préanale étroite, allongée, à bord arrondi; pieds de derrière grêles; 3 épines au bord interne de la cuisse; 2 en dessous. Long. 5 pouces (0,135).

Sc. placeæ, Newport. *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 390.

Du Brésil. (British Museum.)

73. Scolopendre de la Sagra. (*Scolopendra Sagræa.*)

Segments du corps subégaux, marginés latéralement, sauf les deux premiers, à stries supérieures assez fortes surtout au milieu; pinces fortes; antennes longues, grêles, de 17 articles; pieds postérieurs cylindracés, garnis sur l'article basilaire de 20 à 25 épines dont la postérieure formée par une réunion de petites épines; couleur ferrugineuse, lavée de verdâtre; pieds et dessous plus clairs. Longueur du corps 0,144; des antennes 0,040; des pieds de derrière 0,036.

Scolop. Sagræa, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII,

p. 50. sp. 8.—Brandt, *Recueil*, *p.* 66.—*Sc. alternans*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 302.— *Scol. morsitans*, Shaw, *Zool. misc.*, t. I, pl. 9.

De Cuba, par M. Ramon de la Sagra. D'Haïti, par M. Jœger.

Des scolopendres de la Guadeloupe par le général Donzelot et de St-Thomas par M. Richemond (Coll. mus. Paris) me paraissent être de cette espèce ; elles ont quatre dents sur chaque saillie dentifère, les deux ou trois internes confondues, et à bord tranchant rectiligne ; leur plaque préanale est comme dans le *Sc. audax*, mais à bord postérieur droit, et leur article basilaire des pieds de derrière présente 20 ou 25 dents dont l'augulaire complexe ; les appendices latéraux de l'anus sont terminés par une pointe multifide; l'un d'eux a le corps long de 0,150.

C'est peut-être encore à cette espèce qu'il faut rapporter une grande Scolopendre vert bouteille, recueillie à la Guadeloupe par le général Donzelot et dont le corps a environ deux décimètres.

M. Brandt a lui aussi rapporté des Scolopendres recueillis à Haïti par M. Jœger (Musée de St-Pétersbourg). La description qu'il en donne s'éloigne en effet fort peu de la nôtre. Peut-être faut-il lui réunir encore le *Sc. multispinata*, Newp.

74. Scolopendre hardie. (*Scolopendra audax.*)

Tête subcordiforme ; doubles stries dorsales peu marquées; segment postérieur à peu près aussi long que large, échancré bilatéralement à son bord postérieur, avec la saillie médiane obtuse; doubles stries inférieures subcontinues; écaille préanale plus longue que large, plus étroite en arrière, à bord postérieur arrondi ; appendices latéraux très-finement ponctués, terminés par une épine simple ; pieds postérieurs grêles subarrondis, un peu aplatis en dessus, pourvus sur leur article basilaire d'épines peu nombreuses, trois distantes au bord supéro-interne, l'angulaire simple, deux au bord inférieur; couleur verdâtre, un peu bleuâtre ; tête, segment et appareil forcipulaire ferrugineux foncé. Taille variable, 0,08 à 0,170.

Des Antilles, à la Martinique, à Marie-Galante et à la Guadeloupe, par MM. Guyon, Hotessier, Alexandre Rousseau, Gilliet, etc. (Mus. Paris et de Montpellier).

Scolopendra audax, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série,

t. VII, p. 50.— ? *Sc. morsitans*, Latreille; *Nouv. dict. d'hist. nat.*, t. XXX, p. 393.

Du Brésil ? La première description que j'en ai publiée a été faite sur des exemplaires que mon ami le Dr Ch. Leblond avait reçus du Brésil avec d'autres animaux de cette contrée. Les segments sont inégaux, moins larges que dans les *Sc. morsitans* de la Méditerranée, émoussés à leurs angles. Il m'a semblé que la dénomination de *Sc. morsitans* ne pouvait leur être conservée, puisqu'on l'a donnée tantôt à des animaux d'Europe et d'Afrique, tantôt à d'autres originaires de l'Inde ou d'Amérique, c'est-à-dire à des Scolopendres spécifiquement très-différentes entre elles.

Un exemplaire de l'île Saint-Vincent, rapporté au Muséum de Paris par M. Lesueur, a les épines plus fortes.

Peut-être faudra-t-il réunir à cette espèce le

Scolopendra subspinipes, Brandt, *Recueil*, p. 59, non Gervais : Très-semblable au *Sc. de Haanii*, mais à pieds de derrière plus grêles, plus étroits et plus longs, également bidentés sous leur article basilaire; écaille préanale plus courte. Longueur du corps 0,108.

Du Brésil (Musée de Saint-Pétersbourg).

75 Scolopendre angulée. (*Scolopendra angulata.*)

Vert foncé; tête, segment basilaire, lèvre et mandibules de couleur orange; mandibules tachetées de noir; pieds jaunes, la partie postérieure verte; segments aplatis; la partie antérieure de leur bord marginée et anguleuse; huit dents petites et aiguës. Longueur 4 pouces 1/2 (0,122).

Scol. angul., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 3 et 8.

De la Trinité (British Museum). Espèce rangée par M. Newport parmi ses *Parvidentata*.

76 Scolopendre aplatie. (*Scolopendra complanata.*)

Corps déprimé, brun rouge foncé, avec les antennes et les pieds, excepté ceux de la partie postérieure, verdâtres; dent interne de chaque côté denticulée, bord interne et dessus de l'article basilaire des pieds de derrière garnis de vingt épines ou plus, disposées sur trois séries obliques; dix-sept à la face inférieure. Longueur 5 pouces (0,135).

Scol. compl., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.* t. XIII, p. 99. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London.*, t. XIX, p. 404, non *Sc. complanata*, Latreille.

De St-Kitts ou St-Christophe (British Museum). Espèce de la section des Latidentées, Newp.

77. Scolopendre multispinée. (*Scolopendra multispinata.*)

Brun foncé ; antennes et pieds verts ; bord interne de la dernière paire de pieds pourvu de six ou sept épines petites et sur deux séries ; une série de 6 à la face interne, et 17 ou 20 sur trois séries irrégulières à la face inférieure. Longueur 0,110.

Scol. multisp., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 405.

De St-Kitts ou St-Christophe (British Museum). Espèce de la section des Latidentées, Newport.

78. Scolopendre a ligne. (*Scolopendra lineata.*)

Ocracé sale ; cinq lignes longitudinales saillantes sur le dos ; pieds de derrière claviformes, à article fémoral très-court, conique, pourvu d'une petite épine angulaire. Longueur 1 pouce 1/2 (0,040).

Cosmocephalus lineatus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 425.

De l'île Saint-Vincent, aux Antilles, par Guilding (Coll. de M. Hope).

79. Scolopendre de Guilding. (*Scolopendra Guildingii.*)

Ocracé ; deux impressions linéaires longitudinales distantes sur le dos ; pieds de derrière claviformes très-longs, à articles égaux, marqués d'impressions longitudinales ; le basilaire conique ; face interne aplatie, portant trois petites épines disposées obliquement ; trois autres épines à la surface inférieure. Longueur 1 pouce (0,027).

Cosmocophalus Guildingii, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 425.

De l'île Saint-Vincent, aux Antilles, par Guilding (Coll. de M. Hope).

80. Scolopendre planiceps. (*Scolopendra planiceps.*)

Tête petite, aplatie, de couleur chocolat, ainsi que les pinces

et les appendices anaux ; corps olivacé ; bord des segments vert foncé ; dix dents distinctes, obtuses ; pieds de derrière ferrugineux ; écailles un peu dilatées, à bord interne quadriépineux ; deux épines à sa face inférieure. Longueur 5 pouces (0,135).

Sc. planiceps, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 391.

Des Antilles (British Museum). Espèce du groupe des Parvidentées de M. Newport.

81. Scolopendre jaune. (*Scolopendra lutea.*)

Antennes, corps et pieds fauve clair ; tête, pinces, appendices anaux orangé foncé ; dix dents obtuses, peu distinctes ; premier article des pieds de derrière subaplati ; quatre épines noires au bord interne, l'apicale allongée, aiguë ; deux épines à la face inférieure. Longueur 4 pouces (0,108).

Scol. lutea, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 392.

Des Antilles ? (Coll. de M. Hope.)

82. Scolopendre du Chili. (*Scolopendra Chilensis.*)

Tête subarrondie en avant, à peu près rectiligne à son bord postérieur ; doubles stries dorsales parallèles, continues ; une petite saillie linéaire sur le milieu du dernier segment ; doubles stries inférieures continues, un peu courbées en dedans sur les arceaux médians ; écaille préanale en demi-ovale, à bord postérieur arrondi ; appendices latéraux larges, confondus avec la partie descendante de l'arceau supérieur du segment, granulés dans leur moitié interne qui porte une saillie spiniforme sur laquelle sont éparses quatre ou cinq petites pointes noires ; pinces robustes ; leur lèvre tridentée à sa saillie dentifère, à dents inégales, avec la dent interne sublobée ; pieds de derrière faibles, subarrondis, pourvus à leur face inférieure d'une dizaine de faibles épines, cinq ou six au bord interne ; l'épine angulaire formée de deux ou trois autres petites épines sans support, couleur brun verdâtre. Longueur du corps 0,043, des antennes 0,010, des pieds postérieurs 0,010.

Du Chili, par M. Claude Gay (Mus. Paris).

83. Scolopendre pale. (*Scolopendra pallida.*)

Tête carrée subarrondie ; doubles stries dorsales continues en

dessus et à peu près en dessous; point de ligne saillante médio-dorsale sur le dernier, qui est un peu plus long que large ; écaille préanale, plus longue que large, à bord postérieur à peu près droit, angles émoussés; appendices latéraux marqués de ponctuations fines et serrées, terminées en arrière par une pointe dont le sommet porte quelques petites épines ; pieds de derrière assez grêles, un peu aplatis en dessus et davantage en dessous, multi-épineux sur leur article basilaire; quatorze ou quinze épines sur trois séries à leur bord supéro-interne, la série supérieure de deux ou trois seulement ; dix épines au bord inféro-externe sur deux séries; saillie dentifère de l'appareil forcipulaire quadridentée, à dents faibles, de forme ordinaire, les deux internes plus ou moins confondues; couleur géérale fauve pâle. Longueur du corps 0,065, des antennes 0,010, des pieds de derrière 0,015.

Du Chili, par M. Pissis (Coll. Mus. Paris).

84. Scolopendre ponctidentée. (*Scolopendra punctidens.*)

Antennes vertes; mandibules ou pinces orangées; six dents noires, courtes, obtuses, fortement ponctuées; pieds de la paire postérieure, pourvus à leur suface inférieure de six épines sur deux séries, l'externe de quatre et l'interne de deux. Longueur 3 pouces 3/4 (0,100).

Scol. punctid., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. — Id., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 396.

De l'Amérique australe? (British Museum). Espèce du groupe des *Parvidentata*, Newport.

8.

Scolopendres dont on ignore la patrie.

85. Scolopendre alternante. (*Scolopendra alternans.*)

Couleur testacée ; tête et arceau mandibulaire marron clair, ainsi que l'article basilaire des pieds de derrière; épines du bord interne de ceux-ci médiocres, au nombre de trente ou quarante, avec le processus angulaire en épine multifide ; face supérieure non marginée; l'inférieure a 15 ou 20 petites épines disposées en petits groupes transversaux irréguliers; écaille préanale petite et allongée, à bord postérieur arrondi. Longueur 0,140.

Scol. altern., Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 40, pl. 130. — P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France,* 1844, p. XXI. — Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 99.

Patrie.......? Peut-être l'Amérique méridionale, d'après M. Newport. Espèce du groupe des *Parvidentata*, Newport. — J'ai observé, ainsi que M. Newport, l'exemplaire type de la description de Leach, qui est encore au British Museum à Londres.

86. Scolopendre a six épines. (*Scolopendra sexspinosa.*)

Article basilaire des pieds de derrière aplati, à 2 épines à son bord, 2 à sa face interne et 2 à l'inférieur. Longueur 3 pouces 1/2.

Scol. sexsp., Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 391.

Patrie...? (Coll. de M. Hope). Espèce du groupe des *Parvidentata*, Newp.

87. Scolopendre ornée. (*Scolopendra ornata.*)

Orangé; bords latéraux et postérieurs des segments ainsi que les tarses verts; tête rouge foncé; 10 dents noires, petites, mais bien distinctes; 3 épines aiguës sur l'article basilaire des pieds de derrière, l'apicale aiguë, simple. Longueur 5 pouces (0,135).

Scol. orn., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 392.

Patrie...? (Coll. de M. Hope). Espèce du groupe des Parvidentées.

88. Scolopendre de Children. (*Scolopendra Childreni.*)

Olive; tête, mandibules et pieds de derrière ferrugineux; 10 dents, à peine distinctes; segment basilaire des pieds de derrière large, à 3 épines, inerme à sa face inférieure. Longueur 6 pouces 1/2 (0,174).

Scol. Childreni, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 96. — Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 394.

Patrie...? (British Museum.) Du groupe des *Parvidentata.*

89. Scolopendre viridicorne. (*Scolopendra viridicornis.*)

Antennes et surface dorsale de couleur verte, avec les bords des segments jaunes; mandibules, lèvre et pieds de derrière ferrugineux; 8 dents petites, obtuses; face interne du premier

article des pieds de derrière à 7 épines, surface inférieure à 6, sur trois séries. Longueur 5 pouces (0,135).

Scol. viridic., Newp., *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XVIII, p. 97.— *Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 396, pl. 33, fig. 1, 3, 4 et 5 (sous le nom de *Sc. Hopei*), et pl. 40, fig. 5 et 6.

Du Brésil. Espèce rangée parmi les *Parvidentata*, Newp., section C. Il y en a des exemplaires au British Museum et dans la collection de M. Hope.

90. Scolopendre bordée. (*Scolopendra limbata.*)

Très-semblable au *Sc. platypus;* il en diffère par les caractères suivants : les deux articles basilaires de la première paire de pieds un peu moins aplatis, à peine marginés, presque comme dans le *Sc. cingulata;* bord interne du premier à 8 dents, dont les 7 antérieures très-petites, semblables, et la dernière plus forte et à sommet multifide; face inférieure convexe, à 9 ou 12 très-petits denticules, irrégulièrement disposés sur quatre séries; écaille préanale subcordiforme, arrondie à son bord postérieur. Longueur du corps 0,067.

Scol. limb., Brandt, *Recueil*, p. 62.

Patrie...? (Musée de St-Pétersbourg.)

91. Scolopendre spinuleuse. (*Scolopendra spinulosa.*)

Pieds de derrière médiocrement allongés, à articles suballongés assez grêles, article basilaire suballongé, convexe à son milieu en dessus et en dessous, plan bilatéralement quinquédenté à son bord supéro-interne, à dents médiocres, les quatre dernières bisériées, alternes, le dernière simple, un peu plus grande que les autres; 6 denticules bisériés au milieu du bord inférieur; le second article plus étroit; écaille préanale cordiforme, échancrée en arrière. Longueur du corps 0,146.

Scol. spinul., Brandt, *Recueil*, p. 65.

Patrie...? (Musée de St-Pétersbourg.)

92. Scolopendre multidentée. (*Scolopendra multidens.*)

Dents labiales très-petites, au nombre de 12 à 14; dents mandibulaires larges, pourvues d'un petit tubercule; couleur ferrugineuse; pieds jaunes; articles des tarses verts. Longueur 4 pouces 1/2 (0,115).

Scolop. multid., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*,

t. XIII, p. 97.—*Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 395.

Patrie.....? (British Museum). Peut-être, suivant M. Newport, le *Sc. ferruginea* de Fabricius. Espèce de *Parvidentata*, Newp.

93. Scolopendra anomia, Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 97. M. Newport place cette espèce parmi les *Parvidentata*, mais il ne la décrit pas, et il n'en dit pas la patrie.

94. Scolopendre de Gray. (*Scolopendra Grayii.*)

Ferrugineux foncé; tête pourvue de deux rides longitudinales, luisante; segment basilaire des pieds de derrière allongé, garni de 12 ou 15 petites épines sur trois ou quatre séries obliques à son bord interne; 14 petites épines à sa face inférieure, placées sur trois séries; écaille préanale étroite, allongée, à bord postérieur droit. Longueur 0,163.

Sc. Grayii, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 98. —*Id.*, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 403.

Patrie.....? (British Museum). Du groupe des *Latidentata.*

95. Scolopendre dent de squale. (*Scolopendra squalidens.*)

Tête petite; antennes finement striées; six dents aiguës avec l'interne de chaque côté multilobée; segment basilaire des pieds de derrière à cinq épines sur son bord interne, et six à sa face inférieure, comme dans le *Sc. sulcidens.*

Sc. squal., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 99.

Patrie.....? (British Museum). Espèce de groupe des *Longidentata*, Newp.

96. Scolopendre incertaine. (*Scolopendra incerta.*)

Brun; tête, pinces, appendices anaux roux foncé; antennes et pieds fauves; 6 dents noires, obtuses; pieds de derrière aplatis, étroits, allongés; leur premier article un peu convexe, ayant plus de 20 épines noires, aiguës sur sa face supéro-interne; l'épine apicale multifide. Longueur 5 pouces 1/4.

Sc. incerta, Newport, *Trans. linn soc. London*, t. XIX, p. 404 (0,148).

Patrie.....? Espèce du groupe des Latidentées. L'exemplaire type fait partie de la collection de M. Hope.

97. Scolopendre a dents lobées. (*Scolopendra lobidens.*)

Rouge-marron foncé, avec les antennes, les pieds et la surface ventrale du corps jaune brillant; bord dentaire très-étroit; dent unie de chaque côté, à deux lobes pointus, chacune avec un petit lobe à sa base externe; pieds de derrière cylindriques, allongés, étroits, à quatre ou cinq épines très petites; trois épines en série longitudinale à la face inférieure. Longueur 0,200.

Scol. lobid., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist*, t. XIII, p. 99. — *Cormocephalus lob.*, id., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 420.

Patrie..... ? (British Museum). Espèce du groupe des *Arctidentata*, et du genre *Cormocephalus* du même auteur.

98. Scolopendre peinte. (*Scolopendra picta.*)

Corps jaune olive; tête marron foncé nuancé de vert; mandibules, lèvre, segment postérieur et appendices anaux rouge luisant; pieds et antennes bleu vert; huit dents distinctes, obtuses; segment basilaire des pieds de derrière grêle, subcylindriques, à six épines marginales; surface inférieure excavée, à 10 petites épines sur une double série longitudinale.

Scolopendra picta, Newport, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, XIII, p. 100.

Patrie..... ? Espèce du groupe des *Arctidentata*, Newp.

99. Scolopendre front vert. (*Scolopendra viridifrons.*)

Orange, avec le devant de la tête, la partie postérieure des segments dorsaux, les pieds de derrière et les antennes vert foncé; huit dents petites, obtuses; pieds de derrière allongés, subcylindriques, à quatre petites épines marginales; face inférieure, un peu excavée, à quatre petites épines marginales sur deux séries.

Scol. virid., Brandt, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 100.

Patrie.....? Espèce du groupe des *Arctidentata*, Newp. (British Museum).

100. Scolopendre variée. (*Scolopendra varia.*)

Verdâtre, à tête fauve; bord des segments verdâtre; bord la-

bial arrondi ; dix dents petites ; pieds de derrière aplatis, non marginés, à angle postéro-interne allongé, quadrifide. Longueur 5 pouces (0,135).

Sc. varia, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 380.

Patrie.....? (Musée de la Société zoologique de Londres.)

Genre CRYPTOPS. *Cryptops* (1).

Apparence des Scolopendres ordinaires, c'est-à-dire un seul arceau supérieur pour le segment forcipulaire et celui de la première paire de pieds; 21 segments en dessus, sans compter la tête ; 22 en dessous, en comptan celui des forcipules ; celles-ci fortes, peu allongées; 21 paires de pieds, dont la postérieure plus longue et plus épineuse que les autres ; antennes moniliformes, de 17 articles décroissants. Les Cryptops diffèrent des Scolopendres par l'absence complète d'yeux.

Ce genre établi par Leach en 1812 comprend quelques espèces de Scolopendres fort inoffensives à cause de leur petite taille. On en a recueilli en Europe et en Afrique, ainsi que dans l'Amérique septentrionale, dans l'Inde et à la Nouvelle-Zélande. En 1844 (2) nous en avons signalé une autre espèce, assez voisine du *Cr. Savignyi*, recueillie en Colombie par M. Justin Goudot.

1.

Cryptops proprement dits.

1. Cryptops des jardins. (*Cryptops hortensis.*)

Ferrugineux; tête sub-ovalaire, étroite en avant; lèvre marquée

---

(1) Cryptops, Leach, *Trans. linn. soc.*, t. XI; 1812. — P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 51.

(2) *Ann. soc. entom. de France*, p. XXIX.

d'une impression triangulaire profonde se terminant en sillon ; antennes et pieds velus ; articles fémoraux de ceux de derrière inermes, sub-coniques, plus longs que le suivant ; écaille préanale en carré allongé, arrondi en arrière. Longueur 1 pouce (0,025).

Crypt. hort., Leach, Encycl. Brit., suppl., t. I, p. 431, pl. 22. — *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 42. pl. 139. — P. Gervais, *Atlas de Zoologie*, pl. 56, fig. 2. — Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 408.

D'Angleterre et de France, à Paris.

2. Cryptops de Savigny. (*Cryptops Savignyi.*)
Pl. 39, fig. 1.

Segments marqués en dessus d'impressions longitudinales comme sculptées, et en dessous d'une ligne longitudinale sur le milieu en croix, avec une autre transversale ; antennes moniliformes, à articles serrés, velues, de 17 articles ; pieds plus velus, ceux de la paire postérieure les plus longs pourvus d'épines, surtout à la cuisse ; les épines en moindre nombre à la cuisse des pieds qui précèdent ; couleur fauve un peu ferrugineuse ; tête, forcipules, antennes et anus un peu plus ferrugineux. Longueur du corps 0,020 ou un peu plus.

Crypt. Savignyi, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 42. — P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 51. — ? *Scolop. Germanica*, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myr. und Arachn.*, fasc. 9, pl. 2.

D'Angleterre, de France, aux environs de Paris, et à Montpellier, ainsi que d'Allemagne.

On le trouve dans les jardins et dans les bois, à la surface de la terre, sous les feuilles mortes, dans la mousse, etc.

3. Cryptops numide. (*Cryptops Numidica.*)

Brun roussâtre ; tête lisse ; pinces fortes, larges ; antennes courtes, de 12 articles, fauves, brunâtres, poilues sur leurs premiers articles ; segments déprimés en dessus, quadrilinés, très-finement ponctués en dessous où ils n'ont que deux sillons ; un sillon unique transversal ; pieds grêles, fauve roussâtre, garnis de poils fauve-testacé ; angles noirs. Longueur 0,032 ; largeur 0,002 1/4.

Crypt. num., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 288. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, p. 345, pl. 2, fig. 8.

De l'Algérie, d'après M. Lucas. Ce Cryptops est assez rare. Il en a trouvé quelques individus en hiver, sous les pierres, dans les environs du cercle de la Calle. Les environs d'Alger et ceux d'Oran lui en ont également fourni.

4. Cryptops austral. (*Cryptops Australis.*)

Fauve; tête, antennes, pinces, lèvre et dernier segment orangés; plaques dorsales, arrondies latéralement, sillonnées transversalement en avant, et marquées de quatre impressions longitudinales; pieds fauves, pubescents; articles fémoraux, tibiaux et tarsiens égaux. Longueur 1 pouce 1/10 (0,030).

Crypt. Australis, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 408.

De la Nouvelle-Zélande, dans l'île Australe (British Museum).

5. Cryptops hyalin. (*Cryptops hyalinus.*)

Pâle, lisse; deux lignes longitudinales plus foncées; tête et antennes ferrugineuses; pieds de derrière bruns, à 5 épines sur le troisième article. Longueur 7 lignes (0,016).

Crypt. hyalina, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. III. — *Id.*, *OEuvr. entomol.*, t. 1, p. 23. — Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 409.

De Géorgie et de la Floride orientale. Il y en a un exemplaire au British Museum.

6. Cryptops anomal. (*Cryptops anomalus.*)

Jaune; antennes de 15 articles; segment basilaire très large; lèvre étroite; segments carrés, marqués latéralement de deux stries linéaires obliques; écaille préanale subcarrée; appendices latéraux de l'anus profondément ponctués courts, et arrondis. Longueur 1 pouce 3/4 (0,047).

Crypt. anom., Newport, *Ann. and. Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 46. — *Id.*, *Trans. philos. soc. Lond.*, t. XIX, p. 409, pl. 22, fig. 25-36.

Patrie....? L'exemplaire type est conservé au British Museum.

Addition au genre Cryptops.

M. Newport réunit aux Cryptops une espèce qui se rapproche

de ces animaux par l'ensemble de ses caractères, mais qui est pourvue d'un œil stemmatiforme, derrière chaque antenne. C'est son *Cryptops nigra* : le même auteur distingue au contraire comme genre à part le *Cryptops postica* de Say qui est pourvu d'yeux ainsi qu'il l'a constaté sur un exemplaire de cette espèce envoyé par Say au Musée britannique. Voici les caractères de ces deux espèces :

7. Cryptops noir. (*Cryptops nigra.*)

Noir bleuâtre ; lèvre et surface ventrale fauves ; mandibules, antennes et pieds ferrugineux ; pieds postérieurs annelés de noir; un ocelle unique noir, visible en arrière des antennes. Longueur 2 pouces 1/2 (0,068).

Crypt. nigra, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 408.

De l'Inde. Exemplaire type au Musée britannique. Nous proposerons de distinguer la petite coupe générique qui doit former cette espèce par le nom de Monops, c'est-à-dire à un seul œil, par opposition à celui de Cryptops qui restera aux Cryptops proprement dits.

8. Cryptops prolongé. (*Cryptops postica.*)

Orangé ; ocelles latéraux difficilement visibles ; 8 dents labiales ; dernier segment du corps grand, allongé, carré, arrondi sur ses côtés, profondément sillonné à son milieu et coupé transversalement en arrière ; pieds de derrière courts, épais, arrondis ; leur article basilaire court conique. Longueur 8/10 de pouce (0,023).

Cryp. post., Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 112. — *Theatops postica*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 410.

De la Géorgie et de la Floride orientale. Il y en a un exemplaire au British Museum. C'est la seule espèce du genre Theatops, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 409. On devra très-probablement la réunir aux véritables Scolopendres.

§ III.

Scolopendrides hétéropodes.

Nous parlerons sous cette désignation de Chilo-

podes ayant les caractères de la famille des Scolopendrides, mais qui n'ont pas, comme les *Scolopendra* proprement dits, 21 paires de pieds. Quelques-uns en ont moins de 20 paires ; d'autres en ont davantage. On connaît depuis longtemps ces espèces de Scolopendres ; nous les avons, en 1837, reléguées dans un groupe à part, et depuis lors on en a fait plusieurs genres. On n'a pas encore assez insisté sur leurs autres caractères spécifiques pour qu'il soit bien démontré que le caractère des pieds n'est pas accidentel, dans certains cas du moins.

1.

Scolopendrides qui ont moins de vingt paires de pieds.

1. SCOLOPENDRE GIGANTESQUE. (*Scolopendra gigantea.*)

17 paires de pieds ; taille grande.

Scol. maxima pepibus 36, Brown, *Jamaica*, p. 426, pl. 42, fig. 4. — *Scol. gig.*, Fabricius, *Spec. ent.*, t. I, p. 532. — Linné, Gmel., *Syst. nat. Ins.*, p. 3016.

De l'Amérique. Nous avons vu plus haut, nº 2, que M. Newport donnait ce nom à une grande Scolopendre pourvue de 21 paires de pieds.

2. SCOLOPENDRE DOUTEUSE. (*Scolopendra innominata.*)
(Pl. 41. fig. 3.)

Espèce non décrite ; elle a été figurée par M. Savigny (*Ægypte, Myriap.*, pl. I, fig. 2), et nous en avons reproduit la figure dans notre atlas. Nous avons remarqué ailleurs qu'elle présente la singulière particularité de n'avoir que 18 paires de pieds au lieu de 21, et nous l'avons nommé *Sc. innominata*, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 51.

D'Égypte, d'où l'individu figuré a été rapporté par M. Savigny.

2.

Scolopendrides qui ont plus de 21 paires de pieds.

Genre SCOLOPENDROPSIS. *Scolopendropsis* (1).

Des yeux au nombre de 4 paires; 23 paires de pieds, stigmates peut-être cribriformes ?

1. Scolopendre de Bahia. (*Scolopendra Bahiensis.*)

Habitus à peu près le même que celui des *Sc. angulata* et *platypus*, mais le corps plus étroit et plus grêle; bord postérieur de la tête à peu près droit; premier segment presque droit en avant en dessus, le second un peu plus petit que le premier et plus étroit que le troisième; dessus des segments finement ponctué quand on les voit à la loupe; impressions linéaires supérieures et inférieures droites; 23 paires de pieds, courts vu la longueur du corps et plus grêles que dans les espèces à 21 paires; celle de derrière épaissie; son article basilaire épais, trigone, incliné en dehors à sa face supérieure, non marginé à son bord externe, tridenté, à l'interne, à sommet des denticules noir, ceux-ci unisériés, le dernier plus grand que les autres et à sommet bifide; face interne déprimée, subtétragone, très-finement ponctuée, quadridentée ou subtridentée, les deux ou trois dents antérieures petites, obsolètes, éparses; la postérieure plus grande, marginée; face inférieure subconvexe, finement ponctuée, tridentée à son bord interne, à dents trigones acuminées, les deux postérieures plus fortes, l'antérieure très-petite; deuxième article subégal au premier, subtrigone, subdenté à son bord postéro-interne; écaille préanale tétragone oblongue, à bord postérieur droit; plaques latérales de l'anus tronquées à leur angle interne en arrière et à peine mucronées. Couleur olivacée; antennes et pieds brun olivacé pâle; tête et anneaux dorsaux antérieurs ainsi que les pieds postérieurs bruns; ongles des pieds de derrière noirs, ceux des autres brun noir. Longueur 0,087.

Scolop. Bahiensis, Brandt, *Recueil*, p. 75.

De la province de Bahia (Musée de Saint-Pétersbourg),

---

(1) Scolopendropsis, Brandt, *Recueil*, p. 177; 1840.

M. Brandt caractérise ainsi le sous-genre qu'il crée pour cette espèce :

Cingulum dorsale primum antice subrectum, secundum tertio paulo angustius; pedum paria 23; squama analis lateralis in posterioris partis angulo inferiore truncata, vix mucronis vestigio.

M. Newport (*Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 419) réunit le genre *Scolopendropsis* aux Scolopendres cribrifères, mais il n'a pu l'étudier en nature.

Genre SCOLOPOCRYPTOPS. *Scolopocryptops* (1).

Point d'yeux; 23 paires de pieds; stigmates en boutonnières.

C'est un groupe remarquable. La collection du Muséum de Paris en possédait depuis assez longtemps une espèce recueillie au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire.

1. Scolopocryptops roux. (*Scolopocryptops rufa.*)

Lisse; pieds fauves; segments convexes, marginés; lèvre étroite, profondément ponctuée, marquée de deux impressions latérales; appendices latéraux de l'anus allongés, aigus; plaque préanale subcordiforme aplatie, arrondie à son bord postérieur. Longueur 1 pouce 1/2 (0,040).

Scolopendra ferruginea, Linné, *Syst. nat.*, éd. 12, p. 1063. — De Geer, *Mém. hist. Ins.*, t. VII, p. 568, pl. 43, fig. 6. — *Scolopocryptops rufa*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 406.

D'Afrique, d'après De Geer.

2. Scolopocryptops a six épines. (*Scolopocryptops sex spinosa.*)

Ferrugineux; segments postérieurs atténués; pieds allongés, fauves; article fémoral de ceux de derrière pourvu de trois

(1) Scolopocryptops, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 275 et 405.

épines, deux à la surface inférieure, une au bord supéro-interne et la troisième apicale très-petite ; appendices latéraux de l'anus fort allongés. Longueur 1 pouce 4/10 (0,040).

Cryptops sex spinosa, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 112 — Id., *OEuvres entom.*, éd. *Lequien*, t. I, p. 24. — *Scolopocryptops sex spinosa*, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 407, pl. 33, fig. 20-23.

De la Géorgie et de la Floride. Il y en a un exemplaire au Musée britannique.

3. Scolopocryptops de Miers. (*Scolopocryptops Miersii.*)

Testacé ; tête et pinces roux foncé ; antennes et pieds fauves ; pieds de derrière très-grêles, à article fémoral subcylindrique, lisse, plus long que le tibial ; une épine médiane unique, aiguë au bord supéro-interne, une autre plus grande sous la face inférieure. Longueur 3 pouces 1/2 (0,095).

Scolopocryptops Miersii, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 405.

Du Brésil (coll. de M. Miers).

4. Scolopocryptops mélanosome. (*Scolopocryptops melanosoma.*)

Ferrugineux, lisse ; stigmates noirs ; pieds allongés, fauves, pubescents ; article fémoral de ceux de derrière subcylindrique, pourvu d'une épine à la partie médiane de son bord supéro-interne, et d'une autre à la face inférieure ; appendices latéraux de l'anus très-allongés et aigus. Longueur 1 pouce 3/4 (0,046).

Scolopocryptops melanosoma, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 406.

Rapporté de l'île Saint-Vincent, aux Antilles, par Guilding (coll. de M. Hope).

Genre NEWPORTIE. *Newportia.*

Caractères des Scolopocryptops : Pieds de derrière fort longs ; de 14 articles, 12 répondant au tarse des autres Holotarses, qui est composés de 3 articles.

1. Newportia longitarse. (*Newportia longitarsis.*)

Orangé ; tête, pince et bord postérieur des segments roux,

pieds fauves, pubescents; ceux de derrière grêles, fort longs; à articles tarsiens et métatarsiens au nombre de douze; article fémoral plus long que le tibial, celui-ci à deux épines. Longueur 1 pouce 3/4 (0,046).

Scolopocryptops longit., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 407, pl. 40, fig. 10.

De l'île Saint-Vincent, aux Antilles, par Guilding (coll. de M. Hope). La conformation des pieds de cette espèce devait la faire distinguer génériquement des autres. Nous proposerons le nom générique de NEWPORTIA.

3.

*** *Scolopendres à 30 paires de pieds.*

SCOLOPENDRE A BOUCLIER. (*Scolopendra clypeata.*)

30 paires de pieds: corps brun, scabre, à tête clypéifère; antennes courtes; pieds pâles.

Scol. clyp., Fabr., *Spec. Ins.*, t. I, p. 533.—Linn., Gmel., p. 3017.

De la côte de Coromandel. Aucun aptérologiste actuel n'a reçu cette espèce ni la suivante.

SCOLOPENDRE DORSALE. (*Scolopendra dorsalis.*)

30 paires de pieds; corps brun; une ligne dorsale ferrugineuse; pieds ferrugineux, taille considérable.

Scol. dors., Fabricius, *Spec. Ins.*, t. I, p. 533.

De la côte de Coromandel.

III. GÉOPHILIDES (1).

Cette famille est la dernière de celles qui composent les Myriapodes. On pourrait la caractériser très-nettement si l'on n'y plaçait que les espèces du genre *Géophile* de Leach, mais la découverte des *Scolopendrelles* rend cette caractéristique beaucoup plus difficile. Les Géophilides ont plus de segments au corps que n'en ont les autres Chilopodes; leurs segments sont en apparence doubles en dessus, mais ils sont simples en dessous et pourvus d'une seule paire de pieds chacun. Ils ont autant de stigmates que de paires de pieds; leurs antennes n'ont que 14 articles; ils manquent d'yeux, ont des forcipules plus ou moins fortes et leur dernière paire de pieds est toujours plus ou moins tentaculiforme et souvent dépourvue d'ongles. Mais les Scolopendrelles ont des yeux, leurs antennes ont plus de 14 articles et plusieurs de leurs caractères les séparent aussi des autres Géophiles auxquels elles ressemblent cependant beaucoup par diverses particularités importantes. Ajoutons que nous ne connaissons pas encore assez ces dernières pour admettre qu'elles doivent former une famille à part. Il faut encore dire que l'arceau forcipulaire supérieur et celui de la première paire de pieds sont distincts et sans doute aussi que les stigmates existent à tous les segments, quoique nous n'ayons pas encore

(1) SCOLOPENDRA, *partim*, De Geer, Geoffroy, Linné, etc. — GEOPHILIDÆ, Leach, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XI. — GEOPHILINA seu POLYPODA, Brandt, *Recueil*, p. 27. — GEOPHILIDÆ, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, *p.* 77. — GEOPHILIDÆ, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 276. — SCOLOPENDRELLIDÆ et GEOPHILIDÆ, *id. ibid.*, p. 373 et 429.

constaté la présence de ce caractère dans les Scolopendrelles.

Genre SCOLOPENDRELLE. *Scolopendrella* (1).

Segment du corps peu nombreux, presque tous pédigères inégaux en dessus. Antennes moniliformes ayant plus de 14 articles. Une paire de stemmates en arrière de leur point d'insertion. Pieds peu nombreux.

Ce genre a été récemment établi par nous pour une fort petite espèce européenne que ses caractères principaux rattachent aux Géophiles, mais dont les organes de manducation nous ont paru disposés en suçoir, ce qui reproduirait parmi les Chilopodes la particularité des Polyzonies parmi les Diplopodes. M. Newport a d'abord élevé ce genre au rang de tribu, mais en le plaçant comme nous dans la même famille que les Géophiles. Depuis lors il en a fait une famille distincte qu'il regarde comme plus voisine des Lithobies que des Géophiles. Nous avons cru devoir conserver notre manière de voir.

1. Scolopendrelle notacanthe, (*Scolopendrella notacantha.*) Pl. 39, fig. 7.

Antennes moniliformes, de 20 et quelques articles, deux fois aussi longues que la tête, finement velues; douze paires de pattes; une petite brosse de chaque côté du dernier segment au devant des filaments antenniformes de l'ânus ; dessus des segments biépineux. Longueur 0,002 ou 0,003.

Geoph. junior, P. Gerv., *Ann. soc. entom. de France*, 1re

(1) Scolopendrella, P. Gervais, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, 1839. — *Id.*; *Revue cuv. de M. Guérin*, t. II, p. 279 — *Id.*, *Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 79. — Geophilidæ Scolopendrellinæ, Newport, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 276, Scolopendrellidæ, *id.*, *ib.*, p. 373.

série, 1836. — *Scolopendrella notacantha*, *Id.*, *Atlas de Zoologie*, pl. 56, fig. 3. — *Id.*, *Ann. sc. nat.* 3e série, t. II, p. 79, pl. 5, fig. 15-17.

Des environs de Paris.

Nous avons trouvé plusieurs fois dans le jardin de la maison que nous habitons à Paris et nous avons aussi rencontré dans les bois de Clamart et de Meudon, aux environs de la même ville, le petit Myriapode, long de trois à quatre millimètres, auquel nous avons donné le nom de Scolopendrelle. Il vit à l'ombre des plantes dans la mousse, sous le sable des allées, aux endroits où la terre est un peu humide ou bien sous les feuilles mortes qui recouvrent le sol dans les fourrés. Les localités où vivent les Campodées et les Nicolèties, deux genres de Thysanoures dont nous avons fait connaître les caractères dans un autre volume de cet ouvrage, possèdent aussi, dans beaucoup de cas, ce joli petit Myriapode. Les deux premières Scolopendrelles que nous avons trouvées, il y a plus de dix ans, nous avaient d'abord paru être de jeunes Géophiles, et comme leur étude offrait quelque difficulté il nous fut alors impossible de rien conclure de définitif à leur égard. Mais plus tard en les examinant avec plus de soin, nous avons reconnu que ces prétendus Géophiles acquièrent avec l'âge plus de quatorze articles aux antennes et qu'ils en ont jusqu'à vingt dans l'état complet. Ces animaux ont aussi à la base de leurs antennes, en arrière de l'insertion du premier article de celles-ci, un petit stemmate ; leur bouche est constituée pour sucer et paraît manquer des forcipules qui forment chez les autres chilopodes des mâchoires auxiliaires ; le corps est composé de seize segments sous la tête ; il a douze paires de pattes insérées sur ses 1, 2, 3, 4, 6, 8, 10, 11, 13, 14 et 15e segments. Le quinzième anneau porte bilatéralement un petit tubercule surmonté de petits poils en brosse, et le seizième est garni d'appendices antenniformes. Ces caractères paraissent établir une grande affinité entre notre petit animal et les Géophilides, mais ils ne permettent pas de le placer dans le même genre que ces Myriapodes.

Les antennes, deux fois aussi longues que la tête, sont moniliformes, à grains ou articles plus serrés et plus cylindriques près la base, plus sphériques au contraire dans la seconde moitié. Leur dernier article est souvent coupé en bouton. Ces antennes, qui ont douze, quinze, vingt, ou même vingt et quelques articles,

suivant l'âge des sujets que l'on étudie, sont garnies de petits poils principalement développés sur leur milieu où ils simulent une sorte de couronne. Les impressions de la lame antéro-supérieure des segments du corps sont plus distinctes que dans les Géophiles et imitent deux petits denticules épineux sur chaque anneau.

M. Newport a recueilli tout récemment en Angleterre un petit Myriapode qu'il vient de faire connaître comme une seconde espèce de Scolopendrelle.

2. Scolopendrelle immaculée. (*Scolopendrella immaculata.*)

Blanc, sans taches ; les stylets de l'anus triangulaires et aigus. Longueur 1 ligne 1/4 (0,002).

Scolopendrella imm., Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 374, pl. 40, fig. 4.

Des environs de Londres dans le bois de S. John.

M. Newport, qui a sans doute caractérisé le genre Scolopendrelle d'après cette espèce lui donne quatorze segments et douze paires de pieds. Il ne parle pas des ocelles.

Genre GEOPHILE. *Geophilus* (1).

Corps allongé, linéaire, formé d'un grand nombre de segments (40 et au delà) uniformes, habituellement composés de deux parties inégales en dessus et d'une seule en dessous. Point d'yeux. Antennes de 14 articles. Un arceau supérieur pour le segment forcipulaire et un pour celui qui porte la première paire de pieds ; pieds fort nombreux, depuis 40 paires environ jusqu'à 150 et au delà, uniformes, courts, à tarse simples ; dernière paire de pieds onguiculée ou non, habituelle-

(1) Geophilus, Leach, *Trans. linn. soc. London*, t. XI, p. 181 — P. Gervais, *Mag. zool. de Guérin*, 1835, cl. IX, n° 133 et 137. — *Id.*, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 52, et 3e série, t. II, p 77. — Strigamia, J. E. Gray *in* Jones, *Tood's Brit. Cyclop. of anat. and Physiol*, art. *Myriapoda*. — Geophilidæ, Newport, *Proceed. zool. soc. Lond.*, 1842, p. 177. — Geophilinæ, *id.*, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX.

ment palpiforme et non ambulatoire. Trachées en nombre égal à celui des pieds, sur les côtés des segments.

Ce genre a été établi par Leach, aux dépens des anciennes Scolopendres de Linné, De Geer et Geoffroy. Plusieurs auteurs, ainsi que nous l'avons vu dans la partie anatomique de cet ouvrage, se sont occupés de l'organisation des Géophiles. Ces animaux vivent sous les écorces des gros arbres, dans la mousse, ou bien dans la terre, quelquefois même à plusieurs pouces de profondeur. Ils ont l'aspect vermiforme et rappellent par leurs allures certaines Annélides de la famille des Néréides. On a constaté sur plusieurs d'entre eux, la propriété phosphorescente à un degré remarquable (1); d'autres, comme le *Geophilus Gabrielis*, sécrètent par les pores groupés en un petit organe ponctiforme à la partie ventrale de leurs segments, une liqueur purpurescente qui est souvent assez abondante.

Les Géophiles ne sont point à craindre quelle que soit leur longueur; ils serrent quelquefois avec leurs forcipules comme les autres Chilognathes, mais la piqûre qu'ils occasionnent est moins sensible encore que celle des Cryptops et des Lithobies. Il paraît cependant que c'est à ces Myriapodes qu'il faut attribuer quelques faits rapportés par les médecins, de Scolopendre qui auraient vécu dans les fosses nasales, dans les sinus frontaux et ce qui est plus douteux encore, dans certains abcès. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences de*

(1) M. Newport rappelle (*Trans. linn. soc. Lond.*, t XIX, p. 431) qu'Oviedo avait remarqué des Scolopendres phosphorescentes à Saint-Domingue, et qu'il en parle dans son ouvrage intitulé : *Cronica de las Indias*, liv. 15, chap. 2, p. 113.

Paris, pour 1708 et 1733 rapportent deux cas de ce genre ; M. A. Lefèvre, entomologiste bien connu, en a communiqué un à la *Société entomologique de France* en 1833, et les *Comptes rendus des travaux de l'Académie des sciences médicales de Metz*, par M. Scoutetten, en signalent un semblable, le seul dont nous reproduirons ici les détails. Il a pour titre : *Hémicranie due à la présence d'une Scolopendre dans les sinus frontaux.* « Depuis plusieurs mois, au rapport de M. Scoutetten, une femme des environs de Metz, âgée de 28 ans, ressentait dans les narines un fourmillement très-incommode, accompagné d'une sécrétion abondante de mucus nasal, lorsque vers la fin de septembre 1827 de fréquents maux de tête vinrent s'ajouter à ces symptômes. Les douleurs, supportables dans les premiers moments, prirent bientôt de l'intensité et se renouvelèrent par accès. Ces accès, à la vérité, n'avaient rien de régulier dans leur retour ni dans leur durée ; ils débutaient ordinairement par des douleurs lancinantes, plus ou moins aiguës, occupant la racine du nez et la partie moyenne du front, ou par une douleur gravative qui s'étendait de la région frontale droite, à la tempe et à l'oreille du même côté, puis à toute la tête. L'abondance des mucosités nasales forçait la malade à se moucher continuellement. Ces mucosités, fréquemment mêlées de sang, avaient une odeur fétide. A cet état s'ajoutait souvent un larmoiement involontaire, des nausées et des vomissements ; quelquefois les douleurs étaient tellement atroces que la malade croyait être frappée d'un coup de marteau ou qu'on lui perforait le crâne. Alors les traits de la face se décomposaient, les mâchoires se contractaient, les artères temporales battaient avec force ; les sens de

l'ouïe et de la vue étaient dans un tel état d'excitation que la lumière et le moindre bruit devenaient insupportables. D'autres fois la malade éprouvait un véritable délire, se pressait la tête dans les mains et fuyait sa maison, ne sachant plus où trouver son refuge. Ces crises se renouvelaient cinq ou six fois dans la nuit et autant dans la journée; une d'elles dura quinze jours presque sans interruption. Aucun traitement méthodique ne fut employé. Enfin, après une année de souffrance, cette maladie extraordinaire fut subitement terminée par l'expulsion d'un insecte, qui, jeté sur le plancher, s'agitait avec rapidité en se roulant en spirale; placé dans un peu d'eau il y vécut plusieurs jours et ne périt que lorsqu'il fut mis dans l'alcool.

» Cet insecte m'ayant été apporté de suite, je constatai qu'il avait deux pouces trois lignes de long sur une ligne de large et qu'il portait deux antennes; que son corps, de couleur fauve, aplati tant en dessus qu'en dessous, était composé de 64 anneaux armés chacun d'une paire de pattes; que par conséquent c'était une Scolopendre de la famille des mille-pieds ou Myriapodes. L'ayant remis à MM. Hollander et Rousselle pour en déterminer l'espèce, ces entomologistes reconnurent que cet insecte réunissait les caractères que Fabricius, Linné et Latreille assignent à la *Scolopendre électrique.* »

Une figure qui accompagne le récit de M. Scoutetten représente en effet un Géophile voisin des *Geoph. carpophagus* et *electricus.*

Nous possédons maintenant des Géophiles de presque toutes les parties du monde. L'Europe est celle qui en a fourni le plus, mais il y en a aussi dans

l'Inde, dans les deux Amériques (1) et même à la Nouvelle-Hollande. L'Afrique méridionale et Madagascar n'en ont pas encore donné, et les espèces connues dans les autres régions, sauf en Europe, ne sont pas nombreuses, ce qu'il faut sans doute attribuer au peu de soin qu'on a mis à recueillir des animaux de ce groupe.

Leach, qui a le premier reconnu la nécessité de séparer génériquement les Géophiles des autres Scolopendres, a aussi essayé de les partager en sections ou sous-genres pour rendre plus facile la distinction de leurs espèces. Il a distingué deux de ces groupes et les a caractérisés par la longueur respective de leurs antennes, qui sont chez les uns deux fois aussi longues que la tête et quatre fois chez les autres. Une des espèces décrite par nous, en 1835, le *G. Barbaricus*, nous a paru devoir former un troisième groupe, caractérisé par ses antennes coniques et dont les articles décroissant en diamètre sont pour la plupart quadrilatères.

En 1837 nous signalions, soit d'après nos propres recherches, soit d'après celles des auteurs, 20 espèces de Géophiles, et nous y ajoutions une quatrième section, placée en tête de tout le groupe, caractérisée essentiellement par l'allongement médiocre des antennes, la grande étroitesse de la tête et le grand développement des forcipules. M. Newport, qui s'est occupé depuis lors (1842 et 1845) du même sujet,

(1) M. Goudot a rapporté de Colombie deux espèces de Géophiles encore inédites : l'une voisine du *G. longicornis*, mais à antennes un peu moins longues, et dont le corps a 0,060 ; l'autre à segments plus élargis, longue de 0,110, et que ses caractères rapprochent davantage du *G. Barbaricus*. Voyez : P. Gervais, *Ann. soc. entom. de France*, 2[e] série, 1844, p. XXIX.

a donné à nos sections et à celle de Leach, la valeur générique :

1. Nos *Géophiles maxillaires* sont ses *Mecistocephalus.*

2. Les *Géophiles longicornes* deviennent son genre *Necrophlœophagus* ou *Artronomalus.*

3. Nos *Géophiles monilicornes* sont les *Geophilus* de M. Newport et sans doute les *Strigamia* de M. J. E. Gray.

4. Le genre *Gonibregmatus* de M. Newport répond à nos *Géophiles monilicornes* pourvus du plus grand nombre de pieds, le *G. Walckenaeris* ou *Gabriellis*, par exemple.

5. Nos *Géophiles acuticornes* n'ont pas encore reçu, que nous sachions, de dénomination générique.

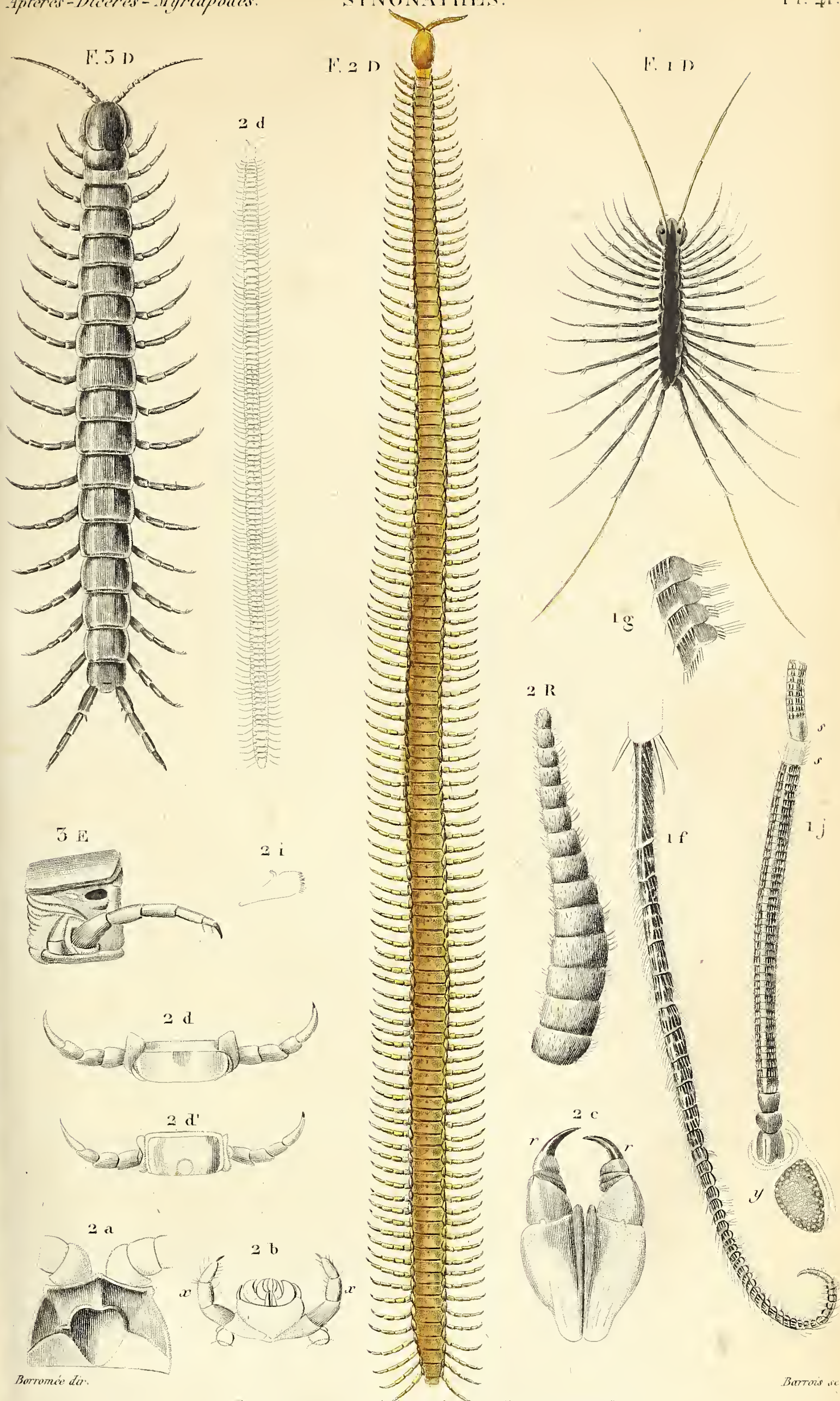
Il ne nous semble pas nécessaire de considérer ces cinq groupes comme autant de genres distincts, et nous les conserverons comme de simples divisions, les seules qu'il soit encore nécessaire d'admettre pour la classification des espèces du genre *Geophilus.* La limite de chacun de ces groupes ne peut d'ailleurs être établie que d'une manière assez arbitraire.

1.

Géophiles maxillaires.

Geophili maxillares, P. Gervais, *Ann. sc. nat.* 2e série, t. VII, p. 178. — MECISTOCEPHALUS Newport, *Proceed. zool. soc. London*, 1842, p. 178.

Tête très-étroite, fort allongée, à antennes assez longues; forcipules très-développées, non recouvertes par la tête; pattes peu nombreuses, au nombre de 45 ou 50 paires environ.



Borromée del. *Barrois sc.*

Cermatie – Géophile – Scolopendre.

Cermatie Savigny. F. 1 D *un individu de grand.r nat.* 1 j *commencement d'une antenne grossie avec la partie de la tête où se trouve les yeux.* y *les yeux.* s s. *les deux articles plus alongés de l'antenne.* 1 f *un des tarses.* 1 g *quatre des derniers articles du même grossi.* **Géophile** égyptien. F. 2 D *un individu grossi.* 2 d *le même de grand.r nat.* 2 c *lèvre ext.re avec ses forcipules (r et r) mobiles et percés.* 2 b *lèvre quadrifide ou auxiliaire dans sa position naturelle appliquée contre les machoires, avec des palpes (x et x) pédiformes.* 2 a *le chaperon ou le labre vu de face.* 2 i *la mandibule droite.* 2 dd' *une des 1.re paire de pattes vue extér.t et intérieur.t* 2 R *une antenne grossie.* **Scolopendre** douteux. F. 3 D *un individu de gr.r nat.* 3 E *un sigment du même grossi vu de côté auquel on a oté une patte.*

1. Géophile maxillaire. (*Geophilus maxillaris.*)
(Pl. 39, fig. 5.)

Tête étroite, allongée, ne recouvrant pas les pinces, un peu plus large en avant qu'en arrière, arrondie à ses angles, montrant près de sa base trois saillies longitudinales parsemées de poils; quelques ponctuations fortes, mais rares sur la partie inférieure du segment qui porte les pinces; celles-ci subdentées à leur partie plissée, un peu velues; dessus du même étroit, carré, bordé par la partie basilaire des pinces; dessus des segments subrugueux, marqué de deux lignes longitudinales submarginales; dessous des segments marqué de trois sillons longitudinaux, un médian et deux marginaux; 46 segments pédigères; antennes rapprochées à leur insertion, allongées, subfiliformes, à poils assez longs. Tête et forcipules ferrugineux, luisants; antennes, pattes et corps fauve pâle. Longueur totale 0,040.

Geoph. maxill., P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 52. — *Id.*, *Atlas de zoologie*, pl. 55, fig. 4.

De Paris. On trouve cette espèce en abondance dans les serres du Muséum de Paris, principalement sous les pots à fleurs enfoncés dans la tannée; je ne la donne cependant qu'avec doute comme de Paris, parce que je ne l'ai pas encore trouvée ailleurs dans cette ville et qu'il se pourrait qu'elle eût été importée en même temps que quelques végétaux exotiques.

2. Géophile ferrugineux. (*Geophilus ferrugineus.*)

Tête et corps roux ferrugineux; tête étroite ne cachant pas les mandibules qui sont fortes et prolongées au delà de la tête; une ligne dorsale brune; des poils sur le corps et les appendices; 46 segments pédigères. Longueur du corps 0,040.

Geoph. ferrug., Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und. Ins.*, fasc. 3, pl. 2.

D'Allemagne.

3. Géophile lèvre ponctuée. (*Geophilus punctilabium.*)

Tête, mandibules, lèvre et segment subbasilaire ferrugineux; mandibules tridentées; corps brun vert, avec les deux segments postérieurs, les antennes et les pieds ocracés; segment frontal et lèvre aplatis; celle-ci marquée de ponctuations fortes et serrées. 61 paires de pieds. Longueur 2 pouces (0,054).

Mecistocephalus punctilabium Newport, *Proceedings zool. soc. London*, 1842, p. 179. — Id., *Trans. philos. soc. London*, t. XIX, pl. 32.

De l'île de Corfou (British Museum). M. Newport ajoute que le segment frontal de cette espèce est aplati et ponctué, droit à son bord postérieur, un peu arrondi à l'antérieur; les mandibules sont lisses, luisantes et garnies de deux ou trois petites dents; la lèvre a des ponctuations nombreuses et un sillon médiocre; la surface dorsale du corps montre trois sillons longitudinaux; les filets anaux ont cinq articles dont le second et le troisième plus petits et les quatrième et cinquième plus longs. Ce sont bien distinctement ici des organes de locomotion, et sous ce rapport ils ressemblent à ceux des Scolopendres et des Cryptops.

4. Géophile mandibulaire. (*Geophilus mandibularis.*)

Tête fauve ferrugineux, brillante, déprimée, plus longue que large, étroite, fortement ponctuée; pinces fortes, allongées, fauve ferrugineux, finement ponctuées, à crochets considérables, arqués, noir luisant; antennes très-allongées, fauve roussâtre, à articles antérieurs annelés de ferrugineux; corps fauve roussâtre, sauf les premiers segments, qui sont ferrugineux, finement ponctués, marqués de deux impressions et en arrière d'un sillon transverse; trois impressions en dessous; pieds fauves, testacés, à ongles brun roussâtre. Longueur 0,035, largeur 0,002 3/4.

Arthronomalus mandib., Lucas, *Revue zool. de Guérin*, 1846, p. 288. — *Id.*, Algérie, *Anim. artic.*, part. I, p. 350, pl. 2, fig. 11.

D'Algérie. Abondant en hiver et au prinptemps dans les provinces de l'est et de l'ouest; particulièrement aux environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine, de Bone et de la Calle. C'est ordinairement sous les pierres très-humides qu'on le trouve.

5. Géophile punctifrons. (*Geophilus punctifrons.*)

Segment frontal et mandibule profondément ponctués, avec le segment basilaire et la lèvre marron foncé; corps testacé; chaque mandibule pourvue de deux larges dents aiguës; 49 paires de pieds. Longueur 2 pouces 3/10 (0,077).

Mecistocephalus punct., Newport, *Proceed. zool. soc.*

London, 1842, p. 179.— *Id.*, *Philos. trans. Lond.*, t. XIX, pl. 32, fig. 17.

De l'Inde près Maderapatam, par M. Elliot (British Museum). M. Newport ajoute à la description que nous venons de reproduire : segment frontal luisant avec quelques ponctuations éparses, mandibules très-fortes, luisantes et profondément ponctuées à leur surface supérieure, tranchantes et bidentées à leur bord interne; lèvre aplatie, luisante, marquée d'une dépression longitudinale et de quelques petites ponctuations; corps graduellement rétréci, large et fort en avant Peut-être que le nombre des pieds n'était pas encore complet dans l'exemplaire observé.

6. Géophile de Guilding. (*Geophilus Guildingii.*)

Segment frontal luisant, avec quelques ponctuations éparses, à côtes et angles postérieurs arrondis, ferrugineux; mandibules quadridentées; segment basilaire et lèvre luisants, ferrugineux, avec un large sillon et de fortes ponctuations sur la lèvre; corps jaunâtre testacé; 49 paires de pieds Longueur 1 pouce 1/2 (0,040).

Mecistocephalus Guildingii, Newport, *Proceed. zool. soc. London*, 1842, p. 179.

De l'île Saint-Vincent, aux Antilles, par M. Guilding (British Museum). Cinq exemplaires de cette espèce différaient pour la taille, mais ils avaient exactement le même nombre de pieds.

7. Géophile millepoint. (*Geophilus millepunctatus.*)

Tête en ovale, tronquée en arrière, marquée de ponctuations éparses et comme grêlée; segment maxillaire court en dessus, transversal, plus grand, en carré obtus à ses angles en dessous, marqué en dessus et en dessous de ponctuations qu'on retrouve aussi, mais plus fines, sur les segments du corps, où elles sont de moins en moins marquées; 60 segments pédigères composés chacun de deux anneaux fort inégaux en dessus, et d'un seul en dessous; une double impression linéaire longitudinale sur le dos à la grande portion des anneaux; une impression linéaire submarginale à la partie inférieure des anneaux, et un point sécréteur médian; la plaque du segment anal scutiforme; antennes rapprochées sur le bord antérieur de la tête, longues, subfiliformes appointies, à poils très-courts et plus nombreux, longues de 0,009; pinces fortes, allongées, dentées à leur bord interne

sur les plicatures ; appendices styliformes du segment anal assez longs, filiformes, pourvus d'un petit ongle. Couleur roux fauve, avec une bande fine plus claire sur le milieu du dos, antennes, tête et pinces ferrugineux luisants. Longueur totale du corps 0,080, largeur 0,002.

De Valdivia, au Chili, par M. Cl. Gay.

Cette espèce rentre dans la catégorie de nos Géophiles maxillaires, qui sont les Gonibregmates de M. Newport ; elle paraît voisine du *G. Guildingii*. Un individu de la même localité, mais plus petit, a quelques paires de pattes de moins ; ses antennes sont un peu moins longues et plus velues, ses ponctuations de la tête sont plus marquées, mais moins nombreuses, surtout en avant. Il a également été rapporté par M. Gay.

M. Pissis a rapporté du Chili des Géophiles millepoints qui sont plus jaune pâle sur le corps et moins foncés sur la tête et les antennes que ceux de M. Gay.

8. Géophile de Hope. (*Geophilus Hopei.*)

Orangé, à lèvre lisse, luisante, faiblement bidentée et très-légèrement sillonnée longitudinalement, antennes courtes pubescentes ; plaques dorsales lisses, convexes, arrondies sur les côtés, bisillonnées longitudinalement ; 61 paires de pieds dans le mâle. Longueur 1 pouce 6/10 (0,045).

Arthron. Hopei, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 433.

Des environs de Naples.

9. Géophile fauve. (*Geophilus flavus.*)

Tête, corps et pieds fauves ; crochets des pointes noirs ; segment céphalique lisse, marqué de deux impressions latérales, à angles postérieurs aigus ; antennes velues, trois fois plus longues que la tête ; lèvre lisse, pinces marquées de ponctuations obsolètes ; 69 paires de pieds. Longueur 2 pouces 1/2 (0,105).

Geoph. flavus, Newport, *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 433.

D'Angleterre, auprès de Glocester.

10. Géophile opiné. (*Geophilus opinatus.*)

Orangé ; tête et corps élargis ; tête cordiforme carrée ; antennes courtes et velues ; lèvre très-allongée, large, lisse, lui-

sante, faiblement ponctuée ainsi que les pinces; 52 à 54 paires de pieds. Longueur 2 pouces 1/10 (0,076).

Arthron. opinatus, New., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 433.

De la Nouvelle-Hollande, et peut-être aussi de Van Diemen.

2.

Géophiles longicornes.

Geophili longicornes, Leach, *Zool. misc.*, t. III, p. 45. — P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VIII, p. 52. — NECROPHLÆOPHAGUS, Newp., *Proceed. zool. soc. London*, 1842, p. 180. — ARTHRONOMALUS, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 430; 1845.

Antennes à peu près quatre fois aussi longues que la tête, à articles suballongés; tête subcarrée, ne recouvrant qu'incomplétement les forcipules qui sont moins développées que dans le groupe précédent. Anneaux à peu près en même nombre que dans ceux-ci.

11. GÉOPHILE LONGICORNE. (*Geophilus longicornis.*)
(Pl. 39, fig. 4.)

Jaune; tête, mandibules et lèvre ferrugineux foncé; antennes velues, quatre fois aussi longues que la tête; leurs trois ou quatre segments terminaux plus grêles que les autres; lèvre lisse, marquée de quelques petites ponctuations subconiques; pieds jaunes, au nombre de 55 paires; appendices styliformes de l'anus grêles, un peu poilus. Longueur 2 pouces 1/2 à 3 pouces.

Geoph. longicornis, Leach, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XI, p. 386. — *Id.*, *Zool. misc.*, t. III, p. 45, pl. 140, fig. 3-6. — Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myr. und Arachn.*, fasc. 3, pl. 4. — *Geoph. electricus*, P. Gerv., *Ann. sc. nat.*, 2e série, T. VII, p. 52. — *Necrophlœophagus longicornis*, Newport, *Proceed. zool. soc. London*, 1842, p. 180. — ? *Scolopendra electrica*, Linné. — Gmel., *Syst. nat. Ins.*, p. 3017. — *Arthronomalus longic.*, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, pl. 32 fig. 3, 18 et 19, p. 430; 1845.

D'Angleterre, de France, d'Allemagne.

On a quelquefois considéré comme étant de la même espèce que le *G. longicornis* le *Scol. electrica* de Linné, mais cette synonymie, qui est en effet douteuse, a été contestée par plusieurs entomologistes, et en particulier par M. Newport, qui fait remarquer que Linné donne au *Sc. electrica* 70 paires de pattes, tandis que les *G. longicornis* n'en ont que 55. Le *G. longicornis*, type de notre sous-genre des Géophiles longicornes, est le type des genres Necrophlæophagus et Arthronomalus de M. Newport (1). M. Koch donne à cette espèce 50 paires de pieds et une longueur de 0,030. Leach avait déjà donné sur les jeunes de cette espèce une courte indication que nous avons reproduite ailleurs dans ce volume (2). M. Newport a donné récemment quelques indications nouvelles à leur sujet.

Il a vu que la femelle pond dans une petite cellule, faite par elle dans la terre, un petit paquet de ses œufs qui sont assez nombreux. Elle ne les abandonne pas qu'ils ne soient éclos, ce qui a lieu trois semaines après la ponte. Les jeunes ont en éclosant le même nombre d'articles aux antennes que les adultes, et seulement quatre ou cinq segments et autant de paires de pieds de moins qu'eux.

Dans certains cas, les Géophiles longicornes sont phosphorescents à un très-haut degré.

12. Géophile semblable. (*Geophilus similis.*)

Jaune verdâtre; tête, antennes et région anale orangées; crochet des pinces et ongles noirs; segment céphalique allongé, carré, convexe, un peu rétréci en avant, droit en arrière; antennes velues, moniliformes; leur article terminal suballongé,

---

(1) Voici les caractères génériques donnés par M. Newport en 1842 :

Segment frontal carré, un peu plus long que large, obtus à ses angles; antennes insérées sur le front, subrapprochées, plus de trois fois aussi longues que le segment frontal, à articles deux fois aussi longs que larges, coniques; segment basilaire court, à bord postérieur plus large que le frontal; mandibules courtes, étroites, arrondies à leur bord interne qui manque de dents; lèvre large, à peu près carrée, échancrée à son bord; corps subfiliforme; plus de 50 paires de pieds; segment préanal étroit, à appendices styliformes courts.

(2) Page 28.

le basilaire et le second égaux : lèvre lisse, subtriangulaire, saillante dans sa partie médiane ; 55 paires de pieds. Longueur 2 pouces 3/4 (0 074).

Arthron. similis, Newp., *Trans. linn. soc. London*, t. XIX, p. 432.

D'Angleterre, auprès de Sandwich, dans le comté de Kent.

13. Géophile ventre ponctué (*Geophilus punctiventris.*)

Jaune ; tête ferrugineux foncé ; antennes jaunes, à peu près trois fois aussi longue que la tête, à articles ponctués, velus ; lèvre carrée, profondément ponctuée ; bord interne des mandibules bidenté ; appendices styliformes de l'anus larges, avec des ponctuations et des poils serrés ; pieds velus, 66 paires. Longueur 2 pouces (0 055).

Necrophlœophagus punctiventris, Newport ; *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. XIII, p. 101. — *Id.*, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 432.

De Sicile (British Museum).

3.

Géophiles monilicornes.

Geophili monilicornes, P. Gervais, *partim*, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 52. — *Geophilus*, Newport, *Trans. linn. soc. Lond.*, 1844.

Tête obtuse en avant, subcarrée en arrière, peu allongée, recouvrant presque les forcipules ; celles-ci médiocres ; antennes deux ou trois fois aussi longues que la tête, moniliformes ; pieds assez nombreux, surtout dans les dernières espèces.

14. Géophile électrique. (*Geophilus electricus*).

Subfusiforme, ocracé ; antennes assez longues ; appendices styliformes de l'anus épais, à articles courts ; 74 paires de pieds. Longueur 0,050.

Geoph. electricus, Koch, *Deutchl. Crust.*, *Myr. und Ins.*, fasc. 3, pl. 6. — ? *Scolopendra electrica*, Linné-Gmel., *Syst.*

nat., *ins.*, p. 3017. — ?*Scolop. flava*, De Geer, *Ins.*, t. VII, p. 561, pl. 37, fig. 17. — ? Frisch, *Ins.*, t. II, fig. 1.

De plusieurs parties de l'Europe.

Linné cite plusieurs auteurs dans sa synonymie du *Sc. electrica*, mais il ne donne pas à cette espèce d'autre caractère que celui-ci : Pedibus utrinque 70, corpore lineari. Et il ajoute : Habitat in *Europæ* suffocatis, in tenebris lucens.

Le Myriapode indiqué par Geoffroy comme un Scolopendre à 140 pattes, n'a pas été caractérisé d'une manière précise par cet auteur, qui a sans doute confondu plusieurs espèces assez différentes, parmi lesquelles on peut reconnaître le *Scol. electrica* ou *fulva* (qui est peut-être aussi le *Geoph. carpophagus*, remarquable par la couleur brune dont parle Geoffroy), et le *Cryptops hortensis* ou *Savignyi*, ce dernier ayant contribué dans la description de l'entomologiste parisien pour les antennes qui sont données comme pourvues de 17 articles.

Geoffroy a aussi indiqué parmi ses Scolopendres, le Polyxène, le Polydème aplati, la Lithobie et la Scutigère.

15. Géophile crassipède. (*Geophilus crassipes.*)

Fusiforme allongé, ochracé ; appendices styliformes de l'anus très-épais. Longueur 0,029.

Geoph. crassipes, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myr. und Ins.*, fasc. 3, pl. 3.

D'Allemagne. La figure donnée par M. Koch ne montre que 46 paires de pieds, les antennes y sont assez longues, les appendices postérieurs sont épais, subpalmiformes et semblables à ceux d'une espèce de Geophile que nous avons recueillie à Montpellier.

16. Géophile sanguin. (*Geophilus sanguineus.*)

Tête petite, ovalaire, tronquée en arrière; segment mandibulaire petit, plus étroit ainsi que la tête et le postérieur, que ceux du milieu du corps; segments lisses, luisants, leurs deux moitiés bien distinctes, la postérieure beaucoup plus petite que l'antérieure ; dessous des segments marqués de deux lignes longitudinales latérales ; trente-neuf segments pédigères ; pieds subvelus ; ceux de la dernière paire plus forts que les autres dirigés en arrière, aplatis, velus, à articles courts. Couleur générale ferrugineux sanguin ; forcipules faibles ; antennes deux fois longues comme la

tête à articles moniliformes courts, finement velus. Longueur 0,020, plus grande largeur 0,002.

Des environs de Paris, dans la forêt de Bondy, par M. Rozet, employé au Muséum. Cette jolie espèce est sans contredit celle de tous les Géophiles qui ressemble le plus aux Cryptops par son apparence générale.

17. Géophile simple. (*Geophilus simplex.*)

Jaune pâle sur tout le corps; antennes moniliformes deux fois aussi longues que la tête, à articles serrés, courts, égaux entre eux, si ce n'est le dernier qui est deux fois au moins aussi long que les précédents; impression des anneaux peu marqués, consistant en dessus en deux petits traits obliques et en dessous en une impression stigmatiforme peu évidente; 80 paires de pieds. Longueur 0,048, largeur, 0,0015.

Geoph. simp., P. Gerv., *Mag. zool. de Guérin*, cl. IX, n° 132, p. 9, 1835.—*Id.*, *ibid.*, pl. 137, fig. 1.—*Geoph. linearis*, Koch, *Deutchl. Crust.*, *Myriap. und Insect.*, fasc. 4, pl. 1.

De France, de Belgique et d'Allemagne. Je l'ai d'abord trouvé auprès de Paris, sur les bords de la Bièvre et dans le bois de Meudon. M. Pétri l'a recueilli près de Colmar. M. Vanbeneden me l'a envoyé de Belgique, et j'y rapporte l'espèce que M. Koch a nommée plus récemment *Q. linearis* et dont il résume ainsi les caractères :

G. linearis, pallide ochraceus, capite brevi, postice et collo obscurioribus, pedibus posticis tenuibus, articulis breviusculis. La figure publié par M. Koch fait voir 74 paires de pieds.

18. Géophile carpophage. (*Geophilus carpophagus.*)

Tête, antennes et anus fauves, corps violacé fauve en avant; pieds fauves pâles. Longueur 2 pouces à 2 pouces 1/2 (0,067).

Geoph. carp., Leach, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XI, p. 384. —*Arthronomalus carp.*, Newport, *ibid.*, t. XIX, p. 432.

D'Angleterre (Leach) et de France.

Nous avons rapporté à cette espèce des Géophiles assez communes à Paris et dans quelques lieux des environs, dont la taille ne dépasse pas deux pouces à deux pouces et demi. Leurs antennes sont deux fois aussi grandes que la tête, à articles égaux; la tête est jaunâtre ainsi que le dernier segment; une large bande

d'un brun violacé règne sur tout le dos et le dessous du corps; les côtés sont jaunâtres.

Ce Géophile habite quelquefois l'intérieur des fruits, des abricots particulièrement; on le trouve aussi dans la terre, sous les feuilles mortes, sous les écorces. Nous en avons pris pendant la nuit, dans l'intérieur d'un appartement, un individu qui était complétement phosphorescent. On pourrait donc admettre que cette espèce a été prise quelquefois pour le Géophile électrique.

19. Géophile souterrain. (*Geophilus subterraneus.*)

Corps fauve; tête ferrugineuse, petite; antennes fauves, épaisses, peu velues; lèvre assez lisse marquée d'une saillie linéaire médiane; appendices anaux épais, ponctués; 78 à 83 paires de pieds. Longueur, 3 pouces 1/2 (0,095).

Geoph. subt., Leach, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XI, p. 385. —Newport, *Trans. linn. soc.*, t. XIX, p. 436, pl. 32, fig. 10.

D'Angleterre.

20. Géophile acuminé. (*Geophilus acuminatus.*)

Corps entièrement ferrugineux, se rétrécissant peu à peu en avant; tête en avant et pieds plus pâles. Longueur 1 pouce et demi (0,040).

M. Koch le caractérise ainsi : ferrugineux, avec une ligne dorsale plus pâle; fusiforme; tête petite; 50 paires de pieds, sans les appendices anaux. Longueur 0,040.

Geoph. acum., Leach, *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XI, p. 386.—Koch, *Deutschland Crust.*, *Myriap. und Arachniden*, fascicule 9, n° 6.—*Geoph. acum.*, Newp., *Trans. linn. soc. Lond.* t. XIX, p. 434.

D'Angleterre et d'Allemagne.

21. Géophile breviceps. (*Géophilus breviceps.*)

Entièrement ferrugineux; tête convexe, lisse, subtriangulaire, arrondie en avant, marquée d'une impression linéaire transverse et tronquée en arrière; segment basilaire plus court que le subbasilaire; antennes à peu près trois fois plus longues que la tête, moniliformes; lèvre courte, marquée d'une impression linéaire médiane; 53 paires de pieds dans le mâle. Longueur 1 pouce (0,028).

Geoph. brev., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 435.

D'Angleterre.

22. Géophile du houblon. (*Geophilus humuli.*)

Fauve ferrugineux ; tête étroite subcarrée, allongée, arrondie en avant, droite en arrière ; segment basilaire très-étroit ; antennes velues, appointies, leurs articles basilaires petits ; lèvre crêtée longitudinalement ; crochets des pinces noirs ; 71 paires de pieds. Longueur 1 pouce 3/4 (0,046).

Geoph. humuli, Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 435.

Du comté de Kent, dans les plantations d'*Humulus lupulus*.

23. Géophile vésuvien. (*Geophilus Vesuvianus.*)

Ferrugineux ; deux bandes longitudinales plus foncées ; tête lisse, convexe, subtriangulaire, arrondie en avant ; antennes allongées, moniliformes, velues ; lèvre courte, échancrée ; 69 paires de pieds dans le mâle. Longueur 1 pouce 4/10 (0,035).

Geoph. Vesuv., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 435.

Des environs de Naples.

24. Géophile maritime. (*Geophilus maritimus.*)

Linéaire, brun ferrugineux ; tête et antennes ferrugineuses ; pieds brun jaunâtre. Longueur 1 pouce 1/2 et plus (0,037).

Geoph. mar., Leach, *Zool. miscell.*, pl. 140, fig. 1-2.

D'Angleterre.

25. Géophile des bois. (*Geophilus nemorensis.*)

Étroit, surtout en avant ; ocracé ; blanchâtre en arrière à partir du douzième segment ; articles des appendices styliformes de l'anus courts ; antennes assez courtes ; 38 paires de pieds. Longueur 0,045.

Geoph. nem., Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myriap. und Arachn.* fasc. 9, pl. 4.

D'Allemagne.

26. Géophile brévicorne. (*Geophilus brevicornis.*)

Sublinéaire, ocracé ; tête plus foncée à ses parties latérales,

avec une ligne médiane noire; antennes courtes; appendices styliformes de l'anus subfiliformes, plus longs que les pieds, pourvus d'un ongle terminal; 78 paires de pieds.

Geoph. brevicornis, Koch, *Deutschl. Crust.*, *Myr. und Ins.*, fasc. 9, pl, 3.

D'Allemagne.

27. Géophile concolore. (*Geophilus concolor.*)

Corps allongé, étroit surtout en arrière; tête ovalaire tronquée en arrière, finement marquée ainsi que le dessus du segment forcipulaire de ponctuations irrégulières; celui-ci étroit; les segments marqués en dessus de deux stries moins longues qu'eux, mais assez larges et peu profondes, subrugueux; marqués en dessous d'une strie marginale profonde et d'une impression linéaire médiane; 70 segments pédigères; appendices styliformes du segment anal très-courts, uniarticulés? ; ce segment scutiforme en dessus; antennes rapprochées par leur base, finement velues, à articles moniliformes décroissant en volume, sauf le dernier qui est plus long et plus fort que les autres, longues de 0,004. Couleur brun ferrugineux foncé, sur le corps, la tête, les antennes et les pieds. Longueur du corps 0,070, largeur 0,002.

De Port-Jackson, à la Nouvelle-Hollande, par Péron et M. Lesueur, expédition du capitaine Baudin. (Collection du Muséum.)

28. Géophile rougeatre. (*Geophilus rubens.*)

Corps large au milieu, rougeâtre avec une double ligne médio-dorsale noire; tête subcordiforme; antennes très-velues; des poils moins nombreux sur le corps et les pieds; deux impressions linéaires longitudinales sur les segments et une transversale à leur base; dernier segment plus long que le pénultième, étroit et arrondi à son extrémité; 50 paires de pieds; lèvre et pinces lisses, marquées de ponctuations rares; pinces noires; lèvre non denticulée, profondément fendue. Longueur 1 pouce 1/4 (0,033).

Geoph. rubens, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelph.*, t. II, p. 113, 1821. — Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 435.

Des États-Unis (British Museum).

29. Géophile brévilabié. (*Geophilus brevilabiatus.*)

Brun ; tête courte, subovalaire transverse ; segment basilaire et subbasilaire presque égaux ; lèvre courte, échancrée, un peu crêtée à son milieu ; 79 paires de pieds. Longueur 2 pouces (0,054).

Geoph. brev., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t.XIX, p. 436.

De Tenasserim, dans l'Inde.

30. Géophile linéaire. (*Geophilus lineatus.*)

Gris pâle ; côtés des segments et deux lignes longitudinales rapprochées de couleur bleu foncé ; tête, antennes et segment anal roux ; 77 paires de pieds. Longueur 3 pouces 1/2 (0,095).

Geoph. lin., Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 436.

De Honduras.

31. Géophile de White. (*Geophilus Whitei.*)

Tête orangée ; corps fauve verdâtre ; tête courte, subcordiforme ; antennes nues, moniliformes ; lèvre un peu crêtée longitudinalement, faiblement sillonnée de chaque côté ; 74 paires de pieds. Longueur 1 pouce 1/4 (0,033).

Geoph. White, Newp., *Trans. linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 436.

Patrie ? L'exemplaire type de cette espèce est conservé au British Museum.

4.

Géophiles très-longs.

Geophili molinicornes, partim, P. Gervais, *ann. sc. nat.*, 2e série, t. VI, p. 52. — Gonibregmatus, Newport, *Proceed. zool. soc. London*, 1842, p. 180.

Antennes deux fois à peu près aussi longues que la tête, moniliformes ; tête subarrondie en avant, rectiligne à son bord postérieur ; forcipules faibles, courbées en demi-cercle ; segments pédigères et pieds fort nombreux (150 à 160).

32. Géophile de Cuming. (*Geophilus Cumingii.*)

Gris cendré ; tête très-convexe, arrondie en arrière ; mandibules noirâtres ; lèvre lisse ; tous les segments très-courts, convexes ; surface dorsale marquée de nombreux sillons irréguliers, plaques ventrale et dorsale atrophiées ; appendices styliformes de l'anus grêles ; écaille anale convexe, subcordiforme, arrondie en arrière et bordée de deux petites plaques marginales ; 161 paires de pieds, nus, à ongles noirs. Longueur 5 pouces (0,135).

Gonibregmatus Cumingii, Newport, *Proceedings zool. soc. London*, 1842, p. 181. — Id., *Trans. lin. soc. London*, t. XIX, p. 434, Pl. 32, fig. 11-14.

Des îles Philippines, par M. Cuming (British Museum).

C'est le type du genre Gonibregmatus de M. Newport, caractérisé ainsi par ce naturaliste (*loco citato*).

Segment frontal court, transverse, appointi en avant, le basilaire très-court, plus large que l'autre ; antennes moniliformes rapprochées à leur base, à articles très-courts, sauf le dernier qui est un peu allongé ; point d'yeux, forcipules très-grêles, longues, appointies, arquées, sans dents, comprimées et plissées à leur base ; lèvre très-courte, transverse, un peu saillante à son bord antérieur et échancrée ; lèvre interne saillante, épaisse, pliée et disposée pour sucer ; article terminal des palpes grêle et aigu ; segment subbasilaire, court mais plus large que le basilaire ; corps allongé, ayant plus de 160 segments ; pieds insérés dans de petites fossettes au bord latéral des plaques ventrales, les deux ou trois segments postérieurs élargis et renflés ; filaments styliformes de l'anus grêles, inutiles à la marche.

Plusieurs de ces caractères ne sont réellement que spécifiques et complètent la définition de l'espèce que nous avons donnée plus haut. En 1845, M. Newport a résumé ainsi dans son prodrome de classification les caractères génériques du genre *Gonibregmatus* :

« Segmentum cephalicum cordiforme, acutum ; antennæ filiformes ; corpus lineare. »

33. Géophile de Gabriel. (*Geophilus Gabrielis.*)
Pl. 39, fig. 6.

Tête formant un peu plus d'une demi-circonférence, non ponctuée non plus que le segment forcipulaire qui est plus petit

que les suivants en dessus, dont les deux forcipules sont en cercle en dessous, avec une dent au bord antérieur de la lèvre; segments larges; peu développés dans leur partie accessoire supérieure, leur plaque principale en carré long, obtus ou anguleux à ses bords latéraux, marqué sur son milieu d'impressions ordinairement obsolètes; partie inférieure des segments marquée à son centre d'un pore sécréteur circulaire et bilatéralement d'une ligne longitudinale creuse; segment anal multilobé, finement granuleux; antennes subaiguës, moniliformes, à articles décroissants, deux fois aussi longues que la tête; 163 paires de pattes; appendices styliformes de l'anus filiformes, de longueur moyenne non onguiculés; couleur fauve plus claire à la tête et aux antennes, passant au brunâtre sur la moitié postérieure du corps; souvent rougie de pourpre en dessous par la sécrétion des pores abdominaux. Longueur du corps de 0,12 à 0,18; largeur 0,0035.

Scolopendra Gabrielis, Fabricius, *Spec. insect.*, t. I, p. 533. — Linn. Gmel., *Syst. nat.*, *Ins.*, p. 3017 (1). — *Scolopendra semipedalis*, Léon Dufour, *Ann. gén. sc. phys.*, t. VI, p. 317, pl. 96, fig. 8. — *Geophilus longissimus*, Risso, *Europe mérid.*, t. V, p. 155 (2). — *Cryptops lævigatus* et *Gabrielis*; Brullé, *Expéd. scient. en Morée, Ins.* — *Geophilus lævigatus*, et *Geoph. Gabrielis*, P. Gerv., *Mag. zool. de Guérin*, 1835, cl. IX, pl. 137, fig. 2 et 3. — *Geoph. Walckenaerii*, P. Gerv., *Mag. zool. de Guérin*, 1835, cl. IX pl. 133 fig. 1. — *Id.*, *Atlas de zoologie*, pl. 56, fig. 6. — *Id. Ann. sc. nat.*, 3e série, t. II, p. 78, pl. 5, fig. 18-19 (*non* Blanchard, *Iconog. du règne anim.*, *Ins.*, pl. 12, fig. 6). — *Geoph. rubovittatus*, Lucas ?, *Revue zoologique de Guérin*, 1846, p. 288.

Des Canaries (MM. Quoy et Gaymard), d'Algérie dans la Province de Constantine (M. le D. Guyon, M. Lucas); d'Espagne, d'Italie, du Midi de la France (Marseille, Montpellier, etc.),

---

(1) Voici la description du *Systema naturæ* :

148 paires de pieds. Habite en Italie. Apparence de la Scolopendre électrique, mais quatre fois plus grand; entièrement jaunâtre; antennes courtes, de 14 articles; queue semi-ovale avec un appendice et deux stylets à peine plus longs que la queue. Reçu du F. Gabriel Baro, capucin de Marseille.

(2) Ainsi caractérisé; Corps très-long, jaune, plus foncé à la tête; antennes et pieds pâles. Longueur 0,130; largeur 0,004.

du centre de la France jusque dans Paris ainsi que de Morée (M. Brullé).

Quoique les descriptions données par les auteurs des *Scolopendra Gabrielis*, *Sc. semipedalis* et *Geophilus longissimus*, etc., soient insuffisantes, nous croyons maintenant que ces scolopendres sont de même espèce que notre *Geophilus Walckenaerii*, et nous reprenons l'ancienne dénomination de *Gabrielis*.

Cette espèce qui est la plus grande de celles que nous avons en Europe est aussi remarquable par ses nombreuses paires de pattes et par ses organes de sécrétion que par sa grande taille. L'étude microscopique de ses pores ventraux montre une multitude de petites poches vésiculeuses chargées de sécréter la liqueur purpurine qui colore le ventre de ces animaux et qu'ils laissent suinter assez abondamment dans certaines circonstances.

5.

Géophiles acuticornes.

Geophili acuticornes, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, 53.

Tête subarrondie, rectiligne en arrière, recouvrant les forcipules qui sont faibles; antennes à articles subcarrés, décroissants et comme appointis à leur extrémité; segments du corps larges, simples en dessus comme en dessous, très-nombreux, ainsi que les pieds (70 à 110 environ).

34. Géophile de Guillemin. (*Geophilus Guillemini.*)

Tête en demi-cercle, coupée en ligne droite à sa base; arceau supérieur du segment des pinces aussi grand que les autres, à peu près lisse, ainsi que la tête; base des pinces très-fortement ponctuée; celles-ci ne débordant pas la tête; segments du corps subréticulés, marqués en dessus de quatre lignes longitudinales, deux tout à fait marginales et deux submédianes; en dessous de deux lignes submarginales avec une dépression médiane; partie accessoire supérieure des segments très-petite; 78 segments pé-

digères; appendices styliformes de l'anus médiocres, pointus; antennes courtes, aiguës, à articles subtransverses, serrés, décroissants, semblables à ceux des Géophiles acuticornes, longues de 0,002; couleur jaune pâle, un peu verdâtre sur le dos; ferrugineux à la pointe des forcipules. Longueur du corps 0,080, largeur 0,002.

Du Brésil, par MM. Guillemin et Houlet, Coll. du Muséum de Paris.

35. Géophile barbaresque. (*Geophilus barbaricus.*)

Corps très-long et assez large, un peu rétréci aux derniers segments; tête subcirculaire, tronquée en arrière; segment maxillaire presque égal aux suivants; ceux-ci nombreux, marqués en dessus d'une ligne latérale, longitudinale, profonde, et au milieu d'une double ligne également enfoncée, un peu oblique et bordant la partie médio-dorsale des segments, qui est quelquefois saillante et marquée d'une très-faible impression longitudinale courte ou ponctiforme; une autre impression longitudinale, courte ou ponctiforme entre les lignes longitudinales, médianes et les latérales; le dessous sans pore sécréteur médian et marqué près de son bord externe d'une simple ligne longitudinale; 111 segments pédigères entre la tête et l'anus; antennes rapprochées sur le devant de la tête, moniliformes, un peu appointies, deux fois aussi longues que la tête; filets anaux à peu près moniliformes, de sept articles, non onguiculés; couleur générale roux ferrugineux uniforme. Longueur 0,120 ou 0,130, largeur 0,004.

Geoph. barbar., P. Gervais, *Mag. zool. de Guérin*, 1835, cl. IX, n° 133, pl. 133, fig. 3.

De Barbarie, dans la province de Bone principalement.

M. Koch a publié plusieurs Géophiles de Barbarie recueillis par M. Wagner pendant son voyage en Algérie, et qui paraissent bien voisins du *G. barbaricus*. Il en est de même des *G. Savignyanus* et *Lefevrei*.

D'Égypte.

36. Géophile douteux. (*Geophilus dubius.*)

Fauve ferrugineux, plus pâle en dessous; front, pieds et antennes pâles ferrugineux; 117 paires de pieds; corps convexe

en dessus faiblement bisillonné ; un pore inférieur. Longueur 0,113.

Geoph. dubius, Brandt, *in* Wagner, *Reisen in der Regentschaft Algier*, p. 285.

D'Algérie. Peut-être le *Geoph. Gabrielis.*

37. Géophile viridipède. (*Geophilus viridipes.*)

Fauve ferrugineux sale ; tête et antennes subolivacées ; 100 paires de pieds, olivacées ; corps déprimé en dessus, à quatre impressions et autant de saillies longitudinales ; aplati en dessous ; pores ventraux presque nuls. Longueur 0,105.

Geoph. viridip. ? Brandt *in* Wagner, *Reisen in der Regentschaft Algier*, t. III, p. 288.

D'Algérie.

38. Géophile ambigu. (*Geophilus ambiguus.*)

Fauve ferrugineux, plus foncé en dessus ; 100 paires de pieds pâles ainsi que les antennes ; dos lisse, déprimé, trisillonné longitudinalement au milieu ; abdomen aplati, glabres, pourvu d'un petit pore médian sous les segments. Longueur 0,080.

Geoph. amb. ? Brandt. *in* Wagner, *Reisen in der Regentsch. Algier*, t. III, p. 288.

D'Algérie.

39. Géophile algérien. (*Geophilus Algerium.*)

Fauve ferrugineux plus pâle en dessous ; 106 paires de pieds ; un pore médian sous chaque segment. Longueur 0,125.

Geoph. amb. ? Brandt *in* Wagner, *Reis. in der Regentsch. Algier*, t. III, p. 289.

D'Algérie.

40. Géophile microcéphale. (*Geophilus microcephalus.*)

Rougeâtre ; tête petite, brun ferrugineux, lisse ; antennes assez longues, grêles ; segments finement granuleux en dessus pourvus d'une saillie médiane supérieure ; pieds courts, grêles ; 32 paires ; ceux de la dernière paire épaissis. Longueur 0,110.

Geophilus microcephalus, Lucas, *Revue zool. de Guérin*,

1846, p. 288. — *Id.*, *Algérie*, *Anim. artic.*, 1re partie, p. 349, pl. 2, fig. 10.

D'Algérie.

41. Géophile fusiforme. (*Geophilus fusatus.*)

Bistre, avec une tache jaune de chaque côté des segments; antennes courtes, violacées; corps fusiforme aplati, bisillonné en dessus; 120 ou 122 paires de pieds.

Geoph. fus., Koch, *in* Wagner, *Reise in der Regentsch. Algier*, t. III, p. 225. — Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, 1re partie, p. 346.

D'Algérie.

42. Géophile de Savigny. (*Geophilus Savignyanus.*)

Scolopendra....., Savigny, *Égypte*, *Myriap.*, fig. 4, copiée dans notre Atlas sous le nom de *Géoph. égyptien.*—*Géoph. Savig.*, P. Gervais, *Ann. sc. nat.*, 2e série, t. VII, p. 53. — Brandt, *in* Wagner, *Reisen in der Regentschaft Algier*, p. 289.

D'Égypte (M. Savigny); d'Algérie (M. Wagner).

43. Géophile de Lefèvre. (*Geophilus Lefevrei.*)

Geoph. Lefev., Guérin, *Iconogr. du Règne anim.*, *Insectes*, pl. 1, fig. 10.

D'Egypte, par M. Lefèvre. Espèce non décrite.

44. Géophile du Xanthus. (*Geophilus Xanthinus.*)

Entièrement orangé; tête subtriangulaire, aiguë en avant, élargie en arrière; antennes fort épaisses à leur base, à peine deux fois longues comme la tête; lèvre courte, lisse, arrondie en arrière, montrant une ligne saillante médiane rouge; deux petites dents à son bord saillant; des lames rudes sur les parties latérales des derniers segments; appendices styliformes de l'anus courts : 162 paires de pieds. Longueur 7 pouces (0.185).

Geoph. Xanth., Neuwp. *Trans linn. soc. Lond.*, t. XIX, p. 438.

De la Lycie, près le Xanthus. (British Museum.)

6.

Géophiles incomplétement connus.

45. Scolopendra phosphorea, Fabricius, *Spec. ins.*, t. 1, p. 534. — Linn. Gmel., *Syst. nat.*, *Ins.*, p. 3017. — *Ibid.*, édit. 12, 1767, t. II, p. 1064, nº 9.

Espèce d'Asie. On rapporte qu'elle est phosphorescente pendant la nuit à la manière des Lampyres, le seul exemplaire observé est tombé sur le pont d'un navire dans la mer des Indes à 100 milles du continent.

Il a 76 paires de pieds, est fauve avec deux bandes longitudinales et une troisième transverse; son corps est allongé et de la grosseur d'une plume d'oie; les deux lignes parallèles sont fauves; les antennes sont ferrugineuses subulées et de 14 articles. Cette description est de Linné.

46. Scolopendra occidentalis, Linné, *Syst. nat.*, édit. 12, 1767, p. 1064, nº 11. — Fabricius, *Species ins.*, t. I, p. 534. — *Ibid.*, *Entomolog. systemat.*, t. II, p. 392. — Lister, *A journey to Paris*, 1699, p. 73, pl. 6 ?

D'Amérique. 123 paires de pieds; ferrugineux, long de six pouces; un peu convexe; quatorze articles aux antennes.

La description est de Linné ainsi que la citation du voyage de Lister, mais la figure publiée par Lister de cet énorme Myriapode ne lui donne que 106 anneaux et 92 paires de pattes. Linné dit qu'il a 18 pouces de longueur et qu'il est large à proportion. Lister a publié sa figure sans description d'après un dessin de Plumier. Il nomme cette espèce *Scolopendra Americana*, F. Plumier. Cette espèce nous paraît être différente de celle du *Scolopendra occidentalis* de Linné.

47. Geophilus angustatus, Eschscholtz, *Mém. soc. imp. nat. Moscou*, t. VI, p. 3. — *Id.*, *Bull. univ. sc. nat. de Férussac*, t. VII, p. 267.

Corps plus large en avant, se rétrécissant graduellement, brun rouge, garni de quelques poils; tête et base des forcipules ponctuées en dessus; antennes sétacéo-filiformes, garnies de nombreux poils courts, pieds plus pâles que le corps; les postérieurs plus longs que les autres.

Des États méridionaux de l'Union. On le trouve sous la terre.

8 novembre 1846.

MYRIAPODES FOSSILES.

On ne connaît encore qu'un très-petit nombre de Myriapodes fossiles, aussi est-il impossible d'en tirer aucune indication paléontologique de quelque valeur.

Le comte de Munster a décrit, sous le nom de Geophilus proavus, un fossile des schistes lithographiques de Kelheim (1). Ce Myriapode, de l'époque jurassique, sera le plus ancien de ceux que l'on a indiqués, si la détermination qui en a été faite est réellement exacte.

M. Pictet rappelle (2) qu'on ne cite que très-peu de Myriapodes dans l'époque tertiaire, et voici ce qu'il ajoute à cette courte indication :

« M. Cotta a décrit un Iule trouvé dans une chaux carbonatée qui remplit des fentes du gneiss non loin de Dresde (*Neues Jabhr. fur Min.*, 1833, p. 392), et dont je ne connais pas l'âge. »

L'ambre jaune a fourni à MM. Koch et Berendt (*voyez* le grand ouvrage dirigé par ce dernier (3)), plusieurs espèces de Myriapodes, savoir : dans la classe

---

(1) *Beitrage*, fasc. V, p. 89.
(2) *Traité de Paléontologie*, t. IV, p. 115.
(3) *Die Insecten in Bernstein*.
D'après les recherches de M. Berendt, l'ambre est le produit d'un Pin (*Pinus succinifer*) aujourd'hui perdu et qui faisait partie de la *Flore éocène*.

des Diplopodes, deux Pollyxenus, un Iule et deux Craspedosoma ; et dans celle des Chilopodes, deux Cermatia et trois Lithobius.

M. Marcel de Serres a trouvé, aux environs de Montpellier, dans un dépôt quaternaire d'eau douce, des empreintes que l'on peut, suivant lui, rapporter au genre Iule (1). Nous ne les avons pas vues, non plus que les pièces d'après lesquelles on a indiqué les autres Myriapodes fossiles.

---

(1) *Essai pour servir à l'hist. nat. des animaux du midi de la France*, p. 90; 1822.

ADDITIONS A CE VOLUME.

APTÈRES-DICÈRES.

MYRIAPODES.

Tome IV, *p.* 1 *à* 330.

Remarque générale. Toute la partie de ce volume qui précède, moins les deux dernières pages consacrées aux Myriapodes fossiles, a été déposée en feuilles imprimées à l'Académie des sciences, dans sa séance du lundi 7 décembre 1846.

Genre POLYDESMUS.

P. 114. *Ajoutez* aux Polydesmides de l'Amérique méridionale les espèces suivantes du Brésil décrites par M. Mikan dans le journal allemand l'*Isis*, pour 1834 :

IULUS ABBREVIATUS, Mikan, *Isis*, 1834, p. 742.
IULUS FLAVIPES, *id.*, *ibid.*
IULUS TUBERCULOSUS, *id.*, *ibid.*
IULUS DENTOSUS, *id.*, *ibid.*, p. 473.
IULUS PINNATUS, *id.*, *ibid.*
IULUS HAMULOSUS, *id.*, *ibid.*
IULUS SERRULATUS, *id.*, *ibid.*
IULUS DILATATUS, *id.*, *ibid.*

Il serait important que l'on put comparer les types

de ces espèces avec les Polydêmes du même pays qui ont été décrits depuis lors par M. Perty, par M. Brandt et par nous-même.

Genre IULUS.

Groupe des *Spirobolus.*

P. 139. *Ajoutez :*

M. Brandt (1) partage ainsi les espèces de son genre Spirobolus :

Division I. — Bord labial de la tête quadriponctué; les deux ponctuations moyennes rapprochées, les autres écartées.

Subdivision 1. — Partie latérale du bouclier en saillie triangulaire arrondie.

a) Segment préanal mucroné, à mucrone plus court que les valves anales:

Iulus grandis, Br. — *Sp. olivaceus*, Newp.

b) Segment préanal mucroné, à mucrone dépassant les valves anales :

Iulus maximus, Br. — *carnifex*, Fabr. — *Sp. nigerrimus*, Newp. — *caudatus*, id. — *ruficollis*, id. — *I. marginatus*, Say. — *Sp. annulatus*, id.

Subdivision 2. — Partie latérale du bouclier en saillie triangulaire aiguë :

I. Olfersii, Br. — *elegans*, *id.*

Division II. — Partie labiale de la face octoponctuée :

I. dubius, Br. — *Bungii*, id.

---

(1) *Recueil*, p. 115. — Nous joignons à ces espèces celles décrites par M. Newport et dont nous avons reproduit les caractères dans notre ouvrage.

P. 200. *Ajoutez :*

140. Iule de Bérard. (*Iulus Berardi.*)

Corps gros et court, d'un vert sombre, avec des anneaux jaunes ponctués de noir vers le milieu du corps; segment préanal non mucroné; pieds ferrugineux; antennes courtes, moniliformes, à articles courts, subégaux; yeux noirs en triangle équilatéral; 52 segments. Longueur 3 pouces (0,081).

De la Nouvelle-Zélande. Rapporté par MM. Quoy et Gaimard. Cette espèce, qui portera le nom de M. le capitaine de vaisseau Bérard, est une de celles en grand nombre que M. Walckenaer avait décrites dans la collection du Muséum de Paris. Elle appartient aux *Spirostreptus*.

Genre GEOPHILUS.

P. 304. *Ajoutez* :

J'ai conservé des Géophiles pendant un et même deux jours dans l'eau et ils n'ont point cessé de vivre. Quand on arrache la tête à un Géophile on le voit aussitôt marcher dans le sens de la queue. Si on lui enlève ensuite l'extrémité anale il recommence d'abord à marcher en sens contraire comme pour fuir la main qui vient de le blesser, mais bientôt on peut remarquer qu'il n'a plus de direction bien déterminée, car il s'avance tantôt d'avant en arrière, tantôt d'arrière en avant. J'ai vu le fragment postérieur d'un Géophile auquel j'avais coupé la tête se remuer encore quinze jours après cette opération.

15 décembre 1846.

ADDITIONS AU VOLUME III

DE

L'HISTOIRE NATURELLE DES APTÈRES.

SUITE DES

APTÈRES-ACÈRES OCTOPODES.

ORDRE II.

PHRYNÉIDES.

P. 1 et 457. — Voici les dénominations qu'on a imposées à cet ordre : TARANTULIDES, Leach, *Trans. linn. soc. London*, t. XI; 1812. — PHRYNIDEA, Kirby et Spence, *Introd. entom.*, t. IV; 1826. — PHRYNIDES, Sundeval, *Consp. arachnidum*; 1833.

Genre PHRYNUS.

P. 2. — Les Phrynéides comprennent des espèces de l'Inde, de l'île Maurice et de l'Amérique méridionale, depuis la Colombie jusqu'au Chili. M. Goudot en a rapporté de Colombie, et M. Gay a constaté qu'il en existe au Chili.

P. 3. — M. Templeton a donné, dans les *Annals and Mag. of nat. hist.*, t. XVII, p. 66, quelques renseignements sur les habitudes du *Phrynus lunatus*.

P. 6. — D'après M. de Serres (1), la Phryne fossile des gypses d'Aix, qu'il a signalée, appartient à une espèce de petite taille remarquable par ses palpes terminés en griffe et par l'aplatissement de son corps. Nous ne l'avons pas vue.

---

(1) *Géographie physique* de *l'Encyclop. méthod.* : *terrains de sédiment sup.*, p. 115.

ORDRE III.

SCORPIONIDES.

I.

TÉLYPHONES.

P. 8 et 457.—La famille des Télyphones a été étudiée depuis notre publication par M. Van der Hœven. Il a traité, comme nous l'avions fait de notre côté, de l'organisation de ces animaux dans son journal hollandais intitulé : *Tijdschrift*, t. X, p. 369.

II.

SCORPIONS.

P. 33. — Notre mémoire ayant pour titre : *Remarques sur la famille des Scorpions, et Description de plusieurs espèces nouvelles de la collection du Museum*, a paru dans les *Archives du Museum d'hist. nat. de Paris*, t. IV, p. 201 à 240, pl. 11 et 12.

P. 36 et 457. — M. Duvernoy (*Revue zool. par la soc. cuv. de M. Guérin*, 1846, p. 245) ajoute à ce que nous avons dit des ovaires des Scorpions d'après Tréviranus, qu'il existe dans le *Scorpio afer* de petites poches annexées aux tubes ovariques dans lesquelles les œufs doivent passer après la fécondation pour le développement des petits. Ces poches sont, suivant lui, des oviductes incubateurs ; elles n'existent pas dans toutes les espèces : ainsi il n'y en a pas dans les *Androctonus*, chez lesquels l'incubation a lieu dans les tubes ovariens ou oviductes que l'on peut voir remplis de fœtus en voie de développement.

Genre SCORPIO.

P. 70 et 458. — *Ajoutez* aux espèces décrites :

87. Scorpio (Atræus) Gervaisii, Berthold, *Nachrichten von Universit. zu Göttingen*, n°4, p. 57, 1846, espèce différente du *Sc. Gervaisii*, Guérin. On pourrait remplacer le nom donné par M. Berthold à cette espèce par celui de *Sc. Bertholdi*. (Ce Scorpion habite la Nouvelle-Grenade.)

88. Scorpio (Atræus) nigricans, Berthold, *loco cit.*, p. 59 (Nouvelle-Grenade).

89. Buthus vittatus, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelph.*, t. II, p. 61, non *Sc. vittatus* et *Gervaisii*, Guérin, qui est notre espèce 50 (de la Géorgie et de la Floride).

90. Scorpio (Atræus) spinax, P. Gerv., *Bull. soc. philom.* Paris, 1843, p. 130. — Id., *Arch. Mus.*, t. IV, p. 225, pl. 12, fig. 33-35, sous le nom de *Spinifer* (de l'Inde, par M. Dussumier).

91. Scorpio (Chactas) Fuchsii, Berthold, *loco cit.*, p. 60, 1846 (de la Nouvelle-Grenade).

P. 72. — M. Lucas, qui a parcouru l'Algérie pour y recueillir des animaux articulés, et qui publie actuellement le fruit de ses recherches dans l'ouvrage de la commission scientifique, n'a rencontré dans ce pays que les cinq espèces que nous y avions signalées : *Androctonus funestus*, *bicolor*, *occitanus*; *Buthus palmatus* et *Scorpius flavicaudus*.

III.

CHÉLIFÈRES.

Genre CHELIFER.

P. 77 et 458. —M. Lucas a porté d'un à dix le nom-

bre des Chélifères de l'Algérie. M. Gay a recueilli au Chili plusieurs espèces de ce groupe, et Say en avait depuis assez longtemps signalé deux aux États-Unis. Ce sont les CH. MURICATUS et OBLONGUS, *Journ. Acad. nat. sc. Philadelph.*, t. II, p. 63. Le nombre des espèces citées dans notre ouvrage s'élève donc à près de quarante, en comprenant les espèces chiliennes.

Notre *Chelifer Bravaisii* a été figuré par M. Edwards dans l'*Iconographie du règne animal*, *Arachnides*, pl. 20 *bis*, fig. 3. M. Lucas a retrouvé cette espèce en Algérie, et neuf autres dont voici les noms :

Chelifer cancroïdes, Latr.; BRACHYDACTYLUS, Lucas; TUBERCULATUS, *id.*; PEDICULOÏDES, *id.*; *Scorpioïdes*, Herm.; *nepoïdes*, Herm.; *sesamoïdes*, Sav.; PALLIPES, Lucas; *ischnocheles*, Herm.

ORDRE IV.

SOLPUGIDES.

P. 85. — Cet ordre a reçu les dénominations suivantes :

Solpugides, Leach, *Trans. linn. soc. London*; 1812. — Galeodes, Kirby et Spence, *Introd. entom.*, t. IV, 1826. — Galeodides ou Solifugæ, Sundeval, *Consp. Arachn.*, 1833.

Les Solpugides vivent dans presque toute l'Afrique, dans l'Asie chaude et dans l'Europe méridionale, ainsi qu'en Amérique, depuis le Mexique jusqu'au Chili.

Ces animaux ont des affinités incontestables avec les Phalangides, mais ils forment néanmoins un groupe distinct de celui de ces derniers. L'étude que nous avons faite de plusieurs d'entre eux, conservés dans l'esprit-de-vin, nous permet de développer et de rectifier à plusieurs égards ce que nous avons dit sur leur organisation.

Latreille, et d'après lui M. Duvernoy que nous avons cité, place les stigmates des Solpuges ou Galéodes entre la première et la seconde paire de pieds; ils sont, au contraire, entre la deuxième et la troisième. Le sexe mâle porte un flabellum sur ses forcipules. Dans un exemplaire de l'Algérie qui offrait ce caractère, la plaque inférieure du premier segment abdominal était divisée sur la ligne médiane, et recouvrait une fente vulviforme longitudinale qui est l'orifice des organes génitaux. Une femelle de la même localité, c'est-à-dire un individu sans flabellum aux forcipules, avait aussi sa première plaque sous-abdominale échancrée, mais il présentait au lieu d'orifice vulviforme un simple organe stigmatiforme. On voyait très-distincte-

ment sur le bord postéro-inférieur de ses deuxième et troisième arceaux abdominaux une petite plaque marginale en hausse-col, denticulée ou pectinée à son bord libre et cachant deux petits tubercules échinulés, entre lesquels est un petit orifice médian vulviforme dont nous ignorons la fonction. M. Milne Edwards a le premier signalé ces organes, d'après des Galéodes appartenant à la même espèce que celle dont nous venons de parler (*Iconog. du Règne anim.*, *Arach.*, pl. 20 *bis*. et il les regarde comme des orifices stigmatiques. La figure donnée par M. Edwards met aussi les stigmates thoraciques à leur véritable place.

Les oviductes de cette espèce renfermaient une grande quantité de petits œufs, remarquables par leur forme naviculaire.

Dans une Solpuge du Chili, que nous appelons *G. morsicans*, on voit sous l'abdomen une disposition qui rappelle celle dont il vient d'être question, mais les petits tubercules échinulés sont virguliformes et adossés.

Dans une grande Solpuge de Natal que l'absence de flabellum à ses maxilles forcipulaires nous indique être une femelle (1), les deuxième et troisième segments abdominaux ne nous ont montré en dessous que des tubercules obsolètes. Sous le premier il y a une ample cavité marsupiforme, dans le fond de laquelle débouchent bilatéralement les oviductes, chacun par l'intermédiaire d'un vagin court, mais d'un calibre remarquablement plus gros que l'oviducte lui-même. Cette grosse Solpuge est déposée dans les collections zoologiques de la Faculté des sciences de Montpellier.

---

(1) Latreille (*Règne anim.*, t. IV, p. 274) dit qu'il ne croit pas que l'appendice flabelliforme soit exclusivement propre à l'un des sexes.

L'anus des diverses espèces que nous avons vues, forme une petite fente longitudinale à l'extrémité postérieure de l'abdomen.

Le système nerveux de ces animaux rappelle celui des Aranéides. Dans l'une des deux espèces algériennes (le *G. barbara* de M. Lucas) le cerveau repose sur un ganglion unique plus grand qui ne laisse qu'un passage fort étroit au milieu du collier. Ce ganglion inférieur donne naissance bilatéralement et en arrière aux nerfs destinés aux pieds et à l'abdomen. Du cerveau susœsophagien partent antérieurement les nerfs des yeux et ceux des forcipules maxillaires. M. Blanchard, qui a déjà signalé ce dernier fait (*Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, décembre 1845, p. 1383), le regarde comme une preuve suffisante pour admettre que ces forcipules sont des antennes et non des appendices ambulatoires modifié pour la préhension des aliments. Latreille avait autrefois nommé ces organes des *Chélicères*.

M. Owen (*Lectures on the comp. anat. and phys. of the inverteb. anim.*, p. 254) rappelle l'opinion déjà émise par plusieurs auteurs qu'il existe chez les Galéodes des rudiments d'antennes. Il les dit attachés, dans certaines espèces, aux mandibules elles-mêmes (1). Ce seraient donc les flabellum des mâles, dont il a été parlé plus haut. Dugès, dans son travail sur les Acarides, signalait aussi des antennes chez les Solpugides; mais il les placait ailleurs, et sa théorie à leur égard est loin d'être plus acceptable (2).

---

(1) « Two rudiments of antennæ have been noticed attached to the mandibles in certain species of this genus. »

(2) Voici ce que dit Dugès :

« L'absence des antennes est généralement admise, et presque

Quoique les Galéodes soient aussi voraces que cruelles, on ne peut douter qu'il n'y ait au moins hyperbole dans le fait que nous avons rapporté, p. 86, d'après M. Hutton, d'une Galéode qui mangea un Lézard en ne laissant de cet animal que les mâchoires et la peau. M. Lucas (*Dict. univ. d'hist. nat.*, t. VI, p. 2) parle de l'intrépidité de ces Arachnides qu'il a eu l'occasion de constater.

Genre GALEODES.

P. 91. — *Ajoutez* aux espèces citées :

15. Galeodes dorsalis, Latreille. — *Galeodes intrepida*, Léon Dufour, *Ann. gén. des sc. phys.*, t. V, p. 370, pl. 69, fig. 5 (d'Espagne).

16. Galeodes barbara, Lucas, *in* Milne Edw., *Icon. règne anim.*, *Arach.*, pl. 20 *bis*, fig. 2.— *Id.*, *Algérie, Anim. art.*, 1[re] partie, p. 279, pl. 17, fig. 8 (Algérie).

Nous avons reçu du Chot, près le Maroc, par M. De-

---

personne n'a adopté l'opinion de Latreille, qui voulait les voir dans les mandibules mêmes; le filet antenniforme des Galéodes porté par cette mandibule ne prouve rien en faveur de cette opinion, c'est tout au plus le représentant du palpe mandibulaire des Crustacés qui ont des antennes si développées. Les antennes rudimentaires seraient plutôt soupçonnées dans les tubercules pilifères des Galéodes et de quelques Acariens (Hydrachnes, Oribates). La position de ces poils est à la fois la même que celle des antennes chez les Insectes, et de quelques-uns des ocelles chez les autres Arachnides. N'y aurait-il pas analogie complète entre les deux termes les plus éloignés de cette comparaison? Admettez que des huit ocelles des Araignées deux représentent les yeux à réseau d'une libellule, quatre autres représentent les deux stemmates pairs et l'impair dédoublé, il en resterait deux pour figurer les antennes. C'est une analogie à étendre davantage et qui ramènerait peut-être à la règle bien des anomalies jusqu'ici inexplicables.» (*Ann. sc. nat.*, 12[e] série, t. I : 1[er] mémoire sur les Acariens.

lahaye, chirurgien des zouaves, cette Galéode et une autre qui est fauve brunâtre, avec l'abdomen noirâtre, ainsi que le dessus du corselet et les pinces. Cette Galéode a la partie terminale des tarses noire, ainsi que l'article penultième de sa première paire de pieds. Nous n'en avons vu qu'un mâle; nos *G. barbara* étaient au contraire des femelles.

17. Galeodes variegata, P. Gervais, dans l'*Histoire du Chili*, publiée par M. Gay. La description de cette espèce et celle de la suivante seront accompagnées d'une figure (Chili).

18. Galeodes morsicans, P. Gervais, *ibid.* (du Chili).

Ajoutez à ce qui est dit du *Solpuga Cubæ*, p. 90, n° 19, que Latreille (*Règne anim. de G. Cuvier*, t. IV, p. 275), rapporte déjà que M. Poë a découvert une espèce de Solpuge aux environs de la Havane.

ORDRE V.

PHALANGIDES.

Genre GONYLEPTES.

P. 105 et 459, *Ajoutez :*

21. Gonyleptes ornatum, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philadelph.*, t. II, p. 68 (de la Géorgie et de la Floride).

Genre GONIOSOMA.

P. 110 et 460, *ajoutez :*

25. Goniosoma? Lilliputanum, Lucas, *Algérie, Anim. artic.*, 1re partie, p. 302, pl. 21, fig. 3 (de l'Algérie, aux environs d'Oran).

Genre PHALANGIUM.

P. 128 et 462 :

M. H. Lucas, dans la partie zoologique de l'ouvrage publié par la Commission scientifique de l'Algérie (*Anim. artic.*, 1re partie, p. 282) décrit les espèces suivantes qu'il a découvertes dans ce pays :

43. Phalangium Africanum.
44. Ph. albo-lineosum.
45. Ph. numidicum.
46. Ph. propinquum.
47. Ph. nigro-maculatum.
48. Ph. granarium.
49. Ph. flavo-unilineatum.
50. Ph. filipes.
51. Ph. annulipes.
52. Ph. barbarum.
53. Ph. tuberculosum.
54. Ph. instabile.

55. Ph. infuscatum.

56. Ph. echinatum.

57. Ph. troguloïdes.

58. Ph. tuberculiferum.

59. Ph. oraniense.

Nous n'avions pas indiqué de Phalangium américains dans notre énumération des espèces; ce continent a fourni les suivants :

60. Ph. dorsatum, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 66 (États-Unis).

61. Ph. nigrum, *ibid.* (sud des États-Unis).

62. Ph. grandis, *id.*, *ibid.*, p. 67 (sud des États-Unis).

63. Ph. vittatum, *id.*, *ibid.*, p. 65 (sud des États-Unis).

64. Phalangodes armata, Tellkampf, *Archives d'Érichson*, 1844, t. I, p. 320, pl. 8, fig. 7-10 (des États-Unis, à la caverne du Mammouth).

65. Phalangium rudipalpe, P. Gervais, dans l'*Hist. du Chili* de M. Gay, avec figure (Chili).

P. 128. *Faucheurs fossiles.*

M. Marcel de Serres a le premier indiqué un Phalangium dans les gypses fossilifères d'Aix, en Provence. Il le dit voisin du *Ph. phaleratum* de Panzer.

Genre TROGULUS.

P. 130 et 462, *ajoutez :*

6. Trogulus africanus, Lucas, *Algérie*, *Anim. art.*, 1re partie, p. 304, pl. 21, fig. 4 (Algérie).

7. Trog. crassipes, *id.*, *ibid.*, p. 305, pl. 21, fig. 5 (Algérie).

8. Trog. annulipes, *id.*, *ibid.*, p. 306, pl. 21, fig. 6 (Algérie).

ORDRE VI.

ACARIDES.

P. 132 et 462. — M. Dujardin a publié en 1845 un premier mémoire sur les Acarides (1) dont nous reproduisons textuellement quelques passages :

« .....Cependant, dit M. Dujardin, l'observation de ces petits animaux suffit déjà pour montrer que l'analogie ne doit pas toujours être invoquée, car à mesure qu'on remonte aux premiers termes de la série animale, on voit l'organisme se simplifier de plus en plus, et d'une manière souvent tout à fait différente et inattendue par la disparition de tel ou tel système d'organes ; ainsi, le système nerveux, qui doit avoir disparu complétement chez les Acarus proprement dits, ne se montre plus chez les Acariens, plus parfaits, comme les Trombidions et les Limnocharès, que comme un gros ganglion sphérique d'où partent des cordons nerveux en avant et en arrière. L'appareil digestif, qui doit finir comme chez les Infusoires et chez certains Helminthes, par n'être qu'une lacune simple ou lobée dans l'épaisseur d'un parenchyme glanduleux, doit donc aussi, chez presque tous les Acariens, manquer de parois propres, et ne peut plus être isolé. L'ovaire, le testicule, sont de moins en moins distincts, et chez plusieurs les œufs paraissent se produire par germination dans l'épaisseur même des tissus. L'appareil respiratoire, dont je vais parler plus loin avec détail, nous présente plus clairement encore une dégradation

(1) *Premier mémoire sur les Acariens et en particulier sur l'appareil respiratoire et sur les organes de la manducation chez plusieurs de ces animaux*, imprimé dans les *Annales des sciences naturelles*, 3e série, t. III, p. 5.

curieuse avant de disparaître complétement. Enfin, plusieurs Acariens semblent être hermaphrodites, comme les Cypris parmi les Crustacés Toutefois, pour compléter l'étude des Acariens, on doit attendre la solution de quelques difficultés matérielles. En effet, pour déterminer plus sûrement la disposition lacuneuse de l'intestin, il faut se mettre à l'abri de l'action destructive de l'eau sur le tissu glutineux interne, que j'ai nommé *sarcode* chez les animaux inférieurs, et d'autre part il faut tenir compte de la facile perméabilité des liquides et des tissus mous pour l'air contenu dans les trachées, puisque les organes cesseront d'être visibles aussitôt que l'air aura disparu. »

Après cet exposé des vues qui l'ont guidé dans ses recherches, M. Dujardin aborde successivement l'exposé des points suivants :

1° La forme extérieure des organes locomoteurs du tégument et des appendices ;

2° Les organes de la manducation et l'appareil digestif ainsi que les sécrétions ;

3° L'appareil respiratoire ;

4° Le système nerveux et les yeux ;

5° Les organes reproducteurs ;

6° La classification des Acarides, en ayant égard aux genres les mieux connus de cet ordre.

Voici comment notre savant collègue termine son travail :

« En résumé, il reste encore beaucoup à faire pour connaître l'organisation des Acariens ; mais de ce qui précède on peut déjà conclure qu'un caractère artificiel comme celui que Dugès avait cru trouver dans la forme des palpes ne peut fournir une classification rationnelle de ces animaux ; et d'autre part on voit que

les appareils de la respiration et de la manducation ont, chez les Acariens, des rapports tels qu'en s'appuyant sur les caractères fournis par les organes relatifs à ces deux fonctions, on aura bien plus de chances pour grouper ces animaux d'une manière plus naturelle.

» Il faudrait donc admettre d'abord une série dans ceux qui ont les mandibules en pinces et chez lesquels la dégradation dans les fonctions peut être suivie depuis les Gamases, qui ont un système trachéen complet, jusqu'aux Acarus. Une autre série comprendrait tous ceux dont les mandibules sont onguiculés, et qui généralement ont à la fois un système de respiration double pour l'aspiration et l'expiration. Une troisième série serait pour les espèces à mandibules en stylets. En outre deux ou trois genres, comme l'*Ixode*, le *Limnochares* et le *Cheyletus*, feraient provisoirement autant de groupes intermédiaires. »

Genre BDELLA.

P. 158, *Ajoutez :*

15. Bdella oblonga, Say, *Journ. acad. nat sc. Philad.*, t. II, p. 74 (des États-Unis).

M. Gay a découvert au Chili des Bdelles dont nous donnerons la description dans son ouvrage sur ce pays.

Genre TROMBIDIUM.

P. 166, *Ajoutez* à la synonymie du *Tromb. tiliarum :*

G. Wilson et White, *Entom. soc. Lond.*, 1845; d'après des exemplaires trouvés en très-grande abondance sur les platanes dans Regent's-Park à Londres, pendant l'été.

P. 188. *Ajoutez* aux espèces citées celles dont voici les noms, et qui appartiennent à plusieurs des genres distingués parmi les Trombidions :

67. Tetranycus spinigerus, Lucas, Algérie, *Anim. articulés*, 1re partie, p. 309, pl. 22, fig. 5 (d'Algérie).

68. Rynchlophus Dugesii, Lucas, *ibid.*, p. 311, pl. 21, fig. 7 (d'Algérie).

69. Rhyncholophus pallipes, Lucas, *ibid.*, p. 312, pl. 21, fig. 8 (d'Algérie).

70. Trombidium barbarum, Lucas, *ibid.*, p. 310, pl. 22, fig. 2 (d'Algérie).

71. Trombidium pulchellum, Lucas, p. 310, *ibid.*, pl. 22, fig. 3 (d'Algérie).

72. Trombidium scabrum, Say, *Journ. acad. nat. sciences Philadelph.*, t. II, p. 69 (des États-Unis).

73. Trombidium sericeum, *id.*, *ibid.*, p. 70 (des États-Unis).

74. Leptus aranei, *id.*, *ibid.*, p. 80 (des États-Unis).

75. Leptus hispidus, *id.*, *ibid.*, p. 81 (des États-Unis, sur les *Phalangium*).

76. Ocypete comæta, *id.*, *ibid.*, p. 82 (des États-Unis, sur les Lipules).

77. Erythræus mamillatus, *id.*, *ibid.*, p. 70 (des États-Unis).

78. Erythræus tricolor, Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, part. I, p. 311, pl. 22, fig. 4 (d'Algérie).

M. Gay a rapporté du Chili plusieurs animaux de la famille des Trombidions.

Genre HYDRACHNA.

P. 190, note 1, *Ajoutez* :

Limnochares extendens, Say, *Journ. acad. nat. sc.*

Philad., t. II, p. 80 (des États-Unis) et voyez p. 208 les caractères du genre *Limmochares*.

Hydrachna triangularis, Say, *ibid.*, p. 79 (vit dans la coquille de l'*Unio cariosus*, aux États-Unis).

Nous avons aussi étudié des Hydrachnes recueillis au Chili par M. Gay.

M. Lucas a trouvé plusieurs espèces de cette famille en Algérie :

Hydrachna erythrina, Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, p. 313, pl. 22, fig. 6.

Hydrachna cyanipes, Lucas, *ibid.*, p. 314, pl. 22, fig. 8.

Hydrachna rostrata, Lucas, *ibid.*, p. 314, pl. 22, fig. 7.

Hydrachna tomentosa, Lucas, *ibid.*, p. 315, pl. 22, fig. 9.

Genre GAMASUS ou CARPAIS.

P. 220, *Ajoutez :*

Gamasus antennæpes, Say, *Journ. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 71 (des Etats-Unis).

Gamasus spinipes, Say, *ibid.* (des États-Unis).

Gamasus musculus, Say, *ibid.*, p. 72 (des États-Unis).

Gamasus nidularius, Say, *ibid.* (des États-Unis).

Gamasus iuloïdes, Say, *ibid.* (des États-Unis).

Genre CELERIPES ou PTEROPUS.

P. 229, *Ajoutez :*

M. Gay a trouvé des animaux de ce genre sur des Chauves-souris du Chili.

Genre ARGAS.

P. 229 et 462.

Les Argas, dont M. Koch (*Archives d'Erichson*) fait la famille des Argasides, ont été divisés par lui en deux genres :

Ornithodoros (deux espèces).

Argas (cinq espèces).

P. 233 et 462, *Ajoutez* aux espèces citées :

Argas erraticus, Lucas, *Algérie*, *Anim. artic.*, part. 1, p. 316 (d'Algérie).

M. Gay a recueilli des Argas au Chili.

Genre IXODES, *Ixodes*.

P. 250 et 463, *Ajoutez :*

52. Ixodes flavo-maculatus, Lucas, *Ann. soc. entom. de France*, 2e série, t. IV, p. 56, pl. 1 (du *Boa constrictor* du Sénégal).

53. Ixodes gracilentus, Lucas, *ibid.*, p. 58, pl. 1, fig. 2 (du *Python sebæ* du Sénégal).

54. Ixodes pulchellus, Lucas, *ibid.*, p. 61, pl. 1, fig. 4 (du *Spilotes variabilis* et du *Bufo agua*, de Cayenne).

55. Ixodes exilipes, Lucas, *ibid.*, p. 63, pl. 1, fig. 5 (du *Lacerta ocellata* d'Algérie).

56. Ixodes ornithorhynchi, P. Gervais, *Ann. soc. ent. de France*, 1844. — Lucas, *ibid.*, t. IV, p. 58, pl. 1, fig. 3 (parasite d'Ornithorhynque de la Nouvelle-Hollande et de Van-Diemen.

57. Ixodes annulatus, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 75 (parasite du *Cervus Virginianus*, dans la Floride).

58. Ixodes orbiculatus, *id.*, *ibid.* (du *Sciurus capistratus*, aux États-Unis).

59. Ixodes crenatus, *id.*, *ibid.*, p. 76 (États-Unis).

60. Ixodes erraticus, *id.*, *ibid.*, p. 77 (États-Unis).

61. Ixodes variabilis, *id.*, *ibid.*, (États-Unis).

62. Ixodes punctulatus, *id.*, *ibid.*, p. 78 (États-Unis).

63. Ixodes scapularis, *id.*, *ibid.* (États-Unis).

64. Ixodes fuscus, *id.*, *ibid.* (États-Unis).

65. Ixodes lagotis, P. Gerv. in Gay, *Hist. du Chili*, av. fig. (Parasite du *Lagotis criniger* du Chili).

Quelques renseignements relatifs aux Ixodes ont encore été publiés. Voir à cet égard :

Georges Shadbolt, *On a British species of Ixodes found upon the cattle*, inséré dans les *Transactions de la Société microscopique de Londres* et dans les *Ann. and Magazine of natural history*, t. XIV, p. 64.

Georges Busk : *Observations of the young of a species of Ixodes from Brazil*, travail inséré dans les *Transactions of the microscopical society of London*, t. I, p. 88, pl. 9 et 10.

M. Kock (1) partage les Ixodes, qu'il appelle *Ixodides*, en plusieurs genres dont voici les noms :

Hyalomma (16 espèces).

Hæmalostor (1 espèce).

Amblyomma (47 espèces).

Ixodes (32 espèces).

Genre ORIBATA.

P. 260, *Ajoutez* aux espèces citées :

Oribates lapidarius, Lucas, *Algérie*, *An. art.*, 1re part., p. 318, pl. 28, fig. 11 (d'Algérie).

---

(1) *Archives d'Erichson.*

ORIBATES PAPILLOSUS, Lucas, *Algérie*, *Anim. art.*, 1re part., p. 319, pl. 22, fig. 12 (d'Algérie).

ORIBATA CONCENTRICA, Say, *Journ. acad. nat. sc. Philad.*, t. II, p. 73 (de Pensylvanie).

ORIBATA GLABRATA, *id.*, *ibid.* (de Géorgie et de la Floride).

Nous en décrirons plusieurs espèces chiliennes dans l'ouvrage de M. Gay.

Genre CÆCULUS.

P. 260. Ce genre paraît plus voisin du genre du Phalangium, que nous ne l'avons admis.

M. Lucas en a découvert une seconde espèce en Algérie, c'est le

CÆCULUS MUSCORUM, Lucas, *Algérie, An. art.*, p. 307, pl. 22, fig. 1.

Genre SARCOPTES.

P. 268. *Ajoutez* à la liste des auteurs qui se sont occupés du Sarcopte de la gale humaine :

R. Owen, *Lectures on the comp. anat. and phys. of the invertebrate anim.*, p. 252 (sous le nom de *Sarcoptes Galei*).

H. Bourguignon, Nouveaux détails sur l'*Acarus* de la gale de l'homme : *Bull. soc. phil. de Paris*, 30 mai 1846, et journal *l'Institut*, 1846, p. 224.

Genre SIMONEA ou DEMODEX.

P. 287. *Ajoutez* que M. Owen a employé le nom générique de *Demodex* pour l'*Acarus folliculorum*, dans son ouvrage intitulé : *Lectures on comparative anatomy and physiology of the invertebrate animals*, p. 250, 1843.

M. Gruby a donné des détails sur le même animal, dans les *Comptes rendus de l'Academ. des sciences* pour 1845.

M. Erasmus Wilson a publié son travail sur le *Simonea*, sous ce titre :

Researches into the structure and development of a newly discovered parasitic animalcule of the human skin, the Entozoon folliculorum (*Phil. trans. royal society*, 1844, p. 305, pl. 15-17).

Genre TARDIGRADUS.

P. 287. *Ajoutez :*

Ainsi que nous l'avions déjà fait, M. Duvernoy est arrivé à l'opinion que les Tardigrades sont des Acarides et non des Vers (1). Ces animaux sont sans contredit au nombre des Acarides les plus dégradés, et cependant M. Doyère (2) a démontré qu'ils ont presque tous les systèmes d'organes qu'on leur avait refusés. Il est probable qu'une étude aussi rigoureuse des autres Acarides inférieurs auxquels on a aussi attribué une organisation si simple, donnera les mêmes résultats.

---

(1) *Revue zool. publiée par la société cuvierienne de M. Guérin*, 1846, p. 244.

(2) Voyez son travail dont nous avons donné le titre.

APTÈRES-DICÈRES.

HEXAPODES.

Tome III, page 289 à 456.

ORDRE I.

ÉPIZOIQUES.

P. 291. *Ajoutez* que M. Lucas a donné, dans son travail sur les animaux articulés de l'Algérie, quelques renseignements sur plusieurs Épizoïques de ce pays, et que M. Nicolet a rédigé quelques indications relatives à ceux du Chili pour l'ouvrage de M. Gay.

Genre PEDICULUS.

P. 307 et 463. *Ajoutez* :

31. Hæmatopinus cervicapræ, Lucas, *Revue zool. soc. cuv. de M. Guérin*, 1846, p. 268 (parasite de l'*Antilope cervicapra* de l'Inde).

ORDRE II.

APHANIPTÈRES.

P. 362 et 463. — Voici les dénominations que cet ordre a reçues :

Suctoria, de Geer, *Mém. sur les Insectes*, 1778. — Rophoteira, Clairville, *Helvet. entom.*, 1798. — Syphonaptera, Latreille, *Fam. nat.*, 1825. — Aphaniptera, Kirby et Spense, *Introd. to entom.*, t. IV, 1826.

P. 376. — Les divers genres établis dans cet ordre aux dépens de celui des *Pulex* de Linné constituent la famille unique des Pulicida, Stephens, *Syst. catal. of British Ins.*, 1829 ; ce sont les suivants :

Pulex, *partim* Linné et Auct.

Ceratopsyllus, Curtis, *British entom.*, 1832.

Mycetophila, Haliday, *in* Curtis, *Brit. entom.*, 1832.

Ischnopsyllus, Westwood, *Entom. magaz.*, 1833.

Sarcopsylla, Westwood, *Trans. entom. Soc. London*, 1840.

Dermatophilus, Guérin, *Icon. du Règne anim. de Cuvier*, *Explication*, 1843 (synonyme du précédent).

M. Marcel de Serres avait dit dans sa liste des Insectes fossiles à Aix, qu'il y a parmi ces fossiles « peut-être des Aptères de l'ordre des Suceurs. » D'après cette indication, M. Pictet (1) cite le genre *Pulex* parmi ceux qu'on a constatés dans ce curieux dépôt.

---

(1) *Traité de paléontologie*, t. IV, p. 14.

ORDRE III.

PODURELLES.

M. Nicolet a continué ses intéressantes recherches sur les Podurelles pour arriver à une monographie de ce groupe; mais il n'a rien publié à leur égard de plus que ce que nous avons analysé.

M. H. Lucas a fait paraître, dans les *Annales de la Société entomologique de France*, tome Ier de la 2e série, son mémoire intitulé :

Observations sur les travaux qui depuis Latreille ont été publiés sur l'ordre des Thysanoures, et particulièrement sur la famille des Podurelles.

M. Lucas, qui a recueilli en Algérie quelques espèces de Podurelles, en a fait paraître provisoirement les diagnoses dans la *Revue zoologique de la Société cuvierienne*, publiée par M. Guérin. Des descriptions plus complètes et des figures de ces espèces seront données dans l'ouvrage de la Commission scientifique de l'Algérie.

On ne connaissait pas encore les Podurelles de l'Amérique méridionale : M. Gay en a rapporté plusieurs du Chili, que nous avons pu examiner en partie, et que M. Nicolet fera connaître, dans l'ouvrage descriptif de M. Gay sur le Chili. Ces Podurelles du Chili appartiennent à des genres déjà connus en Europe, tels que ceux de *Smynthurus*, *Lepidocyrtus*, *Lipura*, *Anoura*, etc.

Genre SMYNTHURUS.

T. III, p. 406. *Ajoutez :*

17. SMYNTHURUS PUNCTATUS, Lucas, *Revue zool. Soc. cuv.* de M. Guérin, 1846, p. 255 (d'Oran).

18. Dicyrtoma alveolus, Lucas, *ibid.* (de Philippeville).

19. Dycyrtoma cirtanus, Lucas, *ibid.* (de Mers-el-Kebir, en Algérie).

20. Dicyrtoma Oraniensis, Lucas, *ibid.*

Genre ORCHESELLA.

T. III, p. 416. *Ajoutez* :

93. Orchesella Mauritanica, Lucas, *ibid.*, p. 255 (de la Calle, en Algérie).

94. Orchesella luteola, Lucas, *ibid.*, p. 256 (de Mers-el-Kebir, en Algérie).

Genre ACHORUTES.

P. 440. *Ajoutez* :

95. Achorutes affinis, Lucas, *ibid.*, 256 (de la Calle, en Algérie).

P. 444, *ajoutez* ce qui a été dit des Podurelles fossiles :

MM. Berendt et Koch (1) ont signalé dans le succin de Prusse quatre espèces de Podura, deux du genre Paidium, dont nous ne connaissons pas les caractères, trois de celui des Smynthurus et un d'un genre nouveau qu'ils nomment Acreagris.

---

(1) *Die Insecten in Bernstein.* — Pictet, *Traité de paléontologie*, t. IV, p. 14.

ORDRE IV.

THYSANOURES.

Les Thysanoures proprement dits, ainsi que nous l'avons dit en traitant de ces Insectes (1), paraissent être des animaux du même ordre que les Névroptères, mais ils sont fort différents des Podurelles, qui constituent un autre ordre.

M. Nicolet, qui a si bien étudié les Podurelles, a aussi entrepris l'histoire des Thysanoures Lépismides, mais il n'a encore rien publié sur ce point.

M. Lucas a fait connaître brièvement les espèces de l'Algérie, dont il publiera bientôt les descriptions détaillées et les figures.

Genre MACHILIS.

P. 449. *Ajoutez :*

7. Machilis bimaculata, Lucas, *Revue zool. Soc. cuv.* de Guérin, 1846, 252 (d'Alger).

8. Machilis acuminithorax, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

9. Machilis thoracica, *id.*, *ibid.* (d'Oran).

10. Machilis fastuosa, *id.*, *ibid.* (d'Oran).

11. Machilis pallipes, *id.*, *ibid.*, p. 253 (de Constantine).

12. Machilis crassicornis, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

13. Machilis rupestris, *id.*, *ibid.* (de Constantine).

Genre LEPISMA.

P. 453. *Ajoutez :*

15. Lepisma auro-fasciata, Templeton, *Trans. entom. soc. London*, t. III, p. 304, p. 16, fig. 17.

---

(1) T. III, p. 373.

16. Lepisma fuliginosa, Lucas, *Revue zool. soc. cuv.* de Guérin, 1846, p. 253 (d'Algérie).

17. Lepisma Nicoletii, *id.*, *ibid.* (d'Oran).

18. Lepisma chlorosoma, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

19. Lepisma quadrilineata, *id.*, *ibid.* (de Bone).

20. Lepisma mauritanica, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

21. Lepisma myrmecophila, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

22. Lepisma gyriniformis, *id.*, *ibid.* (d'Alger).

Genre CAMPODEA.

P. 454, M. Nicolet a constaté la présence des yeux chez les Campodées et les Nicoléties. Nous avons retrouvé ce dernier genre à Montpellier.

Thysanoures fossiles.

P. 456. *Ajoutez :*

Outre le Machile fossile dans le succin que nous avons cité d'après M. Bronn (2), MM. Koch et Berendt ont décrit dans la même résine sept Petrobius, une Forbicine, deux Lepismus et une espèce d'un genre nouveau, qu'ils nomment Glessaria.

---

(1) Page 449.

(2) *Die Insecten in Bernstein.* — Pictet, *Traité de paléontologie*, t. III, p. 114.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous terminerons ces additions par l'indication de quelques ouvrages qui traitent des divers groupes d'Aptères.

— AGASSIZ et ERICHSON, *Nomenclator zoologicus* dirigé et édité par M. Agassiz.

— TEMPLETON : *Thysanoures*, *Myriapodes*, *Scorpions*, *Chélifers et Phrynes observés à Ceylan* (travail cité dans les *Procès-verbaux de la Société entomologique de Londres*, pour 1845, et dans les *Annals and Magazine of nat. hist.* t. XVII, p. 66, 1846, mais qui probablement n'a point encore paru.

— PICTET, *Traité de Paléontologie*, t. IV.

— LUCAS, *Animaux articulés d'Algérie*, dans l'ouvrage publié par ordre du gouvernement par la Commission scientifique de l'Algérie et qui a pour titre : *Exploration scientifique de l'Algérie*.

— P. GERVAIS et NICOLET, *Insectes aptères du Chili*, dans l'ouvrage de M. Gay, intitulé : *Historia fisica y politica de Chile*. M. Nicolet a fait les Aranéides et les Hexapodes aptères.

15 décembre 1846.

ADDITIONS

A L'HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES APTÈRES.

DERNIER SUPPLÉMENT.

Dans ce troisième et dernier supplément de l'histoire naturelle des Insectes aptères, nous nous proposons de faire une révision définitive de cet ouvrage et de le compléter autant qu'il est en nous, au moment où nous le terminons.

§ I.

Sur les aptéristes.

T. I, p. 24-29; t. II, p. 399-400.

Au nombre des aptéristes anatomistes, physiologistes et méthodistes, ajoutez :

George Newport.
Nicolet.
Bourlet.
Burmeister.
Denny.
Neckel.
Waga.

Aux aptéristes descripteurs, ajoutez :

Hemprich.
Nordmann.
Palissot-Beauvois.
Kirby.
Ramon de la Sagra.
De Férussac.
Hering.
Robineau Desvoidy.
Langle.
Guldenstœdt.
Erichson.
Le Guillou.
Drury.
Brandt.
A. White.
Kollar.

Aux aptéristes iconographes, ajoutez :

Dendrige (cité dans Bradley, *Account of nature*, p. 125 (131) (*).

Plumier.
Baer.
Isaac Colonello.
Olfers.
Will. Jardine.
Gray.
Jones.
Lesueur.
Villers.
Griffith.

Aux aptéristes économistes, ajoutez :

Fischer.
Mayer.
Bory-Saint-Vincent.
Jenyns.
Doubleday.

Aux aptéristes contemplateurs, ajoutez :

Nicolo Perotto.
Francesco Serao.
Antoine Petaro.
Hermann Grube.

Aux aptéristes collecteurs, ajoutez :

Berthelot.
Kalm.
Lewis.
Gould.
Macquart.
Boisduval.
Lacordaire.
Bronn.
Tulk.
Bové.
Decaisne.
Duvaucel.
Souleyet.
Rambur.
Alex. Lefebvre.
Meyer.
Eichewald.
Gaudichaud.
Hardwicke.
Hope.

(*) M. White a donné à une espèce de Tétragnathe de la Nouvelle-Zélande le nom de *Draindrigii*, et il nous dit que Joseph Daindridge ou Dandrige, cité par Bradley, vivait vers le commencement du dernier siècle à Moorfield, et qu'il existe de lui un manuscrit dans la bibliothèque du Muséum britannique contenant 119 descriptions et autant de figures d'Araignées trouvées en Angleterre, qu'Éléazar Albin a copiées sans le dire. Voyez White's *Annals and Magazine of natural history*, 1846, page 14 du tirage à part.

Stephenson.
Perbosc.
Claude Gay.
Montmons.
Gibert.
Fritze.
Nivois.
Madame Salé.
Richemont.
Guilding.
Guillemin.
Houlet.
Florent Prevôt.
Cuming.

Sur la génération des Araignées.

T. I, p. 104 ; t. II, p. 325, 409 et 506, ajoutez à ce dernier paragraphe XV :

L'observation de M. Doumerc sur le Théridion triangulifère se trouve confirmée par celle de M. Lucas qui a recueilli le cocon de la *Scytode thoracica*. Ce cocon ne renferme que neuf œufs, que M. Lucas a vus éclos, et ces neuf jeunes Scytodes étaient toutes des femelles.

§ II.

Sur la faculté qu'ont les Araignées de se mouvoir dans l'air.

T. I, p. 132.

M. Darwin a fait, sur une Araignée de Rio de la Plata, une observation presque semblable à celle que je rapporte. Il l'a vue s'élever en l'air par son mouvement propre. (Conférez Darwin, *Journal of researches into the natural history and geology of the countries visited during the voyage of his Majesty ship the Beagle*, 1845, in-12, p. 159.)

§ III.

Sur les fils de la Vierge.

T. I, p. 136.

M. Darwin vit un grand nombre de fils de la Vierge

portés sur le vaisseau *le Beagle* qui se trouvait alors à soixante milles du rivage de l'embouchure du Rio de la Plata. C'était le 1er novembre. Ces fils étaient portés par un vent de brise très-léger. Sur eux se trouvaient une quantité prodigieuse de petites Araignées toutes semblables, d'un peu plus d'une ligne de long et d'un brun foncé. Les plus petites étaient d'une couleur plus sombre que les autres. Aucune ne se trouvait sur les touffes blanches mais toutes sur les fils. M. Darwin regarde celles qui sont les plus sombres comme les jeunes et ajoute que toutes étaient d'un genre différent de celle qu'a décrite Latreille. (Voyez Darwin's *Journal*, p. 159.) Nous croyons que toutes ces petites Araignées étaient des jeunes nouvellement écloses et appartenant à une ou deux espèces très-communes dans les campagnes de l'embouchure du Rio de la Plata.

§ IV.

Sur l'aptitude que les Araignées orbitèles ont de vivre en société.

T. I, p. 144.

Une grande Aranéide orbitèle, dont l'abdomen est noir, avec des taches d'un rouge clair sur le dos, a été observée à Santa-Fé de Bajada par M. Darwin. Cette espèce vit en quelque sorte en société. Les toiles de ces Aranéides sont verticales et séparées entre elles par un intervalle de deux pieds, mais elles sont toutes sur une même ligne et attachées, à leur partie supérieure, à un même fil qui est d'une extrême longueur. Ce fil établit une communication entre toutes ces toiles, qui entourent ainsi des buissons entiers. (Voyez Darwin's *Journal of researches into the natural history of his Majesty's ship the Beagle*, p. 37 et 38.)

§ V.

Sur les habitudes qu'ont certains Aranéides de porter leurs petits sur le dos.

T. I, p. 156.

Linné compare ces Aranéides à la Grenouille de Surinam qui, dit-il, porte aussi ses petits sur son dos. (*Tal om Maͤkraͤvàdoìgeter*, Stockholm, 1752, in-8, p. 20, n° 23.)

§ VI.

Genre MYGALE.

Sur la Mygale nigra.

T. I, p. 214.

Un individu de cette espèce mort en France (à Bordeaux), considéré par M. Dufour comme le *Mygale Bartholomei*, m'a été remis par ce naturaliste.

Les yeux de cet Aranéide sont portés sur une légère élévation ; ils sont très-ramassés et très-rapprochés de l'extrémité du bandeau. Leur couleur est jaune, et les yeux de la ligne antérieure sont les plus gros. Il y a des raies noires et des poils (et non pas des points comme il est dit à tort dans la description par une faute de copiste), des poils rouges allongés. Les cuisses sont très-renflées et d'un noir velouté brillant. L'abdomen est moins allongé que le corselet, et aussi d'un noir velouté dans le fond, mais recouvert à la partie antérieure de poils rouges de feu. Le tarse et le métatarse sont à peau nue et grisâtre. Deux crochets insérés au-dessus de l'extrémité des tarses les recouvrent en se courbant. Ils sont bruns et pectinés. Il y a des crochets de cette nature à tous les tarses, mais ceux des pattes antérieures sont plus gros et plus visibles.

T. I, p. 229.

(Mygale calpeiana.)

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, Hist. nat. des animaux articulés : Arachnides, p. 89, n° 1.

Trouvée à la fin de mars, dans les environs du camp d'El-Arouch, province de Constantine.

T. I, p. 233.

3e Famille. LES DIGITIGRADES INERMES.

Première race. LES CTENIZES.

Mygale Mindanao. (*Mygale Mindanao.*) Long., 4 lignes.

Très-petite espèce de Mygale de la famille des Ctenizes, peut-être une jeune, ressemblant par la forme à la Clubione soyeuse.

Corselet ovale allongé, rouge verdâtre, glabre, luisant, très-bombé vers les yeux, déprimé sur les côtés; poitrine ovale allongée, pointue aux deux extrémités; pattes courtes, renflées, glabres, de couleur du corselet.

Abdomen ovale étroit très-allongé, se rétrécissant en pointe vers la partie postérieure, d'un brun foncé verdâtre, ventre sans poils.

Mandibules fortes; proéminentes courbées, très-conniventes, comprimées sur les côtés, d'un rouge brun, glabre sur les côtés et à leur naissance, mais revêtues sur le dos de poils allongés, qui laissent voir à l'extrémité de la tige un rateau de six pointes brunes et très-distinctes, en réunissant les deux mandibules qui sont serrées l'une contre l'autre. L'onglet est très-arqué, très-pointu, très-courbé, rouge à sa base et plus brun vers son extrémité. La lèvre, presque nulle, est comme ensevelie sous les poils. Les palpes sont insérés à l'extrémité des mâchoires, et de couleur pâle rougeâtre.

Les yeux sont en X : les antérieurs très-rapprochées du bord du corselet, ne laissant aucun bandeau; tous peu gros et d'un jaune d'ambre, mais les deux antérieurs sont les plus gros, et leur axe visuel est dirigé en avant, proéminents; les deux de la ligne intermédiaire sont sessiles, séparés entre eux, mais par un intervalle moins grand que les antérieurs. Les latéraux sont sessiles et gé-

minés ou se touchant, mais l'œil intérieur est plus petit que l'extérieur.

Rapportée par M. Lehuilla, de Mindanao, une des îles Philippines.

T. I, p. 229.

27 bis. Mygale barbare. (*Mygale barbara.*) Long., 13 millimètres; largeur 6 millimètres.

Corselet déprimé, ovalaire. Abdomen petit, d'un jaune roussâtre, foncé en dessus, d'un jaune clair en dessous, et présentant quelquefois dans sa partie médiane une suite de bandes brunes en forme de chevrons. Filières courtes et entièrement jaunes. Les pattes dans l'ordre suivant : 4, 2, 1, 3. Chez les mâles le tibial de la première paire de pattes est armé à sa partie inférieure de deux épines.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, animaux articulés : Arachnides, p. 89, n° 2, Pl. 1, fig. 1.

Trouvée dans les environs d'Oran, d'Alger et du cercle de La Calle. « Cette espèce, dit M. Lucas, se plaît sous les pierres, et se construit dans la terre des sillons peu profonds, dans lesquels elle se tient. Quant au mâle, je l'ai trouvé errant; cependant je l'ai souvent rencontré sous la même pierre avec la femelle et habitant les mêmes sillons. »

Mygale grêlipède. (*Mygale gracilipes.*) Long,, 16 millim.; larg., 5 millim. ♂.

Mâle dont la femelle n'est pas connue.

Pattes dans l'ordre suivant : 1, 4, 2, 1.

Abdomen en dessus d'un brun foncé avec les parties latérales et tout le dessous d'un jaune roussâtre. Filière courte d'un jaune roussâtre.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 91, Pl. 1, fig. 2.

Aux environs d'Oran, sous les pierres et souvent errantes.

T. I, p. 235 et t. II, p. 430.

(*Mygale cœmentaria.*)

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 92.

Trouvée dans les environs d'Alger, de Constantine et le cercle de La Calle pendant l'hiver et une grande partie du printemps.

T. I, p. 239 et t. II, p. 431.

Mygale Africana.

Ajoutez à la synonymie :

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 92.

Dans les environs de Constantine et du cercle de La Calle. Cette espèce se construit dans la terre, sur le versant des collines, des nids entièrement semblables à ceux de la Mygale maçonne.

§ VII.

Sur le genre Sphodros.

T. I, p. 240 et t. II, p. 437.

Dans le genre *Sphodros*, entre les Acutilabes et les Fusilabes, il faut insérer une famille qui sera la deuxième et alors celle des Fusilabes sera la troisième.

2e Famille. LES GLADILABES.

Yeux intermédiaires postérieurs plus reculés que les latéraux postérieurs.

Lèvre très-allongée, triangulaire et pointue à son extrémité.

Mâchoires s'élargissant vers leur extrémité, rétrécies à leur base, en losange.

Mandibules cunéiforme, gonflées à leur base.

1. Sphodros d'Audouin. (*Sphodros Audouinii.*)

2. Sphodros Perty. (*Sphodros Pertyi.*) Long., 16 millimètres (9 lignes).

Corselet rougeâtre, très-relevé et arrondi à sa partie antérieure. Sternum rougeâtre; dos brun.

Lucas, *Ann. de la soc. entomologique*, t. III, 2e série, 1845, p. 57, Pl. I, fig. 1.

D'Amérique.

Le Sphodros Perty diffère du Sphodros Audouin par la partie postérieure de son corselet plus bombée, et par le plastron sternal qui est de forme orbiculaire.

SPHODROS PÉDIFAUVE. (*Sphodros fulvipes.*)

Corselet, abdomen et pattes rouges.

Corselet grand, aussi large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure.

Abdomen court, arrondi. Pattes antérieures fines, pattes postérieures renflées; leur longueur dans l'ordre suivant 4, 2, 1, 3.

Lucas, *Paschylocelis fulvipes*; dans Guérin, *Magasin de zoologie*, *Aranéides*, VIII, 14, f. 1 à 7.

Nouveau-Monde. Amérique méridionale. Bahia.

T. II, p. 440. Après ces mots : Est-il bien vrai qu'elles appartiennent au genre Sphodros? ajoutez :

Le *Sphodros édificateur* de M. Westwood appartient bien à ce genre, et à notre famille des Acutilabes, mais il se rapproche des Mygales par les mâchoires. Les yeux sont sur deux lignes courbées en avant; les latéraux antérieurs sont plus gros que tous les autres; les intermédiaires postérieurs écartés entre eux et rapprochés des latéraux postérieurs; la lèvre triangulaire et dépassant peu la base des mâchoires; les mâchoires cylindriques et poussant une pointe à l'intérieur. Conférez Westwood, *On the species of spiders who inhabit cylindrical tubes, covered by a moveable trap-door* (*Transactions of the Linnean society*, vol. II, pl. 10, fig. 1-25 et Lucas, *Annales de la société entomologique*, 1re série, t. III, p. 58).

Le *Sphodros Algerianus* de M. Lucas (*Expl. de l'Algérie*, p. 96, n° 9, pl. 1, fig. 5, *Actinopus Algerianus*) appartient à cette famille par les yeux : il a 21 millim. de long, 8 de large; le corselet est d'un roussâtre brillant et lisse; l'abdomen est d'un brun noirâtre; il ne saurait être confondu avec le *Sphodros édificateur* de M. Westwood à cause de ses mandibules qui présentent un prolongement armé d'épines, et de son ster-

num échancré, de son abdomen tuberculé. Pattes : 4, 1, 2, 3.

§ VIII.

Genre CYRTOCÉPHALE.

T. I, p. 242 et t. II, p. 431.

Après le genre Mygale et avant le genre Calommate il y a lieu d'introduire un nouveau genre qui se compose d'Aranéides de l'Ancien Monde intermédiaires entre les Sphodros et les Calommates du Nouveau Monde, et ayant par ses yeux de l'affinité avec les Olétères, et par son corselet et ses mâchoires avec les Mygales, c'est le

Genre CYRTOCÉPHALE. (*Cyrtocephalus.*)

Yeux, *au nombre de huit, petits, à la partie antérieure du corselet, grouppés sur trois lignes; les lignes antérieures et postérieures formées par deux yeux latéraux; la ligne intermédiaire de quatre yeux dont les deux latéraux forment avec les autres latéraux, deux courbes latérales perpendiculaires qui enferment comme entre deux parenthèses les deux yeux intermédiaires de la seconde ligne.*

Lèvre *petite, courte, arrondie à son extrémité.*

Mâchoires *allongées, étroites.*

Palpes *très-allongés, insérés à l'extrémité des mâchoires.*

Pattes *robustes, peu allongées, la quatrième paire et la seconde les plus longues, la première ensuite, la troisième est la plus courte.*

ARANÉIDES *creusant en terre des trous très-profonds, obliques, à parois revêtues d'une soie fine et serrée, à ouverture béante et non fermée par un couvercle.*

1. CYRTOCÉPHALE WALCKENAER. (*Cyrtocephalus Walckenaerii.*)

Corselet très-large, d'un brun roussâtre, quelquefois d'un jaune rougeâtre. Abdomen ovale court, brun en dessus et d'un fauve clair en dessous. 30 à 35 millim., larg. 10 millim. ♂

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 94, Pl. I, fig. 3.

Trouvé sur le versant Est des collines de Mustapha supérieur et du camp de Kouba, aux environs d'Alger, de Constantine.

2. CYRTOCÉPHALE TERRICOLE. (*Cyrtocephala terricola.*)

♂ Long., 24 millim., larg., 6 millim. ♀

Corselet d'une largeur médiocre, d'un roux clair, glabre. Abdomen allongé, cylindrique, s'élargissant un peu vers sa partie postérieure, fauve, avec des taches transversales d'un brun foncé.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 95, Pl. I, fig. 4.

Prise une seule fois par M. Lucas, à la fin de décembre, sur le versant du Djebel-Santa-Cruz. L'ouverture de sa demeure est large et parsemée de fils projetés en tous sens. Les mandibules sont plus étroites et plus allongées que dans l'espèce précédente.

§ IX.

Genre FILISTATE.

Sur les caractères du genre Filistate.

T. I, p. 254. Aux caractères donnés qui sont exacts, on doit ajouter :

Pattes *peu inégales entre elles, et leur longueur relative dans l'ordre suivant :* 1, 2, 4, 3.

Corselet *déprimé, ovale.*

ARANÉIDES *tubicoles et lucifuges, se retirant dans les cavités des arbres et des rochers, et y construisant une demeure en entonnoir, avec des fils qui rayonnent à son orifice.*

T. I, p. 255. A la description de la

FILISTATE BICOLORE.

Ajoutez :

Dufour, *Annales de la soc. entomologique*, t. V, p. 527.

Lucas, *Annales de la soc. entomologique*, 2e série, 1er trimestre, 1845, p. 68 et 69. — Id., *Exploration de l'Algérie*, p. 97, Pl. I, fig. 6.

M. Dufour ne donne que 6 à 7 lignes à l'espèce qu'il a décrite. Il dit que les six yeux principaux ont une couleur blanche cristalline. J'avais dit que les onglets des mandibules dans l'individu que j'ai décrit (le seul que j'ai vu) étaient très-courts; M. Dufour dit au contraire qu'ils sont finement et longuement pectinés. La seconde paire de pattes, selon M. Dufour, serait plus longue que la quatrième. L'abdomen a trois points ombiliqués sur le dos, vus dans les individus bien frais.

T. I, p. 256 et t. II, p. 441.

Sur les affinités des Filistates.

Ajoutez :

Les Filistates n'ont qu'une ouverture pulmonaire, et sous ce rapport se rapprochent des Théraphoses et s'éloignent des Ségestries; elles ont les mœurs et les habitudes des unes et des autres. Les Filistates fuient la lumière comme les Ségestries. Elles vivent comme elles, retirées dans les crevasses abritées des rochers, dans les grottes ou les troncs d'arbres creux. Leurs demeures sont tapissées d'une toile fine, dont l'orifice extérieur, évasée en entonnoir, est cousu de fil blanc comme du coton. Pour la Filistate bicolore, cet orifice évasé a environ un pouce et demi de diamètre.

La Filistate bicolore paraît propre aux contrées méridionales. Elle a été trouvée par M. Dufour, dans le voisinage de Mora, en basse Catalogne, sous la voûte d'un rocher, et aussi dans le creux d'un vieux olivier du royaume de Valence. On l'a prise encore dans les environs de Narbonne, dans des lieux secs et abrités du soleil.

T. I, p. 256 et t. II, p. 441.

M. Lucas est le premier qui ait fait figurer le mâle

de la Filistate bicolore (*Expl. d'Algérie*, Arachnides, p. 97, pl. 1, fig. 6, fig. 6*a*, fig. 6*b*, fig. 6*c*).

Ce mâle est plus petit et d'une couleur beaucoup plus pâle que les femelles ; les pattes sont très-allongées, grêles, et lorsque ces organes sont mis en mouvement, les palpes, qui sont aussi très-allongés, semblent au premier aspect remplir les mêmes fonctions que les pattes; ils paraissent sonder le terrain. M. Lucas en a pris en mai deux individus dans la maison qu'il habitait à Constantine. Cet Aranéide est peu agile. La femelle est sédentaire et habite aussi les maisons. Elle établit comme les Ségestries dans les fissures et les anfractuosités des murailles une toile en forme de tube, à l'embouchure duquel sont dirigés extérieurement des fils de soie comme autant de rayons divergents. On la trouve à Alger, mais elle est encore plus commune à Constantine.

§ X.

Nouvelles Mygales.

T. I, p. 225.

La planche 1 d'*Araneidas* de l'ouvrage sur le Chili de M. Gay fait connaître plusieurs espèces de Mygales de ce pays, très-bien dessinées par M. Nicolet, et nous allons en donner la liste pour terminer les *Théraphoses*, et avant de passer aux *Araignées*. Le texte de la planche n'a pas encore été publié.

Toutes ces Mygales sont de grandeur moyenne et n'excèdent pas la Mygale Calpéienne.

Mygale oculata, fig. 1. Abdomen fauve avec deux grandes taches noires rondes sur le dos, bordées de poils fauve clair figurant deux yeux.

Mygale Chilensis, fig. 2. Brune noirâtre avec une tache triangulaire fauve clair sur le milieu du dos.
— *pygmæa*, fig. 3. Petite ; corselet et abdomen allongés ; corselet noir, abdomen fauve.
— *brunnea*, fig. 5
— *affinis*, fig. 6.

Toutes ces Mygales me paraissent appartenir à ma deuxième race, celle des ovalaires allongées.

§ XI.

Nouveau genre d'Araignées à six yeux.

Sur la même planche de l'ouvrage sur le Chili, M. Nicolet a fait connaître un genre très-remarquable d'Araignées à six yeux qu'il faut placer à la suite du genre *Ségestrie* auquel il ressemble par les yeux, mais dont il s'éloigne beaucoup par ses autres caractères. M. Nicolet a nommé ce genre *Thomiseïde*, parce qu'en effet par ses mâchoires inclinées sur la lèvre, par ses pattes étalées latéralement, par les formes courtes et ramassées de son corselet et de son abdomen il a beaucoup d'analogie avec les Thomises ; mais par ses pattes peu inégales entre elles il se rapproche encore plus des Philodromes ; par la grandeur des individus dont il se compose, et par son faciès il rappelle le genre *Olios*. Par ces motifs nous jugeons qu'il faut changer le nom imposé à ce genre par M. Nicolet, et nous le nommerons *Sicarius*. Comme il nous paraît évident, d'après les excellentes figures dessinées par M. Nicolet, que les quatre espèces qu'il a figurées se réduisent à une seule et même espèce prise à différents âges, avant et après la ponte, nous donnerons à l'espèce le nom qu'il a donné au genre.

Genre SICAIRE. (*Sicarius.*)

Yeux *six, occupant le devant du corselet sur deux lignes; les postérieurs au nombre de deux placés sur les bords du corselet et écartés; les antérieurs au nombre de quatre formant une ligne droite ou légèrement courbée en arrière.* Ainsi :



Lèvre *allongée cylindroïde, à côtés parallèles; arrondie à son extrémité.*

Mâchoires *inclinées sur la lèvre, allongées et pointues à leur extrémité, creusées à leur côté externe, cultelliforme.*

Pattes *allongées, peu inégales entre elles, fortes, à cuisses renflées, étalées latéralement. La première paire est la plus longue.*

ARANÉIDES...

SICAIRE THOMISOÏDE. (*Sicarius thomisoïdes.*) ♀ 6 à 9 lignes.

Corselet en cœur; abdomen arrondi ou en poire, brun avec des touffes de poils noirs sur le dos, formant des taches rondes comme sur la peau d'un Léopard; ces taches paraissent portées sur des éminences; les pattes, étalées latéralement, ont aussi des rugosités comme les pattes d'un Crustacé.

Thomisoïdes fumosa, Nicolet dans Gay, *Historia de Chile*, pl. 1, fig. 7. — Ibid., *Thom. crustosa*, fig. 8. — *Thom. terrosa*, fig. 9. — *Thom. rubripes*, fig. 10. Celle-ci est plus petite, a des couleurs plus pâles et n'a que 6 lignes de long. C'est une jeune.

§ XII.

Sur le genre Dysdère.

T. I, p. 261. Corrigez ainsi le caractère des

Pattes, *la première ou la quatrième la plus longue.*

T. I, p. 261.

Sur les mœurs et les habitudes des Dysdères.

Ajoutez :

Dans les cavités des arbres ou dans les feuilles dures.

La *Dysdera erythrina* est commune en Algérie sous les pierres humides. (Lucas, p. 98.)

T. I, p. 263.

Famille des AGORES.

Dysdère élégante. (*Dysdera elegans.*) 6 yeux. Long., 4 lignes.

Fort semblable à la soyeuse, mais elle est plus svelte.

Corselet allongé, étroit, ovalaire, voûté ou bombé vers les yeux. Yeux peu brillants, d'un jaune d'ambre rougeâtre, courbés en avant ; les yeux latéraux antérieurs ou ceux de la première ligne sont plus gros que les postérieurs ; les intermédiaires ronds.

Abdomen moins large et moins long que le corselet, d'un gris rougeâtre soyeux ; ventre d'un gris blanchâtre.

Palpes rougeâtres, moins noirs à leur extrémité, se terminant en pointes. Pattes d'un rouge jaunâtre, sans anneaux, avec des piquants de longueur médiocre. La quatrième paire est la plus longue, la première après, la troisième est la plus courte. Mandibules peu allongées, cylindriques, mais diminuant de grosseur vers leur extrémité, légèrement portées en avant. Onglet court et très-crénelé. Mâchoires allongées, étroites, à côtés parallèles ; lèvre ovale allongée, bombée, étroite à sa base, élargie dans son milieu, coupée en ligne droite à son extrémité.

Rapportée par la *Zélée*.

Diffère de notre Dysdère érythrine par les mandibules, et son onglet ; par la lèvre et par les mâchoires.

T. I, p. 263 et t. II, p. 445. Je crois que c'est dans la deuxième race de notre famille des Agores que l'on doit placer la

Dysdera harpactes.

Le mâle a 1 ligne 3/4, la femelle 2 lignes. Corselet brun. Abdomen allongé rougeâtre, moucheté.

Templeton dit qu'on ne peut voir les taches que dans un certain jour, et peut-être que cette espèce est la même que la *Dysdera lepida* de M. Koch.

T. I, p. 263 et t. II, p. 444. Ajoutez à la famille des Agores les deux espèces suivantes décrites par M. Lucas.

DYDÈRE SPINIPÈDE. (*Dysdera spinipes.*) ♂ Long., 8 millim.; larg., 2 millim.

Corselet d'un brun roussâtre, étroit; mandibules noires, roussâtres, peu allongées, hérissées de poils fauves. Abdomen ovalaire très-finement ridé, assez allongé, d'un jaune-cuivre, sans dessin sur le dos, parsemé de poils fauves allongés; filières courtes, jaunâtres. La lèvre est terminée en pointe arrondie.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, pag. 98, Pl. 1, fig. 7.

Trouvée dans les environs d'Oran, sous les pierres, près du fort Santa-Cruz.

DYSDÈRE RÉTRÉCIE. (*Dysdera angustata.*) ♂ Long., 5 à 6 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

Corselet étroit, d'un brun noir très-légèrement teint de rouge. Mandibules assez allongées, d'un brun roussâtre, hérissé de poils roussâtres. Abdomen très-allongé, étroit, entièrement fauve et revêtu de poils de cette couleur, courts et peu serrés. Filières courtes de la couleur de l'abdomen; la lèvre est très-allongée, étroite, d'un brun roussâtre foncé, et assez sensiblement rétrécie dans sa partie médiane. Il n'y a point de petites éminences à la naissance des pattes.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 99, Pl. 1, fig. 8.

Trouvée dans les environs de Bône et de Philippeville, sous les pierres, sous les écorces des oliviers et des chênes-lièges dans un tube blanc.

T. I, p. 264. A la synonymie de la *Dysdera Hombergii*, ajoutez :

Koch, *Arachnides*, t. V, p. 84, Pl, 1, 67, fig. 395 et 396. — Templeton, *Zoological journal*, t. V, p. 401, Pl. 17, fig. 1, 2 et 7.

T. I, p. 264. Aux caractères de la famille des *Ariadnes*, ajoutez :

Corselet allongé ; la première paire de *pattes* la plus longue.

T. I, p. 264.

D'après les observations faites par M. Templeton il paraît nécessaire de former dans le genre Dysdère une quatrième famille à laquelle nous donnerons le nom d'*Albionides*, famille dont M. Templeton a voulu former un genre sous le nom de CONOPS.

3e FAMILLE. ALBIONIDES. (*Albionidæ.*)

Mandibules allongées, tronquées obliquement, rainures sans dents, onglet court.

Mâchoires rapprochées, allongées, rétrécies vers leur extrémité, tronquées obliquement au côté interne, légèrement dilatées à la base pour l'insertion du palpe.

Lèvre allongée, triangulaire, se terminant en pointe arrondie.

Palpes amincis en pointe dans les femelles, avec un dernier article piriforme dans les mâles.

Yeux ovales, les postérieurs intermédiaires plus gros, connivents ; les latéraux plus obliques sur une ligne rentrante.

Pattes, la quatrième paire la plus longue.

6. DYSDÈRE BELLE. (*Dysdera pulcher.*) Long., 1 ligne 1/2.

Corselet large, arrondi. Abdomen rouge, tirant sur le brun, peu allongé, ovoïde et grossissant beaucoup vers son extrémité. Pattes d'un jaune pâle, allongées, velues, avec de longs piquants.

Conops pulcher, Templeton. *Zoological journal*, t. V, p.404. Pl. 17, fig. 10.

En Angleterre.

Cette famille pourrait ne faire qu'une seconde sec-

tion dans celle des Ariadnes (t. I, p. 264) avec le nom d'*Abreviatæ*, les courtes, mais par son corselet large elle se rapproche plus des Agores. Elle est intermédiaire entre les deux familles.

La *Dysdera pulchra*, selon M. Templeton, est, ainsi que la *Dysdera Hombergii* ou *punctata*, très-commune dans le lierre, où elle fait dans cette plante un très-petit cocon, dans lequel elle passe l'hiver. En détachant l'écorce des arbres où ce lierre est attaché il en tombe plusieurs. Ces Aranéides ont la faculté de marcher sur le verre. On remarque entre leurs griffes qui sont dentées un petit corps rouge avec un pédoncule qui s'applique contre les parois du verre. (*Zoological journal*, t. V, pl. 17, fig. 18.)

Peut-être la *Dysdera pulchra* est-elle la même que la *Dysdera crocata* jeune. *Voyez* t. II, p. 444.

§ XIII.

Genre SÉGESTRIE.

T. I, p. 267 et t. II, p. 446.

M. Lucas (*Expl. de l'Algérie*) remarque que la *Ségestrie perfide* est très-commune dans toute l'Algérie; qu'on la trouve dans les anfractuosités des grosses pierres et des murs, et sous les écorces des chênes-liéges; dans les bois des lacs Tonga et Goubeira, aux environs de La Calle.

Ajoutez à la synonymie de la

Segestria senoculata.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 100, Pl. 1, fig. 9.

Les individus du nord de l'Afrique diffèrent de ceux d'Europe par les pattes, qui sont plus sensiblement annelées, et surtout par les taches de l'abdomen, plus distinctement marquées.

Ségestrie grêle. (*Segestria gracilis.*) Long., 12 millim.

Corselet glabre roux clair. Abdomen ovale, court, glabre d'un gris cendré, clair avec quelques taches noirâtres. Yeux latéraux des plus gros, se touchant presque.

Lucas, *Description des Canaries*, par MM. Webb et Berthelot. — *Description des Arachnides*, p. 24, n° 15, Pl. 6, fig. 1.

Des îles Canaries.

§ XIV.

Genre SCYTODE.

Sur le cocon de la Scytode thoracique.

T. I, p. 272.

M. Lucas a recueilli un cocon de la Scytode thoracique ; il n'y a trouvé que neuf œufs d'un blanc jaunâtre agglomérés entre eux. Le cocon était formé d'une soie fine d'une belle couleur blanche et à tissu très-serré ; il était arrondi et un tiers plus gros que l'abdomen, et porté par l'Aranéide femelle, accollé à son sternum, sous le corselet, au moyen de ses mandibules et de ses palpes. Au bout de vingt-six jours les œufs ont éclos. Toutes les jeunes Scytodes étaient d'un jaune légèrement roussâtre, avec des taches de l'espèce sur le corselet. Les palpes, les pattes et l'abdomen étaient aussi avec les marques caractéristiques. Ces jeunes Scytodes se construisent un petit logis soyeux sur lequel elles vivent en société. Sur les neuf individus il n'y avait pas un seul mâle ; ainsi de cette espèce on ne connaît encore que la femelle.

Variété A. Taches noires du corselet non interrompues, formant deux lignes longitudinales.

Variété B. Corselet entièrement jaune, abdomen et pattes d'un jaune roussâtre uniforme, et dont les taches

noires étaient oblitérées. (Femelle, longue de 7 millimètres 1/2, large de 4 millimètres.)

Cette espèce se trouve assez communément pendant l'hiver et une grande partie du printemps dans les environs d'Alger, de Philippeville, de Constantine et d'Oran.

T. I, p. 271. Ajoutez à la synonymie de la

Scytodes thoracica:

Lucas, *Annales de la société entomologique*, 2e série, 1845, t. III, p. 69. — *Ibid.*, Exploration de l'Algérie, p. 104, Pl. 2, fig. 3.

Sur la montagne qui regarde Toulon ; et en Afrique, dans les environs d'Alger et d'Oran.

T. I, p. 273. Ajoutez à la synonymie de la

Scytodes omosite :

Scytodes longipes. (Le mâle.) Lucas, *Ann. de la soc. entomologique de France*, 2e série, t. III, p. 71-73.

Au sujet de cette synonymie, consulter notre lettre au secrétaire de la Société entomologique et la réponse de M. Lucas (*Ann. de la société entomologique de France*, 2e série, 1846, t. III, p. xc et xciv. M. Lucas croit que ce n'est pas le mâle de sa *Scytodes rufipes* (omisites), parce qu'elle a le corselet bombé; cependant les figures et les descriptions de M. Lucas ne permettent guère de considérer les Scytodes longipes et Rufipes comme des espèces différentes. Peut-être la famille des Gibbeuses élabrées doit-elle disparaître, si, comme cela est possible, cette gibbosité du corselet dans certaines Scytodes n'indique qu'une différence de sexe. Nicolet dans Gay, *Historia di Chile-Araneidas*, pl. 1, a figuré la femelle de cette espèce.

Scytode distincte. (*Scytodes distincta.*) ♀ ♂ Long., 8 mill. 1/2; larg., 3 mill. 1/2; (la femelle) long., 5 mill., larg., 2 mill. 1/2.

Abdomen allongé, ovalaire, peu bombé, jaunâtre, orné à la partie antérieure de deux petites taches brunes ; il est finement tuberculé et parsemé de poils jaunes très-courts et pourprés. Filières jaunes, assez allongées. Le mâle semblable.

Cette espèce est abondante aux environs d'Oran, au cercle de

La Calle, d'Alger, de Constantine et de Bône. Elle se tient sous les pierres peu humides, et tend çà et là quelques fils qui forment une toile lâche et peu serrée. Elle est agile en comparaison de la thoracique, qui est très-lente.

T. I, p. 272. Ajoutez à la suite de la Scytode thoracique :

1 bis. SCYTODE DE BERTHELOT. (*Scytodes Berthelotii.*)
Long. 11 mill.

Corselet plus long que large, lisse, très-bombé, surtout dans la partie médiane et postérieurement; petites saillies convexes à la base des mandibules très-courtes rapprochées à leur base, dirigées en avant. Yeux placés sur des taches d'un noir profond, au nombre de six, arrondis, d'un jaune clair, très-brillants. La couleur du corselet est d'un roux clair avec quelques taches d'un brun foncé que présentent les côtés latéraux. Abdomen globuleux présentant à sa partie supérieure quelques taches d'un brun foncé. Pattes d'un roussâtre très-clair, allongées, grêles, sans taches.

Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 25, nº 16.

Des Canaries.

Cette espèce ressemble à la Scytode thoracique, mais elle est beaucoup plus grande; les taches du corselet et de l'abdomen sont différentes, et les pattes ne sont pas annelées de brun.

§ XV.

T. I, p. 276 et t. II, p. 447. Après le genre *Scytodes* et avant le genre *Uptiotes*, qui doit passer dans les Araignées à huit yeux, mettez un genre nouveau à six yeux établi par M. Lucas.

Genre ÉCOBE. (*Æcobius.*)

Yeux *au nombre de six réunis en groupe sur une protubérance du corselet, sur deux lignes transversales; l'antérieure courbée en avant et composée de quatre yeux dont les intermédiaires, moins rapprochés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux,*

sont ronds; les latéraux ovales : yeux postérieurs beaucoup plus gros que les antérieurs, éloignés l'un de l'autre, et formant avec chaque paire latérale, un triangle irrégulier dont l'angle le plus aigu est dirigé en arrière.

Lèvre *semi-ellipsoïde, large à sa base, arrondie à son extrémité, et divisée, près de sa base, par un sillon transversal qui la fait paraître composée de deux pièces.*

Mâchoires *courtes, apicales, très-inclinées sur la lèvre.*

Palpes *subpédiformes, insérés presque au milieu du côté externe des mâchoires.*

Mandibules *courtes.*

Pattes *velues, sans épines inégales entre elles latéro-divergentes. La première paire est la plus longue, la quatrième ensuite, la deuxième est la plus courte.*

Aranéides *sédentaires, établissant dans les encognures des murailles et sous les pierres une petite toile en forme de tente, formée par des fils de soie peu serrés, et sous laquelle ils se tiennent.*

Écobe domestique. (*Æcobius domesticus.*) ♀ Long., 2 mill.; larg., 1 mill.

Corselet d'un jaune uniforme dans la femelle, quelquefois entouré d'un filet noir dans le mâle; très-bombé. Mandibules étroites un peu dirigées en avant. Abdomen large, un peu sinué au bord antérieur, ponctué de gros points blancs vaguement distribués. Filières peu allongées.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, etc., p. 101, n° 15, Pl. 2, fig. 1.

Prise dans les maisons d'Alger, en septembre et en octobre, dans les encognures des murailles ; se tient cachée sous une pe-

tite tente formée par des fils de soie peu serrés, et entourée d'un réseau très-lâche. Elle est très-vive.

2. ÉCOBE ANNULÉE. (*Æcobius annulipes.*) Long., 5 mill.; larg., 1 mill. ♀.

Corselet dont la pointe antérieure recouvre les mandibules qui sont verticales. Abdomen large, subovalaire déprimé, terminé en pointe et sans sinuosité antérieure, couleur d'un brun rougeâtre foncé, avec une ligne longitudinale d'un brun foncé, terminée postérieurement en une pointe aiguë, et ayant deux courtes taches transversales, imitant un poignard ou un stylet.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 102, Pl. 2, fig. 2.

Prise aux environs d'Alger et de Constantine. Se plaît à la campagne sous les pierres humides, où elle établit une petite toile en forme de tente, sous laquelle elle se tient.

Affinités du genre Écobe. Ce genre, par le nombre de ses yeux, son corselet renflé, tient fortement au Scytode, et comme lui, par ses mâchoires inclinées sur les lèvres, il se rapproche des Thérédions; mais par ses yeux, la forme de sa toile, ses habitudes et la vivacité de ses allures, il s'allie fortement aux Lyniphies.

§ XVI.

Genre UPTIOTES.

T. I, p. 275 et 276.

Il faut supprimer la famille des Mithras dans les Scytodes et réunir ce qui en est dit au genre Uptiotes et au caractère Uptiotes.

Au lieu de *yeux* six, mettez *yeux* huit.

A l'*Uptiotes anceps* il faut, à la synonymie, ajouter :

Mithras paradoxus, Koch, dans Henri Schaeffer, Fasciculus 123, n° 9. — Koch, *Arachniden*, XII, p. 94, Pl. 317, fig. 1023 le mâle; fig. 1024 la femelle.

Le genre Uptiotes, par son corselet, par ses mâchoires, son abdomen, est intermédiaire entre les Théridion et les Argus. Il se rapproche des Théridion par la forme de son abdomen qui ressemble à celui de la *Théridion sysiphe*. Ce genre se rapproche des Argus par la petitesse du corps et le peu de longueur

des pattes. Les Uptiotes ont aussi de l'analogie avec certains Philodromes (le Philodrome oblong) par la manière dont les yeux sont placés. Le corselet bombé des Uptiotes les unissent étroitement aux Scytodes.

§ XVII.

Genre LYCOSE.

T. I, p. 282.

Lycosa narbonensis.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 106.

Cet Aranéide se trouve dans les environs d'Alger, de Bône et d'Oran. La variété, nommée *Mélanogaster* par Latreille, paraît se rapporter à celle qu'on trouve en Afrique, dont l'abdomen est d'un cendré clair, et dont les chevrons du dos sont bien moins marqués.

2 bis. La *Lycosa affinis* de M. Lucas (*Exploration de l'Algérie*, p. 106, Pl. 2, fig. 5) est un mâle dont la femelle n'est pas connue, de 17 millim., qui a une grande tache transversale à la partie inférieure de l'abdomen, qui a beaucoup de ressemblance avec la Lycose narbonnaise, mais qui est beaucoup plus petite. Cette espèce et la précédente appartiennent à ma race des *Tarantuloïdes*.

T. I, p. 287. A la synonymie de la

Lycosa tarentuloides singoriensis :

Ajoutez :

Schreider, dans Francesco Serao, *Della Tarentola*. Napoli, 1742, p. 229.

T. I, p. 291-300 et t. II, p. 449.

Sur les auteurs qui ont écrit sur la Tarentule.

J'ai depuis acquis le traité sur la Tarentule, in-folio qui est à la bibliothèque de l'Institut, mais avec le titre qui manquait. Ce titre est ainsi : *Della Tarantola o sia Falangio di Puglia, lezioni academici di Francesco Serao, professore di medica nella regia*

universita, Napoli, MDCCXLII. Serao nous apprend que dans la Pouille aussitôt qu'un individu était atteint du tarentisme, sa maison devenait le rendez-vous des jeunes gens d'alentour, qui profitaient de ces accidents pour s'amuser aux dépens de ceux qu'ils devaient guérir. Les parents du blessé avaient soin d'orner sa chambre de guirlandes de fleurs et de le revêtir de ses plus beaux habits, et on le faisait danser jusqu'à ce que l'épuisement et la transpiration eussent forcé de le mettre au lit. Ce traitement durait trois jours. Si l'on ne peut pas attribuer à Serao le mérite d'avoir le premier douté des effets de la Tarentule, ses *Lecons académiques* applaudies par Haller, Pringle et Morgagni, ont plus que toutes les autres publications contribué à déraciner le préjugé sur les effets de la morsure de la Tarentule. Il n'en reste plus aujourd'hui que le souvenir. Serao, né en 1702, est mort le 5 août 1783.

Aux noms et aux ouvrages déjà cités, il faut ajouter :

Hermani Grubæ Lubecensis, *De ictu Tarentulæ, et vi musicis in ejus curatione conjecturæ physicæ medicæ*. Francofurti, anno 1679. — Antoine Pitaro, *Considérations et expériences sur la Tarentule de la Pouille*, de l'imprimerie de Gignet et Michaud, Paris, 1805, in-8.

T. I, p. 304.

12 bis. Lycose imprimée. (*Lycosa biimpressa.*) Long., 20 mill.; larg., 7 mill. ♀

Corselet d'un brun foncé. Abdomen allongé, brun, avec une tache d'un brun foncé, trianguliforme, allongée à la partie antérieure, et une petite impression profondément marquée à la partie postérieure. Ventre noir.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 108, Pl. 2, fig. 6.

Le mâle est inconnu. Prise errante, en mai, dans les marais d'Aïn-Tréat, cercle de La Calle.

T. I, p. 306.

13 bis. LYCOSE EXILIPÈDE. (*Lycosa exilipes.*) Long., 22 mill.; larg., 2 mill.

Corselet et abdomen d'un brun roussâtre, sans tâche sur le dos; ventre de même couleur ; filières noirâtres.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 108, Pl. 2, fig. 7.

Ressemble à la *Lycosa peregrina* de Savigny. Habite les berges des rivières dans les environs d'Alger et de Constantine.

3 quinter. LYCOSE PILIPÈDE. (*Lycosa bilipes.*) ♂ ♀ Long., 12 mill.; larg., 6 mill.

Corselet et abdomen fauve roussâtre.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 109, n° 26, Pl. 2, fig. 8.

T. I, p. 307. A la troisième race ou aux Tarentulines, ajoutez :

15 bis. LYCOSE PAYSANNE. (*Lycosa villica.*) Long., 8 à 10 mill.; larg., 5 à 6 mill.

Corselet d'un roussâtre clair. Abdomen d'un fauve roussâtre, avec deux lignes longitudinales de couleur plus foncée sur le dos.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 110, Pl. 2, fig. 9.

Lacalle et Oran. Prise en janvier, février et mars.

16 bis. LYCOSE ERRATIQUE. (*Lycosa erratica.*) Long., 11 mill.; larg., 4 mill. ♀.

Corselet bombé, d'un roux foncé. Abdomen ovale allongé, grisâtre, avec deux bandes fauve clair, tache triangulaire, et trois ou quatre chevrons.

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 3, Pl. 3, fig. 2.

Prise errante, en janvier, sur les dunes de sable.

T. I, p. 308. A la quatrième race ou aux Insignées, ajoutez à la synonymie de la

Lycosa trucidatoria :

Lucas, *Explor. de l'Alg.*, p. 112.

Cette espèce varie beaucoup. Trouvée, dans les mois de mai et de juin, à l'est de l'Algérie.

T. I, p. 311.

19 bis. Lycose vagabonde. (*Lycosa vagabunda.*) Long., 12 mill.; larg., 5 mill.

Corselet d'un jaune roussâtre, noirâtre à sa partie antérieure. Abdomen court, d'un fauve clair, avec deux points noirs en dessus ; en dessous, fauve.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 112 et 113, Pl. 3, fig. 2.

Environ de Constantine et d'Alger ; commune en hiver ; très-agile.

19 ter. Lycose forte. (*Lycosa valida.*)

Corselet brun avec trois bandes longitudinales, celle du milieu, d'un fauve clair. Abdomen ovalaire renflé, fauve, avec une bande longitudinale crénelée sur le milieu du dos. Dessous fauve.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 113, Pl. 3, fig. 3.

Prise dans les environs de Constantine, sur les rochers arides du Condiat-Ati.

T. I, p. 313.

19 quater. Lycose numide. (*Lycosa numida.*) ♀ Long., 9 mill.; larg., 3 mill. 1/2.

Corselet noir entouré de blanc jaunâtre et une raie fauve dans le milieu. Abdomen noir, bordé de blanc d'argent; en dessous, deux traits blancs formant V. C'est ma *Lycosa vorax*, t. I, p. 313, nº 22, qui présente bien des variétés et a été décrite tant de fois sous des noms différents. Les yeux antérieurs forment une ligne courbée en avant.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 114, nº 33, Pl. 3, fig. 5.

Prise au printemps, dans les environs d'Alger et de La Calle.

Lycosa rapax. Blackwall, *Transactions of the Linnean society*, vol. 18, p. 609.—Description of new species of spiders, nº 3.

Blackwall donne pour longueur 4 lignes 1/2.

Il remarque que la griffe inférieure des côtes est courbée à sa base.

Bonne description de la variété 1, qui est la *Lycosa arenaria*, de Koch, 113—16. — Ibid., *Lycosa alacris*, Koch de

Schœffer, 120+18. — *Lycosa bifasciata* , 118 , 18. — *Lycosa pulverulenta* , Koch, 131, fig 14 et 15. — *Lycosa sylvicultrix*, Koch, des *Arachniden*, 182-183.

Bonne description de cette variété.

M. Blackwall dit qu'elle se trouve sur le rivage de la mer, dans les pays montagneux et sur les sommets des plus hautes montagnes de la principauté de Galles, de l'Angleterre et de l'Irlande; elle s'accouple en mai et juin. Son cocon est formé d'une soie compacte de 5/2 de pouce en diamètre ; il est jaune brun et renferme 60 à 70 œufs d'un jaune pâle. Les jeunes, lorsqu'ils le quittent, montent sur le corps de la mère.

On la trouve aussi dans les bois, les pâturages. Prise sur les hautes montagnes de Broad-Cray-Helvillin, Snowdon et Carmed-Lewiling, les montagnes les plus élevées d'Angleterre.

19[5]. Lycose sylvicole. (*Lycosa sylvicola.*) Long., 10 à 12 mill.; larg., 3 à 5 mill.

Corselet d'un noir roussâtre, bande du milieu fauve. L'abdomen gros, ovalaire. Abdomen renflé ovalaire, bande d'un brun foncé avec des chevrons.

Variété. Abdomen entièrement fauve.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 116, Pl. 3, fig. 6.

C'est la *Lycosa Pelusiaca* (t. I, p. 308) ou une espèce analogue. Ligne des yeux antérieurs courbée en avant.

19[6]. Lycose chasseuse. (*Lycosa venatrix.*) Long., 8 à 10 mill.; larg., 3 à 4 mill.

Corselet roux brun avec une bande médiane fauve. Abdomen enflé, peu allongé, ovalaire, fauve, à côtés bruns ; bande médiane d'un fauve clair, traversée par de petits traits sinueux.

Lucas, p. 116, n° 35, Pl. 3, fig. 7. Voisine de la *Lycosa Andrenivora*. Ligne des yeux antérieurs courbée en avant.

Habite les environs d'Alger et d'Oran. Prise, en hiver et au printemps, sous les pierres.

19[7]. Lycose timide. (*Lycosa timida.*) Long., 15 mill.; larg., 5 mill. ♀♂.

Corselet renflé, pattes peu allongées. Abdomen allongé d'un fauve foncé avec une bande, et des taches d'un fauve clair ; des-

sous d'un jaune clair. Ligne des yeux antérieurs droite ; les intermédiaires de cette ligne un peu plus gros que les latéraux.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 117, Pl. 3, fig 8.

Dans les environs d'Alger et de Constantine.

19[8]. Lycose gracilente. (*Lycosa gracilenta.*) Long., 7 mill.; larg., 3 mill., ♂ ♀.

Corselet étroit, noir foncé. Abdomen d'un brun foncé, court, fauve, et à côtés bruns en dessus ; bande très-large, d'un roux clair, formée par des poils de même couleur. Ligne des yeux antérieurs courbée en avant.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 119, Pl. 3, fig. 9.

Trouvée sous les pierres en février, sur le versant est du Djebel-Santa-Cruz, aux environs d'Oran.

19[9]. Lycose quadriponctuée. (*Lycosa quadripunctata.*) Long., 6 mill. ; larg., 2 mill. ♂.

Corselet d'un roux clair. Abdomen allongé, fauve avec taches brunes à la partie antérieure, qui a la forme d'un poignard ; quatre taches brunes dans son milieu en carrés bordés de poils argentés. Ligne des yeux antérieurs courbée en avant. Petite espèce bien distincte remarquable par ses mâchoires un peu inclinées et sa lèvre arrondie à son extrémité.

Trouvée en janvier sous les pierres dans les marais de Tonga et du cercle de La Calle.

T. I, p. 329 et 340, nº 60 *bis*.

Lycose galonnée. (*Lycosa argenteo marginata.*) Long., 8 mill.; larg., 5 mill. ♂.

Corselet roussâtre largement bordé de bandes d'argent. Abdomen plus court que le corselet, revêtu de poils roussâtres, orné de chaque côté de quatre ou cinq petits points d'un blanc d'argent et bordé de cette couleur, dessous roussâtre. Les pattes ont l'extrémité du tibial et du métatarse tachée de blanc argent. La ligne des yeux antérieurs est légèrement courbée en arrière.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 120, nº 42, Pl. 3, fig. 10.

Cette espèce se tient à la surface des ruisseaux. Elle semble se plaire à en remonter le courant. On l'a trouvée dans le marais de Tonga, sur un ruisseau d'eau thermale. Lorsqu'on veut s'em-

parer de cet Aranéide, il s'enfonce dans l'eau et se cache sous les pierres ou parmi les grandes herbes. Cette espèce qui devrait être portée plus bas appartient à notre deuxième famille des Lycoses, les *Corsaires*, et doit être placée à côté de la *Lycosa triton* d'Abbot et de notre *piratica*.

LYCOSE FÉROCE. (*Lycosa ferox.*) Long, 22 mill. ♀

Corselet entouré par une bande assez large d'un fauve clair, avec la partie antérieure ayant une tache de même couleur. Ligne des yeux antérieurs droite. Abdomen arrondi antérieurement ayant deux taches noires, et le dessus marqué de trois points noirs. Cet abdomen se grossit à sa partie postérieure, où il est revêtu de poils fauves et tout parsemé de petites taches noirâtres. Le ventre en dessous est d'un fauve clair sans taches.

Trouvée aux îles Canaries.

T. I, p. 330. A la synonymie de la

LYCOSA ALLODROMA :

Ajoutez :

Lycosa cambrica. Long., 6 ligne 1/5.

Blackwall's, Description of new species of spiders.—*Transactions of the Linn. society*, vol. 18, part. 4, p. 615.

M. Blackwall décrit ainsi cette espèce :

Abdomine flavescenti-brunneo, anticè fascia mediana pallidiore, obscurè nigro marginata, margine albo maculato, posticè utrinque serie macularum alternatim nigrarum et albarum ad filatoria confluente, maculis lineis obscuris nigris transversis angularibus in vertice albo maculatis connexis.

Le mâle est plus petit et de couleur plus pâle.

Les mâchoires ont une forte courbure à leur intérieur, qui entoure la lèvre, disposition, dit M. Blackwall, qu'on observe dans la Campestris et l'Allodrome. Ces espèces se rapprochent des semi-Aquatiques, c'est-à-dire de la *Piratica* et autres espèces de cette famille.

Cette belle Araignée, dit l'auteur, a été prise, en mai 1839, dans le terrain marécageux d'un bois à Oackland.

T. I, p. 334. Ajoutez à la synonymie de la

LYCOSA FUMIGATA :

Lycosa latitans. Blackwall's, Descriptions of new species of

spiders, dans *Transactions of Linn. soc.*, vol. 18, p. 612, n° 15.

Cephalo-thorace saturatè brunneo ad margines laterales pilis raris albis minuto. Abdomine saturate olivaceo-brunneo, serie laterali macularum albarum pilisque numerosis marginalibus albis minuto.

Cette synonymie est certaine.

Blackwall remarque dans sa description que les yeux latéraux de la ligne antérieure sont un peu plus petits que les intermédiaires de cette même ligne. L'abdomen se projette fortement sur la base du corselet.

Le mâle est semblable, mais plus petit.

Selon Blackwall, cette espèce lie le groupe des terrestres à celui des semi-Aquatiques; on la trouve, en mai et juin, avec son cocon attaché à l'anus, dans les parties humides des bois; ce qui est d'accord avec nous. Ce cocon est globulaire; il a 1/3 de pouce de diamètre, blanc, d'une soie compacte, entouré d'un cercle à tissu moins serré; il contient 40 ou 50 œufs jaunes non agglutinés entre eux.

Trouvée dans les bois du Denbighshire.

T. I, p. 333. Ajoutez à la synonymie de la

LYCOSA PALUDICOLA :

Lycosa obscura. Long., 2 lignes 3/5.

Blackwall, *Transactions of the Linnean society* (Descriptions of new species of spiders), t. 18, p. 611, n° 4.

Abdomine obscurè rufescenti-brunneo maculato, anticè fasciculis 3 minutis pilorum flavescentium.

Il dit que le ventre est d'un jaune brun plus pâle.

Trouvée dans le Denbighshire et dans le Caernarvonshire, sur le gazon coupé et dans les bruyères, au mois d'août. Son cocon, qui a un peu moins de 2 lignes de diamètre, est aplati, d'un brun pâle ou d'un vert pâle; tissu compacte et entouré d'un cercle blanc, dont le tissu est plus serré. Il renferme 25 œufs jaunâtres, qui ne sont pas agglutinés. Les jeunes montent sur le dos de la mère aussitôt qu'ils sont éclos.

Le 12 septembre 1838, M. Blackwall vit sortir un très-petit Ichneumon d'un cocon de cette espèce, qu'il avait renfermé dans une fiole.

M. Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 118, a fréquemment trouvé

cette espèce sur les bords des eaux, dans les environs d'Alger et du lac Tonga.

T. I, p. 308, n° 16.

LYCOSA PELUSIACA :

Variété à tâches blanches. Trouvée en Algérie.
Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 118.

T. I, p. 336, n° 52.

Lycosa Belliona.

Lucas, p. 118.
Trouvée en Algérie.

T. I, p. 339.

39 bis. LYCOSA LEHUILLA. (*Lycosa Lehuillana.*) Long., 9 lig. ♂.

Corselet brun, en voûte surbaissée et non en biseau sur les côtés; trois bandes blanches ou jaunes, deux bordant le pourtour, celle du milieu s'élargissant vers les yeux. Pattes rougeâtres tachées de brun. Pattes fortes, 4, 1, 2, 3. Organe sexuel ovalaire, mais un peu allongé, étroit, pointu vers l'extrémité. Yeux de la seconde ligne très-gros, la ligne des yeux antérieurs légèrement courbée en avant.

LYCOSE GUILLOU. (*Lycosa Guillouana.*) Long., 5 lignes.

Corselet allongé, bombé, rougeâtre.

Abdomen ovalaire étroit, bombé, moins large que le corselet, grossissant un peu à la partie postérieure. Poils bruns velus avec deux petits traits divergents de poils jaunes proche le corselet. Ventre de couleur plus claire, uniforme. La ligne antérieure des yeux est droite, un peu courbée en avant; mais les yeux latéraux de cette ligne sont plus gros que les intermédiaires. Cette différence est plus sensible que dans l'espèce précédente.

Palpes rougeâtres, filiformes ; pattes peu allongées, 4, 1, 2, 3, rouges, annelées de brun; lèvre, poitrine et mâchoires d'un rouge pâle. Forme ordinaire, lèvre ovalaire resserrée à sa base.

§ XVIII.

Genre DOLOMÈDE.

T. I, p. 345-348.

M. Lucas a établi un genre nouveau sous le nom de *Lycosoïdes,* mais il ne s'est pas aperçu que ce genre n'est autre que la troisième race de nos Dolomèdes (t. I, p. 348), dont la seule espèce connue de nous avait reçu aussi le nom de *Lycæna* à cause de sa ressemblance avec les Lycoses. Les Lycosoïdes de M. Lucas tiennent trop aux Dolomèdes par les yeux et par la bouche pour pouvoir en être séparées, mais il convient de changer le nom de la race des Ripuaires et d'en former une famille qui sera la deuxième, à laquelle nous donnerons le nom de *Lycosoïdes* et que nous caractériserons ainsi :

2e Famille. LES LYCOSOIDES.

Yeux, *au nombre de huit, sur deux lignes; les intermédiaires antérieurs sont les plus petits, les latéraux antérieurs et les intermédiaires postérieurs sont les plus gros; les latéraux postérieurs un peu plus petits que ces derniers, et ordinairement portés sur une éminence assez sensible.*

Lèvre *courte, rétrécie à sa base, dilatée à son extrémité.*

Mâchoires *droites, écartées, courtes, resserrées à leur base, élargies à leur extrémité, fortement tronquées à leur partie intérieure.*

Pattes *allongées, la quatrième paire la plus longue, la seconde ensuite.*

Aranéides *se cachant sous les pierres, dans des trous en terre, sous l'écorce des arbres, courant après*

leur proie, et enveloppant leurs œufs, non agglutinés entre eux, dans une soie fine et peu serrée.

La famille des Crypticolles (t. I, p. 350) sera la troisième, celle des Sylvains (t. I, p. 356) la quatrième.

1re Race BRÉVICAUDES. (*Brevicaudæ.*)

Filières *ne dépassant pas l'abdomen.*

1. Dolomède algérienne. (*Dolomedes Algerica.*) Long. 2 mill.; larg. 2 millim. ♀♂.

Corselet d'un brun roussâtre, sur les côtés bordé de noir. Abdomen renflé, ovalaire, trois taches d'un noir foncé sur la partie antérieure, et quatre traits transversaux de même couleur sur la partie postérieure, légèrement sinueux. Filières courtes, jaunes. Le mâle est plus grêle, a les pattes plus allongées et l'abdomen beaucoup plus court.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 122, n° 43, Pl. 2, fig. 10.

Peu agile, cette Aranéide se tient sous les pierres, quelquefois dans les fissures des arbres, et même dans des trous en terre. Au moment de la ponte, elle se construit un cocon orbiculaire, formé par une soie fine et peu serrée : elle y dépose ses œufs, qui sont ronds, non agglutinés, et d'un blanc jaunâtre. Le mâle est presque toujours errant. En Algérie ; plus abondant dans l'est de cette région.

2. Dolomède pallipède. (*Dolomedes pallipedes.*)

Corselet peu allongé, légèrement dilaté sur les côtés, d'un jaune roussâtre. Abdomen ovalaire, plus allongé et un peu plus large dans sa partie médiane que le corselet, d'un jaune légèrement teinté de roussâtre, orné en dessus de deux taches noires affectant la forme d'un 7 dans le milieu du dos ; à sa partie antérieure deux petites lignes longitudinales, à la partie postérieure des petites lignes noirâtres entre-croisées.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 123, Pl. 4, fig. 6.

Prise aux environs d'Alger, sous les pierres ; souvent errante en février et en juin.

2e Race. LES LONGICAUDES. (*Longicaudæ.*)

Filières *dépassant de beaucoup l'abdomen.*

3. Dolomède rufipède. (*Dolomedes rufipes.*) Long. 11 mill.; larg. 4 mill.

Corselet étroit, saillant et avancé antérieurement, élargi et légèrement déprimé sur les côtés. Abdomen renflé, très-bombé, ovalaire, fauve, et ayant une série longitudinale de petites taches jaunâtres formant deux bandes. Filières tentacules d'un roux clair. Le mâle plus grêle; pattes plus allongées; abdomen plus étroit et plus court que dans la femelle.

Lucas, *Expl.*, p. 124, Pl. 4, fig. 5.

Sous la pierre humide. Très-agile. Dans les environs d'Alger et de Constantine.

4. Dolomède roux. (*Dolomedes rufithorax.*) Long. 9 mill.; larg. 3 mill. ♂♀.

Corselet allongé, rétréci antérieurement, roux bordé de brun. Abdomen large, court, brun roux, et deux bandes longitudinales légèrement ondulées d'un brun foncé dans le milieu. Ventre brun roux.

Lucas, *Expl.*, p. 125, Pl. 4, fig. 4.

Environs d'Alger, cercle de La Calle, sous les pierres. Prise pendant les mois de mars et d'avril.

5. Dolomède digitale. (*Dolomedes digitalis.*). Long. 5 mill.; larg. 1 mill.

Abdomen grossissant à sa partie postérieure, d'un brun roux foncé; il est orné de deux bandes testacées. Ventre roussâtre. Filières allongées, roussâtres.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 126, Pl. 4, fig. 5.

Prise dans les premiers jours de mars aux environs d'Alger.

T. I, p. 355. Après la race des Vigilantes ajoutez :

3e Race. LES CHERCHEUSES. (*Quæsitoriæ.*)

Yeux *intermédiaires antérieurs un peu plus gros que les latéraux.*
Lèvre *très-allongée en triangle isocèle.*
Mâchoires *droites, allongées.*

Dolomède noukhaïvienne. (*Dolomedes Noukhaïva.*)
Long., 4 lignes.

Pattes très-allongées, verdâtre, avec des anneaux bruns; cuisses renflées. Longueur relative : 4, 2, 1 et 3 bien assis.

Palpes courts, verdâtres, à dernier article ovoïde bombé sur le dos, aplatis au côté interne et non développés.

Abdomen ovale étroit, allongé.

Corselet en cœur court, verdâtre (forme de la *Mirabilis*). Poitrine, mâchoires et lèvre verdâtres; lèvre en triangle isocèle très-allongée; mâchoires droites allongées, un peu dilatées à leur extrémité.

Yeux, les quatre postérieurs plus gros; ceux de la dernière ligne postérieure les plus gros; les intermédiaires antérieurs un peu plus gros que les latéraux.

Monde maritime, Polynésie, de Noukhaïva, rapportée par la corvette *la Zélée*. Cette espèce se rattache à la famille des Crypticolles par ses yeux; mais par sa lèvre triangulaire et non tronquée, et par sa mâchoire étroite, elle forme une race à part.

T. I, p. 350 et t. II, p. 454. Ajoutez à la synonymie de la

Dolomède agénéloïde :

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 131, Pl. 4, fig. 9.

T. I, p. 358 et t. II, p. 455.

M. Lucas s'est bien aperçu (*Expl. de l'Algérie*, p. 107) que la Dolomède Dufour, par la forme de son corselet, se plaçait difficilement dans le genre Dolomède, et il croit que cette espèce doit rentrer dans le genre Lycose. Nous pensons, au contraire, qu'elle forme une petite division dans le genre Dolomède qui se rapproche beaucoup de la famille des Dolomèdes Lycosoïdes (Voyez t. I, p. 350 la race des *Longi-troncs*), et qu'on doit considérer les yeux latéraux postérieurs portés sur une éminence, comme appartenant à la seconde ligne et ne formant par conséquent à eux seuls qu'une seule ligne.

Affinités du genre Dolomède. La famille des Lycosoïdes se rapproche des Lycoses par la forme de son corselet, et s'en éloigne par les yeux, dont les postérieurs latéraux portés sur une éminence peuvent être considérés comme ne formant qu'une même ligne avec les intermédiaires postérieurs; elle s'identifie

par conséquent à toutes les familles du genre Dolomède, et n'est absolument conforme à aucune d'elles. Elle se rapproche aussi des Dolomèdes par les mâchoires élargies et la lèvre plus courte que dans les Lycoses. Sous ce rapport la Dolomède Noukhaïva, qui appartient bien aux Dolomèdes par ses yeux, par ses mâchoires étroites, allongées, sa lèvre allongée triangulaire, pourrait, à plus juste titre, constituer un genre que la Lycosoïde. J'en dis autant de la *Lycosoïdes ageniloïdes.* Mais dans les Aranéides il ne faut jamais oublier que le nombre, la position et la grandeur relative des yeux est le caractère générique le plus important. Ainsi les Ctènes par leur *faciès* et leurs autres caractères ont une grande analogie avec les Dolomèdes, mais ils en diffèrent fortement par les yeux.

§ XIX.

Genre CTÈNE.

T. I, p. 364.

Ctène marginé. (*Ctenus marginatus.*) Long., 9 lignes.

Abdomen ovale allongé, se rétrécissant en pointe vers l'anus, renflé dans son milieu, coupé carrément proche le corselet, ayant la forme de la *Mirabilis*, d'un rougeâtre uniforme avec deux raies jaunes longitudinales sur les côtés, qui font suite à celles du corselet; ventre rouge et velu.

Pattes longues, rougeâtres et très-fortes, armées de deux griffes courtes très-apparentes non pectinées, avec un ergot; la première paire de pattes manque; la troisième est plus longue que la seconde, et la seconde plus longue que la quatrième.

Le corselet est grand, bombé, et la tête large, mais il est plus large que celui de la *Dolomedes mirabilis*, et il a deux bandes longitudinales jaunes ou blanches qui correspondent à celle de l'abdomen, mais qui sont droites. Mandibules bombées en avant, garnies de poils rouges très-longs.

Lèvre et mâchoires très-velus. Lèvre allongée, plus haute que large, quadrangulaire, échancrée à son extrémité.

Mâchoires allongées, bombées, droites, élargies et arrondies à leur extrémité.

Yeux noirs, gros, comme en croissant, les deux antérieurs du

carré un peu plus petits que les postérieurs ; les antérieurs latéraux plus petits que les postérieurs latéraux ; les yeux latéraux sont portés sur une éminence plus renflée pour l'œil postérieur ; bandeau très-grand et anguleux sur les côtés.

Rapportée par la frégate la *Zélée* des îles Salomon ou Viti.

§ XX.

Genre HERSILIE.

T. I, p. 371.

Aux caractères essentiels de ce genre, au lieu de ces mots : *tarses* ou *métatarses divisés en deux articles*, il faut mettre : *tarses* ou *métatarses quelquefois divisés en deux articles*.

M. Lucas, après avoir observé au microscope les tarses des Hersilies qu'il avait trouvées en Algérie, n'a vu aucune division dans le métatarse. (Voyez *Expl. de l'Algérie*, p. 127.)

Ce genre Hersilie doit être divisé en deux familles, conformément aux observations faites par M. Lucas.

1re Famille. LES HÉTÉROPODES. (*Heteropodes.*)

Pattes de la troisième paire très-courtes. Filières de la troisième paire très-allongées.

Aranéides marchant latéralement, et se tenant presque toujours appliquées à la face inférieure des grosses pierres.

Cette division renferme l'*Hersilia caudata*, t. I, p. 371, l'*Hersilia indica*, t. I, p. 372, et l'*Hersilia Savignii* que M. Lucas paraît considérer comme une espèce distincte de l'*Indica*. A ces deux espèces il faut ajouter une troisième :

Hersilie Édouard. (*Hersilia Edwardii.*) Long., 3 mill. 1/2 ; larg., 2 mill.

Corselet plus large que long, déprimé et arrondi sur les parties latérales, d'un jaune teinté de rougeâtre, présentant à sa partie

antérieure une petite protubérance étroite, sur laquelle les yeux sont placés; yeux de la seconde ligne plus rapprochés que dans l'Hersilie caudée. Abdomen plus long que le corselet, plus large dans son milieu et fortement rétréci à sa partie postérieure ; dos fauve avec une bande longitudinale d'un brun foncé , et des dépressions punctiformes. Filières jaunâtres, celles de la première paire très-allongées et légèrement annelées de brun.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 128 et 129, Pl. 4, fig. 7.

Les yeux sont plus ramassés que dans l'Hersilie caudée.

Afrique (Algérie). Prise à la fin de janvier dans les ravins de Djebel-Santon ; tend quelques fils lâches d'un blanc éclatant, et tient ses pattes ramassées le long de son corselet et de son abdomen.

2e Famille. LES ORTHOPODES. (*Orthopodes.*)

Pattes, la troisième paire très-allongées. Filières de la troisième paire très-courtes.

Aranéides très-vives, se tenant sous les pierres, et souvent errantes.

Hersilie orane. (*Hersilia Oranensis.*) Long., 6 mill.; larg., 3 mill. ♂.

Corselet d'un jaune rougeâtre; mâchoires courtes. Abdomen plus large à sa partie postérieure, jaune rougeâtre, taché de brun rougeâtre avec une ligne longitudinale d'un brun rouge foncé, fortement crénelé sur les côtés.

Prise aux environs d'Oran, dans les mois de janvier et de février.

§ XXI.

Sur le genre Myrmécie.

T. I, p. 386. Ajoutez à la synonymie de la

Myrmecia nigra, Koch, *Arachniden*, t. IX, p. 15, Pl. 93, fig. 701.

L'individu de Perty, décrit par Koch, a le corps oranger bronzé.

Ajoutez à la synonymie de la

Myrmecia vertebrata, Koch, *Arachniden*, t. IX, p. 13, Pl. 92, fig. 700.

Le mâle a les organes sexuels en ovale très-allongé, en larme batavique, comme ceux de la *Senoculata;* ses palpes sont rouges, tachés de noir aux articulations.

T. I, p. 388. A la description de la

Myrmecia caliginosa

Ajoutez cette observation :

La forme de la tache du corselet qui touche à la tête est un cône dont la pointe est vers la tête, ce qui est l'inverse dans la *Myrmecia nigra* de Perty et de Koch.

§ XXII.

Genre CHERSIS.

T. I, p. 390.

CHERSIS BOSSU. (*Chersis gibullus.*)

Ajoutez à la synonymie et à la description de cette espèce :

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 135, Pl. 5, fig. 1.

«Dans toute l'Algérie cette espèce se tient sous la pierre humide, et semble sonder le terrain avec sa première paire de pattes, qui est toujours en mouvement lorsqu'elle veut se transporter d'un endroit à un autre. Ayant renfermé dans une boîte à parois très-lisses plusieurs de ces Aranéides, j'ai remarqué qu'elles avaient tendu çà et là quelques fils de soie, à l'aide desquels elles se tenaient sur les parties verticales. Je ne sais pas quels sont les moyens mis en usage par cette espèce pour pourvoir à sa nourriture ; elle est si peu agile dans ses mouvements que, probablement, elle n'attaque que les animaux sédentaires. Le Palpimane (*Chersis*) bossu semble vivre isolé, excepté dans le jeune âge, où j'en ai quelquefois rencontré de réunis au nombre de cinq ou six individus. Ce n'est jamais sur la terre que j'ai surpris cette Aranéide, mais bien dans les anfractuosités des grosses pierres, et quelquefois aussi sous les écorces des arbres. » (Lucas.)

§ XXIII.

Genre ÉRÈSE.

T. I, p. 395, avant le n° 1 :

ÉRÈSE DE GUÉRIN. (*Eresus Guerinii.*) Long., 31 mill.; larg., 11 mill.

Le géant de ce genre, l'Erèse la plus grande connue; de la grosseur et de la grandeur de la Tarentule. Corselet et abdomen d'un brun noir uniforme. Pattes courtes, grosses, ramassées, d'un brun noir ainsi que les palpes et les mandibules.

Corselet d'un brun noir : yeux noirs. Mandibules très-saillantes allongées. Abdomen une fois plus long que le corselet, ovale, plus large à sa partie antérieure.

Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 133, n° 57, Pl. 4, fig. 10.

Afrique, Algérie.

T. I, p. 399.

ÉRÈSE ACANTOPHILES. (*Eresus acantophilus.*)

M. Lucas signale pour cette espèce les variétés suivantes, toutes trouvées en Algérie :

A. Abdomen en dessus, entièrement d'un gris cendré clair, sans bandes, avec les dépressions ponctiformes d'un noir foncé. Cette variété est commune.

B. Bandes noires de l'abdomen très-grandes, très-élargies, envahissant le dessus et les parties latérales, et ne laissant qu'une bande longitudinale d'un gris cendré clair.

C. Bandes noires se réunissant, recouvrant entièrement le dessus de l'abdomen, de manière que toute cette partie est d'un brun velouté. Variété rare prise dans les environs du camp de Sétif. (Voyez encore à la page suivante.)

T. I, p. 395. Ajoutez à la synonymie de

Eresus cinnaberinus :

Eresus annulatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 14, Pl. 435.

T. I, p. 397. A la synonymie de

L'*Eresus imperialis*

Ajoutez :

Eresus mœrens, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 1, Pl. 433, fig. 1078. Une femelle, long., 11 à 12 lignes. Variété pleine et âgée, sans les points obliques.

Eresus pruinosus, Koch, t. XIII, p. 3. Pl. 433, fig. 1,079. C'est une femelle jeune; long., 5 lignes 1/2. Les huit points ombiliqués sont marqués et un peu rougeâtres.

P. 398, ligne 15. Au lieu de : Hahn, t. III, p. 29, lisez : Hahn, t. III, p. 19.

T. I, p. 398.

L'*Eresus cténizoïdes* de Koch a de 11 à 13 lign. de long.

L'*Eresus luridus* de Koch, qui a été trouvé en Grèce, près de Nauplie, diffère de la Cténizoïde par le dos, qui n'est pas parsemé de points blancs; le ventre est d'une couleur olivâtre.

T. I, p. 399. Après le nom de

L'*Eresus acantophilus*

Ajoutez la citation de notre Atlas qui s'y rapporte :

Pl. XI, fig. 1D, 1*d*, 1*c*.

Puis à la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Eresus unifasciatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, Pl. 434, fig. 1081. On la trouve dans le midi de la France. Pour les variétés de cette même espèce ajoutez ici ce qui est dit dans la page précédente.

T. I, p. 400. A la synonymie de

L'*Eresus Dufourii*

Ajoutez :

Eresus fuscifrons, Koch, *Arachniden*, Pl. 434, fig. 1084. Femelle, longue de 5 lignes 1/2. Trouvée en Égypte. Il nous paraît évident, s'il n'y a pas erreur dans la longueur donnée par M. Koch, que l'*Eresus Dufourii*, figurée par Savigny, est un individu très-jeune de l'*Eresus fuscifrons*.

§ XXIV.

Genre ATTE.

T. I, p. 403. Ajoutez à la synonymie de

L'*Attus quinquefidus*, n° 1 :

Euophrys quinque partibus, Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 27, fig 1296 (le mâle).

Plexippus albolineatus, 1297 (la femelle). Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 165, Pl. 449, fig. 1167), ressemble beaucoup à l'Atte quinquefide.

T. I, p. 405. Ajoutez à la synonymie de

L'*Attus bilineatus* :

Marpissa bistriata, femelle, long., 2 lign. 3/4 (Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 72, Pl. 444, fig. 1137), a aussi deux raies blanches sur le dos, et l'on ne douterait pas que ce ne fût la même espèce que l'*Attus bilineatus*, si M. Koch n'indiquait pas qu'il provient du Brésil.

T. I, p. 405.

ATTE PUBESCENT. (*Attus pubescens.*)

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Euophrys pubescens, Pl. 470, fig. 1278 (le mâle), fig. 1279 (la femelle).

M. Koch dit que cette espèce se trouve sur tous les murs des jardins et des maisons, jamais sur les haies et sur les buissons. Ce *jamais* est bien hardi.

T. I, p. 406.

ATTE PARÉ. (*Attus scenicus.*)

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Bradley's Works of nature, p. 135, Pl. 24, fig. 10.

Calliethera scenica, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 37, Pl. 439 fig. 1106.

Calliethera zebranea, ligne blanche transversale interrompue dans le mâle, moins marquée dans la femelle.

Koch, *Arachniden*, XIII, p. 40, Pl. 439, fig. 1108 et 1109.

T. I, p. 407. A la synonymie de

L'*Attus psyllus*

Ajoutez :

Calliethera histrionica, Koch, *Arachniden*, XIII, p. 43, Pl. 439, fig 1110 le mâle et 1111 la femelle.

Euophrys terebrata, Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 12, Pl. 470, fig. 1280 le mâle et 1281 la femelle.

M. Koch, *ibid.*, dit que l'on trouve les organes du mâle développés en août, en mai et en juin, et qu'on la prend dans les Alpes de Saltzbourg, à 3,000 et 4,000 pieds de hauteur.

A la synonymie de

L'Attus limbatus

Ajoutez :

Calliethera tenera, Koch, *Arachniden*, XIII, p. 43, Pl. 440, fig. 1112 le mâle, 1113 la femelle. C'est plus certainement celui-ci que le *Salticus limbatus* de Hahn.

T. I, p. 409. A la synonymie de notre

ATTUS ERRATICUS

Salticus distinctus, Blackwall. *Descriptions of new species of spiders.* — Dans les *Trans. of the Linn. society*, t. XVIII, p. 616. Nous transcrivons l'excellente description de M. Blackwall :

Longueur, 1 ligne 3/4.

Cephalo-thorace saturato brunneo, striga utrinque marginali albida, supernè pilis flavescentibus brunneis albisque intermixtis, strigâ medianâ albâ ; mandibulis maxillis labioque triangulari acuto saturatè brunneis; pedibus pallidè rufescenti-brunneis colore saturatè fasciatis, pari 4° longissimo, dein tertio, 2° brebissimo 4-3-1-2. Palpis brevibus, basi saturatiore brunneis apice albidis ; abdomine brunneo-rufo albidoque tincto, anticè arcubus 2 concentricis obscuris, postice lineis angularibus striatis albidis, macula anali albâ.

Maris pedum anterius tertio paulo longius; paribus primo et secundo cum femoribus tertii quartique saturatè brunneis.

M. Blackwall remarque que chaque tarse est terminé par deux

griffes longues courbées, légèrement pectinées, au-dessous duquel est un petit appareil pour grimper (a small climbing apparatus).

Le mâle, plus petit, a des couleurs plus vives et plus foncées.

M. Blackwall dit que cette espèce est commune dans le Denbighshire, sur les murs construits en pierre, où elle forme une cellule d'une soie blanche compacte attachée à la surface de la pierre, dans le mois de juillet. Le cocon a 2 lignes de diamètre. Les œufs sont au nombre de 16, d'un jaune pâle, non agglutinés entre eux. Les jeunes, en sortant du cocon, portent déjà les marques qui distinguent leur espèce.

T. I, p. 409. A la synonymie de

L'*Attus erraticus*

Ajoutez encore :

Calliethera cingulata, Koch, XIII, 40, Pl. 439, fig. 1109, la femelle. Long., 2 lignes 1/2 ; fig. 1108 le mâle. Long., 1 ligne 3/4 ou 2 lignes. Très-bonne figure. Trouvée dans le Salzbourg, sur les murs, dans les planches.

T. I, p. 409. A la synonymie de

L'*Attus cupreus*

Ajoutez :

Dendryphantus auratus, Koch, *Arachniden*, XIII, p. 92, Pl. 447. fig. 1154 (femelle, longue de 2 lignes 1/4. — *Ubersicht des Arachnidens System*, t. I, p. 32.

Trouvée en Allemagne, aux environs de Ratisbonne, dans une prairie humide, au mois de mai. M. Koch l'a décrit comme espèce nouvelle en 1837, sans s'apercevoir qu'il l'avait déjà décrite et figurée plusieurs fois.

J'ai trouvé de cette espèce, le 30 novembre, un jeune mâle enfermé dans son sac, à la base du pédicule d'un grapillon de raisin.

Salticus cupreus, Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 173.

On trouve en Algérie l'*Attus cupreus* en hiver et pendant une grande partie du printemps. Elle s'y construit, pour passer la mauvaise saison, dans les *helix*, *coriosula hieroglyphica*, et *cyclostoma Wolziarum*, un petit cocon d'une soie d'un blanc éclatant.

T. I, p. 412, nº 13.

Attus niger.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Euophrys Africa, Koch, *Arachn.*, t. XIV, Pl. 469, fig. 1274.

T. I, p. 412, nº 14.

Attus coronatus.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Dendryphantes dorsatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 45, fol. 446, fig. 1147.—*Dendryphantes leucomelas, id.*, p. 90, Pl. 446, fig. 1150 (femelle).—*Dendryphantes lanipes*, XIII, Pl. 447, fig. 1152 (femelle), 3 lignes 1/2 ou 4 lignes. Le *Dorsatus* a été trouvé dans l'État de Naples ; le *Lanipes*, dans le Tyrol et le midi d e'Allemagne. Ce sont toutes des variétés de la même espèce.

Ajoutez encore :

Euophrys falcata, Koch, *die Arachniden*, t. XIV, p. 24, Pl. 472, fig. 1198 le mâle ; mais les figures 1291, 1292, 1294 et 1295, appartiennent à deux espèces qui sont différentes de l'*Attus coronatus*, connues de nous, et dont la synonymie est à établir.

T. I, p. 414.

Attus nidicolens.

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Dendryphantes nebulosus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 89, Pl. 446, fig. 1151. Long., 3 lig. (de Naples).—Id., *Marpissa muscosa, id*, t. XIII, 63, Pl. 453, fig. 1129 et 1130 (le mâle), 3 lignes à 3 lignes 1/4. Pris en mai. — *Euophrys falcata* (la femelle), Koch, *die Arachniden*, t. XIII, p. 26, Pl 472, fig. 1291 (bonne figure de la femelle). La figure 1290 est le mâle de l'*Attus coronatus*, et n'appartient pas à cette espèce, fig. 1292 ; variété rougeâtre ; fig. 1293, variété jaunâtre.

T. I, p. 415 et 416, nº 18.

ATTE FRONTALE. (*Attus frontalis.*)

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Attus frontalis, Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 44, Pl. 474, fig. 1304 le mâle, 1305 la femelle.

T. I, p. 415.

17 bis. ATTE A FLANCS JAUNES. (*Attus xanthonulas.*)
♂ Long. 4 lignes.

Corselet brun, avec des poils jaunes. Abdomen jaune, avec une ligne noire triangulaire festonnée sur le milieu du dos, qui projette une raie noire vers le corselet : le tout ressemblant à une feuille allongée, avec son pédicule.

Dendryphantes xanthomelas. Koch, *Die Arachniden*, XIII, p. 85, Pl. 446, fig. 1148.

De Naples.

T. I, p. 416.

Attus lunulatus.

Ajoutez :

Dendryphantes hastatus, Koch, XIII, fig. 1145 (femelle).

T. I, p. 417.

Attus annulipes.

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Marpissa brevipes. Koch, *Arachniden*, XIII, p. 58, Pl. 452, fig. 1126 (femelle). Long. 2 lignes.

Dendryphantes bimaculatus. XIII, p. 31, Pl. 447.

T. I, p. 417.

Attus bicolor.

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Dendryphantes bimaculatus. Koch, *Arachniden*, XIII, p. 91, Pl. 447, fig. 1163. — Conférez avec la *Sanguinolenta*, n° 133.

T. I, p. 417 et t. II, p. 465. Après le n° 21 mettez :

21 bis. ATTE BLANCHISSANT. (*Attus canescens.*) ♀ Long. 4 lignes.

Corselet blanc, avec une tache d'un gris brun foncé, semi-circulaire, entre les yeux. Abdomen de même couleur, plus pâle. Pattes d'un jaune clair, annelées de taches brunes.

Dendryphantes canescens. Koch, *Arachniden*, XIII, p. 80, tab. 345, fig. 1144.

Trouvée en Grèce, où elle paraît rare.

T. I, p. 418, n° 23.

ATTE LETTRÉ. (*Attus litteratus.*)

Conférez pour la synonymie de cette espèce :

Euophrys striata, Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 1, Pl. 469, fig. 1272 (le mâle), 1273 (la femelle).

T. I, p. 419 et 420.

Attus tigrinus.

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Euophrys tigrina, Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 6, Pl. 469, 467, fig. 1275 (le mâle), 1276 (la femelle), 1277 variété de la femelle.

Trouvée en Allemagne, en Bohême, sous les pierres, sous l'écorce des arbres et dans l'herbe.

Notre *Attus litteratus*, t. I, p. 414, n° 15, est une espèce bien distincte de celle-ci.

T. I, p. 424.

Attus grossipes.

Ajoutez :

Euophrys arcuata, t. XIV, p. 30, fig. 12984 (le mâle).

T. I, p. 418, n° 24.

Attus litteratus.

A la synonymie de cette espèce, ajoutez :

Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 77, Pl. 445, fig. 1142 la femelle ; long., 3 lignes. — *Ibid.*, t. XIII, p. 79, Pl. 445, fig. 1141, 1143.

Attus capito, Lucas, Description des Arachnéides des Canaries, in-fol., p. 27, Pl. 7, fig. 8.

T. I, p. 418, n° 23 *bis*.

ATTE QUADRIPONCTUÉ. (*Atticus quadripunctatus.*) Long., 3 lignes.

Corselet brun pâle rougeâtre dans le milieu, côté d'un jaune pâle. Abdomen d'un brun rougeâtre en dessus, plus pâle sur les bords ; quatre points ronds en carré rouge pâle, ocellé par un point

blanc ; au milieu quatre petites raies transversales blanches parallèles à parties postérieures.

Dendryphantes maculatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 86, Pl. 446, fig. 1149.

Trouvée en Hongrie.

T. I, p. 426-429 :

A ces espèces d'Attes, ajoutez dans la section des Africaines un bien plus grand nombre que M. Lucas a décrites et fait figurer dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, p. 136-187, pl. 5 à 10. Plusieurs de ces espèces ont été décrites par nous et par M. Koch et ont besoin d'être conférées avec celles que nous avons reçues du midi de la France pour en établir la synonymie, ce que nous ne pouvons faire, n'ayant que le texte du travail de M. Lucas et non toutes ses planches. Nous nous contenterons de donner les noms que M. Lucas a imposés aux espèces qu'il a décrites, et l'indication des figures auxquelles il renvoie dans ses descriptions :

Attus Vaillantii.	Pl. 5,	fig. 3
— *erythrogaster.*		fig. 3
— *nitidiventris.*		fig. 10
— *luctuosus.*		fig. 7
— *Mauritanicus.*		fig. 9
— *fallax.*		fig. 5
— *Cirtanus.*		fig. 4
— *flavescente-maculatus.*		fig. 6
— *Oraniensis.*		fig. 8
— *nigrifrons.*	Pl. 6,	fig. 7
— *jucundus.*		fig. 8
— *Moreletii.*		fig. 3
— *rufo-lineatus.*	Pl. 7,	fig. 9
— *Algericus.*	Pl. 6,	fig. 6
— *erraticus.*		fig. 5
— *gesticulator.*		fig. 9
— *fulviventris.*		fig. 1
— *Numidicus.*		fig. 10
— *rufifrons.*		fig. 2
— *Bresnerii.*	Pl. 7,	fig. 8
— *fulvotrilineatus.*		fig. 7
— *Monardi.*		fig. 2
— *Guyonii.*		fig. 6

Attus Boryi.	Pl. 7, fig. 3
— *Basseletii.*	fig. 1
— *Theïsii.*	fig. 10
— *Nicoletii.*	fig. 5
— *affinis.*	fig. 4
— *propinquus.*	Pl. 8, fig. 1
— *confusus.*	fig. 2
— *albovittatus.*	fig. 3
— *Ravoisiœi.*	fig. 4
— *arenarius.*	fig. 5
— *angustatus.*	fig. 6
— *paludivagus.*	fig. 7
— *mutabilis.*	fig. 8
— *meticulatus.*	fig. 9
— *albobimaculatus.*	fig. 10
— *fulvopilosus.*	Pl. 9, fig. 1
— *albifrons.*	fig. 9
nitidus.	fig. 10
— *maestus.*	fig. 2
— *fulvounilineatus*	fig. 8
— *Lilliputanus.*	fig. 4
— *rufolimbatus.*	fig. 4
— *quadripunctatus.*	fig. 6
— *Duriœi.*	fig. 5
— *Levaillantii.*	fig. 3

Cette dernière espèce a été prise aux environs d'Oran, à la fin de février, dans une *Helix Dupotetii* où elle avait construit un petit cocon lenticulaire formé d'une soie fine serrée et d'un blanc éclatant.

Attus Bovœi.	Pl. 9, fig. 7
— *Berbruggeri.*	Pl. 10, fig. 1
— *Guichenotii.*	fig. 2
— *nigromaculatus.*	fig. 3
— *testaceolineatus.*	fig. 4
— *Nivoyi.*	fig. 5
— *albotrimaculatus.*	fig. 6
— *mutilloïdes.*	fig. 7

Et dans les Arachnides des Canaries :

Attus bicolor.	Pl. 7, fig. 6
— *melanognathus.*	fig. 4
— *annulipes.*	fig. 3
— *villosus.*	fig. 5

Ce genre *Attus* est le plus nombreux en espèces, le moins prolifique, le moins varié dans ses habitudes et dans ses formes; le plus varié et le plus riche dans ses

couleurs, c'est aussi celui dont on a figuré un plus grand nombre d'espèces. Une révision générale de ce genre serait nécessaire pour en établir la synonymie. Cette révision diminuerait le nombre des espèces, car plusieurs déjà ont été décrites plusieurs fois sous des noms différents. Nous allons donner la description de quelques espèces nouvelles et continuer à établir la synonymie de plusieurs autres.

T. I, p. 457, n° 102 *bis*.

ATTE BORDÉ. (*Attus limbatus.*) ♂ 1 ligne.

Corselet de couleur bronzé, entouré de deux lignes blanches. Abdomen ovale allongé, dos noir entouré d'une raie blanche. Pattes antérieures allongées, noires, revêtues de longs poils également noirs. La seconde et la quatrième paires sont les plus longues, la troisième est la plus courte.

Nouveau-Monde ; Mexique, de Guatémala.

T. I, p. 420.

N° 26. *Attus crucigerus.*

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Euophrys crucifera. Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 226, Pl. 468, fig. 1270, le mâle; 1271, la femelle.

Commune aux environs de Nuremberg. Les organes du mâle sont développés en mai et en juin. Elle s'y trouve sur la terre ou sous les pierres, et construit un petit sac mou, étroit et épais.

T. I, p. 426.

Attus Paykulii.

Ajoutez :

Attus Paykulii. Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 153, n° 83 (la femelle).

Prise sur la fin de juillet, à Constantine, sur un mur.

T. I, p. 426.

Attus ligo.

Ajoutez au nom la citation de notre atlas :

Pl. 12, fig. 4D.

Et à la synonymie :

Plexippus ligo, Koch, *Arachniden*. Long. 4 lignes, femelle; t. XIII, p. 107, Pl. 450, fig. 1168 et 1169.

T. I, p. 428.

N° 48. *Attus Forskaelii.*

Ajoutez à la synonymie :

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 143, n° 69.

M. Lucas n'a trouvé qu'une seule fois cette espèce, à la fin de novembre, dans les maisons à Bone. Les mouvements de cette Aranéide sont très-vifs.

T. I, p. 429. Ajoutez :

ATTE SÉNÉGALAIS. (*Attus Senegalensis.*) Long. 4 lignes. ♂

Corselet rond, noir, avec une large raie fauve longitudinale à sa partie postérieure. Abdomen noir, avec des poils grisâtres dans le milieu du dos. Pattes brunes, avec des raies rougeâtres aux pattes postérieures.

Attus Senegalensis. Koch, *Arachniden*, XIII, p. 108, Pl. 450, n° 170.

Afrique. Sénégal.

T. I, p. 432. Ajoutez à la suite :

N° 51 bis. ATTE BRÉSILIEN. (*Attus Brasiliensis.*)
♀ Long. 5 lignes.

Corselet noir, ayant de chaque côté une tache ovale de couleur blanche. Abdomen ovale peu allongé; dos de couleur dorée; ventre brun. Mandibules dilatées à leur base, de couleur violette, brillant d'un éclat métallique. La première paire de pattes la plus allongée, la deuxième et quatrième ensuite.

Salticus Brasiliensis. Lucas, *Annales de la société entomologique*, II, p. 480, Pl. 18, p. 276, fig. 2.

Du Brésil.

T. I, p. 453, n° 52 *ter*.

ATTE VARIÉ. (*Attus variegatus.*) ♂ Long. 6 lignes;
♀ long. 6 lignes.

Le mâle. — Corselet grand, épais, noir, avec deux taches

blanches sur les côtés. Abdomen noir, avec deux lunules en forme de bonnet, accolées l'une à l'autre sur le milieu du dos; un trait ou point blanc de chaque côté de cette tache; quatre points blancs à la partie postérieure; portion de cercle blanc proche le corselet. Mandibules vertes mouchetées de brun. Pattes et palpes noirs, velus, annelés de blanc. Mandibules vertes à éclat métallique.

La femelle. — Corselet noir, sans des taches blanches. Lunule du milieu du dos non divisé en deux, large et peu élevée. Pattes d'un brun noir annelé de rougeâtre. Palpes plus pâles. Mandibules rouge pourpre.

Phidippus purpurifer. Koch, XIII, p. 127, Pl. 453, fig. 1186. *Phidippus variegatus*. Koch, *Arachn.*, XIII, p. 125, Pl. 453, fig. 1186, le mâle; fig. 1187, la femelle.

Salticus variegatus. Lucas, *Annales de la société entomologique de France*, II, p. 478, Pl. 18, fig. 1, *a*, *b*, *c*.

Amérique septentrionale, Nouvelle-Orléans.

Les diversités de couleurs qui existent entre les *Phidippus variegatus* et *purpurifer* tiennent évidemment à la différence des sexes.

Cette espèce est très-voisine de l'Atte mordant, mais elle est plus grande et a l'abdomen plus large, et s'amincissant moins vers son extrémité.

Phidippus rufimanus. Variété à lunule blanche dorsale ayant la forme d'un croissant très-mince; quatre traits blancs, deux supérieurs et deux inférieurs. Les mandibules d'un vert bleuâtre. ♂ Long. 5 lignes. (Koch, XIII, 132, Pl. 454, fig. 1191.)

Cette variété, très-semblable à l'*Attus variegatus* femelle, est de l'Amérique septentrionale, dans les environs de New-York.

T. I, p. 433, n° 52 *ter*.

ATTE ROYAL. (*Attus regius*.) ♂ Long. 6 lignes 1/2.

D'un brun noir. Dessus de la tête, entre les yeux, d'un noir foncé. Bande transversale rougeâtre dans le milieu du corselet; partie postérieure noire. Abdomen ovale, renflé dans son milieu; noir sur le dos, avec une tache en forme de demi-lune ou de bonnet rouge; deux traits rouges de chaque côté de cette tache; deux autres taches rouges, rondes, à la partie postérieure; une raie ou portion de cercle rouge proche le corselet. Mandibules vertes à leur naissance, rouges à l'extrémité.

Phidippius regius. Koch, *Arachniden*, XIII, p. 146, Pl. 456, fig. 1203.

Phidippus togatus. Ibid., XIII, p. 129, Pl. 454, fig. 1189. 6 lignes.

Nouveau-Monde. Archipel occidental, Cuba; et en Pensylvanie.

Variété, avec des taches blanches plus grandes, arrondies à la partie postérieure; cercle blanc de la partie antérieure prolongé sur les côtés. Mandibules vertes.

De Pensylvanie.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Atte mordant*, et doit être placée à la suite; mais elle en diffère trop par la grandeur pour ne pas être considérée comme une espèce distincte. L'*Attus regius*, l'*Attus togatus* et l'*Attus variegatus* se distinguent de l'*Attus morsitans* par un abdomen plus large, diminuant moins vers son extrémité; les pattes plus grosses et plus velues. Mais ces trois espèces forment un petit groupe étroitement uni, auquel on doit joindre toutes les variétés de l'Atte insidieux et de l'Atte frauduleux, fig. 437, 439, 440, 209 et 210 d'Abbot, l'*Attus contemplator*, l'*Attus lacertosus* et l'*Attus succinctus*. Voyez ci-après p. 423, 424 et 425.

T. I, p. 433, n° 52. A la synonymie de l'*Atte mordant* ajoutez :

Phidippus lunulatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, Pl. 454, fig. 1192.

De la Caroline.

Phidippus dubiosus, ibid., t. XIII, p. 133, Pl. 454. fig. 1193. Longueur, 3 1/2.

Variété avec la lunule et trois autres taches blanches sur le dos, et deux taches, l'antérieure et la postérieure, verdâtres.

De Pensylvanie.

Phidippus mundulus, ibid., t. XIII, p. 137, Pl. 455, fig. 1195, 1196. ♂ Long., 3.

Variété à tache centrale ou lunule du dos rouge; raies postérieures de même couleur, raie blanche proche le corselet, lunule et raie antérieure rouges.

Phidippus personatus, ibid., t. XIII, p. 141, Pl. 455, fig. 1199. Long., 3 lignes.

Variété à lunule et raies près du corselet roses.

Phidippus elegans, ibid., t. XIII, p. 142, Pl. 456, fig. 1200. Long., 3 lignes.

Variété à lunule et raies postérieures jaunes.

De Pensylvanie.

Phidippus concinnatus, ibid., t. XIII, p. 145, Pl. 456, fig. 1202. Long., 3 lignes 1/2.

Variété avec la lunule blanche, quatre points blancs, et les taches rondes, antérieures et postérieures, d'un rouge brun.

Phidippus smaragdifer, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 128, Pl. 453, fig. 1188. Long., ♀ 4 1/2.

Variété à lunule blanche du milieu du dos de l'abdomen ; deux points seulement à la partie postérieure, proche le corselet ; la ligne blanche est oblitérée, il n'y a que quelques poils blancs.

De la Nouvelle-Orléans.

Phidippus alchimista. ♀ Long., 5 lignes.

Variété à lunule blanche sur le milieu du dos, ayant la forme d'un triangle, et seulement deux traits blancs à la partie postérieure. Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 131, Pl. 454, fig. 1190.

De Pensylvanie.

Plexippus guttatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 96, Pl. 448, fig. 115. ♂ Long., 4 lignes 1/2.

Variété avec la lunule blanche dorsale et trois petites taches blanches en triangle, à la partie antérieure trois autres ; à la partie postérieure, variété en tout semblable à la figure 89 d'Abbot. M. Koch indique ce mâle comme de l'Amérique méridionale de Bahia.

L'*Attus morsitans* a beaucoup de rapports avec l'*Attus insidiosus*, n° 67.

T. I, p. 433.

Atte oranger. (*Attus aurantius.*) ♀ Long., 4 lignes.

Corselet cuivré à sa partie antérieure, entouré de longs poils jaunes. Abdomen peu allongé, ovale, s'amincissant à sa partie postérieure. Dos doré, tacheté de quatre points blancs, et entouré à sa partie antérieure d'une raie de couleur oranger. Première paire de pattes la plus longue, la quatrième ensuite ; la seconde, après ; la troisième, est la plus courte.

Salticus aurantius, Lucas, *Ann. de la soc. entomologique*, p. 480, Pl. 18, fig. 3.

Nouveau-Monde. Amérique septentrionale. Guatimala. Au Mexique.

T. I, p. 434; n° 55.

Attus signatus :

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Plexippus bivittatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 120, Pl. 452, fig. 118. Long., 2 lignes 1/2.
De Pensylvanie.

T. I, p. 434, n° 56.

Attus locustoïdes.

A la synonymie ajoutez :

Marpissa dissimilis. Long., 2 lignes 1/2. Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 71, fig. 1135.
M. Koch a reçu un mâle de cette espèce du Brésil, et un second individu de l'île Saint-Thomas; comme c'est bien certainement une femelle de la même espèce que Bosc a décrite, et que la similitude des figures ne peut laisser aucun doute à cet égard, il s'ensuit que M. Koch s'est trompé, en donnant l'Aranéïde figurée sous le n° 1135 pour le mâle de celui de la figure 1136 : celui-ci est notre *Attus attentus*, p. 437, n° 61.

T. I, p. 437.

Attus attentus.

Marpissa dissimilis, Koch, *Arachniden*, t. XIII, Pl. 454, fig. 1136 la femelle. De Colombie.
Cette espèce a beaucoup d'analogie avec l'*Attus virgulatus*, t. I, p. 414, n° 15.

T. I, p. 438.

Attus multivagus.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Phidippus electus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 144, Pl. 456, fig. 20 (une femelle. Longueur, 2 lignes 1/2). La mesure de 5 lignes que j'ai donnée est prise sur la figure d'Abbot, qui a presque toujours grossi ces petites espèces.
De Pensylvanie.

T. I, p. 440.

Attus insidiosus.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Phidippus elegans, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 142 et 145, Pl. 456, fig. 1202 et 1200 *ρ*.

De Pensylvanie.

T. I, p. 446.

Attus rimator.

Ajoutez à la synonymie :

Phidippus auctus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 148, p, 456, fig. 1204 (femelle. Long., 5 lignes 1/2).

T. I, p. 446.

Altus sagax.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Phidippus electus, t. XIII, p. 144, Pl. 456, fig. 1201 (femelle).

De Pensylvanie.

T. I, p. 451, n° 88.

Attus felis.

Ajoutez à la synonymie de

Plexippus flavo-guttattus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 448, fig. 1161. Long., 5 lignes 1/2 (femelle).

Trouvée à Para, dans le Brésil.

T. I, p. 453, n° 94.

Attus furtivus.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Plexippus flexus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 100, Pl. 449, fig. 1163.

Du Brésil.

T. I, p. 454, n° 96.

Attus chrysis.

Ajoutez :

Plexippus orichalcus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 113, Pl. 451, fig. 1174. Long. 4 lignes 1/2.

De Mexico.

T. I, p. 455, n° 97.

Attus Iris.

Ajoutez :

Plexippus aureus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 114, Pl. 451, fig. 1175, femelle. Long. 4 lignes 1/4.

De Mexico.

T. I, p. 456, n° 100.

Attus galathea ♀.

A la synonymie ajoutez :

Phidippus asinarius, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 139, Pl. 455, fig. 1197 (femelle. Long. 4 lignes 1/2). Les mandibules sont vertes à leur extrémité. Prise en Pensylvanie. Cette espèce doit être placée à côté de l'*Attus gerbillus*, avec laquelle elle a beaucoup de rapport.

T. I, p. 457, n° 102.

Attus contemplator.

Cette espèce ressemble beaucoup au

Phidippus regius de M. Koch, t. XIII, p. 145, fig. 1203, Aranéide de Cuba, que nous avons décrite plus haut, p. 418, et par conséquent qui a de l'analogie avec l'*Attus morsicans*, l'*Attus lacertosus* et l'*Attus succinctus*.

T. I, p. 460, n° 106 *bis*.

Atte mutillaire. (*Attus mutillarius.*) ♂ ♀ Longueur du mâle, 6 lignes 3/4 ; de la femelle, 7 lignes 1/4.

Corselet d'un rouge brun avec des poils jaunes d'ocre. Abdomen noir avec une large bande jaune sur le milieu du dos, croisée par des arcs ou chevrons en accents circonflexes; demi-cercle proche le corselet. Dans la femelle, les chevrons moins nombreux avec de petits traits noirs se dilatent en une espèce de triangle à la partie antérieure, et forment un carré à la partie postérieure; ils sont aussi d'un jaune plus pâle. Les mandibules sont noires et ont un léger reflet métallique. Les pattes très-velues et d'une couleur pâle uniforme.

Plexippus mutillarius. Koch, *Arachniden*, Pl. 447, fig. 1155, le mâle, fig. 1156 la femelle.

Cette belle espèce habite l'Australie. On a trouvé la femelle dans l'île de Java, et le mâle dans celle de Bintang.

Cet Aranéide a beaucoup d'analogie avec l'Atte Diard, n° 107.

T. I, p. 460, nº 106 *ter*.

ATTE ROBUSTE. (*Attus lacertosus.*) ♂ Long., 6 lignes (le mâle).

Tête, corselet, abdomen, palpes, pattes et mandibules noirs verdâtres, luisant d'un éclat métallique ; bandes blanches longitudinales sur le milieu du corselet ; figure triangulaire blanche sur le milieu de l'abdomen, en dessus.

Plexippus lacertosus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 94, fig. 1157 (un mâle), fig. 1158 (un second mâle plus jeune).

Cette espèce ressemble beaucoup à l'Atte mordant d'Amérique, p. 432, n. 52. (Voyez ci-dessus, p. 419, 423, 424.)

Selon M. Koch, elle est du Monde maritime, de Java ou de l'île Bintang.

T. I, p. 460, nº 106 *quater*.

ATTE VIOLACÉE. (*Attus janthinus.*) ♂ Long., 6 lignes (le mâle).

Corselet d'un rouge brun obscur, partie antérieure noire. Abdomen ovale allongé, se rétrécissant beaucoup à son extrémité, noir en dessus, luisant d'un état métallique, raie blanche arquée proche le corselet; quatre petites raies blanches inclinées sur les côtés, et une petite raie transversale de même couleur au-dessus des filières.

Plexippus janthinus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 97, Pl. 448, fig. 1160.

De l'île Bintang.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour les couleurs et la disposition de ses taches blanches, à l'*Attus candefactus* d'Europe, t. I, p. 473, nº 132; elle s'en rapproche aussi par ses yeux et ses pattes un peu allongées, mais elle en diffère beaucoup pour la grandeur.

T. I, p. 460, nº 106 *quinquies*.

ATTE SUCCINCTE. (*Attus succinctus.*) ♂ Mâle. Long., 5 lignes.

Corselet grand, noir, uniforme, luisant d'un éclat métallique.

Abdomen renflé dans son milieu, noir et luisant d'un éclat métallique, ayant sa moitié antérieure entourée d'une raie blanche ; des points, et une raie transversale de même couleur à la partie postérieure, proche les filières.

Plexippus succinctus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 98, Pl. 443, fig. 1161.

De l'île de Bintang.

Cette espèce, pour la forme et les couleurs, a beaucoup d'analogie avec l'*Attus contemplator* d'Amérique et de Cuba, t. I, p. 457, et l'*Attus morsitans*, p. 432, n° 102.

T. I, p. 461, n° 107 *bis*.

ATTE HYPATIQUE. (*Attus hypaticus.*) Long., 2 lignes 1/2.

Corselet d'un brun noir, bordé sur les côtés d'une bande jaune blanchâtre. Abdomen brun, noir, plus pâle sur le dos. Mandibules rougeâtres; cuisses et pattes brunes; la jambe et les tarses d'un rouge jaunâtre.

Plexippus hypaticus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 109, Pl. 450, fig. 1171.

Asie. L'Inde. Pulo Loz.

T. I, p. 461, n° 108.

Attus tardigradus.

A la synonymie ajoutez :

Schœffer, *Icon*, t. III, tab. 225, fig. 5.

L'*Aran. muscosus*, Clerk, Pl. 5, fig. 12.

La *Marpissa muscosa* de M. Koch ne peut se rapporter à cette espèce ; elle a un abdomen moins allongé.

T. I, p. 463. Conférez avec l'*Attus undatus*, n° 110, l'*Attus lentus*, p. 466, n° 116.

T. I, p. 465, n° 114.

Attus protervus.

A la synonymie ajoutez :

Plexippus undatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 123, fig. 1183 le mâle. M. Koch ne lui donne que 2 lignes de longueur.

T. I, p. 466.

Attus lentus.

Pour cette espèce conférez,

De Géer, t. VII, p. 320, Pl. 39, fig. 6. (*Ar. undatus.*)

Atte érythrocéphale. (*Attus erythrocephalus.*) ♂ Long., 4 lignes.

Corselet, palpes et pattes d'un jaune d'ocre pâle, dessus antérieur du corselet d'un rouge brun, les coins du bandeau (au-dessous des yeux) noirs. Abdomen d'un brun fauve sur le dos; côtés noires. Mandibules couleur brun rouge.

Plexippus erythrocephalus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 102, Pl. 449, n° 1164.

Monde maritime. Archipel d'Orient. Ile de Java.

T. I, p. 469, après le n° 124 :

Atte veuf. (*Attus viduus.*) ♂ Long., 2 lignes 3/4, ou 3 lignes 1/2.

Corselet noir, d'un luisant métallique bleuâtre; deux taches blanches sur la partie postérieure du corselet. Abdomen noir, bronzé sur le dos, entouré d'une ligne blanche de chaque côté.

Plexippus viduus, Koch, *Arachniden*, fig. 1166.

Monde maritime. Archipel oriental. Ile Bintang.

Ressemblant beaucoup à la marginée d'Amérique (*Attus marginatus*, p. 466), après laquelle il faudrait la placer.

Atte variable. (*Attus versicolor.*) ♂ Long., 2 lignes 1/2.

Corselet noir, avec des poils blancs à la partie postérieure et au bandeau. Abdomen avec une bande festonnée de couleur carmélite ou rougeâtre, bordée de noir; côtés jaunâtres. Pattes jaunâtres tachées de noir aux articulations. Cuisse de la première paire de pattes, la paire antérieure noire.

Plexippus versicolor, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 103, pl. 449, fig. 1165.

Monde maritime. Archipel d'Orient. Ile Bintang.

T. I, p. 473, n° 133.

Attus sanguinolentus.

A la description ajoutez :

Variété. Avec deux lignes blanches qui se joignent en faisant un angle à la partie postérieure du dos.

A la synonymie ajoutez :

Philia sanguinea, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 56, Pl. 442,

fig. 1124 le mâle.—*Philia hæmorrhoica*, id., t. XIII, p. 54, Pl. 441, fig. 1121 la femelle.

C'est la variété avec les deux lignes blanches. — fig. 1122 une femelle sans les lignes blanches. et l'ovale du dos plus étroit.

Mon *Attus bilineatus*, que M. Koch veut rapporter au *Sanguinolentus*, est une autre espèce : l'*Attus bilineatus* a deux raies blanches qui divisent la couleur noire du dos dans toute sa longueur. Il a les pattes plus courtes et appartient ainsi à une autre section. De plus, il est plus petit que l'*Attus sanguinolentus*.

T. I, p. 475.

Attus igneus.

Ajoutez :

Koch, *Arachniden*, t. XIV, p. 182, Pl. 462, fig. 1232.

T. I, p. 475.

Attus sumptuosus.

Ajoutez à la sononymie :

Thiania sumptuosa, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 172, Pl. 460, fig. 1224.

T. I, p. 478. Ajoutez à la suite :

Atte rayé. (*Attus albolineatus.*) Long., 3 lignes ♂.

Corselet d'un brun rougeâtre, noir entre les yeux, deux lignes longitudinales blanches à la partie postérieure. Abdomen d'un brun noir avec deux bandes blanches longitudinales sur les côtés. La plus intérieure continue celle du corselet. Pattes et palpes rougeâtres.

Plexippus albolineatus, Koch, *Arachniden*, t. XIII, fig. 1167.

Monde maritime. Archipel d'Orient. L'île de Java.

Cette espèce se place à côté de l'*Attus bilineatus*, t. I, p. 405, d'Europe.

T. I, p. 478. Ajoutez :

Atte front noir. (*Attus nigrifrons.*) Long. 2 lignes 1/2 ♀.

Corselet, tête, palpes et pattes d'un jaune d'ocre ; dessus de la tête entre les yeux noir. Abdomen d'un brun foncé avec ligne obscure longitudinale, d'un brun jaunissant sur le milieu du dos.

Plexippus nigrifrons, Koch, *Arachniden*, t. XIII, p. 110, Pl. 450, fig. 1172.

Asie. Archipel oriental. De Bintang.

T. I, p. 480.

M. Koch a figuré et décrit un grand nombre de belles espèces de ce genre :

Attus	*paludatus* (*Phidippus*).	T. 13, fig.	1205 (de la Caroline).
—	*insignarius* (*Phidippus*).		1206 (de Pensylvanie).
—	*meitalicus* (*Phidippus*).		1207 (Brésil).
—	*fuscipes* (*Phidippus*).		1209 (Mexique).
—	*nitens* (*Phidippus*).		1219 (Mexique).
—	*cyanidens* (*Phidippus*).		1211 (Brésil).
—	*arrogans* (*Phidippus*).		1212 (Brésil).
—	*chalcidon* (*Phidippus*).		1214 (Brésil).
—	*testaceus* (*Phidippus*).		1215 (Pensylvanie).

Les neuf espèces qui précèdent appartiennent à notre division I, t. I, p. 486 et au genre Phidippus de M. Koch.

Attus	*giganteus* (*Hyllus*).	T. 13, fig.	1216 (Colombie).
—	*stremius* (*Hyllus*).		1218 (Mexique).
—	*mordax* (*Hyllus*).		1219 (Montevideo).
—	*nobilis* (*Hyllus*).		1220
—	*pugnax* (*Hyllus*).		1221 (Mexique).
—	*alternans* (*Hyllus*).		1222 (Indes-Or., Puloloz).

Aux six espèces qui précèdent M. Koch donne le nom générique Hyllus.

Attus	*pulcherrimus* (*Thiania*).	T. 13, fig.	1223 (Indes-Or., Puloloz).
—	*notabilis* (*Icelus*).		1223. C'est une espèce de Naples déjà décrite.
—	*honestus* (*Icelus*).		1226 (Brésil).
—	*psittacinus* (*Alcmena*).		1227 (Brésil).
—	*amabilis* (*Alcmena*).		1228 (Mexique).
—	*pallidus* (*Alcmena*).		1229 (Brésil).
—	*concolor* (*Cocalus*).		1230 (Ile Bintang).
—	*cyaneus* (*Cocalus*).		1231 (Surinam).
—	*spectabilis* (*Amycus*).		1233 (Brésil).
—	*flavolineatus* (*Amycus*).		1234 (Mexique).
—	*subfasciatus* (*Amycus*).		1235 (Brésil).
—	*megacephalus* (*Asaracus*).		1236 (Brésil).
—	*aurigera* (*Eris*).		1237 (Pensylvanie).
—	*jubatus* (*Eris*).		1238 (Ile St-Thomas dans l'archipel d'Amér.).

Attus illustris (*Eris*). T 13,	fig. 1239	(Puerto-Rico).
— *gratiosus* (*Phiale*).	1240 et 1241	(Brésil).
— *croccus* (*Phiale*).	1242	(Brésil, au Para).
— *modestus* (*Phiale*).	1243	(Pensylvanie).
— *virgo* (*Phiale*).	1244	(Surinam).
— *rufoguttatus* (*Phiale*).	1245	(Brésil).
— *herinus* (*Phiale*).	1246	(Brésil).
— *ministerialis* (*Phiale*).	1247	(Colombie).
— *decoratus* (*Euophrys*).	1248	(Brésil).
— *trifasciatus* (*Euophrys*).	1249	(Brésil).
— *bellus* (*Euophrys*).	1250	(Brésil).
— *comtus* (*Euophrys*).	1251	(Brésil).
— *jucundus* (*Euophrys*).	1252	(Montevideo).
— *ambiguus* (*Euophrys*).	1253	(Surinam).
— *ancillus* (*Euophrys*).	1254	(de San-João del Rey, au Brésil).
— *rubiginosus* (*Euophrys*).	1255	(Para, au Brésil)
— *leucostigma* (*Euophrys*).	1256	(Brésil).
— *brunnescens* (*Euophrys*).	1257	(Brésil).
— *incomptus* (*Euophrys*).	1258	(Brésil, à San-João del Rey).
— *rapidus* (*Euophrys*).	1259	(Chili).
— *amabilis* (*Euophrys*).	1260	(Pensylvanie).
— *leucophacus* (*Euophrys*).	1261	(Pensylvanie).
— *humilis* (*Euophrys*).	1262	(Pensylvanie).
— *offuscatus* (*Euophrys*).	1263	(Pensylvanie).
— *vetustus* (*Euophrys*).	1264	(Ile Saint-Thomas, Amérique).
— *humatus* (*Euophrys*).	1265	(de San-João del Rey, au Brésil).
— *coronigera* (*Euophrys*.)	1266	(Brésil, au Para).
— *hastigerus* (*Euophrys*).	1267	(Brésil).
— *farinosus* (*Euophrys*).	1267	(Brésil).
— *latipes* (*Euophrys*).	1269	(Brésil).

Toutes les espèces qui précèdent et qui sont attribuées à divers genres par M. Koch, appartiennent à la section II établie par nous, t. I, p. 487 de cet ouvrage. Elles habitent presque toutes le Nouveau-Monde et l'Amérique méridionale.

Euophrys vigorata, Koch, *Arachniden*, t. 14, p. 14, pl. 470, fig. 1282 le mâle, fig. 1283 la femelle,
Euophrys saxicola, t. 14, p. 17, fig. 1284 le mâle, fig. 1285 la femelle,
Euophrys rupicola, t. 14, p. 19, fig. 1286 le male,
Euophrys lactabunda, fig. 1287 le mâle, fig. 1288 et 1289 la femelle,
Euophrys pratincola, fig. 1299,
Euophrys paludicola, fig. 1300,

Euophrys floricola, fig. 1301,
Euophrys atellana, fig. 1302,
Euophrys lineata, fig. 1303,
Et *Attus striolatus*, fig. 1306,

sont des espèces d'Europe dont plusieurs ont été décrites par nous, mais dont la synonymie est à établir.

T. I, p. 479. Ajoutez à la fin des *Attes asiatiques.*

ATTE DEÏNÉRESE (*Attus Deineiresus*).

♂ Long. totale 10 lignes. — Long. de la première paire de pattes 10 lignes ; de la seconde 8 lignes 3/4 ; de la quatrième 8 lignes 1/4 ; de la troisième 8 lignes.

Mâle : corselet épais, bombé, surtout entre les yeux ; les yeux de la ligne intermédiaire sont plus rapprochés des latéraux de la ligne antérieure, que des yeux de la ligne postérieure ; ces yeux sont de couleur pâle. Le corselet ainsi que les pattes sont d'un brun noir brillant. Les mandibules sont larges, bombées, amincies à leurs extrémités, avec un des crochets courbes et longs. Les pattes et les palpes sont très-velus, et ont un petit nombre de piquants. L'abdomen est étroit, ovalaire, et diminuant de grosseur vers son extrémité postérieure, peu allongé, couleur de rouille et ayant quatre points déprimés, en quarré, sur le milieu du dos.

Deineresus Walckenaerii, White, *Annals and Magazine of natural history for* 1840, p. 12 (d'un tirage à part), vol. XVIII, pl. 2, fig. 4.

Des îles Célèbes (*British Museum*) ; la forme du corselet de cette espèce la rapproche des Erèses, mais elle ne diffère du reste en rien du genre Atte, et ne peut constituer un genre. Le *Deïneresus Walckenaerii* par la longueur de ses pattes est une Atte qui appartient à notre famille de voltigeuses.

§ XXV.

Genre DÉLÈNE.

T. I, p. 491. A la première famille du genre Délène ajoutez cette espèce :

DÉLÈNE CANARIEN. (*Delena canariensis.*) Long., 20 mill. ♀.

Corselet roussâtre antérieurement avec ses côtés et sa partie postérieure d'un fauve clair, revêtus de poils de même couleur ;

les yeux sont de couleur noire. Les mandibules d'un noir brillant, allongées, très-saillantes. Lèvres noire et courte; mâchoires d'un roux foncé. Abdomen ovale, légèrement terminé en pointe à sa partie postérieure. En dessus, il présente une bande longitudinale d'un fauve clair, sur laquelle on aperçoit deux petites raies noirâtres également longitudinales. Pattes très-allongées, robustes; la seconde paire et ensuite la première sont les plus longues, la quatrième après, la troisième est la plus courte. Filières assez saillantes. Pattes qui sont cordiformes, d'un fauve foncé et hérissées de poils.

Lucas, *Arachnides des Canaries*, in-folio, p. 30, Pl. 7, fig. 2 et 2a.

Des Canaries.

Dans le jeune âge, les mandibules sont d'un jaune légèrement roussâtre, le plastron sternal ou la poitrine d'un jaune pâle très-clair.

§ XXVI.

Genre THOMISE.

T. I, p. 521.

Thomisus cristatus.

Ajoutez à la synonymie :

Thomisus asper, Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 32, pl. 7, fig. 1.

T. I, p. 525. Ajoutez les espèces suivantes de Thomises trouvées en Algérie par M. Lucas.

Le *Thomisus numidus*, p. 189, Pl. 10, fig. 9. Long., 4 mill. 2/4; larg., 2 mill. ♂

Abdomen arrondi, noir en dessous, avec cinq dépressions ponctiformes; les bords du dos sont souvent de couleur ferrugineuse.

Sous les pierres très-agiles.

Thomisus annulipes, p. 199, Pl. 10, fig. 10. Long., 4 mill. 1/2; larg., 2 mill. 1/2 ♂.

Abdomen d'un brun foncé sur le dos, entouré de jaune, et orné de trois raies tranversales de cette couleur, dont la première est interrompue dans son milieu; en dessous et sur les côtés, il est jaune, et très-finement pointillé d'un brun rougeâtre foncé.

Sous les pierres et sous les écorces du chêne-liége.

Cette espèce et la précédente ne sont qu'imparfaitement connues, puisqu'on n'a pas encore décrit les femelles.

T. I, p. 499-538; t. II, p. 470.

Les *Thomisus rotundatus*,
— *ochraceus*,
— *fucatus*,
— *bufo*,
— *claveatus*,
— *truncatus*,
— *onustus*,
— *cristatus*,
— *atomarius*,
— *venulatus*,
— *pilosus*,
— *citreus*,

ont été décrits par nous, et ont été trouvés en Algérie. Conférez Lucas, *Explor. d'Algérie*, p. 187-192.

T. I, p. 535. Ajoutez à la synonymie du

Thomisus villosus :

Lucas, *Exploration de l'Algérie*, p. 192, Pl. 10, fig. 8.
Trouvé dans les environs de Constantine, sur les fleurs.

§ XXVII.

T. I, p. 549.

Nous pensons qu'il faut placer un nouveau genre avant les Philodromes ; c'est le genre Monaste, institué par M. Lucas, qui doit être caractérisé de la manière suivante :

Genre MONASTE. (*Monastes.*)

Yeux *huit, sur deux lignes, dont la postérieure légèrement courbée simule la forme d'un croissant. La deuxième et la quatrième paire sont les plus grosses et sont situées sur des tubercules assez fortement prononcés ; la troisième paire est moins grosse que les précédentes et plus*

forte cependant que la première qui est la plus petite de toutes. Les yeux qui la forment sont aussi les plus rapprochés.

Lèvre *allongée, très-étroite, plus fortement rétrécie dans sa partie médiane, et terminée en pointe à la partie antérieure.*

Mâchoires *allongées, larges et arrondies à leur naissance, étroites et arrondies à leur extrémité où elles sont très-rapprochées.*

Pattes, *les deux paires antérieures grêles et allongées, les postérieures beaucoup plus courtes que les antérieures; la troisième paire est la plus courte. Les tarses sont terminés par deux griffes pectinées à leur partie inférieure.*

ARANÉIDES *très-agiles, se tenant sur les branches, les deux premières paires de pattes dirigées en avant, très-rapprochées entre elles, et les deux postérieures placées le long de l'abdomen.*

MONASTE PARADOXE. (*Monastes paradoxus*). Long. 5 mill.; larg. 1 mill. ♀.

Corselet étroit, roussâtre, peu bombé, ayant une fossule longitudinale à sa partie postérieure. Abdomen allongé, trois fois plus long que le corselet, d'un brun roussâtre, ayant de chaque côté une ligne longitudinale de points d'un brun très-foncé, terminé par un prolongement spiniforme.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 193, Pl. 11, fig. 1.

Femelle trouvée dans les broussailles en mai et en juin.

MONASTE LAPIDAIRE. (*Monastes lapidarius.*) Long. 4 mill.; larg. 1 mill. 1/2.

Abdomen plus court et plus large que dans le Monaste paradoxe; d'un gris jaunâtre finement maculé de noir et marqué de quatre points assez profondément enfoncés; il est terminé par un très-petit prolongement non spiniforme.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 194, Pl. 11, fig. 2.

Aux environs d'Alger. Sous les pierres humides.

Affinité du genre Monaste. Ce genre pour le faciès ressemble à ma troisième famille des PHILODROMES, les *custodientes* (t. I, p. 558) ; mais il s'en éloigne par la forme de l'abdomen et du corselet, la longueur relative des pattes, la disposition des yeux et des mâchoires. Le corselet dans ce genre est beaucoup plus long que large, étroit et tronqué à ses deux extrémités. Les mandibules sont assez fortes, allongées, dirigées en avant, larges et rapprochées à leur naissance, écartées à leur extrémité, où elles sont arrondies ; les crochets sont très-petits, courbés, et placés dans une rainure, à bords non dentés.

§ XXVIII.

Genre PHILODROME.

T. I, p. 551, n° 1 *bis*.

PHILODROME RUSÉ. (*Philodromus callidus.*) Long. 6 mill. la femelle, 4 mill. le mâle.

Corselet large et déprimé, jaunâtre, à côtés postérieurs bordés de noir ; yeux noirs brillants portés sur des tubercules saillants. Abdomen large, d'un brun noirâtre finement maculé de brun. Variété de la femelle à abdomen d'un jaune testacé. Variété du mâle à abdomen d'un noir roussâtre.

Lucas, *Expl. de l'Algér.* p. 195, Pl. 11, fig. 3.

Afrique, Algérie. Dans les environs de Tonga et de Goubièra, dans le cercle de La Calle. Cette Aranéide applique son corps immobile contre les rochers et sous les écorces des chênes-lièges, dont les couleurs se confondent avec les siennes.

PHILODROME ORNÉ. (*Philodromus ornatus.*) 2 mill.

Afrique, Algérie. Trouvé sur les muraille d'une chambre dans le cercle de La Calle. Je soupçonne que cette espèce est mon Philodrome rhombifère jeune (voy. t. 1, p. 559, n° 12). Il a été trouvé par M. Lucas, dans toute l'Algérie.

Lucas, *Expéd. d'Algér.*, p. 197, Pl. 11, fig. 5.

Philodromus fusco-limbatus.

Lucas, *Expédit. d'Algérie*, p. 197, Pl. 11, fig. 6.

Phil. pulchellus.

Lucas, p. 198, Pl. 11, fig. 4, 3 mill.

Ces deux espèces appartiennent aux races des ovoïdes et des trapézoïdes.

T. I, p. 558.

10 bis. *Philodromus gracilentus.*

Lucas, p. 199, Pl. 11, fig. 7.

Long. 7 mill. 1/2, larg. 2 mill. 1/4.

Appartient à la race des Oblongues.

T. I, p. 559, n. 12 *bis*.

Philodromus oblongiusculus.

Lucas, *Algérie*, p. 200, n° 143, Pl. 11, fig. 8.

Appartient comme l'espèce précédente à la famille des vigilantes, mais à la deuxième race, celle des Ovoïdes. Prise en mai en Afrique, dans les environs de Constantine.

§ XXIX.

Genre OLIOS.

T. I, p. 565.

3 bis. Olios algérien. (*Olios Algerianus.*)

Long. 10 à 12 mill., larg. 4 à 5 mill.

Yeux sur deux lignes parallèles courbées en avant, presque égaux entre eux. Corselet un peu bombé, orné dans son milieu de cinq petits traits ferrugineux. Abdomen ovalaire roussâtre, milieu plus clair et festonné par la couleur plus brune des côtés, lignes fines longitudinales dans le milieu du dos traversée à sa partie postérieure par des chevrons très-fins.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 204, Pl. 12, fig. (le mâle).

Commun dans toute l'Algérie, dans les lieux humides, sous les pierres et au pied des grandes herbes. Cette espèce appartient à la race des *Captiosæ*, et diffère par les yeux de l'*Olios barbarus*, avec lequel cependant elle a beaucoup d'analogie.

T. I, p. 573. Ajoutez :

13 bis. Olios d'Oran. (*Olios Oraniensis*).

Long. 19 mill., larg. 7 mill.

Corselet bombé, d'un brun roussâtre brillant, ainsi que les pattes. Abdomen ovalaire bombé, d'un brun roussâtre. Yeux en croissant, la ligne postérieure droite, l'antérieure courbée en arrière, les yeux antérieurs intermédiaires les plus gros de tous.

Mandibules fortes, allongées, écartées à leur extrémité, saillantes à leur partie médiane.

Lucas, *Algérie*, p. 201, Pl. 11, fig. 9.

Prise aux environs d'Oran.

Cette espèce se tient sous les pierres, dans une toile à double enveloppe imperméable, percée à une de ses extrémités, d'un blanc jaunâtre et à tissu très serré. L'Aranéide y passe la saison d'hiver et y subit ses changements de peau. Elle se plait dans les lieux élevés, et a été trouvée sur le versant est du Djebel Santon et à Santa-Cruz.

13 ter. Olios barbare. (*Olios barbarus.*)
Long. 15 mill.

Yeux comme dans l'*Olios Oraniensis*, ayant les antérieurs intermédiaires plus gros, mais les latéraux postérieurs sont plus égaux entre eux. Corselet, pattes, abdomen d'un fauve rougeâtre, plus foncé que dans l'*Olios Oraniensis;* une ligne longitudinale brune à la partie antérieure. Le mâle semblable, mais plus grêle.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 202, Pl. 11, fig. 10.

Commun dans les environs d'Alger, de Constantine et de Bone. Se tient sous les pierres et construit un sac à double enveloppe comme la précédente.

Cette espèce et la précédente appartiennent à ma famille des *Musculosæ*.

T. I, p. 573.

Olios rufipède. (*Olios rufipes*).
Long. 18 mill. ♂

Yeux en croissant très-aigu, les latéraux de la seconde ligne écartés et reculés des intermédiaires, de manière à former à eux seuls une troisième ligne; la ligne antérieure courbée en arrière; se rapprochant des yeux du Philodrome oblong. (Voy. la Pl. 2, fig. 14, etc. de notre atlas). Corselet d'un roux clair, allongé; abdomen ovale, arrondi et grossissant à son extrémité postérieure d'un fauve clair.

Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 32, Pl. 6, fig. 13.

Aux Canaries.

Cette espèce établit une grande affinité entre le genre Philodrome et le genre Olios, elle nécessite le partage de la sixième

famille des Olios (les Musculeuses) en deux races ainsi nommées et caractérisées :

1° Les Hardies.

Yeux postérieurs et sur une seule ligne droite.

1. *Olios fuscus*, 2 *Olios Oraniensis*, *Olios barbarus*.

2° Les Audacieuses (*Olios rufipes*).

§ XXX.

Genre SPARASSE. (*Sparassus*.)

T. I, p. 582, n° 2.

SPARASSE ÉMERAUDE.

Ajoutez à la synonymie :

Lucas, p. 205, n° 149, qui dit :

« Dans les marais d'Aïn-Trian, aux environs du cercle de La Calle, j'ai rencontré une grosse femelle portant entre ses mandibules son cocon qui est orbiculaire, formé d'une soie fine, serrée, transparente, et à travers laquelle on aperçoit les œufs qui sont jaunes, légèrement teintés de verdâtre, assez gros et non agglomérés. » (Lucas.)

T. I, p. 586. Ajoutez après les caractères des *Tegenairides* :

1re Race. **LES BRÉVICAUDES** (*brevicaudæ*).

Filières *peu allongées*.

T. I, p. 587.

2e Race. **LES LONGICAUDES** (*longicaudæ*).

Filières *supérieures très-allongées*.

7. SPARASSE FERRUGINEUX. (*Sparassus ferrugineus*.)
♀ Long. 5 lignes.

Corselet rouge surtout vers la tête, raies brunes qui rayonnent du centre vers les bords. Abdomen ovale, allongé, le milieu du dos rouge formant une large bande longitudinale, bordée de brun et traversée à sa partie postérieure par quatre chevrons jaunes doublés de brun ; la partie antérieure de la bande a quatre petits

points noirs ; côtés bruns mélangés de poils jaunâtres. Pattes d'un jaune rougeâtre tachées de noir.

Textrix ferruginea. Koch, *Arachniden*, Pl. 267, fig. 627.

Europe. Grèce. Prise près de Napoli.

T. I, p. 587.

8. Sparasse vêtu. (*Sparassus vestitus.*)
♂ 5 Lignes, ♀ 5 1/2.

Corselet olivâtre avec une raie longitudinale d'un blanc jaunâtre. Abdomen jaunâtre et rougeâtre, avec une suite de raies et de taches noires disposées longitudinalement sur deux lignes parallèles ; de petits chevrons noirs à la partie postérieure entre les deux lignes : côtés bruns.

T. I, p. 587.

9. Sparasse montagnard. (*Sparassus montanus.*)
♀ Long. 4 lignes.

Corselet d'un brun verdâtre, luisant, peu allongé et très-arrondi à sa partie postérieure. Abdomen ovale allongé, brun avec des traits blancs inclinés formant des chevrons, dont les deux traits sont séparés. Pattes et tarses d'un brun verdâtre, noircis à leur extrémité.

Textrix montana. Koch, *Arachniden*, t. VIII, p. 53, Pl. 267, fig. 630.— *Agelena montana.* Koch, in Herrich Schæffer *Deutschl. inf.* 125, n° 11.

En Europe, dans l'Allemagne, dans le Salzbourg et la Bavière, dans les bois, sous les pierres.

Le mâle est semblable à la femelle, mais plus petit. Les organes sexuels ne sont pas encore developpés en juin. Le nom d'Agélène, donné à tort à cette espèce par M. Koch, nous l'avait fait considérer comme la *Labyrinthica* dans son jeune âge.

Par cette race, les Sparasses se rapprochent des Agélènes et des Clubiones : elle appartient à ce genre par ses yeux et la forme dilatée de son corselet, mais l'examen de la bouche pourrait seul décider si on doit l'y laisser ou la placer dans les Clubiones.

T. I, p. 588. Aux affinités des Spirasses ajoutez :

Par la deuxième race des Tégénairides dont les filières sont allongées, comme aussi un peu par les yeux, le genre Sparasse se rapproche des Agélènes.

§ XXXI.

Genre CLUBIONE.

T. I, p. 591 et t. II, p. 478.

Clubiona amarantha.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Clubiona brevipes. Blackwall, *Transactions of the Linnean society*, vol. XVIII, in-4, London, 1841, p. 603.

Se tient dans un sac de soie compacte, d'une soie très-blanche, qu'elle file dans la partie inférieure des feuilles, dans les districts de Denbigshire et Caernarvonshire. Elle saute avec agilité. M. Blackwall donne 3 lignes de long à sa *Clubiona brevipes.* L'abdomen est oviforme, velu, légèrement déprimé, de couleur rouge brun. Les filières, assez allongées, d'un brun noirâtre. Les yeux intermédiaires de la ligne antérieure sont un peu plus gros que les latéraux. La lèvre est d'un brun rougeâtre. Les mandibules et le bandeau noirâtres. Les pattes courtes d'un jaune pâle; la quatrième paire la plus longue, la seconde ensuite, la troisième paire est la plus courte.

T. I, p. 593.

Clubiona corticalis.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Philoïca notata. Koch, *Arachniden*, VIII, p. 55, pl. 268, fig. 631 (le mâle, long., 3 lig. 1/4), fig. 632 (la femelle, long., 4 lig. 1/4). Koch, *Uebersicht des Arachnidens system*, pl. 2, nº 23. — *Tegenaria notata* ♀♂. Koch, dans Herrich Schæffer *Deutschl. insect.*, pl. 125, fig. 14 et 15 (c'est la meilleure figure qu'on ait donnée de cette espèce).—*Clubiona domestica*, Wiber, *Museum sinckerb.*, t. III, p. 214, pl. 14, fig. 9. Cette synonymie est certaine.

M. Koch remarque que la *Clubione corticale* se trouve dans l'intérieur des arbres, dans les vieux murs et dans les fentes des pierres, et qu'elle est plus abondante dans le nord de l'Europe; et en effet nos observations ont prouvé qu'elle résiste aux plus grands froids. L'*Aranea notata* de Linné est une espèce toute différente.—*Clubiona fucata*, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, t. 18, p. 605, nº 2. Prise dans le Denbigshire et Caernarvonshire.

Le mâle ressemble à la femelle, et les organes sexuels ne sont développés qu'en automne; les femelles sont pleines dans le mois de juin. Cette Aranéide se trouve dans les bois, et en été se cache dans les feuilles. Deux griffes pectinées aux tarses, avec un petit appendice propre à grimper.

T. I, p. 591.

L'espèce suivante appartient, par la longueur relative de ses pattes et par ses yeux, à la famille des Dryades, race des vagabondes.

2 bis. Clubione pallipède. (*Clubiona pallipes.*) ♀ Long. 6 mill., larg. 2 mill. 1/4.

Corselet testacé teinté de roussâtre; yeux noirs, presque tous de même grosseur; mandibules courtes, peu saillantes; abdomen ovalaire, allongé, s'amincissant à sa partie postérieure, d'un jaune légèrement roussâtre; pattes et palpes d'un jaune testacé.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 212, Pl. 12, fig. 9.

Prise une seule fois, aux environs de Philippeville. En mars, au pied des arbres, sur le bord de l'Ouad-Sassaaf.

T. I, p. 595. Ajoutez l'espèce suivante décrite par M. Koch à la famille des Anyphœnes :

6 bis. Clubione foraine. (*Clubiona advena.*) ♀ Long. 2 lig. 1/2.

Pattes et palpes d'un fauve brun; abdomen ovale, brun, avec une raie longitudinale jaunâtre croisée par six accents circonflexes; poils jaunâtres formant des raies obscures, sur les côtés, qui aboutissent aux accents circonflexes; corselet brun bordé d'une raie fauve, d'autres de même couleur qui rayonnent du centre à la circonférence; pattes de couleur pâle sans annelures.

Philoïca advena. Koch, *Arachniden*, VIII, pl. 268, fig. 633 (la femelle). Trouvée en Allemagne. Elle est vive et agile.

T. I, p. 599 et 600.

Clubione petite. (*Clubiona parvula.*) Long. 8 mill., la femelle; 6 mill. le mâle.

Corselet roussâtre parsemé de points jaunes; abdomen légèrement roussâtre finement pointillé de brun foncé. Le mâle a les mandibules allongées, saillantes.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 205, pl. 12, fig. 5.

Prise aux environs d'Alger, en janvier, sous les pierres humides, où on la trouve presque toujours errante.

T. I, p. 599 et 600.

M. Lucas, p. 207, remarque que les *Clubiones lapidicolles et livides* (nos 10 et 11), sont communes en Algérie, au pied des arbres ou sur leurs vieilles écorces.

T. I, p. 600.

CLUBIONE RUFIPÈDE. (*Clubiona rufipes.*) Long. 12 mill., larg. 4 mill.

Corselet brun roussâtre; abdomen ovale, allongé, grossissant à sa partie postérieure, d'un brun roussâtre foncé.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 208, no 154.

Prise dans les environs d'Oran, en hiver, sous les pierres légèrement humides. Elle est de la famille des Furies.

T. I, p. 600 et t. II, p. 480.

CLUBIONE OBLONGUE. (*Clubiona oblonga.*) ♂ Long. 12 mill., larg. 4 mill.

Corselet d'un brun roussâtre ou simplement roussâtre; abdomen étroit, allongé, brun, couvert de poils jaunâtres.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p 207, pl. 12, fig. 3.

Trouvée sous les pierres dans les environs d'Alger et de Constantine. De la famille des Furies Peut-être est-ce le mâle de la *Clubiona roscida* (t. II, p. 480), *Amaurobius roscidus* de M. Koch.

T. I, p. 600.

No 11 bis. Sur la CLUBIONE SAXATILE. (*Clubiona saxatilis.*)

Le genre COELOTES, de M. Blackwall, semble appartenir à ma famille de Clubiones, nommés les Furies, p. 600, et il a de l'analogie avec les Agélènes et avec les Drasses. La longueur relative des pattes ne permet pas de rapporter le Cœlote terrestre au Drasse Atropos, auquel il ressemble. Si l'Amaurobe terrestre de M. Koch est, comme le prétend M. Blackwall, synonyme de son Cœlote saxatile, il ne peut se rapporter à mon Drasse Atropos, et il doit s'en éloigner par les longueurs relatives des pattes. (Conférez t. II, p. 489 de cet ouvrage.) Mais par la courbure des mâchoires

la Clubione saxatile appartient aux Drasses ou s'en rapproche et forme la liaison des deux genres.

S'il y avait lieu de former du genre Coelotes de M. Blackwall une nouvelle famille dans les *Clubiones*, à la suite de celle des Furies (p. 600) ou dans les *Drasses*, à la suite des Lithophiles (p. 614), voici comment elle se trouverait caractérisée :

Famille DES CŒLOTES.

Yeux huit, sur deux lignes droites parallèles : la ligne antérieure la plus courte : les yeux latéraux posés sur une même éminence de la tête, les intermédiaires antérieurs un peu plus petits.

Lèvre plus longue que large, arrondie sur les côtés, tronquée à son extrémité.

Pattes fortes, la quatrième paire la plus longue, ensuite la première, la troisième est la plus courte. Tarses terminés par trois griffes dont les supérieures sont pectinées ; l'inférieure courbée à sa base.

Cœlotes saxatilis. Long., 6 lig. 1/4. Blackwall, *Trans. of the Linnean society*, vol. XVIII, p. 618.

Drassus saxatilis. Blackwall, *Researches in zoologia*, p. 332. — *Clubiona saxatilis.* Blackwall, *London and Edinburgh Magazine*, vol. III, p. 436-437. Conférez *Amaurobius terrestris*, Koch, *die Arachn.*, vol. VI, p. 45, Pl. 92, fig. 463, 464.

Le Cœlote saxatile a l'abdomen projeté sur la partie antérieure du corselet, grossissant vers sa partie postérieure ; couleur d'un brun jaunâtre, bande noire à la partie antérieure, qui se rétrécit graduellement en approchant des filières, avec de nombreuses taches noires, et des lignes obliques de chaque côté de la bande, qui se réunissent vers la partie postérieure et forment des chevrons dont la pointe est tournée vers le corselet, entre la pointe de la bande et les filières. (Cette description rappelle le Drasse Atropos.)

Trouvée, au printemps, en 1826, dans le nord de la principauté de Galles, et en Lancashire, sous les pierres et dans les crevasses des murs. Elle forme une toile de dimension peu étendue, ou elle dépose un cocon lenticulaire composé d'une soie très-blanche, de 6 lignes de diamètre, attaché or-

dinairement à la partie inférieure des pierres ou des fragments de rocs par une petite extension de la toile : sur la surface de cette toile elle répand un peu de terre, de plâtras et de détritus de diverses matières. Son tube, qui est lié à sa toile, s'étend ordinairement jusqu'à une cavité cylindrique que l'Aranéide creuse en terre.

T. I, p. 600.

Clubione ornée. (*Clubiona ornata.*) ♀ Long., 6 mill. 1/2, larg., 2 mill.

Corselet verdâtre légèrement teint de rougeâtre; abdomen ovale, allongé, verdâtre, avec une ligne longitudinale sur le milieu du dos, formée par une série de petites taches trianguliformes d'un brun foncé ; pattes grêles, allongées, d'un jaune légèrement teint de verdâtre.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 211, Pl. 12, fig. 6.

Prise vers le milieu de juin dans les marais du lac Tonga, aux environs du cercle de La Calle.

Cette espèce appartient à notre famille des Furies, comme les Clubiones exilipèdes et barbus, qui ont comme elle des pattes grêles et une ligne longitudinale sur le milieu du dos.

T. I, p. 603.

14 bis. Clubione barbare. (*Clubiona barbara.*) ♀♂ Long., 10 mill. 1/2, larg., 4 mill. (la femelle); long., 9 mill. 1/2, larg., 3 mill. (le mâle).

Corselet et abdomen d'un brun jaunâtre ; pattes grêles, allongées, d'un jaune testacé lavé de brun ; long. relative 1, 2, 4, 3.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 210, n° 210, Pl. 12, fig. 3.

Prise en mars dans les environs de Philippeville, au pied des arbres qui bordent l'Ouad-Sassaaf.

Par ses pattes grêles, allongées, et la forme de son abdomen, nul doute qu'il ne faille placer cette espèce près de l'*Exilipes* (ci-après, p. 444), dans la quatrième famille ; mais par sa seconde paire de pattes, un peu plus longue que la quatrième, elle appartient à la cinquième famille, celle des Satyres, et forme ainsi le passage de l'une à l'autre.

T. I, p. 603.

L'espèce de Clubione qui suit appartient à la fa-

mille des *Parques*, dont les pattes, médiocrement allongées, sont dans l'ordre suivant : 1, 4, 2, 3.

19 bis. Clubione mandibulaire. (*Clubiona mandibularis.*)
♀ Long. 9 mill., larg. 3 mill. 1/4.

Corselet d'un brun rougeâtre, abdomen allongé ovalaire, brun en dessus et dessous. Mandibules robustes, allongées, excessivement saillantes, et très-renflées à leur naissance. Lèvres et mâchoires courtes. Pattes courtes, grêles, d'un jaune rougeâtre.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 212, Pl. 12, fig. 7.

Prise à Kouba, en janvier, aux environs d'Alger. Cette Aranéide se plaît au pied des grandes herbes, dans les lieux frais, ombragés et humides.

T. I, p. 604.

13 bis. Clubione a pieds grêles. (*Clubiona exilipes.*)
15 bis. ♀ Long. 11 mill., larg. 4 mill.

Corselet d'un brun rougeâtre, brillant, parsemé de poils fauves. Yeux noirs entourés de jaune. Abdomen ovoïde, élargi dans son milieu, brun et présentant, sur le milieu du dos, une raie longitudinale d'un brun foncé, assez semblable à une croix renversée. Pattes et palpes allongées, grêles, jaunâtres, parsemées de poils bruns. Longueur relative, 1, 4, 2, 3.

Lucas, *Expl. d'Algérie*, p. 209, n° 155, Pl. 12, fig. 5.

Prise dans les environs d'Alger et de Constantine, sous les pierres humides au printemps et en hiver.

Cette espèce appartient par la longueur relative de ses pattes, à la famille des Satyres.

T. I, p. 605.

Clubiona atrox.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Ciniflo atrox, Blackwall, *Trans. of the Linnean society*, vol. XVIII, part. 4, p. 607.

D'après les considérations des filières et des pattes de cette espèce M. Blackwall établit une famille des

CINIFLONIDÆ.

Filières 8, les deux inférieures inarticulées et réunies jusqu'à leur extrémité. Le métatarse des pattes postérieures garni d'une

brosse de poils, munie de deux rangs de petites épines très-rapprochées.

M. Blackwall établit dans cette famille un genre qui, d'après notre méthode, devrait être caractérisé ainsi :

Genre CINIFLO.

Yeux, *huit sur deux lignes transverses, la ligne postérieure convexe, l'antérieure droite plus courte; les intermédiaires un peu plus gros. Les latéraux sont posés sur un même tubercule.*

Mâchoires *fortes, dilatées et arrondies à leur extrémité, légèrement inclinées sur la lèvre.*

Lèvre *plus longue que large, dilatée dans son milieu, tronquée au sommet.*

Pattes *fortes; la première paire la plus longue (dans la femelle), ensuite la quatrième, la troisième est la plus courte; tarses à trois griffes; les deux griffes supérieures pectinées, l'inférieure courbée à sa base.*

Ciniflo atrox, Linn. soc., t. 18, p. 473 et 607.

Amaurobius atrox, Koch, *Ueber des Arachn. syst.*, p. 15.

Clubiona atrox, Walckenaer, *Aptères*, t. I, p. 605, nº 16. — Id., *Aranéides de France*, p. 146, nº 1, Pl. 7, fig 5 et 6.

M. Blackwall remarque que dans le mâle de l'Atrox la seconde paire de pattes est un peu plus longue que la quatrième. Cette observation est nouvelle, et nous nous étions aperçu de cette anomalie qui existe encore dans d'autres genres, mais nous avions craint de nous être trompé et nous n'avons pas transcrit la note qui contenait cette observation.

C'est la brosse des pattes postérieures qui caractérise les *Ciniflonidæ* de M. Blackwall, et sur l'usage de cette brosse qu'il nomme *calamistrum*, on peut consulter les *Transactions of the Linnean society*, vol. XVI, p. 473, vol. XVIII, p. 223.

Ce genre *Ciniflo* correspond à la première race de notre famille des *Parques*, mais les observations de M. Blackwall, quoiqu'elles n'impliquent pas la nécessité de créer ce genre, sont importantes.

§ XXXII.

Genre DRASSE.

T. I, p. 613.

3 bis. **Drasse distinct.** (*Drassus distinctus.*) Long. 9 mill., larg. 3 mill. 1/2.

Yeux écartés, corselet d'un fauve roussâtre. Abdomen allongé, ovale, d'un brun clair. Pattes grosses, allongées, velues, jaunâtres, taché de brun et de noir.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 218, n° 166, Pl. 13, fig. 5.

Trouvé à la fin de février, sous les pierres.

T. I, p. 615, n° 3 *bis*.

Drasse fort. (*Drassus validus.*) Long. 11 mill., largeur 4 mill. 3 1/4. ♂

Yeux sur deux lignes parallèles, la première droite, la seconde légèrement courbée en avant. Abdomen ovale, allongé, renflé dans son milieu, d'un brun jaunâtre brillant. Pattes courtes et fortes, les antérieures à cuisses renflées. Filières un peu saillantes, jaune roussâtre.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 213, Pl. 12, fig. 10.

Trouvé en janvier, dans les fissures d'une grosse pierre, aux environs du cercle de La Calle. Ce Drasse appartient à ma famille des *Absconditæ*, dont elle réunit tous les caractères.

T. I, p. 617.

4 bis. **Drasse rufipède.** (*Drassus rufipes.*) Long. 7 mill., larg. 2 mill. ♀

Corselet d'un brun rougeâtre brillant. Mandibules courtes, d'un brun roussâtre. Pattes allongées, minces, rougeâtres. Abdomen ovalaire grossissant vers sa partie postérieure. Couleur cendrée très-claire; filières plus foncées, courtes.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 215, Pl. 13, fig. 2.

Trouvé sous les pierres humides, dans les environs de Constantine.

T. I, p. 617.

18 bis. **Drasse taché de blanc.** (*Drassus albomaculatus.*) Long. 7 mill., larg. 2.

Corselet noir avec trois bandes blanches longitudinales et une

transversale à la partie postérieure formée par des poils caduques. Abdomen allongé, d'un noir très-légèrement teinté de roussâtre, orné de quatre taches blanches transversales, une assez large située à la partie antérieure, deux plus petites placées sur les côtés latéraux, et enfin, une quatrième occupant tout à fait la partie postérieure de cet organe.

Variété A. Abdomen avec quatre taches, formées par la division des taches antérieures, divisées en deux. Les taches de la partie postérieure entièrement oblitérées. Les quatre taches de la partie antérieure sont de couleur cendrée.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 224, Pl. 13, fig. 8.

Prise aux environs d'Alger, parmi les grandes herbes à Kouba en hiver et au printemps. La variété sous les pierres. Sa démarche est lente, mais elle échappe vivement à celui qui veut la prendre.

T. I, p. 617.

5 bis. DRASSE CRASSIPÈDE. (*Drassus crassipes.*)
Long. 12 mill. 1/2, larg. 4 mill.

Corselet allongé d'un brun roussâtre. Pattes allongées, robustes, les deux premières paires renflées, d'un brun roussâtre. Abdomen court, proche le corselet terminé en ligne presque droite d'un brun foncé.

Lucas, *Expl. de l'Algérie*, p. 217, Pl. 13, fig. 4.

Très-agile, sous les pierres. Prise aux environs d'Alger.

T. I, p. 622.

Les espèces suivantes sont dans une troisième famille de Drasses, celle des *Habiles*.

Drassus parvulus. ♂ Long., 3 mill.

Corselet d'un jaune vif, à rayon rougeâtre. Abdomen porté par un long pédoncule jaune, piriforme, d'un brun noirâtre plus foncé aux deux extrémités.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 219, Pl. 13, fig. 6.

Rare sous les pierres, errant aux environs de Philippeville.

T. I, p. 622 et t. II, p. 487.

N° 1. Drasse brillant. (*Drassus fulgens.*)

Voici la description que donne M. Lucas de cette remarquable espèce :

Yeux noirs formant deux lignes fortement courbées. Corselet très-allongé, d'un brun rougeâtre, bordé d'un filet blanc. Pattes allongées, fines. Abdomen uni au corselet par un long pédoncule jaune, piriforme et rétréci dans son milieu. Il est d'un noir bleuâtre métallique très-brillant, avec son extrémité antérieure couverte d'écailles vertes; sur les côtés latéraux, un peu au-dessous, sont deux taches jumelles et transversales blanchâtres; plus bas encore, et au milieu du rétrécissement, sont deux autres taches également blanchâtres, et disposées de la même manière; enfin, à l'extrémité postérieure et au-dessus de la partie anale se trouve une cinquième tache d'un blanc vif.

Long., 4 à 5 mill.; larg., 1 mill.

Drassus dives, Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 220, n° 170, Pl. 13, fig. 9.

Cette espèce se plaît aux lieux exposés au soleil. Elle est très-agile; lorsqu'elle marche, elle tient sans cesse en mouvement ses palpes et son abdomen. M. Lucas l'a prise une seule fois sur les murs d'un moulin, aux environs du cercle de La Calle.

T. I, p. 624 et t. II, p. 488.

Drasse fastueux. (*Drassus fastuosus.*)

Ajoutez à la synonymie :

Drassus fastuosus, Lucas, *Explor. de l'Alg.*, p. 221, Pl. 13, fig. 10.

Long., 3 mill., larg. 1 mill. ♀.

M. Lucas remarque que cette espèce, qui est très-voisine du *Drassus fulgens*, ne peut être confondue avec celle-ci à cause du corselet qui dans le *D. fastuosus* est plus large et moins rétréci à sa partie antérieure. Les pattes sont aussi plus robustes et moins allongées; et il aurait pu dire aussi que la ligne postérieure des yeux est moins courbée que dans le *fulgens*. L'abdomen est aussi un peu plus court.

En Algérie, ce Drasse est plus commun que le précédent dans les environs de Bône et du cercle de La Calle. On le rencontre en novembre sous les pierres ; il est très-agile, et, comme le *Drassus fulgens*, il tient sans cesse en mouvement ses palpes ou son abdomen quand il marche.

T. I, p. 624.

13 bis. **Drasse a tarses jaunes.** (*Drassus flavitarsis.*) Long. 3 mill., larg. 1 mill.

Yeux du Drasse brillant; corselet noir, avec des poils squammiformes d'un vert métallique brillant. Abdomen allongé, d'un noir mat, avec toute sa partie postérieure d'un noir brillant; près des filières, une petite bande transversale blanche. Dans la partie antérieure, le noir mat est parsemé de poils roussâtres, parmi lesquels on en aperçoit qui sont squammiformes et d'un beau vert métallique. Les pattes sont très-allongées, noires, annelées de jaune.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 222, n° 172, Pl. 14, fig. 5.

Les yeux, qui chez les mâles sont sur deux lignes presque parallèles, diffèrent de ceux de la femelle, en ce que les latéraux des deux lignes sont un peu plus écartés que les intermédiaires. De cette position, il résulte que, comme dans le Drasse lucifuge, la ligne antérieure est courbée en avant, tandis que la postérieure l'est en arrière.

Cette espèce n'est pas rare aux environs d'Alger tout l'hiver, le printemps et une grande partie de l'été. Elle se plaît sous les pierres légèrement humides; elle est remarquable par la démarche bien moins vive que le *Drassus fulgens* et le *Drassus fastuosus*.

T. I, p. 624.

13 bis. **Drasse a bandes blanches.** (*Drassus albovittatus.*) Long. 8 mill., larg. 3 mill.

Corselet allongé, bombé, rougeâtre, revêtu de poils (caducs) d'un rouge métallique brillant. Abdomen allongé, ovalaire très-bombé, noir, recouvert de poils squammiformes, d'un brun bronzé avec des bandes blanches transversales qui sont ornées de quatre points rouges irisés. Postérieurement sont cinq taches blanches transversales, dont deux situées de chaque côté, et une

médiane occupant tout à fait la partie postérieure. Filières saillantes roussâtres.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 226, Pl. 14, fig. 1.

Prise aux environs de Constantine dans les mois de mai et de juin, sous les pierres, dans les lieux secs et arides. Sa démarche est très-lente.

Cette espèce et les deux précédentes et le *Drassus pallipes* se rapprochent beaucoup du genre Argus et forment la liaison du genre Drasse avec ce genre.

T. I, p. 624.

Drasse resserré. (*Drassus coarctatus.*) Long. 5 mill. 1/2, larg. 1 mill.

Corselet étroit, allongé, d'un brun noirâtre très-foncé et luisant; pattes teintées de jaune et de brun; abdomen allongé, resserré dans son milieu, d'un noir verdâtre luisant submétallique; ayant deux lignes transversales formées par des taches blanches sur le dos, la première vers le bord antérieur, la seconde dans le milieu; filières apparentes, jaunes.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 228, n° 578, pl. 14, fig. 2.

Prise en mai, errante parmi les galets des bords du Rummel, aux environs de Constantine.

T. I, p. 624.

Drasse pallipède. (*Drassus pallipes.*) Long. 3 mill. 1/2, larg. 1 mill.

Corselet étroit, allongé, d'un noir luisant, ayant à sa partie postérieure une ligne longitudinale lancéiforme blanche, terminée postérieurement par un chevron de même couleur; pattes jaunâtres; abdomen renflé, ovoïde, acuminé, à ses deux extrémités, d'un vert foncé teinté de noir dans son milieu, et sur ses côtés ayant trois bandes circulaires blanches : une à la base, une autre à l'extrémité, et la troisième au milieu; trois points également blancs disposés en triangle sur le milieu de la ligne dorsale; ventre d'un vert noirâtre.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 227, pl. 14, fig. 3.

Prise en février près du cap Caxine, aux environs d'Alger. Deux individus de cette espèce, placés dans une petite boîte,

se formèrent chacun une petite coque de soie légèrement grisâtre.

T. I, p. 624.

13 ter. DRASSE FOURMI. (*Drassus formicarius.*) Long. 5 mill. 1/2, larg. 1 mill. 3/4.

Corselet étroit, bombé longitudinalement, ayant à sa base une petite figure trianguliforme, testacée; abdomen allongé, ovalaire, présentant dans son milieu un étranglement assez fortement prononcé, d'un brun roussâtre, avec des poils squammiformes d'un jaune verdâtre brillant; orné de cinq taches blanches, quatre à la partie antérieure du dos, la cinquième à la base.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 228, pl. 14, fig. 4.

Trouvée une seule fois sous les pierres, en juillet, sur les bords du lac Goubeïra, aux environs du cercle de La Calle.

T. I, p. 625.

5 bis. DRASSE ÉRYTHROCÉPHALE. (*Drassus erythrocephalus.*) Long. 5 mill.; larg. 2 mill. ♂ ♀

Yeux sur deux lignes légèrement courbées, presque également gros; corselet bombé, entièrement glabre, d'un rougeâtre brillant; abdomen oblong, d'un vert légèrement teinté de brun; sur le dos quatre points oblongs ou carrés, qui s'oblitèrent quand le ventre est gonflé par les œufs.

Cette espèce varie beaucoup.

Var. A. Abdomen, en dessus et en dessous, d'un brun verdâtre, avec les filières de cette couleur.

Var. B. Abdomen d'un roux testacé en dessous, couleur atteignant les côtés latéraux antérieurs, avec la partie postérieure teintée de brunâtre.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 223, nº 174, pl. 13, fig. 7.

Cette espèce n'est pas rare aux environs d'Alger, en hiver et au printemps. Elle se plaît sous les pierres humides.

T. I, p. 627.

18 bis. DRASSE CORTICAL. (*Drassus corticalis.*) Long. 10 mill., larg. 3 mill. ♀ ♂

Corselet court, assez bombé, d'un brun légèrement rougeâtre,

mandibules avancées, très-saillantes à leur naissance; abdomen allongé, grossissant à sa partie postérieure, d'un brun jaunâtre; filières très-allongées, d'un brun testacé. Dans le mâle les mandibules ne sont pas portées en avant et sont moins saillantes.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 216, n° 162, pl. 10, fig. 3.

Commune aux environs d'Alger et dans l'est de l'Algérie.

T. I, p. 630.

20 bis. Drasse obscur. (*Drassus obscurus.*) Long. 13 mill., larg. 4 mill. 1/4.

Yeux latéraux portés sur une éminence; corselet large, arrondi, roussâtre; abdomen ovale, allongé, d'un brun foncé; filières courtes.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 214, n° 161, pl. 13, fig. 1.

Trouvée sous la pierre humide, dans les mois de janvier et de février, dans les environs du cercle de La Calle. Appartient à ma quatrième famille des Drasses, celle des *Speophilæ*.

§ XXXIV.

Genre CLOTHO.

T. I, p. 638.

Il paraît que, d'après une observation de M. Lucas, que le *Clotho Goudotii* doit être effacé du nombre des espèces et que ce n'est qu'une variété du *Clotho Durandii* dont la couleur est d'un brun roussâtre ou noir, et où l'on n'aperçoit aucune trace des cinq points jaunes. M. Lucas a trouvé plusieurs fois cette variété avec l'espèce typique. C'est dans l'ouest de l'Algérie et dans les environs d'Oran, et particulièrement dans les Djebel Santon et Santa-Cruz et durant l'hiver que M. Lucas a le plus fréquemment trouvé cette espèce. Il dit que sa toile est assez semblable aux tentes des Arabes et présente sept ou huit échancrures dont les angles seuls sont fixés sur la pierre au moyen de faisceaux de fils, tandis que les

bords sont libres et presque béants. Les sachets de soie où elle renferme ses petits, qui ne dépassent pas le nombre de six, ont neuf millimètres environ de diamètre; ils sont d'un taffetas blanc comme la neige, et fournis en dedans de l'édredon le plus fin. M. Lucas a trouvé plusieurs de ces sachets remplis de jeunes Clothos qui, dans cet âge, sont entièrement d'un testacé verdâtre. Cette espèce se trouve aussi dans les environs de Nîmes. — Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 229 et *Annales de la société entomologique de France*, année 1845, t. III, p. xxv du Bulletin.

2e Famille. LES ENYOS.

T. I, p. 639.

Clotho luisant.

Cette espèce est figurée dans l'Atlas de notre ouvrage, planche 16, fig. 6D, 6B, 6A et 6*b*.

M. Lucas a décrit deux autres espèces de cette famille des Clotho.

3 bis. Clotho Algérienne. (*Clotho Algerica.*) Long. 5 mill., larg. 1 mill. 1/2.

Corselet plus étroit que l'abdomen, piriforme, un peu allongé, d'un brun roussâtre très-foncé presque noir, et légèrement teinté de jaune; les pattes sont allongées, fines, d'un beau jaune vif; l'abdomen est d'un noir violacé, ovoïde, légèrement velu et à peine luisant.

Enyo Algerica, Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 230, pl. 14, fig. 6.

Cette espèce est commune dans les environs d'Alger; on la trouve en hiver, sous les pierres, dans son petit cocon de soie blanche, assez lâche et légèrement revêtu de quelques parcelles de terre. Ce cocon est sans issue, et lorsqu'on l'enlève de la pierre sur laquelle il est fixé, pour s'emparer de l'habitant qu'il contient, celui-ci fuit aussitôt, et si rapidement, qu'il est difficile de s'en saisir.

T. I, p. 640.

Il convient d'établir une quatrième famille dans les Clothos.

4e Famille. LES INCERTAINES.

Yeux sur trois lignes transversales ; lignes antérieures composées de quatre yeux sur une ligne fléchissant légèrement en arrière : ces yeux tracent un demi-cercle dont la ligne antérieure est le diamètre.

Lèvre plus large que longue en triangle tronqué.

Mâchoires droites ou très-légèrement inclinées et plus large à la base qu'à leur extrémité.

Pattes courtes. Long. relative : 4, 1, 2, 3.

4 bis. Clotho amarantin. (*Clotho amaranthinus.*) Long. 4 mill., larg. 1 mill.

Couleur rouge amarante, plus sombre à l'abdomen qu'au corselet ; le corselet est court large, déprimé ; les pattes courtes, proportionnellement au corps, sont d'un jaune safrané; abdomen oblong, très-allongé, bombé en dessus, déprimé en dessous; filières courtes et d'un jaune safrané.

Enyo amaranthina. Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 231, pl. 14, fig. 6.

Prise une seule fois par M. Lucas, en hiver, sur le versant est du Djebel Santa-Cruz, aux environs d'Oran. La démarche de cette Aranéide est lente.

M. Lucas remarque que si par la disposition des yeux et la longueur relative des pattes cette espèce se rapproche de la seconde famille des Clotho et surtout des Enyo, elle s'en éloigne par son corps étroit et allongé, son corselet fortement déprimé, ses yeux, qui ne laissent qu'un bandeau très-court, et ses mâchoires, presque droites.

§ XXXV.

T. I, p. 645.

2 bis. Latrodecte orné. (*Latrodectus ornatus.*) Long. 9 mill., larg. 3 mill.

Abdomen très-gros, ovalaire, d'un noir brillant, entouré à sa

partie antérieure d'une bande transversale d'un blanc jaunâtre, et, en dessus, dans son milieu, orné d'une bande longitudinale également d'un blanc jaunâtre, et formant quatre ou cinq petits triangles réunis ; en dessous il est d'un noir brillant, avec les filières roussâtres.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 235, pl. 14, fig. 8.

Variété avec la bande longitudinale de l'abdomen très-droite.

Très-commun dans toute l'Algérie ; se tient sous les pierres ou sur leurs côtés ; établit une toile à réseaux très-lâches sous laquelle il se tient en observation. M. Lucas fait sur cette espèce une remarque qu'on doit rapprocher de nos observations sur la nature vénéneuse de la Latrodecte Malmignatte. « J'ai souvent, dit M. Lucas, été mordu par cette espèce ; et j'avoue qu'il n'est rien résulté de fâcheux de cette morsure, ce qui me porte à penser que tout ce qui a été dit sur les effets vénéneux de cette Aranéide ne sont pas dus à celle-ci, mais à quelques reptiles : du reste il y a une chose certaine, c'est que de tous les naturalistes qui ont écrit sur cette Aranéide, réputée vénéneuse, aucun n'a eu soin de s'assurer si la madadie qu'il décrit soit véritablement causée par la morsure des Latrodectes. Ils n'ont rapporté aucune observation, aucune expérience qui pût démontrer ce qu'ils avançaient. J'ajouterai aussi que j'ai souvent interrogé les Arabes, surtout ceux qui habitent les plaines, et qui passent une partie de leur existence à faire paître leurs nombreux troupeaux, et j'ai appris de ces habitants nomades de nos possessions, qu'ils ne redoutent rien de cette Aranéide. »

Ceci semble confirmer ce qu'on trouve sur l'innocuité du venin des Aranéides, t. I, p. 77 et suiv., et au sujet de la Tarentule, p. 294 et suiv. Mais il faut conférer aussi ce qui est dit tome I, p. 243 et 244 sur le venin du Latrodecte Malmignatte en particulier, et à ce sujet nous dirons que M. Groels affirme qu'en 1830, dans les environs de Vendrill, les Latrodectes Malmignattes se multiplièrent en si grande quantité, et occasionnèrent par leur morsure des accidents si graves que les paysans n'osaient plus sortir de chez eux pour vaquer à leurs travaux. M. Groels trouva un grand nombre de ces Aranéides dans les terres incultes de Montjoui et sur la côte de Goraf, dans les environs du château de Fels. Dans ces lieux cette Aranéide se nourrit principalement de la *Cicindela scalaris*. Le nid de la Malmignatte était renforcé par un grand nombre de ces Coléoptères entrelacés par des fils, avec quelques

parcelles de végétaux ; cette Araignée guette sa proie et se précipite du fond de sa retraite avec une grande vélocité pour se jeter sur des Coléoptères sauteurs et des Cigales.

T. I, p. 645.

Latrodectus Martius et *Latrodectus Malmignattus.*

Le *Latrodectus Martius* a été trouvé souvent, par M. Lucas (*Explor. de l'Algérie*, p. 234), dans les environs d'Alger et du cercle de La Calle, mais jamais il n'a trouvé en Afrique la Malmignatte, ce qui tend à prouver que le Latrodectus Martius est une espèce distincte et différente de la Malmignatte. La ligne transverse de son abdomen est quelquefois jaune. Elle construit une toile comme le Latrodecte orné.

T. I, p. 645.

Latrodectus oculatus.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Latrodectus argus. Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 235.

Id., Lucas, *Hist. nat. des Canaries*, p. 35, pl. 7, nº 6, le mâle, long. 11 mill.

Prise en mai, en Algérie, dans les bois des lacs Tonga et Goubeïra, aux environs du cercle de La Calle. Elle se construit sous les broussailles et sous les troncs des arbres renversés, une toile assez grande, à réseaux très-lâches, sur laquelle cette Aranéide se tient, épiant les insectes qui viennent se prendre dans ce réseau inextricable.

Les variétés suivantes se font remarquer dans cette espèce : 1. Abdomen noir avec un petit trait blanc à sa partie antérieure, suivi d'une tache oculiforme de cette couleur. 2. Abdomen noir, orné de deux taches formant deux ovales transversaux étroits se touchant par leur extrémité antérieure, et derrière elles trois autres, placées sur une ligne transverse, dont la médiane est oculiforme. Dans les environs d'Oran.

T. I, p. 648.

9 bis. Latrodecte spinipède. (*Latrodectus spinipes.*) ♂ Long. 4 mill. 1/2, larg. 2 mill.

Corselet grand, d'un noir luisant, sans poils, surface pointillée. Abdomen petit, subovalaire, d'un noir terne ou opaque, légèrement

soyeux, ayant deux taches obliques d'un jaune sombre à la partie supérieure ; immédiatement au-dessous de ces taches est un gros point rond, blanchâtre, suivi de quatre points blancs disposés en quadrilatère, puis viennent deux taches jaunâtres oblongues, obliquant en sens inverse, disposées sur une ligne transversale courbée en avant; au-dessous de l'intervalle laissé entre ces deux lignes sont deux autres points ronds également blanchâtres et disposés longitudinalement ; dessous noir ; filières noires, très-courtes.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 235, pl. 14, fig. 9.

Mâle trouvé une seule fois dans les environs de Constantine.

§ XXXVI.

Genre PHOLQUE.

T. I, p. 652.

Pholcus phalangioïdes.

Ajoutez à la synonymie :

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 236.

Très-commune à Alger, à Constantine, aux ruines d'Hippône, dans les lieux humides et abandonnés.

T. I, p. 654.

Ajoutez une troisième espèce de Pholque trouvée en Algérie par M. Lucas et bien décrite.

PHOLQUE BARBARE. (*Pholcus barbarus.*) ♀ ♂

Voisin du *rivulatus*, mais différent. Corselet plus long que large, d'un brun jaunâtre ; abdomen allongé, étroit, jaunâtre, avec une bande longitudinale d'un brun rougeâtre foncé bordée de jaune clair, continue, formant de petits triangles ; pattes d'un jaune testacé. Le mâle ressemble à la femelle, mais il est plus grêle.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 257, pl. 15, fig. 1.

Trouvée dans toute l'Algérie, dans les champs, sur les haies, les buissons, quelquefois dans les maisons.

Les yeux sont plus rapprochés entre eux que dans le *Pholcus rivulatus;* les yeux intermédiaires de la première ligne sont

ovalaires et légèrement placés obliquement; les latéraux de la même ligne sont aussi ovalaires, et la position qu'ils occupent sur le corselet est semi-transversale; les yeux intermédiaires de la ligne postérieure sont ronds, plus écartés que ceux du *Pholcus rivulatus*, et beaucoup plus rapprochés aussi des yeux latéro-antérieurs et postérieurs que dans cette dernière espèce: les yeux latéraux postérieurs sont ovalaires et légèrement placés obliquement.

Espèce très-agile, et qui construit une toile dont la partie supérieure se compose de fils lâches entre-croisés placés çà et là; au-dessous ces fils se rattachent à une espèce de tapis à tissu serré et ayant une forme plus ou moins carrée; c'est à la partie inférieure de ce tapis que se tient ordinairement cette Aranéide, épiant les insectes qui viennent se prendre dans le réseau tendu au-dessus de sa toile en hamac. Les haies de Nopals d'Agaves, les buissons, recèlent un assez grand nombre de ces toiles, qui sont fort peu éloignées les unes des autres. Ce rapprochement, dit très-bien M. Lucas, prouve que cette espèce vit en bonne intelligence avec ses congénères.

Cette espèce rapproche fortement, par sa toile, les Pholques des Linyphies.

§ XXXVII.

T. I, p. 270 à 275, p. 651 et 654; t. II, p. 447, 496 à 498; t. IV, p. 379, 386 à 389.

Nouveau genre d'Araignées à six yeux.

Aux pages 379 et 386 de ce volume je croyais avoir terminé ce qui concerne les Araignées à six yeux connues jusqu'à ce jour, mais je n'avais pas encore reçu la feuille de l'*Exploration de l'Algérie*, page 239, où M. Lucas nous apprend qu'il a pris le Pholcus à six yeux de Dugès, dont j'ai parlé tome II, page 496 de cet ouvrage. Quoique M. Lucas n'ait pris qu'une seule fois cette petite Aranéide, il nous en donne une description si exacte qu'il n'est pas permis de supposer (comme je l'avais fait à tort pour Dugès) aucune erreur

dans le travail de cet excellent observateur. En relisant tout ce que j'ai dit dans mes précédents volumes aux pages indiquées ci-dessus (et surtout aux pag. 295 et 296 du tome II), les naturalistes comprendront que le Pholcus à six yeux de Dugès et de M. Lucas constitue, dans ma méthode, un genre nouveau qui tient par son abdomen globuleux à une des familles du genre Scytode, mais par ses yeux aux Pholques et par d'autres caractères aux Ecobes de M. Lucas. Nous nommerons, (d'après le nom de l'Araignée en langue franque) et nous caractériserons ce genre de la manière suivante :

Genre RACK. (*Rachus.*)

Yeux *au nombre de six, disposés en deux groupes latéraux triangulaires, écartés.*
Lèvre *courte, beaucoup plus large que longue.*
Mâchoires *allongées cylindroïdes, très-écartées à leur base et fortement inclinées sur la lèvre.*
Mandibules *courtes et larges.*
Pattes *allongées, fines.*
Aranéides *tendant des fils lâches et peu serrés dans l'intérieur des maisons et des grottes.*

Rack quadriponctué. (*Rachus quadripunctatus.*) Long. 2 mill. 1/4, larg. 1 mill.

Corselet et pattes d'un jaune de paille uniforme. Abdomen d'un jaune blanchâtre; yeux d'un gris verdâtre foncé, bordés de noir. Le corselet est suborbiculaire, à partie antérieure gibbeuse et un peu prolongée en avant, luisant; assez déprimé surtout sur ses côtés et relevé vers son milieu, qui offre une profonde fossule longitudinale, sur chaque côté latéral de laquelle est une petite tache oblongue roussâtre. Les palpes sont courts, grêles, d'un jaune testacé. Les mandibules, de même couleur que les palpes, sont plus courtes et plus larges que dans le *Pholcus phalangioïdes*, les mâchoires sont aussi moins larges à leur base, et jaunes, ainsi

que la lèvre qui est très-large. Le sternum est d'un jaune testacé et entièrement orbiculaire, et ne présente ni tache ni éminence. Les pattes sont longues et fines, très-peu velues, légèrement teintées de roux aux articulations. L'abdomen est globuleux, un peu plus long que le corselet et beaucoup plus large, il est d'un jaune très-pâle et revêtu de poils assez fins de la même couleur; une tache jaune peu apparente, terminée en pointe antérieurement, occupe longitudinalement sa surface médiane. Sa moitié postérieure est occupée par quatre points bruns, disposés en quadrilatère; en dessous, il est de même couleur qu'en dessus. Les filières peu apparentes sont jaunes.

Pholcus sex-oculatus. Dugès, *Observat. sur les Aranéides*, *Ann. des sc. nat.*, t. VI, 1836, p. 160. — Ibid., *Atlas du règne animal de Cuvier*, Pl. 9, fig. 7.

Pholcus quadripunctatus. Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 239, Pl. 15, fig. 2.

M. Lucas, qui le premier a donné une description de cette espèce, ne l'a prise qu'une seule fois à la fin de juin, dans sa chambre à Constantine. Cette Aranéide avait tendu, dans l'encoignure de la muraille, quelques fils de soie sur lesquels elle se tenait en observation.

Affinités du genre Rachus. Ce genre tient bien fortement au genre *Pholcus*, puisque des observateurs comme MM. Dugès et Lucas avaient cru ne pouvoir en séparer l'espèce qui leur offrait, dans le nombre de ses yeux, le caractère générique le plus important, le plus décisif. Mais lorsque la petite Aranéide qui constitue le genre *Rachus* sera mieux connue, mieux observée, je ne doute pas qu'on ne trouve les moyens de caractériser ce genre d'une manière qui, en le différenciant plus qu'il ne l'est du genre *Pholcus*, ne le rapproche en même temps des genres Scytode et Ecobe.

§ XXXVIII.

Genre TÉGÉNAIRE (*Tegenaria*).

T. II, p. 2.

La *Tegenaria domestica* est commune dans toute l'Algérie.

T. II, p. 5.

1 bis. TÉGÉNAIRE AFRICAINE. (*Tegenaria africana.*)
Long. 17 mill., larg. 5 mill. ♀

Corselet peu allongé, d'un jaune roussâtre. Abdomen ovale allongé, d'un brun foncé, légèrement teinté de roussâtre, et ayant à sa partie antérieure, de chaque côté, trois taches arrondies, rapprochées postérieurement, d'un jaune légèrement roussâtre.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 240, Pl. 15, fig. 5.

Trouvée une seule fois (la femelle) à la fin de mai, dans les bois du lac Houbeira, aux environs du cercle de La Calle. Cette Aranéide s'était construit, sur les parties latérales d'une grosse pierre, une toile assez grande, horizontale, semblable à celle de la *Tegenaria domestica*, et dont le tube cylindrique avait une issue sous la pierre.

Cette espèce se distingue des autres du même genre, par la forme des yeux intermédiaires de la première paire et ceux des latéraux antérieurs de la seconde paire, qui sont plus ou moins ovalaires, au lieu d'être arrondis comme dans les *Tegenaria domestica, Guyoni* et *longipalpis*.

T. II, p. 5.

2. TEGENARIA GUYONI.

Ajoutez à la synonymie :

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 241.—Ibid. *Ann. de la soc. entomol. de France*, 2e série, t. XV, p. 402, n° 2.

M. Lucas donne à la femelle, long. 18 mill., larg. 6 mill.; au mâle, long. 15 mill., larg. 5 mill. Ce naturaliste remarque que cette espèce ressemble beaucoup à la *Tegenearia domestica*, avec laquelle cependant elle ne pourra être confondue à cause de sa taille, qui est beaucoup plus grande, et surtout à cause de ses organes de locomotion, qui sont plus robustes et beaucoup plus allongés. Ces différences ne sauraient suffire, attendu que notre araignée domestique prend en vieillissant dans nos maisons, un accroissement extraordinaire; mais M. Lucas fait observer que l'abdomen de la *Tegenaria Guyoni* est proportionnellement beaucoup plus gros que celui de la *Tegenaria domestica*, et ne présente pas (au moins dans la femelle) une

bande d'un roux clair, orné de chaque côté de quatre ou cinq taches jaunes; de plus les parties latérales de la *Tegenaria Guyoni* ne sont jamais tachées de brun foncé (dans la femelle), comme cela a lieu dans la *Tegenaria domestica.*

Cette espèce n'est pas rare dans toute l'Algérie, et fait une toile semblable à celle de la *Tegenaria domestica.*

T. II, p. 6.

2 bis. TÉGÉNAIRE LONGIPALPE. (*Tegenaria longipalpis.*)
Long. 15 mill., larg. 6 lignes. ♀

Corselet large, d'un brun roussâtre. Abdomen ovale allongé, d'un brun foncé, ayant de très-grandes taches jaunes, disposées longitudinalement le long d'une bande médiane très-brune.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 243, n° 193.

Assez commune dans l'Algérie, dans les caves et dans les maisons, et aussi dans les forêts de chênes-liéges, où elle présente une variété plus noire.

Cette espèce, dit M. Lucas, ressemblant beaucoup à la *Tegenaria domestica*, s'en distinngue par sa taille qui est toujours beaucoup plus grande, et ses pattes qui sont plus fines, moins allongées et non annelées de brun. Ce dernier caractère la distinguera aussi au premier coup d'œil de la *Tegenaria Guyoni*; mais ce qui empêchera surtout de la confondre avec ces deux espèces, ce sont ses palpes, qui (dans la femelle) dépassent ordinairement en longueur le fémoral de la première paire. Le corselet est aussi plus large et plus bombé à sa partie antérieure, et la fossule est plus allongée et plus profonde; les mandibules sont plus allongées et plus saillantes que dans la *Domestica* et la *Guyoni*, plus robustes et plus écartés à leur extrémité. Les parties latérales de l'abdomen ne sont pas maculées de brun comme dans la *Domestica.*

T. II, p. 14.

TÉGÉNAIRE ÉMACIÉE. (*Tegenaria emaciata.*)

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Agelena prompta. Blackwall's *Descriptions of new species of spiders*, *Transactions of the Linnean Society*, t. XVIII, p. 621.

Les yeux, sur le devant du corselet, forment deux lignes parallèles courbées en avant ; les yeux intermédiaires de la rangée antérieure plus petits que les autres ; les yeux latéraux, portés sur une éminence commune et rapprochés entre eux, sont les plus gros.

Lèvre presque carrée. Mâchoires courtes, bombées à leur base, arrondies à leur extrémité, un peu penchées sur la lèvre qui est plus large à sa base qu'à son extrémité.

Les pattes et les palpes sont bruns, les pattes ont trois griffes, les deux supérieures sont courbées et pectinées, l'inférieure est fléchie près de sa base où il y a deux dents bien distinctes. L'abdomen est oviforme, légèrement velu avec des chevrons d'un jaune brun dans le milieu, dont la pointe anguleuse est tournée vers le corselet ; les côtés du dos et du ventre sont d'un jaune brun, le ventre a une bande longitudinale, brune dans le milieu. Les filières supérieures sont beaucoup plus allongées que les inférieures et elles sont tri-articulées. L'organe sexuel est d'un rouge brun foncé, les plaques pulmonaires blanchâtres.

Le mâle ressemble à la femelle en couleur, mais il est plus petit ; ses pattes ont les mêmes longueurs relatives, mais sont plus allongées que dans la femelle. Le troisième article des palpes dans le mâle projette deux apophyses, l'un à sa partie supérieure, l'autre à l'extrémité ; le dernier article est renflé, concave, et contient un conjoncteur peu développé, peu compliqué, d'un brun rougeâtre pâle, presque enchâssé dans l'épine fine et noire qui l'entoure.

Cette espèce a été trouvée sous les pierres, dans les bois : les organes sexuels sont complétement développés au mois d'octobre.

T. I, p. 15.

Agelena elegans, Blackwall, *Transactions of the Linnean Society*, vol. XVIII, p. 619. Long. 1 ligne 1/2. La quatrième paire de pattes la plus longue et les autres presque égales.

Voici la description de M. Blackwall :

Tête, mandibules, mâchoires, palpes, lèvre, poitrine et pattes d'un jaune rougeâtre. Le quatrième paire de pattes la plus longue, les autres presque égales entre elles. Les yeux de la ligne antérieure sont les plus gros. Abdomen noirâtre. Une suite de chevrons obscurs sur le milieu du dos, et deux taches ovales

noires de chaque côté de la partie antérieure. — M. Blackwall dit qu'elle ressemble à la *Textrix agilis* par la longueur relative des pattes, qu'on la trouve sous les pierres dans les pâturages humides, et que les organes du mâle se trouvent développés au mois d'août.

T. II, p. 16 et 499. Ajoutez à la synonymie de la

Tegenaria Lycosina :

Textrix Lycosina, Koch, *Arachniden*, VIII, 46, Pl. 266, fig. 623 (le mâle), fig. 624 (la femelle). Long. 3 lignes 1/2.

T. II, p. 17. Ajoutez avant les affinités cette seconde espèce de la famille Lycosine.

15. Tégénaire engourdie. (*Tegenaria torpida.*) ♂ ♀ Long. 2 lignes 3/4 à 3 lignes le mâle; 3 lignes 1/4 à 3 lignes 1/2 la femelle, fig. 626 la femelle.

Corselet brun avec une ligne longitudinale d'un jaune d'ocre et une raie longitudinale plus claire. Abdomen avec des taches latérales brunes, en virgules ou croissants informes. Pattes jaune rougeâtre, fortement annelées de brun.

Textrix torpida, Koch, *Arachniden*, VIII, 48, t. II, p. 266, fig. 625 le mâle, fig. 626 la femelle.

Trouvée en Bohême et dans les Alpes du Salzbourg. Les organes du mâle sont développés dans le commencement de juin.

T. II, p. 17.

Il convient d'établir une sixième famille de Tégénaires, que nous nommerons et que nous caractériserons ainsi :

6e Famille. LES ARGUSIDES. (*Argusides.*)

Yeux, latéraux de la ligne antérieure plus gros que les intermédiaires de la même ligne.

15. Tégénaire silvicole (*Tegenaria silvicola.*) ♀ Long. 1 ligne 1/3, ♂ 1 ligne 1/2.

Corps poli, luisant. Corselet, palpes et pattes d'un jaune rou-

geâtre ; trois taches brunes en rayons sur la partie postérieure du corselet. Abdomen ovale allongé, ayant sur le milieu du dos une suite de triangles jaunes ou de larges raies profondément dentées ; près du corselet ce sont deux triangles séparés laissant un intervalle brun ; celui qui vient après en forme deux aussi non divisés et dont les bases se joignent : en comptant ces deux premiers triangles comme non divisés, il y a six triangles ; cette figure est entourée d'un ovale noir qui occupe le reste du dos. Les côtés sont jaunes ou parsemés de poils de cette couleur. Les filières sont jaunes. Les palpes et les pattes sont jaunes ou blanches.

Le mâle a l'abdomen et la tête d'une couleur plus brune ; pour tout le reste il ressemble à la femelle.

Hahnia silvicola, Koch, *Arachniden*, XII, p. 158, Pl. 422, fig. 1076 le mâle, fig. 1077 la femelle.

J'ai souvent rencontré cette jolie espèce en novembre dans les fourmilières où elle tend une petite toile horizontale comme les Tégénaires, mais n'ayant jamais trouvé le mâle, je n'ai pas voulu la décrire comme espèce, craignant que ce ne fût une jeune d'une espèce déjà connue. M. Koch, en décrivant le mâle, a constaté que c'était une espèce distincte. Des deux autres il avait fait un genre auquel il avait donné le nom de *Hahnia*. Par les yeux qu'il a figurés, et par la forme de sa toile que nous avons vue, la *Tégénaire silvicole*, ne présente aucun caractère générique ; mais à cause de leur petitesse, caractère qui leur est commun avec les Argus, nous avons fait une race distincte de toutes ces petites Aranéides, qui par les yeux latéraux de la ligne antérieure comparativement plus gros, se rapprochent des Agélènes et forment la liaison des deux genres.

Quant aux deux autres espèces que M. Koch a voulu mettre dans son genre *Hahnia*, il est évident qu'ils ne peuvent être réunis à la Silvicole, et qu'ils appartiennent au genre Argus.

M. Koch dit que l'on trouve des mâles de la Silvicole avec les organes développés tout l'hiver, et au printemps sous la mousse, au pied des arbres et dans les forêts. J'ai remarqué que cette Aranéide construit aussi souvent une petite toile dans les cavités des troncs des vieux arbres.

Les deux espèces de M. Koch, *Hahnia pratensis* et *Hahnia pusilla*, que ce naturaliste veut réunir à ce genre, ne lui appar-

tiennent pas, et doivent se placer après l'*Argus formivore*. Voyez t. II, p. 351.

§ XXXIX.

Genre AGÉLÈNE.

T. II, p. 20, 21.

Dans la synonymie effacez l'*Agelena montana* de M. Koch et tout ce qui est relatif à l'*Aranea riparia* de Linné, puis ajoutez :

Agelena orientalis. ♂ Long. 6 lignes.

Koch, *Arachniden*, VIII, 58, Pl. 269, fig. 634; prise dans la Morée; elle ne diffère aucunement de l'espèce de France et de la variété qu'on trouve dans les Pyrénées.

T. II, p. 23. A la suite de la description de

Agelena labyrinthica.

Ajoutez :

Ici devrait se placer la petite espèce d'Aranéide décrite par M. Koch sous le nom d'*Agelena gracilens*, le mâle a 1 ligne 2/3, la femelle 2 lignes; l'abdomen est allongé, brun ou noir sur le dos avec deux lignes parallèles de points blancs. Mais comme M. Koch n'a pas figuré les yeux nous ne pouvons la classer avec certitude. Cette espèce se trouve en Allemagne au mois d'août, Koch, *Arachniden*, VIII, 59, Pl. 269, fig. 635.

T. II, p. 23.

2e FAMILLE. LES NYSSES. 2e Race.

AGÉLÈNE CANARIENNE. (*Agelena canariensis.*)
Long. 15 millimètres.

Ligne antérieure des yeux presque droite. Yeux latéraux de la ligne antérieure plus gros et ovalaires; les intermédiaires de cette ligne les plus petits de tous. Tous les yeux sont d'un noir brillant. Corselet roussâtre. L'abdomen allongé ovalaire, présente

en dessus une raie longitudinale, large, d'un roux foncé, fortement crénelée sur les côtés.

Lucas, *Arachnides des Canaries,* p. 37, Pl. 6, fig. 10.— Ibid. *Explor. de l'Algérie*, p. 244.

M. Lucas, qui a trouvé fréquemment cette espèce sous les pierres en Algérie, dans les mois de février et de mars, n'en a pas donné une description comparative avec les autres espèces de la même famille, ce qui eût été nécessaire pour s'assurer que c'est une espèce nouvelle.

§ XL.

T. II, p. 65.

Genre ÉPÉIRE.

ÉPÉIRE MAGELLANIQUE. (*Epeira magellanica.*)
Long., 4 lignes. ♀

Elle a de l'analogie avec l'Apoclise, mais elle en diffère. Abdomen triangulaire à dos bombé, à fond jaune, avec une figure trianguliforme à la partie supérieure, à fond jaunâtre bordé de brun, mouchetée de brun plus pâle, ayant au milieu un petit triangle brun ou bistre plus allongé vers le corselet, derrière lequel sont deux petites courbes opposées en accent circonflexe jaunâtres, la postérieure plus fine et de couleur plus vive bordée de brun ; cette couleur échancre la base du triangle et y forme un angle rentrant. A la moitié postérieure, une ligne jaune triangulaire qui fait angle vers l'anus se prolonge au milieu du dos, bordée d'une large bande brune ou bistre, qui a sur ses côtés et sur les côtés de l'abdomen des lignes arquées brunes doublées de jaune. Le milieu du ventre est brun, mais il y a quatre taches jaune pâle ; deux quadriformes qui convergent au-dessous de l'oviducte et deux ovalaires ou anguleuses qui convergent moins fortement au-dessus des filières ; au-dessous d'elles sont quatre points jaunes aux quatre coins des filières. Les côtés du ventre sont jaunâtres, chinés de lignes brunes plus denses à mesure qu'elles se rapprochent du dos. L'oviducte est un crochet très-arqué, peu allongé et diminuant vers son extrémité. Le corselet est rougeâtre, coupé carrément, glabre. Poitrine d'un brun noir sur les côtés, milieu jaune. Mâchoires larges, courtes, arrondies à l'intérieur, resserrées à la base ; lèvre arrondie semi-circulaire. La

lèvre et les mâchoires sont brunes dans le milieu de leur surface et ont une large bande d'un rouge pâle. Pattes peu allongées, la première paire la plus longue, la seconde ensuite, la troisième la plus courte (dans les proportions de l'Apoclise et de la Diadema), d'un rouge jaunâtre, fortement annelées de brun rougeâtre, surtout aux articulations qui sont un peu renflées ainsi que les cuisses; point velues, mais avec de forts piquants noirs couchés; onglets aux tarses courts et très-courbés. Palpes peu allongés, rougeâtres avec des anneaux d'un rouge brun pâle, peu marqués, et des poils jaunes, longs, abondants et forts aux derniers articles; onglets terminaux noirs, un peu courbés, forts et visibles. Mandibules d'un rouge pâle et sale, perpendiculaires, fortes et bombées sur le dos; crochet très-fort, noir à sa base, rouge à son extrémité, très-courbé, se renfermant entre deux raies de dents dont trois sont fortes et apparentes. Yeux huit, dont les antérieurs du carré intermédiaires sont noirs, et plus gros et plus écartés que les yeux postérieurs du même carré, qui sont rouges; les latéraux très-écartés des intermédiaires et sur les côtés de la tête, au niveau de la ligne d'en bas très-rapprochés, mais non se touchant. Les intermédiaires comme les latéraux, portés sur de légères éminences de la tête.

De l'Amérique méridionale, du détroit de Magellan : je l'ai décrite d'après un individu rapporté par M. Le Guillou, chirurgien major de *la Zélée*.

T. II, p. 36, n° 10.

Epeïra Cratera.

Ajoutez :

Trouvée en Algérie parmi les plantes élevées. *L'Asphodelus ramosus.*

Lucas, *Explor.*, p. 244.

T. II, p. 52, n° 35.

Epeïra armida.

Ajoutez :

Commune en Algérie. Cette Aranéide se tient parmi les plantes peu élevées et se construit dans les grandes herbes, une toile fine orbiculaire, assez grande, au centre de laquelle est une es-

pèce de petit tapis ou hamac, formé d'une soie fine très-serrée, sur laquelle elle se tient.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 244.

T. II, p. 36.

Sur la toile de l'Epeïra cratera.

Cette toile est lâche, peu régulière et souvent salie par de petits Tipules ou des Phalènes. L'Aranéide se tient rarement au milieu. Je l'ai prise pleine dans mon parc de Villeneuve-Saint-Georges entre les branches d'un pommier le 5 mai 1842.

T. II, p. 52, n° 36.

Epeïra Adianta.

Ajoutez :

Le mâle a été trouvé en Algérie à la fin de juillet, dans les bois du Lac Houbeira.

Lucas, *Explor.* p. 245.

T. II, p. 53, n° 37 *bis.*

37 bis. ÉPÉIRE MANGARÈVE. (*Epeïra mangareva.*)

Abdomen ovoïde allongé avec une bande longitudinale jaune, en fer de lance étroit, qui s'étend depuis le corselet jusqu'à l'anus, dominant vers la partie postérieure et proche le corselet, et dans le milieu de cette bande, une autre d'un brun plus pâle. Les côtés du dos qui bordent cette bande, sont bruns, mais ces deux larges bandes brunes ont cinq ou six petits traits inclinés bordés d'un jaune vif, côté de l'abdomen jaune, figurant un feston. Ventre brun noir avec deux raies jaunes parallèles, quatre points jaunes en carré aux filières, et la partie qui est près des plaques pulmonaires lavée de jaune; corselet petit, allongé, rétréci vers la tête, jaunâtre avec une raie brune large sur les côtés et une ligne brune fine dans le milieu; des poils dorés, rares. Poitrine brune avec des éminences à côtes fines, milieu jaune.

Mâchoires et lèvres brunes, bombées, glabres et luisantes; les mâchoires sont dans les allongées, la lèvre est large à sa base, arrondie à son extrémité.

Les pattes sont de longueur médiocre, fauves, jaunâtres, annelées et brunes aux articulations.

La première paire est la plus longue, la quatrième et la seconde sont égales en longueur et diffèrent peu de la première; la troisième est beaucoup plus courte que les autres; elles ont des poils jaunes allongés, peu abondants, point de piquants. Les palpes sont courts, fins, sétacés, jaunes.

Yeux gros et noirs; carré du milieu, allongé, les postérieurs de ce carré plus rapprochés et plus petits que les antérieurs; les latéraux sur la ligne intermédiaire du carré, rapprochés, mais non connivents.

Variété. A. Bande latérale du dos brun noir.

Variété. B. Bande latérale d'un brun pâle.

J'ai décrit cette espèce d'après plusieurs individus rapportés des îles Gambier, par *la Zélée* : elle ressemble beaucoup à l'*Epéire theïs.*

T. II, p. 61, n° 49.

Epeïra apoclisa.

Ajoutez :

Commune en Algérie, au printemps, sur les bords de l'Arouche.

Lucas, *Expl.*, p. 245.

T. II, p. 66, n° 52.

Epeïra umbratica.

Ajoutez :

M. Lucas n'a pris en Algérie que deux individus de cette Aranéide en mars sous les écorces de liége, dans les bois de Tonga, aux environs du cercle de La Calle. A côté de l'arbre sous les écorces duquel cette Aranéide avait établi sa retraite, se trouvait sa toile assez grande, verticale, de forme orbiculaire composée de fils irrégulièrement distribués. Dans cette toile étaient plusieurs insectes emmaillotés de fils.

Lucas, *Expl.*, p. 245.

T. II, p. 70, n° 7.

Epeïra callophylla.

Ajoutez :

Aux Canaries et en Algérie dans les maisons, dans l'encadre-

ment des vitres, de même qu'en Europe. (Lucas, *Explor. d'Algérie*, p. 246.) M. Lucas donne lui-même comme synonyme de cette espèce son *Epeira annulipes* dans Webb et Berth. *Hist. nat. des Canaries*, p. 14 (lisez 41), n° 32, Pl. 6, fig. 2. La description vaut mieux que la figure où difficilement on reconnaîtrait cette espèce.

T. II, p. 76.

Epeïra cucurbitina.

Ajoutez :

Trouvée en Algérie en avril sur les bord du lac Tonga et aux environs du cercle de La Calle.

Lucas, *Expl.*, p. 246.

Sur l'Epeïra inclinata.

T. II, p. 82 et 83.

Après *Zilla reticulata*, etc. Écrivez : Koch, *Arachniden.*

Aux environs de Paris j'ai trouvé le mâle et la femelle sur le même fil, le 30 octobre 1843, le thermomètre de Réaumur marquait 14° de chaleur.

T. II, p. 85. A la synonymie de

Epeïra fusca.

Ajoutez sans aucun doute :

Epeïra celata, Blackwall, *Trans. of the Linnean society*, t. XVIII, p. 668. Cette espèce, comme le dit très-bien M. Blackwall, ressemble beaucoup à l'Antriade et fait son cocon ainsi qu'il l'indique, mais comme il l'a trouvée en mai, il en résulte qu'elle fait deux pontes, ce qui a lieu pour beaucoup d'Aranéides qui vivent dans des lieux renfermés.

T. II, p. 93.

Epéire Vitiène (*Epeïra Vitiana*), femelle. Long. 16 lignes. — Abdomen 10 lignes. Corselet 5 lignes 1/2 ou 6 lignes.

Corselet aplati avec les deux tubercules sur le milieu.

Abdomen allongé cylindrique jaune avec de petits raies brunes et les deux rangs parallèles de points enfoncés.

Corselet, mandibules et pattes d'un brun noir ; poitrine brune

avec trois bosses ou pointes très-saillantes disposées en triangles, les deux postérieures, sur une ligne, mousses et pas pointues, l'antérieure plus élevée, conique et pointue.

Les mandibules sont fortes et noires.

Les pattes sont très-allongées; elles ont des poils mais courts, rares, avec quelques piquants couchés. Les palpes sont courts, le dernier article se terminant en pointe.

La première paire de pattes a 2 pouces 8 lignes.

La deuxième paire, 2 pouces 6 lignes 1/2.

La quatrième, 2 pouces 3 lignes.

La troisième, 16 lignes 1/2.

Les yeux latéraux sont portés sur une éminence très-latérale, très-prononcée, glabre comme l'espace qui est entre les yeux du carré intermédiaire; ces yeux latéraux sont reculés sur les côtés de la tête et au niveau des yeux du carré intermédiaire. Les yeux sont à peu près égaux en grosseur, mais les antérieurs, tant intermédiaires que latéraux, sont un tant soit peu plus gros que les postérieurs. Les antérieurs intermédiaires sont aussi un peu plus rapprochés entre eux que les postérieurs. Les postérieurs latéraux ont leur axe visuel entièrement dirigé en arrière; les latéraux moitié latéralement, moitié de face; les antérieurs intermédiaires dans la ligne du corps en avant mais relevés; les postérieurs intermédiaires sur la ligne verticale.

La lèvre et les mâchoires sont brunes; la lèvre est plus haute que large, arrondie à son extrémité, les mâchoires droites arrondies à leurs extrémités, très-resserrées à leur base, enchâssant la lèvre, légèrement échancrées à leur angle interne.

Du Monde maritime. Iles Salomon. J'ai décrit cette espèce d'après un individu pris dans l'île Viti.

T. II, p. 96.

Sur la toile de l'Epeïra geniculata.

M. Charles Darwin dans le Journal d'histoire naturelle des pays visités par le *Beagle* (London, 1845, in-12, p. 36) dit qu'aux environs de Rio-Janéiro, dans le Brésil, chaque sentier dans les bois est barricadé par les toiles très-fortes de cette espèce d'Épéire.

T. II, p. 106.

Epeïra fasciata.

Ajoutez :

Commune en Algérie ; ses taches sont d'un brun noir plus vif qu'en France, et les bandes varient beaucoup.
Lucas, *Explor.*, p. 246.

T. II, p. 107.

Epeïra aurelia.

Ajoutez à la synonymie :

Epeïra Webbii, Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 38, Pl. 6, fig. 5.

Se trouve aux Canaries, en Algérie, dans les grandes herbes.
Lucas, *Expl.*, p. 246.

T. II, p. 109.

108 bis. ÉPÉIRE BOUGAINVILLE (*Epeïra Bougainvilla*).
Long. 9 lignes.

Abdomen ovale allongé, bombé sur le dos, gonflé sur les côtés, grossissant beaucoup et arrondi vers la partie postérieure ; en forme de poire, coupé en ligne droite à la partie antérieure ou au sommet, à fond jaune clair : dans le milieu du dos il y a un grand espace tout jaune proche le corselet bordé ou festonné de brun ; cet espace est jaune et a une raie fine, brune, à festons anguleux dont les angles sont formés par des points noirs, puis dans le milieu sont quatre taches brunes qui sont comme des parallélogrammes creusés sur les côtés par des taches jaunes bordées de brun, et même plus claires et lavées de jaune dans le milieu ; sur les côtés de ces taches sont des ovales jaunes irréguliers, bordés par des taches brunes : les côtés sont bruns rayés de jaune.

Le ventre a les côtés bruns ; proche le corselet, une tache brune pyramidale, avec des taches formées par des points jaunes ; au-dessous une figure pentagonale brune dont la base enveloppe les filets sétifères qui sont bruns. — Ces deux figures sont bordées de jaune avec une raie jaune transversale au-dessus du Pen-

tagone ; ces raies jaunes sont formées par un fond grisâtre très-pâle sur lequel sont des points d'un jaune très-vif.

Le corselet est petit, en cœur, très-arrondi à sa partie postérieure et déprimé avec un point enfoncé ; sa couleur est fauve rougeâtre, la tête est brune ; poitrine en cœur, très-brune sur les côtés avec une bande longitudinale d'un jaune pâle et vif.

Les mâchoires sont courtes, arrondies, la lèvre arrondie, un peu angulaire à son extrémité ; elle est, ainsi que les mâchoires, d'un fauve rougeâtre pâle uniforme.

Les mandibules sont fortes, droites, très-bombées, d'un rouge brun ; l'onglet est rouge, très-courbé.

Les pattes sont allongées, fortes ; la première est la plus longue, la seconde ensuite, la troisième est la plus courte. Elles sont fortement et régulièrement annelées de rouge et de brun, avec peu de poils, mais beaucoup de piquants bruns et couchés.

Les tarses sont armés de deux griffes, très-courbes et très-visibles, et d'un ergot très-court. Les deux griffes ne sont point pectinées.

Les palpes sont courts, filiformes, d'un rouge très-pâle avec des piquants noirs aux derniers articles. Les yeux antérieurs du carré intermédiaire sont plus gros et plus rapprochés que les yeux postérieurs du même carré. Les yeux latéraux sont au niveau de la ligne des yeux antérieurs du carré intermédiaire. Ces yeux latéraux sont très-rapprochés entre eux, et l'œil postérieur est plus gros que l'œil antérieur ; ces yeux sont portés sur une éminence commune qui projette latéralement. Les yeux antérieurs du carré intermédiaire sur une éminence qui s'incline en avant, les yeux postérieurs de ce carré sont sessiles.

Variété A. Yeux de la même 8 lignes.

Le milieu du dos se compose d'une bande longitudinale et ovale, jaune, divisée et entourée par une raie brune : sur les côtés sont quatre quadrilatères brun, échancrés.

Je l'ai décrite sur un individu rapportée des îles Salomon par M. Le Guillou, chirurgien-major de *la Zélée*. J'ai donné à cette espèce le nom de Bougainville qui est celui d'une des principales îles de cet Archipel.

T. II, p. 116.

Epeïra sericea.

Ajoutez :

Commune en Algérie, dans les environs d'Alger, de Constantine et d'Oran, fait sa toile dans les plantes élevées.
Lucas, *Explor.*, 247.

T. II, p. 122.

Epeïra angulata.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Epeïra crucifera, Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 42, n. 33, Pl. 6, fig. 3.— *Epeïra angulata*, Lucas, *Explor. d'Algérie*; p. 207, nº 305, aux îles Canaries et en Algérie; elle tend sa toile dans les grandes herbes.

T. II, p. 130.

Epeïra circe.

En Algérie; se plaît sur la lisière des bois, et tend sa toile au milieu des broussailles, à la fin de juin.
Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 247.

T. II, p. 140, nº 158.

Sur la toile de l'Epeïra turbinata.

M. Darwin dans le Journal de son voyage (London, 1845, in-8, p. 36) parle d'une espèce semblable dans les environs de Rio-Janeiro. Elle fait sa toile dans les lieux secs, dans les plantations d'agave. Elle fortifie cette toile par des fils en zigzag. Quand elle a pris un gros insecte, tel qu'un criquet ou une guêpe, elle le garrotte de soie, et le pique ensuite à la partie postérieure du corselet. Quand on la trouble, elle secoue sa toile avec tant de violence que le mouvement vibratoire par sa rapidité rend son corps invisible, et elle se laisse tomber sur un buisson, s'il y en a plus bas, ou elle s'échappe de côté.

T. II, p. 140, n° 159.

Epeïra opuntiæ.

Ajoutez à la synonymie :

Epeïra cacti-opuntiæ, Lucas, *Arachnides des Canaries*, p. 46, n. 31, fig. 7 et 7 bis.— *Epeïra opuntiæ*, Ib., *Explor. de l'Algérie*, p. 247.

En Algérie, elle fait sa toile au printemps et en été, parmi les broussailles et les terrains nopals; cette toile se compose de fils lâches et irrégulièrement entrelacés. Elle se tient au centre de ce réseau orbiculaire qui se trouve toujours tendu, à cause des fils de soie jetés çà et là qui le tirent de tous côtés.

T. II, p. 142.

ÉPÉIRE TRITUBERCULÉE. (*Epeïra trituberculata.*)
Long. 6 mill. 1/2, larg. 2 mill.

Corselet d'un noir roussâtre, brillant. Abdomen étroit, allongé, recouvrant une assez grande partie du corselet, à cause de son extrémité antérieure qui est fortement terminée en pointe; postérieurement, il présente trois tubercules, dont le médian, légèrement relevé en dessus, est beaucoup plus gros et plus allongé que ceux qui occupent les parties latérales: cet abdomen est d'un brun jaunâtre et maculé de taches arrondies de cette dernière couleur, et orné vers sa partie antérieure, de blanc argent qui simulent des taches en forme de chevrons; après les derniers chevrons sont deux bandes longitudinales formées par du blanc d'argent; celles-ci assez rapprochées, atteignent à la naissance du tubercule médian. Les bandes argentées sont bordées de noir. Ventre noir taché de jaunâtre.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 248, Pl. 15, fig. 8.

T. II, p. 142.

ÉPÉIRE RAYÉE. (*Epeïra lineata.*) Long. 10 mill., larg. 4 mill. ♀

Corselet étroit, allongé, peu bombé, jaunâtre. Abdomen ovale, allongé, très-sensiblement terminé en pointe; il est d'un brun jaunâtre en dessus, très-finement tiqueté d'un brun foncé et ayant sur les côtés trois bandes courbes longitudinales : celles qui sont situées sur les parties latérales, sont fortement ondulées, et bordées au côté interne par du brun foncé.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 248, Pl. 15, fig. 5.

Prise en juin, aux environs de Sétif. Elle fait sa toile parmi les grandes herbes, dans les lieux frais et humides.

T. II, p. 88.

76 bis. Épéire a taches blanches. (*Epeïra albo-maculata.*)
Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Corselet d'un brun rougeâtre brillant. Abdomen allongé, ovalaire, d'un noir roussâtre, ayant en dessus six taches blanches qui diminuent de grosseur progressivement.

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 250, Pl. 15, fig. 6.

Prise à la fin de juin, dans les environs du camp de Sétif.

N'ayant pas la planche qui contient la figure de cette Aranéide et les figures des deux précédentes espèces, je ne suis pas certain qu'elles doivent, dans la classification, occuper les places que je leur ai assignées d'après les descriptions.

§ XLI.

Genre PLECTANE.

T. II, p. 198.

7e Famille. LES ÉPÉIRIDES.

Plectane problématique. (*Plectana paradoxa.*),
Long. 2 mill., largeur 1 mill.

Corps presque aussi large que long, à épiderme dur et semi-coriacé, quatrième paire de pattes la plus longue. Corselet très-petit, presque entièrement recouvert par l'abdomen, glabre et entièrement brillant. Abdomen aussi large que long, très-gibbeux en dessus, plat et concave en dessous, jaune, réticulé en rouille; la partie dorsale se relève en trois forts tubercules verticaux, coniques, et disposés en triangle, un du côté antérieur, et deux du côté postérieur de l'abdomen. La partie postérieure de l'abdomen, en arrière des tubercules, présente un double pli transversal qui forme trois espèces de bourrelet à saillie arrondie. Les filières, au nombre de cinq, sont disposées en rayon de cercle, au milieu d'un large espace circulaire occupant une grande partie du ventre. Elles sont grosses, courtes, coniques, et le groupe qu'elles forment est entouré de plis profonds qui rident

la partie inférieure de l'abdomen dans tous les sens. Pattes et palpes courts, assez robustes, d'un rouge vif annelés de noir foncé.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 251, Pl. 15, fig. 7.

Le mâle seul de cette petite et curieuse espèce a été pris une seule fois aux environs d'Alger, au pied d'un *Asphodelus ramosus*, par M. Lucas.

Ainsi, on compte trois espèces connues de cette septième famille des Plectanes, *Plectana dubia*, *Plectana scutata*, *Plectana paradoxa*.

§ XLII.

Genre TÉTRAGNATHE.

T. II, p. 208.

Tetragnatha chrysochlora.

Le 25 septembre 1843, j'ai pris plusieurs jeunes Tétragnathes grisâtres dans des feuilles sèches. Elles sont cylindriques, minces. Le même jour, j'en ai pris une de 2 lignes de long, mais à dos bombé. Abdomen vert en dessus, brillant d'un éclat métallique, quatre taches d'un noir vif en carré; en dessous, le milieu du ventre est aussi d'un noir foncé. C'est une femelle. C'est bien la Chrysochlore de Savigny, variété ou espèce distincte de la Tétragnathe étendue.

Un autre individu de 1 ligne 1/2, pattes allongées, d'un blanc verdâtre, tirant sur le jaune, mouchetées ou annelées de noir; dessus du dos à mailles verdâtres, entourées de noir, ou à fond noir. Le milieu du ventre noir olivâtre. Mandibules perpendiculaires, blanches, non allongées.

T. II, p. 205, 209 et 210.

Les *Tetragnatha extensa*, *T. nitens*, *T. pelusia*, ont été trouvées, aux environs d'Alger, sur les bords des bois, des rivières et des lacs (les lacs Tonga et Goubeira), dans les lieux humides et frais, particulièrement aux mois de mai et de juin. Elles construisent une toile orbiculaire dans les grandes herbes.

T. II, p. 210.

6 bis. TÉTRAGNATHE DÉINAGNATHE. (*Tetragnatha deinagnatha.*)

Long. 9 lignes ♂.

D'un jaune brun pâle. Corselet allongé, étroit, plus large dans

son milieu. Abdomen allongé, cylindrique, plus large dans son milieu. Pattes très-allongées.

Deinagnatha Daindrigei, White, *Annals and magazine of natural History;* 1846, p. 13, d'un tirage à part, Pl. 2, fig. *b*.

De la Nouvelle-Zélande.

Nous ne donnons cette espèce, que parce que M. White en a fait un genre sous le nom de *Deinagnatha*. Par ses caractères génériques, elle est entièrement semblable à notre *Tetragnatha extensa*; c'est peut-être la même espèce que la *Tetragnatha cylindrica*.

§ XLIII.

Genre ULOBORE.

T. II, p. 228. A la synonymie de

L'Uloborus Walckenaerius.

Ajoutez :

Uloborus Walckenaerii.

Koch, *Arachniden*, XI, 161, ♂ le mâle, long. 1 ligne 3/4; ♀ la femelle, 2 lign. 1/2, p. 395, fig. 955 le mâle; fig. 956, la femelle.

M. Koch dit que les organes du mâle se développent en juin; qu'il a trouvé cette espèce en nombre dans les environs d'Erlangen; qu'elle est commune dans les endroits secs, dans les forêts de sapins et d'arbres verts.

T. II, p. 229, n° 1 *bis*.

Ulobore plumipède. (*Uloborus plumipes.*) Long. 5 mill., larg., 1 mill. 2/3 ♂.

Ressemble à l'Ulobore Walckenaer. Mais le tibia antérieur est allongé et disposé comme les barbes d'une plume. Couleur d'un brun de suie, plus foncé aux pattes, teinté de jaunâtre au corps. Corselet subpiriforme, arrondi aux parties latérales ainsi qu'à la base, bombé en dessus, couvert de poils courts bruns et serrés. Yeux d'un noir brillant. Yeux latéraux postérieurs plus écartés des intermédiaires de la même ligne que dans l'Ulobore Walckenaer. Mandibules courtes; lèvre d'un brun roussâtre, plus large que longue. Abdomen obconique, élargi et un peu échancré à sa base; acuminé à sa partie postérieure, ayant à sa partie antérieure deux petits tubercules coniques à sommet rougeâtre :

entre ces deux tubercules est une légère dépression ; et en arrière de celles-ci, presque vers le milieu du corps, on aperçoit quatre points blanchâtres, oblitérés, disposés en quadrilatère. Filières latérales brunes, entièrement revêtues de poils courts.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 252, Pl. 15, fig. 8.

On ne connaît que le mâle.

M. Lucas en a pris deux individus à la fin de juillet, entre l'ancienne et la nouvelle Calle. Cette Aranéide se tient sur les branches d'arbres, ses premières paires de pattes dirigées en avant, et ses postérieures dirigées en arrière, et si rapprochées entre elles, et son corps tellement collé contre l'écorce où elle se tient immobile, qu'il est difficile de l'apercevoir. Lorsqu'on secoue la branche d'arbre, elle se laisse tomber à terre, et s'enfuit avec une extrême vivacité.

T. II, p. 230. Ajoutez cette nouvelle espèce que M. Koch a fait connaître :

3 bis. Ulobore blanchatre. (*Uloborus canescens.*) ♀ Long. 2 lign. 3/4.

Corselet gris brun, d'une couleur plus claire sur les côtés. Poitrine blanche. Abdomen ovale, régulier sans rugosités ni éminence ; d'un gris blanc sur le dos, noircissant un peu sur les côtés. Pattes blanches tachées de noir. Yeux luisants, couleur d'ambre jaune. Mandibules jaunâtres, luisantes, brunissant vers l'extrémité.

Koch, *Arachniden*, XI, p. 164, Pl. 395, fig. 957.

Nouveau-Monde. Amérique du sud. Colombie.

M. Koch dit que pour la forme, pour les yeux, pour les palpes, elle est toute semblable à l'*Ulobore Walckenaer*, et seulement un peu plus grande ; mais la rugosité de l'abdomen est dans l'*Ulobore Walckenaer* un caractère important.

§ XLIV.

Genre LINYPHIE.

T. II, p. 235.

Linyphia montana.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Linyphia montana, Koch, *Arachniden*, Pl. 422, fig. 1038

(le mâle, long. 2 lignes 1/2) ; fig. 1039 (la femelle, long. 3 lignes à 3 lignes 1/2.

Trouvée dans le banat de Hongrie.

T. II, p. 247, n° 4 bis.

Linyphie gibbeuse. (*Linyphia gibbosa.*) Long. 4 mill. 1/4, larg., 2 mill.

Corselet étroit, allongé, piriforme, d'un rouge laque, luisant et sombre. Mandibules allongées, grêles, rouge pâle. Yeux d'un noir brillant; les intermédiaires antérieurs écartés, et plus gros que les intermédiaires postérieurs; yeux latéraux presque sur la même ligne que les intermédiaires antérieurs. Pattes antérieures d'un brun rougeâtre uniforme, et pattes postérieures d'un jaune pâle. Abdomen ovoïde, beaucoup plus grand que le corselet, d'un brun sombre, plus clair sur le dos que sur les parties latérales, qui sont presque noires, très-gibbeuses, et fortement relevées en cône oblique, de manière que son axe longitudinal forme, avec le plan de position de l'Aranéide, un angle d'environ quarante degrés; il en résulte que les filières, placées sous le ventre, sont beaucoup plus près du vertébral que de l'extrémité postérieure de l'abdomen. Le dos a plusieurs taches argentées, bordées de noir, qui toutes obliquent vers la région médiane, à l'exception cependant de la plus postérieure qui est transverse ; en dessous, le ventre est d'un brun livide, et il présente aussi quelques taches argentées, mais oblitérées et peu distinctes.

Lucas, *Expl. de l'Algér.*, p. 254, Pl. 15, fig. 9.

Trouvée en Algérie, dans les premiers jours de novembre, dans les environs du cercle de La Calle. Rare, très-agile ; elle ramasse ses pattes et contrefait le mort lorsqu'on la touche.

T. II, p. 249.

Linyphia frutetorum.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Linyphia frutetorum, Koch, *Arachniden*, t. XII, p. 123, Pl. 1044 (le mâle), 1045 (la femelle), 1046 variété du mâle, à abdomen entièrement brun, toute la figure jaune du dos est oblitérée ; il ne reste que des points jaunes à la partie antérieure, proche du corselet.

T. II, p. 258.

LINYPHIE GLOUTONNE. (*Linyphia manducula.*) Long. 2 lign.

Corselet rouge brun. Poitrine rouge brun avec une raie longitudinale et des taches latérales noires, mandibules, mâchoires et lèvres rougâtres. Pattes et palpes d'un rouge brun. Pattes 1, 2, 4, 3. Abdomen oviforme, d'un rouge brun avec une suite de chevrons blanchâtres, et sur le dos et sur les côtés une ligne jaunâtre en dessus, et d'un rouge brun en dessous.

Manduculus limatus, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, vol. 18, p. 667, *London and Edinburgh philosophical Magazine and Journal of science*, 11, p. 110 et 111. — *Researches in zoology*.

Le corselet est large, ovale, convexe, glabre et rugueux comme une peau de chagrin. Les yeux sont placés sur une partie très-élevée et arrondie de la tête : il y a un sillon à la partie postérieure ; les mandibules sont très-fortes, coniques, convexes, divergentes à leur extrémité. La lèvre est triangulaire ; les mâchoires sont inclinées sur la lèvre ; les tarses sont terminés par trois griffes, les supérieures pectinées. Le mâle ressemble à la femelle ; il est seulement plus petit ; ses organes sexuels sont développés en septembre.

Cette espèce a été trouvée sous les pierres et sur des buissons dans les bois.

M. Blackwall, qui en a fait un genre, indique lui-même sa grande affinité avec la *Linyphia tenebricola* de M. Wider.

T. II, p. 266.

LINYPHIE DORÉE. (*Linyphia aurulenta.*) ♀ Long. 3 lign. 1/4.

Corselet, mandibules, palpes et pattes de couleur fauve. Abdomen noir, couleur d'or, luisant sur le dos avec une raie noire rameuse à la partie postérieure qui présente un chevron, et un ovale doré, entouré de noir.

Linyphia aurulenta, Koch, *Arachniden*, Pl. 425, fig. 1049.

Nouveau-Monde. Archipel d'Amérique. Ile Saint-Thomas.

Cette petite espèce, selon M. Koch, ressemble beaucoup par la forme à la *Linyphia triangularis*.

T. II, p. 268.

Linyphie fastueuse. (*Linyphia fastuosa.*) Long. 6 mill., larg. 2 mill.

Les yeux sont noirs, les latéraux presque conjoints, sont placés sur l'alignement des postérieurs. Corselet étroit, allongé, piriforme, d'un rouge sombre, uniforme et luisant; mandibules presque verticales, très-renflées à leur base, d'un rouge violacé sombre. Mâchoires glabres, d'un noir foncé brillant. Pattes allongées fines, d'un brun jaunâtre ainsi que les palpes. Abdomen ovoïde, relevé et grossissant à sa partie postérieure, d'un noir violacé luisant; ayant deux longues taches latérales testacées, irrégulièrement découpées, disposées longitudinalement, et dont le côté externe projette des branches linéiformes obliques qui s'étendent jusqu'aux côtés du ventre; une ligne ondulée et transverse marie ces deux taches au-dessus de sa partie anale; en dessous, le corps est d'un noir bronzé sans taches et entièrement noir. Filières courtes, noires.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 255, Pl. 16, fig. 1.

Par la longueur relative de ses pattes, qui sont dans l'ordre suivant, 4, 1, 2, 3, cette espèce semble s'éloigner du genre Linyphie pour se rapprocher des Théridions.

En Algérie, dans les grandes herbes. Prise en juin aux environs de Tlemcen.

T. II, p. 268. A la synonymie de la

Linyphia maxillosa,

Ajoutez :

Pachygnatha Listeri, Koch, *Arachniden*, XII, 142, Pl. 430, fig. 1064 (le mâle 2 lign., la femelle 3 lign.).

Selon M. Koch, on trouve en Allemagne cette espèce en hiver, quand l'hiver est doux.

T. II, p. 269.

Linyphia Degerii.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Koch, *Arachniden*, XII, 143, Pl. 430, fig. 1065 (le mâle, long. 1 lign. 1/2; la femelle, 1 lign. 3/4.

T. II, p. 270, n° 21 bis.

LINYPHIE A TROIS RAIES. (*Linyphia tristriata.*) ♂ Long. 2 lign. 3/4.

Corselet et mandibules d'un jaune rougeâtre; trois lignes noires longitudinales sur le corselet. Abdomen ovale, allongé, de couleur cendrée, entouré d'une bande jaune sur les côtés, et dans le milieu ayant une suite de chevrons disposés longitudinalement depuis le corselet jusqu'aux filières, et formée par des petites raies à la suite les unes des autres, composant une double ligne longitudinale très-rapprochée. Palpes et pattes d'un jaune d'ocre.

Pachygnatha tristriata, Koch, *Arachniden*, XII, 145, fig. 1066, une femelle. — *Pachygnatha xanthostoma*, Koch, *Arachniden*, XII, 148, Pl. 436, fig. 1068 (le mâle), fig. 1069 (la femelle).

D'Amérique, en Pensylvanie.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Linyphie maxilleuse, et semble n'en différer que par la grandeur.

T. II, p. 270. A la synonymie de

Linyphia Clerckii,

Ajoutez :

Koch, *Arachniden*, XII, 146, Pl. 430, fig. 107.

La figure donnée par M. Koch la rapproche beaucoup de a Linyphie globuleuse. Voyez p. 272, n° 27.

T. II, p. 273.

Linyphia thoracica.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Linyphia circumflexa, Koch, *Arachniden*, Pl. 426 (le mâle, long. 4 lignes 1/4 de Bavière) (la femelle 3 lignes, selon M. Wider).

T. II, p. 273.

Linyphia tigrina.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Linyphia sæpium, Koch, *Ubersicht des Arachnidens system*, 1 heft. p. 10, depuis *Mita tigrina*, Pl. 1, fig. 12. — Wider,

Pl. 7, fig. 10.—*Mita tigrina*, Koch, *Arachn.*, XII, 130, Pl. 426, fig. 1051 (le mâle 1 lign. 3/4), fig. 1052 (la femelle, 2 lignes 1/2).

Les organes du mâle dans cette espèce sont très-gros ; ce qui caractérise le genre *Mita*, selon M. Koch.

T. II, p. 274.

Linyphia buculenta.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Linyphia terricola, Koch, *Arachniden*, XII, 125, Pl. 425, fig. 1047 (le mâle, 1 lign. 1/4), fig. 1048 (la femelle, 1 lign. 3/4). La planche corrige le texte.

Trouvée près de Carlsbad en Bohême, et aussi en Bavière.

T. II, p. 280.

Linyphia cincta.

Je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter

Aranea notata, Linné, *Fauna suecica*, 2e édition, p. 489, no 2008 ; *ibid.*, System. nat., edit. 12, p. 1033, no 19.

Voici la remarquable description que Linné donne de son *Aranea notata* placée par lui immédiatement après la *montana*.

AR. NOTATA. *Abdomen subglobosum, magnitudinis seminis cracæ, supra fuscum, macula ad basin subrotunda, dein ovali, tum lineari, demum lineari, utrinque lineæ quatuor.*

T. II, p. 281.

Linyphia pratensis.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Linyphia pratensis, Koch, *Arachniden*, XII, 121, Pl. 423, fig. 1043 (femelle, long. 1 1/4).

§ XLV.

Genre THÉRIDION.

T. II, p. 288, no 4 bis.

THÉRIDION RAYÉ DE ROUGE. (*Theridion rufolineatum.*) Long. 4 mill., larg. 3/4 de mill.

Corselet large, d'un beau jaune pâle et luisant, glabre et bordé

latéralement de noir, présentant dans son milieu une bande longitudinale ayant la forme d'une clepsydre, d'un brun rougeâtre vif; du centre rayonnent des lignes fines et rouges. Yeux d'un noir brillant, avec les latéraux postérieurs sur la même ligne que les latéraux antérieurs. Pattes et palpes jaunes avec les articulations brunes. Longueur relative des pattes, 1, 4, 2 et 3. Abdomen ovalaire, ayant dans sa partie médiane une grande tache longitudinale en forme de feuille denticulée, d'un brun rougeâtre, plus clair sur sa longueur médiane, et noire sur les bords.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 260.

Prise à Cadous, dans les environs d'Alger.

T. II, p. 298. A la synonymie du

Theridion sisyphum.

Ajoutez :

Theridion lunatum, Koch, *Arachniden*, XII, 137, Pl. 429, fig. 1060 (variété du mâle), fig. 1061 (la femelle).

T. II, p. 299.

Theridion nervosum.

Ajoutez à la synonymie de cette espèce :

Lucas, *Explor. de l'Algérie*, p. 261.

Prise en juin, aux environs de Constantine sous les pierres. Rare dans ce pays.

T. II, p. 304.

THÉRIDION VICINAL. (*Theridion vicinum.*) Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Corselet jaune bordé latéralement de noir, avec une tache brune projetant des rayonnements. Yeux noirs, les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus écartés que les intermédiaires antérieurs. Mandibules courtes, verticales, d'un brun roussâtre, ainsi que les mâchoires et la lèvre. Poitrine d'un brun bronzé brillant. Pattes jaunes safranées, teintées de brun foncé aux articulations; longueur relative, 1, 4, 2, 3. Abdomen large, ovale, un peu déprimé en dessus, d'un blanc jaunâtre sale, fortement réticulé en brun, ayant sur le dos une grande tache feuilliforme, à bords dentelés et noirâtres, qui se résume

postérieurement en une ligne fine d'un brun livide, laquelle projette de chaque côté trois lignes obliquant en arrière, d'un brun livide qui simulent les nervures d'une feuille : une bande transversale noirâtre, un peu recourbée en arrière et interrompue dans son milieu, occupe le bord antérieur de l'abdomen, dont le dessous, plus sombre que le dessus, présente une bande ventrale brune bordée de blanc pâle.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 261, Pl. 17. fig. 3.

Cette Aranéide construit sous les pierres et les rochers une toile à réseaux très-lâches : elle est très-agile ; prise, aux environs de Constantine, dans les premiers jours de mai.

Cette espèce et la suivante, les plus gros Théridions que M. Lucas ait vus en Algérie, semblent les rapprocher tous deux du *Theridium grossum* trouvé en Morée (voyez t. II, p. 328), et alors elles appartiendraient à la deuxième famille, aux Triangulilabes.

N. B. Les planches des Théridions, du travail de M. Lucas sur les Aranéides d'Algérie, ne sont pas encore publiées ; ce qui m'ôte les moyens d'assigner, avec une parfaite certitude, la place que ces espèces occupent dans ma classification.

T. II, p. 304.

Théridion mandibulaire. (*Theridion mandibulare.*) Long. 4 mill. 1/2, larg. 1 mill. 1/2 ♂.

Étroite, allongée. Corselet safrané foncé, luisant. Yeux noirs, les intermédiaires antérieurs et postérieurs très-gros, et formant un carré presque parfait. Mandibules longues, robustes, dirigées en avant, très-divergentes, armées de deux épines au côté interne, et terminées par un long crochet fortement recourbé. Pattes allongées, fines, d'un jaune safrané uniforme. Abdomen ovale, très-bombé en dessus, et d'un blanc sale, ayant sur le dos une grande tache oblongue festonnée sur ses bords, d'un noir varié de gris et de blanc, sur le milieu de laquelle est une autre tache en forme de trèfle, d'un brun rougeâtre ; une tache triangulaire blanche située au-dessus du trèfle, et deux petites macules jumelles obliquant en sens inverse au-dessous de la même ligne.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 260, Pl. 17, fig. 1.

Rencontré errante sur les chênes-lièges, vers les premiers

jours de janvier, dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de La Calle. Femelle inconnue.

T. II, p. 304.

THÉRIDION CEINTURÉ EN BLANC. (*Theridion albocinctum.*) Long. 7 mill. 1/2, larg. 3 mill. ♂.

Le corselet, les mandibules, les mâchoires, le sternum et les pattes, jusqu'à l'extrémité du tibial, d'un brun rougeâtre très-foncé, presque noir. Les yeux sont d'un noir brillant, les intermédiaires antérieurs un peu plus écartés que les intermédiaires postérieurs. Pattes velues, luisantes, et métatarses jaunes. Longueur relative 1, puis 4 et 2 presque égales, 3 la plus courte. Abdomen ovalaire très-gibbeux ou bombé, d'un brun cuivreux non métallique, finement moucheté de noir, entouré d'une bande blanchâtre profondément découpée du côté interne, et présentant sur le dos sept taches de la même couleur, une antérieure large, transversale, en forme de chevrons, les six autres disposées en trois paires successives, dont la dernière n'est séparée que par un mince filet; ces taches sont ovalaires et obliquent l'une vers l'autre à chaque paire. Le ventre a une ligne blanche terminée postérieurement en fer de hallebarde.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, Pl. 16, fig. 4.

Trouvé aux environs du camp de Sétif en juin.

T. II, p. 305, n° 13 bis.

THÉRIDION A SIX TACHES BLANCHES. (*Theridion sexalbomaculatum.*) Long. 2 mill. 1/2, larg. 1 mill. ♂.

Corselet large, d'un jaunâtre foncé et luisant. Yeux noirs, les intermédiaires antérieurs plus gros que les intermédiaires postérieurs, et formant avec ceux-ci un carré plus long que large. Mâchoires, lèvre, poitrine, noires. Abdomen ovoïde, la partie antérieure largement arrondie et légèrement acuminée à son extrémité postérieure, d'un bleu noirâtre foncé et luisant, ayant sur le dos deux lignes transversales de taches blanches. Longueur relative des pattes 1 et 4 presque égales, ensuite 2 et 3.

Lucas, *Expl. d'Alg.*, p. 265, Pl. 17, fig. 8.

Trouvé en juin dans les environs de Constantine.

T. II, p. 305. A la synonymie du

Theridion pictum

Ajoutez :

Koch, *Arachniden*, XII, 139, Pl. 429, fig. 1062 (le mâle), fig. 1063 (la femelle).

Ibid. Au nom du

Theridion denticulatum

Ajoutez :

Pl. 21, fig. 3 de l'Atlas de cet ouvrage,

et à la synonymie ajoutez :

Theridion varians, Koch, *Arachniden*, XII, Pl. 428, fig. 1057 (le mâle), fig. 1056 (la femelle).

T. II, p. 306, n° 14 bis.

THÉRIDION BORDÉ DE NOIR. (*Theridion nigro-marginatum.*)
Long. 6 mill., larg. 2 mill. 1/2.

Corselet d'un jaune safran, bordé de noir. Abdomen ovalaire, bombé, très-relevé à la partie antérieure, d'un noir violacé en dessus, entouré de blanc et ayant une bande longitudinale à bords latéraux dentelés, blanche sur son milieu ; le blanc des côtés de l'abdomen, également dentelé, donne à l'ensemble du dessin dorsal la forme d'une feuille noire, côté ou nervure centrale blanche ; le dessous de l'abdomen est d'un blanc sale, varié et tacheté de brun livide. Les pattes sont d'un jaune foncé annelé de brun noirâtre. Longueur relative 1, 4, 2, 3.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 258, Pl. 16, fig. 7.

Aux environs d'Alger. — Pris dans les grandes herbes en juillet.

T. II, p. 306, n° 34 bis.

THÉRIDION A POINTS NOIRS. (*Theridion nigro-punctatum.*)
Long. 3 mill. 1/2, larg. 1 mill. ♀.

Corselet d'un jaune safrané. Yeux d'un noir brillant; les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus écartés que les intermédiaires antérieurs, et formant un carré presque parfait.

Pattes et palpes d'un jaune très-pâle. Longueur relative des pattes 1 et 4, presque égales, 2, 3. Abdomen globuleux, à limbe orbiculaire, légèrement déprimé en dessus, jaunâtre et teinté de brun clair vers son milieu ; il présente une large bande médiane droite, blanche et coupée au milieu par une autre bande également droite et blanche, mais plus étroite, transversale, et dont les extrémités n'atteignent pas les bords latéraux de l'abdomen ; ces deux bandes forment une croix, dont les branches antérieures et postérieures sont larges, et les latérales étroites; l'espace compris entre chaque branche est d'un brun rougeâtre. Les filières sont jaunes et entourées de petites taches noires.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 266, Pl. 16, fig. 6.

Trouvé une seule fois dans les grandes herbes, aux environs d'Alger, en hiver.

T. II, p. 309, nº 16.

Theridion tinctum.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Theridion varians, Koch, *Arachniden*, XII, 136, Pl. 428, fig. 1058.

M. Koch confond à tort cette Aranéide avec d'autres décrites par M. Hahn, qui sont des espèces différentes.

T. II, p. 315.

Théridion sombre. (*Theridion luctuosum.*) Long. 3 mill. 1/2, larg. 2 mill.

Corselet d'un brun noirâtre très-foncé et teinté de rouge vif au milieu. Yeux d'un noir brillant, les intermédiaires antérieurs forment avec les intermédiaires postérieurs un carré presque parfait. Abdomen ovalaire très-bombé, noir verdâtre tant en dessus qu'en dessous; il porte sur son bord antérieur un gros point jaune, et un pareil point sur son milieu. Pattes d'un jaune safrané uniforme. Longueur relative 1, 4, 2, 3.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, t. II, p. 263, Pl. 17, fig. 5.

Pris aux environs de Constantine. Rare.

T. II, p. 315.

20 ter. Théridion argus. (*Theridion argus.*) Long. 2 mill. 1/2, larg. 1 mill.

Corselet d'un brun violacé foncé, noirâtre, pointillé, luisant,

large et carré à sa partie antérieure. Yeux noirs. Abdomen large, bombé, presque globuleux, d'un brun foncé, verdâtre, et légèrement teinté de jaune; porte une bande médiane composée de trois taches d'un jaune très-pâle. Pattes assez robustes, d'un brun rougeâtre foncé, teinté de jaune à l'extrémité du fémoral, et d'un jaune vif depuis leur origine jusques et y compris l'extrémité de l'exinguinal.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 263, Pl. 17, fig. 5.

T. II, p. 319.

Theridion guttatum.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Theridion reticulatum, Koch, *Arachniden*, XII, p. 136, Pl. 428, fig. 1059 (le mâle).

Trouvée à Carlstad en Bohême.

T. II, p. 324. A la synonymie du

Theridion signatum

Ajoutez :

Plurolithus pallipes, Koch, *Arachniden*, t. XII, p. 98, Pl. 418, fig. 1026.

T. II, p. 325, n° 33 bis.

THÉRIDION PUNIQUE. (*Theridion punicum.*)

Corselet cordiforme, arrondi. Yeux entourés de brun. Mandibules, mâchoires et lèvres jaunes; pattes testacées. Longueur relative 1, 2, 4, 3. Abdomen ovale, testacé, ayant sur le milieu du dos une large bande longitudinale à bords latéraux dentelés, formant quatre ou cinq losanges transversaux, dont le grand axe augmente, et l'extrémité diminue vers la partie postérieure de l'abdomen. Sur chaque côté latéral est une double bande maculaire réunie par son extrémité antérieure à celle du milieu du dos; en dessous, il est brun maculé de testacé à sa base. Les filières sont courtes et jaunâtres.

Variété. Le corselet varie du brun rougeâtre au jaune pâle, l'abdomen du brun noirâtre au brun livide, ou noir luisant, avec des taches blanches ou testacées.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 256, Pl. 16, fig. 3.

C'est le Théridion le plus commun en Algérie. Pendant l'été et l'automne cette Aranéide se retire dans les maisons.

T. II, p. 326.

THÉRIDION BLANCHATRE. (*Theridion albens.*) Long. 1 lign. 3/4.

La lèvre est triangulaire et pointue à son sommet.

Les mâchoires étroites, tronquées obliquement à leurs côtés extérieurs, inclinées sur la lèvre.

Pattes 1, 4, 2, 3. Trois griffes.

Abdomen légèrement velu, projeté sur le corselet, blanchâtre, mais avec un ovale oblique formé par des lignes noires de chaque côté de la ligne médiane à la partie antérieure. Les organes sexuels sont noirs. Les yeux sont placés sur des taches noires à la partie antérieure du corselet ; les intermédiaires forment un carré ; les yeux latéraux sont rapprochés, contigus et placés sur une légère élévation.

Theridion albens, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, 1841, in-4°, t. XVIII, p. 627, n° 14.

Pris en juillet 1837, dans un jardin, sur des groseilliers à Hendre-House, près Llanrwst.

T. II, p. 325.

THÉRIDION TACHÉ DE JAUNE. (*Theridion flavo-maculatum.*)
Long. 7 mill. 1/2, larg. 3 mill.

Abdomen brun avec des taches jaunes, gros, très-bombé, d'un brun chocolat foncé, et représentant trois lignes jaunes transversales, rapprochées l'une de l'autre, occupant son bord intérieur ; immédiatement au-dessous et vers le milieu de la dernière ligne est une tache triangulaire, également jaune, et coupée dans son milieu par un trait longitudinal brun ; après cette tache viennent deux points jumeaux ronds, qui sont immédiatement suivis de deux bandes longitudinales et parallèles, composées chacune de trois grandes taches obliques, ovalaires, simulant trois chevrons interrompus au sommet ; ces taches diminuent de grandeur de la première à la dernière ; enfin une autre tache, en forme de fer de flèche, dont la pointe est dirigée en avant, termine le milieu du dessus du dos, dont les côtés sont couverts par trois grandes macules arrondies ; toutes ces taches sont jaunes et réticulées en brun. Les filières sont jaunes. Pattes

et palpes jaunâtres, annelées de brun, allongées, robustes. Longueur 1, 4 et 2, presque égales, 3.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 257, Pl. 17, fig. 4.

En Algérie; fait sa ponte en juillet, dans les encoignures des murailles. M. Lucas incline à penser que ce n'est qu'une variété du Théridion punique.

T. II, p. 325.

38 ter. Théridion a lunules fauves. (*Theridion fulvo-lunulatum.*) Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Corselet large, ovalaire, velu, d'un jaune safrané luisant, avec les rayons qui partent de la fossule dorsale, rougeâtres. Yeux jaunes, à l'exception des intermédiaires antérieurs, qui sont d'un brun foncé, très-ramassés, les intermédiaires postérieurs plus gros que les intermédiaires antérieurs, et le carré de ces yeux intermédiaires beaucoup plus large que long. Mandibules d'un jaune roussâtre. Pattes et palpes jaunes, velus. Pattes robustes, allongées, première paire beaucoup plus longue, ensuite 4, 2, 3. Abdomen ovalaire, d'un brun noirâtre sombre, très-velu, ayant à sa partie antérieure une large lunule transversale, fauve, au-dessous de laquelle sont cinq grosses taches rondes de la même couleur, disposées en croix romaine. Le dessous est fauve, avec les filières assez saillantes, jaunâtres.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 267, Pl. 17, fig. 9.

« Cette espèce, dit M. Lucas, diffère de toutes les autres par les pattes très-allongées, et par ses yeux beaucoup plus gros, et disposés sur deux bandes rapprochées l'une de l'autre et presque parallèles; le duvet qui la recouvre est aussi beaucoup plus long et plus épais. » Il aurait pu ajouter que cette espèce est aussi une des plus grandes de ce genre qu'il ait prises en Algérie. Il l'a trouvée aux environs d'Oran pendant l'hiver; elle avait tendu une toile lâche et très-irrégulière parmi les *Chamærops humilis.*

T. II, p. 326.

34 bis. Théridion érythrope. (*Theridion erythropus.*) Long. 2 mill. 1/4, larg. 1 mill. 1/4.

Corselet luisant et glabre, d'un brun rougeâtre très-prononcé sur les côtés; milieu d'un jaune safrané vif. Poitrine glabre,

d'un noir brillant. Yeux disposés sur une tache noire, quadriforme ;, ils sont d'un noir brillant : le carré que forment les intermédiaires antérieurs et postérieurs, plus long que large. Abdomen ovalaire, large, bombé, d'un brun rougeâtre sombre ; il porte sur son extrémité postérieure une large tache ondulée jaune, à laquelle viennent aboutir de chaque côté deux lignes étroites, irrégulièrement longitudinales et parallèles, de la même couleur. Pattes et palpes d'un jaune safrané vif, hérissés de poils rougeâtres.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 265, Pl. 17, fig. 7.

Cette espèce tend sa toile dans les grandes forêts de liéges du lac Tonga, parmi les grandes herbes, pendant l'été.

T. II, p. 326.

34 bis. Théridion rufipède. (*Theridion rufipes.*) Long. 4 mill., larg. 1 mill.

Corselet, palpes, mâchoires, lèvre, poitrine, d'un rouge safrané très-vif et luisant. Yeux noirâtres, les intermédiaires antérieurs plus gros que les intermédiaires postérieurs. L'abdomen d'un brun jaunâtre très-velu, présente dans son milieu, de chaque bord latéral, une tache irrégulière blanche, transverse et entourée de noir, et sur son extrémité postérieure une autre tache également blanche et bordée de noir, mais disposée longitudinalement, et se prolongeant, en diminuant de diamètre, jusqu'à la partie anale. En dessous, il est d'un brun jaunâtre immaculé. Pattes 1 et 4 presque égales, ensuite 2 et 3 hérissées de poils rougâtres.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 263, Pl. 16, fig. 5.

T. II, p. 327.

Théridion a corselet rouge. (*Theridion rufithorax.*)

Corselet et mandibules glabres, rouge luisant. Yeux d'un noir brillant, les intermédiaires postérieurs plus gros et un peu plus serrés que les intermédiaires et antérieurs. Mâchoires d'un brun foncé. Pattes et palpes d'un jaune foncé, teintés de rouge aux articulations. Longueur relative des pattes 1 et 4 presque égales, la seconde est ensuite la plus longue. Abdomen d'un jaune pointillé de blanc sur les côtés et en dessous. Sur le dos est une grande tache ondulée, en forme de feuille, d'un brun jaunâtre :

cette tache est bordée de blanc, et son milieu est orné antérieurement de trois paires de taches jumelles blanches, allongées, qui se succèdent longitudinalement, et postérieurement de trois taches transversales également allongées et disposées longitudinalement, mais qui diminuent de longueur de la première à la dernière. Quatre points bruns, disposés en quadrilatères, occupent le milieu du dos. Ventre brun; filières légèrement teintées de jaune.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 259, Pl. 16, fig. 8.

Prise aux environs de Philippeville à la fin de mars.

T. II, p. 327.

37. THÉRIDION BICOLORE. (*Theridion bicolor.*) Long. 2 mill. 2/3, larg. 2 mill.

D'un rouge foncé uniforme. Abdomen très-gibbeux, noir, luisant, couvert de points creux visibles à l'œil nu. Yeux d'un noir brillant, les intermédiaires postérieurs plus gros et plus écartés que les intermédiaires antérieurs : l'ensemble des yeux forme un carré beaucoup plus long que large. Filières jaunâtres. La quatrième paire de pattes est la plus longue, ensuite 1, 2, 3.

Luchs, *Expl. de l'Alg.*, p. 268, Pl. 16, fig. 9.

Prise en hiver, sous les pierres, dans les environs d'Alger et d'Oran.

M. Lucas dit: Par sa couleur, cette espèce ressemble, à s'y méprendre, à la *Linyphia delicatula* (Linyphie mignonne, t. II, p. 271, n° 24), et à la *Linyphia bicolor*, dont l'une est d'Europe et l'autre du Chili. Nous ne connaissons pas cette dernière espèce qui appartient à l'ouvrage de M. Gay sur le Chili, et nous n'avons pas la figure de la Théridion bicolore sous les yeux; mais, d'après sa description, nous soupçonnons que notre Théridion Priape, auprès duquel nous plaçons cette espèce, pourrait bien en être le mâle.

T. II, p. 329, n° 39 ter. Ajoutez l'espèce suivante :

THÉRIDION PHAEOPE. (*Theridion phaeopus.*) ♂ 3/4 de ligne, ♀ 1 ligne.

Corselet noir, arrondi. Abdomen noir, globuleux, renflé et surmontant la partie postérieure du corselet, ayant des points enfoncés sur le dos. Pattes courtes, d'un rouge brun.

Micryphantes phaoepus, Koch, *Arachniden*, XII, 151, Pl. 431, fig. 1071 (le mâle), 1072 (la femelle).

Micryphantes astutatius ♀, Koch, *Arachniden*, XII, 153, Pl. 432, fig. 1073.

Variété à hanches plus claires, un jeune.

Le *Micryphantes astutatius* a été trouvé aux environs de Ratisbonne, dans les mousses, en hiver et au printemps.

Cette espèce ressemble beaucoup, par les couleurs, à l'*Argus laminatus*, mais elle en diffère par la forme.

T. II, p. 332.

43. Théridion a crochet. (*Theridion uncinatum.*) Long. 3 mill., larg. 1 mill. ♀.

Corselet, mâchoires et lèvre d'un brun rougeâtre, foncé, luisant. Yeux portés sur une protubérance de la tête, très-relevée et verticale, d'un noir brillant, et formant un carré plus large que long. Pattes et palpes allongées, menus, jaune pâle uniforme. Abdomen ovoïde, très-bombé à sa partie antérieure, et d'un noir verdâtre teinté de brun, parsemé de taches de points blancs, tant en dessus qu'en dessous, ayant sur le milieu du dos un fort tubercule conique légèrement dirigé en arrière. Filières noirâtres, qui occupent la partie médiane du dessous de l'abdomen, formant avec le corselet un angle d'environ quarante-cinq degrés.

Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 267, Pl. 17, fig. 2.

Trouvée une seule fois dans les grandes herbes, dans Boudjarra, aux environs d'Alger.

T. II, p. 332. A la synonymie du

Theridion variegatus

Ajoutez :

Theridion callens, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, in-4°, t. XVIII, p. 627 à 629.

M. Blackwall a dit :

Les yeux sont placés sur une tache noire, les antérieurs du carré intermédiaire sur une proéminence du corselet, les latéraux rapprochés et sur une éminence commune à tous deux. Pattes 1, 4, 2, 3. Les deux tubercules sont noirs sur le front et d'un jaune pâle derrière. La couleur de la partie antérieure

de l'abdomen en avant des tubercules est noirâtre, et derrière ces tubercules il y a deux raies noires transverses liées entre elles par une tache. Long. 1 ligne 3/4.

Ce Théridion, ajoute encore M. Blackwall, qui a une forte affinité avec le Théridion aphane de M. Walckenaer, construit un cocon en forme de ballon, dont le diamètre est d'une ligne trois quarts. Il est composé d'une soie fine formant un tissu léger ; sa couleur est d'un brun pâle ; il est au milieu d'une toile irrégulière, composée de fils d'un brun rougeâtre foncé ; plusieurs des soies de la toile se réunissent au sommet du cocon, mais laissant un intervalle à l'ouverture, de manière que les jeunes Aranéides en puissent sortir ; ces soies étant agglutinées dans le reste de leur longueur, forment une tige qui varie depuis 1 ligne 1/2 de long jusqu'à 6 lignes : c'est par cette tige que le cocon adhère à la pierre ou au fragment de roche où l'Aranéide l'a fixé, et c'est sur cette tige qu'il se trouve porté, ressemblant ainsi à un petit champignon. Les œufs de cette Araignée, si on les compare à sa petitesse, sont très-gros ; ils sont seulement au nombre de cinq ou six, globuleux, non agglutinés et d'une couleur brune. M. Blackwall n'a pas trouvé de mâle.

Il a pris et observé cette espèce dans les bois de la partie occidentale du Denbighshire.

T. II, p. 336.

46 bis. Théridion aux pattes pales. (*Theridion pallipes.*)
Long. 6 mill., larg. 2 mill. ♀.

Corselet d'un brun noirâtre foncé et luisant. Yeux d'un noir brillant, portés sur des tubercules ou éminences du corselet. Les intermédiaires postérieurs très-écartés l'un de l'autre ; les latéraux conjoints portés sur un même tubercule ; les intermédiaires portés sur deux tubercules allongés, sur chacun desquels sont disposés les latéraux antérieurs et postérieurs du carré intermédiaire. Les yeux latéraux sont plus rapprochés de la ligne des antérieurs que de celle des postérieurs. Abdomen oblong, cylindriforme, glabre, d'un brun violacé luisant foncé, bordé latéralement par une ligne de taches fauves, dont la première ou l'antérieure est allongée, linéiforme et un peu courbée en lunule ; un peu au-dessus du milieu du dos sont deux taches en croissant, dirigées en avant, également fauves et disposées sur une

ligne transverse; ces deux taches sont précédées et suivies de deux points jumeaux de la même couleur, dont l'ensemble forme un quadrilatère très-allongé. Les pattes, pour leur longueur relative, sont dans l'ordre suivant, 1, 4, 2, 3. Elles sont épineuses, fines et allongées, d'un vert olive.

Linyphia pallipes, Lucas, *Expl. de l'Alg.*, p. 255, Pl. 16, fig. 1.

Trouvée en Algérie, sous des pierres humides, près du lac Tonga.

§ XLVI.

T. II, p. 337 et 344 à 374 et 508.

Genre ARGUS.

M. Blackwall a fait un bon travail sur les petites espèces d'Aranéides qui se trouvent sous les pierres, à terre, sur les feuilles ou dans les cavités des arbres, que je comprenais autrefois dans les Théridions et les Linyphies, et que j'ai toutes renfermées dans mon genre Argus. M. Blackwall, doué d'un grand talent d'observation, a établi plusieurs genres dans ces animalcules qu'il décrit avec précision, mais il n'a donné aucune figure, ce qui empêche d'établir la synonymie des espèces qu'il a décrites avec un degré suffisant de certitude.

Pour les genres Walckenaera et Neriene qu'il a formés, il renvoie au *London and Edinburgh philosophical Magazine and Journal of science*, vol. III, p. 105, 106. — *Researches of zoology*, p. 314, 315.

Pour Nériëne, *id.*, vol. III, p. 187 et 188. — *Id.*, *Researches*, p. 362 à 363.

Les noms d'espèces qu'il a décrites dans les *Transactions of the Linnean society*, vol. XVIII, p. 629, sont :

Walckenaera punctata, *W. turgida*; *W. atra* (probablement

le *Theridium acuminatum*, de Wider) ; *W. bifrons; W. parva; W. humilis; W. apicata ; W. pumila; W. picina ; W. Nemoralis.*

Les *Neriene munda*, *N. errans*, *N. sylvatica*, *N. pulla*, *N. gracilis*, *N. parva*, *N. rubella.* La *Neriene abnormis* a beaucoup d'analogie avec les Linyphies par la disposition de ses yeux.

N. variegata, *N. dubia* (M. Blackwall ne connaît que le mâle de cette dernière espèce et serait tenté de le placer dans les Théridions). *N. dubiosa*, *N. gibbosa;* les mâles de cette espèce, ainsi que ceux de plusieurs autres, ont des protubérances sur le corselet et appartiennent à notre famille des Mélicérides, t. II, p. 361.

Dans les Linyphies il décrit :

Linyphia cauta, espèce commune qui construit dans les angles des murs, en dehors comme en dedans des maisons, dans les creux des arbres, sous les bancs, une toile étendue, horizontale, mince, avec des fils qui y aboutissent en formant divers angles. *L. vivax* (peut-être la *Linyphia globosa* de Wider), *L. sylvatica* (analogue du *Linyphia pratensis* de Wider), *L. rubra*, *L. insignis*, *L. fusca*, *L. Claytonæ*, *L. obscura*, *L. gracilis.*

Presque toutes ces Aranéides ont les organes du mâle développés au commencement de l'hiver, d'où je conclus qu'elle doivent être plus communes et peut-être plus grosses dans les pays froids.

Le genre *Manduculus* de M. Blackwall (*London and Edinburgh Philosophical Magazine*, vol. III, p. 110-111; *Researches in Zoology*, p. 358-359) appartient encore à notre genre *Argus ;* il ne contient qu'une seule espèce : *Manduculus limatus* (*Transact. of the Linnean society*, vol. XVIII, p. 667), et paraît être la même espèce que la *Linyphia tenebricola* de Wider (p. 267, t. XVIII, fig. 2).

Nous profiterons de quelques-unes des observations de M. Blackwall pour introduire quelques réformes dans notre classification du genre Argus, pour le compléter, comme nous avons fait pour les Linyphies et les Théridions ; mais on ne pourra déterminer avec

certitude la synonymie de ces petites espèces d'Aranéides que par de bonnes figures et par des études spéciales et comparatives de chacune d'elles.

T. I, p. 630 et t. II, p. 337-344.

Il faut réunir dans le genre Argus la famille des Drasses phytophiles et celle des Théridions dictynes.

D'après les excellentes remarques de M. Blackwall, qui fait de ces deux familles un genre sous le nom d'Ergatis, nous établirons une nouvelle famille que nous placerons en tête du genre Argus, t. II, p. 445, avant la famille des *Érigones :* nous caractérisons cette nouvelle famille ainsi :

Famille des ERGATIDES. (*Ergatides.*)

Yeux huit, presque égaux, placés sur deux lignes transverses à la partie antérieure du corselet; les intermédiaires figurant un carré, les latéraux très-rapprochés entre eux sur un tubercule commun oblique.

Lèvre subtriangulaire.

Mâchoires peu allongées, inclinées sur la lèvre, convexe à leur base, arrondies à leur sommet, fortement creusées à leurs côtés internes.

Pattes courtes, médiocres, la première paire la plus longue, la seconde ou la quatrième ensuite, la troisième la plus courte; tarses à trois griffes, les deux supérieures pectinées, l'inférieure courbée à la base.

Les espèces de cette famille sont :

Argus bienfaisant. (*Argus benignum.*)

Theridion benignum, Walck., *Hist. nat. des Aranéides*, fasc. V, p. 8, fig. 1. — Id., *Hist. nat. des Ins. Apt.*, t. II, p. 340.—*Drassus parvulus*, Blackwall, *Researches in Zoology*, p. 337. Ibid., *Ergatis benigna*, Blackwall, *Descriptions of new species of spiders*, *Transactions of the Linnean society*, vol. XVIII, p. 608. — *Clubiona parvula*, Blackwall, *The London and Edinburgh Magazine and Journal of Sciences*, vol.3, p.437.

Dictyna benigna, Koch, *Die Arachniden*, vol. III, p. 27, pl. 83, fig. 184-5.

M. Blackwall a mis de jeunes femelles de cette Aranéide dans un vase sous verre ; il a introduit des mâles adultes, et les a vus s'accoupler avec l'organe des palpes. Il a séparé ces mâles aussitôt après l'accouplement, et les femelles ont fait leurs cocons lenticulaires ou aplatis, où elles ont déposé depuis 10 jusqu'à 30 œufs d'un jaune pâle. M. Blackwall regarde avec raison cette observation comme une complète réfutation de l'idée de Tréviranus, adoptée par Savigny, par laquelle on considère les palpes des mâles d'Araignées comme des organes excitateurs mais non générateurs (p. 439).

Trouvée en mai, en Angleterre, dans le parc de Frafford, près de Manchester, et dans Oakland, dans le Denbighshire.

ARGUS CACHÉ. (*Argus latens.*)

Ergatis latens, Blackwall, *Trans. of the Linnean soc.*, vol. XVIII, p. 608. *Dictyna latens*, Koch, *Die Arachniden*, t. III, p. 29, pl. 83, fig. 186.—*Theridion latens*, Walck., *Hist. nat. des ins. aptères*, t. II, p. 341. Cette Aranéide a la première paire de pattes la plus longue, la quatrième ensuite, ce qui nécessite une division dans la famille des Ergatis.

ARGUS VERT. (*Argus viridissimus.*)

Drassus viridissimus, Walck., *Hist. nat. des ins. aptères*, t. I, p. 631. — *Ergatis viridissima*, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, t. XVIII, p. 608.

ARGUS JAUNE. (*Argus flavescens.*)

Argus flavescens, Walck., *Hist. nat. des ins. aptères*, t. I, p. 632. — *Ergatis flavescens*, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, vol. XVIII, p. 608.

J'avais indiqué les rapports de ces Aranéides avec les Drasses phytophiles, t. II, p. 341 et 343.

T. II, p. 346.

3. ARGUS ÉPISINOÏDE. (*Argus episinoïdes.*) Long. 4 millim., larg. 2 millim. 1/2. ♀ ♂

Corselet très-large et cordiforme, prolongé en avant à sa partie antérieure et recouvrant les mandibules, ce qui oblige à regarder en dessous pour voir les yeux; couleur brun rougeâtre foncé et

luisant; les mandibules, courtes et obliquement rentrées, s'appuient sur l'extrémité des mâchoires, qui, elles-mêmes, sont fortement inclinées sur la lèvre; les yeux sont d'un noir brillant, disposés sur deux lignes courbées en avant, forment une espèce de lunule; les antérieurs du carré intermédiaire sont un peu plus écartés entre eux que les postérieurs, et les latéraux ne sont pas conjoints, mais écartés entre eux par un espace égal à un peu plus de la moitié du diamètre d'un œil; les pattes postérieures sont plus longues que les antérieures; poitrine, ventre et filières noirs. Abdomen d'un noir luisant, globuleux, large, renflé, arrondi antérieurement, et brusquement terminé en pointe aiguë à son extrémité postérieure; sur le milieu du dos est un sillon longitudinal.

Le mâle ne diffère de la femelle que par ses pattes, plus allongées; son abdomen, plus étroit et moins renflé; les palpes sont moins allongés, et le digital est court, très-renflé, bi-épineux à sa partie antérieure.

Theridion acuminatum, Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 268, pl. 17, fig. 10.

Commune dans toute l'Algérie; se tient pendant l'hiver dans un petit cocon de soie blanche à tissu assez lâche, qu'elle se fabrique pour passer la mauvaise saison, tandis que pendant le printemps et l'été elle est errante.

M. Lucas, lorsqu'il a nommé cette espèce *Theridion acuminatum*, a oublié que ce nom avait été déjà imposé, par M. Wider, à notre *Argus acuminatum* (t. II, p. 371). Pour le nom que j'ai imposé à cette Aranéide, j'ai eu égard à cette remarque de M. Lucas, qui dit : « Ce Theridion a les plus grandes affinités avec les Episines. »

T. II, p. 350.

8. *Argus formivorus.*

Je crois devoir rapporter à cette espèce :

Theridion fuscum de M. Blackwall, *Descript. of new species of spiders, Trans. of the Linn. soc.*, vol. XVIII, p. 626, nº 13; long. 3/4 de ligne.

Voici en abrégé la description de M. Blackwall.

Abdomen sub-globuleux, un peu déprimé ou couvert d'un duvet brillant, se projetant beaucoup sur le corselet, d'un brun rougeâtre avec des taches plus foncées; les tarses sont terminés

par trois griffes, dont les deux supérieures sont courbes et pectinées, et l'inférieure fléchie à sa base; les yeux latéraux sont contigus et placés obliquement.

Des femelles de cette espèce ont été trouvées en novembre et décembre 1837, sur des chemins de fer, sous des pierres, près de Llanrwst.

T. II, p. 351, n° 8 bis.

C'est dans les Argus trapézigères et près de l'Argus formivore qu'on doit placer la *Hahnia pusilla* de M. Koch, *Arachniden*, t. VIII, p. 61, pl. 270, fig. 637 et 638 (la femelle) et le *Hahnia pratensis*, pl. 271, fig. 639.

T. II, p. 353. Après le n° 9 ou

L'*Argus graminicolis*,

Ajoutez :

10 bis. ARGUS LAMINÉ. (*Argus laminatus.*) ♀ Long. 1 lig.

Corselet d'un brun olivâtre; abdomen globuleux, d'une couleur brun foncé uniforme; pattes et palpes de couleur pâle, sans annelures.

Micryphantes laminatus, Koch, *Arachniden*, fig. 1070, très-semblable à l'Argus graminicolis, mais le bandeau est moins grand.

T. II, p. 353. A la synonymie de

ARGUS TRAPÉZOÏDE. (*Argus trapezoïdes.*)

Ajoutez :

Walckenaera punctata, Blackwall. Long. 1 lig. 1/4.

Il y a une espèce de sillon dans la ligne médiane de la région des yeux postérieurs; le corselet a des points nombreux sur ses bords, et d'autres qui forment des rayons vers son centre; la poitrine large, en cœur, est également ponctuée; les mâchoires inclinées sur la lèvre, qui est semi-circulaire; ces mâchoires sont, ainsi que les mandibules, d'un brun foncé avec une légère teinte de rouge; trois griffes terminent les pattes, les supérieures sont courbes et pectinées; les yeux latéraux sont les plus gros. Abdomen oviforme, bombé, noir et brillant; les organes sexuels

sont proéminents, d'un rouge brun ; les plaques pulmonaires sont d'un jaune sale.

Des femelles de cette espèce ont été prises sous des pierres, en mai 1838.

M. Blackwall ne parle pas du mâle.

T. II, p. 361.

Dans ce genre Argus, à la suite de la famille des Micryphantes il faut encore établir une nouvelle famille qui sera ainsi caractérisée :

Famille des AGÉNÉLIDES. (*Agenelides.*)

Yeux sur deux lignes parallèles courbées en avant, les intermédiaires de la ligne antérieure plus petits ; les latéraux plus gros.

Lèvre courte, carrée ou semi-circulaire, plus large à sa base.

Mâchoires courtes, convexes à leur base, arrondies à leur extrémité, inclinées sur la lèvre.

Pattes propres à la course, la première la plus longue, la seconde ensuite, la troisième est la plus courte ; tarses terminés par trois griffes dont les supérieures sont pectinées.

Aranéides se cachant sous les pierres, et courant à terre dans les prairies, les lieux humides.

Dans cette famille entre :

Argus fuyard. (*Argus celans.*) Long. 2 lign.

Agelena celans, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, t. XVIII, p. 624.

Yeux sur deux lignes parallèles courbées en avant, les intermédiaires de la ligne antérieure les plus petits, les yeux latéraux les plus gros ; les mâchoires courtes, convexes à leur base, arrondies à leur extrémité, inclinées sur la lèvre, qui est presque carrée, plus large à sa base qu'à son extrémité ; pattes 4, 1, 2, 3 ; le tibia et le métatarse ont deux séries de piquants de chaque côté de leur partie inférieure ; les pattes sont terminées par deux griffes pectinées ; les palpes ont une petite griffe courbée à leur extrémité.

L'abdomen est oviforme, grossissant un peu vers son extrémité, velu, bombé, se projetant sur le corselet, à dos bombé, d'un brun foncé avec des poils d'un brun rougeâtre et jaunâtre entremêlé, et dans le milieu du dos s'étend une bande longitudinale obscure, dentée d'un rouge brun; le ventre est jaune, avec lignes longitudinales fines peu marquées de couleur plus foncée; les filières supérieures sont courtes et ne ressemblent pas à celles des Agélènes; le mâle ressemble à la femelle, mais il est plus petit; ses organes sexuels, d'un rouge brun, sont très-compliqués; ils sont développés en août. Cette espèce est agile, couve sur terre et s'enfuit sous les pierres.

T. II, p. 361.

Voici comment M. Blackwall caractérise son genre Walckenaera, qui renferme des espèces déjà décrites dans ma deuxième et dans ma troisième famille des Argus, et qui, peut-être, doit former une famille distincte.

Famille WALCKENAERA.

Yeux au nombre de huit, inégaux, disposés par paires sur l'extrémité antérieure du corselet qui est allongée et pointue. Les yeux intermédiaires formant un quadrilatère dont le côté antérieur est le plus petit, les yeux latéraux rapprochés sont les plus gros, les yeux antérieurs du carré intermédiaire sont les plus petits.

Mâchoires fortes, courbées ou arrondies au côté extérieur, dilatées à leur base, entourant la lèvre.

Lèvre courte, large, semi-circulaire, bombée à l'extrémité, semi-circulaire.

Pattes robustes, les paires antérieures et postérieures sont les plus longues et égales en longueur dans les femelles, la troisième paire est la plus courte.

Voici les espèces décrites par M. Blackwall, et plusieurs aussi par nous qui appartiennent à ce genre :

T. II, p. 361.

Argus montagnard. (*Argus montanus.*)

Les mandibules renfoncées, inclinées vers le sternum, qui est en

cœur; lèvre semi-circulaire; mâchoires courtes, bombées à leur base, inclinées sur la lèvre; pattes et palpes bruns; pattes 4, 1, 2, 3; deux onglets pectinés, le troisième courbé à sa base; yeux courbés en avant sur deux lignes parallèles, les latéraux placés sur une commune éminence, rapprochés entre eux et plus gros que les autres, les yeux intermédiaires de la ligne antérieure sont les plus petits de tous; l'abdomen est court, large, couvert de poils courts et denses, bombé sur le dos et se projetant en avant sur le corselet, d'une couleur brun noirâtre sale parsemé de taches obscures d'un brun jaunâtre plus apparent sur les côtés; le ventre est plus pâle.

Agelena montana, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, t. XVIII, p. 622.

Trouvée sous les pierres, en février 1837, sur le Gall-y-Rhyg, montagne du Denbighshire, près Llanrwst.

T. II, p. 361.

ARGUS INDUSTRIEUX. (*Argus navus.*) Long. 3/4 de lig.

Très-brun; mâchoires courtes, convexes à leur base, arrondies à leur extrémité et inclinées sur la lèvre, qui est presque carrée, plus large à sa base; sternum en cœur, glabre et brillant; les bords du corselet et la base de la lèvre sont d'un brun plus sombre; pattes 4, 1, 2, 3; tarses terminés par deux griffes pectinées; yeux sur deux lignes transverses courbées en avant; les yeux latéraux sont les plus gros, les intermédiaires de la ligne antérieure les plus petits; abdomen couleur de suie, revêtu de poils denses, courts, ovale, grossissant un peu vers son extrémité, à dos bombé se projetant sur le corselet.

Agelena nava, Blackwall, *Trans. of the Linnean soc.*, t. XVIII, p. 622.

On rencontre les femelles sur les routes, près des ornières, des ports, dans les pâturages; les femelles y sont communes, mais le mâle n'a été trouvé que dans l'automne, sous une pierre enfoncée dans la terre.

T. II, p. 361.

24 bis. ARGUS HUMBLE. (*Argus humilis.*) 3/4 de lig. ♂ ♀

Noirâtre; pattes et palpes d'un rouge brun; pattes postérieures, dans le mâle, sensiblement plus allongées que dans la femelle;

corselet glabre, relevé derrière les yeux, avec une éminence dans la ligne médiane.

Walckenaera humilis, Blackwall, *Phil. trans.*, t. XVIII, p. 636, n° 23.

Prise en octobre, sous une ardoise et dans des rails de chemins de fer.

T. II, p. 361.

ARGUS COULEUR DE POIX. (*Argus picinus.*) 4/5 d'une ligne. ♂

Mâle noirâtre; pattes d'un rouge brun; la quatrième paire de pattes un peu plus longue que les autres; le corselet ayant à sa partie antérieure une éminence obtuse divisée en deux par un large sillon; mâchoires inclinées sur la lèvre, qui est semi-circulaire et proéminente à son extrémité; une des paires d'yeux est placée sur le sommet de l'élévation frontale; une autre paire située plus bas sur le front, est le plus court côté du trapèze qu'elle forme avec l'autre paire; ces yeux antérieurs sont les plus petits de tous, les latéraux sont rapprochés et contigus; l'abdomen est oviforme, à dos convexe, d'un brun noir.

Walckenaera picina, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, p. 640, n° 26.

Prise en janvier dans les environs de Manchester, et en février près Llanrwst. Femelle inconnue.

T. II, p. 361.

ARGUS FORESTIER. (*Argus nemoralis.*) Long. 3/4 de ligne ♂.

Corselet du mâle ayant à la partie antérieure une élévation divisée en deux segments par un sillon transversal; deux yeux sont placés sur le segment inférieur, et deux autres en avant sur le front : ceux-ci sont les plus rapprochés et les plus petits, et forment un trapèze dont le côté antérieur est le plus petit; mandibules, mâchoires et lèvre brunes. Abdomen noirâtre, grossissant à sa partie postérieure, d'un brun noir; pattes 4 et 1 les plus longues.

Walckenaera nemoralis, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, vol. XVIII, p. 641, n° 27.

Le mâle a été trouvé sous les pierres, dans les bois de Llanrwst.

T. II, p. 362.

25 bis. ARGUS NOIR. (*Argus ater.*) Long. 3/4 de ligne. ♂ ♂

Noir ; lèvre semi-circulaire, proéminente à son extrémité ; mâchoires très-inclinées; mandibules, mâchoires, palpes et pattes brunes ; deux élévations obtuses dans le mâle ; pattes, leur longueur relative, 4 et 1, presque égales ensuite , 2, 3.

Walckenaera atra, Blackwall , *Trans. of the Linnean soc.*, vol, XVIII , p. 631.

Pris sous les pierres humides en mai. Conférez cette espèce avec notre *Argus biscuspidatus*, t. II, n° 37.

T. II, p. 363.

26 bis. ARGUS PETIT. (*Argus parvus.*) Long. 3/4 de ligne. ♂ ♂

Brun ; abdomen ovoïde, de couleur plus foncée ; corselet à tête bituberculée dans le mâle ; lèvre semi-circulaire , proéminente à son extrémité ; mâchoires inclinées sur la lèvre.

Walckenaera parva , Blackwall, *Tr.*, vol. XVIII , p. 635.

Trouvé sur les rails en décembre et janvier.

T. II, p. 363.

26 bis. ARGUS PYGMÉ. (*Argus pumilus.*) Long. 4/5 de ligne.

Corselet, mandibules , mâchoires , lèvre et poitrine , pattes et palpes d'un rouge brun foncé ; pattes 4, 2, 1 et 3, ces deux dernières beaucoup plus courtes ; abdomen oviforme, convexe, noir brillant.

Dans le mâle, la partie antérieure du corselet est relevée et séparés en deux tubercules obtus par un sillon.

Walckenaera pumila, Blackwall , *Trans. of the Linn. soc.*, vol. XVIII, p. 639.

Cette Aranéide se cache sous les pierres humides, dans les pâturages ; prise près de Llanrwst.

T. II , p. 366.

Argus parallelus. 1 ligne.

C'est peut-être la

Walckenaera turgida, 4/5 de ligne, de Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, 1841, vol XVIII, p. 630, n° 17.

L'abdomen est oviforme, bombé sur le dos, d'une couleur brune, avec des taches de brun plus foncé; le mâle est de couleur plus foncée, et à la partie antérieure du corselet il a une forte proéminence, dentée sur les côtés, sur laquelle les yeux sont situés : immédiatement devant chacun des yeux de la paire supérieure, est une protubérance obtuse.

Les mandibules sont brunes, les mâchoires plus pâles, la lèvre d'un brun foncé, les pattes et les palpes d'un rouge brun.

Des individus de la *Walckenaera turgida* ont été trouvés, en octobre 1836, sous des pierres et des blocs de bois, dans les plantations, à Crumpsall-Hall, près de Manchester.

T. II, p. 367.

33 bis. Argus mitré. (*Argus apicatus.*) ♀ ♂
Long. 5/6 de ligne.

Noirâtre ; mâchoires d'un rouge brun ; pattes d'un rouge brun, à l'exception du tibia des deux pattes antérieures, qui sont d'un brun foncé; longueur relative des pattes : 4, très-longues, ensuite 1 et 2, la troisième paire la plus courte ; abdomen oviforme, convexe.

Dans le mâle le corselet présente une élévation divisée transversalement en deux parties ; le segment postérieur, qui a sur son sommet une paire d'yeux, est le plus allongé et le plus obtus ; le segment inférieur est pourvu d'un petit tubercule conique surmonté de deux petites éminences rebroussées.

Walckenaera apicata, Blackwall, *Trans. of the Linn. soc.*, t. XVIII, p. 637.

Trouvé sur des rails, en novembre, près Llanrwst.

T. II, p. 369. A la synonymie de

L'*Argus elongatus*

Ajoutez :

Walckenaera bicolor, Blackwall's *Descript. of new species of spiders*, dans les *Trans. of the Linn. soc.*, t. XVIII, p. 635.

Longueur 1/14 de pouce ; pattes antérieures 1/11; troisième paire 1/16 ; la première et la quatrième paires sont les plus longues ; les bifurcations du corselet sont peu élevées.

Trouvé en juillet 1836, près de Llanrwst.

Les organes du mâle sont parfaitement développés en juillet ;

mandibules, mâchoires et lèvre brunes, noirâtres; corselet à tête bituberculée.

T. II, p. 368.

ARGUS CAPUCHONNÉ. (*Argus cucullatus.*)

Ajoutez à la synonymie :

Walckenaera hiemalis, Blackwall, *Linn. soc.*, t. XVIII, p. 632.

Long. de la femelle 1/13 de pouce.

Les mandibules et les mâchoires sont d'un brun noir, la lèvre d'une couleur plus foncée. La femelle n'a qu'une légère échancrure à la partie postérieure du corselet. Le mâle est plus petit et se fait remarquer par sa large échancrure à la tête ; derrière chacune des parties proéminentes est une paire d'yeux.

Trouvée en grand nombre, courant dans des prairies, près de Llanrwst, en décembre 1836 et en janvier 1837.

T. II, p. 370.

ARGUS BIFIDE. (*Argus bifrons.*) ♂ Long. 3/4 de ligne.

Walckenaera bifrons, Blackwall's *Descript. of new species of spiders*, *Trans. of the Linn. soc.*, 1841, vol. XVIII, in-4°, p. 634, n° 20.

Mâle brun ; pattes et pieds jaunâtres, avec un grand tubercule perpendiculaire obtus, bilobé. L'abdomen est d'un brun foncé, aspect soyeux.

Trouvé en juin 1838, dans des pâturages de grandes herbes, dans les bois de Gwydir, près Bettws-y-Coed, Caernarvonshire.

Nous avons voulu indiquer de suite la place que nous paraissent devoir occuper, dans notre classification, toutes les espèces du genre *Walckenaera*. Nous ferons de même pour le genre que M. Blackwall a établi qui fait partie de notre genre Argus, et pour cela il faut rétrograder et revenir au T. II, p. 361.

Le genre *Nériëne* de M. Blackwall (décrit dans le *London and Edinburgh Philosophical Magazine and Journal of science*, vol. III, p. 187, 188 et dans

Researches in zoology, p. 362, 363) s'éloigne trop peu de son genre *Walckenaera* pour en être séparé, et la plupart des espèces appartiennent à la deuxième race des *Micryphantes*, celle des *Trapézigères*. Si l'on formait de ce genre *Nériëne* une nouvelle famille dans les Argus, voici comme elle serait, selon nous, caractérisée :

2 bis. FAMILLE NÉRIÉNIDES. (*Neriënides.*)

Corselet renflé à sa partie postérieure et dont le renflement est divisé en deux par un sillon.

Yeux intermédiaires formant un trapèze dont le côté antérieur est le plus petit.

Lèvre semi-circulaire, bombée à son extrémité.

Mâchoires fortes et dilatées à l'insertion des palpes, inclinées sur la lèvre.

Pattes : la première et la quatrième paires les plus longues; tarses terminés par trois griffes dont les supérieures sont pectinées.

Abdomen oviforme, se projetant par sa partie antérieure fortement sur le corselet.

ARANÉIDES petites, à couleurs obscures, se tenant sous les pierres, sur terre ou dans l'herbe et les plantes basses.

Nous allons décrire toutes les espèces que M. Blackwall a placées dans ce genre :

ARGUS LUISANT. (*Argus mundus.*) Long. 1 lig. 1/2. ♂

Mâle : corselet, mandibules, mâchoires, lèvre, poitrine d'un rouge brun; yeux antérieurs plus petits; pattes et palpes d'un rouge pâle. Abdomen d'un brun noir brillant.

Neriene munda, Blackwall, *Trans.*, vol. XVIII, p. 643.

Dans l'herbe des bois. Les organes sexuels sont développés en mai.

ARGUS ERRANT. (*Argus errans.*) Long. 1 lig. 1/3. ♂♀

Corselet, mâchoires et lèvre bruns; pattes et palpes d'un rouge

brun. Abdomen oviforme, un peu convexe, d'un brun verdâtre obscur, avec une suite de chevrons d'un jaune brun sur le milieu du dos. Le mâle semblable, mais plus petit.

Neriene errans, Blackwall, *Trans.*, vol. XVIII, p. 643.

Pris à terre sur des rails.

ARGUS ROUTIER. (*Argus viarius.*) Long. 1 lig. 1/5. ♂

Mâle : yeux antérieurs intermédiaires très-petits; corselet brun; abdomen noirâtre; filières d'un jaune pâle obscur.

Neriene viaria, Blackwall, t. XVIII, *Trans.*, p. 645.

Pris au milieu d'un sentier en mai.

ARGUS SOMBRE. (*Argus pullus.*) Long. 1 lig. 1/10. ♂

Mâle : corselet d'un brun foncé; mandibules, mâchoires et lèvre d'un rouge brun; poitrine brune, avec des points plus foncés; pattes et palpes d'un rouge brun; abdomen d'un jaune brun avec des points et des raies plus foncés.

Neriene pulla, Blackwall, *Trans.*, p. 646.

Trouvé sur des rails. L'organe sexuel est développé en juin.

ARGUS GRÊLE. (*Argus gracilis.*) Long. 1 lign.

Noirâtre; abdomen ovale, allongé, étroit; palpes d'un vert foncé obscur. Le mâle et la femelle diffèrent.

Neriene gracilis, Blackwall, *Trans.*, p. 646.

Les deux sexes ont été pris sur un rail en automne.

ARGUS MINIME. (*Argus minimus.*) Long. 1/2 lig.

Mâle : corselet brun; abdomen brun foncé.

Neriene parva, Blackwall, *Trans.*, p. 648.

Prise sur un rail en janvier; les organes sexuels étant développés.

ARGUS ANORMAL. (*Argus abnormis.*) Long. 1 lig. 4/5 ou 2 lig. ♂ ♀

Corselet, mâchoires et lèvre d'un rouge brun. Abdomen brun, marbré de taches plus foncées; les couleurs du mâle sont plus vives, les pieds antérieurs et postérieurs plus longs: la quatrième paire de pattes est la plus longue; les mâchoires sont presque droites et se rapprochent de celles des Linyphies; la lèvre est semi-circulaire et bombée à son extrémité; les yeux sont placés sur des taches noires.

Neriëne abnormis, Blackwall, *Trans.*, vol. XVIII, p. 649.

Trouvé en octobre sous les pierres. Par sa bouche, par ses yeux, cette espèce paraît devoir être reportée dans la deuxième race de la deuxième famille des Linyphies, celle des Théridionides, voyez t. II, p. 267. Dans tous les cas il est certain que cette espèce forme une liaison intime entre ces deux genres.

ARGUS VARIÉ. (*Argus variegatus.*) Long. 1 lig. 1/5.

Corselet d'un jaune brun avec une suite de petites taches sur les bords, et tache noire triangulaire près des yeux; mandibules, mâchoires, lèvre, poitrine d'un jaune brun; pattes fines, d'un jaune brun, annelées de noir; abdomen d'un jaune pâle, avec une raie noire sur le milieu du dos, triangulaire à sa partie antérieure, rameuse à sa partie postérieure; à cette partie sont deux petites séries de taches qui se réunissent près des filières. Le mâle a les pattes antérieures plus allongées que les postérieures.

Neriene variegata, Blackwall, *Trans.*, p. 650.

Trouvé en décembre, les organes sexuels du mâle, qui sont très-compliqués, parfaitement développés, sous les pierres, sur le Gallt-y-Rhyg, montagne voisine de Llanrwst.

ARGUS DOUTEUX. (*Argus dubius.*) Long. 1 lig.

Mâle : corselet, mandibules, mâchoires et lèvre d'un rouge brun; abdomen noirâtre; les pattes antérieures et postérieures peu allongées; mâchoires fortes, gibbeuses près de leur base et s'élargissant vers leur extrémité, et n'étant que légèrement inclinées sur la lèvre, qui est semi-circulaire et bombée à sa pointe; abdomen oviforme, convexe.

Neriene dubia, Blackwall, *Trans.*, p. 652.

Pris en octobre sur un rail. La femelle est inconnue. M. Blackwall remarque que cette espèce pourrait bien appartenir au genre *Theridion*.

ARGUS GIBBEUX. (*Argus gibbosus.*) Long. 1 lig. 1/5. ♂ ♀

D'un brun foncé; pattes et palpes d'un brun jaunâtre; les pattes antérieures et postérieures peu allongées; le corselet est ovale, glabre, bombé dans son milieu, avec de légers sillons sur les côtés qui rayonnent de la tête aux extrémités, et un enfoncement plus profond, longitudinal, dans la ligne médiane de la partie postérieure. Le corselet du mâle est aussi gibbeux dans le milieu,

et entre cette éminence et les yeux, à la partie antérieure, est une fossette profonde munie de poils denses et durs; les mâchoires sont inclinées sur la lèvre, qui est semi-circulaire et bombée à son extrémité.

Neriëne gibbosa, Blackwall, t. II, p. 653.

Trouvé sous les pierres, dans un pâturage humide, en mai, les organes sexuels du mâle étant parfaitement développés.

Argus rugueux. (*Argus tuberosus.*) Long. 1 lig. ♂

Le mâle d'un brun foncé; pattes et palpes d'un jaune brun; corselet gibbeux dans son milieu, avec des sillons qui rayonnent du centre à la circonférence, et un sillon longitudinal à la partie postérieure; les mâchoires sont inclinées sur la lèvre, qui est semi-circulaire et bombée à son extrémité. L'abdomen, oviforme, est d'un brun obscur brillant; la longueur relative des pattes est 4, 1, 2 et 3: mais les pattes postérieures et antérieures sont peu allongées.

Neriene tuberosa, Blackwall, *Trans.*, p. 654.

Pris sous une pierre dans une prairie humide.

T. II, p. 374.

Remarques sur les affinités du genre Argus.

Le genre Argus, par la petitesse des individus qui le composent, par la similitude de ses formes générales, de ses couleurs foncées et peu variées, et aussi par la ressemblance de ses habitudes, semble constituer, en masse, un genre bien tranché, et cependant il n'y en a pas qui présente de plus singulières anomalies dans ses caractères essentiels et génériques; puisque dans plusieurs des familles de ce genre, les mâles, par la forme, les gibbosités ou tubercules de leur corselet et le placement de leurs yeux, présentent des différences caractéristiques si essentielles, qu'on placerait leurs femelles dans des genres différents, si l'on ne savait pas qu'elles appartiennent à la même espèce. C'est sous ce rapport que l'étude de ces petites Aranéides est particu-

lièrement curieuse et intéressante. Comme les figures ne peuvent suffire, et qu'à moins d'une grande perfection, elles sont d'un faible secours pour la distinction d'espèces aussi petites, j'ai cru devoir m'attacher à reproduire, en les abrégeant, les descriptions que MM. Blackwall, Wider et Koch en ont données, afin d'en faciliter l'étude.

Ainsi que je l'ai déjà dit, le genre Argus est étroitement lié au genre Linyphie et au genre Théridion par ses caractères génériques et par ses formes. Cependant, par leurs habitudes et leur manière de vivre, ces Aranéides ont plus d'affinités encore avec les Drasses et les Clubiones.

§ XLVII.

Genre ÉPISINE.

T. II, p. 376. A la description du mâle et de la femelle que j'ai donnée de

L'ÉPISINE TRONQUÉE

Ajoutez :

Le mâle a 2 lig. de long, la femelle 2 lig. 1/2; son corselet est d'un fauve brun; il a une raie longitudinale fauve dorée sur le milieu du dos, une autre sur les bords, et deux traits jaunes sur les côtés. L'abdomen de la femelle a la même forme que celui du mâle : il est élargi et comme tronqué à son extrémité, il a sur le milieu du dos une raie brune dentée bordée de jaune, et les côtés et la partie postérieure entourés d'une raie fine jaune.

Episinus truncatus, Koch, *Arachniden*, X, 166, pl. 396, fig. 958, le mâle, fig. 959, la femelle.

T. II, p. 376. A la synonymie ajoutez :

Episinus Algericus, Lucas, *Explor. de l'Algér.*, p. 269, pl. 17, fig. 11. Long. 4 mill., larg. 1 mill. ♂

Corselet d'un jaune pâle, finement bordé de brun, avec une bande médiane de cette dernière couleur, et sur chacun des

côtés latéraux une ligne courbe formée par des points bruns; yeux d'un noir brillant, le bandeau coupé par un sillon transversal assez profond, et dont le bord inférieur recouvre la naissance des mandibules ; celles-ci sont d'un jaune légèrement roussâtre, cylindriques, perpendiculaires, et un peu renflées à leur base; mâchoires, lèvre et poitrine jaunes; palpes jaune pâle, courts et terminés par un conjoncteur ovoïde très-gros ; pattes d'un jaune pâle, teintées de gris à l'extrémité du métatarse et du tarse, fines ; première et quatrième paire longues, presque égales, la deuxième beaucoup plus courte, et la troisième la plus courte de toutes. Abdomen allongé, étroit à sa partie antérieure, grossissant à sa partie postérieure, figurant une pyramide tétraèdre tronquée vers son sommet. Le dos est occupé par une grande tache ayant la figure d'une pyramide tronquée à son sommet, d'un jaune sombre, réticulée de brun ; ses côtés latéraux sont dessinés par une ligne un peu ondulée d'un brun rouge assez vif, et son milieu par une bande longitudinale d'un jaune verdâtre, projetant de chaque côté trois rameaux bruns peu apparents; les côtés de l'abdomen sont d'un jaune très-pâle, et teintés légèrement de jaune pâle.

« C'est à Koula, aux environs d'Alger, dit M. Lucas, que j'ai rencontré, en janvier, cette espèce, qui est très-agile; je n'en ai trouvé qu'un individu, que j'ai pris au pied des grandes herbes, dans des lieux frais, humides et ombragés. Cette Aranéide est très-vive et échappe facilement lorsqu'on veut s'en emparer. Espérant trouver des femelles, j'ai cherché bien longtemps dans les mêmes lieux où j'avais trouvé des mâles. »

Nous avons transcrit presqu'en entier la description de M. Lucas, pour prouver que son *Episinus Algericus* n'est pas une espèce différente de celle que nous avons décrite. M. Lucas nous apprend qu'il existe une autre espèce du Chili qu'il nomme *Episinus Americanus;* celle-ci sera probablement décrite par M. Nicolet dans l'ouvrage de M. Gay sur le Chili. Ma description de l'*Episinus truncatus* renferme celle des deux sexes; je n'ai fait figurer que le mâle, mais on a vu que M. Koch avait donné depuis des figures du mâle et de la femelle. Nous devons donc rectifier l'erreur de M. Lucas, qui dit, p. 270, qu'on ne connaît pas la femelle de l'*Episinus truncatus.*

§ XLVIII.

Genre ARGYRONÈTE.

T. II, p. 380. Ajoutez à la synonymie :

Argyroneta aquatica, Koch, *Arachniden*, VIII, 60, pl. 269, fig. 636. M. Koch dit : le mâle a 7 lig. et quelquefois plus ; la longueur de la femelle passe rarement 5 lig. 1/2. On a cherché, dans la figure de M. Koch, à imiter la couleur blanche de l'Aranéide lorsqu'elle est dans l'eau : on a mal réussi ; cela était facile; il fallait la peindre avec de l'argent. Dans l'eau fraîche et claire, le corps de cette Aranéide brille comme du vif-argent ; hors de l'eau, au lieu d'être blanche, elle a au contraire une couleur sombre.

§ XLIX.

Genre MYGALE.

T. I, p. 230; t. II, p. 431; t. IV, p. 370.

Mygale antipodiana.

Une bonne figure de cette Aranéide a été publiée dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de M. d'Orbigny, t. VIII, p. 503, pl. 1, fig. 1 des planches d'Aranéides. Elle a été dessinée sur l'individu que nous avons décrit. On lui a donné le nom de *Mygale Quoyi.*

La pl. 2 du même ouvrage donne sous le nom de *Mygale avicularia*, la figure d'une grande Mygale que je crois être la *Mygale Blondii.*

§ L.

Genre SCYTODE.

T. I, p. 271; t. II, p. 447; t. IV, p. 385.

Scytodes thoracica.

A la synonymie de cette espèce ajoutez :

Pl. 1, fig. 2 des planches d'Arachnides du *Dictionnaire d'histoire naturelle* de d'Orbigny.

§ LI.

Genre DÉINOPE.

T. II, p. 457.

Déinope cylindrique. (*Deinopis cylindraceus.*) Long. 9 lignes.

Couleur jaune brun, pattes très-longues d'un jaune sale. L'abdomen allongé, cylindrique, grossissant un peu à sa partie postérieure.

Koch, *Arachniden*, XIII, 17, pl. 436, fig. 1089 ♀.

Amérique méridionale. — Colombie.

§ LII.

Genre MIRMÉCIE.

T. I, p. 385; t. II, p. 462; t. IV, p. 404.

Le *Janus gibberosus* ♀ de M. Koch est une Aranéide du genre *Myrmécie* de la race des Trisectes ou à abdomen à trois divisions. Il a 2 lignes 1/2 de long, l'abdomen brun et jaune, obscur comme le corselet, tandis que le *Janus melanocephalus* ♂ (Koch, XIII, 22, pl. 436, fig. 1092) appartient évidemment au genre Attus, à notre famille des Voltigeuses et doit être placé près de l'*Attus formicoides*. Cependant l'*Attus melanocephalus* n'a pas les mandibules allongées et projetées en avant de l'*Attus formicoides* et semble ainsi être le passage entre le genre Myrmécie et le genre Attus, et par la petite race des Attes formicoïdes établit la liaison entre les genre Janus et Pyrophorus de M. Koch.

§ LIII.

Genre ÉRÈSE.

T. I, p. 397 et 400; t. II, p. 463; t. IV, p. 407.

Érèse Fastueux. (*Eresus fastuosus.*) ♂ Long. 2 lignes 1/2.

Un mâle. Corselet grand, arrondi, jaune clair avec deux traits arqués noirs sur les côtés. Abdomen arrondi, à dos noir entouré d'un cercle jaune clair. Pattes fortes, annelées de jaune et de noir. Filières très-allongées.

Dorceus fastuosus, Koch, XIII, 15, pl. 435, fig. 1088.

De l'Afrique. — Du Sénégal.

L'*Eresus imperialis* a été trouvé par M. Lucas sur des feuilles de cactus aux environs d'Oran.

T. I, p. 470; t. II, p. 464.

Le *Toxeus maxillosus* de M. Koch (XIII, 19, pl. 436, fig. 1090) ♂ est le mâle d'une Aranéide qui n'a que 3 lignes 1/4, mais remarquable par ses fortes mandibules qui sont longues, épaisses courbes et ont des crochets de même très-longs et à double courbure, et par ses mandibules et leurs crochets ils rappellent ceux du mâle de la *Tetragnatha extensa*; mais la forme du corselet et de l'abdomen ressemble à celle de l'*Attus formicoides*, et ses longues pattes se rapprochent de celles du DÉINOPE. Je pense que c'est un Attus, mais comme M. Koch n'a pu décrire la tête qui est écrasée, on ne peut dire à quel genre cette Aranéide appartient, encore moins créer avec elle un genre. Le corselet est brun, l'abdomen de même couleur avec deux grandes taches à la partie supérieure.

Cette Aranéide est de Java.

T. I, p. 471; t. II, p. 467.

D'après les observations de M. Koch, *Die Arachniden*, XIII, 24, pl. 436. fig. 1093 et 1095, et p. 29, fig. 1097 et 1098) sur les Aranéides du groupe des *Formicoïdes* ou des *Pyrophores*, il paraîtrait que les mâles n'acquièrent qu'avec l'âge leurs longues mandibules avancées, et, en général, dans ces Aranéides les deux sexes diffèrent peu dans le jeune âge. Il en est de même dans presque tous les genres d'Aranéides.

A notre

Attus formicoides

Ajoutez à la synonymie :

Pyrophorus semirufus, Koch, *Arachniden*, XIII, 24, pl. 437. —*Ubersicht des Arachnidens system*, I, p. 29. Long. 2 lig. 1/2 (le mâle).

Prise aux environs de Nuremberg.

L'*Attus Siciliensis* ♂ (Long. 2 lignes 1/2). Koch, XIII, p. 28, pl. 427, fig. 1096 (*Pyrophorus Siciliensis*) et l'*Attus Tyrolensis*, Koch, XIII, p. 26, pl. 437, fig. 1097 et 1098 (*Pyrophorus Ty-*

rolensis) ne sont aussi que des variétés d'âge et de sexe de l'*Attus formicoides.*

Attus Helvétique. (*Attus Helveticus*). Long. 2 lignes (sans les mandibules) ♂.

Corselet rouge à sa partie postérieure, noir entre les yeux. Abdomen cylindrique, bombé en bourrelet à sa partie antérieure, rouge avec deux bandes transversales noires. Mandibules et onglets brun noir avec des taches verdâtres. Pattes rouges avec les tarses maculés de noir.

Pyrophorus Helveticus, Koch, *Arachniden*, XIII, 26, pl. 437, fig. 1094.

Variété d'âge. Mandibules et onglet rougeâtres. Abdomen noir, plus bombé à sa partie antérieure.

Id., XIII, p. 25, pl. 437, fig. 1094.

Cette espèce qui ressemble aux Formicoïdes a une tête plus voûtée.

Pris à Dubendorf dans les environs de Zurich, en Suisse, et en Italie.

M. Koch s'est évidemment trompé en indiquant la fig. 1094 comme l'Aranéide jeune de celle de la fig. 1095 ; c'est l'inverse, puisque cette dernière est plus grande dans son ensemble et dans toutes ses parties.

---

§ LIV.

LISTE

DES NOMS DE GENRES ET DE LEURS SYNONYMES DANS L'ORDRE DES ARANÉIDES, CLASSÉES D'APRÈS LEUR ORGANISATION ET LEURS HABITUDES, AVEC L'INDICATION DES VOLUMES DE CET OUVRAGE OU ELLES SONT DÉCRITES.

T. I, p. 102; et t. II, p. 512.

Le grand nombre d'espèces d'Aranéides décrites dans ce supplément, et les nouveaux genres qu'il contient, m'obligent, pour mettre plus d'ensemble dans cet ouvrage, à présenter de nouveau avec les changements nécessaires, et selon la série qui me paraîtra la plus naturelle, les noms des genres que j'ai cru devoir admettre, et que j'avais déjà donnés sous une autre forme à la page 202 du premier volume.

Je ne rappellerai pas ce que j'ai dit dans mon introduction sur l'impossibilité d'aligner dans une série continue des êtres qui se tiennent par plusieurs rapports différents; mais je ferai observer cependant que, pour les Aranéides, cette difficulté n'existe que par la nécessité où l'on est, pour obéir à la loi impérieuse de toute bonne méthode, d'intercaler entre les Théraphoses et les Araignées les genres qui parmi ces dernières ont moins de huit yeux, attendu que ces genres se tiennent entre eux chacun par le caractère primordial du nombre de leurs yeux. Cependant, pour le reste, ils tiennent, par leurs plus nombreuses et leurs plus fortes affinités, aux genres qui ont huit yeux; de sorte qu'on pourrait les annexer à divers genres d'Aranéides très-différents de ceux dont on les rapproche, en les considérant comme des espèces dont

certains yeux ont été oblitérés. Mais ces suppositions systématiques auxquels les naturalistes actuels sont trop enclins, est destructive de toute méthode. Le genre *Nops*, qui n'a que deux yeux, s'allie au genre *Desis*, voisin des *Drasses*. Dans les Aranéides à six yeux, les *Dysdères* et les *Ségestries* tiennent des *Clubiones* et des *Tegénaires* par leur conformation comme par leurs habitudes. Le genre *Scytode* appartient encore plus particulièrement aux *Théridions*. Le genre *Écobe* est presque une *Linyphie*, et le genre *Rack* est un *Pholque* dont les yeux intermédiaires sont oblitérés ; le genre *Sicaire*, sauf les yeux, pourrait être rangé dans les *Olios* ou dans les *Thomises*. Mais après cette section des Araignées *binoculées* et *sénoculées*, la série des genres d'Aranéides *octoculées* présente assez de régularité.

Les genres dont nous allons présenter les noms sont les seuls que, dans l'intérêt de la science, nous ayons cru devoir établir ou adopter ; nous ne pouvons considérer comme génériques les caractères secondaires qui nous ont servis pour établir nos sections, c'est-à-dire les subdivisions des genres en familles et en races. Cependant, pour la facilité de l'étude et l'intelligence des ouvrages qui ont été publiés sur les Aranéides, nous donnons ici la liste et la synonymie de nos genres, et, de même que dans la liste que nous avons donnée précédemment, nous marquerons les pages des volumes de cette histoire naturelle des insectes aptères qui en traitent. Enfin, ainsi que dans le tableau des Aranéides du t. I, p. 202, nous essayerons de réunir sous une même dénomination les genres qui se rapprochent le plus sous le rapport de l'industrie et de l'instinct.

I.

THÉRAPHOSES. I, 203; II, 426; IV, 369.

Mandibules articulées horizontalement.
Yeux au nombre de huit.

Les Latébricoles.

Se cachant sous les pierres, dans les troncs d'arbres, ou les grandes feuilles des plantes dures, ou dans les trous creusés dans le sol.

Mygale (*Ctenize, Tarantula*).	I, 202.	II, 426.	IV, 369, 377.
Olétère (*Atypus, Ctenize*).	I, 243.	II, 431.	
Calommate (*Paschylocelis, Actinopus*).		II, 432.	
Acanthodon.		II, 434.	
Cyrtocéphale.			IV, 374.
Sphodros (*Paschylocelis, Actinopus, Cratoscelis*).	I, 246.		IV, 372.
Missulène (*Eriodon*).	I, 252.	II, 440.	
Filistate (*Teratodes*).	I, 254.	II, 440.	IV, 375.

II.

ARAIGNÉES. I, 287; II, 1 et 400; IV, 387.

Mandibules articulées verticalement ou sur un plan incliné.
Yeux au nombre de huit, de six ou de deux.

§ I.

Les Binoculées.

Yeux *au nombre de deux.*

1.

Les Crypticoles.

Aranéides se cachant sous les pierres ou dans les interstices obscurs des roches ou des murailles.

Nops.	II, 443.

§ II.

Les Sénoculées.

Yeux *au nombre de six.*

2.

Les Tubicoles.

Aranéides tendant des fils et construisant dans les interstices des roches ou des plantes, ou dans les angles des pierres et des murailles des tubes, ou cellules de soie, où elles se tiennent épiant leur proie.

Dysdère (*Harpactes, Agores, Conops*).	I, 261.	II, 445.	IV, 379, 382.
Ségestrie.	I, 266.	II, 446.	IV, 383.

3.

Les Capteuses.

Aranéides tendant des fils isolés ou en réseaux informes, pour attraper leur proie.

Scytode (*Omosites*).	I, 270-275.	II, 447, 496.	IV, 384.
Écobe.			IV, 386.
Rack (*Pholcus*).			IV, 459.
Sicaire.			IV, 379.

§ III.

Les Octoculées.

Yeux *au nombre de huit.*

4.

Les Coureuses.

Aranéides vagabondes, courant avec agilité pour attraper leur proie, et s'enveloppant dans leurs toiles.

Lycose (*Phalangium, Tarantula*).	I, 280.	II, 447.	IV, 389.
Dolomède (*Lycosoïdes, Lycæna, Ocyale, Pirata.*)	I, 345.	II, 453.	IV, 398.
Déinope		II, 457.	IV, 405.
Storène.	I, 361.		
Ctène (*Phoneutria*).	I, 363.	II, 458.	IV, 402.
Hersilie.	I, 371.		IV, 403.
Dolophone (*Aranea*).	I, 382.	II, 461.	

5.

Les Voltigeuses.

Aranéides vagabondes, sautant et voltigeant avec agilité, pour attraper leur proie et s'enveloppant dans leurs toiles.

Myrmécie (*Myrmarachne, Janus*).	I, 385.	II, 461.	IV, 404.
Chersis (*Palpimanus, Platyscellum, Aranea*).	I, 390.		IV, 405.
Érèse (*Aranea, Molitor, Dorceus*).	I, 394.	II, 463.	IV, 406.
Attus (*Salticus, Heliophanus, Pyrophorus, Calliethera, Dendryphantes, Thiania, Icelus, Alcmena, Cocalus, Amycus, Assaracus, Eris, Marpissa, Phiale, Phidippus, Plexippus, Hyllus, Deineresus, Toxeus, Janus, Philia, Dorceus*).	I, 403.	II, 464-8.	IV, 408.

6.

Les Marcheuses.

Aranéides vagabondes, à pattes étalées latéralement, marchant de côté ou en arrière, et tendant occasionnellement des fils pour attraper leur proie.

Délène (*Thomisus*).	I, 490.		IV, 430.
Arkys.	I, 497.		
Thomise (*Xysticus*).	I, 499.	II, 468.	IV, 431.
Selenops (*Hypoplatea*).	I, 544.	II, 471.	
Éripe (*Thomisus*).	I, 542.		
Monaste.			IV, 432.
Philodrome (*Thomisus, Artamus, Thaumasia, Linyphia Thanatus*).	I, 550.	II, 472-504.	IV, 434.
Olios (*Thomisus Araneus*).	I, 563.	II, 473.	IV, 435.
Clastès.	I, 577.	II, 475-6.	
Sparasse (*Oxyopes, Idiops, Micrommata, Philodromus, Tegenaria, Textrix, Araneus, Corinna, Agelena*).	I, 581.	II, 477.	IV, 437.

7.

LES NIDITÈLES.

Aranéides errantes, mais se faisant de leurs nids une toile où aboutissent des fils pour attraper leur proie.

CLUBIONE (*Ciniflo, Cœlotes, Anyphaena, Melanophora, Lucia, Cheiracanthium, Amaurobius, Agelena, Drassus*).	I, 589.	II, 477.	IV, 439.
DESIS.	I, 610.	II, 483.	
DRASSE (*Pythonissa, Macaria, Melanophora, Theridion, Cœlotes, Clubiona*).	I, 612.	II, 484-9.	IV, 446.
CLOTHO (*Uroctée, Enyo, Lucia, Theridion*).	I, 635-40.		IV, 452.
OTHIOTHOPS.		II, 490.	
LATRODECTE (*Meta, Theridion*).	I, 642.	II, 492.	IV, 454.

8.

LES FILITÈLES.

Aranéides errantes, mais tendant de longs fils de soie dans les lieux où elles se meuvent.

PHOLQUE (*Rack*).	I, 641.	II, 495.	IV, 457.
ARTÊME.	I, 381.	II, 19, 500.	

9.

LES TAPITÈLES.

Aranéides sédentaires, fabriquant de grandes toiles à tissus serrés, en forme de hamacs, et des tubes ou cellules rondes, y résidant pour attraper leur proie.

TÉGÉNAIRE (*Aranea, Philoica, Textrix, Agelena, Hahnia*).		II, 1-18, 498.	IV,
LACHESIS.		II, 27.	IV, 460.
AGÉLÈNE (*Aranea, Arachne, Megamyrmackion, Dyction, Clubiona*).		II, 381.	IV, 466.

10.

LES ORBITÈLES.

Aranéides sédentaires, tendant des fils à mailles ouvertes et ré-

gulières en cercles ou en spirales, et se tenant au milieu ou à côté pour attraper leur proie.

ÉPÉIRE	(*Nephila, Galena, Miranda, Zilla, Atea, Zigia, Meta, Singa, Micrathena, Argyopes, Gasteracantha, Acrosoma*).		II, 29, 501-3.	IV, 467.
PLECTANE	(*Gasteracantha, Acrosoma, Micrathena, Epeira, Eurysoma*).		II, 150.	IV, 477.
TÉTRAGNATHE	(*Eugnathe, Deinagnatha*).		II, 203.	IV, 478.
ULOBORE	(*Zygia, Philodromus*).		II, 227, 503.	IV, 479.

11.

Les Rétitèles.

Aranéides sédentaires, formant des toiles à mailles ouvertes, à réseaux irréguliers, ou des nappes ou tapis suspendus au milieu de réseaux irréguliers, et se tenant sur leurs toiles ou à côté pour attraper leur proie.

LINYPHIE	(*Theridion, Pachignatha, Argus, Philodromus, Micryphantes*).		II, 233, 503.	IV, 480.
THÉRIDION	(*Linyphia, Steatoda, Argus, Bolyphantes, Dictyna, Pachygnatha, Eucharia, Drassus, Phrurolithus, Asagena, Ero, Amaurobius, Phaeopus, Micryphantes*).		II, 285, 505-7.	IV, 485.
UPTIOTE	(*Mithras*).	I, 277.	II, 497.	IV, 388.
ARGUS	(*Erigone, Zodarion, Micryphantes, Lucia, Linyphia, Theridion, Manduculus, Walckenaera, Neriene, Hahnia*).		II, 344, 508.	IV, 498.
ÉPISINE.			II, 375.	IV, 515.

12.

Les Aquitèles.

Aranéides plongeuses, nageant au milieu de l'eau, y construisant un nid rempli d'air, et tendant des fils, qui y aboutissent pour attraper leur proie.

ARGYRONÈTE	(*Araneus*).		II, 378.	

---

§ LV.

SUR LES SYNONYMES DU MOT ARAIGNÉE.

T. II, p. 516, ligne 4.

D'autres disent qu'en Chypre on nomme la Tarentule *Poga*.

Ligne 15.

Oléarius dit qu'en Perse on trouve une espèce d'insecte semblable à une Araignée, que les Persans nomment *Tremne*, et les Turcs *Sauchsan*.

T. II, p. 519, ligne 16.

Suivant le vocabulaire français océanien de Boniface Mosblech (p. 126), on dit *Puna-Voeve* pour toile d'araignée, et *Puka-Puna* ou *Punapana* pour araignée.

---

§ LVI.

ADDITIONS

A LA

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE GENRES

DONNÉS AUX ARANÉIDES PAR DIFFÉRENTS AUTEURS.

(*Voir* tome II, p. 523.)

§ LVII.

Genre BDELLA.

T. III, p. 156, après le n° 3.

Dans ce genre, M. Koch a encore décrit et figuré les espèces suivantes, qu'il place dans son genre Amonia.

Amonia leucocephala, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 1. *Myr. und Arach.*, 23, 1. Toute rouge. Dans les boiseries des maisons.

Amonia megacephala, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 2. *Myr. und Arach.*, 23, 2. Rouge, avec des raies noires. Dans les lieux humides.

Bdella longirostris, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 4 et 5, *Myr. und Arach.*, 23, 4 et 5. — *Scirus longirostris*, Hermann. *Mém. Apt.*, p. 62, n° 2, Pl. VI, fig. 12. Sur le bord des fossés remplis d'eau.

T. III, p. 157. A la synonymie de

8. Bdella latirostris,

Ajoutez :

Amonia latirostris, Koch, *Deutschl. Insect.*, 161, 3. *Myr. und Arach.*, 23, 3. Dans les bois, sous les mousses, à terre, et sur les plantes basses.

Un plus grand nombre d'Acarides ont été décrites et figurées par M. Koch comme espèces nouvelles appartenant à son genre *Bdella*.

Bdella truncatula, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 6. *Myr. und Arach.*, 23, 6. Jaune, avec des taches noires. Sur les bords des fossés remplis d'eau et garnis de plantes aquatiques.

Bdella phoenicea, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167. *Myr. und Arach.*, 237. De couleur rose, avec des taches jaunes. Dans les bois, sous la mousse.

Bdella vulgaris, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 8. *Myr. und Arach.*, 238. — *Scirus vulgaris*, Hermann, *Mém. Apt.*,

p. 61, Pl. III, fig. 9. Rouge foncé. Dans les bois, sur les plantes basses.

Bdella spinirostris, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 9. *Myr. und Arach.*, 23, 9. Rose pâle lavé de noir. Dans les jardins, les garennes.

Bdella cruentata, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 10. *Myr. und Arach.*, 23, 10. Pourpre avec bandes et taches jaunes. Dans les bois et les garennes.

Bdella crassipes, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 14. *Myr. und Arach.*, 23, 14. Rouge de cochenille. Dans les bois.

Bdella egregis, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 11, 12, 13. *Myr. und Arachn.*, 23, 11, 12, 13. Rouge brun, avec des bandes très-noires qui varient selon les sexes. Fig. 13 est la femelle. Dans les prés humides des bois.

Bdella dispar, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 15 et 16. *Myr. und Arach.*, 23, 15 et 16. Rouge lavé de jaune, des bandes jaunes, ovales et noires. Une variété sans noir, rouge et jaune, fig. 16. Dans les gazons des jardins.

Bdella amarantina, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 17. *Myr. und Arach.*, 23, 17. Rouge lavé de jaune; cinq taches noires. Dans les bois qui occupent les hauteurs.

Bdella tenuirostris, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 18. *Myr. und Arachn.*, 23, 18. Toute rouge. Dans les gazons humides.

Bdella vivida, Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 19. *Myr. und Arach.*, 23, 19. Corselet rouge. Abdomen jaune. Dans les garennes.

Bdella histrionica, Koch, *Deutschl. Insect.*, 187, 24. Jolie espèce. Corselet rose jaunâtre. Abdomen avec des bandes noires encadrées dans des raies jaunes comme un habit d'arlequin, ressemblant à la *Linyphia longidens*. Voyez t. I, p. 365 et 366 de notre ouvrage.

Peut-être faut-il rapporter encore au genre Bdella,

Scirus stabulicola, Koch, *Deutschl. Insect.*, 160, 23, fasc. 20. Jaune brun. Trouvé dans le foin, dans une étable.

Scirus paludicola, *id.*, 160, 24, fasc. 20. Rouge carmin, avec une tache noire. Trouvé dans une prairie tourbeuse.

§ LVIII.

Genre CHEYLETUS.

T. III, p. 155. A la synonymie du

Cheyletus eruditus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Insect.*, 167, 20. *Myr. und Arach.*, 23, 20.

M. Koch cite encore pour cette espèce :

Pediculus musculi, Shranck, *Mém. Insect. Austr.*, n° 1024.

M. Koch a considéré comme une simple variété de cette espèce son

Cheyletus casalis, *Deutsch. Insect.*, 167, 21, *Myr. und Arach.*, 20, 21, dont les couleurs sont cependant différentes; il a des taches noires latérales, et une figure blanche, dans le milieu, qui simule une spatule.

Cheyletus venustissimus, Koch, *Deutsch. Insect.*, 167, 22, *Myr. und Arach.*, 23, 22. Rose pâle, avec la spatule blanc lavé de noir suie. Dans les étables.

§ LIX.

Genre TROMBIDIUM.

T. III, p. 165. A la synonymie du

Trombidium tilarium,

Ajoutez :

Tetranychus tilarius, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 12. *Myr. und Arach.*, 17, 12.

T. III, p. 166. A la synonymie du

Trombidium teliarum,

Ajoutez :

Tetranychus tiliarum, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 13. *Myr. und Arach.*, 17, 13. — *Tetranychus populi*, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 14. *Myr. und Arach.*, 17, 14. Jaune lavé de vert pâle. Évidemment une variété qui est commune sur le peuplier d'Italie.

T. III, p. 166. A la synonymie du *Trombidium socium*,

Ajoutez :

Tetranychus socius, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 16. *Myr. und Arach.*, 17, 16.

T. III, p. 168. Ajoutez les espèces suivantes décrites et figurées par M. Koch.

TETRANYCHUS RUSSEOLUS, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 15.— *Tetranychus urticæ*, id. 1, 10, *Myr. und Arach.*, 17, 15. Abdomen rose pâle, lavé de jaune. Corselet blanc. Sur les grandes orties.

TETRANYCHUS VIBURNI, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 17. *Myr. und Arach.*, 17, 17. Couleur de chair. Commune sur le *viburnum opulus*.

TKTRANYCHUS SALICIS, Koch, *Deutschl. Insect.*, 153, 18. *Myr. und Arach.*, 17, 18. Rouge sanguin maculé de noir. Commun sur le saule.

A la page 169 ajoutez les espèces suivantes décrites et figurées par M. Koch, qui sont de son genre SCYPHIUS, à pattes longue, à corps étroit, de couleur pâle, entourées de noir sur le dos.

SCYPHIUS	COARCTATUM, Koch,	*Deut. Ins.*, 155,	20;	*Myr. u. Arach.*, 17,	20
—	CYLINDRICUM.	—	21	—	21
—	DIVERSICOLOR.	—	22	—	22
—	REFLEXUM.	—	23	—	23
—	ELONGATUM.	—	24	—	24

Tous ces Trombidions se trouvent dans les bois et sur la terre humide.

D'autres de couleur plus pâle, se prennent dans les mêmes lieux, et appartiennent également au genre SCYPHIUS. Ils ont été décrits et figurés par le même entomologiste, ce sont :

SCYPHIUS	CERINUS, Koch,	*Deut. Ins.*, 158,	1.	*Myr. u. Ar.*, 18,	1
—	PYRRHOLECCUS.	—	2	—	2 (rose).
—	DIAPHANEUS.	—	3	—	3 (blanc verdâtre).
—	ALBELLUS.	—	4	—	4 (blanc et gris).
—	OBLITERATUS.	—	5	—	5 (blanc avec un ovale noir).

T. III, p. 176. A la suite du n° 31, ajoutez :

RHYNCOLOPHUS DEVIUS, Koch, *Deutschl. Insect.*, 155, 19. *Myr. und Arachn.*, 17, 19. Couleur de rouille ferrugineuse, tête brune. Sur le gazon humide.

Les Trombidions que M. Koch range dans son genre STIGMÆUS sont les suivants :

STIGMÆUS	SCAPULARIS,	*Deut. Ins.*, 155,	1, fascicul. 17	des *Myr. und Arach.*
—	COMATULUS.	—	2	—
—	HUMILIS.	—	3	—

Ces trois espèces sont de couleur écarlate : la première est rayée de noir et ressemble à une des Hydrachnées de Muller. On les trouve sur les bords des étangs, dans les bois humides.

Les Trombidions du genre CALIGONUS décrits et figurés par M. Koch sont :

CALIGONUS	PIGER,	*Deut. Ins.*, 160,	15 ou fasc. 20	des *Myr. und Ar.*
—	CERASINUS.	—	16	—
—	IMPRESSUS.	—	17	—
—	LONGIMANUS.	—	18	—
—	BDELLOÏDES.	—	19	—
—	RUBER.	—	20	—

Toutes ces espèces sont d'un rouge carmin uniforme, et se trouvent sous les pierres et les mousses des forêts.

T. III, p. 187. A la synonymie de :

Trombidium cornigerum,

Ajoutez :

ACTINEDA CORNIGERA, Koch, *Deut. Ins.*, 155, 4 et 5, fasc. 17 des *Myr. und Arach.* Rouge avec un dessin de larges cornes noires figurées sur le dos. La fig. 5 représente une variété sans ces taches noires, mais d'un rouge plus brun à sa partie postérieure. Ainsi le genre ACTINEDA rentre dans notre genre ANYSTIS.

M. Koch place encore dans son genre ACTINIDA :

ACTINEDA	PALLESCENS,	*Deut. Ins.*, 155,	6.	*Myr. u. Ar.*, fasc. 17.	
—	TRIANGULARIS.	—	7	—	
—	PINI.	—	8	—	
—	RABUSCULA.	—	9	—	
—	RIBIS.	—189,	12	—	39

Ces espèces remarquables par leurs formes carrées, leurs cou-

leurs rougeâtres maculées de noir se trouvent sur les arbustes et les plantes basses.

Les Bryobies de M. Koch ont les mêmes couleurs, mais ont une forme plus allongée.

Bryobia	speciosa,	155, 10, fasc. 17.
—	nobilis.	11

On les trouve dans les bois.

A notre genre Trombidium appartiennent encore les Acarides que M. Koch range dans son genre Penthaleus, dont l'abdomen a la forme d'un bonnet, dont la couleur est noire foncée, avec des taches d'un jaune vif ou d'un rouge vif. On les trouve sous les mousses.

Penthaleus	erythropus, Koch,	*Deut. Ins.*,	158, 6, fasc. 18.
—	bipustulatus.	—	7
—	erythrocephalus.	—	8
—	virellus.	—	9
—	rhodomelas.	—	10
—	militaris.	—	11
—	amictus.	—	12
—	guttatus.	—	13
—	ovatus.	—	14

Les Linopodes de M. Koch, dont nous avons donné une espèce dans notre atlas (*voyez* Pl. 36, fig. 6, et t. III, p. 166), sont des Trombidions très-remarquables par l'extrême longueur de leur première paire de pattes, qui est quelquefois quadruple de celle des autres pattes. Les nouvelles espèces de ce groupe de Trombidions de ce groupe que M. Koch a fait connaître sont :

Linopodes	longipes, Koch,	*Deut. Ins.*,	158, 15 ou fasc. 18.
—	lutescens.	—	16
—	melaleucus.	—	17
—	obsoletus.	—	18
—	ambustus.	—	19
—	flexuosus.	—	20
—	riparius.	—	21
—	flavipes.	—	22
—	rubiginosus.	—	23
—	discoloreus.	—	24

Toutes ces espèces se trouvent sous la mousse, sous les pierres à terre, dans les bois et les lieux humides.

Les espèces de Trombidions que M. Koch place dans son genre EUPODES sont très-nombreuses. Ce sont :

EUPODES	MILVINUS, Koch,	*Deut. Ins.*, 159,	1.	*Myr. u. Arach.*, fasc. 19.
—	VARIEGATUS.	—	2	—
—	CINCTUS.	—	3	—
—	HIEMALIS.	—	4	—
—	MACROPUS.	—	5	—
—	CHLOROMELAS.	—	6	—
—	ICONICUS.	—	7	—
—	CELERRIMUS.	—	8	—
—	MODICELLUS.	—	9	—
—	FORMOSULUS.	—	10	—
—	UNIFASCIATUS.	—	11	—
—	FASCIOLA.	—	12	—
—	VERSICOLOR.	—	13	—
—	LEUCOMELAS.	—	14	—
—	TRIFASCIATUS.	—	15	—
—	STRIATELLUS.	—	16	—
—	LINEOLA.	—	17	—
—	LINEATUS.	—	18	—
—	OCHROCHLORUS.	—	19	—
—	DECOLORATUS.	—	20	—
—	MELANURUS.	—	21	—
—	DILECTUS.	—	22	—
—	MOLLICELLUS.	—	23	—
—	CERINUS.	—	24	—
—	GILVUS, Koch,	*Deut. Ins.*, 160,	1.	*Myr. u. Ar.*, fasc. 20.
—	PALLESCENS.	—	2	—

Tous ces Acarides, d'une forme un peu allongée, arrondis à leur partie postérieure, de couleur pâle, mais avec de jolies taches noires, se trouvent, de même que les précédents, sous la mousse, les pierres, dans les prairies, les bois, les lieux humides ou frais.

Aux EUPODES, M. Koch a fait succéder les Trombidions de son genre TYDEUS, dont les espèces sont :

TYDEUS	POLYMITUS, Koch,	*Deut. Ins.*, 160,	3,	*Myr. u. Ar.*, fasc. 20.
—	CELERIPES.	—	4	—
—	SUBTILIS.	—	5	—
—	MELANCHLAENUS.	—	6	—
—	CRUCIATUS.	—	7	—
—	OLIVACEUS.	—	8	—

TYDEUS MUTABILIS, Koch, *Deut. Ins.*, 160, 9 et 10			
—	BREVICULUS.	—	11
—	MINISTRALIS.	—	12
—	ALBOFASCIATUS.	—	13
—	ALBELLUS.	—	14

Tous ces Acarides, de la même forme que les *Eupodes*, se trouvent dans les mêmes lieux.

Les deux espèces d'Acarides dont M. Koch compose son genre EUPALUS (EUPALUS CROCEUS et E. MINUTISSIMUS, 160, 23 et 24) diffèrent peu des Eupodes. Elles sont de couleur jaune pâle, et se trouvent sous les mousses, à terre, ou sur les plantes basses.

§ LX.

Genre GAMASE.

T. III, p. 216. A la synonymie de

Gamasus coleopterarum,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Insect.*, 168, 19. *Myr. und Arachn.*, 24, 19.

A la synonymie du

Gamasus marginatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Insect.*, 170, 22 la femelle, 23 le mâle. Id., et dans *Myr. und Arachn.*, fasc. 26, fig. 22 et 23.

Ajoutez aussi les espèces suivantes décrites et figurées par M. Koch comme nouvelles :

GAMASUS PETIOLATUS, Koch, *Deutschl. Insect.*, 168, 15. Id., *Myr. und Arachn.*, 24, 15. Jaune brun. Espèce par le renflement de la seconde paire de pattes.

GAMASUS CARINATUS, Koch, *Deut. Ins.*, 168, 16, *Myr. et Arach.*, 34, 16.					
—	EMARGINATUS.	—	17	—	17
—	NEMORENSIS.	—	18	—	
—	LUTEUS.	—	20	—	
—	CERINUS.	—	21	—	
—	LONGULUS.	—	23 et 24.	—	

Ces espèces sont d'un jaune clair ou d'un jaune brun. Le *Carinatus* seul est presque noir. Toutes se trouvent dans les mousses et les lieux humides et ombragés des bois et des parcs.

T. III, p. 219. Il faut décrire le n° 5, qui est remarquable et établir la synonymie du

GAMASE CRASSIPÈDE. (*Gamasus crassipes.*) ♂

Couleur ferrugineuse, brillant, la seconde paire de pattes grosses et renflées, avec un appendice digité à la base des cuisses et des genoux. —*Acarus crassipes*, Hermann, *M. sajiter*, p. 80, n° 5, t. III, fig. 6. — *Gamasus crassipes*, Koch, *Deutschl. Insect.*, 170, 4. — *Myr. und Arachn.*, 26, 4. — *Acarus crassipes*, Linné, *Syst. nat.*, IV, t. II, p. 1023, n° 8. — Id., Fabricius, *Entomol. syst.*, IV, 429, n° 21. — Shranck, *Ins. Austr.*, p. 510, n° 1049. Très-commun sous la mousse, sur la terre humide, sous les pierres et sur les plantes. M. Koch conjecture que cet Acaride remarquable est le mâle du

GAMASUS TESTUDINARIUS, Koch, 170, 5, et 26, 5, et t. III, p. 219, n° 4 de cet ouvrage, qui ressemble en tout au *G. crassipes*, mais n'a pas cette singulière conformation de pattes; on le trouve aussi facilement dans les mêmes lieux. Alors ce serait aussi un mâle du

GAMASUS EQUESTRIS de Koch, *Deutschl. Insect.*, 170, 3; 26, 3. Cette espèce a, comme le *Crassipes*, la seconde paire de pattes grosses et renflées, avec appendices digités à la base des cuisses et des genoux, mais sa forme est plus allongée, sa tête moins en pointe.

Ici il faut ajouter un bien plus grand nombre d'Acarides que M. Koch a décrits et figurés : plusieurs ne paraissent pas être des espèces distinctes, mais des variétés d'une même espèce. En voici la liste :

GAMASUS	CONCOLOR,	Koch, *Deut. Ins.*,	169, 1,	*Myr. u. Arach.*, 25, 1.
—	SETIGER.	—	2	—
—	DILATATUS.	—	3	—
—	LITUS.	—	4	—
—	DORSALIS.	—	5 et 7	—
—	CHINATUS.	—	8 et 9	—
—	ASAROTICUS.	—	10	—
—	MACULOSUS.	—	11	—

Gamasus	cepuricus,	Koch, *Deut. Ins.*,	169, 12.	*Myr. u. Ar.*, fasc. 26.
—	gilvus.	—	13	—
—	decoloratus.	—	14	—
—	pilipes.	—	15	—
—	coarctatus.	—	16	—
—	albicans.	—	17	—
—	candidus.	—	18	—
—	galantinus.	—	19	—
—	dealbatus.	—	20	—
—	bimaculatus.	—	21	—
—	vipallidus.	—	22	—
—	pellucidulus.	—	23	—

Les neuf premières espèces sont d'une couleur roux ferrugineux plus ou moins foncé. Les 10, 11 et 12 sont plus ou moins maculées de noir. Tous les autres sont d'une couleur pâle ou blanche. Toutes se trouvent dans les gazons, les herbes des bois humides, les bords des fossés remplis d'eau, excepté le *Vipallidus* qu'on trouve sur les feuilles de l'orme, le *Pellucidulus* sur les arbres verts, et l'*Opacus* dans les creux des vieux arbres fruitiers.

Gamasus	dentipes,	Koch, *Deut. ins.*,	170, 1,	*Myr. u. Ar.*, fasc. 26, 1.
—	hamatus.	—	2	—
—	testudinarius.	—	5	—
—	calcaratus.	—	6	—
—	humidulus.	—	7	—
—	lunatus.	—	8	—
—	badius.	—	9	—
—	curtus.	—	10	—
—	pallescens.	—	11	—
—	lividus.	—	12	—
—	comosulus.	—	13	—
—	arcinalis.	—	14	—
—	ovatus.	—	15	—
—	vegetus.	—	16	—
—	milvinus.	—	17	—
—	horticola.	—	18	—
—	agilis.	—	19	—
—	bifulcatus.	—	20	—
—	interruptus.	—	24	—
—	marginellus.	—	21	—

Toutes ces espèces se trouvent dans les bois, les jardins, les prairies, sous les mousses, dans le creux des arbres, mais

Gamasus stabularis, Koch, *Deut. Ins*, 171, 1, ou fasc. 27 des *Myr. et Arach.*
— limbatus. 2

se prennent dans les endroits humides des écuries et des chenils.

GAMASUS TARDUS, Koch, *Deut. Ins.*, 189, 14, fasc. *M. u. Ar.* 39, sous les mousses.			
—	LÆVIS.	—	15, est ainsi que le suivant parasite du *Staphylinus maxillosus.*
—	LATUS.	—	16.
—	OVATUS.	—	15, fasc. 39, sur la mousse.
—	SPINIPES.	—	18, *id.*
—	ATTENUARIUS.	—	19, sous la mousse et dans les plumes desséchées d'édredon.

M. Koch subdivise son genre Gamase en trois sections, qu'il subdivise ensuite en un plus grand nombre de petites sections, d'après la forme de l'abdomen (*Ubersicht des Arachn. syst.* 34, fascic. 3, p. 83).

PREMIÈRE SECTION. Gamases à dos peu bombé qui n'ont point de piquants mobiles au corselet : *G. interruptus*, *G. dentipes*, *G. hamatus*, *G. milvinus*, *G. horticola*, *G. bifulcatus*, *G. monachus*, *G. equestris*, *G. agilis*, *G. lividus*, *G. comosulus*, *G. ovatus*, *G. arcualis*, *G. vegetus*, *G. stabularis*, *G. limbatus*, *G. marginatus*, *G. crassipes*, *G. testudinarius*, *G. calcaratus*, *G. timidulus*, *G. marginellus*, *G. lunatus*, *G. badius*, *G. curtus*, *G. latus*, *G. pallescens*.

DEUXIÈME SECTION. Gamases qui sont pourvus de piquants mobiles au corselet : *G. emarginatus*, *G. nemorensis*, *G. coleopterarum*, *G. luteus*, *G. petiolatus*, *G. spinipes*, *G. cerinus*, *G. carinatus*, *G. motatorius*, *G. attenuatus*, *G. longulus*, *G. concolor*, *G. setiger*, *G. dilatatus*, *G. litus*, *G. lævis*, *G. ellipticus*, *G. dorsalis*, *G. coarctatus*, *G. albicans*, *G. candidus*, *G. bimaculatus*, *G. celer*, *G. asaroticus*, *G. maculosus*, *G. cepuricus*, *G. pilipes*, *G. gnavus*, *G. decoloratus*, *G. galantinus*, *G. vipallidus*, *G. pellucidulus*, *G. opacus*.

TROISIÈME SECTION. Gamases qui ont deux soies en massue au corselet : *G. carinatus*, *G. tardus*.

T. III, p. 220.

M. Koch ne met point le genre UROPODE dans la tribu des Gamases, mais dans celle des *Sarcoptides*, qui répondent en partie au genre TYROGLYPHUS (t. III, p. 261), M. Koch n'indique dans ce genre que l'*Uropoda vege-*

tans (Koch, *Ubersicht des Arachnidens systems*, fasc. 3, 1843, in-8, p. 128, pl. 13, fig. 73) qui a été décrit dans cet ouvrage.

Mais dans la tribu des Gamases, M. Koch place encore le genre Lælaps.

Lælaps festivus, Koch, 168, 7, fasc. 24, blanc maculé de gris pâle, pris sur le *Mus sylvaticus*.
— pachypus, Koch, *Deutsch. Ins.*, 168, 8, pris sur le *Lemnus arvalis*.
— hilaris, Koch, *Myr. u. Ar.*, 4, t. 20, *Ubersicht.*, p. 89, pl. 10, fig. 48.
— agilis, Koch, *Myr. u. Ar.*, 4, t. 19, *Ubersicht.*, p. 89.

Vient ensuite le genre Zercon que M. Koch subdivise d'après la forme du corps, mais cette division n'est pas rigoureuse. Ils ont l'abdomen carré ou ovalaire, quelquefois avec des poils latéraux. Ils se trouvent tous à terre et dans les lieux humides.

Zercon dimidiatus (Koch, *Uber.*, p. 89, pl. 10, fig. 49.—*Myr. u. Ar.*, 38, t. 17).
— triangularis (Koch, *Myr. u. Ar.*, 4, t. 16.— *Deut. Ins.*, 171.
— vacuus (*Id.*, 27, t. 3. —*Id.*, 171). Sous les pierres et les mousses, dans les haies, les broussailles.
— abaculus (*Id.*, 27, t. 4. — *Id.*, 171). Mêmes lieux que le précédent.
— spatulatus (*Id.*, 27, t. 5. — *Id.*, 171). Mêmes lieux.
— similis (*Id.*, 27, t. 6. — *Id.*, 171). Mêmes lieux.
— piltatus (*Id.*, 38, t. 15. — *Id.*, 171).
— fimbriatus (*Id.*, 27, t. 7.— *Id.*, 171). Mêmes lieux.
— festivus (*Id.*, 27, t. 8. — *Id.*, 171). Trouvé sur les bords d'un vivier.
— ciliatus (*Id.*, 4, t. 9. — *Id.*, 171). Sur les bords des fossés humides.
— pavidus (*Id.*, 27, t. 10.—*Id.*, 171). Dans les étables, les foins, la paille.
— flavidus (*Id.*, 39, 21.—*Ins.*, 189, 21). On le trouve en nombre à la base des ailes du *Scarabœus stercorarius*.
— ovalis (*Id.*, 27, t. 10. — *Id.*, 171). Dans les lieux frais et ombragés des jardins et des bois.
— pallens (*Id.*, 27, t. 12. — *Id.*, 171). Dans les bois.
— obtusus (*Id.*, 27, t. 13. — *Id.*, 171). Peut-être n'est-ce qu'une variété de l'*Ovalis*. Mêmes lieux.
— elegantulus (*Id.*, 27, t. 14. — *Id.*, 171). A corps ovalaire et pointu, joliment tachée de rouge sanguin. Il est douteux qu'il appartienne à ce genre.

Le genre Sejus que M. Koch place après, dans les Gamases, est subdivisé en trois sections. Ils se trouvent tous sur la terre humide, dans les bois sous les mousses.

1. Ovale, corselet et abdomen avec des poils ou piquants.

SEJUS MURICATUS, Koch, *Deut. Ins.*, 168,	11,	*My. u. Ar.*, fasc. 24.	
— HIRSUTUS.	—	12	—
— CHINATUS.	—	13	—

2. Ovale, corselet sans piquants. Abdomen échancré ayant des poils à la partie postérieure.

SEJUS SPINOSUS, 168, 14.
— TOGATUS (fasc. 4, 17).
— TESTACEUS (fasc. 4, 18).

3. Ovale allongé, corselet sans piquants.

SEJUS VIDUUS, 168, 10, fasc. 24. — Koch, *Ubersicht.*, p. 92, pl. 10, fig. 50.
— LITURA.
— INERMIS, 188, 20, fasc. 39.
— DETRITUS, *Celæno detrita*, Koch, *Deut. Ins.*, 182, 3. *Myr. u. Ar.*, 32, 8.
Sous la mousse.

T. III, p. 221.

Le NOTASPIS CASSIDEUS d'Hermann qui a été décrit par M. Gervais (n° 12), mais avec doute, comme un UROPODE, forme un genre dans l'ouvrage de M. Koch qui décrit plusieurs espèces d'Acarides qu'il rapporte à ce genre, dans la tribu des Gamases.

NOTASPIS OVALIS, Koch, *Deutschl. Ins.*, 171, 21, *Myr. u. Ar.*, fasc. 27.
— CASSIDEUS. Herm., 93, t. 6, fig. 2.
— MARGINATUS. — 22
— IMMARGINATUS. — 23
— ORBICULARIS. — 24
— RUTILANS, Koch, *Deut. Ins.*, 188, 18. *Id.*, *Ubers.*, p. 93, fig. 52.
— OBSCURUS, Koch 2, t. 5.
— OSTRINUS, Koch 2, t. 6.

Toutes ces espèces ont la forme et la couleur rouge brune ferrugineuse d'un grand nombre de Gamases.

Le septième et dernier genre que M. Koch a placé dans la tribu des Gamases est le genre EUMÆUS, qu'il nommait précédemment IPHIS, nom qu'il a changé parce qu'il avait été donné avant lui à un genre de Crustacés (Koch, *Ubersicht*, p. 95 et 96).

EUMÆUS *sive* IPHIS	GLOBULUS, Koch, *Ubersicht.*, p. 95, pl. 10, fig. 31,				
			171, 17,	*Myr. u. Ar.*,	fasc. 27.
—	PYROBOLUS, Id.,	*Deut. Ins.*,	171, 15,	*Myr. u. Ar.*,	fasc. 27.
—	HEMISPHERICUS.	—	16	—	
—	ASTRONOMICUS.	—	18	—	
—	GEOMETRICUS.	—	19	—	
—	CILIATUS.	—	20	—	
—	MINIMUS.	—	189, 22	—	fasc. 39.

Toutes ces espèces sont rondes, globuleuses, dépourvues de piquants ou de soies, à la réserve de l'*E. ciliatus* qui peut-être n'appartient pas à ce genre. Elles se trouvent toutes sur la terre humide, sous les mousses.

T. III, p. 222 à 227.

Le genre DERMANYSSUS, qui fait partie du genre *Gamasus* est, dans la classification de M. Koch, le premier genre de la grande tribu des GAMASIDES (Koch, *Ubersicht*, p. 80, tab. 9, fig. 46). Cependant ce genre semble se rapprocher par plusieurs de ses espèces du genre DERMALEICHUS que M. Koch a placé dans les SARCOPTIDES (Conf. *Ubersicht*, p. 122, pl. 13, fig. 70).

Après le numéro 26 (t. III, p. 223) ajoutez les espèces suivantes, décrites et figurées par M. Koch, qui avant d'être admises comme espèces nouvelles ont besoin d'être comparées à toutes celles du même genre qui ont été nommées dans cet ouvrage :

DERMANYSSUS CARNIFEX, Koch, *Deut. Ins.*, 168, 1, fasc. 24. — Parasite de la Chauve-Souris. — Comparez cette espèce avec celles des numéros 22, 23 et 24 de la page 222.

DERMANYSSUS ARCUATUS, Koch, 168, 2 la femelle, 3 le mâle, fasc. 24. Trouvé sur l'espèce de Chauve-Souris nommée *Vespertilio noctula*. C'est peut-être la même espèce que le *Dermanyssus coriaceus* de M. Gervais, p. 222 de ce volume, n° 22, mais alors il est juste de remarquer que le fascicule de M. Koch est antérieur et est daté du 8 avril 1839. Le *Dermanyssus albatus* (168, 5), espèce évidemment différente du *Coriaceus* et toute blanche, a été aussi trouvée sur le *Vespertilio noctula*.

DERMANYSSUS LANIUS, 168, 4, fasc. 24. Pris sur le Rat des champs nommé *Limnus arvalis*.

Dermanyssus columbinus, 168, 6. On en trouve par milliers dans les nids abandonnés des Pigeons et dans les excréments de ces oiseaux.

Dermanyssus musculi, Koch, *Ubersicht*, 3, tab. 13.

T. III, p. 223, n° 28.

Dermanyssus gallinæ.

Ajoutez à la synonymie :

Koch, *Myr. und Ar.*, 4, t. 14. — Id., *Ubersicht*, p. 81.

T. III, p. 227-228.

Le genre Celeripes, qui est placé dans notre ouvrage parmi les Gamases, est mis par M. Koch dans nos Tyroglyphes ou Sarcoptides, et il a conservé à ce genre le nom de Pteroptus que lui avait donné M. Dufour (Koch, *Ubersicht*, p. 126, pl. 13, fig. 72).

A la synonymie du

Pteroptus murinus,

Ajoutez celle d'un auteur indiqué vaguement dans les préliminaires du genre :

The louse of the Bat, H. Barker, *Employment for the microscope*, 1753, in-8, chap. 30, p. 406, pl. 15 (facing p. 402), fig. E, F, G. Barker a vu à travers la peau de cet Acaride le mouvement péristaltique du fluide intestinal. Il a trouvé cet insecte sur les ailes de la Chauve-Souris. Il vécut pendant vingt-quatre heures après avoir été placé sous le verre du microscope. Barker remarque que ces animaux ont la faculté de retourner leurs pattes entièrement, de manière à marcher le dos renversé aussi facilement que s'ils avaient le ventre en dessous, et ils s'accrochent au moyen de pelotes qui terminent leurs tarses, aussi fortement que dans la position naturelle.

Ajoutez à la synonymie du

2. Pteroptus du *Vespertilio noctula* :

Koch, *Pteroptus verpertilionis*, *Deut. Ins.*, 167, 23. — Dugès, *Annales des sciences naturelles*, 1834. Le *Pteroptus acuminatus* de M. Koch cité ici comme synonyme (*Deut. Ins.*, 132, 21)

est considéré par celui-ci comme une espèce différente de celle-ci qui a été prise par lui sur le *Vespertilio noctula.*

Les autres espèces que M. Koch place dans ce genre sont :

Le PTEROPTUS PLECOTINUS, *Deut. Ins.*, 127, 24. — *Myr. und Arach.*, 23, t. 24. Prise sur le *Vespertilio auritus.*

PTEROPTUS RHINOLOPHUS, *Ubersicht*, p. 126, tab. 13, fig. 72.— *Deut. Ins.*, 188, 21. — *Myr. und Arach.*, 38, t. 21. Peut-être le même que nos espèces 5 et 6. Cette espèce a été prise sur le *Vespertilio ferrum equinum.*

PTEROPTUS ACUMINATUS, *Myr. und Ar.*, 4, t. 21.

PTEROPTUS ABDOMINALIS, *ib.*, 4, t. 22.

T. III, p. 231, n° 41. A la synonymie de

L'*Argas reflexus,*

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Insect.*, 188. — Id., *Myr. und Ar.*, fasc. 39, n° 1. — M. Koch cite pour synonymie de cette espèce : *Acarus reflexus*, Fabric., *Ent. system.*, IV, p. 426, n° 7. Le reste de sa synonymie est semblable à celle de M. Gervais. M. Koch dit n'avoir pas encore trouvé vivant en Allemagne cet Acaride remarquable, si commun en Italie et en Allemagne.

§ LXI.

Genre IXODE.

T. III, p. 234. Ajoutez à la description et à la synonymie de

L'*Ixodes vicinus,*

Le mâle. — Châtain avec des raies longitudinales noires. Koch, *Deutschl. Ins.*, 187, 5, fasc. 37.

La femelle. — Rouge sanguin réticulé de raies fines brunes. Koch, 187, 6 et 7, fasc. 37.

La fig. 7 est d'un gris jaunâtre qui est la couleur de l'Acaride lorsqu'il est à jeun et non gorgé de sang. M. Koch dit que dans les bois et sur les buissons on trouve fréquemment ces Acarides accouplés.

T. III, p. 251. Ajoutez à la fin des espèces d'Ixodes :

IXODE DE L'ÉCUREUIL. (*Ixodes sciuri.*)

Abdomen d'un brun foncé avec des raies jaunes au corselet et à l'abdomen.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 187, 8. — *Myr. und Ar.*, fasc. 37, 8. Sur l'Écureuil.

IXODE DE LA CHAUVE-SOURIS. (*Ixodes vespertilionis.*)

Abdomen d'un blanc verdâtre, pattes jaunâtres. On trouve cet Acaride sur la grande Chauve-Souris fer à cheval, mais il n'est pas commun.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 187, 9.— *Myr. und Ar.*, 37, 9.

M. Koch a encore décrit les Ixodes suivants :

IXODES FLAVIPES, 189, 2, fasc. 39. Couleur de plomb taché de noir. Sur la grande Chauve-Souris fer à cheval (*Rhinolphus ferrum equinum*), mais rare.

— FUSCUS. 3 le mâle, 4 la femelle. Sous le ventre de la Biche où cette espèce s'accouple.

— RUFUS. 7. Sous le ventre du Cerf.

— SEXPUNCTATUS. 5 et 6. Prise sur les oreilles du Renard.

— CRENULATUS. 8 le mâle, 9 la femelle. Comme dans beaucoup d'autres Ixodes, le mâle est rond, la femelle subquadriforme. On le trouve en grand nombre sur le Blaireau. Conférez la description de M. Koch avec celle que M. Robineau Desvoidy a donnée de l'Acaride trouvé sur le même animal (Voyez t. III, p. 251 de notre ouvrage).

— PALLIPES. 10. Sur la Chauve-Souris commune. Pattes et corselet jaunes, abdomen d'un noir violet brillant.

— LACERTÆ. 11. Brun olivâtre avec trois stries.

§ LXII.

Genre ORIBATE.

T. III, p. 254. Ajoutez à ce qui est dit sur les subdivisions des ORIBATES :

M. Koch, qui a placé dans les Gamases les Notaspis d'Hermann, donne à la famille des Oribates le nom de CARABODIDES (*Ubersicht*, fasc. 3, p. 96) et subdivise cette famille en plusieurs genres de la manière suivante :

1. ORIBATES (*Ubersicht des Arach. systems*, p. 90, tab. 11, fig. 53 et 54).
2. ZETES (*Id.*, tab. 11, fig. 55).
3. EREMEUS (*Id.*, tab. 11, fig. 56).
4. PELOPS (*Id.*, tab. 11, fig. 57).
5. CEPHEUS (*Id.*, tab. 11, fig. 58).
6. OPPIA (*Ubersicht*, tab. 12, fig. 61).
7. DAMÆUS (*Id.*, fig. 62).

Le genre ORIBATES est partagé par M. Koch en deux sections, sans ailes, avec des ailes : la première a pour type *Oribates calcaratus* (*Myr. u. Ar.*, fasc.72, t. 13 ; la seconde, *Oribates Ovatus*. M. Koch a décrit et figuré dans ce genre les espèces suivantes :

ORIBATES	GILVIPES, Koch, *Deut. Ins.*, 175, fig. 14, *Myr. und Ar.*, 30, 14.	
—	PICIPES.	15
—	FLAMMULA.	16
—	FACULA.	17
—	HUMERALIS.	18
—	SETOSUS.	19
—	MOLLICOMUS.	20
—	PUNCTUM.	22
—	BADIUS.	23
—	OVATUS.	24
—	ANGULATUS.	21
ORIBATES	CORACINUS, Koch, *Deut. Ins.*, 177, fig. 1, *Myr. und Ar.*, 31.	
—	FUSCUS.	2
—	FUSIFER.	3
—	GLOBULUS.	4
—	CLIMATUS.	5
ORIBATES	CORNUTA, Koch, *Deut. Ins.*, 188, 8, fasc. 38.	
—	FUSCIPES.	8
—	ALTERRIMUS.	9
—	SUBTERRANEUS.	10
—	GLOBOSUS.	11

Toutes ces Acarides se trouvent à terre sous les mousses, dans les prairies, dans les bois et les lieux humides. La dernière espèce, l'*Oribates climatus*, par la grandeur de ces appendices latéraux de l'abdomen que M. Koch nomme *les ailes*, est une des plus remarquables. C'est aussi une des plus grandes du genre.

T. III, p. 254.

Dans le genre NOTHRUS M. Koch a décrit un grand nombre d'espèces qu'il partage en douze sections, d'après la forme du corps. Toutes les espèces de Nothrus se trouvent sous les mousses, dans les grands bois, dans les forêts.

A. NOTHRUS	CONVEXUS, fasc.	29, t. 1, *Deut. Ins.*, 174, 1.	
—	CORYNOPUS.	89, t. 2 (Voyez t. III, p. 256, nº 6 de notre ouvrage).	
—	PICEUS.	29, t. 2, *Deut. Ins.*, 174, 2.	
—	PULVERULENTUS.	29, t. 3	174 3
—	GIBBUS.	29, t. 4	174 4
—	CASTANEUS.	89, t. 7, décrit t. III, p. 255, nº 5 de notre ouvrage.	
B. NOTHRUS	FARINOSUS.	29, t. 8, *Deut. Ins.*, 174, 8.	
—	PELTIFER.	29, t. 9	174 9
—	THELEPROCTUS.	29, t. 10	174 10, Hermann, 91, t. 7, fig. 5.
—	SCALIGER.	29, t. 11, *Deut. Ins.*, 174, 11	
—	POLLINOSUS.	29, t. 12	174 12
C. NOTHRUS	HISTRIATUS.	29, t. 21	174 21
—	PALLIATUS.	30, t. 24	175 4
—	BIVARRUCATUS.	29, t. 15	174 15
—	ANGULATUS.	29, t. 14	174 14
D. NOTHRUS	POSTICUS.	30, t. 5	175 5
—	MINIMUS.	38, t. 1	178 1
E. NOTHRUS	BICILIATUS.	38, t. 2	178 2
—	PALUSTRIS.	39, t. 3	174 13
—	TEGEOCRANUS, Hermann, 93, t. 3 et 4.		
F. NOTHRUS	DOLIARIS, fasc.	29, t, 5 et 6.	174 4
G. NOTHRUS	PALLENS.	29, t. 12	188 4
—	BICOLOR.	38, t. 5	188 5
H. NOTHRUS	BICARINATUS.	29, t. 16	174 16
—	VENTRICOSUS.	29, t. 17	174 17
—	PIGERRIMUS.	38, t. 3	188 3
—	MUTILUS.	29, t. 18	174 18
—	ROSTRATUS.	29, t. 19	174 19
—	HORRIDUS, Hermann, 90, t. 6, fig. 3.		

Le *Nothrus pigerrimus* tout noir, allongé, tuberculé à sa partie postérieure, me paraît devoir appartenir à la section suivante.

I. NOTHRUS	SEGNIS, Koch,	30, t. 1, *Deut. Ins.*, 175 1	Hermann, 94, t. 4, fig. 8.
—	BIURUS.	30, t. 2, *Deut. Ins.*, 175 2	
—	FURCATUS.	30, t. 3	175 3

Les trois espèces qui précèdent sont singulièrement remarquables par leur forme allongée, leur abdomen à côtés droits et parallèles et fortement échancré ou plutôt bifide à son extrémité postérieure. Dans les forêts, sous la mousse. Peu communs.

K. NOTHRUS	ECHINATUS, Koch,	*Myr. u. Ar.*,	2, t. 17
—	SPINIFER.	—	2, t. 18
—	SORDIDUS.	—	29, t. 20. *Deut. Ins.*, 174 20

L. Nothrus sinuatus.	29, t. 22		174	22
— runcinatus.	29, t. 23		174	23
— bispinosus.	29, t. 24		175	24

M. Nothrus acuminatus.
Murcia acuminata, Koch, 31, t. 24.
N. Nothrus obsoletus.
Cœleno obsoleta, Koch, 32, t. 4.

La section A du genre Nothrus de M. Koch forme en partie le genre Belba de Heyden, par l'espèce de l'Oribate à pieds massue, *O. corynopus* (p. 256). La section B répond en partie au genre Galumna et Liodes de Heyden puisque c'est l'Oribate théléprocte (Voyez p. 257, nº 10).

T. III, p. 258 et 259.

Le genre Zetès qui, dans la méthode de M. Koch, suit immédiatement celui d'Oribates (*Ubersicht*, fasc. 3, p. 99) est en partie renfermé dans celui de *Galumna*, admis par M. Gervais, puisqu'il renferme l'Oribate ailé et le Zetes dorsal, mais ce même genre *Galumna* comprend aussi la section E du genre *Nothrus* de Koch, puisque l'Oribate tégéocrane, p. 258, nº 14, entre aussi dans le genre Nothrus.

T. III, p. 259.

Le genre Zetes est partagé en deux sections par M. Koch.

A. Abdomen avec appendices coriacés aliformes.

Zetes alatus, Koch,	31, t. 6.—Id., 177, fig. 6.—Hermann, 92, t. 6, fig. 6.		
— dorsalis.	2, t. 14.—*Ins. aptères*, t. III, p. 259.		
— climatus.	31, t. 5.—Id., *Ubersicht*, t. XI, p. 100, fig. 55. — *Oribates climatus*, Koch, 177, fig. 5.		
— ephippiatus.	3, t. 7.		
— fuscomaculatus.	31, t. 11.—Koch, 177, fig. 11.		
— lævigatus.	3, t. 8		
— latipes.	38, t. 14	188	14
— latirostris.	38, t. 13	188	13
— pallidulus.	31, t. 9	177	9
— semirufus.	31, t. 7	177	7
— coespitum.	3, t. 8	177	8
— rubens.	31, t. 10	177	10

B. Abdomen sans les appendices coriacés aliformes.

ZETES	SATELLITIUS, Koch,	31, t. 13. — Id.,	177, fig.	13.
—	MORTICINUS.	31, t. 14	177	14
—	DORSATUS.	31, t. 15	177	15
—	PILOSUS.	31, t. 12	177	12
—	GILVULUS.	31, t. 17	177	17
—	LUCORUM.	31, t. 18	177	18
—	LONGIUSCULUS.	31, t. 19	177	19
—	FLAVIPES.	31, t. 16	177	16

Toutes ces Acarides de la tribu des Oribates se trouvent à terre sous les mousses, dans les grands bois et les prairies humides.

T. III, p. 239.

Le genre EREMÆUS qui, dans la méthode de M. Koch, suit celui de ZETES, doit aussi faire partie du genre GALUMNA.

EREMÆUS HEPATICUS, Koch, 3, t. 23.—Id., *Übersicht*, p. 102, tab. 11, fig. 56.

Il en est de même du genre PELOPS qui est plus nombreux en espèces. A celles qui sont indiquées t. III, p. 257 et 259, ajoutez :

PELOPS ACROMIOS, Koch, 30, t. 9 et 10. — Id., *Deut. Ins.*, 175, fig. 9 et 10. *Notaspis acromios*, Hermann, 91, t. 4, fig. 1. Remarquable par l'abondance de ses poils. Il y a une variété plus petite, brillante que M. Koch a nommée *Pelops fuliginеus*.

—	AURITUS, Koch,	30, t. 11. — Id., *Deut. Ins.*,	175, fig.	11.
—	UREACEUS.	30, t. 12	175	12
—	OCCULTUS.	2, t. 15	175	
—	TARDUS.	2, t. 16		
—	TORULOSUS.	30, t. 13	175	13
—	HIRSUTUS.	38, t. 15	175	15
—	PHAENOTUS.	39, t. 23		

Toutes ces Acarides se trouvent, comme les autres Oribates, sur les mousses et dans les lieux humides des prairies et des bois. Toutes sont brunes, de forme ronde, et ont leur abdomen plus ou moins parsemé de soies jaunâtres.

T. III, p. 259.

Le genre HOPLOPHORA, qui termine la tribu des Oribates dans M. Koch, renferme les espèces suivantes

qu'il a décrites et qu'il faut ajouter à celles qui sont décrites dans notre ouvrage.

HOPLOPHORA	CRINITA, Koch, *Deut. Ins.*, 182,	fig. 8.—*Myr. u. Ar.*,	32,	t. 8.
—	CARINATA. 182	9	32,	t. 9
—	FERRUGINEA. 182	10	32,	t. 10
—	TESTUDINEA. 182	11	32,	t. 11
—	GLOBOSA. 182	12	32,	t. 12
—	STRAMINEA. 182	13	32,	t. 13
—	LUCIDA. 182	14	32,	t. 14
—	ARDUA. 182	15	32,	t. 15
—	LENTULA. 182	16	32,	t. 16
—	LONGULA. 182	17	32,	t. 17
—	DECUMANA.		2,	t. 9

— LÆVIGATA, Koch, *Ubersicht*, p. 116, t. 12, fig. 66. — *Myr. und Ar.*, fasc. 38, t. 16.

— STRICULA. Id. fasc. 38, t. 16.

Toutes ces espèces d'Oribates, qui ont un abdomen arrondi globuleux (excepté l'*H. longula*) et une tête, ou faux corselet, prolongé, resserré, plus étroit et distinct de l'abdomen, se trouvent dans les grands bois sous les mousses des arbres et dans d'autres lieux frais et humides.

M. Koch distingue encore dans la tribu des Oribates le genre CEPHEUS qui renferme peu d'espèces. Elles se font remarquer par les dents de leur corselet ou les soies de leur abdomen. Leur allure est lente. On les trouve sous les mousses, à terre sous les pierres humides. Placées sous le verre du microscope elles y vivent longtemps. Point d'yeux apparents.

CEPHEUS LATUS, Koch, *Myr. und Ar.*, fasc. 3, fig. 11. — Id., *Ubersicht des Arachnidens systems*, p. 104, t. 11, fig. 58.

— OVALIS, Koch, *Deutschl. Ins.*, 182, fig. 7. — *Myr. und Ar.*, 32, 7.— Id., *Ubersicht*, p. 104.

— MINUTUS. Id. 3, 12

Le genre OPPIA, dont les espèces sont extrêmement petites mais vives, n'a été trouvé jusqu'ici que sous les mousses et sur la terre humide. Leur abdomen est rond, la tête en est très-séparée et triangulaire. Celles que M. Koch a décrites sont les suivantes :

OPPIA SPLENDENS, Koch, *Deut. Ins.*, 182, t. 6.—Id., *Myr. und Ar.*, 32, t. 6.

— NITENS. Id., *Ubersicht*, p. 104, t. 12, fig. 61.

OPPIA GLAUCINA.	Id., *Myr. und Ar.*,	3, t. 9
— BADIA.	Id. —	30, t. 23
— CORNUTA.	Id., *Deut. Ins.*, 188, t. 8. — *Myr.*, 38, t. 28.	

Ce genre OPPIA s'éloigne peu du genre DAMÆUS, et tous deux rentrent dans la section du genre Oribate, admise par M. Gervais, t. III, p. 257. Les espèces du genre DAMÆUS décrites par M. Koch se groupent de la manière suivante :

A. Abdomen rond.

DAMÆUS GENICULATUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 3, t. 13. Cette espèce est l'Oribate gros genoux, placée par M. Gervais dans le genre BELBA (Voyez t. III, p. 256, n° 7).

— NODIPES.		30, t. 6
— AURITUS.	*Ubersicht, Myr. u. Ar.*, p. 106, t. XII, fig. 62.	2, t. 11
— BICOSTATUS.		2, t. 12
— FEMORATUS.		30, t. 7
— CONCOLOR.		38, t. 6
— AURITUS, Koch, *Ubersicht*, p. 106, t. 12, fig. 72.		

B. Corps allongé, de formes irrégulières et étranges.

DAMÆUS TORVUS, Koch, *Myr. u. Ar.*, 3, t. 14. Pattes allongées.
— ONUSTUS. — 38, t. 7. *Deut. Ins.*, 188, 7. Dos gonflé par des gibbosités.

Toutes ces espèces se trouvent sous la mousse et dans les lieux humides.

Le genre CARABODES de M. Koch comprend les Oribates qui ont la forme d'un Scarabée, dont la tête ou la partie antérieure du corps est visiblement distincte du reste, ou de l'abdomen, qui ont le dos voûté et pourvu de poils en massue.

CARABODES CORIACEUS, Koch, *Myr. u. Ar.*, 3, t. 13, *Ubersicht*, p. 107, t. 11, fig. 32.
— CEPHALOTES, Koch, *Myr. u. Ar.*, 3, t. 16.
— CYNOCEPHALUS.
— CANALICULATUS.

M. Koch dit : « J'avais placé à tort dans le genre NOTHRUS ces deux dernières espèces. »

Le genre CELÆNO, dont le corps est plat et peu voûté, se partage en trois groupes de formes très-différentes.

A. Corps triangulaire, avec des épines sur les bords.

CELÆNO SPINOSA, Koch, *Myr. u. Ar.* 3, t. 17. *Ubersicht*, fasc. 3, p. 108, tab. 11, fig. 60.
— PLICATA. — 3, t. 18

B. Corps presque octogone, épines courtes.

CELÆNO COCCINEA, Koch, *Myr. u. Ar.*, 32, t. 1. — Id., *Deut. Ins.*, 182, 1.
— RODONULA. — 32, t. 2. — 182, 2.

C. Corps assez allongé, sans épines.

CELÆNO ÆGROTA, Koch, *Myr. u. Ar.*, 32, t. 5. — Id., *Deut. Ins.*, 182, 5.
— DETRITA. — — 182, 3.

Se trouvent toutes sous les mousses dans les endroits humides.

Le genre HYPOCHTHONIUS de M. Koch se compose d'espèces dont la tête est triangulaire, distincte du reste du corps, dont l'abdomen s'élargit sur les côtés et est aliforme.

HYPOCHTONIUS RUFULUS, Koch, *Ubersicht*, p. 109, t. 12, fig. 63. — *Myr. und Ar.*, 3, t. 19.
— PALLIDULUS. Id. 3, t. 20.

Ces Acarides se trouvent à terre dans les endroits marécageux, sous les mousses et les plantes arrachées et humides.

Enfin M. Koch distingue encore dans les ORIBATES le genre MURCIA, espèces à corps ovoïde, pointu vers la tête, qu'on trouve isolés sous les mousses, dont l'allure est un peu plus vive que celle du genre ORIBATE proprement dit, mais qui ne font que de très-petits sauts. M. Koch les divise en deux groupes d'après la forme du corps.

A. Corps arrondi à sa partie postérieure.

MURCIA RUBRA, Koch, *Deut. Ins.*, 177, 20. — *Myr. und Ar.*, 31, t. 20
— TRIMACULATA. 3, t. 21
— FUMIGATA, Koch, *Ubersicht*, p. 115, t. 12, fig. 65. — Id. *Deut. Ins.*, 177, 21. — *Myr. und Ar.*, 31, t. 21.

B. Corps cylindroïde rétréci en pointe ou en tubercule à sa partie postérieure, tête courbée.

MURCIA OBSOLETA.	Koch,		*Myr. und Ar.*,	31, t. 23.
— EPHIPPIATA, Koch, *D. Ins.*, 177, 22.				
— ACAROÏDES.			—	31, t. 22
— ACUMINATA.	—	177 24	—	31, t. 24

Cette dernière espèce est remarquable par les deux longues soies qui terminent son abdomen. Elle se trouve sous la mousse et dans les bois.

§ LXIII.

Genre TYROGLYPHE.

T. III, p. 360.

A ce qui est dit par M. Gervais sur les subdivisions du genre TYROGLYPHUS, ajoutez :

Ce genre ou cette tribu prend, dans le système de classification de M. Koch, le nom de SARCOPTIDES, que ce naturaliste subdivise en plusieurs genres, dont voici les noms (*Ubersicht*, p. 118).

ACARUS, *Ubersicht*, etc., fasc. 3, p. 118-130,	fig. 67 et 68.	(*Ac. spinipes*, *Ac. farinæ*.)
HOMOPUS.	fig. 68	(*H. sciurinus.*)
SARCOPTES.		(*S. hominis.*)
DERMALEICHUS.	fig. 70 et 71.	(*D. passerinus.*)
PTEROPTUS.	fig. 72	(*P. rhinolophinus.*)

T. III, p. 261.

Le genre ACARUS, qui semble répondre en partie à au genre TYROGLYPHUS proprement dit, renferme les espèces suivantes, subdivisées par M. Koch en plusieurs groupes d'après la forme du corps.

A. ACARUS SPINIPES, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 1. *Deut. Ins.*, 183, 1. Corps couvert de longues soies spiniformes. Sur la terre humide des serres, des pots de fleurs.

— SETOSUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 3. *Deut. Ins.*, 183, 3. Dans les maisons, les étables, la poussière et le vieux foin.

— SIRO, Koch, *Myr. und Ar.*, 32, t. 24. *Deut. Ins.*, 182, 24. (T. III, p. 261, n° 1 de cet ouvrage.)

B. ACARUS DIMIDIATUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 2. *Deut. Ins.*, 183, 2. Sur la terre humide des pots de fleurs des appartements.

— CUBICULARIUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 32, t. 23. *Deut. Ins.*, 182, 23. Blanc avec de longues soies fines. Dans l'intérieur des bâtiments et la poussière du blé battu.

— FOENARIUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 5, t. 14.

— HYALINUS, — 32, t. 19. *Deut. Ins.*, 182, 19. Dans la poussière des blés, dans les granges, les étables.

C. ACARUS PLUMIGER, Koch, *Myr. und Ar.*, 5, t. 15.

T. III, p. 262.

D. ACARUS FARINÆ, Koch, *Myr. und Ar.*, 32, t. 21 et 22. *Deut. Ins.*, 182, 21 et 22. Voyez t. III, p. 262, nº 4 de cet ouvrage (Acaride blanc, le mâle, fig. 21). Pattes renflées et de couleur rose. Dans la farine vieille en grand nombre.

E. ACARUS SAMBUCI, Koch, *Myr. und Ar.*, 32, t. 18. *Deut. Ins.*, 182, 18. Sous les feuilles des conifères. Petit.

— OBLONGULUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 32, t. 20. *Deut. Ins.*, 182, 20. Sous les mousses dans les bois.

Le genre HOMOPUS de M. Koch ne renferme que deux espèces : corps plat, sans soies ; abdomen large, arrondi, et ressemblant à certaines Punaises.

HERMOPUS SCIURINUS. — *Dermaleichus sciurinus*, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 7. *Deut. Ins.*, 183, 7. Sur l'Écureuil commun. Abdomen écrancré et bifide.

— HYPUDÆI, *Myr. und Ar.*, 39, t. 24. *Deut. Ins.*, 189, 24. Corps ovale, arrondi et s'amincissant à son extrémité postérieure. D'un blanc grisâtre. Petit, brillant. Commun au printemps sur le rat nommé *Hypudæus arvalis*, le Campagnol.

T. III, p. 265.

M. Koch subdivise le genre HYPOPUS en deux sections. Il y place des espèces qu'il mettait précédemment dans les UROPODES :

A. Pattes allongées, soies palpaires avec un appendice.

HYPOPUS JULORUM. Ovale fauve, tête linéaire, avec deux soies terminales. Koch, *Myr. und Ar.*, 38, t. 20. Id., *Deut. Ins.*, 188, 20.

Cet Acaride se trouve en nombre sur le *Iulus unilineatus*, et s'y accouple; la femelle est pourvue d'une tarière très-courte.

HYPOPUS MUSCARUM. Voyez t. III, p. 265, nº 22. Koch cite aussi Linn., *Syst. nat.*, I, 11, 1025.

B. Pattes très-courtes, soies palpaires sans appendice.

HYPOPUS SPINITARSUS, Koch, 85, t. 6, fig. 5.
— NITIDUS, Koch, *Ubersicht*, p. 120, t. 13, fig. 74. — *Uropoda nitida*, Koch, *Myr. u. Ar.*, 4, tab. 24.
— OPACUS. *Uropoda opaca*, Koch, *Myr. u. Ar.*, 4, t. 23.

M. Koch doute que cette dernière espèce appartienne à ce genre.

Le genre UROPODA de M. Koch se réduit à une seule espèce, l'UROPODA VEGETANS (*Ubersicht*, tab. XIII, fig. 73, *Deutschl. Insect.*, 188, 19). Cet Acaride, à corps circulaire, à couleur de rouille, s'attache aux pattes des Scarabées stercoraires. Ainsi que nous l'avons dit, ce genre Uropode, que M. Koch met dans les TYROGLYPHES ou SARCOPTIDES, est placé par M. Gervais dans les Gamases (voyez t. III, p. 220, et dans ce volume IV, p. 541).

M. Koch décrit très-longuement le genre PTEROPTUS de Dufour (*Ubersicht*, fasc. 3, p. 126), et il y place avec doute les espèces que nous avons indiquées plus haut (p. 545), et qui se trouvent attribuées, ainsi que tout ce genre, à la grande tribu des Gamases.

Le genre DERMALEICHUS, que M. Koch place après le genre PTEROPTUS dans les Sarcoptides, participe, ou est voisin du genre DERMANYSSUS, classé dans notre ouvrage par M. Gervais dans le grand genre Gamase (conférez ci-dessus, t. III, p. 222, et p. 544 de ce vol. IV), et aussi du genre GLYCYPHOCUS de Hering (conférez t. III, p. 264) qui fait partie de nos TYROGLYPHES ou SARCOPTIDES). M. Koch a longuement caractérisé le genre DERMALEICHUS et donne les noms d'un assez grand nombre d'espèces, dont quelques-unes sont encore inédites, ou non décrites par lui.

Ces Acarides ont le corps un peu allongé, à forme irrégulière, peu bombé et pourvu de soies rares, fines et très-longues, avec des pattes ordinairement grosses

et renflées. C'est par la forme du corps et des pattes que M. Koch subdivise ce genre en six groupes de la manière suivante :

A. Toutes les pattes également courtes et renflées.

DERMALEICHUS CHRYSOMELINUS, Koch, *Myr. und Ins.*, 33, t. 4 *a* et *b*.
— ROSULANS, — 38, t. 22. *Deut. Insect.*, 188, 22. Parasite de la *Chrysomela populi.* Se tient sur le côté de la Chrysomèle et sous l'élytre.

B. Les quatre pattes antérieures plus grosses que les quatre postérieures; toutes ces pattes également renflées.

DERMALEICHUS PALUMBINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, fasc. 38, t. 22.
— ANATINUS, Id., *Deut. Ins.*, 188, 23. 38, t. 23.

C. Corps allongé, les pattes postérieures plus minces que les antérieures. L'abdomen du mâle bifurqué.

DERMALEICHUS CORVINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 18 et 19.
— PICÆ, — 38, t. 24 *a*, *b*, *c*. *Deut. Ins.*, 188, 24. Sur la Pie, *Corvus pica*, souvent en grand nombre.
— GLANDARINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 20, 21. *Deut. Ins.*, 183, 20 et 21. Sur le Casse-Noix.
— RUBERCULINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 22, 23. *Deut. Ins.*, 182, 22, 23. Sur le Rouge-Gorge.
— AGREDULINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 23, t. 24 *a* et *b*. *Deut. Ins.*, 183, 24 *a* et *b*.
— FURCATUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 6.
— SCOLOPACINUS, idem. Espèce non décrite. Prise sur la Bécassine.
— ACCENTORINUS, idem. Espèce non décrite. Prise sur la Brignole.
— TETRAONUM, idem. Espèce non décrite. Prise sur la Gélinotte.

D. Corps dilaté, la troisième paire de pattes dans le mâle longues et renflées. Pattes égales en longueur dans la femelle; les deux paires antérieures plus grosses.

DERMALEICHUS PASSERINUS, Koch, *Ubersicht*, t. 13, fig. 70 le mâle, 71 la femelle. Id., *Myr. und Ar.*, 33, t. 10 et 11. Id., *Ins.*, 183, fig. 10 le mâle, fig. 11 la femelle. Sur le Pinson, l'Embérise, l'Alouette, selon M. Koch. Le mâle a le corps court, presque ovale; les pattes courtes, renflées. La femelle est allongée, pisciforme; les pattes postérieures grêles. Selon la synonymie établie par M. Koch pour cette espèce, le *Tyroglyphus*, *Ac. passerinus* et le *Tyr. glyc. avicularum* ne formeraient qu'une seule et même espèce (t. III, p. 263 et 264, n°s 8 et 16 de cet ouvrage). Voici sa synonymie : *Acarus passerinus*, De Geer, *Act. ac. succ.*, 1740, p. 351, t. 1, fig. 2. — Id., *Acarus avicularum*, De Geer, *Ubers.*, VII, 46, t. 6, fig. 9 et 10,

femina.— Id., t. 6, fig. 12.— Linn., *Syst. nat.*, t. II, p. 1023, n° 10. — Schranck, *Faun. boic.*, III, p.199, n° 26, ch. 4.— *Acarus chelopus*, Hermann, *Mem. Apt.*, p. 82, fig. 3 et 7.

DERMALEICHUS PARINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 8 et 9. Id., *Deut. Ins.*, 8 et 9. Sur le *Parus cœruleus* nombreux.

— FRINGILLARUM, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 12 et 13. Id., *Deut. Ins.*, 183, 12 et 13. Sur le *Monti fringilla.*

— OSCINUM, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 14 et 15. Id., *Deut. Ins.*, 183, 14 et 15. Schranck, *Fn. boic.*, III, p. 198. Sur la *Motacilla alba* et d'autres Passereaux.

— PICINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 16 et 17. Id., *Deut. Ins.*, 188, 16 et 17. Sur le Pic noir.

Plusieurs autres espèces non décrites :

DERMALEICHUS LOXIARUM. Sur le Bec-croisé.

— COLUMBINUS. Sur la Tourterelle à collier.

— TETRIGINUS et D. INCERTUS. Sur l'Effraie.

— BUBONIS, D. STRIGUM, D. ULULINUS. Tous les trois sur le Grand-Duc.

— ALUCONIS.

E. Les deux paires de pattes postérieures beaucoup plus grosses que les deux antérieures.

DERMALEICHUS MUSCULINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 5, t. 13.

F. Les pattes longues, renflées et semblables entre elles.

DERMALEICHUS OENATINUS. Sur le Pigeon sauvage. Espèce non décrite.

G. Les articles antérieurs de la première paire renflés ; ceux qui suivent très-minces; les trois autres paires de pattes plus longues que la première paire, mais, entre elles, égales en grosseur et en grandeur.

DERMALEICHUS LEMNINUS, Koch, *Myr. und Ar.*, 33, t. 5. Id., *Deut. Ins.*, 183, 5. Sur le Campagnol, *Lemnus arvalis.*

Toutes les espèces de ce genre sont blanches, quelquefois légèrement teintées de rose.

Enfin, dans la tribu des Sarcoptides, M. Koch a aussi le genre SARCOPTES; mais il n'y admet qu'une seule espèce dont il a jugé inutile de publier une figure, c'est le Sarcopte de l'homme, l'ACARUS de la gale; c'est ce célèbre Insecte dont M. Gervais a savamment retracé l'histoire. Ajoutons cependant (t. III, p. 276) qu'avant Nyander, et en 1753, Henri Baker, dans son ouvrage intitulé *the Microscope made easy*, London,

1753, in-8, p. 169, chap. XVIII, pl. XIII, fig. 1 et 2, avait déjà décrit et figuré l'Insecte de la gale. Il dit que cette maladie est due à cet Insecte. Il attribue cette découverte au docteur Bononio, qui avait observé que parmi le peuple ceux qui étaient attaqués de la gale tiraient cet Insecte hors des pustules blanches des galeux, avec une épingle, et l'écrasaient sous leurs doigts: il cite *Philosoph. trans.*, n° 283. Le docteur Bononio assurait qu'il avait tiré cet Insecte des pustules de la gale chez toutes sortes de personnes, de tous les âges; et des hommes, comme des femmes. Il observa l'accouplement de ces Acarides, sans pouvoir distinguer les différences caractéristiques des sexes; mais il vit sortir un petit œuf blanc, oblong, presque transparent, de l'extrémité postérieure de l'abdomen d'une femelle (pl. XIII, fig. *c*); et Henri Baker remarque très-bien que cette découverte explique pourquoi la gale se propage par le toucher; pourquoi elle ne peut se guérir par des remèdes internes, mais seulement par des frictions.

§ LXIV.

Genre PHILODROME.

T. I, p. 558, t. II, p. 472 et t. IV, p. 435.

Philodrome parallèle (*Philodromus parallelus*). Longueur, 7 lignes.

D'un brun rougeâtre, extrémité, avec des raies longitudinales parallèles sur le corselet et l'abdomen.

Thanatus parallelus, Koch, *die Arachniden*, t. IV, p. 87, Pl. 132, fig. 307.

De Morée.

Ce Philodrome ressemble par les yeux, la forme, et les rayures, à notre Philodrome oblong, après lequel il faut le placer, t. 1, p. 559, n° 10; mais il paraît, par sa grandeur et ses couleurs, devoir être une espèce distincte de celui des environs de Paris,

et de celui que M. Lucas a décrit en Algérie (*Philodr. oblongiusculus*).

§ LXV.

Genre SPARASSE.

T. I, p. 585; t. II, p. 477; t. IV, p. 438.

Les espèces dont M. Koch a fait son genre CORINNA sont des SPARASSES. Deux de ces espèces forment une race dans les MYCROMMATES, qui ont les yeux de la ligne antérieure plus gros que les autres; mais elles diffèrent de la race des Smaragdules en ce que ce sont les yeux de la ligne antérieure qui sont les plus gros.

SPARASSE A PATTES ROUGES (*Sparassus rubripes*). Longueur, 5 lignes. ♂

Corselet brun foncé. Abdomen allongé verdâtre, grossissant vers la partie postérieure, avec un ovale jaune sur le dos. Pattes rouges. Long. 5 lignes.

Corinna rubripes, Koch, *die Arachniden*, vol. IX, p. 17, Pl. 293, fig. 702 (un mâle).

Du Brésil (Bahia).

SPARASSE NOIRATRE (*Sparassus nigricans*). Long. 3 lign. 1/2 ♂.

Corselet, abdomen et pattes d'un brun noirâtre; corselet plus long et plus large que l'abdomen ovoïde.

Corinna nigricans, Koch, *Die Arachn.*, p. 19, pl. 293, fig. 703.

Du Mexique.

Les autres espèces de Corinne me paraissent appartenir à la famille des Sparasses Clubionides, les yeux étant presque égaux entre eux et la quatrième paire de pattes paraissant la plus longue de toutes.

SPARASSE AGRÉABLE (*Sparassus amœnus*). Long. 3 lignes 3/4 ♂.

Corselet et abdomen rouge vermillon. L'abdomen a à sa partie antérieure deux larges bandes bleu pâle rayé de noir; il est allongé, ovoïde. Les pattes sont jaunes mouchetées de noir.

Corinna amœna, Koch, *die Arachniden*, t. IX, p. 21, Pl. 294, fig. 705.

De la Caroline.

Sparasse ceintré (*Sparassus cingulatus*). Long. 3 lign. 3/4 ♀.

Corselet brun. Abdomen brun, ovoïde, rayé de jaune.

Corinna cingulata, Koch, *die Arachniden*, t. IX, p. 22, Pl. 294, fig. 706.

De Pensylvanie.

Sparasse tricolore (*Sparassus tricolor*). Long. 3 lign. 3/4.

Couleur olive. L'abdomen ovoïde, mélangé de blanc, de noir, avec un ovale rouge à sa partie postérieure.

Corinna tricolor, Koch, *die Arachniden*, t. IX, p. 24, Pl. 294, fig. 707.

De Pensylvanie.

La *Corinna memnonia* a l'abdomen et le corselet semblables à une Myrmécie, et les yeux d'une Tégénaire : cette Aranéide, qui est de la Caroline, a 2 lignes 1/4 de long, le corselet et l'abdomen bruns, les pattes jaunes, allongées, fines et les palpes de même. On ne connaît que le mâle. La bouche n'ayant pas été figurée, je ne puis la classer. Ce n'est pas un Sparasse (*voyez* Koch, *Die Arachniden*, vol. IX, p. 20, fig. 704).

§ LXVI.

T. IV, p. 477, après 76 *bis*.

Épeire ? galène (*Epeïra ? galena*). Long. 3 lign. 1/2 ♂.

Corselet, pattes et palpes jaune d'ocre. Abdomen de couleur rouge vineux avec six grandes taches d'un blanc jaunâtre sur les côtés, ou trois branches transversales divisées dans le milieu, et un chevron de même couleur au-dessus des filières.

Galena zonata, Koch, *die Arachniden*, XII, p. 105, Pl. 419, fig. 1032 (le mâle).

Décrit d'après un seul individu au Musée de Berlin. Patrie inconnue. On la croit d'Égypte, et elle se rapproche d'une espèce décrite par Forskael, dans ses Insectes d'Arabie. On ne connaît que le mâle, qui se fait remarquer par la longueur démesurée de ses pattes et de ses palpes et la grosseur globuleuse de l'organe sexuel qui termine ceux-ci. Les pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les postérieures; ces pattes sont, comme dans les Épeires, dans l'ordre suivant, 1, 2, 4, 3. Les yeux sont ceux des Épeires; les antérieurs du carré intermédiaire les plus gros de tous,

et plus écartés entre eux que les intermédiaires postérieurs; les yeux latéraux connivents, au niveau de ceux d'en bas. Le carré intermédiaire est étroit, c'est-à-dire plus haut que large. Le corselet est celui des Épeires; un peu allongé, ainsi que l'abdomen qui est ovoïde.

Cette jolie petite espèce, encore imparfaitement connue, est très-remarquable par les palpes; elle a tous les caractères d'une *Epeire*, et cependant, comme M. Koch n'a ni décrit ni figuré la bouche, nous ne pouvons assurer que ce n'est pas une *Linyphie*. M. Koch en a fait, à tort, suivant nous, un genre.

§ LXVII.

Genres CLOTHO — ENYO — ZODARION.

T. I, p. 639 et 640; t. IV, p. 466.

ENYO.

T. I, p. 639. A la synonymie du

Clotho nitida,

Ajoutez :

Lucia germanica, Koch, *Deutschl. Crust. Myr. und Arach.*, fasc. nº 3 et 4.

Enyo germanica, Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 80, Pl. 348, fig. 809 (le mâle, long. 1 1/2; la femelle, 2 lignes). Le mâle à l'abdomen ovale allongé, et ressemble peu par sa forme à la femelle, dont l'abdomen est globuleux. Le corselet est d'un brun marron, l'abdomen noirâtre, avec le ventre et une partie des côtés du dos blancs. Pattes d'un jaune brun. Les yeux antérieurs sont presque droits.

ZODARION.

T. I, p. 640. A la synonymie du

Clotho longipes,

Ajoutez :

Enyo græca, Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 83, Pl. 348, fig. 811. Long. 1 ligne 1/2 (la femelle). Ligne antérieure des yeux courbée; ces yeux sont blancs, apparents. Le corselet est d'un brun marron, avec deux taches plus claires. Abdomen ovalaire et à dos

très-bombé, d'un noir rougeâtre, avec une grande tache blanche sous le ventre, et une plus petite près des filières qui sont blanches. En Grèce. M. Koch remarque que cette espèce ressemble beaucoup à l'*Enyo germanica*, mais qu'elle en diffère par les yeux. S'il avait reconnu son identité avec l'*Enyo longipes* de M. Savigny, il eût sans doute fait un genre de ma troisième famille des CLOTHO. Le nom et les caractères étaient trouvés. M. Koch a figuré les yeux de cette espèce, et ces yeux nous montrent que par ce caractère important les *Clotho* ont de l'affinité avec les *Agelènes* de la famille des *Nysses* (voyez t. II, p. 24, et Pl. 15, fig. 2 B de notre atlas).

§ LXVIII.

Genre PHRYNE.

T. III, p. 3. A la synonymie du

Phrynus lunatus,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, 1840, in-8°, t. VIII, p. 4, Pl. 254, fig. 596. Longueur 1 pouce 2 lignes. — Longueur des palpes 3 pouces 9 lignes.

Des Indes orientales suivant M. Koch, qui cite aussi dans sa synonymie Herbst, Fabricius et Latreille.

PHRYNE DE CEYLAN (*Phrynus Ceylanicus*).

Grand, d'un brun foncé. Les pattes annelées de jaune. Les palpes noirs, très-allongés, cylindriques, avec des épines au côté externe du premier article, et internes au second.

Koch, *die Arachniden*, p. 336, fig. 776.

De l'île de Ceylan.

Longueur 1 pouce 5 lignes avec les mandibules.

Cette espèce se rapproche beaucoup du *Phrynus lunatus*; mais celui-ci a des couleurs plus claires, et le corselet plus dilaté.

T. III, p. 4. Ajoutez cette nouvelle espèce :

PHRYNE MARGINÉ (*Phrynus margine-maculatus*). Long. 5 lig. 1/2. Long. des palpes sans la griffe, 4 lign. 1/4.

Corselet et abdomen d'un brun rougeâtre foncé. Le corselet est

entouré d'une raie blanche et fine, et a deux points jaunes sur les côtés. L'abdomen a sur le dos trois séries longitudinales de points jaunes.

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 6, Pl. 254, fig. 597.

Des Indes occidentales, c'est-à-dire de l'archipel d'Amérique.

A la page 457, M. Gervais, par inadvertance, indique à tort cette espèce comme venant de l'Inde.

T. III, p. 5. A la synonymie du

Phrynus medius,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 8, Pl. 255, fig. 598.

D'Amérique, selon M. Koch ; il cite Herbst.

A la synonymie du :

Phrynus variegatus,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 10, Pl. 255, fig. 599. Long. 6 lignes 1/2. Il cite Perty.

A la synonymie du :

Phrynus veriformis,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 12, Pl. 256, fig. 600.

Décrit d'après un individu du Muséum de Munich.

Du Brésil. Longueur 9 lignes.

T. III, p. 6. A la synonymie du

Phrynus palmatus,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 13, Pl. 257, fig. 601. Longueur 8 à 9 lignes.

De l'Amérique méridionale.

Ajoutez encore avant les Phrynes fossiles, cette nouvelle espèce :

PHRYNE NAINE (*Phrynus pumilio*). Long. 5 lign. 1/4.

Palpes d'un rouge brun, avec des séries longitudinales plus claires sur l'abdomen et le corselet. L'abdomen est plus brun que

le corselet, et les pattes sont de couleur plus claires que le corselet.

Koch, *die Arachniden*, t. VIII, p. 15, Pl. 257, fig. 602.

Du Brésil.

§ LXIX.

Genre THÉLYPHONE.

T. III, p. 12. A la synonymie du

Thelyphonus giganteus,

Ajoutez :

Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 211, Pl. 32, fig. 776 et Pl. 322, fig. 768.

Ces deux individus diffèrent un peu par les palpes, et celui de la figure 767, qui les a plus gros et plus courts, paraît à M. Koch être la femelle, et l'autre le mâle. La longueur du corps sans la queue, dans le mâle, est de 1 pouce 10 lignes ; la queue est de la longueur du corps : en tout, 3 pouces 20 lignes. La couleur est d'un noir rougeâtre ; la queue est fine, annelée de rouge, et de touffes de poils courts latéraux.

Du Mexique. Musée de Berlin.

T. III, p. 13. A la synonymie du

Thelyphonus rufipes,

Ajoutez :

Thelyphonus rufipes, Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 26, Pl. 332, fig. 769. Longueur du corps, 10 lignes ; de la queue, 9 lignes 1/2.

De Java.

T. III, p. 13. Ajoutez à la synonymie du

Thelyphonus caudatus :

Telyphonus proscorpio, Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 23, Pl. 323, fig. 77.

Aux auteurs cités par M. Gervais, il faut ajouter encore, selon M. Koch, Sulzer, t. XXIX, fig. 11. Longueur du corps, 1 pouce ; queue, 9 lignes. La couleur est d'un brun noir.

T. III, p. 12. A ce qui est dit du

THÉLYPHONE DE LA MARTINIQUE,

Ajoutez, d'après Koch, la description suivante :

Couleur rouge noirâtre ; l'abdomen plus clair. Les pattes d'un rouge brun ; tarses d'un rouge clair. Queue très-longue surpassant d'un tiers la longueur du corps. Le corps a 1 pouce 3 lignes, la queue 1 pouce 8 lignes.

Thelyphonus Antillanus, Koch, *Arachniden*, t. X, p. 29, Pl. 334, fig. 773.

De Saint-Domingo. Musée de Berlin.

T. III, p. 14. Ajoutez :

Les espèces suivantes décrites par M. Koch sont nouvelles et ne peuvent se rapporter à aucune de celles qui ont été décrites dans notre ouvrage.

THÉLYPHONE BRASILIEN (*Thelyphonus Brasilianus*)

Noir. L'abdomen tirant sur le brun. Queue rouge. Mandibules allongés, larges et robustes, à trochanter armé de petites dents pointues en scie au côté intérieur du second article ; avec une épine forte et allongée à l'avant-dernier article. Pattes antérieures minces et très-allongées.

Longueur 1 pouce 6 lignes sans la queue.

Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 24, Pl. 333, fig. 770.

Du Brésil. Musée de Berlin.

THÉLYPHONE DE MANILLE (*Thelyphonus Manillanus*).

Rouge noirâtre ; l'abdomen plus clair, s'élargissant à sa partie postérieure. Les pattes d'un rouge brun. Mandibules luisantes, courtes, avec cinq dents pointues du côté interne. Longueur du corps, 1 pouce ; de la queue, 10 lignes.

Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 21, Pl. 334, fig. 772.

De Manille. Musée de Berlin.

THÉLYPHONE LINGANE (*Thelyphonus Linganus*).

Noir, avec le doigt mobile des pinces des mandibules, très-courbé, tirant sur le brun rougeâtre. La queue et les pattes d'un rouge brun foncé. Les mandibules sont courtes, garnies de longues dents à leur second article. Longueur du corps sans la queue, 1 pouce 2 lignes.

Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 31, Pl. 335, fig. 774.

Des Indes orientales. De Linga.

Thélyphone Australien (*Thelyphonus Australianus*).

Le corselet et les mandibules d'un brun noir brillant ; les mandibules courtes, à articles dilatés. Abdomen d'un jaune brun. Pattes d'un brun rougeâtre ; les antérieures minces. Longueur, 1 pouce 8 lignes (sans la queue qui manque).

Koch, *die Arachniden*, t. X, p. 33, Pl. 335, fig. 775.

De la Nouvelle-Hollande.

Ainsi, en ajoutant les cinq espèces inédites de M. Koch aux sept espèces décrites dans l'ouvrage, le nombre des espèces de Thélyphones connues est de douze.

§ LXX.

Genre SCORPION.

T. III, p. 42 et 43, p. 457 et 458, t. IV, p. 336 et 337.

Après le numéro 9 ajoutez :

Depuis la publication de ce volume, M. Koch a redonné des figures et des descriptions de l'*Androctonus tunitatus* ou du Scorpion roussâtre et du *Peleponnensis*.

A. Tunitanus, Koch, *die Arachniden*, t. XII, p. 15, Pl. 401, fig. 968. D'Égypte.

A. Peleponnensis, Koch, t. XII, p. 14, Pl. 400, fig. 967.

M. Koch a décrit l'*Androctonus melanophysa*, déjà décrit par Ehrenberg, *Symb. phys.*, fasc. I, nº 11. Il est de la Haute-Égypte, de la Libye et des monts Sinaï.

Une autre espèce d'Arabie et du mont Sinaï, décrite par Ehrenberg, *Symb. phys.*, 1, 3, a aussi été figurée et décrite par M. Koch. C'est l'*Androctonus Leptochelys*, t. XII, p. 7, Pl. 399, fig. 964.

T. III, p. 46. A la synonymie du nº 20

(*Scorpius hottentottus*)

Il faut ajouter :

Tityus hottentota, Koch, *die Arachniden*, t. XI, p. 27, Pl. 367, fig. 863. Long. 10 lignes 1/2 à 11 lignes sans la queue ; avec la queue, 17 à 18 lignes. De la côte occidentale de l'Afrique. De Sierra-Léone.

Avec Herbst, M. Koch cite, pour synonymie de cette espèce :

SCORPIO EUROPÆUS, Linn., *Syst. nat.*, t. II, p. 1038, n° 5. — Fabricius, *Ent. syst.*, II, 435, n° 5.

— HOTTENTOTÆ, Fabricius, *Ent. syst.*, II, 435, n° 6. — De Geer, *Ubersicht*, p. 136, t. 41, fig. 5.

Voici la liste des espèces décrites comme étant nouvelles par M. Koch, et qu'il fait entrer dans son genre TITYUS :

TITYUS NEBULOSUS, Koch, *Die Arachniden*, t. XI, p. 25, pl. 367, fig. 862.

— VARIUS, — t. XI, p. 29, pl. 369, fig. 864. *Scorpio tamulus*, Fabr., *Suppl. Ent. syst.*, 294.

— ARROGANS, Koch, *Die Arach.*, t. XI, p. 31, pl. 368, fig. 865. Du Brésil.

— PERFIDUS.	34	369	866
— FATALIS.	36	369	867
— MARMOREUS.	36	370	868
— DUCALIS.	38	371	869. Du Mexique.
— DENTICULATUS.	39	371	870
— SERENUS.	41	371	871
— GRISEUS.	45	372	872. *Scorpio griseus*, Fabr., *Ent. syst.*, II, p. 435, fig. 7. Des Indes occidentales, de l'île Saint-Thomas.

— INFAMATUS, Koch, *Die Arach.*, t. XI, p. 46, pl. 372, fig. 873.

— FALLAX.	p. 1	361	850. D'Afrique.
— CARINATUS.	2	361	851. Du Mexique.
— MULATINUS.	5	362	852. Amérique.
— STRIATUS.	6	362	853. D'Afrique.
— LINEATUS.	7	363	854. Du cap de Bonne-Espérance.
— VARIEGATUS.	9	363	855. Du cap de Bonne-Espérance. Espèce très-différente du Scorpion varié, t. III, p. 47, n° 27, pl. 23, fig. 3 de notre ouvrage.

— ÆTHIOPS, Koch, *Die Arach.*, t. XI, p. 11, pl. 364, fig. 856. De Java.

— LONGIMANUS.	13	364	857. De Java.
— MUCRONATUS.	14	365	858. De Java.
— MACRURUS.	16	365	859. Du Mexique.
— CONGENER.	19	366	860. Amérique.
— CLATHRATUS.	22	366	861. D'Afrique, du cap de Bonne-Espérance.

T. III, p. 53 et 57.

Du genre ATREUS dans les Androctones, M. Koch a séparé des Scorpions pour en composer un genre dont il n'a pas donné les caractères et qu'il nomme LYCHAS. Il place dans ce genre les espèces suivantes :

LUCHAS MACULATUS, Koch, *Die Arach.*, t. XII, p. 1, pl. 397, fig. 960. *Scorpio dentatus*, Herbst, IV, p. 55, pl. 6, fig. 2. T. III, p. 57, n° 46. D'Amérique. Long. du corps 8 à 9 lignes, la queue 20 à 21 lignes.

— AMERICANUS, Koch, *Die Arach.*, t. XII, p. 2, pl. 397, fig. 961. Ajoutez cette citation à la synonymie du *Sc. Americ.*, t. III, p. 53. Long. du corps 7 lignes, de la queue 12 lignes.

— SCUTILUS, Koch, *Die Arach.*, t. XII, p. 3, pl. 398, fig. 962. De l'île Bintang. Long. du corps 8 lignes, de la queue 14 lignes.

— PARAENSIS, Koch, *Die Arach.*, t. XII, p. 6, pl. 398, fig. 963. Brésil, de Para.

T. III, p. 59.

Pour le genre BUTHUS, au lieu de ces mots p. 60 : en tête se place le BUTHUS AFER, mettez : en tête se place le

BUTHUS EMPEREUR. (*Buthus imperator.*)

Rouge, les mandibules ou forcipules et le dernier article de la queue et les pattes, jaunes : les mandibules très-larges, très-arrondies et déprimées à leur partie intérieure, fortement courbées. Articles de la queue dentés, le dernier renflé avec un aiguillon très-courbé.

Koch, *Die Arachniden*, 1841, in-8, t. IX, p. 1, pl. 389, fig. 695. C'est le plus grand Scorpion connu. Il a en tout 6 pouces 5 lignes de long : la tête 10 lignes 1/2, le corps 24 lignes, la queue 36 lignes. Il ressemble beaucoup au *Scorpius Afer*, mais il en diffère par ses couleurs, par ses forcipules plus larges et plus arrondies, dont les onglets sont plus minces et plus allongés et par plusieurs autres caractères très-spécifiques. On ignore sa patrie. Il a été décrit et dessiné d'après un exemplaire qui se trouve dans la collection de l'Université d'Erlangen, en Allemagne.

T. III, p. 60.

Outre les espèces de *Buthus* indiquées dans cette page, M. Koch a encore décrit :

BUTHUS BENGALENSIS, Koch, *Die Arach.*, t. IX, p. 3, pl. 290, fig. 696. Du Bengale.

— CÆSAR. — IX, p. 6, pl. 291, fig. 697. Des Indes-Orientales.

— CEYLANICUS. — IX, p. 9, pl. 291, fig. 698. De Ceylan.

Ce dernier diffère-t-il de celui de Herbst, que

M. Gervais a placé dans le genre Opistophthalmus de M. Koch? (voy. t. III, p. 62, n° 58).

T. III, p. 62.

Dans ce genre Opistophthalmus qui, dans notre ouvrage, est une subdivision des Buthus, M. Koch a encore décrit :

Opistophthalmus pallipes, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 3, pl. 326, fig. 757. D'Afrique.

T. III, p. 63.

Dans cet autre subdivision du Buthus qui paraît former le genre Brotheas (Koch, *Ubersicht*, p. 37, pl. 17, fig. 67), M. Koch a encore décrit :

Brotheas Bonariensis, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 12, pl. 329, fig. 762. Amérique méridionale, de la Plata.
— nigrocinctus. — t. X, p. 14, pl. 329, fig. 763.
— erythrodactylus. — t. X, p. 16, pl. 330, fig. 764. Du Brésil.

T. III, p. 62 à 64 et 458 (le supplément).

Dans le genre Vaejovis, qui appartient à la seconde section des Buthus, M. Koch a encore décrit :

Vaejovis nitidulus, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 4, pl. 327, fig. 758. Du Mexique.
— Carolinus. — t. X, p. 7, pl. 327, fig. 759. De la Caroline.
— flavescens. — t. X, p. 9, pl. 328, fig. 760. Du Brésil.
— asperulus. — t. X, p. 11, pl. 328, fig. 761. Du Mexique.

Ajoutez le *V. debilis* et *V. Schuberti* (Koch, fig. 605 et 606) déjà mentionnés dans notre ouvrage, et vous aurez toutes les espèces de ce petit groupe connues jusqu'à ce jour.

T. III, p. 66.

Dans le genre Scorpius ou la septième division de notre grand genre Scorpion, M. Koch a encore décrit :

Scorpius Oravitzensis, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 17, pl. 330, fig. 765.
En Hongrie, près d'Oravitza.

— Naupliensis, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 18, pl. 330, fig. 766 (le mâle).
M. Koch a figuré et décrit la femelle dans son tome III, fig. 240, et il indique ici les différences entre cette espèce bien distincte et le *Scorpio Italicus* (Conférez t. III, p. 67 et 68).

§ LXXI.

Genre CHELIFER.

T. III, p. 77. A la synonymie du

Chelifer cancroïdes.

Ajoutez :

Hahn, *Die Arachniden*, t. II, p. 52, pl. 60, fig. 139 et Koch, *Die Ar.*, t. X, p. 41, pl. 338, fig. 780. — A la citation de Theis, ajoutez : P. 14 du tirage à part et pl. 3, fig. 3.

T. III, p. 79. Ajoutez au

N° 9. *Chelifer ixoïdes.*

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 39, fig. 779.

T. III, p. 78.

Chelifer muscorum,

Ajoutez :

Koch, t. X, p. 43, pl. 338, fig. 781.

T. III, p. 80. A la synonymie du

Chelifer De Geerii,

Ajoutez :

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 53, pl. 341, fig. 788 (le mâle), 789 (la femelle). — Ibid., *Myr.*, *Crust. und Arach.*, fasc. 7, fig. 5 (*Chelifer angustus*).

T. III, p. 79. A la synonymie du

Chelifer Panzeri,

Ajoutez :

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 44, pl. 339, fig. 782 (adulte), 783 (des jeunes). Jaune pâle. Ressemble beaucoup au *Chelifer scorpioïdes* de Theis, mais cependant il en diffère par des pinces plus allongées.

T. III, p. 80. Ajoutez au

Chelifer Fabricii :

Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 50, pl. 340, fig. 790.

M. Koch a décrit dans le t. X, in-8, 1843, plusieurs espèces de Chelifer dont nous allons donner la liste en indiquant les espèces connues dont elles se rapprochent le plus.

CHELIFER GRANULATUS, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 36, pl. 337, fig. 777. Ressemble au *Cancroïdes*, mais les mandibules ou forcipules sont plus allongées, les yeux plus apparents. Long. 1 ligne 1/4.

— GRANDIMANUS, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 38, pl. 337, fig. 778. Long. 1 ligne 1/4. Avant-bras plus allongé que dans le *Cancroïdes*.

— WIDERI, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 47, pl. 339, fig. 784. Long. 1 ligne 1/4. Rayé transversalement. Dans la sciure du bois de chêne vieillie. En Allemagne. Rare.

— REUSSII, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 48, pl. 340, fig. 785. Long. 1 ligne. Ressemble au *Panzeri*, mais il est plus étroit et plus allongé.

— HAHNII, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 51, pl. 340, fig. 787. Long. 7/8 d'une ligne. Ressemble au *Panzeri*, mais les raies brunes sont courbées en sens contraire.

— SCHÆFFERII, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 55, pl. 341, fig. 790. Long. 1 ligne 1/4. Les raies transversales blanches sont fines. Trouvé sous la mousse en Allemagne.

— GEOFFREYI, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 56, pl. 342, fig. 791. Long. 3/4 de ligne. C'est le *Chelifer Olfersii*, t. III, p. 78, n° 5. Koch cite Leach, *Zoolog. miscell.*, III, n°s 3 et 4.

— DEPRESSUS, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 57, pl. 342, fig. 792. Long. 1 ligne 1/4. Forme du précédent, pinces plus grêles et plus allongées.

PELORUS RUFIMANUS, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 59, pl. 342, fig. 793. Brun. Allongée, la forme d'une Obise. Du Brésil.

La moitié de la partie postérieure manque dans l'unique individu que M. Koch a pu voir du *Pelorus rufimanus* et qui existe dans la collection du professeur Reich à Berlin. Ce Chelifer diffère de tous ceux du genre par ses pattes qui sont jaunes ou des cuisses très-courtes, la tête n'est séparée du corselet que par une raie transversale peu profonde, plat comme lui, brillant, aussi long que large, qui à sa pointe présente de chaque côté deux très-petits yeux difficiles à voir, puis à une certaine distance derrière, sur les côtés, deux autres beaucoup plus visibles. Cette espèce forme le passage des Chelifers aux Obisies.

T. III, p. 82.

Dans la seconde division des CHELIFERS ou dans les OBISIES, à la synonymie de

N° 22. *Obisium carcinoïdes.*

Ajoutez :

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 65, pl. 344, fig. 798.— *Obisium nemorale*, Koch, *Ubersicht*, fasc. 2, p. 4. — Long. moins d'une ligne. — M. Koch dit n'avoir encore trouvé cette espèce que dans les bois sous la mousse, près de Ratisbonne. Il remarque que ses mandibules sont plus allongées que dans l'*O. dumicola*, à laquelle elle ressemble, et qu'il l'avait décrite à tort comme espèce nouvelle dans son *Ubersicht*, etc.

A la synonymie de

L'Obisium sylvaticum,

Ajoutez :

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 61, pl. 343, fig. 794 (le mâle), 795 (la femelle). Long. 2 à 2 lignes 1/2. Se trouve dans les bois du midi de l'Allemagne.

T. III, p. 83. A la synonymie de

L'Obisium dumicolus,

Ajoutez :

Koch, *Die Arachniden*, t. X, p. 64, pl. 344, fig. 797. Long. 1 ligne et 1 ligne 1/4. Le corselet est un peu plus court que dans l'*O. sylvaticum*. Sous la mousse. Prise en Allemagne dans les bois de Grafenberg.

Les espèces suivantes, décrites par M. Koch, paraissent nouvelles, mais cependant elles doivent être comparées avec celles dont on trouve la description dans notre ouvrage.

OBISIUM FUSCIMANUS, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 63, pl. 343, fig. 796. Long. 1 ligne 1/4.

— MUSCORUM. — 67, pl. 344, fig. 799. Long. de 1 ligne 1/2 à 1 ligne 3/4. Sous les mousses des bois dans toutes les saisons.

— TENELLUM, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 69, pl. 345, fig. 800. Long. 1 ligne 1/4. M. Koch présume que c'est le mâle de l'*Obisium muscorum*.

— CLIMATUM, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 71, pl. 346, fig. 801 et 802. Long. 1 ligne 1/4 jusqu'à 1 ligne 1/2.

— GRACILE, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 73, pl. 346, fig. 803 (le mâle), 804 (la femelle). Long. 1 ligne à 1 ligne 1/2.

— DUBIUM, Koch, *Die Arach.*, t. X, p. 75, pl. 346, fig. 805. 3/4 de ligne. M. Koch présume que ce Chélifer est plutôt le *Sylvaticum* jeune qu'une espèce distincte.

T. III, p. 81 et 84.

M. Koch considère avec raison, suivant nous, le *Chelifer ischnocheles* d'Hermann ou le *Ch. trombidioïdes* de Latreille comme une espèce différente du *Chelifer orthadactylum* de Leach que M. Gervais, d'après M. Theis, a réuni sous une même dénomination spécifique. Ces deux espèces diffèrent par les couleurs et, ce qui est plus essentiel, par la conformation de leurs mâchoires en pinces qui sont plus épaisses et plus ovalaires dans l'*Ischnocelus* que dans l'*Orthodactylum*, dont la base est presque cylindrique. L'abdomen de cette dernière espèce est sensiblement plus allongé que dans la première. Celle-ci est en général d'un rouge jaunâtre, l'autre est presque entièrement blanchâtre. M. Koch, suivant son système habituel, crée un genre nouveau pour ces deux espèces qu'il nomme :

CHTHONIUS TROMBIDIOÏDES, Koch, *Die Arachn.*, t. X, p. 76, pl. 347, fig. 806 et 807. Long. 3/4 de ligne.

Chelifer trombidioïdes, Latreille, *Gen. Crust. Insect.*, p. 133, n° 3. — *C. ischnocelus*, Hermann, *Mem. Apt.*, p. 118, n° 7, tab. 6, fig. 14.

A cette synonymie de M. Koch, nous ajouterons :

Chel. ischnocelus, Theis, *Lettre à Audouin*, p. 14, fig. 3 (variété de la fig. 807, si toutefois cette variété n'est pas une espèce distincte). Dans le gazon des jardins. Ceux qui sont pris dans les lieux les plus humides sont de la variété claire, dans les endroits secs c'est la variété sombre.

Chthonius orthodactylus, Koch, p. 79, pl. 347, fig. 808. Long. 3/4 de ligne.

Obisium orthodactylum, Leach, *Zool. Miscell.*, III, n° 1. Cette espèce habite les lieux secs : on la trouve sur et sous les pierres non humides, particulièrement les pierres calcaires dans les champs découverts et les clairières des bois bien exposées au soleil.

§ LXXII.

Genre GONYLEPTES.

T. III, p. 103 et 459.

Ajoutez aux espèces décrites par M. Koch :

Gonyleptes pectinatus, t. XII, p. 22, pl. 402, fig. 971. Long. 2 lignes 2/3. D'un brun roux, les cuisses et les pattes postérieures garnies d'épines. Du Brésil, de Bahia.

Nous ajouterons ici la description faite par M. Gervais de quelques espèces de Gonyleptes, extraites du grand ouvrage de M. Claude Gay sur le Chili. Nous remarquerons d'abord le *Gonyleptes acanthopus*, le *G. planiceps* et le *G. curvipes*, tous trois décrits dans notre ouvrage (t. III, p. 103, 104 et 105, n°s 4, 10 et 12), ils sont communs au Chili ; on y trouve encore le

Gonylepte modeste. (*Gonyleptes modestus.*)

Cette espèce a de l'analogie avec le *G. planiceps* (p. 105, n° 12) et est un tiers moins grande que le *G. curvipes*. Son corselet est ovalaire et un peu en forme de lyre, marginé par une saillie granuleuse, divisé dans toute sa surface en plusieurs compartiments. Saillie oculaire faible ; yeux un peu écartés sans épines auprès d'eux ; une seule paire médio-dorsale de tubercules gemmiformes ; cuisses un peu courtes portant quelques légères saillies épineuses.

Gonylepte polyacanthe. (*Gonyleptes polyacanthus.*)

Corselet trianguliforme, arrondi en disque en avant pour la

région des yeux. Saillie marginale granulée, une double épine rostriforme au bord antérieur de la région marginale et d'autres plus petites marginales. Yeux placés à la base externe d'une saillie prolongée en deux épines droites aiguës séparées à leur base; le dos divisé par des sillons en compartiments et à deux épines droites médio-dorsales; à l'extrémité du rebord marginal est de chaque côté une épine également pointue. Hanches des pattes postérieures fortes avec une épine. Les deux arceaux intermédiaires supérieurs de l'abdomen ont chacun une paire d'épines droites et pointues. Long. du corps 0,012, largeur aux épines coxales 0,011.

GONYLEPTE POLYACANTHOÏDE. (*Gonyleptes polyacanthoïdes.*)

Nommé *subsimilis* par M. Gervais parce qu'il ressemble au Polyacanthe, mais il est plus petit d'un tiers. Son corselet est arrondi à ses angles, surtout à l'angle antérieur où est l'aire oculaire. Il n'a pas d'épines anté-oculaire.

GONYLEPTE RUGUEUX. (*Gonyleptus asperatus.*)

Ce Gonylepte est de la taille du Polyacanthe. Dos couvert de nombreuses aspérités granuleuses et épineuses, corps trianguliforme arrondi un peu pyriforme. Le corselet présente des granules très-serrés à la région oculaire et sur le rebord latéral. Chaque œil est à la base externe d'une épine droite et aigue. Il y a une autre paire d'épines sur le milieu de la région dorsale.

§ LXXIII.

MYRIAPODES.

Genre POLLYXENUS.

T. IV, p. 63. A la synonymie du

Pollyxenus lagureus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Insect.*, 190, 1.— Id., *Crust. Myr. und Ar.*, fasc. 40, nº 1.—*Iulus lagurus*, Schranck, *Fu. boic.*, III, p. 271, nº 1. De 1 ligne à 1 ligne 1/2. Il n'est pas rare dans les bois sous la mousse et sous les feuilles tombées des haies, dans les champs.

Genre GLOMERIS.

T. IV, p. 70. A la synonymie du

Glomeris marginata,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 4.—*Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 4. Mais M. Koch donne pour le caractère de cette espèce : « Noir avec les segments des anneaux finement bordés de blanc ou de rouge. » M. Koch considère le *Glomeris limbata* comme une variété et pour la synonymie il cite Leach, *Zool. miscel.*, III, 32, synonymie que M. Gervais rejette. M. Koch cite encore Panzer, *Faun. Insect. Germ.*, 9, p. 23.

T. IV, p. 70. A la synonymie du

Glomeris plumbea,

Ajoutez :

Glomeris multistriata, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 5. — *Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 5.

T. IV, p. 72. A la synonymie du

Glomeris guttata,

Ajoutez :

Glomeris quadripunctata, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 7. — Id., *Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 7. Long. 6 lignes 1/2 à 7 lignes 1/2. Dans le midi de l'Allemagne.

T. IV, p. 73. A la synonymie du

Glomeris tetrasticha,

Ajoutez :

Glomeris undulata, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 6. — *Myr. und Ar.*, 40, n° 9. Long. 4 à 5 lignes. Dans l'Allemagne méridionale.

T. IV, p. 73. A la synonymie du

Glomeris pustulata, n° 7,

Ajoutez à la variété *d* :

Glomeris marmorata, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 2. — Id., *Crust. Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 2.

T. IV, p. 72. Variété *a*.

Glomeris pustulata de M. Koch (*Deutschl. Ins.*, 190, 9. — Id., *Crust. Myr. und Ar.*, fasc. 40, 9). Panzer, fasc. 9, n° 22. — Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, I, p. 74, n° 3.—Brandt, *Prodromus*, p. 35, n° 8. Long. 3 lignes 1/2 jusqu'à 4 lignes 1/2. M. Koch considère avec raison, suivant nous, le *Glomeris pustulata* qui est le plus commun comme une espèce différente du *G. marmorata*.

T. IV, p. 73. A la synonymie du

Glomeris hexaticha,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 6. — *Myr. und Ar.*, 40, 6. Long. 4 lignes à 5 lignes 1/2. Cette espèce, commune dans toute l'Allemagne, varie extraordinairement. Les taches jaunes s'affaiblissent et s'oblitèrent presque entièrement.

T. IV, p. 73. A la synonymie du

Glomeris Klugii, n° 11,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 3. — *Myr. und Ar.*, 40, 3. Long. 5 à 6 lignes. Ce Glomeris d'Égypte et de Syrie a été trouvé aussi à Trieste.

T. IV, p. 75. Ajoutez :

GLOMÉRIS A TACHES ROUGES. (*Glomeris rufo guttata.*)

Noir, avec des taches d'un rouge vif; sur le corselet quatre, sur les autres segments du corps deux, plus grandes et ovales au segment anal; tous les segments sont bordés d'une ligne blanche très-fine.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 10.—Id., *Myr. und Ar.*, 40, n° 10. Long. 3 lignes 1/2 à 4 lignes. De l'Allemagne méridionale.

§ LXXIV.

POLYDESMIDES.

Genre POLYDÊME (*Polydesmus*).

T. IV, p. 96. A la synonymie du

Polydesmus complanatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 11. — Id., *Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 11. Long. de 10 à 12 lignes. M. Koch remarque que la tête et le corps, qui sont d'un brun fauve, prennent quelquefois la couleur lie-de-vin. M. Koch dit que dans plusieurs lieux de l'Allemagne on le trouve quelquefois dans les maisons, mais rarement.

T. IV, p. 97. A la simple mention qui est faite du

Polydesmus macilentus,

Ajoutez :

La tête, le col et le corps sont d'un gris blanchâtre. Le ventre le long et près des pattes est blanc, les tarses des pattes postérieures ont des raies brunes. Les pattes sont allongées. La longueur est de 6 à 7 lignes. On le trouve sous les pierres.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 12. — Id., *Myr. und Ar.*, 40, 12.

Genre STRONGYLOSOME (*Strongylosoma*).

T. IV, p. 116. A la synonymie du

Strongylosoma pallipes,

Ajoutez :

Tropisoma pallipes, Koch, *Deutschl. Ins. u. Ar.*, 190, 13. — *Myr. und Ar.*, 40, n° 13. Dans le sud de l'Allemagne on le trouve dans les maisons. Long. 8 à 9 lignes.

Genre CRASPEDOSOME (*Craspedosoma*).

T. IV, p. 119 et 120. A la synonymie du

Craspedosoma Rawlinsii,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 14. — Id., *Myr. und Ar.*, 40, 14. Long. 5 lignes 1/2 jusqu'à 6 lignes 1/2. On le trouve dans le sud de l'Allemagne. Il est rare.

A la synonymie du

Craspedosoma Wagæ,

Ajoutez :

Craspedosoma polydesmoides, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 15. — Id., *Myr. und Ar.*, 40, 15. — M. Koch a pour synonyme de cette espèce : Leach, *Zool. misc.*, III, 36, 134. — Risso, *Eur.*

mer., V, 151. Trouvée par M. Koch sous la mousse dans un endroit marécageux d'un bois dans la province d'Oberpfalz, en Bavière.

§ LXXV.

IULIDES.

Genre IULE (*Iulius*).

T. IV, p. 139. A la synonymie du

Iulus sabulosus,

Il faudrait ajouter, selon M.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 7.— Id., *Myr. und Ar.*, 22, n° 7; mais il lui donne de 12 à 18 lignes; le nombre des anneaux du corps est de 50 à 53, des paires de pattes 90 à 100. Est-ce bien la même espèce que le *Iulius sabulosus* de M. Gervais, et les différences dans le nombre des anneaux et des paires de pattes seraient-elles dues seulement à la différence de l'âge?

T. IV, p. 140. A la synonymie du

Iulus terrestris,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 11. — *Myr. und Ar.*, 40. — *Myr.* 22, 11. — Long. 10 à 14 lignes. Anneaux du corps 52. Paires de pattes 89. Sous les mousses, les pierres, dans les bois.

T. IV, p. 140. Au

Iulus albipes,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 10. Long. 15-20 lignes. Anneaux 48-54. Paires de pattes 80-92.

T. IV, p. 141. Au

Iulus Londinensis,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 4. Long. 12 à 16 lignes. Anneaux du corps 43-47. Paires de pattes 79-85.

T. IV, p. 141. Au

Iulus punctatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 12. Long. 7 lignes. Anneaux 56. Paires de pattes 94.

T. IV, p. 142. Au

Iulus unilineatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 9. Noirâtre avec une ligne dorsale jaune, cylindrique, à segments à stries très-denses; queue allongée. Long. 12 à 13 lignes. Paires de pattes 78.

T. IV, p. 142. Au

Iulus fasciatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 8. Brun rougeâtre avec une ligne dorsale et une bande latérale brunes; segments bombés. Long. 13 lignes, quelquefois plus. Anneaux du corps 51. Paires de pattes 93. Sous les pierres.

T. IV, p. 144, fig. 11. Au

Iulus ferrugineus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 15. Cylindrique, cannelé; les segments sont garnis de cils. Il est couleur de rouille. Il a de chaque côté une série de taches brunes. Longueur 4 à 5 lignes. Anneaux 36 à 40. Paires de pattes 48 à 54. Dans les clairières et les gazons des bois.

T. IV, p. 143. Au

Iulus similis,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 14. Grisâtre, cylindrique; ligne dorsale brune; suite de points latéraux noirs. Long. 7 lignes, quelquefois plus. Anneaux 41. Paires de pattes 68. Dans les prairies humides.

T. IV, p. 144. Au

Iulus varius,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 3. Long., selon Koch, 20 à 25 lignes. Anneaux 57 à 60. Paires de pattes 102 à 107.

T. IV, p. 145. Au

Iulus pulchellus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 13. Très-mince, cylindrique ; anus arrondi, blanchâtre, brunissant sur le dos; une série latérale de points noirs. Long. 4 à 5 lignes. Anneaux 40 à 42.

T. IV, p. 146. Au

Iulus fœtidus,

Ajoutez :

Long. 10 à 13 lignes. Anneaux 40. Paires de pattes 71 à 73. Dans les jardins sous les mottes de terre, les feuilles tombées, les plantes basses. Cette espèce répand une forte odeur d'ail.

T. IV, p. 143. Après le n° 14 placez :

IULE A DEUX LIGNES. (*Iulus bilineatus.*)

Noir avec deux lignes dorsales d'un jaune d'ocre. Segments ayant des stries ou sillons irréguliers. Queue assez allongée, légèrement courbée. Pattes courtes. Longueur 18 à 20 lignes. Anneaux 53. Paires de pattes 98.

Koch, *Myr. und Crust. Arachn.*, 22, n° 6. Dans les halliers. Il est rare.

T. IV, p. 144. Après le n° 16 mettez :

IULE DES BOIS. (*Iulus nemorensis.*)

Brun, une raie noire entre les yeux. Les anneaux avec des stries ou sillons larges et denses. Queue très-courte. Long. 14 lignes. Anneaux 47.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 10.— Id., *Myr. und Ar.*, 40, 10. Pris en grand nombre sur des haies dans le vosinage des bains de Kissingen en Bavière.

Genre POLYZONIE (*Polyzonium*).

T. IV, p. 204. A la synonymie du

Polyzonium Germanicum,

Ajoutez :

Platyulus Audouinianus, Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 17. — *Myr. und Ar.*, fasc. 40, n° 17. Couleur de rouille, peu bombé, brillant; les antennes et les pattes fauves et brunes à leur extrémité.

M. Gervais, dans un excellent mémoire intitulé : *Études pour servir à l'histoire naturelle des Myriapodes*, publié en 1837, avait placé ce Myriapode après les Craspédosomes et lui avait donné le nom générique de *Platyulus*. C'est ce nom qu'il a depuis abandonné pour lui préférer celui qui avait été donné antérieurement par M. Brandt, mais que M. Koch a repris dans la dernière livraison de ses Myriapodes, publiée en 1844. — Voyez la figure de ce Myriapode, pl. XLV, fig. 6, de l'atlas de notre ouvrage.

§ LXXVI.

LITHOBIDES.

Genre LITHOBIE.

T. IV, p. 230. A la synonymie du

Lithobius forficatus,

Ajoutez :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 20. — Id., *Myr. und Ar.*, 40, 20. Long. 12 à 13 lignes. Très-commun. Les deux sexes, dit M. Koch, sont pareils.

T. IV, p. 231. Au

Lithobius variegatus,

Ajoutez comme synonyme :

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 21 et *Myr. und Ar.*, 40, 21. Long.

6 à 7 lignes. Se trouve dans les bois sous la mousse. Peu commune.

T. IV, p. 232 à 234.

Les espèces suivantes, décrites par M. Koch comme inédites, et annoncées cependant comme n'étant pas rares dans les bois, doivent être comparées à celles que M. Newport a décrites et qui se trouvent caractérisées dans notre ouvrage, depuis le n° 4 jusqu'au n° 12.

LITHOBIE DENTÉE. (*Lithobius dentatus.*)

Brune avec des taches plus foncées sagittiformes. Antennes allongées de 44 à 48 articles. Pattes jaunâtres annelées de brun. Long. de la femelle 7 lignes, du mâle 6 lignes.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 20.

LITHOBIE ÉPERONNÉE. (*Lithobius calcaratus.*)

Brun clair avec une large bande dorsale et les bords des anneaux brun foncé ; toutes les plaques dorsales à angles obtus, le second article des pattes postérieures garni d'un éperon obtus. Long. 4 à 6 lignes.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 23.—*Myr. und Ar.*, 40, 23. Sous les pierres, les mousses. Commune.

LITHOBIE COMMUNE. (*Lithobius communis.*)

D'un brun fauve avec une bande dorsale brune et les côtés bruns. Angles des plaques postérieures arrondis. Pattes postérieures sans éperons. Antennes allongées. Long. 4 à 5 lignes.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 24. — *Myr. und Ar.*, 40, n° 24. Commune sous les pierres.

§ LXXVII.

SCOLOPENDRIDES.

T. IV, p. 251-291.

Genre SCOLOPENDRE (*Scolopendra*).

CLASSIFICATION

D'UN CERTAIN NOMBRE DE GRANDS SCOLOPENDRES D'APRÈS LE NOMBRE D'ARTICLES DES ANTENNES.

Les caractères qui différencient les espèces du genre

nombreux des Scolopendres, sont encore plus difficiles à saisir que ceux des Iulides : ici le crayon et le pinceau sont insuffisants pour éclaircir les descriptions, puisque tous ces Myriapodes se ressemblent par les formes et par les couleurs. C'est ce qui m'avait engagé, dans le grand travail que j'avais entrepris sur ces Insectes, à m'aider du nombre d'articles des antennes et de leur forme. Dans ces animaux, les antennes qui, dans une partie de leur longueur, la plus rapprochée de leur base, sont allongées et distinctes, se raccourcissent successivement en approchant de leur extrémité; elles deviennent confuses, et souvent il arrive qu'elles s'atrophient ; mais c'est seulement dans une seule des antennes que cette dégénération a lieu; par une cause qui est ignorée l'autre conserve toujours le nombre et l'intégralité de ses articles, de sorte que le nombre de ceux-ci n'est pas toujours égal dans le même individu. Cette singularité et la curieuse observation de M. Gervais, précédemment rapportée, qui constate que dans les Lithobies les articles des antennes et les segments du corps ne se développent que successivement et que leur nombre augmente jusqu'au parfait développement de l'insecte, ont persuadé aux naturalistes qu'il n'y avait aucune régularité dans les antennes des Scolopendres et ils ont dit qu'elles variaient dans la même espèce. Cela n'est pas exact. La collection du Muséum de Paris renfermait, lorsque j'entrepris mon travail sur les Myriapodes, un grand nombre de bocaux renfermant des grands Scolopendres dans l'esprit-de-vin. Ces bocaux, goudronnés et fermés, n'avaient point été touchés. Lorsqu'ils furent mis à ma disposition, les étiquettes indiquaient le nom du voyageur qui avait rapporté ces animaux et le pays d'où ils provenaient. En les

décrivant je m'aperçus bientôt que, quelque nombreux que fussent les individus que renfermaient ces bocaux, ils ne contenaient jamais que deux ou trois espèces de Scolopendres et quelquefois qu'une seule; d'où je conclus que chaque pays ne renfermait qu'un très-petit nombre de grandes espèces différentes, mais que les individus de ces espèces dans chaque pays étaient nombreux et multipliés. J'eus la patience de compter dans chaque individu le nombre des articles dans les deux antennes quand elles étaient toutes deux complètes, et dans celle de ces antennes qui était restée intacte quand il s'en trouvait une atrophiée. Je fus aidé dans ce fastidieux travail par M. Lucas qui vérifiait après moi, et je me suis assuré que du moins dans le genre Scolopendre, dans les vrais Scolopendres, le nombre des articles ne variait jamais dans la même espèce et que ce caractère était bien plus constant, bien plus certain que celui du nombre des épines qui arment les cuisses des pattes de derrière, lequel n'est presque jamais entièrement le même dans deux individus de la même espèce. J'ai vu avec plaisir que M. Newport pensait de même et qu'il avait pris les antennes pour base de sa classification des Scolopendres (Voyez ci-dessus, p. 251 à 254). C'est pour donner les moyens de perfectionner son travail et d'arriver plus facilement à une détermination exacte des grandes espèces de Scolopendres, et de compléter les descriptions qu'on en a données, dans notre ouvrage, que j'extrais ici de mes manuscrits une classification par les antennes des espèces que j'avais décrites. Afin de ne pas commettre d'erreur dans la synonymie, je ne distinguerai les espèces que par un numéro d'ordre, mais je les rangerai, pour chaque

pays, par rang de grandeur et j'indiquerai les pages de notre ouvrage où peuvent se trouver les descriptions de mêmes espèces ou d'espèces analogues.

T. IV, p. 244 et 250.

Scolopendres des genres Heteristoma *et* Scolopendra *à vingt-deux segments en comptant la tête.*

A

Scolopendres à antennes de 25 *articles.*

1. De l'île Saint-Thomas. 3 pouces 4 lignes. 25 articles d'un côté, 24 de l'autre. Antennes sétacées, le premier article non renflé, les cinq premiers presque égaux, cylindriques; les derniers très-courts, moniliformes; le dernier ovale et de la longueur des trois qui précèdent.

B

Scolopendres à antennes de 23 *articles.*

1. Algérie (Bone). 3 pouces 2 lignes.

Sur six individus un seul avait 22 articles à gauche et 23 à droite.

C

Scolopendres à antennes de 21 *articles.*

1. Ile de France. 3 pouces 10 lignes.
2. *Id.* 2 pouces 7 lignes.

Sur cinq individus un seul avait 21 articles à gauche et 20 à droite.

3. De Java. 3 pouces.

Sur quatre individus, 21 articles à droite et un seul de 20 à gauche.

4. S. d'Égypte. 4 pouces 1/2.

Un seul sur dix de 21 à droite et 20 à gauche.

D

Scolopendres à antennes de 20 *articles.*

Vol. IV, p. 257. 1. De Grèce. 3 pouces 7 lignes.

Sur douze individus j'en ai observé un seul où l'antenne de droite était atrophiée et n'avait que 19 articles, la gauche 20.

— p. 256. 2. De Sicile. 2 pouces 10 lignes.
—p. 268, 269. 3. De Java. 4 pouces.
— p. 266. 4. Du Bengale. 4 pouces. (Conférez sur un Scolopendre de l'Inde Leuwenhœck, *Continuatio epist.*, pag. 110 et 112, fig. 1 et 10.
— p. 267. 5. De Ceylan. 3 pouces 6 lignes.
— p. 259. 6. De l'Afrique. 1 pouce 4 lignes.
— p. 261. 7. Du Sénégal. 2 pouces 6 lignes.
— p. 263. 8. Du cap de Bonne-Espérance. 3 pouces 6 l.
— — 9. *Id.* 2 pouces 7 l.
— p. 276. 10. De l'Amérique du Nord. 3 pouces 11 lignes.
— p. 278. 11. De Cayenne. 2 pouces 3 lignes.
— — 12. Du Mexique. 1 pouce 1/2 ligne.
— p. 281. 13. De Rio-Janeiro. 4 pouces.
— — 14. *Id.* 2 pouces 8 lignes.
— — 15. Du Brésil. 3 pouces 10 lignes.
—p. 284, 285. 16. Des Antilles. 3 pouces 4 lignes.
— — 17. De la Martinique. 3 pouces 8 lignes.
— — 18. *Id.* 2 pouces 8 lignes.
— — 19. De Bourbon. 5 pouces 6 lignes.

Plusieurs des individus de la même espèce n'avaient que 4 pouces 8 à 9 lignes. Un seul sur douze avait l'antenne de gauche dont l'extrémité paraissait réduite à 16 articles, mais quoique confus et atrophiés on en distinguait 20.

La Scolopendre douteuse de Savigny, p. 295, nº 2, qui n'a que 19 segments y compris la tête, a aussi 20 articles aux antennes.

E

Scolopendres à antennes de 19 articles.

Vol. IV, p. 257. 1. De la Grèce. 3 pouces 7 lignes.
— p. 257. 2. *Id.* 2 pouces 4 lignes.

Un seul individu sur six avait 18 articles à droite et 19 à gauche.

— p. 256. 3. De Sicile. 2 pouces 10 lignes.

Un seul sur quinze avait 19 articles à l'antenne droite et 19 à gauche.

— p. 265. 4. De Pondichéry. 5 pouces.
Sur quatre individus un seul avait 17 antennes à droite et 19 à gauche.

— — 5. De la côte de Malabar. 3 pouces.

— p. 259. 6. De l'Algérie. 5 pouces 3 lignes.

— p. 263. 7. Du cap de Bonne-Espérance. 2 pouces 9 l.
Sur sept individus un seul avait 19 antennes à droite et 17 à gauche.

— p. 271. 8. De Madagascar. 3 pouces 6 lignes.

— p. 284, 285. 9. De la Martinique. 5 pouces.

— p. 278. 10. De la Guyane. 2 pouces 2 lignes.

F

Scolopendres à antennes de 18 *articles.*

Vol. IV, p. 257. 1. De la Grèce. 2 pouces 7 lignes.

— p. 267, n°30. 2. De Chine. 6 pouces 2 lignes.
Pattes postérieures très-fortes, allongées ; un seul individu dont la patte gauche était atrophiée et un tiers plus petite que l'autre.

— — 3. De la Cochinchine. 3 pouces 7 lignes.

— p. 265. 4. De la côte de Coromandel. 6 pouces 8 lig.
Espèce remarquable nommée dans nos Mss. *Depressa*, à cause de l'extrême aplatissement de son corps.

— — 5. De la côte de Coromandel. 4 pouces 9 lig.
Une seule sur trois avait 15 articles à gauche et 18 à droite.

— p. 269. 6. Des îles Célèbes. 5 pouces 6 lignes.
Un seul sur quatre individus avait 17 articles à gauche et 18 à droite.

— p. 271. 7. De l'île Rawak. 1 pouce 6 lignes.

— p. 271, 272. 8. Du port Jackson ou des îles Mariannes. 11 l.

— p. 263. 9. De Madagascar. 5 pouces 3 lignes.

— — 10. De l'île de France. 4 p. 2 l. et 4 p. 8 l.

— — 11. De l'île Mahé. 4 pouces 2 lignes.
Remarquable par un petit mamelon au dernier article des antennes.

— — 12. De l'île Bourbon. 3 pouces 9 lignes.

— —	13.	Du cap de Bonne-Espérauce. 1 pouce 6 l.
— p. 284, 185.	14.	De la Martinique. 5 pouces 7 lignes.
— —	15.	*Id.* 4 pouces 5 lignes.
— p. 284.	16.	De la Guadeloupe. 4 pouces. Un seul individu sur six avait 17 articles à gauche et 18 à droite,
— —	17.	De l'île Saint-Vincent. 6 pouces.
— p. 281.	18.	De Rio Janeiro. 4 pouces 9 lignes.
— —	19.	De Montévideo. 1 pouce 9 lignes.

G

Scolopendres à antennes de 17 articles.

Vol. IV, p. 263.	1.	Du cap de Bonne-Espérance. 1 p. 9 l. et 2 p.
— —	2.	De la Martinique. 7 pouces 2 lignes.
— —	3.	De la Guadeloupe. 4 pouces 3 lignes.
— —	4.	Amérique septent., New-York. 7 p. 2 l.

H

Scolopendres à antennes de 16 articles.

Vol. IV, p. 265.	1.	De l'Inde. 4 pouces 6 lignes.
— —	2.	De l'île de France. 3 pouces 11 lignes.

I

Scolopendres à antennes de 15 articles.

— p. 268, 269.	1.	De Java. 4 pouces 8 lignes.
— p. 263.	2.	De Madagascar. 4 pouces 3 lignes.

K

Scolopendres à antennes de 14 articles.

Vol. IV, p. 263.		Du pays des Hottentots. 2 pouces 10 lig. Les articles des antennes, dans cette espèce, sont comprimés et aplatis.

L

Seolopendres à antennes de 12 articles.

	1.	De l'île Saint-Thomas. 5 pouces 6 lignes.
	2.	*Id.* 3 pouces 2 lignes. La même que n° 1 jeune. Le premier article est très-court, globuleux ; les autres cylindriques ; le dernier terminé par un point noir, et égalant en longueur l'avant-dernier.

M

Scolopendres à antennes de 11 articles.

1. De l'île Saint-Thomas. 7 lignes.

Dans ces trois dernières sections, comme dans les précédentes, les antennes étaient parfaitement entières, et le nombre des segments était complet et égal à celui de toutes les espèces du genre.

Cette dernière section est probablement le genre *Theatops* de M. Newport, dont on n'a encore décrit qu'une seule espèce (voyez ci-dessus, p. 252 et 294, n° 10) placée dans les *Crytops* par M. Gervais.

§ LXXVIII.

Genre CRYTOPS (*Crytops*).

T. IV, p. 292, n° 1 bis.

J'extrairai encore de mes manuscrits la description d'un *Crytops* qui me paraît différent du *Crytops Hortensis* et de toutes les espèces décrites dans l'ouvrage.

Crytops de Milbert (*Crytops Milberti*). Long. 1 pouce 6 l.

Point d'yeux; 22 segments, en comptant la tête d'un brun marron. Tête arrondie, non engagée dans le second segment. Plaques convexes non arrondies à leurs bords postérieurs, bordées. Segments très-inégaux entre eux; les 1, 3, 5, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 sont les moins allongés; le dernier est plus étroit et cylindroïde. En dessous, les plaques sont un peu bombées et presque égales. Les deux paires de pattes postérieures sont plus allongées que les autres et terminées par une petite griffe; mais les cuisses ne sont point renflées ni beaucoup plus grosses que celles des autres pattes, et celles des pattes postérieures n'ont ni épines ni tubercules. Les mâchoires (ou les mandibules des auteurs) sont brunes, comme le menton ou la lèvre qui supporte les crochets des mandibules. Cette lèvre n'est point bifide, mais arrondie à son extrémité; elle n'a point de dents, mais seulement deux enfoncements latéraux. Les mandibules ou palpes ont leurs articles cylindriques et rougeâtres; le dernier article est comme tronqué et terminé par une pointe ou onglet. Les antennes sont allongées et quand on les renverse en arrière, elles atteignent le milieu du

cinquième segment; leurs articles courts, renflés, moniliformes, très-réguliers, presque égaux, sont au nombre de 17.

Apporté de Jersey dans l'Amérique du Nord par M. Milbert. Cette espèce diffère de l'*Hortensis* par des pattes beaucoup plus courtes et une tête plus arrondie.

T. IV, p. 292.

M. Koch décrit comme nouvelles deux espèces de Cryptops qui devront être comparées avec l'*Hortensis* et avec le *Savignii*. Ce sont :

CRYPTOPS JAUNATRE. (*Cryptops ochraceus.*)

Couleur de rouille jaunâtre; pattes postérieures de couleur plus foncée, avec les articles en dessous pointues, velues; le troisième garni de pointes en forme de scie.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 18. *Ibid.*, *Myr. u. Ar.*, fasc. 40, n° 18.

Pris dans les forêts des bords du Danube. — Peu commun.

CRYPTOPS SYLVAIN. (*Cryptops sylvaticus.*) Long. 6 lignes 1/2.

Jaunâtre. Pattes postérieures très-allongées; velues sur le dos; en dessous, garnies de petites épines. Troisième et quatrième article, en scie à dents serrés.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 190, 19. Ibid., *Myr. u. Ar.*, 40, 19.
Sous les pierres et les mousses, dans les bois. Peu commun.

§ LXXIX.

Genre SCOLOPOCRYPTOS.

T. IV, p. 297.

L'espèce du Brésil dont parle M. Gervais dans cette page se trouvant décrite dans mes manuscrits, je vais extraire cette description :

SCOLOPOCRYPTOS COULEUR D'ORANGE. (*S. aurantiaca.*)
Long. 1 pouce 10 lignes.

Point d'yeux. 24 segments en comptant la tête. Corps court, à plaques du dos très-convexes, prolongées sur les côtés et débordant l'abdomen; d'un rouge orangé clair. Les segments sont

plus larges que hauts, très-inégaux entre eux. La tête est rouge et se superpose au corselet. Les plaques du dos sont fortement imbriquées et superposées les unes aux autres. Les plaques du ventre sont en carré long peu allongées, glabres, luisantes, d'un rouge orangé. La plaque anale est tronquée à son extrémité. Lobe terminal droit n'ayant qu'une seule pointe.

De Rio-Janeiro.

T. IV, p. 208.

Nous trouvons dans nos manuscrits une seconde espèce de ce genre curieux qui est certainement différente de toutes celles qu'on a décrites :

SCOLOPOCRYPTOS VERT. (*S. viridis.*) Long. 2 pouces.

Point d'yeux. 24 segments en comptant la tête. Corps étroit, ni aplati, ni bombé, court, à segments inégaux. Tête dégagée, se superposant au corselet, arrondie à sa partie postérieure, deux sillons parallèles sur les plaques du dos, mais aucune sur les plaques du ventre. Tout le corps est verdâtre, la tête est d'un vert plus foncé, les pattes et les antennes d'un vert plus pâle. Les mandibules, la lèvre, la tête en dessous, les trois segments qui suivent sont d'un rouge brun, et le dernier arrondi à sa partie postérieure. L'écusson anal forme un quadrilatère allongé qui diminue à son extrémité, et de ses deux lobes latéraux sortent deux épines pointues, allongées et divergentes. Entre les épines on voit l'anus avec la fente et les deux lèvres, comme dans la coquille dite de Vénus. La lèvre inférieure qui porte les mandibules en pinces monodactyles n'a point de dents ni de suture bifide ; elle est bombée. Les pattes postérieures manquent dans l'individu, incomplet sous ce rapport. Celles qui les précèdent sont minces, allongées, point renflées, point garnies d'épines et ont leur premier article cylindrique et glabre comme les autres. Les antennes ont 17 articles, les premiers larges, aplatis, engaînés les uns dans les autres, les derniers détachés et ne tenant entre eux que par leur axe ; le dernier ovale, cylindrique, plus allongé que l'avant-dernier.

Rapporté du Brésil par M. Gaudichaud.

§ LXXX.

Genre GÉOPHILE. (*Geophilus.*)

T. IV, p. 309.

GÉOPHILE SUBTIL. (*G. subtilis.*) Long. 11 à 12 lignes.

Antennes peu allongées à articles cylindriques ayant une fois et demie la longueur de la tête. Couleur orangée, avec deux lignes dorsales coadunées, d'un rouge brun et deux autres latérales moins marquées. Antennes et pattes jaunes. Pattes anales minces. 40 paires de pattes.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 2. — Ibid., *Myr. und Ar.*

Sous la mousse dans les bois. Peu commun.

T. IV, p. 313.

GÉOPHILE DES JARDINS. (*Geophilus hortensis.*) Long. 20 lignes (quelquefois plus grand).

Antennes très-allongées. Tête couleur de rouille avec deux raies longitudinales et une intermédiaire plus courte de couleur plus foncée. Corps et pattes d'un jaune pâle.

Koch, *Deutschl. Ins.*, 162, 1.— Ibid., *Myr. und Ar.*, 2, 22.

Se trouve enfoncé en terre dans la couche supérieure de la terre des jardins.

§ LXXXI.

ADDITIONS

A LA

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE GENRES, DE FAMILLES OU TRIBUS, ETC.,

DONNÉS AUX

APTÈRES OCTOPODES ET HEXAPODES,

DÉCRITS DANS LE TROISIÈME VOLUME DE CET OUVRAGE.

(*Voyez* tome III, p. 465.)

FIN DU DERNIER SUPPLÉMENT.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

DE GENRES, DE FAMILLES OU TRIBUS, ETC.,

DONNÉS PAR LES AUTEURS

AUX APTÈRES-DICÈRES MYRIAPODES,

DÉCRITS DANS CE VOLUME,

Avec l'indication des pages où il en est question.

N. B. On a mis en GRANDES CAPITALES les noms d'ordres et de familles et en PETITES CAPITALES ceux des genres acceptés dans cet ouvrage; en *italique*, au contraire, ceux qui sont synonymes des précédents ou qui ont été proposés comme noms de sous-genres par les naturalistes.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

CLASSE Ire. MYRIAPODES-DIPLOPODES.

GENRE STEMMIULE.

GENRE BLANIULE.

FAMILLE V. POLYZONIDES.

GENRE POLYZONIE.

GENRE SIPHONOTE.

GENRE SIPHONOPHORE.

CLASSE II. MYRIAPODES-CHILOPODES.

ORDRE I. SCHIZOTARSES.

FAMILLE Ire. SCUTIGÉRIDES.

GENRE SCUTIGÈRE.

ADDITIONS

A LA MONOGRAPHIE DES MYRIAPODES.

ADDITIONS

AU VOLUME III DE L'HISTOIRE NATURELLE DES APTÈRES.

Par M. Gervais.

ORDRE II. PHRYNÉIDES.

ORDRE III. SCORPIONIDES.

ORDRE IV. SOLPUGIDES.

ORDRE V. PHALANGIDES.

Genre GONYLEPTE.

Genre GONIOSOME.

Genre PHALANGIUM.

Genre TROGULE.

Ordre VI. ACARIDES.

Genre BDELLE.

Genre TROMBIDIUM.

Genre HYDRACHNE.

Genre GAMASE.

Genre PTEROPTUS.

Genre ARGAS.

Genre IXODES.

Genre ORIBATA.

GENRE CAMPODÉE.

ADDITIONS

A L'HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES APTÈRES,

Par M. Walckenaer.

DERNIER SUPPLÉMENT.

(1) La section XXXIII n'existe pas.

TOME III. — ACARIDES.

FIN.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

POUR LES QUATRE VOLUMES

DE

L'HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES APTÈRES

ET POUR

L'EXPLICATION DES PLANCHES.

T. I, p. 275-279. Le SCYTODES MITHRAS, l'UPTIOTE INCERTAIN et l'UPTIOTE INCERTAIN DE SCHREBER sont une seule et même espèce. Cette espèce devra être nommée UPTIOTE MITHRAS, car elle est aussi le genre Mithras de M. Koch. Elle a huit yeux et non six; et sauf cette correction les descriptions données aux pages indiquées et les synonymies sont exactes et s'appliquent aux variétés d'âge et de sexe, il faut seulement ajouter aux Scytodes (Uptiotes) Mithras, p. 275, après la ligne 36 : planche XXII, fig. 7 de l'atlas de cet ouvrage ; pour l'Uptiote incertain : pl. VII, fig. 1; pour l'Uptiote incertain de Schreber : pl. VII, fig. 2. Ce genre UPTIOTES doit être replacé dans la grande division des Octoculées, entre le genre Theridion et le genre Argus, t. II, p. 497. Voyez t. IV, p. 488 et 527, et ci-après dans les corrections sur l'explication des planches.

T. I, p. 380. Le DYCTION REUSS est l'AGÉLÈNE TIMIDE. Ainsi tout ce qui est dit à cette page sur ce caractère du genre Dyction doit entrer dans les caractères de la seconde famille des Agélènes, c'est-à-dire dans les Nysses (t. II, p. 23 et 409) et dans les caractères de l'espèce de l'Agélène timide.

T. II, p. 23 et 24. *Corrigez* les caractères de la famille des Nysses et la synonymie de l'Agélène timide d'après l'indication qui précède.

T. II, p. 378, ligne 6. *Les yeux postérieurs sur une même...* lisez : *les yeux latéraux sur une même...*

T. II, p. 408, ligne 6. Que le tissu adipeux n'est autre que la soie; *lisez :* que le tissu adipeux n'est autre que le foie.

T. II, p. 419 (dans le supplément). A ce qui est dit au § XXV, rejoignez ce qu'on lit t. I, p. 380 et t. II, p. 23 sur le genre DYCTION.

T. II, p. 463, lignes 2, 7, 9 et 12. Dans ces quatre lignes *au lieu de :* abdomen, *lisez :* corps.

T. III, p. 246, ligne 24. *Ixodes Walckenaerii* (Pl. 34, fig. 1), *corrigez* (Pl. 34, fig. 11).

T. IV, p. 369, ligne première. *Certains Aranéides*, lisez : *certaines Aranéides*.

T. IV, p. 381, ligne 6. DYDÈRE, *lisez :* DYSDÈRE.

T. IV, p. 388, ligne 27. *Arachhiden*, XII, p. 94, pl. 317, *lisez :* pl. 417.

T. IV, p. 412, ligne 2. Attus *xanthonulas*, lisez : *xanthomelas*.

T. IV, p. 485, ligne 24. *Au lieu de* t. II, p. 281, *lisez :* t. II, p. 251 et *reportez* à cette page l'addition à la synonymie de *Linyphia pratensis*.

T. IV, p. 515, ligne 29. *Episinus truncatus*, X, *corrigez :* XI.

T. IV, p. 526. A AGÉLÈNE dans l'accolade synonymique, lisez : *Tegenaria*.

T. IV, p. 527, ligne dernière. ARGYRONÉTE (*Araneus*), lisez : ARGIRONETE (*Araneus*, *Nayades*).

T. IV, p. 576. Après la ligne 7, *ajoutez :* M. Gervais a nommé CHELANOPS un genre de Chelifer reposant sur une espèce du Chili qui manque d'yeux.

T. IV, p. 592. Genre CRYTOPS (*Crytops*), *lisez :* Genre CRYPTOPS (*Cryptops*).

T. IV, p. 592, ligne 8. Les *Crytops*, lisez : les *Cryptops*.

T. IV, p. 592, ligne 14. D'un *Crytops*, lisez : d'un *Cryptops*, et même ligne *Crytops hortensis*, lisez : *Cryptops*.

T. IV, p. 592, ligne 18. CRYTOPS MILBERT (*Crytops Milberti*), lisez : CRYPTOPS MILBERT (*Cryptops Milberti*).

EXPLICATION DES PLANCHES.

Page 8, planche VII, lignes 19-24. Il faut effacer ces cinq lignes qui contiennent une erreur, il est reconnu que l'*Uptiotes mithras* (Uptiote incertaine et U. incertaine de Schreber) a huit yeux et non six. A ces cinq lignes il faut substituer la remarque suivante :

N. B. La figure 1B représente la tête de la femelle vue de face, mais il y manque sur les côtés deux petits yeux à peine visibles. La figure 2*c* représente la tête du mâle vue de face mais renversée, de manière à voir un peu en dessous, de sorte que par l'effet du raccourci et la forme singulièrement bombée de cette partie du corselet, la première paire d'yeux qui, vue directement de face, paraît la plus avancée, se trouve sur le second plan, et que la première ligne des yeux devient la seconde. M. Koch qui n'avait vu comme moi que six

yeux dans cette Aranéide (voyez notre planche XXII, fig. 7), depuis qu'il a découvert les deux petits yeux latéraux, figure les yeux de ce genre ainsi :



Page 13, planche XXII, ligne 8. 2 Scytodes mithras. *Au lieu de :* 2D, les yeux; *mettez :* 2B, les yeux. Puis *ajoutez :* Ces yeux ne sont qu'au nombre de six, ce qui est une erreur. Voyez à ce sujet la correction sur la page 8 et la planche VII, relative à l'*Uptiotes mithras.*

Page 20, planche XL. Cermatie grêle. Cette planche étant copiée de Savigny, on y a suivi sa terminologie; c'était justice, mais, d'après les préliminaires sur les Myriapodes, cette terminologie doit être ainsi rectifiée. 1*h* palpes maxilliformes avec la langue bifide réunie à sa base, *o o* lobes extérieurs des palpes, 1*a* lèvre supérieure ou dessous du chaperon, 1*i* mâchoire droite, 1*c* lèvre inférieure avec les mandibules, 1*b* palpes labiaux.

Page 20, planche XLI. Géophile égyptien. Mêmes corrections. 2*c* lèvre inférieure et mandibules, *r-r* les onglets, 2*b* palpes maxilliformes, palpes labiaux et langue, et *x-x* dans la même figure sont les palpes labiaux, 2*i* la mâchoire droite, 2*a* la lèvre supérieure et le chaperon vus de face.

Page 20, planche XLII. Scolopendre mordante. Mêmes corrections. 1*c* la lèvre inférieure et les mandibules, *r-r* l'onglet des mandibules, 1*e* la lèvre supérieure, 1*k* une mâchoire grossie, 1*k'* la même plus grossie, 1*b* palpes maxilliformes, palpes labiaux et langue bifide, 1*q* palpes maxilliformes et langue bifide sans les palpes labiaux, 1*z* rebord du pharynx.

Page 22, ligne 13. Aptères-Dicères, *lisez :* Aptères-Acères.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT, RUE RACINE, 28.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

APTÈRES.

Atlas.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT, RUE RACINE, 28.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

APTÈRES.

PAR M. LE BARON WALCKENAER

ET

M. LE PROFESSEUR PAUL GERVAIS.

Atlas

Renfermant 52 planches gravées sur acier.

PARIS.

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

EXPLICATION DES PLANCHES

DES

INSECTES APTÈRES.

PLANCHE PREMIÈRE.

APTÈRES-ACÈRES. — *Caractères génériques.* — *Théraphoses.* — *Araignées.*

Si l'on excepte quelques nouveaux genres, que nous avons fait dessiner et graver, toutes les figures de cette planche et des trois suivantes sont réduites d'après celles que nous avons fait exécuter sous nos yeux dans notre tableau des Aranéides en 1805. Depuis cette époque, ces figures ont été souvent copiées. Nous sommes loin d'en faire un reproche aux naturalistes, puisque nous-mêmes, ainsi qu'on le verra dans plusieurs planches de cet ouvrage, nous avons fait de larges emprunts aux belles figures que M. Savigny à fait exécuter dans le grand ouvrage sur l'Égypte; mais nous eussions désiré que ceux qui ont jugé à propos de copier nos caractères génériques eussent eu soin d'en prévenir, ce qui nous eût épargné la peine de le faire, afin de ne pas laisser croire que nous étions nous-mêmes les emprunteurs.

THÉRAPHOSES.

Fig.

1 A. Mygale calpéienne. — Fig. 1A la bouche, *a* la lèvre, *b* la mâchoire, *c* l'article des palpes nommé axillaire, *d* l'huméral, *e* le cubital, *f* le radial, *g* le digital, *h* cupule de l'organe sexuel du mâle, *i* tige de la mandibule, *k* onglet de la mandibule.

N. B. Dans cette figure, et dans toutes celles qui suivent, la bouche est toujours figurée, l'Insecte se trouvant renversé sur le dos, et ayant son abdomen dont la partie postérieure est tournée du côté de l'observateur. Les palpes, qui ordinairement sont dans la direction du corps, sont écartés de chaque côté, afin de bien laisser voir la lèvre, les mâchoires et les mandibules qui les dépassent. — Fig 1B les yeux.

N. B. Ils sont toujours représentés de face, l'Insecte placé dans sa position naturelle, la tête tournée vers l'observateur, parce qu'ainsi on voit bien la ligne inférieure de la tête qui termine en bas le bandeau, au-dessous duquel sont les mandibules, qui ne sont pas figurées, et la ligne supérieure de la tête formant presque toujours une courbe plus ou moins surbaissée.

2. Mygale aviculaire. — *a* les yeux, *b* le bandeau.
3. — Notasiène. — Fig. 3A, la bouche; 3B, les yeux.
4. — maçonne. — Fig. 4B; les yeux; 4D, une mandibule avec l'extrémité de sa tige dentée, formant ce qu'on appelle le râteau.
5. Olétère atype. — Fig. 5A, la bouche; 5B, les yeux; 5C, le corselet.
6. Missulène heureuse. — Fig. 6A, la bouche; 6B, la tête et les yeux vu

Fig.

de face ; 6C, le corselet et la tête vus sur le dos et par derrière, c'est-à-dire l'abdomen tourné du côté de l'observateur.

7. Sphodros d'Abbot. — Fig. 7, les yeux.
7. *bis*. Sphodros de Milbert. — Fig. 7 *bis*, les yeux.

ARAIGNÉES.

Fig.

8. Dysdère érythrine. — Fig. 8A, la bouche; 8B, les yeux.
9. Ségestrie perfide. — Fig. 9A, la bouche; 9B, les yeux.
10. Lycose vorace — Fig. 10A, la bouche; 10B, les yeux.
11. Dolomède admirable. — Fig. 11A, la bouche; 11B, les yeux.

PLANCHE II.

APTÈRES-ACÈRES. — *Caractères génériques.* — ***Araignées.***

Fig.

1. Dolomède entouré. — Fig 1A, la bouche; 1B, les yeux.
2. — roux. — Fig. 2A, la bouche; 2B, les yeux.
3. Storène bleue. — Fig. 3A, la bouche; 3B, les yeux. (Cette figure est à la troisième rangée à droite.)
4. Ctène douteux. — Fig. 4A, la bouche; 4B, les yeux.
5. Dyction Reuss. — Fig. 5, les yeux. (Conférez Pl XV, fig. 2.)
6. Sphase Indien — Fig. 6A, la bouche; 6B, les yeux.
7. Atte paré — Fig. 7A, la bouche; 7B, les yeux.
8. Erèse cinabre. — Fig. 8A, la bouche; 8B, les yeux.
9. Delène cancéride. — Fig. 9A, la bouche; 9B, les yeux.
10. Olios leucosie. — Fig. 10, les yeux.
11. Thomise rugueux. — Fig. 11C, le corselet et les yeux vus par derrière; 11B, les yeux vus de face.
12. Thomise citron. — Fig. 12A, la bouche; 12B, les yeux.
13. — paresseux. — Fig. 12A, la bouche; 13B, les yeux.

N. B. Le *Thomisus desidiosus* décrit p. 501 est le Thomise oisif et non le Thomise paresseux, comme on l'a imprimé par erreur.

14. Philodrome oblong. — Fig. 14, les yeux.
15. — flamboyant. — Fig. 15, la lèvre.

PLANCHE III.

APTÈRES-ACÈRES. — *Caractères génériques.* — ***Araignées.***

Fig.

1. Sparasse smaragdule. — Fig. 1A, la bouche; 1B, les yeux.
2. Clubione nourrice. — Fig. 2A, la bouche; 2B, les yeux.
3. — joyeuse. — Fig. 3, les yeux.
4. — accentuée. — Fig. 4, les yeux.
5. Drasse lucifuge. — Fig. 6A, la bouche; 6B, les yeux.
7. Latrodecte malmignate. — Fig. 7A, la bouche; 7B, les yeux.
8. Pholque phalangide. — Fig. 8A, la bouche; 8B, les yeux vus de face et de manière à montrer le labre ou bandeau très-allongé.
9. Tégénaire domestique. — Fig. 9A, la bouche; 9B, les yeux.
10. Agélène labyrinthe. — Fig. 10A, la bouche; 10B, les yeux.
11. Nysse pédicolore. — Fig. 11A, la bouche; 11B, les yeux.
12. Épéire diadème. — Fig. 12A, la bouche; 12B, les yeux.

Fig.
13. Épéire brune. — Fig. 13A, la bouche; 14B, les yeux.
14. Tétragnathe étendue. — Fig. 14A, la bouche, 14B, les yeux.
15. Linyphie montagnarde. — Fig. 15A, la bouche; 15B, les yeux.

PLANCHE IV.

Aptères-Acères. — *Caractères génériques.* — *Araignées.*

Fig.
1. Théridion couronné. — Fig. 1A, la bouche; 1B, les yeux.
2. — quatre points. — Fig. 2A, la bouche; 2B, les yeux.
3. — triangulifère. — Fig. 3A, la bouche; 3B, les yeux.
4. — sisyphe. — Fig. 4A, la bouche; 4B, les yeux.
5. — crypticole. — Fig. 5A, la bouche; 5B, les yeux.
6. — longipède. — Fig. 6A, la bouche; 6B, les yeux.
7. Scytode thoracique. — Fig 7A, la bouche; 7B, les yeux.
8. Argyronète aquatique. — Fig. 8A, la bouche; 8B, les yeux.
9. Olios leucosie. — Fig. 9A, la bouche; 9B, les yeux.
10. — marron. — Fig. 10A, la bouche; 10B, les yeux.
11. — brun. — Fig. 11A, la bouche; 11B, les yeux.
12. — du cap marron. — Fig 12, la bouche.
13. Délène Péronien. — Fig. 13A, la bouche du mâle avec la palpe gauche; 13B, les yeux.
14. Clastes Freycinet. — Fig. 14A, le corps d'une femelle vue sur le dos, dépourvue de ses pattes, à laquelle on n'a laissé que son palpe droit; 14B, les yeux; 14D, la bouche.
15 Désis disderoïde. — Fig. 15A, la bouche; 15B, les yeux.

PLANCHE V.

Aptères-Acères. — *Théraphoses.*

Mygale.

Fig.
1. Mygale cafrérienne. — Fig. 1D, un mâle vu de trois quarts, *a* l'exinguinal, qui est précédé de la hanche, à laquelle on n'a point apposé de lettre, *b* le fémoral, *c* le génual, *d* le tibial, *e* le métatarse, *f* le tarse; 1E, le digital du mâle montrant la cupule qui renferme les organes copulateurs.
2. — pionnière. — Fig. 2D, une femelle vue sur le dos; 2B, les yeux, 2M, une mandibule détachée montrant les poils, et le râteau à l'extrémité de la tige.
3. — cellicole. — Fig. 3D, une femelle grossie; 3*d*, la même de grandeur naturelle; 3A, la bouche vue en dessous, avec le palpe gauche entier, le droit coupé; 3B, les yeux; 3C, le corselet vu de côté; 3M, une mandibule; 3T, un tarse avec ses trois griffes.

PLANCHE VI.

Aptères-Acères. — *Théraphoses.* — *Araignées.*

Filistate, Disdères, Ségestrie.

Fig.
1. Filistate bicolore. — 1D, une femelle vue sur le dos; la bouche, le devant du corselet, ou la tête, vu de face pour montrer la position des yeux.

Fig.
2. Dysdère artificieuse. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2*d*, la même grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, les yeux; 2N, la tête; 2M, une mandibule.
3. Ségestrie perfide. — Fig. 3D, une femelle; 3A, la bouche sans les palpes; 3B, les yeux; 3C, le corselet vu de côté; 3M, une mandibule; 3L, la lèvre; 3R, le labre séparé; 3*r*, le labre joint au bandeau débordé par la lèvre; 3X, une mâchoire.
4. — perfide.—Fig. 4D, un mâle; 4E, un palpe; 4T, l'extrémité du tarse.

PLANCHE VII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Uptiote, Lycose.

Fig.
1. Uptiote incertaine. — Fig. 1D, une femelle grossie; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1A, la bouche grossie; 1B, la portion de la tête où sont les yeux, pour montrer qu'il n'y en a que six.
2. — incertaine de Schreber. — Fig. 2B, un mâle grossi vu sur le dos, et suivant nous le mâle de l'espèce précédente; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2*c*, la tête et les yeux.

N. B. Les deux yeux latéraux de la première ligne, suivant nous, n'existent pas, et sont deux points brillants du bandeau que M. Schreber, qui nous a envoyé ce dessin, a pris pour des yeux; 2K, corselet vu de trois quarts, où l'on voit encore les yeux latéraux d'en bas bien exprimés comme existant réellement.

3. Lycose tarentule Apulienne. — *Fig.* 3D, une femelle vue sur le dos, de grandeur naturelle; 3E, la même, vue en dessous; 3*c*, la tête vue de face, pour montrer les yeux et les mandibules; 3K, la tête vue sur le dos.
4. — mordante. — Fig. 4, une femelle grossie.

PLANCHE VIII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Lycose, Pholque.

Fig.
1. Lycose tarentule Narbonnaise.— Fig. 1D, une femelle de grandeur naturelle vue en dessus et marchant; 1E, la même, vue en dessous.
2. Pholque phalangide. — Fig. 2D, une femelle de grandeur naturelle; 2A, la bouche grossie.
3. — phalangide. — Fig. 3D, un mâle de grandeur naturelle; 3C, le corselet, pour montrer la position des yeux.

PLANCHE IX.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Myrmécie, Sphase, Hersilie.

Fig.
1. Hersilie caudée. — Fig. 1D, une femelle grossie, 1*d* la même de grandeur naturelle, *aa* les filières tentacules, *v* le génual, *r* le tibial,

Fig.

s le métatarse, *t* le mésotarse, *u* le tarse; 1A, la bouche avec le palpe droit; 1B, les yeux; 1C, la tête vue de face, montrant les yeux portés sur une élévation, les mandibules et les palpes; 1M, une mandibule détachée; 1T, le tarse.

2. Myrmécie fauve. — Fig. 2D, un mâle de grandeur naturelle; 2*h*, l'abdomen et portion du corselet vue en dessus; 2*l*, les mêmes parties vues en dessous; 2A, la bouche; 2B, les yeux; 2E, une patte du même détachée, *k* la hanche, *a* l'exinguinal, *b* le fémoral, *c* le génual, *d* le tibial, *e* le métatarse, *f* le tarse; 2P, un palpe de la femelle, *a* l'axillaire, *b* l'huméral, *c* le cubial, *d* le radial, *e* le digital.
3. Sphase fossane. — Fig. 3D, une femelle grossie; 3B, les yeux.
4. — transalpin. — Fig. 4A, la bouche; 4C, le corselet montrant la position des yeux placés sur des élévations transparentes.

PLANCHE X.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Chersis.

Fig.

1. Chersis Savigny. — Fig. 1D, une femelle très-grossie vue de côté; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1A, la bouche; 1B, les yeux; 1C, le corselet vu de côté, sans les pattes, mais avec les palpes, montrant l'articulation d'un de ces palpes avec la mâchoire qui lui sert de support, et la position des mandibules à l'égard des mâchoires; 1M, une mandibule détachée; 1*u*, une mâchoire détachée; 1L, la lèvre et l'extrémité de la languette; 1T, un tarse; 1Y, le dessous ou la plante du même tarse.
2. — Savigny. — Fig. 2D, un mâle grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2C, corselet du mâle vu de face, montrant la position des yeux, les mandibules et les palpes; 2P, palpe du mâle détaché.

PLANCHE XI.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Atte, Erèse, Clubione, Ctène.

Fig.

1. Erèse acantophile. — Fig. 1D, une femelle grossie; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1*c*, la tête vue de face et grossie pour montrer la position des yeux.
2. Sphase transalpin. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2B, les yeux.
3. Scytode thoracique. — Fig. 3D, une femelle vue sur le dos, grossie; 3, la même, vue de côté.
4. Ctène Oudinot. — Fig. 4D, un mâle grossi; 4B, les yeux.
5. Atte formicoïde. — Fig. 5D, un mâle grossi; 5*d*, le même de grandeur naturelle; 5E, un palpe détaché grossi, montrant le digital avec sa capsule ouverte en dessous.
6. — formicoïde. — Fig. 6D, la femelle grossie et vue sur le dos; 6*d*, la même de grandeur naturelle; 6B, les yeux.
7. Erèse cinabre. — Fig. 7D, une femelle grossie.
8. Clubione accentuée. — Fig. 8D, un mâle grossi; 8B, les yeux.

PLANCHE XII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Atte, Eripe, Sélénops.

Fig.

1. Atte phrynoïde. — Fig. 1D, une femelle grossie; 1A, la bouche; 1B, les yeux.
2. — guetteur. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2*d*, la même de grandeur naturelle.
3. — observateur. — Fig. 3D, femelle grossie; 3*d*, la même de grandeur naturelle.
4. — bêche (nommée à tort *biche*, p. 426 de l'ouvrage). — Fig. 4D, un mâle grossi; 4*d*, le même de grandeur naturelle; 4, la bouche, avec l'organe mâle vu en dessous; 4B, la tête vue de face, pour montrer l'emplacement des yeux.
5. Sélénops fugitif. — Fig. 5D, une femelle de grandeur naturelle; 5A, la bouche; 5B, la tête vue de face, montrant l'emplacement des yeux.
6. Eripe hétérogastre. — Fig. 6D, une femelle grossie; 6*d*, la même de grandeur naturelle; 6A, la bouche; 6*c*, la tête vue de face, où on ne voit que la moitié du nombre des yeux, les autres se trouvant sur les côtés et le derrière du tubercule conique où ils sont placés; 6*k*, un tubercule conique de la tête, figuré à part et vu par derrière, pour montrer comment sont placés les quatre autres yeux.

PLANCHE XIII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Arkys, Thomise.

Fig.

1. Thomise trematé. — Fig. 1D, femelle grossie; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1P, un palpe du mâle vu en dessous, de manière à montrer le radial pourvu d'un apophyse bifide, ou de tubercules charnus, qui se prolongent sur la cupule du digital : celle-ci est tournée de manière à faire voir son conjoncteur principal et son conjoncteur auxiliaire.
2. Arkys lancier. — Fig. 2D, un individu vu en dessus, grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, la tête vue de face, montrant la position des yeux.
3. Thomise sablé. — Fig. 3, un mâle très-grossi; 3*d*, le même de grandeur naturelle.

PLANCHE XIV.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Olios, Philodrome, Latrodecte.

Fig.

1. Philodrome sobre. — Fig. 1D, une femelle un peu grossie; 1B, les yeux.
2. Olios leucosie. — Fig. 2D, une femelle de grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, la tête vue de face, pour montrer la position des yeux.

Fig.

3. Clotho de Durand. — Fig. 3D, une femelle de grandeur naturelle; 3A, la bouche; 3B, la tête vue de face, sans les mandibules, pour montrer la position des yeux.
4. Latrodecte malmignathe. — Fig. 4D, une femelle grossie; 4*d*, la même de grandeur naturelle; 4B, les yeux très-grossis.

PLANCHE XV.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Artème, Nysse.

Fig.

1. Artème Mauricienne. — Fig. 1D, un mâle de grandeur naturelle; 1A, la bouche, avec le digital et son conjoncteur en état.
2. Nysse timide. – Fig 2D, un mâle grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2A, la bouche, avec le digital vu en dessous, et ses conjoncteurs renfermés dans la cupule; 2*c*, le devant de la tête. (Peut-être est-ce le Dyction Reuss. Conférez Pl. II, fig. 5.)

Cette dernière figure est de M. Savigny.

PLANCHE XVI.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Tégénaire, Drasse, Linyphie, Clotho.

Fig.

1. Tégénaire civile. — Fig. 1, une femelle de grandeur naturelle.
2. — domestique. — Fig. 2D, une femelle marchant de grandeur naturelle; 2E, un mâle de grandeur naturelle.
3. — agreste. — Fig. 3, une femelle de grandeur naturelle.
4. Linyphie montagnarde. — Fig. 4, une femelle grossie.
5. Drasse brillant. — Fig. 5A, une femelle très-grossie.
6. Clotho (Enyo) luisant. — Fig. 6D, une femelle de grandeur naturelle; 6B, la tête grossie montrant la position des yeux vus verticalement; 6*b*, la tête vue de côté; 6A, la bouche.
7. Dolophone notacanthe. — Fig. 7, la tête grossie pour montrer la position des yeux.

PLANCHE XVII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Lachésis, Érigone.

Fig.

1. Lachésis perverse. — Fig. 1D, un mâle grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle; 1A, la bouche, avec le palpe vu en montrant la concavité de la cupule du digital, où l'on distingue un conjoncteur principal, avec deux filets latéraux ou conjoncteurs supplémentaires; 1P, une mâchoire et son palpe vus de côtés, ne montrant que la portion convexe de la cupule; 1*a*, le labre ou le palais, avec les mâchoires vus à l'intérieur; 1*c*, la tête vue de face montrant les mandibules avec leurs crochets, dont la pointe est courbée en bas et

Fig.

en sens inverse; 1*e*, la lèvre vue à l'intérieur, montrant la languette qui la dépasse; 1M, mandibule gauche vue par sa face postérieure; 1G, le tarse, avec les trois griffes qui le terminent.

2. Érigone errante. — Fig. 2D, un mâle très-grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, les yeux; 2*c*, la tête vue de face, montrant les mandibules avec leurs épines; 2K, le corselet vu de côté, montrant les pointes qui le garnissent, les apophyses du cubital et du radial, et la cupule ovale allongée du digital; 2M, une mandibule; 2R, une patte antérieure.

Toutes les figures de cette planche sont de M. Savigny.

PLANCHE XVIII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Épéire.

Fig.

1. Épéire impériale. — Fig. 1D, femelle de grandeur naturelle; 1A, la bouche; 1B, la tête vue de face très-grossie, montrant les tubercules coniques qui la surmontent.
2. — de l'opuntia. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2*d*, la même de grandeur naturelle; 2B, les yeux.
3. — argentée. — Fig. 3, une femelle de grandeur naturelle.
4. — Théis. — Fig. 4, une femelle de grandeur naturelle.
5. — Alsine. — Fig. 5, une femelle de grandeur naturelle.

PLANCHE XIX.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Tétragnathe.

Fig.

1. Tétragnathe argentée. — Fig. 1D, une femelle grossie; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1A, la bouche; 1B, la tête vue de face sans les mandibules.
2. — zorille. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2*d*, la même de grandeur naturelle; 2B, les yeux.

PLANCHE XX.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Ulobore, Zosis.

Fig.

1. Ulobore Walckenaer. — Fig. 1D, une femelle de grandeur naturelle vue sur le dos; 1T, la même, vue de côté au milieu de sa toile; 1A, la bouche; 1B, les yeux; 1*b*, les mêmes yeux vus plus en dessous; 1N, cocon de cette Araignée.

   N. B. Cette figure et tous ses détails ont été gravés sur un dessin de M. Léon Dufour envoyé à M. Latreille.

2. Zosis caraïbe. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2*d*, la même de grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, les yeux.

PLANCHE XXI.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Episine, Théridion.

Fig.

1. Episine tronquée. — Fig. 1D, un mâle très-grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle vu sur le dos; 1*e*, le même de grandeur naturelle, allongé sur l'un de ses fils; 1*c*, le devant du corselet, et la tête montrant la position des yeux vus par derrière; 1A, la bouche.
2. Théridion gonflé. — Fig. 2D, une femelle de grandeur naturelle; 2B, la tête vue de face montrant la position des yeux; 2G, extrémité d'une mandibule avec son crochet; 2A, la bouche et la poitrine ou plastron indiquant l'insertion des pattes; 2E, le corselet et l'abdomen très-grossi sans les pattes; 2R, l'épigyne séparée vue de face; 2, la même, vue de côté.
3. — crénelé. — Fig. 3D, une femelle grossie; 3B, les yeux.

PLANCHE XXII.

Aptères-Acères. — *Araignées.*

Fig.

1. Plectane armée. — Fig. 1D, femelle vue sur le dos; 1G, la même, vue en dessous; 1E, la même, vue de côté.
2. Scytode mithras. — Fig. 2D, une femelle grossie; 2D, les yeux.
   Cette figure est de M. Koch.
3. Dolomède lycène. — Fig. 3D, une femelle de grandeur naturelle; 3B, la tête montrant la position vue par derrière; 3C, la même, vue de côté.
4. Argyronète aquatique. — Fig. 4D, une femelle grossie; 4*d*, la même de grandeur naturelle, jeune; 4E, un male grossi vu sur le dos; 4L, le même, vu de côté; 4M, la bouche du mâle; 4C, la tête vue de face pour montrer la position des yeux.
5. Théléphone rufimane. — Fig. 5, un individu vu sur le dos, de grandeur naturelle.
6. — étroit. — Fig. 6, un individu de grandeur naturelle vu sur le dos.
7. Spinimane. — Fig. 7, un individu de grandeur naturelle vu sur le dos.
   Ces trois figures 5, 6 et 7 sont de M. Lucas.

PLANCHE XXIII.

Aptères-Acères. — *Phrynéides*, *Scorpionides.*

Phrynes, Scorpions.

Fig.

1. Phryne réniforme; copiée de Herbst.
2. — réniforme? — Yeux et partie antérieure du céphalothorax; copiés de Dugès.
3. Scorpion biaculé. — Fig. 3A, yeux et partie antérieure du céphalothorax; B, un des peignes.
4. — roussâtre, de Cette. — A, yeux et partie antérieure du céphalothorax; R, main; C, dernier anneau caudal et vésicule.
5. — varié. — Yeux et partie antérieure du céphalothorax; d'après M. Guérin.

Fig.

6. Scorpion maure.—A, yeux et partie antérieure du céphalothorax ; R, un des peignes.
7. — flavicaude. — Céphalothorax, yeux et pattes seulement.

PLANCHE XXIV.

Aptères-Acères. — *Scorpionides.*

Scorpions.

Fig.

1. Scorpion roussâtre (sous le nom de Sc. roux égyptien). — Fig. 1D, individu mâle réduit d'un tiers ; A, la bouche grossie ; *a*, mâchoire ou plutôt mandibule formée par la hanche des palpes ; *b*, la lèvre. — Fig. 1R, hanche ou base des premières paires de pattes formant des mâchoires surnuméraires. — Fig. 1C, forcipule ou maxille ; fig. 1*e*, le même organe vu sous une autre face ; *d*, la main ; *f*, doigt mobile de la pince. — 1P, l'un des peignes.
2. — quinqué-strié (sous le nom de Scorpion d'Amoreux, Audouin) ; femelle réduite d'un tiers. — Fig. 2C, vue en dessous. — B, portion du corselet grossi, montrant les yeux dont les deux petites paires latérales ont été omises. — P, un des peignes.
3. — bicolor (sous le nom de Scorpion austral, Audouin, *non* Herbst), de grandeur naturelle. — G, tarse de la quatrième paire, dont *f* montre les ongles ou doigts et la pelote interdigitale.

Les figures de cette planche sont copiées de l'Atlas de M. Savigny.

PLANCHE XXV.

Aptères-Acères. — *Scorpionides.*

Pinse, Obisie.

Fig.

1. Obisie d'Hermann. — Fig. 1D, Obisie d'Hermann ; 1*d*, le même de grandeur naturelle ; 1A, le corselet vu en dessous, avec la tête, *m* les mandibules.
3. — de Beauvois. — Fig. 3D, un individu grossi ; 3*d*, le même de grandeur naturelle ; 3B, le corselet vu en dessus, *m* les mâchoires, *y* les yeux.
2. Pince sésamoïdes. — Fig. 2D, un individu grossi ; 2*d*, le même de grandeur naturelle ; 2B, la bouche et le corselet vus en dessus ; 2A, le corselet en dessous, *m* les mâchoires ; 2E, la bouche très-grossie, *rr* les mâchoires, *s* la lèvre, *x* le premier article des pattes maxillaires ; 2G, son article mobile vu de côté ; 2H, le même détaché, vu du côté de la face antérieure ; 2T, tarse de la seconde paire de pattes, *i* un des appendices plantaires.

Ces figures sont de Savigny.

PLANCHE XXVI.

Aptères-Acères. — *Solpugide.*

Solpuge.

Fig.

1. Solpuge arénoïde. — Fig. 1D, une femelle vue sur le dos réduite d'un tiers ; 1R, un mâle réduit vu de profil ; 1M, segments antérieurs du

Fig.

corps sans les palpes; 1A, le dessous du corselet et de la tête, *a* les forcipules, *g* les mâchoires, *h* premier segment; 1B, les deux premiers segments du corps, grossis en dessous, sans les palpes; 1N, les deux mêmes segments, avec les palpes pédiformes, le postérieur terminé par un onglet, l'antérieur avec un digital terminé par un corps charnu, *x* la mâchoire, *k* le palpe maxillaire, *e* lèvre sternale; 1G, lèvre sternale dépourvue de ses appendices; 1Z, extrémité du digital grossi; 1Æ, les yeux vus de face; 1*œ*, les mêmes, vus de profil; 1T, une forcipule de la femelle; 1*l*, la même, vue sous une autre face; 1*a*, poils qui garnissent les forcipules très-grossies; 1*t*, tarses de la quatrième paire de pattes; 1ω, 1ω', écailles de la quatrième paire de pattes; 1U, lèvre sternale grossie.

PLANCHE XXVII.

Aptères-Acères. — *Solpugides.*

Solpuge.

Fig.

1. Solpuge intrépide. — Fig. 1D, mâle de grandeur naturelle vu sur le dos; 1E, femelle de grandeur naturelle vue de côté; 1G, une forcipule, *f* l'article du doigt mobile.
2. — Mélanie (*Galéode Arabe*).— Fig. 2D, une femelle de grandeur naturelle; 2E, un mâle de grandeur naturelle; 2A, bouche et corselet vus en dessous; 2T, tarse de la quatrième paire de pattes; 2L, portion de la quatrième paire de pattes, vue en dessous et garnie de ses appendices ou écailles; 2G, une des forcipules de la femelle, *l* le doigt mobile; 2R, une des forcipules du mâle; 2H, la lèvre dépourvue de ses appendices; 2U, la lèvre vue de face, avec ses appendices palpiformes, *e* la lèvre avec ses appendices, *x* première paire de pattes.
3. — Phalangiste. — Fig. 3, un individu mâle vu de trois quarts; 3S, forcipule du mâle.

PLANCHE XXVIII.

Aptères-Acères. — *Phalangides.*

Faucheur.

Fig.

1. Faucheur Égyptien. — Fig. 1D, un mâle grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle; 1A, le corselet vu en dessous, avec les forcipules; 1T, le même sans les forcipules, ce qui laisse voir la lèvre et les mâchoires; 1R, la bouche, ω la languette, *mm* les mâchoires; 1Æ, une mâchoire et son palpe détachés, *m* la mâchoire, *p* le palpe; 1*n*, une des hanches-mâchoires antérieures; 1*h*, la seconde paire de hanches-mâchoires; 1*i*, lobe manducateur; 1M, une forcipule; 1, la même, vue sous une autre face; 1*y*, les yeux grossis.

Ces figures sont de Savigny.

PLANCHE XXIX.

Aptères-Acères. — *Phalangides.*

Faucheur.

Fig.

1. Faucheur Savigny. — Fig. 1D, un mâle de grandeur naturelle; 1L, la lèvre ; 1E, la tête vue de face.
   Cette figure est de Savigny.

PLANCHE XXX.

Aptères-Acères. — *Phalangides.*

Faucheur.

Fig.

1. Faucheur copte. — Fig. 1D, une femelle grossie; 1*d*, la même de grandeur naturelle; 1A, la tête grossie; 1B pénis? ; 1T, un tarse.
   Copié de M. Savigny.

PLANCHE XXXI.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Mite, Argas.

Fig.

1. Mite de Savigny. — Fig. 1D, individu mâle très-grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle; 1E, la tête détachée, *i* la lèvre, *r* forcipule, *p* un palpe; la tête est ici vue en dessous, et on lui a enlevé les deux forcipules et une mâchoire; 1A, la tête n'ayant plus que la lèvre supérieure *a*, et une forcipule *e*, avec son crochet λ contourné; 1*g*, la première paire de pattes détachée; 1*b*, 1*b*, le crochet vu de profil sous deux faces différentes; 1*h*, quatrième paire de pattes; 1*g*, première paire de pattes; 1B, la bouche vue en dessous.
2. Argas de Savigny. — Fig. 2D, un individu grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2E, le même vu en dessous, grossi; 2*e*, le même vu en dessous, de grandeur naturelle; 2A, portion du corselet, *m* mâchoire, et *a* forcipules réunies en un siphon (cette portion du corselet est vue en dessous); 2K, portion de la tête et du corselet, vue en dessus, *l* mâchoire, ω le palpe, λ les forcipules réunies en siphon ; 2*n*, forcipules vues de face; 2*s*, lèvre sternale vue en dessus; 2*p*, lèvre sternale vue en dessous.
   Ces figures sont de M. Savigny.

PLANCHE XXXII.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Ixode.

Fig.

1. Ixode Égyptien. — Fig. 1D, un mâle grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle; 1*e*, le même vu en dessous, de grandeur naturelle; 1*g*, première paire de pattes; 1*l*, quatrième paire de pattes; 1*f*, une des forcipules; 1A, bouche vue en dessous; 1*k*, la lèvre vue en dessus; 1B, bouche complète vue en dessous; 1R, tête complète vue en dessous; 1C, corselet vu en avant, en dessous, la bouche faisant saillie, et les forcipules sont fermées; 1F, la même espèce peu grossie, mais pleine et très-gonflée sur le dos.

Fig.
2. Ixode de Forskael.—Fig. 2D, individu très-grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle; 2A, la bouche; 2B, la première paire de pattes.
Ces figures sont de M. Savigny.

PLANCHE XXXIII.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Ixode, Argas.

Fig.
1. Ixode de Linné. — Fig. 1D, un individu grossi; 1*d*, le même de grandeur naturelle.
2. — de Fabricius. — Fig. 2D, un individu très-grossi; 2*d*, le même de grandeur naturelle.
3. Argas de Leach. — Fig 3, un individu très grossi; 3D, le même de grandeur naturelle.
4. — de Fischer. — Fig. 4D, un individu très-grossi vu en dessus; 4*d*, le même de grandeur naturelle; 4E, le même grossi, vu en dessous.
5. — d'Hermann — Fig. 5D, un individu très-grossi; 5*d*, le même de grandeur naturelle
6. — de Perse. — Fig. 6D, un individu très-grossi; 6*d*, le même de grandeur naturelle.

Ces figures sont de M. Savigny.

PLANCHE XXXIV.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Gamases, Tyroglyphes.

Fig.
1. Ptéropte de la Chauve-Souris murine.
2. Dermanysse de la Chauve-Souris Pipistrelle. — A, sa patte postérieure.
3. — des oiseaux, vu en dessous; d'après Dugès.
4. — des Pythons, adulte. — A, jeune et encore hexapode.
5. Uropode monnaie. — C, sa patte postérieure.
6. — végétal; d'après Dugès.
7. Holothyre coccinelle, en dessus. — A, en dessous; B, en avant, sans ses appendices.
8. Caris de la Chauve-Souris Pipistrelle, jeune et encore hexapode.
9. Hypope féronien; d'après M. Léon Dufour.
10. Trichodactyle de l'Osmie; d'après M. Léon Dufour.
11. Ixode de Walckenaer, en dessous.

PLANCHE XXXV.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Tyroglyphes, etc.

Fig.
1. Sarcopte de la Gale humaine, en dessus. — A, en dessous.
2. Psoropte du Cheval. — Sa tête; d'après M. Dujardin.
3. Acare des figues sèches. — Sa tête; d'après M. Dujardin.

Fig.

4. Tyroglyphe domestique, du fromage de Gruyère, vu en dessus. — A, vu en dessous.
5. — allongé, également du fromage de Gruyère, vu en dessus. — A, vu en dessous; B, dans l'accouplement.
6. Simonie des follicules, en dessus. — A, en dessous; d'après M. Simon.
7. Oribate luisant, vu en dessus. — A, de profil; B, en dessous.

PLANCHE XXXVI.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Fig.

1. Trombidion soyeux, très-grossi. — 1A, de grandeur naturelle.
2. — orangé, jeune âge, très-grossi. — 2A, de grandeur naturelle.
3. — coureur, très-grossi. — 3A, de grandeur naturelle.
4. Linope rave, très-grossi; copié de M. Koch.
5. Panthalée hématope, très-grossi; copié de M. Koch.
6. Mégamère célère, très-grossi; copié de M. Koch.
7. Trombidion miliaire, très-grossi. — 7A, de grandeur naturelle.

PLANCHE XXXVII.

Aptères-Dicères Hexapodes et Myriapodes. — *Aphaniptères, Chilognathes.*

Puces, Glomeris, Shérothères, Iules.

Fig.

1. Puce irritante. — Fig. 1, bouche, *a a* les pièces forantes articulées formant gaîne, représentant les palpes maxillaires, *bb* les deux lamelles forantes représentant les mâchoires, *c* le suçoir ou la lancette du milieu représentant la trompe des Diptères, *i* lèvre ou pince qui supporte la gaîne, les lancettes et le suçoir.
2. — du Chat et du Chien. — Fig. 2, bouche, *a a* la gaîne ou les pièces forantes articulées représentant les palpes maxillaires, *b b* les lancettes, représentant les mâchoires.
3. — de la Marte. — *a a* la gaîne ou pièces forantes articulées, représentant les palpes maxillaires, *b b* les lancettes, représentant les mâchoires.

a' a' Pièces écailleuses de la tête, représentant dans la Puce les antennes. La forme varie un peu selon les espèces; chacune des deux figures appartient à une espèce différente.

4. Gloméris marginal. — Fig. 4A, la tête avec l'antenne gauche, montrant la position des yeux; 4B, les yeux.
5. Sphérothère comprimé. — Fig. 5, la tête avec le commencement de l'antenne gauche, montrant la position des yeux.
6. — ponctué (Sphéropé). — Fig. 6, antenne.
7. — Hercule (Sphéropé). — Fig. 7, antenne; 7B, lames qui entourent le corps.
8. Iule terrestre. — Fig. 8A, une antenne; 8C, une paire de pattes antérieures, avec le segment auquel elle est attachée.

Fig.

9. Iule (Spirobole) d'Olfers. — Fig. 9A, une antenne; 9B, une lèvre inférieure; 9C, une patte antérieure.
10. Iule (Sphérocycliste) acutangle. — Fig. 10 A, une antenne; 10B, la lèvre inférieure; 10 C, une paire de pattes antérieures.
11. Iule (Spiropis) Fischer. — Fig. 11 A, antenne; 11 B, la lèvre inférieure; 11 E, pattes antérieures.
12. Iule (Spirostrope) de Séba.—Fig. 12A, tête avec l'antenne gauche; 12 B, la lèvre inférieure; 12 E, deux anneaux du même, vus par les côtés de l'abdomen.
13. Polydème aplati. — Fig. 13 A, anneau avec les pattes; 13 B, un anneau du même, vu sous le ventre, où l'on a ôté une des deux paires de pattes qui y sont attachées.

Les figures de Syngnathes (Chilopodes) sont de M. Brandt; celles d'Aphaniptères, de M. Bouché.

PLANCHE XXXVIII.

Aptères-Acères. — *Acarides.*

Hydrachnes et Bdelles.

Fig.

1. Hydrachne globule, de grandeur naturelle. — 1A, très-grossi; B, ses œufs; C, larve, copiée de Dugès; D, nymphe, copiée de Dugès.
2. Arrenure verte, très-grossie.
3. — tubulator, grossi, copié de M. Koch.
4. Alyque rose, grossi, copié de M. Koch.
5. Cœcule échinipède, grossi, copié de M. Léon Dufour. — A, bouche, d'après le même; B, patte antérieure.
6. Bdelle élaphe, grossi, copié de Dugès.
7. — hexophthalme, de grandeur naturelle. — A, le même, très-grossi.

PLANCHE XXXIX.

Aptères-Dicères.— *Chilopodes ou Syngnathes.*

Géophiles, etc.

Fig.

1. Cryptops des jardins, grossi. — A, les antennes; B, patte postérieure.
2. Scolopendre violacée, copiée de M. Guérin.
3. Lithobie à tenailles, jeune, grossie. — A (marqué à tort 2A), tête de jeune pour montrer les yeux au même âge: 3B, tête d'un autre individu; 3C, profil d'un autre plus âgé; 3D, tête de l'adulte; 3E et F, extrémité postérieure dans les deux sexes.
4. Géophile électrique; tête grossie.
5. — maxillaire; tête grossie.
6. — de Waickenaer (G. de Gabriel); tête grossie. — A, deux segments vus en dessus; B, un segment vu en dessous; C, extrémité postérieure.
7. Scolopendrelle notocanthe, très-grossie. — A, B, C, différents aspects de ses antennes grossies.

PLANCHE XL.

Aptères-Dicères.— *Chilopodes ou Syngnathes.*

Cermaties ou Scutigères.

Fig.

1. Cermatie grêle, Walck. — D, un individu grossi, *d* le même de grandeur naturelle, *e* l'abdomen vu en dessous sans les pieds, *h* la bouche, *o o* première et seconde mâchoire réunies ensemble et formant une sorte de mâchoire inférieure, *b* première lèvre auxiliaire avec ses palpes, *a* chaperon ou labre vu de face, *c* seconde lèvre auxiliaire, *i* mandibule droite, *k* la même vue sous une autre face, *f f* tarses des pieds postérieurs grossis, avec une portion des mêmes plus grossie encore.

Les figures de cette planche et la détermination des parties sont empruntées à M. Savigny (Ouvrage scientifique publié au retour de l'expédition d'Égypte).

PLANCHE XLI.

Aptères-Dicères. — *Chilopodes ou Syngnathes.*

Cermatie, Scolopendre, Géophile.

Fig.

1. Cermatie Savigny. — 1D, un individu de grandeur naturelle, *j* commencement d'une antenne grossie avec la partie de la tête où se trouvent les yeux, *y* les yeux, *s s* deux des articles composés de l'antenne, *f* un des tarses, *g* quatre des derniers articles du même très-grossis.
2. Géophile Égyptien. — D, un individu entier, grossi, *d* le même de grandeur naturelle, *c* lèvre extérieure avec ses forcipules (*r r*), *b* lèvre quadrifide ou auxiliaire dans sa position naturelle appliquée contre les mâchoires avec des palpes pédiformes (*xx*), *a* le chaperon ou le labre vu de face, *i* la mandibule droite, *d* une des premières paires de pieds et l'arceau supérieur, *d'* la même paire de pieds en dessous et l'arceau abdominal avec son pore composé médian ; R, une antenne très-grossie.
3. Scolopendre douteuse. — D, un individu de grandeur naturelle; E, un segment du même grossi et vu de profil pour montrer le pied et le stigmate respiratoire au-dessus de lui.

Toutes les figures de cette planche sont empruntées à l'Atlas de M. Savigny (grand ouvrage sur l'Égypte).

PLANCHE XLII.

Aptères-Dicères. — *Syngnathes* ou *Chilopodes.*

Scolopendres.

Fig.

1. Scolopendre mordante, de grandeur naturelle, avec des détails grossis.
2. Lithobie étroite. — *d*, de grandeur naturelle ; *a*, ses yeux au nombre de quatre seulement, comme ceux des Scolopendres.

Ces figures sont copiées de l'Atlas de M. Savigny.

PLANCHE XLIII.

Aptères-Dicères.

Gloméris, Scolopendres.

Fig.

1. Gloméris marbré, en dessus. — A, de profil; B, en dessous; C, vue antérieure de la tête et des yeux.
2. — plombé. — Chaperon, mandibule gauche et lèvre inférieure; d'après M. Savigny.
3. Zéphronie. — Tête, yeux et bouche, grossis.
4. Scolopendre insigne, de Colombie (région chaude), de grandeur naturelle. — Parties antérieure en dessus; A, en dessous; B et C, antenne; D, partie postérieure en dessus; E, en dessous.

PLANCHE XLIV.

Aptères-Dicères-Myriapodes. — *Chilopodes et Diplopodes.*

Scolopendrides, Iulides, etc.

Fig.

1. Scolopendre cribrifère. — 1, partie antérieure du corps vu en dessous; A, le premier stigmate grossi; B, extrémité postérieure du corps vue en dessous.
2. — cingulée (de France, à Montpellier), vue en avant et en dessous. — A, un stigmate; B, partie postérieure du corps vue en dessous.
3. Hénicops chilien; tête et antennes grossies.
4. Oniscodème cloporte, un peu grossi. — A, tête vue en dessus et antennes; B, un des segments vus de face avec une seule paire de pieds; C, segments postérieurs du corps vus en dessus.
5. Polydème grenu; segments postérieurs vus de profil.
6. Gloméridème porcellion, tête et antennes grossis. — A, un des segments avec ses pieds; B, segments postérieurs vus de profil.
7. Stemmiule bioculé; tête, premiers segments et antenne. — A, l'œil stemmatiforme.
8. Iule de Blainville; tête, antenne et premiers segments vus de profil. — A, tête vue de face; B, les yeux grossis.
9. — rose; tête, antenne et premiers segments vus de profil. — A, tête et antennes vues de face; B, yeux très-grossis.
10. — granuleux, grossi. — A, tête, antenne et bouche vues de face; B, un des anneaux de profil avec ses pieds.

PLANCHE XLV.

Aptères-Dicères-Myriapodes. — *Chilognathes ou Diplopodes.*

Fig.

1. Pollyxène Lagure, très-grossi. — A, tête, antennes et yeux; B, une antenne; C et D, anneaux du corps avec ou sans leurs poils; E, un des pieds.
2. Polydème à diadème. — A, tête, antenne et premiers segments vus de profil; B, un des segments vus en avant.
3. — (Strongylosome) de Guérin. — A, tête et antennes de face; B, antenne isolée; C, segment vu de face; D, de profil avec les pieds.

Fig.
3E. Polydème cylindracé. — Un de ses segments.
4. Blaniulc guttulé — C, tête et antennes.
5. Craspédosome de Waga (sous le nom de C. polydesmoïde). — A, tête, antennes, yeux et bouche en dessus; B, un des segments.
6. Platyule d'Audouin (Polyzonie). — A, partie antérieure du corps grossie; B, les yeux très-grossis; C, coupe d'un des segments; D, quelques segments en dessous; F, les mêmes en dessus; G et H, extrémité postérieure en dessus et en dessous.
7. Platydème polydesmoïde. — A, partie antérieure du corps grossie et montrant les antennes, les yeux stemmatiformes et le bouclier.

PLANCHE XLVI.

Aptères-Dicères. — *Octopodes.*

Phalangides.

Fig.
1. Gonylepte curvipède ♂, de grandeur naturelle.
2. — acanthure ♂. — A, son céphalothorax et quelques anneaux de l'abdomen vus de profil; B, mêmes parties en dessus; C, dessous du corps montrant un des stigmates en D.
3. Phalangode sans parure, de grandeur naturelle. — A, vu en dessous.
4. Goniosome cannelle, de grandeur naturelle. — A, son céphalothorax de profil.
5. Cosmète ceinture jaune ♂, vu en dessus sans les pieds. — A, son céphalothorax vu de profil.
6. — quatre œil, vu en dessus sans les pieds. — A, son céphalothorax vu de profil.
7. Goniosome chlorogastre, de grandeur naturelle.
8. Stygne vésiculaire ♂, de grandeur naturelle, vu en dessus. — A, son céphalothorax vu de profil; B, troisième paire de pieds grossie pour montrer le renflement de l'article basilaire du tarse.
9. Cosmète cœur, vu en dessus, sans les pieds.
10. Faucheur mamelonné, vu en dessus, sans les pieds.

PLANCHE XLVII.

Aptères-Acères. — *Phalangides.*

Gonyleptes.

Fig.
1. Goniosome ravisseur, de grandeur naturelle. — A, palpe grossi; B, abdomen vu de profil.
2. Trogule tricaréné; d'après Herbst.
3. — népiforme, de grandeur naturelle, et 3 à 3*é* détails du même; communiqués par M. Guérin.
4. Cryptostemme de Westermann; d'après M. Guérin. — 4*a*, vu en avant.

PLANCHE XLVIII.

Aptères-Hexapodes. — *Parasites.*

Poux, Ricins, Puces.

Fig.

1. Pou des Singes. — A, son thorax en dessous; B, une de ses lentes ou œufs.
2. — d'un nègre d'Afrique. — A, son thorax, en dessous.
3. Trichodecte élargi. — A, antenne du mâle; B, extrémité postérieure de la femelle.
4. — bordé.
5. Gyrope grêle. — A, sa tête vue en dessus, avec les antennes et les palpes; B, thorax en dessous pour montrer l'insertion des pattes; C, extrémité de l'abdomen du mâle, en dessous.
6. Liothée du Percnoptère. — A, sa patte postérieure.
7. Puce du Pigeon, mâle avec ses antennes. — A, une antenne; B, extrémité de l'abdomen dans le même sexe; C, patte postérieure.
8. — serraticeps, d'un Raton femelle. — A, tête sans les appendices buccaux; B, prothorax et première paire de pattes; C, mésothorax et deuxième paire de pattes; D, métathorax et troisième paire de pattes.
9. — de l'Hirondelle. — Sa bouche; A, son palpe, d'après M. Curtis.

PLANCHE XLIX.

Aptères-Dicères. — *Hexapodes parasites* et *Aphaniptères.*

Ricins, Puces.

Fig.

1. Philoptère piqueté, grossi. — Abdomen du ♂ vu en dessous; 1*d*, de la femelle.
2. — de l'Autruche, grossi. — Abdomen du ♂ vu en dessous; 2*d*, de la femelle.
3. Philoptère porte-scies, grossi. — A, parties latérales grossies; B, région abdominale en dessous.
4. — triangulifer, grossi. — A, un des pieds; B, extrémité postérieure de l'abdomen vue en dessous et grossie.
5. — staphylin ♂, grossi. — A, un des pieds; B, antenne de la ♀.
6. Liothée du Tadorne, grossi.
7. Philoptère céblébrache, grossi.
8. — sali.
9. Trichodecte cornu, grossi. — A, son pied postérieur; B, tête du ♂.
11. Puce chique. — Tête et bouche d'après Dugès, *Ann. sc. nat.*

PLANCHE L.

Aptères-Hexapodes. — *Podurelles.*

Podures.

Fig.

1. Anoura tuberculé. — A, sa tête, d'après M. Nicolet.
2. Lipure ambulante. — A, derniers anneaux abdominaux montrant l'anus et les crochets.
3. — volvaire.

Fig.

4. Achorute aquatique. — A, son abdomen en dessous, d'après M. Templeton.
5. Orchéselle histrion. — A, la tête et les antennes; B, corps vu en dessous pour montrer la rainure logeant la fourche.
6. Hétérotome vert.
7. Macrotome agile. — A, extrémité de l'abdomen montrant quelques écailles.
8. — longicorne. — Sa tête et une antenne.
9. Isotome spilosome.
10. — puce.
11. — Desmarest. (Cette figure est sous la fig. 3.)
12. — Nicolet.

Toutes ces figures sont grossies, sauf la figure 1 qui a été ajoutée. Elles étaient dessinées et gravées avant la publication des travaux de MM. Bourlet et Nicolet. Celles de la planche suivante sont dans le même cas.

PLANCHE LI.

Aptères-Dicères. — *Hexapodes Thysanoures.*

Podurelles, Lépismides.

Fig.

1. Smynthure de Bourlet, très-grossi. — A, vu en dessous; B, appareil saltatoire.
2. Croquis d'un Smynthure de plus grosse taille, recueilli dans la forêt de Montmorency (département de la Seine).

3, 4. Détails de Smynthures, d'après M. Templeton.

5. Smynthure noir, copié de De Géer.
6. Lépidocyrte curvicol, grossi. — A, une antenne; B, tarse; C, quelques écailles.
7. Machile polypode, copié de M. Templeton.
8. Campodé staphylin, grossi.
9. Nicolétie botaniste, grossi. — A, tête en dessus; B, en dessous; C, insertion des antennes; D, portion d'antenne; E, un des pieds; F, quelques segments abdominaux de profil montrant les appendices branchiaux; G, abdomen en dessous.

PLANCHE LII.

Aptères-Hexapodes. — *Thysanoures.*

Lépismes.

Fig.

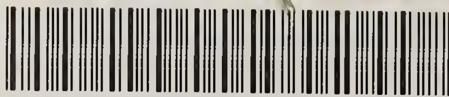
1. Lépisme ablette.
2. — aphie.
3. Machile granulée, le Lépisme Audouin du texte, t. III, p. 450, sp. 3.
4. — lisse, le Lépisme de Savigny du texte, *ibid.*, sp. 2.

Les figures de cette planche sont tirées de l'Atlas de M. Savigny.

FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES.






3 9088 00042 0349
SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES